



HAL
open science

**Pour une ethnolinguistique discursive du conte berbère
à la croisée des cultures : relation orale et
"méta-médiation"**

Fabienne Tissot

► **To cite this version:**

Fabienne Tissot. Pour une ethnolinguistique discursive du conte berbère à la croisée des cultures : relation orale et "méta-médiation". Linguistique. Université de Franche-Comté, 2011. Français. NNT: . tel-00686041v1

HAL Id: tel-00686041

<https://theses.hal.science/tel-00686041v1>

Submitted on 6 Apr 2012 (v1), last revised 2 Jul 2013 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ
ÉCOLE DOCTORALE « LANGAGES, ESPACES, TEMPS, SOCIÉTÉS »

Thèse en vue de l'obtention du titre de docteur en
SCIENCES DU LANGAGE

**POUR UNE ETHNOLINGUISTIQUE DISCURSIVE DU
CONTE BERBÈRE À LA CROISÉE DES CULTURES :
RELATION ORALE ET « MÉTA-MÉDIATION »**

Volume 1

Présentée et soutenue publiquement par

Fabienne TISSOT

Le 15 janvier 2011

Sous la direction de

Madame le Professeur **Andrée CHAUVIN-VILENO**

Membres du Jury :

Andrée CHAUVIN-VILENO, Professeur à l'université de Franche-Comté, Directeur
Jean-François JEANDILLOU, Professeur à l'université de Paris X, Rapporteur
Mongi MADINI, Maître de conférences à l'université de Franche-Comté, Co-directeur
Musanji NGALASSO-MWATHA, Professeur à l'université de Bordeaux 3, Rapporteur
Marion PERREFORT, Professeur à l'université de Franche-Comté, Examineur
Miloud TAÏFI, Professeur à l'université de Fès, Examineur

Remerciements

A mes directeurs de recherche, Mme Andrée Chauvin-Vileno, pour ses relectures attentives et compréhensives, sa maïeutique douce et ferme à la fois, ses remarques « fusantes » et son soutien chaleureux et patient au fil de ces longues années ; M. Mongi Madini, pour son regard distancié et critique sur ma thèse, la confiance qu'il m'a accordée, ses encouragements et sa tolérance depuis les premières années en salle C11

A Madame Marion Perrefort, Messieurs Jean-François Jeandillou, Musanji Ngalasso-Mwatha et Miloud Taïfi, pour m'avoir fait l'honneur de juger cette longue thèse

A mes informateurs, qui se sont risqués, pour la plupart de façon inédite, à l'exercice du contage et de la traduction,

A Mohammed Aït Ider

A Mokhtar Amanar

A Malika Azayou

A Afid Baâddi

A Brahim Bouaâdi

A Abdallah Boufouss

A Zohra Elfikhi

A Rachid Tachroune

A Sofia qui se reconnaîtra

Pour leur parole conteuse, initiatrice et continuatrice jusque dans le froid hivernal, leur patience et leur gentillesse, pour avoir, pour certains, joué le jeu de la recherche, pour l'émotion partagée et les jolies complicités créées, qu'ils voient ici le témoignage de ma plus vive reconnaissance

A Mohammed Tachroune, pour sa bonne humeur, son soutien et son investissement dans ma recherche

Aux amis de Taghazout, pour leur accueil, leur générosité, et tous les moments passés en leur compagnie : Jamal, Farid, Bouchra, Fatima, Omar, Laoussine, Camel, Lhassen, Mohammed, Watchou, Abouddrar, Nordine et ceux que j'oublie

A Nicolas, qui m'a emmenée à la découverte de la culture berbère et l'a éclairée par l'acuité de son regard à la fois sensible, amical et sociologique, pour sa générosité et pour ce qu'il m'a apporté

A Karima Askassay, Aziza Ben Ajjou, Nordine Benhaga, Lamia Bereski, Lucile Boucot, Soad Matar, Maud, Nacera, Najet et Yasmine qui ont participé à l'enquête de terrain en France, en relayant ma demande dans leur cercle amical ou familial

A Karim Aguenou et Aboukacem El Khatir (« Afulay ») du site *mondeberbere.com*, pour leurs précieuses informations

A Irène Dhote, Stan Idelsen, Rafik Harbaoui, Mustapha Kharmoudi, Lila Khaled, Aziz Kich et Hélène Vermeulin

A Abdallah T., qui m'a permis d'accéder à un certain nombre de mémoires à l'Université d'Agadir, au personnel de la librairie *Al Mouggar*, pour sa disponibilité et sa gentillesse à mon égard,

A Malika, pour les nombreux éclairages apportés sur la culture berbère, sa jolie voix et ses rires communicatifs, ainsi qu'à Fatima et Khadija

A Marc Souchon, pour le regard porté sur ma recherche à ses débuts

A Bernard Lyonnet, pour son intérêt pour ma thèse et nos échanges constructifs

Au LASELDI, pour le cadre matériel et théorique offert aux doctorants et à ses membres et plus particulièrement à Alpha Barry, Kaouthar Ben Abdallah, Bernard Couty, Yves Jouvenot, Margareta Katsberg, Céline Lambert, Virginie Lethier, Eléni Mitropoulou, Nanta Novello-Paglianti (pour ses petites attentions), Adèle Petitclerc, Nicole Salzard, Justine Simon, Phillipe Schepens et Jean-Marie Viprey

A Magali Bigey, pour les moments partagés, ses encouragements et son énergie

A Sandrine Curti, pour sa générosité et les moments de complicité depuis le DEA jusqu'à la thèse, achevée en des temps qui me semblent lointains

A Audrey Moutat, pour le partage amical de bureau, les échanges presque « réglés » de clés et de nouvelles

A ma famille, à mes parents, pour leur soutien autant moral que financier ; à ma mère qui m'a encouragée à étudier ; à mon père, qui pourra désormais dire de sa fille qu'elle est « docteure » et ses ravitaillements continus en fruits et légumes frais ; à mon frère pour sa présence dans les moments difficiles ; à Béatrice, les filles et le bébé ; à Cécile pour ses encouragements et l'intérêt porté à mon travail ; à Caroline, qui restera j'espère encore un peu marseillaise ; à mon oncle « préféré » et à Chantal pour ses petits mots ; à Marie-Claude pour les pauses chlorées et à Jeannette, du temps révolu des « petites chipies » à aujourd'hui pour sa curiosité restée intacte...

A Pascal Froget, pour sa gentillesse, ses encouragements et les rires partagés, à Bruno Martin pour son soutien libérateur et ses petits « trucs », à Brigitte G-L pour son énergie qui a quelque chose de « magique », à Nicole Caillet-Wirth pour son souci de l'humain, à Hassan Katranji

A ma petite sœur de coeur, Delphine, pour sa sensibilité, sa générosité, ses hébergements répétés, sa bonne humeur et sa belle fidélité dans les bons et mauvais moments, à Antoine aussi et pas seulement parce que l'un ne va plus sans l'autre...

A ma grande soeur de cœur, Aurélie, pour les étés cévenols – ainsi qu'à sa famille – les ballades ressources aux cascades, en passant par les goûters « belle maman », son appréhension intuitive du monde... et puis pour *Les aventurières* et à Fredo, bientôt docteur en ornithologie...

A Fanny, pour l'intermède « saint-raphaélien », sa patience compréhensive, les fous rires complices et ses relectures attentives

A Lilou, pour ces mêmes moments complices/décompressifs et son aide précieuse à la mise en forme de la thèse

Aux autres « danseuses » et tout particulièrement à Marie-Blanche, pour sa générosité, le réconfort après l'effort et son activisme profondément humain

A Marie-Jo Saintesprit, pour sa lecture scrupuleuse de la version définitive de ma thèse et sa passion pour la langue française

A Danielle Tosello-Courbon, pour sa gentillesse et son enthousiasme pour mes travaux

A Eric, pour ses conseils et son patient « téléguidage » informatique

A Anne-Véro, Cathy et surtout Sylvain et Isa pour leurs traductions

A Gertie, pour sa bienveillance et son enthousiasme pour ma recherche

A Iris, pour son imagination créatrice, son énergie et pour m'avoir « portée » sur une scène

A la joyeuse « compagnie » du lundi soir et tout particulièrement à Fabien, Zilokha et Marie-Jo

Enfin à Emilie, Goups, Jenny, Yasmina, Mina, Boots, Françoise(s), Hervé et Annie, Chantal, Yenyen, Fabrice, Christian, Christelle, Virginie, Gégé, Anne-Caroline, Laurent, Nathalie G. et B., Poupoul, Thierry et Léa, Nath et Tony, Dimi, Rokhaya, Simon, Amina, Marie-Noëlle, Sylvain et Cyril, pour tous les moments partagés, leur générosité, leurs encouragements, leur soutien et/ou pour m'avoir entendue parler souvent de ma thèse...

Acquiescement au monde comme lieu matriciel. Creuset où s'élabore un rapport à l'autre en pointillé. Non pas le plein de la raison, mais le vide des sens. L'interstice permettant, justement parce qu'il est « creux », d'accueillir l'autre. Remplacement de la certitude (dogmatique) excluante, par le doute, source de toute tolérance.

Le réenchantement du monde, Une éthique pour notre temps
Michel Maffesoli

Sommaire

VOLUME 1

Introduction générale.....	13
Chapitre I.....	27
Des diverses approches du conte à une ethnolinguistique discursive des textes littéraires oraux ...	27
1. Panorama des diverses approches de l'objet conte	27
1.1. Dégager la structure du récit par le biais de la linguistique	28
1.2. Dégager les thématiques du conte en liaison avec leur contexte de production.....	32
1.3. Réintégrer le conte dans sa situation de production : l'approche pragmatique	34
1.4. L'approche psychanalytique	34
2. Pour une ethnolinguistique discursive des textes littéraires oraux.....	35
2.1. De l'ethnolinguistique.....	35
2.2. A l'analyse du discours.....	47
2.3. Des points d'articulation entre l'analyse du discours et l'ethnolinguistique.....	50
2.4. Analyse du discours et textualité.....	52
2.5. Synthèse.....	56
Chapitre II.....	61
Texte, énonciation et discours.....	61
1. Structure compositionnelle et texture	63
1.1. Structure narrative.....	63
1.2. Cohérence	65
1.3. Connexion et liage des unités textuelles	66
2. La dimension énonciative	70
2.1. L'énonciation : théorie générale.....	71
2.2. Marquage de la subjectivité/prise en charge énonciative.....	74
3. La dimension méta-énonciative	79
3.1. Non-coïncidence interlocutive	83
3.2. Non-coïncidence du discours à lui-même	86
3.3. Non-coïncidence entre les mots et les choses	92
3.4. Non-coïncidence des mots à eux-mêmes	100
Chapitre III.....	105
Discours et ethnotextes en contexte.....	105
1. Du contexte à la contextualisation	106
1.1. Eléments de définition	106
1.2. Les paramètres constituants du contexte	107
1.3. Représentations, images et schématisation	108
1.4. Caractère dynamique et processuel du contexte.....	111
1.5. La contextualisation et ses indices	113
1.6. Co-textualisation, mémoire discursive et généricité	116
1.7. Contexte(s) et situations de transmission.....	118
2. Construction du sens dans l'interaction	119
2.1. Affirmation du pôle de la réception	120
2.2. Ajustement interlocutif et savoirs mobilisables dans l'interaction.....	122

3. Contexte culturel et dynamique identitaire	128
3.1. Pour une « délimitation » du culturel	130
3.2. Le point de vue des individus : la « production » de l'identité culturelle	145
3.3. Synthèse	159
4. Du conte en contexte culturel à l'ethnotexte en contexte de transmission	161
4.1. Contes et contexte culturel	162
4.2. Ethnotextes et contextes de transmission	172
Chapitre IV	185
Le contexte de l'enquête et le recueil de productions ethnodiscursives	185
1. Cheminement de la recherche : des textes au processus de transmission	186
2. Contexte et déroulement de l'enquête	190
2.1. Première phase : l'enquête de terrain au Maroc	191
2.2. Seconde phase de l'enquête	217
3. Les informateurs	223
3.1. Hassan E.	224
3.2. Hicham C.	226
3.3. Salem A.	227
3.4. Sofia B.	229
3.5. Laoussine A.	229
3.6. Hamid B.	231
3.7. Zayane A.	231
3.8. Rabah H.	233
3.9. Saana T.	234
Chapitre V	239
Textes de tradition littéraire berbère « en performance » orale	239
1. L'ordre de l'oralité	240
1.1. L'oral comme ordre de réalisation de la langue et du discours	241
1.2. La performance orale	250
2. Le champ des productions littéraires orales berbères	259
2.1. Structuration et définition du champ littéraire	260
2.2. D'une littérature traditionnelle de « la convenance » aux formes modernes	273
Chapitre VI	299
Le corpus de contes berbères et sa dimension variationnelle	299
1. Les « contes berbères » en tant qu'objets d'étude	300
1.1. Classification « folkloriste » et thématique des contes	301
1.2. De quelques traits saillants du conte berbère	309
2. Les versions et les observables du corpus	311
2.1. La constitution d'un « corpus de référence »	311
2.2. Le corpus de travail et les observables de l'analyse	315
3. L'espace discursif de la variation et de l'altération	330
3.1. Variance, variation et variabilité	331
3.2. Deux formes du « dire autrement »	338

Introduction générale

« Objet » textuel, culturel, esthétique et littéraire, éminemment riche et complexe, issu d'une tradition et porteur de la mémoire d'un groupe, de ses préoccupations essentielles mais aussi d'une universalité, transmis dans le temps et l'espace par des voix/voies diverses, répétition du presque même dans le jeu de la variation, produit d'un imaginaire et mise en forme imaginée du monde, le conte n'en finit pas de nous parler de l'homme et d'engendrer du sens. C'est à la croisée des cultures berbère et française ou plus exactement au point de rencontre entre des individus, que nous nous intéressons au conte, en tant que représentation identitaire mise en discours par une communauté donnée, les Berbères du sud marocain. Le conte est abordé, dans notre recherche par le biais du discours qui le fait être et lui donne sens, dans son élaboration dans l'ici et maintenant d'une interaction donnée dans la langue de l'autre – le français – et pour l'autre. C'est à un processus de narration orale et de mise en discours identitaire que nous nous intéressons, celui de la transmission orale dans son émergence et son ajustement à l'autre.

Des contes berbères tachelhites racontés et recueillis en situation interculturelle et interlingue

Les contes sur lesquels porte notre recherche ont fait l'objet d'un recueil dans différentes situations de transmission qui se caractérisent par leur double dimension interculturelle et interlingue. Les contes ont été recueillis au Maroc, auprès de locuteurs berbérophones qui les ont donnés en berbère ou/et en français à notre intention et les récits donnés en berbère nous ont été traduits au Maroc et en France, à l'oral toujours, par des locuteurs berbérophones.

Les contes analysés sont originaires d'une aire culturelle déterminée, en l'occurrence, l'ensemble berbérophone tachelhite – ou chleuh – au Maroc, caractérisé par l'emploi d'un parler commun, le tachelhite. Ce groupe linguistique occupe la plaine du Souss, la partie occidentale du Haut Atlas et l'Anti-Atlas jusqu'à la zone présaharienne située au sud de cette chaîne de montagne.

Le tachelhite est une variante dialectale de la langue amazighe (berbère), au même titre que le tarifite parlé principalement dans le Rif, le tamazighte employé dans le Moyen Atlas et dans une partie du Haut Atlas, au centre du Maroc ou encore le kabyle en Algérie. Précisons que l'intercompréhension est effective à l'intérieur de l'aire tachelhite, les variations dues à l'éloignement des populations sont d'ordre phonétique et se marquent par des particularités lexicales d'une région à l'autre. La diffusion des productions littéraires traditionnelles en prose et en vers dans cet espace en témoigne : les mêmes récits, les mêmes chants et poèmes se retrouvent dans les divers points de la zone tachelhite. On peut parler selon BOUKOUS d'une « communauté linguistique et culturelle originale » (1977 : 126).

Signalons – compte tenu de l'enjeu idéologique lié à l'emploi de ces termes – que les nominations et les formes orthographiques relatives à la communauté berbère dans son ensemble et à l'ensemble « tachelhite » en particulier, qui sont adoptées dans notre thèse suivent les propositions de BOUKOUS (1995 : 18). L'auteur propose, en effet, par souci de conformité avec la morphologie des noms de langue en français et pour en assurer la diffusion dans les travaux francophones consacrés à la culture et à la littérature berbères d'utiliser la forme « amazighe » pour désigner la langue berbère, celles de « Amazighes » pour désigner les « Berbères » (plutôt que « Imazighen ») et la forme adjectivale « amazighe(s) ». Nous utiliserons, pour notre part, les deux appellations « berbère » et « amazighe », l'usage de la première étant profondément ancré. Dans le titre de notre thèse, nous avons eu recours à l'appellation « berbère ». Nous avons choisi de parler du « conte berbère », d'une part, parce que le circuit de diffusion de notre thèse est avant tout francophone, mais aussi parce que les contes sur lesquels nous travaillons et que nous analysons, tout en étant « amazighes » de par le groupe qui en est à l'origine, sont donnés en langue française. Le terme « amazighe » dans le titre aurait pu laisser supposer que les textes sur lesquels porte l'analyse et qui figurent en annexes sont en langue berbère.

Problématique, hypothèse et « cadrage » de la recherche

Le conte, parce qu'il relève des représentations actualisées dans et par le discours, apparaît intrinsèquement lié à son ensemble culturel et linguistique d'origine, à ses pratiques et ses codes culturels, discursifs et esthétiques (système de valeurs, ressources langagières, système de genres, littérarité des textes, règles et modes spécifiques d'énonciation, fonction sociale, etc.). Les ethnolinguistes ont mis l'accent sur la contextualité du sens du texte de littérature orale, en montrant que celui-ci réside surtout dans la relation dynamique qui unit ce texte à son contexte linguistique, culturel et social de transmission. C'est en effet ce qu'affirme CALAME-GRIAULE de façon programmatique en ouvrant la voie aux recherches menées sur les textes de littérature orale : « Tout texte de littérature orale constitue un message transmis par un agent à l'intérieur d'un certain contexte culturel et social par l'intermédiaire d'une certaine langue, il doit pour être reçu s'adresser à un auditoire en possession du double code linguistique et culturel » (1977 : 23).

Dans la situation qui nous intéresse, le contage est provoqué par un tiers. Les contes sont détachés de leur contexte traditionnel de transmission, ils sont dits à l'intention d'un destinataire étranger à la culture source des contes et doivent se mouler dans une autre langue et dans des modalités de performance inédites. Les interactions interculturelles et interlingues se caractérisent par une disparité plus forte entre les individus, relative au code linguistique, aux pratiques communicatives et au non recouvrement des présupposés culturels. Nous nous sommes donc interrogée sur la manière dont le conte peut « passer » et continuer à faire sens pour l'autre et dans la langue de l'autre, sans pour autant perdre sa spécificité.

Pour que le conte soit interprétable pour le destinataire, les conteurs/traducteurs, en tant que « représentants » de l'ensemble à l'origine des contes vont opérer un travail interlingue et interculturel de transposition du conte, c'est-à-dire qu'ils vont l'ajuster au destinataire, sur la base de ses connaissances supposées. Transmettre un conte ne peut se faire, en effet, sans la projection d'un système de valeurs. Le conteur, en donnant le récit, va évaluer ce que KERBRAT-ORECCHIONI (2002 : 228) appelle les « compétences encyclopédiques » (culturelles et idéologiques) de l'interlocuteur. Cette supposition va dépendre du degré de connaissance, voire de connivence entre les interlocuteurs, et des représentations à l'œuvre dans la relation, en fonction desquelles, le conteur va faire en sorte que le conte soit « recevable », c'est-à-dire qu'il fasse sens.

Nous formulons l'hypothèse que cette activité de transposition laisse des traces à la surface des textes et révèle en ce sens le travail d'ajustement/déplacement du conte et en deçà la situation de transmission interculturelle et interlingue dans laquelle ils sont actualisés.

Une première approche des contes recueillis a, en effet, révélé des interruptions répétées du fil de la narration et un développement d'un niveau métatextuel, c'est-à-dire la présence de nombreuses zones de commentaires, lors desquelles l'énonciateur arrête le cours du récit pour signaler une difficulté, un manque, une particularité, l'expliquer éventuellement, guider l'interprétation, prendre de la distance, etc. Ces moments où le narrateur prend son dire comme objet de discours apparaissent être ceux où se donne à voir de manière sensible la relation à l'autre, où le locuteur se distancie par rapport à la narration qu'il est en train d'élaborer, à celle qu'il reprend, se positionne par rapport à sa propre culture et à celle de l'autre et où « se joue » la négociation du sens.

Cette activité de réinterprétation du conte est réalisée par des locuteurs, pour leur grande majorité, novices dans l'activité du contage et de la traduction, qui s'ils maîtrisent, de manière générale, bien voire très bien le français, se trouvent confrontés à un certain nombre de difficultés lors de la convocation des ressources de langue cible et de traduction proprement dites. En outre, l'activité de narration est orale et observée dans son émergence dans le cadre d'une interaction donnée. Ces différents paramètres opèrent de concert et confèrent des caractéristiques particulières aux narrations que nous avons recueillies, au sens où elles diffèrent de narrations ou de traductions écrites et de transmissions réalisées par des conteurs experts – dans leur langue ou dans la langue cible –, dans la mesure où les difficultés ne sont pas traitées en amont.

On peut relever, en effet, des phénomènes énonciatifs caractéristiques de la communication orale en général et de la communication orale exolingue plus spécifiquement, notamment du point de vue d'une élaboration discursive « accidentée » et d'une dynamique de co-construction : répétitions, hésitations, retours en arrière, recherche de mots, séquences dialoguées consacrées au « réglage » de la difficulté, erreurs de langue, simplification éventuelle, évitements, recours accru à la gestuelle, mentions méta-énonciatives relatives à la difficulté, stratégies facilitatrices, etc.

L'activité de traduction, considérée comme processus de médiation interlingue et interculturelle, pose un certain nombre de problèmes auxquels tout traducteur est confronté, en particulier la délicate transposition des *realia*, des implicites culturels et des énoncés formulaires. Le conteur/traducteur va avoir recours à différents procédés de traduction qui rendent de manière plus ou moins fidèle les mots et les choses du texte et de l'ensemble source et peuvent être accompagnés d'énoncés explicatifs qui donnent un certain nombre de clés d'interprétation, initient éventuellement le destinataire, mais également de commentaires relatifs à l'activité traductive. Notre travail, en ce sens, se centre en partie sur le processus de traduction mais le corpus sur lequel nous travaillons reflète un oral spontané et donne accès au « bricolage » de la traduction réalisé par des locuteurs qui n'en sont pas experts. Il s'agira de tenter, en outre, d'appréhender dans quelle mesure les phénomènes énonciatifs mis en exergue relèvent de paramètres individuels – une maîtrise de la langue cible qui diffère selon les individus –, de paramètres plus situationnels – la tâche de traduction ou de contage, la non expertise des traducteurs et conteurs – et de paramètres plus systémiques qui relèvent de la non-coïncidence entre les langues cible et source et des présupposés culturels d'ordre collectif.

La redéfinition de l'objet de recherche suite à l'expérience de terrain

Notre objectif de départ était de suivre les différents états du texte-conte, sur la base de textes recueillis dans un contexte d'oralité traditionnelle pour interroger leur devenir dans un contexte d'immigration. Pour ce faire, nous voulions effectuer une comparaison entre différentes versions d'un même conte recueillis au Maroc et en France, dans des contextes géographiques et socioculturels différents, les facteurs de variation étant le lieu mais également le moment du recueil. Nous avons déjà traité de cette problématique dans le cadre de notre D.E.A. mais sur un corpus sensiblement différent : un ensemble de contes maghrébins, recueillis au Maghreb et dans un contexte d'immigration. Nous voulions dans notre thèse affiner l'angle d'approche et l'objet en nous centrant sur des récits émanant d'une aire culturelle déterminée. D'autre part, ayant travaillé sur des versions écrites, c'est-à-dire retravaillées pour leur publication, nous n'avions pas eu accès au déroulement de la narration et ignorions pour la plupart les conditions de leur transmission. Nous voulions donc, pour notre thèse, aller à la rencontre d'une parole vive.

Pour ce faire, nous nous sommes établie, durant deux mois et demi, au Maroc, à proximité d'un village où nous avions des connaissances, ce qui nous permettait d'être en « terrain connu » et de

formuler notre demande – à savoir le recueil et l'enregistrement de contes – dès les premiers temps. Nous avons le projet de collecter les contes en berbère et de les faire traduire dans un second temps. La collecte ne s'est pas révélée chose aisée, d'une part, parce que la pratique du contage se fait rare et, d'autre part, parce nous avons été confrontée à un certain nombre de « barrières symboliques » et notamment celle de la langue, que nous n'avons pas évaluée à sa juste mesure avant le séjour de terrain. Nous avons enregistré des narrations dans des modalités diverses – en français, en berbère, contages, traductions – et établies au coup par coup avec les différents informateurs et de manière quasi exclusive auprès d'un même cercle de relations, à savoir une population jeune, âgée de 24 à 38 ans, en grande majorité de sexe masculin. Ces différentes personnes, à l'exception de l'une d'entre elles, n'ont pas l'habitude de raconter. Les transmissions ont été provoquées dans le cadre de l'enquête et peuvent être en ce sens considérées, pour la plupart, comme des pratiques culturelles reconstituées. Les contes que nous avons recueillis ne correspondent plus à des textes reconnus et partagés par une communauté. Ils sont, déjà, détachés de leur contexte de transmission originel dans la mesure où l'on ne raconte pratiquement plus.

Dès lors, il nous fallait redéfinir notre objectif initial : en effet, la comparaison entre contes recueillis au Maroc et contes recueillis en France n'avait plus de sens, dans la mesure où nous aurions eu affaire dans les deux cas à une pratique culturelle réactivée, avec des paramètres inédits : lieu, moment, connaissances non partagées entre conteur et auditoire et passage d'une langue à l'autre – ce qui n'est pas le cas de l'ensemble des versions recueillies au Maroc mais caractérisent un certain nombre d'entre elles. Notre intérêt s'est donc déplacé des textes et de leur cheminement à la prise en compte des conditions d'une transmission singulière et de sa dynamique d'élaboration dans l'ici et maintenant de la rencontre interculturelle. Nous interrogeons toujours le lien qui unit le conte à son contexte, non plus en comparant les différentes actualisations successives d'un conte, mais plutôt en questionnant la possibilité de transmettre le conte dès lors qu'il est détaché de son contexte de transmission d'origine. C'est autrement dit à une transmission hors du contexte d'origine et dans une langue autre à laquelle nous nous intéressons et à la manière dont les énonciateurs vont, pour que le conte fasse sens, restituer le contexte, recréer en quelque sorte le lien au contexte. Cette transmission est interrogée dans ses aléas et ses succès, dans son élaboration dynamique dans le cadre d'une interaction donnée et dans la spécificité que génèrent les conditions d'actualisation interlingue et interculturelle.

Nous avons, au cours de notre recherche de D.E.A., rencontré les travaux de DECOURT (1992 et 1993) et DECOURT & LOUALI-RAYNAL (1990 et 1995) consacrés aux contes maghrébins en immigration et au contage dans l'interculturel. Des contes avaient été recueillis au sein des familles et l'expérience du contage prolongée dans des centres sociaux notamment dans le cadre d'une formation « Contes et récits de la vie quotidienne » – « petit laboratoire de littérature orale en situation interculturelle » selon les auteures (1995) – puis dans les bibliothèques, dans des écoles et à l'université et donné lieu à des publications (DECOURT, 1992 et DECOURT & LOUALI-

RAYNAL, 1995). La réflexion engagée sur une « pédagogie interculturelle » (DECOURT, 1993) du conte et sur un néo-contage dans l'immigration a mis en évidence notamment les points suivants : un attachement et une permanence de la tradition orale dans l'immigration, une rupture avec les formes de transmission traditionnelles, la vertu du conte à (re)créer du lien et à faire dialoguer les cultures et l'institution des femmes conteuses en tant que médiatrices culturelles. Les publications qui ont vu le jour ont expérimenté une méthodologie de « transposition créatrice du récit oral » dans une fidélité au style oral, mais aussi une volonté de sauvegarder le plaisir de la variation jusque dans la lecture, par la mise en place d'une « écriture à plusieurs voix » (DECOURT & LOUALI-RAYNAL, 1995). Les auteures ont mis en évidence, en outre, des procédés de contage spécifiques à l'interculturel qui nous intéressent tout particulièrement : recherches de mots et procédés explicatifs traités sous l'angle des « gloses lexicales » (glose de reformulation, de traduction, de « mise en garde », d'initiation, de connivence) et des « gloses culturelles » (relatives à la symbolique du conte et visant un accordage des représentations), « créativité de l'interlangue », procédés narratifs oraux et notamment les signaux organisateurs du récit oral (DECOURT & LOUALI-RAYNAL, 1990 et 1995).

Le corpus que nous avons recueilli au Maroc et qui a été enrichi par la suite par de nouvelles versions présente ce type de procédés à la fois caractéristiques d'une narration orale et d'un contage interculturel. Si les auteures ont mis en évidence ces phénomènes par l'analyse des performances orales et leur récurrence dans les différentes versions recueillies mais aussi des styles oraux propres aux différentes conteuses – et qui ont guidé l'écriture de ces contes – ces procédés n'ont pas été analysés de manière approfondie, ni dans leur dynamique d'émergence. Ces travaux, en mettant l'accent sur une spécificité du contage interculturel et sur des phénomènes discursifs observables mais non systématisés ont ouvert la voie à notre propre recherche.

Ancrages disciplinaires

Pour appréhender le processus de transmission, dans sa dynamique d'élaboration discursive, son oralité, dans sa dimension interculturelle et interlingue et en tant qu'actualisant un texte de tradition orale, nous nous inscrivons dans une approche « ethnolinguistique discursive » des textes littéraires oraux.

L'ethnolinguistique étudie de manière générale les faits de langage sous l'éclairage du culturel. L'ethnolinguistique « à la française », impulsée par les travaux de Calame-Griaule, s'intéresse traditionnellement aux textes de littérature orale dans leur actualisation dans un contexte de transmission donné : identité de l'interprète, auditoire, relation instaurée, cadre de la performance, ressources langagières, inscription dans des genres, règles sociales de la performance, contexte socioculturel, langue, etc. Les différentes composantes du conte sont interrogées – composantes syntaxique, lexico-sémantique, rhétorique, pragmatique et socioculturelle – ainsi que la fonction sociale des textes notamment dans le rôle qu'elle joue dans la transmission des « modèles

culturels » (CALAME-GRIAULE, 1977). L'ethnolinguistique s'intéresse en outre à la dimension variationnelle des textes, autrement dit à la latitude de réalisation performantielle limitée toutefois par une structure commune aux différentes réalisations textuelles et par l'« exigence » de fidélité à une mémoire collective. Cette approche nous permet ainsi d'envisager les textes de littérature orale dans leurs dimensions esthétique, linguistique, sociale et culturelle, dans leur réalisation performantielle et en tant que reprise variationnelle d'un texte de tradition orale.

Si cette approche est essentielle à notre objet d'analyse et notre propre démarche, nous nous inscrivons conjointement dans le champ de l'analyse de discours, qui se caractérise comme l'ethnolinguistique par son interdisciplinarité et recouvre en partie le champ de cette dernière dès lors que l'on aborde les discours dans leur contexte large. Nous mettons ainsi l'accent sur le fait que nous nous intéressons à la mise en discours des textes littéraires oraux dans le cadre d'une interaction donnée. L'approche en termes d'analyse du discours implique un certain nombre de présupposés théoriques, tels que le fait de considérer le langage comme activité, la contextualité radicale du sens et la dimension interactionnelle de la communication verbale. Associées à ces options théoriques, on relève ce que MAINGUENEAU (2005 : 69) appelle les « ressources » communes à ceux qui travaillent sur le discours : genres de discours, cohérence/cohésion textuelle, typologie des discours, polyphonie, actes de discours, théorie de l'énonciation, méta-énonciation, intertextualité, etc. Les ressources développées dans le cadre de l'analyse du discours et de l'analyse textuelle nous fournissent des « outils » d'analyse pour rendre compte de la dynamique de production contextuelle et interactionnelle des textes, par une instance énonciative donnée, dans leur rapport à d'autres pratiques discursives, aux systèmes de genres et dans leur matérialité textuelle.

Nous nous inscrivons également de manière plus ponctuelle dans les champs de l'ethno/anthropologie et de la psychosociologie pour aborder les concepts de culture et d'identité culturelle et plus spécifiquement la question de « l'identité berbère », pour rendre compte d'une démarche d'enquête et de recueil de données qui emprunte à la pratique ethnographique et pour envisager le processus de transmission comme discours d'identité situé. Ces concepts nous sont en outre essentiels en ce que les situations de transmission sont définies comme interculturelles. Notre objet de recherche est, en ce sens, inscrit dans le champ de l'interculturel, en tant qu'il est mise en relation de deux individus représentants de communautés culturelles différenciées et que le conte élaboré dans un ensemble culturel donné est amené à faire sens pour des individus qui n'en sont pas membres. Les situations de transmission que nous analysons relèvent parallèlement – langue et culture étant intimement liées, quoique dans une relation non univoque – du champ de la communication exolingue – que nous appellerons interlingue avec VASSEUR (2005) – et nous convoquerons pour cette raison les théorisations sociolinguistiques, relatives notamment aux difficultés spécifiques à ce type de communication, aux stratégies qui sont mises en place par les partenaires et à la dimension collaborative qui les caractérise. Une place particulière enfin est

donnée à la théorie de la traduction, qui est conceptualisée essentiellement dans le champ des études littéraires et de la traductologie et qui pose de manière aiguë la question du « transfert » du linguistique et du culturel dans l'activité traductive. La question centrale du rapport entre langue et culture, abordée à la fois dans la communication interculturelle et interlingue, dans la traduction qui peut être considérée comme une modalité de cette dernière, mais aussi dans la mise en discours de représentations culturelles et identitaires dans le conte – que nous aborderons par le biais du concept d'ethnotexte – apparaît ainsi sous-jacente à l'ensemble de cette recherche.

Méthodologie d'analyse

Nous envisageons le processus de transmission comme une activité de médiation interculturelle et l'analysons dans son émergence et son ajustement à l'autre. Notre méthodologie d'analyse consiste à pointer à la surface des textes les « traces » de cette dynamique d'élaboration discursive. Les marques textuelles et micro-textuelles que nous relevons – hésitations, interruptions, marques de connexion, zones d'émergence de la subjectivité du narrateur, commentaires explicatifs, signaux de reprise, modalisations, adresses à l'interlocuteur, etc. – sont interprétées non seulement comme caractéristiques d'une narration orale mais également comme des signaux d'une difficulté, d'un manque, d'une spécificité, d'une distanciation ou encore d'un ajustement au destinataire.

Notre corpus ayant été réuni dans l'optique de la comparaison, nous avons différentes versions du même conte – traductions ou contages – données par différents énonciateurs et dans diverses situations. La mise en regard des différentes versions orales nous permet, outre d'interroger la conformité des narrations à une structure commune, d'observer la récurrence ou non des phénomènes énonciatifs et de rendre compte de différentes manières de transmettre le conte selon les modalités de transmission, l'énonciateur, les circonstances de la situation de transmission, la relation entretenue avec le destinataire/enquêteur. Le corpus des versions orales a été complété par un certain nombre de versions écrites bilingues et unilingues, issues dans leur majorité de l'ensemble tachelhite. La comparaison des versions écrites les unes avec les autres et avec les versions orales met à jour la manière différentielle dont une difficulté de traduction, par exemple, relevée dans plusieurs des versions orales est traitée à l'écrit.

Des phénomènes énonciatifs répétés et constants d'une version à l'autre pourront être éventuellement interprétés comme symptomatiques des conditions singulières de la transmission : dans le cas des versions orales et écrites, de la dimension interculturelle et interlingue des narrations et dans le cas des versions orales, de la non expertise des énonciateurs, d'une reprise plus ou moins fidèle d'un texte source, de la dimension « reconstituée » des transmissions ou encore du contexte institutionnel de l'enquête. Un certain nombre des variations relevées d'une version à l'autre seront interrogées à la lumière des paramètres individuels (statut, trajectoire personnelle, rapport aux cultures, degré de maîtrise de la langue cible, etc.), de la relation entretenue avec l'enquêteur, des circonstances de la transmission, des modalités effectives (traduction, contage,

oralité, écriture), ainsi que, dans le cas des versions écrites, du circuit de diffusion des textes ou encore de la visée de publication. Un certain nombre de « données » identitaires seront pour cette raison, identifiées préalablement à l'analyse des textes, en même temps que le mode de relation au destinataire, et les différentes situations de transmission seront décrites et analysées à la fois dans ce qui les rapproche et les différencie.

Signalons, par ailleurs, que pour préserver l'anonymat des personnes que nous citons dans notre enquête et tout particulièrement nos informateurs à propos desquels nous donnons des informations personnelles, les prénoms et initiales indiqués sont fictifs. Nous avons longuement hésité à anonymiser nos informateurs, dans la mesure où nous le verrons, les contes donnés et les traductions effectuées relèvent d'actes « créateurs » personnels, nous aurions voulu en ce sens opérer une reconnaissance des différentes personnes, en tant qu'« auteurs » de performances originales.

L'organisation de la thèse

Notre thèse s'organise en deux volumes principaux et en neuf chapitres.

Le premier volume (chapitres I, II, III, IV, V et VI) s'ouvre sur un chapitre qui recense les différentes approches de l'objet « conte » et nous y exposons notre approche « ethnolinguistique discursive des textes littéraires oraux ». Si cette approche définit l'ensemble de la démarche et cadre en ce sens la totalité de la thèse, le premier chapitre constitue une sorte de table d'orientation pour les chapitres du premier volume de la thèse qui s'intéressent d'abord à la dimension ethnolinguistique discursive des textes avant de se centrer sur leur dimension littéraire et orale et de les appréhender comme un ensemble de textes réunis par l'analyste au sein d'un corpus. L'organisation du volume rend compte, en outre, d'un tissage entre l'exposé d'éléments théoriques et des données de terrain contextualisées et « organisées » dans un corpus : deux chapitres théoriques d'abord (chapitres II et III), auxquels succèdent un chapitre consacré au recueil des contes en contexte (chapitre IV), un chapitre entre théorie et analyse (chapitre V) puis un chapitre consacré au corpus des contes (chapitre VI).

Les deuxième, troisième et quatrième chapitres constituent un **premier ensemble** de la thèse, en ce qu'ils s'intéressent de manière plus ciblée à la dimension « **ethnolinguistique discursive des textes** ». Le parcours proposé est celui de l'exposé d'un certain nombre d'éléments théoriques relatifs à la textualité, à l'énonciation, à la méta-énonciation, puis à la contextualisation discursive et culturelle pour se terminer par l'exposé du contexte de la mise en discours des contes, c'est-à-dire le contexte du recueil.

Dans le deuxième chapitre, nous évoquons deux socles théoriques qui nous permettent de rendre compte d'un double mouvement qui traverse les textes : une affirmation de la cohérence-cohésion du texte-conte – il s'agit pour les narrateurs de raconter/traduire un récit – et un mouvement de « rupture » de l'enchaînement narratif – le processus de transmission apparaît comme soumis à un certain nombre d'interruptions et de perturbations. Une théorie du texte narratif permet de relever

les éléments textuels qui opèrent un balisage de l'interprétation et le font apparaître comme un ensemble structuré, lié et cohérent. La mise en évidence d'un double niveau énonciatif et méta-énonciatif, met l'accent non seulement sur différents modes énonciatifs et sur l'inscription variable de l'énonciateur dans son texte mais aussi sur un mouvement d'« auto-commentaire » du processus de sa transmission.

Dans le troisième chapitre, nous nous intéressons à la contextualisation des textes dans une perspective plus discursive, d'abord, puis dans ses déterminations plus spécifiquement culturelles, ensuite. Nous rendons compte des paramètres constitutifs du contexte, de sa nature représentationnelle, construite et dynamique et montrons que le sens s'élabore dans le cadre d'une interaction donnée dans un processus d'ajustement des partenaires l'un à l'autre. Nous nous intéressons ensuite à la dimension culturelle et identitaire, par une réflexion sur la constitution de la pratique ethno/anthropologique dans son oscillation entre mise en évidence des diversités culturelles et universalité et montrons que la culture ne peut se saisir que par le biais des discours d'identité qui l'actualisent, la manipulent et la représentent. Nous revenons, pour clore le chapitre, vers les textes en montrant comment texte et contexte culturel se soulignent et abordons par le concept d'« ethnotexte » (BOUVIER, 1992), la mise en discours située des productions culturelles en tant qu'acte d'identité. Nous évoquons un certain nombre de procédés de recontextualisation et de cautérisation du sens dès lors que change le contexte de transmission.

Le quatrième chapitre vise justement à « recontextualiser » les textes par la description du contexte socio-culturel, institutionnel qui a présidé à la mise en discours des productions que nous avons recueillies et à faire connaissance avec les individus/informateurs qui ont interprété ou traduit les contes. Nous exposons le déroulement de notre enquête dans ses différentes phases et dans ses aléas et rendons compte des réélaborations théoriques qui l'ont accompagnée. Nous montrons dans quelle mesure le recueil de données relève d'une démarche ethnographique à visée ethnolinguistique. Nous analysons de manière plus précise le « terrain marocain » dans ses déterminations culturelles, sociales, historiques et linguistiques, comme constituant le lieu d'ancrage du recueil de productions discursives situées et dans sa dimension interculturelle, en tant que lieu à fréquentation touristique ancienne et continue. Nous présentons nos différents informateurs dans leur individualité propre et dans leur positionnement dans un entre-deux culturel, que ce soit sur le terrain marocain ou en France, ce qui permet notamment d'éclairer un mode d'être à sa culture et à celle de l'autre. Nous décrivons, en outre, précisément la nature de la relation d'enquête, notamment dans sa dimension institutionnelle.

Les cinquième et sixième chapitres prennent pour objet les « **textes littéraires oraux berbères** » dans leur dimension orale, leur inscription dans un espace littéraire berbère, puis en tant qu'ensembles de textes réunis au sein d'un corpus, et pour cette raison peuvent être considérés comme constituant **un deuxième ensemble** de la thèse.

Dans le cinquième chapitre, nous tentons d'abord d'objectiver la dimension orale et performantielle des productions que nous avons recueillies. Nous opérons ensuite une seconde « recontextualisation » des textes, en nous intéressant au système traditionnel de la littérature orale berbère (structuration du champ, modes d'exécution, de circulation et de réception des textes) et à sa mutation dans le contexte contemporain. Nous situons les productions que nous avons recueillies par rapport à cet ensemble, en termes de continuité et de rupture.

Dans le sixième chapitre, nous présentons le corpus des différentes versions réunies, d'abord en tant qu'ensemble de « contes berbères » qui peuvent être par ailleurs inscrits dans un intertexte plus large. Nous mettons en évidence deux sous-ensembles du corpus : versions orales et versions écrites. Nous dégageons à partir des versions orales des « observables » de l'analyse – phénomènes énonciatifs de rupture et de perturbation et opérations discursives de médiation –, les versions écrites, nous permettant de rendre compte de manière contrastive de la transmission dans différentes modalités (orales/écrites, informelles/publiées, œuvres d'écrivain/publications universitaires/transmissions réalisées par des individus non experts, etc.). Nous interrogeons ensuite un certain nombre des paramètres définitoires de notre corpus, notamment en termes d'altération – transcription et reformulation intertextuelle – de variation et d'espace de variabilité du conte – variabilité individuelle dans les différentes traductions d'une version donnée, variabilité constitutive de la littérature orale et variabilité dans les modes de transmission.

Le second volume (chapitres VII, VIII et IX) constitue un troisième ensemble de la thèse, centré sur l'analyse des **situations de transmission** des différentes versions et sur **le processus de transmission/médiation** des textes en situation **interculturelle et interlingue** et dans le cadre d'**interactions** données.

Avant d'analyser les textes proprement dits, nous mobilisons, dans le septième chapitre, encore un certain nombre de ressources théoriques pour rendre compte de la dimension interculturelle et interlingue commune aux différentes situations de transmission que nous considérons comme inscrites dans un « espace de médiation interculturel et interlingue » du conte. Nous nous intéressons à la dimension interactionnelle des situations de transmission, à la rencontre interculturelle et montrons que les interactions interculturelles se caractérisent par un certain nombre d'obstacles, une collaboration généralement accrue des partenaires et une dynamique de co-construction discursive qui s'accompagne d'un travail d'élaboration de la relation. Nous pointons, à partir des travaux menés sur la communication interlingue, un certain nombre de signaux de difficultés et de stratégies orientées vers une intercompréhension. Nous nous intéressons ensuite à la traduction, en tant que modalité de la transmission et en tant que médiation entre deux ensembles culturels et linguistiques. Dans un quatrième temps, nous décrivons précisément les différents cadres interactionnels des transmissions orales, les modalités de la transmission – contage/traduction, mode de consignation, traduction de l'ordre de la condensation ou du

développement, etc. – et la relation instaurée entre les partenaires, comme autant de paramètres qui déterminent la nature de la transmission. Nous évoquons enfin les modalités de recueil des versions écrites, le mode d'établissement des textes et leur visée de publication.

Les deux derniers chapitres sont consacrés à l'analyse des textes proprement dite. Dans le huitième chapitre, nous pointons un certain nombre d'éléments textuels qui renvoient à l'activité narrative et la font apparaître comme une sorte de ligne indépendante du récit. Nous relevons cinq ensembles de phénomènes que nous abordons pour leur majorité sous l'angle des décrochages énonciatifs mais également pour certains comme mentions de guidage. Nous les envisageons à la fois dans leur permanence – ce qui nous permet de mettre l'accent sur des phénomènes que nous supposons liés à la narration orale interlingue en situation interculturelle –, dans leur spécificité selon la modalité de transmission (contage/traduction, mode de consignation), l'énonciateur (conditions psychologiques, maîtrise de la langue d'arrivée, notamment) et dans leur diversité formelle.

Dans le neuvième et dernier chapitre, nous nous intéressons à un certain nombre de stratégies et d'opérations discursives en tant que procédures de (re)médiation. Nous relevons deux ensembles principaux de stratégies mises en œuvres par un certain nombre d'opérations discursives que nous articulons aux décrochages relevés dans le chapitre précédent, notamment en tant que remédiations face à la difficulté ou la perturbation et nous interrogeons leurs fonctions discursives. Nous nous attachons ensuite à rendre compte de différents procédés de traduction, couplés pour certains aux opérations discursives déjà mentionnées, et nous analysons leur mise en œuvre dans les différentes versions orales et écrites afin de mettre en évidence différentes manières de traiter la complexité à traduire. Au terme de ce parcours, nous rendons compte de différents principes de traduction et de transmission, de visées de transmission plus ou moins ethnologiques qui sont autant de façon de raconter et de représenter de manière plus au moins visible l'énonciateur en train de dire/traduire le conte et la communauté à l'origine des textes. Nous nous intéressons pour terminer à la nature interactionnelle des transmissions, en montrant leur dynamique de co-construction et la dimension de négociation à l'œuvre.

Le **volume d'annexes** propose un certain nombre de cartes qui permettent de situer le lieu d'origine des contes et des informateurs (annexe I), des tableaux récapitulatifs qui donnent une vue d'ensemble du corpus d'analyse, reprennent un certain nombre d'informations relatives aux informateurs et présentent de manière synthétique les différents cadres interactionnels (annexe II) Après ce cadrage, figurent les textes-contes (annexe III), c'est-à-dire les transcriptions des versions que nous avons recueillies. Ceux-ci sont présentés comme actualisant de manière variationnelle un même conte. Nous reproduisons ensuite ce que nous appelons des documents d'enquête (annexe IV) : exemples de « fiche informateur » et fiches descriptives des différentes situations de transmission. Si les premières rendent compte d'une méthodologie de recueil des données, les secondes complètent les informations données dans le corps de la thèse. Les fiches descriptives

sont essentielles à la compréhension du déroulement des transmissions effectives, en ce qu'elles les recontextualisent dans des circonstances spatio-temporelles précises et permettent de les appréhender en tant que mises en discours situées dans le cadre d'une interaction donnée. Elles rendent compte en outre de la configuration du lieu, des places et des postures des interlocuteurs, des déplacements éventuels, du déroulement des interactions et d'un certain nombre d'éléments relatifs à la gestuelle, aux intonations et au rythme de la narration. Elles constituent, en ce sens, une voie d'entrée dans les textes, non plus en tant que différentes versions du même conte mais comme ayant été données dans une situation de transmission précise. En ce sens, elles sont à mettre en correspondance avec l'analyse des différents cadres d'interaction dans le septième chapitre, tandis que les textes et leur mode d'organisation de l'annexe III, répondent à la présentation du corpus effectuée dans le sixième chapitre. Pour terminer, nous nous intéressons à l'ensemble culturel et linguistique berbère (annexe V) que nous situons géographiquement et que nous décrivons socio-linguistiquement. Nous tentons ensuite de cerner une « identité amazighe » par le biais d'un certain nombre de ses « fondements » et rendons compte de la redéfinition d'une amazighité dans un contexte de revendication identitaire. L'annexe V éclaire de manière complémentaire les cinquième et sixième chapitres mais constitue aussi un arrière plan indispensable à l'ensemble de la thèse.

Chapitre I

Des diverses approches du conte à une ethnolinguistique discursive des textes littéraires oraux

Ce chapitre nous permettra d'approcher le conte, non à partir des traits qui sont censés le définir mais par les différents cadres d'analyse qui le prennent pour objet et mettent en lumière les différentes composantes qu'il convoque. A partir de ce panorama des divers points de vue sur le conte, nous rendrons compte de notre propre appréhension de l'objet conte, par l'angle de ce que nous appelons une « ethnolinguistique discursive des textes littéraires oraux ».

1. Panorama des diverses approches de l'objet conte

Notre objet d'analyse, le conte, performé en situation orale, convoque différentes composantes : syntaxique, lexico-sémantique, rhétorique, pragmatique et socio-culturelle. Le conte peut par conséquent être abordé sous différents angles d'approche. Pour tenter de faire le tri, nous allons

nous appuyer sur la classification proposée dans le numéro 45 de la revue *Littérature* par DEMERS, GAUVIN & CAMBRON (1982 : 79-113). La référence est ancienne mais permet de dresser un panorama synthétique des différents cadres d'analyse du conte.

Nous allons exposer la classification retenue par ces auteures, en développant chacune de ces approches et en nous demandant ce que chacune d'elle peut apporter à notre propre travail de recherche. Un tableau récapitulatif présente les différents angles d'analyse possible du conte, regroupés en neuf catégories : celle de l'anthropologie structurale/sémiotique, celle de l'ethnologie/sociocritique, les approches folklorique, générique, morphologique, narratologique/rhétorique, pragmatique et psychanalytique et une dernière qui regroupe toutes les autres approches possibles, que les auteures nomment « historico-littéraire, philosophique, stylistique, etc. » (*ibidem* : 112-113). Pour chacun de ces cadres d'analyse, les auteures dégagent les postulats méthodologiques, les initiateurs, les caractéristiques théoriques et formelles, la visée fondamentale, l'aire d'analyse, le plus petit élément d'analyse et une « question » posée au conte, que nous allons exposer à leur suite. Il nous semble pertinent de faire un premier regroupement entre l'approche de l'anthropologie structurale/sémiotique, l'approche morphologique et celle de la narratologie/rhétorique dans la mesure où la visée principale est de dégager le fonctionnement du récit en recourant aux méthodes ou aux « outils » linguistiques.

1.1. Dégager la structure du récit par le biais de la linguistique

1.1.1. L'approche morphologique

L'approche morphologique initiée par Propp, puis développée par Brémond part du postulat que le modèle est possible¹. L'analyse descriptive et schématique s'appuie sur la linguistique. La visée consiste à cerner les règles de fonctionnement du récit. L'aire d'analyse est la syntaxe du texte par le biais de la grammaire narrative. Le plus petit élément de découpage est la fonction. La question posée au conte est la suivante : « Quelle est la nécessité de ton déroulement ? ».

PROPP (1928/1970) est considéré comme le précurseur de l'analyse structurale du récit. Il a étudié un corpus de contes merveilleux russes, dans lesquels il voit le jeu de « variables » (noms et attributs des personnages) et de « constantes » (les fonctions qu'ils accomplissent). Au terme de son analyse, il dégage trente et une fonctions, la fonction devant « être comprise comme un acte des personnages, défini du point de vue de sa signification pour le déroulement de l'action du conte considéré comme un tout » (*ibidem* : 31). Ces fonctions, selon Propp, s'enchaînent dans un ordre identique et constituent le schéma canonique du conte merveilleux russe.

¹ - Il faut noter que les auteures intègrent, dans ce premier ensemble, les recherches de Todorov que nous classerons pour notre part dans l'approche narratologique/rhétorique.

BREMOND (1973) reprend la notion de « fonction », dont la mise en séquence engendre le récit. La séquence élémentaire est formée de trois fonctions qui correspondent aux phases obligées de tout processus : virtualité, passage à l'acte et achèvement. Les séquences élémentaires se combinent en séquences complexes, du type de l'enclave ou du bout à bout, par exemple. Le « processus » est défini comme « l'action d'un personnage, définie du point de vue de sa signification dans le déroulement de l'intrigue » (*ibidem* : 131). L'auteur liste un nombre important de processus, les principaux étant, d'une part, l'« amélioration » et, d'autre part, « la dégradation ». Il faut signaler que BREMOND reconnaît les limites de l'approche en termes de structure : en effet l'établissement du « lexique des formes de l'intrigue » ne permet pas de rendre compte des « contenus thématiques que manifestent les fonctions », autant d'éléments qui selon l'auteur « recèlent [...] le sens original de chaque récit » (*ibidem* : 323).

1.1.2. Anthropologie structurale/sémiotique

La seconde approche regroupe l'anthropologie structurale initiée par Lévi-Strauss et la sémiotique développée par Greimas puis Courtés. Le postulat méthodologique est le suivant : il y a homologie structurelle entre le texte-conte et le texte-système culturel. L'analyse fonctionne par opposition binaire. La visée principale consiste à dégager les grands modèles culturels. L'aire d'analyse est la sémantique du texte et le plus petit élément de découpage est appelé mythème ou sème (unité sémantique de base, par exemple, le sème « mâle » opposé au sème « femelle »). La question posée au conte est la suivante : « Que signifies-tu ? ». Avec les approches anthropologique et sémiotique, l'attention des chercheurs se porte sur le contenu, l'analyse se veut figurative.

LEVI-STRAUSS met en parallèle les sémantismes des mythes dont il pose et démontre qu'ils sont dans un rapport de transformation et qu'ils n'ont de sens qu'en fonction du système des mythèmes auquel ils appartiennent : « Les mythes s'opposent à d'autres mythes, ils les contredisent ou les transforment, et il serait impossible de comprendre ceux-là sans se référer à ceux-ci » (1975 : 34). Le mythe est assimilé à un langage et ses composantes symboliques aux phonèmes. Les mythèmes, c'est-à-dire les motifs qui font systèmes entre eux, sont les unités constitutives du mythe, des « paquets de relation » d'après LEVI-STRAUSS (cité par DURAND, 1960/1995). L'analyse structurale a pour but d'isoler les mythèmes et de repérer leur transformation d'une culture à l'autre dans une perspective anthropologique. Pour Lévi-Strauss, chaque mythologie reflète une des réalisations de la combinatoire virtuelle infinie d'un petit nombre de structures mentales. La mise à jour de la structure des mythes permettrait de relever les lois essentielles telles que l'opposition, l'inversion, l'homologie, etc.

Le modèle actanciel établi par GREIMAS (1966) met en évidence les « fonctions-relations » des protagonistes – les « actants » – qui se déroulent à travers des programmes narratifs, ces derniers, allant d'une situation initiale à une situation finale. Les relations entretenues entre les divers actants

correspondent à différentes modalités de l'activité humaine – Vouloir, Savoir et Pouvoir –, le schéma narratif général correspondant à la « quête ». Différents éléments narratifs sont dégagés : « performantiels » (les épreuves), « contractuels » (établissement et accomplissement/violation d'un contrat, récompense/punition) et « disjonctionnels » (séparations, départs) ou « conjonctionnels » (retours, réunions) (GREIMAS, *ibidem*). GREIMAS, comme l'a fait avant lui Lévi-Strauss, réintègre la dimension paradigmatique du récit, évacuée par Propp : « la simple "succession" d'énoncés narratifs n'étant pas un critère suffisant pour rendre compte de l'organisation du récit, ce n'est que la reconnaissance des projections paradigmatiques qui permet de parler de l'existence des structures narratives » (GREIMAS, cité par COURTES, 1993 : 8).

COURTES montre l'importance du code figuratif, et du double rapport que les figures entretiennent entre elles, tant au niveau de l'axe syntagmatique (ordre de la combinaison), qu'au niveau paradigmatique (ordre de la sélection). Les divers éléments qui pourront commuter à un point précis de la chaîne syntagmatique, n'entretiendront pas forcément le même rapport avec les éléments qui les précèdent et les suivent sur l'axe syntagmatique. Ainsi, par exemple, l'identité de l'agent dégradateur, que ce soit un homme, une femme, ou encore une belle-mère ou une co-épouse va entraîner une série de significations différentes, relatives aux rapports des sexes au sein de la société (dans le cas de la variation homme/femme) ou encore aux rapports fille/belle-mère ou épouse/co-épouses (en ce qui concerne la variation belle-mère/co-épouse). D'autre part, la punition infligée ne sera pas la même, il peut même ne pas en être question dans la suite du récit. L'auteur cherche à découvrir une « sémantique du conte merveilleux » (1986 : 10), saisie à un niveau figuratif profond, dont les motifs constituent, en surface, autant de manifestations possibles.

1.1.3. L'approche narratologique/rhétorique

Cette approche, initiée par Genette, Barthes et Todorov, entre autres, s'appuie sur le postulat que la signification du texte lui est immanente. L'analyse se veut descriptive et critique et s'appuie sur la linguistique. La visée est de décrire le discours du texte-objet esthétique. L'aire d'analyse est la syntagmatique du texte dégagée par le biais d'une grammaire discursive. Le plus petit élément de découpage est la figure. La question posée au conte est celle-ci : « Comment fonctionnes-tu et pourquoi me plais-tu ? »

BARTHES (1966) dégage trois niveaux dans l'analyse : les fonctions, les actions et la narration. Il opère une distinction entre les « fonctions » qui concernent le « faire » des acteurs et les « indices » qui concernent l'« être-avoir ». Parmi les fonctions, il distingue les propositions narratives « noyaux » ou « cardinales » (propositions purement narratives responsables de la progression de l'intrigue) des propositions narratives « secondaires » ou « catalyses » (qui viennent combler l'espace entre deux noyaux). Parmi les « indices », il oppose les « indices » proprement dits qui donnent des informations sur les caractères ou sentiments des personnages et les « informants » qui

inscrivent l'intrigue dans un lieu, un temps, en rendent l'atmosphère et indiquent l'identité des personnages (âge, sexe, état civil, etc.). Nous utiliserons la terminologie de l'auteur dans les chapitres VIII et IX, pour rendre compte, d'une part, de la présence des descriptions et des commentaires, relatifs aux protagonistes et aux cadres spatio-temporels des contes et, d'autre part, de l'importance relative des différentes propositions narratives.

TODOROV (1966/1981), pour sa part, établit une distinction entre le récit comme histoire (suite des événements du récit) et comme discours (acte de narration du récit). Il s'intéresse à la technique du récit et dégage trois procédés principaux dans le discours narratif : le « temps du récit » où s'exprime le rapport entre temps de l'histoire et temps du récit, les « aspects du récit », c'est-à-dire la manière dont l'histoire est perçue par le narrateur, et les « modes du récit », qui dépendent du type de discours utilisé par le narrateur pour nous faire connaître l'histoire.

GENETTE met l'accent sur la complexité et la diversité des formes narratives, difficilement réductibles à un schéma unique. Il distingue entre « histoire », « récit » et « narration ». L'« histoire » correspond au « signifié ou contenu narratif », le « récit » « proprement dit le signifiant, énoncé, discours ou texte narratif lui-même » et la « narration » est définie comme « l'acte narratif producteur et, par extension, l'ensemble de la situation réelle ou fictive dans laquelle il prend place » (1972 : 72). Il met en évidence trois catégories de « problèmes narratifs relevant, pour les deux premières, le temps et le mode, des relations histoire/récit, pour la troisième, la voix, à la fois des rapports narration/récit et narration/histoire. » (DUCROT & SCHAEFFER, 1995 : 234-235). Nous convoquerons la théorisation de Genette, notamment dans le chapitre VIII, lorsque nous traiterons des formes de guidage de la narration, en tant que décrochages énonciatifs, et plus particulièrement de la mise en perspective temporelle. Il faut noter en outre que la narratologie contemporaine tend à replacer le discours narratif dans des stratégies de communication.

1.1.4. L'approche générique

L'approche générique, initiée en particulier par Bédier, s'appuie sur le postulat que chaque état d'un conte est un texte. L'analyse stylistique et littéraire, s'appuie sur la philologie. La visée fondamentale est de définir un type de conte écrit. L'aire d'analyse est le texte comme représentant d'un genre. Le plus petit élément de découpage est le motif, en tant qu'unité syntaxique. La question posée au texte est la suivante : « En quoi es-tu conforme ? » au genre du conte écrit.

1.2. Dégager les thématiques du conte en liaison avec leur contexte de production

Un second regroupement concerne les approches folklorique et ethnologique, la première pouvant être considérée comme à l'origine de la seconde.

1.2.1. L'approche folklorique

L'approche folklorique initiée par les frères Grimm et Aarne, notamment, s'appuie sur le postulat qu'il existe un archétype qu'on peut dégager des variantes effectives des textes, la visée étant de découvrir cet archétype (l'*Urform*) et ses modes de transmission. L'analyse, qui porte sur les variantes du texte est avant tout thématique et comparatiste. Le plus petit élément de découpage est le motif, en tant qu'unité thématique. Les variantes sont rattachées à des processus historiques, des différences ethniques, à la part créatrice des exécutants et aux différentes traditions communautaires (d'après ORTURAY, 1972). La question posée au conte est la suivante : « D'où viens-tu et où vas-tu ? ».

La recherche de l'archétype s'inscrit dans le cadre du courant de pensée du diffusionnisme qui se développe à la fin du XIX^e siècle et considère qu'il y aurait un lieu d'origine à partir duquel les éléments techniques et culturels se seraient diffusés. On cherche alors à rendre compte des différentes étapes de diffusion des éléments considérés (MEROLLA, 2006 : 36). Le diffusionnisme n'exclut pas l'idée de la supériorité d'une culture par rapport à l'autre et par là-même un jugement de primitivité de certaines populations.

Avec l'approche folklorique, les contes populaires sont collectés, décrits et classés. A la fin du XIX^e siècle, l'école finnoise, à laquelle appartenait Aarne, s'est attachée à réunir le plus grand nombre possible de variantes et de versions pour reconstituer un conte type archétypal. Pour AARNE, le conte-type est une « organisation particulière de motifs qui se retrouve dans un certain nombre de contes appelés variantes dont les modifications sont peu importantes et n'altèrent ni l'agencement général ni l'ordre des motifs » (GÖRÖG-KARADY, 1990 : 23-24). On cherchait alors à « établir une sorte de cartographie de la diffusion de variantes d'un conte, ce qui aurait permis d'identifier son foyer de création et de reconstituer peu à peu le récit originel », dans une optique que l'on peut qualifier de « généalogique » (ANGELOPOULOS & *alii*, 2005 : 12).

Cette approche, outre le fait que les contes collectés relèvent souvent du résumé et qu'ils sont rarement accompagnés d'information sur le conteur, a l'inconvénient d'induire une vision normative et hiérarchisante, les versions recueillies étant considérées comme des avatars plus ou moins dégradés du conte type originel.

Cependant, l'entreprise initiée par AARNE (1910), révisée et complétée par Thompson à partir de 1928 et dont l'édition de référence est celle de 1961 (AARNE & THOMPSON, 1961/1981),

propose une classification des contes par thèmes, à l'échelle internationale, qui constitue une base aux entreprises de recensement actuelles. Une nouvelle version de la classification Aarne-Thompson (AaTh), modifiée, affinée et considérablement enrichie, a paru en 2004 sous le nom de Aarne-Thompson-Uther (ATU). En France, ce travail de collecte et de classification aboutira à la constitution de grands catalogues de contes effectuée par Delarue puis Tenèze (DELARUE & TENÈZE, 1997/2002). La constitution de catalogues et la classification se poursuit aujourd'hui pour des aires culturelles délimitées (nationales ou régionales) à partir de la classification internationale, souvent remise en cause dans la mesure où le matériel issu des collectes de terrain ne s'ajuste pas toujours au schéma-type proposé par l'ATU. Nous rendrons compte dans notre sixième chapitre de ces classifications dans la mesure où elles ont été reprises pour le domaine berbère – à défaut d'une catégorisation adéquate, encore à constituer – et qu'elles permettront d'« identifier » les contes de notre corpus à un certain nombre de récits répertoriés. Nous rendrons compte plus précisément des limites de ce type de classification.

1.2.2. L'approche ethnologique/sociocritique

L'approche ethnologique/sociocritique initiée par Boas, puis reprise par Benedict s'appuie sur le postulat que le texte est miroir de société. L'approche ethnologique se concentre sur les sociétés dites « primitives », alors que l'approche sociocritique s'intéresse aux sociétés industrialisées. L'analyse se veut descriptive et explicative. La visée fondamentale est de comprendre une société donnée à travers le texte. L'aire d'analyse est alors le contexte par le texte, le plus petit élément d'analyse est l'indice référentiel, la question posée au conte peut se formuler comme suit : « Que livres-tu du milieu qui te dit ? »

Le conte est considéré comme explicatif de la société qui le produit. Sous l'impulsion de Boas, précurseur du courant du culturalisme, l'ethnologue cherche à déceler, sur le terrain, ce qui fait l'unité de la culture. Chaque culture, au sens d'un ensemble de comportements, de références textuelles et de valeurs communes, est le produit d'une histoire contingente. La culture s'exprime à travers les usages et savoirs conventionnels spécifiques à un groupe, et parmi ces savoirs, les récits issus de la littérature orale. Il faut noter que Boas est l'un des premiers à avoir souligné l'importance d'avoir accès à la langue de la culture que l'ethnologue étudie. Nous reviendrons sur cet aspect *infra*, lorsque nous aborderons le point de vue de l'ethnolinguistique. Nous préciserons également le rapport existant entre le texte et le contexte culturel dans la section 4.1. de notre troisième chapitre.

1.3. Réintégrer le conte dans sa situation de production : l'approche pragmatique

L'approche pragmatique initiée par Dundes, Ben-Amos et Hendricks part du postulat que les actes linguistiques doivent être réinsérés dans le contexte de performance. L'analyse se veut globalisante et s'appuie notamment sur la philosophie du langage (Austin, Searle). La visée fondamentale est d'énoncer les lois de constitution du « texte ». L'analyse s'intéresse au texte et au contexte comme texte. Le plus petit élément de découpage est l'acte de parole. La question posée au conte est la suivante : « Quelle sorte de "Texte" es-tu ? ». La prise en compte de la situation de narration des contes (émetteur, récepteur, situation de narration) définit l'approche pragmatique qui aurait pour but selon CHABROL (1973) de « décrire la situation de production et de réception du sens ».

DUNDES (1964), dans son article intitulé « Texture, Text and Context », tente une définition formelle du conte qui devrait tenir compte des trois niveaux suivants articulés à l'objet : la « texture », surface linguistique du texte, le « texte », contenu tel qu'il peut être réduit ou traduit et le « contexte », c'est-à-dire tout ce qui entoure l'objet et lui donne son sens. L'auteur distingue entre « motifème », qui serait un motif générique (par exemple, la tromperie), et « allomotif », c'est-à-dire toutes les formes de sa manifestation, selon la situation d'énonciation liée à un contexte culturel donné (échange de bonnets, couvertures). Cette approche met l'accent sur le lien entre la signification du texte et ses conditions d'énonciation et envisage l'actualisation des récits dans leur dimension performantielle. Cette approche est déterminante, au même titre que la précédente, dans les fondements de l'approche ethnolinguistique que nous développerons *infra*.

1.4. L'approche psychanalytique

L'approche psychanalytique, initiée par Fromm, Rank et Roheim s'appuie sur le postulat méthodologique que le texte est transparent. L'analyse herméneutique s'appuie sur les travaux de Freud. La visée fondamentale est d'expliquer les conflits humains. L'aire d'analyse est le génotexte fantasmatique. Le plus petit élément de découpage est le symbole. La question posée au conte est celle-ci : « Que révèles-tu de l'inconscient ? ». Selon l'approche psychanalytique, associée de façon incontournable aujourd'hui, au nom de BETTELHEIM (1976), le conte exprime sous une forme détournée les conflits psychiques de la petite enfance. Il a une fonction initiatique et existentielle dans la mesure où il aide l'enfant à assumer les épreuves psychiques et permet à sa personnalité de se construire.

Les frontières entre ces différentes approches ne sont évidemment pas hermétiques, nombre de travaux sur le conte se réclament en réalité de diverses approches. Cette classification, en tant qu'état des lieux des études menées avant 1980, nous a permis de déceler les principaux modes d'approche du conte.

2. Pour une ethnolinguistique discursive des textes littéraires oraux

Nous allons faire une place particulière à un autre angle d'approche, non cité précédemment, qui est celui de l'ethnolinguistique. Cette approche s'articule à l'analyse du discours en raison de la dynamique texte/contexte et du rôle accordé à l'aspect discursif.

2.1. De l'ethnolinguistique...

2.1.1. Les fondations de l'ethnolinguistique

L'ethnolinguistique se caractérise par son interdisciplinarité et par le flou qui règne parfois pour délimiter son domaine, flou que l'on retrouve dans les différentes nominations y référant : sociologie du langage, sociolinguistique, ethnolinguistique, anthropologie linguistique, linguistique anthropologique, etc. (d'après DUCROT & TODOROV, 1972 : 84). Nous allons tâcher d'y voir plus clair dans la nébuleuse ethnolinguistique et tenter d'en montrer la cohérence – parce qu'il nous semble qu'elle existe bel et bien – en exposant son développement, ses assises théoriques, ainsi que ceux de la sociolinguistique, discipline connexe à l'ethnolinguistique, à laquelle elle est parfois assimilée.

Couplant approches linguistique et ethnologique, la question centrale à laquelle tente de répondre l'ethnolinguistique est évidemment celle du lien entre la langue et la culture.

Humboldt² a émis un certain nombre d'idées de base, qui ont alimenté la réflexion ethnolinguistique. Pour ce dernier, il existe un esprit de la langue, à travers lequel on peut retrouver la façon de penser d'un peuple. Chaque langue renfermerait une vision du monde irréductible, une créativité et un style propre. Elle permettrait l'expression d'une conception du monde, par le biais d'un codage particulier : le filtre de la construction grammaticale. La langue organise le monde environnant, selon des catégories qui lui sont particulières. Il en est ainsi de la catégorie du genre, des pronoms (dont la distribution diffère d'une langue à l'autre), du temps, de l'espace, etc. Humboldt, tout en mettant en évidence la particularité des langues, s'intéresse aussi à la dimension universelle du langage : chaque langue dans des structures différentes exprimerait un entendement universel, elle aurait la possibilité de tout exprimer.

Boas, que nous avons évoqué *supra* en tant qu'initiateur de l'approche ethnologique des textes de littérature orale, s'inspire des idées de Humboldt et pose les bases du relativisme linguistique. Il met en évidence le particularisme de chaque culture et de chaque langue – ce qui est à la base du courant culturaliste en anthropologie/ethnologie sur lequel nous reviendrons dans la section 3.1.1. du

² - Linguiste et philosophe allemand (XVII^e- XVIII^e siècles)

chapitre III – tout en affirmant comme Humboldt, que toutes les langues se valent, dans le sens où toute langue peut tout dire avec ses ressources propres. Boas s'intéresse au système de classification des langues et met en évidence le fait que les langues ne divisent pas le monde de façon homogène, il en est ainsi des classifications animales, végétales dont la terminologie diffère d'une langue à l'autre. Il s'intéresse également aux catégories (tel que le genre) qui varient d'une langue à l'autre et pose la question de leur influence sur la façon de penser le monde. Il a l'intuition que la façon dont on utilise la langue a une influence sur celle dont elle est comprise.

Il est le premier, nous l'avons mentionné, à avoir montré la nécessité, pour l'ethnologue, d'avoir accès à la langue de la culture dans laquelle il travaille : les traditions qu'il a recueillies l'ont été dans la langue autochtone. On relève chez Boas, un intérêt pour les traditions orales et en particulier pour les contes, les mythes dont il note les différentes variantes. Par le biais de la collecte des traditions orales, il a tâché de circonscrire le lien entre langue et culture. Il met en évidence en outre, le fait qu'une coutume n'a de signification que si elle est reliée au contexte particulier dans lequel elle s'inscrit. Cette idée sera reprise comme un des postulats de l'ethnolinguistique.

Sapir, étudiant de Boas, est considéré comme le premier ethnolinguistique à part entière, notamment par ses travaux sur la structure des langues en Amérique du Sud. Sa description de la grammaire d'une langue, s'appuie sur les catégories en usage dans la langue en question. En 1921, il publie *Langage, introduction à l'étude de la parole*, ouvrage dans lequel il différencie les approches linguistique et ethnolinguistique. Selon lui, le chercheur doit non seulement considérer la langue comme un objet privilégié de l'anthropologie, dans la mesure où c'est un fait culturel à part entière, mais il doit aussi étudier la culture comme une langue. En opposition avec les conceptions substantialistes de la culture, il définit cette dernière comme un ensemble de significations mises en œuvre dans les interactions individuelles. Pour lui, la culture est fondamentalement un système de communication. Whorf³ réaffirme le principe de la relativité linguistique et insiste sur l'importance des catégories grammaticales pour expliquer les différences d'organisation de la pensée entre des utilisateurs de langues différentes. L'hypothèse « Sapir-Whorf », selon laquelle « la langue crée des habitudes de paroles qui organisent et génèrent des schèmes de pensée particuliers » (JOURDAN & LEFEBVRE, 1999), que Sapir a nuancée en niant qu'il y ait une corrélation directe entre un modèle culturel et une structure linguistique, a orienté toute une série de recherches sur l'influence qu'exerce la langue sur le système de représentations d'un peuple. Langue et culture sont dans un rapport étroit d'interdépendance : la langue a, entre autres fonctions, celle de transmettre la culture mais elle est elle-même marquée par la culture.

LEVI-STRAUSS, dont l'anthropologie structurale s'est inspirée de la méthode de l'analyse structurale en linguistique a souligné lui aussi la complexité des rapports entre langage et culture. Pour lui, le langage est à la fois « un *produit* de la culture » (elle est le reflet de la culture), « une

³ - Whorf fait partie du cercle de linguistes proche de Sapir, sans être lui-même ni linguiste, ni anthropologue.

partie de la culture » (il constitue un de ces éléments) et peut être envisagé comme « *condition* de la culture », dans la mesure où d'une part, c'est par le biais du langage, que l'individu acquiert la culture du groupe et, d'autre part, puisqu'il existe une similarité structurelle entre culture et langage, fondée sur des relations logiques (oppositions et corrélations), le second étant considéré par l'auteur comme « une fondation, destinée à recevoir les structures plus complexes parfois, mais de même type que les siennes, qui correspondent à la culture envisagée sous différents aspects » (1958 : 78-79).

Le domaine de l'ethnolinguistique a été « impulsé » aux Etats-Unis par Hymes & Gumperz, domaine que HYMES nomme « anthropologie linguistique » (1964). Hymes et Gumperz se sont attachés à démontrer la dimension actionnelle du langage et le caractère social et culturel de toute activité langagière. Leur projet d' « ethnographie de la parole » est abandonné assez rapidement au profit d'une « ethnographie de la communication » qui permet, d'une part, de rejeter la prééminence du verbal et d'intégrer la dimension multicanale de la communication et, d'autre part, de rendre compte de l'engagement des individus dans les relations sociales ainsi que de leurs inscriptions dans un système de savoirs et de normes culturels. Inspirée, entre autres, des travaux de Jakobson et du cercle linguistique de Prague, nourrie d'ethnologie et de sociologie, cette approche avait pour visée de décrire et de comparer les différents usages du discours, les comportements communicatifs dans diverses sociétés et pour objectif théorique, de constituer la communication en système culturel (au même titre que la parenté par exemple).

En réaction à l'approche de Chomsky, pour qui la fonction langagière est donnée comme autonome, dissociée de sa matrice socio-culturelle, HYMES, en particulier, montre que la compétence langagière ne peut se réduire à ses seules composantes grammaticales et lexicales et qu'elle est fondamentalement une « compétence de communication », c'est-à-dire une « connaissance conjuguée de normes de grammaire et de normes d'emploi » (1984/1991 : 47) qui a pour fonction de régir l'adéquation des énoncés produits au contexte. Le langage y apparaît indissociable de son mode d'utilisation en situation. HYMES s'intéresse à la façon dont sont mobilisés les différents registres au sein de la « communauté linguistique », conçue comme « organisation de la diversité [qui] comprend différents styles » (*ibidem* : 52-53). Avec ces chercheurs, l'intérêt se porte sur la performance, c'est-à-dire la réalisation effective des messages dans un contexte donné. Nous reviendrons sur la notion de performance, centrale pour notre travail, dans la section V.1.2. et nous verrons dans la suite de ce chapitre, que nous nous inscrivons en partie dans la continuité de ces travaux.

L'approche de la parole en termes d'adéquation contextuelle, telle qu'elle est prônée dans le cadre de l'ethnographie de la communication se rapproche des courants pragmatique et de l'analyse conversationnelle, notamment de certaines des conceptions de l'analyse conversationnelle sur l'organisation séquentielle des tours de parole et de la théorie développée par Searle sur les actes de langage, dont ces travaux ont tiré bénéfice (selon MASQUELIER, 2000 : 31). Pour autant, ce

dernier signale que pour Hymes et les chercheurs qui s'inscrivent dans sa filiation (Duranti, Rosaldo, etc.), ces théorisations n'ont qu'une validité incomplète pour rendre compte du contexte. La limite du modèle de Searle viendrait, notamment du fait que l'acte de langage ne saurait se réduire à sa seule force illocutoire, mais qu'il « relève d'un processus complexe de structuration dont participent, entre autres, les façons de parler, les modes d'interaction, et les définitions ou "cadres" que les participants assignent à la situation qui les engage » (*ibidem* : 30).

Nous allons nous arrêter un instant sur l'approche sociolinguistique qui se rapproche de l'ethnolinguistique et lui est parfois assimilée. REY-HULMAN & KABAKOVA (1994 : 11) rappellent qu'à ses débuts l'ethnolinguistique semblait être vouée à l'étude des sociétés dites « primitives » au contraire de la sociolinguistique mais elles préfèrent néanmoins retenir la distinction faite par Calame-Griaule entre une sociolinguistique « analysant la relation langue et société » et une ethnolinguistique « explorant celle de la société et de la parole ». Etymologiquement, la sociolinguistique s'intéresse au rapport entre société et langue, l'ethnolinguistique ayant pour objet celui de la culture et de la langue.

La sociolinguistique est influencée par la géographie linguistique qui a pour objet d'étude l'aire d'emploi des langues, ainsi que les dialectes (variétés de langue, régionale par exemple) utilisés. L'intérêt se porte également sur la dynamique interne des langues, les contacts avec d'autres langues et les évolutions qui s'en suivent (changements phonétiques, emprunts lexicaux, etc.). La sociolinguistique se développe, comme le courant de l'ethnographie de la communication, en réaction à la grammaire générative. Le courant le plus influent en sociolinguistique est celui de la linguistique variationniste : on relève les différences d'usage de la langue d'un groupe à l'autre (variation sociale) mais aussi à l'intérieur d'un groupe donné, dans différents contextes (variation stylistique). Les travaux de LABOV qui affirme qu'il faut étudier le langage « tel qu'on l'emploie au sein de la communauté linguistique » (1976), sont à ce titre exemplaires. Il s'est intéressé notamment à la variation phonétique (par exemple la prononciation du [r] ou non, en fin de mots) et à la variété de langue utilisée, qu'il a mises en corrélation avec des caractéristiques sociales (âge, sexe, classe sociale). Il a, en outre, exploré les incidences que peut avoir le contexte social sur la signification d'un énoncé, sur les intentions qu'il manifeste et a esquissé une théorie du changement linguistique fondé sur des causalités sociales.

On voit qu'il existe une parenté entre ethnolinguistique et sociolinguistique, l'une et l'autre s'étant sans aucun doute influencées, mais nous retiendrons la distinction que propose DURANTI (1997), entre une sociolinguistique qui s'intéresse plutôt à la représentation de la compétence et la variation linguistique et reste liée à la linguistique formelle et une anthropologie linguistique qui insiste sur l'importance de la culture, sur le rôle des locuteurs comme « acteurs sociaux » et sur la langue comme ensemble de ressources symboliques dans la construction d'idéologies et de pratiques identitaires.

En France, le terme « ethnolinguistique » apparaît dans les années 1950-1960, mais est reconnu officiellement, en 1969, dans un article que lui consacre le *Dictionnaire de linguistique* coordonné par Martinet. Le domaine est marqué par CALAME-GRIAULE qui lui donne son impulsion avec son ouvrage pionnier intitulé *Ethnologie et langage. La parole chez les Dogons*, publié en 1965 et consacré notamment à la conception que les Dogons se font de la parole comme action. Il faut noter que dans cet ouvrage l'auteure n'emploie pas encore le terme d'« ethnolinguistique » mais parle de « sociologie du langage ». Elle y distingue deux types principaux d'études qu'on qualifiera d'ethnolinguistiques : d'une part « taxinomique », consacré aux ethnosciences (analyses de la connaissance qu'une société a de son environnement à partir des catégories de pensée et de langue indigènes : ethnobotanique, ethnozoologie, anthroponymie, terminologie des noms de couleurs, de la parenté, du corps, etc.) et aux ethnothéories de la langue, et d'autre part de type « ethnocommunicatif » qui se voue à l'étude du texte oral appréhendé du point de vue de sa production, de sa perception, des codes narratifs qui le gouvernent, de ses thèmes et motifs, etc.

En 1970, un numéro spécial de la revue *Langages*, consacré à l'ethnolinguistique dresse un panorama des études qui se rattachent à ce champ disciplinaire. Le champ décrit comprend une réflexion sur le langage et les langues (ethnothéories de la langue), les rapports entre langue et vision du monde (taxinomies : découpage du lexique), et les rapports entre langue et communication (les types de langage selon la situation, la langue, le locuteur, les usages et types de discours, les processus d'acculturation, etc.), l'étude des littératures orales s'inscrivant dans ce dernier ensemble. On retrouve dans ces orientations théoriques et notamment dans la réflexion « ethnocommunicative » sur les rapports entre langue et communication, celle qui est développée dans le cadre de l'ethnographie de la communication aux Etats-Unis – les dates de parution des ouvrages fondateurs des uns et des autres étant très proches – avec un même intérêt pour l'exercice de la parole en situation.

Un second ouvrage de CALAME-GRIAULE, *Langage et culture africaine, essais d'ethnolinguistique* (1977) regroupe des contributions sur la vision du monde (études d'ethnoscience et taxinomie, onomastique, c'est-à-dire l'étude des noms propres) et sur la littérature orale (rapport de la littérature orale et de la société, études sur la stylistique de l'oralité, étude sur la gestuelle des conteurs). Comme l'indique Calame-Griaule, l'étude de la littérature orale occupe alors une place importante dans le champ de recherche et MOÑINO & REY-HULMAN soulignent qu'il s'agit d'« une spécificité française par rapport aux autres écoles (1994 : 17). En effet, si le champ de l'ethnographie de la communication, qui donnera lieu au développement d'une anthropologie linguistique et celui de l'ethnolinguistique en France partagent un intérêt commun pour la parole en situation, les genres de discours, les représentations attachées

aux usages de la parole, la communication plurimodale, l'art verbal et l'oralité⁴, on relève deux orientations et traditions de recherche différentes :

Alors que l'un se souciait délibérément de l'étude de l'interlocution et adoptait un point de vue microsociologique centré sur les multiples usages langagiers, intégrant au passage les modèles conversationnels et interactionnistes de la sociologie, l'autre privilégiait l'étude des littératures orales et l'étude ethnopoétique des textes (MASQUELIER, 2005).

Pour résumer ce développement sur l'ethnolinguistique, nous nous appuyerons sur les propos de FRIBOURG (1981 : 19-33) qui distingue deux attitudes en ethnolinguistique : la première serait la saisie de la culture à travers le langage, la seconde serait l'étude du message linguistique dans son contexte culturel. Dans la première, la langue serait un moyen d'approche pour saisir l'organisation socio-culturelle d'une société. La langue est alors organisatrice de l'univers de chaque société, elle est révélatrice des modes de vie et des valeurs culturelles d'une société, on retrouve là la théorie de Boas et de ses successeurs. La langue est révélatrice de la structure sociale et des changements survenus au sein de la société. La structure linguistique est également considérée être en corrélation avec la structure de la société. La seconde attitude, qui est celle dans laquelle nous nous reconnaissons, s'appuie sur la nécessité d'étudier les faits linguistiques sous l'éclairage de la culture. Le sens d'un énoncé résulte du sens des unités lexicales, de leurs relations syntaxiques et de la situation, c'est-à-dire des circonstances de l'acte d'énonciation. Cette attitude induit différents niveaux dans la prise en compte du contexte. Le niveau du locuteur correspond à l'étude du processus d'énonciation et à la façon dont le locuteur s'inscrit dans le discours. Au niveau du code, on s'intéresse à la corrélation entre vocabulaire et histoire de la société. Du point de vue sémantique, enfin, on s'intéresse au contexte culturel dans lequel le sens d'un message est incompréhensible ou mal compris hors de la connaissance culturelle. Ainsi, « ferait partie du domaine de l'ethnolinguistique toute communication linguistique qui, en elle-même, implique (si on se place du côté du locuteur), traduit (si on se place du côté du récepteur) immédiatement cette double réalité – réalité à la fois linguistique et culturelle » (FRIBOURG, 1981 : 29).

La visée de l'ethnolinguistique sera de rendre compte non seulement de la fonction communicative de la langue, de ce que les gens font avec leur langue, comment ils le font, avec quelle variété, quel sentiment ils en ont et quelles représentations ils s'en font (fonction identitaire) mais également de sa fonction « artistique » (littérature orale, mythe, poésie, etc.) et de sa dimension symbolique.

⁴ - Voir les travaux de BAUMAN (1977/1984) notamment dans le champ de l'ethnographie de la communication.

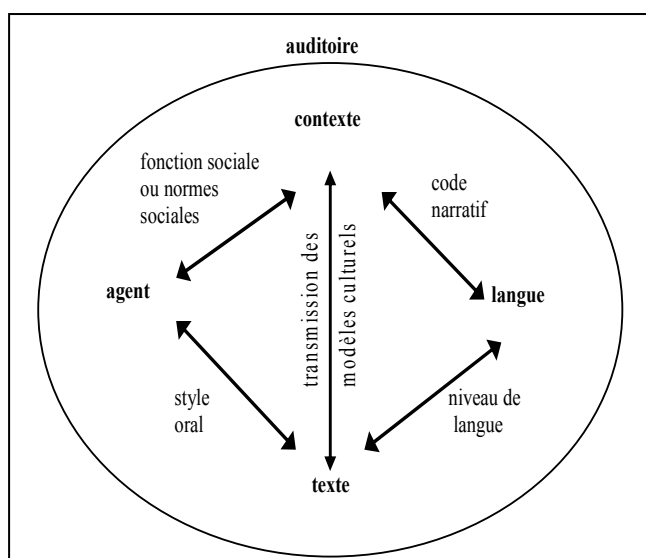
2.1.2. Approche ethnolinguistique de la littérature orale

Nous allons nous intéresser aux travaux de Calame-Griaule, en tant que « fondateurs » d'une approche ethnolinguistique de la littérature orale. L'auteure rappelle son intérêt pour la littérature orale, qu'elle considère comme étant « un grand champ langagier où se manifestent et se transmettent la culture, le système des valeurs, toute la vision du monde, et aussi une vision de la langue puisque avec elle on aborde le niveau esthétique, celui de la langue recherchée, de la belle "parole" » (citée par MOÑINO & REY-HULMAN, 1994 : 18).

L'auteur définit d'abord dans son ouvrage pionnier, *Ethnologie et langage. La parole chez les Dogons* (1965/1987), les trois étapes essentielles de l'étude du texte de littérature orale (du point de vue de la production, de la perception, des codes narratifs et motifs, etc.) : analyse des moyens linguistiques, stylistiques, expressifs, analyse de la morphologie du texte ensuite et, troisièmement, celle de son « sémantisme profond », l'herméneutisme. Dans le numéro de la revue *Langages*, cité précédemment, la nécessité de faire converger les approches linguistique et ethnologique est affirmée plus précisément, à partir du double constat suivant : la majorité des textes recueillis par les ethnologues ne sont pas donnés dans leur langue d'origine et accompagnés d'une traduction fidèle alors que les textes publiés par les linguistes ne s'accompagnent généralement pas de commentaires permettant de les replacer dans la culture qui les a produits (1970 : 22). Pour l'auteure,

Il est absolument nécessaire [...] de pouvoir se référer au contexte linguistique et culturel qui a moulé dans une forme nouvelle et unique un contenu appartenant à un patrimoine plus vaste, voire universel. Le contexte linguistique seul permet de préciser la valeur exacte des termes employés et les intentions stylistiques du narrateur. La référence au contexte culturel d'autre part, fera comprendre le choix des éléments, leur importance symbolique, les règles structurales qui déterminent la combinaison, l'intérêt sociologique du récit, etc. (1970 : 22)

Dans *Langages et cultures africaines*, elle dégage quatre pôles élémentaires auxquels doit être articulé le message transmis : contexte, agent, langue et auditoire. C'est, selon l'auteure, la mise en relation du texte avec l'ensemble de ces pôles qui fait la spécificité et la richesse de l'approche ethnolinguistique. Nous reproduisons ci-dessous le schéma qu'elle propose pour rendre compte de l'ancrage situationnel du texte de littérature orale. Nous intégrons le concept de « normes sociales » qui est présent dans CALAME-GRIAULE, 1990.

Figure 1 : Schéma de l’ancrage situationnel du texte de littérature orale⁵

Nous allons, suite à l’auteure (1977 et 1990), nous intéresser aux divers pôles – texte, contexte, agents et langue – par rapport auxquels s’organise le texte de littérature orale puis aux relations qui existent entre ces divers pôles :

• **Le texte :**

Le texte désigne « les œuvres de littérature orale enregistrées et transcrites [ainsi que] leur délivrance orale au moment de la performance ». En ce sens, « tout texte constitue une unité irremplaçable ; différentes variantes, même très proches, d’un même texte, constituent autant d’unités » (CALAME-GRIAULE, 1990).

• **Le contexte :**

Il comprend des données telles que « l’environnement naturel, la culture matérielle, l’organisation sociale et religieuse, mais aussi la vision du monde » (*ibidem*). La vision du monde peut être définie comme « l’ensemble des représentations à travers lesquelles un groupe humain donné perçoit la réalité qui l’entoure et l’interprète en fonction de ses préoccupations culturelles » (CALAME-GRIAULE, 1977 : 18). L’ensemble contextuel a une influence directe sur le contenu du texte : allusions à la faune et la flore, à l’environnement géographique, aux « genres de vie » des personnages, références aux structures sociales et aux institutions et projection d’un système de valeurs. Pour l’auteure, le texte a, inversement, une influence sur le contexte dans la mesure où, « en véhiculant les modèles culturels d’une génération à une autre, ou plus simplement d’un auditeur à un autre, il contribue à leur reproduction et joue ainsi le rôle de conservatoire des valeurs traditionnelles » (1990). Nous rendrons compte plus précisément du lien entre les textes et le contexte culturel, dans la section III.4.1. et nous nous intéresserons à la façon dont se projette l’identité culturelle dans le conte, dans la section III.4.2.1.

⁵ - Source : CALAME-GRIAULE, 1977 : 23.

• **L'agent :**

Il s'agit de la personne qui transmet le texte. Ce peut être une grand-mère qui raconte dans le cercle restreint de la famille ou des voisins, un groupe d'enfants qui échangent des devinettes ou des comptines, un griot qui déclame des généalogies ou des épopées devant un important public, un prêtre qui prononce une prière à un moment cérémoniel bien défini, etc. « Son rôle est donc public ou privé, sacré ou profane. Mais, de toute façon, il est par définition un membre du groupe social et un locuteur de la langue que l'on y parle » (CALAME-GRIAULE, 1990).

• **La langue :**

La langue dans laquelle est énoncé le texte lui donne « le moule dans lequel il prend sa forme et son expressivité » (*ibidem*).

• **La fonction sociale :**

La fonction sociale va dépendre du contexte culturel et correspond aux normes sociales qui régissent les circonstances dans lesquelles peut être actualisée la littérature orale. Elle se manifeste dans un système de « règles et interdits auxquels est soumise la performance des textes » (CALAME-GRIAULE, 1977 : 24), selon le genre, l'utilisation pédagogique des textes.

Ces règles vont concerner le temps (les contes, parce que mensonges ne pourront être dits que la nuit, par exemple), le lieu (les femmes mariées ne peuvent conter que dans la maison, ou tout au moins à l'intérieur du village), les personnes (l'échange de littérature orale est interdit entre parents et enfants de sexe opposé, lorsque les enfants atteignent l'âge nubile). Elles se rapportent également à l'appropriation des répertoires (par sexe, classe d'âge) et réservent certains genres à des occasions et des personnes bien définies (ce sera généralement le cas pour un texte sacré). Elles régissent aussi l'utilisation pédagogique ou initiatique de la littérature orale.

La non observation de ces normes est menacée de sanctions précises : par exemple: « Si tu contes de jour, tu feras mourir ta mère. ». Leur étude est indispensable pour comprendre le fonctionnement social de la littérature orale, elles révèlent en outre un ensemble d'oppositions fondamentales en vigueur dans le groupe culturel : jour (clarté)/nuit (obscurité), mariage/non mariage (groupes entre lesquels les mariages et les échanges de littérature orale sont licites ou non), dedans/dehors, sec/humide, etc. (CALAME-GRIAULE, 1970 et 1990). Signalons que la place de la « fonction sociale », que CALAME-GRIAULE rebaptisera en 1990 « normes sociales », dans le schéma s'explique par le fait que ces dernières ressortissent au contexte social et sont observées en premier lieu par les agents. On peut les considérer comme extrinsèques, par opposition au(x) code(s) narratif(s).

• **Le code narratif :**

Alors que les normes sociales fixent les circonstances dans lesquelles peut être actualisée la littérature orale, « le code narratif » fixe les modalités de la performance : « En fait partie tout d'abord le système des genres littéraires oraux tels qu'ils sont définis par chaque culture, avec leurs structures propres, leur mode d'expression linguistique et leur mode d'énonciation » (CALAME-

GRIAULE : 1990). Le code narratif sera défini par le rapport entre langue et culture. C'est l'ensemble des genres et modes de performance qui leur sont propres, définis d'une certaine façon par la culture, soumis aux exigences d'une expression linguistique. Cette catégorie regroupera les formules de début et de fin des contes, la manière dont les parties chantées alternent avec des parties parlées dans certains genres narratifs, le mode d'énonciation (par exemple, les devinettes sont un genre dialogué, généralement rapide, avec obligation d'un échange conventionnel lorsque le dialogue est interrompu par ignorance d'une réponse), le débit (par exemple la récitation extrêmement rapide sur un ton suraigu des poèmes pastoraux peuls) et tout autre élément intrinsèque marquant la spécificité d'un genre (d'après CALAME-GRIAULE, 1970 et 1990). Il faut noter que les genres ne sont pas investis de la même façon selon la situation particulière de communication.

• **Le niveau de langue :**

Le niveau de langue concerne l'exploitation des ressources d'une langue donnée pour obtenir certains effets littéraires et artistiques. Il s'agit ici de l'étude de tous les procédés que permet la langue, avec ses ressources expressives propres, pour donner au texte sa forme proprement littéraire, qui la sépare du niveau de la communication courante. En ce qui concerne l'analyse des contes, on s'intéressera par exemple au lexique (termes descriptifs, évaluatifs, verbes d'action, etc.), aux procédés de narration, à la répétition, aux figures de style, etc. Notons avec CALAME-GRIAULE (1990) que ces divers procédés stylistiques, qui varient avec chaque langue, sont encore observables au niveau de la transcription écrite des textes.

• **Le style oral :**

La relation entre l'agent et le texte va se manifester par le style oral, c'est-à-dire la mise en oeuvre des ressources du corps et de la voix de l'interprète (gestes, intonations, expressions faciales, débit, pause, effets de suspense, etc.) qui va conférer au texte une expressivité particulière. Le style personnel du conteur se transmet au texte en fonction des circonstances (auditoire, temps et lieu particuliers). Notons, encore avec CALAME-GRIAULE (1990), que « contrairement aux procédés littéraires, ces effets ne peuvent être rendus à l'écrit que par des notations spéciales. Seule l'image sonore (cinéma, vidéo) peut les restituer intégralement ». Il est évident en outre que les procédés littéraires et le style oral sont mis en oeuvre dans le cadre des « codes » qui définissent les genres (*ibidem*).

Les différentes approches que nous avons distinguées, dans la première section de ce chapitre s'intéressent plus particulièrement à un ou plusieurs de ces pôles communicationnels ou focalisent leur attention sur la relation qui existe entre eux. L'approche morphologique a pour objet le pôle « texte » dont elle tente de dégager la structure. Les approches narratologique, rhétorique et stylistique privilégient les pôles « agent », « texte » et « langue » et s'intéressent au « style oral » et au « niveau de langue ». Ces diverses approches peuvent s'articuler à une approche pragmatique

dès lors qu'elles font référence au contexte d'énonciation (prise en compte des pôles « auditoire » et « contexte »). Les procédés stylistiques ou narratifs pourront être par exemple analysés en fonction de l'auditoire. L'approche ethnologique, quant à elle, privilégie les pôles « contexte » et « texte », en analysant la façon dont se projette le contexte culturel dans le texte. Mais elle peut s'intégrer également à une approche pragmatique, en s'intéressant à la relation entre « agent », « texte », « contexte » et « auditoire ». L'analyse portera alors par exemple sur les règles et interdits qui président à la performance ou encore à la façon dont le texte est perçu par l'auditoire ou « agit » sur lui. Ces diverses approches, dès qu'elles intègrent le pôle auditoire dans leur analyse, c'est-à-dire qu'elles prennent en compte le contexte d'énonciation, mobilisent une approche discursive. Calame-Griaule met en évidence le fait que pour saisir le ou les sens des textes, il est nécessaire de s'intéresser à ces différents pôles, qui participent ensemble de la signification des textes. Toutes ses approches ne pourront évidemment pas être mobilisées de façon simultanée. Ce qui importe, c'est que le chercheur ait conscience de l'intégration du texte à ces différentes composantes.

2.1.3. L'ethnolinguistique dans le champ scientifique actuellement

Pour REY-HULMAN & KABAKOVA, le champ de l'ethnolinguistique ne cesse de se rétrécir depuis la parution du numéro de la revue *Langage* consacré à l'ethnolinguistique en 1970 : les colloques d'Ivry (1979) et de Sèvres (1981) devant réunir des ethnologues, des sociologues et des linguistes sur le thème de l'ethnolinguistique, ont été marqués par l'absence des deux premières catégories (1994 : 10). JOURDAN & LEFEBVRE font le même constat en faisant remarquer la très faible participation des anthropologues (10 sur 300 participants) à une session sur le thème de l'anthropologie linguistique lors de la réunion de l'association Américaine d'Anthropologie qui se tint à Philadelphie en décembre 1998 : « il semblerait que l'isolement de l'ethnolinguistique [à la marge de l'anthropologie] soit bien réel » (1999). Remarquons également, avec REY-HULMAN & KABAKOVA, que *l'International Encyclopedia of Linguistics* (parue en 1992) ne mentionne pas l'ethnolinguistique et que « parmi les sciences évoquées à sa place (*ethnosemantics, ethnography of communication, ethnopoetics*), seule cette dernière (qui correspond à l'ethnolinguistique de l'oralité) suscite actuellement l'intérêt de la communauté scientifique » (1994 :13). De même, le terme n'apparaît plus dans le *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage* paru en 1995, alors qu'un article lui était consacré dans la première version du dictionnaire en 1972. Paradoxalement, l'ethnolinguistique a su s'imposer comme une science du langage à part entière, elle est enseignée à l'Université et au moins trois revues lui sont consacrées (*Cahiers de littérature orale, Amerindia, Revue d'ethnolinguistique*). De nombreuses études peuvent être rattachées à ce champ de recherche, il reste que celles-ci ne s'inscrivent pas toujours explicitement dans le domaine de l'ethnolinguistique.

Si nous nous intéressons au contexte français, on relève semble-t-il une prééminence de l' « anthropologie linguistique » ou de l' « anthropologie de la parole », bien que les dénominations soient variables. Nous donnerons deux exemples. Au LACITO – laboratoire de recherche pluridisciplinaire qui se consacre prioritairement à l'étude des langues et des civilisations à tradition orale, à partir de recherches ethnographiques de terrain – les recherches s'inscrivaient, entre 2002 et 2008, dans deux « départements », d'une part une « anthropologie de la parole » qui envisage les phénomènes langagiers par le croisement des

questionnements de l'anthropologie sociale à propos du langage et de ses usages, de ceux de la linguistique à propos des interactions verbales et de la cognition (située et incarnée), de ceux de l'ethnomusicologie concernant l'ancrage du musical dans la communication verbale, comme de ceux de la sémiotique sur les formes multimodales de la communication,

et, d'autre part, celui d'une interaction « langue, culture et environnement » qui « poursuit les démarches initiées en ethnolinguistique » et s'attache, entre autres visées, à « approfondir et à expliciter la signification des faits linguistiques à l'aide de la connaissance des contextes naturel et socioculturel dans lesquels le discours prend forme »⁶. Les recherches initiées à propos des textes oraux se poursuivent actuellement dans deux directions : « interlocution et espace public »⁷ et

étude des corpus de textes de tradition orale recueillis par chacun dans les sociétés qu'il étudie, [l'objectif étant de] dégager les liens qui existent entre ces textes et le fonctionnement de la communauté qui les a produits et qui en fait usage, une attention particulière [étant portée] aux convergences et divergences attestées entre la « réalité » socioculturelle et les interprétations que l'on peut faire de cette tradition orale⁸.

Dans la description de ce second ensemble, le terme « ethnolinguistique » a disparu.

A l'EHESS, les recherches sur les productions orales s'inscrivent dans un programme qui s'intitule « anthropologie linguistique » :

à l'interface de l'anthropologie et de la linguistique, nous voulions donner à l'orientation théorique qui est la nôtre – et dont les mots clés sont ethnographie de la parole, contextualisation et performance, tournant dialogique, idéologie linguistique – une visibilité qui lui faisait totalement défaut en France au moment de la création de ce Programme⁹.

⁶ - Site du LACITO, présentation des ex-départements de recherche [en ligne] : « anthropologie de la parole », <http://lacito.vjf.cnrs.fr/themes/AP/index.htm> (dirigé par Bertrand Masquelier) et « langue, culture et environnement » (pôle ethnolinguistique) <http://lacito.vjf.cnrs.fr/themes/LCE/index.htm> [consulté le 5/09/2010]. Nous laissons de côté le département « typologie et changement linguistique ».

⁷ - Source : <http://lacito.vjf.cnrs.fr/themes/interlocution.htm> [consulté le 5/09/2010], voir MASQUELIER, 2000

⁸ - Source : http://lacito.vjf.cnrs.fr/themes/dit_nondit.htm [consulté le 5/09/2010]

⁹ - Source : Présentation du « Programme de Recherches Inter-centres Anthropologie et Linguistique » (sous la direction de Michel de Fornel et Francis Zimmermann) fonctionnant entre 2001 et 2009, [en ligne] http://www.ehess.fr/fileadmin/template/images/documents_pdf/PRI-Anthropologie-3.pdf [consulté le 05/09/2010]

Fonctionnant jusqu'à 2009, il se prolonge notamment dans deux directions qui continuent à s'inscrire dans le champ d'une « anthropologie linguistique ». La première se matérialise par un pôle de recherche interdisciplinaire, intitulé « Scénographie de la voix », qui se définit comme relevant d'une « anthropologie linguistique », « pouvant être indifféremment nommée "Anthropologie de la Parole en acte", "Anthropologie de l'Enonciation" ou *Anthropology of Performance* »¹⁰. La seconde, d'orientation plus interactionnelle, s'inscrit dans une « ethnopragmatique » et vise à mieux articuler « les recherches en anthropologie linguistique et le courant de la linguistique interactionnelle », par l'étude des « principaux domaines de conversation » et parmi celles-ci « l'étude de diverses formes d'improvisations orales, en particulier les joutes poétiques dans plusieurs communautés »¹¹.

On voit, à la lumière de ces deux exemples, la vitalité du champ de recherche, avec une revalorisation très nette de « l'ethnographie de la communication » par l'intérêt porté aux pratiques linguistiques, à la performance, à la contextualisation et aux cadres interactionnels, les travaux de l'ethnographie de la communication se centrant sur « la description et l'analyse des activités communicationnelles verbales et non verbales, l'action et les stratégies discursives » (MASQUELIER, 2005).

Nous verrons que ces différents concepts sont centraux dans notre propre approche, pour autant, nous ferons le choix de nous inscrire dans une « ethnolinguistique discursive des textes littéraires oraux » et nous en évoquerons les raisons dans la suite de ce chapitre. Les recherches menées dans le cadre de l'analyse du discours, en s'inspirant en partie – seulement – des travaux précédemment cités nous paraissent être à même de fournir un ensemble de ressources et des options théoriques qui nous permettent d'aborder les textes littéraires oraux en contexte et de nous inscrire dans une ethnolinguistique discursive.

2.2. A l'analyse du discours

L'approche ethnolinguistique est compatible avec l'analyse du discours¹², le discours étant le lieu où se jouent les différentes figures des relations entre culture, langue et société. :

L'intérêt qui gouverne l'analyse du discours, ce serait d'appréhender le discours comme intrication d'un texte et d'un lieu social, c'est-à-dire que son objet n'est ni l'organisation textuelle ni la situation de communication, mais ce qui les noue à travers un dispositif d'énonciation spécifique. Ce dispositif relève à la fois du verbal et de l'institutionnel : penser

¹⁰ - Source : « Arts de la parole », présentation par F. Zimmermann, [en ligne]

<http://ehess.tessitures.org/scenographies/scenographies/arts-de-parole.html> [consulté le 05/09/2010]

¹¹ - Source : « Ethnopragmatique, La construction du sens dans le contexte de l'expérience vécue et dans ses variations culturelles », présentation par M. de Fornel et Emmanuel Désveaux, [en ligne] <http://ehess.anthropologielinguistique.fr/ethnopragmatique/ethnopragmatique.html> [consulté le 05/09/2010]

¹² - Sur l'historique et la dynamique actuelle de « L'analyse du discours » nous renvoyons à MAIGUENEAU (1991), MAZIERE (2005) ainsi qu'au numéro 9 de la revue *Marges linguistiques : Analyse du discours - Etat de l'art et perspectives* (2005).

les lieux indépendamment des paroles qu'ils autorisent, ou penser les paroles indépendamment des lieux où elles sont partie prenante, ce serait rester en deçà des exigences qui fondent l'analyse du discours (MAINGUENEAU, 2005 : 66).

Nous allons nous intéresser au champ de l'analyse de discours, en rendant compte de son interdisciplinarité constitutive, des différents pôles théoriques et d'un ensemble de ressources qui lui confèrent une certaine spécificité. Nous tenterons de montrer les points d'intersection de ce champ avec le domaine de l'ethnolinguistique, nous permettant d'articuler l'un à l'autre. Nous rendrons compte pour terminer d'un point de vue « textuel » sur le discours.

2.2.1. Un champ de recherche interdisciplinaire

Les recherches qui se réclament de l'analyse du discours occupent un statut particulier qui les inscrivent de façon privilégiée dans les sciences du langage, tout en en faisant une zone carrefour pour l'ensemble des sciences humaines ou sociales. Le champ de l'analyse du discours a été façonné principalement par le courant de l'ethnographie de la communication, par celui de l'analyse conversationnelle, par la linguistique textuelle, les courants pragmatiques, la théorie de l'énonciation et par « l'école française d'analyse de discours », d'inspiration psychanalytique et marxiste, qui s'est développée dans les années 1960.

L'analyse du discours est loin d'être un champ disciplinaire homogène. Elle se caractérise au contraire par une grande diversification des recherches, en raison d'un certain nombre de facteurs interdépendants, parmi lesquels on relève à la suite de MAINGUENEAU (2005 : 67-68) :

- L'hétérogénéité des traditions scientifiques et intellectuelles : les recherches se rapprochent au sein de réseaux. On relèvera ainsi une « tendance française », caractérisée par un intérêt pour des corpus fortement contraints sur le plan institutionnel, le recours aux théories de l'énonciation linguistique, la prise en compte de l'hétérogénéité énonciative, le souci de ne pas effacer la matérialité linguistique derrière les fonctions du discours, la primauté accordée à l'interdiscours, la nécessité d'une réflexion sur les positions de subjectivité impliquées par l'activité discursive.

- La diversité des disciplines d'appui : selon le ou les champs qui lui ont donné son impulsion, l'analyse du discours prend des visages très variés. Aux Etats-Unis, l'anthropologie et la sociologie ont joué un rôle essentiel dans sa constitution, notamment par le biais de l'ethnographie de la communication. En France, c'est la psychanalyse et l'histoire qui ont eu une forte influence sur son développement.

- La diversité des positionnements (« écoles », « courants », etc.) avec leurs fondateurs charismatiques, leur mots de ralliement, etc. Citons à titre d'exemples : l'approche variationniste de Labov, l'analyse conversationnelle, le courant althussérien de l'Ecole française de Pêcheux, etc.

- Les types de corpus privilégiés par les chercheurs (discours oral spontané, discours littéraire, discours médiatique, politique, etc.)

- L'aspect de l'activité discursive qui est pris en compte : les conditions d'émergence, de circulation, les stratégies de production ou d'interprétation, etc.

- La visée appliquée ou non de la recherche, même s'il est impossible de tracer une ligne de partage claire entre recherches appliquées et non appliquées, l'analyse du discours étant très sensible à la demande sociale

- La discipline de rattachement des analystes du discours : un historien ou un sociologue qui ont recours à l'analyse du discours auront tendance à y voir un instrument au service d'une interprétation, ce qui sera *a priori* moins le cas de la part d'un linguiste.

2.2.2. Pôles d'orientation et présupposés théoriques de l'analyse du discours

On peut néanmoins mentionner, à la suite de MAIGUENEAU, quelques grands pôles vers lesquels s'orientent les recherches en analyse du discours :

(1) les travaux qui inscrivent le discours dans le cadre de l'interaction sociale ; (2) les travaux qui privilégient l'étude des situations de communication langagière, et donc l'étude des genres de discours ; (3) les travaux qui articulent les fonctionnements discursifs sur les conditions de production de connaissances ou sur des positionnements idéologiques ; (4) les travaux qui mettent au premier plan l'organisation textuelle ou le repérage de marques d'énonciation (MAIGUENEAU, 2002 a : 44).

On retrouve également un certain nombre de présupposés théoriques, partagés par un grand nombre de spécialistes du discours, tels que le langage considéré comme activité, la contextualité radicale du sens, le caractère interactif de la communication verbale. Associées à ces options théoriques, on relève ce que MAIGUENEAU (2005 : 69) appelle des « ressources » communes à ceux qui travaillent sur le discours : genres de discours, cohérence/cohésion textuelle, typologie des discours, polyphonie, actes de langage, théorie de l'énonciation, intertextualité, etc.

Nous allons nous arrêter un instant sur les thèses de Bakhtine, dans la mesure où elles ont eu une forte influence sur l'analyse du discours. BAKHTINE a mis en évidence la nature sociale de l'énonciation : « l'énonciation en tant que telle est un pur produit de l'interaction sociale, qu'il s'agisse d'un acte de parole déterminé par la situation immédiate ou par le contexte plus large que constitue l'ensemble des conditions de vie d'une communauté linguistique donnée » (BAKHTINE & VOLOCHINOV, 1929/1977 : 134). Il a mis l'accent en outre sur la nature dialogique de l'interaction verbale, la notion de dialogisme référant « aux relations qu'un énoncé entretient avec les énoncés produits antérieurement ainsi qu'avec les énoncés à venir que pourraient produire ses destinataires » (MOIRAND, 2002 : 175). Tout discours est doublement dialogique. Ce double dialogisme inscrit deux types de relations : celles que tout énoncé entretient avec les énoncés de compréhension-réponse des destinataires réels ou virtuels, que l'on anticipe – relations

interlocutives – et celle que tout énoncé entretient avec les énoncés antérieurement produits sur le même objet – relations interdiscursives (d'après MOIRAND, *ibidem*).

Dans la théorie de Bakhtine, tout discours se présente comme reprise/modification, de façon consciente ou non de discours antérieurs. Se trouve ainsi mis en jeu un positionnement de soi par rapport à l'autre qui se manifeste par différentes distanciations dans le discours. Les variations interdiscursives, observables par la comparaison des différents discours, sont alors révélatrices non seulement d'un positionnement mais également des points où le discours ne va pas de soi.

2.3. Des points d'articulation entre l'analyse du discours et l'ethnolinguistique

L'analyse de discours telle que nous l'avons présentée ici met en évidence un certain nombre d'options théoriques et de ressources, dont l'approche en anthropologie linguistique évoquée *supra* ne rend pas compte traditionnellement et que nous mobiliserons dans notre recherche : les genres et typologies de discours, la théorie de l'énonciation, la cohérence/cohésion textuelle, l'hétérogénéité discursive et l'interdiscursivité, ainsi qu'un intérêt pour la matérialité du texte. Pour cette raison, nous tenons à marquer notre inscription dans une analyse de discours articulée à une anthropologie linguistique/ethnolinguistique. MAINGUENEAU montre la pertinence de cette articulation, en signalant « le tour ethnolinguistique » pris par l'analyse de discours de tradition française en réaction notamment à une « approche immanente, herméneutique et politique du texte dans la triple mouvance du structuralisme, de la psychanalyse et du marxisme » (1992 : 117). Il dégage un certain nombre de « sites stratégiques » de l'analyse du discours à la française qui permettent de rendre compte de ce « tour ethnolinguistique » (*ibidem* : 117-119) : intérêt pour les « communautés restreintes » (que nous aborderons pour notre part en tant que communauté discursive, notamment dans la lignée des travaux de l'ethnographie de la communication et en tant que communauté culturelle), « autorité » (contexte institutionnel, légitimation de la source de parole, valeur, « cadrage »), « immédiateté » (travaux sur la poétique de l'oralité et la performance, sur l'inscription de la « voix » dans les textes), « ritualité » (intérêt pour la mise en scène de l'événement langagier dans l'espace social et sa fonction de représentation, les pratiques discursives dans le cadre de genres), « mémoires » (inscription dans un genre, dans une filiation, relations intertextuelles, dialogisme, reprise/modification, appropriation/distanciation). Si l'on se situe du point de vue du domaine de l'anthropologie linguistique¹³, MASQUELIER montre que l'ethnographie de la communication – fondatrice du champ – s'est recomposée notamment par l'apport d'une recherche conceptuelle systématique sur les catégories d'analyse (avec DURANTI

¹³ - Signalons que pour l'auteur, l'anthropologie linguistique se veut « inclusive des orientations de l'ethnolinguistique française dont les thématiques privilégiées portent sur les littératures orales et la poétique » (MASQUELIER, 2000).

& GOODWIN, 1992, notamment) et l'intégration de termes-clés élaborés dans le domaine de l'analyse de discours : « contexte, situation et genre de discours, intertextualité, structure de participation, organisation séquentielle des échanges verbaux et communicationnels, déictiques et indices de contextualisation, cadrage métapragmatique et cognitif des situations d'interlocution » (2000)¹⁴. Pour notre part, nous nous inscrivons dans une perspective discursive, pour mettre l'accent sur le fait que nous étudions des productions discursives. Notre approche se veut intégrée comme le sont celles de l'ethnographie de la communication et de l'anthropologie linguistique. Elle est à la fois ethnologique/ethnographique et linguistique/discursive, mais elle est discursive dans les « fondations », pourrait-on dire, de notre analyse, dans la mesure où celle-ci prend pour objet les phénomènes discursifs dans leur « matérialité langagière » (MAZIERE, 2005 : 85) et dans leur inscription dans une situation d'interlocution donnée et dans des contextes discursifs et socio-culturels. En somme, si nous nous inscrivons également dans une ethnolinguistique, ce n'est pas tant dans les outils et les modes d'analyse que nous privilégions puisque ceux développés dans le cadre de l'analyse de discours sont pertinents, c'est en raison de notre objet d'analyse : le conte de littérature orale berbère en performance. L'approche ethnolinguistique, telle qu'elle est définie par Calame-Griaule a en effet pour visée d'appréhender le conte dans ses dimensions linguistique, discursive, mais surtout culturelle – et nous parlerons en ce sens d'ethnotextes, que nous qualifierons également de productions ethnodiscursives pour mettre l'accent sur leur dynamique d'énonciation – et en tant que faisant l'objet d'une performance orale dans des cadres plus ou moins prescrits par une tradition littéraire orale et elle interroge de par son objet même le fonctionnement de la littérature orale. L'inscription dans une approche ethnolinguistique nous permet en outre de mettre l'accent sur une démarche de constitution du corpus – que nous évoquerons dans le chapitre IV – de type ethnographique. Le terme « ethnolinguistique » nous permet enfin de mettre l'accent, par les doubles dimensions culturelle et linguistique qu'il véhicule sur des ensembles que nous supposerons différenciés – que l'on considérera comme des communautés culturelles et linguistiques, définies de manière ouverte et dynamique par un partage de « savoirs » culturels et discursifs. Ces communautés sont « représentées » par des individus lors d'une rencontre que nous dirons interculturelle, ayant pour objet la transmission du conte qui relève d'un ensemble donné et qu'il s'agit de faire « passer » dans le code linguistique du second ensemble en tenant compte des savoirs supposés – et des non savoirs – du destinataire de ces contes, « étranger » au premier ensemble. Si nous choisissons de parler d'ethnolinguistique et non d'anthropologie linguistique, c'est ainsi d'une part, parce que la seconde nomination oriente, nous semble-t-il, davantage du côté de l'anthropologie que du champ de la linguistique – alors que la

¹⁴ - Les travaux évoqués *supra*, menés à l'EHESS intègrent un certain nombre de ces concepts et orientations théoriques (dialogisme, énonciation, genres, etc.) de manière très convaincante mais ont une orientation que nous dirons plus pragmatique, par l'intérêt porté à la mise en « acte » de la voix, à sa scénographie, à son cadrage, etc. Signalons par ailleurs l'intérêt de cette approche pour une poétique de l'oralité, sur laquelle nous reviendrons dans le chapitre V.

seconde opère une articulation des deux – et que, d'autre part, elle se situe plutôt vers le général que le singulier, en raison de l'orientation de l'anthropologie vers une compréhension de l'humain et de l'ethnologie vers une appréhension des cultures dans leur diversité et leur spécificité¹⁵. En outre, choisir de parler d'ethnolinguistique, plutôt que d'anthropologie linguistique, c'est mettre l'accent « d'emblée » sur notre objet d'analyse, c'est-à-dire sur des textes de littérature orale, et nous nous inscrivons en ce sens dans une ethnolinguistique « à la française ». Parler d'ethnolinguistique, plutôt que d'anthropologie linguistique, c'est en raison de cette tradition de recherche parler de textes. La section suivante, va nous permettre de rendre compte de façon plus précise de cette dimension textuelle par l'articulation qui est proposée entre pratiques discursives et textualité.

2.4. Analyse du discours et textualité

Pour ADAM & HEIDMANN, « l'analyse de discours a pour but d'articuler la double dimension sociale et textuelle des pratiques discursives » (2005 : 8). Au sein du *Groupe de Recherche interdisciplinaire en Analyse textuelle et comparée des discours*, ces derniers ont développé un point de vue sur le discours qui se caractérise par une focalisation particulière sur sa double dimension « textuelle » et « transtextuelle » :

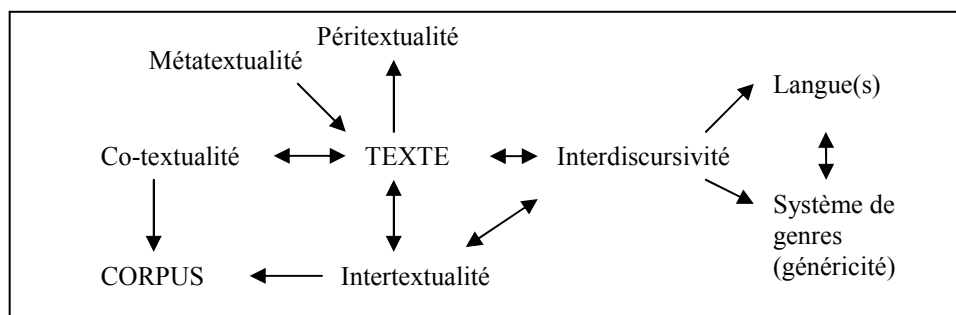
Résultat de mises en discours, la textualité est conçue comme une dynamique de relations textuelles, intertextuelles et plurilingues et non comme une structure fermée et statique. Elle est autant étudiée sous l'angle des forces cohésives qui confèrent à un texte une certaine unité, que sous celui des forces de la transtextualité et de l'interdiscursivité qui relient dialogiquement un texte à d'autres textes. En tant que produit singulier d'une interaction socio-discursive, un texte est la trace écrite et matérielle de l'activité d'une instance énonciative socialement et historiquement déterminée. Dans leur diversité temporelle et géographique, les discours reflètent la pluralité et la complexité des pratiques sociales en s'inscrivant dans les langues, dans des cultures et dans des genres différents (HEIDMANN, 2005 : 106).

HEIDMANN qui travaille dans une perspective d'analyse comparée des discours littéraires, invite à la prise en compte de l'interaction significative entre texte et contexte : « Au lieu de comparer les textes d'un côté et les contextes de l'autre, nous sommes amenés à comparer les façons dont les textes établissent les relations à leurs contextes discursifs et socio-culturels respectifs » (2005 : 107). Les textes sont comparés du point de vue de leur dynamique discursive. La mise en relation entre texte et contexte correspond à celle que le texte instaure entre ses dynamiques textuelles et

¹⁵ - Le spécifique concernerait ainsi les ensembles culturels et linguistiques mais aussi une mise en contact singulière qui a pour objet la transmission du conte. Cela dit, la rencontre interculturelle si elle est envisagée comme dialogue des cultures, peut permettre d'accéder à une compréhension de « l'humain », par les passerelles aménagées entre les ensembles et qui font qu'une intercompréhension est possible.

transtextuelles. Pour éclairer la dynamique de mise en texte/discours, nous reproduisons le schéma que ADAM & HEIDMANN (2010) proposent de la textualité.

Figure 2 : La textualité comme système de concepts¹⁶



Nous distinguons avec ADAM & HEIDMANN, les différentes dynamiques discursives qui apparaissent sur le schéma (empruntées partiellement à la poétique de Genette) :

- co-textualité (relations du texte à ses co-textes) : relations que le texte entretient avec son co-texte interne et d'autre part, avec les textes présents au sein d'une même page, d'une double page ou d'un recueil (d'après ADAM, 2006 a).

- métatextualité (relations du texte aux métatextes) : « relation de critique ou de simple commentaire, autographe ou non, d'un texte (A) par ou dans un texte (B) » (ADAM & HEIDMANN, 2003 : 48), par exemple gloses autoriales d'un texte, gloses critiques ou journalistiques. Le métatexte se rapproche de l'épitéxte, défini comme « un commentaire et une prolongation de son texte par un auteur » (*ibidem*). Le texte est souvent déterminé par les commentaires qui orientent son interprétation. Il est fréquent qu'un commentaire passe du statut d'épitéxte ou de métatexte à celui de périexxte, en devenant la postface ou la préface dans une édition postérieure.

- périexxte (relations du texte au périexxte) : le périexxte correspond « aux formes discursives et iconiques qui entourent matériellement le texte » (*ibid.* : 42, d'après GENETTE, 1987) et en délimitent les frontières tels que titres, sous-titres, noms d'auteurs et d'éditeurs, couverture et page de titre, dédicace, épigraphe, préface et postface, annexes, sommaire, etc.

- interdiscursivité (relations du texte à l'interdiscours) : pour ADAM, l'interdiscursivité se définit comme « possibilité de formes de discours disponibles (tant à la production qu'à l'interprétation) dans la communauté socio-discursive des auteurs, des éditeurs et des lecteurs » (2006 a). Elle correspond, selon Adam, au « système de genres et répertoire de formes langagières partagées » (HEIDMANN & ADAM, 2010 : 161). RASTIER montre à cet égard qu'« aucun texte n'est écrit seulement "dans une langue" : il est écrit dans un genre en tenant compte des contraintes d'une langue » (2004 : 126). Le rapport du texte aux genres de discours est étudié par les auteurs par le

¹⁶ - Source : ADAM & HEIDMANN, 2010 : 231

biais du concept de la « généralité », qui rend compte de l'inscription dynamique des textes dans des catégories génériques ouvertes : le texte « n'appartient pas en soi à un genre, mais il est *mis en relation*, à la production comme à la réception, avec *un* et le plus souvent avec *plusieurs genres* » (HEIDMANN : 2005, 109).

- intertextualité (relations du texte à l'intertexte) : présence d'un autre texte dans le texte sous une forme plus ou moins implicite ou littérale, de citation, plagiat ou d'allusion en liaison avec l'interdiscours, en raison de « la circulation des textes dans la mémoire d'une collectivité et des individus qui la composent » (ADAM & HEIDMANN, 2003 : 44). L'intertextualité comme l'interdiscursivité signale l'idée, comme l'indique ADAM, d'un « partage » : dans le cas de l'intertextualité, il s'agit du partage de « textes ou de segments de textes précis, identifiables et citables » alors que l'interdiscours correspond au « partage de formes et de normes langagières, constituées d'énoncés et même de textes emblématiques de ces normes et formes » (HEIDMANN & ADAM, 2010 : 162). En ce sens, l'intertextualité peut être considérée comme « un sous-ensemble de l'interdiscursivité » (*ibidem*).

Signalons le cas de l'hypertextualité, qui nous intéresse directement¹⁷, en tant que forme d'intertextualité, se caractérisant par la « reprise explicite d'un texte T1 (hypotexte) par un texte T2 (hypertexte), sous forme de pastiche (imitation), de parodie (transformation), mais aussi de simple continuation, voire de traduction » (ADAM & HEIDMANN, 2003 : 46, à la suite de GENETTE, 1982).

HEIDMANN s'intéresse plus particulièrement au cas de la traduction littéraire de contes dans une perspective de « comparaison différentielle », qui respecte le principe du rapport non hiérarchique entre les textes. Dans cette optique, le texte de traduction, au même titre que le texte d'origine est considéré comme « une énonciation singulière qui construit ses effets de sens en se liant de façon significative à son propre contexte socioculturel et linguistique ». (2005 : 108-109). Cette dernière, en collaboration avec ADAM propose « une approche interdisciplinaire des contes écrits » (ADAM & HEIDMANN, 2010), qui affirme, au contraire d'une démarche focalisée sur la recherche du semblable, un « principe de *différenciation* » entre les contes, qui correspond à celui de « la *variation* des manifestations discursives que l'analyse de discours se propose de mettre en évidence » (*ibidem* : 220). Les diverses manifestations discursives sont étudiées et comparées selon différents critères, qui sont autant de concepts clés de leur théorisation : la généralité qui affecte différents niveaux textuels (le sémantisme, la structure, le « style », les niveaux énonciatif et pragmatique, par le biais de l'orientation argumentative du récit) et les plans de la péri-textualité, de la co-textualité et de l'intertextualité (par le dialogue avec les genres et les textes appartenant à des cultures et des langues différentes). Le conte est « contextualisé », c'est-à-dire qu'il apparaît comme « la manifestation singulière d'une interaction socio-discursive, la trace écrite et matérielle

¹⁷ - Nous reviendrons sur cette catégorie de reprise « hypertextuelle » dans la section VI.3.2.2.1.

de l'activité d'une instance énonciative qui se place dans un contexte socio-historique et culturel donné » (HEIDMANN & ADAM, 2010 : 18).

Nous souscrivons à l'orientation théorique développée par les auteurs, en raison de la primauté accordée à la contextualité du sens des textes, appréhendés dans leur dynamique discursive et en raison de leur objet d'étude, le conte. Leur démarche d'analyse est compatible avec l'approche ethnolinguistique, telle que nous l'avons définie. La focalisation sur les dynamiques textuelles et transtextuelles du discours permet de rendre compte non seulement de la texture (c'est-à-dire de la structure textuelle, de sa cohérence, etc.) mais aussi de la prise en charge énonciative du texte, de sa relation à l'interdiscours et au contexte socio-culturel dans lequel il s'inscrit.

Cela dit notre objet d'analyse et notre démarche sont sensiblement différents. Dans leurs travaux, les auteurs s'intéressent d'une part à la genèse d'un texte en le comparant à différents intertextes avec lesquels il est en relation de « dialogisme », au sens de « réponse à une proposition de sens faite par un autre texte » (HEIDMANN & ADAM, 2010 : 37). Outre cette relation de reprise/différenciation avec un autre texte, ils s'intéressent aux différentes « textualisations » (mises en texte/discours) successives d'un conte donné : récritures auctoriales, éditions successives et différentes traductions. La méthodologie d'analyse consiste à comparer les différents « états » successifs d'une œuvre ou à interroger la relation d'un texte à ses intertextes pour rendre compte de la manière dont le sens s'élabore dans la différence et en relation avec des contextes socio-culturels donnés (ADAM & HEIDMANN, 2003 et HEIDMANN & ADAM, 2010).

Pour notre part, nous ne nous intéressons pas aux états successifs d'un même texte. Nous avons bien affaire à des traductions et à des reprises de textes de littérature orale, mais nous ne comparons pas le texte original à sa traduction, ni à sa reprise. Nous pointons cette mise en relation, en tant que signal de reprise ou de traduction et comme autant d'« étapes » d'une chaîne de transmission, mais n'évaluons pas les différenciations auxquelles cette reprise donne lieu par la mise en regard de cette reprise et de son original. Alors que les auteurs cherchent à rendre compte du fait que les textes sont construits et modifiés, c'est-à-dire qu'ils ont fait l'objet d'une ou plusieurs médiation(s), dans notre cas, celle-ci se laisse appréhender comme telle, dans la mesure où le conte ne nous parvient pas en tant que texte écrit mais qu'il est porté par la « voix » d'un individu singulier. Nous nous intéressons à ce processus de mise en discours dans son émergence même. Notre corpus se compose de différentes interprétations d'une « œuvre » de littérature orale donnée – traductions d'une version source berbère identifiable mais que nous n'analysons pas, ou narrations/reprises à la suite d'interprétations auxquelles nous n'avons pas accès – par différents individus, dans différents cadres de transmission et selon diverses modalités. Il se caractérise donc par une dimension variationnelle – sur laquelle nous reviendrons, dans le chapitre VI, lorsque nous présenterons les contes de notre corpus – mais à la différence des auteurs nous ne comparons pas les différentes interprétations, comme autant de strates successives mais comme différentes réalisations à un moment donné et dans une situation définie par sa dimension interculturelle et interlingue. On

pourrait dire que ce n'est pas d'une « épaisseur variationnelle » (ADAM, 2006 a) mais d'un « espace variationnel » que nous rendons compte. La mise en regard des différentes versions est pour nous un moyen de nous rendre compte de la permanence ou non des phénomènes observés et d'observer la manière dont peut s'opérer la transmission par la mise en évidence d'éléments communs aux différentes versions – qui seraient ainsi caractéristiques de la situation de transmission – et d'éléments différentiels – qui permettraient de rendre compte de « traitements » spécifiques aux énonciateurs ou aux différentes modalités (résumé/développement, contage/traduction, etc.).

Si nous reprenons les différentes dimensions qui définissent la textualité, nous nous intéressons à :

- l'intertextualité pour rendre compte du fait que les productions textuelles que nous étudions sont en relation avec d'autres réalisations textuelles et de manière plus spécifique à l'hypertextualité dans la mesure où elles font suite à une interprétation précédente à laquelle les narrateurs, nous le verrons font référence et disent plus ou moins se conformer

- l'interdiscursivité en tant qu'ensemble de genres et de textes disponibles dans la mémoire des partenaires

- la co-textualité, péritextualité et métatextualité : ces concepts si on les transpose pour rendre compte de productions orales mettent l'accent sur la relation entre les différentes productions d'un individu donné dans une situation donnée ou dans différentes situations (une sorte de « co-textualité » orale) ou sur les énoncés qui « cadrent » les interprétations par la définition d'une modalité de transmission, les guident par la mention d'un titre par exemple ou les commentent (péritextualité et métatextualité). Nous verrons que ces énoncés de cadrage ou de commentaires, peuvent être pour certains « isolables » à la périphérie des narrations mais s'intègrent pour la plupart dans le corps des textes, au cœur même de la transmission.

Ces différentes dimensions – auxquelles il convient d'ajouter la texture que nous allons aborder dans le chapitre suivant – nous permettront d'interroger la textualité des contes de notre corpus, une textualité que nous dirons orale.

2.5. Synthèse

Nous avons choisi d'inscrire notre recherche dans une « ethnolinguistique discursive des textes littéraires oraux » pour rendre compte de productions textuelles, appréhendées dans leur mise en discours et dans leur double dimension culturelle et linguistique. L'approche ethnolinguistique permet d'envisager ces productions textuelles et littéraires comme intrinsèquement liées à l'ensemble culturel et linguistique qui les a élaborées, à ses pratiques culturelles, discursives et esthétiques (ressources langagières, système de genres, textes en mémoire, littérarité des textes, règles spécifiques d'énonciation, système de valeurs, etc.), tout en rendant compte de la contextualité de leur signification et de leur fonction sociale notamment en termes de transmission

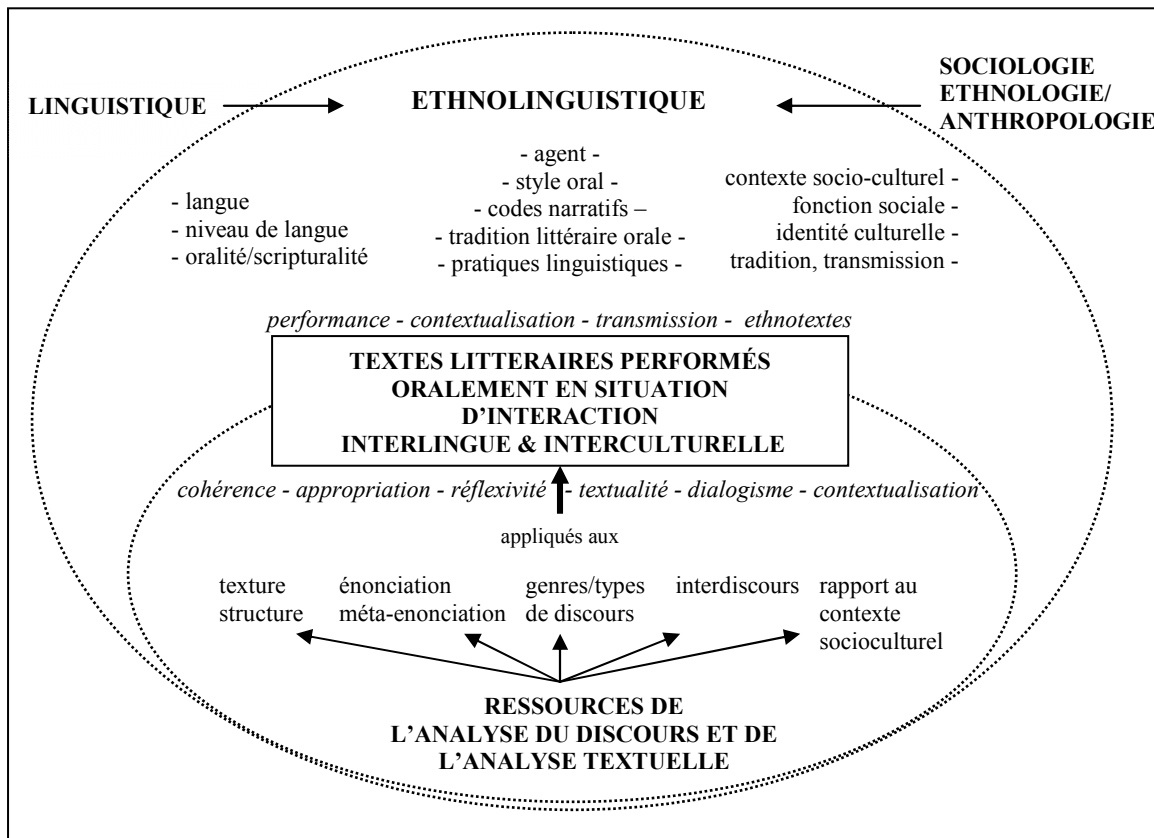
culturelle. Dans le cas qui nous intéresse, ces productions sont données dans une situation interculturelle et font l'objet d'une traduction. Elles sont donc actualisées et amenées à signifier à la charnière de deux ensembles culturels et linguistiques et il s'agit pour nous de rendre compte de la manière dont elles se réalisent et peuvent faire sens, dès lors que le destinataire est étranger à la culture source des contes et qu'elles doivent se mouler dans une autre langue et dans des modalités de performance inédites. Notre approche plus spécifiquement discursive permet de mettre l'accent sur leur dynamique de production dans une situation donnée, sur le processus de leur transmission analysé dans son émergence. Les ressources et les théorisations élaborées dans les domaines de l'analyse du discours et de l'analyse textuelle nous fournissent des « outils » d'analyse et une manière de penser l'inscription de ces productions par une instance donnée et dans un contexte de manière très fine par le biais de l'énonciation et de la méta-énonciation, de leur dimension interlocutive, de leur relation à des types de discours, des genres et des intertextes, de leur contextualisation et de rendre compte de leur dimension textuelle (structure, texture, cohérence/cohésion textuelle, etc.).

Nous envisageons donc les contes de notre corpus en tant que réalisations textuelles liées à l'ensemble culturel et linguistique qui les a produites mais aussi dans leur actualisation en situation interculturelle. Nous considérons cette actualisation, en tant que pratique culturelle, discursive et esthétique située dans un entre-deux, en tant qu'activité de transmission orale et performantielle, en tant que médiation de contenus culturels et en tant que discours d'identité élaboré dans une interaction donnée. Nous analysons cette mise en discours située dans son élaboration et étudions la manière dont les contes peuvent « passer », c'est la raison pour laquelle nous parlons de « processus de transmission », tout en l'envisageant comme pratique, médiation et discours d'identité de manière plus circonscrite. L'objet conte occupe dans ce processus une position médiane. Il est à la fois, en tant que « schème textuel » mémorisé de manière plus ou moins complète (dans le cas des narrations) ou comme réalisation textuelle enregistrée (dans le cas des traductions), l'objet de la transmission et en tant que production textuelle élaborée dans le cadre d'une interaction donnée, le produit de cette transmission. Il est également le vecteur de la relation entre deux individus réunis pour cette transmission. Il apparaît donc comme objet et produit de la transmission et medium de la relation : il est relation et mise en relation.

Notre démarche d'analyse consiste à pointer des phénomènes d'ordres micro-textuel et textuel (hésitations, interruptions, marques de connexion, de subjectivité, mentions méta-énonciatives, signaux de reprise, etc.) récurrents ou variables que nous relierons à différents paramètres situationnels et contextuels : performance orale, cadres spatio-temporels des interactions, modalités de transmission, situation interculturelle, paramètres identitaires, savoirs partagés et non partagés, relation instaurée avec le destinataire, interdiscours, tradition littéraire, contexte institutionnel, etc. L'articulation de ces phénomènes textuels aux paramètres situationnels et contextuels nous permet d'éclairer la manière dont la transmission du conte s'élabore dans son ajustement à un destinataire

donné et dont les énonciateurs prennent acte de certaines difficultés, les contournent et se représentent dans leur relation à leur langue, leur culture, à celles de l'autre, à leur discours, à une tradition littéraire, etc. Pour appréhender les productions textuelles dans leur textualité et dans la dynamique de leur émergence dans le cadre d'interactions définies par leurs dimensions interlingue et interculturelle, nous allons mobiliser un certain nombre des concepts opératoires de l'analyse textuelle et de l'analyse de discours, en les articulant à ceux développés dans le domaine de l'ethnolinguistique. Le schéma suivant rend compte de l'articulation des différents domaines.

Figure 3 : Pour une ethnolinguistique discursive des textes littéraires oraux

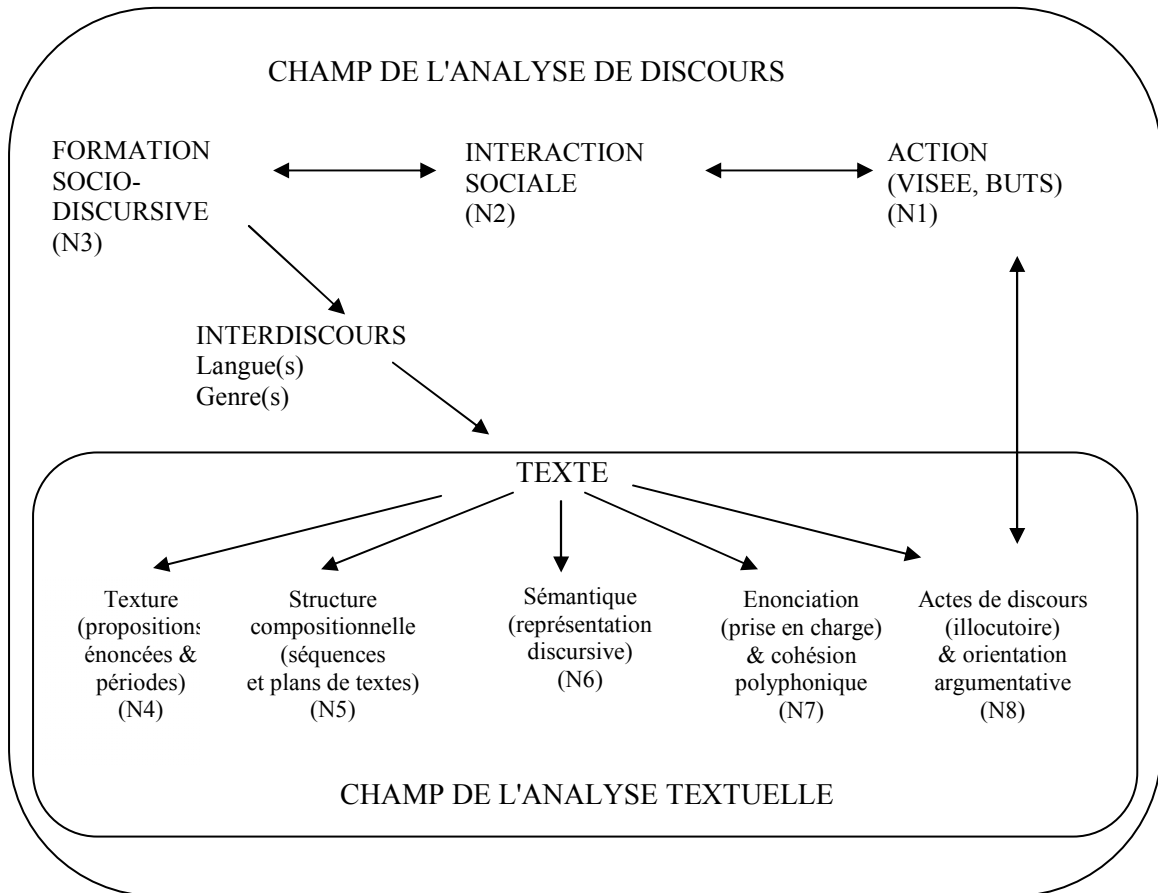


Dans l'optique d'appréhender « les textes littéraires oraux » dans une perspective d' « ethnolinguistique discursive », nous allons commencer par nous intéresser à la composante plus « linguistique discursive » des textes. Lors de l'analyse des contes de notre corpus, nous mettrons l'accent sur deux dimensions qui traversent les textes : un mouvement d'affirmation de la cohérence-cohésion du texte-conte – il s'agit pour les narrateurs de raconter/traduire un récit – et un mouvement de « rupture » de l'enchaînement narratif – lors duquel, le processus de transmission apparaît comme soumis à un certain nombre d'interruptions et de perturbations, que nous supposons liées à la situation de transmission. Dans le chapitre suivant, nous allons exposer deux socles théoriques, qui nous permettront de rendre compte de ces deux dimensions : d'une part une théorie du texte narratif et des éléments qui le font apparaître comme un « tout » cohérent et structuré et d'autre part une théorie de l'énonciation, qui permet de pointer les « traces » de l'instance d'énonciation, avec une place particulière faite à la « méta-énonciation », dans la mesure où s'inscrit, dans le texte-conte, un mouvement d'« auto-commentaire » du processus de sa transmission.

Chapitre II

Texte, énonciation et discours

Dans *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, ADAM redéfinit le champ de la linguistique textuelle par rapport à l'analyse du discours : « Postulant, à la fois, une séparation et une complémentarité des tâches et des objets de la linguistique textuelle et de l'analyse de discours, nous définissons la linguistique textuelle comme un sous-domaine du champ plus vaste de l'analyse des pratiques discursives » (2005 a : 19). Nous reproduisons le schéma que l'auteur propose pour rendre compte des domaines de l'analyse textuelle et de l'analyse de discours.

Figure 4 : Champ de l'analyse de discours et de l'analyse textuelle¹⁸

Le point de vue textuel est nécessaire à l'appréhension des productions orales, fortement déterminées par leur contexte, comme des ensembles organisés, concrets et analysables. Nous nous inscrirons donc, dans un premier temps, dans le champ de l'analyse textuelle pour rendre compte de la « matérialité » verbale du texte.

Nous allons nous intéresser, en premier lieu, à ce que ADAM appelle la « texture » et la « structure compositionnelle » du texte, ces points feront l'objet de la première section du présent chapitre. Dans la seconde section, nous aborderons la dimension énonciative des textes, en relevant les moyens linguistiques par lesquels le locuteur imprime sa marque personnelle à l'énoncé et s'en distancie, ce qui nous permettra de mettre en évidence la part d'appropriation personnelle qui gouverne l'énonciation des contes et de rendre compte d'éléments qui participent à la construction d'une image de soi, de l'autre, de la situation, etc. Le niveau méta-énonciatif, que nous traiterons ensuite, en tant que niveau réflexif de l'énonciation, relève d'avantage du champ discursif, dans la mesure où opèrent de manière plus marquée les différentes composantes relevées par l'auteur comme relevant du champ discursif : interaction sociale, action (visée et but) et formation socio-discursive par le relais de l'interdiscours notamment.

¹⁸ - Source : ADAM, 2005 a : 31

1. Structure compositionnelle et texture

1.1. Structure narrative

1.1.1. Analyse morphologique

L'établissement de la structure narrative ou compositionnelle des textes-contes correspond à l'approche morphologique et dans une moindre mesure à l'approche narratologique/rhétorique évoquées dans le premier chapitre. L'établissement des différents textes comme autant de versions différentes du même conte repose en partie – les motifs et thèmes et la signification du récit entrant bien évidemment également en ligne de compte – sur l'identification d'une structure commune. Celle-ci n'exclut pas la présence de variantes d'ordre structurel mais on relève de manière générale un enchaînement similaire d'une suite de « fonctions » (PROPP, 1928/1970) et de « processus » (BREMONT, 1973). La permanence de cette structure permet de jauger les versions en termes de « fidélité » à une tradition orale. Notre travail n'ayant pas pour objet de faire une analyse comparée des différentes versions, nous n'établirons pas de manière précise et détaillée la structure commune aux différents contes, ni les variantes qui confèrent à chacune des versions leur spécificité. Nous signalerons, cependant, de manière ponctuelle, l'écart de certaines des versions par rapport à une structure commune et rendrons compte dans les chapitres VIII et IX de la nature condensée ou développée des contages et traductions, de la « vitesse » du récit et de la « fréquence événementielle », par l'identification d'un certain nombre de propositions noyaux et secondaires, le relevé d'ellipses ou de sommaires et de la répétition d'un événement dans l'histoire ou/et le récit. Nous rendrons compte également du fait que certaines versions sont constituées de deux contes enchaînés l'un à l'autre, qui sont identifiés par les traducteurs comme des récits indépendants.

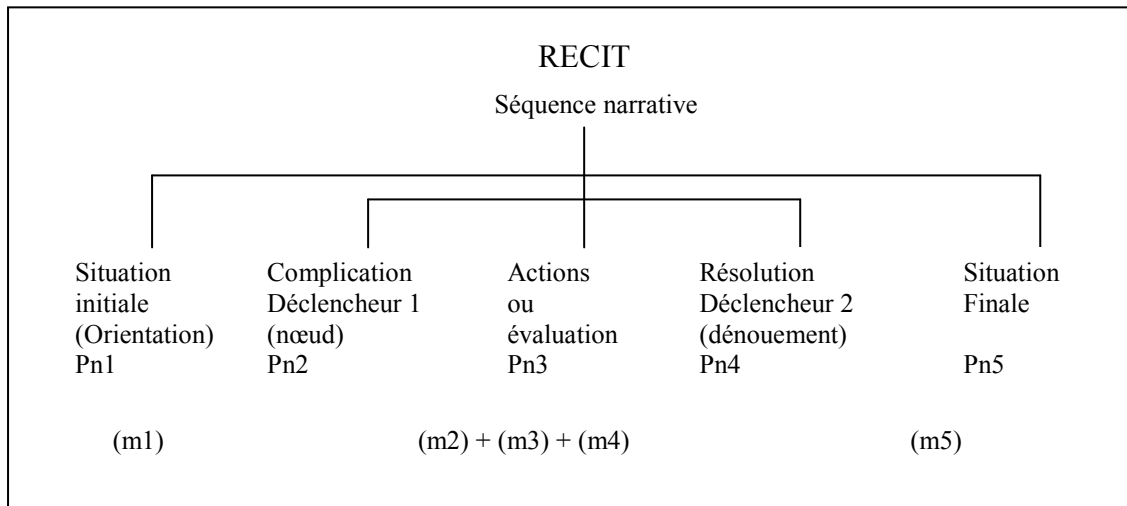
1.1.2. Le texte de type narratif

Nous allons nous arrêter un instant sur la notion de récit. ADAM (1994 : 92-105) donne un certain nombre de critères, nécessaires à l'identification d'un texte de type narratif :

- Succession temporelle d'actions.
- Unité thématique (au moins un acteur-sujet S).
- Des prédicats transformés : qu'il soit dit ce qu'il advient à l'instant $\langle t + n \rangle$ des prédicats qui caractérisaient le sujet d'état S à l'instant $\langle t \rangle$.
- Un procès de transformation, caractérisé par l'unité d'une même action.
- La causalité narrative d'une mise en intrigue.
- Une évaluation finale (explicite ou implicite).

Concernant le cinquième critère, « la causalité narrative d’une mise en intrigue », considéré par l’auteur, comme le point essentiel de l’opération narrative, les actions chronologiques doivent acquérir le statut de complication et de résolution, ce que met en évidence le schéma suivant :

Figure 5 : Schéma du prototype de la séquence narrative¹⁹



Selon l’auteur,

Les unités textuelles subissent deux types d’opérations de textualisation. D’une part, elles sont découpées par segmentation (discontinuité de la chaîne verbale qui va de la segmentation des mots à celle des paragraphes et parties d’un texte) et, d’autre part, elles sont reliées entre elles (opérations de liage) pour former des unités plus complexes (fabrication du continu) (2005 a : 33).

Résultats de ces opérations de « segmentation » et de « liage », ADAM relève deux unités textuelles : les périodes et les séquences. Alors que les périodes sont faiblement typées (elles permettent notamment de désigner les agencements de propositions descriptives), les séquences sont des « unités textuelles complexes, composées d’un nombre limité de paquets de propositions-énoncés » (ADAM, 2005 a : 137). La séquence est une unité hiérarchique complexe, une

structure, c’est-à-dire :

- . un réseau relationnel hiérarchique : grandeur décomposable en parties reliées entre elles et reliées au tout qu’elles constituent ;
- . une entité relativement autonome, dotée d’une organisation interne qui lui est propre et donc en relation de dépendance-indépendance avec l’ensemble plus vaste dont elle fait partie (le texte) (*ibidem* : 136-137).

¹⁹ - Source : ADAM, 1994 : 104

Les agencements des macro-propositions qui entrent dans la composition d'une séquence sont dits de type « narratif », « argumentatif », « explicatif », « dialogal » et « descriptif ».

1.2. Cohérence

La mise en cohérence relève des opérations de liage entre les unités textuelles. La cohérence peut s'appréhender à deux niveaux, microstructurel et macrostructurel.

On parlera plutôt de cohésion au niveau microstructurel. Cette dernière est du ressort de la grammaire textuelle qui se penche sur les contraintes linguistiques de structuration. Dans cette optique, les connexions interphrastiques – telles que connecteurs, reprises anaphoriques, phénomènes de progression thématique, enchaînement des marques temporelles – sont étudiées.

Au niveau macrostructurel, on va davantage s'intéresser aux procédures de reconstruction mises en œuvre par les sujets pour interpréter le texte sur la base d'un « réseau complexe d'indices », en fonction d'un « ensemble de savoirs linguistiques, interdiscursifs et encyclopédiques » mobilisés lors du processus interprétatif (MAINGUENEAU, 1991 : 209).

CHAROLLES (1978) met en évidence quatre méta-règles de cohérence qui s'appliquent aux deux niveaux d'organisation du texte : la méta-règle de répétition, celle de progression, celle de non-contradiction et celle de relation. La méta-règle de répétition est la suivante : « Pour qu'un texte soit cohérent, il faut qu'il comporte dans son développement linéaire des éléments à récurrence stricte ». La répétition est assurée par divers mécanismes : les pronominalisations, les définitivisations, les référenciations contextuelles, les substitutions lexicales, les recouvrements présuppositionnels et la reprise d'inférence. La méta-règle de progression s'énonce comme suit : « (Le) développement doit s'accompagner d'un apport sémantique constamment renouvelé [...]. La production d'un texte cohérent suppose un équilibre entre continuité thématique et progression sémantique ».

La méta-règle de non-contradiction veut qu'« aucun élément sémantique contredisant un contenu posé ou supposé par une occurrence antérieure ou déductible de celle-ci par inférence ne doit être introduit ». Les contradictions peuvent être d'ordre énonciatif si le régime énonciatif instauré au départ n'est pas respecté (système de repérage temporel, mode énonciatif, etc.) au sein de la phrase ou du texte. Les contradictions peuvent être par ailleurs d'ordre inférentiel ou présuppositionnel quand à partir d'une proposition, on peut en déduire une autre qui contredit un contenu sémantique posé ou présupposé dans une proposition environnante. Il faut noter que certains connecteurs rétablissent la cohérence des discours. Les contradictions peuvent concerner également les représentations du monde et des mondes. L'univers imaginaire, par exemple, active des structures de croyance dans un monde de fiction par rapport auquel un jugement de cohérence est établi.

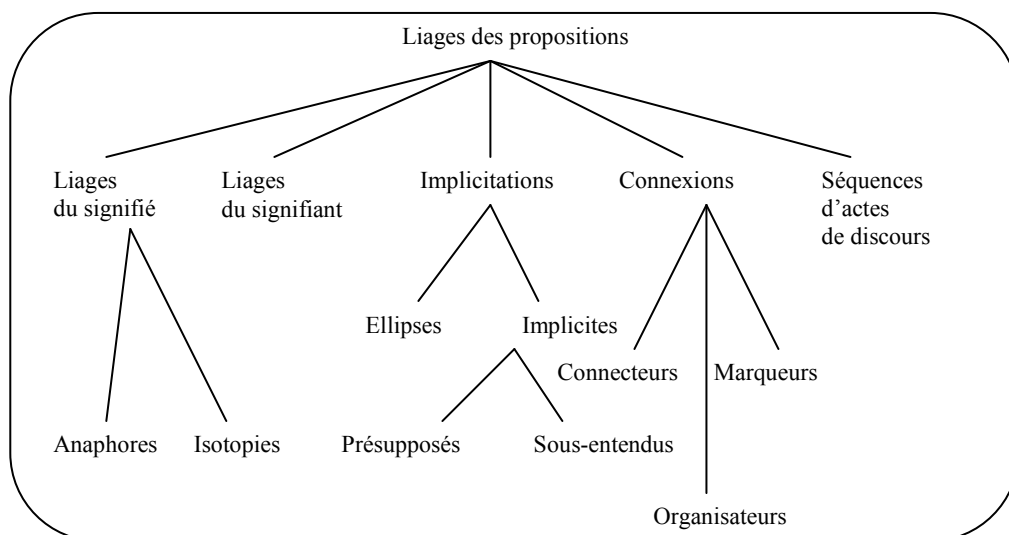
La méta-règle de relation, enfin, consiste dans le fait que « pour qu'une séquence ou un texte soit cohérent, il faut que les faits dénotés dans le monde représenté soit reliés. » Actions, événements

ou états dénotés doivent être perçus comme congruents dans le type de monde reconnu par celui qui l'évalue. La congruence signifie que deux énoncés peuvent être reliés par un connecteur. La notion de cohérence est à la fois séquentielle et interprétative. Nous étudierons les réseaux de cohérence mis en place par les conteurs et traducteurs et les stratégies de réception qui visent à établir une cohérence au texte produit et entendu. Le jugement de cohérence relève de divers facteurs. Le texte « doit être rapporté à une intention globale, à une visée illocutoire attachée à son genre de discours. [...] La cohérence passe aussi par l'identification du thème du texte, de quoi il traite, à l'intérieur d'un certain univers (fictif, historique, théorique...) » (MAINGUENEAU, 1996 : 17). Elle dépend également des connaissances encyclopédiques du récepteur, qui établira ou non un jugement de cohérence selon les scripts qu'il a en mémoire : « L'interprétation de la plupart des énoncés suppose en effet la connaissance de suites d'actions stéréotypées verbales ou non verbales relatives à un domaine d'activités, lequel est appréhendé d'un certain point de vue » (*ibidem* : 74)²⁰. Dans la section suivante, nous allons nous intéresser aux différents types de liage des unités textuelles. Ceux-ci correspondent davantage, bien que pas exclusivement, au niveau microstructurel.

1.3. Connexion et liage des unités textuelles

ADAM (2005 a) distingue cinq opérations de liage assurant la continuité textuelle, mises en évidence par le schéma suivant.

Figure 6 : Les différentes opérations de liage assurant la continuité textuelle²¹



²⁰ - Nous reviendrons sur les notions de « connaissance encyclopédique » et de « script » dans la section III.2.2.

²¹ - Source : ADAM, 2005 a : 85

Parmi ces cinq opérations, nous allons nous intéresser aux phénomènes que nous serons amenée à pointer lors de l'analyse des contes, à savoir anaphore et isotopie (liage du signifié), répétition (liage du signifiant), implication et mécanismes de connexion. Nous nous attarderons plus longuement sur le dernier ensemble, dans la mesure où nous rendrons compte, dans le chapitre VIII, des formes qui assurent le marquage de l'organisation du récit.

1.3.1. Liage du signifié : anaphore et isotopie

• Anaphore

La cohérence thématique est assurée par la reprise d'un thème ou d'un personnage introduit précédemment dans le discours. Le syntagme qui est repris (antécédent) et son substitut sont en relation de co-référence. Les unités qui s'interprètent grâce au cotexte linguistique sont qualifiées d'anaphores. Pour BRONCKART (1996 : 272), les anaphores assurent la « cohésion nominale » du texte : « les mécanismes de cohésion nominale explicitent les relations de solidarité existant entre des arguments qui partagent une ou plusieurs propriétés référentielles (ou entre lesquels existe une relation de co-référence) ». Il faut noter que les éléments qui sont en relation de co-référence ne peuvent partager que l'une ou l'autre propriété référentielle, la relation entre les termes pouvant être de l'ordre de l'inclusion, de l'association, de la contiguïté, etc. Parmi les anaphores, on relèvera, avec BRONCKART (1996), les anaphores pronominales (reprise d'un syntagme nominal par un pronom personnel, possessif, démonstratif ou réfléchi) et les anaphores nominales. Notons encore que, pour ADAM (2005 a : 95), « les liens anaphoriques jouent un rôle capital non seulement dans la cohésion, mais dans la progression par modifications progressives d'un référent qu'ils ne se contentent généralement pas de simplement reprendre. »

• Isotopie

La cohérence thématique est établie par la création de séries isotopiques. La notion d'« isotopie » a été introduite par Greimas pour désigner la « redondance de catégories linguistiques, principalement sémantiques, rendant une lecture uniforme de pans entiers de textes » (ADAM, 2005 a : 97). L'isotopie est définie par ECO comme « la constance d'un parcours de sens qu'un texte exhibe quand on le soumet à des règles de cohérence interprétative » (1979/1985 : 131). Le lien sémantique établi entre deux lexèmes lors du travail interprétatif donne lieu à l'identification d'une isotopie. Il faut noter que cette dernière repose sur la compétence linguistique des individus et parfois sur l'exploitation polysémique du lexique. Elle dépend également de l'univers de discours (mondes possibles) établi par le texte.

1.3.2. Liage du signifiant : répétition

La redondance de phonèmes, de lexèmes, de syntagmes nominaux ou verbaux, voire de phrases entières peut jouer un rôle structurant. ADAM (2005 a : 104) distingue quatre types de liages qui

permettent de mettre en relation divers points d'une séquence verbale : la répétition de phonèmes (allitérations et rimes, paragrammes et anagrammes), la répétition de syllabes et/ou d'un certain nombre de syllabes (rythme fondé sur le nombre), la répétition de lexèmes et les jeux sur l'homophonie, la synonymie, l'antithèse et la répétition de groupes morpho-syntaxiques (parallélisme grammaticaux).

1.3.3. Implication

L'établissement d'un jugement de cohérence repose bien souvent sur l'implicite. Le récepteur va inférer des relations sémantiques non explicitées, ou restituer des lexèmes ou groupes morpho-syntaxiques manquants. L'ellipse est un phénomène courant. FONTANIER (1968) la définit comme la « suppression de mots qui seraient nécessaires à la plénitude de la construction, mais que ceux qui sont exprimés font assez entendre pour qu'il ne reste ni obscurité ni incertitude ». Considérée comme une figure de rhétorique, elle joue un rôle dans le rapprochement d'énoncés en apparence non liés : « La forme elliptique constitue en tant que forme, un véritable opérateur de dépendance entre des énoncés distincts » (CHERCHI, 1978 : 23). L'ellipse évite la répétition d'un pronom personnel ou d'un verbe par exemple, elle est également fréquente dans les séries énumératives et « a alors un rôle de construction et de structuration rythmique d'une portion de termes plus ou moins longue » (ADAM, 2005 a : 112). Nous verrons des exemples de ce type d'implication dans les chapitres VIII et IX. Nous parlerons d'ellipse pour rendre compte de la mise sous silence dans le récit d'événements de l'histoire et parlerons de « mention », en tant que stratégie mise en œuvre par les énonciateurs pour faciliter la formulation.

Signalons en outre la nécessité d'une connivence entre les interlocuteurs, pour la reconstitution des éléments non mentionnés. Nous reviendrons sur la notion d'implicite dans le chapitre suivant, en tant qu'élément majeur de la compétence culturelle des individus. L'implication et son versant opposé l'explicitation apparaissent comme des déterminants essentiels de notre travail. Raconter et traduire en situation interculturelle passe par l'objectivation de ses propres connaissances culturelles, pour une large part implicites et qui le restent lorsque le récit est transmis en situation intraculturelle, l'explicitation de l'implicite est alors révélatrice d'un processus d'ajustement à l'autre.

1.3.4. Mécanismes de connexion

Pour BRONCKART (1996 : 268-269), les mécanismes de connexion remplissent quatre fonctions : une fonction de segmentation (signal des différents types de discours), une fonction de démarcation ou de balisage (marquage des points d'articulation entre phases d'une séquence), une fonction d'empaquetage (intégration des phrases syntaxiques dans la structure que constitue la phase d'une séquence) et une fonction de liage (juxtaposition, coordination) ou d'enchâssement (subordination)

ADAM (2005 a : 117) opère, parmi la classe des connecteurs, une distinction entre les « connecteurs argumentatifs », les « organisateurs et marqueurs textuels » et les « marqueurs de prise en charge énonciative ». Il fait remarquer que seuls les organisateurs et marqueurs textuels relèvent du niveau 4 (niveau de la « texture » et de la « structure compositionnelle ») du schéma que nous avons reproduit dans l'introduction du chapitre II. Les marqueurs de prise en charge énonciative relèvent, quant à eux, du niveau 7 (niveau de l'énonciation), et les connecteurs argumentatifs, à la fois du niveau 4 (structuration textuelle), du niveau 7 (prise en charge énonciative) et du niveau 8 (orientation argumentative). Nous avons annoncé que ce sous-chapitre serait consacré au niveau 4, c'est-à-dire à la structure compositionnelle du texte. Par souci de commodité, nous suivrons ADAM (*ibidem* : 118-125), dans son exposé de l'ensemble des connecteurs et reviendrons sur certains dans la seconde section de ce chapitre, consacrée à la dimension énonciative. Nous allons par conséquent nous intéresser aux organisateurs et marqueurs textuels, aux marqueurs de prise en charge énonciative puis aux connecteurs argumentatifs.

• Les organisateurs textuels

Ils ont pour fonction de baliser les plans de texte. ADAM distingue les organisateurs qui « ordonnent les parties de la représentation discursive sur les axes majeurs du temps et de l'espace et ceux qui structurent essentiellement la progression du texte et l'indication de ses différentes parties » (*ibid.* : 118). L'auteur relève dans cet ensemble :

- les « organisateurs spatiaux » : adverbess ou locutions adverbiales tels que *à gauche/à droite, devant/derrière, (au-) dessus/dessous, plus loin, d'un côté/de l'autre, etc.*

- les « organisateurs temporels » : adverbess et syntagmes prépositionnels comme, *alors, d'abord, ensuite, (et) puis, depuis, après, la veille, le lendemain, trois jours plus tard, etc.*

- les « organisateurs énumératifs » qui « découpp[ent] et ordonn[ent] la matière textuelle en combinant parfois cette valeur d'ordre avec une valeur temporelle » (*ibid.* : 119). L'auteur distingue les « additifs » (*et, ou, ainsi que, avec cela, de même, également, en plus...*) des « marqueurs d'intégration linéaire qui ouvrent une série (*d'une part, d'abord, premièrement, en premier lieu, d'un côté*), en marquant la poursuite (*ensuite, puis, en second lieu, et, etc.*) ou la clôturent (*d'autre part, enfin, de l'autre, en dernier lieu, et, c'est tout, pour terminer, en conclusion, etc.*) » (*ibid.*).

- les « marqueurs de changement de topicalisation » qui marquent le passage d'un objet du discours à un autre, par exemple : *quant à, en ce qui concerne.*

- les « marqueurs d'illustration et d'exemplification » permettant d'introduire un exemple en « donnant à l'énoncé un statut d'illustration d'une assertion principale. Le marqueur signale qu'un élément seulement a été retenu d'un ensemble » (*ibid.*: 121). On relèvera : *par exemple, notamment, en particulier, comme, entre autres et ainsi.*

• Les « marqueurs de la portée d'une prise en charge énonciative »

L'auteur relève dans ce second ensemble :

- les « marqueurs de cadre médiatifs » ou de « source du savoir » signalant qu' « une portion de texte n'est pas prise en charge (sa vérité garantie) par celui qui parle, mais médiatisée par une autre voix ou PdV » (point de vue) (*ibid.*: 122). Comme exemples de ces marqueurs, on relèvera : *selon, d'après, pour, de source sûre* ou des « indicateurs métonymiques » comme *à Bruxelles, au Parti Socialiste*. Il faut noter que la segmentation typographique, les temps verbaux et l'utilisation des connecteurs concessifs sont également des indicateurs du cadre énonciatif.

- les « marqueurs de reformulation » comme *c'est-à-dire, autrement dit, [N1] c'est/s'appelle [un N2], en un mot, en d'autres termes* indiquent une « reprise méta-énonciative qui est souvent une modification du point de vue » (*ibid.*: 122). A cette reprise peuvent être associés des « marqueurs d'intégration linéaire conclusifs » tels que *bref, en somme, finalement, en fin de compte, au fond, tout compte fait, somme toute, en résumé, en conclusion, pour tout dire, en réalité, en fait, de fait, enfin, après tout, en tout cas, de toute façon, de toute manière*. Nous reviendrons sur le processus de reformulation et ses indicateurs, dans le chapitre VII, en tant que stratégie de résolution des difficultés locales en situation interlingue.

- les « marqueurs de structuration de la conversation » comme *bon, ben, pis, alors, etc.* et les « phatiques » comme *tu sais, tu vois, euh, etc.* Ceux-ci sont propres à la structuration des textes oraux. Ces marqueurs se rapprochent des organisateurs textuels mais le fait qu'ils soient utilisés à l'oral leur donne une dimension énonciative et interactive plus forte.

• Les « connecteurs argumentatifs »

Ils « déclenchent un retraitement d'un contenu prépositionnel soit comme un argument chargé d'étayer ou de renforcer une inférence ou encore comme un contre-argument » (ADAM, 2005 a : 123). L'auteur relève quatre grandes classes de connecteurs :

- les « connecteurs argumentatifs, marqueurs de l'argument » qui ont une fonction de justification et d'explication tels que *parce que, car, en effet, comme, même, d'ailleurs, etc.*

- les « connecteurs argumentatifs marqueurs de la conclusion » comme *donc, alors, par conséquent, etc.*

- les « connecteurs contre-argumentatifs marqueurs d'un argument faible » qui regroupent les adverbes et conjonctions *mais, pourtant, néanmoins, cependant, quand même, etc.*

- les « connecteurs argumentatifs, marqueurs d'un argument faible » tels que *certes, bien que, malgré, quoique, etc.*

2. La dimension énonciative

En réfléchissant en termes d'énonciation, on a en effet accès à des phénomènes linguistiques d'une grande finesse (modalités, discours rapporté, polyphonie, temporalité, détermination nominale, méta-énonciation...) où se mêlent étroitement la référence au monde et l'inscription des partenaires dans le discours (MAINGUENEAU, 1986/2003 : 6).

Après nous être intéressée dans la première section à la structure, à la cohérence et aux articulations des textes, c'est dans la perspective de leur appropriation par un individu donné en prise avec une situation d'énonciation spécifique que nous allons les aborder. Nous allons voir la manière dont le processus d'énonciation s'inscrit dans le texte à la manière de « traces ». Le pointage d'un certain nombre des traces de subjectivité des énonciateurs et des renvois à la situation d'énonciation, en tant que phénomènes linguistiques appréhendables nous permettra de mettre l'accent sur des zones d'interlocution et d'émergence de la subjectivité de l'énonciateur plus ou moins saillantes – que nous interpréterons comme significatives. Nous nous intéresserons à ces marques de subjectivité en tant que signaux d'une interprétation des textes et de la conduite de la narration par un individu donné à destination d'un autre individu, en tant qu'éléments textuels qui balisent la construction d'une image de soi (énonciateur, ensemble communautaire), des autres (destinataire et tiers) et de la situation de discours et comme rendant compte de différentes manières de raconter/transmettre le conte, notamment du point de vue de l'inscription variable de la « voix » du narrateur dans les textes – nous serons particulièrement attentive lors de l'analyse des textes aux intrusions plus ou moins sensibles de celle-ci.

2.1. L'énonciation : théorie générale

2.1.1. Approches en énonciation

L'énonciation constitue le pivot de la relation entre la langue et le monde. Tout en représentant des faits dans l'énoncé, elle constitue en elle-même un événement unique défini dans le temps et l'espace. On définit généralement l'énonciation, à la suite de BENVENISTE, par « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (1974 : 80). A l'origine, l'énonciation s'oppose à l'énoncé « comme un acte à son produit, un processus dynamique à son résultat statique » (KERBRAT-ORECCHIONI, 1980/2002 : 33). La réflexion sur l'énonciation a mis en évidence la dimension réflexive de l'activité linguistique : « l'énoncé ne réfère au monde qu'en réfléchissant l'acte d'énonciation qui le porte. Ainsi les personnes, le temps de l'énoncé sont-ils repérés par rapport à sa situation d'énonciation ; ainsi l'énoncé possède-t-il la valeur illocutoire qu'il “montre” à travers son énonciation » (MAINGUENEAU, 2002 b : 229).

KERBRAT-ORECCHIONI (1980/2002) met en évidence le fait que le terme d'« énonciation » a subi un double glissement sémantique. En premier lieu, on utilise souvent le terme pour désigner indifféremment le processus d'énonciation ou l'énoncé lui-même. En conséquence, on parlera d'« acte d'énonciation » pour désigner le processus d'énonciation. Deuxièmement, l'usage linguistique voudrait que le terme corresponde à la fois au processus d'encodage et de décodage de l'énoncé. Or, dans l'usage courant, le terme désigne bien davantage le processus de production/émission que celui d'interprétation/réception. Ce glissement provient en partie de la

définition proposée par Benveniste qui met l'accent sur le pôle de l'énonciateur. Cette dimension dialogique de l'énonciation, dont la définition de Benveniste, en mettant l'accent sur le pôle de l'énonciateur, ne rend pas compte, est affirmée par un certain nombre de théoriciens. Pour CULIOLI, l'énonciation est une co-énonciation, elle est foncièrement « accommodation intersubjective » (1973 : 87). En outre, l'individu qui produit l'énoncé n'est pas nécessairement l'instance qui en prend la responsabilité, ce qui incite DUCROT à définir l'énonciation comme « l'événement constitué par l'apparition d'un énoncé » (1984 : 179), et revient à la considérer indépendamment de tout auteur.

KERBRAT-ORECCHIONI (1980/2002) distingue entre deux conceptions, l'une « étendue » et l'autre « restreinte » de l'énonciation. L'approche extensive se donne pour tâche de « décrire les relations qui se tissent entre l'énoncé et les différents éléments constitutifs du cadre énonciatif », à savoir, les protagonistes du discours (pôles d'émission et de réception) et la situation de communication, c'est-à-dire les circonstances spatio-temporelles et les « conditions générales de la production/réception du message : nature du canal, contexte socio-historique, contraintes de l'univers de discours, etc. » (*ibidem* : 34-35). Ces relations se matérialisent textuellement par ce que l'auteure appelle les « faits énonciatifs » définis comme « les unités linguistiques [...] qui fonctionnent comme indices de l'inscription au sein de l'énoncé » de l'un et/ou l'autre des paramètres énumérés (*ibid.* : 35). L'approche restreinte se concentre, quant à elle, sur un seul des paramètres du cadre énonciatif, à savoir le « locuteur-scripteur ». Les « faits énonciatifs » relevés seront alors « les traces linguistiques de la présence du locuteur au sein de son énoncé, les lieux d'inscription et les modalités d'existence de ce qu'avec Benveniste nous appellerons “la subjectivité dans le langage” » (*ibid.* : 36).

Notre démarche s'inscrit dans un mouvement qui, à partir du pointage des phénomènes textuels et linguistiques, vise à rendre compte d'une dynamique énonciative et d'un ajustement au destinataire dans une situation de transmission singulière, dont les déterminants relèvent de paramètres plus largement discursifs et socio-culturels. Dans le chapitre suivant nous rendrons compte de ces déterminations à la fois discursives, sociales et culturelles, que nous aborderons par le biais du concept de « contexte » et nous montrerons comment le sens s'élabore dans le cadre d'une interaction donnée et la manière dont il s'ajuste au destinataire. Nous allons nous centrer ici sur les « traces » identifiables à la surface des textes qui renvoient aux partenaires de l'acte de communication et plus spécifiquement à l'énonciateur, c'est-à-dire aux marques de subjectivité. En ce sens, nous nous inscrirons plutôt dans une conception restreinte. La dimension méta-énonciative qui fera l'objet de la section suivante, relève quant à elle d'une conception plus « étendue » dans la mesure où entrent en jeu, de manière plus marquée, des paramètres situationnels, notamment la relation à l'interlocuteur et au contexte discursif et social. Avant de poursuivre ce parcours, nous allons nous arrêter sur les deux plans d'énonciation, discours et récit, qui nous permettront d'appréhender les modalités variables d'énonciation des textes-contes de notre corpus.

2.1.2. Les plans d'énonciation : discours/récit

BENVENISTE, pour rendre compte de l'emploi des temps verbaux et en particulier de l'« aoriste » (passé simple), opère une distinction entre « discours » et « histoire ». Le « discours » est le plan d'énonciation dans lequel « quelqu'un s'adresse à quelqu'un, s'énonce comme locuteur et organise ce qu'il dit dans la catégorie de la personne » (1966 : 242). Dans ce cas, l'énonciation écrite ou orale est rapportée à sa situation d'énonciation. Dans le plan d'énonciation de « l'histoire », au contraire, le mode d'énonciation narrative se donne comme dissocié de la situation d'énonciation, « les événements semblent se raconter d'eux-mêmes » (1966 : 242). La trace de la présence de l'énonciateur, du co-énonciateur, du moment et du lieu d'énonciation n'apparaît pas dans l'énoncé. Notons, qu'à la suite de Benveniste, on a choisi de remplacer le terme d'« histoire » par celui de « récit ». MAINGUENEAU précise que le plan d'énonciation « récit » n'implique pas seulement un « effacement des repérages personnels et déictiques (= repérages *référentiels*) » mais qu'il concerne également « la dimension *modale* de l'énonciation », « les textes “au récit” n'offr[ant] que des assertions, des énonciations dissociées de l'énonciateur et où les relations avec le co-énonciateur sont inexistantes (1986/2003 : 48). On parlera par conséquent de « modalisation zéro » dans le cas du récit.

Cette opposition discours/récit a été reformulée et élargie par SIMONIN-GRUMBACH qui distingue « les textes où il y a repérage par rapport à la situation d'énonciation » et les « textes où le repérage n'est pas effectué par rapport à la situation d'énonciation mais par rapport au texte lui-même » (1975 : 87). Mais cette distinction pose problème dans la mesure où tous les énoncés non embrayés²² relèvent du plan du récit même s'ils ne sont pas narratifs. En outre, la restriction de « discours » aux énoncés avec embrayeurs est inadéquate, puisqu'elle exclut du champ du discours les énoncés sans embrayeurs. MAINGUENEAU (1986/1993) propose donc de distinguer entre « plan embrayé » (ex-discours) et « plan non-embrayé » (ex-récit), en réservant le terme de « récit » aux énoncés non-embrayés narratifs.

Les propositions de RABATEL (2005) apparaissent les plus satisfaisantes, dans la mesure où elles permettent de rendre compte à la fois des repérages et du positionnement modal de l'énonciation. Revenant sur la position théorique de Benveniste, l'auteur fait remarquer que dans les énonciations non embrayées (relevant du « plan non-embrayé » de Maingueneau), c'est-à-dire dans les énonciations historique et théorique – cette dernière catégorie n'étant pas traitée par Benveniste – on relève la présence de subjectivèmes, bien que l'énonciation soit non embrayée. Autrement dit les énoncés non embrayés, tout en ne présentant pas de « marques formelles de l'appareil

²² - Les « embrayeurs » sont « les unités linguistiques dont la valeur référentielle dépend de l'environnement spatio-temporel de leur occurrence. Ainsi *je* est-il un *embrayeur* parce que son référent est identifié comme l'individu qui, à chaque occurrence, à chaque événement énonciatif, se trouve dire “je” » (MAINGUENEAU, 1996 : 33). Ces unités linguistiques sont appelées également « shifters », « déictiques », « expressions sui-référentielles », « symboles indexicaux », etc. Dans la suite de notre travail, nous parlerons de « déictiques ».

d'énonciation » (je-tu-ici-maintenant), peuvent être porteurs de subjectivité, en signalant un positionnement par rapport à ce qui est énoncé, notamment par la présence des modalisations. A contrario, les énoncés embrayés, que RABATEL réunit sous la catégorie des « énonciations personnelles », peuvent tendre vers l'objectivité et ne pas recourir à des subjectivèmes. Il propose ainsi de distinguer deux plans : le premier, « le plan d'énonciation », correspondant à la distinction entre énoncés embrayés ou non et le second, qu'il appelle « plan d'expression du sujet modal », déterminant des énonciations « subjectivante » ou « objectivante » (2005 : 118). Les paramètres de chacun des deux plans se combinent pour rendre compte du type d'énonciation. Ainsi l'énonciation personnelle bien que le plus souvent subjectivante peut être objectivante et les énonciations historique et théorique, de dominante objectivante peuvent être subjectivantes, le second plan obéissant le plus souvent à des contraintes de genre.

Nous verrons que nous retrouvons les deux plans d'énonciation dans nos textes, ceux-ci oscillant, en proportion variable selon les modes de transmission et les énonciateurs entre une énonciation non embrayée, le mode du récit, et une énonciation embrayée, le discours du narrateur, ce dernier encadrant le récit ou intervenant à maintes reprises dans le fil de la narration et l'interrompant. Les deux types de « plan d'expression du sujet modal » apparaissent également et nous serons attentive aux énonciations subjectivantes, que nous pointerons notamment en tant que « commentaires » – ceux-ci relevant des deux plans d'énonciation : embrayé ou non – et par le biais des modalisations dans le chapitre VIII.

2.2. Marquage de la subjectivité/prise en charge énonciative

Dans cette section, nous allons nous intéresser aux traces linguistiques de la présence du locuteur au sein de son énoncé. Il s'agit de mettre en évidence les « procédés linguistiques (shifters, modalisateurs, termes évaluatifs, etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (problème de la "distance énonciative") » (KERBRAT-ORECCHIONI, 1980/2002 : 36). Le pointage d'un certain nombre de ces marqueurs nous permettra de rendre compte de la manière dont les énonciateurs s'approprient le conte, s'inscrivent de façon personnelle dans le processus de transmission, notamment en balisant la réception et se positionnent en tant qu'interprètes, « passeurs » et commentateurs d'un texte de tradition orale berbère et en tant que « représentants » d'une communauté linguistique et culturelle.

2.2.1. Les déictiques

Ces unités linguistiques combinent deux fonctions : elles sont à la fois des symboles, dans la mesure où elles ont un sens conventionnel, et des indices puisque leur interprétation dépend de l'énoncé-occurrence qui les actualise. Ainsi le pronom « je » désigne-t-il de manière conventionnelle l'émetteur du message, mais seule la situation d'énonciation permet de désigner la personne qui dit « je », à un moment et dans un lieu particuliers. L'identification des déictiques repose sur le problème de la référence, définie comme « le processus de mise en relation de l'énoncé au référent, c'est-à-dire l'ensemble des mécanismes qui font correspondre à certaines unités linguistiques certains éléments de la situation extralinguistique » (KERBRAT-ORECCHONI, 1980/2002 : 39). Ces mécanismes référentiels sont de trois types : référence « absolue » (les noms propres, les dates, etc.), référence relative au contexte linguistique (ou cotexte) et référence relative à la situation de communication. C'est dans ce dernier cas qu'on parlera de déictiques.

Les déictiques peuvent être divisés en trois ensembles principaux selon l'élément de la situation d'énonciation auquel ils réfèrent :

- les déictiques personnels : pronoms personnels et possessifs
- les déictiques temporels : ils ont pour repère le moment de l'énonciation. Outre les adverbes (*hier, maintenant, demain, etc.*) et les groupes prépositionnels (*l'année dernière, cet été, dans deux jours, etc.*) et un certain nombre d'adjectifs (*actuel, futur, prochain, etc.*), la classe des déictiques temporels compte également les désinences verbales. Le choix d'une forme (passé, présent ou futur) dépend de la façon dont le locuteur envisage le procès comme antérieur, simultané ou postérieur au moment de l'énonciation.
- les déictiques spatiaux : ils sont interprétés en fonction de la position des co-énonciateurs. On relèvera deux groupes principaux : les démonstratifs et les adverbiaux. Les démonstratifs peuvent s'accompagner d'un geste ou d'un regard de désignation (« Sers-toi de cet outil », « Donne-moi ça », etc.). Les déictiques adverbiaux se distribuent en divers microsystemes d'opposition. Ainsi les adverbes *ici/là/là-bas* et *près de/loin de* s'ordonnent selon l'axe de la proximité ou de l'éloignement du dénoté par rapport à l'interlocuteur. Les adverbes *devant/derrière, à gauche/à droite* s'interprètent en fonction de l'orientation du dénoté et du locuteur.

Symptomatiques de l'ordre du discours, les déictiques signalent une « appropriation » de la langue par le locuteur. « Ce dernier énonce sa position de locuteur par des indices spécifiques » (BENVENISTE, 1970 : 74). Les marques de la subjectivité, ainsi que nous l'avons suggéré avec RABATEL (2005) ne se limitent pas aux seuls déictiques, nous allons le voir.

2.2.2. Autres subjectivèmes

Nous allons nous intéresser successivement aux différents types de modalisations et aux adjectifs subjectifs qui relèvent du dernier type de modalisation, la modalité appréciative. Les marqueurs de modalisation laissent apparaître la subjectivité du locuteur, dans la mesure où ce dernier imprime sa marque personnelle à l'énoncé dans la façon dont il énonce son propos, le prend en charge ou s'en distancie, donne son point de vue et le colore éventuellement d'une charge émotionnelle.

La modalisation « permet d'explicitier ce que sont les positions du sujet parlant par rapport à son interlocuteur, à lui-même et à son propos » (CHARAUDEAU, 1992 : 572). CULIOLI (1984) distingue quatre grands types de modalités qui marquent chacune une prise de position particulière du locuteur²³ :

- la modalité du type de l'assertion (positive ou négative), interrogation, injonction (ou « impératif ») et assertion fictive (ou « hypothétique »). Pour VION (2001), ce type de modalité témoigne « d'une relative "neutralité" de l'énonciateur quant à la validation de la relation prédicative ».

- la modalité de type « épistémique ». Elle exprime la probabilité de réalisation des propos en termes de « certain, probable, possible, nécessaire, etc. ». Elle permet « d'évaluer quantitativement les chances de validation de la relation prédicative » (VION, *ibidem*).

- la modalité de type « appréciative » ou « affective ». Elle apparaît centrée sur le sujet énonciateur et lui permet de « marquer un jugement qualitatif » (*ibid.*).

- la modalité de type « intersubjective, portant sur la relation entre les interlocuteurs et la façon dont l'énonciateur « essaie d'influer sur autrui ». Elle s'illustre dans la « valeur "déontique" des auxiliaires modaux » (*ibid.*) (obligation, permission, interdiction, etc.).

Nous centrant sur l'énonciateur et suivant VION (2001) à propos de la relative neutralité du premier type de modalité, nous allons nous arrêter un peu plus longuement sur les modalités de type épistémique et appréciative/affective. Le pointage d'un certain nombre de ces « subjectivèmes » nous permettra notamment de rendre compte d'un positionnement de l'énonciateur par rapport à une narration source, dont il se fait l'interprète, du caractère plus ou moins affirmé du processus de narration et des procédés de traduction et d'un certain nombre de caractérisations sous formes de commentaires évaluatifs adressés à l'interlocuteur. Nous ne traiterons pas ici de la modalité intersubjective, dans la mesure où nous nous intéresserons dans la section suivante à la relation interlocutive, par le biais de la « non-coïncidence interlocutive » (AUTHIER-REVUZ, 1995).

²³ - Bien que la distinction ne soit pas toujours établie entre « modalités » et « modalisation », la « modalisation » tendrait à désigner un « processus » mis en œuvre par les sujets, les modalités correspondant davantage à un recensement des différentes formes (d'après VION, 2001).

La modalité épistémique se marque notamment par des verbes d'opinion ou des locutions verbales qui marquent le degré d'adhésion au propos (*penser, estimer, croire, être d'avis que, être persuadé, être convaincu, être certain, douter, avoir l'impression, etc.*), des verbes qui expriment l'attitude du sujet à l'égard de la réalisation de l'événement (*souhaiter, espérer, craindre, vouloir, etc.*), des tournures impersonnelles (*il est vrai/ évident/indéniable/douteux... que, il va sans dire que, il se peut que, peut-être que, il est possible que, ce n'est pas impossible que, il n'est pas exclu que, il semblerait, il paraît que, il apparaît que, etc.*) et des éléments adverbiaux à valeur de renforcement (*à vrai dire, réellement, bien sûr, de toute évidence, sans doute, certainement, etc.*) ou d'affaiblissement de l'assertion (*à mon avis, personnellement, selon moi, peut-être, apparemment, etc.*)²⁴. Signalons également que l'affectation d'une marque conditionnelle aux verbes permet elle aussi de marquer la modalité « épistémique ».

Pour la modalité de type « appréciative » ou « affective », le locuteur produit une évaluation sur les faits dénotés. L'ensemble des marqueurs évaluatifs laisse entrevoir la manière de voir de celui qui les énonce. Nous relèverons à la suite de MAIGUENEAU (1991 : 118-122) et de KERBRAT-ORECCHIONI (1980/2002 : 79- 134) :

- des tournures impersonnelles : *il est heureux/insupportable/navrant... que/de*
- des adverbes de phrases : *heureusement, par malheur, etc.*
- des interjections : *hélas !, tant mieux !, tant pis !, etc.*
- des « noms de qualité » le plus souvent dévalorisants (*c'est un imbécile, une andouille, un crétin, etc.*) ou au contraire mélioratifs (*c'est un génie, une force de la nature, etc.*)
- des noms dont le suffixe connote un jugement dépréciatif : ainsi les suffixes « ard » et « asse »
- des noms à axiologie variable, c'est-à-dire dont la valeur axiologique varie en fonction du positionnement de l'énonciateur ou du récepteur. Un terme peut être neutre dans un dialecte, sociolecte ou idiolecte particulier et être connoté de manière valorisante ou dévalorisante dans un autre. Ainsi des mots tels que « nationalisme » ou « ordre » sont solidaires, en ce qui concerne leur connotation axiologique, du lieu idéologique d'où ils sont énoncés alors que des termes comme « racisme » ou « sexisme » ont une valeur négative stable.
- des verbes intrinsèquement subjectifs, pour lesquels le locuteur porte le jugement évaluatif. L'évaluation peut concerner le procès lui-même (*traîner, radoter, récidiver, échouer, réussir, etc.*) ou les actants, sujet ou objet du procès (*mériter, risquer de, infliger, épargner, etc.*)
- des verbes occasionnellement subjectifs, qui diffèrent des précédents dans la mesure où c'est l'agent du procès qui est à la source de l'évaluation, celle-ci portant sur l'objet du procès. On relèvera des verbes de sentiment (*aimer, souhaiter, espérer, désirer, détester, craindre, redouter,*

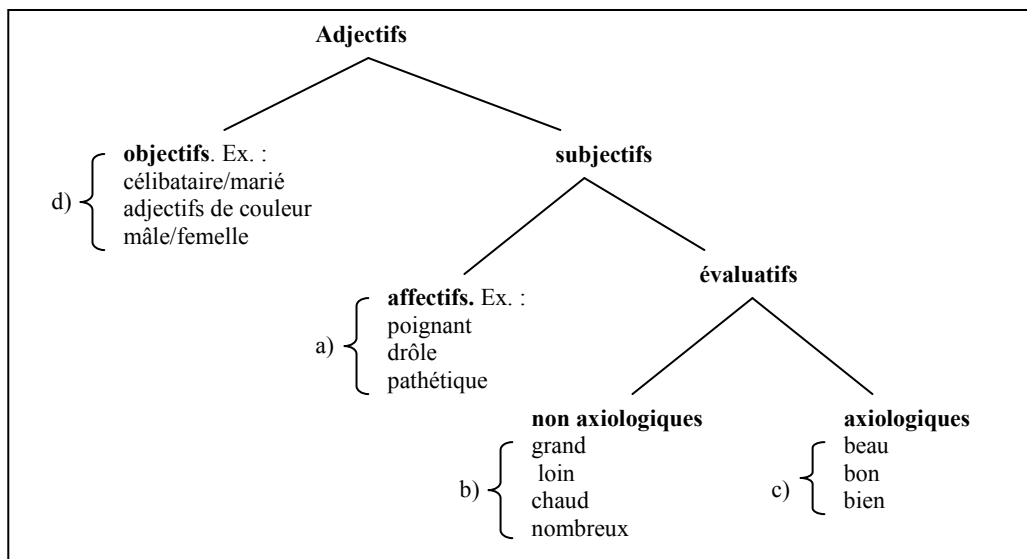
²⁴ - Nous nous inspirons du relevé que propose MAIGUENEAU (1991 : 114-122) de ces différents marqueurs, notamment pour les exemples cités, mais celui-ci distingue notamment – sans pour autant proposer une catégorisation tranchée des différents types – entre des modalisations qui relèvent de l'assertion et du certain. Les modalisations qu'il rattache à « l'assertion » rappellent le premier type de modalités relevé par Culioli mais les éléments qui y sont mentionnés nous apparaissent comme relever de la modalité de l'épistémique.

etc.) et certains verbes locutoires de demande, de louange ou de blâme (*louer, encenser, blâmer, critiquer, condamner, accuser, etc.*). Notons que la valeur appréciative ou non d'un certain nombre de verbes dépend de leur contexte d'utilisation.

- des adjectifs subjectifs, la classe des adjectifs qualificatifs étant la partie du discours la plus étroitement liée aux appréciations du locuteur.

La figure suivante rend compte du classement que propose KERBRAT-ORECCHIONI (1980/2002) des adjectifs, à partir de la distinction entre adjectifs objectifs et subjectifs.

Figure 7 : Les différentes catégories d'adjectifs qualificatifs²⁵



Les adjectifs affectifs (a) « énoncent en même temps qu'une propriété de l'objet qu'ils déterminent, une réaction émotionnelle du sujet parlant en face de cet objet » (*ibid.* : 95). Il faut préciser qu'un certain nombre d'adjectifs affectifs appartiennent également à la classe des axiologiques ainsi *admirable, méprisable, agaçant*.

Les évaluatifs non axiologiques (b) sans énoncer « de jugement de valeur, ni d'engagement affectif du locuteur [...] impliquent une évaluation qualitative ou quantitative de l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent » (*ibid.* : 96-97). Leur utilisation se fonde sur une double norme, interne à l'objet qualifié relativement et à la conception que se fait le locuteur de la norme d'évaluation pour une catégorie donnée d'objets : l'adjectif « grande » dans l'énoncé « cette maison est grande » est fonction de la norme de grandeur pour une maison mais aussi de l'idée que le locuteur se fait de l'ordre de grandeur d'une maison.

De même que les non axiologiques, les évaluatifs axiologiques impliquent une double norme liée à l'objet support de la propriété (la norme du « beau » n'est pas la même si l'on parle d'un « beau paysage » ou d'un « beau programme ») et interne au sujet énonciateur et relative à ses systèmes

²⁵ - Source : KERBRAT-ORECCHIONI, 1980/2002 : 94

d'évaluation esthétique, éthique, etc. (conception qu'il se fait de la beauté d'un pays ou d'un programme). Ils portent, contrairement aux non axiologiques, un jugement de valeur positif ou négatif sur l'objet et manifestent de la part du locuteur une prise de position en faveur ou à l'encontre de l'objet dénoté. Ils apparaissent donc comme doublement subjectifs.

Signalons, pour clore cet inventaire des subjectivèmes, l'usage à l'écrit des guillemets, des italiques et à l'oral des marques intonatives. Il faut noter également que la subjectivité s'inscrit de manière plus ou moins explicite dans l'énoncé. Ainsi, le locuteur imprime-t-il sa marque propre, mais de manière plus discrète, à travers ses choix stylistiques et l'organisation du matériau verbal (sélection, hiérarchisation des informations données, etc.). Précisons encore que, dans notre relevé des marques de subjectivité, nous avons admis implicitement que chaque énoncé ne peut être rapporté qu'à un seul auteur que nous avons appelé indistinctement énonciateur ou locuteur. Or dans un même énoncé, il est très fréquent que soient mises en scène des sources d'énonciation diverses, comme dans le cas du discours rapporté qui permet à l'intérieur d'un énoncé de mettre en scène une seconde situation d'énonciation. Le discours rapporté et un grand nombre de phénomènes linguistiques (ironie, présupposition, citation, intertextualité, etc.) ressortissent à la problématique de l'hétérogénéité discursive (« polyphonie » chez DUCROT), qui permet d'inscrire plusieurs « voix » dans la même énonciation.

3. La dimension méta-énonciative

Les modalisations relevées dans la partie précédente portent sur l'énoncé, le dit. Les mentions méta-énonciatives, qui nous intéressent ici, portent quant à elles plutôt sur le dire en train de se faire, dire qu'elles commentent²⁶. AUTHIER-REVUZ parle de « modalisation autonymique » pour signaler l'activité d'auto-représentation de son dire par le locuteur. Les mentions méta-énonciatives seront définies comme « des formes strictement réflexives, correspondant au dédoublement, dans le cadre d'un acte unique d'énonciation, du dire d'un élément par un commentaire "simultané" – dans les limites de la linéarité – de ce dire » (1990 : 174). Ces commentaires ou gloses indiquent une non-coïncidence de l'énonciateur avec son dire, signalant ainsi la non transparence et la non évidence des mots, ce qui va de pair avec une conception du discours comme le lieu de construction d'un sens qui échappe à l'intentionnalité (hérité de la théorie de l'interdiscours de Pêcheux notamment) et un point de vue lacanien sur le sujet, un « sujet produit par le langage comme structurellement clivé par l'inconscient » (1995 : 66). Cette position qui met le sujet « clivé », au centre d'une théorie de la langue et du sens se démarque des approches que l'auteure qualifie de « pragmatico-communicationnelles » (2004 : 4)²⁷ et qui considèrent le sujet comme

²⁶ - A propos du phénomène de « modalisation » en tant que commentaire sur l'énoncé et l'énonciation, voir VION, 2001.

²⁷ - Notamment celle de Kerbrat-Orecchioni.

l'origine d'une parole au service de ses intentions et la modalisation autonymique comme le signal d'un dysfonctionnement ou comme une stratégie visant à transmettre un « sens préexistant dans l'intentionnalité de l'énonciateur » (1995 : 174).

Nous allons tenter de dégager les possibilités heuristiques qu'offre l'appréhension d'un certain nombre de phénomènes de notre corpus par le biais de la modalisation autonymique, mais également du déplacement que nous opérons, par rapport à la démarche de l'auteure. Nous nous intéressons à des narrations orales appréhendées en tant que processus et nous les étudions dans leur émergence. La prise en compte d'un niveau réflexif de l'énonciation nous permettra de nous intéresser, non plus seulement à l'inscription de l'énonciateur dans son texte mais à la dimension d'auto-contage qui la traverse et aux décrochages qui la caractérisent.

L'approche en termes de méta-énonciation, en tant qu'étude de la réflexivité du discours en train de se faire, rend compte de l'inscription dans le texte, du processus même de sa transmission. Nous verrons que celui-ci ne va pas de soi mais se caractérise au contraire par nombre de ruptures, que nous appellerons des « décrochages » et qui ont pour effet de rendre visible, de mettre au premier plan un processus de négociation de l'énonciateur avec son dire. La transmission n'est pas celle d'un conte « prêt à raconter » mais se donne à voir comme une médiation négociée.

L'énonciateur raconte le conte mais aussi son contage, c'est-à-dire qu'il donne à voir la manière dont il fait passer le conte. Le « contage du contage » consiste en une exposition discursive des butées de l'énonciateur, du « ce qui ne va pas de soi », il prend son propre discours pour objet et le commente comme non immédiat, non coïncident, non transparent, etc. Affleurent également les cautérisations mises en place par l'énonciateur, celui-ci se représentant ainsi localement, dans une position de « surplomb » et affirmant ainsi la « maîtrise » – imaginaire pour l'auteure – de la non-coïncidence, les gloses méta-énonciatives apparaissant alors comme des « sortes de “coutures apparentes” à la surface du dire, montrant la faille par la reprise » (2004 : 88).

Nous verrons que la dimension réflexive du contage est plus ou moins présente selon les transmissions et que les opérations de « suture » divergent selon les énonciateurs. Le pointage des mentions méta-énonciatives nous permettra de rendre compte ainsi de « différents types de réponse à la non-coïncidence », dont nous traiterons notamment par la mise en évidence d'un certain nombre de principes de transmission et d'une « image » de l'énonciateur :

à travers l'ensemble des formes de MA dont un dire s'accompagne, c'est une image de lui-même qu'il dessine, et, spécifiquement, du mode sur lequel il négocie avec – ou sur lequel il « se pose dans » – les non-coïncidences foncières de l'énonciation : et de cette image, dont l'énonciation se soutient, chaque particularité, nuance, inflexion apparaît pertinente dans l'économie du dire (AUTHIER-REVUZ, 2003 : 95).

Signalons que nous aborderons ces opérations de mise en continuité, notamment en tant que stratégies de remédiation face à une difficulté, sans pour autant les réduire « à des gestes de réglages fonctionnels de la machinerie communicationnelle » (AUTHIER-REVUZ, 2004 : 88).

Nous empruntons également à AUTHIER-REVUZ (1995) la répartition qu'elle opère entre différents ordres de non-coïncidence – non-coïncidences interlocutive, du discours à lui-même, entre les mots et les choses qu'ils désignent et des mots à eux-mêmes – qui correspondent à deux dimensions principales : un dialogisme interlocutif et interdiscursif et une négociation avec le système de la langue dans son adéquation à nommer le réel et dans son équivocité.

La situation de transmission des textes que nous étudions place un individu singulier dans un entre-deux linguistique et culturel en l'invitant à reprendre un texte de tradition orale berbère (le traduire ou le raconter) à destination d'un autre individu, étranger à la culture et à la langue du conte. Il se doit de rendre dans la langue d'arrivée un texte raconté en langue source, sans pour autant lui faire perdre sa « teneur » et sa spécificité culturelle. L'énonciation des contes se trouve donc traversée par différents ordres d'altérité, avec lesquelles le narrateur va négocier : altérité linguistique (la langue source du conte qui est aussi sa langue maternelle et celle d'arrivée), altérité culturelle (éléments différentiels d'une culture à l'autre, connotations, etc.), altérité discursive (notamment dans la reprise d'un texte source de tradition orale, les pratiques discursives des uns et des autres) et altérité individuelle (la confrontation de deux individualités avec leurs représentations, leurs connaissances, etc.). Le panorama que propose l'auteure des divers ordres de non-coïncidence nous permet d'embrasser les différents champs traversés par une hétérogénéité et de rendre compte de la complexité des phénomènes. Nous la suivons tout particulièrement lorsqu'elle envisage « les lieux d'émergence des formes de MA [modalité autonymique] » comme « dessinant en chaque dire comme une cartographie de ses “points sensibles” (quant aux contacts aux autres discours, aux zones de difficulté ou d'exigence particulière dans la saisie du référent, aux circulations souterraines de non-dit surgissant dans l'équivoque, etc.). » (2003 : 95). Nous pointerons dans le chapitre VIII, les « décrochages énonciatifs » (que nous ne limiterons pas aux mentions méta-énonciatives) comme autant de signaux d'une énonciation qui ne va pas de soi révélateurs de « lieux » discursifs sensibles, des lieux qui supposent notamment un positionnement « méta » de l'énonciateur, à partir duquel il opère une médiation. Nous présumons en outre que le pointage de ces lieux sensibles du discours opère comme révélateur d'une différenciation entre les deux ensembles linguistiques et culturels.

L'auteure rend compte des possibilités offertes par la langue²⁸ de marquer la modalité autonymique et rend compte des différentes formes de réflexivité du discours, à la fois selon le type de non-coïncidence, selon la façon dont elles accueillent ou rejettent celle-ci, selon la manière dont chaque forme la traite, ainsi que des lieux sensibles où elles apparaissent. Nous opérons évidemment un

²⁸ - L'auteure met en évidence des régularités langagières. Le discours n'est pas analysé en tant que tel, mais comme exemple et espace d'observation.

déplacement et une réduction de la théorisation de Authier-Revuz, dans la manière dont nous rattachons les ordres de l'hétérogène, à une situation de discours particulière dans laquelle l'énonciateur est en prise avec l'autre et le système de sa langue, dans lequel il va tâcher de faire passer un texte littéraire, sa textualité et sa signification. L'altérité dont nous rendons compte, n'est pas comme elle l'est pour l'auteure, « insue ».

L'appréhension en termes de non-coïncidence nous permet de pointer les lieux textuels, où une différenciation est à l'œuvre et opère une focalisation sur les déplacements que l'énonciateur fait « subir » au texte. C'est donc sur une « dynamique » que nous mettons l'accent, celle d'un déplacement obligé lié à une situation de transmission interlingue et interculturelle, négocié de manière différente selon l'énonciateur et dont nous pointons les traces à la surface du texte. Signalons en outre que nous rattachons un certain nombre de phénomènes à un ou plusieurs ordre(s) de non-coïncidence sans pour autant que nous ne relevions au niveau textuel de formes autonymiques. Autrement dit, ce n'est pas tant le fonctionnement autonymique et la diversité des formes qui le marque qui nous intéresse, même si nous nous intéressons aux formes, dans la mesure où, ainsi que l'indique l'auteure, chacune d'elle informe d'une négociation particulière, mais plutôt les types de non-coïncidence qui traversent une situation particulière de transmission et confèrent ainsi une spécificité aux modalités de transmission.

Nous établissons dans le chapitre VIII notre propre classement des « décrochages » que nous articulerons pour un certain nombre aux ordres de non-coïncidence mis en évidence par l'auteur. Nous pointerons notamment les signaux d'une difficulté à nommer avec la langue d'arrivée le réel de l'ensemble source et de rendre compte de l'équivocité de la langue source et la non-coïncidence interlocutive et interdiscursive, que nous traiterons sous l'angle de la distanciation. Dans le chapitre IX, nous rendrons compte d'un certain nombre de stratégies comme relevant notamment d'une volonté de réduire la non-coïncidence interlocutive et témoignant d'une co-énonciation, mais ce sont l'ensemble des ordres de non-coïncidence qui apparaîtront significatifs dans la manière d'opérer la médiation.

Nous allons rendre compte des quatre ordres de non-coïncidence et d'un certain nombre des ensembles de formes qui les marquent, sur la base du classement très détaillé qu'en propose l'auteure (1995). Notre relevé des ensembles et des formes sera sélectif, en fonction des sous-ordres de non-coïncidence qui traversent l'énonciation des contes de notre corpus et des formes que nous retrouvons dans nos textes. Signalons que dans un certain nombre de cas, nous listerons les différentes formes qui relèvent d'un sous-ordre, non parce que nous les rencontrons toutes dans notre corpus, mais pour expliciter la nature de la non-coïncidence mise en jeu.

3.1. Non-coïncidence interlocutive

Dans une interlocution, il existe un certain nombre de mécanismes d'ajustement entre les deux partenaires « foncièrement irréductibles l'un à l'autre » (*ibidem* : 175). Ces mécanismes reposent sur l'image que chacun se fait de l'autre et de ses compétences présumées et visent « le UN d'un sens transmis, c'est-à-dire en définitive, “partagé” au sens de mis “en commun” » (*ibid.*). Pour l'auteure, il ne s'agit en aucun cas, d'une adaptation instrumentale du dire à l'autre « cible » du sens intentionnel de l'un, le réel de l'interlocution ne pouvant être ramené à la relation interlocutive.

Nous allons relever deux ensembles de gloses marquant le « non-un » interlocutif, c'est-à-dire qui manifestent une altérité dans la manière d'énoncer et dans la manière d'interpréter, en reprenant la partition de l'auteure entre gloses visant à « restaurer le un » et gloses faisant « jouer le deux », ces deux dimensions apparaissant dans notre corpus. Nous considérons l'autre à la fois dans son altérité propre, c'est-à-dire en tant qu'individu singulier mais cette altérité est « renforcée » dans le cas qui nous intéresse, par l'altérité linguistique et culturelle.

3.1.1. Gloses visant à conjurer la non-coïncidence, à restaurer le un

L'énonciateur veille « à prévenir les ratés qui compromettraient la “bonne marche” de la communication, les refus qui la stopperaient, les malentendus qui la “griperaient” : il s'agit de rétablir le un d'une transmission que menace dans ses rouages, le deux des interlocuteurs » (*ibid.* : 231).

3.1.1.1. Gloses visant à prévenir un refus de co-énonciation d'une manière de dire

- ***Disons X*** : cette glose correspond à une injonction au « dire d'une seule voix », à un « vouloir dire » partagé. Généralement, l'usage de *disons X* permet de notifier une réserve sur le terme en question et à inviter l'interlocuteur à accepter et dépasser cette réserve.
- **« *X* », *passsez moi*** : cette glose vise à faire accepter les termes énoncés, en faisant appel « au bon vouloir de l'autre ». Le locuteur demande à ce que l'autre veuille bien recevoir ses termes. La glose peut prendre la forme d'une injonction ou d'une demande d'autorisation.
- ***X, si vous voulez*** : le dire de l'un est suspendu « au bon vouloir de l'autre », dont dépend la réalisation de l'énoncé et son existence même.

3.1.1.2. Gloses visant à prévenir un risque de non transmission « du » sens

L'altérité de l'interlocuteur se montre ici non en tant que co-énonciateur mais en tant qu'interprète des mots qui lui sont adressés : « la non-coïncidence interlocutive est ici celle du non-un au niveau du sens, entre ce que l'un "veut dire" en disant X et ce que l'autre comprend en recevant X » (*ibid* : 198-199). Ce type de gloses vise à prévenir un risque de non compréhension ou de mauvaise compréhension.

• **X, *comprenez*** : le locuteur accompagne son énoncé d'une instruction de bonne interprétation. Il existe un grand nombre de gloses consistant en une spécification du sens (*c'est-à-dire, ce qui signifie, au sens de, etc.*) mais les gloses qui nous intéressent ici se donnent comme des consignes adressées à l'interlocuteur en tant qu'interprète. La forme de « balisage interprétatif » peut se manifester par :

- une instruction de traduction, par la production de synonymes
- des indications diverses spécifiant le sens, en particulier dans les cas de polysémie, dans le décryptage d'une allusion ou la reconnaissance de stéréotypes employés comme tels, dans le « vous connaissez », interpellant le destinataire dans sa connivence culturelle
- une simple consigne de réception attentive adressée au récepteur

• **X (*si*) *vous voyez ce que je veux dire*** : dans ce cas, la transmission du non-dit est affirmée ou donnée comme condition du dire. La compréhension par l'interlocuteur du « vouloir dire » implicite du locuteur doit suppléer à l'absence d'un élément non dit, écarté par égard apparent pour des « convenances » d'ordres divers.

3.1.2. Gloses visant à souligner une non-coïncidence entre les manières de dire des interlocuteurs

Contrairement aux gloses précédentes, qui « manifestaient la rencontre par l'énonciateur de [...] l'hétérogénéité interlocutive, dans les stratégies mises en œuvre, explicitement, pour en conjurer les effets négatifs dans le dire relativement à une manière de dire – refus de co-énoncer, mauvaise « transmission » du sens – », celles-ci prennent « acte de l'hétérogénéité interlocutive à travers la représentation de la différence entre les manières de dire de l'un et les manières de dire de l'autre » (*ibid.*: 204).

3.1.2.1. Les mots utilisés sont ceux du locuteur mais pas ceux de l'interlocuteur : **X, *comme vous ne dites pas***

Ce premier ensemble de gloses signale que le vocabulaire utilisé est celui du locuteur et non celui de l'interlocuteur. Sa forme exemplaire en est *X, comme vous ne dites pas*.

• **Le « nous » exclusif**

Les formes *Comme on dit chez nous*, *Comme nous disons*, *Ce que nous appelons* sont des « figures classiques du discours de vulgarisation “ directe », c’est-à-dire dont l’énonciateur n’est pas un médiateur entre “ les savants” et le public, mais fait partie de la communauté productrice du discours source » (*ibid.*: 207).

• **Couplages différentiels de mots (pas) à moi/ (pas) à vous**

Deux manières de dire différentes concernant le même référent sont exposées, l’une avec les mots du locuteur, l’autre avec ceux de l’interlocuteur. Il s’agit en quelque sorte d’une traduction qui peut partir du terme étranger à l’interlocuteur pour se rapprocher de ses propres mots comme dans l’exemple « La laie et les petits ont dû aller aux fougères faire leur boutis, ce qui veut dire, pour vous, profanes, chercher sous la terre des racines de fougères. » [Vialar, *la grande Meute*] [Dessaintes, p. 132] ou l’inverse dans « La chair du poisson contient en effet un acide gras non saturé (éicosapentaénoïque pour ceux qui veulent être savants !), qui joue un rôle protecteur vis-à-vis des artères. » [Dr. J. Lambert, « Haro sur le cholestérol », MGEN, n°103, avr. 87] (*ibid.* : 210).

Les deux manières de dire peuvent être également simplement juxtaposés ou associés à un *pardou*, un *quoi*, ou un *c’est-à-dire*, sans mention explicite d’un des protagonistes de l’interaction.

• **Récit régionaliste sur le mode du comme nous disons (et pas vous)**

L’auteure donne l’exemple du récit de la *Petite Fadette* de Georges Sand, où les deux pôles d’interlocution sont dialectalement différents : récit d’un « chanteur » du cru à l’auteur et à l’un de ses amis. Le récit offre constamment, par le jeu de formes méta-énonciatives (mentions explicites : nous exclusifs et vous) ou de signaux et de structures de couplage (point de vue de l’interprétation), des manifestations d’un « comme je dis avec mes mots qui ne sont pas les vôtres », rappelant ainsi au fil des pages la non-coïncidence interlocutive.

3.1.2.2. Les mots utilisés sont ceux de l’interlocuteur mais pas ceux du locuteur : *X, comme vous dites*

Ce second ensemble des gloses manifestant la non-coïncidence interlocutive signale que les mots utilisés sont ceux, non du locuteur, mais de l’interlocuteur. Il s’agit d’ « énoncer, opacifiés, des mots que, s’adressant à un alter ego, l’énonciateur n’aurait pas énoncés » (*ibid.* : 211). Les formes de cet ensemble sont identifiables à un *X, comme vous dites*. Nous distinguons, à la suite de l’auteure les gloses qui reprennent un terme qui vient d’être prononcé par l’interlocuteur de celles qui font mention d’un terme qui fait partie du vocabulaire généralement usité par l’interlocuteur.

• ***X comme vous venez de dire***

Pour ce type de gloses, qui apparaissent au sein d’un dialogue, il y a reprise des mots de l’autre, une sorte d’écho qui marque la continuité du même fil mais qui souligne en même temps une différenciation, par le *je dis X’ comme tu dis*, par rapport aux reprises transparentes. Cette reprise peut donner lieu à la manifestation d’un accord avec les termes employés par l’autre (par exemple

dans *comme vous le dites si bien*), à celle d'une démarcation plus ou moins nette (réticence, modestie, coopération indulgente, etc.) ou à l'expression d'un net désaccord (tangible dans *ce que vous appelez X*).

• **X comme il vous est arrivé/il vous est usuel de dire**

Contrairement à la catégorie précédente, l'emprunt de mots à l'autre ne fait pas suite à une première occurrence de ces mots au fil du discours en cours. Les termes repris appartiennent à l'univers de discours propre à l'interlocuteur, ils appartiennent à « l'espace extérieur du déjà dit par l'autre » (*ibid.* : 217). Ils peuvent avoir été prononcés par l'interlocuteur dans un autre cadre d'énonciation (*X, pour reprendre ce que vous avez dit*), être dits habituellement par ce dernier (*ce que vous appelez X*) ou pourraient être employés par l'autre dans une circonstance donnée (*X comme vous diriez*). L'usage de ces gloses repose sur « la connaissance, extérieure à la stricte interlocution en cours, que l'énonciateur dit avoir de l'interlocuteur » (*ibid.*: 218). La mention des mots de l'autre peut avoir différents effets ou visées :

- marquer une connivence : employer les mots de l'autre, c'est signaler son intérêt pour l'interlocuteur, l'informer qu'on le connaît suffisamment pour user de ses propres termes ou de sa manière de dire, mais c'est également marquer la distance qui sépare les interlocuteurs.

- se faire comprendre, « atteindre l'autre » : les gloses de ce type relèvent de « l'adaptation à la réception de l'autre », il s'agit de « lui parler avec ses mots à lui, pour se faire comprendre, ne pas le dérouter, se mettre à sa portée » » (*ibid.* : 219).

Il peut s'agir d'un ajustement à la variété de l'interlocuteur comme dans l'exemple suivant. : « si on voulait parler de régions comment vous appelez ça déjà /ontologiques ? » [Colloque interdisciplinaire : psychologue s'adressant, entre autres, à des philosophes, fév. 88]. (*ibid.* : 220). Remarquons, avec l'auteure, que la mise en scène faite de l'usage des mots de l'autre relève d'une « production interactive » plus retorse que l'usage simple de ses mots ou que la vraie question ou le vrai trou dépendant de la réponse « coopérative » de l'autre, dans le cas d'un dialogue entre locuteurs natifs et non natifs de compétences inégales (*ibid.* : 219). Les mots que le locuteur se montre capable de produire sont là aussi mis à distance. L'adaptation peut être teintée par ailleurs d'une certaine condescendance, l'énonciateur opérant un mouvement descendant vers l'interlocuteur.

- convoquer polémiquement les mots de l'autre : les mots de l'autre sont repris par l'énonciateur pour lui être « retournés », caractérisés comme inadéquats ou détournés de l'emploi qu'il en fait.

3.2. Non-coïncidence du discours à lui-même

Les formes de modalité autonymique relevant d'une non-coïncidence du discours signalent que dans le discours de l'énonciateur « tel de “ses” mots n'y est pas “de soi”, en effet, mais “de

l'autre", c'est-à-dire manifeste la rencontre par l'énonciateur dans les mots de son discours, de mots venus d'ailleurs » (*ibid.* : 235).

3.2.1. L'hétérogénéité du discours

La question de l' « hétérogénéité constitutive » du discours (c'est-à-dire le fait que tout discours, en permanence, se constitue dans – et de – l'espace discursif extérieur du déjà dit ou du « dit ailleurs ») recoupe, sans s'y réduire, celle de l'intertextualité, c'est-à-dire celle de la présence d'un texte dans un autre à des niveaux variables et sous des formes plus ou moins reconnaissables et celui du dialogisme de Bakhtine²⁹ (dimension foncièrement interactive du langage). L'hétérogénéité du discours apparaît notamment dans les « interférences » (emprunt, hybridité, mélange, etc.), c'est-à-dire « la coprésence dans un texte de termes issus d'époques, de lieux, de strates socioculturelles et de sous-groupes spécifiques » (jargons professionnels, parlars régionaux, générationnels, etc.), que les gloses représentent en signalant dans un discours la présence d'un discours autre (*ibid.* : 240). Notons que la pratique effective du locuteur peut fonctionner comme « indicateur d'appartenance sociale dans le cadre d'un processus de différenciation » et les formes de représentation de la non-coïncidence « mettre en jeu de façon manifeste, des stratégies d'auto-identification par différenciation, en des points élus comme "sensibles" par l'énonciateur » (*ibid.* : 240-241).

La diversité des significations d'un même mot participe également à l'hétérogénéité discursive. La théorie discursive du sens de PECHEUX (1975, notamment) a mis en évidence la dépendance du sens des unités à la formation discursive dans laquelle elles sont énoncées. Notons avec AUTHIER-REVUZ, que la dimension « d'altérité » discursive, mise en évidence très tôt par Bakhtine, n'est intégrée par les théoriciens de l'analyse du discours que dans une seconde période, où l'homogénéité des formations discursives est remise en cause, pensées non plus dans leur clôture, mais dans leur division, leur ouverture (1995 : 258).

3.2.2. Formes de représentation de la non-coïncidence du discours à lui-même

Les gloses marquant la non-coïncidence du discours à lui-même sont envisagées par l'auteure (*ibid.* : 271) en fonction d'un certain nombre de paramètres qui différencient les types de représentation de l'extérieur dans le discours selon :

²⁹ - Voir la section I.2.2.2. consacrée à l'analyse de discours, où nous avons développé la notion de « dialogisme ».

- 1 - le mode de saisie de l'ailleurs discursif comme acte individuel, usage de groupe ou régularité discursive
- 2 - le type de frontières entre le discours et l'émergence en lui de l'extérieur : du balisage complet à son absence
- 3 - l'adjonction ou le remplacement des mots de soi par les mots de l'autre
- 4 - la modalité d'émergence de l'autre discours dans le discours : comme approprié à l'objet du dire (conditionné par cet objet) ou associé au dire, produit du jeu des forces et des échos dans le champ interdiscursif où se fait le dire
- 5 - la saisie du mot de l'autre comme habillage autre pour un contenu équivalent ou comme point de vue autre sur le réel
- 6 - la localisation de l'autre discours : dans des mots venant prendre place sur la chaîne du discours parmi les mots du discours ou dans les sens qu'il fait jouer à l'intérieur des mots du discours
- 7 - le type d'altérité du discours autre : langue étrangère, variété régionale, variété temporelle, différenciations individuelles, sociales, idéologiques, théoriques, même langue éprouvée comme autre dans l'extériorité « stéréotypique » de son caractère conventionnel

L'auteure (*ibid.* : 272-273) opère également une distinction entre les diverses formes, selon la façon dont elles caractérisent le discours comme venant d'ailleurs :

- a - mention de l'opération discursive d'emprunt, de copie, d'imitation
- b - signal de la présence du dire extérieur sans verbalisation de l'opération d'emprunt, greffe d'un « mot de l'extérieur » à la place d'un mot de l'intérieur manquant ou se juxtaposant à un « mot de l'intérieur », par exemple *ce N que Ext. appelle, nomme, désigne, baptise... X'*
- c - absence de verbalisation, le renvoi à l'extérieur d'un discours autre relève de l'interprétation, ainsi dans les différentes formes de couplage en X-Y, interprétables comme la juxtaposition d'un intérieur et d'un extérieur (*X, c'est-à-dire Y ; X, ou Y ; X, Y ; X-Y ; X(Y)*) et dans les formes simples à interpréter en fonction du contexte discursif (« X » à valeur de *comme Ext. dit* ; « X » (!) à valeur de *sic* ; « X » (?) à valeur proche de *prétendu* et *X etc.. ; X...* comme signaux de stéréotypie).

Nous allons traiter de quelques-unes des catégories, formes et d'un certain nombre de critères de différenciation que nous rencontrons ou qui sont à l'œuvre dans notre corpus : renvoi à l'usage d'une collectivité ou d'un individu, degré de balisage des frontières de l'autre, remplacement ou adjonction de ses mots par ceux de l'autre et mots empruntés à une langue étrangère. Dans notre corpus, les « mots venus d'ailleurs » sont principalement ceux de l'interlocuteur, ceux du narrateur source identifié ou non, ceux des locuteurs berbères/marocains d'une part et français d'autre part et ceux d'un groupe discursif circonscrit dans l'ensemble des locuteurs berbères/marocains.

3.2.2.1. Formes référant à l'usage d'un individu ou d'une collectivité

• Formes référant à l'usage d'une collectivité : Comme on dit, ce qu'on appelle

L'indétermination propre au « on » pourra être inscrite dans des zones d'extension diverses. Dans son extension la plus large, le « on » correspond à la communauté définie par l'usage d'une langue donnée rencontrée avec le « nous », mais les points de vue diffèrent entre d'une part « une communauté saisie comme indistinction d'une part (*on*) » et d'autre part, comme pluralité (construite à partir du « *je* ») (*nous*) » (*ibid.* : 279).

La zone de « on dit » peut être circonscrite par des adverbes ou compléments circonstanciels qui relèvent de deux plans :

- « celui des conditions extérieures, situationnelles déterminant l'exercice du dire (autre) qui se produit dans telles circonstances » : spécification de la région géographique, historique ou sociale par des syntagmes prépositionnels qui indiquent l'endroit ou le lieu où l'on observe l'usage d'un « on dit X » (*chez, dans, etc.*) ou des adverbes (*ici, là-bas, etc.*) (*ibid.* : 278-279).

- « celui des contraintes internes à un dire qui se produit dans tel type de discours, c'est-à-dire en tel jargon, tel langage » : le « comme on dit dans tel langage » renvoie à des espaces discursifs spécifiant où se fait le discours et « de quoi, avec quoi il se fait » (*ibid.* : 281).

• Formes référant à l'usage d'un individu : Comme il dit, comme il appelle

La caractérisation de la non-coïncidence passe ici par la référence à un individu déterminé. Cette forme, tout en marquant la reprise d'un discours autre, exprime un rapport aux mots de l'autre qui peut être de l'ordre de l'accord, d'une différence d'usage ou d'un conflit.

3.2.2.2. Degré de balisage des frontières de l'autre

L'auteure distingue différents types de discours selon le degré de balisage du discours autre, à la fois en termes de délimitation des frontières et d'identification de la source discursive : à frontières complètement balisées (X délimité, source identifiée), à frontières semi-balisées (X délimité/non délimité et Ext désigné allusivement ; X délimité/Ext non désigné) et à frontières non tracées. Elle montre que le balisage complet, opère, en deçà des relations d'accord ou de conflit qui s'y inscrivent un « mode de séparation affirmée » (rejet de l'autre discours, autorité qui ne conforte pas efficacement le discours du UN) (*ibid.* : 293).

Pour les deux autres types de discours, l'identification repose à des degrés divers sur l'allusion et la réception y est alors foncièrement de l'ordre de la connivence. L'auteure distingue entre deux ordres de connivence : intra-textuelle et extra-textuelle. Cette distinction nous intéresse dans la mesure où l'espace de connivence de type intra-textuel opère de façon significative dans notre corpus et que nous relèverons un certain nombre de signaux d'emprunt qui fonctionnent sur le mode

de l'allusion intra-textuelle. *A contrario*, la quasi absence de renvois allusifs extra-textuels apparaîtra significative.

- Connivence intra-textuelle : l'espace de connivence est construit par le texte et c'est sur cette connivence interne que s'appuie la reconnaissance par « dissonance » à son environnement et à ses mots propres ou par « identité-ressemblance » de X avec les mots de l'autre (*ibid.* : 298-299). La communauté mise en oeuvre est celle qu'instaure le fonctionnement même du texte ou de l'échange verbal, et de l'espace de mémoire partagée – celle du déjà dit précédant linéairement le *hic et nunc* – : c'est l'échange lui-même qui crée les conditions de son fonctionnement allusif, interne, et le récepteur est, nécessairement « adéquat », nécessairement « co-appartenant à la communauté co-énonciative » (*ibid.* : 309). Les reprises ont à cet égard pour effet de souligner une communauté conversationnelle. Elles peuvent être circonscrites en tant que reprises, sans renvoyer précisément à la source énonciative (*on a dit tout à l'heure*). L'énonciateur peut, par ailleurs renvoyer une première fois explicitement aux mots de l'autre, ce qui crée pour la suite les conditions d'une reprise, qui sera balisée de façon moins explicite et qui fonctionnera alors de façon plus allusive, la « base de connivence » nécessaire étant établie (*ibid.* : 299). Ce mouvement qui va du plus informant ou moins informant peut opérer également pour les renvois allusifs dans le cadre d'un récit.

- Connivence extra-textuelle : les formes d'allusion extra-textuelle, quant à elles, renvoient à un « hors du texte », « un fond commun de savoir auquel le discours s'appuie comme à du donné, sans avoir à l'établir » (*ibid.* : 302). Certains de ces renvois à des fragments de discours extérieurs sont explicités par l'affirmation d'un savoir partagé (*vous savez..., le lecteur reconnaîtra*) ou par le signal d'un mécanisme allusif (par un renvoi en notes de bas de pages notamment). Dans ce second cas, le mécanisme fonctionne comme une allusion « bien sûr » reconnue par des récepteurs avertis mais s'accompagne également « pédagogiquement » d'une explicitation de l'allusion en notes qui balise et assure sa bonne réception. Les allusions extra-textuelles ne fonctionnent selon l'auteure que dans des « communautés » qui relèvent d'« un lien supplémentaire, indépendant du fonctionnement de la co-énonciation et conditionnant celle-ci », elles reposent sur la convocation d'une « mémoire interdiscursive » partagée (*ibid.* : 309). Qu'un renvoi purement allusif soit absent de notre corpus est significatif, la référence à une mémoire discursive doit s'accompagner d'une explicitation à valeur pédagogique pour fonctionner.

3.2.2.3. Effet et mode de traitement des mots « étrangers »

• Mots de l'autre et mots de soi : remplacement ou adjonction

Par rapport à une énonciation où un terme X est donné comme allant de soi, c'est-à-dire approprié au discours où il figure, « l'émergence dans un discours d'une manière de dire Y, extérieure, qu'un autre discours propose “à la place de X” » (AUTHIER-REVUZ, 1995 : 311), peut se décliner en deux formes différentes :

- Y sans X : Y, manière de dire étrangère, apparaît à la place de X sur la chaîne verbale. La caractérisation de Y comme manière de dire venue d'ailleurs fait jouer, paradigmatiquement, en filigrane, un élément X, qui serait, lui, « d'ici », mais n'est pas énoncé. Cette forme « relève d'une sorte de "dépaysement", d'exotisme langagier, là où au contraire le couplage de Y avec sa traduction en termes appropriés au discours, aménage une articulation, un passage entre le familier et l'étranger » (*ibid.* : 312).

- X-Y ou Y-X : la manière de dire étrangère, Y, apparaît à la même place que X au sens syntaxique, il y a association, dédoublement de la manière de dire. Signalons avec l'auteure que dans le cas de X-Y, le mouvement est « centrifuge », l'énonciateur utilisant ses mots et ajoutant « comme en marge l'information que constitue le dire de l'autre », alors que pour la forme Y-X, il est « centripète », l'énonciateur se situant « d'emblée dans l'ailleurs des mots de l'autre, ailleurs dont il "revient" ensuite, ramenant à soi son discours par une traduction appropriée » (*ibid.* : 313). Notons encore que la forme Y-X est caractéristique de textes historiques « visant à faire entrer le lecteur dans la vie quotidienne au temps de... » par l'inscription « des mots du temps » en question « au fil de leur discours de "maintenant" ». Un glossaire est ainsi incorporé au fil du texte et participe ainsi « à l'effet de "reconstitution" vivante, pittoresque du passé que visent ces textes » (*ibid.* : 314). En opérant un déplacement du sens de « étrangère » dans « la manière de dire étrangère », c'est-à-dire en l'entendant au sens des mots d'une langue étrangère – variable dans notre cas, selon le point de vue de l'énonciateur – ces formes X-Y et Y-X ont pour effet d'élaborer, dans notre corpus, au fil du texte et des textes leur propre glossaire.

• Mots empruntés à une langue étrangère

L'auteure traite dans une catégorie propre des mots de la langue étrangère. Nous la suivrons dans les distinctions qu'elle y opère, bien qu'un certain nombre des autres formes et catégories que nous avons mentionnées *supra* mettent en jeu, dans le cadre de notre corpus, la langue étrangère. Ici, ce sont les déterminations à l'origine de l'apparition des mots empruntés à une autre langue (variété régionale ou langue étrangère) qui sont traitées, autant d'éléments que nous n'avons jusqu'alors pas évoqués. Pour l'auteure, les formes signalant l'emprunt d'un mot étranger peuvent tenir à :

- une motivation individuelle de l'énonciateur : l'énonciateur emprunte un mot à une langue étrangère, en raison d'une préférence personnelle.

- un « phénomène affectant la langue, comme celui de la pression exercée sur elle par une autre langue "envahissante" » (*ibid.* : 405) : l'emprunt du mot étranger relève d'une imposition des mots étrangers qui dépasse l'énonciateur, ces figures d'emprunt étant souvent associées à une modalisation.

- une configuration discursive, celle « de l'appropriation des mots d'un discours à l'objet de ce discours, au prix que ses mots lui deviennent, à lui, inappropriés » : ces formes correspondent à un « refus de la "perte" » engendrée par une traduction, le caractère non traductible, sans perte du sens du mot emprunté étant souvent explicité. Pour l'auteure, ces formes portent deux valeurs

d'emprunt, « sans que la distinction, parfois très marquée entre ces deux valeurs soit discrète » : un « effet “couleur locale” consistant à faire jouer “l’habillage” du signifiant étranger » et la nécessité de faire apparaître « le point de vue spécifique sur le réel dont l’expression étrangère est porteuse » (*ibid.*: 407).

L’auteure souligne qu’un certain nombre de genres discursifs posent « en eux-mêmes » la question du « traitement des mots de la langue étrangère attachée à ce qui est leur objet » : il en est ainsi des manuels scolaires, des encyclopédies, des livres de géographie, des guides touristiques, des reportages et articles journalistiques, des travaux d’ethnologues, de sociologues, des récits de voyage, d’expédition ainsi que des romans dits « exotiques » ou régionalistes. Elle indique la pertinence de rendre compte dans cet ensemble – en termes de quantité de formes ou de type de formes, signaux ou renvois explicites, de type X ou X-Y, centrifuge ou centripète, faisant jouer la dimension d’habillage ou de point de vue autre des mots, etc. – des constantes de genres, de choix esthétiques, théoriques, des singularités de discours (*ibid.* : 409). C’est précisément de choix esthétiques et de pratiques discursives liées à une situation de discours singulière, définie en partie par le « traitement de la langue étrangère » que nous tenterons de mettre en évidence, notamment par le pointage des formes qui convoquent la langue étrangère, que nous aborderons à la fois en tant que signaux d’une difficulté à dire et d’une non-coïncidence du discours à lui-même, mais aussi en tant que convoquant les autres ordres de non-coïncidence (interlocutive, des mots aux choses et des mots à eux-mêmes) et en tant que révélatrices de principes de transmission et de traduction, qui passent notamment par des implications/explicitations significatives (en termes de représentations de l’opération d’emprunt et d’explicitations attachées à l’objet) et des choix de déplacements plus ou moins prononcés en direction du destinataire ou qui tendent au contraire à l’amener vers le texte source, sa langue et sa culture.

3.3. Non-coïncidence entre les mots et les choses

C’est la rencontre de la non-coïncidence entre deux ordres hétérogènes qui est en jeu dans ce type de gloses : celui de la langue et celui du réel. Il est question ici de dégager les « modes à travers lesquels les énonciateurs représentent explicitement l’association – adéquate /inadéquate – qu’ils effectuent – résolument/avec réserve – d’un mot à une chose » (AUTHIER-REVUZ, 1995 : 510). L’acte de nomination, comme acte d’association d’un signe (élément du système linguistique) à une chose (élément du monde) apparaît comme la mise en contact de deux ordres distincts, hétérogènes, celui du monde réel, et celui non moins réel de la langue comme ordre propre (forme hétérogène à ce qu’elle va désigner), mise en contact traversée d’un écart, d’un non-un irréductible. La tension dans l’écart inhérent à l’acte de nomination repose sur l’opposition entre les attributs respectifs de la langue et du réel : au fini d’un système d’unités différentielles, dénombrables

s'oppose l'ininventoriable, l'illimité, le non épuisable du réel; à la valeur générale, abstraite, conceptuelle et classificatrice des signes linguistiques s'oppose la singularité absolue de l'objet concret, de l'événement, de l'expérience, de l'éprouvé; au caractère discret, discontinu, de la distinctivité linguistique s'oppose la caractère continu, « amorphe » en lui-même, du réel. Découle de cette inexactitude de la nomination, une « dimension d'ajustement, d'approximation – de travail de et dans la non-coïncidence – que comporte toute nomination » et reposant sur un « jugement d'appartenance d'un référent *x* à une classe “*X*” » qui passe « par la mise en rapport des propriétés que l'énonciateur reconnaît au référent *x* et des propriétés contenues dans la définition du mot *X* » (*ibid.* : 522). Cette dimension de négociation dans la nomination apparaît avec acuité dans notre corpus dans la mesure où les transmissions sont prises sur le vif, dans leur émergence, mais surtout parce qu'elles sont des traductions. Il s'agit pour l'énonciateur de négocier avec son vouloir dire (lui-même déterminé par le texte qu'il a à faire passer) et son pouvoir dire, limité et contraint par ses propres compétences – et sa « performance » actuelle – et par le système de la langue étrangère, dans laquelle il doit « mouler » le texte. La part de négociation s'avère d'autant plus « nécessaire » et la limitation de la langue pour nommer le réel d'autant plus marquée lorsque la mise en contact est celle des « choses » spécifiques à l'ensemble source, qu'il faut dire dans une langue étrangère.

AUTHIER-REVUZ (1995 : 549) relève, dans les commentaires portant sur la caractérisation de la nomination, deux niveaux. Ce peut être le mode du dire qui est représenté explicitement, ainsi dans *X, je dis bien X; dirai-je X; je ne dis pas X*, etc., où c'est le fait de dire *X* qui est confirmé, interrogé ou nié explicitement. Ce peut être, à un deuxième niveau, le rapport entre l'élément *X* et son référent, qui fait l'objet d'un commentaire, ainsi dans *X, c'est le mot; X est-ce le mot; X, le mot est mauvais*, etc., où c'est le terme *X*, qui est évalué dans son adéquation à la chose. D'autre part, deux ordres de causes de l'adéquation ou de l'inadéquation se trouvent invoqués explicitement dans les commentaires, selon des combinaisons diverses : « celle de l'énonciateur, utilisateur efficace ou défaillant des ressources de la langue, et celle de la langue, s'imposant à l'énonciateur dans sa pertinence ou son insuffisance » (*ibid.* : 549).

Nous relèverons suite à l'auteure trois grands types de commentaire réflexif : (1) le premier vise à affirmer la coïncidence, le un de la nomination, (2) le second consiste à dire le travail vers la coïncidence, la visée du un, (3) le troisième dénonce la non-coïncidence, le défaut de nomination. Dans les trois cas, « la figure centrale est celle du “mot juste”, celui qui fait coïncider le dit au vouloir dire; et qu'il soit représenté comme trouvé (1), poursuivi (2), ou manqué (3) » (*ibid.* : 548). Le pointage dans notre corpus de ces diverses dimensions et des différentes formes qui les représentent nous permettra de rendre compte de divers modes d'ajustement dans le processus de nomination du réel.

3.3.1. Gloses visant à affirmer le « un » de la nomination

AUTHIER-REVUZ opère une partition au sein de cet ensemble de gloses entre celles qui visent à affirmer une coïncidence de l'énonciateur à son dire (*je dis X « pleinement »*) et celles qui visent à exprimer une coïncidence du mot à la chose (*X est le mot juste*). Cette distinction correspond à celle faite ci-dessus entre les deux niveaux de caractérisation de la nomination : dans le premier cas, c'est le mode du dire qui est évalué, dans le second cas, c'est l'adéquation du mot à la chose qui est affirmée.

3.3.1.1. Coïncidence de l'énonciateur à son dire : *Je dis X « pleinement »*

L'auteure relève pour cette catégorie, deux types de formes : celles qui affirment « Un dire effectif, en accord avec une intention de dire », l'énonciateur affirmant de façon emphatique que ses mots sont bien ceux qu'il voulait employer (par exemple dans *X, je dis bien X*) et celles qui signalent un dire comme légitimé par « les lois du dire ». Nous ne relevons pas de formes du premier type dans notre corpus, nous ne traiterons donc que du second ensemble : le dire en accord avec les lois du dire. Le dire y est légitimé par « son accord avec les lois du dire » : « l'acte singulier de nomination est donné comme ne "s'écartant pas" de la norme consensuelle établissant *ce qui peut être dit X*, de la règle de vérité fixant *ce qui doit être dit X*, ou de la loi de responsabilité individuelle inhérente au *j'appelle ceci X* » (*ibid.*: 555). Nous relèverons des formes qui affirment :

- **Une nomination admissible : *Je dis X qu'on peut dire***

Les formes de ce type relèvent de la modalité déontique de la permission avec recours à l'auxiliaire modal « pouvoir », à l'indicatif, portant sur les verbes « appeler », « dire » ou « parler », avec un sujet « on » qui inclut la première personne. La nomination y est évaluée positivement comme « ne trahissant ni les choses dans leur réalité singulière, ni les mots dans leur signification », elle s'inscrit « dans l'espace du permis, à la fois ouvert et délimité par le consensus d'une norme de fonctionnement "souple" du rapport mot-chose » (*ibid.* : 556).

- **Nomination assumée comme acte personnel : *Je décide de dire X***

Ici la nomination n'est pas légitimée par des instances extérieures à l'énonciation (le permis, l'admis dans le rapport mot-chose) mais elle s'assume pleinement dans sa dimension d'acte accompli par le sujet énonciateur. Le dire est identifié à une décision de l'énonciateur en tant qu'acte personnel et initialisant : le caractère personnel de la nomination est souligné par la présence de la première personne et éventuellement de lexèmes marquant l'implication du sujet (comme *je propose, je me permets*, etc.) et le caractère initialisant de l'acte de nomination, marqué par la dominance du temps du futur du verbe dire et/ou la présence de termes comme *désormais, je propose, je forge, néologisme*, etc.

3.3.1.2. Coïncidence du mot à la chose : *X est le mot juste*

Pour cet ensemble, nous relèverons les formes qui caractérisent X comme « une bonne », la « seule » nomination pour la chose visée – l'énonciateur explicitant éventuellement les propriétés du référent qui motivent cette nomination – ou comme une nomination sans écart entre le mot et la chose.

• **X est une nomination explicable par des/les propriétés du référent : X (= *élément lexical*) parce que p**

L'énonciateur explicite partiellement ce qui permet dans le référent, de caractériser le mot X comme adéquat, X étant éventuellement renforcé par un autre mot rejeté, ainsi dans « [Lacan] entreprit [...] de reconvertir les concepts de Freud en concepts inspirés de la linguistique générale. Je dis “inspirés”, parce qu'il ne s'agit pas d'une “application” de ces concepts à l'inconscient mais de concepts nouveaux » [D. Lecourt, « Lacan, philosophe ou analyste », *Franc-tireur*, 1981] (*ibid.* : 566).

• **X est une bonne nomination du référent**

Dans le cas précédent, la nomination est implicitement caractérisée comme adéquate par la mention des propriétés du référent qui la motivent, l'appréciation positive est ici affirmée positivement et explicitement mais sans mention des propriétés explicatives : « le mot X convient/dit bien (à la chose) », « la chose mérite/porte bien le nom X », « X dit bien ce qu'est la chose/ est le mot juste/vrai pour la chose ».

• **X est la seule nomination adéquate du référent**

Dans ce cas, toutes les autres nominations sont exclues, la nomination est la seule qui convienne, de façon exclusive au référent : « X est le (seul) mot qui convient », « X, il n'y a pas d'autres mots ».

• **X sans jeu, littéralement**

Ces formes signalent négativement que la dimension du jeu dans le rapport mot-chose (métaphore ou hyperbole) doit être écartée ou affirment positivement « comme sans écart un X manifestement avec écart » (littéralement) (*ibid.* : 578).

3.3.2. Nomination entre coïncidence et non-coïncidence

La représentation de la nomination partagée entre coïncidence et non-coïncidence passe par trois éléments qui apparaissent combinés ou de manière isolée : la modalisation entre dire et ne pas dire, la représentation de la nomination comme un procès et la mise en jeu de deux nominations pour un même objet. Nous relèverons suite à l'auteure les figures qui mettent en scène une nomination, en la présentant comme incertaine ou non immédiate, celles qui proposent plusieurs nominations avec hiérarchisation et celles où la nomination apparaît strictement partagée entre deux mots.

3.3.2.1. Une nomination X incertaine ou non immédiate

La nomination apparaît comme modalisée ou n'intervenant qu'au terme d'une recherche.

• **Semi-dire d'un mot à l'adéquation incertaine : *on pourrait dire X***

Le dire apparaît comme atténué par les formes conditionnelles ou le recours au modal « pouvoir » (« ce qu'on pourrait appeler X », « on pourrait dire X »), des touches positives ou négatives explicites qui marquent la coïncidence du dire au désir de l'énonciateur (« volontiers », « tenté ») ou la limite de l'adhésion de l'énonciateur à son dire (« presque », « à peine ») ou de l'adéquation du mot à la chose (« par analogie », « sans trop forcer »).

• **Une nomination au terme d'une recherche**

La représentation d'une recherche (« trou de mémoire, perplexité, hésitation, embarras») donne à voir le dire de X, précédé d'une phase de « manque de mot » et « s'oppose à l'immédiate disponibilité des X standards, allant de soi et demeure – même lorsqu'il met un terme satisfaisant à la recherche – affecté de ce “défaut” initial » (*ibid.* : 605). La forme la plus courante de ce type de gloses est celle de la question sur le dire, *comment dire ?*, *comment dirais-je ?* et ses variantes lexicales et personnelles, *comment te dire ?*, *comment on appelle ça ?*, *comment ça s'appelle ?* On relève également des formes interrogatives indirectes du type *je ne sais pas comment dire*, *je cherche*, etc.

3.3.2.2. Le dire d'un mot puis d'un autre : le « work in progress » de la nomination

Dans ce cas, la nomination se fragmente en dits successifs, elle apparaît comme fondamentalement processuelle. Au dire d'un premier mot, succède celui d'un deuxième mot, dans un mouvement de progrès accompli en direction de l'adéquation. La progression peut se faire sous la forme d'une continuation, le dernier terme venant améliorer, parfaire le dire qui le précède, sans la rupture d'un rejet de celui-ci du type *X, Y, en un mot Z* ou *X ou mieux/plutôt Y* ou sous la forme d'une correction, le second terme, Y, annulant, effaçant à posteriori le dire de X, du type *X, non Y*.

• **Nomination avec alternative hiérarchisée : *X ou mieux/plutôt Y***

Le progrès dans la nomination peut prendre deux formes :

- celle d'un Y poursuivant vers une adéquation plus grande, la direction prise par un X déjà bon, exact

- celle d'un Y qui peut rectifier légèrement, tout en le laissant admissible, une adéquation de X, sans que Y ne soit donné pour autant explicitement comme adéquat

• **Nomination avec remplacement : *X, non, Y***

Ici, le parcours de la nomination est celui « heurté, d'un dire effectué puis remplacé par un autre dire effaçant, annulant le premier » (*ibid.* : 621). Le passage du X ou Y se fait par la rupture d'un *non*, le refus à posteriori du dire de X. Le remplacement d'un premier mot par un deuxième peut

avoir diverses raisons : substitution à un terme général un terme plus précis (ou plus rarement l'inverse), intensification ou atténuation (par souci de non exagération) ou encore déplacement d'angles. Notons avec l'auteure que le second terme n'efface jamais totalement le premier, il « apparaît en effet, comme “lesté” du (des) mots des étapes précédentes » (*ibid.* : 617).

3.3.2.3. Le dire d'un mot et/ou d'un autre

La nomination y apparaît comme le mode le plus achevé de l' « entre-deux » mots. Elle est dans ce cas partagée entre deux mots, de même statut, sans élément hiérarchisateur, elle « “balance”, partagée également entre ses deux versants » (*ibid.* : 629). Les formes les plus fréquentes sont la juxtaposition d'un X et d'un Y, à laquelle est associée un « comme on voudra, ce que vous voudrez ». Le non choix peut être explicité ou apparaître comme décision de ne pas tenir compte des différences, « l'alternative ayant alors, dans une nomination donnée comme délibérément vague – sur le mode réfléchi ou désinvolte – fonction de neutralisation » (*ibid.*) ou comme faisant jouer « la différence entre X et Y dans l'écart desquels est inscrite, oscillante, la nomination » (*ibid.*).

3.3.3. Figures de non-coïncidence

Les formes qui nous intéressent ici sont celles du « non-un, de l'écart, du décalage, de l'intervalle, de la déhiscence... bref du défaut éprouvé et représenté dans la nomination » (*ibid.* : 631). Nous suivrons la distinction opérée par l'auteure entre les formes qui explicitent l'écart du non-un, d'une part, au plan du rapport de l'énonciateur à son dire et à celui du mot à la chose, d'autre part.

3.3.3.1. Les représentations de l'écart dans le mode du dire

- **Le dire suspendu à sa possibilité : *si on peut dire***

L'élément X est affecté de sa représentation comme non-dire. La condition de la satisfaction à laquelle est suspendue l'effectivité du dire est représentée dans une subordonnée circonstancielle : les formes figées *si (l')on peut dire, si je puis dire, si on peut appeler ça*, etc. affectent le dire de la condition du pouvoir dire.

- **Un dire où le mot juste fait défaut**

La « dimension du manque, de l'absence du mot juste qui ne “se trouve” pas au rendez-vous – de la nomination – avec la chose », est explicitée à travers « les deux éléments séparés ou conjoints, d'une prédication négative assertant le “non-succès” du dire et d'une évocation du mot manquant dans la nomination » (*ibid.* : 639).

Les prédications négatives signalant l'échec du dire peuvent mettre en cause, de façon explicite, la défaillance de l'énonciateur, celle de la langue ou les deux à la fois :

- Défaillance de l'énonciateur : *je ne sais pas (comment ça s'appelle)*

Ces commentaires laissent entendre que la nomination serait possible à un autre énonciateur ou même à soi, mais dans d'autres circonstances. Notons, avec l'auteure, que l'absence totale de mot pour nommer le réel visé est assez rare. L'explicitation de l'incapacité à dire le mot exact peut être précédée d'une tentative de nomination, de sa description, de la nomination d'éléments voisins qui circonscrivent la zone de réel où le mot fait défaut. Elle peut être accompagnée également d'une (re)formulation qui décrit, explique, au lieu de nommer. L'énonciateur peut aussi prendre acte, avec un degré de précision moindre que celui recherché, de l'échec rencontré et explicité, par le passage au général (suppressions de circonstants, recours à l'hyperonyme, mise en place d'une classe de mots, d'un archi-adjectif, etc.).

- Défaillance de la langue : *il n'y pas de (autre) mot*

Il s'agit d'une « plainte, une protestation qui est formulée contre la contrainte, pesant sur l'énonciateur, de cette langue limitée, se révélant insuffisante à nommer “bien” le réel qu'il vise » (*ibid.* : 641).

- Défaillance de l'énonciateur et/ou de la langue : *je ne trouve pas le mot*

Le manque de mots n'est pas tranché entre une défaillance propre à l'énonciateur ou à la langue. Que la défaillance relève de l'énonciateur, de la langue ou des deux, le mot manquant apparaîtra de diverses façons :

- Il peut ne pas être explicitement désigné. C'est le cas des formes méta-énonciatives du type *je ne sais pas* qui occupent la place du mot manquant. Il arrive également que l'absence de mots ne soit pas représentée méta-énonciativement, elle est signalée alors par des trous dans la chaîne énonciative (*un... qui a*) ou des marques d'hésitation (*heu, enfin, ou c'est-à-dire un, enfin, ... qui a*) qui précèdent l'absence de mot.

- Le terme manquant peut être explicitement évoqué : il est décrit à travers la place qu'il occuperait dans le système, ou la fonction qu'il remplirait dans l'énonciation en cours, c'est-à-dire localisé dans le voisinage du mot caractérisé comme inadéquat (« quelque chose d'approchant »), désigné comme mot autre.

- Le mot manquant peut être enfin évoqué par la représentation du défaut du dire de X, comme celui d'un dire, effectué, à défaut ou faute d'un autre mot meilleur.

• Un dire qui présente un défaut

La représentation de la non-coïncidence de l'énonciateur à son dire privilégie dans ce cas, non plus le côté du mot juste, absent, mais celui du défaut, de l'imperfection que présente le mode du dire. Le dire sera qualifié de rapide, de commode, de non abouti ou de réservé :

- Un dire rapide : la rapidité qui caractérise le dire peut être saisi sous deux angles, celui d'une nomination hâtive, allant au plus court, sans s'embarrasser de détours ou celui plaçant l'objectif de

rapidité au principe du choix du dire du type *pour faire vite*, avec variantes sur le verbe (*aller, écrire, dire, parler*, etc.) et sur l'adjectif (*bref, court*, etc).

- Un dire simplificateur : le dire évite les difficultés auxquelles se heurte une nomination tendue vers l'adéquation stricte en utilisant *en gros, pour faire simple, sans nuance*.

- Un dire non abouti : le caractère non abouti d'une nomination non parvenue à l'achèvement que constituerait pour l'énonciateur le sentiment d'avoir trouvé le mot « juste » prend la forme de l'incertain, de l'aléatoire, du provisoire (le choix pouvant ou devant être modifié), du « résigné » au défaut.

- Un dire réservé : les commentaires explicitent « les réserves aux tonalités diverses séparant l'énonciateur de son dire [...] ». Se trouvent ainsi évoqués explicitement, altérant le un d'une pleine adhésion au dire, réserve, distance, prudence, précautions, “pincettes”, protestation... » (*ibid.* : 647).

3.3.3.2. Les représentations de l'écart entre le mot et la chose

Il s'agit ici non plus de la représentation explicite d'une non adhésion de l'énonciateur à son dire mais des formes qui représentent les écarts séparant les mots des choses. AUTHIER-REVUZ distingue les formes qui spécifient la nature de cet écart, son angle, son importance et celles qui disent l'écart, mais sans spécifier en quoi le mot ne coïncide pas avec la chose.

• Inadéquation à écart spécifié

La nomination est présentée comme défectueuse, mais elle sert de « “point d'appui” à partir duquel s'amorce un travail positif de “ciblage du mot manquant” » (*ibid.* : 658). La nomination peut s'accompagner d'une prédication sur la chose, précisant ainsi les propriétés du référent qui entrent en conflit avec le mot que l'énonciateur utilise ou donnant des éléments sur ce qu'est le référent en réalité (*X est inadéquat parce que...*). Elle peut également s'accompagner d'une prédication sur le mot, indiquant sur quel mode il s'écarte d'une nomination qui serait adéquat (*X, le mot est faible*). Dans ce dernier cas, elle peut souligner le décalage mot-chose relativement à l'extension du mot (*X, au sens large* ou au contraire *X, mot vague*) ou au degré du mot (*X, trop fort* ou *X, trop faible*).

• Constat d'écart mot-chose sans spécification : *X, le mot ne convient pas*

Le commentaire se borne à dire qu'il y a non-coïncidence du mot à la chose désignée de la façon la plus neutre.

3.3.3.3. Autres formes de non-coïncidence du mot à la chose

L'auteure met en évidence la fréquence de l'association des modalisations de « flouification » *une sorte de, en quelque sorte* avec le guillemet d'inadéquation référentielle. Ces éléments apparaissent associés à des formes explicites de l'écart mot-chose, mais ils « forment avec le guillemet, par lui-même ouvert à tout type de non-coïncidence, une configuration répétitive de non-coïncidence mot-

chose, accompagnant approximations, métaphores, nominations inusuelles », c'est-à-dire « manifestant l'acuité pour [certains discours] de ce paramètre de non-coïncidence énonciative » (*ibid.* : 670-671).

3.4. Non-coïncidence des mots à eux-mêmes

3.4.1. L'équivocité de la langue

Le dire se trouve ici marqué de non-un, « non plus dans son rapport obligé à l'interlocuteur, aux autres discours extérieurs à celui qui se tient, aux choses manquées par les mots, mais à travers la non-coïncidence des mots à eux-mêmes traversés par d'autres signifiés, d'autres signifiants, c'est le un de l'association, dans le dire d'une unité, d'un signifiant et d'un signifié, dont le "qui va de soi" se trouve suspendu avec la transparence de l'énonciation. » (*ibid.* : 713). Ces sens « en plus », « autres » sont ceux qui sont présents à travers les termes polysémiques ou les homonymes, les locutions « figées » qui peuvent être détournées de leur sens premier, dans l'ambiguïté des catégories ou constructions syntaxiques, etc. Les gloses méta-énonciatives apparaissent en des points où s'altère, pour l'énonciateur le « "qui va de soi" de l'univocité de ses mots, qui [...] marque, tout à la fois, l'émergence du réel de non-un s'imposant à l'énonciateur dans ses mots ET la réassurance d'une image de maîtrise de UN du sens » (*ibid.* : 728).

L'auteure opère une distinction entre les gloses qui fixent le sens comme un, celles qui représentent le dire comme « altéré par le non-jouant en X » (par exemple, les gloses qui marquent une réserve sur le « sens en plus » de X), celles qui explicitent le sens « déployé dans le non-un » (par exemple *au double sens du mot, à tous les sens du mot*), et celles qui témoignent d'un « dire renforcé par le non-un jouant en X » (ainsi la réassurance du dire fondée sur le non-un de X, comme dans *c'est le cas de le dire*).

Nous nous arrêterons plus longuement sur le premier ensemble de ces gloses, c'est-à-dire celles qui représentent le sens « fixé » comme un, contre la menace du non-un, parce qu'il s'agit des formes dominantes de cet ensemble en termes de fréquence dans les discours en général et dans notre corpus. Nous avons de fait affaire à une transmission de contes qui est la traduction d'un texte élaboré en langue source et qui fonctionne symboliquement dans ce milieu source. Les énonciateurs visent l'intercompréhension, ils vont donc faire en sorte que le sens passe au mieux, c'est la raison pour laquelle nous relevons une majorité de figures qui visent à réduire l'opacité, par un guidage interprétatif maximal. Cela n'empêche pas que nous rencontrions d'autres figures qui relèvent de la non-coïncidence des mots à eux-mêmes, dont nous dirons quelques mots.

3.4.2. Le sens « fixé » comme un, contre la menace du non-un

3.4.2.1. Spécification positive du sens requis

L'énonciateur double le dire d'une unité d'une explicitation univocisante du sens de cette unité. En spécifiant le sens d'un élément X, l'énonciateur « témoigne de la potentialité non pas “en langue” mais dans ses mots *hic et nunc*, en contexte, d'un sens autre qu'il y “rencontre” et dont il lui faut activement protéger son dire » (*ibid.*: 730)

• Description par une expression complexe

La description du sens unique attribué à l'élément X apparaît comme substituable ou non substituable à l'élément X, l'expression se situant au plan du mot ou de la chose. Le fonctionnement dominant, dans ce type de glose, est celui de l'explicitation du sens p de l'occurrence X, comme écartant ce qui n'est pas p. Signalons suite à l'auteure que la majorité des non-un du sens mettent en jeu des unités lexicales, mais que le non-un syntaxique peut opérer également et faire l'objet de ce type de description (ce qui est le cas des anaphores, des voix pronominales, de constructions ambiguës, etc.)

• Couplage synonymique

A l'élément X est adjoint un élément Y de même catégorie morphosyntaxique et qui lui est substituable.

• Caractérisation adjectivale ou adverbiale du sens de X :

- Caractérisation adjectivale en termes de domaines

Les caractérisations adjectivales du sens en termes de domaines, de secteurs, etc. (dans *au sens scolaire, culturel*, etc.) s'articulent avec les spécifications discursives du sens rencontrées dans les gloses de non-coïncidence du discours à lui-même. Mais là où ces gloses relevaient de la polysémie discursive, celles qui nous intéressent ici ressortissent à la polysémie « fixée » en langue, où « des différences dans les familles de dérivés, les constructions, les traits inhérents ou contextuels de niveau élevé pour les sens p et q d'un élément X amènent à voir dans la pluralité de sens mise en jeu un fait de non-un inscrit dans la langue » (*ibid.* : 736).

- Caractérisation en termes de traits différentiels

La spécification du sens de X peut passer par le jeu d'oppositions de caractère général du type concret/abstrait, physique/psychologique, objectif/subjectif, actif/passif.

- Caractérisation en termes de degrés de propriété, de littéarité

La spécification du sens de X passe ici par une caractérisation relevant du champ de la propriété (*au sens propre, à proprement parler*), de la littéarité (*littéralement, au sens littéral, à la lettre*), de l'intensité (*au sens fort, au sens plein*). Avec *littéralement* et *au sens propre* – que l'on relève également dans le champ de la non-coïncidence des mots aux choses – « c'est dans une pluralité de

sens disponibles en synchronie pour l'élément X que se déploie le non-un à l'intérieur duquel le mouvement vers le sens p est un mouvement vers un sens de base en tant que sans "figure"» (*ibid.* : 739). On relève ainsi une spécification d'unités lexicales simples, à prendre dans leur sens de base, requis contre un autre sens, celui-là, figuré.

3.4.2.2. Spécification négative de « l'autre » écarté

La figure précédente, tout en spécifiant le sens de X, ouvre un espace interprétatif « appelant implicitement à la construction de "cet autre", à la menace spécifique duquel répond le "au sens p" » (*ibid.* : 746). Pour ces formes, l'autre mot ou sens est explicité et refusé « donnant ainsi visage précis à la "menace" pesant sur le un du sens » (*ibid.* : 745). L'autre est écarté par l'affirmation d'une nuance ou le rejet d'une association joyeuse, qui apparaît attachée au mot.

3.4.2.3. Double spécification positive et négative du sens de X

Ici, la figure de spécification opère « sur les deux versants complémentaires du requis et du rejeté » et offre « l'image d'un sens complètement "fixé", aussi "tenu", "balisé", qu'il est possible » (*ibid.* : 746).

3.4.3. Un mode de dire altéré par le non-un jouant en X

Pour cet ensemble, le mode de dire est représenté comme « divisé, partagé, par un non-un dont la présence perturbatrice, est reconnue comme à l'œuvre » (*ibid.* : 748). Les paramètres relevés pour l'écart mots-choses, modalisation, représentation d'un dire partagé en plusieurs mots ou disjoint en étapes, mettent en jeu ici, non un manque par rapport à la chose mais un « excès [du dire] par rapport à lui-même, dans ces autres mots, ces autres sens qui le débordent » (*ibid.*). L'auteure mentionne trois schémas principaux : l'irruption perturbatrice de l'autre du mot (paronyme, anagramme, etc.), la correction-addition d'un couplage X-Y (Y faisant jouer X à un des sens apparus dans le dit de X en excès sur la visée de l'énonciateur) et le dire d'un mot où se profile un autre mot. Nous relèverons avec elle : « un dire en retrait pour du sens produit en excès » (et les deux formes qui y sont associées : marquage d'une réserve et excuse sur le sens « en plus ») et « un dire qui "s'irréalise" devant l'excès du sens » (et les formes associées : modalité annulatoire du dire et suspension conditionnelle du dire : *Si vous me passez l'expression, Si j'ose dire*). Pour un certain nombre de ces formes, et c'est en cela qu'elles nous intéressent, le dire de X est présenté comme « malencontreux », « perturbé » par le « surgissement du sens en plus ». Cette dimension intervient dans notre corpus, bien qu'incidemment.

3.4.4. Le sens déployé dans le non-un

Pour ces figures, l'accent est mis sur le sens d'un élément X, comme « se déployant dans le non-un », l'équivoque y « est constitutive du sens requis au point X » et le rend « rebelle à toute équivalence synonymique » (*ibid.* : 760).

• **Mouvement d'expansion vers l'autre sens : X au sens q aussi**

Le sens de X est caractérisé « comme pluriel sur le mode de l'ajout d'un autre sens à celui – spécifié ou non – qui se présente “ en premier ” » (*ibid.*). Nous relèverons avec l'auteure les formes X, *au sens q aussi*, *X au sens p et (mais) aussi au sens q*

• **Le non-un balisé : spécification de l'un et de l'autre**

Le sens est balisé par la mention de p et de q, mais sans que l'énonciateur ne privilégie l'un ou l'autre des sens. Nous relèverons trois types de formes et de catégories : *au sens p et au sens q*, *au double sens (au deux sens) p et q* et « la spécification d'un double signifiant » (*ibid.* : 766).

• **Le non-un du sens requis mais non spécifié**

L'équivocité est requise mais sans que les sens convoqués ne soit spécifiés ainsi dans les formes *au(x) double (deux) sens du mot*, *à tous les sens du mot* et dans les formes qui signalent un « jeu » avec les mots.

3.4.5. Un dire renforcé par le non-un jouant en X

Le dire apparaît ici conforté par le non-un du sens jouant en X, l'énonciateur affirmant la « pertinence singulière » du « non-un du sens jouant au point X » (*ibid.* : 773). AUTHIER-REVUZ souligne que ces formes, comme celles qui marquent une réception négative – sincère ou simulée – du dire en plus (dire altéré par le non-un jouant en X, section II.3.3.4.3.), correspondent souvent à « un mouvement de découverte dans le DIT de son excès, imprévu, sur l'À DIRE intentionnel » (*ibid.*). L'auteure distingue deux types de formes selon que l'approbation – le « je dis X pleinement car le mot est bon » – est renvoyée à l'équivoque qui la cause de façon explicite ou implicite (*ibid.*). Pour les approbations explicites, la forme *c'est le cas de le dire* représente le stéréotype de « bienvenue à l'équivoque », à côté de formes qui affirment la caractérisation explicite du non-un de X comme positive et le fait apparaître comme plus précis, bon ou précieux. Signalons pour terminer avec l'auteure, l'ensemble des formes supra-segmentales qui marquent une réaction au « non-un du sens-en-plus jouant dans l'unité X » (sections II.3.3.4.3 à II.3.3.4.5.) et doivent être interprétées comme renvoyant au non-un et comme une réaction non explicite à ce non-un (*ibid.* : 783).

Ce chapitre, axé sur une appréhension « linguistique discursive des textes », nous a donné l'occasion de poser les bases théoriques nous permettant de rendre compte premièrement de la matérialité du texte en tant qu'un ensemble textuel structuré, par le biais de deux opérations principales de textualisation, la segmentation et le liage des différentes unités textuelles à un double niveau micro et macrostructurel. L'ensemble des marqueurs linguistiques témoignent de l'organisation du texte et opèrent un balisage de l'interprétation. Nous avons mis d'autre part en évidence différents modes d'énonciation que nous retrouverons à l'œuvre dans nos textes et pointé un certain nombre de subjectivèmes, comme autant de « traces » linguistiques de l'inscription de l'énonciateur dans le texte. La prise en compte d'un niveau réflexif de l'énonciation nous permettra de nous intéresser, non plus seulement à l'inscription de l'énonciateur dans son texte mais à la dimension d'auto-contage qui la traverse et aux décrochages qui la caractérisent. Celle-ci expose, à la surface du texte, notamment les butées des énonciateurs en prise avec divers ordres de non-coïncidence qui traversent l'énonciation des textes et la manière dont ils y répondent. Nous allons dans le chapitre suivant nous inscrire dans une perspective plus « ethnodiscursive » en rendant compte des déterminations contextuelles de l'énonciation des textes. Nous resterons pour le moment à un niveau d'appréhension résolument large et théorique dans la mesure où nous ne nous intéresserons pas aux situations de transmission des contes de notre corpus dans ce qu'elles ont de spécifiques, ni aux personnes qui se font les interprètes des textes mais plutôt au contexte extralinguistique en tant qu'environnement discursif, socio-culturel et institutionnel et aux « conditionnements » qu'il opère au niveau du discours et du texte par le « relais » des interlocuteurs (du point de vue discursif) ou des individus (du point de vue socio-culturel). Nous nous situons, si l'on se réfère au schéma proposé par ADAM (2005 a)³⁰, dans le champ de l'analyse du discours, cette perspective permettant de créer une passerelle entre le linguistique et le culturel, dans la mesure où elle envisage les discours dans leur contexte de production et de réception. Cela dit, et c'est en ce sens que nous nous inscrivons dans une « ethnolinguistique discursive », nous déplacerons le champ du côté de l'ethno/anthropologie, par l'intérêt porté aux déterminants culturels et à la dimension identitaire.

³⁰ - Voir *supra*, introduction au chapitre II.

Chapitre III

Discours et ethnotextes en contexte

Pour rendre compte de l'interdépendance des textes et discours avec le contexte dans lequel ils s'inscrivent, nous allons en premier lieu tenter de circonscrire le concept de contexte par le pointage d'un certain nombre de ses paramètres définitoires et en montrant son caractère dynamique et construit. Nous nous intéresserons dans un second temps à la dimension contextuelle de l'élaboration du sens notamment par l'ajustement à l'interlocuteur et à la nature des savoirs mobilisés dans l'interaction. Nous nous déplacerons ensuite du côté de l'ethnologie et de l'anthropologie pour envisager le contexte dans sa dimension plus proprement culturelle. Pour ce faire, nous nous intéresserons au concept de culture. Nous rendrons compte d'une double visée qui anime les disciplines de l'ethnologie et de l'anthropologie, la reconnaissance d'une diversité et d'une universalité culturelle et nous intéresserons à la spécificité du culturel. Nous opérerons ensuite un glissement de la culture vers l'identité culturelle – en tant qu'appropriation de certains pans culturels – et montrerons que cette dernière est de nature dynamique, « représentationnelle » et situationnelle. A l'issue de ce parcours consacré à la délimitation du culturel et à l'actualisation en situation de l'identité culturelle nous nous intéresserons aux textes, en mettant en évidence la nature du lien qui les unit à l'ensemble culturel dans lequel ils circulent. Nous les envisagerons ensuite en tant qu'ethnotextes et rendrons compte des différents paramètres du dire identitaire.

Nous nous interrogerons pour terminer sur la possibilité de leur actualisation dans un contexte de transmission différent de celui qui a présidé à leur production.

La progression de ce chapitre rendra compte d'une théorisation du contexte élaborée dans le cadre de l'analyse du discours – domaine qui en fait un concept clé – puis nous nous intéresserons à la problématisation du concept de culture dans le champ des disciplines de l'ethnologie et de l'anthropologie avant de rendre compte du concept d'identité culturelle qui intéresse à la fois les disciplines de l'ethno/anthropologie, de la psychosociologie et le domaine de l'analyse du discours – ainsi que les approches interactionnelles et interculturelles auxquelles nous nous intéresserons dans le chapitre VII. L'interrogation de la nature de l'ancrage des textes au contexte culturel sera plus orientée du côté de l'approche ethnologique mais l'appréhension des textes en tant qu'ethnotextes conjuguera cette dernière avec une approche discursive, elle apparaîtra en ce sens comme celle qui cristallisera de manière la plus marquée notre inscription dans une « ethnolinguistique discursive ».

1. Du contexte à la contextualisation

Nous nous intéressons ici à l'environnement extralinguistique dans lequel prend place l'acte d'énonciation. Ce dernier relève de paramètres situationnels locaux et de déterminants plus larges d'ordre socio-culturel, institutionnel et discursif. Nous problématiserons dans la suite de ce développement le concept de contexte par rapport à celui de situation et montrerons son caractère construit et dynamique, par le biais des concepts de schématisation et de contextualisation. Nous rendrons compte pour terminer de l'usage que nous ferons du concept. Nous allons commencer par proposer une première délimitation du concept, par un certain nombre de définitions et par la mise en évidence de ses paramètres constituants.

1.1. Éléments de définition

En premier lieu, le terme de contexte peut être employé pour désigner l'environnement verbal d'un élément X (on parlera dans ce cas de contexte linguistique et plus généralement de « cotexte ») ou à la situation de communication dans lequel il s'insère. KERBRAT-ORECCHIONI (2002 : 134-136) rend compte de la complexité du concept, en exposant quatre définitions ou oppositions principales qui le définissent :

- i. Micro vs macrocontexte (cadre spatio-temporel et situation sociale locale dans lesquels s'inscrit l'échange communicatif vs contexte institutionnel voire l'ensemble du monde physique...)
- ii. Ensembles de savoirs et de représentations partagées ou non

- iii. Contexte conditionnant le discours vs discours transformant le contexte, contexte construit par le discours
- iv. Contexte du point de vue du locuteur (activités de production) ; contexte du point de vue de l'interlocuteur (activité d'interprétation : résolution des ambiguïtés, décryptage des sous-entendus...) (citée par ACHARD-BAYLE, 2006 : 20)

1.2. Les paramètres constitutifs du contexte

Le contexte se définit par des éléments fixes, liés au site du déroulement du discours, des éléments conjecturels liés à la présence et à l'identité des personnes présentes et à des implicites et conventions présupposés ou négociés. Pour appréhender la nature du contexte de communication, il est nécessaire de s'intéresser à un certain nombre de paramètres :

- le cadre spatio-temporel immédiat de l'échange communicatif : la date, la durée, le lieu (public/privé, ouvert/fermé, le décor), l'organisation de l'espace, objet de la réflexion proxémique. Notons avec KERBRAT-ORECCHIONI que le cadre spatial doit être envisagé sous l'angle de sa fonction sociale et institutionnelle. En effet,

la vie sociale a pour théâtre un certain nombre de « settings », cadres sociaux définis qui ont une certaine finalité et où les comportements sont régis par un ensemble de prescriptions et de proscriptions conventionnelles connues de tous les membres de la communauté [...]. Chaque setting possède un « script » ou mode d'emploi, guide de bonne conduite (COSNIER, 1984 : 215, cité par KERBRAT-ORECCHIONI, 1990/1998 : 78)

- les participants à l'échange : leurs caractéristiques individuelles (sexe, âge, appartenance ethnique, etc.), sociales (statut, rôle, profession, etc.) et psychologiques (constantes et passagères : caractère et humeur) et la nature de la relation existant entre eux, c'est-à-dire leur lien social (familial, professionnel, avec ou sans hiérarchie) et affectif.

Pour KERBRAT-ORECCHIONI (*ibidem* : 81 et s.) suite à Goffman, ces facteurs et en particulier, le degré de connaissance mutuelle, jouent un rôle fondamental quant à la nature de l'échange. Dans le cas d'une première rencontre, les participants vont chercher un terrain d'entente, une base commune, qui permettra la poursuite de l'échange : « une fois découverts, intérêts communs et connaissances communes [...] donnent quelque chose à quoi faire allusion » (GOFFMAN, 1986 : 68). Si les partenaires ont déjà une « histoire conversationnelle » (KERBRAT-ORECCHIONI, *ibid.*), il s'agit pour eux de manifester leur souvenance, en mentionnant par exemple des éléments biographiques.

- la nature de l'échange communicatif : type d'activité, canal de transmission, communication directe ou différée, etc.

- la finalité et les règles qui régissent l'échange communicatif

CHARAUDEAU (1994 : 28-29) parle de « contrat de communication » pour désigner le contrat auquel sont soumis les partenaires de la communication. Il est défini d'après la finalité actionnelle de l'acte de communication, en relation avec l'identité des partenaires et la situation physique qui conditionne l'échange :

Il est ce qui permet aux partenaires d'un échange langagier de se reconnaître l'un l'autre avec les traits identitaires qui les définissent en tant que sujets de cet acte (*identité*), de reconnaître la visée de l'acte qui les surdétermine (*finalité*), de s'entendre sur ce qui constitue l'objet thématique de l'échange (*propos*) et de considérer la pertinence des contraintes matérielles qui déterminent cet acte (*circonstances*). Le contrat de communication définit ces conditions en termes d'enjeu psychosocial par le biais de composantes situationnelles et communicationnelles, constituant ainsi chez les êtres de langage une « mémoire collective » ancrée « socio-historiquement ». Du point de vue du sujet interprétant, il est ce qui permet de comprendre, en partie, un acte de communication avant même d'en avoir perçu les détails : devant une affiche publicitaire, on a déjà compris une partie de l'enjeu avant même de voir de quelle publicité il est question. De la sorte, cette théorie du contrat renvoie à une théorie des genres, car on peut dire que cet ensemble de contraintes apporté par le contrat est ce qui définit un genre de discours (CHARAUDEAU, 2002 : 141)

- l'environnement physique au sens large de l'échange
- l'environnement social et culturel dans lequel s'insère l'échange communicatif et les espaces institutionnels qui y sont liés

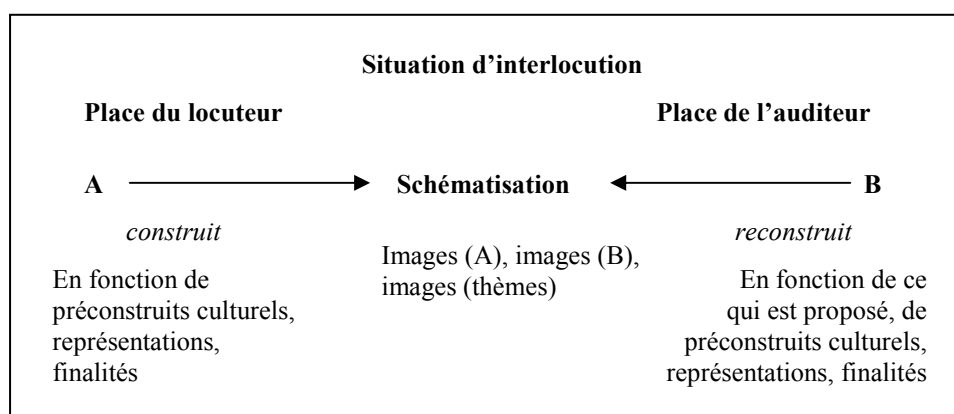
Le contexte peut être envisagé de manière étroite ou large, sur un axe graduel. Du point de vue extralinguistique, relèvent du contexte étroit le cadre spatio-temporel et la situation sociale locale, les participants, le type d'activité discursive et les règles qui le régissent et du contexte large, l'ensemble du contexte physique, social et culturel et les espaces institutionnels qui y sont liés. De même, envisagé du point de vue linguistique, le contexte peut être appréhendé de façon circonscrite (le co-texte immédiat) ou de façon théoriquement illimitée, par le biais de l'intertexte (d'après CHARAUDEAU, 2002 : 135). Nous allons tenter de problématiser le concept de contexte, en montrant qu'on ne peut se limiter à la description de paramètres situationnels.

1.3. Représentations, images et schématisation

Tout d'abord, les différents paramètres que nous venons d'énumérer ne sont pertinents dans la communication que sous la forme d'images, de représentations que les interlocuteurs construisent. Ainsi les partenaires de l'échange vont élaborer une image d'eux-mêmes, du ou des destinataires, de leur discours, du contrat de communication et de la réalité sociale et physique. Ces représentations explicites ou implicites ne seront pas toujours partagées par les participants à l'échange.

GRIZE, dans le cadre de la « logique naturelle » a développé une théorie de la schématisation qui permet de rendre compte de l'activité discursive et de la nature des représentations à l'oeuvre dans la relation interlocutive. La schématisation y apparaît comme une activité sémiotique où le locuteur donne « à voir son modèle mental » à travers le discours qu'il tient (1993). Dans une situation interlocutive donnée – d'où la nécessité d'en définir les paramètres – « un locuteur *A* construit une schématisation devant un interlocuteur *B* qui la reconstruit » (*ibidem*), chacun en fonction de ses représentations. Pour GRIZE (1996), il existe, trois représentations élémentaires qui se combinent entre elles : celle que le locuteur *A* a de lui-même, celle qu'il a de l'auditeur *B*, et celle qu'il a du thème abordé. En fonction, de ses représentations, le locuteur va aménager sa schématisation, ce dont rend compte le schéma suivant :

Figure 8 : La schématisation selon Grize³¹



La schématisation donne ainsi à voir les « images », que GRIZE distingue des représentations : « J'appelle représentation ce qui est relatif à A et B et image ce qui est visible dans le texte » (1996 : 69).

L'auteur montre que la schématisation relève d'un double niveau : à la fois individuel et social. Elle est un acte discursif individuel – une schématisation donnée est celle d'un individu – mais dépend de ses représentations sociales et les reflète « largement » (*ibidem*), pour deux raisons principales. Les « représentations sociales », au sens de MOSCOVICI (1972), désignent des « potentiels d'action » :

Elles sont fonctionnellement efficaces dans une société donnée, ce qui veut dire qu'elles commandent pour chacun de ses membres l'élaboration des modèles mentaux qui leur servent à agir. Par ailleurs, dans une société donnée et à une époque donnée, elles apparaissent relativement stables. [...] De toute façon, un individu plongé à un moment donné dans une société est largement le reflet des représentations collectives dans lesquelles il est pris (GRIZE, 1973).

³¹ - Source : GRIZE, 1996 : 68

La seconde raison tient au fait que la schématisation se sert des termes de la langue dans laquelle elle est produite. Pour en rendre compte, l'auteur introduit la notion de « préconstruits culturels » correspondant au « dépôt que les représentations sociales laissent dans la langue », autrement dit de « l'aspect langagier des représentations sociales » (*ibid.*). Celui-ci est perceptible dans le lexique de la langue. Le terme « rose » par exemple est entouré d'un « faisceau » qui diffère selon que l'individu soit botaniste, horticulteur ou amoureux et aura une valeur symbolique variable (elle désigne le socialisme en France, mais pas au Portugal). Les préconstruits culturels orientent ainsi l'interprétation, en fournissant un cadre de connaissances et de filtres dans lequel les discours sont connotés verbalement et socialement, autorisant notamment ou exigeant parfois les non-dits. Mais l'auteur montre bien que « tout n'est pas joué par [...] le lexique », c'est-à-dire que la schématisation n'est pas déterminée par la langue uniquement, mais qu'elle est de l'ordre du discursif : « c'est ici qu'intervient l'activité discursive du locuteur. Elle va lui permettre d'aménager sa schématisation en fonction de ses représentations » (*ibid.*) : représentations de soi, de l'autre et du thème.

ADAM (1999 a), réexaminant la notion de schématisation, met en évidence son intérêt, dans le cadre de l'analyse du discours et de l'analyse textuelle, notamment parce qu'elle rend compte d'un processus et de son résultat, qu'elle renvoie à une construction sélective et stratégique et qu'elle est une co-construction. L'activité de schématisation repose en effet sur la finalité du locuteur et sur les attentes qu'il prête aux destinataires, ainsi que l'énonce GRIZE : « une schématisation a pour rôle de faire voir quelque chose à quelqu'un, plus précisément, c'est une représentation discursive orientée vers un destinataire de ce que son auteur conçoit ou imagine d'une certaine réalité » (1996 : 50). D'où le principe dialogique qui la gouverne, dans la mesure où elle doit être reconstituée et interprétée : « une schématisation apparaît [...] non tellement comme l'expression discursive d'un sens que comme une sollicitation à construire un sens » (GRIZE, 1996 : 118).

ADAM spécifie en outre les notions d'images. L'opération de schématisation comporte six types d'images « qui sont autant de sortes de visions du monde » (ADAM, 1999 a : 107) : images de la situation d'interaction sociodiscursive en cours, images de l'objet du discours, images de A (qu'il appelle le « schématiser »), images de B (le « co-schématiseur »), images de la langue de B, images de la langue que B attend qu'on produise. La schématisation s'inscrit dans une perspective d'interaction et rend compte de la façon dont les individus « reconstitu[ent] en permanence la réalité du moi », l'« offr[ent] aux autres pour ratification » et « accept[ent] ou rejett[ent] les offres que font les autres de leur image d'eux-mêmes » (ADAM, 1999 b : 115). Ce dernier distingue, suite à GRIZE, le « sujet dans le monde » (la personne avec sa fonction, ses rôles, ses finalités propres, ses préconstruits culturels, ses représentations de la situation d'énonciation, de l'objet du discours, de son auditoire, B, et les représentations qu'il a de soi) et l'image schématisée de ce sujet (son « ethos »), c'est-à-dire que les différentes représentations afférentes au sujet dans le monde – que

nous venons d'énumérer – sont à distinguer des images qui sont proposées lors de la schématisation, d'autant plus qu'elles sont reconstruites par l'interprétant :

En effet, B est un sujet dans le monde pourvu d'une représentation de A antérieure – présente (ou absente) de sa mémoire discursive – au discours. C'est précisément de la confrontation de cette représentation psychosociale de A avec l'ethos schématisé de l'orateur que surgit une figure qui est celle de l'autre, un autre toujours imaginaire (ADAM, 1999 b : 117).

Nous reviendrons sur la notion de représentation et d'image de soi dans une perspective plus strictement culturelle, *infra*, lorsque nous traiterons de « l'identité culturelle et de ses représentations » (section 3.2.2.) et montrerons la pertinence du concept de « schématisation », en tant que permettant d'interroger la construction des représentations socio-culturelles par le discours.

1.4. Caractère dynamique et processuel du contexte

La notion de contexte est envisagée aujourd'hui non plus de façon statique mais dynamique et « processuelle ». Le discours est une activité tout à la fois conditionnée par le contexte et transformatrice de ce même contexte : « donné à l'ouverture de l'interaction, le contexte est en même temps *construit* dans et par la façon dont celle-ci se déroule ; *définie* d'entrée la situation est sans cesse *redéfinie* par l'ensemble des événements conversationnels » (KERBRAT-ORECCHIONI, 1990/1998 : 106, l'auteure souligne). Le caractère renouvelable du contexte tient, d'une part au fait que le contexte séquentiel « recadre » en permanence les activités conversationnelles – la production d'une question crée une « nouvelle arène pour l'action subséquente » (DURANTI & GOODWIN, 1992 : 29, cités par KERBRAT-ORECCHIONI, 2005 : 74) – et d'autre part au renouvellement des représentations. Concernant ces dernières, la dynamique concerne notamment la compétence encyclopédique³² des participants, « dont les savoirs préalables sont remaniés au fur et à mesure qu'évolue l'interaction », le but de l'échange, « qui lui préexiste tout en étant au coup par coup renégocié », l'identité et le statut des participants, qui négocient leur ethos au cours de l'échange, et la relation (de distance ou d'intimité, de dominance ou d'égalité) entre les participants constamment « infléchie par le jeu des "relationèmes" » (KERBRAT-ORECCHIONI, 1990/1998 : 106-107).

Corrélativement les « unités textuelles doivent être envisagées à la fois comme déterminées par le contexte, et comme le construisant progressivement » (*ibidem* : 107). La relation entre texte et contexte est ainsi non unilatérale mais de nature dialectique : « Context shapes language and

³² - Voir *infra*, section III.2.2.

language shapes context. [...] Context is not simply a constraint on language, but also a product of language use³³ » (DURANTI, GOODWIN, 1992 : 30).

VAN DIJK (1999) quant à lui, remet en cause une description du contexte qui tendrait à « rabattre la notion de contexte sur celle de situation » (MICHELI, 2006) et pose le problème de sa descriptibilité *a priori* pour l'analyste. Du côté des ethnométhodologues, des ethnographes de la communication et des chercheurs en analyse conversationnelle, on retrouve une interrogation semblable (notamment SCHEGLOFF, 1992 et MONDADA, 1998) concernant la pertinence du choix des paramètres de description du contexte et une même critique d'une conception « statique » du contexte et du postulat d'extériorité de l'analyste qui « prétendrait fixer *lui-même, a priori* et une fois pour toutes les paramètres contextuels, pour ensuite seulement analyser l'interaction » (MICHELI, 2006).

Ainsi que l'explique MICHELI, une conception statique du contexte « présuppose que le contexte est donné à l'ouverture de l'interaction, et qu'il ne va pas changer *au cours de et sous l'influence même* de l'interaction » (*ibidem*). Le sociolinguiste AUER relève, à la suite des travaux de Gumperz,

que certains traits situationnels apparemment incontournables ne sont parfois pas pris en compte dans une interaction et que, inversement, d'autres peuvent *émerger* au fil de l'interaction – sans être prédictibles à partir de la seule analyse « sociale » ou « matérielle » de la situation que l'analyste effectuerait au préalable et « de l'extérieur » (MICHELI, 2006, d'après AUER, 1992, MICHELI souligne).

VAN DIJK propose ainsi une définition opératoire du contexte, qui vise à le différencier de la situation :

To distinguish explicitly between contexts and the full complexity of social situations [...], we define contexts as the structure of all properties of the social situation that are *systematically relevant* for the production, comprehension, or functions of discourse and its structures (1999 : 130, cité par MICHELI, *ibidem*)³⁴.

La réduction consiste alors « à faire un tri parmi les innombrables propriétés de la situation et ne retenir dans le contexte que celles qui sont pertinentes à la production et à la réception du discours » (MICHELI, *ibid.*). La question qui se pose alors est de savoir comment isoler ces critères de pertinence. Les courants conversationnalistes, ethnographiques et interactionnistes se rejoignent pour répondre qu'il faut prendre en compte le point de vue des individus, ce qu'expriment DURANTI & GOODWIN : « [There is a crucial importance in] taking as a point of

³³ - « Le contexte façonne la langue et la langue façonne le contexte. [...] Le contexte n'est pas simplement une contrainte sur la langue, mais est aussi un produit de son usage ».

³⁴ - « Pour distinguer explicitement entre les contextes et la complexité des situations sociales [...], nous définissons le contexte comme la structure de toutes les propriétés de la situation sociale qui sont *systématiquement pertinentes* pour la production, la compréhension ou les fonctionnements du discours et de ses structures » (traduction par MICHELI, 2006).

departure for the analysis of context *the perspective of the participants* whose behavior is being analyzed »³⁵ (1997 : 4, cités par MICHELI, *ibid.*).

Ainsi, la position adoptée est résolument « émique » et dans cette perspective, il s'agira d'« examiner les processus par lesquels les interactants interprètent la situation d'interaction et en sélectionnent les propriétés pertinentes » (MICHELI, *ibid.*). Le contexte, pour VAN DIJK, sera alors défini comme les « interprétations individuellement variables de la situation sociale en cours » (2004 : 350, cité et traduit par MICHELI, *ibid.*) ou comme les « diverses manières dont les participants interprètent la situation communicative présente » (1997 : 220, cité par MICHELI, *ibid.*). Nous ne développerons pas plus en avant la théorie du contexte développée par VAN DIJK – qui se différencie des approches menées par les interactionnistes et les ethnographes de la communication³⁶ – mais en retiendrons la nécessité de prendre en compte le point de vue des participants qui interprètent la situation et en sélectionnent les critères pertinents. Cette théorie rend compte de la nature de la relation entre les discours et leurs situations, qui n'est pas une simple « corrélation » mais relève d'une construction cognitive et laisse place aux variations individuelles tout en étant contrainte socialement. On retrouve par ailleurs chez VAN DIJK l'idée de construction dynamique et de sélection que la notion de « schématisation » présuppose.

1.5. La contextualisation et ses indices

La définition du contexte comme construction de la part des participants implique, pour GUMPERZ (1989) ou encore AUER (1992), que la question du contexte cède sa place à celle de la « contextualisation ». AUER propose la définition suivante de la notion de contextualisation : « In most general terms, contextualization [...] comprises all activities by participants which make relevant [...] any aspect of context which, in turn, is responsible for the interpretation of an utterance in its particular locus of occurrence »³⁷ (1992 : 4, cité par MICHELI, 2006).

Dans cette perspective, la contextualisation est assimilée à un « ensemble d'activités accomplies par les participants » (MICHELI, 2006). On s'interrogera alors sur les activités et les indices de la contextualisation. La notion d'« indices de contextualisation » développée par GUMPERZ (1989,

³⁵ - « Il y a une importance cruciale à prendre comme point de départ pour l'analyse du contexte la perspective des participants dont le comportement est analysé » (traduction par MICHELI, 2006).

³⁶ - Van Dijk considère en effet que ces approches pèchent par un « déficit explicatif », dans la mesure où tout en postulant une relation entre les situations d'interaction et les discours, elles ne rendent pas compte de la nature de cette relation. Pour le chercheur, « les situations sociales ne peuvent exercer d'influence que dans la mesure où elles sont traitées comme pertinentes par les interactants ». Il propose ainsi de s'intéresser à la médiation cognitive, à l'« interface cognitive » qui rend pertinents les éléments de la situation sociale sur la tenue des discours. Sa définition du contexte va donc intégrer l'aspect médiat de cette relation et il sera défini comme « représentation mentale forgée par les différents participants à propos de l'événement communicatif auquel ils prennent part » (MICHELI : 2006).

³⁷ - « En termes très généraux, la contextualisation [...] comprend toutes les activités par lesquelles les participants rendent pertinent un quelconque aspect du contexte qui, à son tour, est responsable de l'interprétation d'une énonciation dans son lieu particulier d'occurrence » (traduit par MICHELI, 2006)

par exemple) est reprise notamment par KERBRAT-ORECCHIONI pour désigner les informations fournies et décryptées au cours de l'interaction. Elle en donne la définition suivante :

On entend par « indices de contextualisation », l'ensemble des éléments appréhendables lors de l'interaction, et qui fournissent aux parties en présence des informations pertinentes sur les différents paramètres constitutifs du contexte. Il peut s'agir de données qui sont immédiatement perceptibles dans l'environnement physique (en ce qui concerne le « site » ou le « décor », mais aussi certaines caractéristiques des participants) ou qui sont fournies par le « texte conversationnel » lui-même au fur et à mesure qu'il se construit (1990/1998 : 103).

Ainsi concernant le paramètre des participants, l'individu en présence d'une autre personne, doit pour effectuer son « labelling », mobiliser les informations dont il dispose à son sujet à l'ouverture de l'interaction et chercher à extraire celles qui « viennent à s'actualiser tout au long de son déroulement » (KERBRAT-ORECCHIONI, 1990/1998 : 103, d'après GOFFMAN, 1973 : 11).

Ces informations relatives aux caractéristiques biologiques, psychologiques, sociales et culturelles des individus peuvent se localiser dans l'apparence physique, le comportement non verbal (démarche, posture, gestes et mimiques), paraverbal et verbal. Pour GOFFMAN, on peut inclure dans la « façade » de l'individu, « les signes distinctifs de la fonction ou du grade ; le vêtement ; le sexe, l'âge ou les caractéristiques raciales ; la taille et la physionomie ; l'attitude ; la façon de parler ; les mimiques ; les comportements gestuels, et autres éléments semblables » (1973 : 29-30).

CHICK (1985 : 304) remarque à la suite de Gumperz que : « Contextualization clues are marked usages at multiple levels : lexical ; syntactic ; paralinguistic ; prosodic ; formulaic expressions ; conversational openings and closings ; sequencing strategies ; style, register, dialect, and code switches »³⁸ (cité par KERBRAT-ORECCHIONI, 1990/1998 : 104). A ces éléments, il faut ajouter avec KERBRAT-ORECCHIONI, les thèmes traités (révélateurs des centres d'intérêt voire des obsessions du locuteur), et l'ensemble des contenus exprimés, fournissant « sur son caractère, ses goûts, ses opinions, sa vision du monde, un nombre illimité d'informations explicites ou implicites » (*ibidem*).

La notion d'« indices de contextualisation » a l'inconvénient de recouvrir un grand nombre d'éléments de tout ordre, inconvénient limité par le fait que ces éléments doivent être hiérarchisés par l'analyste selon leur degré de pertinence. Ainsi, on relève un certain nombre de marqueurs plus « chargés », tels que :

uniformes, livrées, costumes professionnels ou régionaux (la coiffe est ainsi un Bretagne un marqueur géographique extrêmement précis), badges, décorations ou médailles ; alliance, croix ou autres symboles d'appartenance à une communauté culturelle ou religieuse [...] ; particularités phonétiques ou prosodiques, comme l'« accent » ou la prononciation et la diction, « qui fournissent ses indices les plus sûrs au repérage social » (d'après BOURDIEU,

³⁸ - Les indices de contextualisation sont significatifs à de multiples niveaux : lexical, syntaxique, paralinguistique, prosodique, expressions formulaires, ouvertures et fermetures des conversations, stratégies de séquentialisation, style, registre, dialecte et alternance de codes.

1977 : 30); emploi de tel ou tel dialectisme (comme le « y » lyonnais [...]) : autant d'éléments qui tels une signature, dévoilent d'importantes composantes de l'identité des participants (KERBRAT-ORECCHIONI, 1990/1998 : 104-105).

L'application de la notion d' « indices de contextualisation » pose problème en raison du statut sémiologique problématique (arbitraires ou motivés, production intentionnelle ou non) et de la synonymie et polysémie généralisées des indices (une caractéristique vocale peut être l'indice de propriétés physiques et psychiques, de l'humeur du moment, de l'origine sociale, de la nature de la relation, etc.), si bien que « ces marqueurs ne prennent sens et ne peuvent être traités adéquatement qu'à l'intérieur du système interactionnel global » (*ibidem* : 105). Pour autant, ces difficultés d'application ne remettent pas en cause leur pertinence : « c'est effectivement grâce au repérage et à l'interprétation de ces indices que les participants peuvent évoluer avec une certaine assurance dans les différentes situations d'interaction auxquelles ils se trouvent confrontés » (*ibid.*). L'identification des données situationnelles est nécessaire pour la bonne conduite des interactions, dans la mesure où ces indices permettent l'interprétation des événements verbaux et non verbaux et opèrent un peu à la manière d'un « filtre » (*ibid.* : 108). Ainsi, le « site » institutionnel (que ce soit un magasin, un marché, un guichet bancaire, une cuisine) va mobiliser un « scénario » et un style (familiarité sur un marché par exemple) particulier. La mauvaise identification du « cadrage » due à son caractère éventuellement flou – toujours « vulnérable » selon GOFFMAN (1974 a), voire truqué – peut entraîner des ratés conversationnels. Nous verrons que la pertinence des indices de contextualisation est variable d'une culture à l'autre, ainsi que le « cadrage » opéré, ce qui peut générer des divergences d'interprétation conduisant à l'incompréhension et au malentendu dans les situations interculturelles.

Le caractère dynamique du contexte et le caractère processuel de l'activité à travers lesquels les participants y ont accès ou se le représentent étant admise, on peut tout de même convenir avec KERBRAT-ORECCHIONI (2005) qu'une description de la part du chercheur du contexte et de ses paramètres est un préalable à l'analyse, et ce pour différentes raisons. Tout d'abord, tout n'est pas renouvelable dans le contexte, un certain nombre d'éléments restent stables pendant le déroulement de l'interaction, ce qui détermine le principe de « préférence pour la stabilité » des comportements interactionnels et tend à envisager le contexte comme présentant « une assez forte inertie » (*ibidem*). D'autre part, il existe, chez les participants, une représentation préalable à l'interaction du type d'événements et des conventions lui étant afférentes, de plus certains éléments pertinents dans l'interprétation peuvent ne pas être manifestés et rester de l'ordre de l'implicite. L'auteure signale également le fait que pour « être “reconnaissable” et interprétable comme tel il faut bien que ce marqueur soit d'une certaine manière conventionnalisé au préalable » : « si je puis affirmer qu'en un instant T le locuteur fait le professeur ou fait le docteur [...], c'est qu'il existe certaines corrélations préexistantes entre tel type de statut ou de rôle et tel type de comportement interactionnel » (*ibid.* : 75). Pour l'auteure,

La signification interactionnelle d'un comportement quelconque se situe toujours à l'interface d'un « being » et d'un « doing being », et plus généralement à l'interface des données externes et internes.

Il me semble donc que la description a toujours intérêt à partir d'une spécification la plus fine possible des éléments pertinents du contexte (le « cadrage » de l'interaction, ou son schéma : nature du site, rôles en présence, but de l'échange, etc.) auxquels les participants eux-mêmes ont accès. Il s'agit ensuite de voir comment ces éléments sont « activés » dans le discours lui-même, et comment ils sont éventuellement « remaniés » et « négociés » entre les interactants au cours du déroulement de l'interaction (*ibid.* : 76).

1.6. Co-textualisation, mémoire discursive et généricité

ADAM (2006 b, suite notamment à COSSUTA, 2004 et GUILHAUMOU, 2002) remet en cause les concepts de « conditions de production » et de « situation », comme définissant un extralinguistique isolable du linguistique. Pour expliciter son propos, il s'appuie sur le fait que l'on confond trop souvent le contexte « comme éléments qui complètent ou qui assurent l'interprétation globale d'un énoncé » et les « sites d'où proviennent soit directement, soit indirectement, c'est-à-dire par inférence, ces éléments » (KLEIBER, 1994 : 14, cité par ADAM, 2006 b : 23). Dans la mesure où les données extralinguistiques ne sont accessibles qu'à travers les reconstructions qu'en font les sujets, pour ADAM,

la situation d'énonciation doit être considérée sous l'angle de la production (énonciation et ré-énonciations successives des textualisations éditoriales) et de la lecture-interprétation toujours changeante [...]. En fait tout texte construit – je dirai avec Jean-Blaise GRIZE, *schématise* – de façon plus ou moins explicite son contexte d'énonciation (2006 b : 25-26, l'auteur souligne).

Pour rendre compte de la pertinence des actes de discours ou des textes et de la façon dont ils font sens, l'auteur propose de s'intéresser à la « dynamique interne des textes » et aux « (re)définitions-schématisations du contexte » (*ibidem* : 26). Selon ADAM, le premier type de contextualisation relève de la « texticité », c'est-à-dire que l'énoncé doit être réintégré dans l'unité textuelle qui l'entoure, selon le « principe poétique » qui fait « du texte entier comme discours, historicité et subjectivité indissociables, l'unité » (*ibidem*, d'après MESCHONNIC, 1999 : 335). Ainsi, « le moment herméneutique de la compréhension d'un texte comme forme-sens ne va pas sans une prise en compte de sa texticité : il n'y a effet de texte (texticité) qui si un lecteur éprouve un sentiment d'unité cohésive et cohérente entre des énoncés co-textuels » (ADAM, 2006 b : 23).

Le contexte doit être envisagé, d'autre part, comme « mémoire (inter)discursive » (*ibidem* : 27). L'« interprétation de toute schématisation discursive » mobilise, en effet, des savoirs partiels, utiles momentanément : « savoirs encyclopédiques stockés en mémoire à long terme » et

prioritairement « des savoirs (énoncés et textes) disponibles en mémoire de travail et à court terme » (*ibidem* : 28). Pour BERRENDONNER, la mémoire discursive est « l'ensemble des savoirs consciemment partagés par les interlocuteurs » (1983 : 230) et toute interaction est une opération sur des états de la mémoire discursive. Pour ADAM, « la mémoire discursive est, à la fois, ce qui permet et ce que vise une interaction ». Elle est alimentée par les événements de la situation extralinguistique mais surtout « par les énoncés portant sur ces événements et constituant eux-mêmes des événements » (2006 b : 28), ainsi une part de la mémoire discursive relève des « propositions énoncées dans un énoncé antérieur – autre partie du texte ou autre texte » (ADAM, *ibidem*, d'après MOIRAND, 1999) et qui relèvent de l'intertextualité.

ADAM redéfinit le concept de contexte en le « diffractant dans un système de concepts plus complexe » :

le contexte d'un texte donné est dans les genres présents dans l'interdiscours dont il est issu et dans l'intertextualité qu'il mobilise ; le contexte d'un texte donné est dans les variations historiques de ses éditions, dans les péri-textes et les co-textes qui l'entourent matériellement ainsi que dans les gloses successives dont il a été l'objet par son auteur ou ses commentateurs (métatextes) (2006 b : 28).

Le concept de genre « relie un texte donné à au moins un genre de discours présent dans l'interdiscours d'une communauté socio-historique ». En référence à un genre ou à un système de genres (journalistiques, religieux, littéraires, scientifiques, etc.), un texte est placé dans un « *contexte interdiscursif* » (*ibidem* : 29)³⁹, le reliant ainsi aux différentes formes de discours disponibles dans la communauté socio-discursive. L'« effet de genre » ou « généricité » apparaît ainsi comme une contextualisation du texte, en fonction de deux instances de production (l'auteur et l'éditeur) et d'une instance de réception-interprétation (le lecteur-auditeur). Prenant l'exemple des contes de Perrault et leurs différentes éditions, ADAM montre d'une part que la figure de l'auteur est complexe (individuel ou collectif, usage de pseudonymes) et que d'autre part, l'édition fait « subir au texte des opérations de textualisation » qui « recontextualisent le texte » en modifiant sa matière verbale (orthographe, typographie, ponctuation des phrases, du discours direct, et des paragraphes, voire des éléments textuels), son péri-texte (changement de titre et de nom d'auteur, préfaces) et la facture du recueil (changement des co-textes par modification de l'ordre des textes) (2006 b : 29). Dans cette perspective, les textes sont envisagés comme des « objets contextuels », dépendants de la « textualisation » qui en est proposée. A la lecture, le texte est également recontextualisé. La généricité « place un texte donné dans une société systémique de textes qui change avec la culture des lecteurs et dans le temps historique » par la « convocation d'intertextes aussi indispensables eux-mêmes que les énoncés co-textuels » (*ibidem*: 30). Un texte n'est donc pas « une unité stable, autonome et fermée mais bien contextuelle » dans la mesure où son sens repose sur son ouverture à « des relations péri-textuelles, co-textuelles, intertextuelles et métatextuelles »,

³⁹ - Sur la définition de la généricité et de l'interdiscursivité, se reporter à la section I.2.2.3.

éléments qui définissent sa textualité⁴⁰ (*ibid.*). Chacune des textualisations d'un texte donné est « prise dans les données du “contexte” [...] qui en font à chaque fois un fait de discours singulier » (*ibid.* : 31).

1.7. Contexte(s) et situations de transmission

Pour clore cette mise au point conceptuelle, nous allons rendre compte de la façon dont nous mobiliserons les concepts de contexte et de situation. Nous parlerons de manière générale de « situation » en un sens plus étroit que celui de « contexte ». Nous désignerons en effet par le syntagme « situation de transmission » le contexte situationnel circonstancié des transmissions que nous analysons. Les situations seront définies et identifiées par un certain nombre de paramètres : le cadre spatio-temporel, l'identité et le rôle des participants, l'environnement physique dans lequel l'échange prend place, ainsi que la nature de l'échange communicationnel et sa finalité. Nous suivrons KERBRAT-ORECCHIONI, en considérant que ces paramètres peuvent être identifiables et décrits à l'ouverture de l'interaction, qu'ils en assurent le « cadrage » (2005). Les situations seront décrites dans leur spécificité⁴¹ mais « réunies » en tant qu'obéissant à des paramètres définitoires communs aux différentes situations de transmission : leur dimension interculturelle et interlingue. Pour cette raison, le septième chapitre rendra compte d'une part des composantes interculturelle et interlingue des situations de transmission, en tant que trait définitoire commun et de leur diversité par le relevé de paramètres plus circonstanciés : cadre spatio-temporel étroit, rôle des participants, environnement physique immédiat et modalités de la transmission. Nous retiendrons le fait que ces différents paramètres font l'objet de représentations construites de la part des participants et qu'elles évoluent au cours de l'interaction et en fonction du déroulement de celle-ci. Les paramètres de la situation n'influencent pas de manière égale le déroulement de l'interaction, ce sont les individus qui, par un processus d'interprétation, vont sélectionner les éléments qu'ils considèrent comme pertinents dans la situation. Un certain nombre des paramètres de la situation font donc l'objet d'une construction interprétative, d'une activité de « contextualisation », qui les rend pertinents. Nous retiendrons également comme le suggère Van Dijk, que certains éléments peuvent être significatifs, sans qu'ils aient été identifiés comme tels par l'analyste par la description des paramètres situationnels. Nous considérerons que les représentations sont de nature dynamique et qu'elles sont co-construites dans l'échange, ce qui va de pair avec l'intérêt que nous portons aux mentions méta-énonciatives, en tant que signaux d'une différenciation et d'un « déplacement » nécessaire, par la prise en compte et la négociation des représentations de soi, de l'autre, de la relation instaurée, des savoirs de l'un et de l'autre, du contrat de communication, etc. Cette dynamique des représentations, que nous traiterons plus

⁴⁰ - Voir la définition de la « textualité » proposée par ADAM, *infra*, section I.2.2.3.

⁴¹ - Voir *infra*, section VII.4. et les différentes « fiches descriptives des situations de transmission » en annexe IV.

particulièrement sous l'angle de la négociation dans notre dernier chapitre et par l'attention constante portée à la construction d'une « image » de soi est fondamentale dans notre recherche. L'usage que nous ferons du concept de contexte, par rapport à celui de situation sera plus variable et moins circonscrit, dans la mesure où nous l'envisageons en tant qu'ensemble, dont les frontières sont difficilement définissables, de déterminations plus larges et de différentes natures : socio-culturelles, institutionnelles et discursives. Nous retiendrons pour ce niveau de déterminations, que les paramètres comme ceux qui sont situationnels, font l'objet d'une interprétation individuelle, qu'ils sont de nature dynamique et processuelle, autrement dit qu'ils font également l'objet d'une contextualisation. Nous spécifierons à certains moments, le concept de « contexte », notamment en termes de « contexte culturel », de « contexte discursif et interdiscursif » et de « contexte de l'enquête ». Nous allons nous intéresser *infra* au « contexte culturel » et rendrons compte dans le chapitre suivant du contexte de l'enquête, que nous envisagerons notamment en tant que contexte socio-culturel et institutionnel. Pour ce qui est du contexte (inter)discursif, nous l'entendons comme l'ensemble des formes langagières et des systèmes de genres disponibles dans une communauté socio-discursive donnée et en tant que « mémoire (inter)discursive », au sens de ADAM (2006 b), c'est-à-dire comme l'ensemble des discours présents dans la mémoire des interactants : savoirs encyclopédiques et énoncés qui circulent interdiscursivement, avec lesquels l'énoncé présent est en relation de co-textualité (co-texte interne et ensemble d'un recueil), de péri-textualité (formes matérielles qui entourent le texte : titres, noms d'auteurs, éditeurs, couverture, préface, annexes, etc.), d'intertextualité (référence à un autre texte ou reprise) et de métatextualité (critiques et commentaires d'un énoncé).

2. Construction du sens dans l'interaction

Faits évidents dans la communication interculturelle, nous aurons l'occasion d'y revenir dans notre septième chapitre, dans le cas où les interlocuteurs ne partagent pas les mêmes codes linguistique et culturel, les malentendus, les ratés communicationnels, les erreurs d'interprétation sont aussi le lot commun des interactions observées au sein d'une même communauté linguistique et tiennent au non recouvrement des « codes » de chacun des interlocuteurs. Nous avons abordé cet aspect dans le chapitre précédent, par l'angle de la non-coïncidence interlocutive. Nous allons revenir ici sur cette dimension, dans une perspective différente, pour réaffirmer la dimension d'ajustement à l'œuvre entre ce que KERBRAT-ORECCHIONI, appelle les « idiolectes » (1990/1998) de chacun des interlocuteurs et sur la nature des savoirs convoqués et « ajustés » dans l'interaction. Nous allons au préalable rendre compte du statut du pôle de ce que l'auteure appelle celui de la « réception » et de son inscription dans le corps des textes et des discours.

2.1. Affirmation du pôle de la réception

Le « pôle de la réception » constitue l'un des « paramètres » essentiel de la situation d'énonciation. Son statut est variable et dépend de la nature de l'échange communicationnel et son inscription perceptible par un certain nombre de « traces » plus ou moins explicites.

2.1.1. « Nature » du pôle de la réception

Le destinataire proprement dit, ou allocutaire (qui peut être singulier ou pluriel, nominal ou anonyme, réel ou fictif), se définit par le fait qu'il est explicitement considéré par l'émetteur L (l'emploi du pronom de seconde personne et/ou la direction du regard en témoignent) comme son partenaire dans la relation d'allocation, et que partant les opérations d'encodage sont partiellement déterminées par l'image que L s'en construit (KERBRAT-ORECCHIONI, 1980/2002 : 26).

Le destinataire – appelé également « adresse », « allocutaire » ou « interlocuteur » – peut être présent physiquement dans la situation de communication ou en être absent, il peut être amené à prendre la parole ou non, d'où les quatre classes de récepteur, proposées par KERBRAT-ORECCHIONI (1980/2002 : 27) : présent + loquent (échange oral quotidien), présent + non-loquent (conférence magistrale), absent + loquent (conversation téléphonique), absent + non-loquent (la plupart des communications écrites). Notons également que l'énonciateur peut se soucier de la présence dans le circuit de communication de « destinataires indirects », qui sans être intégrés dans la situation d'interlocution proprement dite peuvent l'influencer.

Dans la définition du pôle de réception, il faut tenir compte de la relation existante avec le locuteur. Celle-ci se module selon divers paramètres : degré d'intimité qui existe entre les partenaires de l'échange verbal, nature des rapports hiérarchiques qui les sépare éventuellement et du contrat social qui les lie. Pour PERRET (1968, cité par KERBRAT-ORECCHIONI, 1980/2002 : 29), la relation socio-affective qui lie les interlocuteurs peut être ramenée à un axe graduel de distance/non-distance.

Signalons que nous parlerons, dans la mesure où nous avons affaire à des interactions orales, d'interlocuteur pour mettre l'accent sur la dynamique interactionnelle, cette place pouvant être occupée tour à tour par l'un ou l'autre des participants, mais elle désignera le plus souvent le pôle de réception, c'est-à-dire nous, qui occupons le plus souvent la position de l'allocutaire. Nous emploierons également le terme de destinataire dans le sens de « destinataire de la transmission ».

2.1.2. Statut linguistique du destinataire

L'activité énonciative est orientée vers son destinataire. Le souci d'établir ou de maintenir avec lui un contact, voire un dialogue correspond d'une part à la fonction phatique (vérifier le contact) et

d'autre part, à la fonction conative (agir sur le destinataire) de JAKOBSON (1963). La présence de l'interlocuteur, comme celle du locuteur, se manifeste à l'aide de différents procédés et à des degrés divers.

La zone des indices d'allocation les plus explicites est occupée par les « appellatifs » ou « vocatifs ». Ils ont pour fonction première d'explicitier et de renforcer la relation sociale qui existe entre les partenaires de l'échange verbal : « Chaque homme se veut comme un terme distinct et lié aux termes par le type de relation qu'il entretient avec eux ; X est "Pierre" pour A, "monsieur" pour B, "papa" pour C [...], "monsieur le directeur" pour E, etc. C'est ainsi qu'il se définit socialement et semble y tenir » (PERRET, 1968 : 9). Le terme d'adresse affirme cette relation qui « dépend de leur statut relatif intrinsèque mais également du contrat particulier qui les lie dans une situation particulière de communication » (KERBRAT-ORECCHIONI, 1980/2002 : 177).

On relèvera dans cette catégorie, les prénoms et noms propres, les marques de la seconde personne et les séquences méta-communicatives, par exemple, « c'est à vous que je parle ma sœur » (d'après KERBRAT-ORECCHIONI, 1990/1998). L'impératif peut être assimilé au vocatif, dans la mesure où il établit comme lui un « rapport direct et immédiat entre le destinataire et le destinataire » (LECOINTRE & LE GALLIOT, 1972 : 228) et inclut toujours une deuxième personne.

L'usage de la forme interrogative permet de « simuler la curiosité et l'impatience du destinataire » mais n'interpelle pas le destinataire nommément. Ces questions, tout en ayant une fonction allocutive, le sont de façon plus atténuée que les questions formulées à la deuxième personne qui relèvent de l'allocation explicite.

Signalons également suite à KERBRAT-ORECCHIONI (1990/1998), des indices non verbaux tels que l'orientation du corps et la direction du regard qui sont pertinents dans le cadre d'une interaction orale alors que dans le discours écrit, l'allocation prend la forme rhétorique de l'« adresse au lecteur » qui peut être plus ou moins directe et explicite et permet à l'énonciateur de dessiner les contours de la classe des destinataires auxquels il s'adresse et éventuellement de les prendre à partie. La présence du destinataire s'inscrit plus subtilement dans la totalité du matériel linguistique, élaboré par le locuteur de manière à ce que celui-ci soit compris par l'interlocuteur et qu'il soit conforme à ses propres intentions illocutoires. Elle apparaît, non seulement dans la teneur des contenus abordés, mais aussi, nous allons y revenir *infra*, dans le degré d'explicitation des informations énoncées. Le locuteur va supposer l'allocutaire capable, grâce au signifiant proposé, d'identifier le dénoté correspondant. Lorsque l'instance de réception

n'existe qu'à l'état virtuel, l'émetteur en est réduit à poser un archirécepteur par rapport auquel il évaluera le taux d'information qui lui semble nécessaire et suffisant d'explicitier, taux qui peut bien entendu paraître déficitaire ou excédentaire au récepteur effectif du message – la compétence culturelle de *A* (ou plutôt : ce que *L* en suppose) jouant ainsi un rôle déterminant dans le choix de telle ou telle expression dénomminative, mais aussi dans celui de la formulation des éléments de contenu, en termes de posés vs pré-supposés (lesquels sont parfois définis

comme « ce qui est supposé connu du destinataire ») ou encore dans le fonctionnement des « allusions » culturelles, ou dans les correctifs grâce auxquels *L* adapte son usage spontané à la norme, ou à l'idiolecte de *A* (KERBRAT-ORECCHIONI, 1980/2002 : 178).

La présence du destinataire s'inscrit également dans le choix de l'appareil stratégique, affectif ou argumentatif, mis en place par le locuteur, pour agir conformément à ses objectifs illocutoires sur l'allocutaire. Ainsi, le destinataire, bien que les marques qui le figurent explicitement soient infiniment moins nombreuses et plus indirectes que celles qui figurent le locuteur, est omniprésent dans l'énoncé. Son « écoute est productrice » et il n'est pas « le réceptacle passif des significations discursives ». L'allocutaire « motive et oriente le message » mais c'est bien l'énonciateur qui le produit et qui garde l'initiative discursive (*ibidem* : 178-179).

2.2. Ajustement interlocutif et savoirs mobilisables dans l'interaction

KERBRAT-ORECCHIONI pour désigner le non recouvrement des savoirs et des codes des deux pôles interactionnels et rendre compte d'un ajustement des partenaires l'un à l'autre convoque le concept d'« idiolecte ». Pour l'auteure, les « codes » de chacun se trouvent confrontés dans une situation donnée : « idiolectes qui peuvent et doivent être en relation d'intersection forte (similitude des répertoires linguistiques, savoirs partagés, normes faisant l'objet d'un consensus) mais qui ne sont jamais totalement superposables » (1990/1998 : 33). Les compétences des deux interlocuteurs ne sont pas identiques mais les différences initiales tendent à se neutraliser au cours de l'interaction : « [elles] ont tendance à s'adapter l'une à l'autre au cours de l'échange verbal, chacun modelant, dans des proportions il est vrai extrêmement variables, son propre code à celui qu'il présume chez l'autre » (1980/2002 : 30). Toute interaction comporte une part d'ajustement à l'interlocuteur, ce qui implique du point de vue du sens, que celui-ci n'est pas considéré comme préexistant à sa mise en discours, il s'élabore dans le processus de communication ainsi que l'affirme le cercle de Bakhtine : « [non] pas transmis par l'un à l'autre, mais construit entre eux comme un pont idéologique [...] dans le processus de leur interaction » (Medvedev, traduit par TODOROV, 1981 : 87-88). L'approche en termes d'interaction que nous exposerons dans le chapitre VII nous permettra de rendre compte notamment de « l'élaboration collective du sens » (VASSEUR, 2005) et des processus de co-adaptation à l'œuvre dans le processus d'interaction. Nous voudrions nous intéresser ici aux différents types de savoirs mobilisés dans l'élaboration du sens, pour « identifier » les dimensions qui opèrent dans le processus d'ajustement des partenaires.

Nous relèverons suite à KERBRAT-ORECCHIONI (1980/2002) un certain nombre de compétences – autres que strictement linguistiques – comme permettant de rendre compte des savoirs mobilisables par les interlocuteurs. Nous allons rendre compte de ces différents types de

savoirs comme des ensembles isolables pour la clarté de l'exposé mais dans les faits ceux-ci s'articulent les uns aux autres.

Signalons avec l'auteure les déterminations psychologiques et psychanalytiques, qui ne sont pas à proprement parler des compétences, mais qui jouent un rôle important dans les opérations de production et de réception du sens.

Les compétences « encyclopédiques » recouvrent l'ensemble des « savoirs implicites que l'émetteur et le récepteur possèdent sur le monde » (compétence culturelle) et le système de valeurs, c'est-à-dire l'« ensemble des systèmes d'interprétation et d'évaluation de l'univers référentiel » (compétence idéologique) dont disposent les énonciateurs au moment de l'acte de parole et en particulier « les savoirs que L et A possèdent sur la situation de communication et sur leur partenaire discursif, c'est-à-dire les images que L se fait de A et imagine que A se fait de lui, et que A se fait de L et imagine que L se fait de lui » (KERBRAT-ORECCHIONI, 1980/2002 : 20, 228). Nous retrouvons ici le phénomène de schématisation mis en évidence par Grize et repris par Adam. Nous retiendrons, avec l'auteure, que l'émetteur va faire une hypothèse sur les compétences culturelles et idéologiques du récepteur (*ibidem*), autrement dit que ces savoirs font l'objet d'une représentation de la part de l'énonciateur. Nous allons revenir *infra* sur ce point. La nature de celle-ci va dépendre bien évidemment du degré de connaissance, voire de connivence des interlocuteurs et de l'ensemble des représentations à l'œuvre dans la relation. Les compétences idéologiques et culturelles – celles du récepteur et celles qu'il suppose mobilisées par l'énonciateur – participent également au processus d'interprétation.

La compétence culturelle recouvre des savoirs civilisationnels sur l'environnement social et culturel (géographique, historique, économique, politique, littéraire, etc.), des savoir-faire (notamment les rituels) et des savoirs-être qui correspondent à des savoirs sur les comportements à adopter au sein des interactions. On retrouve là la « compétence de communication » au sens de Hymes et Gumperz, définie comme la connaissance pratique des règles qui commandent l'utilisation de la parole en situation. Ainsi la formule, « Comment allez-vous ? » est soumise notamment à des règles de placement dans l'interaction et à des règles d'appropriation contextuelle (elle ne peut être adressée qu'à des personnes connues, elle peut apparaître déplacée dans certains contextes institutionnels, etc.). Pour KERBRAT-ORECCHIONI, la compétence de communication inclut également l'ensemble des règles plus spécifiquement conversationnelles : règles régissant « l'alternance des tours de parole et la gestion des thèmes abordés, qui permettent d'assurer l'inter-synchronisation et la cohérence inter-répliques, qui conditionnent le bon fonctionnement des divers types de négociations conversationnelles » (1990/1998 : 30). Elle comprend en outre un certain nombre de principes de politesse ou de « tact », qui « déterminent la façon dont il convient de formuler une salutation ou une requête, de réagir à une offre ou à un compliment, c'est-à-dire toutes ces contraintes "rituelles" qui viennent s'ajouter aux contraintes proprement linguistiques » (*ibidem* : 30-31).

Il est difficile d'isoler au sein de la compétence communicationnelle, les savoirs proprement linguistiques, des savoirs plus « sociolinguistiques », même si on reconnaît généralement une indépendance relative des deux ensembles, dans la mesure où par exemple, deux communautés parlant la même langue peuvent avoir des normes interactionnelles différentes et inversement (d'après HYMES, 1972 : 55). La compétence communicative apparaît ainsi comme « un dispositif complexe d'aptitudes, où les savoirs linguistiques et les savoirs socio-culturels sont inextricablement mêlés ; savoirs sur des règles de statut variables, mais dont la connaissance est supposée partagée par les interactants » (KERBRAT-ORECCHIONI, 1990/1998 : 31).

Nous relèverons également, suite à l'auteur, la compétence paralinguistique, c'est-à-dire l'usage de la prosodie et de la mimogestualité, qui fonctionnent à l'oral de concert avec l'énoncé linguistique. Par prosodie, il faut entendre l'intonation (hauteur, intensité, durée, rythme, etc. de la production de parole) et un certain nombre d'autres phénomènes tels que les silences, les pauses, les vocalisations diverses, les rires, etc. Ces éléments prosodiques interviennent dans la gestion de l'interaction (gestion des tours de parole, régulation de la parole de la part de l'émetteur et du récepteur, insistance sur certaines informations) et participent à la signification du message échangé. De même, la gestualité (gestes à proprement parler, postures, mouvements, regards et mimiques) joue un rôle fondamental dans l'interaction. Elle participe à l'activité énonciative du locuteur (régulation émotionnelle, participation à la signification de l'énoncé) et contribue à l'interprétation. Nous rendons compte d'un certain nombre de ces éléments – lorsque le mode de consignation nous le permet – dans les transcriptions de nos contes, dans les fiches descriptives des situations de transmission (en annexes IV) et nous intéresserons notamment à la gestuelle, en tant que stratégie assurant la transmission du conte et aux phénomènes prosodiques et plus particulièrement les pauses et les rires comme faisant partie intégrante de la signification des contes et comme étant révélateurs d'une butée dans l'énonciation ou d'une distanciation.

La gestuelle participe d'autre part, de même que la prosodie, à la régulation de l'interaction. L'émetteur produit des signaux destinés à s'assurer de l'attention de l'interlocuteur (fonction phatique), par le biais du regard, d'une pause, d'un ton interrogatif, etc. De son côté l'auditeur émet des « régulateurs » qui ont pour fonction d'inviter le locuteur à poursuivre, de marquer son accord ou son désaccord, de manifester son désir de prendre la parole, etc. Nous reviendrons sur la nature de ces régulateurs dans le chapitre VII, dans la mesure où ils apparaissent de manière plus prégnante dans le cadre de la communication interlingue et rendons compte, dans le chapitre IX, du rôle du système régulateur dans la synchronisation de l'activité discursive.

Au cours de l'interaction, ce sont l'ensemble de ces différentes compétences qui sont mobilisées et relèvent d'un ajustement au partenaire. Concernant la compétence linguistique et paralinguistique, on relèvera des phénomènes de mimétisme vocal, d'ajustement lexical, d'adaptation stylistique, etc. La compétence communicative est elle aussi réévaluée par les partenaires par la négociation et l'ajustement permanent de « leurs conceptions respectives des normes interactionnelles »

(KERBRAT-ORECCHIONI, 1990/1998 : 33-34). Pour ce qui est de la compétence encyclopédique « plus malléable », les « interlocuteurs construisent au fur et à mesure, interactivement, leur propre base de données », dans la mesure où les informations fournies sont en principe immédiatement intégrées par les partenaires (*ibidem* : 33).

La compétence culturelle, et l'ensemble de la compétence communicative, relèvent pour une bonne part de l'implicite. CHARAUDEAU rappelle l'importance de l'implicite dans la communication en général : « C'est l'implicite qui conditionne – et non l'inverse – mieux c'est dans le rapport explicite-implicite que se détermine l'enjeu de l'acte de langage » (1982). Nombre de savoirs et de conduites sont en effet intériorisés par les membres d'une communauté culturelle (ou d'un groupe) par imprégnation culturelle, ils sont pertinents dans la production et l'interprétation des discours, mais restent de l'ordre du non formulés. Pour ZARATE, « le fonctionnement de l'implicite repose sur un consensus social : les différents membres d'un groupe quels qu'ils soient, se reconnaissent parce qu'ils adhèrent à des représentations du monde et à des intérêts communs » (1986 :16).

Ces savoirs implicites sont partagés par une communauté et permettent l'intercompréhension par le biais principalement de l'allusion. L'implicite repose sur un principe d'économie :

[Il] invite au partage de la référence sans pourtant la dévoiler. Il est économe car il réactualise dans la communication en cours un non-dit dont le sens se trouve en amont de l'échange même. De ce fait l'implicite culturel est avant tout échange, complicité, œillade : il ne peut exister sans l'autre. Ce qu'il contient d'inarticulé, d'inachevé, d'ébauché, l'autre est censé le compléter [...]. L'implicite culturel induit dans une certaine mesure la continuité avec le déjà-fait, le déjà-dit, et la reproduction de savoirs dont l'efficacité a été éprouvée (ZARATE, 1986 : 16-17).

Le maniement pertinent de l'implicite culturel suppose la mise en place d'une stratégie d'adaptation à la situation donnée. Dans la mesure où « il utilise l'allusion comme vecteur essentiel », il s'inscrit « en profondeur dans le tissu des références sociales », prend son sens autour d'une intention de communication et repose sur l'image que le locuteur a de lui-même, des autres et de ses savoirs supposés :

[L'implicite] repose sur un calcul stratégique cherchant à rendre optimales les conditions par lesquelles le décodeur pourra décrypter les intentions véhiculées. Dans une situation donnée, tout se passe comme si le locuteur fouillait dans le lot des références qui lui sont familières pour en extirper celles qu'il suppose partagées par son interlocuteur. Il s'agit, à partir du calcul d'estimation des références supposées communes, établi selon les indices présents dans la situation donnée, de faire émerger ce qui pourrait relever d'une expérience commune. C'est un calcul par anticipation. Les premiers échanges ont une importance extrême : ils permettent de vérifier le bien-fondé du calcul estimatif ou bien de l'affiner (*ibidem* : 17).

Nous nous intéressons au processus de médiation par lequel les énonciateurs mettent en place les conditions de réception du sens du conte les plus « adéquates ». L'estimation hypothétique des savoirs du destinataire et le « calcul stratégique » à l'œuvre dans le processus apparaissent comme une dimension fondamentale dans le travail interculturel de transposition d'autant plus lorsque les interlocuteurs ne se connaissent que peu. La schématisation s'opère notamment à partir des échanges qui ont précédé la transmission et en fonction de ce que les conteurs/traducteurs savent et se représentent du destinataire. Les échanges s'érigent bien à partir de ce que Labov appelle une « connaissance partagée » et Perelman une « base » (ensemble de faits, vérités, présomptions, valeurs que le locuteur suppose connus ou admis par son auditoire). Cette base permet en quelque sorte que l'échange s'instaure et en assure un « cadrage ». Un certain nombre de faits et valeurs sont effectivement partagés ou supposés l'être, ils sont considérés comme admis, font l'objet d'un consensus et ne sont pas « interrogés ». On les considérera donc comme révélateurs d'une communauté de savoirs et dans le cadre particulier de la communication interculturelle, comme des « ponts » entre les ensembles culturels, des références supposées partagées. D'autres éléments au contraire sont estimés être non partagés, inconnus ou possiblement inconnus et feront donc l'objet d'une négociation : vérification d'un savoir partagé qui pourrait ne pas l'être ou partiellement seulement ou signal de la différenciation et explicitation.

La capacité de sélectionner entre ce qui est de l'ordre de l'informulable et ce qui peut être partagé avec l'interlocuteur apparaît bien comme caractéristique de la compétence culturelle et se révèle d'autant plus pertinente dans le cadre de la communication interculturelle. La dimension implicite de la compétence culturelle « trace [en effet] les contours d'une communauté en faisant émerger ce qui relève d'un vécu commun » tout « en excluant symboliquement ceux qui ne peuvent s'y reconnaître » (ZARATE, 1986 : 22). L'implication suppose une connaissance, un non-dit partagés et une communauté de réception, l'explicitation au contraire dénote la supposition de références non partagées. L'explicitation ou tout au moins le signal d'une référence non partagée apparaissent bien comme relevant d'un ajustement à l'interlocuteur, dans la mesure où l'énonciateur va mettre en place les conditions qui permettront que le destinataire ne soit pas « exclu » mais elle marque aussi une différenciation, par le pointage de frontières symboliques.

En ce sens, on peut articuler la position de AUTHIER-REVUZ et celles que cette dernière qualifie de « pragmatico-communicationnelles », les approches interactionnelles et conversationnalistes notamment, entre une appréhension, pour les secondes, d'un ajustement aux savoirs et compétences (supposées) de l'autre, par le pointage de « stratégies » qui permettent que le sens passe et celle, pour la première, d'une irréductibilité des interlocuteurs l'un à l'autre, perceptible notamment par le pointage de la différenciation et de la non-coïncidence et d'un sens qui ne préexiste pas à sa « mise en circulation ». Pour nous, l'ajustement consiste à créer les conditions de transmission d'un sens. Il est « adaptation » à l'autre et à ses savoirs supposés, sans que celle-ci soit vue comme une opération totalement conscientisée et orientée vers son succès – et susceptible de ratés – mais est

également révélateur d'un processus de différenciation, analysable notamment par le pointage des mentions méta-énonciatives et des décrochages qui permettent de mettre l'accent de façon très fine sur la manière dont s'opère cette différenciation⁴². AUTHIER-REVUZ interroge la façon dont les énonciateurs marquent la non-coïncidence et invitent ou non à la coïncidence, l'appréhension en termes d'« adaptation » se concentre sur la manière dont la coïncidence s'opère. Ces deux options ne nous paraissent pas incompatibles : nous pointons les phénomènes de non-coïncidence interlocutive – ainsi que les autres dimensions que nous laissons de côté pour le moment dans la mesure où il est question ici de l'ajustement interlocutif, bien que la non-coïncidence des mots aux choses et l'équivocité de la langue opèrent dans la mesure où les langues de chacun diffèrent – et rendons compte de la manière dont les énonciateurs aménagent des « passerelles » qui permettent qu'une coïncidence – toujours partielle – soit possible.

Liée à la compétence culturelle des interlocuteurs et au partage des connaissances, mais de manière plus circonscrite, la notion de « script » ou de « schéma », élaborée dans le cadre de la psychologie cognitive et en psychologie linguistique textuelle, rend compte de la « connaissance sur les situations et les événements » (RICHARD, 1990 : 59) que possèdent les individus : le script de la visite chez le médecin par exemple renvoie au schéma général de la consultation, constitué d'une suite d'actions et de situations ordonnées et prévisibles. Pour CHABROL,

Ces connaissances peuvent être utilisées pour constituer des attentes qui orientent sans doute partiellement les processus de préprogrammation dans la perception, l'action et la compréhension des textes ou des images. Elles sous-tendent les inférences nécessaires pour donner une valeur aux éléments implicites (non formulés, non visibles) ou inscrire à la place vide prévue (« slots ») les éléments concrets pour faciliter la particularisation (2002 : 522).

Les scripts intériorisés sont évidemment liés aux contextes socio-culturels. Ils sont mobilisés notamment dans la compréhension des récits et peuvent expliquer la raison pour laquelle certains récits peuvent apparaître comme bien formés et cohérents pour les uns et difficilement interprétables pour les autres :

Une difficulté importante de compréhension des récits qui appartiennent à d'autres cultures que la nôtre se rencontre quand une réaction complexe, évidente aux membres du groupe culturel pour qui a été créé le récit, a été omise [ou est exprimée de manière vague ou ambiguë]; pour quelqu'un qui ne possède pas les structures de connaissances partagées par les membres de ce groupe culturel, la réaction complexe qui a été supprimée peut ne pas être évidente (JOHNSON & MANDLER, 1984 : 256).

Pour faciliter la compréhension d'un récit issu d'une autre culture, l'enchaînement d'actions généralement sous-entendu pourra être ainsi reconstitué au fil de la narration par le locuteur ou explicité après coup. Nous verrons dans notre corpus que les énonciateurs opèrent à certains

⁴² - Nous convoquerons certaines théorisations développées dans le cadre de l'analyse interactionnelle et des approches interculturelles qui nous permettent, nous semble-t-il, de concilier ces deux options.

moments ce type de reconstitution, sous la forme de commentaires à visée explicative ou de questions adressées à l'interlocuteur pour vérifier qu'il est en mesure de rétablir le non-dit. Nous considérerons que ce type d'explicitation opère une « remotivation ». Ce dire en plus à l'intention du destinataire témoigne d'un ajustement à ses connaissances supposées et opère en tant que signal d'une spécificité culturelle éventuelle.

Outre cette double dimension explicitative/implicite qui témoigne de la prise en compte des savoirs du destinataire et opère comme marqueur de références partagées ou de différenciation, nous soulignerons à nouveau la nature dynamique de cet ajustement au destinataire, qui passe par une réévaluation constante des représentations. Nous verrons notamment qu'un certain nombre de références et de savoirs non partagés à l'ouverture de l'interaction le deviennent au fur et à mesure de son déroulement, l'interaction apparaît alors comme construisant elle-même l'espace du sens et des conditions de sa réception, ce que nous avons mis en évidence avec AUTHIER-REVUZ (1995), dans une perspective qui n'est pas celle des interactions, à propos des reprises qui fonctionnent dans deux espaces de connivence, intra-textuel et extra-textuel⁴³.

L'interaction construit son propre espace de connivence d'ordre intra-textuel, en fonction de la relation interlocutive et c'est dans cet espace que s'élaborent et évoluent les conditions de production et d'interprétation du sens. Nous reviendrons sur ce point dans la suite de ce chapitre et dans le septième chapitre, en mettant l'accent sur la dimension interculturelle de la relation interlocutive, sur la nature co-construite et dynamique de l'activité discursive, mais également sur le travail d'élaboration des représentations de « soi » et de la relation avec l'« autre ». La construction d'une image de soi, de la relation à l'autre, l'inscription dans le texte de marqueurs de différenciation et le soulignement de références partagées dépendent de la situation d'interaction donnée qui en détermine les conditions par ses modalités propres mais plus largement de la situation interculturelle et du contexte socio-culturel dans lequel l'interaction s'inscrit. Nous allons nous intéresser plus particulièrement à cette composante culturelle, essentielle dans le processus de transmission de textes oraux marqués culturellement, dans la projection à travers le texte d'une identité culturelle et la construction d'une relation interculturelle.

3. Contexte culturel et dynamique identitaire

Dans le schéma que propose Calame-Griaule de l'ancrage situationnel du texte de littérature orale, le contexte apparaît comme un des quatre pôles déterminants dans la production et l'interprétation du message – au côté du texte, de l'agent et de la langue – la relation du texte au contexte étant de

⁴³ - Voir section II.3.3.2.2.2.

l'ordre de la « transmission des modèles culturels »⁴⁴. L'auteure tout en rendant compte de la norme sociale et du code narratif, comme définissant les conditions de la performance d'une part et les modalités d'énonciation des textes, en tant que relais entre langue et culture (par le biais de l'inscription dans un genre notamment), d'autre part, semble attribuer au pôle contexte, le sens de contexte culturel. C'est dans cette dimension plus spécifiquement culturelle que nous allons l'envisager ici.

Ce pôle culturel et les disciplines de l'ethno/anthropologie qui le prennent pour objet nous intéressent pour plusieurs raisons. En premier lieu – et c'est sur quoi se focalise l'approche ethnologique/sociocritique exposée dans le chapitre I – le conte, en tant que production culturelle située, prend son sens dans la culture qui le fait circuler et le texte-conte cristallise un certain nombre de « valeurs » culturelles. Nous rendrons compte de cette dimension plus particulièrement dans la première partie de la section suivante (section 4.1.). En second lieu, les situations de discours que nous analysons seront définies en tant qu'« interculturelles ». Elles impliquent en effet la mise en contact de deux partenaires (ou plus) dont les références culturelles et savoirs encyclopédiques divergent en partie. La dimension culturelle agit donc comme facteur de différenciation entre les individus et peut expliquer la présence des phénomènes que nous relèverons et que nous avons évoqués *supra*, notamment certaines explicitations et commentaires. Le culturel n'est évidemment pas le seul facteur de différenciation – si tant est qu'on puisse l'isoler – il opère en corrélation avec le linguistique (systèmes de langue différents), le discursif (entendu comme la « mémoire interdiscursive », le système de genres mais également l'ensemble des conditions de la parole en situation) et le facteur individuel. Le phénomène de différenciation doit d'autre part être nuancé, en raison notamment des contacts interculturels qui ont précédé les interactions et de l'imprégnation des individus aux autres cultures et aux discours ambiants et des sous-groupes par rapport auxquels se définissent les individus. Le contact interculturel, en outre, tout en étant une expérience de l'altérité est aussi celle de la similarité. Nous allons donc tâcher de rendre compte des « éléments » du culturel, ce qui nous permettra de comprendre comment cette dimension opère en situation de contact interculturel. Le panorama que nous proposerons de « l'invention du culturel » nous permettra de saisir cette dimension culturelle (section 3.1.). Chemin faisant, nous rendrons compte des tensions qui animent les disciplines ethnologique et anthropologique – et c'est ce qui explique en troisième lieu notre intérêt pour le culturel – et notamment le jeu entre diversité et universalité culturelle qui traverse l'ensemble de la mise en discours des textes de notre corpus et nous pointerons un certain nombre de notions, telles que l'altérité, la transmission, la tradition, etc. Nous évoquerons enfin – ce dernier point guidant en quelque sorte l'ensemble des éléments évoqués *supra* – le fait que dans notre démarche d'« ethnolinguistique discursive », discours et identité culturelle sont intimement liés. Nous verrons que la culture ne peut se saisir véritablement qu'en « acte » et dans le cas qui nous intéresse par le

⁴⁴ - Voir section I.2.1.3.

biais du discours qui la « représente ». Pour rendre compte de la production d'une identité culturelle, nous nous intéresserons aux individus et à la manière dont ils intègrent la culture, la manipulent et l'énoncent dans une interaction donnée (section 3.2.). Ils construisent ainsi une image d'eux-mêmes et représentent leur propre culture, dans le sens où ils la projettent en l'exposant au regard de l'autre par la mise en texte et discours qu'ils en proposent mais aussi parce qu'ils en sont des représentants, des porte-parole voire des ambassadeurs (sections 3.2. et 4.3.).

3.1. Pour une « délimitation » du culturel

3.1.1. L'approche ethnologique/anthropologique et ses pôles constitutifs

Ce panorama chronologique rendra compte de l'élaboration progressive du concept de culture et constituera une mise en regard des différentes théories par la façon dont elles s'inscrivent entre les pôles qui animent et traversent la constitution des disciplines de l'ethnologie et de l'anthropologie : la tension centrale qui est celle du jeu entre diversité et universalité culturelle, mais aussi l'articulation du collectif et de l'individuel, du concret (le terrain) et de l'abstrait (la théorisation), d'une approche systémique ou pragmatique de la culture, d'un point de vue interne ou externe, etc. La mise en évidence de ces différentes tensions nous permettra d'objectiver d'une part un certain nombre de dimensions à l'œuvre dans les transmissions (diversité/universalité, collectif/individuel, point de vue interne/externe) et dans notre propre démarche de recherche, que nous aborderons de manière plus concrète, lorsque nous exposerons le contexte de notre enquête de terrain.

3.1.1.1. L'invention du concept de culture

Au cours du XIX^e siècle, l'adoption d'une démarche positiviste dans la réflexion sur l'homme et la société aboutit à la constitution de l'ethnologie/anthropologie en tant que discipline autonome. L'ethnologie va tenter d'apporter une réponse objective à la question de la diversité humaine : « Comment penser la spécificité humaine dans la diversité des peuples et des cultures ? » (CUCHE, 1996/2001 : 15). La difficulté sera de penser la diversité dans l'unité. Deux voies vont être explorées simultanément par les ethnologues : la première va privilégier l'unité et minimiser la diversité, en la réduisant à une diversité « temporaire », selon un schéma évolutionniste⁴⁵, la seconde au contraire va donner toute son importance à la diversité, tout en démontrant qu'elle n'est

⁴⁵ - Pendant anthropologique de l'évolutionnisme biologique de Darwin, la théorie anthropologique évolutionniste considère qu'« il existe une espèce humaine identique, mais qui se développe (tant dans ses formes techno-économiques et sociales, que culturelles) à un rythme inégal, selon les populations en franchissant les mêmes étapes, pour atteindre le niveau terminal qui est celui de la "civilisation" ». Dans cette optique, les peuples primitifs sont identifiés « aux vestiges de l'enfance de l'humanité » (LAPLANTINE, 1995 : 63).

pas contradictoire avec l'unité fondamentale de l'humanité (d'après CUCHE, *ibidem*). Le concept de « culture » va émerger comme outil privilégié pour penser ce problème.

• **Tylor et le postulat évolutionniste : culture envisagée comme un tout complexe et unité de l'espèce humaine**

L'anthropologue britannique, Tylor⁴⁶ va proposer une première définition du concept de culture : « Culture et civilisation est ce tout complexe qui comprend la connaissance, les croyances, l'art, la morale, le droit, les coutumes et les autres capacités ou habitudes acquises par l'homme en tant que membre de la société » (cité par CUCHE, *ibid.* : 16). Pour Tylor, qui partage les postulats de l'évolutionnisme, la culture, acquise et non héritée biologiquement, est l'expression de la totalité de la vie sociale de l'homme. Tylor est le premier à aborder les faits culturels avec une visée générale et systématique, à s'attacher à étudier la culture dans tous les types de sociétés et sous tous ses aspects matériels, symboliques et même corporels. L'hypothèse sous-jacente à son approche (partagée par les autres tenants de l'évolutionnisme, tels que Frazer et Morgan) est l'unité de l'espèce humaine. Basés sur le comparatisme, leurs travaux ont permis de montrer que les disparités culturelles entre les groupes humains ne sont nullement « la conséquence de prédispositions congénitales, mais seulement de situations sociales et économiques », ce qui fait dire à LAPLANTINE que l'une des caractéristiques principales de l'évolutionnisme est son « anti-racisme » (1987/1995 : 68).

• **Boas et l'invention du « terrain » : spécificité d'une culture appréhendée comme un tout et en contexte**

Si Tylor est considéré comme l'inventeur du concept de « culture », c'est avec Boas⁴⁷ que l'on assiste à un tournant de la pratique anthropologique, dans la mesure où il est le premier à mener des enquêtes sur le terrain par observation directe et prolongée et peut être en ce sens, qualifié de premier ethnographe. Tout est recueilli, avec Boas, de l'objet le plus trivial au plus noble. Réticent à l'égard des grandes synthèses spéculatives comme la théorie évolutionniste unilinéaire, et considérant qu'il est difficile de découvrir des lois universelles de fonctionnement des sociétés et des cultures humaines et encore moins les lois générales de l'évolution des cultures, il se concentre au contraire sur une société donnée, qu'il étudie de façon minutieuse et intensive. Avec lui, chaque société acquiert le statut d'une « totalité autonome » (LAPLANTINE, 1987/1995 : 73). Il montre qu'une coutume n'a de sens que si elle est reliée au contexte particulier dans lequel elle s'inscrit et il cherche à déceler ce qui fait l'unité de la culture s'exprimant au travers des différents matériaux qu'il collecte. Il est au fondement de la conception anthropologique du « relativisme culturel », même s'il ne la formule pas. Chez lui, il s'agit avant tout d'un « principe méthodologique », qui consiste à aborder une culture particulière sans appliquer ses propres catégories pour l'interpréter et à rejeter ainsi toute forme d'ethnocentrisme (d'après CUCHE, 1996/2001 : 20), ce qui va de pair

⁴⁶ - 1832-1917

⁴⁷ - 1858-1942

avec la maîtrise de la langue autochtone. Le relativisme culturel de Boas implique également une conception relativiste de la culture : son attention se concentre sur ce qui fait la spécificité de chaque culture.

3.1.1.2. Vers une théorisation de l'idée de culture

En France, c'est avec Durkheim⁴⁸ et Mauss⁴⁹, représentants de l'« école française de sociologie », que l'anthropologie va élaborer des instruments opératoires permettant de construire un véritable objet scientifique : constitution d'un cadre théorique, de concepts et méthodes propres à l'investigation du social. Parallèlement au Royaume-Uni, Malinowski⁵⁰, rompt avec l'ethnologie spéculative et jette les bases d'une anthropologie sociale. Nous nous intéresserons à ces différents fondateurs dans un ordre chronologique qui, s'il ne respecte pas forcément l'unité des traditions de recherche dans les différents pays, permet de confronter les théories et de rendre compte d'approches qui divergent selon la prééminence accordée au social et au psychologique, l'importance du terrain et du recueil de données et l'accent mis sur la diversité ou l'unité culturelle.

• L'invention de l'ethnologie à la française avec Durkheim : prééminence du social, idée de « système » et approche relativiste

Notons que le concept de culture est absent dans les écrits de Durkheim, qui emploie le terme de « civilisation ». Ce dernier, d'ailleurs est plutôt sociologue⁵¹ qu'anthropologue mais la sociologie qu'il développe, à l'époque intègre la dimension culturelle et s'intéresse à « toutes les formes de sociétés » (CUCHE, 2001 : 24).

Durkheim met en évidence la prééminence du social sur l'individuel, c'est-à-dire que pour lui, les faits sociaux (la langue, la religion, etc.) ne peuvent être expliqués par la psychologie individuelle ni même collective, c'est ce qu'on appelle le « holisme méthodologique ». Les faits sociaux ne trouvent leur explication qu'en les reliant à d'autres faits sociaux : la société est pensée comme un tout organique. On relève ici une première intuition de la notion de système. Pour DURKHEIM, il existerait dans toute société une « “conscience collective”, faite de représentations collectives, des idéaux, des valeurs et des sentiments communs à tous les individus de cette société. Cette conscience collective précède l'individu, s'impose à lui, lui est extérieur et transcendante » (1912/1990, cité par CUCHE, 2001 : 26). C'est ainsi sur la conscience collective que repose l'unité et la cohésion d'une société. Durkheim cherche à rendre compte de la façon dont « les individus sont intégrés à la société » (BOUDON, & *alii*, 1997 : 78) et à déterminer la nature du lien social. Durkheim, outre l'importance qu'il accorde au rôle intégrateur du social, adopte une démarche

⁴⁸ - 1858-1917

⁴⁹ - Mauss (1878-1950) est le neveu de Durkheim.

⁵⁰ - 1884-1942

⁵¹ - Cela correspond au contexte français, qui observe un développement de la sociologie au détriment de l'ethnologie qui n'en est qu'une branche annexe. Cette orientation se retrouvera dans l'école française d'ethnologie, qui de manière générale, étudiera les faits culturels de façon subordonnée aux faits sociaux.

relativiste. Pour lui, la normalité est relative à chaque société et à son niveau de développement mais l'humanité est une et toutes les civilisations particulières contribuent à la civilisation humaine.

• **Lévy-Bruhl : différenciation culturelle et différences de mentalités**

A ses débuts l'ethnologie française hésitait entre deux tendances, d'une part une vision plutôt unitaire telle que Durkheim l'envisage et une visée plutôt différentielle, dont Lévy-Bruhl⁵² est représentatif. Avec ce dernier, l'intérêt se porte sur les cultures dites « primitives » (même s'il s'oppose à l'idée de peuples primitifs) et sur la différence culturelle. Il s'est interrogé sur les différences de « mentalité » qui peuvent exister entre les peuples. Sa visée principale a été de réfuter la théorie de l'évolutionnisme et la thèse du progrès mental. Il s'est opposé également à « une certaine conception de l'unité du psychisme humain qui impliquait un mode unique de fonctionnement » (CUCHE, 2001 : 27). Il était ainsi en désaccord avec Tylor mais aussi Durkheim, à qui il a reproché de vouloir prouver que les hommes partagent une même mentalité « logique » qui « obéirait nécessairement aux mêmes lois de la raison » (*ibidem*). On a critiqué Lévy-Bruhl, en raison de son ethnocentrisme mais pour CUCHE ces critiques sont injustifiées dans la mesure où l'effort de ce dernier aura été de « penser la différence à partir de catégories adéquates » (*ibid.* : 28). Pour lui, la différence des mentalités n'exclut pas la communication entre les groupes humains, possible du fait de l'appartenance à une commune humanité : « ce qui diffère entre les groupes, ce sont les modes d'exercices de la pensée et non les structures psychiques profondes en tant que telles » (*ibid.*).

• **La méthode d'« ethnographie participante » de Malinowski : approche pragmatique, réintégration du psychologique et théorie fonctionnaliste**

Avec Malinowski, l'anthropologie devient une « science » de l'altérité qui s'inscrit en rupture avec l'histoire conjecturale (c'est-à-dire avec l'entreprise évolutionniste de reconstitution des origines de la civilisation) mais aussi avec la géographie spéculative (c'est-à-dire la théorie diffusionniste⁵³ qui tend au début du XXe siècle à prendre le relais de l'évolutionnisme) et se consacre à « l'étude des logiques particulières caractéristiques de chaque culture » (LAPLANTINE, 1987/1995 : 77). Pour l'anthropologue britannique, lecteur de Durkheim, la société doit être étudiée « comme une totalité, telle qu'elle fonctionne au moment même où on l'observe » (*ibidem*).

Il étudie de manière intensive la culture des Trobriandais (archipel du Pacifique) en séjournant à leur côté et rend compte de la cohérence, de la signification et de l'élaboration de leurs coutumes (MALINOWSKI, 1963). Alors que la démarche de Boas visait à dresser des répertoires exhaustifs, pour Malinowski, à travers une seule coutume, voire un seul objet, c'est « toute la société qui se

⁵² - 1857-1939

⁵³ - Le courant diffusionniste étudie « la distribution géographique des traits culturels en postulant une succession d'emprunts d'un groupe à l'autre à partir de quelques rares foyers d'invention présumés originaires. L'attention est portée sur la circulation des traits culturels : itinéraires, vitesse et aires de diffusion, modifications survenues, obstacles et conditions favorables à la diffusion ». Cette théorie sous-estime « les capacités inventives de l'homme, schématisent à l'excès les mécanismes de diffusion, négligent des migrations et des inégalités de rythmes de diffusion, et tiennent peu compte des mécanismes psychologiques de l'adoption ou du refus sélectif de certains traits culturels » (BOUDON & *alii*, 1997 : 72).

profile » (*ibid.* : 76). La contribution de Malinowski à la discipline ethnologique est fondamentale. Il fournit l'exemple d'une méthode ethnographique originale, l'« observation participante », nécessitant la maîtrise de la langue autochtone et la participation psychologique du chercheur, ce qui repose chez Malinowski sur la nécessité d'étudier l'homme à travers la triple articulation du social, du psychologique et du biologique. La sphère du psychologique fait partie intégrante de l'étude tant aux niveaux des motivations, des comportements, des rêves et désirs de l'individu, ce qui le sépare radicalement de Durkheim et en ce sens il s'agit bien d'une ethnologie de l'altérité. La qualité du rendu ethnographique est également exemplaire, il rend compte non seulement d'une culture mais avant tout d'individus, qui n'ont pu être « connus qu'à travers une relation et une expérience personnelles » (*ibid.* : 82). Avec Malinowski s'inaugure la tradition d'une présence continue et « participante » du chercheur sur le terrain, la prise en compte de ce que les individus ont à dire et un point de vue pragmatique et situationnel, initié par Boas, sur la culture étudiée.

Pour penser la cohérence interne de la société, Malinowski élabore la théorie du fonctionnalisme qui considère que la culture a pour fonction de satisfaire aux besoins des individus par l'élaboration des institutions (économiques, politiques juridiques, éducatives, etc.). Dans cette optique, les sociétés traditionnelles sont considérées comme stables et sans conflit et visant naturellement un équilibre au moyen des institutions. Cette conception naturaliste et résolument optimiste de la culture se heurte à deux problèmes de taille : elle ne peut rendre compte ni du changement social, ni des contradictions internes, voire des dysfonctionnements et de la pathologie culturelle.

• **Mauss : le phénomène social total, le point de vue des individus et les lois propres à la culture humaine**

Mauss, quant à lui, va fonder un concept majeur qui est celui du « phénomène social total », « consistant dans l'intégration des différents aspects (biologique, économique, juridique, historique, religieux, esthétique...) constitutifs d'une réalité sociale donnée qu'il convient de saisir dans son intégralité » (LAPLANTINE, 1987/1995 : 86). Pour lui, les conduites humaines doivent être saisies dans toutes leurs dimensions, et notamment leurs dimensions sociologique, historique et psychophysiologique. Le sens et la fonction d'une institution ne peuvent être appréhendés dans cette optique qu'au travers d'une conscience individuelle, laquelle est partie intégrante de l'institution et du social (d'après LAPLANTINE, 1987/1995 : 87). Mauss donne toute son importance à la recherche de terrain et il met en évidence l'importance de rendre compte du point de vue des acteurs sociaux. Il s'agit de saisir les phénomènes sociaux non seulement du dehors (tel que le voit l'observateur étranger à la culture, c'est-à-dire l'ethnologue) mais également du dedans telle qu'elle est vécue par les acteurs sociaux. Chez Mauss, on relève ainsi une exigence épistémologique, que l'on qualifierait aujourd'hui de pluridisciplinarité, ainsi que la volonté de faire reconnaître l'ethnologie en tant que discipline scientifique autonome et non subordonnée à la sociologie, comme c'est le cas chez Durkheim. En ce sens, la démarche de Mauss peut être rapprochée de celle de MALINOWSKI (1963), mais alors que le premier est avant tout un homme

de terrain et qu'il s'intéresse au fonctionnement ici et maintenant d'une culture donnée (la culture trobriandaise et les circuits maritimes d'échange entre les différentes tribus), MAUSS (1950/1989) va théoriser ces processus d'échanges en les considérant, non seulement comme des processus d'échange généralisés, comme Malinowski l'avait démontré, mais il commence, dans une visée universalisante, à « dégager l'existence de lois de la réciprocité (le don et le contre-don) et de la communication, qui sont le propre de la culture elle-même, et non pas de la culture trobriandaise » (LAPLANTINE, 1987/1995 : 88).

3.1.1.3. Le triomphe du concept de culture au XX^e siècle : entre variations culturelles et variabilité de la culture

3.1.1.3.1. L'approche culturaliste

Avec le courant du « culturalisme », issu des travaux de Boas puis de Kroeber, l'anthropologie américaine met clairement l'accent sur la diversité des cultures. Nous allons présenter brièvement l'approche de Kroeber, avant de nous intéresser à l'école dite « culture et personnalité ». Guidé par la même volonté de délimiter les cultures dans ce qu'elles ont de spécifique, on assiste peu à peu à la prise en compte des individus, de la façon dont ils intègrent la culture et la manipulent, à la prise en compte de sous-groupes à l'intérieur d'une même culture et à la mise en évidence d'une dynamique culturelle.

• Kroeber et le diffusionnisme : le « trait culturel » et « l'aire culturelle »

Continuateur de Boas, Kroeber⁵⁴ va s'intéresser au processus de distribution dans l'espace des éléments culturels. La notion de « trait culturel » doit permettre en principe de définir les plus petits composants d'une culture et de rendre compte de la répartition spatiale de ces éléments dans des cultures proches et d'analyser leur processus de diffusion. La grande convergence de traits semblables dans un espace donné définit une « aire culturelle » (d'après CUCHE, 2001 : 32). C'est dans cette optique que s'inscrit l'approche folklorique du conte (section I.1.2.1.) par la recherche de l'archétype et de ses différentes manifestations culturelles. Fonctionnelle dans le cas où aire culturelle et aire géographique coïncident (comme pour les cultures indiennes de l'Amérique du Nord), la notion est difficilement opératoire dans d'autres régions du monde où les frontières culturelles sont moins nettes et l'attention portée sur les mécanismes de diffusion repose sur des reconstructions historiques hasardeuses⁵⁵. Cela dit pour CUCHE (2001 : 32), les apports théoriques de ce courant pour la compréhension de la formation des cultures sont loin d'être négligeables. En effet, c'est à Kroeber que l'on doit le concept de « modèle culturel », repris et développé par l'école « culture et personnalité », qui désigne « l'ensemble structuré des mécanismes par lesquels une culture s'adapte à son environnement » (CUCHE, 2001 : 32). Par ailleurs, les recherches sur les

⁵⁴ - 1876-1960

⁵⁵ - Voir note de bas de page, *supra*, section III.3.1.1.2., sur le courant diffusionniste.

phénomènes de contact culturel et d'emprunts ouvrent la voie aux travaux sur l'acculturation et les échanges culturels.

• **L'école « culture et personnalité » : variation, transmission culturelle et variation individuelle**

Le courant théorique de l'école « culture et personnalité » qui s'impose dans les années 1930, va s'inscrire à la fois dans la continuité des travaux de Kroeber et en réaction à ceux-ci. SAPIR⁵⁶ (1967) sera un des premiers à regretter l'appauvrissement de la réalité que constituent à ses yeux les tentatives de reconstitution de la diffusion des traits culturels. Pour lui, ce ne sont pas les éléments culturels, qui passeraient tels quels d'une culture à une autre et indépendamment des individus, mais des « comportements concrets d'individus, propres à chaque culture et pouvant expliquer tel emprunt culturel particulier » (CUCHE, 2001 : 35). L'intérêt se déplace donc de plus en plus vers les individus, en intégrant les acquis de la psychologie scientifique et de la psychanalyse et les recherches vont porter sur la façon dont les individus incorporent et vivent leur culture, l'hypothèse de départ étant que « chaque culture détermine un certain style de comportement commun à l'ensemble des individus participant d'une culture donnée » (CUCHE, 2001 : 35). La culture est envisagée comme une totalité mais elle n'est plus saisie au niveau du fonctionnement des institutions, mais de la spécificité des personnalités culturelles, ainsi que des productions culturelles caractéristiques d'une ethnie ou d'une nation. L'appréhension des textes de littératures orales et en particulier du conte, en tant qu'explicatif de la société – impulsée par Boas – s'inscrit dans le courant du culturalisme, le texte étant révélateur des représentations spécifiques d'un groupe, d'une vision du monde et d'un système de valeurs.

Ce que cherchent à démontrer les travaux de cette école et qui constitue le pivot du culturalisme est le fait qu'« il convient de ne pas attribuer à la nature ce qui relève de la culture, autrement dit, de ne pas considérer comme universel ce qui est relatif » (LAPLANTINE, 1987/1995 : 119). La diversité des cultures est mise en évidence à la fois au niveau des traits singuliers de comportements et au niveau de la totalité de la personnalité culturelle. La variation culturelle peut être saisie dans chacune des activités humaines : dans l'alimentation, l'habitat, les vêtements mais aussi dans la manière de se reposer, dans la répartition sexuelle du travail, dans les formes d'hospitalité, dans la façon d'entrer en contact, etc. Ces divers éléments correspondent à ce que nous avons identifié comme relevant des compétences culturelle, idéologique et de communication des individus et leur variation d'une culture à une autre rend compte du non recouvrement de ces différents savoirs lors d'un contact interculturel. A ces différents types de comportements et d'activité, il convient d'ajouter les productions culturelles et artistiques qui sont « façonnées » par leur contexte culturel (et discursif), tant dans leur production que dans leur interprétation. Les différents représentants du courant culturaliste vont apporter chacun un éclairage à cette théorie de la variation culturelle.

⁵⁶ - 1884-1939

BENEDICT⁵⁷ (1950), élève puis assistante de Boas, va tâcher de définir des « types culturels », par le biais de la théorie de l'« arc culturel » : « chaque culture procède d'un choix, elle valorise un segment déterminé du grand arc de cercle des possibilités de l'humanité » (LAPLANTINE, 1987/1995 : 123). Dans cette optique, une société donnée se caractérise par une « configuration culturelle » (« pattern »), une logique que l'on retrouve à la fois dans la spécificité des institutions et des comportements. La culture y est appréhendée comme poursuivant « un but à l'insu des individus » et « les institutions (et en particulier les institutions éducatives : famille, école, rites d'initiation) » visant « inconsciemment » à ce que « les individus se conforment aux valeurs qui sont celles de chaque culture » (LAPLANTINE, 1987/1995 : 123-124).

MEAD⁵⁸ (1963) s'intéresse également aux mécanismes – que l'on appellera avec Bourdieu – de la « reproduction sociale », en orientant ses recherches sur les processus de transmission culturelle et de socialisation de la personnalité. A partir de l'étude de trois groupes culturels en Nouvelle-Guinée, elle montre notamment la relativité culturelle des « prétendues personnalités féminine et masculine que l'on pense universelles » (CUCHE, 2001 : 37) et que la personnalité individuelle s'explique par un « modèle culturel » particulier à une société donnée. Dans cette optique, l'individu est « imprégné de ce modèle, par tout un système de stimulations et d'interdits formulés explicitement ou non, qui l'amène, une fois adulte, à se conformer de façon inconsciente aux principes fondamentaux de la culture » (*ibidem* : 38), processus que les anthropologues appellent l'« enculturation » – et sur lequel nous allons revenir *infra*. La transmission culturelle qui nous intéresse plus particulièrement apparaît comme visant et permettant la reproduction de modèles et la perpétuation de valeurs culturelles.

LINTON⁵⁹ s'intéresse également au mécanisme de formation de ce qu'il appelle la « personnalité de base », entendue comme la psychologie commune à tous les membres d'un même groupe, que chaque individu acquiert par le biais du système d'éducation propre à sa société. Il va nuancer la position de Benedict, en montrant qu'à chaque culture ne correspond pas un type culturel mais que dans une même culture plusieurs types « normaux » de personnalité coexistent (1967). En outre, selon lui, l'individu ne peut synthétiser l'ensemble de sa culture d'appartenance, il ne connaît que ce qui lui est nécessaire pour se conformer à ses divers statuts (de sexe, d'âge, de condition sociale, etc.) pour jouer les rôles sociaux qui en découlent, d'où l'existence de « modulations plus ou moins significatives d'une même personnalité de base, que sont les personnalités statutaires » (CUCHE, 2001 : 39). Apparaît ainsi avec ces travaux, la mise en évidence d'une part de la variabilité individuelle au sein d'une même culture (dimension qui sera systématisée et analysée du point de vue du langage par la sociolinguistique et l'ethnographie de la communication) et d'autre part de l'existence de sous-groupes et de statuts sociaux (et de rôles attachés) qui rendent compte d'une manipulation individuelle du répertoire culturel et annoncent les travaux de Goffman notamment et

⁵⁷ - 1887-1948

⁵⁸ - 1901-1978

⁵⁹ - 1893-1953

du courant de l'analyse interactionnelle. KARDINER⁶⁰ (1969) qui travaille en collaboration avec Linton va montrer par ailleurs les possibilités d'évolution de la culture par le jeu entre les « institutions primaires » (famille et système éducatif) à l'origine de la formation de la personnalité de base et la production individuelle des « institutions secondaires » (système de valeurs et de croyance) qui par une sorte de mécanisme de projection de cette personnalité de base réagit sur la culture en compensant les frustrations suscitées par les institutions primaires (d'après CUCHE, 2001 : 39). Si l'on prend le cas de la littérature orale, nous verrons qu'à une fonction de reproduction et de perpétuation du modèle social et culturel s'associent une fonction de catharsis par l'expression et le détournement éventuel des conflits ou tabous sociaux et une dimension critique, voire satirique

Chez Linton et Kardiner, l'individu n'est pas considéré comme le dépositaire passif de sa culture, mais est envisagé au contraire dans son aptitude à l'innovation et à la création : chaque individu a sa propre façon d'intérioriser sa culture et de la vivre, tout en étant profondément marqué par elle. L'accumulation de ces variations individuelles permet de rendre compte de l'évolution interne d'une culture, de sa dynamique. L'approche culturaliste a été taxée d'essentialisme et de substantialisme, dans le sens où la culture serait conçue comme une réalité en soi, comme « relevant du "super-organique", défini comme un niveau autonome du réel, obéissant à des lois propres, et qui lui attribuerait [...] une existence propre, indépendante de l'action des individus et échappant à leur contrôle » (CUCHE, 2001 : 41). Cette critique ne peut être opposée qu'à Kroeber et dans une certaine mesure à Benedict, pour qui la culture poursuit un but à l'insu des individus. Les travaux de l'école culturaliste, et ceux de Mead, Linton et Kardiner plus particulièrement, ont montré que la culture n'est pas un donné mais qu'elle s'approprie, s'interprète et évolue par le jeu « de la somme et des interactions de toutes les réinterprétations individuelles » (CUCHE, 2001 : 41). C'est donc bien – et c'est ce qui nous intéresse dans l'optique de rendre compte des transmissions comme des interprétations personnelles d'un texte qui véhicule un acquis communautaire – une vision dynamique de la culture qui est proposée et la mise en exergue d'une réinterprétation individuelle et en contexte de la matière culturelle, limitée par un certain nombre de contraintes structurelles.

3.1.1.3.2. L'approche systémique de la culture

• Le structuralisme

Ce sont sur ces contraintes structurelles, que l'approche structurale, développée en France va mettre l'accent. Elle s'inscrit dans une posture critique par rapport au culturalisme en raison, d'une part, de son empirisme excessif (repérage des fonctions, des conflits et significations) au détriment de l'investigation des normes, des règles et des systèmes et, d'autre part, parce que les présupposés qui sont les siens lui font développer une théorie du relativisme culturel qui lui « interdit de

⁶⁰ - 1891-1981

franchir le pas séparant l'étude des variations culturelles de l'analyse de la variabilité de la culture » (LAPLANTINE, 1987/1995 : 124). Le clivage entre variations culturelles et variabilité de la culture correspond à la conception – héritée de Lévi-Strauss – d'une ethnographie comme étudiant de manière circonscrite une culture, un groupe ou une communauté dans leur spécificité et celle d'une anthropologie visant à rendre compte de l'unité de l'homme par une démarche comparative. Dans la visée anthropologique, et c'est, selon LAPLANTINE, ce qui fait sa spécificité, il ne s'agit plus seulement de pointer les variations, mais de les mettre en relation avec un certain nombre d'invariants (*ibidem* : 161-162) : ce ne sont pas les différences qui font l'objet de la comparaison mais le système de différences élaboré par le chercheur, c'est-à-dire qu'on va essayer de retrouver ce qui est commun à chaque système, à chaque arrangement.

Dans cette optique, la culture n'est plus envisagée en tant que culture particulière, pour laquelle il s'agit de relever une logique propre, mais comme un capital commun à l'humanité dans lequel chaque culture va puiser pour élaborer son modèle spécifique. Au-delà de la variété des cultures et des organisations sociales, c'est la variabilité de la culture qu'on va tenter d'expliquer, c'est-à-dire sa possibilité et sa latitude de variation.

Le structuralisme de Lévi-Strauss, tout en s'inspirant des culturalistes, procède d'une série de ruptures radicales. Sa démarche rompt avec les idéologies du sujet considérées en tant que source de significations : pour lui, ces dernières sont à chercher dans l'inconscient, dans des structures qui préexistent à l'individu. Il s'oppose d'autre part à l'atomisme qui considère les éléments indépendamment de la totalité, le modèle du structuralisme, étant linguistique, le sens des éléments ne peut être compris que dans sa relation aux autres éléments avec lesquels ils forment un système. Pour lui, enfin, l'objet scientifique ne doit plus être envisagé de manière empirique, il doit être « arraché à l'expérience, à l'impression, à la perception spontanée » (*ibidem*). Il s'attache à découvrir la structure, qui a pour but d'expliquer la réalité, la structure étant conçue comme un « système de relations suffisamment éloigné de l'objet que l'on étudie pour que nous puissions le retrouver dans des objets différents » (*ibidem*). Pour Lévi-Strauss, une culture est avant tout une représentation ordonnée du monde qui met en œuvre des structures mentales inconscientes. Il existerait un nombre limité de structurations possibles (des sortes de règles de grammaire) des matériaux culturels que l'on rencontre, un nombre limité d'invariants, qu'il va s'agir de répertorier et d'analyser. La métaphore de la partie de cartes rend compte de la façon dont il conçoit la culture dans sa diversité contrainte par des règles universelles :

L'homme est pareil au joueur prenant en main, quand il s'attable, des cartes que l'on n'a pas inventées puisque le jeu de cartes est un donné de l'histoire et de la civilisation. En second lieu, chaque répartition, des cartes résulte d'une distribution contingente entre les joueurs, et elle se fait à leur insu. Il y a des donnes qui sont subies, mais que chaque société, comme chaque joueur, interprète dans les termes de plusieurs systèmes, qui peuvent être communs ou particuliers : règles du jeu, ou règles d'une tactique. Et l'on sait bien qu'avec la même donne,

des joueurs différents ne fourniraient pas la même partie, bien qu'ils ne puissent, contraints aussi par les règles, avec une donne quelconque, fournir n'importe quelle partie (LEVI-STRAUSS, 1958).

L'analyse structurale, tout en mettant l'accent sur l'inconscient et permettant ainsi de « dénoncer l'illusion de la transparence » (QUENTEL, 2007) est limitée par sa démarche même, dans la mesure où elle « conduit à enfermer les manifestations symboliques sur elles-mêmes et à favoriser ainsi le postulat textualiste⁶¹ de l'immanence » : les mythes par exemple peuvent « se penser eux-mêmes, dans un jeu de transformations indépendant de leurs conditions d'énonciation et des acteurs de leur mise en discours » dans la mesure où ils permettent avant tout de dégager des procédures mentales (CALAME 2002 : 56)⁶².

• **L'anthropologie de la communication**

Ce courant, né aux Etats-Unis sous l'impulsion de Bateson et de l'école de Palo Alto et dans le prolongement des travaux de Hymes notamment, s'intéresse aux différentes modalités de la communication entre les hommes, à partir des « processus d'interaction formant des systèmes d'échange, intégrant notamment tout ce qui, dans la rencontre se joue au niveau (non verbal) des sensations, des gestes, mimiques et postures » (LAPLANTINE, 1993 : 126). Ils développent un « modèle orchestral de la communication », cette dernière étant conçue comme un complexe d'éléments en situation d'interactions continue et non aléatoire. Les individus participent solidairement, mais chacun à sa manière, à l'exécution d'« une partition invisible », c'est-à-dire à la culture. Ils démontrent notamment le fait qu'il est impossible de ne pas communiquer, tout comportement humain consistant à échanger des messages souvent involontaires (WATZLAWICK & alii, 1972 ; HALL, 1971). Le contexte des interactions est pris en compte dans la mesure où il impose ses règles et ses conventions et suppose des attentes particulières chez les individus. La diversité des situations d'interaction explique le caractère pluriel et instable de toute culture ainsi que les comportements apparemment contradictoires d'un même individu.

3.1.2. Retour réflexif sur la pratique ethno/anthropologique et notre propre démarche

• **Une science de l'homme entre approche systémique et pragmatique**

Il existe des différences très marquées entre l'anthropologie de la communication et le structuralisme de Lévi-Strauss, entre une approche pragmatique et interactionnelle du système de la communication et une anthropologie qui s'intéresse au système culturel considéré hors des références à une réalité extra-discursive, entre une approche théorique de la structure et de la valeur

⁶¹ - Dans les approches qualifiées de « textualistes », le langage est considéré comme un système autoréférentiel qui construit la réalité.

⁶² - Signalons que le formalisme logique qui caractérise la démarche de Lévi-Strauss se trouve contrebalancé par la « spécificité pour ainsi dire charnelle » (LAPLANTINE, 1993 : 192) de l'Amérique indienne des Nambikwara, décrite dans *Tristes Tropiques*.

et une approche empirique des faits de communication. Cela dit, ainsi que l'indique LAPLANTINE, ces deux courants de pensée s'inscrivent dans le cadre de « sciences humaines » en ce qu'ils visent à « saisir une réalité immanente à l'homme » et en ce qu'ils « se placent en deçà de tout individu et de toute société » (LEVI-STRAUSS, 1973, cité par LAPLANTINE, 1987/1995 : 129). Ces deux modes d'approche de la culture humaine, l'une axée sur la structuration implicite et formelle, l'autre sur un investissement pragmatique et situationnel sont à la fois nécessaires et complémentaires dans la mesure où ces deux dimensions opèrent de concert, entre la délimitation d'une variabilité culturelle – contrainte par le système – et celle du pointage des variations effectives en contexte et en situation d'interaction. Notre propre démarche vise à rendre compte de la manière dont les individus transmettent ici et maintenant un texte de littérature orale et nous pointons un certain nombre de variations, notamment celles liées aux performances individuelles – nous verrons que nous avons renoncé à rendre compte des variations liées au contexte culturel, c'est-à-dire à comparer le conte dans son contexte d'origine, supposé de « tradition » à son actualisation en situation interculturelle. Notre approche est donc contextuelle, davantage même situationnelle par la prise en compte de la personnalité des transmetteurs et de la situation d'interaction. Cela dit et sans que nous ne cherchions à pointer les structures anthropologiques, les transmissions sont bien contraintes par les formes et les systèmes : ceux des langues source et cible, le fonctionnement de la littérature orale – à la fois dans les règles qui président à sa production et son interprétation et à la reprise d'un texte plus ou moins fixé par la tradition – les codes culturels, la mémoire discursive, les normes de transmission et de traduction, etc. Nous pourrions dire ainsi qu'au-delà des variations d'ordre individuel, nous cherchons à rendre compte de l'espace de variabilité d'un conte de tradition orale raconté en situation interculturelle et de la latitude de ses modalités de transmission.

• **Entre semblable et différent**

Le culturalisme a mis l'accent sur la relativité des formes culturelles, mais cela ne signifie pas pour autant qu'une généralisation n'est pas possible. Pour QUENTEL, il n'existe pas d'universaux (« l'humanité ne peut être une et indivisible ») mais un certain nombre de principes humains sont généralisables : « les capacités humaines, au niveau des principes, demeurent les mêmes et sont dès lors explicables à partir de lois générales », ainsi la capacité proprement humaine à vivre en société (2007 : 99-100). L'approche ethnologique et anthropologique oscille entre pointage de la différence et de la ressemblance. Il convient selon LAPLANTINE (1987/1995) de trouver une juste voie, entre une altérité survalorisée et la croyance qu'une coïncidence totale avec l'autre est possible. La majoration de l'altérité procède en effet bien souvent d'une « altérité fantasmatique » (la sagesse et la convivialité des sociétés traditionnelles opposées à la violence frénétique de la société rationaliste, l'Africain, l'Indien, le Berbère, comme « supports de l'imaginaire de l'Occidental cultivé, comme objet-prétexte utilisé en vue de la protestation morale ») qui peut s'accompagner d'un refus de sa propre identité et la démarche inverse, qui consisterait à parvenir à une

identification totale à l'autre, à sa « véritable nature », relèvent, selon l'auteur, davantage d'une « expérience religieuse qui ferait de l'ethnologue un initié ou un élu, que de la science » (*ibidem* : 190). Cette double tension implique de la part de l'observateur et de l'observé, un « décentrement mutuel » qui ne vise pas « le sujet transcendantal de l'humanisme » mais une appréhension des identités des uns et des autres, « appréhendées de l'intérieur même de leur différence, c'est-à-dire à partir d'un rapport, d'une relation » (*ibid.* : 192). Ce positionnement dans un entre-deux, entre autre et même, guide non seulement la démarche du chercheur mais définit également un mode d'être des informateurs. Les contes qui nous sont racontés sont l'occasion d'une rencontre, d'une mise en relation et la façon dont les énonciateurs se positionnent relève bien d'une négociation entre ces deux pôles. La transmission apparaît bien, comme l'est la « rencontre » qui entoure et cadre les narrations « fondée sur une pratique de la différence qui travaille sur les limites et les frontières » (*ibid.* : 197) : elle trace des frontières (entre soi et l'autre, le dedans et le dehors, le collectif et l'individuel, etc.) mais elle négocie en permanence ces frontières. Elle est « un discours sur la différence et sur ma différence » (*ibid.*), discours que nous pointons notamment au niveau « méta » et que nous tenons nous-même en analysant les processus de transmission.

Nous reviendrons sur les autres pôles constitutifs de la démarche ethno-anthropologique notamment l'articulation concret/abstrait et des points de vue externe/interne, dans la suite de notre travail et plus particulièrement dans le chapitre suivant dans lequel nous exposerons le contexte et le déroulement de l'enquête. Ce chapitre sera consacré au recueil des données sur le terrain – c'est-à-dire à la dimension ethnographique de notre enquête –, à la description de la communauté culturelle et linguistique à l'origine de ces productions, nous présenterons les individus auprès de qui ont été recueillis les contes – que nous considérerons comme des productions ethnotextuelles⁶³ – en tâchant de les « situer » par rapport aux systèmes culturels en présence, le lieu de l'enquête marocain se caractérisant par sa dimension interculturelle. Nous nous inscrirons dans une approche plus résolument ethnolinguistique lorsque nous circonscribons les modes de fonctionnement de la littérature orale berbère et le conte berbère dans les chapitres V et VI. Cela dit, et sans avoir la prétention de pouvoir effectuer des généralisations, nous pourrions considérer que notre entreprise est également d'ordre anthropologique dans la mesure où notre objet est celui d'un contact interculturel par le biais du conte, que nous considérons comme une mise en perspective située et particulière d'un dialogue entre les cultures et que « le produit » même de ce contact, le texte-conte que nous étudions se trouve lui-même dans une position frontière qui lui confère une hybridité, notamment en termes de genre, de positionnement par rapport aux traditions, aux pratiques culturelles et discursives, etc. Ce que nous voudrions encore souligner, avant de rendre compte dans la suite de ce travail du champ du culturel et de la projection d'une identité culturelle située, dynamique et négociable en termes de frontières, c'est que la démarche ethno/anthropologique est

⁶³ - Voir section III.4.2. *infra*.

dans son principe même un mode de traduction des cultures qui oscille entre une minimalisation de l'altérité et une réduction/adaptation de la culture source à la culture cible (celle de l'ethnologue) et une survalorisation de la différence, qui rend impossible toute tentative de traduction. C'est bien dans l'aménagement de « passerelles » qui rendent possible cette traduction que se situe l'enjeu de la démarche ethno/anthropologique et la condition de la transmissibilité des contes de notre corpus.

3.1.3. Le « champ » du culturel

Nous relevons le classement proposé par KROEBER & KLUCKHOHN (1952) des éléments culturels en cinq rubriques principales (cités par CAMILLERI, 1989 : 21-22) :

- Les états mentaux ou opérations psychiques : les prescriptions culturelles agissent sur les causes de déclenchement des états affectifs (ce qui suscite en France la jalousie passionnée provoquera dans certaines tribus indiennes, l'indifférence ou l'amusement), sur la perception (face à des stimuli identiques, les groupes peuvent percevoir les mêmes choses de façon différente, « manipuler » les registres visuels, olfactifs, auditifs, rythmiques différemment) ou sur la mémoire (fixation ou évocation de souvenirs selon des règles différentes), etc.

- Les types de comportements où l'on retrouve les mœurs, les habitudes, les usages et les coutumes

- Les divers savoir-faire, depuis les codes de communication (dont les langages) jusqu'au mode d'utilisation des outils

- Les produits de l'application de ces savoir-faire aux divers aspects de l'environnement : machines, types d'habitation, oeuvres artistiques, etc.

- La variété des institutions et modes d'organisation collectifs (que les auteurs auraient pu inclure dans la catégorie précédente)

Les listes de ce type visant à rendre compte de la culture, tout en étant forcément incomplètes, ne rendent pas compte du phénomène culturel, elles en donnent une idée, en décrivent les effets mais ne permettent pas de saisir ce « quelque chose qui, appliqué à cette variété d'éléments [...], les fait reconnaître comme intérieurs au patrimoine culturel d'un groupe par opposition à ce qui lui est extérieur, et qui n'est plus le culturel » (CAMILLERI, 1989 : 22). Nous allons tâcher de rendre compte de la spécificité du culturel en suivant CAMILLERI.

Le modèle culturel dont relèvent les individus les amène à appréhender toute chose à travers un sens conforme à sa logique. La culture intervient dans un domaine fondamental pour l'homme :

celui des unités de sens ou significations, qui constituent la médiation obligatoire pour notre accès au réel : car aucun stimulus n'agit sur nous « directement », mais par l'intermédiaire du sens dont il est obligatoirement enveloppé consciemment ou inconsciemment. Si bien que nous évoluons constamment dans un univers symbolique au devenir variable. Et c'est ce sens qui décide, en dernier ressort, de nos conduites : nous n'agissons pas de la même façon avec

l'homme, l'enfant, la nature, la multitude des objets, la maladie, selon que nous les signifions comme ceci ou comme cela (*ibidem* : 24-25).

Les significations induites par la culture sont construites et acquises, par opposition à celles qui sont innées (telles que les significations biologiques projetées à partir des besoins de notre organisme, comme la faim) et elles sont de nature collective, c'est-à-dire qu'elles sont partagées par un groupe (pour rester dans le domaine de l'alimentation, relèvent du culturel le choix des aliments, leur préparation, le moment des repas, les événements donnant lieu aux repas, les rites sociaux de l'alimentation, etc.). Les significations culturelles ont pour effet de distinguer les groupes entre eux et à l'intérieur des groupes, elles amènent les individus à se comporter de façon semblable, elles sont selon CAMILLERI, un facteur d'« uniformisation différentielle » (1989 : 26). Pour accéder à la qualification de culturel – et c'est ce qui distingue le culturel de phénomènes tels que une mode vestimentaire ou musicale qui emportent l'adhésion d'un grand nombre d'individus – les structures de sens doivent bénéficier d'une extension suffisante à la fois dans l'espace et dans le temps. Elles impliquent ainsi l'idée d'un patrimoine commun, revendiqué par le groupe qui s'y reconnaît, ainsi que celle d'ancienneté. Ajoutons avec CAMILLERI, que les « unités de sens induites par un ensemble culturel sont tenues pour des valeurs par les sociétés qui en relèvent, et que celles-ci s'efforcent de les transmettre à la suite des générations » (1989 : 27).

Nous reproduisons la définition que l'auteure donne de la culture :

La culture est l'ensemble plus ou moins fortement lié des significations acquises les plus persistantes et les plus partagées que les membres d'un groupe, de par leur affiliation à ce groupe, sont amenés à distribuer de façon prévalente sur les stimuli provenant de leur environnement et d'eux-mêmes, induisant vis-à-vis de ces stimuli des attitudes, des représentations et des comportements communs valorisés, dont ils tendent à assurer la reproduction par des voies non génétiques (*ibidem*).

Signalons encore avec CAMILLERI (1989 : 27-28) et ABDALLAH-PRETCEILLE (1996 : 19) par exemple – les chercheurs s'accordant sur ce point – que la notion de culture est susceptible d'adaptation et d'évolution : le modèle culturel ne va pas agir sur l'individu de façon programmatique, il est au contraire dynamique et évolutif, en raison des rapports qu'entretiennent entre eux les individus, les groupes sociaux mais aussi les différents ensembles culturels. D'autre part, la notion de culture est plurielle : elle doit être relativisée par rapport à l'existence de sous-groupes qui composent des sub-cultures à l'intérieur des sociétés globales. Nous verrons que parmi l'ensemble de nos informateurs berbères, des ensembles différents peuvent être identifiés, sur la base de différents facteurs : lieu et mode de vie, niveau d'études, degré d'ouverture au contact interculturel, intérêt pour la culture et la littérature berbère, etc.

3.2. Le point de vue des individus : la « production » de l'identité culturelle

Nous allons nous inscrire dans une perspective plus psychosociale pour rendre compte d'une part d'une fonction prescriptive de la culture au niveau des individus et de la collectivité, d'un certain nombre de pôles dans la structuration identitaire qui relèvent d'un double mouvement de différenciation et d'identification à l'autre et du phénomène d'« enculturation » entendu comme l'intégration/appropriation de la culture par les individus. L'ensemble de ces éléments doivent être envisagés de manière dynamique parce que les principes de différenciation, identification et assimilation sont négociés par les individus et réévalués de manière constante en fonction de la situation. Nous verrons que l'identité culturelle ne peut être saisie véritablement que par le discours qui la « représente » et qu'elle fait l'objet de manipulations stratégiques, par la sélection de certains pans au détriment d'autres. Nous évoquerons pour finir le concept de culturalité, entendu comme la mise en acte de la culture. Ces éléments nous permettront de rendre compte de la projection d'une identité et notamment culturelle, d'une image de soi, de sa culture, d'un positionnement par rapport à celle-ci, négociée dans le processus de transmission.

3.2.1. Aperçu sur la dynamique identitaire

• « Effet » et « fonction » de la culture : articulation de l'individuel et du collectif

Au niveau des individus, les cultures ont une première fonction de régulation et de répression. Les cultures peuvent être considérées comme « les diverses formes de médiation entre, d'un côté, le caractère largement indéterminé et peu prescriptif de la nature humaine et, de l'autre, les exigences groupales qui sont inscrites dans cette même nature » (CAMILLERI, 1989 : 35). Elles sont en même temps la manifestation de la créativité humaine : chacune pouvant être considérée comme « l'invention collective d'une philosophie de l'existence, d'une forme d'expression de l'homme dans sa relation à son environnement total, à lui-même et à son imaginaire » (*ibidem*, l'auteur souligne).

Au niveau du groupe, et plus particulièrement dans la relation de l'homme à son environnement, on admet généralement que dans certaines limites, il y a harmonie entre la culture d'un groupe et son environnement. Dans les sociétés dites « traditionnelles », les techniques de mise en relation avec l'environnement, celles destinées à le maîtriser (techniques de production, les divers savoir-faire, etc.) ont été mises au point à travers le temps et sont attribuées à la sagesse des ancêtres, elles ont donc un rôle avéré et fonctionnel. Cependant, ce point de vue fonctionnaliste a des limites. A l'intérieur de tout ensemble culturel, bien des normes sont souvent sans explication. Il est possible qu'elles aient survécu à la transformation des conditions de leur production : ainsi on observe fréquemment un « retard » des attitudes et représentations par rapport à la transformation des

structures et situations objectives. Pour CAMILLERI, toujours, on se trouve « devant des fonctions de substitution relevant d'une nouvelle logique, telle la fonction symbolique ». Dans ce cas, on observe une « adhésion vigoureuse [...] à telles valeurs qu'on pratique de moins en moins : à ce moment là un pan de la culture cesse de guider l'action, mais sert à se reconnaître comme affilié au même groupe, à affirmer cette identité de groupe contre d'autres, etc. » (1989 : 39). Nous verrons que les contes peuvent véhiculer un certain nombre de valeurs, qui tout en ayant perdu leur force prescriptive opèrent en tant que signaux d'identité.

Au sein du groupe, la culture a un rôle intégrateur, elle peut être considérée comme une médiation idéale du groupe. Le code culturel aboutit à « l'«internalisation» d'un système de représentations-valeurs-normes proposées de l'extérieur » (*ibid.* : 40). Cette conception intégrative de la culture a été remise en cause, dans la mesure où l'on observe fréquemment un retournement : cette formation, à la base de l'édification et du maintien du social est « volontiers, reprise en main par les membres du groupe, qui la manient, la manipulent même, en fonction de leurs besoins et finalités particulières » (*ibid.* : 41). Cette thèse a été systématisée et théorisée par les marxistes, mais également reprise par les féministes, les peuples colonisés, les groupes ethno-régionaux, etc.

• Pôles de structuration identitaire

On peut dégager avec TAP (1996-1997 : 9-10), six caractéristiques principales impliquées dans la construction et la dynamique identitaire : la continuité ; la représentation plus ou moins structurée et stable que l'individu a de lui-même et que les autres se font de lui ; l'unité, c'est-à-dire le sentiment d'être original, de se vouloir différent ; la diversité qui correspond aux différentes facettes de l'identité ; l'idée de réalisation de soi par l'action et enfin la vision positive de soi, autrement dit, l'« estime de soi ».

CAMILLERI, quant à lui, dégage trois pôles principaux dans la structuration identitaire. Le premier pôle qu'elle appelle la « fonction ontologique » correspond à une dynamique de construction, d'aménagement de l'autre et de soi dans la continuité. Le second pôle, la « fonction pragmatique » relève de l'adaptation à l'environnement. Celui-ci est constitutif du moi, mais il est susceptible de menacer l'unité construite du moi et fait pression « pour aligner l'identité sur ses attentes » (1989: 45). Le troisième pôle est constitué par « la négociation avec une identité de valeur, désirée et, s'il y a lieu, revendiquée » (*ibid.* : 45). Ce dernier pôle correspond à la manière dont l'individu aménage son moi, en référence à un système de valeurs, un « moi idéal » (*ibid.*).

La structuration identitaire apparaît ainsi comme une dynamique, intégrant à la fois l'ensemble des valeurs du monde environnant et la promotion d'une valeur individuelle. Elle est toujours un rapport à l'autre, elle passe par l'appropriation et la gestion d'identités collectives par rapport auxquels l'individu se positionne, se définit et s'identifie : elle se construit dans un double mouvement d'assimilation et de différenciation, d'identification aux autres et de distinction par rapport à eux.

• Le processus d'enculturation dans la construction de l'identité

Le processus d'« enculturation » correspond à « l'ensemble des processus conduisant à l'appropriation par l'individu de la culture de son groupe ». Il participe du processus plus général de socialisation, par lequel « l'individu est mis en relation avec l'ensemble des significations collectives de ce groupe, y compris celles extérieures au patrimoine culturel, dans la mesure, du moins, où elles lui ont été “présentées” par l'intermédiaire de la famille, l'école et autres » (CAMILLERI, 1989 : 28). Il permet de rendre compte de la fonction prescriptive, de la prédétermination culturelle, par le filtrage opéré, mais ce processus ne doit pas être vu comme une mécanique qui modèlerait l'individu tel un objet : « le processus de la socialisation s'effectue à travers des échanges relationnels actifs, au cours desquels des *propositions* passent de l'agent socialisateur au sujet socialisé » (*ibidem*).

La notion d'« enculturation » peut être rapprochée de celle d'« habitus » développée par BOURDIEU, qui est la notion par laquelle il aborde le culturel. Il définit les habitus comme,

[des] systèmes de dispositions durables et transposables, structures structurées prédisposées à fonctionner comme des structures structurantes, c'est-à-dire en tant que principes générateurs et organisateurs de pratiques et de représentations qui peuvent être objectivement adaptées à leur but sans supposer la visée consciente de fins et la maîtrise expresse des opérations nécessaires pour les atteindre (BOURDIEU, 1980 a : 88).

L'habitus, en ce sens, peut être considéré comme l'incorporation de la mémoire collective et apparaît caractéristique d'un groupe ethnique ou d'une catégorie sociale particulière. Il est ce qui permet aux individus de se reconnaître et au groupe de « persévérer dans son être » (BOURDIEU, *ibidem* : 91). L'habitus confère ainsi une homogénéité au groupe ou à la classe sociale mais il laisse place aux « styles personnels », qui peuvent être compris comme des « variations structurales » par lesquelles se révèle « la singularité de la position à l'intérieur de la classe et de la trajectoire » (BOURDIEU, *ibid.* : 101). Ces variations permettent de rendre compte de la singularité des individus au sein d'un groupe et expliquent que l'on n'ait pas affaire à « une reproduction sociale pure et simple », par l'imposition d'« un système rigide de dispositions, qui déterminerait de façon mécanique les représentations et les actions des individus » (CUCHE, 2001 : 82). La « trajectoire sociale », c'est-à-dire l'expérience de la mobilité sociale (promotion, démotion ou stagnation) des individus ou du groupe participe de la variation dans l'habitus.

CAMILLERI montre que la culture peut être considérée, comme « le grand facilitateur de la “circulation sociale” » (1989 : 48). Dans la mesure où l'individu est soumis à une « pression d'effectuation identitaire » (*ibidem* : 46), c'est-à-dire à une intériorisation des unités de sens et des valeurs ambiantes, le système culturel offre en quelque sorte un modèle d'identification. En intériorisant sa culture, il satisfait à sa fonction ontologique en se donnant une unité satisfaisante sans avoir besoin de la construire lui-même. Il satisfait d'autre part à la fonction pragmatique de son opération identitaire « par une adaptation à l'environnement dont la clef lui est, elle aussi,

fournie par sa société » (*ibid.* : 47). Face à la multitude des situations nouvelles auxquelles l'individu est confronté, le système culturel opère une catégorisation et une codification, en les « intégr[ant] dans des *situations typiques* relatives à la grande majorité des événements susceptibles de survenir dans un environnement donné » (*ibid.*, l'auteure souligne) : catégorisation de situations survenant lors du travail professionnel, lors de la rencontre entre sexes différents, entre générations différentes, etc. Ce cadrage correspond *grosso modo* à la notion de « scripts culturels », que nous avons développée dans la section 2.2. de ce chapitre et permet d'orienter l'action et l'interprétation des individus.

La notion d'enculturation couplée aux caractéristiques et pôles de la construction identitaire rend compte de la façon dont la construction de l'identité, tout en étant personnelle et singulière, par des processus de différenciation notamment, apparaît orientée, « préorganisée » – de manière non mécanique – par un ensemble de catégorisations, de valorisations qui opèrent à la manière d'un filtre structurant et guident l'action et la perception. Cet ensemble prescriptif mais susceptible de manipulation et de détournement est de nature collective et est « hérité » par le biais de la transmission culturelle. C'est l'intégration de cet habitus, l'existence d'un code culturel « admis » qui nous permet d'identifier comme deux ensembles distincts et mis en contact dans les situations de transmission que nous analysons, d'une part les locuteurs de culture berbère marocaine et d'autre part le destinataire de ces transmissions – nous – de culture française. L'existence de ces deux ensembles posés *a priori* doit être relativisée par des facteurs de différenciation interne à l'ensemble (singularité individuelle, trajectoire sociale et migratoire, etc.) sur lesquels nous allons revenir *infra* lorsque nous présenterons nos informateurs et le contexte de notre enquête, et des facteurs d'identification partielle entre les deux ensembles (contacts amicaux, trajectoire migratoire de certains informateurs, partage de centres d'intérêt communs, formation universitaire, etc.).

• Enculturation/différenciation

Les facteurs de différenciation qui opèrent au sein d'un même ensemble culturel tendent à être accentués et le processus d'enculturation perd de sa propension à la « similarisation » dès lors que les sociétés s'éloignent d'un fonctionnement traditionnel.

Les sociétés dites « traditionnelles » désignent les ensembles sociaux appelés « simples », parce que présentant des dimensions relativement réduites, une stratification peu poussée et des sous-groupes peu variés et peu spécialisés et d'autre part, les sociétés qualifiées de « complexes », telles que les anciennes sociétés asiatiques, arabo-musulmanes ou européennes. Les sociétés de ce type n'existent plus, on peut seulement retrouver une dominante « traditionnelle » plus ou moins accusée. Dans ce type de société, on observe une dimension prescriptive maximale de la culture (dans toutes les situations et dans le détail), ainsi qu'une forte dimension « symbolique », dans la mesure où les cultures « sont portées à attribuer aux actes les plus quotidiens des significations qui les enracinent dans les profondeurs du Cosmos telles qu'elles les imaginent » (CAMILLE, 1978, p. 10).

1989 : 51)⁶⁴. La culture peut être considérée comme un tout cohérent et précis (à travers ses différents sous-ensembles de significations relatifs à la famille, à l'éducation, aux rapports des sexes, des générations, au travail, à la mort, etc.), qui se présente comme « une philosophie de l'existence ordonnée, à forme très généralement religieuse » (*ibidem* : 52)⁶⁵.

Dans les sociétés qui se sont industrialisées depuis la fin du XVIII^e siècle, l'accélération du changement a induit des transformations structurelles, « rendant délicate, voire impossible, la cristallisation en traditions des représentations, valeurs, savoirs et savoir-faire » (VINSONNEAU, 2000 : 28-29). Simultanément à une diversification des activités et à l'accroissement de la complexité sociale, les sous-groupes sociaux se multiplient. On assiste alors à une « *autonomisation des sous-cultures* inhérentes à ces sous-groupes » (CAMILLERI, 1989 : 52, l'auteur souligne). La culture, alors, « cesse d'être le système intégrateur total pour commencer à devenir ce qui demeure commun aux sous-groupes malgré leurs différences » (*ibidem* : 53) : au lieu de prescrire les comportements et les valeurs, elle propose des principes de conduite généraux et des valeurs morales globales. La culture ne se présente plus comme un système, mais comme un « ensemble accueillant à diverses disparités », elle n'offre plus « pour chaque situation typique, un sens univoque, susceptible d'être admis sans hésitation » (*ibid.* : 55), les codes tendant à devenir flous, parce que multivoques. Le changement technologique incessant est un autre facteur de « limitation de l'aire culturelle » en tendant à favoriser « la *fluence* des mouvements d'opinion, modes, engouements et autres significations collectives “libres” » (*ibid.* : 55-56, l'auteur souligne)⁶⁶.

Le vécu culturel de l'individu diffère par rapport à celui des sociétés dites « traditionnelles » : ce sont les réseaux des groupes par lesquels il est passé et ceux qu'il fréquente actuellement, de leur hiérarchie d'importance objective et subjective, de la manière différentielle dont il s'y investit, dont il va tirer son identité culturelle. Pour rendre compte du processus d'identification, il faut donc tenir compte des « groupes d'appartenance », mais également des groupes de « référence », dont l'individu ne fait pas partie mais « dans lesquels le sujet puise ses modèles ou auxquels il cherche à s'intégrer » (LADMIRAL & LIPIANSKY, 1989 : 125). L'identification aux groupes d'appartenance traduit ainsi la position et le statut social de l'individu et celle aux groupes de référence, « ses anticipations et ses aspirations » (*ibidem*). La circulation du sujet à travers ces sous-groupes et sous-cultures lui donne la possibilité de développer des comparaisons, d'opérer des distanciations et, par voie de conséquence, de se livrer de façon plus ou moins importante, selon ses paramètres propres, à « une manipulation personnelle de la matière culturelle » (CAMILLERI,

⁶⁴ - D'où l'importance notamment de la « ritualisation » qui entoure les conduites.

⁶⁵ - C'est la raison pour laquelle, elles ont fait l'objet d'étude privilégié de la part des ethnologues, qui ont pu y saisir le « système culturel ».

⁶⁶ - Notons avec CAMILLERI, qu'il existe des sociétés industrialisées dotées semble-t-il, d'une stabilité de leurs représentations et valeurs, comme la société japonaise par exemple. Il s'agit dans ce cas de rendre compte des facteurs qui viennent « neutraliser [...] l'instabilité culturelle des collectivités industrielles » (1989 : 56).

1989 : 57). En raison de la diversification des modèles culturels et de leur mise à distance, le « coefficient individuel de l'identité » va accroître aux dépens du caractère d'appartenance et « le mouvement de différenciation devient une réalité perceptible, concurremment à celui de "similarisation"» (*ibidem* : 59, l'auteur souligne)⁶⁷. Dans cette perspective, les identités se construisent au cours d'un processus d'individualisation, même si elles peuvent avoir une origine dans les institutions dominantes, elles ne le peuvent qu'à « la condition d'être intériorisées par les acteurs sociaux de manière à construire un ordre de sens reposant sur ces identités » (LUQUE, 2002 : 59), ce dont rend compte CASTELLS (1998 : 28-29), rejoignant en ce sens l'analyse de Camilleri, en faisant la différence entre les rôles définis par les normes structurées, par les institutions et les organisations de la société et les identités définies comme « processus de reconstruction du sens » (cité par LUQUE, 2002 : 59).

Signalons en outre que la différenciation entre deux types de sociétés, à dominante traditionnelle d'une part et à dominante moderne, complexe et cloisonnée apparaît pertinente dans notre propre recherche, dans la mesure où l'évolution de la littérature orale – qui ne peut être définie même dans un contexte plus traditionnel de façon univoque et simple, nous le verrons – reflète dans son fonctionnement même le type de société qui la produit, les conditions de production, de circulation et de réception étant différentes selon que l'on ait affaire à une culture cohérente et plutôt prescriptive ou à une culture fragmentée. Nous verrons en outre dans le chapitre suivant que cette distinction est éclairante quant à notre propre cheminement de recherche. Nous allons rendre compte dans la suite de ce développement de la dimension représentationnelle de l'identité culturelle, notamment par sa mise en discours et de la manipulation stratégique dont elle peut faire l'objet en situation d'interaction.

3.2.2. L'identité culturelle et ses « représentations »

Pour BASTIDE, « la culture n'est pas une réalité *sui-generis* extérieure et supérieure aux individus ; en fait, les individus ne réagissent qu'à d'autres individus. Mais il existe un processus de réification et c'est cette culture réifiée qui exerce une influence sur les personnes, en tant que composante de la personnalité de chacun » (en préface à DEVEREUX, 1967/1977 : 9). De la même façon que la culture, l'identité culturelle ne peut « se saisir comme objet, mais, plutôt, comme une idée formulée qu'à un moment donné, l'on se fait de soi-même en tant que sujet singulier ou

⁶⁷ - Dans ce contexte, l'opération identitaire est rendue plus difficile, parce que « moins étayée par la confirmation sociale » et plus problématique dans le sens où l'individu doit assumer des rôles et des statuts parfois contradictoires avec ses propres représentations et valeurs, ce qui se traduit par une non adhésion intérieure à ce qui lui est demandé, accompagnée d'un accord apparent au niveau des conduites. En outre, le sujet peut refuser la place que le groupe lui assigne, d'où l'apparition de mouvements de contestation culturelle. Signalons encore, que l'on ne peut prétendre à l'absence de difficultés identitaires dans les groupements traditionnels, dans la mesure où, « spécialement quand ils deviennent complexes, la cohérence du corps social et du système culturel n'est pas parfaite », mais c'est dans les sociétés industrialisées que « l'opération identitaire est susceptible de devenir une conduite de "haute tension" accompagnée de crises » (CAMILLERI, 1989 : 60-61).

collectif » (BEKOMBO, 1980 : 13). L'identité culturelle ne pourrait ainsi pas être cernée de manière objective mais uniquement à travers le « discours qui l'accompagne, l'illustre et la systématise » (ABDALLAH-PRETCEILLE, 1996 : 25).

On retrouve cette idée, chez BOURDIEU, pour qui :

la recherche des critères « objectifs » de l'identité « régionale » ou « ethnique » ne doit pas faire oublier que, dans la pratique sociale, ces critères (par exemple, la langue, le dialecte ou l'accent) sont l'objet de *représentations mentales*, c'est-à-dire d'actes de perception et d'appréciation, de connaissance et de reconnaissance, où les agents investissent leurs intérêts et leurs présupposés, et de *représentations objectales*, dans les choses (emblèmes, drapeaux, insignes...) ou des actes, stratégies intéressées de manipulation symbolique qui visent à déterminer la représentation (mentale) que les autres peuvent se faire de ces propriétés et de leurs porteurs. Autrement dit, les traits que recensent les ethnologues ou les sociologues objectivistes, dès qu'ils sont perçus et appréciés comme ils le sont dans la pratique, fonctionnent comme des signes, des emblèmes ou des stigmates. Parce qu'il en est ainsi, et qu'il n'est pas de sujet social qui puisse l'ignorer pratiquement, les propriétés (objectivement) symboliques, s'agirait-il des plus négatives, peuvent être utilisées stratégiquement en fonction des intérêts matériels mais aussi symboliques de leur porteur (1980 b : 65, l'auteur souligne).

L'étude des représentations culturelles permet de rendre compte de la façon dont les individus interprètent la réalité, en « la symbolisant, en lui donnant son sens, et en la remodelant mentalement » (ZARATE & *alii*, 2003 : 56, d'après MOSCOVICI, 1976). Pour SPERBER (1996 : 24-33), les représentations culturelles sont un sous-ensemble de l'ensemble des représentations mentales et publiques qui cohabitent dans un groupe social. Les « représentations mentales » réfèrent aux croyances, aux intentions et aux préférences, spécifiques à l'individu et les « représentations publiques », que BOURDIEU appelle « objectales », « se retrouvent dans des textes, des énoncés, des discours, des images ou des signes extérieurs quelconques » (ZARATE & *alii*, 2003 : 56). En ce sens, l'étude des représentations culturelles se trouve au cœur des problématiques de l'anthropologie :

[Elles] constituent son objet, sinon unique, du moins principal. Tantôt les anthropologues étudient une religion, une mythologie, une idéologie, une classification, un savoir technique, c'est-à-dire directement des représentations culturelles, tantôt des institutions sociales ou économiques et alors ils le font en fonction des représentations [...] qui y sont impliquées (SPERBER, in JODELET, 1989, cité par ZARATE & *alii*, 2003 : 58).

La représentation s'intègre, selon ABDALLAH-PRETCEILLE, « dans une dynamique articulée, d'une part sur la structure psychologique de l'individu et d'autre part, sur la structure sociale » (1996 : 30). Dynamique, elle évolue avec le temps et est l'objet de modifications périodiques. Elle s'intègre, d'autre part, dans un ensemble hiérarchisé d'éléments, hiérarchisé dans la mesure où une valeur qualitative est attachée à ces éléments et qu'elle relève d'un ensemble de « représentations

réglées par une logique et une cohérence spécifique » (GODELIER, 1978 : 172, cité par ABDALLAH-PRETCEILLE, 1996 : 31). Les représentations, outre les informations qu'elles peuvent donner sur les individus et le groupe par qui elles sont formulées, permettent d'analyser les phénomènes relationnels entre les individus et les groupes. Elles peuvent porter sur sa propre culture ou sur celle de l'autre, peuvent être de nature positive ou négative et ne sont pas toujours conscientisées. Les représentations ne sont pas seulement des effets de la relation mais elles peuvent la conditionner en jouant un rôle actif (d'après ABDALLAH-PRETCEILLE, 1996 : 32). Nous aurons l'occasion de revenir sur leur rôle dans le cadre de la communication interculturelle.

Le modèle de la schématisation⁶⁸, conceptualisé par GRIZE apparaît intégrateur de ces différents points et se relève particulièrement précieux pour penser la manière dont les représentations culturelles sont actualisées dans et par le discours. Le processus de schématisation reflète en effet les représentations culturelles, en tant que sous-ensemble des représentations mentales, tout comme l'indique SPERBER (1996). Dans la mesure où selon GRIZE, la schématisation est « un acte sémiotique qui consiste à donner à voir son modèle mental à travers le discours que l'on tient » (1993), la schématisation, c'est-à-dire le processus qui rend visibles les représentations, correspondrait à ce que Sperber appelle les « représentations publiques » et Bourdieu « les représentations objectales ». Là où le modèle de GRIZE va plus loin, c'est dans le fait que le processus de schématisation tout en traduisant dans le discours les représentations mentales et les représentations culturelles intègre « l'aspect langagier des représentations sociales » (1993), par le biais des préconstruits culturels. Ils déterminent en effet les connotations symboliques associées au lexique et « préconstruites » (*ibidem*) par la culture, dans la mesure où c'est le code culturel ou le code de sous-ensembles sociaux qui va autoriser un certain nombre d'associations, agissant ainsi comme un filtre. La « charge » culturelle portée par le lexique va opérer ainsi comme opérateur d'appartenance culturelle. Le modèle permet en outre de rendre compte de l'aspect dynamique du processus, dans son orientation vers un destinataire donné et de penser la diversité des images qui affleurent dans le discours – image de soi, de l'autre, du thème de l'interaction – comme « construites » à partir des représentations mentales et donc culturelles et comme proposées par leur mise en discours au destinataire et susceptibles d'être rejetées ou acceptées. Si l'on suit BOURDIEU, l'ensemble des images produites dans le discours par l'opération de schématisation, peuvent ainsi fonctionner comme des « signes, des emblèmes ou des stigmates » (1980 b : 165).

Signalons encore, avec MARIN (1993), différentes fonctions sociales assumées par les représentations : celle de « représentation collective » (organisation des schèmes de classement, d'action et de jugement), d'« exhibition » de l'être social à travers les rituels, les stylisations de vie et les signes symboliques qui les donnent à voir et de « présentification », qui est une forme d'incarnation dans un représentant d'une réalité sociale (d'après CHARAUDEAU, 2002 : 504). Ces fonctions nous permettent de rendre compte des différentes dimensions de l'inscription de

⁶⁸ - Voir section III.1.3. *supra*.

l'identité culturelle dans les contes de notre corpus : les contes véhiculent un ensemble de représentations collectives (celles du groupe producteur), on peut voir dans l'acte même de transmission des récits une forme d'« exhibition », de représentation culturelle par une mise en texte et en discours et la fonction de « présentification » fait des énonciateurs des représentants de la culture, voire des ambassadeurs par la médiation qu'ils en proposent.

3.2.3. L'identité culturelle comme élément stratégique dans la négociation avec autrui

L'identité culturelle est un construit qui s'élabore dans une relation qui oppose un individu ou un groupe aux autres individus ou groupes avec lesquels il entre en contact. Pour BARTH (1969/1995), c'est « dans l'ordre des relations entre les groupes sociaux qu'il faut chercher à saisir le phénomène identitaire ». Selon lui,

pour définir l'identité d'un groupe, ce qui importe, ce n'est pas d'inventorier l'ensemble de ses traits culturels distinctifs, mais de repérer parmi ces traits ceux qui sont utilisés par les membres du groupe pour affirmer et maintenir une distinction culturelle. Autrement dit, la différence identitaire n'est pas la conséquence directe de la différence culturelle. Une culture particulière ne produit pas par elle-même une identité différenciée : celle-ci ne peut résulter que des interactions entre les groupes et des procédures de différenciation qu'ils mettent en œuvre dans leur relation (cité par CUCHE, 2001 : 86-87).

L'accent est mis ici sur la dimension interactionnelle de l'identité, les interactions étant le lieu où les individus vont mettre en œuvre des stratégies de différenciation. Selon le moment, le lieu et l'identité des interactants, le nombre mais également la nature des traits culturels retenus sont susceptibles de variations, et « certains caractères de l'identité culturelle d'un groupe deviennent soit dominants, soit récessifs selon les besoins de la cause » (MAESTRI, 1979, cité par ABDALLAH-PRETCEILLE, 1996 : 55). L'individu ou le groupe a la possibilité, « d'une part de jouer sur les différents traits qui peuvent caractériser une identité, d'autre part de mettre provisoirement en avant et ce en réponse à une situation donnée, une des nombreuses identités dont il est le cœur » (*ibidem*). Ainsi, selon les circonstances et les stratégies, l'accent sera mis sur la langue, le territoire ou la religion, etc. Les traits identitaires sont utilisés comme marqueurs, signes d'appartenance revendiqués.

Le concept de stratégie permet de rendre compte des variations identitaires, ce que CUCHE appelle « les déplacements de l'identité » : il fait apparaître la « relativité des phénomènes d'identification » (2001 : 94). Dans cette optique, l'identité se « construit, se déconstruit et se reconstruit suivant les situations » (*ibidem* : 95). Recourir au concept de stratégie ne doit pas pour autant amener à penser que les acteurs sociaux sont parfaitement libres de définir leur identité selon leur intérêt du moment : les stratégies doivent nécessairement tenir compte de « la situation sociale,

du rapport de force entre les groupes, des manœuvres des autres, etc. » (*ibid.* : 94). Ainsi si « par sa plasticité, l'identité se prête à l'instrumentalisation », les individus ne sont pas totalement libres en matière d'identité : cette dernière est « toujours la résultante de l'identification qu'on se voit imposer par les autres et de celle qu'on s'affirme soi-même » (*ibid.* : 94).

Ces virtualités peuvent en effet être un moyen d'affirmation identitaire mais à l'inverse elles peuvent relever d'une assignation identitaire, quand elles deviennent des catégories attribuées impérativement à autrui. SIMON (1999 : 149) distingue entre « auto-identité », lorsqu'elle est définie par soi et « hétéro-identité » ou « exo-identité » lorsqu'elle est définie, voire imposée par les autres. Ainsi, certaines différences ethniques peuvent être occultées, si bien que par exemple « Coréens, Cambodgiens et Cantonnais en viennent à supporter un fait commun, partageant également les joies et les peines de la condition d'oriental » (DOUGLAS WILLIAM, & LYMAN, 1976 : 204), les traits réels peuvent être réduits ou simplifiés (ainsi les nations colonisatrices ramenant tous les peuples arabes à leur seule identité religieuse, islamique), voire falsifiés par l'invention de traits négatifs. L'assignation identitaire a pour effet d'enfermer les individus dans une culture, une identité prescrite, réduite à quelques traits généralement rigides et caricaturaux, assimilés à des faits de nature (ABDALLAH-PRETCEILLE, 1996 : 56).

L'identité apparaît bien comme l'enjeu de luttes sociales. Tous les groupes n'ont pas le même « pouvoir d'identification », ils n'ont pas la même autorité pour nommer et se nommer. Comme l'explique CUCHE, à la suite de BOURDIEU (1980 b),

seuls ceux qui disposent de l'autorité légitime, c'est-à-dire de l'autorité que confère le pouvoir, peuvent imposer leurs propres définitions d'eux-mêmes et des autres. L'ensemble des définitions identitaires fonctionne comme un système de classement qui fixe les positions respectives de chaque groupe. L'autorité légitime a le pouvoir symbolique de faire reconnaître comme fondées ses catégories de représentation de la réalité sociale et ses propres principes de division du monde social, et par là même « de faire et de défaire les groupes » (CUCHE, 2001 : 88).

Le pouvoir de classer aboutit à l'« ethnicisation des groupes subalternes », identifiés à partir de caractéristiques culturelles extérieures considérées comme leur étant « consubstantielles et donc quasi immuables » (*ibidem* : 89). L'assignation de différences signifie alors « moins la reconnaissance de spécificités culturelles que l'affirmation de la seule identité légitime, celle du groupe dominant » (*ibid.*) et peut déboucher sur une politique de ségrégation des groupes minoritaires⁶⁹. CUCHE souligne à cet égard le rôle de l'état dans la gestion des identités : l'état moderne tend en effet à la « mono-identification » soit qu'il reconnaisse une identité culturelle pour définir l'identité nationale (c'est le cas de la France), soit que, tout en admettant un certain

⁶⁹ - Signalons en outre que les rapports de domination qui régissent les relations entre groupes, qu'ils soient diffus (se traduisant par des représentations et des conduites informelles) ou manifestes, « structurent les identités et les groupes, jusqu'à amener le groupe dominé à accepter et intérioriser l'image dévalorisante que lui renvoie le groupe dominant » (ABDALLAH-PRETCEILLE, 1996 : 58).

pluralisme au sein de la nation, il définit une identité de référence, la seule vraiment légitime (c'est le cas des Etats-Unis) (2001 : 89-90).

En réaction à cette identification exclusive, les groupes minoritaires dont l'identité est soit niée, soit dévalorisée, revendiquent leur identité, par « une tentative de subversion symbolique contre l'inculcation d'identité » (CUCHE, 2001 : 90). Ainsi que l'énonce BOURDIEU :

[Les] individus et les groupes investissent dans les luttes de classement tout leur être social, tout ce qui définit l'idée qu'ils se font d'eux-mêmes, tout l'impensé par lequel ils se constituent comme « nous » par opposition à « eux », aux « autres », et auquel ils tiennent par une adhésion quasi corporelle. Ce qui explique la force mobilisatrice exceptionnelle de tout ce qui touche à l'identité (1980 b : 69, note 20).

L'effort des minoritaires va alors consister non « pas tant à se réapproprier une identité – une identité spécifique leur est le plus souvent concédée par le groupe dominant – qu'à se réapproprier les moyens de définir eux-mêmes, selon leurs propres critères, leur identité » (CUCHE, 2001 : 91). Il s'agira alors pour eux de convertir l'hétéro-identité souvent négative en une identité positive. La dimension stratégique de l'identité permet de rendre compte des phénomènes d'éclipses ou de réveil identitaire.

Nous renvoyons à l'annexe V, et plus spécifiquement à la section 2.2., où nous montrons que le mouvement de revendication identitaire berbère relève à la fois d'une action proprement politique qui vise la reconnaissance institutionnelle et étatique du berbère et d'une réappropriation identitaire qui passe par l'« auto-production » d'un discours d'identité dans les champs intellectuels et culturels, à large visibilité. Les enjeux d'un discours produit par soi ou par les autres est perceptible notamment par l'appellation même de l'ensemble culturel et linguistique, entre les « Berbères », d'une part, imposée de l'extérieur et qui est porteuse des valeurs négatives du regard ethnocentrique posé sur l'autre et le terme « Amazighes », d'autre part, qui est une appellation autochtone. Il faut préciser, avec GALAND-PERNET notamment, que l'ensemble amazighe se caractérise par sa diversité géographique et dialectale et que dans les faits il s'agit d'un ensemble de groupes non unifié⁷⁰. L'appellation « amazighe » signale donc une « prise de conscience collective » et relève d'une volonté d'affirmer l'unité des différents groupes berbères⁷¹. L'emploi du terme et sa diffusion dans un contexte international est le signal d'une prise de position idéologique (d'après GALAND-PERNET, 1998 : 7) et apparaît comme la « réinvention stratégique d'une identité collective » (CUCHE, 2001 : 1994) dans un contexte donné.

⁷⁰ - Voir section 1. de l'annexe V.

⁷¹ - Voir l'introduction générale, dans laquelle nous rendons compte de l'usage que nous faisons des termes « Berbères » et « Amazighes ».

3.2.4. L'ethnicité ou l'identité culturelle appréhendée en termes de « frontières »

La prise en compte des différentes dimensions de l'identité culturelle (aspect processuel de la construction identitaire, importance des représentations dans les relations interindividuelles et intergroupes, dimension relationnelle de l'identité et de l'identification, rôle des interactions dans les stratégies de différenciation, dimension symbolique, etc.) nous amène, à la suite des auteurs que nous avons largement cités, à considérer l'identité culturelle dans la perspective de son actualisation en situation. Pour BARTH (1969/1995), dans le processus d'identification, ce qui est premier c'est précisément cette volonté de marquer la limite entre « eux » et « nous », donc d'établir et de maintenir ce qu'il appelle une « frontière ». Plus précisément, « la frontière établie résulte d'un compromis entre celle que le groupe prétend se donner et celle que les autres veulent lui assigner » (CUCHE, 2001 : 95).

Ce qui sépare deux groupes ethnoculturels, ce n'est pas au départ la différence culturelle mais la « volonté de se différencier et l'utilisation de certains traits culturels comme marqueurs de son identité spécifique » (*ibidem*). Pour CUCHE, l'analyse de Barth permet d'échapper à la confusion entre culture et identité. Ainsi participer de telle ou telle culture n'implique pas forcément avoir telle ou telle identité : « l'identité ethno-culturelle utilise la culture mais rarement toute la culture », « une même culture peut être instrumentalisée de façon différente, voire opposée, dans diverses stratégies d'identification » (*ibidem* : 96). L'étude des différenciations entre les groupes doit se focaliser, selon Barth, non sur « les caractéristiques culturelles et l'histoire des groupes pris isolément, mais sur l'ensemble des règles, prescriptions, signaux qui déterminent les relations sociales du groupe dans son interaction avec l'environnement et avec d'autres groupes » (COHEN-EMERIQUE, 1986 : 291). La culture est envisagée en termes d'ethnicité :

l'ethnicité, qui est le produit du procès d'identification, peut être définie comme l'organisation sociale de la différence culturelle. Pour expliquer l'ethnicité, ce qui importe, ce n'est donc pas d'étudier le contenu culturel de l'identité, mais plutôt les mécanismes d'interaction, qui, utilisant la culture de façon stratégique et sélective, maintiennent ou remettent en cause les « frontières » collectives (CUCHE, 2001 : 96).

Les relations continues sur une longue durée entre des groupes ethniques n'aboutissent pas nécessairement à l'effacement progressif des différences culturelles, bien souvent au contraire, elles sont organisées de manière à maintenir la différence, voire à l'accentuer « par le jeu de la défense (symbolique) des frontières identitaires ». Cependant, ces frontières ne sont pas immuables. Pour BARTH, toute frontière est conçue comme « une démarcation sociale susceptible d'être constamment renouvelée dans les échanges » (CUCHE, 2001 : 96). Tout changement dans la situation sociale, économique ou politique peut entraîner des déplacements de frontières.

Au niveau individuel, ce ne sont pas toutes les spécificités culturelles qui vont assurer les différenciations, mais celles que les acteurs jugent significatives, c'est « par un certain nombre de signaux et de modes de relations que l'individu délimitera la frontière ethnique définissant son appartenance au-delà de laquelle il ne peut aller s'il veut continuer à être membre de son groupe ou s'il craint le rejet massif de celui-ci » (COHEN-EMERIQUE, 1986 : 291). L'identité ethnique individuelle est toujours unique mais liée aux frontières fixées par l'identité collective, ainsi l'explication des variations identitaires passe par l'étude de ces déplacements de frontières (d'après CUCHE, *ibidem*).

L'identité culturelle est donc difficilement définissable en soi. Ainsi la question n'est pas de savoir, qui sont les Corses, les Bretons ou les Berbères, mais « ce que cela signifie » de recourir à telle ou telle identification, ainsi la question pertinente pour aborder l'identité culturelle devient : « Comment, pourquoi, par qui, à tel moment et dans tel contexte est produite, maintenue ou remise en cause telle identité particulière ? » (CUCHE, 2001 : 96).

3.2.5. Pour une approche pragmatique de la culture : la culturalité

ABDALLAH-PRETCEILLE & PORCHER proposent d'appréhender la culture non pas en tant que contenu mais en tant qu'énonciation, dans la mesure où elle est le « résultat d'une activité sociale et langagière », elle n'existe que par « une formulation discursive » (1996/2001 : 61). Pour rendre compte de la culture, en tant qu'actualisation, il importe de tenir compte de la situation de communication, autrement dit de la façon dont les représentations et les caractéristiques culturelles s'inscrivent dans un contexte et expriment une relation.

Pour les auteurs, les cultures sont actuellement prises dans une tension entre « l'enfermement et le repli » d'une part et « l'ouverture et le métissage » d'autre part (*ibidem* : 66). Pour définir la culture, il s'agit de remettre en cause le principe de leur homogénéité et de leur cohérence et de considérer « l'idée même de variation » comme principe constitutif de toute formation culturelle (*ibid.* : 67) et par là-même de la considérer comme « susceptible de plusieurs lectures interprétatives et d'expressions plurielles » (*ibid.* : 68). Dans cette optique, le terme de « culturalité » est préféré à celui de culture, dans la mesure où s'exprime le passage d'une analyse « en termes de structures et d'états à celles de processus, de situations complexes et aléatoires » : « la culturalité privilégie la fonction instrumentale de la culture au détriment de sa fonction ontologique et met l'accent sur les bricolages, les manipulations et les stratégies » (*ibid.* : 70).

La démarche s'inscrit dans un double axe : la connaissance de faits culturels (leur compréhension et interprétation s'appuient sur leur connaissance préalable) et « l'articulation de la culturalité et de la communication puisque la culture n'existe que parce qu'elle est exprimée et énoncée dans des comportements sociaux et discursifs » (*ibid.*). Dans cette perspective, il ne s'agit pas de procéder à

un inventaire des faits ou traits culturels mais de s'intéresser à la façon dont l'individu « sélectionne, en fonction d'une intention, de ses intérêts et des situations, les informations culturelles dont il a besoin », d'où le postulat proposé d'analyser le culturel par le prisme de la pragmatique, visant à rendre compte de la « culture en acte », autrement dit de la « culturalité » (1996/2001 : 73) :

Ce n'est donc pas tant la culture qui détermine les comportements y compris les comportements langagiers, mais les individus qui utilisent la culture pour DIRE et SE DIRE. Il convient dès lors d'apprendre à distinguer, dans une situation de communication donnée, les éléments de « mise en scène » de la culture [...]. Marquée par le contexte, inscrite dans un réseau d'intersubjectivités, la culture est utilisée pour signifier quelque chose, pour dire, pour agir. Elle assure ainsi une fonction pragmatique au détriment des fonctions structurales et dénotatives dans lesquelles on a trop tendance à l'enfermer (*ibidem* : 73-74, les auteurs soulignent).

Les auteurs cherchent à dégager une « typologie des procédures pragmatiques de production et d'utilisation du culturel » pour analyser la signification de la culture qui se confond dans cette optique avec la « signification de l'usage de la culture », appréhendée au niveau des pratiques et des actions, qui sont autant de « formes discursives » (*ibid.* : 122). Il importe de tenir compte de la façon dont toute production postule son interlocuteur, car c'est « dans la prise de conscience de la distance entre les locuteurs que se glisse justement la rhétorique et le jeu sur la culture à partir de la culture » (*ibid.* : 123). Pour rendre compte d'une rhétorique et d'un jeu possible dans la manipulation du culturel ; ils dégagent des procédés en rhétorique culturelle sur le modèle de la rhétorique du discours, tels que l'ellipse, l'allusion, l'emphase, la condensation, la réduction, l'insinuation, l'amplification, l'invention, l'ornement, la condensation, la métaphore et la métonymie, etc. (*ibid.* : 123). Le relevé de ces différentes figures, séduisante par la mise en correspondance des figures du discours et des procédés de manipulation de la matière culturelle n'apparaît que difficilement opératoire. Ce qui l'est plus, en revanche, c'est la mise en évidence d'un certain nombre de « modes de jeu culturel » envisagés avec ECO (1992 : 67), comme des modalités de reconnaissance, d'ostension, de réplique et d'invention (ABDALLAH-PRETCEILLE & PORCHER, 1996/2001 : 127). Tous les éléments culturels ne sont pas codés et décodés au même niveau, certains sont en état de « latence », d'autres sont peu évoqués et ceux qui sont utilisés le sont en fonction de nécessités et des relations entretenues dans l'interaction. Dans cette perspective, les auteurs relèvent un certain nombre d'opérations discursives, qui mettent en scène la culture : l'emphase, la redondance culturelle, la présence ou l'absence d'ambiguïtés culturelles et l'implication.

L'emphase confère une autonomie à un trait culturel, en lui faisant perdre sa valeur singulière. La redondance culturelle permet de lever les ambiguïtés et de confirmer une définition de la situation

de communication ou au contraire a pour effet de déstabiliser l'interlocuteur en cas d'absence ou de contradiction dans les informations apportées.

L'appel au culturel – nous l'avons évoqué – dans une situation de communication peut signifier une marque de connivence (notamment lorsqu'il s'appuie sur des formulations implicites ou implicites qui reposent en large partie sur le vecteur culturel⁷²) ou au contraire de prudence. Dans le cas de culture non partagée, on ne peut faire « l'économie des formulations » et on relève davantage d'explications et d'objectivations. Dans ce cas « l'appel à la culture relève bien d'une volonté de rapprochement et est donc de l'ordre du relationnel » :

La référence à la culture dans un discours en situation d'hétérogénéité [...] est un indice significatif. [...] En effet, on n'évoque, on ne parle pas de ce qui va de soi. En conséquence, évoquer tel ou trait culturel n'intervient que pour dire, pour signifier quelque chose de plus, pour lever ou, au contraire introduire une ambiguïté, provoquer une interrogation (ABDALLAH-PRETCEILLE & PORCHER, 1996/2001 : 129).

La culture en tant qu'énonciation, devient un « espace de création, d'effets et de quiproquos », sur la base de l'intégration des modèles culturels (*ibid.*) et en fonction de la représentation de l'interlocuteur, de la situation, de la visée de l'interaction, etc. Nous nous intéresserons notamment aux différentes formes d'explicitation – nous parlerons d'explicitation plutôt que d'explication, parce que ce terme met l'accent sur le processus qui vise à rendre visible ce qui était sous-entendu –, celle-ci passant par une objectivation de son propre système culturel ou linguistique plus ou moins marquée. La manipulation du culturel s'opère ainsi que l'indiquent les auteurs dans la prise en compte de la distance culturelle avec l'interlocuteur, mais elle implique également une distanciation d'avec ses propres références, ses habitudes, etc. Les auteurs soulignent à cet égard, l'importance du « méta-communicationnel », c'est-à-dire de « la capacité des individus à parler sur la culture, sur les comportements culturels, sur le code culturel et son utilisation » (*ibid.* : 135). On retrouve là la mise en évidence d'une position réflexive, que nous pointerons au niveau méta-énonciatif.

3.3. Synthèse

Nous avons tenté dans cette troisième section d'opérer une délimitation du culturel, en tant qu'ensemble de prescriptions fonctionnellement efficaces au sein d'une collectivité et hérité par le biais de la transmission culturelle. L'imprégnation culturelle conditionne par le biais d'un précodage une vision du monde, orientant ainsi l'interprétation et guidant l'action. Nous allons nous intéresser dans la section suivante, au rôle du contexte culturel dans l'interprétation des textes de littérature orale et la fonction des textes dans la transmission et le maintien des valeurs culturelles. Le modèle culturel ne s'impose pas pour autant de manière mécanique mais donne lieu

⁷² - A propos de l'implicite culturel, se référer à la section III.2.2., *supra*.

à des réinterprétations, des variations individuelles par des processus de différenciation et d'identification. La propension à la variation dans la production de l'identité culturelle relève notamment d'un positionnement personnel et d'aspirations diverses, par le biais de la référence à des sous-ensembles socio-culturels, qui présentent autant de sortes de visions du monde et de modes d'être. La projection d'une identité culturelle, fondamentalement dynamique, passe par une mise en représentation et notamment par une mise en discours. Dans le discours sont ainsi projetées des images de soi, de l'autre, de la langue, du monde qui sont révélatrices des modèles mentaux et culturels de chacun et sont soumises à une réévaluation dans le cours de l'interaction.

Pour comprendre de ce qui se joue en termes d'identité culturelle, un certain nombre de traits ou « indicateurs » plus ou moins discrets et stables peuvent être identifiés et sélectionnés et permettent de rendre compte des appartenances objectives ou subjectives des individus à des ensembles territorialisés ou sociaux (communautés religieuses, groupes ethniques, professionnels, « mouvances » musicales, etc.) : déterminants sociaux (âge, sexe, statut professionnel, trajectoire sociale), « traits » culturels ou communautaires, marqueurs d'appartenance ou de référence (pratiques linguistiques, pratiques festives, habitudes alimentaires, vestimentaires, modes d'habitat, blasons populaires, symboles religieux, etc.). L'examen de ces marqueurs sociaux et culturels et de leur répartition permet de « délimiter » des « entités aux contours géographiques et sociaux variés qui servent de supports à la définition des identités » (CHEVALLIER & MOREL, 1985). Le relevé de ces traits saillants ne suffit pas pour autant à rendre compte de la dynamique propre à la production d'identité. La construction d'une image de soi et de l'autre et notamment dans sa dimension culturelle apparaît en effet largement dépendre d'un contexte et d'une situation d'énonciation donnés et de la relation à l'autre (individu ou groupe). Il s'agit donc de s'intéresser au contexte synchronique et historique de l'expression, de la représentation et de la mise en discours de ces traits et de ces marqueurs : contexte socio-culturel, paramètres spatio-temporels de la situation, relation entre les individus et les groupes, nature de l'interaction et contrat de communication, etc. C'est à la lumière de ces différents paramètres contextuels et situationnels que le processus de production, de composition et de recomposition des images identitaires prend son sens et en fonction de ceux-ci que l'on observera la sélection et l'exhibition de certains traits plutôt que d'autres. On parlera en ce sens de manipulation stratégique de la matière culturelle, ce qui permet de rendre compte des « déplacements de l'identité » (CUCHE, 2001 : 94), de mettre l'accent sur la convocation du culturel comme marque d'une appartenance affichée et revendiquée et de rendre compte d'une dynamique dans le processus de différenciation, par la remise en cause, le maintien ou le déplacement de frontières en tant que limites entre moi/nous et les autres. Dans le cadre d'une interaction donnée, il s'agira donc d'identifier les différents marqueurs identitaires qui sont mobilisés et opèrent en tant qu'indices de contextualisation, conditionnant ainsi le déroulement de l'interaction en « situant » les partenaires par rapport à des ensembles culturels, sociaux et communautaires (qu'ils en fassent partie ou aspirent à en faire partie), positionnant les

individus et les ensembles les uns par rapport aux autres, et de rendre compte de la manière dont ces représentations sont aménagées et négociées au cours de l'interaction.

Nous situerons les individus qui nous ont transmis les contes *a priori*, c'est-à-dire que nous les « identifierons » en référence aux ensembles culturels en présence et à des sous-groupes sociaux, à la fois à partir de critères objectifs observés (pratiques culturelles et linguistiques, modes de vie, fréquentations, etc.) et des discours tenus lors desquels ils se « représentent » et nous rendrons compte de la relation qu'ils entretiennent avec nous (chapitre IV). Nous verrons lors de l'analyse du processus des transmissions (chapitres VIII et IX), la façon dont, au cours des interactions, ils présentent, réaménagent et négocient leur image, celle de leur langue, de leur culture et celle de l'autre, de sa langue et de sa culture et de leur relation, négociant ainsi les frontières de leur identité propre mais également de l'ensemble (groupe, société, culture) auquel ils appartiennent ou sont assimilés et délimitant un mode relationnel. L'approche pragmatique de la culture, autrement dit de l'actualisation de la culture en situation permet de mettre l'accent sur ces phénomènes de sélection, de manipulation et de négociation (valorisation de certains traits, jeu de l'implication et de l'explicitation) et leur mise en œuvre spécifique apparaît comme révélatrice de la relation en cours. Le discours d'identité que nous livrent les conteurs et traducteurs et dont nous rendrons compte, se cristallise en une mise en discours spécifique, une narration qui n'est pas un récit de vie, mais un conte. Le conte est éminemment un discours d'identité. Tel que l'appréhendent les ethnologues, il permet en effet d'accéder au système de représentations de la collectivité qui le produit et dans lequel il circule. Considéré en tant qu'ethnotexte, le conte est envisagé dans sa mise en discours, c'est-à-dire que l'intérêt se porte sur son actualisation et la projection d'un discours identitaire situé.

4. Du conte en contexte culturel à l'ethnotexte en contexte de transmission

Nous rendrons compte en premier lieu de la manière dont le texte-conte fait système avec son contexte culturel, par la mise en évidence du double lien qui unit le texte à son contexte de transmission, des éléments culturels qui s'inscrivent dans le texte, des fonctions associées à la littérature orale et verrons dans quelle mesure le texte reflète les représentations culturelles. Nous nous intéresserons ensuite, dans une perspective plus ethnodiscursive aux « ethnotextes », en tant que discours d'identité produits oralement dans le cadre d'une enquête et de leur actualisation dans une interaction particulière, nous rendrons compte des différents paramètres du dire identitaire et interrogerons la dynamique de production et d'interprétation du conte, lorsque celui-ci est détaché de son contexte de transmission d'origine (contexte socio-culturel et historique).

4.1. Contes et contexte culturel

Pour les ethnologues, le conte est une voie d'approche pour comprendre les sociétés dans lesquels il circule, dans la mesure où il est à la fois « acte et discours, fait culturel mais surtout réflexion de la société sur elle-même », c'est-à-dire qu'il appartient à l'ordre des représentations :

L'étude de la littérature orale permet à l'ethnologue [...] l'examen de textes où se révèle une perception interprétée par le groupe de sa propre expérience sociale vécue ; il lui est permis d'espérer y découvrir les problèmes principaux qui se posent à cette société, c'est-à-dire, à travers un système de valeurs forgé par le groupe à son propre usage, les équilibres et déséquilibres qui affectent tant l'individu que le groupe, aussi bien dans les rapports de l'un ou de l'autre avec la nature que dans les rapports des individus avec le groupe ou encore dans les rapports des groupes entre eux (LACOSTE-DUJARDIN, 1970/1982 : 12).

Nous allons rendre compte dans la section 4.1.1. de la propension des textes à refléter les représentations culturelles, sans pour autant que ni l'un ni l'autre ne soit figés. Nous interrogerons ensuite le lien qui unit le texte à son contexte culturel. Il est convenu de dire que tout texte de littérature orale fonctionne dans et sur son milieu culturel. Cette formulation implique que le lien du texte oral à son contexte est double. D'une part, l'ensemble contextuel influence le contenu du texte et sa mise en forme. En ce sens, le texte – tel que l'envisage l'approche ethno/sociocritique – peut être considéré comme un « miroir » de la société qui le produit. D'autre part, le texte, en véhiculant les modèles culturels, peut contribuer à leur sauvegarde et à leur reproduction. Ainsi les textes de littérature orale en rendant manifeste le discours qu'une société tient sur elle-même, peuvent en assurer la perpétuation. Nous rendrons compte dans les deux sections suivantes, de la façon dont un certain nombre de déterminants culturels s'inscrivent dans les textes et en conditionnent l'interprétation (III.4.1.2.) et en quoi les textes permettent le maintien des valeurs et la perpétuation du système (III.4.1.3.).

4.1.1. Texte et représentation(s) culturelle(s)

Lorsque le texte est « en fonction », c'est-à-dire « lorsqu'il est vivant, raconté et répété aux veillées devant un auditoire participant, il fait alors, sans conteste, partie intégrante du système de représentations du groupe et coïncide donc, dans la mesure du possible, avec la réalité » (LACOSTE-DUJARDIN, *ibidem*). Or l'on observe de manière générale, évidemment plus ou moins effective selon les sociétés, une dégradation des littératures orales, en tout cas une disparition des conditions traditionnelles de leur exécution, ce qui n'empêche pas que la littérature orale circule toujours mais elle n'a plus un temps et un espace réservé. Dès lors, il faut s'interroger d'une part sur l'évolution des textes de littérature orale et d'autre part sur la manière dont ils peuvent refléter les représentations. Pour LACOSTE-DUJARDIN, les textes de littérature orale,

dans la mesure où ils sont des « représentations souvent répétées, et de ce fait bien fixées dans la mémoire des membres du groupe », sont, parmi les faits culturels, « ceux qui se dégradent le plus lentement ». Ainsi, ils peuvent conserver encore longtemps « une valeur de document, riche d'enseignements sur une conjecture historique révolue » (*ibid.* : 13).

Outre cette valeur documentaire du texte qui peut rendre compte d'un état passé de la société en question, le texte de littérature orale, et en particulier le conte, par le jeu des variations, témoigne d'une adaptation à son contexte et suivre son évolution d'un point de vue synchronique (variations qui s'opèrent lorsque le texte passe d'un contexte socio-culturel donné à un autre) ou diachronique (variations liées à l'évolution d'un contexte donné) permet de rendre compte du lien qui unit le texte à son contexte. Ainsi, dans une perspective diachronique, GALAND-PERNET explique que des analyses en contexte sociologique contemporain permettent de « mesurer comment un texte véhiculant des éléments très anciens peut survivre aujourd'hui, de voir ce qui se périmé, ce qui subsiste, ce qui se modifie » (1998 : 116), ce dont rend compte également BOUKOUS à propos de la littérature en prose tachelhite qui,

reflète la caractéristique fondamentale de la société soussie⁷³ : sa nature composite, c'est-à-dire le fait que cette société conserve à l'état de survivance certains éléments d'une époque historique révolue, en même temps qu'elle exprime certains aspects de sa réalité actuelle (1977 : 295).

Signalons que les textes analysés – un ensemble de textes et de contes recueillis autour de 1970 au Maroc et en France – par BOUKOUS, sont selon l'auteur « en fonction » (1977 : 133) au moment de leur recueil (lors de veillées). Les textes relèvent de deux ensembles. Un premier ensemble rassemble des textes de « littérature sociale » recueillis auprès d'un « conteur-amuseur » professionnel du Haut Atlas occidental qui témoignent de la naissance d'une littérature orale en prose et rendent compte de l'évolution des conditions d'existence et d'une évolution de la production culturelle qui accompagne cette mutation. Le second ensemble est constitué de contes apparentés au genre du merveilleux et recueillis au Maroc et en France auprès de locuteurs tachelhites non professionnels. Les contes présentent à la fois des caractères traditionnels (structure, fonctions des personnages, motifs et éléments merveilleux) et des signes qui témoignent d'une mutation et d'emprunts aux autres ensembles culturels et linguistiques. La démarche de l'auteur consiste notamment à pointer dans les textes des éléments lexicaux qui connotent une mutation dans les domaines économique, social et culturel. Il s'inscrit dans une perspective qu'il définit comme « sociolinguistique », c'est-à-dire qu'il étudie les relations entre la variation linguistique et la composition sociale et tente de fonder plus ambitieusement « la co-variation entre les structures sociales et les structures linguistiques » (1977 : 296). Le pointage au niveau textuel

⁷³ - La plaine du Souss se situe au Sud du Maroc, elle est limitée par le Haut Atlas au Nord, l'Anti-Atlas au Sud et débouche à l'Ouest sur l'océan Atlantique et la ville d'Agadir. Le lieu de recueil marocain des contes de notre corpus se situe dans cette plaine. Voir la carte de l'aire tachelhite en annexe I (carte 2).

d'une thématique traditionnelle et d'éléments lexicaux empruntés ou qui signalent des représentations inédites permet de rendre compte d'un contraste entre éléments représentatifs d'une société traditionnelle et ceux qui réfèrent à une société moderne, de la mutation du contexte culturel, économique et social, de l'évolution d'une vision du monde et du processus créateur des conteurs capable d'intégrer cette évolution et de l'interpréter. Nous allons tenter de rendre compte de la spécificité de notre approche, par rapport à celle de Boukous. Nous cherchons bien à rendre compte du réinvestissement d'une tradition dans un acte créateur et personnel dans une situation inédite, nous pointons en ce sens non une mutation qui affecterait les conditions culturelles, sociales et économiques, perceptibles dans le texte par le biais de la thématique qui s'y déploie, mais un changement dans les conditions de transmission des contes. Nous relevons bien des signaux d'altération mais ceux-ci sont révélateurs d'un ajustement au destinataire et non de l'évolution diachronique du contexte socio-culturel et économique. L'analyse de Boukous, même si elle ne se limite pas à cet aspect repose essentiellement sur une analyse de contenu, la nôtre est avant tout discursive. Nous ne rendons pas compte de la thématique des textes mais analysons le processus de leur transmission en fonction d'un changement des conditions de celle-ci. Ce que nous interrogeons ce sont les conditions de la transmissibilité du conte, du point de vue de l'énonciation des récits et de leur réception par un destinataire dont le système de représentations diffère de celui de l'énonciateur. Ce n'est donc pas l'évolution d'un système socio-culturel que nous pointons – même si nous en rendons compte pour comprendre l'évolution des modes de transmission, mais par le biais de la description et non des textes – mais la mise en contact des systèmes de représentation.

4.1.2. Le contexte dans le texte

Nous allons nous intéresser ici à la façon dont le contexte culturel et discursif « façonne » les contes et leur donne une coloration particulière en s'« inscrivant » dans le texte. Précisons que nous rendons compte ici des éléments qui ressortissent au système culturel et discursif, partagés par une communauté donnée, ce qui signifie que nous laissons, pour l'instant, de côté notamment la variabilité d'ordres individuel et performantiel, liée aux conditions particulières de la situation de transmission. Si nous nous référons au schéma que Calame-Griaule⁷⁴ propose pour rendre compte de l'ancrage situationnel du texte de littérature orale, nous nous intéressons à la partie droite du schéma, c'est-à-dire aux pôles texte, contexte et langue et à leur relation.

Selon ZUMTHOR, toute culture imprime aux textes qu'elle produit ses marques propres : « Toute culture, on le sait, possède son propre système passionnel, dont on perçoit, à des marques sémantiques plus ou moins dispersées mais spécifiques, les configurations de base dans chacun des textes qu'elle produit » (1983 : 46).

⁷⁴ - Voir *supra*, figure 1, section I.2.1.2.

On va retrouver ainsi dans le texte des références à l'environnement naturel, à la culture matérielle, au(x) mode(s) de vie, aux structures sociales, aux institutions et plus largement au système de valeurs de la société. On y découvrira les valeurs importantes pour telle ou telle société (le groupe et sa cohésion, la subsistance, la fécondité, par exemple, en ce qui concerne la société kabyle) et les éléments, s'ils ne sont pas représentatifs en eux-mêmes de la société pourront l'être par leur combinaison originale. Les textes, en tant que représentations et mise en discours du culturel sont bien révélateurs d'un modèle mental et d'une vision du monde. Les références les plus immédiatement visibles concernent les données géographiques, les mentions relatives à la faune et à la flore et les objets du quotidien, ce qu'on appelle la « culture matérielle », auxquelles il faut ajouter la langue dans laquelle est donnée dans le conte. Ces éléments ont pour effet de créer un sentiment de familiarité ou d'étrangeté selon l'appartenance culturelle de l'auditeur. A un degré moins perceptible, mais décelable lorsque l'on a connaissance du contexte, les systèmes sociaux (institutions familiales, politiques et religieuses, pratiques et codes sociaux, etc.), le système de valeurs et la vision du monde se reflètent dans le texte, au niveau du contenu (récurrence/absence de thèmes, ou traitement particulier) et jouent un rôle fondamental dans son interprétation (d'après CALAME-GRIAULE, 1990). Le contexte discursif influence la mise en forme du texte au niveau du code langagier (langue et niveau de langue, c'est-à-dire les ressources de la langue qui confèrent au texte sa littérarité), du code narratif (système des genres, mode de performance) notamment⁷⁵ et conditionne son interprétation.

Nous n'allons pas détailler ici ces divers éléments, dans la mesure où, ils sont justement de nature singulière, et que leur particularité et leur signification s'éclairent par la connaissance du contexte. Nous mettrons l'accent sur un certain nombre de ces éléments lors de l'analyse des textes, comme étant éventuellement opérateurs de différenciation et nécessitant une explicitation pour être interprétés. En outre, certains d'entre eux (notamment ceux relatifs à l'environnement naturel et géographique et à la culture matérielle) sont difficilement transférables d'un code linguistique à l'autre, nous les pointerons donc en tant que signaux de la spécificité culturelle et les aborderons notamment dans la perspective de leur traduction.

Nous allons cependant nous intéresser aux notions de motifs et de thèmes – dans la mesure où ils cristallisent par leur teneur sémantique, leur organisation ou/et leur récurrence la spécificité culturelle –, à celle de code culturel dont la connaissance conditionne l'interprétation, notamment des valeurs symboliques, et aux éléments relatifs à la mise en forme des textes, qui répondent eux aussi aux exigences du système. Les quelques exemples que nous donnerons ressortissent au domaine littéraire berbère.

Selon LACOSTE-DUJARDIN, les motifs permettraient de dresser un tableau représentatif de l'imaginaire propre à une culture. L'auteure définit le motif comme « la plus petite unité narrative

⁷⁵ - Voir la section I.2.1.3., dans laquelle nous avons détaillé ces divers éléments, suite à CALAME-GRIAULE (1990).

qui consiste au minimum en un syntagme composé d'un sujet – personne ou chose – et d'une action », par exemple « téter le sein de l'ogresse par surprise pour s'en rendre invulnérable », dans le répertoire maghrébin (1998). Pour l'ethnologue,

Les motifs dans les contes, seraient de la sorte le lieu privilégié où les universaux structurels, fonctionnels, laissent le plus de place au « particulier ethnique » [...]. Il semble que tout se passe comme si chaque culture disposait d'un répertoire de ces mini-récits que sont les motifs, en des formes, des places et des enchaînements variables d'une culture à l'autre. Les motifs fonctionneraient comme des métaphores établies, dont le répertoire forme, dans son ensemble, un tableau de l'imagination d'une culture (LACOSTE-DUJARDIN, 1970/1982).

La façon dont ils forment une « constellation » et prennent sens dans leur contexte culturel fait rentrer de plain pied dans l'imaginaire d'une culture, ils joueraient donc un rôle essentiel d'« initiation culturelle » (DECOURT & RAYNAUD, 1999 : 75). Ils sont structurellement des configurations stables⁷⁶, mais leur manifestation est révélatrice de la particularité ethnique, ce dont rend compte DUNDES (1965) en distinguant le « motifème », terme utilisé pour désigner le motif générique (la tromperie par échange d'un signe distinctif), et l'« allomotif » qui désigne les différentes formes de sa manifestation, selon la situation d'énonciation et un contexte culturel donné (échange de bonnets, de couvertures, de couronnes, ou encore de bagues, par exemple). On peut faire l'hypothèse que pour assurer la traductibilité des contes, nos informateurs, soit transmettent le motif tel que, initiant en ce sens le destinataire culturellement en l'explicitant éventuellement par la mention du motif générique (« l'idée » véhiculée), soit ne rendent pas compte du motif en tant qu'allomotif privilégiant ainsi un sens partagé, au détriment de la spécificité ethnique.

GALAND-PERNET montre que la délimitation d'un motif ou d'un thème pose problème dans la mesure où ils ne constituent pas des classes définies et qu'ils ne sont isolables que si l'on considère leur valeur sémantique large (y compris symbolique), leur valeur rhétorique et les facteurs extratextuels. L'élément retenu peut être une simple unité lexicale, ou un ensemble de termes, ce peut être également une absence qui est significative. En outre, une donnée thématique importante peut être aussi bien un élément variable qu'un trait pertinent dégagé par l'analyse. Elle montre également que les unités seront définies de façon différente selon qu'on se réfère à un seul conte, à l'ensemble d'un corpus d'auteur ou à l'ensemble d'un corpus régional ou à un corpus d'extension

⁷⁶ - DURAND, tout en ne parlant pas de motifs, mais de symboles met en évidence « les structures anthropologiques de l'imaginaire » (1960/1995). Il aborde l'imaginaire par le biais des symboles en tant que « développements d'un même thème archétypal », en tant que variations sur un archétype. Il part d'un niveau supérieur, le schème, qui est une « généralisation dynamique et affective de l'image » et fait la jonction entre les gestes inconscients de la sensori-motricité et les représentations (le geste postural « être debout » qui donne le schème de la « verticalisation ascendante », par exemple). Les schèmes formeraient le « canevas fonctionnel de l'imagination ». Les représentations imaginaires regroupées autour des schèmes originels forment des structures. Les archétypes seraient une « substantification des schèmes et images fournies par l'environnement » (le schème de l'ascension donne des archétypes du sommet, du chef, du lumineux). Les archétypes qui se résolvent en idée seraient universels et non ambivalents alors que les symboles, qui se résolvent en mots du discours, seraient la manifestation culturelle des archétypes (*ibidem* : 51-66).

plus large (1998 : 107-108). Pour l’auteure, à la suite de LACOSTE-DUJARDIN, la recherche des « éléments de signification » du conte conduit à établir un fichier incluant « aussi bien “motif” de type folklorique que “formule” consacrée du style ou “mot clef” d’ordre social ou familial [...], économique [...], moral, magique, etc. ou tout objet dont on peut reconnaître l’importance ou la valeur symbolique » (LACOSTE-DUJARDIN, 1970/1982 : 47). Les thèmes référant au monde sensible et social seront significatifs de par leur récurrence et leur association en réseau. GALAND-PERNET (1998) attire l’attention sur la nécessité de recenser également les faits littéraires, ce qui est beaucoup moins évident, si l’on veut établir un lexique thématique relatif à un ensemble culturel.

BRICOURT (1992), quant à elle, isole quatre critères de pertinence pour définir le motif : sa fréquence, son degré d’oralité, d’ancienneté et son caractère formulaire. Le premier critère est particulièrement précieux pour entrer dans l’imaginaire d’une culture. Pour le troisième, il permet notamment de s’interroger sur les rapports entre contes traditionnels et contes d’auteurs (d’après DECOURT & RAYNAUD, 1999 : 79), le degré d’ancienneté du motif étant significatif du lien du conte à la tradition. Le relevé des motifs et thèmes peut de fait permettre de rendre compte d’une mutation du système de représentations. L’approche de BOUKOUS (1977) que nous avons évoquée *supra* s’inscrit dans cette optique. Le relevé des « mots-clés » (mots ou syntagmes) caractérisés par leur fréquence dans le corpus et leur poids sémantique dans le système culturel en question – ce que BRETEAU et ZAGNOLI (1970 : 7) appellent des « constituants sémantiques élémentaires » – sont révélateurs d’un système traditionnel. Les « mots-témoins », qui se distinguent des mots-clés, « en ce qu’il traduisent linguistiquement les phénomènes de civilisation nouvellement intégrés à la culture de base » sont au contraire les « indicateurs du procès de mutation que traverse la société », que le changement soit social, économique, esthétique, etc. (BOUKOUS, 1977 : 300). Nous avons vu que notre objet n’est pas de relever les mots-témoins d’une mutation. Cela dit, nous pointerons un certain nombre d’éléments inédits, que l’on peut considérer comme des signes témoins et notamment dans les contes écrits d’auteurs, mais nous les considérerons comme révélateurs d’un changement dans les conditions de production et de réception du conte et de sa décontextualisation.

Nous relèverons par ailleurs dans l’approche de Boukous, l’accent mis sur la dimension connotative des termes. Le phénomène de connotation, tout en relevant de la langue, porte l’attention sur la dimension culturelle de l’interprétation – dimension que nous avons notamment abordée par le biais des préconstruits culturels – et sur la nécessaire connivence entre producteur du discours et récepteur, bien que les connotations ne soient pas toujours interprétées. DROUIN (1973-1974) tout en relevant, dans les textes poétiques, un certain nombre de mots-clés qui réfèrent au contexte culturel – cadre géographique (« pays », « eau », « source »), contexte socio-économique (« laine », « plateau à thé ») et socio-culturel (« beaux-parents », « protection par serments ») – met l’accent sur la dimension symbolique de certains de ces mots-clés. Ainsi le

symbolisme du mot « tafušt » (soleil) est très répandu dans les différentes aires culturelles berbères, mais il peut s'intégrer à « des créations mouvantes par l'association, selon des modalités variées, de représentations évocatrices pour le groupe » :

C'est un symbolisme conventionnel pour la célébration de la beauté physique, rehaussée de détails concernant la parure vestimentaire qui participe à la beauté/fécondité, facteurs de richesse/prestige – toutes ces connotations étant connues. Mais ce symbolisme est diversifié par des aphorismes multiples qui donnent à tafušt des « signifiés » renouvelés comme en témoignent les exemples suivants [...] : *tya ammiy ttuli tafušt*, « elle est comme le soleil levant », *tnzal tafušt*, littéralement « elle maudit le soleil », explicité par les femmes en « le soleil n'est rien devant elle » (DROUIN, 1973-1974 : 174-175).

Selon l'auteure,

ces représentations sont comprises sans apprentissage, comme « plaisir esthétique immédiat », selon l'expression de G. MOUNIN [1962 : 99], qui donne à immédiat son sens philosophique comme « sans médiation », sans préparation culturelle autre que l'appartenance à la société dont émane cette poésie donnée. Et on pourrait ajouter, en référence à une société donnée à une époque déterminée, comme en témoigne la difficulté d'interprétation des motifs poétiques dans les poèmes anciens appartenant à un contexte culturel historiquement « étranger » aux jeunes générations acculturées (*ibidem* : 175).

L'interprétation des textes, l'attribution d'une signification aux mots clés « sans médiation » repose bien sur la connaissance d'un code, en partie implicite, le code culturel, qui pour l'auteure subsume les codes esthétiques et sociaux. Pour LAMIZET, les « codes culturels sont les médiations qui permettent de reconnaître et d'interpréter les langages culturels, c'est-à-dire de leur donner du sens en identifiant leur système social d'appartenance » (1999 : 186). Ils relèvent à la fois du champ politique et institutionnel qui fait d'eux « une logique d'appartenance ou d'exclusion » – la maîtrise des codes culturels est une condition *sine qua non* d'appartenance et d'intégration sociale – et d'une dimension esthétique et sémiotique qui fait d'eux des « logiques et des modes d'interprétation du monde » (*ibidem*), les institutions ayant pour rôle de permettre la diffusion de ces savoirs et de constituer des médiations rendant possible l'acquisition de ces codes culturels. Ils ont ainsi une double dimension :

Ils sont à la fois des normes préalables à l'acquisition d'une forme de sociabilité, et des systèmes symboliques permettant de faire du monde un système sémiotique interprétable et de rendre raison de sa signification. Les codes culturels, par conséquent, fondent la double dimension de la culture, qui est à la fois un système de représentation du monde dont la maîtrise conditionne l'accès à l'appartenance et un système d'interprétation du monde, dont la maîtrise conditionne la mise en oeuvre de pratiques symboliques et de productions signifiantes (LAMIZET, 1999 : 187).

Pour GALAND-PERNET, l'existence d'une communauté de réception, d'un lien étroit unissant émetteur et récepteur dans un contexte traditionnel de performance, tel que « leur perception du monde physique est la même, que leur rapport au contexte social, organisation sociale, règles de conduite, est la même, que leur expérience de la vie, leurs aspirations, leurs idéaux sont proches » définit un système de « convenance, dans son sens ancien », c'est-à-dire,

l'accord entre E et R, la conformité – Justinard disait la « complicité » – qui fait qu'ils peuvent se comprendre à demi-mot et que tout discours de E, même allusif, appelle chez R une reconnaissance immédiate : ils vivent dans le même système formel de littérature. La convenance est un accord tacite entre l'auteur ou transmetteur des textes et son destinataire (1998 : 176).

La convenance concerne le choix du texte en fonction des auditeurs, de leur âge, de leur sexe et des lieux et circonstances (ce qui correspond à ce que Calame-Griaule appelle « fonction sociale » ou « normes sociales ») mais elle est aussi interne aux textes et elle régit à la fois le choix des thèmes et leur mise en oeuvre par différents moyens techniques. Pour GALAND-PERNET, la forme de l'expression, « tout en recourant à des techniques connues ailleurs, manifeste autant l'entité sociale que les thèmes qu'elle véhicule et dont elle est indissociable » et fait partie intégrante du système de la convenance (1998 : 175-176). Parmi les convenances techniques, elle relève la langue, les formules, les procédés rhétoriques, le mode d'exécution des textes et l'ensemble de l'intertexte oral sur lequel s'opère la variation. Pour l'auteure, le système formel littéraire apparaît comme un

ensemble – structuré [...] – de moules du contenu qui s'imposent depuis des générations aux créateurs ou remanieurs et à leur public, de l'organisation métrique à la disposition textuelle et aux autres procédés rhétoriques [...]. L'exploitation d'éléments formulés dans la langue propre au groupe et appartenant à un répertoire qu'il a choisi montre bien que la forme d'une littérature [...] est une caractéristique sociale aussi importante que le sens, c'est-à-dire la transmission, l'appréciation – ou la négation – des valeurs de ladite société (*ibid.* : 211).

4.1.3. Mise en forme et perpétuation d'un acquis communautaire

La littérature orale, en tant que mise en forme textuelle des représentations socio-culturelles participe à la transmission d'un acquis communautaire et du code culturel. Cette dimension est mise en évidence par GALAND-PERNET, à propos des textes berbères, performés en situation orale, dans le cadre de réunions collectives. Elle relève ainsi dans les textes une fonction à deux pôles qu'elle appelle « fonction cohésive », telle que « l'ensemble du groupe se reconnaît dans sa manifestation et telle que cette manifestation contribue à maintenir ou renforcer les valeurs du groupe » (1998 : 38).

De cette fonction cohésive, « qui est celle du texte en tant que signe de reconnaissance pour les membres du groupe – qui se “reconnaissent” comme participant à une même culture – et en tant qu’agent de cohésion, de perpétuation des valeurs » et « traverse tous les textes » (*ibidem* : 106), relèvent des fonctions sociales spécifiques, à mettre en relation avec l’exécution et l’usage des textes. L’auteure relève ainsi une fonction de divertissement, une fonction d’information, qu’elle appelle une fonction « gazette » (qu’on retrouve dans les chants et les poèmes), une fonction d’enseignement, une fonction de catharsis (expression et détournement éventuel des conflits ou tabous sociaux), à laquelle est associée une fonction critique, voire satirique (*ibid.* : 85-103). A propos de la fonction cathartique, CALAME-GRIAULE souligne que la littérature orale est souvent le lieu où peuvent se « manifester, et peut-être se dénouer les tensions sociales, les conflits de générations et de classes » :

Alors que la tradition et la morale sociales tendent à établir un système de valeurs fondé sur la hiérarchie de l’âge ou de la fonction, et que nombre de récits bien-pensants exaltent ces valeurs et dépeignent les châtements subis par ceux qui les renient, un courant exactement contraire, tend à prouver, au moyen des contes, que les jeunes sont souvent plus sages que les vieux, que les élèves peuvent donner des leçons à leur maître, qu’une femme avisée se moque facilement d’un mari jaloux et tyrannique, que la justice divine favorise l’homme pauvre et vertueux au détriment du chef cruel et avide... (1970 : 26).

Signalons, en outre, que la fonction d’enseignement, recouvre non seulement des prescriptions morales et comportementales à valeur éducative (leçon de choses à fin moralisatrice, interdits et règles, valeurs essentielles de la société, connaissances techniques, religieuses, voire philosophiques) qui relèvent du code culturel et de la façon dont les individus et le groupe appréhendent le monde extérieur, mais également une fonction plus proprement « didactique », qui permet aux individus de se familiariser avec le code linguistique et ses ressources propres. Pour CALVET (1984), l’apprentissage et la pratique des jeux sur la langue (virelangues⁷⁷, argots du type javanais par exemple, devinettes) sont l’occasion d’expérimenter les difficultés linguistiques et de les maîtriser, dans des sociétés orales où l’enseignement de la grammaire ne passe par l’écrit. Sur le cas de la devinette d’expression tachelhite, EL MOUJAHID montre qu’elle convoque une composante syntaxique (structure équationnelle, relativisations, topicalisation, parataxe, parallélisme, etc.), une composante lexico-sémantique (mise en rapport d’un mot et d’une chose à partir d’une définition qui s’appuie sur l’analogie, la synonymie, l’antonymie, la polysémie, etc.), une composante rhétorique (usage de figures telles que métaphore, comparaison, métonymie et synecdoque), une composante pragmatique (valeur ludique, coopérative, interactive, etc.) et une composante socio-culturelle évidente (informations sur la communauté, sa conception du monde, ses valeurs, son organisation économique et sur son habitus linguistique) (1995 : 90-96). MIGEOT, pour sa part, montre l’intérêt du conte en tant que « laboratoire langagier » :

⁷⁷ - Phrases pièges du type « Les chaussettes de l’archiduchesse sont elles sèches ? » (CALVET, 1984 : 14).

il alterne *mimesis* et *diegesis*, il représente le verbal au sein du récit en introduisant le discours direct et en le faisant alterner avec toutes les formes possibles de discours rapporté. Il met alors en scène une dimension gestuelle et intonative par la mise en voix des personnages, ou en donne l'équivalent par une description de leurs postures et des modalités de leur énonciation (1997 : 26).

Le conte, d'autre part, est « saturé d'actes de langage », il permet l'expérimentation de l'expression de la temporalité et sa narration repose sur la maîtrise de la cohérence textuelle et de ses composantes, d'où son intérêt dans une didactique des langues étrangères et dans l'apprentissage de l'interculturel dans la mesure où il « suppose la mise en place de représentations, et que ces représentations sont susceptibles d'être réévaluées, passant de la langue source à la langue cible » (MIGEOT, 1997 : 27).

Pour en revenir à la fonction transverse qui est la fonction « cohésive », il existe selon GALAND-PERNET, deux niveaux de fonction, un niveau qu'elle appelle « pragmatique » qui se joue dans le cadre de la relation entre émetteur, récepteur et situation et un second niveau, la fonction « sociale », qui correspond à l'impact des textes sur la société (1998 : 103).

Outre la fonction cohésive, GALAND-PERNET met en évidence la fonction esthétique, qui « non seulement agit sur les émotions du destinataire tout en le persuadant mais encore lui procure un plaisir artistique ». Les textes sont jugés par l'auditoire en fonction des « conventions de forme que la tradition a établies et perpétuées, et qui ont place parmi les autres valeurs culturelles du groupe » (*ibid.* : 38).

La relation entre fonction cohésive et fonction esthétique est variable selon le type de texte. Dans les chants rituels et les contes traditionnels, notamment, la fonction cohésive exerce une contrainte plus grande sur la forme au niveau du choix des motifs, de l'ordre d'assemblage et dans la constance de la formulation (d'après GALAND-PERNET, 1998 : 39).

La portée de la fonction cohésive dépend également de l'aire de diffusion des textes et de la situation plus ou moins traditionnelle de son exécution et de sa transmission. La fonction cohésive sera ainsi moins contraignante dans le cas d'un texte qui se diffuse dans un large espace. GALAND-PERNET dégage ainsi deux pôles dans la fonction cohésive : un « pôle actif » qui revient à « créer, maintenir la cohésion du groupe en affirmant ses valeurs et en soutenant ses pratiques » et un « pôle passif » qui permet « à chacun de se reconnaître comme un participant du groupe » (*ibidem* : 39). Elle donne l'exemple d'un texte contemporain dans l'émigration : il peut continuer à « mentionner les valeurs traditionnelles, mais il perd sa force prescriptive et tend à se muer en simple signe de reconnaissance », le texte détaché de sa situation traditionnelle d'exécution devient alors un « simple signal d'identité ou bien changera de statut, dans une réception acculturée » (*ibid.* : 39). Nous interrogerons la fonction des textes et notamment leur mode de représentation du culturel, dans un contexte d'exécution et de transmission non traditionnel et ce que cela implique en termes de production, de réception, de circulation des textes,

etc. dans la section suivante et dans le chapitre V, plus spécifiquement dans le champ littéraire berbère. Nous verrons que dans les situations de transmission interculturelles que nous analysons, les textes ne peuvent fonctionner que comme des « signaux d'identité » dans la mesure où ils s'adressent à un destinataire qui ne partage pas le même code culturel.

4.2. Ethnotextes et contextes de transmission

Nous avons rendu compte dans la section III.4.1. du texte comme véhiculant un ensemble de représentations collectives et en assurant la transmission. Il apparaît donc comme le vecteur d'une identité culturelle, mais nous avons vu que celle-ci était dans une large mesure susceptible de variation en fonction de la situation d'interaction dans laquelle elle s'actualise. Dans cette perspective, le conte n'est plus un matériau directement révélateur de la culture et il faut déplacer l'intérêt porté au texte vers le conteur et vers la situation de transmission du conte. Le conte ne pourra ainsi constituer « une matière culturelle permettant d'identifier une culture » (D'ANS, 1999 : 87), il sera le support de l'expression culturelle, mais le texte devra être réintégré dans le cadre de sa performance, pour voir ce qui a été effectivement perçu dans la singularité d'une interaction. Nous allons nous intéresser à la mise en discours en situation du texte de littérature orale, par le biais du concept d'ethnotexte, qui nous permet d'envisager le texte non plus comme un matériau directement révélateur d'un système de représentations et de l'environnement dans lequel il fonctionne mais comme un discours d'identité élaboré ici et maintenant en fonction d'un destinataire donné. Cette optique focalise l'attention sur le processus de transmission des contes comme représentation culturelle en tant qu'« exhibition » et en tant que « présentification » (MARIN, 1993), ce qui implique de s'intéresser aux individus, en tant que représentants de leur culture. Nous rendrons compte ensuite de la question de la transmissibilité des contes, lorsque le contexte de transmission n'est pas celui qui a présidé à leur mise en forme, c'est-à-dire que le conte est détaché de son contexte d'origine. Nous parlons ici de contexte de transmission et non de situation de transmission, pour référer à la fois à la situation de transmission, c'est-à-dire aux données immédiates de la situation d'énonciation mais également de façon plus large au contexte socio-culturel et discursif.

4.2.1. Dire le texte et se dire

4.2.1.1. Le concept d'ethnotexte

Désireux de réintégrer la dimension orale dans les textes – à partir des travaux de Zumthor⁷⁸, notamment, dont l'analyse permet de ne pas confondre oralité et tradition – et de considérer les textes du point de vue de celui qui les produit, de la communauté qui les reçoit, et des réseaux

⁷⁸ - Voir *infra*, section V.1.2.

oraux traditionnels qui peuvent fonctionner même au sein d'une culture de l'écrit, des chercheurs (ethnologues, linguistes et historiens) forgent le concept d'ethnotextes, dans les années 1970-1980, pour désigner le discours « qu'une communauté tient sur elle-même ». BOUVIER explicite la notion comme suit :

Pour être concret, à travers la diversité des contenus d'enquêtes orales, à travers la diversité des formes de textes oraux – qu'ils soient littéraires ou non-littéraires, témoignages modestes ou beaucoup plus amples, éléments fixés par la tradition ou discours beaucoup plus libres –, l'ethnotexte est le discours que le groupe tient sur sa propre réalité, son histoire, son présent, les permanences de sa culture et les mutations qu'elle connaît. En un mot, c'est toujours un *discours d'identité* qui permet à un groupe de se définir, de s'affirmer, de se reconnaître (1992 : 15, l'auteur souligne).

La notion met l'accent sur le texte en tant que discours oral envisagé comme « ensemble cohérent et continu de signes linguistiques », il est « provoqué » à la demande de l'enquêteur, se différencie, en ce sens, d'un texte de communication orale produit hors de sa présence et dépend dans une large mesure de la relation instaurée avec l'informateur. La recherche sur les ethnotextes s'inscrit dans une démarche ethnolinguistique. A la différence d'une enquête de type sociologique, l'enquête « ethnotextuelle » cherche à recueillir un discours relativement libre et développé, qui permet à l'individu de dire ce qu'il a envie de dire, même si l'entretien peut être recadré pour approfondir certains thèmes (*ibidem* : 14-15).

Concernant les productions culturelles relatives à un groupe donné, BOUVIER distingue plusieurs lignes de partage : entre endotextes et exotextes (discours produits par les membres d'une communauté ou discours externes), entre discours oraux et discours écrits, et entre littéraire et non littéraire. Dans cette perspective, la notion d'ethnotexte recouvre le champ des endotextes produits oralement qu'ils soient littéraires ou non. Elle désigne ainsi, non seulement les textes qui relèvent de la littérature orale – que ZUMTHOR (1983) nomme la « poésie orale » : contes, légendes, mythes, proverbes, énigmes, chants, etc. – mais aussi ce que BOUVIER appelle les « ethnoimprotexes », c'est-à-dire les récits de vie, les récits de tradition orale sur des pratiques sociales (telles que la chasse par exemple), etc.

L'auteur montre ainsi, à propos de textes portant sur le battage du blé autrefois dans le Lauragais et la Drôme, la différence existant entre des textes écrits produits par des personnes extérieures au groupe (les « technotextes », par exemple : rapports officiels sur l'agriculture, l'habitat, la santé, mémoires portant sur la géographie, l'histoire, les pratiques linguistiques, etc.) et des ethnotextes (point de vue émique et textes oraux). Le premier type de textes se veut linéaire, offrant une description méthodique de l'opération, de la technologie, des acteurs, du contexte historique et géographique et propose des conseils pour améliorer la technique. Le second est beaucoup plus sélectif et hiérarchisant, il amplifie certaines activités et garde le silence sur d'autres et il met en lumière les particularités de l'organisation sociale du travail : fonction sociale dévolue à chacun,

relation précise avec l'espace et le temps dans lesquels se déroulent les travaux. En ce sens, ces textes sont beaucoup plus que de simples descriptions (précieuses pour l'ethnologue ou l'historien) :

par leur structure, leurs choix lexicaux, leurs procédés de style, leurs insistances ou leurs silences, en un mot l'ensemble des marqueurs qui en font des endotextes, ils informent avant tout sur la façon dont sont perçues aujourd'hui les pratiques concernant le battage d'hier et dont elles sont situées dans la vision d'ensemble que l'on a de sa propre société. C'est incontestablement une « lecture culturelle » qui nous est proposée, une lecture qui est une prise de possession et de position (*ibid.* : 17).

BOUVIER explique cependant que les frontières mises en évidence sont ténues. Concernant la ligne de partage, entre oral et écrit, il est évident que si le noyau de l'ethnotexte est l'oral, l'écrit reste toujours « une zone d'extension ou de réalisation possible » (*ibidem* : 20). La mise par écrit du texte oral est loin d'être neutre – nous aurons l'occasion d'y revenir à propos de notre propre pratique de la transcription – et présente une certaine symétrie avec les exotextes, qui peuvent également donner lieu à une version orale, sous forme de conférence par exemple. La transcription intervient dans le processus de transmission de la matière orale, en la fixant, en en modifiant le cours ou en servant de tremplin à la culture d'expression orale et peut favoriser certaines formes de prise de conscience identitaire. Bien que la différence entre oral et écrit soit nette, l'opposition se fait donc plutôt dans la continuité.

Pour ce qui est de la dichotomie entre textes littéraires et non littéraires, là aussi l'opposition est plutôt de l'ordre de la continuité que de la rupture, surtout dans le domaine du genre narratif. Ainsi, selon BOUVIER, un conte universellement connu peut très bien apparaître par le biais de l'actualisation comme le récit d'une expérience vécue, et à l'inverse un récit de chasse peut, en étant répété, se charger de motifs littéraires plus ou moins traditionnels et glisser insensiblement vers la catégorie du conte. C'est le « plus ou moins de stylisation » (d'après TENEZE, 1975) qui fait la différence, mais il faut y ajouter le « plus ou moins de socialisation, c'est-à-dire l'aptitude plus ou moins grande du texte oral à entrer dans le circuit de la production et de la mémoire collectives et à être ainsi investi de valeurs identitaires » (BOUVIER, 1992 : 18).

La solidarité entre versant littéraire et le versant non littéraire de l'ethnotexte a pour conséquence une complémentarité dans la valeur d'information des textes. Les textes littéraires, engagés dans la délimitation de frontières et l'identification à un groupe communautaire, sont à mettre en relation avec le discours oral non littéraire sur les rapports historiques ou actuels entre les groupes, sur la perception de l'espace proche ou éloigné et des axes qui le traversent, sur les sobriquets collectifs, sur la variation linguistique telle qu'elle est perçue et avec les autres textes littéraires, comme certains dictons, chansons ou légendes de fondation. On retrouve ici l'importance de réintégrer le texte littéraire dans l'ensemble de son intertexte, qu'il soit littéraire ou non.

Pour l'auteur, la littérature orale n'étant plus productive, elle tend à

constituer un stock résiduel dans les mémoires plutôt qu'un fonds alimentant la production orale contemporaine [...] par là-même elle devient inséparable du discours sur le passé et a donc un rôle accru dans la production d'identité, qui devient en quelque sorte aujourd'hui sa fonction dominante (1992 : 19).

La fonction cohésive de la littérature orale ne peut plus fonctionner que dans son pôle passif, selon la distinction opérée par GALAND-PERNET (1998). La composition actuelle du répertoire mémorisé est également significative. Il importe de voir quel pan des répertoires a disparu et de rendre compte de la façon dont s'est opérée la sélection. Dans le domaine du narratif, les contes merveilleux et les contes d'animaux sont en perdition, le cinéma ou les romans de sciences-fiction sont de « nouveaux relais pour l'envol de l'imaginaire et il est certain que les fonctions ludiques, éducatives ou communautaires sont actuellement dans d'autres lieux, d'autres espaces que ceux de la veillée traditionnelle où s'épanouissait précisément le conte merveilleux » (*ibidem* : 19-20).

Nous verrons dans le chapitre V, dans quelle mesure on peut constater dans le contexte berbère, un effritement de la littérature orale, dans son fonctionnement traditionnel et rendrons compte de l'émergence de formes nouvelles. Nous montrerons également la perméabilité des frontières qui traversent le champ littéraire oral berbère, notamment en termes d'oralité, de scripturalité et de généricité. La mise en évidence d'une complémentarité entre les versants littéraire et non littéraire des ethnotextes nous intéresse en outre directement. L'ensemble du discours qui accompagne les récits proprement dits, c'est-à-dire les moments où le conte cesse d'être une narration pour donner lieu à un contage du contage, participe bien à la réussite de la transmission. Les contes que nous avons recueillis répondent parfaitement à la définition que les auteurs proposent des ethnotextes en tant que discours oraux provoqués et recueillis lors d'une enquête. Ils proposent bien une « lecture culturelle » émique, il s'agit bien d'une « prise de possession et de position » (BOUVIER, 1992 : 17), que nous saisissons dans sa dynamique et dans son ajustement à un destinataire.

4.2.1.2. Le dire identitaire et ses paramètres spécifiques

Pour appréhender la mise en discours du conte et l'envisager en tant que discours identitaire, il faut s'intéresser à la façon dont le conte est actualisé dans un contexte de transmission donné.

Nous évoquerons le contexte littéraire et discursif qui a présidé à l'élaboration des contes de notre corpus et qui détermine en partie leur actualisation présente dans le chapitre V et décrivons de façon précise les situations de transmission dans le chapitre VII. Nous voudrions rendre compte ici – et ceci constituera une introduction au chapitre suivant, dans lequel nous décrivons le contexte de recueil des contes de notre corpus et présenterons les informateurs, ainsi qu'à la section III.4.2.2. – de l'importance de la prise en considération des données relatives au conteur : espace géographique, espace culturel, espaces sociaux auxquels il appartient. Les références identitaires sont « inféodées au cadre dans lequel se meut le conteur » (MARIOTTI, 1992 : 22). L'étude du

contexte de transmission est par conséquent primordiale ainsi que la connaissance de la personnalité du conteur, de sa biographie et du rapport qui l'unit à « son pays » et de son répertoire. Nous allons relever quelques-uns des paramètres du dire identitaire. Nous ne reviendrons pas sur les motifs et les thèmes qui participent à la définition de l'identité culturelle.

La langue utilisée ou le passage d'une langue à l'autre lors du contage, dans le cas où plusieurs langues sont en présence (contexte d'immigration, situation interculturelle, situation polylectale ambiante), est un fort vecteur d'identité : elle fonctionne à la fois « comme indicateur et comme marqueur, témoigne d'une situation linguistique définie *hic et nunc* et en même temps conditionne, nourrit et oriente la prise de conscience qui s'opère dans la production du discours » (BOUVIER, 1992 : 18). Nous verrons que dans les transmissions que nous analysons, la langue maternelle des informateurs est présente et opère en ce sens comme marqueur identitaire. Nous rendrons compte par ailleurs du degré de maîtrise des locuteurs de la langue française, langue véhiculaire des contes. Nous relèverons, par ailleurs, suite à MARIOTTI (1992 : 22), à partir d'une étude qu'elle fait du répertoire d'une conteuse, respectueuse des traditions locales et fortement attachée à « son pays », en Champsaur : l'actualisation, les références à un passé explicite ou implicite, les commentaires du conteur ou de l'auditoire dans le déroulement du récit ainsi que les marques d'expressivité, comme autant de paramètres du dire identitaire. Nous avons évoqué dans le chapitre II, les dimensions énonciative et méta-énonciative, comme rendant compte de l'inscription de l'énonciateur dans le texte et de la dynamique de sa prise en charge. Nous aborderons donc les subjectivèmes, le jeu entre énoncés embrayés ou non et entre énonciations subjectivantes ou objectivantes, les modalisations, les mentions méta-énonciatives et les commentaires de l'énonciateur – nous mentionnerons également les mentions de guidage – comme autant de signaux de l'expressivité du conteur/traducteur mais également, pour un certain nombre d'entre eux, comme marquant un ajustement au destinataire.

Nous allons évoquer brièvement les autres paramètres du dire identitaire, l'actualisation et les références à un passé partagé, sur lesquels nous reviendrons dans la section suivante (4.2.2.). L'actualisation concerne l'ancrage des personnages et des référents géographiques à un contexte précis – au contexte local en l'occurrence – d'un conte connu par ailleurs. La mention d'un nom de village, d'une rivière, d'une montagne ancre le récit dans un lieu géographique précis, connu de l'auditoire. Les personnages mis en scène sont des héros « locaux » dans le sens où leurs qualités et leurs attributs sont ou étaient reconnaissables chez les gens du pays. De même les activités mises en scène sont celles que l'on peut ou que l'on pouvait observer dans la communauté. Des repères historiques ou des événements peuvent être d'autre part mentionnés, participant là aussi à la reconnaissance d'une identité par le biais d'une histoire propre à un groupe. MARIOTTI montre que la conteuse ancre le conte à un contexte géographique et social précis, lui donne une « couleur locale », sans toutefois le dénaturer, c'est-à-dire qu'elle respecte la trame narrative merveilleuse fixée par la tradition. Ces contes sont à la fois traditionnels et révélateurs d'une culture, ici

régionale, ils sont aussi l'occasion de transmettre une tradition régionale, de tenir un « discours » sur le passé et d'affirmer une identité (1992 : 28). Le processus d'actualisation d'un conte d'ailleurs à un contexte local rend bien compte de la dynamique propre à la production d'identité, qui passe par l'ancrage du conte à un contexte donné, à l'environnement matériel mais également par une mise en en résonance du conte par rapport au connu en référence notamment à une mémoire partagée.

4.2.2. Quand change le contexte de transmission

Nous voudrions nous pencher ici, avant d'aborder dans le chapitre suivant le contexte effectif de notre enquête, sur un point tout à fait central dans notre recherche : la question de la transmissibilité/recevabilité des textes de littérature orale, dès lors que se modifie le contexte de transmission, qu'il s'agisse de l'évolution historique du contexte socio-culturel, de la migration des récits ou d'un changement dans les modes de transmission.

4.2.2.1. Sens du conte en contexte

PELEN retraçant l'évolution du contage traditionnel jusqu'aux nouvelles formes de contage, souligne que dans la littérature orale traditionnelle, c'est la relation du texte au contexte de transmission qui fait sens :

Ce qui constitue, dans la littérature orale traditionnelle, la pertinence de l'oeuvre, c'est-à-dire son sens, sa raison d'être, ne réside pas seulement dans le texte transmis, mais surtout dans la relation dynamique qui unit ce texte à son contexte de transmission. Cette relation procède de deux sources. La première est celle de l'élaboration historique de textes (corpus de contes) adaptés à un contexte culturel avec lequel ils entrent en osmose, en harmonie, textes et contextes se soulignant réciproquement comme pertinents. Mais ce caractère éminemment meuble de la littérature orale à l'échelle de l'histoire culturelle est aussi vrai, ou quasiment, dans l'instant même de sa production : c'est autant le contexte discursif immédiat qui lui donne sens, plutôt que ce sens n'est inscrit dans le texte lui-même. Les textes peuvent être perçus de la sorte comme espaces vierges sur lesquels vient s'élaborer la cohésion entre producteurs et auditeurs, à partir de données culturelles, relevant de la longue durée mais aussi de données immédiates, voire contingentes (1991 : 123).

Cette dimension – soulignée par ailleurs par CALAME-GRIAULE (1970 et 1977)⁷⁹ dans la perspective du chercheur qui doit pouvoir se référer au contexte linguistique et culturel pour comprendre le sens du texte et dans celle de l'auditoire qui doit être en possession des doubles codes linguistiques et culturels pour interpréter le récit – apparaît comme un axe déterminant de notre recherche, puisque les contes que nous avons recueillis sont produits dans une situation non traditionnelle et de manière plus ou moins décontextualisée. Ils le sont dans la mesure où les contes

⁷⁹ - Voir section I.2.1.3.

sont donnés en français à un destinataire qui n'est pas en possession du code culturel lui permettant d'interpréter les récits, mais également parce que dans les traductions qui nous ont été faites en France, le contexte n'est plus là pour souligner le sens des récits. Il n'y a pas entre les interlocuteurs de cohésion élaborée sur la longue durée par le partage d'un code culturel commun. Pour autant, nous verrons que les textes sont transmis, reçus, même si inévitablement tout ne passe pas, c'est-à-dire que certains pans de signification sont perdus. L'indétermination du sens du texte, le fait que le texte soit un espace vierge à partir duquel vient s'élaborer la cohésion entre producteurs et auditeurs permet de rendre compte de la dynamique de production et d'interprétation du conte. Le non recouvrement des présupposés culturels transmis collectivement et incorporés par les individus va être « compensé » par les explicitations et commentaires sur le code culturel. L'auteur rend compte, outre cette cohésion établie sur la longue durée, d'une cohésion contingente, immédiate. C'est bien sur cette dernière que va reposer la possibilité d'une transmission – en rupture partielle avec la tradition, nous aurons l'occasion d'en évaluer la mesure dans le chapitre V – par l'instauration d'une relation entre les interlocuteurs propice à la mise en place d'une cohésion immédiate.

Le sentiment d'une relation très forte du texte à son contexte de transmission apparaît de manière tangible lorsqu'un conteur refuse de transmettre certains récits parce qu'il juge le contexte de réception inadéquat à l'interprétation du sens des textes. PELEN a fait l'expérience d'un tel refus, lorsqu'il enquêtait au début des années 1970, dans les Cévennes. Selon l'auteur, l'enquête pêchait notamment par une interrogation trop rapide du conteur sur son savoir, oubliant que « conter c'est se raconter » : « les contes ne pouvaient m'être transmis sans un contexte minimal d'interconnaissance entre conteur et enquêteur, sans un “pays commun” minimal » (1991 : 124). Interrogé sur sa vie passée, et à cette seule condition, le conteur pouvait alors transmettre tel ou tel conte qui retrouvait sa pertinence dans cette recontextualisation : « en partageant un pays reconstruit par le discours, le conteur jugeait en quelque sorte que j'étais apte à en recevoir les textes, que ceux-ci me devenaient “audibles” » (*ibidem*).

On voit, dans cet exemple, comment le conteur, conscient du lien du sens du conte à son contexte, évalue la connaissance de l'auditeur et présume, en fonction de cette dernière, de la recevabilité du récit. Ce qui pose problème, dans ce cas, c'est l'absence d'un vécu, d'une expérience commune, d'une « cohésion » entre conteur et auditeur. Pour PELEN,

la liaison des contes à un pays, à un état de culture, est bien évidente puisque d'une part des contes anciens, dans un autre état de culture, sont devenus intransmissibles, non pertinents. En changeant de pays, on change de contes et inversement. Ceci est vrai même lorsque certains contes restent identiques, puisque le sens du conte, ce qui le fait œuvre, est précisément dans la relation à son contexte et que celui-ci s'est modifié (*ibidem* : 125).

La difficulté de recevabilité, liée à l'évolution du contexte, apparaît lorsqu'il est fait référence à des objets, des activités et techniques qui ne sont plus en usage, d'autant plus si l'auditoire est composé

d'enfants. Lorsque le récit a été élaboré dans une autre culture, ces problèmes de transmissibilité vont se poser de manière encore plus frappante. ZUMTHOR met en évidence le caractère d'étrangeté qui peut caractériser l'écoute de textes littéraires oraux issus d'une autre culture :

La fonction d'une poésie orale se manifeste par rapport à l'"horizon d'attente" des auditeurs : en deçà de tout jugement rationnel, le texte répond à une question posée en moi [...]. Lorsqu'en revanche elle vient d'un ailleurs culturel, la poésie orale est perçue par l'auditeur [...] comme exotique, minoritaire, marginale [...], différente en ce qu'elle manque de répondant immédiat (1983 : 64-65).

Les éléments spécifiques à une culture donnée (culture matérielle, références à l'environnement naturel, conditions de vie, normes, usages et coutumes, etc.) nécessiteront éventuellement une explicitation. Mais, même lorsque le terme peut sembler avoir une signification immédiate et partagée, il peut recouvrir en fait des réalités différentes selon la culture. Manfèi Obin, conteur de Côte d'Ivoire, donne un exemple qui illustre l'incompatibilité entre l'image, qu'il porte en tant que conteur et celle que peut se forger un auditoire, ici français, à partir d'un même énoncé : « Quand je dis : "Boton, le lièvre, s'évade par le toit", l'auditoire voit un toit avec une cheminée. La cheminée est la seule issue possible qu'il puisse imaginer dans un toit. Je dois leur faire voir la paille » (cité par GAY-PARA, 1991 : 120). Outre les connaissances relatives au contexte, qui font défaut à l'auditoire lorsque le conte est raconté dans un autre contexte culturel, la signification symbolique du récit n'a plus la même évidence que lorsque ce dernier est raconté dans le pays d'origine.

Le conteur, dans ces conditions, et en fonction de la nature de l'auditoire, va pallier cette perte de « signification immédiate » par des explications relatives au contexte d'origine, ou encore par des variations opérées sur certains éléments du conte, en ce sens le conte va être adapté à son contexte de transmission pour y trouver une nouvelle résonance.

4.2.2.1. Cautériser la rupture du sens ou raconter le contexte

PELEN, met en évidence des procédés de recontextualisation des textes dans les différentes formes de néocontage de contes méridionaux, qui visent à « cautériser la rupture du sens » en restituant le contexte ou en rappelant le lien qui l'unit au texte (1991 : 127).

L'emploi de la langue vernaculaire dans laquelle se sont dits les contes est un moyen d'inscrire le récit dans une « évidence patrimoniale », la langue étant considérée comme une matrice de la culture, le « creuset du sens profond des textes » (*ibidem* : 127-128).

L'auteur relève également une « mise en scène du transfert », un rappel des conditions concrètes de sa transmission, notamment de la veillée. A l'écrit, cette recontextualisation peut passer par l'insertion de vignettes avec un objet symbolisant le feu de cheminée ou un autre type d'éclairage ancien, l'auteur peut signaler le lien de filiation culturelle qu'il entretient avec son lectorat ou avec le ou la conteuse qui lui a transmis les récits et qu'il transmet à son tour ou encore mettre en scène le déroulement d'une veillée, lors de laquelle les récits sont transmis. A l'oral, ce sont des « veillées

de conteurs » qui sont mises en scène par la reconstitution du cadre matériel, des mets qu'on dégustait, etc. (*ibidem* : 129).

A mesure que le vécu traditionnel des textes s'éloigne, l'évocation des lieux dans lesquels ils ont été transmis prend de plus en plus de place dans les préfaces notamment qui deviennent alors de « véritables évocations poétiques de l'âme des paysages, "mise en contexte" des contes qui s'ensuivent, et dans lesquels ceux-ci doivent résonner. Ces évocations sont une glose sur le sens, toujours lié au pays, dans un système où textes de tradition et textes introductifs sont inséparables » (*ibid.* : 130). C'est l'ensemble du péri-texte (préfaces, avant-propos, notes explicatives, iconographie, glossaires, etc.) qui agit à la manière d'un commentaire sur le texte du conte et le replace dans le cadre traditionnel de sa transmission. Pour PELEN, ces commentaires s'élèvent au rang de textes et font alors partie intégrante du conte (1991 : 130).

Nous avons relevé, dans notre mémoire de D.E.A. (TISSOT, 2000), ce type de procédés de recontextualisation dans le cas de recueils de contes maghrébins publiés en France, où les préfaces sont l'occasion de présenter les lieux de collecte des contes, d'évoquer la situation de transmission, mais aussi de dresser un tableau de la société passée. La préface qui introduit les contes recueillis par Belamri opère une recontextualisation par l'évocation historique du contexte:

Ces personnages ont existé peu ou prou. Le roi lui-même n'est qu'un quelconque notable rehaussé et travesti. Le chacal, le sanglier, l'aigle, etc., appartiennent à la faune locale. Il n'est jusqu'au lion dont la présence ne fût attestée dans les montagnes septentrionales de l'Algérie au début du XX^e siècle... (Y. Nacib, en préface à BELAMRI, 1982 : 10-11).

DELHEURE, en introduction à ses contes recueillis à l'est de l'Algérie, dans le Sahara oriental, évoque la situation de transmission des récits et par la même occasion des éléments du contexte de vie et de pratiques socio-culturelles (palmeraie, cueillette des dates, réunions de clans, groupement à la mosquée, thé rituel) :

Citons les groupements d'hommes dans les « djemâat », lieux de réunions de clans, de quartiers; les groupements dans les palmeraies au cours de la cueillette des dattes; les groupements d'enfants, de jeunes dans les coins des rues autour d'un petit feu [...], les groupements d'hommes dans les cours de mosquées, au marché [...]. Les longues veillées d'été à la palmeraie sont évidemment des moments particulièrement favorables pour des échanges, surtout de récits merveilleux [...] autour d'un petit feu sur lequel ronronne la bouilloire du thé rituel (1989 : 9).

On retrouve également des procédés de recontextualisation dans des recueils de contes recueillis en France auprès de personnes immigrées⁸⁰. Dans certaines versions, pour lesquelles il n'est pas fait mention du cadre de transmission original des récits, ce sont les indications concernant l'identité et l'origine de la conteuse qui opèrent l'ancrage culturel et géographique. De la même façon, le titre

⁸⁰ - Notamment dans S.A.H.Y.K.O.D. (1987), S.A.H.Y.K.O.B.D. (1990), DECOURT (1992) et DECOURT & LOUALI-RAYNAL (1995).

des recueils – *Lundja, Contes du Maghreb* (S.A.H.Y.K.O.D., 1987) et *Hadidouane et la sorcière* (S.A.H.Y.K.O.B.D., 1990) – ou encore les dessins d'enfants qui les illustrent, imprégnés pour la plupart de l'imaginaire maghrébin permettent d'emblée de situer les contes dans le contexte culturel du Maghreb. Notons cependant que dans le cas des versions racontées par des personnes immigrées, l'ancrage géographique est double. En même temps qu'est indiquée l'origine de ces femmes et de ces hommes dans les préfaces, dans le cœur des recueils ou à la fin des récits, les contextes et les modes de transmission de ces contes en France (dans des centres sociaux ou au domicile des conteuses) sont exposés. Les titres des ouvrages de DECOURT & LOUALI-RAYNAL – *Contes maghrébins en situation interculturelle* (1995) et *La vache des orphelins, conte et immigration* (DECOURT, 1992) – rendent d'ailleurs parfaitement compte du double ancrage géographique et culturel de ces récits. Nous signalerons encore dans les versions issues des recueils que nous venons de citer, la remise en situation des récits dans le pays d'origine du conte dans la narration elle-même, ainsi dans : « Il y a longtemps, dans un village d'Algérie, vivait une famille qui avait six garçons » (S.A.H.Y.K.O.B.D., 1990 : 78).

PELEN montre que tout le « travail du contage consiste à maintenir un sens aux contes » et la nécessité de restitution d'un sens, tend à « élever au rang de texte le rappel lui-même du contexte », le contage laissant une place de plus en plus importante à la « littérisation de son contexte » (1991 : 130). Nous avons mis l'accent dans le chapitre II, par le biais des mentions méta-énonciatives sur la dimension d'auto-contage qui traverse les textes, c'est-à-dire de l'inscription dans le texte, du processus même de sa transmission. Le rappel et la description du contexte, la mise en texte du contexte, autrement dit « le contage du contexte » participe à cette dimension d'auto-contage et à la transmissibilité des récits : raconter, c'est opérer une mise en texte (section 1 du chapitre II), le faire sien en s'inscrivant de manière dynamique dans ce contage et discourir sur sa manière de raconter (sections II.2 et II.3), s'inscrire dans un contexte donné et se positionner par rapport à l'autre, aux systèmes culturels et aux ensembles discursifs et en opérer une représentation, ce qui est une manière de se raconter (sections III.1, III.2, III.3 et III.4) et de raconter le sens du conte notamment en décrivant et explicitant ce contexte, dans ses déterminations socio-culturelles et linguistiques. Nous aborderons cette dernière dimension en tant que stratégies de médiation, par le biais des commentaires, des explicitations, des descriptions, c'est-à-dire par l'ensemble des énoncés qui donnent à voir l'environnement physique et matériel, à comprendre les pratiques socio-culturelles, le système de valeurs, ainsi qu'à « entendre » les mots de la langue, par le biais des emprunts et les mentions d'expressions formulaires.

Pour PELEN, le néo-contage le plus actuel s'ouvre « lorsque toute tradition littéraire est rompue », c'est-à-dire quand il n'y a pas de partage préalable qui donne au texte d'emblée son évidence. Il s'ouvre lorsque « entre conteur et public, tout pays est rompu », qu' « il n'y a pas entre conteur et auditeur, d'interconnaissance réelle, de mémoire, ni d'expériences directement partagées. Ce n'est que le contage ici qui est l'expérience commune. En lui seront le texte et le contexte, le pays réel et

le pays sublimé » (*ibid.* : 134-135). Nous verrons dans quelle mesure les transmissions que nous étudions s'inscrivent en rupture avec les conditions traditionnelles de réception et rendrons compte de l'espace de connivence propre à la transmission. Nous montrerons que celui-ci tout en se construisant et se modifiant au cours des transmissions est rendu possible par une certaine forme d'« expérience commune » qui dépasse l'ici et maintenant de la transmission, une sorte de mémoire partagée qui ne repose pas sur un vécu culturel commun mais sur l'instauration d'une relation au préalable de la transmission et qui permet que le conte se dise et qu'à travers lui, les individus se racontent. Nous rendrons compte de cette dimension dans le chapitre suivant, en évoquant notre prise de contact avec les informateurs, la relation entretenue avec certains de longue date et un certain nombre de paramètres identitaires qui autorisent un « rapprochement ».

Nous évoquerons pour terminer avec PELEN une dernière forme de recontextualisation qui est celle produite par la recherche : discours sur l'origine géographique ou historique des contes, sur leur fonctionnalité et sur leur sens. Pour l'auteur, « c'est aujourd'hui conter que raconter le sens des contes » et le rendu des recherches sur le sens des contes est une forme de contage (1991 : 132). Cette forme de rendu ne peut se faire, selon BOUKOUS (1977 : 293), que par référence au contexte linguistique et culturel, à une connaissance de ce contexte, qu'elle soit de l'ordre de la description ou du vécu. C'est bien sur cette dimension que notre approche met l'accent : sur la nécessité d'une connaissance du contexte socio-culturel dans l'interprétation du texte, autrement dit de la dépendance du sens du conte à son contexte socio-culturel. Pour l'auteur, si l'étude de la littérature orale peut représenter une « appréhension du groupe de l'intérieur »,

elle ne peut nullement se substituer à l'enquête ethnologique sur le terrain, car la littérature orale renferme un système de représentations dont la lecture n'est pas toujours transparente, elle nécessite un appareil conceptuel et une méthodologie suffisamment adéquats, qui puissent en livrer l'interprétation sémantique, qui doit, dans une seconde étape, être confrontée avec les résultats de l'enquête proprement dite (*ibidem*).

La visée de notre recherche n'est pas – contrairement à celle de Boukous et d'un certain nombre des travaux ethnologiques sur le conte – d'expliquer le sens des textes, ni de parvenir, à partir d'une enquête de terrain, à la description du système de représentations d'un groupe donné, ce qui permettrait d'éclairer les zones d'ombre du texte et de rendre compte de sa signification profonde. Nous donnons à lire les contes et en opérons une recontextualisation, en donnant des informations sur les conteurs, en décrivant et analysant les situations de contage, en rendant compte du fonctionnement traditionnel de la littérature orale berbère pour éclairer par contraste les modes de transmission que nous étudions et nous avons pour visée secondaire de faire connaître l'ensemble culturel producteur de ses contes et à travers les contes, certains éléments du code culturel, de son système de représentations. Nous opérons donc à notre manière un contage du contexte, mais nous ne « racontons » pas le sens des textes. Le travail d'explicitation, le travail ethnologique de comparaison entre les cultures et de décryptage du code culturel et des représentations collectives,

ce sont, dans la grande majorité des cas, les informateurs qui l'opèrent et ces éléments s'intègrent au sein même des contes. Le travail d'interprétation et de mise à jour du code culturel relève selon la distinction évoquée *supra* à propos des ethnotextes – et en tant qu'un des pôles constitutif des disciplines ethno/anthropologique – d'un point de vue émiq, le contage du sens des textes est de l'ordre de l'endotexte. Notre travail consiste à rendre compte d'une rupture plus ou moins consommée avec les modes de transmission traditionnels, des conditions dans lesquelles la médiation s'opère, des obstacles auxquels elle se heurte, de focaliser l'attention sur les lieux discursifs d'auto-contage, sur le décentrement obligé que ce type de médiation entraîne, de la manière dont les individus donnent à comprendre par le biais de la description, de l'objectivation et de l'explicitation leur propre vécu culturel et de rendre compte ainsi de modes d'« exhibition » du culturel. Bien évidemment, le travail de recherche et son rendu relève de l'exotexte. Les transmissions sont provoquées par nous et pour la recherche. Nous procédons à des choix méthodologiques, théoriques et d'interprétation. En outre nous verrons dans quelle mesure les transmissions relèvent d'une co-construction et sont le lieu d'une négociation des manières de voir de chacun. Ce qui se joue alors n'est plus seulement le mode de représentation du code culturel du groupe producteur des contes mais la représentation d'une mise en contact d'ordre interculturel.

Avant de circonscrire, dans le chapitre V, les productions que nous avons recueillies en tant que textes littéraires berbères performés oralement – et nous verrons dans quelle mesure les performances peuvent se rattacher à une tradition – et dans le chapitre VI, le corpus de contes, nous allons présenter le contexte effectif de leur recueil, autrement dit rendre compte de la façon dont nous avons recueilli ces productions ethnotextuelles, que appellerons « ethnodiscursives » pour mettre en avant leur dimension discursive, dans un contexte donné. Nous bouclerons ainsi l'ensemble théorique, consacré à une appréhension des textes dans leur mise en discours en contexte et dans leur dimension ethnotextuelle et qui rend compte de notre inscription dans une « ethnolinguistique discursive » (chapitres II et III) en nous intéressant aux conditions de recueil des textes en contexte et aux circonstances de notre enquête. Nous évoquerons le déroulement de l'enquête, ses lieux, ses moments et ses aléas, les réélaborations théoriques qui l'ont accompagnée, nous présenterons les individus auprès de qui les contes ont été recueillis et rendrons compte d'un certain nombre de paramètres identitaires qui opèrent dans la mise en discours des contes, dans la projection d'une identité culturelle et dans la relation instaurée avec l'enquêtrice. Nous montrerons la façon dont le recueil effectif des données sur le terrain nous a amenée à renoncer à un objet de recherche pour en construire un autre et comment notre point de vue sur l'objet a été modifié en fonction de l'élaboration progressive de notre cadre théorique.

Chapitre IV

Le contexte de l'enquête et le recueil de productions ethnodiscursives

Nous évoquerons dans ce chapitre le déroulement de notre enquête d'un point de vue chronologique, en la distinguant en deux phases principales, le recueil de contes effectué au Maroc en un lieu et un temps circonscrits et la seconde phase plus extensive à la fois en termes de lieu et de temps. Nous inscrirons ainsi les réorientations théoriques qui ont été les nôtres dans la temporalité du déroulement de notre recherche. Dans un souci de clarté, nous exposerons néanmoins en préalable le cheminement de notre recherche et expliciterons dans les grandes lignes la redéfinition de notre objet et de notre point de vue sur l'objet. Nous rendrons compte dans l'exposé du déroulement de l'enquête, des lieux, de la temporalité de l'enquête, de son contexte socio-culturel, de la rencontre avec les informateurs, des conditions de recueil des textes, des cadres institutionnels, des enjeux personnels convoqués et du lien qui se tisse entre les partenaires impliqués dans l'enquête. Au terme de l'exposé du déroulement de l'enquête, nous présenterons plus précisément les informateurs que nous aurons évoqués, en donnant un certain nombre d'informations relatives à leur statut socioprofessionnel, leur rapport aux cultures, leur pratique des langues et du conte. Dans la mesure où nous nous intéressons à la phase de recueil des données sur

le terrain, c'est-à-dire à la manière dont nous avons constitué le corpus sur lequel porte notre analyse, nous rendons compte d'une pratique, que nous dirons ethnographique, et nous verrons dans quelle mesure elle peut s'en réclamer. Nous tâcherons par ailleurs d'objectiver en quoi notre démarche peut être qualifiée d'ethnologique et d'ethnolinguistique, notamment en ce qui concerne la description d'un ensemble contextuel donné et le recueil de productions discursives situées.

1. Cheminement de la recherche : des textes au processus de transmission

Notre objectif de recherche de départ était sensiblement différent de celui qui est le nôtre aujourd'hui. Compte tenu du lien – dont nous avons rendu compte dans le chapitre précédent et notamment dans la section IV.4.2.2. – qui unit le texte à son contexte de transmission, nous voulions interroger le devenir du conte berbère marocain dans un contexte d'immigration et ce par le pointage d'un certain nombre de variations opérées dans le texte en fonction du changement de contexte de transmission. Pour ce faire, nous voulions effectuer une comparaison entre différentes versions d'un même conte recueillies au Maroc et en France, dans des contextes géographiques et socioculturels différents, les facteurs de variation étant le lieu mais également le moment du recueil. Nous avons déjà traité de cette problématique dans le cadre de notre D.E.A. mais sur un corpus sensiblement différent : un ensemble de contes maghrébins, recueillis au Maghreb et dans un contexte d'immigration. En conclusion, nous avons souligné la diversité des facteurs à l'origine des variations et notamment la diversité d'origine géographique des versions que nous avons réunies et le problème de la traduction et de la mise par écrit des textes, qui en opéraient déjà une « transformation » et rendaient en ce sens l'identification des variations proprement contextuelles incertaine. Nous voulions donc dans notre thèse affiner l'angle d'approche et réduire ainsi les facteurs à l'origine de la variation en nous focalisant sur des récits émanant d'une aire culturelle déterminée – à savoir l'ensemble berbère du sud marocain. D'autre part, nous ne voulions pas travailler sur des versions écrites et « figées », retravaillées pour leur publication et qui ne rendaient pas compte du déroulement de la narration *in vivo*, et dont nous ignorions pour la plupart les conditions de leur mise en discours et de leur établissement à l'écrit. Nous voulions donc pour notre thèse, aller à la rencontre de la parole vive, saisie dans son émergence, autrement dit assister à des transmissions et les enregistrer. Notre corpus de thèse devait se composer initialement de trois ensembles de versions : un premier ensemble de récits recueillis dans l'aire tachelhite entre 1890 et 1950 – il s'agit de versions écrites et les conditions de transmission sont généralement tues, mais le facteur temporel nous importait pour suivre le conte à la fois dans son évolution temporelle et spatiale –, un second ensemble de versions que nous comptions recueillir au Maroc en berbère et faire traduire ensuite en français et un troisième ensemble de versions que nous aurions recueillies en France, dans un contexte privé auprès d'immigrés de première ou seconde génération ou dans un

contexte public (écoles ou auprès de conteurs professionnels). Nous voulions ainsi suivre l'évolution des textes en corrélation avec l'évolution temporelle et spatiale du contexte de transmission et rendre compte ainsi des variations textuelles qui accompagnent ce changement. Le corpus devait être constitué de textes anciens et de tradition (premier ensemble), de textes actuels racontés au Maroc dans un contexte de transmission supposé traditionnel ou en prise avec la tradition (second ensemble) – la comparaison entre les textes de ces deux premiers ensembles permettant de suivre l'évolution diachronique du contexte à la manière de Boukous (1977)⁸¹ et de textes détachés de leur contexte traditionnel d'exécution et qui supposent une « adaptation » au contexte culturel français⁸² (troisième ensemble).

Nous sommes donc arrivés sur le terrain d'enquête au Maroc avec pour objectif de recueillir des contes dans un contexte de transmission que nous supposons plus traditionnel par opposition à ces « mêmes » contes recueillis dans un contexte d'immigration, qui n'a plus rien de traditionnel. Or l'enquête de terrain au Maroc nous a amenée à redéfinir notre objet. Nous verrons que nous n'avons pas pu recueillir de textes dans un contexte d'exécution traditionnel et que les textes que nous soumettons à l'analyse ne correspondent plus à des textes reconnus et partagés par une communauté. La situation de transmission, dans la mesure où elle est instaurée pour le besoin de l'enquête, est en rupture avec les modes de transmission traditionnels. Dès lors, la comparaison entre contes recueillis au Maroc et contes recueillis en France n'avait plus guère de sens, dans la mesure où nous risquions d'observer des variations communes, liées à la composition de l'auditoire et à l'évolution du contexte socio-économique, avec tout de même un facteur de différenciation du fait que dans le premier cas (contes recueillis au Maroc), le contexte socio-culturel englobant la situation de narration est présent pour souligner (mis à part du point de vue diachronique) certains éléments du conte alors que pour les textes produits dans un contexte d'immigration, l'environnement socio-culturel n'est pas concordant.

Nous avons alors décidé – en gardant le même objectif, à savoir étudier dans le texte les traces d'un changement de contexte de transmission – de modifier les points de comparaison en nous intéressant, d'une part, à des textes produits dans une situation traditionnelle – contes en fonction répondant aux attentes d'un auditoire qui partage des valeurs communes –, c'est-à-dire, inévitablement, recueillis par d'autres, et d'autre part à des récits produits dans une situation de contage interculturelle – au Maroc et en France – où l'on a affaire à une pratique culturelle réactivée, avec des paramètres inédits : lieu, moment, non recouvrement des références culturelles des partenaires, passage d'une langue à l'autre.

Mais cette optique de recherche s'est révélée également être en partie une impasse. Il nous était, en effet, impossible de suivre la chaîne de transmission du début à la fin. Recueillir le même récit raconté dans les différentes situations (traditionnelle et interculturelle au Maroc et en France), en

⁸¹ - Voir sections III.4.1.1. et III.4.1.2.

⁸² - Voir les travaux de ALLOUCHE (1991), DECOURT (1992) et DECOURT & LOUALI-RAYNAL (1995), ainsi que notre mémoire de D.E.A. (TISSOT, 2000).

vue de la comparaison des différentes versions s'est vite relevé de l'ordre de l'irréalisable parce qu'il a été très difficile pour nous de recueillir des contes berbères en France, parce que les versions traditionnelles auxquelles nous aurions pu avoir accès sont mises par écrit, et tout simplement parce qu'il n'est pas si aisé de définir à partir de quel moment le contexte de transmission est ou n'est pas traditionnel – les modes de transmission des contes recueillis dans la première moitié du vingtième siècle bien que les textes soient en fonction, ne sont pas forcément traditionnels. En outre, les facteurs à l'origine de la variation auraient été trop nombreux et incontrôlables, en effet il aurait été difficile d'isoler ce qui relève du changement de contexte de transmission et de façon plus spécifique de l'ajustement au destinataire, d'un changement de langue, d'un oubli ponctuel ou ce qui relève d'un choix de narration individuel, d'un oubli, de l'oralité par rapport à la scripturalité, etc.

Nous verrons que nous avons pu recueillir un certain nombre de transmissions, hétérogènes de par leurs modalités (en berbère, en français, transmissions de l'ordre du résumé ou du développement, traductions orales d'une version racontée en berbère, contages en français) et en rupture avec les modes de transmission traditionnels, mais qui sont bien des transmissions, dans la mesure où un conte est donné et reçu. Les versions que nous analyserons se caractérisent par un changement de langue et relèvent d'un ajustement au destinataire étranger à la culture du groupe producteur des récits. En ce sens leur énonciation n'obéit pas aux modalités traditionnelles, mais ce qui apparaît intéressant c'est de voir que quelque chose passe qui n'est plus le conte tel qu'il était raconté traditionnellement mais reste de l'ordre du conte. Dès lors, il s'agit d'interroger ce qui opère dans ce passage, c'est-à-dire de s'intéresser au processus même de transmission, à ses conditions de réalisation, ses perturbations et ce qu'il implique en termes de déplacement, d'ajustement, etc. Au lieu de comparer des textes transmis traditionnellement à des textes donnés dans un contexte en rupture avec une tradition, de suivre le cheminement des textes « le long » d'une chaîne de transmission, qui par définition, parce que ce sont des textes de littérature orale, est difficile à suivre, nous avons choisi de nous intéresser à la façon dont les textes peuvent être transmis dans une situation interculturelle et interlingue. Nous voulions rendre compte de ce qui reste, se perd, se transforme, en comparant un état n_0 d'un texte, à un état n_1 , n_2 , etc. en fonction de différents contextes de transmission successifs. Nous n'avons pas tout à fait perdu de vue l'idée de rendre compte de ce qui au cours d'une transmission donnée se défait, bouge et se reconstruit, dimension que nous pointons notamment en termes de déplacement mais ce n'est pas par la comparaison entre les versions d'un même texte raconté dans des contextes de transmission différents (en contexte traditionnel/hors contexte traditionnel) que nous l'appréhendons, mais dans le déroulement même d'une transmission et dans l'échange qui s'instaure entre les interlocuteurs. Nous n'avons pas pour autant non plus renoncé à la comparaison comme mode d'analyse, à la prise en compte des variations, mais elle intervient non plus comme un des axes principaux qui guiderait notre analyse – nos axes d'analyse étant les décrochages et le mode d'inscription du narrateur dans la

transmission, les opérations discursives qui permettent la médiation et la co-construction des narrations – mais pour interroger la conformité des narrations à une structure commune, rendre compte de la récurrence ou non des phénomènes discursifs, observer la diversité de la prise en charge des récits selon les individus et la modalité de transmission, autrement dit rendre compte d'un « espace de variabilité » du conte dans une situation inédite définie par sa dimension interculturelle et le passage d'une langue à l'autre.

Nous voulions analyser les variations textuelles en fonction d'un changement du contexte de transmission, c'est-à-dire que nous voulions rendre compte de la façon dont les textes s'actualisent ici et maintenant en fonction d'un contexte socio-culturel, discursif donné et d'une situation de transmission, pour ensuite nous intéresser à l'actualisation de ces textes dans un contexte de transmission inédit. Nous avons renoncé à suivre une chaîne de transmission à partir d'un « maillon » traditionnel (textes en fonction et partagés), par le passage par un « maillon » semi traditionnel (textes qui ne sont plus en fonction mais sont racontés au sein d'une communauté de réception) pour aboutir à un « maillon » non traditionnel (textes racontés hors contexte à des destinataires étrangers à la langue et la culture d'origine des textes). Signalons cependant que nous nous intéresserons à cette chaîne de transmission, c'est-à-dire à la manière dont les textes passent progressivement d'un contexte intraculturel à un contexte interculturel pour montrer que le détachement des textes d'avec leur contexte d'origine n'est pas de l'ordre de la rupture puisqu'ils s'inscrivent dans la lignée d'une tradition.

Notre objet, qui était, pourrions nous dire « le texte-conte et ses variations en fonction des contextes de transmission » est devenu « la transmission du conte dans une situation interculturelle et dans la variabilité de ses réalisations ». Ce qui est resté constant, c'est notre intérêt pour la transmission, autrement dit la volonté de recueillir nous-même les contes et de pouvoir observer le « déroulement » de la narration en situation et une prise en compte de la variation comme paramètre définitoire du fonctionnement de la littérature orale – sur laquelle nous allons revenir, notamment dans le chapitre VI – que nous définirons pour le moment comme une « malléabilité » du conte, qui permet une latitude de prise en charge énonciative et de modes de transmission. L'enquête de terrain au Maroc nous a permis de recueillir des contes dans leur émergence et nous verrons que notre intérêt pour la transmission, en tant que condition du recueil – nous voulions assister aux transmissions pour en « maîtriser » les conditions lors de l'analyse – est devenu progressivement notre objet d'étude, l'analyse du processus de transmission dans son émergence devenant le point nodal de notre recherche. Nous ne comparons plus des transmissions traditionnelles et non traditionnelles/interculturelles – en tant que paramètres différentiels de l'actualisation des contes – mais nous nous focalisons sur des transmissions non traditionnelles et nous interrogeons la mise en place des conditions de transmissibilité des textes, c'est-à-dire que nous pointons les obstacles au déploiement du sens du texte et la mise en place des conditions de sa recevabilité dans cet espace. En ce sens, nous nous intéressons moins aux textes en variation qu'au

processus même de leur actualisation, de leur transmission ici et maintenant dans un contexte non traditionnel. La réélaboration de notre objet s'est accompagnée d'un changement de point de vue sur l'objet. Nous sommes passée d'une analyse comparative qui se voulait davantage textuelle, variationnelle et différentielle, en rapport avec une prise en charge énonciative et un contexte de transmission, c'est-à-dire le pointage d'une dynamique textuelle qui suit celle d'un changement de contexte, à une analyse axée sur une dynamique de production du discours-contes, dynamique que nous pointons toujours au niveau textuel, mais qui se révèle être de l'ordre du discursif et de l'interactionnel, dans le rapport de l'énonciateur au destinataire, à ses propres mots et à ceux de l'autre, aux systèmes des langues, aux codes culturels en jeu, aux textes et à la tradition. Ce que nous étudions n'est pas seulement le mode d'adaptation du texte à des conditions inédites de transmission, mais surtout la façon dont les individus réalisent ce processus, le donnent à voir, se donnent à voir, construisent une image de leur culture, de leur langue, explicitent le sens du conte, bref opèrent une médiation du texte. La médiation se laisse appréhender au niveau textuel, mais elle est bien de l'ordre du discursif et de l'interactionnel. Ce changement progressif du mode d'appréhension du corpus, c'est à la fois le recueil des données sur le terrain qui l'a provoqué, le corpus effectivement réuni, mais aussi de manière conjointe, la construction progressive d'un cadre théorique qui conditionne le point de vue sur l'objet : la mise en évidence d'un niveau méta-énonciatif qui nous permet d'appréhender un certain nombre de ruptures, d'une dynamique de construction des représentations et du sens dans l'interaction et l'appréhension des textes en tant que discours d'identité.

2. Contexte et déroulement de l'enquête

Nous relèverons deux phases principales dans l'enquête, qui se distinguent principalement par les lieux d'enquête, leur temporalité propre et leur nature. La première phase de l'enquête qui s'est déroulée au Maroc est celle qui nous a permis de constituer l'essentiel et la base du corpus de contes. Nous sommes tentée de qualifier cette première phase d'intensive, le séjour de terrain au Maroc ayant eu pour objet la collecte de contes, cette dernière étant systématique et la durée du séjour, limitée dans le temps. La seconde phase, quant à elle serait plutôt extensive, elle s'est déroulée sur un temps relativement long et est constituée en réalité de différents moments ponctuels où nous avons pu collecter des contes ou des traductions, principalement en France.

Nous sommes aussi tentée de considérer l'enquête au Maroc, comme constituant véritablement l'enquête de terrain – au sens ethnographique – non parce que le terrain est exotique (les terrains d'enquête peuvent très bien être proches) mais en raison de la nature des phases de l'enquête, intensive et systématique pour la première et extensive pour la seconde. A la suite de Lévi-Strauss, on considère que la phase ethnographique correspond à la collecte directe des données sur le terrain, au moment d'imprégnation, d'observation et de recueil, alors que l'approche ethnologique

constitue un premier niveau d'abstraction, dans la mesure où il s'agit de faire émerger une logique sur la base des différents matériaux collectés. L'approche ethnologique et la phase ethnographique qui en constitue la base, tirent leur identité spécifique – par rapport aux approches des historiens par exemple mais aussi des sociologues – et ce, depuis les travaux de Malinowski, de l'enquête de terrain. Cette dernière se caractérise par une présence en continu sur le terrain, des contacts prolongés et assidus avec les populations autochtones, une démarche empathique et le recueil de données par le biais de l'observation, consignée dans un « journal de terrain » et des entretiens plus ou moins directifs. La pratique de terrain relève de l'expérience personnelle, elle est fondée sur « l'observation directe des comportements sociaux à partir d'une relation humaine » (LAPLANTINE, 1987 : 147). Nous montrerons dans quelle mesure notre propre pratique de recueil relève d'une enquête ethnographique.

2.1. Première phase : l'enquête de terrain au Maroc

Cette première phase se définit par une unité de lieu et de temps. Nous allons commencer par exposer le contexte de l'enquête, du point de vue de son cadre spatio-temporel, autrement dit situer notre terrain et rendre compte d'un certain nombre de déterminations socio-culturelles, linguistiques et historiques qui confèrent une identité au lieu et à la population auprès de qui les textes ont été recueillis. Nous dégagerons différents sous-ensembles d'appartenance et de référence, qui rendent compte de différentes tendances identificatoires observables au sein de la population. Dans un second temps, nous rendrons compte du déroulement chronologique de notre enquête de notre arrivée à notre départ du terrain et rendrons compte de la part d'aléas, d'hésitations et de réorientations qui la caractérise.

2.1.1. Présentation du « terrain » marocain

L'enquête s'est déroulée durant un séjour de deux mois et demi, pour l'essentiel à Taghazout, un village côtier du sud marocain, de Janvier à Mars 2001. Taghazout est un village de pêcheurs berbères situé sur la côte atlantique à 19 km au nord d'Agadir, sur la route en direction d'Essaouira⁸³. Le village se situe dans la plaine du Souss, qui tire son nom de l'oued la traversant. La ville d'Agadir, principale agglomération de la plaine du Souss, la région qui l'entoure et la population que l'on y rencontre peuvent être définies, entre autres, par leur identité linguistique et

⁸³ - Voir carte 2 en annexe I.

culturelle berbère/amazighe⁸⁴ et c'est ce qui justifie que nous appréhendions les contes de notre corpus comme des contes berbères.

• **Éléments de cadrage : une population berbère tachelhite**

Les habitants sont des Amazighes/Berbères, ce qui veut dire avant tout qu'ils parlent le berbère. On relève un certain nombre de paramètres (une tradition orale, un patrimoine matériel, des modes d'organisation sociale, une tradition de résistance à l'imposition des modèles dominants) qui participent d'une définition de l'identité berbère, mais le critère le plus objectif est bien, selon CHAKER (1998 a : 16), linguistique : le berbère est la langue maternelle des habitants et celle qui est employée dans la sphère privée et dans les échanges quotidiens non institutionnels. Nous renvoyons pour l'ensemble de ce chapitre et les suivants, lorsqu'il sera fait référence à l'identité berbère et à la langue berbère à l'annexe V, dans laquelle nous rendons compte d'un certain nombre de paramètres qui participent à l'appréhension d'une identité amazighe, aux racines et au développement d'une revendication identitaire berbère et au statut sociolinguistique du berbère par rapport aux autres langues en présence. Nous montrons que l'ensemble berbère – à la fois en tant que langue(s) et culture(s) – a acquis une visibilité, par le biais de productions culturelles puis de la revendication politique et un certain statut institutionnel mais qui est très fragile. La question berbère est éminemment complexe. Elle l'est du point de vue de son inscription et de la délimitation des frontières de son identité au sein des ensembles étatiques « arabo-musulmans » marocain et algérien⁸⁵ et dans un espace plus vaste : Est-elle de l'ordre de l'essence, du substrat ou une composante de la société ? ; Comment penser la culture/les cultures et la langue berbère(s) alors qu'on ne relève ni d'unité de lieu entre les différentes populations berbères ni d'unité linguistique dans les faits, la langue dernière se réalisant en diverses aires dialectales et en parlers locaux ? ; Quels sont les vecteurs de l'identité culturelle ? ; Dans quels domaines est-elle encore dynamique ?, etc. Elle est également complexe et sensible du point de vue des enjeux que sa reconnaissance implique : menace de dissolution des identités marocaine et algérienne « arabo-musulmanes » ; enjeux économiques et « existentiels » de la reconnaissance d'une frange de la population essentiellement rurale, de sa survie, de celle d'une langue et d'une culture enseignée et transmise ; inscription d'une culture davantage ancrée dans l'oralité, le traditionnel⁸⁶ et le local, dans le domaine écrit, savant, institutionnel et dans un contexte global dont il s'agit de maîtriser les modes de diffusion et les codes et d'inventer les siens propres (écriture, formes littéraires inédites,

⁸⁴ - Nous renvoyons à la section 1.1. de l'annexe V, dans laquelle nous rendons compte de l'origine, de l'emploi des termes berbères/amazighes et de l'enjeu idéologique qui y est lié et à l'introduction générale quant à notre façon de désigner cet ensemble berbère.

⁸⁵ - Nous ne nous intéressons qu'à ces deux ensembles, à la fois proches et différents dans l'affirmation d'une identité berbère et dans la « gestion » étatique de cette question.

⁸⁶ - Nous verrons dans le chapitre V qu'il a toujours existé des passerelles entre des deux ensembles et qu'un certain nombre des productions culturelles relèvent du champ de la culture savante et écrite.

diffusion audio-visuelle) ; reconnaissance de l'identité berbère et rayonnement des productions culturelles à l'échelle nationale et internationale, etc.

La variété dialectale pratiquée dans la région d'Agadir est le tachelhite⁸⁷. La zone dialectale tachelhite couvre la plaine du Souss, la partie occidentale du Haut Atlas et l'Anti-Atlas jusqu'à la zone présaharienne située au sud de cette chaîne de montagnes. On observe des variations phonétiques et lexicales au sein de cette zone, mais l'intercompréhension y est effective. La diffusion des productions littéraires traditionnelles en prose et en vers (chansons, contes, poésies) – sur laquelle nous reviendrons dans le chapitre suivant – dans la zone tachelhite témoigne de cette intercompréhension. Le fait que l'on retrouve les mêmes récits, les mêmes chants et poèmes – avec un certain nombre de variations inévitables – dans les divers points de l'aire tachelhite permet de parler d'une « communauté linguistique et culturelle originale » (BOUKOUS, 1977 : 126).

La reconnaissance des différentes aires dialectales et de leur relative unité interne, même si les frontières n'en sont pas clairement établies, est admise par les chercheurs qui travaillent dans le domaine berbère. Le critère le plus objectif qui permet d'identifier ces divers ensembles est celui de la « réalité sociolinguistique » fondée sur la pratique réelle d'une intercompréhension, l'existence d'un patrimoine littéraire commun – que nous avons évoqué avec Boukous – mais aussi la conscience collective d'une intercompréhension immédiate et l'existence d'une appellation spécifique du dialecte (d'après CHAKER, 1995 : 2291). Signalons que si l'on peut parler de communauté, c'est en tant que « communauté symbolique » au sens où l'entend MOLINO, c'est-à-dire :

un groupe qui constitue un champ de communication et d'interaction relativement défini, possédant des formes et des valeurs culturelles communes et se reconnaissant une identité propre qui peut se fonder sur des caractères biologiques, historiques ou culturels et s'exprime généralement par l'existence d'un nom et de traditions spécifiques (1981 : 244).

La communauté symbolique est définie objectivement par le partage de formes culturelles et d'une langue et subjectivement par la conscience qu'a le groupe de son existence⁸⁸. C'est sur la base de l'existence et de la reconnaissance de cet « espace de communication [...] régional » (CHAKER, 2005 : 170) tachelhite que nous nous intéressons aux contes produits et en circulation dans cet espace et dans cette variété dialectale donnée. Le point d'ancrage, c'est-à-dire le lieu que nous avons choisi pour le recueil de ces productions culturelles est la région d'Agadir et plus spécifiquement Taghazout. Nous reviendrons dans la section suivante sur les raisons qui nous ont fait choisir ce lieu. L'identité culturelle berbère des habitants de la région d'Agadir se donne à voir de façon concrète, outre la pratique de la langue, par une concentration dans la ville d'Agadir

⁸⁷ - Voir les cartes 1 et 2 en annexe I, ainsi que la section 1.2. de l'annexe V.

⁸⁸ - La « construction » d'une identité berbère transnationale, par la revendication d'une unité culturelle et linguistique qui transcende les frontières des groupes et des états relève bien d'un niveau différent dans la mesure où il n'y a pas traditionnellement l'existence de la conscience de cette unité.

d'associations berbères et par la fréquence de manifestations culturelles et scientifiques qui sont des lieux d'affirmation de l'identité linguistique et culturelle berbère dans sa diversité et son unité. Signalons également, du point de vue linguistique, que les habitants maîtrisent également l'arabe dialectal (utilisé dans les échanges dans les administrations et dans les médias audiovisuels, ainsi qu'en tant que langage véhiculaire⁸⁹ avec des non Berbères ou des Berbères qui parlent une autre variété dialectale) et pour les individus scolarisés, l'arabe classique et généralement le français, même si l'on observe une disparité entre les individus. Certains parlent également l'anglais et/ou l'allemand, le tourisme favorisant la pratique de ces langues apprises à l'école. L'espagnol est également pratiqué, notamment par ceux qui travaillent plusieurs mois sur des bateaux de pêche espagnols.

• Une description ethnographique à visée ethnolinguistique

Nous allons donner un certain nombre d'informations relatives à l'historique du village, à sa topographie, à sa population et à l'économie du lieu. En ce sens, notre description se veut ethnographique, les données indiquées *supra* et relatives à l'identité et à la pratique des langues de la population relevant également d'une description de type ethnographique, le point relatif à la maîtrise des langues, étant plus spécifiquement sociolinguistique⁹⁰. Un certain nombre des éléments que nous mentionnerons ont été relevés par observation directe lors de ce séjour ou des précédents, mais ils proviennent dans leur majorité de la consultation d'un mémoire en ethnologie réalisé sur la relation autochtones/touristes dans ce village (CANAUD, 2003). Les données consignées dans ce mémoire relèvent d'une enquête de terrain, qui s'est déroulée en plusieurs moments et ont été recueillies par le biais d'une présence prolongée sur le terrain et par « observation participante ». Cette dernière suppose, selon LAPLANTINE, une « appréhension de la société telle qu'elle est perçue du dedans par les acteurs sociaux » avec lesquels l'ethnologue entretient « un rapport direct », ce qui n'exclut pas la mise en évidence de ce qui échappe aux acteurs, mais « fraye la voie à cette étape ultérieure » (1987/1995 : 148).

Si l'enquête consignée dans le mémoire avait pour objet d'étude un groupe dans ses relations avec les touristes et visait bien une appréhension et une compréhension de cette population, la nôtre diffère en ce qu'elle ne vise pas la compréhension d'un groupe circonscrit par le lieu de l'enquête

⁸⁹ - Pour BOUKOUS, la fonction « véhiculaire » (CALVET, 1981) s'applique « adéquatement à l'arabe dialectal dans la mesure où cette variété sert d'outil de communication effectif dans une situation marquée par la diversité linguistique, i.e., entre les arabophones et les amazighophones de dialectes différents ». Le chercheur précise qu'il s'agit d'une « fonction véhiculaire interne ». De fait, lors des échanges avec des allocutaires étrangers, ce sont les autres langues qui remplissent cette fonction véhiculaire : l'arabe standard avec des allocutaires citoyens des pays arabes et français ou anglais avec des non arabophones (1995 : 30).

⁹⁰ - Nous renvoyons à la section 1.3. de l'annexe V, dans laquelle nous rendons compte de la coexistence des différentes langues sur le « marché » linguistique marocain, leurs statuts, l'usage qu'en font les individus et les représentations et valeurs qui y sont attachées. Cette description proprement sociolinguistique met en avant notamment la valeur affective attachée à la langue berbère, celle de « langue-refuge » en situation urbaine et son rôle dans la cristallisation identitaire dans un contexte de « domination symbolique » exercée par les langues arabe et française, ainsi que les enjeux liés au maintien de cette langue, dans la mesure où elle est le seul critère objectif qui permette de rendre compte de l'amazighité.

mais a pour objet le recueil de contes, qui sont nous l'avons vu, des représentations culturelles situées d'ordre textuel.

Les données que nous avons recueillies ne l'ont pas été d'autre part, par observation participante, si on la considère comme LAPLANTINE comme une « acculturation à l'envers » (*ibidem*). Nous ne réalisons pas une enquête monographique sur l'ensemble culturel à l'origine de ces productions, mais les informations ethnologiques que nous donnons permettent d'éclairer le contexte de recueil des contes et les textes eux-mêmes. En ce sens, notre enquête n'est pas à visée strictement ethnologique, elle ne vise pas la compréhension d'un groupe culturel, mais suppose bien une phase ethnographique, dans la mesure où le recueil de données est effectué sur le terrain, qu'il suppose, nous allons le voir, la mise en relation avec des individus et qu'il relève d'une expérience personnelle et d'une « construction » du terrain.

Notre enquête se réclame davantage d'une ethnographie à visée ethnolinguistique, dans la mesure où les données que nous cherchons à collecter sont avant tout des productions textuelles et que les éléments que nous indiquons ici visent à éclairer le contexte de production des textes et à rendre compte des textes en tant qu'ethnotextes. Cela dit, la majorité des productions que nous avons recueillies ne sont pas données en langue maternelle et l'approche ethnolinguistique requiert méthodologiquement la maîtrise de la langue autochtone. Bien que nous ne maîtrisions pas le tachelhite, notre approche se veut ethnolinguistique en ce que nous nous intéressons aux textes dans leur relation à un contexte socio-culturel et discursif de production, aux conditions de leur réception dans une situation de transmission, définie par un certain nombre de paramètres linguistiques et socio-culturels et aux individus dans leur positionnement par rapport aux ensembles culturels et dans leurs pratiques linguistiques et à la relation qui se joue entre eux et nous. Nous ne cherchons pas à rendre compte d'un état de langue ou de lexique, d'un système linguistique par le recueil de productions en langue endogène, ni de la signification des textes mais pratiquons une ethnolinguistique discursive en situation interculturelle.

La description du contexte de recueil des textes, en tant que « terrain » – qui est à entendre non seulement comme lieu et moment mais aussi en tant qu'ensemble contextuel, expérience personnelle et relationnelle et construction d'un objet – décrit dans ses déterminations linguistiques, culturelles, interculturelles, institutionnelles et individuelles nous apparaît en ce sens fondamentale. Nous verrons que la recherche et la réélaboration de l'objet ne s'épuise pas dans ce terrain, que le recueil se poursuit ailleurs auprès d'autres personnes et lors de différentes rencontres, que d'autres lieux, moments et circonstances sont également significatifs (les lieux d'origine des autres conteurs et traducteurs, les autres lieux de recueil, les circonstances et modalités des transmissions, etc.) mais ce à quoi nous nous attachons pour le moment c'est à rendre compte de notre terrain berbère-marocain, défini par son unité de lieu, de temps et d'« individus », en tant que cristallisation de la « réalisation de la proximité et de l'intimité de "l'ethnologue" avec son objet » (COPANS, 1998 : 14, nous ajoutons les guillemets).

• Le village de Taghazout

L'établissement du village de Taghazout est lié à l'implantation d'une conserverie de pêche espagnole en 1915, l'endroit étant réputé pour ses eaux poissonneuses. La conserverie qui a fonctionné jusqu'à l'indépendance, en 1956, a embauché la main d'œuvre des montagnes alentour et favorisé ainsi l'implantation progressive de résidents permanents essentiellement dans les années 1950. A l'origine, il n'existait que des cahutes de pêches sur la plage qui permettaient d'entreposer le matériel, les familles berbères vivant dans la montagne principalement d'élevage et de cultures vivrières. Avec le développement de la conserverie, des activités de pêche et la construction d'une route goudronnée entre Agadir et Essaouira, les familles vont peu à peu s'établir dans le village, tout en conservant les maisons familiales et les terrains à la montagne. L'existence officielle du village est tout à fait récente, la commune n'étant constituée qu'en 1986. Auparavant, le village était rattaché administrativement à la commune voisine d'Aourir, à quatre kilomètres, établie à proximité d'une source d'eau et fonctionnant comme un noeud de communication (d'après CANAUD, 2003).

Le village de Taghazout, d'une superficie de 110 km², comptait, en 2001, entre 2000 et 2500 habitants (*ibidem*)⁹¹. Il est implanté le long d'une crique rocheuse et s'étend sur deux zones, séparées par la route nationale : la partie « basse » du village, où les maisons ont été bâties le long de la côte et la partie « haute » au-dessus de la route, où les habitations sont construites à flanc de montagne. Les maisons sont serrées les unes contre les autres, cernées par l'océan en bas, la pente de la montagne en haut et de chaque côté par le lit de ruisseaux à sec – hormis en cas de pluie – qui tiennent lieu de dépotoirs à ciel ouvert.

Le nombre des habitations était d'environ 700, en 2001, la moitié étant généralement inoccupées (maisons secondaires ou à louer) et les plus belles maisons bordant l'océan ayant été achetées par des étrangers. Le village ne cesse de se développer dans sa partie haute et les maisons gagnent petit à petit de la hauteur. Le village disposait au moment de l'enquête d'un dispensaire, d'un central téléphonique, d'une école, d'une brigade de Gendarmerie royale et d'une agence postale. La commune n'était pas équipée de réseau d'assainissement ni d'eau potable, l'eau étant amenée par camions citernes et stockée dans des cuves.

Le village bénéficie d'un climat très doux et est réputé pour être un des meilleurs spots de surf de la côte marocaine. Ces caractéristiques expliquent que le village a attiré et continue d'attirer les touristes, occidentaux d'abord, marocains ensuite à la recherche de dépaysement et de calme. Le développement touristique a débuté à la fin des années 1960, avec les surfeurs puis les « routards », séduits par la beauté, l'authenticité du site et la chaleur des habitants. A la fin des années 1970, les habitants commencent à proposer quelques baraquements en location aux Occidentaux. Au milieu des années 1980, le tourisme se diversifie et les habitants tirent alors profit de la fréquentation

⁹¹ - Informations extraites de la « fiche technique de la commune », éditée par celle-ci à une centaine d'exemplaires, en français, anglais et arabe et mentionnées par CANAUD (2003).

touristique, en louant des chambres, en diversifiant les produits proposés dans les échoppes, les plus jeunes s'improvisant guides. Un camping voit le jour et les consommations proposées dans les cafés et les restaurants s'adaptent progressivement aux goûts des Occidentaux. Les années 1990 marquent l'explosion de la fréquentation touristique du village, outre les touristes surfeurs et non surfeurs, majoritairement jeunes, des retraités prennent l'habitude de venir passer l'hiver en camping-car sur une plage à un kilomètre du village. Des appartements et des résidences à destination des touristes sont construits. Parallèlement à la fréquentation hivernale, essentiellement occidentale, les Marocains citadins et les familles des émigrés viennent passer des week-ends et les congés d'été au village. Celui-ci ne cesse de s'étendre et les constructions gagnent progressivement en hauteur, chacun voulant conserver la vue imprenable qu'il a sur l'océan. En 2000, un vaste projet touristique à l'échelle nationale a été lancé par le Roi Mohammed VI, le plan *Azur*, avec pour objectif de développer six stations balnéaires au Maroc. La plage se situant immédiatement au sud de Taghazout a été choisie comme l'un des sites à développer. Le projet consiste en l'implantation d'hôtels, d'appartements, de villas, d'une zone commerciale, d'un golf et d'une éventuelle clinique. Les travaux ont commencé grâce aux investissements étrangers et il va sans dire que le flot de touristes, déjà de plus en plus présents, par le biais des agences touristiques, va s'accroître de façon exponentielle, faisant perdre l'image d'authenticité et de charme encore attachée au village⁹².

• Un lieu interculturel et différents positionnements par rapport à l'autre

Le développement qui précède a pour objectif de montrer que le village est un lieu de brassage culturel. Dès les années 1960 et 1970, les habitants ont été par le biais du tourisme confrontés de manière directe à la mentalité, aux modes de vie des Occidentaux, à un système de valeurs différent. Les générations suivantes ont côtoyé dès leur plus jeune âge les touristes. Cette fréquentation ancienne et continue conditionne les relations instaurées avec les étrangers et la vision et la connaissance qu'ont les habitants des touristes occidentaux. Parallèlement, l'ancienneté de la présence touristique a influé sur la vie économique, sociale et culturelle du village. Les habitants vivent, en majorité, soit du tourisme, soit de la pêche (en barque traditionnelle ou sur des bateaux usines durant plusieurs mois) soit des deux activités.

Concernant la relation des habitants avec les touristes, on dégagera, suite à CANAUD (2003), deux tendances principales : une attitude plutôt « traditionaliste » et une attitude plutôt « moderniste ». Cette dichotomie est proposée à partir des travaux de BOUKOUS qui relève deux paradigmes principaux développés en réponse au contact avec la culture occidentale, au moment de la colonisation et dans le contexte actuel d'imposition du modèle occidental : le paradigme « du patrimoine » et celui « de la modernité » (1995 : 145-187). La tendance patrimonialiste, dont le

⁹² - Les travaux sont stoppés en 2009 en raison de la crise économique et de la baisse d'apport de capitaux étrangers.

discours prône de manière générale un retour à l'authentique et à la tradition, subsume *grosso modo* trois variantes : « l'intégrisme » (référence exclusive à l'Islam et rejet total du modèle sociétal occidental), « le salafisme » (voie médiane qui tout en prônant le retour aux enseignements du Coran et à la Sunna vise à assimiler les techniques occidentales et moderniser la société, mais tout en rejetant les valeurs culturelles qu'elles charrient, jugées impures⁹³) et « l'amazighité » (discours visant à retrouver l'essence ethnique berbère et à montrer son immuabilité⁹⁴). Le paradigme moderniste opte quant à lui pour une coupure avec la dominance de la tradition. Il connaît également trois principales variantes : « l'historicisme » (rupture avec le patrimoine traditionnel sclérosant, rejet de la culture occidentale dans ce qu'elle a d'agressif et ouverture sur la culture contemporaine pour l'assimiler et l'enrichir à partir de l'expérience culturelle locale), le « rationalisme » (critique rationnelle de la pensée arabe en tant que symbole du passé, émancipation de la pensée occidentale mais sans coupure absolue) et « l'interculturalité » (reconnaissance de la diversité linguistique et culturelle et métissage culturel comme aptitude à engendrer et à consommer des produits et des signes qui relèvent de systèmes symboliques différents).

La dichotomie entre « traditionalistes » et « modernistes » est relevée par Canaud à partir des tendances mises en évidence par Boukous sur la base de l'observation des pratiques quotidiennes des habitants et des discours recueillis. Les « traditionalistes » sont plus respectueux de la religion, se conforment davantage aux traditions culturelles et sont plus critiques à l'égard du mode de vie occidental, alors que les « modernistes », tout en respectant les traditions, adhèrent davantage que les traditionalistes au modèle culturel et social occidental⁹⁵.

Les « traditionalistes » observent une plus grande réserve à l'égard des touristes et se tiennent de manière générale davantage à distance, même s'ils tirent des bénéfices financiers de leur présence (locations, artisanat, commerce, etc.). Ils travaillent pour la majorité dans les secteurs de la pêche, de l'élevage et de l'agriculture et une minorité d'entre eux occupe un emploi à Agadir dans les secteurs secondaire et tertiaire. Pour un certain nombre, la vie annuelle s'organise en deux temps : ils passent l'hiver à Taghazout (d'octobre à avril) et l'été (de mai à septembre) dans leur maison familiale à la montagne, distante de quelques kilomètres, ce qui leur permet de louer à bon prix leur maison au bord de l'océan. Ils alternent la vie au village qui bénéficie du confort moderne (électricité, télévision, magasins, pharmacie, téléphone, etc.) et où les relations sociales sont

⁹³ - Cette tendance vise à retrouver l'authenticité de la culture arabo-musulmane, ce qui passe notamment par l'arabisation linguistique. L'option salafiste a été développée au moment de l'indépendance mais elle a échoué notamment parce qu'il n'est pas possible d' « adapter la technique à la théologie » (selon l'expression de Khatibi, cité par BOUKOUS, 1994 : 88).

⁹⁴ - Variante « nostalgique » et « solipsiste » du discours sur l'amazighité qui consiste à survaloriser et idéaliser un élément amazighe mythique fondé sur l'amour de la liberté, la démocratie, la solidarité, la rectitude et la mégalophobie (d'après BOUKOUS 1995). Voir section 2.2. de l'annexe V.

⁹⁵ - L'opposition entre « modernistes » et « traditionalistes » que nous envisageons ici notamment dans le contact avec les Occidentaux ne doit pas pour autant être assimilée à une opposition entre la culture occidentale et la culture berbéro-marocaine, le modernisme n'étant pas l'apanage de l'Occident et ne datant pas au Maroc de l'invention du tourisme.

multiples et variées et la vie plus communautaire et traditionnelle dans la montagne, où ils sont isolés de tout, « au calme pour moudre l'argan et récolter l'huile, traire les chèvres, etc ». (CANAUD, 2003).

Les « modernistes », souvent les enfants des « traditionalistes » sont, quant à eux, généralement plutôt admiratifs du mode de vie à l'occidentale et plus ouverts à l'acculturation⁹⁶ Si l'on reprend avec CANAUD (*ibidem*), les tendances modernistes relevées par Boukous, la tendance « relativiste » (critique de l'omniprésence du divin qui conduit à la dominance de la tradition et à l'annihilation de la créativité) est peu marquée. L'« interculturalité » apparaît être la tendance dominante observée chez les jeunes Taghazoutiens (entre 12 et 35 ans), l'influence touristique ayant « d'ores et déjà fait de Taghazout un “entre-deux” ouvert sur l'Occident » (*ibid.*). Ils ont côtoyé dès leur naissance les touristes et connaissent bien la mentalité occidentale. Ils ont assimilé un certain nombre d'éléments culturels étrangers, qui se révèlent notamment dans les choix vestimentaires (casquettes, vêtements de surf), dans certaines habitudes alimentaires (les boissons gazeuses ont remplacé le thé à la menthe) et dans les activités de divertissement (surf, télévision, DVD, internet). Ils vivent été comme hiver au village et tirent des revenus de la présence touristique : location des habitations familiales, gardiennage d'habitations, vente et réparation de matériels de surf, achat et revente de toutes sortes de produits (vêtements de marques, bijoux, services divers, alcool, haschich, etc.). Cela dit, le degré de fréquentation avec les touristes est plus ou moins marqué, certains se limitant à louer des chambres. Il faut préciser aussi que la plupart des jeunes modernistes qui vivent du tourisme, sont néanmoins respectueux de la tradition et sont « à l'aise dans les deux univers (mentalité berbéro-marocaine et mentalité occidentale matérialiste) sans conflit patent de personnalité » (*ibid.*). Dans les faits, ils mobilisent tel ou tel univers de référence, selon la situation et s'il le faut, « ils mettent en avant leur identité berbéro-marocaine au détriment de la personnalité occidentalisation » notamment pour opérer une différenciation (*ibid.*).

La tendance « historiciste » (ouverture sur la culture contemporaine pour l'assimiler et l'enrichir à partir de l'expérience locale) peut être observée principalement chez les modernistes les plus cultivés. Ces derniers n'entretiennent que peu de relations avec les touristes et n'en dépendent pas économiquement (*ibid.*). L'amazighité y est envisagée en tant que « culture locale, ouverte sur l'évolution et le modernisme (médias, littérature, nouvelles technologies, etc.) » (*ibid.*).

⁹⁶ - En anthropologie culturelle, le terme d'acculturation désigne les processus (de conflits, d'ajustement, de syncrétisation, d'assimilation ou de contre-acculturation) qui se produisent lorsque des individus porteurs de cultures différentes se trouvent en contact et agissent et réagissent les uns par rapport aux autres. Différents facteurs interviennent dans les processus d'acculturation et en changent la nature : des sociétés globales peuvent entrer en contact ou seulement certains groupes, l'acculturation peut se réaliser de manière positive ou hostile (acculturation demandée ou acculturation imposée), les populations qui entrent en contact peuvent être, démographiquement, à peu près égales en nombre ou au contraire l'une peut être majoritaire et l'autre minoritaire et enfin le degré d'homogénéité ou au contraire de distance culturelles influe sur la nature du contact (distance plus grande au plan linguistique, économique, et idéologico-religieux entre des Maghrébins et des Occidentaux, qu'entre Yoruba et Fun en Afrique par exemple) (d'après BASTIDE, 2008).

Il faut souligner que cette partition entre « traditionalistes » et « modernistes » relève bien une tendance et non une classification étanche qui serait pour le moins arbitraire. En outre, comme l'explique CANAUD (*ibid.*), l'âge est un facteur déterminant quant à la tendance observée. Les enfants sont élevés conformément à un modèle d'éducation traditionnelle (séparation sexuelle des tâches, transmission du patrimoine, etc.) même si dès leur plus jeune âge, ils sont en contact avec les touristes. A partir de dix ans, les enfants commencent à côtoyer les étrangers. Beaucoup de modernistes sont donc des jeunes de douze à trente ans, à l'exception de ceux qui continuent d'observer des règles de vie plutôt traditionnelles, soit parce qu'ils vivent et travaillent à la montagne, soit par conviction personnelle, éventuellement par l'inscription dans une des tendances relevées par Boukous (salafisme, intégrisme ou amazighité). D'après CANAUD (*ibid.*), toujours, la plupart des modernistes, lorsqu'ils atteignent l'âge de trente ans optent « sous la pression familiale et sociale » pour un travail « sérieux », se marient, fondent une famille et cessent dès lors de côtoyer les touristes. Ils adoptent alors une position plutôt traditionaliste, avec un respect plus marqué pour les traditions religieuses et culturelles. Il existe, néanmoins, selon CANAUD, toujours, des personnes qui ne s'inscrivent pas dans ce schéma, en raison de réussites individuelles (réussite professionnelle, mariage non arrangé, départ à l'étranger) ou/et « rejet profond de la mentalité marocaine » (*ibid.*), qui peuvent être considérées en ce sens comme modernistes, sans qu'elles aient forcément de contact avec les touristes.

• **Une amazighité⁹⁷ vécue et affirmée**

Du point de vue de la façon dont est vécue la culture amazighe – si tant est qu'on puisse la cerner précisément et l'« isoler » de la culture marocaine⁹⁸ – et affirmée l'identité amazighe, la dichotomie entre « traditionalistes » et « modernistes » qui fonctionne bien pour rendre compte d'une ouverture au contact interculturel doit être nuancée. BOUKOUS rend compte de deux tendances dans l'affirmation de l'identité amazighe, la première que nous avons mentionnée *supra* qu'il appelle « l'amazighité » et qui serait l'affirmation d'une identité amazighe immuable, mythique et à conserver en l'état et une vision moderniste, qui a pour ambition « l'inscription de la culture amazighe dans le champ de la production symbolique du Maroc contemporain, en tant que composante pleine et entière, et résolument tournée vers la modernité » (1995 : 158)⁹⁹. Ces deux tendances rendent compte de deux options dans les discours intellectuels visant à définir l'identité berbère dans le contexte d'une affirmation et d'une revendication identitaire mais nous semblent difficilement transposables à une population dite traditionaliste qui considérerait l'amazighité

⁹⁷ - Voir annexe V, section 2, sur l'« amazighité ».

⁹⁸ - Un certain nombre d'auteurs signalent que la différenciation la plus pertinente du point de vue des modes de vie et des pratiques culturelles n'est pas tant celle qui opposerait Berbères et Arabes, mais celle entre le monde urbain et les communautés rurales, qui sont le lieu de « la tradition locale et des valeurs tribales » (CHAKER, 1998 a : 84). Le cas de Taghazout est à cet égard particulier dans la mesure où le village est un lieu de fréquentation touristique ancienne et ne peut pas être envisagé comme les autres communautés rurales où se cristalliseraient les valeurs traditionnelles.

⁹⁹ - Voir section 2.2.2., annexe V.

comme quelque chose d'immuable et les modernistes qui la verraient comme ouverte et susceptible d'être inscrite dans le champ de la modernité. Il y a en ce sens un hiatus entre d'une part un discours intellectuel adressé au pouvoir en place, aux institutions et à visée internationale¹⁰⁰ et la façon dont les individus vivent et disent leur amazighité. Il est difficile pour nous de rendre compte de la vision/des visions de l'amazighité dans la population plus traditionaliste de Taghazout parce que nous n'avons pas côtoyé suffisamment cette population et peu échangé à ce sujet. Pour autant, il ne nous semble pas qu'on puisse dire que cette population ait une vision plus « immuable » de l'amazighité.

Dans les discours des individus « modernistes » on relève, à Taghazout, une affirmation de l'identité berbère à la fois de la part des jeunes qui entretiennent des contacts serrés avec les Occidentaux et de ceux qui sont plus en retrait, avec chez les seconds une réflexion peut-être plus distanciée sur leur identité amazighe que chez les premiers. L'opposition, nous l'avons vu relève davantage d'un respect plus stricte des traditions en général et berbères en particulier par opposition à des modes de vie et de pensées plus « acculturés », ce qui n'empêche pas que les « modernistes », tout comme les « traditionalistes » vivent leur culture amazighe. La langue berbère, dont l'usage relève du champ de l'intime, du quotidien, du cercle familial et amical et en tant que véhicule de la tradition orale (récits, proverbes, blagues, etc.) est de l'ordre d'un vécu partagé. On peut relever, en outre, un certain nombre de pratiques festives, rituelles, de croyances et de pratiques traditionnelles (rituels de fécondité, pratiques de guérison) partagées et transmises. Nous donnerons simplement un exemple d'une pratique festive à laquelle nous avons assisté : il s'agit d'une fête annuelle, qui se déroule à la montagne – celle-ci pouvant être considérée comme un « lieu » de la tradition par contraste avec le village –, la « fête du taureau », qui n'est célébrée que chez les Berbères en liaison avec le début des travaux agricoles. Cette fête, lors de laquelle un taureau ainsi que quelques ovins sont égorgés à la mosquée de Aït Bihi, à 3 km de Taghazout réunit la population des montagnes et une bonne partie de la population de Taghazout, traditionaliste et moderniste et ainsi que quelques touristes choisis en fonction de leur « capacité à respecter la culture de l'autre, à accepter les différences sans hiérarchisation arbitraire et à adopter [...] une attitude empathique » (CANAUD, 2003).

Dans le contexte interculturel du village en particulier et dans le champ symbolique marocain en général, l'amazighité se voit située plutôt du côté de la tradition. Cette dimension traditionnelle berbère garante d'authenticité est survalorisée dans les discours à destination des touristes et dans les discours des touristes eux-mêmes – notamment dans les brochures touristiques, les reportages en « pays berbère » et les sites internet consacrés au village et à la région d'Agadir – et héritée en partie d'une tradition, si l'on se place du point de vue français, de folklorisation¹⁰¹ de la culture

¹⁰⁰ - Voir sections 2.2.2. et 2.2.3. en annexe V.

¹⁰¹ - La folklorisation étant à entendre comme « un procédé de sélection des particularismes culturels les plus visuels des minorités pour faire leur "promotion", démarche définie comme un "instrument de domination

berbère. C'est bien ce « paradis perdu » mythique que les Occidentaux viennent chercher en se rendant à Taghazout, rejetant ainsi en partie une civilisation matérialiste, consumériste et individualiste, même si le lieu se situe de par son histoire dans un entre-deux culturel. Signalons à cet égard, suite à BELMONT, de façon plus spécifique et réflexive par rapport à notre collecte de terrain, la part idéologique des motivations des chercheurs qui recueillent des productions folkloriques partant ainsi à la « recherche rétrospective d'une vie et d'une culture caractérisées par leur authenticité » (2008). L'auteure montre également que la tradition folklorique va ainsi chercher cette part d'authentique dans « les créations d'un "peuple" à moitié observé, à moitié inventé » (*ibidem*).

Notre projet de départ était bien de pouvoir recueillir des productions traditionnelles, garante d'une certaine authenticité par contraste avec des productions recueillies hors contexte avec une propension à considérer les secondes comme acculturées voire « hors culture ». En ce sens notre démarche dans son intention initiale pourrait être considérée comme « folkloriste », la confrontation avec le terrain ayant mis en évidence – dans une certaine mesure seulement, étant donné que la vision de la culture de l'autre reste toujours de l'ordre de la projection et de la représentation – la part d'« invention » qui gouvernait notre appréhension de la littérature orale berbère, en tant que garante d'une tradition que nous cherchions à appréhender.

Pour en revenir à l'« amazighité » – que nous entendons au sens de berbéricité, de ce qui définirait l'identification à une culture berbère et non en tant qu'affirmation d'une immuabilité de la culture – celle-ci est de l'ordre du vécu, de l'existential, du privé et de l'affectif, elle est de l'ordre des « représentations mentales » (BOURDIEU, 1980 b, ZARATE & *alii*, 2003). Elle peut se matérialiser de façon concrète dans un certain nombre de « représentations objectales » (BOURDIEU, 1980 b) – bien que leur spécificité berbère ne soit pas toujours objectivable, le processus d'enculturation relevant de l'intégration des codes culturels berbères et marocains, auxquels il faudrait ajouter en particulier pour les modernistes, les codes culturels occidentaux – : pratiques culturelles, emblèmes et discours.

Du point de vue de l'affirmation d'une berbéricité, de ses « représentations objectales » à l'intention de l'autre à la fois dans sa fonction d'« exhibition » et de « présentification » (MARIN, 1993)¹⁰², nous mentionnerons quelques exemples observés dans le village. La mobilisation de la langue berbère, parmi le répertoire des langues disponibles et maîtrisées – la langue tout en étant le critère le plus objectif de différenciation entre Berbères et Arabes peut faire l'objet d'une manipulation – apparaîtra comme une manière de s'affirmer soi, semblable aux autres membres de la communauté linguistique et faisant partie d'une même communauté de réception et différent de ceux qui n'en font pas partie, lorsque par exemple, dans une communication entre Marocains et touristes, les premiers recourent à leur langue maternelle, excluant ainsi les non berbérophones. Nous relèverons

dont la fonction est d'intégrer la différence ethnique en l'assimilant à des valeurs arbitrairement définies" » (GRILLOT, 2001 : 71).

¹⁰² - Voir *supra* section III.3.2.2.

en outre quelques éléments qui nous ont sensibilisée à l'amazighité dès nos premiers séjours sur le terrain, cette sensibilisation n'étant pas le fait d'une connaissance préalable mais tenant à la « découverte » du village et aux actes et discours des jeunes Berbères que nous fréquentions : l'inscription de la lettre « Z » berbère, le « aza » tfinagh qui fonctionne comme « emblème » de l'identité culturelle berbère (comme élément de reconnaissance par rapport à un ensemble berbère, comme élément différenciateur et de défiance par rapport aux arabistes et au pouvoir et comme suscitant l'interrogation chez celui qui ne connaît pas ce signe linguistique, devenu un symbole) et que l'on retrouve sur des bijoux par exemple, la création d'une association berbère par le cercle d'amis que nous fréquentions, le nom amazighe du café « Aftas » où nous avons l'habitude de nous retrouver et qui a le sens de « port », l'écoute de musique berbère, la mention d'un rite de fécondité lors d'une balade au *rocher du diable*, la visite à la montagne dans la maison du père d'un de nos amis qui organisait des randonnées dans la montagne et possédait un certain nombre d'ouvrages sur la culture berbère.

Ces éléments montrent que ces jeunes modernistes, qui pour certains sont des informateurs (conteurs ou traducteurs) de notre enquête, ou sont les frères aînés ou amis d'un certain nombre de nos informateurs se sentaient concernés par la culture berbère, se disaient berbères et inscrivaient cette amazighité dans « la modernité » (création d'associations, balades guidées dans les « douars » – villages – de la montagne avec un certain nombre de touristes) et dans la relation interculturelle et amicale que nous – notre ami et nous-même – entretenions avec eux et qui donnait lieu à certains moments à une initiation à la langue berbère par la mention de proverbes par exemple (suscitant une surprise de notre part et un amusement partagé à découvrir la proximité de certains de ces proverbes dans nos deux langues), à la musique et à la culture, par le biais d'explicitations de croyances, de coutumes etc. Nous pouvons dire, en ce sens que l'amazighité s'inscrit dans une interculturalité. Il faut préciser que nous entretenions à l'époque une relation particulière avec eux sans doute plus proche et ouverte à l'échange culturel, qu'avec un certain nombre de touristes, en raison de notre statut de touriste de longue date et de la relation privilégiée entretenue avec notre ami qui était de « la famille » de certains et qui plus est était étudiant en ethnologie, ce qui favorise une relation d'ordre empathique et favorise les échanges de ce type. Il faut signaler aussi que nous avons de notre côté appris quelques mots de berbère, ce qui nous permettait de saisir quelques éléments de conversation.

En 2001, lors de notre enquête, la relation avec ce « cercle » d'amis avait sensiblement évolué, parce que celui-ci s'était renouvelé partiellement – certains étaient partis à l'étranger ou restaient plus en retrait – parce que nous ne logions pas dans le village même et que nous avions par rapport à certains, le statut d'enquêteur, qui ne nous avait pas « changée » pour autant, mais induisait une relation un peu différente, notamment avec ceux qui étaient le plus investis dans notre recherche – qui ne sont pas nous le verrons ceux que nous connaissions le mieux. Nous avions en permanence un carnet et un dictaphone dans notre sac et étions dans l'attente de pouvoir recueillir des données,

ce qui crée une forme de tension et investit un certain nombre de nos amis d'un rôle spécifique. Nous allons y revenir dans la section suivante.

Nous signalerons par ailleurs l'influence sur cet ensemble de jeunes modernistes d'un certain nombre de personnes plus âgées, étant pour certains partis vivre à l'étranger et revenus à Taghazout ou ayant côtoyé eux-mêmes des Occidentaux de près et que nous classifierions dans l'ensemble des modernistes à tendance historiciste, ce qui suppose une connaissance de la culture occidentale, une certaine distanciation et une connaissance « lettrée » de l'amazighité, c'est-à-dire non seulement vécue mais aussi appréhendée sous un angle distancié par la lecture d'ouvrages ou de textes produits d'un point de vue émique ou étique. On peut par conséquent imaginer qu'ait été transmis aux personnes que nous fréquentions une certaine conscience « d'une berbèrité d'ordre réflexif ». Pour autant, nous ne pouvons pas dire ni des plus jeunes, ni des plus âgés qu'il s'agit de berbéristes, dans le sens de personnes investies dans un mouvement de revendication de l'amazighité. Ce que nous voulons dire par là, c'est qu'affirmer son identité amazighe ne signifie pas pour autant la revendiquer, surtout dans une relation amicale de type interculturel. La relation instaurée entre eux et nous est favorable au dialogue interculturel, aux échanges et aux comparaisons interculturelles.

• La relation interculturelle : différenciation et ouverture à l'altérité

Nous mentionnerons encore à l'égard de la relation interculturelle deux points qui nous paraissent importants. On relèvera en premier lieu un phénomène de différenciation à l'œuvre dans la relation. Celle-ci opère notamment dans le discours des modernistes par une affirmation de la dimension d'authenticité, mise en évidence *supra* – de l'ordre de la « réappropriation » ou non – qui passe par la mise en évidence d'un lien à la nature, à la terre, à la communauté, que les Occidentaux auraient perdu¹⁰³, d'une simplicité, d'une tranquillité de vie qui cadrent parfaitement avec le lieu et un respect affiché pour les traditions. L'affirmation de cette proximité avec la nature et cette simplicité opère ainsi comme stratégie de différenciation. Cela dit et en ce sens le discours apparaît comme paradoxal, dans la mesure où un certain nombre des jeunes Taghazoutiens ne « ressemblent » pas aux Berbères que l'on peut rencontrer dans la campagne alentour. Nous mentionnerons à cet égard une anecdote significative : nous sommes partis, lors de notre séjour sur le terrain, avec notre ami une petite semaine avec trois jeunes Taghazoutiens, dans la campagne berbère dans la région de Massat (au sud d'Agadir) et avons stationné le camion près d'un oued. Un groupe de jeunes hommes est venu à notre rencontre, nous « identifiant » tous visuellement en tant que touristes. Nos amis se sont adressés au groupe en berbère, ce qui a provoqué une réelle surprise chez ces derniers. La différenciation opère donc « malgré eux » si l'on peut dire par rapport aux autres Berbères.

¹⁰³ - Au retour d'une ballade dans une vallée rocailleuse avec des touristes, un Marocain face à la lenteur de déplacement de certains se demande « si ils n'auraient pas perdu l'usage de leurs bras ».

Nous mentionnerons, en second lieu, que l'ouverture de la relation au dialogue interculturel est possible, outre le fait qu'elle se joue sur le mode amical, dans la mesure où les individus ont « intégré » de façon directe un certain nombre des éléments des codes culturels et des systèmes de pensée des Occidentaux de passage ou résidents à Taghazout. Ils sont capables de « maîtriser » la relation interculturelle, parce qu'ils ont acquis au fil des contacts avec les touristes les clés pour le faire, autres que linguistiques. La maîtrise des codes culturels de l'autre permet qu'ils adoptent une attitude empathique, qu'ils puissent, dans une certaine mesure évidemment, se mettre à la place de l'autre, le comprendre. Ils affirment leur amazighité, leur différence mais tout en laissant la place à une intercompréhension : ils sont Berbères et différents mais peuvent échanger avec l'autre et le comprendre. Du point de vue de notre enquête, ce mode relationnel et le fait qu'ils soient en mesure de maîtriser la relation interculturelle rend possible la transmission des récits à notre intention.

Nous rendrons compte du positionnement de nos informateurs par rapport aux tendances modernistes et traditionalistes dégagées *supra*, dans la troisième section de ce chapitre (IV.3) des modes et habitudes de vie, des pratiques culturelles, religieuses, des aspirations personnelles, des rapports à la tradition, ces éléments étant significatifs dans la projection d'une identité, dans la relation instaurée avec l'enquêteur, dans les modalités de transmission et dans la façon de raconter et de traduire.

2.1.2. Les aléas de l'enquête et la difficulté de réunir un corpus

Nous allons commencer par rendre compte des raisons qui nous ont fait choisir ce village comme lieu du recueil. Nous connaissions préalablement à l'enquête ce village et un certain nombre de ses habitants, pour nous y être rendue avec notre ami français régulièrement depuis 1996. Celui-ci était un « habitué » du village depuis beaucoup plus longtemps, des membres de sa famille passant régulièrement la saison hivernale en camion sur une plage à proximité. Il a pu au fil du temps nouer des amitiés avec les jeunes du village, des liens familiaux l'unissant même à certains, sa soeur venant de se marier avec un des jeunes du village. La durée de notre séjour étant limitée par des contraintes économiques et des impératifs de travail – nous avons pris tous deux un congé sans solde de trois mois –, le fait de se rendre en « terrain connu » nous permettait de pouvoir exposer notre demande dès les premiers temps. Les enquêtes de terrain exigent, en effet, de manière générale un temps plus ou moins long de prise de contact : « familiarisation des lieux et des visages, apprentissage linguistique, expérimentation des comportements “efficaces”, observation et description des pratiques culturelles ordinaires » (COPANS, 1998 : 27). Précisons, à propos de l'apprentissage linguistique, que notre maîtrise du berbère tachelhite était limitée à un certain nombre de mots de vocabulaire et à une compréhension plus ou moins exacte des sujets de

conversation, ce qui ne nous permettait en aucun cas de mener une conversation en berbère. Nous allons revenir sur les limitations liées à la non maîtrise de la langue berbère et sur les conséquences quant à la nature de l'enquête et aux modalités de la collecte.

• La présentation de la recherche et les premières données du terrain

Nous sommes arrivée, avec notre ami français à Taghazout à la mi-janvier 2001. Nous avons fait le trajet avec un petit camion aménagé ce qui nous permettait de loger sur une plage, distante de un kilomètre du village à moindre frais. Dès notre arrivée, nous avons expliqué notre souhait de collecter des contes à notre cercle d'amis et plus particulièrement à Yassine T¹⁰⁴. Signalons que Yassine n'était pas, dans le cercle d'amis évoqué, celui que nous connaissions le mieux, c'est-à-dire que nous l'avions rencontré seulement lors de notre séjour précédent dans le village, trois semaines l'hiver précédent – ce qui tient surtout au fait qu'il est un peu plus jeune que nous. Il s'agit d'un des membres de la fratrie de la famille marocaine par alliance de notre ami français¹⁰⁵. C'est avec lui que nous avons échangé à notre arrivée le plus facilement à propos de notre recherche et c'est lui qui nous mettra en contact avec d'autres personnes susceptibles de nous aider. D'autres personnes présentes le jour où nous avons évoqué notre recherche nous ont fourni également un certain nombre d'informations sur la pratique du conte, sur laquelle nous allons revenir dans un instant. Nous allons mentionner auparavant les termes dans lesquels nous avons présenté notre recherche. Nous avons surtout insisté à ce moment là sur l'objet de notre quête, les contes que nous avons explicités comme étant des « histoires avec des rois, des princesses et des djinns » – le terme de conte n'étant pas parlant, ce qui tient au fait que la catégorie générique du « conte » n'est pas attestée dans l'ensemble culturel berbère, nous le montrerons dans le chapitre suivant – et en demandant aux personnes ce qu'il en était de la pratique du conte et s'il était envisageable pour nous de pouvoir enregistrer des narrations en berbère, que nous ferions traduire ensuite. Nous avons expliqué que la collecte s'inscrivait dans le cadre d'une recherche universitaire de trois années, qui se solderait par la rédaction d'un mémoire, que nous mettrions les contes par écrit et que nous les analyserions.

Nous avons obtenu les premières informations concernant la pratique du conte : le conte ne fait alors plus partie du quotidien. Le contage a été remplacé par la radio et la télévision. Il existe sans doute encore – en 2001, au moment de l'enquête – des veillées familiales, lors desquelles les parents ou les grands-parents racontent aux enfants, mais dans les lieux les plus reculés : dans les villages isolés de montagne, dans la région de Ouarzazate à l'est, dans la vallée d'Ouzoud, au nord-

¹⁰⁴ - Comme indiqué en introduction, les prénoms et initiales indiqués sont fictifs.

¹⁰⁵ - Yassine est alors âgé de 22 ans. Le plus âgé des frères, Hamid, s'est marié avec la sœur de notre ami français et vit en France depuis 1999. Nous avons l'habitude de côtoyer depuis les premières années Hamid (âgé en 2001 de 27 ans), puis progressivement son frère cadet, âgé de 25 ans en 2001, ce qui correspond à notre âge et approximativement à celui de notre ami français qui a alors 26 ans.

est de Marrakech ou peut-être à Taфраoute¹⁰⁶. Une des personnes présentes nous suggère de nous rendre en ces lieux – ce qui nous était difficilement réalisable – et de nous adresser à des associations berbères à Agadir. Yassine nous indique cependant qu'il y a dans le village des personnes âgées qui connaissent les contes et content peut-être encore à l'occasion et qu'il se renseignera pour nous. Il nous explique également que des bardes itinérants passent encore, mais très rarement. Il nous dit aussi qu'il a un ami intéressé par les contes et la culture berbère, qui pourrait peut-être raconter. Quelques jours, plus tard, nous croisons un autre ami, Abdelrani, versé dans la littérature, la philosophie et fervent défenseur de l'identité berbère qui nous indique qu'il va réfléchir aux contes qu'il a en mémoire et peut-être nous en raconter. Nous continuons de parler de notre recherche aux diverses personnes rencontrées, auxquelles nous demandons de nous mettre en contact avec un grand-père, une grand-mère, une mère, une sœur, susceptibles de connaître des histoires et de les raconter. Ces quelques pistes étant lancées, nous nous sommes mise peu à peu dans l'attente de réponses positives.

Avant notre arrivée sur le terrain, nous avons réalisé un certain nombre de lectures théoriques (GALAND-PERNET, 1998, notamment) qui mentionnaient une évolution dans les modes de transmission et dans les valeurs transmises dans le contexte maghrébin et mettaient l'accent sur la nécessité de s'intéresser aux modalités de production et de réception des contes. Nous ignorions la mesure de cette évolution et nous voulions nous rendre compte de la pratique actuelle du conte c'est-à-dire interroger ses fonctions et voir dans quelles circonstances il est encore raconté, avec l'objectif de recueillir des transmissions. Notre projet était alors – ainsi que nous l'avons mentionné *supra* – de recueillir des contes de tradition au Maroc, dans leur contexte d'origine et de procéder ensuite à un recueil de ces mêmes contes donnés en France, c'est-à-dire détachés de leur contexte de transmission traditionnel et de rendre compte des variations en fonction du changement de contexte de production et de réception (culturel, discursif et linguistique). Pour ce faire, nous voulions enregistrer des séances de contage en langue berbère, avec idéalement un public d'enfants et éventuellement d'adultes, narrations que nous aurions fait traduire dans un second temps. Nous ne comptions pas assister à des veillées traditionnelles, mais supposions pouvoir assister à des contages, en reconstituant éventuellement un cercle d'auditeurs autour d'un conteur. Nous aurions pu alors enregistrer des contes de « tradition » dans le sens où conteur et auditoire partagent les références culturelles qui permettent que les contes soient transmis et reçus. La situation d'enquête aurait perturbé le contage en raison de l'enregistrement ou même recréé artificiellement un lien entre conteur et auditeur mais nous supposions que ces conditions n'auraient pas influé outre mesure sur le contenu du texte transmis. Or pour que ces conditions soient réunies, il fallait que le conte soit encore en fonction, qu'il continue à être raconté, même de façon occasionnelle, c'est-à-dire qu'il circule encore.

¹⁰⁶ - Voir cartes 1 et 2 en annexe I.

Les personnes que nous avons interrogées avaient entendu des contes dans leur enfance, mais les enfants – les leurs, leurs frères et sœurs en bas âge, leurs neveux et nièces – n'étaient plus bercés par ces contes. D'après les premières données recueillies, il nous serait difficile d'enregistrer des contes tout simplement parce que ceux qui savent les contes – et savent les raconter – sont rares et ne racontent plus. Nous étions venue candidement pour recueillir des contes de tradition, or il apparaissait que si une telle collecte s'avérait peut-être encore possible en certains lieux pour un « enfant du pays » ou un ethnologue bien introduit, pour nous, elle s'avérait irréalisable. Il nous était cependant peut-être possible d'enregistrer des narrations auprès de personnes âgées ou de gens plus jeunes – Abdelrani ou l'ami de Yassine – mais dans tous les cas, à un degré moindre pour les personnes plus âgées, le conte devait semble-t-il être réactivé dans les mémoires avant d'être raconté. Les contes que nous pourrions recueillir ne seraient plus en fonction, même s'ils étaient traditionnels de par leur structure et leur contenu, les conditions de leur transmission ne le seraient pas, ils seraient déjà détachés de leur contexte de transmission traditionnel. Si nous reprenons l'image mentionnée *supra* à propos des différents maillons de la chaîne de transmission, ce n'est pas sur notre terrain que nous allions recueillir le maillon traditionnel, celui qui nous aurait servi de base à la comparaison, mais plutôt dans les recueils effectués par d'autres dans l'aire tachelhite. Nous étions cependant venue pour entendre et collecter le conte, nous allions donc tâcher d'enregistrer des transmissions, nous allons le voir, dans des formes inédites et des pratiques culturelles réactivées pour le besoin de l'enquête.

• « **En attendant** » : une « **collecte** » **informative de contes écrits**

Dans l'attente de pouvoir enregistrer des narrations orales, nous sommes allée prospecter un certain nombre de lieux culturels d'Agadir, notamment une librairie riche en publications berbères, le centre culturel français et l'Université. Nous avons appris qu'un festival de contes devait avoir lieu fin avril à Agadir. Après un certain nombre de recherches, il s'est avéré que le festival ne laissait que peu de place aux contes berbères. Nous aurions néanmoins voulu pouvoir y assister, mais fin avril, nous devions être repartie. Dans la librairie à Agadir, nous avons pu consulter des contes berbères tachelhites recueillis à Agadir par Stroomer en 1992, présentés en berbère et accompagnés de leur traduction française. Nous intégrerons ces contes dans notre corpus (STROOMER, 1998) et nous verrons dans quelle mesure ils vont se révéler précieux.

Nous allons nous arrêter un instant sur la démarche de Stroomer pour éclairer la nôtre par contraste. En introduction aux versions recueillies, l'auteur signale leur double intérêt linguistique et littéraire. Nous ne développerons pas l'intérêt linguistique des contes mais soulignerons que la collecte des versions publiées s'inscrit dans un projet de lexicographie du dialecte¹⁰⁷ tachelhite. Le recueil des contes relève d'une enquête de type ethnolinguistique, à portée lexicographique et

¹⁰⁷ - Le concept de dialecte, central dans la tradition berbérissante, n'a dans la pratique des linguistes aucune des connotations péjoratives qui la caractérisent dans l'usage courant mais signifie simplement « variante régionale » de la langue (CHAKER : 1995)

diffère en ce sens de notre propre visée. Pour ce qui est de l'intérêt littéraire, l'auteur souligne que les textes « montrent la permanence d'une tradition orale parmi les locuteurs citadins contemporains de tachelhiyt [...] tradition intacte et conservée malgré l'influence des médias modernes », perceptibles par la présence de traits communs avec la tradition orale d'autres groupes berbérophones, du point de vue des personnages, des motifs et de leur mélange et dans la façon de raconter (cruauté des scènes décrites, non mention des motivations psychologiques des personnages, fins abruptes) (1998 : 116). L'auteur donne un certain nombre d'informations sur la situation de transmission des récits – identité des narratrices (nom, lieu de naissance et âge), le lieu, la date et le cadre familial de la transmission – ce qui permet de situer les textes dans un contexte récent de transmission, la plupart des contes berbères tachelhites publiés ayant été recueillis avant 1950 et de rendre compte des modalités d'un recueil de première main et en langue berbère. Les textes qui s'adressent à un public berbérisant ont une valeur documentaire évidente. L'auteur signale se contenter de « présenter » les textes tels qu'on les lui a racontés sans en analyser la signification. Présentés en berbère et accompagnés de leur traduction, ils permettent de faire un « état des lieux » circonscrit de la langue et de la conservation de la littérature orale dans les mémoires en milieu urbain, même s'il ne permettent pas d'opérer une systématisation, ce qui n'est pas la visée de l'auteur.

Nous verrons que les versions que nous avons recueillies ne nous autorisent pas non plus à opérer une systématisation, mais les diverses modalités de transmission nous donnent l'occasion d'embrasser un espace de variabilité dans les modes de transmission des textes en situation interculturelle. Signalons d'autre part, que notre enquête rend compte à sa manière de la mémoire du conte dans un lieu donné, notamment de par les refus arguant d'un « oubli » des contes, mais d'autres facteurs – sur lesquels nous reviendrons : non maîtrise de la langue, interconnaissance insuffisante, enjeux institutionnels de l'enquête, refus d'être enregistré, gêne, timidité, manque de temps, etc. – entrent en ligne de compte et l'oubli peut se relever être un prétexte et une manière polie d'opposer un refus à notre demande. Nous ignorons si les contes de « tradition » collectés par l'auteur ont dû être réactivés dans les mémoires avant d'être transmis et la nature des explicitations visant à résoudre des « problèmes textuels » (STROOMER, 1998 : 115) dont les récits ont fait l'objet. Nous avons en première intention de recueillir des textes tels qu'ils l'ont été par Stroomer, mais en nous intéressant au processus de leur transmission orale, c'est-à-dire en les enregistrant dans leur émergence, ce dont ne rendent pas compte les textes publiés par l'auteur. Effectuer le même type de recueil aurait supposé que nous maîtrisions le berbère ou que nous soyons accompagnée d'un locuteur berbère, à qui les contes auraient été adressés. Dans le second cas, la transcription du texte en berbère aurait été effectuée par une tierce personne, ainsi que sa traduction, nous n'aurions donc eu accès au processus de transmission que par le biais d'une traduction, qui suppose déjà un « établissement » du texte. Ils nous auraient permis de faire état d'une tradition conservée et auraient été d'un intérêt certain du point de vue textuel et

documentaire mais ne nous auraient pas permis de rendre compte de la dynamique d'une transmission.

À l'Université, nous avons pu, par l'intermédiaire d'une personne qui travaillait à la bibliothèque consulter des mémoires conservés dans les archives et rédigés par des étudiantes en lettres qui avaient procédé à la collecte de contes dans l'aire tachelhite (à Taroudant, dans le Souss et à Zagora dans la vallée du Draa). Comme pour le recueil réalisé par Stroomer, les contes ont été racontés en berbère, transcrits en tachelhite et traduits en français par les étudiants. Il s'agit de contes recueillis récemment, la version que nous intégrerons dans notre corpus ayant été collectée en 1993. Les informations relatives à la situation de transmission indiquent que la collecte a eu lieu à l'Université d'Agadir, auprès de jeunes étudiantes originaires de Taroudant. L'étudiante signale s'être heurtée à deux difficultés majeures lors de la collecte. La première tient au fait que dans la ville de Taroudant, les contes arabes dominent les contes berbères, la collecte d'un corpus berbère ne pouvant se réaliser que dans les régions montagneuses, ce qui était difficile pour l'étudiante. Celle-ci a par conséquent décidé de s'« informer auprès des cultivés qui s'intéressent au domaine de l'oralité », hors elle n'a rencontré que « promesses, excuses et même refus catégoriques » (AMAHOU, 1993 : 10). La collecte se révèle donc ne pas être chose aisée, même pour un berbérophone qui vise la « préservation » d'un patrimoine culturel (*ibidem*). Face à ses difficultés, l'étudiante a fait appel à son réseau personnel, familial et amical et a collecté des récits auprès de jeunes femmes étudiantes. La transmission, si elle s'est déroulée en berbère et s'est adressée à un auditoire qui connaît les récits, s'est réalisée dans des modalités inédites, la situation de contage faisant l'objet d'une reconstitution. Ces deux ensembles de recueils, celui de Stroomer et de Amahou, présentaient pour nous l'intérêt de réunir des versions recueillies récemment et dont les conditions de recueil étaient indiquées. Ces textes, bien que n'étant plus en fonction, pouvaient être considérés comme conformes à une tradition mais donnés dans des situations de transmission en rupture partielle avec la tradition.

• Des pistes et des butées

Au village, nous poursuivions notre recherche, dans le but d'entrer en contact avec des personnes susceptibles de raconter et nous avons fait connaissance avec l'ami dont nous avait parlé Yassine., Salem A. Celui-ci était intéressé par la littérature orale berbère et la culture berbère en général. Il possédait la photocopie d'extraits d'un recueil de contes berbères en allemand¹⁰⁸. Nous avons discuté de notre sujet, nous lui avons parlé des contes sur lesquels nous avons travaillé pour notre D.E.A. Salem nous a expliqué qu'il se rappelait les contes de son enfance mais pas suffisamment bien pour les raconter et être enregistré.

¹⁰⁸ - Le recueil en question est celui de TOPPER, U, 1986, *Märchen der Berber*, Diederichs : Köln. Nous n'avons pas pu avoir accès au recueil complet, nous ne savons pas dans quelle région ont été recueillis les contes en question.

Yassine nous a parlé, par ailleurs, du grand-père d'un de ses amis, susceptible de nous dire des contes. Quelques temps plus tard, nous lui en avons reparlé ainsi qu'à l'ami en question, l'un de ses petits-fils, mais le vieil homme était malade du cœur, il n'a pas souhaité être enregistré. Nous avons relancé régulièrement Abdelrani, mais nous ne le croisions que sur son lieu de travail (il était serveur dans un café) et il a dû quitter précipitamment le village pour se rendre dans le Nord. Nous relançons régulièrement les mêmes personnes, sans vouloir paraître cependant trop insistante. Certains de nos amis et en particulier Yassine T., nous avaient surnommée « dmin », qui peut être traduit approximativement par « conte »... Nous avons énormément sollicité Yassine, qui tout en étant un ami était très investi dans notre recherche. Sans qu'il soit conteur ou traducteur, nous pouvons le considérer comme un des informateurs principaux de notre enquête, dans la mesure où il s'est renseigné pour nous auprès de personnes susceptibles de raconter et qu'il nous a mise en contact avec un certain nombre d'entre elles. Il a en ce sens joué le rôle d'intermédiaire, en relayant notre demande par le biais de son réseau de connaissances. La relation instaurée est d'ordre amical, il est le jeune frère de deux des amis que nous fréquentions les années qui ont précédé notre enquête de terrain mais relève également d'un « contrat » tacite instauré qui l'investit dans le rôle d'informateur privilégié et d'enquêteur, dans la mesure où il choisit un certain nombre de personnes et qu'il leur transmet notre demande.

Nos contacts avec les femmes étaient assez réduits et peu diversifiés. Nous rencontrions les mères, sœurs et cousines des amis que nous fréquentions, mais le problème de la langue réduisait bien souvent nos échanges aux salutations d'usage. Nous avons pu néanmoins formuler notre demande à un certain nombre d'entre elles, soit directement, soit indirectement par l'intermédiaire d'un de nos amis. Mais notre demande s'est soldée invariablement soit par un renvoi à un autre moment soit par un refus, justifié par l'oubli des contes ou encore la gêne d'être enregistrée. Ces refus étaient tout à fait compréhensibles : les récits qui devaient d'abord être réactivés dans les mémoires, ne se donnaient pas facilement, une relation de l'ordre de la confiance devait d'abord être instaurée. Les contes ne pouvaient nous être transmis sans une interconnaissance préalable. A cet égard, il est évident que la maîtrise de la langue autochtone ainsi qu'une présence plus longue sur le terrain nous auraient facilité les choses. Il faut signaler que dans une société où les sphères des hommes et des femmes sont traditionnellement différenciées, les femmes touristes seraient plutôt du côté de la sphère masculine¹⁰⁹. Nous n'avons de manière générale été en contact qu'avec de jeunes hommes modernistes, nous n'avons pas eu accès à la sphère des femmes et des traditionalistes. Si nous n'avons pu recueillir de contes dans ces ensembles, c'est en partie en raison d'une trop grande distance entre eux et nous.

¹⁰⁹ - Nous rapportons à ce propos une anecdote : lors du repas organisé au terme de la « fête du taureau » évoquée supra, les hommes mangeaient tous attablés dans une pièce et nous avons été invitée à manger avec eux. Nous nous sommes rendu compte à la fin du repas que les femmes mangeaient dans la cuisine, nous étions mal à l'aise et sommes allée boire le thé avec elles. Il est néanmoins tout à fait possible d'accéder à la sphère des femmes, mais cela se fait progressivement.

• Une transmission source

Pour en revenir, au déroulement de l'enquête, Yassine a parlé de notre recherche à un de ses amis, Hicham, que nous ne connaissions pas avant notre séjour en 2001, mais que nous avons rencontré à plusieurs reprises avec Yassine. Hicham nous a dit qu'il avait un cousin à la montagne, qui lui racontait des contes quand il était enfant et qu'il en connaissait encore. Il nous a proposé de transcrire les contes que son cousin lui raconterait. Nous lui avons expliqué que nous préférions enregistrer et avons convenu qu'il lui en parlerait et que nous monterions à la montagne pour enregistrer sa narration (à trois kilomètres environ) ou que nous l'enregistrerions lorsqu'il descendrait à Taghazout. Quelques jours, plus tard, Hicham et Yassine sont passés nous voir à la plage et nous ont demandé notre dictaphone, afin d'enregistrer le cousin de Hicham lorsqu'il descendrait au village. Ce dernier avait prévu de descendre peu de temps après mais Hicham ne savait pas à quel moment exactement. Nous avons fait un résumé à Hicham de deux contes sur lesquels nous avons travaillé pour notre D.E.A., « La vache des orphelins » et « L'oeuf de serpent » – contes pour lesquels nous avons réuni un nombre conséquent de versions – dans l'optique où son cousin en connaisse une version. Nous avons également demandé à Hicham de nous prévenir, dans la mesure du possible, s'il était informé à l'avance de la venue de son cousin, afin que nous assistions à la narration.

Le lendemain, Hicham et Yassine nous redonnaient une cassette de 90 minutes, sur laquelle étaient enregistrés huit contes racontés en berbère par Hassan E., le cousin de Hicham, la veille au soir dans une maison à Taghazout. Nous reviendrons en détail sur ces différents contes. Nous étions déçue de ne pas avoir assisté à la narration et procédé à l'enregistrement mais ravie d'avoir ces premiers contes consignés sur cassette et infiniment reconnaissante à Hicham et Yassine d'avoir enregistré pour nous. Notre absence à la séance de narration présentait l'intérêt d'un déroulement sans aucun doute plus « naturel ». La narration s'adressait à Hicham et Yassine, tous deux connaissaient les récits, parce que entendus dans leur enfance. Les narrations ont été perturbées par l'enregistrement et par le contexte de l'enquête qui crée des conditions de transmission spécifique, mais elle l'aurait été sans doute bien davantage si nous avions été présente. Il est de fait admis que l'observateur de par sa présence modifie l'interaction en cours, même si sa présence reste discrète, qu'on ne s'adresse pas directement à lui et qu'il ne prenne pas la parole.

Nous avons préparé, avant notre séjour de terrain, des grilles de description de la situation de contage, ainsi que des fiches réunissant des informations sur le conteur, sur sa pratique des langues et sur la nature de la prise de contact avec les informateurs¹¹⁰, etc. Nous avons demandé à Hicham et Yassine, des informations relatives au déroulement, au cadre de la narration et à Hassan. Celui-ci racontait dans un cercle familial et amical, il connaissait un certain nombre de récits et était

¹¹⁰ - Des exemples de ces fiches sont consultables en annexe IV: « Fiche signalétique informateur », « Nature de la prise de contact avec l'informateur », « Questionnaire sur la maîtrise et la pratique des langues » et « Fiche descriptive de la situation de transmission ».

apprécié en tant que conteur. Les contes enregistrés ne sont plus en fonction, c'est-à-dire qu'ils ne circulent plus, mais nous supposons que les récits enregistrés comme ceux qui l'ont été par Stroomer et Amahou sont « des contes de tradition ». Les conditions de la situation de transmission sont proches du recueil effectué par Amahou, à la différence que la personne auprès de qui ils ont été recueillis a l'habitude de raconter, les récits n'ont pas eu à être réactivés avant d'être dits. Cela dit, la situation de transmission n'est pas traditionnelle, elle est « reconstituée » pour les besoins de l'enquête. Nous avons dit à Hicham que nous aimerions rencontrer son cousin et le remercier. Nous avons questionné également Hicham et Yassine à propos de la langue du conte, à savoir si elle était différente de la langue quotidienne. Ils nous ont expliqué qu'il y a un certain nombre de mots particuliers, qu'ils ne comprenaient pas et que le conteur leur a expliqué au cours du récit. Signalons que pour ce recueil, Yassine et Hicham sont plus que des intermédiaires, ils sont investis du rôle d'enquêteurs/observateurs.

• Des transmissions qui font suite à la transmission source

Quelques jours plus tard, comme si le contage suscitait le contage, Hicham nous proposait de nous raconter à son tour un récit. Il a d'abord raconté en berbère, puis en français sans que nous enregistrions puis une seconde fois en français, version que nous avons enregistrée, en présence de Yassine. Contrairement à la situation de transmission qui précède, dans laquelle les contes sont donnés en berbère à un auditoire qui connaît ces récits, les conditions de la situation de transmission sont inédites : la narration enregistrée est réalisée en français et nous est adressée. Hicham nous a parlé également d'une vieille femme de son entourage qui pourrait peut-être également raconter mais il nous a expliqué aussi que celle-ci était entourée d'enfants qui pleurent ce qui ne faciliterait pas l'enregistrement. Nous lui avons expliqué qu'au contraire, il était intéressant pour nous que de jeunes enfants assistent à la narration. Lorsque nous lui en avons reparlé quelques temps plus tard, il a évoqué à nouveau le fait qu'avec les enfants ce n'était pas évident. Nous supposons que la vieille femme n'a pas souhaité être enregistrée, pour les mêmes raisons qu'évoquées *supra* et qui tiennent principalement à une trop grande distance et au contexte institutionnel de l'enquête. Par ailleurs, un autre ami, Laoussine A. nous a dit qu'il connaissait quelques histoires et de nombreuses blagues. Nous lui avons expliqué ce que nous entendions par « contes » et il nous a dit qu'il nous en raconterait à l'occasion.

Ayant loué durant une semaine un appartement dans le village de Taghazout – alors que nous logions jusqu'alors sur la plage hors du village – nous avons convenu avec Hicham que si son cousin revenait à Taghazout, il viendrait nous chercher pour que nous puissions enregistrer de nouveaux contes. Nous avons rejoint son cousin à la terrasse d'un café, il était accompagné de deux amis. Nous nous sommes présentée, l'avons remercié pour l'enregistrement fait par Hicham et Yassine, mais il ne parlait que quelques mots de français, notre « échange » s'est donc arrêté là. Ils ont commencé à discuter entre eux, puis Hassan s'est mis à raconter un conte à l'assemblée en

s'adressant plus particulièrement à Hicham. Nous n'avons pas enregistré dans la mesure où nous n'avons pas su à quel moment commençait la narration, et une fois le récit inauguré, il était trop tard pour demander si nous pouvions enregistrer. Il faut noter d'autre part, que le cadre ne s'y prêtait guère, il s'agissait d'un café en bord de route. Nous supposons que Hassan ne souhaitait pas être enregistré mais en racontant à la terrasse du café et en notre présence, il nous permettait d'assister à un contage, à une « représentation » opérant par là-même une sorte de légitimation des narrations enregistrées par Yassine et Hicham.

La narration terminée, Hicham nous a dit qu'il allait nous le raconter à son tour en français et que nous le noterions par écrit sous sa dictée. Nous avons donc quitté la terrasse du café puis nous avons noté le récit par écrit, Hicham ne voulant pas être enregistré. Nous avons expliqué à Hicham que nous aurions voulu enregistrer le récit en berbère et lui avons demandé s'il était possible que Hassan le raconte à nouveau. La demande survenait un peu tard, nous n'avons pas suffisamment insisté sur la nécessité pour nous d'enregistrer. Hicham ayant transmis notre demande à son cousin, nous rapportera deux jours plus tard que Hassan était d'accord pour raconter d'autres récits. Malheureusement le départ approchant – nous quittions le village et la région une semaine après –, nous n'avons pu le revoir.

Le lendemain, nous nous sommes rendue chez Salem A., avec Hicham et Yassine pour qu'ils nous traduisent de façon succincte les contes racontés par Hassan E. et consignés sur cassette. Avec le recul, nous sommes consciente d'avoir largement sollicité les mêmes personnes. Yassine nous avait parlé d'un ami traducteur mais nous n'avons pas pu le rencontrer dans la mesure où il n'est venu que rarement à Taghazout. Il est évident qu'à ce moment là, nous aurions dû nous rendre à Agadir, dans une association par exemple ou à l'Université pour faire traduire les contes racontés par Hassan, contre rémunération. Mais nous ignorons si cela aurait été faisable compte tenu du peu de temps dont nous disposions encore. Il faut signaler aussi qu'il était plus facile pour nous, plus « sécurisant » en quelque sorte de nous adresser à notre cercle de connaissances. Nous avons essayé de trouver des personnes disposées à nous traduire les récits dans le village, mais personne ne se sentait suffisamment à l'aise pour que nous procédions à un enregistrement. Salem et Hicham ont entrepris de nous traduire le premier conte consigné sur cassette, en écoutant des petites séquences du récit en berbère qu'ils nous traduisaient à l'oral et que nous prenions en notes. La traduction s'est révélée plus longue que prévue et Salem travaillant le lendemain, nous avons arrêté là la traduction. Salem a proposé de nous raconter quelques contes en français. Nous avons enregistré ces narrations. Les contes, ont été en réalité dits à plusieurs voix. Salem, d'une nature plutôt réservée, était gêné d'être enregistré en français et Hicham riait pendant la narration, ce qui fait que Salem s'est interrompu à de nombreuses reprises. À certains moments, Salem racontait une séquence du récit en berbère que Hicham nous traduisait en français et que nous enregistrions. Le premier conte qu'ils nous ont raconté est une version du conte raconté la veille par Hassan à la terrasse du café. Deux jours plus tard, alors que nous nous trouvions chez une de nos connaissances

au village, une jeune femme, Sofia B. nous a traduit, à son tour, de façon succincte les troisième et quatrième contes consignés sur cassette. Comme pour les traductions des deux premiers, nous avons pris en note la narration en français. Nous n'avons pas pu nous faire traduire les suivants.

Le surlendemain, alors que notre départ approchait, nous avons demandé à Laoussine, s'il était toujours d'accord pour nous raconter quelques contes. Nous avons convenu de nous retrouver plus tard dans la soirée. Nous n'avons pas revu Laoussine ce soir-là mais deux jours plus tard, il nous a proposé de nous rendre chez lui quelques heures plus tard pour que nous l'enregistrions. Il nous a dit aussi qu'une de ses soeurs, ainsi que sa mère pourraient peut-être aussi raconter. Il craignait de ne pas pouvoir nous raconter de façon satisfaisante en français. Nous lui avons donc demandé de nous raconter d'abord en berbère – narration que nous avons enregistrée – puis ensuite en français, essentiellement pour connaître le contenu de l'histoire. Nous nous sommes donc rendue chez Laoussine, dans la soirée, avec notre ami français. Nous nous sommes installés dans la pièce commune. Dans la cuisine, sa mère préparait le repas, une petite fille était occupée à jouer dans le couloir. Elle a écouté les récits de Laoussine avec intérêt. Laoussine nous a raconté deux contes en berbère puis en français, avec une aisance remarquable. Lorsqu'il a eu terminé les narrations, il est allé demander à sa mère si elle se souvenait de récits. Elle a répondu ne pas se souvenir. Là encore, nous ignorons s'il s'agissait d'un refus poli par peur de l'enregistrement, un refus de communiquer des récits de littérature orale à un étranger, ou si elle ne s'en souvenait effectivement pas. Le surlendemain, nous devons repartir en direction du nord, afin de quitter le Maroc avant l'expiration de notre visa.

• Le bilan de l'enquête

De retour en France, le bilan de notre enquête de terrain s'imposait : nous avons une quinzaine de récits enregistrés en berbère et en français et quelques cinq traductions orales prises en notes. Nous aurions voulu pouvoir diversifier la catégorie de nos informateurs et recueillir des récits auprès de femmes et de personnes plus âgées. Pour ce faire, il aurait fallu que nous puissions instaurer une relation avec ces personnes, ce qui aurait supposé que notre séjour soit plus long et que nous maîtrisions le berbère. Les contages et traductions que nous avons pu collecter l'ont été auprès d'informateurs relativement jeunes, qui sont dans leur grande majorité de sexe masculin et « modernistes », à l'exception de Hassan qui est plutôt traditionaliste. Nous aurions dû également entrer en contact dès notre arrivée avec des associations berbères et mettre des annonces dans la ville d'Agadir (à l'Université par exemple).

Notre enquête de terrain s'est construite peu à peu au gré des diverses rencontres. Il y a eu dans notre enquête, « une part d'errance » qui est pour LAPLANTINE inhérente à la quête ethnographique (1987/1995 : 149). FAIVRE-SAADA rend compte du travail de terrain comme l'expérience d'une rencontre, qui consiste à « hasarder sa personne dans un monde inconnu en se laissant manipuler, affecter et modifier par l'expérience de l'Autre » (2004). Pour l'auteure, « ce

qu'on appelle le "travail" de terrain comporte [...] des moments de très grande passivité, où l'on ne contrôle pas les situations » (*ibidem*). L'auteur signale, outre ce premier moment du « travail » ethnographique, un second moment qui correspond à la tenue d'un « journal très circonstancié des événements » en tant que « la consignation d'une expérience », le troisième moment consistant en la « reprise de cette expérience dans une entreprise de connaissance » (*ibidem*). Nous avons tenu un journal, dans lequel nous avons rendu compte des diverses rencontres, des propos échangés, des moments d'attente, des réorientations partielles de notre objet. Bien que cette part de « flottement » soit inhérente au travail de terrain, nous aurions sans doute dû planifier davantage son déroulement et surtout élargir son cadre. Il nous aurait été difficile de nous établir de façon prolongée dans un village de montagne, mais il nous aurait été par contre possible de trouver des informateurs sur Agadir. Prise dans le cours de l'enquête et peut-être gagnée par une certaine nonchalance (il était par exemple difficile de fixer des rendez-vous), nous n'avons pas objectivé ces données au cours de notre enquête sur le terrain et nous en sommes « remise » de manière quasi exclusive à notre cercle d'amis.

Du point de vue des modalités de recueil, nous avons évoqué déjà le fait de ne pas avoir assez insisté sur la nécessité pour nous d'enregistrer (par exemple la version en berbère de Hicham, celle du conte raconté par Hassan à la terrasse du café ou les traductions succinctes). Les avantages pour nous de la fixation sur bande magnétique des narrations ou des traductions (trace fidèle de ce qui a été dit et réécoute possible à loisir) sont justement ceux qui font hésiter les personnes à accepter d'être enregistrées : la fixation d'une parole hésitante dans un exercice de narration ou de traduction par essence difficile. Notre enquête de terrain au Maroc avait pour objectif le recueil de contes en langue berbère, reconnus, reproduits et partagés par une communauté qui partage les références culturelles permettant que les contes soient transmis et reçus. Nous avons renoncé sur le terrain à recueillir ce type de transmission, dans la mesure où le conte n'était plus en fonction. Nous voulions faire établir les textes en berbère et en faire réaliser des traductions fidèles. Les versions que nous avons recueillies l'ont été selon des modalités diverses et négociées au coup par coup : narrations en berbère, en français, traductions résumées, traductions séquences par séquences, traductions enregistrées ou prises en notes. Les traductions que nous avons collectées et qui avaient alors pour objet de nous familiariser avec les textes donnés en berbère présentaient un intérêt certain, des points de vue énonciatifs et discursifs, dans la mesure où elles permettaient de saisir un processus dans son émergence. Ce n'est qu'ultérieurement que nous avons choisi de travailler de manière exclusive sur ces traductions orales et sur les transmissions en français, de focaliser notre analyse sur le processus de transmission et les difficultés inhérentes à ce processus et de nous intéresser à un « espace » de transmissibilité du conte. Pour en revenir à la nécessité pour nous de fixer sur cassette le difficile exercice de transmission, elle est devenue d'autant plus prégnante que notre problématique avait évolué. Nous ne pouvions au Maroc insister sur le fait qu'il importait pour nous de recueillir la parole dans son élaboration, parce que ce n'était pas

encore notre objet. Il s'agissait pour nous de « maîtriser » les conditions de la transmission, c'est-à-dire de pouvoir en rendre compte, mais non d'analyser la transmission en tant que processus dynamique.

Notre corpus, hétérogène de par les modes de recueil et de transmission réunissait diverses versions des mêmes contes recueillis auprès d'informateurs différents. Nous pouvions ajouter à ce corpus de « première main », les versions écrites recueillies récemment que nous avons consultées et l'ensemble des versions issues de recueils de contes dans l'aire berbère. La mise en parallèle des différentes versions nous permettait d'interroger la conformité des narrations à une structure commune, d'observer la récurrence ou non des phénomènes discursifs et de rendre compte de la diversité de la prise en charge des récits selon la situation de narration (situation informelle, récit destiné à être publié, narration en français, traduction de l'ordre du résumé, traduction séquentielle, etc.). Il semble d'autre part que nous ayons eu la chance de trouver en la personne de Hassan, un conteur avec une certaine reconnaissance. Les transmissions que nous avons recueillies au Maroc se caractérisent par des modes de transmission divers mais relèvent d'une pratique culturelle réactivée pour les besoins de l'enquête, avec des paramètres en rupture avec la tradition d'autant plus « opérants » pour les transmissions qui impliquent le passage d'une langue à l'autre et le non partage des connaissances entre les partenaires de l'interaction. Les transmissions que nous avons l'intention de recueillir en France avaient toutes les chances de présenter des caractéristiques semblables, dues à l'ajustement à un destinataire étranger à l'ensemble culturel producteur des contes. A notre retour en France, nous avons donc réorienté notre démarche, en choisissant de comparer d'une part des textes en fonction recueillis au Maroc par d'autres et des transmissions recueillies dans un contexte de transmission récent, les versions données en berbère en situation intraculturelle (versions recueillies par Amahou et auprès de Hassan) et en situation interculturelle (le recueil de Stroomer) se situant à la charnière de ces deux ensembles. Les contes oraux collectés au Maroc et les versions écrites constituaient la base du corpus qu'il nous fallait enrichir en collectant de nouvelles versions en France auprès de personnes originaires de l'aire tachelhite. Il nous fallait en outre faire traduire les récits collectés en langue berbère.

2.2. Seconde phase de l'enquête

Cette seconde phase de l'enquête ne se définit pas par une unité de lieu, de temps ni de personnes mais plutôt par l'objet de recherche, qui consiste à enrichir le corpus réuni au Maroc, par le recueil de nouvelles versions. Nous avons cherché à entrer en contact avec des personnes originaires du sud marocain, afin d'enregistrer de nouvelles versions et de faire traduire les narrations recueillies au Maroc. Nous avons mis des annonces en divers lieux et sur différents supports : dans les facultés, dans les maisons de quartier, dans les restaurants marocains et sur différents sites berbères sur internet. Nous nous sommes adressée à des associations franco-maghrébines de la région, des

associations berbères, des centres sociaux, qui ont relayé notre demande mais sans succès. Nous avons également contacté des écoles, des bibliothèques, et des conteurs intervenant dans ces lieux afin d'élargir notre corpus à des situations de contage de contes maghrébins en direction d'enfants. Nous nous sommes également intéressée aux conteurs professionnels, ayant des contes berbères dans leur répertoire. Il s'agissait pour nous de recueillir le conte dans différentes situations interculturelles : contage d'ordre privé et informel, provoqué à notre demande, contage dans les écoles, les bibliothèques, spectacle de contes. Pour ce qui est du contage dans un cadre scolaire, nous n'avons rien trouvé d'intéressant, hormis un projet sur la ville de Montbéliard, qui n'a finalement pas eu lieu. Nous avons assisté à un certain nombre de séances de contage dans des bibliothèques, assurées soit par les bibliothécaires, soit par des conteuses professionnelles, mais nous n'avons pu entendre des contes berbères. La fréquentation assidue des bibliothèques de quartier nous a permis néanmoins d'enrichir notre corpus de contes écrits. Les contes issus de recueil destinés aux enfants sont bien souvent simplifiés et présentés uniquement en français mais ils présentent cependant un intérêt dans la mesure où les récits sont adaptés à un public étranger et de surcroît jeune. Parallèlement, nous avons parlé de notre recherche autour de nous, à nos différents réseaux de connaissances, sur notre lieu de travail, etc.

• Des contacts sans succès

Nous avons pu de manière directe ou par le biais de connaissances, entrer en contact avec des personnes d'origine berbère. Nous allons commencer par évoquer les pistes qui se sont révélées infructueuses, dans la mesure, où elles sont révélatrices de la difficulté de la collecte de contes, notamment en France, et des questionnements et hésitations qui ont été les nôtres tout au long de cette seconde phase de constitution du corpus.

Nous sommes entrée en contact, par le biais d'une amie, avec Jamila¹¹¹, dont la famille est originaire de Ouarzazate. Elle a demandé pour nous à sa mère si elle se souvenait de contes. Celle-ci a répondu négativement. Notre demande a été transmise aux amies de sa mère qui ne se rappelaient pas non plus. Nous avons demandé aussi à Jamila, si elle pouvait éventuellement nous traduire quelques contes, mais elle ne se sentait pas assez à l'aise en berbère pour cela. Cette première piste mettait en évidence des problèmes plus spécifiquement liés à la collecte de récits en France : si la pratique du conte dans le pays d'origine, le Maroc, est en voie de disparition, le phénomène se trouve de façon logique accentué en France. Nous allions donc être confrontée, de manière plus aiguë encore qu'au Maroc, au problème de la perte des répertoires. Cette prise de contact mettait en évidence un autre élément : le processus de déperdition du berbère au profit de la

¹¹¹ - Comme c'est le cas pour les informateurs marocains, les prénoms et initiales des personnes contactées et de nos informateurs sont fictifs.

langue d'accueil chez les personnes que nous avons le plus de chance de rencontrer (immigrées de seconde ou troisième génération)¹¹².

La famille d'une de nos collègues de travail, Soraya, était berbère, originaire du centre du Maroc (aire tamazighte). Soraya a fait part de notre recherche à sa famille et aux personnes de son entourage. Nous lui avons fait une copie des contes racontés par Hassan, qu'elle a fait écouter à son père. Celui-ci, en raison de la divergence dialectale, n'a pas pu comprendre les contes de façon satisfaisante. Nous avons rencontré, par ailleurs, chez un ami, une personne originaire du Rif, qui était arrivé en France depuis peu. Il nous a proposé de nous mettre en contact avec l'un de ses amis, originaire du Rif également, très attaché à sa culture et susceptible de connaître des contes. Nous avons eu aussi l'opportunité, par l'intermédiaire d'une autre de nos collègues de travail, arrivée en cours d'année, d'enregistrer des contes auprès de son mari, voire de sa belle-mère, d'origine kabyle. Or nous avons décidé au tout début de notre recherche, qu'elle serait ciblée en direction de locuteurs de la zone tachelhite. Nous avons dans le cadre de notre D.E.A. comparé des versions recueillies au Maghreb (contes arabes ou berbères de toutes zones) à des versions données dans un contexte de migration et avons décidé, pour notre doctorat, de nous limiter à une aire culturelle déterminée, afin de limiter les facteurs de variation. Face à la difficulté de recueillir des récits dans le contexte français, nous nous sommes questionnée sur la pertinence de revenir sur ce choix de départ, d'autant plus que nous avons réorienté en partie notre objet de recherche. Nous avons envisagé de nous intéresser à l'ensemble berbère marocain, ou pourquoi pas à la communauté berbère dans son ensemble. Or les critères qui nous autorisaient à circonscrire la recherche à une aire dialectale donnée, à savoir une intercompréhension effective, l'existence d'un patrimoine littéraire commun, ainsi que la conscience collective de cette zone d'intercompréhension ne fonctionnaient pas pour des ensembles plus vastes. En outre, un certain nombre de textes avaient été recueillis par d'autres dans cette zone précise.

Nous allons encore évoquer le cas d'une informatrice potentielle avant d'en venir aux narrations que nous avons pu effectivement recueillir. Celle-ci est une femme berbère du sud marocain, amie de la voisine d'une de nos collègues doctorantes. Cette dernière a fait l'intermédiaire pour nous auprès de cette personne et lui a parlé de notre recherche. Cette dernière ne parlant pas français, nous avons proposé qu'elle raconte en berbère et que ses enfants nous en fassent éventuellement la traduction. Lorsque nous avons repris contact avec notre collègue doctorante pour fixer un rendez-vous, la femme en question a émis des réticences : elle avait peur de ne pas raconter suffisamment bien. Nous préparions une thèse, il fallait donc que les contes transmis soient à la hauteur de la recherche. Nous avons expliqué qu'il n'y avait aucune raison qu'elle s'inquiète, que bien au contraire, il était intéressant pour nous de recueillir le conte tel qu'il était sauvegardé dans les mémoires, que nous nous intéressions aux altérations et aux difficultés à donner le conte.

¹¹² - Nous renvoyons à BOUHJAR (1994) à propos du processus de substitution linguistique ainsi qu'à la section 1.3.2.2. de l'annexe V.

BOURDIEU montre bien que toute relation d'enquête est d'abord et avant tout une « relation sociale » et qu'elle exerce des distorsions sur les résultats obtenus, distorsions qu'il est nécessaire d'objectiver :

Essayer de savoir ce que l'on fait, lorsqu'on instaure une relation d'entretien, c'est d'abord tenter de connaître les effets que l'on peut produire sans le savoir par cette sorte d'intrusion toujours un peu arbitraire qui est au principe de l'échange (notamment par la manière de se présenter et de présenter l'enquête, par les encouragements accordés ou refusés, etc.) ; c'est essayer de porter au jour la représentation que l'enquêté se fait de la situation, de l'enquête en général, de la relation particulière dans laquelle elle s'instaure, des fins qu'elle poursuit, et d'explicitier les raisons qui le poussent à accepter d'entrer dans l'échange (1993 : 905).

Dans le cas qui nous intéresse, on relève un décalage entre la perception qu'a l'informateur potentiel de l'objet de l'enquête et celle que nous lui assignions. Ici, l'échange n'est pas direct, il est médiatisé par un intermédiaire, ce qui complique un peu les choses. BOURDIEU rend compte également du fait que la relation d'enquête instaure une dissymétrie sociale dans la mesure où c'est l'enquêteur qui « engage le jeu et institue la règle du jeu ; c'est lui, qui, le plus souvent, assigne à l'entretien, de manière unilatérale et sans négociation préalable, des objectifs et des usages parfois mal déterminés, au moins pour l'enquêté » (*ibidem*). Il faut ajouter que « cette dissymétrie est redoublée par une dissymétrie sociale toutes les fois que l'enquêteur occupe une position supérieure à l'enquêté dans la hiérarchie des différentes espèces de capital », capital d'ordre culturel et linguistique notamment (*ibid.*). C'est ce type de représentation qui explique la réticence de l'informatrice.

Cette perception d'une distance sociale et culturelle explique aussi en partie¹¹³ les refus qui nous ont été opposés de la part notamment des femmes au Maroc. Dans notre recherche, les types de capitaux culturels mis en jeu et négociés – pour reprendre la formulation de Bourdieu – sont divers et la relation complexe. Nous sommes bien celle qui, dans tous les cas, initie la relation d'enquête, mais nous trouvons en position de demandeur d'un capital culturel que les informateurs ne sont pas forcément disposés à nous donner. Cela dit, les informateurs, s'ils sont disposés à raconter, acceptent du même coup cette relation d'enquêteur à enquêté et « les règles du jeu » liées à la demande : contage à destination d'une étrangère, éventuellement dans sa langue, ce qui implique l'acceptation du rôle de médiateur de contenus culturels, le décentrement culturel, le don de soi, mais aussi du point de vue des textes transmis, leur fixation et l'incertitude de leur traitement. Nous reviendrons sur les différentes relations instaurées avec les informateurs, déterminantes quant au déroulement de la narration. Nous n'avons finalement pas enregistré cette personne, non parce qu'elle a refusé mais parce que nous avons eu, une semaine après un accident, qui nous a immobilisée et a coupé court à notre recherche pendant de longs mois.

¹¹³ - Nous avons évoqué les autres facteurs explicatifs avancés par les personnes : oubli des récits, réticence à être enregistrées.

• Le recueil de traductions orales

Pour en venir aux aspects immédiatement fructueux de cette phase de la recherche, nous avons pu faire traduire les contes racontés par Hassan, auprès de locuteurs différents. La première personne qui nous a traduit trois des récits était le mari de la sœur de notre ami. Il est originaire du village où nous avons recueilli les contes en berbère et faisait partie du cercle d'amis que nous avons côtoyé dès nos tous premiers séjours à Taghazout. Il vivait en France depuis environ trois ans. Il n'y avait donc aucun problème quant à la compréhension des récits. Deux des traductions ont été réalisées à l'écrit, dont l'une avec l'aide de sa femme.

La seconde personne, auprès de qui nous avons enregistré les traductions orales est une jeune femme marocaine, Zayane A., venue en France faire ses études supérieures. Elle est originaire de la région de Ouarzazate. La ville de Ouarzazate se trouve dans l'aire tachelhite, mais est relativement éloignée du lieu de recueil des contes¹¹⁴ ce qui posera quelques problèmes dans la compréhension et la traduction des récits enregistrés auprès de Hassan¹¹⁵. Nous avons eu ses coordonnées par l'intermédiaire d'une de ses amies, elle-même doctorante de notre directeur de recherche. Nous avons d'abord échangé avec Zayane par téléphone et lui avons fait parvenir une copie des contes enregistrés, afin de voir si elle pouvait effectivement traduire. Lorsque nous avons repris contact avec elle, elle nous a dit qu'elle était d'accord pour « essayer de traduire ». Devant se rendre très peu de temps après au Maroc, Zayane nous a dit qu'elle essaierait d'enregistrer des récits auprès de sa mère. A son retour, nous nous sommes rendue à Paris à son domicile et elle nous a traduit les contes consignés sur cassette. Nous avons enregistré ces traductions. Elle nous a raconté aussi pour deux des contes, les versions qu'elle connaissait. Nous avons transcrit ces versions de mémoire. Elle n'a pas pu enregistrer sa mère lors de son séjour au Maroc.

Une semaine plus tard, nous recevions un appel d'une autre jeune femme, Fathia, doctorante en géographie et originaire de Taroudant, à l'est d'Agadir. Elle avait entendu parler de notre recherche par le biais d'un de ses professeurs, suite aux annonces visibles à la faculté. Nous l'avons rencontrée très vite. Celle-ci ne pouvait nous traduire les récits parce qu'elle ne parlait pas suffisamment bien le berbère (elle ne le pratiquait qu'avec sa grand-mère), mais nous a dit qu'elle allait parler de notre recherche à un de ses cousins. Nous avons échangé sur les contes que nous avons recueillis et lui avons fait part de notre difficulté à collecter des récits en France. Pour Fathia, cet état de fait s'expliquait très bien : sa génération et celle de ses parents avaient laissé les contes dans leur pays d'origine et les avaient oubliés. Quelques jours, plus tard, Fathia nous transmettait le numéro de téléphone d'un étudiant, Rabah H., prêt à nous traduire les récits. Rabah, venu en France pour ses études en économie, est originaire de la région d'Agadir. Nous avons pris contact avec lui et nous sommes rencontrés quelques jours après dans un café. Nous lui avons fait un résumé rapide des contes enregistrés. Rabah nous a raconté la version qu'il connaissait du

¹¹⁴ - Voir carte 2, en annexe I.

¹¹⁵ - Les variations linguistiques au sein des aires dialectales sont d'ordre phonétique, morphologique et lexical. Voir section 2.1.2.2.1. de l'annexe V.

premier conte. Nous avons retranscrit cette narration de mémoire. Il nous a dit aussi qu'à Paris, il y avait une forte communauté chleuh, notamment à Clichy, à Barbès et à Asnières et qu'il était possible de rencontrer des hommes âgés, notamment dans les parcs. Nous avons pris note de toutes ces précieuses informations et avons convenu de nous revoir le mois suivant afin qu'il nous traduise les contes. Rabah entrainait en effet en période d'examens. C'est à ce moment là que nous avons été hospitalisée. Rabah nous a rendu visite à l'hôpital. Il partait durant le mois de juillet au Maroc et cherchait du travail pour le mois d'août. Nous nous sommes donc mis d'accord pour reprendre contact à la fin de l'été. Ce n'est finalement qu'au mois de décembre, que nous avons enregistré Rabah. Les traductions se sont déroulées en deux temps : lors d'un après-midi au domicile d'une amie bisontine, puis lors d'une seconde demi-journée chez Rabah, une dizaine de jours plus tard.

• Deux retours sur le terrain marocain

Nous sommes également retournée à Taghazout l'année qui a suivi notre séjour de terrain. Nous n'avons pas enregistré de nouvelles versions, ni revu Hassan, celui-ci étant parti en mer. Nous en avons profité cependant pour questionner nos informateurs sur un certain nombre d'éléments qui nous paraissaient obscurs dans les contes qu'ils nous avaient racontés. Nous avons également trouvé deux contes sur internet en berbère tachelhite, que Salem A. nous a traduits à l'écrit.

En 2006, lors d'un séjour d'une dizaine de jours à Agadir, nous avons pu également enregistrer de nouvelles versions en français, auprès d'une jeune femme résidant tout près d'Agadir, Saana T. Nous avons, préalablement à notre séjour, contacté l'institut français d'Agadir, afin qu'il affiche dans ses locaux, une annonce à cet effet. Nous avons précisé sur l'annonce les contes que nous souhaitions recueillir. Nous avons enregistré trois contes auprès de cette jeune femme.

• Un corpus à explorer

Nous n'avons donc pas recueilli de nouvelles versions en France – hormis celles qui nous ont été dites succinctement par les traducteurs, transcrites de mémoire et donc difficilement exploitables – mais nous avons pu enregistrer différentes traductions des versions données en berbère par des locuteurs divers. Notre corpus s'est en outre enrichi de versions données en français et recueillies à Agadir des contes pour lesquels nous avons déjà soit des contages en français, soit des traductions. Nous avons renoncé à faire transcrire en berbère les contes donnés par Hassan et d'en faire réaliser des traductions littérales. Nous avons en effet un panel de différentes traductions orales réalisées à partir des versions de Hassan et un certain nombre de versions orales racontées en français, ainsi que des versions écrites de ces mêmes contes. Les traductions et les versions racontées en français présentaient des caractéristiques particulières liées aux conditions spécifiques de la transmission – notamment le passage d'une langue à l'autre, le non recouvrement des codes culturels, la « décontextualisation » des récits. Cette dimension interculturelle et interlingue se traduisait dans

les transmissions recueillies par des interruptions dans les narrations, des échanges avec le destinataire, des explicitations à son intention, etc. qui avaient pour effet de focaliser l'attention sur le processus de transmission, ses butées et sa dynamique et sur la façon dont les énonciateurs prenaient acte ou non de la difficulté et « inventaient » une manière de raconter dans l'interculturel. La mise en regard des différentes versions recueillies nous permettait de rendre compte de la récurrence d'un certain nombre de ces perturbations et d'observer la manière dont les narrateurs contournaient la difficulté, opéraient un déplacement et racontaient selon leur individualité propre, la relation entretenue avec le destinataire mais aussi le mode de transmission. Les versions recueillies nous offraient ainsi la possibilité de rendre compte des différentes manières de dire le conte et de se dire dans la relation interculturelle. Nous abandonnions ainsi une approche archéologique des textes, renoncions à les comparer dans différents contextes temporels et spatiaux de transmission, définis comme traditionnels d'une part et interculturels d'autre part pour nous focaliser sur le déploiement du conte dans une situation interculturelle définie par deux pôles identifiables : eux et nous et la relation que nous entretenions.

Dans la section suivante, nous allons nous intéresser à un certain nombre de paramètres définitoires de l'identité des informateurs. Ces éléments nous permettront lors de l'analyse des transmissions, d'éclairer leur manière de raconter, de s'« approprier » la langue d'arrivée, de se situer par rapport aux ensembles culturels, par rapport à une tradition orale, par rapport au destinataire et de rendre compte de la façon dont ils inscrivent ce mode relationnel dans les transmissions et se donnent à voir comme des représentants de la culture, au sens de porte-parole, plus ou moins autorisés, impliqués, distanciés, etc.

3. Les informateurs

Nous allons nous intéresser aux différents individus, mentionnés dans les sections précédentes, auprès de qui des contages ou des traductions ont été recueillis. En ce sens, nous spécifions le sens accordé au terme d'informateurs pour désigner les personnes qui nous ont raconté ou traduit des contes. Nous ne parlons pas pour cette raison de Yassine T., qui a pourtant joué un rôle très important dans le déroulement de notre enquête au Maroc, à la fois en tant qu'informateur et enquêteur. Nous choisissons à dessein le terme d'« informateurs » pour référer à ces personnes, notre enquête s'inscrivant dans une démarche d'« ethnolinguistique discursive ». Nous rendons compte de fait du recueil de productions ethnotextuelles dans un contexte donné et auprès d'individus singuliers. Nous considérons que l'ensemble des transmissions relèvent d'un acte d'identité : dire le conte, c'est transmettre un récit et à travers cette transmission, c'est opérer une « représentation » discursive de soi et de sa culture dans sa relation à l'autre. Nous allons mentionner un certain nombre d'indicateurs – déterminants sociaux (âge, sexe, statut, trajectoire sociale, etc.) et marqueurs d'appartenance et de références (pratiques linguistiques, vestimentaires,

investissement dans une communauté donnée, aspirations, etc.) qui éclaireront le mode de représentation des informateurs. Ces données identitaires – position et trajectoire sociale, réseaux de référence, investissement dans une communauté donnée, etc – opèrent comme facteurs de différenciation, dans la manière de projeter une image de soi et de son identité culturelle, de se situer par rapport à une tradition véhiculée par les textes, de marquer des frontières avec l'autre et dans la capacité à se distancier de son propre système culturel.

Nous avons évoqué le fait que lors des transmissions se « créait » un espace de connivence qui repose sur une sorte d'expérience commune, préalable aux transmissions et rendue possible par un lien entretenu avec le destinataire. Nous allons tâcher de rendre compte de la nature de ce lien. Les transmissions que nous avons enregistrées sont provoquées à notre demande et s'intègrent dans le cadre d'un travail universitaire qui constitue en quelque sorte une dépossession de ces discours d'identité. Les refus que nous ont opposés un certain nombre de personnes et les hésitations de certaines sont à cet égard significatifs. Une interconnaissance préalable, une compréhension de notre démarche permet de réduire la dissymétrie inhérente à la relation d'enquête et d'atténuer le caractère prescriptif de notre demande. Plus la distance sociale et culturelle entre informateurs et enquêteur est grande, plus la « violence symbolique » (BOURDIEU, 1993) est importante, dans la mesure où les enjeux liés à l'enquête échappent en partie aux informateurs.

Nous avons réalisé pour chacun des informateurs une fiche signalétique où nous avons consigné des informations relatives à son âge, son lieu de naissance, de résidence, sa profession, son niveau de scolarité, sa pratique du conte, l'origine de son répertoire et son positionnement individuel par rapport aux communautés culturelles et aux différents réseaux de socialisation. Nous avons établi également pour les différents conteurs et traducteurs des fiches relatives à leur connaissance et leur pratique des langues et la manière dont nous sommes entrée en contact avec eux¹¹⁶. Nous renvoyons par ailleurs au « tableau récapitulatif des informateurs », en annexe II, qui présente les différents informateurs.

3.1. Hassan E.

Il s'agit de la personne auprès de qui a été collectée la majorité des contes recueillis au Maroc et ce sont les narrations de Hassan qui ont fait l'objet de traductions au Maroc puis en France. Nous sommes entrée en contact avec lui par l'intermédiaire de son cousin, Hicham. Comme nous l'avons expliqué, ce sont Hicham et Yassine qui ont enregistré les contes auprès de lui. Nous n'avons de fait vu Hassan qu'une seule fois, à la terrasse d'un café, rencontre lors de laquelle il a raconté un autre conte, mais que nous n'avons pas enregistré. Nous n'avons quasiment pas « échangé » avec lui.

¹¹⁶ - Des exemples de ces fiches d'enquête sont consultables en annexe IV.

Au moment du recueil des récits – en 2001 – il est âgé de 25 ans. Il est né et réside à Aït Bihi, un hameau dans la montagne, à trois kilomètres de Taghazout. Il part régulièrement pour des périodes d'environ trois mois sur des chalutiers pêcher le long des côtes marocaines. En ce qui concerne sa position au sein de la communauté, si nous reprenons, la distinction proposée dans la section 2.1.1., nous le classerions plutôt du côté des « traditionalistes ». De fait, il vit hors du village, où il vient de temps en temps, voir des amis et de la famille. Il a très peu de contacts avec les touristes. Il est célibataire et il semble qu'il vive assez traditionnellement avec sa famille dans la montagne. A la maison, il n'a ni radio, ni télévision. Il ne s'est jamais rendu à l'étranger mais a navigué le long de la côte marocaine, au large du Sahara et des îles Canaries pour la pêche.

Concernant son niveau de scolarité, il a fait ses quatre années de primaire à Taghazout et s'est arrêté avant le collège. Il parle le berbère tachelhite, sa langue maternelle et parle et lit l'arabe. Pour ce qui est des autres langues, il parle quelques mots de français et d'espagnol.

Concernant sa pratique du conte, il s'agit d'un conteur amateur, qui contrairement aux autres informateurs a eu l'habitude de raconter et conte encore occasionnellement. Il racontait, lorsqu'ils étaient plus petits, à ses cousins – notamment à Hicham – et à son frère et conte encore de temps en temps aux enfants dans le cercle familial et à ses amis. Il connaît un nombre assez important de contes. Il tient son répertoire pour partie de ses parents. Il a assisté d'autre part, à des performances données ci et là par d'autres personnes et il a retenu les contes entendus. Il n'a ni lu de contes dans des ouvrages ni entendu de contes à la radio et selon Hicham, les contes qui ont été donnés lors de l'enregistrement sont les « mêmes » que ceux que Hassan lui avait racontés lorsqu'ils étaient plus jeunes.

Il nous apparaît que si nous n'avons pas enregistré directement Hassan, c'est, hormis les contraintes que nous avons évoquées *supra*, parce que une interrelation n'a pas été instaurée et que le discours d'identité n'a pu se déployer hors d'une interconnaissance. Hassan, contrairement aux autres informateurs ne maîtrise pas bien le français, il n'a pas l'habitude de gérer la relation interculturelle, ce qui a pour effet d'amplifier la dimension dissymétrique inhérente à la situation d'enquête. Hicham et Yassine ont en ce sens joué les intercesseurs auprès de lui, en opérant une médiation de la relation d'enquête. Nous avons mentionné le fait de ne pas avoir eu accès aux « traditionalistes », de n'avoir eu que très peu de relations directes avec cette population. Hicham et Yassine, dans l'ensemble de notre enquête de terrain au Maroc ont relayé notre demande auprès de ces individus. En recueillant eux-mêmes les récits auprès de Hassan et en nous restituant dans un second temps ces enregistrements, ils nous ont permis un accès à cette sphère mais de manière indirecte. Dans la mesure où nous ne parlons pas le berbère tachelhite, nous n'avons pris connaissance de ces contes que par le biais d'une interprétation, d'une traduction qui constitue ainsi une médiation entre des individus – dans le cas qui nous intéresse Hassan et nous-même – et entre les ensembles culturels et linguistiques. Cette médiation est, en ce sens, fondamentalement de nature interculturelle.

3.2. Hicham C.

Il est le cousin de l'informateur précédent. Hicham a joué un rôle central dans notre enquête de terrain : il a joué le rôle d'intermédiaire dans notre enquête – comme Yassine – en relayant notre demande à des personnes « traditionalistes » susceptibles de raconter, le rôle d'enquêteur en enregistrant les récits auprès de Hassan et d'informateur direct, dans la mesure où il s'est improvisé conteur et traducteur. Il nous a raconté un premier conte en berbère, puis en français. Il nous a raconté trois autres récits à deux voix avec Salem A. Il nous a aussi traduit le conte donné à la terrasse du café par Hassan, puis le premier des contes consignés sur cassette avec Salem. Il a été ainsi médiateur dans notre enquête, en nous présentant et en explicitant notre demande à d'autres personnes en notre absence, il a observé et recueilli des contes pour nous avec le concours de Yassine et il a opéré une médiation des contes, en traduisant les contes dits par Hassan – selon des modalités diverses que nous exposerons dans le chapitre VII – et en racontant à notre intention des récits seul ou avec son ami Salem.

Nous avons fait sa connaissance par l'intermédiaire de Yassine, ce dernier étant le jeune frère de Hamid, le beau-frère de notre ami français. Hicham faisait donc partie du cercle d'amis que nous avons évoqué *supra*, mais nous n'avons fait sa connaissance qu'en 2001, lors de notre enquête de terrain. Nous avons eu de nombreux contacts avec Hicham durant le temps passé au Maroc et une complicité s'est installée entre nous. Nous sommes partis avec notre ami, durant une petite semaine, avec lui et Yassine au sud d'Agadir.

En 2001, il est âgé de 24 ans. Il est né et vit à Taghazout. Au moment du recueil, il travaille pour un Danois, connu pour ses galeries d'art à Essaouira et qui possède une maison à Taghazout. Il garde la maison lorsque son propriétaire est absent – la plupart du temps – et il travaille à la création de son site internet. Hicham est du côté des « modernistes », dans sa variante la plus fréquente observée chez les jeunes Taghazoutiens, l'« interculturalité ». Il côtoie les touristes de façon fréquente et a déjà exprimé le désir de vivre à l'étranger. Il est très à l'aise avec les touristes et en même temps très attaché à la culture et à la langue berbère qu'il met en avant par rapport à la culture arabe. Du point de vue vestimentaire, il s'habille de façon moderne et décontractée (jean, tee-shirt, baskets). Il s'est montré très intéressé par notre recherche et a témoigné d'une connaissance fine de la culture berbère du Souss. Il est peu « religieux » par rapport à d'autres jeunes et moins jeunes. Il n'a jamais voyagé à l'étranger mais a fortement envie d'aller en Europe et aimerait par ailleurs se rendre en Afrique Noire. Il a voyagé dans le Maroc (Essaouira, Marrakech, Tanger, Sidi Ifni, etc.).

Concernant sa scolarité, il a suivi le cycle primaire à Taghazout, puis quatre années de collège à Agadir suivies de deux années au lycée, en sciences expérimentales. Il maîtrise le berbère tachelhite (sa langue maternelle) et l'arabe. Il parle le français couramment et le lit également – ce

qui n'est pas le cas de tous. Il parle par ailleurs espagnol et anglais, langues qu'il maîtrise moins bien que le français.

Pour ce qui est de sa connaissance des contes, il en a gardé un certain nombre en mémoire, mais de manière incomplète. Il s'est improvisé conteur pour nous et nous a raconté celui dont il se souvenait le mieux. Les contes qu'il a en mémoire lui viennent de son cousin Hassan, qui lui racontait plus petit lorsqu'il montait à la montagne avec son père. Il s'agit de son unique expérience de contage. Hicham s'est révélé assez à l'aise lors de l'enregistrement de sa narration, malgré sa réticence à être enregistré. Nous avons expliqué à Hicham l'objet de notre recherche et que nous allions transcrire les récits afin de les analyser. Nous lui avons fait le résumé de deux contes à destination de son cousin. Il a par ailleurs feuilleté deux des recueils de contes bilingues que nous avions avec nous. Hicham a été, avec Yassine, l'une des personnes la plus investie dans notre recherche. Il a suivi son déroulement de très près. C'est lui qui nous a proposé de nous raconter un conte, suite à l'enregistrement auprès de son cousin.

Nous pouvons dire de Hicham qu'il est de l'ensemble de nos informateurs marocains, le plus « moderniste », mais tout en manifestant un attachement pour les traditions. Son investissement dans notre recherche témoigne d'un intérêt pour la littérature orale et d'une inscription de celle-ci dans l'interculturalité. Hicham maîtrise les codes de la culture berbère-marocaine et pour partie ceux de la culture d'arrivée, dans la mesure où il a eu l'habitude d'être en contact avec des touristes, notamment français. Il peut donc pleinement jouer le rôle de médiateur entre les deux ensembles culturels berbère-marocain et français et peut « actualiser » à notre intention des contenus traditionnels. La relation instaurée entre nous de l'ordre de la connivence permet que les transmissions se déroulent dans un climat de confiance et qu'il s'amuse – nous le verrons – à raconter et traduire.

3.3. Salem A.

Nous avons fait la connaissance de Salem A. par l'intermédiaire de Hicham et Yassine, tous deux amis du premier, environ une dizaine de jours après notre arrivée dans le village. Salem nous a traduit, avec Hicham, le premier des contes donnés par Hassan et il nous a raconté trois contes, avec le relais de Hicham. Lorsque nous sommes retournée à Taghazout l'hiver suivant, il nous a traduit à l'écrit un conte en berbère tachelhite que nous avons trouvé sur internet. Salem s'est montré très intéressé par notre recherche. Il nous a prêté un recueil de contes en allemand et nous a indiqué un certain nombre de sites berbères. De notre côté, nous lui avons prêté le livre de GALAND-PERNET (1998) consacré à la littérature berbère. Il s'est proposé de nous traduire les contes enregistrés auprès de Hassan et c'est spontanément qu'il a entrepris de nous dire trois contes avec l'aide de Hicham, alors qu'il nous avait dit lors de nos premières entrevues ne pas se souvenir de contes.

En 2001, au moment de l'enquête, il est âgé de 38 ans et est encore célibataire. Il est né et vit à Taghazout. Il travaille dans une agence de voyage dans la ville d'Agadir, qui organise la venue et le séjour de touristes allemands à Agadir. Il vient par ailleurs de créer un site internet pour accueillir des touristes à Taghazout, leur permettant d'organiser à distance leur séjour (transports, logement, restauration et activités sur place). Il souhaite à terme créer sa propre agence de voyages¹¹⁷.

Salem serait plutôt du côté des modernistes à tendance historiciste. Il est en retrait par rapport à ses amis, dans le sens où il fréquente peu les lieux touristiques du village (cafés, restaurants, plage). Lorsque nous rencontrons Salem, c'était la plupart du temps à son domicile. Il côtoie les touristes dans le cadre de son travail mais a peu de contacts avec ces derniers dans le village. Ceci s'explique par le fait qu'il travaille de manière régulière à Agadir et qu'il se lève par conséquent tôt, il est aussi plus âgé que ses amis et il est de nature réservée. Du point de vue de son apparence vestimentaire, il a un look moderne, mais s'habille de manière un peu plus classique que Hicham par exemple. Salem est cultivé et s'intéresse à la fois de très près à la culture berbère et à la culture occidentale. Il est par exemple très au courant des dernières avancées techniques et scientifiques, mais n'émet pas le désir comme Hicham de partir du Maroc. Il tient en haute estime la culture berbère et souhaite la voir valorisée, notamment par le biais de son site consacré au village. Il s'intéresse à la production littéraire et à l'histoire des Berbères et regrette de ne pouvoir trouver que difficilement des ouvrages au sujet de l'histoire préislamique au Maroc. Il a une vision plus distanciée de l'amazighité que Hicham par exemple et se documente à ce sujet. Il se tient par ailleurs au courant de l'actualité des mouvements identitaires berbères, en consultant de façon régulière les journaux berbères et les sites internet. Nous avons échangé avec lui sur la littérature orale berbère et l'avancée de notre recherche. Signalons en outre que Salem est quelqu'un de très patient, serviable et posé.

Il a voyagé dans l'ensemble du Maroc à plusieurs reprises et s'est rendu par ailleurs en Algérie et en Tunisie dans les années 1990. Il a fait son cycle primaire à Taghazout, puis le collège et le lycée à Agadir. Titulaire d'un bac scientifique, il a ensuite étudié durant deux années à l'Université la biologie et la géologie. Il maîtrise le berbère, l'arabe, le français et l'allemand (écrits et oraux, en compréhension et expression) ainsi que l'anglais (en compréhension uniquement). Sa maîtrise du français est très bonne.

Pour ce qui concerne sa pratique et son intérêt pour le conte, il possède la copie d'un recueil de contes en allemand et en a lu un certain nombre sur internet¹¹⁸. Il s'est improvisé conteur dans le cadre de notre recherche. Les contes dont il se souvient lui viennent de sa mère et de sa grand-mère maternelle. Salem, comme Hicham maîtrise les « codes » de la relation interculturelle, même si

¹¹⁷ - Il ne mettra pas ce projet à exécution. Il achètera finalement un commerce à Taghazout, après son mariage en 2003.

¹¹⁸ - On trouve un certain nombre d'extraits de recueils de contes publiés, notamment les contes kabyles de TAOS-AMROUCHE (1966/1981) et de MAMMERI (1980/1996) et ceux de LEGUIL (1985 et 1988/2000) et de PODEUR (1995) pour le domaine tachelhite, ainsi que des contes inédits, en berbère ou en français, parfois bilingues.

nous l'avons vu il vit plus à l'écart des touristes. Les transmissions que nous avons enregistrées auprès de lui témoignent, outre d'une volonté de nous aider, de son intérêt pour la culture et la littérature orale, d'une volonté de faire « reconnaître » l'amazighité, ce à quoi peut participer dans une certaine mesure notre travail de recherche et d'une inscription de celle-ci dans la « modernité », ce qu'il fait par ailleurs par la création de son site internet.

3.4. Sofia B.

Nous n'avons que peu d'informations sur Sofia. Nous l'avons croisée une première fois puis revue chez un ami marocain. C'est à ce moment-là qu'elle nous a traduit de façon résumée deux des contes enregistrés auprès de Hassan E.. Sofia devant partir précipitamment après la traduction, nous n'avons pas eu l'occasion de l'interroger longuement sur son identité comme nous l'avons fait pour les autres informateurs. Au moment de l'enquête, elle a 24 ans. Elle est née et habite à Aourir, un village voisin de Taghazout. Elle est célibataire et « tente d'améliorer sa condition » en se prostituant¹¹⁹. Nous ne savons pas s'il s'agissait d'une activité occasionnelle ou non. En tous les cas, elle était l'« amie » d'une de nos connaissances sur le village. Elle parle le berbère tachelhite, sa langue maternelle, l'arabe, le français et l'anglais. Elle comprend parfaitement bien le français et maîtrise bien notre langue en expression mais à un degré moindre que Hicham et que Salem. Nous ne savons rien concernant sa scolarité, ni sa pratique et sa connaissance du conte. C'est elle qui nous a proposé de nous traduire succinctement deux des récits après avoir écouté une partie des contes donnés par Hassan. Nous n'avons que peu échangé concernant notre recherche.

3.5. Laoussine A.

Nous connaissions Laoussine, avant l'enquête. Il s'agit d'une des personnes que notre ami français a côtoyées depuis qu'il se rend au Maroc. Il fait donc partie du cercle d'amis « modernistes » évoqué *supra*. Nous n'avons vu Laoussine que peu de fois durant notre séjour. Nous lui avons parlé de notre recherche à notre arrivée. C'est lui qui, quelques temps avant que nous quittions le village, nous a dit qu'il connaissait des histoires et des blagues berbères. Il nous a raconté deux récits en berbère puis en français. Malgré une réticence à raconter en français, en raison d'une maîtrise imparfaite de notre langue et de la conscience du décalage dans le passage du berbère au français, il a raconté avec une grande aisance.

En 2001, il est âgé de 31 ans. Il est né dans le village de Aït Bihi, dans la montagne. Il vit la majorité du temps à Taghazout dans la maison de sa mère mais se rend régulièrement dans la

¹¹⁹ - La prostitution est un phénomène courant à Taghazout, qui ne concerne d'ailleurs pas que les jeunes femmes. Ceux qui font appel à leurs services leur fournissent en échange logement, nourriture et éventuellement alcool et drogue. Les « petites filles » comme on les appelle là-bas, peuvent passer ainsi une nuit, ou davantage (une ou plusieurs semaines) avec un homme qui subvient à leurs besoins.

maison de son père à Aït Bihi, ses parents étant divorcés. Il exerce la profession de pêcheur sur des périodes de trois à six mois, durant lesquelles il s'embarque sur des bateaux marocains, russes ou espagnols. Il travaille également occasionnellement avec son père qui organise des randonnées en « pays berbère » en collaboration avec une française. Il fait alors office de guide dans les montagnes aux alentours du village et s'arrête en leur compagnie dans la maison paternelle pour déguster un thé à la menthe. Nous nous sommes rendus avec notre ami français dans la maison en question. Son père possède de nombreux ouvrages sur la culture marocaine et plus particulièrement berbère, ce qui témoigne d'une connaissance « lettrée » de l'amazighité, ainsi qu'une connaissance de la mentalité occidentale. Notons également que de son côté, la mère de Laoussine est dite « guérisseuse ». En 2000, Laoussine a eu un accident, qui l'a en partie défiguré. Au moment de l'enquête, il est fiancé et doit se marier au cours de l'année. Laoussine est plutôt du côté des modernistes mais depuis son accident, il ne fréquente pratiquement plus les touristes, hormis quelques-uns avec qui il est véritablement ami. Il a un caractère entier et il est quelqu'un de « droit », dans le sens où il est attaché à des valeurs auxquelles il ne déroge pas (sincérité, honnêteté, amitié, etc.). Il a navigué le long des côtes marocaines et au large des îles Canaries lors de saisons de pêche et a fait escale au Sahara. Il a par ailleurs visité le nord du Maroc (Tanger et Al Hoceima, notamment) en autobus. Il s'habille de façon moderne, mais non à la « mode surfeur » comme un certain nombre de jeunes Taghazoutiens.

Pour ce qui est de sa scolarité, il a suivi son cycle primaire à l'école de la commune de Taghazout et a été au collège à Agadir, où il a obtenu son brevet des collèges. Il n'a pas poursuivi ses études par la suite. Il parle le berbère, l'arabe et le français (qu'il lit également pour les deux dernières langues). Il est cependant moins à l'aise en français que Hicham et Salem.

Concernant sa pratique et son intérêt pour le conte, Laoussine nous a dit en avoir entendu beaucoup, dont certains très beaux, mais il en a oublié la majorité. Il n'a pas l'habitude de conter et s'est donc improvisé conteur pour notre recherche. Il est cela dit doué dans l'art de raconter des blagues, notamment. Il n'a pas entendu de contes à la radio et n'en a pas lu non plus. Les contes qu'il nous a dits lui viennent de son grand-père maternel¹²⁰.

Laoussine, comme Salem et Hicham est à l'aise dans la « relation interculturelle », bien qu'il ait pris de la distance avec les touristes. Il a accepté de raconter alors que nous ne l'avons que très peu croisé durant notre séjour de terrain en 2001, en raison des liens amicaux que nous entretenons avec lui depuis plusieurs années. Comme pour les autres informateurs, les transmissions témoignent d'un attachement à la culture orale berbère.

¹²⁰ - Celui-ci vit à Taghazout au moment du recueil. Il s'agit de la personne « malade du cœur » que Yassine a contactée pour nous. Nous savions qui il était et le saluons mais n'avons pas osé lui parler de notre recherche.

3.6. Hamid B.

Nous avons fait la connaissance de Hamid, durant notre tout premier séjour au Maroc en 1995. Il faisait alors partie du cercle de jeunes modernistes, qui nous ont « initiée » à la culture berbère. En 2002, au moment où il nous traduit trois des contes donnés par Hassan (l'un oralement et deux à l'écrit), Hamid vit en France depuis trois ans, à Champagnole dans le Haut-Jura. Il est venu en France suite à son mariage avec la soeur de notre ami français. Il a alors 28 ans.

Il est né à Taghazout et a suivi son cycle primaire à l'école communale. Il a poursuivi sa scolarité au collège et au lycée à Agadir, où il a obtenu son baccalauréat. Il a ensuite suivi deux années d'études supérieures dans le domaine du tourisme, au terme desquelles il a décroché son diplôme, l'équivalent d'un BTS en France. Il a essayé, sans résultat, d'obtenir une reconnaissance de son diplôme en France. Il est, en 2002, cuisinier dans un restaurant à Champagnole, travail qu'il a déjà effectué dans un café/restaurant à Taghazout. Parallèlement, il cherche à refaire une formation, peut-être dans le bâtiment.

Pour reprendre la classification que nous avons dégagée pour les habitants de Taghazout entre « traditionalistes » et « modernistes », Hamid est plutôt du côté des modernistes. Il s'est adapté à la vie en France assez facilement même si son village lui manque. Ayant déménagé plusieurs fois depuis son arrivée en France, il n'a pas eu encore vraiment l'occasion de se recréer un vrai cercle d'amis. Il ne manifeste pas dans son discours d'attachement particulier pour la culture berbère, ce qui s'explique par le fait qu'il est en France depuis un temps relativement court et que des préoccupations matérielles (argent, travail, etc.) occupent ses pensées. D'ailleurs, au moment où nous l'avons vu pour les traductions, il n'était pas très disponible et en petite forme.

Il maîtrise le berbère tachelhite, sa langue maternelle, l'arabe, l'allemand et le français. Il a étudié ces deux dernières langues de manière très approfondie lors de sa formation en tourisme à Agadir. Il a en raison de ses études et du fait qu'il vit en France, une excellente maîtrise du français. Il a voyagé au Maroc, alors qu'il y habitait encore et s'est rendu en Allemagne depuis son arrivée en France, visiter un de ses amis, originaire de Taghazout.

Pour ce qui est de sa connaissance et de son intérêt pour les contes, il se souvient d'en avoir entendus de la bouche de sa grand-mère mais ne se les rappelle pas. Il n'a pas eu l'occasion d'en entendre à la radio ni d'en lire au Maroc ou en France. Il a accepté de traduire les récits en France, en raison des liens amicaux et familiaux entretenus avec nous et notre ami.

3.7. Zayane A.

Nous sommes entrée en contact avec Zayane d'abord par téléphone, par l'intermédiaire d'une de ses amies. Nous l'avons appelée une première fois, appel à la suite duquel nous lui avons envoyé une copie de l'enregistrement des narrations de Hassan. Nous nous sommes parlé à nouveau à deux

reprises par téléphone puis nous nous sommes rencontrées à Paris à son domicile au printemps 2003, entrevue lors de laquelle nous avons enregistré ses traductions. Elle est alors âgée de 28 ans. Elle est née et a passé ses premières années dans un petit village à côté de Ouarzazate jusqu'à l'âge de six ans puis a vécu à Marrakech dans la maison familiale. Elle est la dernière d'une famille de dix enfants, son père est décédé.

Elle a été au collège puis au lycée à Marrakech. Elle a ensuite suivi un cursus universitaire en lettres, toujours à Marrakech, jusqu'à l'obtention de sa maîtrise. Elle est arrivée en France, à Paris, en 2000, pour poursuivre ses études. Elle a obtenu son D.E.A. en 2001, son mémoire de recherche portant sur l'œuvre poétique de Tahar Bekri. Elle est, en 2003, au moment où nous enregistrons ses traductions, inscrite en seconde année de doctorat en linguistique et littérature. Sa recherche porte sur la structuration du champ littéraire au Maroc.

Au moment du recueil, Zayane loge dans un petit appartement qui appartient à sa famille, l'un de ses frères habitant à Paris. Elle est célibataire¹²¹. Elle a eu diverses expériences professionnelles, notamment de secrétariat dans une maison d'édition, de télédémarchage et travail dans le service courrier d'une agence.

Elle parle berbère, sa langue maternelle, arabe, français et anglais, à un degré moindre. Sa maîtrise du français est excellente. Notons à propos de sa maîtrise du berbère, qu'elle est moins bonne que nos informateurs qui sont au Maroc et pratiquent cette langue au quotidien. Zayane parle le berbère avec sa famille, lorsqu'elle lui rend visite ou lui parle au téléphone. Notons également que bien qu'ayant passé ses premières années à côté de Ouarzazate, zone berbérophone, elle a vécu de nombreuses années à Marrakech, où les langues arabes et berbères sont en contact permanent. On peut supposer qu'il y a donc une perte relative du répertoire linguistique berbère. Précisons également que le berbère que connaît Zayane diffère partiellement de celui qui est pratiqué dans la région d'Agadir. Tous deux relèvent de la zone tachelhite, mais en raison de leur éloignement, on relève des variantes, notamment lexicales.

Si nous appliquons la classification relevée pour les habitants de Taghazout, dans un souci de cohérence de la présentation de nos informateurs, nous classerions Zayane du côté des « modernistes ». Zayane est à l'aise dans le système du pays d'accueil, même si chaque année, le risque du non renouvellement de sa carte de séjour se présente. Elle est en même temps très attachée à sa culture et retourne très fréquemment visiter sa famille à Marrakech. On ne relève pas dans son discours une mise en relief particulière de son identité berbère, même si elle se définit comme berbère marocaine. Nous relatons à ce propos une anecdote qui nous paraît intéressante. Nous sommes depuis l'enquête, restée en très bons termes avec Zayane et nous parlons régulièrement au téléphone. Lors d'une conversation récente, Zayane, enceinte depuis tout récemment évoquait les prénoms qu'elle pourrait donner à son bébé. Nous lui avons suggéré

¹²¹ - Elle s'est mariée en 2008.

qu'elle donne à son enfant un prénom berbère. Elle nous a répondu que « ce sont les berbéristes qui donnent à leurs enfants des prénoms berbères ».

Pour ce qui est de sa pratique et de sa connaissance des contes, elle se souvient d'un certain nombre de récits, mais à des degrés divers et n'en a pas un souvenir assez précis pour que nous l'enregistrons. Elle nous a cependant raconté les versions qu'elle connaît pour un certain nombre des contes qu'elle a traduits. Nous avons pris quelques notes de mémoire de ces narrations. Les contes qu'elle a en mémoire, lui ont été dits pas l'une de ses sœurs, qui les tient de sa mère et de sa grand-mère. Sa mère et sa grand-mère ne lui ont pas raconté directement.

Le courant est passé rapidement avec Zayane. Nous avons pratiquement le même âge et nous travaillons dans des domaines de recherche proches. Zayane maîtrise parfaitement la relation interculturelle et elle identifie très précisément les enjeux de notre recherche de thèse, étant elle-même doctorante. Une complicité s'est créée entre nous au fil du temps, mais celle-ci est, nous semble-t-il, déjà perceptible dans l'échange instauré lors de l'enregistrement de ses traductions.

3.8. Rabah H.

Nous avons été mise en contact avec Rabah, par le biais de Fathia, étudiante originaire de Taroudant, inscrite en doctorat à l'Université de Besançon. Nous avons d'abord échangé avec Rabah par téléphone puis nous sommes vus à deux reprises. Nous lui avons lors de notre première entrevue laissé une copie des narrations orales données par Hassan. Ce n'est que quelques mois plus tard, fin 2003, que Rabah nous a traduit les contes donnés par Hassan, sur deux demi-journées. Rabah a alors 30 ans et est célibataire. Il est né à Douar Aït Touarr, village situé à côté de Hab-Belfa, à 50 kilomètres au sud d'Agadir, sur la route qui relie Agadir à Tiznit¹²². Il est arrivé en France en 1999 et habite Besançon depuis son arrivée en France. Il vit au moment de notre enquête en collocation avec un ami. Il a obtenu sa maîtrise d'économie à l'Université de Besançon et poursuit son cursus en D.E.A. Il travaille par ailleurs l'été en tant que saisonnier (dans la restauration notamment).

Rabah maîtrise le berbère tachelhite, sa langue maternelle, l'arabe, le français et l'anglais à un degré moindre. En France, il pratique sa langue maternelle avec ses amis berbères et ponctuellement avec son colocataire¹²³. Sa maîtrise du français est très bonne, à un degré légèrement inférieur à celui de l'informatrice précédente, Zayane.

Rabah est d'un naturel assez réservé. Il est très gentil et serviable. Il est à noter que nous avons rémunéré – de façon modique – Rabah pour les traductions, ce qui n'a pas été le cas des informateurs précédents¹²⁴. Rabah s'est révélé, malgré sa réserve, assez à l'aise lors de

¹²² - Voir carte 2, en annexe I.

¹²³ - Bien que de famille berbère, il parle arabe au quotidien mais a appris (ou réappris) le berbère avec Rabah.

¹²⁴ - Nous avons apporté des cadeaux aux autres informateurs ou rendu des services.

l'enregistrement. Nous classifierions Rabah plutôt du côté des modernistes, même s'il l'est, paradoxalement, à un degré moindre que la plupart de nos informateurs marocains. Nous serions tentée de dire de Rabah qu'il semble « plus marocain » qu'un certain nombre de jeunes Taghazoutiens. Il est respectueux des traditions marocaines. Il est plutôt religieux, davantage qu'un certain nombre de nos informateurs au Maroc. Il fait ses prières quotidiennement. Du point de vue vestimentaire, il s'habille de façon assez classique (pantalon noir, chemisette) ou décontracté (jean, sweat, babouches) à la maison.

Du point de vue de sa pratique et de sa connaissance des contes, Rabah nous a dit ne pas avoir « entendu de contes depuis longtemps ». Il se rappelle quelques contes mais surtout de segments de récits. Il ne se sent en tout cas pas assez sûr pour que nous l'enregistrons lors de sa narration. Il connaît pour les avoir entendus, dans des versions légèrement différentes, les contes donnés par Hassan. Il nous donnera pour certaines parties des récits traduits la version qu'il connaît. Les contes qu'il a en mémoire – en totalité ou partiellement – lui ont été racontés par sa grand-mère. Il nous a demandé s'il pouvait garder la copie des contes enregistrés auprès de Hassan, afin de les faire écouter à ses futurs enfants. Cette demande témoigne d'une conscience de la transmission et d'une valeur accordée à celle-ci. Cette dimension est perceptible dans les traductions qu'il a réalisées à notre intention, notamment dans la fidélité et la minutie qui les gouvernent.

3.9. Saana T.

Nous sommes entrée en contact avec cette jeune femme, par le biais d'une annonce déposée au centre culturel français d'Agadir, avant un séjour de quinze jours à Agadir en septembre 2006. Elle nous a contacté par mail et nous avons échangé avec elle au téléphone à notre arrivée à Agadir. Nous avons convenu à ce moment là d'un rendez-vous, quelques jours plus tard, afin qu'elle nous raconte de nouvelles versions et que nous l'enregistrons. Nous ne l'avons rencontrée physiquement qu'une seule fois, lors cette entrevue.

En 2006, Saana est âgée d'une trentaine d'années¹²⁵. Elle est née à Agadir et vit à Dcheira, à côté d'Inezgane, ville située à la périphérie sud d'Agadir, en direction de Tiznit. Elle est célibataire et vit en compagnie de ses frères et soeurs chez ses parents. Elle est au moment du recueil sans emploi mais a exercé et continue d'exercer de manière ponctuelle, suivant les demandes, en tant qu'enseignante, secrétaire, formatrice dans le domaine de l'alphabétisation et dans l'information du droit des femmes. Elle a obtenu son brevet des collèges et son baccalauréat à Agadir puis sa licence en littérature en 1999 à l'issue de son cursus à l'Université d'Agadir. Elle a passé ensuite une année en Belgique, au cours de laquelle elle a suivi une formation en informatique. Elle s'est rendue à cette occasion en France, à Paris et à Lille. Elle a essayé de s'inscrire à l'Université de Lille au terme de son année passée en Belgique mais, son frère étant malade, elle a dû rentrer au Maroc et

¹²⁵ - Notre informatrice préfère que nous ne mentionnions pas son âge.

n'a pu obtenir un nouveau visa pour étudier en France. Elle a, par ailleurs, visité le Nord du Maroc (région de Meknès, Fès, Ifrane), le Moyen Atlas et le sud (vallées du Draa, du Dadès), etc.

Saana serait plutôt du côté des modernistes. Elle est attirée par la culture française, elle aimerait ainsi pouvoir retourner en France et y séjourner. Elle se sent en même temps très concernée par la culture amazighe. Elle a fait son mémoire de licence sur le poète berbère, Ali Sedki Azaykou, connu pour être l'un des premiers militants et auteur engagé amazighe au Maroc. Elle milite par ailleurs dans une association pour défendre les droits des femmes amazighes et travaille à des projets qui visent à améliorer le statut de la femme berbère en milieu rural. Elle s'est montrée très intéressée par notre recherche et a manifesté le désir d'en savoir plus, lorsque notre thèse serait écrite. Du point de vue vestimentaire, elle a une apparence moderne, elle portait au moment du recueil un jean, une tunique. Comme nous l'avons indiqué, nous n'avons vu Saana qu'une seule fois et n'avons pas eu beaucoup de temps pour discuter, notamment au sujet de la littérature berbère, l'enregistrement des contes ayant occupé la majeure partie du temps de notre entrevue. Nous sommes restée en contact avec Saana, mais au fil du temps, nos échanges se sont espacés. Notons que nous avons rémunéré Saana pour ses narrations, modiquement là encore, comme nous l'avons indiqué sur notre annonce.

Elle parle le berbère tachelhite, sa langue maternelle et maîtrise l'arabe, le français et l'anglais, à l'oral et à l'écrit. Sa maîtrise en français est bonne, équivalente à celle de Hicham, dans la mesure où elle a suivi un enseignement supérieur en français et a rédigé son mémoire de licence dans notre langue.

Du point de vue de sa pratique et de sa connaissance des contes berbères, elle n'avait jamais raconté avant que nous l'enregistrions. Elle a souhaité faire une première narration en français non enregistrée, plus développée que la seconde, enregistrée. Cette narration « préparatoire » avait pour objectif de nous familiariser avec les récits et lui ont permis de s'arrêter un peu plus longuement sur les points problématiques. Elle tient les contes qu'elle nous a racontés de sa mère et a demandé à sa tante de les lui raconter à nouveau peu de temps avant l'enregistrement. Elle a par ailleurs lu des versions écrites de contes et elle a dans son mémoire de licence reproduit une version écrite d'un des contes qu'elle nous a racontés. Il s'agit du conte de Hmadounamir, par ailleurs connu sous une forme plus poétique. Elle connaît pour ce même conte, différentes versions. Nous lui avons au terme de sa narration raconté brièvement les versions que nous avons enregistrées auprès de Hassan, pour deux des contes qu'elle nous a dits.

Saana comme l'ensemble des informateurs qui nous ont raconté ou traduit des contes de manière directe, « maîtrise » la relation interculturelle. Ses études et ses engagements associatifs témoignent d'une conscience aigüe de l'amazighité, à la fois telle qu'elle est vécue en milieu rural et du point de vue des productions littéraires engagées dont elle est familière. Nous n'avons pas eu, contrairement aux autres informateurs, l'occasion de la rencontrer à plusieurs reprises, cela dit son

intérêt pour la cause berbère, son expérience universitaire permet que la distance entre nous soit réduite et qu'un lien s'instaure.

Nous avons montré dans ce chapitre comment le terrain marocain, que nous avons décrit « ethnologiquement » dans ses déterminations culturelles, sociales, historiques et linguistiques, constitue le lieu d'ancrage du recueil de productions discursives situées. Le recueil des productions textuelles proprement dit relève plus particulièrement d'une démarche ethnographique à visée ethnolinguistique qui nécessite une « compréhension » du contexte de transmission – contexte culturel et social, valeurs transmises, agent et langue de transmission, pôle de la réception et contexte discursif (mémoire interdiscursive, « codes » littéraires disponibles, généricité, etc.) – et de celle de la relation d'enquête, déterminante quant à la possibilité de transmission des ethnotextes. Nous nous intéresserons dans le chapitre VII de manière plus ciblée aux situations et aux modalités de transmission des productions textuelles qui, nous l'avons évoqué, sont hétérogènes, mais se définissent par leur dimension interculturelle et interlingue, dans la mesure où le conte « change » de culture et de langue dans le cadre d'une interaction donnée.

Nous avons mis l'accent dans ce chapitre sur les déterminations contextuelles de notre enquête de terrain, du terrain lui-même et sur la relation qui se tisse entre informateurs et enquêtrice. Si nous nous sommes intéressée ici aux informateurs, à leur individualité propre, c'est parce que les individus sont « pris » dans un ensemble de réseaux sociaux et culturels, que la description du terrain marocain met à jour. Il permet en effet de focaliser l'attention sur un contexte de recueil situé dans un entre-deux culturel, cette dimension interculturelle, étant déterminante pour l'ensemble des transmissions que nous avons recueillies au Maroc et en France. Le terrain marocain constitue, ainsi que l'indique CANAUD, un « non lieu, ni Europe ni Afrique, comme un laboratoire d'expérimentation des relations » interculturelles (2003). La description du positionnement des individus dans cet entre-deux permet d'éclairer un mode d'être à sa culture, à celle de l'autre et ainsi de rendre compte des productions textuelles comme des énonciations discursives de soi à l'intention de l'autre. Nous avons montré que la nature de la relation instaurée et, à travers elle, les représentations de l'autre, mais aussi de l'enquête, notamment dans sa dimension institutionnelle, sont déterminantes quant à la possibilité de raconter. Donner le conte ne peut se faire que par l'instauration d'un lien, qu'il soit amical ou qu'il repose sur des affinités ou des intérêts communs.

Nous avons mis en évidence par ailleurs que notre enquête et notre recherche s'inscrivaient dans une temporalité qui a donné lieu à des renoncements et des réorientations. Notre projet, tout en restant constant par la volonté de recueillir des transmissions a vu son objet et son cadre d'analyse évoluer progressivement d'une analyse textuelle de type comparative entre différents états d'un conte donné dans des contextes de transmission divers à une approche de type discursive qui vise à rendre compte d'une dynamique de production et d'interprétation dynamique du conte en situation interculturelle. Notre visée première était d'appréhender le conte-texte en variation dans différents contextes de transmission dont il s'agissait de maîtriser les conditions. Nous avons peu à peu

abandonné cette approche comparative des textes pour nous centrer sur le processus de transmission, appréhendé en tant que discours d'identité dans son élaboration à l'intention d'un destinataire étranger à la culture à l'origine des récits et dans la latitude de ses modalités – c'est la raison pour laquelle nous parlons d'un espace de transmissibilité du conte. L'intérêt pour la mise en discours et l'actualisation des textes de tradition orale dans une situation de transmission interculturelle va de pair avec l'inscription de notre démarche dans une « ethnolinguistique discursive des textes littéraires oraux ». Nous allons nous intéresser dans les deux chapitres à venir au syntagme « textes littéraires oraux », en rendant compte de la double dimension d'oralité et de littérarité des productions discursives et en présentant les différents ensembles de textes qui composent notre corpus – nous parlons ici de textes et non de productions discursives pour mettre l'accent sur le mode textuel d'organisation de ces productions, qui tout en étant largement déterminées par leur contexte d'actualisation sont « appréhendables » au niveau textuel. Nous rendrons compte dans le chapitre VI, de façon plus spécifique de l'« objet » conte berbère, des différents sous-ensembles de notre corpus, des versions réunies, de l'établissement de ces versions orales en tant que textes écrits, des paramètres qui opèrent dans la définition du corpus et le font apparaître comme reflétant un espace de variabilité du conte et des transmissions dans un contexte donné.

Dans le chapitre suivant, nous envisagerons les textes en tant que faisant l'objet d'une performance orale et montrerons dans quelle mesure ils sont en prise avec la tradition littéraire orale berbère. Nous tenterons ainsi d'objectiver la dimension orale et performantielle des productions et nous opérerons une « recontextualisation » des textes dans le contexte discursif et littéraire berbère. Nous tâcherons de « situer » les transmissions que nous avons recueillies par rapport aux modes traditionnels d'exécution et de circulation des textes et rendrons compte de la mutation du système littéraire berbère dans le contexte contemporain.

Chapitre V

Textes de tradition littéraire

berbère « en performance » orale

La grande majorité des productions que nous avons recueillies ont été données oralement et elles répondent en ce sens, nous l'avons vu, à la définition des ethnotextes. Nous allons donc nous attacher en premier lieu à rendre compte de la spécificité de l'ordre de l'oral par rapport à celui de l'écrit. Les productions discursives qui composent notre corpus – et c'est une des raisons pour laquelle nous nous inscrivons dans une approche ethnolinguistique – sont d'ordre artistique, elles s'inscrivent dans le champ de ce qu'on désigne habituellement par littérature orale. Nous allons nous intéresser à la façon dont sont actualisés « traditionnellement » les textes de littérature orale et nous verrons dans quelle mesure les transmissions que nous avons recueillies peuvent être qualifiées de performantielles. Nous avons montré dans les chapitres précédents la manière dont les productions discursives – et parmi celles-ci les textes de littérature orale – entrent en résonance avec un ensemble contextuel donné. Nous avons mis l'accent essentiellement sur le lien des textes à leur contexte culturel et nous voudrions nous intéresser ici de manière plus ciblée à leur contexte (inter)discursif – que nous avons défini comme l'ensemble des formes, des ressources langagières des systèmes de genres disponibles dans une communauté donnée et en tant que « mémoire (inter)discursive », autrement dit les discours présents dans la mémoire des interactants (savoirs encyclopédiques et énoncés avec lesquels un énoncé présent est en relation) qui circulent

interdiscursivement. Nous nous intéresserons, dans la seconde partie de ce chapitre (V.2.), au contexte (inter)discursif en tant qu'ensemble de formes, de genres, de ressources qui inscrivent les textes et leur mode de transmission, de par leur contexte d'« origine », dans un champ spécifique, le champ littéraire oral berbère au Maroc. Une tentative de définition de ce champ nous permettra de mettre en lumière des principes spécifiques d'organisation qui éclairent la nature des textes littéraires berbères et leurs modes de transmission et de circulation. Nous nous intéresserons à ce que GALAND-PERNET (1998) appelle le « système de la convenance » pour rendre compte des modes d'exécution, de production/réception et de circulation des textes dans un contexte traditionnel. Nous pointerons également l'évolution de ces différents modes, qui a pour effet de « détacher » les textes d'un système traditionnel, faisant ainsi « bouger » les frontières du champ littéraire berbère et ses formes, qui nous le verrons se prêter à cette malléabilité. Nous tenterons ainsi d'appréhender la nature des transmissions que nous avons recueillies, en montrant dans quelle mesure elles s'inscrivent en continuité avec une tradition, tout en la réinventant dans un contexte de transmission spécifique. Nous voulons ainsi mettre l'accent dans ce chapitre sur l'ancrage des textes à une tradition littéraire et artistique qu'il s'agit de (ré)actualiser en une contextualisation nouvelle que nous définirons comme interculturelle et interactionnelle et que nous aborderons de manière plus précise dans le chapitre VII. Si nous nous reportons au schéma de CALAME-GRIAULE (1977 et 1990) sur l'ancrage situationnel du texte de littérature orale¹²⁶, nous nous intéressons ici plus particulièrement à ce que l'auteure appelle le « style oral » (expressivité spécifique à l'énonciateur), le « niveau de langue » (ressources expressives proprement littéraires), la « fonction sociale » des textes (normes qui régissent les circonstances d'actualisation de la littérature orale : temps, lieu, personne, répertoires autorisés, utilisation pédagogique, etc.) et le « code narratif » (système des genres, modalités de la performance, modes d'expression linguistique et d'énonciation). Si nous nous référons au schéma de ADAM (2005 a), relatif aux domaines de l'analyse du discours et de l'analyse textuelle, nous nous situons au niveau de l'interdiscours, en tant que relais entre « formation socio-discursive » et texte dans ses dimensions énonciatives et discursives¹²⁷.

1. L'ordre de l'oralité

Nous allons dans cette première section, nous intéresser à l'ordre de l'oralité, que nous envisagerons successivement en tant que code langagier, avec un ensemble de ressources spécifiques et un fonctionnement discursif propre, puis nous rendrons compte d'une réalisation spécifique de l'oralité – d'ordre esthétique – dans le champ de la littérature orale que nous aborderons par le biais du concept de performance. Nous rendrons compte ainsi, dans un premier

¹²⁶ - Section I.2.1.3.

¹²⁷ - Voir introduction au chapitre II.

temps, de l'oralité comme un ensemble de ressources systémiques et d'une mise en discours spécifique, puis nous l'appréhenderons dans un second temps, dans une de ses réalisations contextuelles, dans le cadre d'une performance littéraire. Celle-ci suppose des conditions particulières d'actualisation, du point de vue des temps, lieu et mode d'exécution, de la relation à un auditoire, de la transmission d'une tradition collective, etc. Nous envisagerons la performance dans ses modes de réalisation traditionnels et nous mettrons en regard les transmissions que nous avons recueillies pour en éclairer la dimension performantielle.

1.1. L'oral comme ordre de réalisation de la langue et du discours

Nous allons rendre compte en premier lieu des deux ordres de réalisation de la langue et du discours, l'oral et le scriptural et de leur divergence. Nous nous intéresserons ensuite spécifiquement à l'oral et nous évoquerons quelques-uns de ses traits caractéristiques, notamment ceux qui sont révélateurs d'un dire en train de s'élaborer.

1.1.1. Oral vs scriptural

Nous suivons PEYTARD (1970) dans sa formulation de l'opposition oral/écrit en termes d'ordres oral et scriptural. Pour l'auteur, l'ordre oral est « celui dans lequel est situé tout message réalisé par articulation et susceptible d'audition » par opposition à l'ordre scriptural qui est « celui dans lequel est situé tout message réalisé par la graphie et susceptible de lecture » (1970 : 37).

L'oral se caractérise par l'utilisation conjointe d'unités segmentales et des traits prosodiques, il se déroule dans la linéarité, ce qui empêche tout effacement de ce qui a été dit et tout retour en arrière. Dans un discours oral, l'attitude des locuteurs, leurs mimique et gestuelle apparaissent conjointement à la prise de parole et en complémentarité avec les éléments verbaux. D'autre part, l'énoncé verbal est beaucoup plus dépendant du contexte dans lequel il est proféré que l'énoncé écrit. Ainsi les locuteurs pourront référer à des éléments présents dans la situation d'énonciation (par le biais des déictiques notamment), ainsi qu'à des implicites discursifs (présupposés, sous-entendus et savoirs encyclopédiques interprétables en fonction du contexte socio-culturel et discursif) sans que ceux-ci ne figurent explicitement dans le discours.

Dans le domaine du scriptural, l'absence de prosodie est compensée en partie par la ponctuation qui permet de segmenter le discours en diverses unités. La segmentation à l'écrit, par la ponctuation, et à l'oral, par l'utilisation des traits prosodiques (notamment des pauses), obéit à un fonctionnement différent. L'écrit bénéficie de la dimension spatiale totalement absente à l'oral. Nous reproduisons, sous forme légèrement modifiée le tableau que LEBRE-PEYTARD (1990 : 146-149) propose pour rendre compte des points de divergence entre les ordres oral et scriptural.

Tableau 1 : Les divergences entre les codes oral et scriptural¹²⁸

DOCUMENT ORAL	DOCUMENT SCRIPTURAL
Conditions de réalisation	
Utilisation de la voix et de l'oreille Le message se déroule dans le temps Pas de retour en arrière, ni d'effacement possible Simultanéité de l'énoncé et de l'énonciation	Utilisation de la main (ou de ses substituts) et de l'œil Le message se déroule dans le temps et l'espace Possibilités de retours en arrière et de corrections Décalage entre énoncé et énonciation
Situation de communication	
Locuteurs-interlocuteurs - Proches ou éloignés - Interlocuteurs actuels ou virtuels - Contact immédiat ou différé	Scripteurs-lecteurs - Lecteurs généralement éloignés - Lecteurs virtuels - Contact généralement différé
Situation d'énonciation (caractéristiques linguistiques)	
Unité minimale : le phonème Simultanéité au niveau phonétique des phénomènes articulatoires et prosodiques Morphologie : formes moins redondantes Morphosyntaxe - Découpage en groupes rythmiques et en groupes de souffle - Décalage possible entre la segmentation orale et le découpage syntaxique en phrases - Impossibilité d'un retour en arrière pouvant être à l'origine d'erreurs grammaticales - Paramètres sociosituationnels (caractère improvisé de la situation de communication, thème de l'échange, moindre habileté dans le maniement de la parole publique) pouvant entraîner un non respect de la norme - Variation du non respect de la norme en fonction des conditions de réalisation et de la situation de communication des productions orales - Ruptures de construction, constructions inachevées, redondance du groupe sujet caractéristiques des cas définis ci-dessus - Fréquence des emplois de « ça », « on », des présentatifs « c'est » et « il y a », des énoncés juxtaposés ainsi que des constructions segmentées Niveau discursif (au-delà de la phrase) - <u>Repères temporels et spatiaux</u> Plus fréquents que dans le scriptural par rapport au moment de l'énonciation. Certaines formes temporelles ne sont pas utilisées - Si les interlocuteurs sont proches, le contexte immédiat n'est pas indiqué, il relève du non-verbal - <u>Modes d'adresse</u> Les relations entre interlocuteurs sont toujours indiquées - <u>Énoncés rapportés</u> Utilisation du discours direct - <u>Enchaînements</u> Les mots du discours (<i>bon, ben, hein, quoi, alors</i> , etc.) ont un rôle important et sont fréquemment employés. Hésitations et répétitions contribuent à l'enchaînement des énoncés. - <u>Marques de l'énonciateur</u> Nombreuses marques dans le discours au niveau des traits prosodiques, des formes temporelles, des modalités rapportées, des ratés discursifs, etc.	Unité minimale : le graphème Inexistence des traits prosodiques, mais utilisation de la typographie, de la mise en page et/ou de commentaires Morphologie : formes plus redondantes Morphosyntaxe - Découpage en mots, séparés par des blancs - Fins de phrases signalées par la ponctuation - Possibilité de raturer, de revenir sur ce qui a été écrit, réduit la marge d'erreurs - Respect de la norme variant également en fonction des conditions de réalisation et de la situation de communication - Néanmoins, le « bon usage » de la langue est facilité par les conditions matérielles de production des discours - Redondance du groupe sujet qui peut exister dans des discours écrits familiers - Emploi moindre des présentatifs, des pronoms « ça » et « on » Niveau discursif (au-delà de la phrase) - <u>Repères temporels et spatiaux</u> Les formes temporelles, a priori toutes possibles varient avec les types de discours - Description du contexte en raison de l'éloignement nécessaire du scripteur et des récepteurs - <u>Modes d'adresse</u> Lorsque le scripteur rapporte un énoncé oral, il tend à effacer les relations existant entre le locuteur et le ou les interlocuteurs originels - <u>Énoncés rapportés</u> Si le discours direct est rapporté, s'y instaure une zone de commentaires inexistantes à l'oral - <u>Enchaînements</u> Pas d'hésitation. Dans les registres soutenus, tendance à remplacer les répétitions par des anaphores lexicales. Les mots du discours n'existent pas sauf si le scripteur veut imiter un discours oral. - <u>Marques de l'énonciateur</u> Tendance à l'effacement par le transcuteur de la présence dans le discours de l'énonciateur d'origine

¹²⁸ - Source : LEBRE-PEYTARD, 1990 : 146-149

<p>- <u>Polyphonie discursive</u> Le discours tenu est simultané à son élaboration. Les marques d'énonciation indiquant le discours en train de se constituer sont apparentes.</p> <p>- <u>Le dit et le non-dit discursif</u> Les conditions d'élaboration du discours, l'utilisation de marques linguistiques (mots du discours, formes temporelles, discours rapporté, etc.) tendent à orienter l'interprétation, sans que celle-ci ne soit nécessairement explicitée.</p> <p>- <u>Pragmatique du discours</u> Effort constant de la part du locuteur pour maintenir le contact avec les interlocuteurs.</p>	<p>- <u>Polyphonie discursive</u> Tendance à effacer la voix de l'énonciateur d'origine, à dissimuler sa propre voix en tant que scripteur, mais création d'un narrateur et de personnages.</p> <p>- <u>Le dit et le non-dit discursif</u> Le transcuteur, placé comme l'interlocuteur d'origine, en position d'interprétant tend, à travers des commentaires, à expliciter le non-dit du discours oral.</p> <p>- <u>Pragmatique du discours</u> Tendances à effacer les marques dans le discours du contact originel entre locuteur et interlocuteur. Dans le cas où un effet pragmatique est recherché, tendance à s'adresser directement au récepteur, en effaçant les marques du scripteur.</p>
--	---

Signalons que l'auteure désigne par « situation de communication », les rôles interlocutifs des partenaires de l'échange, la nature de l'échange (type d'activité, canal de transmission, communication directe ou différée, etc), sa finalité et les règles qui le régissent. La « situation d'énonciation » réfère quant à elle aux caractéristiques linguistiques de l'énoncé et de sa mise en discours.

1.1.2. De quelques traits caractéristiques de l'oral

LEBRE-PEYTARD souligne qu'il est fondamental, dans l'analyse de l'oral, de s'intéresser à l'énonciation dans le sens d'acte d'élaboration du discours par opposition au produit du discours qu'est l'énoncé. Cette perspective permet de rendre compte de l'aspect déictique du langage mais également de réhabiliter des « phénomènes envisagés soit comme des ratés, comme les hésitations, ou certaines formes de constructions segmentées, soit tenus pour marginaux comme les “mots du discours” dont le rôle est indispensable pour l'interprétation des discours oraux » (1990 : 38-39). L'analyse des discours oraux, du point de vue de leur énonciation, conduit à rendre compte de l'hétérogénéité de toute production dans la mesure où l'on distingue dans chacune d'elle ce qui est dit et le fait de le dire. Nous avons évoqué cette dimension dans la section II.2.3., sous l'angle des mentions méta-énonciatives, par lesquelles le locuteur opère un retour sur son énonciation pour signaler un dire qui ne va pas de soi et allons y revenir dans un instant.

L'auteure (*ibidem* : 39-41) attire par ailleurs l'attention sur la dimension dialogique des énoncés oraux : dialogisme inhérent à toute interaction qui se concrétise par l'orientation du message vers un destinataire réel ou virtuel (à travers sa dimension illocutoire notamment et qui rend compte des relations instaurées entre les interlocuteurs) ; dialogisme, d'autre part, dans la mesure où le locuteur peut mettre en scène d'autres voix que la sienne, c'est-à-dire dans le sens de polyphonie des énoncés où on peut « entendre s'exprimer une pluralité de voix, différentes de celles du locuteur, ou encore comme disent certains grammairiens à propos de mots que le locuteur ne prend pas à son compte, mais situe explicitement entre guillemets, une polyphonie » (DUCROT & *al.*, 1980 : 44) ;

et dialogisme intertextuel, enfin, au sens de Bakhtine qui inscrit les énoncés oraux dans une relation avec les énoncés qui ont été produits dans le passé ou seront produits dans le futur. Nous avons mis en évidence ces dimensions dialogiques, en distinguant deux « types » de dialogisme, suite à MOIRAND (2002)¹²⁹ : le dialogisme interlocutif qui correspond à la première catégorie exposée par Lebre-Peytard et le dialogisme interdiscursif qui recouvre les deux autres catégories. Ces deux dimensions rendent compte par ailleurs de deux des ordres de non-coïncidence traités par AUTHIER-REVUZ (1995) : la non-coïncidence interlocutive et celle du discours à lui-même.

LEBRE-PEYTARD montre que le discours oral est fortement dépendant du contexte dans lequel il est proféré. Pour l'auteure, le discours oral obéit non seulement à une cohérence interne mais aussi à une « cohérence externe » qui se définit par « l'adaptation du discours à des conditions de production et à une situation donnée » et repose sur « les relations entre le discours tenu et ses conditions de réalisation (réalisation technique, date, contexte de réalisation, référents socio-culturels) et sa situation de communication (types de contacts, types d'échanges, thème, finalités) » (2003). La description précise des situations de transmission et des modalités (narration enregistrée ou non, improvisation, etc.) articulée aux indications que nous avons données à propos des informateurs (habitude ou non de raconter, timidité, etc.) et de la relation entre interlocuteurs nous sera ainsi précieuse, dans la mesure où nous relèverons dans les textes des signaux indicateurs de certains des paramètres de la situation et du contexte de transmission.

Un certain nombre de ces éléments signifiants relèvent proprement de l'ordre oral : ainsi la présence de nombreuses hésitations, d'adresses à l'interlocuteur (sous la forme du pronom de deuxième personne ou de mots du discours tels que « hein ») donnent des indications sur les conditions de réalisation du discours (par exemple discours improvisé, locuteur peu habitué à prendre la parole devant un auditoire) et sur la situation de communication (genre de l'interview ou interaction à visée didactique de type informelle par exemple). La présence de formes d'adresse répétées, de questions du type « tu vois » pourra être révélatrice par exemple d'un changement de registre dans un discours à tendance habituellement monologique.

Pour l'auteure, lorsqu'on aborde un texte oral, l'attention doit porter sur un certain nombre de points qui relèvent de divers plans (2003) : les pauses et accent d'insistance (plan prosodique) ; les ruptures de construction, constructions agrammaticales inachevées, énoncés juxtaposés, constructions segmentées, constructions dont la présence peut apparaître surprenante à l'oral comme les phrases complexes (plan syntaxique) ; les différentes unités macro-textuelles, par exemple le découpage en séquences dans un récit ou l'organisation conversationnelle (plan discursif) ; les marques personnelles, formes temporelles, modalités, localisateurs spatio-temporels, référant à l'énonciateur, à l'énonciataire ou à la situation, les énoncés rapportés et les allusions à d'autres discours et les hésitations (plan énonciatif) et les marques anaphoriques, les constructions segmentées et les « mots du discours » (système de redondance).

¹²⁹ - Voir section I.2.2.2.

Le tableau suivant rend compte d'un certain nombre de traits d'oralité et de leur fonction dans la cohérence discursive. Nous nous basons sur l'exposé que propose LEBRE-PEYTARD (1990 : 56-60) des différentes fonctions de ces éléments oraux, mais en proposons un classement personnel suivant les catégories suivantes : fonctions que nous dirons « textuelle » (texture, structure compositionnelle et sémantique) ; « énonciative » et « interlocutive » (qui rendent compte de l'élaboration de l'énoncé par un locuteur à destination d'un interlocuteur), « interdiscursive » et/ou « pragmatique » (formes allusives, citations, etc.) ; « indicielles de la situation de discours ».

Tableau 2 : Traits d'oralité et fonctions discursives

Traits d'oralité	Fonction textuelle	Fonction énonciative et interlocutive	Fonction interdiscursive et/ou pragmatique	Indices de la situation de discours
Pauses	- segmentation syntaxique : signal de fin de phrases, délimitation des syntagmes - segmentation discursive : passage d'un énoncé à un autre, transitions énoncé direct/énoncé rapporté, transition entre séquences	- élaboration du discours - marque de l'énonciateur - transitions entre tours de paroles, changement de locuteur	- signal d'un non dit, d'une ellipse	- discours improvisé ou non - habitude oratoire ou non - ralentissement du débit - timidité, gêne, etc. - conscience de la norme
Accents d'insistance	- cohésion syntaxique - hiérarchisation sémantique, syntaxique et discursive (enchaînement des énoncés)	- marque de l'énonciateur, modalités - « captation » de l'attention	- signal éventuel d'un implicite discursif (présupposés, sous-entendus)	- habitude oratoire
Hésitations	- segmentation discursive : marquage du début d'un énoncé	- élaboration du discours : coïncidence avec la sélection d'éléments et activités cognitives (définition d'un objet, identification) - marque d'une prise de parole ou de la fin d'un tour	- signal éventuel d'une charge émotionnelle, connotative, etc.	- discours improvisé ou non - habitude oratoire ou non - ralentissement du débit - timidité, gêne, etc. - conscience de la norme
Mot du discours « hein »	- hiérarchisation sémantique - rôle anaphorique	- marque de l'énonciateur (renforcement) - figure la réaction de l'interlocuteur (incompréhension, surprise, étonnement)	- signal de la présence d'un présupposé, d'un rituel social, d'implicites culturels - signal de reprise ou renvoi à d'autres discours	- indice d'un registre familier (peut être évalué comme forme d'impolitesse) - caractéristique de genres plutôt informels

Nous aborderons ces traits d'oralité dans les chapitres VIII et IX, en rendant compte notamment :

- du mode de narration proprement oral et de sa structuration : nous nous intéresserons par exemple au rôle des pauses et des mots du discours « bon » et « ben » dans la structuration narrative – ce que Lebre-Peytard appelle le plan syntaxique et que nous avons mentionné dans le tableau *supra* comme relevant d'une « fonction textuelle ». Il existe de fait un régime oral de la narrativité qui est variable selon les genres de discours (genres proprement narratifs tels que le conte ou la fable, récits biographiques ou séquence narrative dans une conversation par exemple). Nous reviendrons dans la section 2.2.4. *infra*, sur les éléments organisateurs du récit oral par le biais notamment du système des « signaux démarcatifs » mis en évidence par GALAND-PERNET (1973-1974 et 1998) dans le conte oral berbère. Nous montrerons par ailleurs dans les chapitres

VIII et IX, la nature orale et interactionnelle de la narration, notamment par la présence de mentions méta-énonciatives relatives à l'action de raconter et de traduire, les évaluations à destination de l'interlocuteur et les réactions de ce dernier visant à soutenir l'acte de narration. Nous évoquerons par ailleurs les modes d'entrée et de fermeture du récit événementiel dans la section VIII.1.1.

- des citations des paroles d'autrui, des reprises de mots de l'interlocuteur en tant que signaux d'une manière de dire propre à un individu, à une communauté, d'une inscription dans une chaîne de transmission et d'une distanciation

- de l'irruption des formes d'adresse ou de marques expressives de la subjectivité du narrateur, qui signalent un changement de mode : irruption d'un espace d'échange au cœur des narrations (passage au mode embrayé notamment) ou de la « voix » du narrateur

- des transitions entre tours de paroles, des manifestations vocaliques, des reprises, des réorientations syntaxiques, en tant qu'indices d'une collaboration interlocutive ou d'une négociation

- des hésitations, pauses et constructions inachevées, en tant que signaux de rupture ou de perturbation dans la narration révélateurs d'une non-coïncidence propre à la situation de transmission ou d'une difficulté spécifique à l'énonciateur

L'irruption d'un certain nombre de ces interruptions que nous aborderons pour notre part, en tant que signaux de décrochages, a pour effet de ralentir la production discursive, d'en « rompre » provisoirement le fil et d'opérer des retours en arrière. Dans les travaux qu'elle consacre aux interactions orales, KERBRAT-ORECCHIONI (1990/1998, notamment) s'intéresse à ces éléments caractéristiques du discours oral – éléments que Lebre-Peytard aborde notamment par le biais des hésitations, des constructions segmentées ou inachevées – en les nommant des « scories ». Nous relevons, avec l'auteure (*ibidem* : 41), les éléments habituellement considérés comme des scories : les ratés d'élocution (bafouillages, bégaiements et lapsus), les inachèvements (faux départs, constructions qui restent en suspens, auto-interruptions en tout genre), les rectifications et reformulations, les constructions incohérentes ou bancales et les changements soudains de parcours syntaxique ou sémantique, les « euh », les « hein », les « mm », c'est-à-dire les marques d'hésitation, mais aussi l'ensemble des phatiques et des régulateurs. Elle mentionne en outre comme traits spécifiques à l'oral, les reprises en écho (répétition d'un segment de son propre discours ou reprise par l'interlocuteur d'un segment du discours du locuteur) et les constructions phrastiques non canoniques (phénomènes de suspension, d'anacoluthie ou de « télescopage syntaxique »¹³⁰) (*ibid.* : 41-42). On explique généralement la prééminence de ces phénomènes à l'oral par « la quasi-concomitance de la planification cognitive et de la production discursive et par

¹³⁰ - Structure syntaxique qui résulte de l'imbrication de deux structures préexistantes, comme dans « C'est une chose à laquelle on s'habitue très vite à repérer » (KERBRAT-ORECCHIONI, 1990/1998 : 42).

l'impossibilité de raturer ». Pour l'auteure, cette explication en grande partie valide est insuffisante dans la mesure où ces « ratés » sont en réalité « fonctionnels, d'un point de vue interactif » (*ibid.* : 42). GOODWIN (1981) s'intéressant au problème des auto-interruptions passagères, constate que, le plus souvent, elles coïncident avec une baisse d'attention de l'auditeur, marquée par un détournement prolongé du regard. Il en est de même pour les phénomènes d'hésitation ou les mécanismes de réparation (correction ou reformulation) qui relèvent de « techniques interactives, permettant de résoudre coopérativement certains problèmes communicatifs » (KERBRAT-ORECCHIONI, 1990/1998).

KERBRAT-ORECCHIONI signale cependant que tous les phénomènes relevés précédemment, ne sont pas tous mis au service du bon fonctionnement de l'interaction. Ainsi, concernant la reformulation, DE GAULMYN (1987/1991) et CHAROLLES (1987 : 100) montrent que seule une certaine catégorie de reformulations relève de la coopération interactive et vise à améliorer la compréhension alors que les autres se font au bénéfice du locuteur. D'autres recherches psycholinguistiques attirent l'attention sur le degré de corrélation entre l'anxiété du locuteur et la fréquence des « ratés ». Ces derniers seraient symptomatiques de certaines difficultés d'ordre psychologique (malaise, embarras, conflit interne, etc.), d'une « difficulté à dire » (d'après KERBRAT-ORECCHIONI, 1990/1998 : 44-45). Cependant, les études de COSTE (1986) et MOCHET (1989) tendent à prouver que si les phénomènes d'auto-correction et d'auto-interruption semblent de prime abord révélateurs d'un malaise ou au contraire d'une aise dans la production du discours, les analyses de corpus ne corroborent pas cette hypothèse de façon notable. Pour eux, l'hypothèse à explorer porterait plutôt « sur le rapport à la norme et sur les types de représentations de soi pour l'autre que construiraient tels ou tels témoins – consciemment ou non, telle n'est pas la question – dans la durée de leur production » (COSTE, cité par MOCHET, 1989 : 186).

Ces phénomènes sont ainsi envisagés selon les perspectives comme des ratés, comme fonctionnellement efficaces dans l'interaction en permettant l'élaboration énonciative ou en étant axés vers une coopération avec l'interlocuteur et comme relevant des caractéristiques psychologiques de l'énonciateur ou de la projection d'une image de soi et d'une représentation de la norme. Ces éléments sont à rapprocher des mentions méta-énonciatives analysées par AUTHIER-REVUZ, dans la mesure où les « scories » relèvent pour certaines d'auto-interruptions, de retours réflexifs sur le dire et de représentations d'une recherche de mots qu'elle aborde notamment en tant que figures de non-coïncidence du mot à la chose : nomination entre coïncidence et non-coïncidence (nomination au terme d'une recherche, nomination progressive du type *X, Y, en un mot Z, X ou mieux/plutôt Y* ou avec correction dans *X, non Y*)¹³¹ et défaut de nomination (formes du type *je ne trouve pas*, trous dans la chaîne énonciative et marques d'hésitation)¹³². Cela dit, nous l'avons déjà évoqué, la perspective de AUTHIER-REVUZ (1995 et

¹³¹ - Voir sections II.3.3.3.2.1. et II.3.3.3.2.2.

¹³² - Voir section II.3.3.3.3.1.

2004, notamment) est différente, dans la mesure où elle n'envisage les phénomènes énonciatifs ni sous l'angle de « scories », ni sous celui des « stratégies » interactives. Pour l'auteure, dans l'appréhension de ces phénomènes non contrôlés, en termes de « scories »,

formes brèves, figées, parfois sur le mode du « tic » [...], on passe aisément du non-intentionnel au non-signifiant : scories communicationnelles, à tenir pour négligeables (au même titre, d'ailleurs, que les ratés ou les lapsus...), c'est au plan phatique que ces formes se voient reconnaître une fonctionnalité, de « ponctuant » ou de « lubrifiant », fonctionnalité (au demeurant réelle) qui s'accompagne dans ces approches d'une radicale démotivation (2004 : 88).

Le second angle d'approche, celui des « stratégies interactives » – sur lequel nous reviendrons dans le chapitre VII – s'inscrit, selon l'auteure, « dans une conception du sujet “gérant” une interaction communicationnelle, dont le fonctionnement [...] est susceptible de présenter des difficultés – ratés, grippages, blocages... » (*ibidem* : 88). Ces mécanismes d'« ajustement » seraient fonctionnellement efficaces pour passer outre les difficultés et s'efforcer de construire coopérativement le « passage » du sens, en assurer la transmission (1995 : 174). Dans cette perspective,

les formes méta-énonciatives correspondent alors [...] à des gestes de réglages fonctionnels de la machinerie communicationnelle. La surveillance méta-énonciative relèvera d'une fonctionnalité simple – éviter les ambiguïtés, prévenir un conflit avec l'autre – ou plus complexe, faisant intervenir tout le jeu des images en miroir et la gestion des « faces » de chacun, dans des « actes » – méta-énonciatifs – de précaution, de réserve, d'excuse, de fausse excuse agressive, etc. Si, dans ce cas, les boucles opacifiantes échappent à l'automatisme démotivé du phatique, leur lecture à travers le prisme – psychologico-social – d'une panoplie de stratégies interactives, efface tout autant leur spécificité signifiante (2004 : 88).

L'auteure ne remet pas en cause la réalité de ces mécanismes d'ajustement et des stratégies intentionnelles. Elle met en évidence à cet égard l'intérêt de certains travaux menés en analyse conversationnelle du point de vue des processus de coopération, de négociation et de « face-work » (« figuration », GOFFMAN, 1973) des rapports de places imaginaires ou réels qui se jouent dans l'interaction, autant de mécanismes dont elle « retrouv[e] la trace dans les formes de représentations de la non-coïncidence » (1995 : 174). Mais elle s'oppose aux approches qui réduiraient les mentions méta-énonciatives à des signaux révélateurs d'un obstacle au mécanisme de transmission d'un sens préexistant et intentionnel et qui poseraient comme « principes du dire » les « stratégies communicationnelles de coopération » que les formes soient analysées comme relevant de la gestion coopérative de la transmission du sens ou du « “face-work” interactif » (1995 : 70-71). Elle s'inscrit ainsi en faux contre une conception qui envisagerait le sujet comme « un sujet contrôleur de son dire qui, au profit de ce que le sujet veut dire, ferme l'accès à ce qui se dit dans ce qu'il énonce » (2004 : 89).

Nous avons montré l'intérêt pour nous de pointer les mentions méta-énonciatives, dans la mesure où nous rendons compte de productions orales dans leur émergence et de l'inscription du processus de transmission dans le texte-conte. Nous avons mentionné, par ailleurs, le fait que les transmissions que nous avons recueillies se caractérisaient par de nombreuses perturbations, que nous aborderons notamment par le biais des décrochages. Si le pointage des mentions méta-énonciatives et leur analyse selon le type de non-coïncidence mis en jeu et de la manière dont les énonciateurs « cautérisent » la rupture est fondamental dans notre approche, le « ce qui ne va pas de soi », les butées de l'énonciateur se manifestent également par les éléments sur lesquels Lebre-Peytard met l'accent et que Kerbrat-Orecchioni pointe en tant que scories : hésitations, inachèvements, corrections, reformulations, constructions incohérentes ou bancales, manifestations vocales, etc. Nous aborderons par conséquent ces phénomènes, que nous dirons de rupture et de perturbation, à la fois par le biais des mentions méta-énonciatives et des « scories » et nous rattacherons un certain nombre de ces dernières aux ordres de non-coïncidence mis en évidence par Authier-Revuz. Nous rendrons compte par ailleurs d'éléments qui permettent à l'inverse d'opérer une « suture », non seulement par le biais de la méta-énonciation, mais également par le système de régulation, par les achèvements interactifs, les auto-corrrections, les manifestations vocales diverses, les reprises en écho, etc. – certains éléments comme les auto-corrrections, par exemple, relevant d'un double phénomène de rupture-suture. Nous aborderons ces phénomènes à la fois comme révélateurs de butées et d'une différenciation en jeu, comme relevant de stratégies qui visent à permettre la transmission, comme mobilisant et construisant des représentations de soi, de l'autre, des systèmes culturels et linguistiques, des normes et des variations admises et comme rendant compte des conditions de transmission singulières. En ce sens, l'approche que propose Lebre-Peytard des différents niveaux de fonction de ces traits d'oralité et que nous avons dit être textuel (liage et découpage des unités, sémantique), énonciatif (élaboration du discours), interlocutif (orientation vers un destinataire), interdiscursif (reprises ou renvois à d'autres discours), pragmatique (« fonction » illocutoire et orientation argumentative) et indiciels de la situation de discours nous apparaît pertinente, dans l'optique qui est la nôtre de mettre l'accent sur les signaux d'une transmission « en train de se faire », dans une dynamique d'élaboration discursive et dans « le jeu d'influences entre l'à dire, le dire et le dit¹³³ » (SOELBERG, 1995 : 143).

¹³³ - Cette distinction est empruntée par BRES (1994) à la praxématique pour fonder son concept de « temps racontant », « lequel n'est ni le temps raconté (durée de l'histoire narrée), ni le temps “du raconter” (la durée mesurable de la narration orale, soit la pseudo-durée du récit écrit), mais le temps de la mise en récit proprement dite, c'est-à-dire l'activité du dire, sous-tendue de la conscience de l'à-dire ainsi que de celle du dit » (SOELBERG, 1995 : 140).

1.2. La performance orale

1.2.1. Le concept de performance

Empruntée au vocabulaire de la dramaturgie, le concept de « performance » voit le jour aux Etats-Unis dans les années 1930 et 1940, sous la plume de chercheurs tels que Abrams, Ben Amos, Dundes, etc. pour référer à la forme orale d'une manifestation culturelle (conte, chanson, rite, danse, etc.). Son usage sera « consacré » aux Etats-Unis entre 1960 et 1980, dans le domaine de la linguistique par Chomsky, dans celui de l'anthropologie symbolique par Turner et dans celui de l'ethnographie de la communication sous la plume notamment de Hymes, Gumperz et Bauman (d'après ZIMMERMANN, 2010). Chomsky en fait une notion clé, dans son opposition entre compétence (possibilités de construction, de reconnaissance et d'interprétation de phrases grammaticalement correctes) et performance (réalisations langagières en situation). Turner développe le concept en l'appliquant notamment aux formes rituelles, qu'il envisage comme performantielles et « efficaces » dans le sens où elles sont un espace de dramatisation et de réflexivité des représentations partagées. Envisagée dans le cadre de l'ethnographie de la communication et de l'anthropologie linguistique (BAUMAN, 1977/1984 et 1986, HYMES, 1975), la performance orale va référer à l'activité de parole, autrement dit à l'acte de communication, de récitation par lequel un locuteur produit un acte de parole dans un contexte qui le conditionne. Pour HYMES, les performances ne peuvent être réduites à la mise en évidence d'une compétence individuelle, ni même à la somme des compétences des participants. Les performances se situent au point d'interaction entre les compétences individuelles et les caractéristiques de l'événement et du contexte. Il est ainsi fondamental de

mettre en relation la performance avec la variété des genres, marqués esthétiquement et valorisés culturellement, qui sont en interaction avec la parole dans la vie communicative d'une société et au regard desquels l'importance relative et la signification de la parole et de la langue doivent être évaluées (1984/1991 : 95).

La performance individuelle va alors dépendre des « moyens de la parole » (ressources linguistiques, stylistiques, rhétoriques, poétiques d'une communauté linguistique), de la compétence du locuteur (compétences linguistique, stylistique, rhétorique, poétique, auxquelles il faut ajouter la compétence psycholinguistique), de l'« économie de la parole » (c'est-à-dire les règles qui définissent l'utilisation des ressources langagières en rapport avec l'organisation et la structure de la communauté) et enfin l'ensemble des attitudes, valeurs et opinions qui président à la production et à l'interprétation de la parole (HYMES, 1984/1991 : 100-102).

Avec Bauman, l'ethnographie de la communication prend la forme d'« une ethnographie des arts de parole » (ZIMMERMANN, 2010). La performance est envisagée comme « verbal art » (BAUMAN, 1977/1984 notamment) et l'auteur s'attache à dégager les constituants formels de la

performance, sa forme poétique en relation avec les fonctions sociales et les conditions d'interprétation et au sens large en tant que comportement dans la vie sociale. L'approche en termes de performance permet ainsi de rompre notamment avec les approches folkloriques des textes de littérature orale et de montrer que les textes (qu'il s'agisse de mythes, de contes, de proverbes, d'énigmes, de chants, de poèmes, etc.) ne font sens qu'en contexte, ce que nous avons montré dans le chapitre I avec CALAME-GRIAULE (1977 et 1990) et réaffirmé dans le chapitre III, notamment dans l'appréhension des textes en tant qu'ethnotextes. Cela dit, et c'est en ce sens que l'on pourrait envisager la spécificité des approches des textes oraux développées dans le cadre de l'ethnographie de la communication, l'angle de vue est davantage celui de « l'emploi ethnographiquement situé de la parole » et la performance est envisagée en tant que « format de production » et « cadre de participation » (ZIMMERMANN, 2009). Dans cette perspective, le concept de performance complète celui de contexte :

Performance implique en effet que l'activité de parole est « travaillée » selon un certain « cadrage ». La notion fait donc référence aux procédures de modalisation ou de transformation de l'acte de parole et de communication (par exemple, lorsqu'un locuteur prend la parole pour « raconter une histoire », ou faire « parler les dieux » et les ancêtres en situation rituelle) au moyen desquelles les propriétés poétiques et scéniques de la mise en discours se manifestent de manière saillante. Performance renvoie ainsi à un certain mode de relation du locuteur à la parole qu'il anime, et plus spécifiquement au dispositif énonciatif qui permet à ce locuteur de façonner le caractère de ce qu'il énonce (lorsqu'il s'agit de faire entendre d'autres voix, celle des ancêtres ou des dieux par exemple) et d'engager les participants ou l'auditoire dans les circonstances du moment (MASQUELIER, 2000 : 33-34, d'après BAUMAN & BRIGGS, 1990).

Dans le sillage des travaux de Bauman, ZUMTHOR (1983, notamment) propose une théorisation de la performance plus « ethnopoétique » dans le champ littéraire oral et médiéviste, notamment par l'élaboration d'une poétique de l'oralité et de la vocalité – sur laquelle nous allons revenir. Pour l'auteur, la spécificité de la littérature orale réside en la performance qu'il définit de la façon suivante:

C'est l'action complexe par laquelle un message est simultanément transmis et perçu, ici et maintenant. Locuteur, destinataire(s), circonstances (que le texte par ailleurs à l'aide de moyens linguistiques, les représente ou non) se trouvent concrètement confrontés, indiscutables. Dans la performance se recourent les deux axes de la communication sociale : celui qui joint le locuteur à l'auteur; et celui sur quoi s'unissent situation et tradition (1983 : 32).

Il distingue cinq opérations logiques dans le processus de transmission des textes de littérature orale : (1) production, (2) transmission, (3) réception, (4) conservation, (5) répétition (*ibidem*). Cette distinction permet d'isoler le « moment » de la performance, qui correspond, selon l'auteur,

aux étapes de la transmission et de la réception, auxquelles il faut ajouter la production, dans le cas de l'improvisation.

ZUMTHOR parle de communication orale, pour désigner « toute communication poétique, où transmission et réception, au moins, passent par la voix et l'ouïe » (*ibid.* : 33). Ses travaux proposent une réflexion très fine sur les problèmes de l'oralité et de la voix dans le champ littéraire. Il montre que les deux ordres de l'oralité et de la scripturalité ne peuvent être opposés de façon simpliste, notamment dans une situation d' « oralité mixte », dans laquelle l'usage de l'écrit coexiste avec la pratique orale qui apparaît dominante dans le corps social (*ibid.* : 36) – ce qui est le cas des sociétés médiévales en Europe et permet d'éclairer les modes de réalisation des « œuvres » orales dans le champ littéraire berbère traditionnel. Il montre que l'oralité a un mode d'existence spécifique dont il rend compte notamment par le concept de « vocalité », qui apparaît plus qu'une composante de la performance. Elle est matérialité, corporéité et peut être considérée comme l'« origine » du poétique :

La parole entendue au lieu d'être simplement comprise laisse le mot s'emplit d'un peu de la proximité, de la présence des choses [...]. La voix est ce qui nous permet d'entendre le mot, de le porter au-delà de la signification, d'accéder ainsi à l'intimité de la chose : elle est bien la cause, autant que le lieu, de la poésie (BONNEFOY, 1998 : 20).

Inscription de la parole dans un genre et des règles définis, dans des circonstances d'énonciation, dans un contexte socio-culturel, appropriation du texte par l'exécutant, mise en scène esthétique de la parole et « vocalité » essentielle, telles sont les principales caractéristiques de la performance. Nous allons nous intéresser dans la section suivante à un certain nombre de paramètres définitoires de l'actualisation des textes en performance orale traditionnelle et montrer dans quelle mesure les productions que nous avons recueillies peuvent être qualifiées de performantielles.

1.2.2. De la performance traditionnelle à la dimension performantielle des productions orales recueillies

Nous nous intéresserons plus spécifiquement aux circonstances spatio-temporelles, à la personnalité de l'interprète, à sa relation avec l'auditoire et à un certain nombre des modalités de réalisation de la performance. Nous les interrogerons dans le cadre d'une performance orale traditionnelle, c'est-à-dire dans le cas où les textes de littérature orale sont « non seulement reçus, mais collectivement assimilés par un vaste public en interaction continue et prolongée de récréation et variation » (ZUMTHOR, 1983 : 23) et dans le cadre des transmissions que nous analysons.

Concernant les circonstances spatio-temporelles, la performance est selon ZUMTHOR, « doublement temporalisée : par sa durée propre et en vertu du moment de la durée sociale où elle s'insère », « sa durée obéit à une large approximation, une règle de probabilité culturellement motivée » (1983 : 149-150). Le lieu est également significatif en ce que la performance « projette

l'œuvre poétique dans un décor » et qu'elle se déploie dans un espace qui est à la fois « lieu scénique » et « manifestation d'une intention d'auteur » :

La condition nécessaire à l'émergence d'une théâtralité performantielle est l'identification, par le spectateur-auditeur d'un espace autre ; la perception d'une altérité spatiale marquant le texte. Cela implique quelque rupture avec le « réel » ambiant, une fissure par où justement s'introduit cette altérité (ZUMTHOR, 1990 a : 45).

En outre, « le lieu de la performance est prélevé sur le "territoire" du groupe, il y tient de toute manière, et c'est ainsi qu'il est reçu » (1983 : 156). La performance apparaît comme foncièrement multi-sémiotique : l'œuvre est transmise à travers les modulations de la voix, de la substance verbale (timbres, inflexions, éléments sonores non verbaux) et à travers des signes non verbaux (mimiques faciale et corporelle, gestes), qui peuvent parfois aller jusqu'à supplanter le message verbal, et elle prend place dans une construction scénographique.

Dans le cas des narrations orales que nous avons recueillies, il y a bien transmission et réception orale d'une œuvre composée à l'avance, mais nous l'avons vu, elles sont provoquées à notre demande et n'ont plus, en tout cas, dans le contexte du village de Taghazout un « espace » réservé. On relèvera, néanmoins, une différence entre les transmissions données au Maroc et en France. D'une part, nous n'avons recueilli des contages – les traductions, nous le verrons par la suite, même si elles sont une modalité du contage n'ont pas pour objectif l'interprétation d'un conte, mais la traduction d'une interprétation donnée – qu'au Maroc et, d'autre part, les transmissions données au Maroc apparaissent moins « décontextualisées » dans la mesure où texte et contexte se soulignent, au moins en partie. Pour autant, elles ne s'inscrivent pas, ni dans une durée, ni dans un lieu culturellement déterminés. Elles ont, au contraire, pour cadre le contexte d'une recherche universitaire, qui si elle n'impose ni lieu ni durée, « somme » les informateurs de raconter dans le cadre de l'enquête de terrain. Elles passent bien par la voix, l'ouïe et la gestuelle – et nous verrons l'importance de cette dernière notamment dans le chapitre IX – mais elles ne sont pas mises en scène, ni en espace. Elles ne sont pas non plus, ainsi que l'indique ZUMTHOR, traditionnelle au sens où la performance est un « acte concret total de participation », qui engage de manière totale l'interprète, et dans une certaine mesure l'auditoire, « dans l'exaltation de leurs capacités sensorielles (vocales, auditives, gestuelles, visuelles, voire tactiles) » (1990 b : 70).

L'œuvre de littérature orale oscille entre les pôles individuel et collectif. La performance orale va être le lieu de transmission de la tradition collective des sociétés sans écriture ou dans lesquelles l'écrit ne possède qu'une fonction marginale. Pour autant, l'interprète, n'est pas un simple passeur, il va communiquer au texte transmis sa marque personnelle. Son identité, sa personnalité, son appartenance socioculturelle, sa capacité d'improvisation et d'adaptation à l'auditoire vont être déterminantes. Pour CALAME-GRIAULE, « chaque exécution est unique et constitue une nouvelle création [...] ». La littérature orale se présente sous deux aspects en apparence contradictoires : conservatisme et constante re-création » (1970 : 42). La performance relève bien

en effet, tel que l'indique GOODMAN, d'un art « autographique », dans la mesure où chacune des réalisations de l'œuvre est originale, par opposition à une littérature écrite « allographique », dont les différents exemplaires reproduisent la même oeuvre (1968/1990). Le rôle de l'exécutant compterait davantage que celui du ou des compositeurs(s), puisqu'il rend l'oeuvre manifeste lors de la performance : « il contribue davantage à déterminer les réactions auditives, corporelles, affectives de l'auditoire, la nature et l'intensité de son plaisir » alors que « l'action de composition, préliminaire à la performance, porte sur une oeuvre encore virtuelle » (ZUMTHOR, 1983 : 210). L'individualité de l'interprète intervient, en outre, dans la sélectivité dont il fait preuve lors de la constitution de son répertoire, « découpé dans le trésor mémoriel de la communauté et souvent un peu flottant au cours des années » (*ibidem* : 224). JAKOBSON met en parallèle la relation entre l'oeuvre folklorique (héritée par tradition) et son objectivation (la performance) avec celle qui existe entre langue et parole : « comme la langue, l'oeuvre folklorique est extra-personnelle, elle n'a qu'une existence potentielle » (1973 : 63). La créativité de l'artiste ne réside ainsi, pas tant dans l'innovation ou la rupture, mais dans la virtuosité des variations qu'il opère sur des schémas thématiques et formels qui sont le bien de la communauté (d'après JAKOBSON & BOGATYREV : 1973). Nous rendrons compte de cette dimension de manière plus précise dans la suite du chapitre.

Nous soulignerons cependant ici le fait que la performance se caractérise par un certain nombre d'invariants, que les approches structurales, folkloristes/ethnologiques et ethnoлингuistiques ont mis en évidence : schèmes narratifs plus ou moins fixes, éléments formulaires, ressources linguistiques et rhétoriques propres à un groupe, élaboration de thèmes « pertinents » pour une communauté donnée et règles d'énonciation. Pour BOYER, conformément à ce qu'impliquent les travaux de Parry et Lord sur la composition orale, « c'est une manière de combiner [l]es éléments narratifs, formels et contextuels qui est transmise et reproduite » (2008). L'interprète ne dispose pas, en effet, d'« une version entière des œuvres qu'il déclare réciter » mais conserve « des épisodes particuliers, plus ou moins intégrés dans une narration fixée, et surtout un répertoire de formules qui permettent d'adapter ces unités narratives aux schèmes métriques à mesure qu'il en a besoin » (*ibidem*).

Dans notre corpus, la personnalité des informateurs est également déterminante quant à la nature des transmissions. La mise en regard des traductions réalisées par les différents informateurs, à partir d'une même version source le montrera, ainsi que celle de différentes interprétations d'un « même » conte. Cela dit, dans le cas des traductions, la « créativité » de l'énonciateur n'est pas tant dans sa capacité à opérer des variations sur le texte, dans le cadre de contraintes systémiques « fixées » par une tradition, dans la mesure où l'objectif est de se conformer à une version source et de la « rendre » en français, mais dans bien dans la manière originale de mouler le texte dans la langue étrangère, de l'ajuster aux connaissances supposées du destinataire sans trahir le texte source et en fonction de ses ressources individuelles. Pour autant, nous verrons, lors de l'analyse comparative des traductions, que certains racontent de manière occasionnelle des épisodes tels

qu'ils les connaissent et que les énonciateurs s'inscrivent bien dans une fidélité à la tradition, que nous supposons d'autant plus importante que celle-ci ne nous est accessible que par leur entremise. Les contages sembleraient se rapprocher davantage d'une performance traditionnelle en termes de récréation dans la continuité. En réalité, nous n'avons affaire qu'à un seul interprète – Hassan – qui se réclame comme tel, de par son expérience du contage et qui, plus est, raconte en berbère. Il n'est donc pas contraint à ajuster sa performance à un destinataire étranger. Pour les autres contages – en français –, les informateurs sont novices dans l'exercice de la narration orale, hormis Laoussine qui est un narrateur de blagues. Bien qu'ils proposent leur propre interprétation d'un récit connu par ailleurs dans leur communauté – avec là encore une particularité dans les transmissions de Saana qui se réfère explicitement pour l'une des narrations à la version que lui a racontée sa tante –, la spécificité des contages tient au fait qu'ils sont adaptés et transposés à l'intention d'un destinataire étranger à la culture source. La variation relève donc à la fois de la personnalité des conteurs mais également des paramètres contextuels et situationnels, en rupture avec la tradition. A cela s'ajoute des facteurs aptes à engendrer des perturbations liées, d'une part, à la réactivation d'une pratique culturelle qui peut engendrer des difficultés de mémorisation des récits et, d'autre part, à la maîtrise limitée, pour certains, de la langue cible. Comme pour les traductions, mais sans que les individus aient à traduire une version source, la créativité relève donc de la capacité à dire le conte dans des contraintes systémiques qui sont à la fois celles de l'ensemble source et de l'ensemble cible.

Les travaux sur la performance orale soulignent en outre le rôle fondamental de l'auditoire dans l'actualisation particulière de l'œuvre et dans la perpétuation de la tradition. L'interprète, tout en se situant par rapport à une tradition, s'adapte avant tout à un auditoire : « au moment de l'énonciation, l'émetteur peut ou doit modifier – il serait mieux de dire “moduler” ou “recréer” – en fonction de la réception, c'est-à-dire de l'attitude effective ou supposée, de l'auditeur, facilitant ainsi la réception et la compréhension » (GALAND-PERNET, 1998 : 217-218). Un certain nombre de variations (variations du ton, de la gestuelle, changement de vocabulaire, modifications syntaxique et rhétorique) peuvent pour cette raison s'observer d'une performance à l'autre. Cette dimension est primordiale dans notre propre analyse, mais elle n'est pas de même nature que dans le cadre de performances traditionnelles puisque celle-ci passe par un changement de langue et nous n'en rendons pas compte par la comparaison des différentes interprétations d'un même individu mais par la récurrence d'un certain nombre de phénomènes discursifs que nous pointons dans les différentes transmissions et que nous supposons liés à la dimension interculturelle. Nous rendrons compte en outre de la nature dynamique de l'ajustement à l'autre, en montrant notamment la dimension co-construite et négociée des narrations, dans la seconde section du chapitre IX (IX.2.). Il est à signaler également que dans notre cas, l'auditoire est souvent réduit à une seule personne.

Pour ZUMTHOR, la performance poétique ne peut s'analyser que du point de vue d'une « phénoménologie de la réception » (1983 : 147) : l'œuvre orale est ce qui est reçu par un « acte unique, fugitif, irréversible... et individuel » (*ibidem* : 229). Il met notamment l'accent sur la fonction « communicatrice » de la performance et relève un certain nombre de procédés « destinés à intégrer les indices redondants de sa fonction “phatique” » : digressions prospectives, rétrospectives ou justificatives, apostrophes, exclamations, questions rhétoriques, passage de la troisième personne à la première et deuxième personne, usage de présentatifs (« vous voyez »), appels à l'attention des auditeurs comme « écoutez », schématisations descriptives, etc. (*ibid.* : 134). Nous relèverons un certain nombre de ces éléments d'adresse au destinataire, comme caractéristiques d'une narration orale et comme visant à assurer une intercompréhension.

L'auteur montre encore, à la suite de Hymes – et nous aurons l'occasion d'y revenir plus amplement à propos de la littérature orale berbère – que la performance est « reconnaissance » : « la performance réalise, concrétise, fait passer de la virtualité à l'actualité quelque chose que je reconnais », tout en affectant cette connaissance, puisqu' « elle n'en est pas simplement le moyen de communication ; en la communiquant, elle la marque » (ZUMTHOR, 1990 a : 34-35). Pour l'auteur,

La rencontre, en performance, d'une voix et d'une écoute exige entre ce qui se prononce et ce qui s'entend une coïncidence presque parfaite des dénotations, des connotations principales, des nuances associatives. La coïncidence est fictive ; mais cette fiction constitue le propre de l'art poétique oral ; elle rend l'échange possible, en dissimulant l'incompréhension résiduelle (ZUMTHOR, 1983 : 127).

Notre corpus se caractérise, au contraire, par le non partage d'un certain nombre de références. Cette dimension occupe une large part de l'activité discursive : les énonciateurs évaluent les connaissances supposées du destinataire, le risque de non compréhension et signalent la spécificité des dénotations et des associations sémantiques. Les transmissions que nous analysons reposent également sur des savoirs partagés – et c'est ce qui rend possible leur déroulement – et les récits qui nous sont racontés ne nous sont pas, pour un certain nombre, inconnus. Cela dit, nous mettons l'accent sur l'altérité linguistique, culturelle et interlocutive qui traverse l'énonciation des œuvres et l'écart de son interprétation par rapport à une ou un ensemble de version(s) source(s).

JAKOBSON souligne par ailleurs le rôle de la communauté de réception dans la perpétuation de la tradition : « l'œuvre ne naît en tant qu'œuvre folklorique qu'à partir du moment où la communauté l'accepte » (1973 : 63). De la même façon que les innovations individuelles de la langue seront intégrées et deviendront faits de langue, à la seule condition qu'elles répondent aux exigences de la communauté, une œuvre qui ne correspond pas aux exigences du public ne sera pas reprise par la mémoire collective, et par là même ne sera pas sauvegardée. Ainsi, c'est de l'approbation de la collectivité de réception que dépendra la survie de l'œuvre. Mais, il faut préciser ici, ainsi que l'indique ZUMTHOR, que la sauvegarde des œuvres par le public n'est

vraiment effective que dans une situation d' « oralité primaire », c'est-à-dire « telle qu'elle existe dans une société qui ignore totalement l'écriture et dans laquelle l'ensemble de la tradition culturelle ne peut être transmis que par la mémoire » (1983 : 36). Dès que l'oral coexiste avec l'écrit, en situations d' « oralité mixte » (l'influence de l'écrit reste externe, partielle et retardée) ou d' « oralité seconde » (si elle est recomposée à partir de l'écrit dans un contexte où ce dernier est dominant), la transmission et conservation des textes n'emprunteront pas forcément la voie de l'oral (*ibidem*). Nous verrons dans la seconde partie de ce chapitre, ce qu'il en est dans le cas de la littérature orale berbère.

Dans notre corpus – ce qui est le cas également des recueils effectués par Stroomer ou Amahou par exemple – le fait que les textes ne sont plus en fonction, c'est-à-dire qu'ils ne sont plus racontés et ne font plus partie intégrante du système de représentation du groupe fait perdre à ces textes leur « fonction cohésive » (GALAND-PERNET, 1998 : 38), c'est-à-dire leur propension à transmettre les valeurs sociales et culturelles – qui si elles restent présentes – ne sont plus reconnues et acceptées collectivement par l'instance de réception. Dans leur majorité, les narrations que nous avons recueillies « échappent » à l'approbation d'une collectivité, dans la mesure où elles sont amenées à circuler hors de la communauté qui les a mises en forme. Cela dit, cette dimension doit être nuancée, d'une part, selon les situations de transmission effectives et, d'autre part, parce que les textes s'ils ne « renforcent » pas les valeurs communautaires, continuent à fonctionner comme discours d'identité d'une collectivité. Nous verrons que les narrations recueillies auprès de Hassan sont transmises à un auditoire qui connaît et reconnaît ces textes et qu'une des personnes – Hicham – à qui les contes ont été adressés nous racontera/tradaira un des contes dans la lignée de ce qui a été reçu. Les contages enregistrés auprès de Laoussine sont donnés en présence de sa mère, qui n'intervient pas dans les transmissions, mais peut être considérée comme « garante » silencieuse d'une tradition. En outre, nous travaillons sur les traductions des versions racontées par Hassan, là encore réalisées par différents locuteurs qui non seulement s'affichent comme des reprises, mais commentent à certains moments l'interprétation source de manière critique et rendent compte ainsi du degré d'approbation des récepteurs/traducteurs. Le fait d'autre part, que nous ayons recueilli, auprès de diverses personnes, différentes interprétations d'un « même » conte permet de mettre en évidence la dimension collective de ces productions textuelles, dans la mesure où les différentes interprétations « se ressemblent ».

Il est généralement admis que la performance ne trouve la plénitude de son sens que dans le rapport qui la lie à celles qui l'ont précédée et à celles qui la suivront. Il est par conséquent nécessaire d'interroger l'espace de variations des textes oraux, afin de saisir un sens par définition mouvant. Nous rendrons compte de cette dimension variationnelle dans le chapitre suivant, mais nous l'avons mentionné, non en tant que réalisations successives d'un même conte, par un même énonciateur, mais dans la latitude de ses actualisations par différents locuteurs et selon diverses modalités dans

une situation interculturelle. On retrouve, en effet, dans l'œuvre orale une dimension foncièrement dialogique au sens de Bakhtine :

A l'intérieur d'un même texte au cours de sa transmission, et de texte à texte, on observe des interférences, des reprises, des répétitions probablement allusives : tous faits d'échange qui donnent l'impression d'une circulation d'éléments textuels voyageurs, à tout instant se combinant avec d'autres en compositions provisoires. Ce qui fait l'« unité » du texte (si tant est que l'on accepte cette idée) appartient à l'ordre des mouvements plus que des proportions et des mesures : percevoir cette unité, en performance, c'est moins constater une organicité nécessaire du texte qu'identifier celui-ci parmi ses possibles variantes (ZUMTHOR, 1983 : 246).

Pour l'auteur, il s'agit d'un « dialogisme [...] radical : celui d'un langage-en-émergence, dans l'énergie de l'événement et du procès qui l'y produit » (*ibidem* : 164). Notre propos est bien d'analyser les narrations dans la dynamique de leur émergence, dans leurs hésitations et leurs certitudes, à la fois des points de vue de la production et de la réception dans la construction/reconstruction d'un sens et d'une cohérence, au fur et à mesure de leur déroulement.

Les productions que nous avons recueillies ne sont pas performantielles au sens de réalisations scéniques, collectivement reçues. Elles sont en rupture avec la tradition, dans la mesure où elles prennent place dans le cadre d'une enquête universitaire, qui implique la reconstitution d'une pratique culturelle à un degré plus ou moins « artificiel » selon les modalités de transmission. Elles se caractérisent par une dimension variationnelle et créative opérée à partir de schémas traditionnels mais la variation, dans le cas des narrations en français, ne se limite pas à celle « admise » par la tradition, puisque que les textes sont transposés dans une langue étrangère. Une dimension collective reste présente mais là encore de nature différente, puisqu'elle n'est pas dans l'exécution partagée ni la reconnaissance de textes et de valeurs communs au groupe et qu'elle ne se poursuit pas dans une récréation constante qui en assurerait la transmission et la perpétuation. Pour autant, nous considérerons que les transmissions relèvent de performances orales, mais non traditionnelles du point de vue du cadre et des modalités de leur réalisation et des modalités de sa réalisation – avec une rupture plus ou moins consommée selon que les versions sont données en berbère ou en français et à un auditoire berbère ou à notre intention exclusive. Nous les envisagerons comme inscrites dans la lignée d'une tradition communautaire – également de manière plus ou moins prégnante selon les énonciateurs – par la volonté de transmettre les textes au plus près de leur version source, en oblitérant le moins possible leurs spécificités culturelles – voire linguistiques – et par la mention explicite d'une reprise. Nous rendrons compte ainsi de l'actualisation singulière de contenus traditionnels, dans des productions discursives que nous dirons d'identité à la fois individuelle et collective. Il s'agit bien pour nous, de performances, dans la mesure où le sens n'émerge que dans « la production continue de l'interaction », avec ses

ajustements, ses ratés et sa part « de non maîtrisable » et qu'elles sont du domaine de l' « événement » (FENOGLIO, 1994 : 66-68).

Dans la suite de ce chapitre, nous allons rendre compte des productions orales berbères dans leur dimension traditionnelle et dans les formes modernes, afin de tenter de cerner en quoi les narrations que nous avons recueillies sont à la fois en rupture et en prise avec cette tradition et de quelle manière, elles peuvent continuer à fonctionner comme « représentations collectives ».

2. Le champ des productions littéraires orales berbères

Nous allons commencer par appréhender le champ littéraire berbère, en rendant compte de sa structuration interne et nous montrerons que sa compréhension doit être envisagée d'un point de vue émiq. Nous nous intéresserons dans un second temps aux formes littéraires, dans leur mode d'exécution, de circulation et de réception traditionnel – que nous définirons avec GALAND-PERNET, comme une littérature de la « convenance » (1998) – et nous rendrons compte de l'évolution progressive de ce système, à partir des années 1970, en montrant que les productions modernes s'inscrivent en continuité avec le système traditionnel. Nous renvoyons de manière générale pour cette section à l'annexe V – à laquelle nous référerons par ailleurs ponctuellement – dans la mesure où l'amazighité que nous tentons de cerner permet d'éclairer les productions littéraires notamment des points de vue de la langue – amazighe et autres langues présentes –, des clivages sociaux (domaines sacré, savant, institutionnalisé vs populaire, intime, informel), de son unité dans une diversité linguistique et géographique et dans une même instabilité de ses contours. La littérature berbère apparaît par ailleurs comme un des pôles de résistance et d'affirmation identitaire des groupes berbères. Elle pose, en effet, la question de « l'existence berbère, du destin berbère, autour du thème-pivot angoissé : Allons-nous disparaître, que faire pour préserver la chaîne de transmission ? » (CHAKER, 1994). Sa continuation dans des formes « modernes » apparaît bien être d'un enjeu capital non seulement à l'échelle nationale, puisqu'elle répond à une demande de reconnaissance sociale, mais également en termes de résonance dans un « espace transnational culturel » (*ibidem*). Signalons que nous nous appuyerons très largement sur les travaux de GALAND-PERNET (1998, tout particulièrement), dans la mesure où ils constituent, avec ceux de BOUNFOUR (1999) une référence dans l'approche littéraire¹³⁴ des productions orales berbères, notamment par leur non spécialisation pour un dialecte ou une aire géographique donnée et par l'intérêt pour les formes et techniques littéraires, leur esthétique, les phénomènes de réception et

¹³⁴ - MEROLLA distingue trois axes de recherche dans les études en littératures berbères, qui empruntent les uns aux autres, notamment du point de vue des méthodologies : les études anthropologiques et ethnolinguistiques, les études littéraires et philologique et les études folkloristes (2006 : 53-63). Elle souligne que les études ethnolinguistiques (notamment les travaux de Calame-Griaule, pour ne citer qu'eux) intègrent les apports développés par les études littéraires.

une réflexion sur l'intertextualité, par le biais des genres notamment chez Galand-Pernet. Nous renverrons de manière beaucoup moins fréquente aux analyses de Bounfour dans la mesure où elles sont consacrées spécifiquement aux formes et structures de la poésie orale.

2.1. Structuration et définition du champ littéraire

Nous allons nous attacher à rendre d'un champ qui se saurait être défini de manière tranchée notamment en termes de « littérature orale populaire » mais se caractérise par une circulation continue des productions entre les sphères savante et populaire, par la double voie de l'oral et du scriptural, par l'instabilité des formes et de leur inscription dans des genres, eux-mêmes labiles, voire dans différentes langues.

2.1.1. Un système d'oppositions à interroger : savant/populaire, oral/écrit

Il est d'usage d'opposer, dans la description des littératures, le domaine savant au domaine populaire. BOUKOUS, bien qu'il nuance cette partition, propose de fait de rendre compte d'une bipolarisation culturelle entre, la culture « savante, classique, élitaire ou encore dominante », d'une part, et la « culture non savante, culture produite et consommée dans le cadre des espaces sociaux marginaux », dite « folklore, culture populaire ou encore culture vécue selon les termes de Mammeri », d'autre part (1995 : 130). Le pôle de la culture savante représente « la culture de l'Etat et de ses élites, qui sont des élites de souche urbaine et limitées aux villes impériales, à quelques exceptions près », elle tire sa substance de la sphère du pouvoir représenté par la culture punique au temps de Carthage, la culture latine durant la période romaine, la culture arabo-musulmane avec l'avènement de l'Islam et les cultures françaises et espagnoles à la faveur du Protectorat (*ibidem*). Le second pôle est « fondamentalement à base sociale rurale et accessoirement urbaine, notamment la paysannerie et la corporation des artisans ; l'oralité en représente le mode d'expression quasi exclusif et le code de transmission en est la langue vernaculaire » (langue amazighe et arabe dialectal) (*ibid.* : 130-131).

Cela dit, pour le chercheur, cette opposition qui permet de classer et de décrire les productions culturelles en deux espaces doit être nuancée dans la mesure où il a existé une interaction entre les deux pôles culturels par « le biais de la circulation des biens et des agents » (*ibid.* : 130). GALAND-PERNET (1998) insiste sur la nécessité de réexaminer cette dichotomie entre sphère savante et populaire dans le champ littéraire berbère. Pour cette dernière, « auteurs et publics lettrés ne peuvent être opposés au public que constitue la totalité du groupe récepteur de l'ensemble des œuvres orales que dans la mesure où on ne les envisage pas comme une classe strictement

séparée » (1998 : 79). De fait, la majorité des lettrés n'est pas coupée des manifestations littéraires orales du groupe auquel ils appartiennent. Ils répugnent à assister à certaines réjouissances, mais on relève une attitude semblable chez des hommes pieux non lettrés, des hommes âgés ou des « sages » dans les groupes où ne circulent pas de textes écrits. MOLINO relève l'existence au Maghreb, d'une classe de « semi-lettrés », qui jouent le rôle d'intermédiaires entre les deux formes de culture (1994 : 137).

L'examen des œuvres et des thèmes diffusés dans les auditoires non lettrés ne permet pas non plus d'établir une distinction tranchée entre les deux sphères. Ainsi, même dans les contes et les poèmes villageois, qui n'ont rien de savants, on retrouve une imprégnation islamique notable. Concernant, le texte oral, l'opposition du répertoire professionnel au répertoire villageois n'est pas pertinente sur l'ensemble du domaine berbérophone. Dans les lieux où il existe encore des « bardes itinérants », c'est-à-dire des chanteurs ou diseurs qui vivent de leurs représentations, on relève une osmose entre les répertoires professionnels et les répertoires villageois et dans les zones où cette activité professionnelle a disparu, on trouve dans les productions villageoises des formes et des motifs modelés par les spécialistes (*ibidem* : 80). Pour GALAND-PERNET,

Dans chaque groupe berbère, la littérature est un tout où circulent et s'entrecroisent plusieurs courants, entre religieux et profane, entre lettré et non lettré, entre professionnel et villageois, entre tradition et évolution. Les usages qu'on fait de ces œuvres, dont les textes montrent qu'ils ont subi des influences multiples, sont différenciés ; mais le public est large et populaire dans la mesure où il englobe la totalité du groupe, le « peuple » dans son entier, chaque membre étant imprégné de l'esthétique propre au groupe depuis son enfance, toujours auditeur avisé, souvent exécutant ou créateur ; même si les lettrés ou les anciens sont en retrait dans leur pieuse dignité, ils ont été des connaisseurs et le restent (1998 : 80-81).

De même, l'opposition entre littérature orale et littérature écrite doit être nuancée dans la mesure où « la pratique de l'écriture est présente, voire prégnante [...] dans l'espace berbérophone » (BOUNFOUR, 1999 : 27). Il n'existe pas de lieu au Maghreb qui ait été totalement séparé de l'écriture. Lorsque l'on parle de tradition orale au Maghreb, il importe de tenir compte du fait que ce ne sont pas des « sociétés exclusivement orales ; ce sont des sociétés qui sont toujours en rapport dialectique entre une population urbaine dont la culture est presque totalement livresque, et une population rurale dans laquelle la culture est beaucoup moins écrite » (MOLINO, 1994 : 134).

Il est difficile de rendre compte de la tradition littéraire berbère, celle-ci n'étant accessible – sous une forme écrite – qu'à une date relativement récente (GALAND-PERNET, 1998 : 18), mais il existe à côté des productions orales une tradition scripturaire, limitée mais assez ancienne dans le monde berbère. Le texte écrit traditionnel a une place à part, dans la mesure où il n'existe pas partout. On relève des manuscrits d'enseignement islamique, des éloges à propos d'un fondateur de confrérie liés à des homélies, des légendes religieuses, des textes versifiés non religieux, des pièces écrites à usage notarial, juridique ou magique.

La mise par écrit du berbère est attestée, dès les XII^e et XIII^e siècles dans des manuscrits d'œuvres en arabe. Des fragments littéraires émanant des communautés kharijites ibadites¹³⁵ témoignent de productions littéraires écrites de la part des berbérophones, entre les VIII^e et XVI^e siècles, mais en langue arabe : œuvres en prose (chroniques historiques et textes relatifs à l'islam) et poésies. Signalons également suite à GALAND-PERNET, l'existence de manuscrits du XVIII^e siècle en Mauritanie et d'un manuscrit en Libye où l'on rencontre un texte du XIII^e siècle (*ibidem* : 22). Mais c'est au Maroc méridional, dans l'aire tachelhite, qu'on recense le plus grand nombre de productions écrites berbères en caractères arabes ou rédigées en arabe : archives, actes notariés, traités juridiques en vers, poésies et légendes d'inspiration religieuse.

Les « Zaouias », établissements religieux qui abritent des saints ou leurs descendants et leurs familles y ont joué, du XVI^e au XX^e siècle, le rôle de centres de production et de diffusion littéraires. Des lettrés lisent à haute voix ou entendent des lectures des textes religieux (traité d'enseignement islamique, apologues, homélies, légendes religieuses, etc.). La voix peut précéder dans la création la mise par écrit de l'œuvre ou lui succéder, en assurant sa diffusion. Les étudiants y reçoivent des enseignements religieux transmis oralement mais aussi par le biais d'ouvrages écrits (en arabe et en berbère), conservés dans les bibliothèques. Les étudiants circulent d'une « zaouia » à l'autre, ils écoutent les commentaires des maîtres sur les sources arabes, copient des manuscrits et les transportent, les textes sont lus devant le maître, appris par cœur puis récités (d'après GALAND-PERNET, *ibid.* : 23-24). Il semblerait, qu'au fil du temps, les disciples ont écrit de plus en plus les commentaires et les créations en berbère produites dans les « zaouias ». Cette activité de commentaire, de création et de copie plus ou moins fidèle a contribué à forger une langue littéraire et à affiner les publics et « aux XVII^e et XVIII^e siècles est attestée l'existence de véritables cercles littéraires où s'exerçaient en arabe et en berbère, des lettrés chleuhs » (*ibidem* : 25). Signalons que ces derniers sont engagés dans la propagation de la foi, les manuscrits contiennent donc des traités de dogme et de droit islamique, réglant les pratiques collectives et les conduites individuelles, rédigés en vers et adaptés pour certains au contexte berbère. On peut y lire en outre des œuvres courtes, qui ont « sans nul doute joué un rôle important dans la tradition littéraire chleuh » : poèmes sur le prophète, panégyriques de chefs de confréries ou de marabouts, admonitions, homélies et légendes pieuses (*ibid.* : 26). Notons suite à GALAND-PERNET que ces légendes pieuses (poèmes oraux de *Job*, de *Saby* et de *Joseph*) se rencontrent encore aujourd'hui dans le sud marocain sous une forme orale, le maintien de la tradition s'expliquant par la persistance de leur fonction d'édification (*ibid.*).

¹³⁵ - Courant islamique dissident. L'islam comporte trois ramifications : les sunnites, les chiites et les kharijites. Cette dernière ramification est issue d'une dissidence datant du califat d'Ali. Les kharijites sont partisans de la désignation du chef de la communauté par l'accord des croyants, indépendamment de toute race ou de toute dynastie. Rappelons que les sunnites se réclament de la tradition du prophète et du « consensus » de la communauté, alors que les chiites sont les partisans d'Ali (cousin et gendre du prophète), entrés en dissidence après l'assassinat de ce dernier. Ils lui réservent ainsi qu'à ses descendants la succession du prophète (d'après KAÏDI, 1995).

Le mode de circulation des textes produits ou reproduits dans les « zaouias » met en évidence l'intrication de l'oral et de l'écrit dans la production littéraire. MOLINO (1994 : 135-136) souligne que « dans bien des cas, des récits, contes ou poèmes “oraux” n'ont pas été transmis de manière continue par l'intermédiaire de l'oral » et qu'il ne faut jamais exclure qu'un récit raconté n'ait pas été réactivé par l'écriture. C'est le cas notamment de certains pans du répertoire des « Rways », les poètes professionnels itinérants, mis par écrit en caractères arabes (BOUMALK, 2002 : 72). Ce qu'on a coutume d'appeler la tradition orale actuelle au Maroc a donc été alimentée non seulement par des sources orales, mais aussi par des sources écrites, l'expression littéraire et linguistique y est travaillée par la tradition écrite (MOLINO, *ibidem*).

2.1.2. Littérature(s) berbère(s) et « espace littéraire »

Pour GALAND-PERNET, la notion de littérature telle qu'elle a cours dans les cultures occidentales ne peut être appliquée au domaine berbère. Le champ littéraire berbère sera défini par un ensemble de critères linguistiques, rhétoriques et sociaux :

On considérera ici comme littéraire un texte destiné à produire un effet dans une manifestation collective, très souvent festive. L'effet implique la reconnaissance dans ce texte, par le public, d'un code commun à l'ensemble du groupe, dans la forme et dans le fond, qu'il y ait fonction cohésive pleine ou simple reconnaissance d'identité. Ce texte a une fonction esthétique au sens large du terme, incluant le plaisir de sensations et d'émotions liées à l'exécution de l'oeuvre et le plaisir procuré par l'art de la parole. Enfin ce texte associe indissolublement rhétorique de la persuasion (le message est nécessaire et il doit convaincre) et rhétorique littéraire : il n'y a pas de beau texte sans bon contenu (1998 : 40).

L'auteure fait remarquer que le champ littéraire et son organisation varient selon les groupes. Leur définition différera selon qu'on interroge un paysan ou un nomade, un émigré ou une personne restée au pays, un lettré ou un non lettré, un émigré étudiant ou ouvrier, un homme ou une femme, un jeune ou une personne âgée, etc. (*ibidem*).

Si l'on s'intéresse aux données épilinguistiques, aucun terme général, ni panberbère, ni régional n'est attesté dans la tradition pour englober les phénomènes que la culture occidentale moderne qualifie de littéraires, ce qui suppose une autre forme d'organisation culturelle (GALAND-PERNET, 1998 : 40). Les formes en vers et en prose ne se classent pas sous une même rubrique, en raison de la différenciation de leurs fonctions traditionnelles. Ce qu'en Occident, nous appellerions « poésie » distingue les textes réservés aux rituels des autres. Quelques lignes directrices ressortent néanmoins des dénominations : référence à une activité rituelle archaïque ou à une technique de l'art oral ou à une des fonctions du texte (*ibid.* : 41). L'auteure relève le terme *ladab*, forme berbérisée d'un mot arabe, susceptible d'éclairer la conception du champ littéraire. Dans le Maroc

méridional, le terme, introduit par les lettrés, mais employé dans le langage courant, associé à celui de *ššwab* désigne en même temps que les textes religieux, les principes fondamentaux de savoir-vivre et d'éducation (code des salutations, manifestations du respect devant les aînés, maintien modeste en famille et au dehors). Un lettré du début du siècle qui accompagne une anthologie de vers en tachelhite de quelques considérations sur la poésie, la caractérise comme permettant l'« expression des sentiments chez tous les peuples », comme un « outil de connaissance qui nourrit les facultés intellectuelles, tout en ajoutant de la beauté ». La formation de l'adolescent par cette pratique, c'est pour le lettré *ladab* (*ibid.*). Les textes traditionnels tachelhites sont étroitement liés à la notion de culture, celle du Coran et des textes religieux mais aussi celle de la poésie profane. Cette conception du champ littéraire comme « lieu de formation de l'esprit et des mœurs, avec référence à l'Islam » se retrouve ailleurs au Maroc, en Algérie et chez les Touaregs (*ibid.* : 41-42). GALAND-PERNET signale une autre association qu'il importe de relever, celle des notions de qualité morale et de qualité esthétique (*ibid.* : 42), cette dernière étant fondamentale pour BOUNFOUR qui définit la littérarité, comme un « usage esthétique de la langue » (1999 : 4).

A la question de savoir si l'on peut parler d'une littérature ou de littératures berbères au pluriel, GALAND-PERNET s'en tient à une attitude heuristique et utilise la forme plurielle (1998 et 2006). Pour elle, il est difficile de parler de littérature berbère en un tout, sans référer à la littérature maghrébine dans son ensemble du point de vue traditionnel. Par ailleurs, considérer qu'il existe une littérature berbère suppose que la langue, en tant que matériau de base de la littérature soit unifiée, ce qui est loin d'être le cas (2006 : 37)¹³⁶. L'auteure montre qu'il existe bien « des systèmes d'expression spécifiques de la prose du conte et de la poésie, c'est-à-dire des langues littéraires, qui sous les variations régionales présentent des traits communs à l'ensemble berbère » et des particularités linguistiques et rhétoriques (1998 : 177). Si l'on prend l'exemple de l'aire tachelhite, les locuteurs ont « le sentiment à la fois d'une perception immédiate d'un texte reconnu comme chleuh¹³⁷ et d'une différence entre ce texte et la communication quotidienne » (*ibid.* : 178). De fait, des troupes de chanteurs professionnels sillonnent le pays et leur répertoire est intelligible à l'ensemble des groupes. On observe ce même phénomène d'intercompréhension à l'intérieur de l'aire tamazighte (Maroc central) ou chez les Touaregs¹³⁸. On retrouve donc pour chaque grand ensemble berbère, l'extension d'une langue littéraire compréhensible par tous, avec ses moyens d'expression particuliers, mais dès que l'on change d'aire dialectale, des difficultés d'interprétation

¹³⁶ - Voir annexe V, sections 2.1.2.2. sur la question de l'unité et de la diversité de la langue berbère.

¹³⁷ - Tachelhite

¹³⁸ - Le cas de la Kabylie est un peu particulier : MAMMERI (1980) et YACINE (1987), notamment, signalent l'existence d'une *koïné* poétique mais d'usage ancien. La langue littéraire actuelle pourrait être le résultat d'un processus d'évolution de cette *koïné* ancienne, ses caractéristiques linguistiques ont évolué mais on retrouve au niveau des procédés rhétoriques des comportements similaires à ceux observés dans les autres ensembles berbères (d'après GALAND-PERNET, 1998 : 177).

apparaissent, même si le vocabulaire est intelligible (d'après GALAND-PERNET, 1969/2002 : 1011).

Une seconde thèse plus ancienne, postule l'existence d'une littérature berbère, elle a été formulée initialement par Henri BASSET (1920). Elle repose, selon BOUNFOUR, sur une « représentation anthropologique unitaire de la population berbère », c'est-à-dire sur le postulat que l'existence d'une « ethnie berbère » fonde une littérature berbère (1999 : 3). Pour l'auteur, cette idée a prévalu et « prévaut encore aujourd'hui de manière souterraine » (*ibidem*). Pour sa part, il interroge l'unicité de la littérature berbère, du point de vue de son « usage esthétique ». Tout en montrant que « l'esthétique relève de traditions et de valeurs sociales et communautaires », il postule l'existence d'une poésie berbère, au niveau – et à ce niveau seulement – de l'usage esthétique qui est fait de la langue et défend la thèse d'une « esthétique poétique berbère dans les performances multiples des traditions régionales, des dialectes et des relations inter-textuelles avec d'autres cultures méditerranéennes et africaines » (*ibid.*).

Pour MEROLLA, le choix entre les deux positions est déterminé par la perspective dans laquelle on se place. Si l'on considère que dans le passé, il n'y a pas eu de conscience ou de connaissance d'une langue berbère commune entre les différentes aires linguistiques et qu'aujourd'hui encore, il n'y a pas d'intercompréhension effective entre les différents parlers, on optera pour la forme plurielle (2006 : 69). Cette position n'exclut cependant pas le fait de considérer à un niveau plus abstrait, qu'il y a une continuité linguistique et littéraire entre les différentes aires (*ibidem*). L'effort de standardisation de la langue, corollaire à sa notation écrite, irait dans le sens de cette unité linguistique, même si la standardisation ne peut, selon CHAKER (2005), être réellement effective qu'à l'intérieur des aires dialectales¹³⁹. La question de l'existence d'une ou de plusieurs littératures berbères est intimement liée à la question de l'unité ou de la diversité de la langue berbère – et à ses implications politiques en termes de reconnaissance – et des deux niveaux de discours qui l'accompagnent, mettant en avant soit la spécificité au niveau local, soit l'unité au niveau transnational¹⁴⁰.

MEROLLA, pour rendre compte des productions littéraires berbères comme traversées par différentes traditions littéraires, orales et écrites et caractérisées par le multilinguisme, forge le concept d'« espace littéraire » (1995 et 2006). Si l'on prend l'exemple de « l'espace littéraire kabyle », ce concept permet de réunir dans un même ensemble, les œuvres littéraires kabyles écrites en français et en arabe, les œuvres produites au Maghreb ou dans un contexte d'immigration, qui relèvent de corpus littéraires différents (littérature kabyle orale, littérature kabyle écrite, littérature(s) écrite(s) d'expression française) mais qui forment un « continuum littéraire », par la référence au pays et à la langue berbère (2006 : 73). Si l'on prend encore

¹³⁹ - Voir annexe V, section 2.2.4. sur les possibilités de standardisation intra et inter-dialectales.

¹⁴⁰ - Sur les différents « niveaux » de définition de l'amazighité, se référer aux sections 2.2.2 et 2.2.3. de l'annexe V.

l'exemple de la production littéraire tarifite¹⁴¹ dans l'émigration berbère aux Pays-Bas, les jeunes écrivains se « placent dans un espace littéraire et identitaire pluriel, amazigh (rifain/chleuh) et marocain ainsi que néerlandais » (*ibid.* : 74).

Le concept d'« espace littéraire » apparaît pertinent pour définir le « champ » dans lequel s'inscrivent les textes que nous avons recueillis puisqu'il prend en compte « l'ensemble des vecteurs linguistiques, culturels et identitaires de la communication littéraire au lieu du seul facteur de la langue utilisée dans la création artistique » (*ibid.*). Il permet de fait d'envisager des « espaces plurilingues de création artistique et identitaire », ce qui constitue un dépassement « des distinctions trop nettes entre “les productions en langue berbère = oralité et littérature berbère” et “les productions en langue française = écriture et littérature francophone” » (*ibid.* : 63). Nous dirons donc suite à Merolla que les productions que nous analysons relèvent de l'« espace littéraire tachelhite ». Elles trouvent leur origine dans l'ensemble communautaire tachelhite, sa langue et son contexte interdiscursif, elles sont actualisées pour leur majorité en langue française, en interaction avec une autre tradition littéraire et d'autres références culturelles. Le concept d'espace nous permet de rendre compte d'une latitude dans les diverses réalisations et d'envisager les différents modes de transmission et les lieux de « production » – contexte marocain et contexte d'immigration – dans un continuum.

2.1.3. Classification générique

La division en genres littéraires est totalement différente de la classification générique occidentale : « aucun des termes berbères traditionnels désignant un type littéraire n'a d'équivalent exact dans les termes d'une langue étrangère » (GALAND-PERNET, 1998 : 45). Pour désigner les formes littéraires berbères, nous parlerons de poésie, de conte, de proverbe, de devinette, d'énigme et de chant, autant de termes usités par commodité et en référence à notre classification qui sont de fait inadéquats pour décrire les réalités berbères. Nous n'allons pas exposer ici les divers genres littéraires berbères, dans la mesure où les terminologies locales varient selon le lieu et parce que les recherches en ce domaine encore inégales ne le permettent pas. Nous allons donc nous limiter à rendre compte de la complexité de la définition des genres, en évoquant, suite à GALAND-PERNET (1998), les cas de l'*ahellil* et de la *lqışt*.

2.1.3.1. Les divers paramètres de classification générique : l'exemple de l'*ahellil*

L'« ahellil » qui est à la fois poésie, musique, chant et ballet, est exécuté lors de fêtes religieuses et profanes. Les enquêtes menées par M. Mammeri en collaboration avec le musicologue P. Augier

¹⁴¹ - Du Rif marocain.

dans le Gourara¹⁴², ont mis en évidence deux types d'ahellil : le premier type, l'« ahellil debout » est un genre noble, exécuté par les hommes dans des cérémonies importantes, en particulier religieuses et le second type, la *tagerrabt*, « ahellil assis », se déroule dans les assemblées familiales, la participation y est essentiellement féminine (GALAND-PERNET, 1998 : 46-47). Dans les deux types, la constitution des chœurs, les instruments, les structures textuelle, musicale et chorégraphique de l'ensemble sont les mêmes, seuls ceux qui en dirigent l'exécution diffèrent et les variantes textuelles sont d'ordre circonstanciel. On relève, à côté de ces deux types, une troisième forme d'ahellil, la *tahulli*, réservée aux fêtes profanes qui se distingue des deux premières par la structure musicale (*ibidem* : 48). Le texte « ahellil », son interprétation et sa définition en tant que genre ne peut se faire qu'en fonction du type de cérémonie, de la musique, de sa place dans l'ordonnement chorégraphique et dans l'exécution vocale (place qui va déterminer l'agencement de l'unité textuelle, sa division en strophes, la place du refrain et son orientation sémantique) mais aussi en tant que fragment de l'ensemble « ahellil » et des différentes formes qui le composent (*ibid.* : 49).

On retrouve ailleurs dans l'ensemble berbérophone le type littéraire de l'*ahellil*, notamment dans plusieurs parlars du Maroc central, où le terme désigne un « chant religieux », une « litanie récitée » (d'après TAÏFI, 1991 : 220). LAOUST (1928), en relève quelques exemples et le définit comme chant, souvent d'inspiration religieuse, dont s'accompagne un groupe d'individus appartenant à un même corps de métier (moissonneurs, tondeurs de moutons, pèlerins, tireurs membres d'une même confrérie) ou une femme pour moudre le grain ou endormir son enfant. BASSET (1963) mentionne également l'existence de deux sortes de chants, ceux que l'on peut chanter devant son père et sa mère, l'*ahellel* et celui que l'on chante entre jeunes gens, l'*izli*. Toujours dans le Maroc central, chez les Ayt Izdeg, *ahellel* est donné comme « chanson des humbles, complainte des femmes qui tournent le moulin, chœur des moissonneurs et des artisans » avec *hellel* au sens de louer Dieu (GALAND-PERNET, 1998 : 50). En kabyle, le verbe *hellel* est traduit par « être dans son plein (lune, jour) » et « faire du vacarme à intention récréative » (*ibidem*). Dans l'Ahaggar, De Foucauld mentionne à propos de l'*ahellel*, deux acceptions, celle de chant répétitif à la louange de Dieu ou de rythme poétique exécuté à l'intention de Dieu (*ibid.* : 51). Le terme « ahellil », même s'il ne couvre pas toute l'aire berbère et si en certains lieux la forme qu'il désigne semble être tombée en désuétude, y est cependant largement diffusé. Les fonctions en sont diverses (invocations pieuses, chants des humbles, berceuses, etc.) ainsi que les modes d'exécution (voix de plein air associée à un chœur, à de la danse, voix bruyante proférée sur les chemins, accompagnée ou non d'instruments, profération en des occasions rituelles, etc.). Ce rapide examen de la classe de l'*ahellil* montre la nécessité de s'intéresser à un ensemble de paramètres (structuration et thématique du texte, circonstances de son énonciation, fonction sociale

¹⁴² - Région d'oasis dans le sud-ouest algérien.

et ensemble esthétique dans lequel il s'inscrit) pour la délimitation des genres. On se rend compte qu'une

dénomination berbère commune à une aire étendue ne peut pas servir à désigner un « genre » panberbère, elle recouvre des types régionaux qui constituent chacun des classes de textes propre à un lieu et à un groupe, même si l'on peut dégager des éléments communs aux différents types (*ibid.* : 59-60).

Cela dit, à l'intérieur d'une aire délimitée par une communauté sociale et linguistique, où l'on pourrait penser que la délimitation des genres est plus aisée, des problèmes de typologie peuvent également se poser (*ibid.* : 60). Nous allons nous intéresser à la classe de la *lqišt* qui réfère génériquement à des productions narratives.

2.1.3.2. Critères et variabilité dans la définition générique de la « *lqišt* »

Le terme de *lqišt*, emprunté à l'arabe *qišša*, s'applique aussi bien à des fables animalières, à des légendes « hagiographiques », à des récits narrants une aventure, ancienne ou récente, merveilleuse ou non, présentée comme fictive ou réelle (GALAND-PERNET, 1998 : 61). La terminologie tachelhite, en désignant l'ensemble de ces textes par un terme générique retient le trait narratif, tandis qu'un autre terme local plus spécifique va se référer à la fonction ou au contenu (*ibid.*). Le type de la *lqišt* s'ouvre généralement par une présentation des personnages qui est également une formule de début. Elle est le plus souvent précédée d'une autre formule d'introduction comme « histoire de... », intégrée au texte.

GALAND-PERNET signale le cas d'un texte, qu'elle a recueilli en 1965 auprès d'un chanteur professionnel, Ou Siḥal qui pose des problèmes de classification : l'histoire de *Fadel et Attouche*, bien attestée par ailleurs en tant que « conte » dans le Maroc arabophone et berbérophone. Le texte se présente sous la forme d'un poème en vers mais possède un certain nombre de caractéristiques propres au conte : formule initiale qui annonce une *lqišt*, ensemble de signaux démarcatifs (adverbes, conjonctions, autres indices de temps), motifs appartenant au répertoire du conte chleuh (personnages, lieux stéréotypés, motifs sociaux). L'examen du détail du texte révèle une distribution des motifs et des dialogues particulière par rapport aux variantes en prose, des épithètes d'ornement et des métaphores qui donnent au texte une coloration résolument poétique ainsi qu'une fin non conforme aux autres versions traditionnelles. La fin de ce texte est attestée par le chanteur comme conforme à ce qu'on lui a transmis (*ibid.* : 66).

Pour Ou Siḥal, l'ensemble *lqišt* comprend des textes en prose et des textes en vers d'une facture différente. Il est à noter que ce même principe de classement se retrouve à la fin du XIX^e siècle chez un autre chanteur professionnel, à la source des textes en vers et en prose du Tazerwalt¹⁴³,

¹⁴³ - Sud-ouest marocain.

publiés par STUMME (1895). Ou Siḥal oppose la classe de la *lqišt*, d'une part à des textes en prose comme *umin* « histoire » ou « histoire plaisante » relatant un enchaînement d'événements fictifs mais non merveilleux, et d'autre part à des poèmes de son propre répertoire qu'il nomme *taqsitt* ou *amarg*, textes que nous qualifierions plutôt de lyriques sans enchaînement événementiel (*ibid.* : 66-67). On relèvera également, avec GALAND-PERNET (*ibid.*), la classification opérée par un autre chanteur professionnel. A l'intérieur de l'ensemble *lqišt*, les poèmes d'édification (dont la matière est tirée des livres sacrés et des commentaires religieux) sont désignés par le terme *lḥadit* (adapté de l'arabe avec une spécification du sens), les autres poèmes narratifs, également moralisants mais de thèmes et de sources différents (comme le *Poème de Fadel*) sont annoncés comme *lqišt* sans autre précision. Le type *lqišt* est également opposé, par ce même informateur, à la classe de l'*amarg*, à l'intérieur de laquelle il fait une place à part à la chanson moderne. D'après lui, cette dernière est préférée par les jeunes chanteurs, alors que les poèmes d'édification font encore recette (dans les années 1970).

Ces classifications sont en partie subjectives et différent de celles des villageois, elles-mêmes variables localement (*ibid.* : 75-76). Des enquêtes en pays chleuh révèlent d'autres systèmes partiels, mais c'est le critère narratif qui est retenu comme majeur pour la définition de la classe *lqišt*, l'analyse révélant des traits importants de forme mais aussi de sens qui différencient les variantes en prose et en vers¹⁴⁴ (*ibid.* : 66-67). Il semble, suivant GALAND-PERNET, toujours, qu'actuellement la classe *lqišt* désigne génériquement un récit, englobant, dans le domaine tachelhite, le conte et d'autres narrations, avec des contenus variés, et le poème-récit (*ibid.* : 67).

EL MOUNTASSIR oppose lui aussi deux genres littéraires dans la littérature orale tachelhite, selon qu'elles sont versifiées ou non : les *nnqm* désignent les formes versifiées, et les *amjrrd*, les formes narratives en prose (2004 : 15). Du premier genre relèvent différentes formes de la poésie *amarg*¹⁴⁵ et le second ensemble comprend trois formes principales : *umiy* (les « contes »), *ivalin ddrnin* (les « proverbes ») et *ggaly-ak t-inn ur-ak tt-inn mmaly* (« devinettes »). Le chercheur souligne cependant que cette classification ne peut être applicable à l'ensemble du sud-ouest marocain (*ibidem*). BOUNFOUR mentionne l'emploi des termes *ummiy* et *tallast* en tachelhite pour désigner le conte, ces mots renvoyant tous deux à la nourriture, le premier signifiant « poignée de nourriture », le second, « le repas à la tombée de la nuit ». Il signale aussi l'emploi à la radio d'Agadir de *tanfult*, référant aux contes et à toute autre histoire (1994 b : 2081).

¹⁴⁴ - Dans l'aire tachelhite, le mode de composition poétique, distinct de la prose, a un nom spécifique, venu de l'arabe, *nnqm*, attesté dans les œuvres écrites anciennes mais aussi dans les propos recueillis auprès des poètes professionnels contemporains. Les critères villageois distinguent du chanté (poésie) et du non chanté, contes et autres proses localement différenciés dans la terminologie (GALAND-PERNET, 1998 : 239).

¹⁴⁵ - Notamment *amarg n-uhwach* (« poésie chantée lors de cérémonies de danse et de chants *ahwach* »), *amarg n-rrways* (« poésie des chanteurs itinérants »), *tizrarin* (« poésie chantée par des femmes lors d'un *ahwach* ou lors des travaux domestiques »), *tanggift* (« chants de mariage »), *tamawacht* (« duel poétique »), (EL MOUNTASSIR, 2004 : 15).

Dans une enquête qu'elles ont menée à la fin des années 1970 dans un village du Haut Atlas occidental, AMAHAN & GALAND-PERNET relèvent également l'usage de *talast*, défini comme « une narration d'événements fictifs qui mettent en scène des personnages imaginaires (sous forme d'humains, d'animaux, de génies) » (1979 : 80). Elles signalent que le terme est sans doute à mettre en rapport avec le verbe *als* du même parler, qui est connu ailleurs dans le domaine tachelhite pour signifier les verbes de parole « répéter (un propos) », « raconter » (*ibidem*). Elles relèvent en outre deux sous-ensembles, dont la délimitation se base, de manière sensiblement équivalente à celle mise en évidence par El Mountassir, sur l'opposition entre formes en prose et formes versifiées : à savoir un premier ensemble qui s'articule par une distinction entre *talast* (conte) et *tanzart* (traduits improprement par devinettes ou énigmes), respectivement définis comme « prose littéraire, avec ou sans insertion de vers » et « moule rythmique, métrique, stylistique » et un second ensemble basé sur un système d'oppositions entre *ndm* (poésie chantée à thèmes lyriques), *aḥwaš* (poésie chantée et évolutions à figures) et *tiḥawašin* ou *taraysin* (chansons courtes villageoises, chansons « à danser », chansons enregistrées sur disques) (AMAHAN & GALAND-PERNET, *ibid.*).

Examinons, brièvement, la terminologie adoptée dans les autres ensembles berbérophones pour désigner les narrations que l'ensemble tachelhite classe comme relevant de la *lqišt* et plus particulièrement celle référant aux contes.

Dans le Maroc central, TAÏFI relève le terme de *lqisat*, qu'il traduit par « histoire, conte, récit. Affaire, faits divers » (1991 : 544). Dans le dictionnaire de DRAY (1998 : 123) sur le dialecte des Ntifa¹⁴⁶, nous relevons la mention des termes *taḥdait* et *taḥajit*, après celle de *lqišt*, qui correspondent à l'entrée « Conte (historiette) ». On retrouve le terme de *taḥajit*, à l'entrée « Fable, histoire ».

En tarifite (nord marocain), on rencontre pour désigner les contes, outre les emprunts à l'arabe comme *leḥkayt*, les deux termes de *aḥnuc* et *tanfust*, le second étant à rapprocher de *tinifect* signifiant cendre et renvoyant par ce biais au « temps du conte », nomination signalée dans d'autres traditions que celle des Berbères (BOUNFOUR, 1994 b : 2081). En Kabylie, le terme le plus usité est celui de *tamacahut* pour désigner le conte merveilleux (MEROLLA, 1994 : 2084) mais aussi la « devinette » (d'après GALAND-PERNET, 1998 : 238). On relève aussi le terme de *tiqsiḍin*, pour désigner les récits en vers sur les héros islamiques locaux ou les héros historiques (MAMMERI, 1980 : 23) et celui de *tidyandin* qui correspond à « “des traditions” sur les animaux qui apportent une “explication étiologique du monde” » (LAOUST-CHANTREAUX, 1990 : 113, citée par MEROLLA, 1994 : 2084). DALLET (1982), dans son dictionnaire kabyle-français mentionne le terme de *taḥkayt*, qu'il traduit par « récit, conte, histoire ». A Ghadamès¹⁴⁷, on relève le terme de *elḥikâyet*, « histoire, récit », et celui de *tullist* s'appliquant au conte. En touareg, on emploie le mot

¹⁴⁶ - Parler du centre marocain, sur les contreforts du Haut Atlas.

¹⁴⁷ - Libye.

taneqqist dans le sens de « conte » et au Niger, celui de *emäy* pour « conte » et « légende » (GALAND-PERNET, *ibidem*).

On se rend compte au terme de cette description qu'il est nécessaire d'établir des critères d'organisation aussi nombreux que possible, même sur une aire restreinte, en tenant compte de la terminologie adoptée par les interprètes professionnels et par les auditeurs des œuvres orales. On peut cependant retenir un certain nombre de traits généraux, tels que la distinction entre prose et poésie, l'importance du critère narratif et l'existence de structures littéraires anciennes (notamment en ce qui concerne les formes courtes), qui auraient évolué en particularismes locaux (GALAND-PERNET, 1998 : 74). Dans la mesure où ces critères restent d'ordre général, MEROLLA propose de s'intéresser à la forme des textes et plus particulièrement aux formules qui marquent le début et la fin des textes et qui ont « une fonction prophylactique en séparant le monde du conteur et celui, dangereux, du récit, et en rejetant le risque lié à la narration hors du cercle du narrateur et de son auditoire » (2006 : 107). Elle propose de distinguer les « récits à formules » des autres types de genres narratifs et lyrique, désignés comme « sans formule » et plus prestigieux que les premiers (*ibidem* : 116). Les récits à formules qu'on désigne dans le domaine tachelhite par *lqist*, *tallast*, *tanfult*, *tahdait*, *tahajit*, *ummiy*, etc. sont habituellement traduits par « conte » ou « conte merveilleux » mais selon la forme et les thèmes traités, ils peuvent être aussi désignés par contes d'animaux, fable, légende, mythe, poème-récit, poème hagiographique, etc. MEROLLA propose aussi de s'intéresser à la situation de narration particulière (lieu et auditoire) afin de parvenir à une classification plus fine des genres littéraires. Différents genres de récits sont narrés selon que l'on se trouve à la maison ou café, lors de festivités ou dans la vie quotidienne. Ainsi dans le Moyen Atlas marocain, les récits à formules seraient racontés dans l'espace domestique, alors que les récits sans formule seraient dits par des professionnels, des troupes de chanteurs ambulants (*ibid.* : 112). Des enquêtes menées ailleurs dans le domaine berbère sembleraient confirmer cette partition entre deux classes de textes narratifs, partition qui repose d'une part sur la forme (« textes à formules » et « sans formule ») et sur la nature de la situation de narration, dans le cercle familial, de l'ordre du quotidien, donnés par des conteurs non spécialisés d'une part, et d'autre part, en dehors du cercle familial, soit au café, soit au marché ou durant des festivités familiales ou collectives (*ibid.* : 116-117). Cela dit, cette partition n'est pas toujours étanche. L'auteure donne l'exemple du cas de récits à formules, racontés au marché par des narrateurs spécialisés (et rémunérés) dans l'aire tachelhite. Tout un travail de recensement reste donc encore à faire pour rendre compte des classifications qui gouvernent les systèmes littéraires locaux. Pour terminer, on peut s'interroger avec GALAND-PERNET sur la question de la labilité des genres berbères, étant donné la difficulté d'en fixer les limites. Dans le domaine berbère,

les productions littéraires, en tant qu'orales, foisonnent et fluctuent à cause des multiples possibilités de variantes entre régions ou à l'intérieur d'une région ; il est difficile aussi de

saisir l'œuvre et de lui assigner un cadre en raison des glissements thématiques d'une forme à une autre, comme en chleuh entre *lqışt* et *amarg*, [...] où les thèmes, lyriques, satiriques, politiques, épiques, ne sont pas spécifiques de la forme répertoriée dans la nomenclature locale. Si l'on regarde l'ensemble du domaine berbère, on constate également que la circulation des formes entre des groupes variés, les contacts avec les formes arabes contemporaines ou anciennes, sont un facteur de labilité (1998 : 77).

Mais parler de labilité des genres ne signifie en aucun cas absence de genre dans les littératures berbères et tous les chercheurs s'accordent sur ce point. Soulignons aussi avec GALAND-PERNET, le processus d'évolution, que nous allons décrire dans la section suivante, dû aux mutations sociales et à la pression de l'écrit, qui tout en fixant des frontières, risque de « modifier le foisonnement avec, en contrepartie, la naissance de types nouveaux » (*ibid.*).

A la mobilité des lignes de partage entre oralité et écriture, versant littéraire et non littéraire que nous avons mise en évidence à propos des ethnotextes, à des représentations identitaires variables, répond celle d'un champ littéraire dont les frontières et les critères de définition sont pour le moins instables et qui va de pair avec la difficulté à cerner une dimension « spécifiquement » amazighe aux niveaux individuel et communautaire et à l'échelle des sociétés maghrébines, voire à une échelle supranationale. La diversité des modes de réalisation, des lieux, des interprètes, des terminologies, la labilité des genres et des textes renvoie l'image d'un champ littéraire qui se caractérise par son hétérogénéité constitutive. Les conditions de notre enquête de terrain et la diversité des modalités de réalisation des productions textuelles recueillies (narrations en berbère/en français, à un auditoire berbère/à notre intention, contage/traduction, développement et commentaire d'une narration source/condensation, transmission au Maroc/en France, oralité/écriture – notamment par l'établissement des textes lors de la transcription –, interprète expérimenté/novice, etc.), si elle nous a été « imposée » et si elle ne recoupe qu'en partie les zones d'instabilité du champ littéraire berbère, est en somme « conforme » à la non fixité des genres et à la circulation des textes entre les genres, les modes d'interprétation, les lieux voire les langues. Les différentes transmissions que nous avons recueillies s'inscrivent toutes dans un champ aux franges indécises, que nous déplaçons en analysant leur production en situation interculturelle et interlingue. L'« extension » que nous faisons subir au champ ne présente pas en soi une distorsion importante, dans la mesure où ces conditions d'actualisation, tout au moins leur circulation entre diverses langues y sont en quelque sorte inscrites et que le concept d'« espace littéraire » permet d'envisager leur réalisation hors de leur contexte d'origine. Dans la suite de ce chapitre, nous allons nous attacher à rendre compte du champ littéraire berbère dans son fonctionnement et ses formes traditionnels et de l'évolution du système vers des modes de production, de circulation et des formes plus modernes, qui témoigne de la vitalité de la littérature orale.

2.2. D'une littérature traditionnelle de « la convenance » aux formes modernes

Nous allons nous intéresser aux formes narratives, performées oralement, que nous avons relevées précédemment comme relevant de la classe *lqišt* dans le domaine tachelhite – et nous intégrerons dans cet ensemble ce que nous appellerons des contes, bien que, nous l'avons vu, la nomination soit inexacte – et nous évoquerons de manière plus ou moins ponctuelle les textes poétiques chantés ou non¹⁴⁸.

Nous suivrons GALAND-PERNET (1998) en considérant que les productions littéraires orales traditionnelles s'inscrivent dans un système de la « convenance » : elles sont « imbriquées » dans leur cadre de réalisation, leur diction se déroule en un temps et en un lieu donnés et dans des formes prescrites par la tradition (une structure, un mode d'expression linguistique et d'énonciation propres). Leur exécution obéit à ce que CALAME-GRIAULE (1977) appelle la « fonction sociale », c'est-à-dire le système de règles et d'interdits, qui définissent les circonstances de la performance et au « code narratif » qui en fixe les modalités¹⁴⁹.

Les années 1970 peuvent être considérées comme un tournant dans les productions, moment à partir duquel elles se modifient tout en conservant certains traits (d'après GALAND-PERNET, *ibid.* : 163). Les systèmes littéraires à convenance concernent des sociétés restreintes, bien organisées et centrées sur une cohésion interne. Quand l'organisation traditionnelle se défait, et c'est ce qui passe depuis quelques décennies à un rythme plus ou moins accéléré, les différents points du schéma littéraire sont affectés. Nous rendrons compte ainsi du changement d'échelle des cadres et modes d'exécution, en nous interrogeant sur la production et la réception des textes notamment dans le cas d'un passage à l'écrit, aux fonctions et aux thématiques des textes dans un contexte en pleine évolution : changement des conditions matérielles, facilité accrue des déplacements à de longues distances et nouvelles techniques de création et de communication, multipliant les mises en contact de modes de vie et de pensée étrangers.

2.2.1. Le cadre de la performance : espace, temps et « vocalité »

GALAND-PERNET souligne la dépendance de l'exécution traditionnelle des textes à l'égard du cadre de leur performance :

Dans la production locale, chaque pièce littéraire se met en place dans un cadre ; elle y vient au lieu et au temps requis, dans les formes exigées par la tradition du groupe. Elle n'est donc pas seulement dépendante d'un ensemble social et culturel large, comme l'est toute production

¹⁴⁸ - Sur les divers genres poétiques, nous renvoyons notamment à BOUNFOUR, 1999.

¹⁴⁹ - Voir *supra*, section I.2.1.2.

littéraire, mais imbriquée dans le cadre de réalisation [...]. Les circonstances de l'exécution, c'est-à-dire de la transmission du message contenu dans le conte et le poème, sont capitales : l'oeuvre est reproduite, avec ses variantes éventuelles, dans le cadre d'un divertissement collectif. Le texte doit donc émerger d'un complexe de données immédiates qui s'imposent simultanément à la perception des assistants (1998 : 28).

Un certain nombre de textes s'inscrivent dans le cadre d'un rituel et dans ce cas les circonstances d'exécution sont particulièrement contraignantes. Les rites de mariage, par exemple, appellent aux différentes étapes de leur déroulement, tel poème et non tel autre, ni l'exécutant, ni le texte ne sont choisis au hasard. BOUNFOUR, montre à propos de la poésie traditionnelle, qu'elle est « associée de manière plus ou moins intime à un rituel collectif ou à un cérémonial hautement symbolique sans lesquels elle n'est pas » (1999 : 30). Les fêtes en plein air, lors d'une célébration familiale, d'un rite agraire ou d'une manifestation villageoise sont l'occasion d'un déploiement de couleurs, d'odeurs, de sons, de saveurs, de sensations, ensemble dans lequel les textes, poèmes ou chants sont produits et reçus.

L'espace du conte, en particulier merveilleux, lorsqu'il n'est pas le fait d'un professionnel est principalement celui de l'intimité. On se réunissait lors de veillées, autour du foyer l'hiver ou dans le patio l'été. L'auditoire se plaçait généralement en cercle autour de la conteuse ou du conteur. Dans ce cas, le contexte est moins dense mais le cadre de réalisation reste primordial : les gestes, les mimiques, la voix du conteur, les interventions et réactions du public donnent au texte sa pleine dimension. CHADLI¹⁵⁰, dans l'évocation de ses impressions d'enfant lors de la veillée, rend compte de l'intrication de la narration dans le lieu où elle est proférée : « En hiver autour du feu, dans la pièce commune, le conte profère son dire. Il se déroule, lancinante narration, le corps s'engourdit. La clôture devient totale, les espaces se télescopent : celui du dit avec celui du lieu dit » (1984, cité par LBOUZIANI, 1993 : 8).

Un trait fondamental de l'exécution traditionnelle des textes est l'importance de la mise en voix. Nous avons vu que certains textes transitaient par l'écrit, au moment de leur composition ou de leur transmission, mais de manière générale, les textes écrits sont lus à haute voix. Les textes mesurés ou chantés sont très présents non seulement dans les fêtes familiale, villageoise ou religieuse mais ils accompagnent aussi les activités de la vie quotidienne rurale : lorsque les femmes vont sarcler ou chercher du bois, quand elles se réunissent entre elles pour un travail collectif, lors de la préparation d'un mets festif ou de la visite d'une parente, lors des cueillettes ou des récoltes. La présence des chanteurs professionnels – là où ils sont encore actifs – n'est pas nécessaire pour que l'on chante ou dise des vers et les enfants très tôt font l'apprentissage de la voix rythmée en entendant les berceuses, les chants des femmes, les chants des fêtes, le balancement des formules de contes et le rythme de la narration (GALAND-PERNET, 1998 : 82). Pour BOUNFOUR, la voix est un aspect déterminant de l'esthétique des oeuvres – un texte porté par une « belle voix » – et

¹⁵⁰ - « Le conte populaire marocain » in *Lamalif*, n° 156, Mai-Juin 1984

c'est la raison pour laquelle il propose de parler plutôt que de littérature orale, de « littérature vocale » (2009) s'inscrivant en ce sens dans la continuité des travaux de Zumthor sur la « vocalité ».

GALAND-PERNET signale que dans les formes actuelles, la « voix reste prépondérante dans les chants rituels, dans les autres chants villageois et dans les répertoires professionnels » (1998 : 222). Les productions locales accompagnées de musique sont encore présentes sur leur territoire d'origine à l'occasion des fêtes religieuses ou profanes et s'exportent dans l'émigration citadine lors des fêtes ou des réunions entre amis. On signalera cependant, avec l'auteure, des évolutions dans le répertoire villageois et dans l'exécution des textes : disparition de certains pans (chants de moulin par exemple), mélange de motifs, décalages entre textes et moments de la cérémonie. Nous évoquerons de manière spécifique l'évolution de la pratique du conte *infra*.

2.2.2. Les pôles de la production et de la réception

Concernant le statut de l'exécutant¹⁵¹, le narrateur, dans les formes traditionnelles, n'est jamais l'auteur. Le texte lui vient de ses devanciers, il se situe « au bout d'une chaîne de transmission dont il ne connaît pas l'origine » (*ibid.* :167). Le récit qu'il transmet est organisé par un schème, dont il respecte l'ordre ce qui n'exclut pas les variantes et les contaminations entre divers textes. Chaque variante appartient à un groupe, elle en est « la propriété collective » et est attribuée parfois à un auteur mythique ou à une tradition écrite hypothétique (*ibid.*). Les membres de l'auditoire sont parfaitement conscients de l'unité d'un texte et de ses variantes : le récit est identifié comme étant de leur groupe et dans la variante proposée, ils le reconnaissent comme analogue au premier mais l'attribuent à un autre groupe. Pour GALAND-PERNET, chaque auditeur, même s'il n'est pas un poète ou un conteur reconnu est « une mémoire de tous les chants ou contes entendus dès l'enfance, un corpus virtuel, sinon réalisé, où viennent s'intégrer les oeuvres nouvelles et où elles viennent s'apprécier par rapport aux précédentes, une oreille formée aux rythmes et mélodies » (GALAND-PERNET, 1998 : 171). La forme littéraire est ainsi indissociable du statut de l'exécutant, de la nature orale de la transmission et de la présence d'un auditoire. La culture commune à l'interprète et à l'auditeur permet à ce dernier de reconnaître la présence du premier dans le tissu littéraire : dans le conte, par exemple, les formules de partition d'avec le monde magique avec un passage à la

¹⁵¹ - Concernant le statut du poète, les chercheurs s'accordent pour mettre en évidence le don de clairvoyance qui lui est attribué, celui-ci pouvant s'accompagner d'un pouvoir surnaturel. Les poètes, qu'ils soient des amateurs villageois ou des professionnels suivent un apprentissage pour acquérir une technique qui leur permettra de transmettre leur savoir. BOUNFOUR souligne que la qualité de la parole poétique vient non seulement de ce qui est dit mais « de la voix, du geste, de la musique, de la stature de son exécutant et de son respect des conventions sociales y compris les conventions esthétiques du bien dire » (1999 : 30). On retrouve dans l'ensemble de l'aire berbère des bardes, poètes-chanteurs itinérants, qui seuls ou en groupe parcourent le pays, mais les modalités de leur performance varient selon le lieu. Voir GALAND-PERNET (1998) et MAMMERI (1969).

première personne et autres formules d'agencement, dans lesquelles l'interprète imprime sa marque personnelle.

On retiendra également qu'il existe traditionnellement deux types de narrateurs : les professionnels, diseurs spécialisés et les non professionnels. Les premiers, les « chanteurs-ambulants », les *rrways* (dans le Souss marocain) se produisent dans les souks, sur les places publiques ou vont de village en village. Leur renommée peut s'étendre à toute une région. Concernant le deuxième ensemble, il peut s'agir d'une grand-mère qui dorlote ses petits-enfants lors des veillées familiales, la mère de famille ou toute autre femme âgée, le vieil homme qui amuse les enfants sur l'aire à battre le grain, l'adulte qui édifie ses pairs adossé au mur de la mosquée ou encore le jeune homme qui instruit ses amis (BOUKOUS, 1995 : 193).

Nous allons nous intéresser plus spécifiquement aux conditions d'exécution des contes dans le domaine privé, dans la mesure où les productions que nous avons recueillies l'ont été auprès de personnes qui, dans leur grande majorité, n'ont pas l'habitude de raconter ou auprès de narrateurs expérimentés – c'est le cas pour Hassan, qui peut être considéré comme un « conteur », qui a raconté et raconte encore occasionnellement et à un degré moindre pour Laoussine qui est « narrateur de blagues » – qui ne sont pas des professionnels et ont un auditoire familial ou amical. AMAHAN & GALAND-PERNET (1979 : 78-79) sur la base d'une enquête menée dans le village de Abadu au nord-est de Marrakech évoquent un certain nombre de conditions traditionnelles du contage et de son apprentissage, c'est-à-dire telles qu'elles étaient observables jusque dans les années 1960 et leur évolution. Les veillées réunissaient une conteuse – la mère de famille, la grand-mère, une vieille voisine ou encore la « troisième grand-mère », c'est-à-dire la sage-femme attitrée, considérée comme une parente et dont l'autorité morale est reconnue – et un public composé principalement d'enfants jusqu'à douze ou treize ans, mais aussi de quelques adolescents plus âgés. Les réunions se tenaient la nuit tombée, en vertu de l'interdiction de conter le jour, que l'on observait encore en 1979 (*ibidem* : 79). En ce qui concerne l'apprentissage, on ne pouvait se mettre à conter véritablement, c'est-à-dire être reconnu comme conteur « sans avoir appris et sans avoir éprouvé ses possibilités » (*ibid.*). Ainsi, un adolescent de dix-huit ans pouvait raconter dans des réunions d'enfants ou d'adolescents, mais devant un auditoire plus âgé que lui, il ne narrait que des récits empruntés à d'autres régions, non ou mal connus de ses auditeurs. La transmission des récits se faisait de bouche à oreille. Les enfants ou les jeunes gens qui en avaient le goût écoutaient les conteurs du village, à commencer par ceux de leur propre famille et les sollicitaient au besoin. Le respect gouvernait la relation de l'apprenti au conteur plus expérimenté : reconnaissance de la supériorité du « maître » dans l'art de dire (étendue de ses connaissances en matière de conte et talent personnel) qui est son aîné, fait partie de sa famille ou appartient au réseau social formé par le village. La transmission était vécue de part et d'autre comme un enseignement, comme la passation d'une connaissance du conte (déroulement et signification) et de l'art de conter (*ibid.* : 79-80). A la fin des années 1970, dans le village d'Abadu, les réunions où l'on conte se

pratiquaient encore de temps en temps, mais rarement du type des veillées décrites ci-dessus, bien que les enfants et les adolescents aiment toujours à entendre et à apprendre à dire des histoires : « ce sont donc jeunes gens et enfants, qui se groupent, de préférence encore à la nuit, les plus âgés contant pour les plus jeunes » (*ibid.* : 79). L'introduction de la radio et du magnétophone ou du tourne-disque, puis de la télévision a fait ombrage de façon progressive et inéluctable à la parole traditionnelle. L'évolution n'est pas la même partout, la pratique du conte s'est maintenue plus longtemps dans les villages isolés, où l'on organise peut-être encore des veillées.

Nous avons vu que dans le contexte de notre enquête, dans le village même de Taghazout, le contage n'était plus pratiquée en 2001, mais que des personnes âgées connaissent encore les récits, voire les raconte occasionnellement. Hassan, qui n'habite pas le village même, mais à quelques kilomètres dans la montagne connaît des contes et les a racontés, semble-t-il dans les conditions évoquées *supra* pour le village d'Abadu en 1979 – c'est-à-dire non dans le cadre de « veillées » – à ses cousins lorsqu'ils étaient plus jeunes et conte encore occasionnellement. Les narrations qui ont été recueillies auprès de lui ont été données à destination d'un auditoire berbère qui connaît et reconnaît les textes et est capable de les « apprécier », même si les textes ne sont plus en fonction. Les narrations qui ont fait l'objet d'un enregistrement ont été données dans un cadre privé mais celle qui s'est déroulée dans un café en notre présence n'apparaît pas si éloignée de certains modes de réalisation traditionnels, même si l'auditoire est réduit en nombre¹⁵². Nous avons mentionné le fait qu'un certain nombre des transmissions – celles de Hassan – font l'objet d'une reprise sous forme d'un contage/traduction de mémoire et dans la majorité des cas de traductions. On peut voir dans cette reprise la continuation d'une chaîne de transmission, mais dans une autre langue et qui passe pour le cas des traductions par une fixation sur bande magnétique. Nous verrons également que si les traducteurs ne sont pas à même de raconter un récit dans sa totalité, ils le « possèdent » virtuellement et sont capables de dire si le récit est conforme à celui ou à ceux qu'ils ont eux-mêmes en mémoire.

Concernant les circonstances de diction des contes et le sexe de l'interprète, pour BASSET (1920) les contes merveilleux étaient racontés de façon exclusive par les femmes et à destination des enfants et des autres femmes et ne pouvaient être donnés qu'une fois la nuit tombée, sous peine d'attirer quelque malédiction à soi. A contrario, les contes facétieux, n'obéissaient pas aux mêmes interdits et pouvaient être dits à tout moment de la journée et se distinguaient des contes merveilleux par le fait qu'ils relevaient des répertoires masculins (BASSET, 1920 : 150). L'affirmation que les contes merveilleux relèvent des répertoires féminins se retrouve dans bon nombre de travaux. VIROLLE-SOUIBES & TITOUH-YACINE (1982 : 206) ainsi que LACOSTE-DUJARDIN (1970/1982 : 24) constatent, à propos du conte kabyle, la spécialisation féminine des répertoires des contes merveilleux, mais proposent d'y voir une tendance qui ne s'est vérifiée que récemment. Pour LACOSTE-DUJARDIN, les hommes affecteraient désormais un

¹⁵² - Voir *infra*, section VII.3.1.2.

certain mépris à l'égard de ce qu'ils jugent être « des histoires de femmes » (*ibidem*). Pour l'ethnologue, le conte est en Kabylie « essentiellement affaire de femmes » et c'est auprès de ces dernières que l'on peut recueillir les récits les plus fidèles à la tradition (*ibid.* : 121). Celles-ci, alors que les hommes étaient en contact avec les mondes extérieur et étranger, « demeuraient [...] le point fixe de la famille, gardienne des enfants, du foyer, des traditions, de la langue, des contes » (*ibid.*). Cela dit, bien des contes ont été recueillis auprès d'hommes. Ils les tenaient de leurs mères ou grand-mères dont ils ont été les auditeurs attentifs et ont conservé ces récits en mémoire. Les collecteurs de contes, bien souvent de sexe masculin, ne pouvaient enquêter auprès des conteuses. Les contes transmis par les femmes n'ont donc eu que « peu de chance de subir réellement la concurrence ou l'influence d'autres modes littéraires ou d'autres littératures » (*ibid.*).

Un certain nombre de chercheurs signalent que les contes merveilleux peuvent être dits aussi par les hommes, par exemple, MOUHSINE-AJJOUL qui témoigne avoir entendu des contes merveilleux de la bouche de son grand-père (1992 : 18). Les contes que nous avons recueillis, pour notre part, l'ont été dans leur majorité auprès de jeunes hommes – ce qui tient aux conditions de notre enquête, comme c'est le cas des recueils réalisés par les folkloristes – mais un certain nombre disent les tenir d'interprètes masculins. Pour MEROLLA, il n'y aurait pas de spécialisation exclusivement féminine des répertoires de contes merveilleux. Les femmes les raconteraient simplement le plus souvent, parce qu'ils relèvent d'un genre familier :

Les récits à formules nous apparaissent en fait comme un genre familier, conté donc très souvent par les femmes, mais que les grands-pères, les oncles et mêmes les pères peuvent aussi conter aux enfants, bien que ce genre ne soit pas adéquat à leur position – spécialement s'ils ont une certaine autorité – dans une situation et un lieu « publics ». Cela, il faut le répéter, alors que la narration des récits à formules n'est pas professionnalisée, parce que la spécialisation professionnelle est au contraire très masculinisée, comme il s'avère pour les conteurs de l'halqa¹⁵³ dans les marchés chleuhs (2006 : 126).

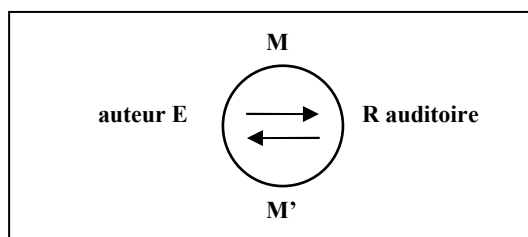
2.2.3. Circulation des textes

Dans le cadre d'une exécution traditionnelle, le message oral est transmis d'un émetteur E (exécutant qui peut être l'auteur ou un transmetteur qui remanie ou non le texte) à un récepteur R, auditoire présent à l'émission du texte. Les conditions de la transmission varient selon la nature du texte : dans les chants rituels, il faut veiller à la qualité de reproduction du texte pour l'efficacité du rituel alors que dans le conte ou les poèmes d'édification, le texte admet des variantes dues à l'exécutant qui imprime son style personnel et peut, tout en respectant le schéma traditionnel, ajouter au texte, retrancher, modifier. Mais dans tous les cas, l'important est le contact direct entre celui qui fait passer par sa voix un texte qui atteint l'oreille d'un public. Le schéma qui suit rend

¹⁵³ - Cercle formé par l'auditoire auteur du conteur.

compte de l'interaction directe entre les deux pôles de l'émission et de la réception et de la circulation du texte transmis.

Figure 9 : Circulation du texte en performance traditionnelle¹⁵⁴



Le degré de succès de l'exécution, c'est-à-dire la façon dont elle est jugée par l'auditoire, qui apprécie la compétence du conteur, du poète villageois ou du chanteur professionnel entraîne en retour une réaction de l'émetteur. Ce dernier, soucieux de son prestige (et de sa rente dans le cas du professionnel) va modifier le message transmis, c'est-à-dire le choix des textes et améliorer l'exécution dans la mise en scène et les formulations (d'après GALAND-PERNET, 1998 : 164). Le circuit de l'œuvre influe sur la durée de conservation des textes et sur l'évolution de la forme, c'est-à-dire sur l'existence des variantes, que ce soient des variations stylistiques, des changements dans l'agencement formel ou des modifications plus importantes comme le passage du conte en prose à une forme versifiée, qui peut s'accompagner d'un changement de sens.

Voyons suite à GALAND-PERNET, comment évoluent les textes dans le circuit traditionnel. Un auteur E crée un texte M dans une situation S avec un auditoire R. Ce même auteur ou un remanieur E' crée une variante M' ; l'auditoire R', qui peut être le même que précédemment, mais dans une autre situation, ou un auditoire différent, accepte ou refuse le texte M'. S'il accepte, on a un nouveau texte qui remplace M ou coexiste avec lui. Les variations de E, R et des situations S peuvent donc créer des variantes de M que la sélection du succès trie, rejette ou rend potentiellement durables. Dans la perspective d'une évolution diachronique, les renouvellements de E et de R vont aboutir à la création de textes nouveaux, mais un texte M à succès peut être également repris avec très peu de modifications, investi de significations nouvelles dans une situation nouvelle (*ibidem* : 166).

Nous allons évoquer le cas des productions chantées pour lesquelles on relève une évolution des modes de transmission et de diffusion. Les interprétations des *rrways* sont enregistrées sur disques et mises sur le marché¹⁵⁵, selon deux types différents d'éditions. Dans le premier type d'édition sonore, les textes chantés ne sont pas déposés par écrit, la variante d'un autre chanteur professionnel reste donc possible. Dans le second type, qui concerne les éditions les plus récentes, les créations (texte et musique qui l'accompagne) sont protégées, mais dans la mesure où la texture

¹⁵⁴ - Source : GALAND-PERNET, 1998 : 164.

¹⁵⁵ - Les enregistrements des textes chantés par les artistes professionnels existent avant 1970 mais on assiste au cours des années 1990 à une amplification de cette tendance.

reste formulaire, certains fragments du poème chanté peuvent se retrouver ailleurs, en tant qu'éléments d'un patrimoine littéraire commun (*ibid.* : 165). L'auditeur, lorsqu'il reçoit à la radio ou à la télévision ces interprétations, n'a plus la même perception auditive et visuelle, il n'est plus « dans le cercle de sensations et d'émotions qui sont partie de l'œuvre traditionnellement performée » (*ibid.* : 223). Il n'est plus le participant complice de l'exécutant, doté d'une action possible en retour sur le texte. La chanson moderne perpétue la parole, mais dans des réalisations, où le « “bruit” du média – interventions sonores, lumineuses, colorées, multipliées, fragmentées, décalées – risque [...] de diluer le texte ». Les enregistrements, qui isolent le texte de sa situation de production traditionnelle, ont toutefois « la faculté de rendre sa place au texte », ce qui est le cas également des « chansonniers publiés », comme Aït Menguellet, par exemple (*ibid.* : 226).

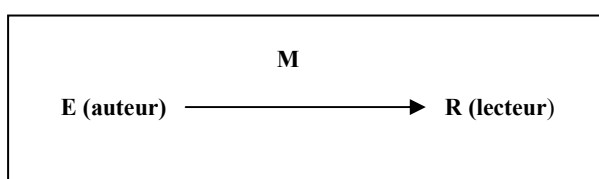
La réception est également en rupture avec les modes traditionnels dans le cas des prestations spectacles de certains chanteurs professionnels dans les grandes villes maghrébines ou européennes. Même si elles continuent à être exécutées dans un cadre festif et à être mises en voix dans un rapport immédiat au public, la relation entre E et R – matérialisée dans la figure 9 *supra* –, qui repose sur une forte homogénéité culturelle dans le cas du professionnel régional et encore plus quand l'exécutant villageois puise à la même source collective que ses auditeurs, change de nature dans un contexte migratoire. La réception a tendance à tendre vers l'acculturation et les prestations à répondre parfois davantage « aux attentes folkloriques d'un public occidental » qu'à celles d'un public berbérophone (*ibid.*). Lorsqu'un récepteur assiste, dans un contexte d'émigration, au spectacle d'une tournée dite traditionnelle, il est en train de devenir

une unité parmi les publics des circuits commerciaux modernes où il rejoindra, grâce à la diffusion et au goût contemporains, des auditoires plus vastes, européens y compris, partageant [...] une passion pour les musiques et les chants issus de tous les pays et tous remodelés par les techniques audiovisuelles actuelles (*ibid.* : 223).

Si l'on s'intéresse aux textes poétiques, non chantés, on passe d'une production associée à une manifestation qui implique la collectivité à une poésie contemporaine produite bien souvent de manière solitaire par le poète. Cette production solitaire ne permet plus l'échange en situation entre le poète et son auditoire. Les textes poétiques deviennent ainsi indépendants de la musique et de la situation : « La poésie contemporaine affirme l'autonomie du texte par rapport à d'autres expressions artistiques auxquelles il a été et reste associé de manière intime dans la poésie traditionnelle » (BOUNFOUR, 1999 : 43). L'autonomie du texte par rapport au cadre traditionnel de son énonciation s'accompagne d'une individualisation des textes. GALAND-PERNET fait remarquer que dans la tradition de la convenance, il y a déjà une tentative de percée de la déviance ou d'expression de l'expérience individuelle, mais masquée par les règles de la convenance (1998 : 223). Cette tendance à la lyrique individuelle, à l'appropriation du texte par son auteur s'affirme dans les textes contemporains. Ainsi le poète, mais aussi le chanteur, usent d'une plus grande liberté de la forme littéraire.

Cette autonomie des textes est « rendue possible grâce à l'écrit qui conserve l'intégrité et l'intégralité du texte tout en lui donnant une pérennité dans le temps que ne garantit pas la voix » (BOUNFOUR, 1999 : 43). Le code écrit permet à son auteur, au moment de sa création d'établir son *ne varietur*, en respectant les contraintes imposées par l'édition, le comité de lecture, les contraintes économiques, etc. La sanction du texte et de son producteur n'intervient que dans un second temps et elle ne modifiera pas le texte mais l'enverra au pilon si nécessaire (GALAND-PERNET, 1998 : 166). Le schéma suivant rend compte de la trajectoire des textes, qui, de circulaire dans le système traditionnel¹⁵⁶, devient linéaire dans un certain nombre des formes actuelles.

Figure 10 : Trajectoire du texte contemporain¹⁵⁷



La « promotion de l'individu dans le statut de l'auteur » (*ibidem* : 223) amène à reposer notamment la question de l'originalité des textes : le texte « ne dit plus ce qui est attendu dans telle ou telle situation ou selon telle convenance, mais il dit l'inattendu » (BOUNFOUR, 1999 : 45). Il faut noter que la production littéraire écrite berbère, encore expérimentale et très largement inégale selon les régions est impulsée dès la première moitié du XX^e siècle en Kabylie. Les conditions de production et de diffusion de la littérature sont profondément affectées par les bouleversements socio-économiques et politiques que subit la région dans la dernière moitié du XIX^e siècle et les anciens bardes disparaissent très vite. Dès cette époque, le support écrit imprimé commence donc à se substituer significativement à la transmission orale et à la mémoire collective. Citons à titre d'exemple, la production littéraire de Belaïd Aït Ali qui écrit des textes qui appartiennent au genre classique des contes ou s'en écartent pour devenir des nouvelles. Pour CHAKER, le mouvement de production littéraire berbère débute véritablement dans les années 1950 et se développe de manière continue, avec une nette accélération depuis 1970 (1998 : 98-99). On relève actuellement dans le champ de la production littéraire écrite berbère des pièces de théâtre, des recueils poétiques, des romans, des recueils de nouvelles, ainsi que des traductions-adaptations en berbère d'œuvres littéraires internationales ou maghrébines.

Dans le cas des transmissions que nous avons recueillies, il n'y a pas de « réaction » directe de la part de l'auditoire, du moins en termes de jugement quant à la prestation exécutée, dans la mesure où les textes ne sont plus en fonction. On peut cependant considérer que les narrations données par Hassan sont acceptées, dans la mesure où elles sont reformulées à notre intention. Evidemment, la

¹⁵⁶ - Figure 9, *supra*.

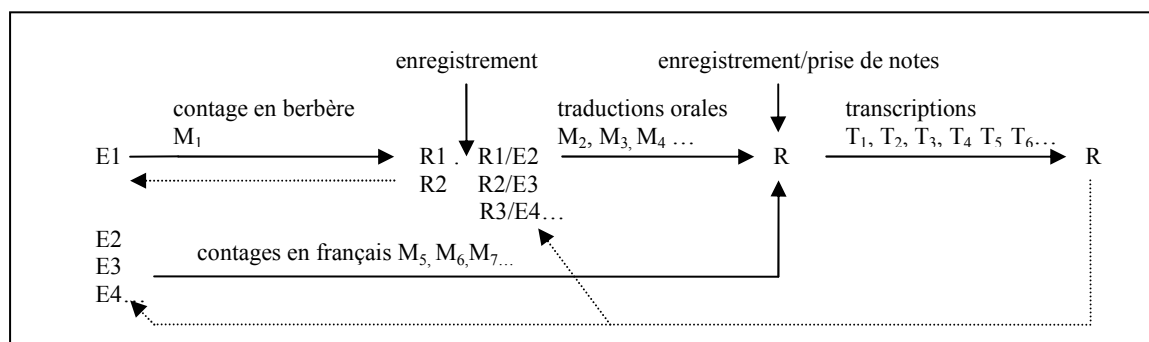
¹⁵⁷ - Source : GALAND-PERNET, 1998 : 164.

reformulation est contrainte puisqu'elle intervient dans le cadre d'une recherche universitaire et que les traducteurs n'ont pas le choix entre diverses versions sources à traduire, mais on peut supposer que si les textes transmis par Hassan n'étaient pas conformes à une mémoire collective, certains locuteurs auraient refusé de traduire. Ils exercent d'ailleurs un jugement lors des traductions et proposent à certains moments leur propre interprétation.

Dans le cas des traductions à partir des enregistrements, l'interaction n'est pas directe entre les deux pôles de production et de réception. Nous avons affaire en réalité à une production adressée par Hassan à Hicham et Yassine consignée sur cassette, puis une « seconde réception » par les traducteurs – qui coïncide avec la première lorsque Hicham traduit à notre intention – qui produisent à leur tour une interprétation qui nous est destinée. La narration est « fixée » une première fois mais donne lieu à une nouvelle interprétation/traduction qui sera à nouveau « arrêtée » par la transcription écrite que nous en faisons. Nous pouvons imaginer une dernière phase du processus de circulation, lorsque les textes écrits seront soumis à une lecture critique de la part de berbérophones et des interprètes originaux – par le truchement, dans le cas de Hassan d'une traduction du français au berbère – qui constituerait un retour des textes au pôle de production et à la communauté source.

Pour les narrations qui nous été dites en français, et donc adressées de manière directe, on peut voir également, outre le maintien d'une dimension variationnelle que nous avons évoqué *supra*, celui d'une certaine forme de censure collective dans le cas des transmissions données par Laoussine, mais aussi dans celles réalisées à deux voix par Salem et Hicham. Nous sommes tentée de voir également une forme de « censure préalable » dans le cas de Saana qui a demandé auparavant à sa tante de lui raconter avant que nous ne l'enregistrions. Nous sommes donc tentée de dire que dans les transmissions qui nous intéressent, il y a bien rupture avec les modes de réalisation traditionnels mais que la circulation des textes, bien qu'ils soient de toute façon fixés à un moment donné, reste en conformité partielle avec la tradition de par le fait qu'ils sont échangés dans leur grande majorité oralement, que pour certains ils font l'objet de plusieurs relais et que leur dimension variationnelle reste présente. Le schéma suivant figure le mode de circulation des textes de notre corpus.

Figure 11 : Circulation des textes oraux de notre corpus



2.2.4. Le système des convenances techniques

Pour GALAND-PERNET, la littérature traditionnelle berbère s'inscrit dans un système de la convenance, défini comme un accord tacite entre émetteur et récepteur. La convenance régit le choix des textes et leur mode de diction selon la situation, permet que le discours émis bénéficie d'une reconnaissance immédiate de la part du récepteur et désigne aussi le système formel de littérature partagé par les membres d'une même communauté. Nous allons nous intéresser au système de ce que l'auteure appelle les « convenances techniques » (1998).

La langue est la première de ces convenances techniques. Sont constitutifs de ce moyen de communication particulier qu'est une « langue littéraire », non seulement des éléments linguistiques, mais tout « l'arsenal rhétorique qui les met en oeuvre et qui varie avec les situations de communication » (1998 :178).

Les formules occupent une place importante dans le système de la convenance : elles ont des fonctions dans la création du texte, en facilitant sa mémorisation mais elles ont aussi des « fonctions phatiques et démarcatives qui facilitent la réception par l'auditoire dans l'acte de communication » (*ibid.* : 183). Elles ont pour effet d'instaurer un balisage de la narration orale et font en ce sens partie d'un ensemble de « signaux démarcatifs » (GALAND-PERNET, 1973/1974 et 1998), par leurs fonctions textuelle (organisation de la narration), énonciative et interlocutive (marques de subjectivité et adresses au destinataire), mais aussi pragmatique ou métadiscursive.

Concernant cette dernière dimension, l'auteure signale que les formules sont révélatrices de traits structurels de la poétique en prise avec la situation d'énonciation mais aussi le contexte culturel et discursif : « certaines d'entre elles constituent un véritable métatexte indiquant une conception de la poétique du conte ou du chant ; le prologue est un des lieux métatextuels importants » (*ibid.* : 184). Même si elles sont figées et ont perdu de leur sens, leur fréquence et leur persistance doivent attirer l'attention. Les formules d'appel ou d'expression (« ô toi », « vous que voilà ») situent l'oeuvre dans un « acte oral ». Elles manifestent l'engagement de l'auteur ou de l'exécutant dans l'acte d'énonciation, en annonçant son devoir de « répéter » ou de « redire », en insistant sur sa fonction didactique et en invitant l'auditeur à « comprendre son message, garanti comme juste, véridique, conforme aux vertus du groupe » (*ibid.* : 184-185). Elles renseignent, en outre, sur une « conception du texte comme ensemble à agencer, ce qui est le cas de nombreuses formules de prologue et des métaphores de labour, de tissage, par exemple qu'elles contiennent » (*ibid.* : 185). L'auteure relève également les formules qui attirent l'attention sur la nécessité de varier l'expression et celles qui font appel à la perspicacité de l'auditeur (*ibid.*).

La présence ou la compréhension d'un certain nombre de ces formules apparaît liée au contexte de transmission des textes. C'est le cas du prologue-annonce « histoire d'une jeune fille » qui suit la

formule d'entrée d'un conte recueilli par STUMME (1895)¹⁵⁸ qui peut selon GALAND-PERNET être aussi bien « destiné à un auditoire chleuh » ou « une indication à l'intention de l'enquêteur, pas véritablement liée au conte » comme « certaines expressions analogues, avant l'exécution d'un chant chleuh enregistré sur disque [qui] sont des titres commerciaux d'un genre nouveau, sans rapport avec les annonces des trouveurs devant leur public chleuh » (1973-1974 : 58). MEROLLA souligne également cette incertitude : « il n'est pas toujours clair si c'est le narrateur ou le compilateur qui a utilisé la formule (et le terme correspondant) "histoire de" » (2006 : 117). Certaines formules ne seraient, en outre, interprétables dans leur fonction démarcative qu'en fonction de « l'expérience de l'auditeur (des usages, des convenances, du bagage littéraire) » : ainsi la répétition « Bien mon père » qui est une expression usuelle d'acquiescement dans la langue quotidienne et dont la répétition coïncide avec une jonction (GALAND-PERNET, 1973-1974 : 77) ou encore la formule « il fit pour elle pendant huit jours une fête » qui est propre à constituer avec la récurrence, un signal de fin d'épisode, voire de fin du récit » (*ibid.* : 78). Nous verrons si dans les productions que nous avons recueillies, nous relevons des ajouts qui semblent liés à la situation de transmission interculturelle et nous nous attacherons à rendre compte du maintien ou non de formules dont l'interprétation suppose une communauté de références et de leur explicitation éventuelle.

D'autres éléments, formulaires ou non, ont pour effet d'instaurer un système de démarcation au sein du récit. Nous avons relevé un certain nombre de ces éléments en tant qu'assurant le liage des énoncés, la cohérence d'un ensemble et comme organisant structurellement le texte en différentes parties et séquences narratives avec ADAM (2005 a)¹⁵⁹. Nous avons évoqué dans la section 1.1.2. de ce chapitre quelques traits d'oralité (pauses, accents d'insistance, hésitations, mots du discours) dans leurs fonctions textuelle, énonciative, interlocutive et pragmatique. Nous allons relever quelques-uns de ces éléments, plus particulièrement en tant que signaux de démarcation dans leur réalisation – spécifique ou non – dans le conte berbère oral, avec GALAND-PERNET (1973/1974). Ces éléments sont extraits de narrations en berbère – traduites par l'auteure – mais nous pouvons supposer que nous retrouverons dans les transmissions en français un certain nombre d'entre eux, transposés ou non. Nous les pointerons dans notre huitième chapitre en tant qu'éléments organisateurs du récit et comme mentions de guidage ou signaux de décrochage.

L'auteure relève des incisives qui signalent explicitement une réorientation (littéralement « que nous dirigeons le propos vers chez.../en direction de »), coupent court à une séquence et marquent une distanciation de la part du narrateur (« ce qui est sûr, c'est que » au sens de « en tout cas »), introduisent un nouveau personnage (« de nouveau » au sens « de son côté », « à son tour ») ou interrompent le cours de la narration en articulant deux épisodes (« Va ô temps, et reviens ici, ô

¹⁵⁸ - Le conte a été recueilli en Allemagne par Stumme vers 1892, auprès d'un locuteur originaire du Tazerwalt (sud du Maroc). Il s'intitule « Die Geschichte von dem Mädchen, das mit den Gazellen lebte » (« Histoire de la jeune fille qui vécut avec les gazelles »).

¹⁵⁹ - Voir section II.1.

temps ! ») (*ibidem* : 61-63). Du point de vue de l'organisation temporelle et causale, elle met en évidence le rôle des notations de temps et de durée plus ou moins imprécises aux charnières importantes du récit : « un jour », « jusqu'à un jour », « il laissa passer un peu de temps », « elle passa avec lui une année entière », « sept jours », etc. (*ibid.*: 63).

L'auteure signale en outre que les indications sur l'enchaînement des événements entre eux ne sont pas marquées par des adverbes de temps ou par des coordonnants, comme en français, mais par des conjonctions de subordination, qui peuvent coïncider avec une séparation ou marquer la continuité entre deux actions :

Pour énumérer une succession d'événements, le berbère qui ne dispose pas d'un coordonnant de type « et », ni entre verbes, ni entre phrases [...] se contente de juxtaposer, ou bien si la situation le permet, il souligne alors volontiers qu'il y a passage progressif et ininterrompu d'un procès à l'autre (« il court jusqu'à ce qu'il arrive »). L'outil grammatical est ici une particule qui marque la continuité. [...] Il est certain que ce mode de liaison typique du récit berbère doit être considéré comme une véritable catégorie de la langue narrative, un des procédés fondamentaux de l'organisation du conte (GALAND-PERNET, 1973-1974 : 64, d'après les travaux de GALAND, 1972).

Du point de vue du système temporel, l'auteure montre qu'en berbère, l'opposition aspectuelle entre l'« accompli » – appelé aussi « forme d'habitude » ou « aoriste intensif » – et l'« accompli » – ou « prétérit » – marque un procès présenté comme fini par contraste avec un procès en cours. Le jeu entre « accompli » et « inaccompli » peut être le signal d'une interruption : l'inaccompli apparaîtrait ainsi souvent à la fin d'un épisode dans la mesure où il installe l'action dans un état durable alors que la présentation d'une suite d'actions commence par un accompli, qui marque alors une rupture dans le récit. Notons encore avec l'auteure, le rôle des répétitions dans la dynamique narrative : la répétition d'un verbe d'état comme « rester à » instaure « un temps plat entre deux événements en relief, un palier » et assurent ainsi une transition (*ibid.* : 81). Elle mentionne en outre l'usage de la répétition d'un terme, signalé par André Basset chez les Ayt Sadden au Maroc, pour abrégé une énumération dans l'exemple suivant notamment : « Il y a le menuisier, il y a le savetier, il y a le forgeron, il y a le barbier, il y a. » (*ibid.*, d'après BASSET, 1955).

Nous signalerons également ici les travaux de FILLOL & MOUCHON (1977) sur les éléments organisateurs du récit oral en français et notamment l'organisation temporelle, qui recourent en partie l'analyse de Galand-Pernet. Pour les auteurs, les transitions temporelles (notamment la consécution) seraient assurées à l'oral, par des adverbes et des participes présents au détriment des formes verbales comme le passé simple. Les auteurs rendent compte, en outre, de la fonction démarcative des pauses et plus spécifiquement des pauses longues, dont l'apparition coïncide généralement avec la clôture narrative. Les pauses seraient des signaux de fin de séquence, cette dernière étant définie comme « un segment compris entre deux pauses longues » (1977 : 104). Ils

montrent encore que la fonction démarcative est également assurée par la distribution des déterminants. Alors que les indéfinis apparaissent essentiellement au début du récit puis par groupe après un démonstratif, les définis eux se trouvent plutôt à la fin du récit. Les déterminants n'apparaissent pas seulement par séries successives mais ils s'associent en série ou s'excluent : les démonstratifs sont présents en même temps que les indéfinis mais jamais avec les définis. Les personnages sont d'abord présentés par des indéfinis puis lorsqu'ils deviennent actants, ils sont précédés d'un démonstratif puis sont affectés du défini : « déterminants et séquences narratologiques fonctionnent de manière absolument convergente » (*ibidem* : 120).

GALAND-PERNET s'intéresse également au système de désignation et de détermination des personnages et des lieux dans le conte berbère. Elle montre que les mentions de lieux et de personnages sont généralement imprécises (« maison », « leur pays », « chez un roi », « ville », « pièce », « homme », « jeune fille », etc.) et signale, comme les auteurs précédemment cités, que leur première introduction dans la narration s'accompagne d'un indéfini, hormis pour certains personnages « situés dans le conte par leur sens, grâce au contexte culturel » : « personnalité rurale bien connue » ou « réalité politique, historique ou littéraire », tels que le « vizir » et le « muezzin » (1973-1974 : 73). Le mode de désignation des personnages indique la position plus ou moins centrale de ces derniers. Les pronoms démonstratifs tels que « celui-là », « celle-là » sont employés dans l'ensemble du récit, « aux reprises, aux débuts d'épisode, quand une remise en mémoire est nécessaire » (*ibidem* : 74). L'auteure s'intéresse en outre au système des verbes de déplacement (« revenir », « arriver », « entrer », etc.) qui associés à des mots thèmes (« voyage » par exemple) fonctionnent comme des indications scéniques et « dessinent une sorte de quadrillage du texte », ainsi qu'aux verbes d'attitude (« se lever », « rester dans une position », « être assis », etc.) en tant que signaux d'engagement dans l'action ou de statut quo (*ibid.* : 68). Pour l'auteure, ces verbes sont de « véritables mots-outils utilisés pour l'agencement du texte » (*ibid.* : 70).

GALAND-PERNET relève encore d'autres éléments de convenance technique à l'œuvre dans les exécutions orales : le jeu des parallélismes, les mises en abyme, les procédés de retour en arrière ou de changement de scène qui attestent une « technique éprouvée de la construction dans les textes berbères » (1998 : 185). Elle signale en outre trois figures fréquentes, qui semblent importantes dans les littératures de la convenance : la comparaison, la métaphore et l'allégorie, trois types de figures supposant « un lien culturel particulièrement étroit entre l'auteur et l'auditoire » (*ibidem* : 186). Les procédés qui facilitent l'improvisation et constituent une économie du système font également partie des convenances techniques. L'usage de la parataxe (absence de terme de liaison entre unités) qui est répandu, ne peut fonctionner que dans la situation d'énonciation et dans la relation de convenance : « les effets d'opposition ou d'analogie entre les segments successifs, le choix de l'interprétation, la cohérence du texte résultent de la connaissance des sens possibles qu'ont en commun émetteur et récepteur » (*ibid.* : 187). La redondance est également fréquente et assume diverses fonctions : fonction démarcative, phatique ou expressive, didactique et fonction

esthétique qui dénote « un usage esthétique de la redite », un plaisir du retour qui s’allie avec celui de la variation (*ibid.* : 188-189). Les formulations traditionnelles exigent de trouver un équilibre entre la nécessité de la répétition et celle de la variété de l’expression : « Si je dois changer l’expression (c’est-à-dire répéter sous forme de variante), le sens reste le même » (*ibid.* : 190).

L’auteure signale que les « outils littéraires » sont en nombre limité, ce qui tend à souligner le rôle de la « limitation du choix » dans la littérature traditionnelle berbère (*ibid.*). L’exécutant dispose d’un stock de « prêts à dire », tels que formules, figures, tours syntaxiques, sous forme de schèmes à remplir ou déjà remplis, qui serviront de trame à son œuvre. La limitation du choix existe aussi pour la présence ou l’absence et le contenu des motifs (*ibid.*). Le stock limité d’outils s’accompagne d’une plurifonctionnalité des signes, c’est-à-dire que les éléments sont utilisés à divers niveaux. Ainsi une formule de clôture dans le conte du type « J’ai seulement mangé un peu de miel et de beurre à cette fête. Je les ai laissés [les personnages du conte participant à cette fête] ; je suis venu ici » peut s’interpréter à un stade où la valeur magique est encore perçue, comme un énoncé performatif sur l’axe « conteur-auditoire », où le conteur se libère du monde magique, mais aussi comme une marque spatiale du conte et dans la succession des figures d’agencement comme un signe stéréotypé de fin de conte (*ibid.* : 192). Notons aussi que le conte peut se permettre de ne pas préciser le référent grammatical d’un personnage, la connaissance des situations levant les ambiguïtés au sein d’un groupe où le récit est répété (*ibid.*).

Le texte littéraire berbère traditionnel se construit par le recours à des éléments préétablis dans la mémoire de l’exécutant et du récepteur. Ce stock de données constitue le cadre de la convenance et correspond à ce que l’auteure appelle « l’intertexte oral » défini comme « une somme d’auditions tant musicales que textuelles, une faculté de mémoire égale dans la création et dans la réception, une pratique textuelle où chacun a sa part » (*ibid.* : 210) – qui correspond à ce que nous avons appelé le contexte interdiscursif, c’est-à-dire les formes et ressources langagières, le système des genres et les textes et discours présents dans la mémoire des individus. L’intertexte oral peut être un ensemble limité au village ou au répertoire professionnel ou s’étendre à des zones littéraires pas nécessairement voisines du texte et pas nécessairement berbérophones. L’intertexte est constitué non seulement d’un stock de thèmes et de motifs sur lesquels s’opèrent un certain nombre de variations mais également de formules d’agencement (formules proprement dites, structures syntaxiques, conjonctions, morphèmes verbaux) que l’on peut retrouver d’un texte à l’autre. Le « travail intertextuel » – et interdiscursif – à l’œuvre dans la création et la transmission, recourt à la fois « aux formes et aux contenus pour modeler les variantes et créer des œuvres nouvelles » (*ibid.* : 208). La transmission orale a pour caractéristique de « faciliter la création par l’utilisation de formes fixées tout en sauvegardant la *varietas* » (*ibid.*). L’art de la variation si elle n’est pas un trait définitoire de l’oral, n’en est pas moins

un trait nécessaire de la présentation orale et parallèlement elle répond à l'attente d'une réception qui juge sur des modifications subtiles dans le cadre de la convenance, sur l'habileté du changement dans le détail. C'est un art de la finesse, lié à des pratiques culturelles, que l'on retrouve dans la plupart des groupes berbérophones où la tradition est forte (*ibid.* : 210).

Le recours à l'intertexte n'emprisonne pas l'exécutant dans un carcan. Le texte a des possibilités de liberté à l'intérieur du cadre de la convenance, par le jeu de la combinatoire, dans la mesure où il suffit qu'un élément de la forme change pour que la perception de l'ensemble diffère. Les possibilités de combinaison sont immenses à la fois sur le plan du contenu (thèmes et motifs) et sur celui de l'expression (phonie, syntaxe, procédés rhétoriques, musique, diction).

Nous dirons encore quelques mots de l'évolution du système des techniques littéraires, qui s'avère inégale, selon les productions. La rhétorique des œuvres données dans la continuation de la tradition est encore celle de la « convenance dans le choix des images symboliques dont le référent est propre au groupe restreint et dans la mise en forme » (*ibidem* : 225). Néanmoins, l'auteure observe qu'on relève des germes d'évolution possible dans la technique de l'articulation du texte : ainsi la tendance à la « simple juxtaposition » qui s'accorde avec le principe d'« économie du système », qu'on relève dans l'usage de la parataxe (permis par la connaissance des sens possibles, qu'ont en commun émetteur et récepteur), la plurifonctionnalité des éléments, la limitation du choix, la redondance et le rôle du contexte dans l'interprétation (*ibidem* : 260). Concernant ces éléments, qui fonctionnent dans le cadre de la convenance, l'auteure souligne que la répétition conservera une place assurée, mais elle ne le sera plus sous les formes indispensables à une énonciation orale avec les fonctions qui lui sont associées (démarcative, phatique, esthétique et didactique) mais « sous les formes de répétition qui entrent dans les figures rhétoriques de la plupart des littératures » (*ibid.* : 225). Pour ce qui est de la limitation du choix et de la plurifonctionnalité de certains éléments, elles sont « plus propres au système oral de la convenance et l'économie du nouveau système ne s'en accommodera guère ». De même,

si les créations dans la ligne de la tradition peuvent conserver la technique formulaire, fondamentale dans la création orale, les formules trouveront un autre usage. La variante se heurtera au copyright et l'art de la variation empruntera d'autres voies dans une création individualisée plus libre de ses moyens (*ibid.* : 226).

Dans les recueils de poèmes, la chanson dite moderne et le roman, l'énonciation actuelle use, de manière générale, d'une plus grande liberté de la forme littéraire et se libère peu à peu des « contraintes qui la gouvernent dans le cadre traditionnel de la convenance – impératif de l'intercompréhension communautaire et régionale, diffusion large du contenu accompagnée d'un impératif éthique et techniques de composition » (BOUNFOUR, 1999 : 43-44). Dans la production moderne poétique, qui est pour BOUNFOUR, le domaine de création le plus dynamique, le phénomène de néologie, plus ou moins important selon les poètes, rompt avec l'impératif d'intercompréhension des textes et limite leur diffusion. La standardisation de la langue berbère

étant loin d'être effective, la création poétique écrite est en quelque sorte « un lieu d'expérimentation d'une koïné scripturale à inventer » (*ibidem*). Les publics touchés ne sont plus les mêmes et les contenus évoluent à la fois vers l'individualisation et l'affirmation identitaire, cette dernière si elle n'est pas une tendance nouvelle se voyant confortée.

2.2.5. Les fonctions sociales des textes

On peut dire avec GALAND-PERNET que

Tous les textes littéraires berbères traditionnels [...] ont bien pour but d'agir sur l'auditoire, de provoquer chez le récepteur de la communication littéraire une appréciation de la façon dont le texte exprime la conception de ce monde : l'auteur-exécutant est engagé dans une mission éducative ; il doit conforter la norme islamique et les valeurs morales ainsi que les vertus sociales, dans le conte et la poésie (1998 : 173).

Nous avons relevé, dans la section III.4.1.3., les fonctions sociales attachées à la littérature traditionnelle et en particulier la fonction cohésive, transversale à l'ensemble des textes, qui s'accompagne selon les textes d'une fonction d'information, de divertissement, d'enseignement, de critique et de catharsis. Hormis la fonction sociale, à laquelle elle est évidemment liée, on relève aussi une fonction esthétique des textes, qui est à la fois de l'ordre du plaisir émotionnel et artistique et de la persuasion. BOUNFOUR souligne à propos de la poésie que « la réception esthétique du dire poétique est globale : esthétique et éthique sont intimement liées au point que la réalisation de l'une conditionne la réalisation de l'autre » (1999 : 31). Les techniques d'élaboration orale du texte littéraire inscrivent dans la texture littéraire les dimensions illocutoire et perlocutoire de façon plus impérieuse que dans une littérature écrite de type occidental. En littérature berbère, l'immédiateté du rapport entre exécutant et auditoire a besoin d'être réaffirmée à chaque nouvelle performance, dans les formules d'admonition, d'incitation, voire de menaces dans les prologues ou dans le cours du texte (GALAND-PERNET, 1998 : 174).

Les transformations sociales ont modifié les fonctions attachées aux textes littéraires. La fonction d'information qui était dévolue à certains textes est assurée par d'autres médias. La fonction didactique, d'existence ancienne, persiste dans les textes contemporains de facture traditionnelle pour assurer « les modes de transmission de la connaissance du monde, les règles de vie religieuse et sociale, la psychologie dans les comportements individuels et relationnels de la vie quotidienne » (*ibidem* : 224). Cette fonction d'enseignement reste imprégnée de la « symbiose entre éthique et esthétique », beau et bon sont liés (*ibidem*).

BOUKOUS, notamment, relève, de manière générale, dans le passage de la littérature traditionnelle aux formes contemporaines un changement de contenus : alors que la première véhicule la morale ancestrale, les représentations que le groupe et l'individu ont d'eux-mêmes, des autres, du monde, de la nature, et une morale d'essence religieuse ; les secondes véhiculent des thèmes d'inspiration

moderniste, relatifs à des sujets plus socioculturels comme l'identité, la solidarité, la liberté, la démocratie, etc. (1995 : 200). Le champ de références sort des sphères traditionnelles, rurales et familiales pour s'inscrire dans les courants de pensée modernes et universels. La modification des contenus s'accompagne d'une évolution des champs lexicaux, ce dont rend compte le relevé des néologismes et des mots-témoins¹⁶⁰, en tant que « symbole[s] d'un changement » d'une « mutation brusque » qui débouche sur une « nouvelle situation sociale, économique et esthétique, etc. » (GALAND-PERNET, 1998 : 98, d'après MATORE, 1953). Pour GALAND-PERNET, le changement des contenus transmis, n'empêche pas que subsiste la fonction didactique et cette dernière peut concourir à la fonction cohésive de maintien ou de reconnaissance du groupe. Or la littérature, même si elle permet encore dans certaines productions, l'affirmation de l'essence d'un groupe restreint, tend à perdre tout ou partie de sa force prescriptive dans un contexte de diffusion qui va s'élargissant. L'autonomie des textes par rapport à la situation ne permet plus de tabler sur la stabilité d'un espace de valeurs communautaires contraintes (BOUNFOUR, 1999 : 45). La littérature, lorsque les contenus ne s'individualisent pas, comme c'est le cas dans la poésie, notamment, autre que militante, tend à devenir un « signal » de reconnaissance :

La littérature devient ainsi la manifestation d'une cohésion identitaire d'opposition dans le contact avec les sociétés modernes, qu'il s'agisse des minorités politico-ethniques au Maghreb ou des minorités immigrées en occident. [...] elle aspire dans les formes nouvelles, à exprimer une identité plus largement conçue que traduit le néologisme d' « amazighité », désignant une identité berbère supranationale encore à définir » (GALAND-PERNET, 1998 : 224).

La fonction critique liée à la fonction d'enseignement, fortement présente dans les poèmes traditionnels se perpétue dans les formes contemporaines. Les productions littéraires ont permis l'expression d'une tradition de résistance et de dissidence ancienne, attachée à la culture berbère par la critique sociale et politique, la lutte affirmée contre la colonisation et son administration. Dans la période contemporaine, cette donnée ne fait que s'accentuer d'autant plus que, « chanter, parler en public, écrire en berbère est [déjà] en soi un engagement » (CHAKER, 1998 : 93). Que ce soit par le biais de la chanson, du roman ou du théâtre contemporain, la critique, parfois extrêmement virulente, porte sur la société occidentale mais aussi sur les régimes politiques maghrébins et incite « à la prise de conscience des individus devant les misères et les injustices causées par les abus de pouvoir » (GALAND-PERNET, 1998 : 225). La production littéraire contemporaine, même si certains auteurs ont une inspiration plus personnelle, se définit de manière générale comme une littérature de combat, une littérature d'affirmation et de quête identitaire (d'après CHAKER, 2004).

¹⁶⁰ - Voir section III.4.1.2.

2.2.6. La question de l'interprétation

GALAND-PERNET souligne que dans le système de la convenance, les textes bien que connus et reconnus ne s'interprètent pas pour autant facilement. Le message dans sa formulation est souvent ambigu et l'auditoire a une conscience de l'herméneutisme auquel il est préparé (1998 : 216). Pour le récepteur étranger, la compréhension est donc pleine de pièges et ainsi que le souligne l'auteure le recours aux données ethnologiques, l'inventaire des récurrences et la comparaison des textes sont nécessaires mais bien souvent insuffisants (*ibid.*). Pour l'« auditeur du groupe restreint », où « l'œuvre se crée et se représente traditionnellement dans une situation qui se reproduit, la connaissance intime de ce groupe, de tous ses dits et de tous ses non-dits, une longue familiarité avec sa littérature, ses techniques et ses codes donneront des clés plus efficaces » (*ibid.*). Mais être berbérophone n'implique pas que l'on ait la seule réponse possible en matière d'interprétation : l'auteure s'est vu opposer un refus de commentaire de la part d'un auditeur de l'Anti-Atlas ayant assisté à une performance dans le Haut Atlas, non en raison de spécificités dialectales, mais parce que celui-ci, n'étant pas du village, n'aurait pas su en donner une bonne interprétation (*ibid.*). L'interprétation apparaît bien relever de l'ensemble des variables du schéma de communication et les textes sont envisagés dans leur « épaisseur synchronique ».

L'auteure signale par ailleurs, que pour qu'un texte soit apprécié, il n'est pas nécessaire qu'il soit perçu dans son intégralité. L'auditeur aura le sentiment d'avoir compris et bien reçu le message littéraire, même si la totalité des phrases ou des termes n'a pas été saisie. Cela tient au fait que la forme et le message du conte ou du poème sont « répétés et connus *in situ* » (*ibid.* : 217). Dans le cadre de la performance orale, la réalisation musicale ou déclamée, la métrique, les formules d'ouverture, de clôture, d'agencement, les autres structures formelles du texte « permettent à l'oreille d'isoler une œuvre dans le temps qui s'écoule autour d'elle », « la "cohérence" est ainsi postulée par le fait que le texte affirme, dans sa facture même, qu'il est un ensemble constitué » (*ibid.*). L'aspect rhétorique ne suffit cependant pas à déterminer les mécanismes de l'interprétation, « la facture du texte dans sa relation à l'acte de communication, y compris dans sa réalisation *in situ*, est capitale pour l'interprétation du sens » (*ibid.*). Soulignons encore avec GALAND-PERNET, l'importance de la « quête du sens » dans l'ensemble culturel, où tout texte y est donné et reçu comme un message à déchiffrer. L'auteur se doit d'instruire son public, en le prévenant qu'il ne doit pas s'arrêter au sens obvie, mais être perspicace et chercher le « sens caché ». Il semble y avoir une nécessité institutionnelle de l'exercice symbolique (*ibid.* : 220).

Dans le cas des transmissions que nous avons recueillies, la question de l'interprétation se pose avec acuité. Dans un contexte de transmission traditionnelle, où il existe une communauté de réception, l'interprétation symbolique ne peut se faire qu'*in situ* et dans l'épaisseur variationnelle des différentes réalisations du texte. Les textes qui nous ont été transmis, s'ils gardent une facture traditionnelle de par leur dimension collective ne sont, nous l'avons vu, plus en fonction. La

question de la symbolique du texte se pose donc « déjà » lors de leur réception/interprétation par des berbérophones dans un temps et un espace en rupture d'avec les conditions traditionnelles : lors du conte par Hassan à l'intention de berbérophones qui reçoivent le texte et l'interprètent, lors de la réception/interprétation, au Maroc ou en France, par des individus qui ne pratiquent plus le conte, des versions consignées sur cassette ou lors de la réception de la performance réalisée au Maroc par un tiers. Ces individus relais/interprètes, ainsi que les personnes qui racontent en français sans se « baser » sur une performance donnée vont à leur tour nous proposer leur propre interprétation des contes dans une langue autre. Il va sans dire que le processus s'accompagne d'une perte de la signification symbolique et que notre propre réception n'a plus grand-chose à voir avec celle qui a lieu dans le cadre de la convenance. Pour autant, nous verrons que « quelque chose » passe, se réalise lors des performances que nous avons recueillies, qui s'accompagne de nombre de commentaires et d'explicitations que nous supposons liés à la situation de transmission. Il s'agit bien d'une actualisation de contenus traditionnels, d'une variation sur les textes d'une mémoire collective, de nature différente de celle qui se réalise dans un cadre traditionnel.

Les transmissions que nous analysons ne sauraient être définies comme traditionnelles mais s'inscrivent dans la continuité d'une tradition, qui de toute façon ne se borne pas à la conservation ni à la transmission des acquis antérieurs mais « fait être de nouveau ce qui a été » (ALLEAU & PEPIN, 2008) et se réalise dans une épaisseur historique et dans des opérations successives d'emprunt et de transformation. Pour RASTIER, « la transmission communique [le signifié] non par un transport d'information, mais par création et recréation » (1995 : 167). En ce sens, la tradition peut être pensée non comme un ensemble de contenus préexistants à transmettre mais comme un processus actualisant et réinterprétant ces contenus en fonction d'une situation d'énonciation donnée.

2.2.7. Une littérarité berbère à redéfinir

Concernant, l'organisation du champ littéraire, un certain nombre de genres traditionnels (poème géographique, joute poétique, devinette, proverbe) n'ont plus leur place dans un intertexte occidental mais on les trouve réinsérés dans les œuvres modernes en berbère (romans et théâtre), ils deviennent œuvres dans l'œuvre et sont « un moyen de perpétuer une culture traditionnelle, à côté des thèmes ou des structures réutilisées » (GALAND-PERNET, 1998 : 227). On assiste parallèlement à la naissance d'un théâtre moderne au Maghreb et en immigration, très populaire, qui produit des adaptations et ses propres créations : une langue et une rhétorique berbères modernes s'y constituent dans la pratique et la réflexion, avec une fonction voulue d'éveil critique et le souci d'une langue évoluée, avec aussi un passage à l'écrit.

Dans le système traditionnel, le dialogue entre oral et écrit était permanent. Les chants, comptines, chants de moulin ou autres productions orales, reprenaient des « motifs tirés de l'enseignement des

valeurs islamiques transmises par les lettrés » et on ne relevait pas de divorce dans les techniques, qu'il s'agisse des formules ou des figures rhétoriques (*ibid.* : 227). L'osmose entre formes écrites et orales qui se faisait par le biais de la lecture récitée et par les pratiques religieuses ou scolaires associées à la voix est en train de se rompre. Dans le contexte actuel, le manuscrit n'a pas d'héritier productif à diffusion religieuse. L'insertion de l'héritage se fait dans un autre système. Les communautés berbères se trouvent actuellement devant la nécessité d'« écrire pour résister » (*ibid.* : 228 et 2006 : 40) dans un contexte littéraire qui n'est plus le même :

L'influence de l'intertexte littéraire occidental ou de type occidental modifie l'intertexte traditionnel, notamment sous l'action des écrivains et des lecteurs ou auditeurs bilingues. Même si certaines formes ou procédés traditionnels ou nombre de thèmes peuvent trouver leur place assez facilement dans l'intertexte élargi actuel, la configuration qui en résulte dans le contexte culturel d'aujourd'hui obligera à une redéfinition de la littérarité berbère, qui se fondait sur un texte indissociable de son contexte d'énonciation, structuré autant par des traits extratextuels que par des traits intratextuels, dans un ensemble esthétique qui ne se confine pas à une rhétorique, mais qui s'étend aux plaisirs du sensoriel et dont les fonctions sont bien différentes de celles d'une littérature à l'occidentale, sans compter la nature et l'étendue des publics (1998 : 228).

Dans ce contexte nouveau, le sens se constituera d'avantage en amont du texte, dans la relation du texte à son auteur, il ne subira plus « l'action directe du récepteur l'obligeant à modifier son texte par la suite » ou « infléchir son programme » au cours de l'exécution. En raison d'une liberté d'expression plus grande, le « contexte de situation ne conservera pas la possibilité de peser sur la signification d'un texte ». De ce fait, les indices intratextuels auront une importance accrue dans l'interprétation et « l'herméneutisme [...] deviendra probablement plus matière à procédés rhétoriques intérieurs au texte que nécessité culturelle profondément ancrée dans la formation intellectuelle des créateurs et des auditeurs » (*ibidem*). Nous dirons encore avec GALAND-PERNET que :

Si, dans les types traditionnels des littératures berbères, on a toujours pu observer des changements [au niveau lexical notamment] qui manifestaient une évolution sémantique profonde du texte, l'évolution contemporaine ne se limite pas au vocabulaire, le pistolet remplaçant le fusil à pierre ou la jeep le chameau. La mutation est celle de tout un système et il reste une question cruciale à poser. Combien de temps, et comment, les plus jeunes générations, prises dans l'écriture et les autres médias modernes, conserveront-elles une connaissance du berbère – bases morphosyntaxiques, précision du lexique, possibilités rhétoriques – suffisante pour créer des œuvres en berbère ? Où trouveront-elles un enseignement suffisamment étendu, approfondi et suivi ? Et quelle sera la langue, berbère commun supranational ou variétés régionales ? Qu'en sera-t-il de la compétence des auditeurs et des lecteurs pour la perception des textes, que fera-t-on de la richesse du legs ? (*ibid.* : 229)

Pour ce qui concerne plus spécifiquement le conte, sa pratique actuelle est en pleine mutation. Même s'il existe encore, dans les villages berbérophones ou dans l'émigration citadine, des femmes ou des hommes qui, selon les thèmes, raconteront, la radio, la télévision et les contacts de populations « vont modifier les répertoires, les amputer, les mêler (ce qui s'est toujours fait, avant même l'émigration industrielle), les amoindrir ou bien les enrichir et faire peut-être du conte traditionnel un nouveau genre » (*ibid.* : 81). La transmission des répertoires n'est plus assurée : « nombre de jeunes berbérophones encore capables de reconnaître cet héritage de leur enfance ne sont plus en mesure de se le remémorer dans son intégralité ni de la transmettre aux générations suivantes » (*ibid.*). Nous avons pu le constater lors de notre enquête de terrain. Quant à la forme de diffusion assurée par les bardes et les troupes itinérantes « qui allaient de village en village, de tribu en tribu, avec un accompagnement musical léger, conter les légendes des temps anciens, apporter les nouvelles d'horizons lointains, glorifier les exploits de tel groupe ou de tel guerrier, stigmatiser la lâcheté ou les méfaits de tel autre », elle a été mise partout à mal¹⁶¹ et il « n'en subsiste plus que des lambeaux épars et fragiles » (CHAKER, 2004).

Le conte ne disparaît pas pour autant du tissu social, mais il n'accompagne plus le quotidien. On tente de préserver le patrimoine oral : des actions ponctuelles de soutien aux conteurs publics sont menées par les associations locales (OCCAD par exemple dans la région de Béni-Mellal), ainsi que des entreprises de collecte, en vue de la publication des contes et d'une exploitation pédagogique, mais les moyens et la volonté politique font défaut. Des actions menées dans les écoles (venue de conteurs, ateliers de contes) visent à ce que les enfants se réapproprient le conte sous sa forme orale mais aussi écrite. Le conte continue à circuler, mais sous d'autres formes. Il n'est plus de l'ordre de la pratique sociale quotidienne mais tend à devenir un objet culturel : des projets de publication de contes pour enfants voient le jour, des festivals sont organisés, le conte se diffuse sous une forme écrite par le biais de journaux berbères, par les sites Internet, le célèbre conte de Hmadounamir a été adapté au cinéma. Le conte devient en outre de plus en plus l'objet de recherches et de rencontres universitaires, lors desquelles on prend acte de l'urgence à collecter le patrimoine oral et l'on s'interroge sur le devenir et les nouvelles formes du conte, notamment sur sa nécessaire fixation par le passage à l'écrit et sa résonance dans un contexte culturel élargi. GALAND-PERNET signale à cet égard l'apparition de formes inédites, telles que le conte « en situation interculturelle » – en référence aux travaux de DECOURT & LOUALI-RAYNAL (1995, notamment) – et leur intérêt pédagogique et psychologique dans un contexte d'immigration, rejoint

¹⁶¹ - Si l'on prend l'exemple des conteurs professionnels de la célèbre place Jemâa El Fna de Marrakech – espace classé en 2001 par l'UNESCO comme patrimoine oral de l'humanité – le constat est éloquent : en 1970, il y avait dix-huit conteurs, aujourd'hui, il n'en reste plus que sept (FAKIHANI, 2008). Le destin des conteurs de la place semble voué à l'extinction. Le classement par l'UNESCO n'aurait rien arrangé au processus. Un conteur interrogé explique que le public est moins généreux qu'auparavant, considérant que les conteurs sont rémunérés par l'UNESCO ou la mairie, or aucune rémunération ne leur a été allouée. Seules ont été financées des opérations pédagogiques dans les écoles de la région de Marrakech, auxquelles certains conteurs ont participé à titre individuel (*ibidem*).

par celui des maisons d'édition qui vise des « publics actuels éveillés au goût de cultures étrangères » (1998 : 226-227). Le détachement du contexte d'origine, s'y accompagne d'un changement de langue et d'une adaptation à de nouveaux publics. Notre objet d'analyse est bien « le conte en situation interculturelle » et la majorité des versions que nous avons recueillies ont été données dans une langue étrangère. Pour autant, nous verrons que le degré d'adaptation au destinataire étranger diffère selon les situations de recueil, les modalités de transmission et de consignation et selon la forme et les modes de diffusion.

MEROLLA relève l'intérêt pour les productions émigrées comme une des tendances actuelles de la recherche sur les littératures berbères, en soulignant qu'elles sont étudiées en tant que « formes qui expriment la vitalité culturelle de l'oralité », ce qui s'accorde avec une « volonté de travailler sur le "présent" » (2006 : 64). L'auteure signale en outre le rôle des sites internet, majoritairement plurilingues, dans la production littéraire actuelle qui en constituent une sorte de « vitrine » et en assurent la diffusion parmi un « public plus élargi que la communauté linguistique régionale restreinte » (*ibidem* : 195). Elle met en évidence notamment les effets d'« activation » et d'« enrichissement » qui accompagnent « le passage des genres narratifs oraux à la réalité virtuelle » (2010). L'« activation » tient au fait que les textes publiés jouent le rôle de « signes d'identité » – bien que celui-ci semble actuellement se limiter notamment dans les sites de la diaspora française dans la mesure où les récits sont « confinés dans des sous-pages » – et qu'ils sont transcrits par des internautes et traduits par exemple dans les sites néerlandais. Ils sont en outre utilisés comme « modèles pour des textes littéraires écrits sur des thèmes contemporains », ce qui constitue un enrichissement des genres (*ibidem*). L'auteure montre que ces dimensions s'accompagnent d'un effet de « stabilisation » et de « simplification » des genres, dans la mesure où les questions de la forme et du contenu et la multiplicité des termes en berbère ne sont pas prises en considération. En effet c'est la terminologie/classification française, ou dans une autre langue européenne, qui détermine la dénomination et la définition des genres sur internet : on y relève une classification « "mondialisée" et non problématisée », en poèmes, proverbes, contes populaires, romans et films (*ibid.*).

Nous avons mis en évidence dans ce chapitre la spécificité de l'ordre de l'oralité et la nécessité de s'intéresser à ces phénomènes proprement oraux dans l'analyse de l'élaboration dynamique du texte à l'intention d'un interlocuteur donné et dans ce qu'ils peuvent nous dire de la situation dans lesquels les énoncés sont proférés. L'approche en termes de performance, plus proprement ethnolinguistique et ethnopoétique nous a permis de réaffirmer l'importance de la situation d'énonciation des œuvres littéraires orales, de leur mise en voix et de rendre compte de leur inscription dans une chaîne de transmission et de leur double dimension individuelle et collective, notamment par l'interprétation créative par un exécutant donné de contenus traditionnels. Nous avons vu que l'appréhension du champ littéraire berbère nécessitait des critères de définition internes, à la fois du point de vue de la conception d'une littérarité berbère, de la partition en genres et qu'il ne pouvait être assimilé à une dimension strictement orale pas plus que populaire et devait être pensé dans sa plasticité. La non fixité du champ va de pair avec la dimension variationnelle des textes et leur possibilité de circulation entre les domaines, les langues et les classes génériques. Nous avons montré que le concept d'espace littéraire permettait d'envisager les productions littéraires, hors de leur contexte d'origine, dans des espaces à la fois plurilingues et pluriculturels et dans leurs dimensions littéraire et identitaire, autrement dit en tant qu'ethnotextes. Dans le panorama que nous avons proposé d'une évolution d'une littérature de la convenance vers des formes inédites, nous avons vu que les productions se détachaient d'une production orale *in situ*, au sein d'une communauté restreinte qui les connaît, les reconnaît et les apprécie dans le jeu de la variation à partir d'un stock d'éléments formulaires partagés et des fonctionnements allusifs. Nous avons mis en évidence le fait que la transmission des textes dans des contextes élargis s'accompagnait d'un changement dans les modes de production, de réception, de circulation et dans les fonction des textes : individualisation progressive, réception qui ne repose plus sur une communauté de formation intellectuelle, éthique et esthétique mais tend vers l'acculturation, mise en cohérence interne au texte, circulation linéaire, fixation par l'écrit, fonction limitée à un signal de reconnaissance, etc. Nous avons montré que les transmissions que nous avons recueillies, tout en ne répondant plus à la définition du système de la convenance, s'inscrivent dans la continuité avec la tradition notamment par leur oralité et leur élaboration dans une interaction donnée, par la censure que continue d'exercer la collectivité même si elle ne s'opère plus de manière directe et immédiate et par la dimension variationnelle des textes. Celle-ci se matérialise par les reprises/reformulations successives par différents individus, qui sont autant de relais dans une chaîne de transmission – dans le cas des textes donnés initialement en berbère à des berbérophones avant de nous être traduits – et par les différentes interprétations « synchroniques » d'une même œuvre par différentes personnes. Les productions orales de notre corpus s'inscrivent dans un espace de transmission que nous envisageons comme un continuum entre d'une part un contexte de transmission intraculturel – dont les conditions ne sont pas pour autant traditionnelles – et d'autre

part interculturel. On peut voir en effet notamment pour les versions qui ont fait l'objet d'une traduction les différentes (re)formulations comme actualisant le conte d'abord en situation intralingue à l'intention de berbérophones – par un interprète qui ne « maîtrise » pas la relation interculturelle et peut être considéré comme traditionaliste – puis dans un second temps, en situation interculturelle et interlingue – par des interprètes qui maîtrisent les codes culturels et linguistiques du destinataire. Les transmissions que nous avons recueillies, si elles ont provoquées à notre demande, sont « authentiques » de par leur émergence et leur immédiateté performantielle et elles témoignent d'une vitalité de la littérature orale – différente d'une survivance – et de la plasticité des textes qui continuent à signifier hors de leur contexte d'origine. Dans le chapitre suivant, nous allons nous intéresser à l'objet conte berbère, non plus dans ses modalités d'énonciation et de réception, ni dans sa contextualisation dans un espace littéraire berbère mais de manière plus fixe en évoquant quelques éléments thématiques et stylistiques qui le caractérise, en le situant par rapport aux classifications internationales et en rendant compte de diverses versions que nous avons recueillies ou qui l'ont été par d'autres comme autant de diverses réalisations textuelles d'un même conte. La sélection d'un certain nombre de contes donne lieu à la constitution d'un corpus de travail, que nous présenterons dans sa dimension variationnelle, avant d'appréhender ses paramètres définitoires, c'est-à-dire les différents axes de variation/altération qui le traversent.

Chapitre VI

Le corpus de contes berbères et sa dimension variationnelle

Dans ce chapitre, nous allons nous intéresser à l'objet conte berbère en l'« établissant » dans un premier temps de manière thématique et décontextualisée, c'est-à-dire que nous ne l'envisageons provisoirement plus en tant que pratique discursive inscrite dans une tradition littéraire, qu'elle continue tout en la transformant, mais par rapport aux classifications internationales et en dégagant quelques-uns de ses traits caractéristiques. Dans un second temps, nous présenterons notre corpus, d'abord en tant qu'ensemble de contes écrits réunis et de productions orales collectées par l'analyste dans un premier mouvement exploratoire. Cet ensemble de productions discursives fait l'objet ensuite d'une réévaluation et d'une sélection en fonction des visées de l'analyse et aboutit à la constitution d'un corpus de travail, réuni en premier lieu sur la base de textes qui se ressemblent. Nous avons sélectionné cinq « contes », c'est-à-dire cinq ensembles de versions du « même » conte que nous avons recueillies et transcrites ou qui ont été recueillies et écrites/transcrites par d'autres. L'établissement d'un corpus suppose que les différentes réalisations sont identifiables en tant que « textes », ce qui revient à les considérer dans leur clôture matérielle et à délimiter « leurs frontières » au sein d'une publication écrite ou dans le cas des versions orales d'établir les données circonstanciées de leur actualisation. L'établissement des textes dans une forme arrêtée – qui passe pour les versions orales par la transcription que nous traiterons dans un

troisième temps – leur recensement et leur classement en divers ensembles est un préalable à l'analyse. Nous identifions au sein du corpus de travail, différents sous-ensembles de corpus, qui sont établis de manière contrastive par l'analyste sur la base d'un certain nombre de critères et sont eux-mêmes traversés par différents axes de différenciation. Ces sous-corpus sont convoqués de manière plus ou moins privilégiée et sont explorés par un certain nombre d'entrées qui leur sont propres ou sont communes à l'ensemble du corpus de travail. Dans un troisième temps, nous allons nous attacher à préciser la dimension variationnelle de notre corpus, en tant que principe d'actualisation des œuvres de littérature orale en relation intertextuelle avec d'autres réalisations et dans la diversité des modalités de mises en texte/discours des versions que nous analysons. La conceptualisation de la variance/altération élaborée par PEYTARD (1992, 1993 a et 1999, notamment) dans le cadre de la « sémiotique différentielle » nous aidera à y voir plus clair dans les modalités de reprise d'un discours par un autre discours, notamment en termes de « reformulation » et de « transcodage ».

1. Les « contes berbères » en tant qu'objets d'étude

Nous avons relevé les différents termes référant au conte dans le domaine tachelhite : *lqist*, *tallast*, *tanfult*, *tahdait*, *tahajit* et *umin/umiyn/ummiy*. MOUHSINE-AJJOUL (1992 : 22) pour désigner les contes dans le domaine tachelhite mentionne cette même forme *umyyen*¹⁶², ainsi qu'une seconde légèrement différente *ddmin*, qui est celle qu'a évoquée l'un de nos propres informateurs (Yassine) dans le nord immédiat d'Agadir. Nous avons vu qu'il est impropre de parler de « contes » mais nous avons mentionné le fait que dans les productions actuelles sur internet on assiste à une stabilisation/simplification (MEROLLA, 2010) des genres et notamment des « récits formulaires » (*ibidem*) par la dénomination de « contes berbères », que l'on relève par ailleurs dans les recueils publiés en France¹⁶³ – qu'ils soient récents ou non. Nous opérons donc à notre tour une simplification et une stabilisation¹⁶⁴ de la désignation de ces récits, en désignant notre objet d'analyse en tant que « contes berbères », l'inscription de notre corpus dans un espace littéraire plurilingue l'autorisant en quelque sorte. Nous allons procéder dans la section qui suit à une

¹⁶² - Il s'agit de la forme plurielle.

¹⁶³ - Voir *infra*, section VI.2.2.1.

¹⁶⁴ - Signalons que dans le domaine français si le terme « conte » est établi, ses frontières génériques ne sont pas nettes, ce dont témoignent les nominations spécifiantes de « conte merveilleux » ou encore « étiologique » et les hésitations avec d'autres termes comme fables, légendes ou mythes. HEIDMANN & ADAM parlent de « généralité » pour rendre compte de l'inscription fluctuante et renouvelée des textes dans un ou plusieurs genres, en fonction de leur contexte socio-culturel et discursif de production et de réception et montrent que le genre est sans cesse « reconfiguré » par les pratiques effectives des auteurs et éditeurs (2010). HEIDMANN évoque notamment le fait que notre représentation actuelle du conte est déterminée par la « reconfiguration » du genre par les Grimm en fonction du contexte protestant et de l'esthétique romantique qui en font des « Kinder-und Hausmärchen » (« Contes des enfants et du foyer ») (*ibidem* : 107-111).

classification des contes également impropre à rendre compte de celle qui gouverne les différents récits formulaires dans le champ littéraire berbère, mais qui permettra de « situer » les contes de notre corpus par rapport aux répertoires internationaux et d'évoquer quelques-uns de leurs traits.

1.1. Classification « folkloriste » et thématique des contes

Concernant la description du conte berbère, le travail réalisé par Henri BASSET, dans *Essai sur la littérature des Berbères* reste une base dans les études littéraires berbères malgré les postulats d'évolutionnisme et de diffusionnisme (BOUNFOUR, 1994 a : 64) qui gouvernent et biaisent ses analyses¹⁶⁵. BASSET propose de distinguer, à l'intérieur de la catégorie des contes et légendes, quatre ensembles : les contes merveilleux, les contes plaisants, les contes d'animaux et l'ensemble des légendes qu'elles soient historiques, religieuses, hagiographiques ou explicatives (1920). Nous avons vu qu'une classification appliquée d'un point de vue externe au système littéraire considéré ne saurait rendre compte de façon adéquate de l'organisation en genres. MEROLLA (2006 : 47-48), notamment, fait observer que la classification proposée par Basset repose principalement sur une classification thématique, qu'elle ne dérive pas de l'analyse interne des genres étudiés et que la définition des personnages ne s'appuie pas sur leurs actions et leurs fonctions dans la narration – comme le développera l'analyse de Propp. Pour les différents ensembles de la catégorie des contes, MEROLLA relève que le merveilleux est présent dans les contes d'animaux, ainsi que dans les contes plaisants, tandis que les animaux jouent un rôle essentiel dans le déploiement du merveilleux dans tous ces contes (*ibidem* : 48). Cependant, l'auteure reconnaît la pertinence de certaines descriptions et analyses notamment celles qui concernent la catégorie des contes merveilleux.

Malgré ces réserves (découpages opérés sujets à caution, base de classification thématique), nous nous appuyerons sur la classification proposée par BASSET (1920) qui présente l'avantage de correspondre dans ses grandes lignes à la classification internationale de AARNE & THOMPSON (1961/1981). Remarquons que LAOUST, bien que ses travaux soient également anciens, opère une distinction quasi équivalente entre le conte merveilleux, le conte d'animaux, le conte hagiographique et le conte plaisant (1949). MOUHSINE-AJJOUL, dans son doctorat consacré au

¹⁶⁵ - La littérature berbère y est décrite de manière péjorative, considérée comme primitive, en rapport à un modèle qui serait la littérature écrite et la culture européenne et les contes sont considérés comme empruntés à d'autres cultures, sans considération des « conditions de production des formes culturelles dans une situation sociale, culturelle et historique donnée » (BOUNFOUR : 1994 a : 64-66). Nous renvoyons, respectivement, aux sections I.1.2.1. et III.3.1. sur le diffusionnisme et les théories évolutionnistes. Pour une critique de l'essai de Basset, voir également MEROLLA (2006 : 35-51) qui montre notamment que si un certain nombre de descriptions se révèlent pertinentes, les interprétations du chercheur s'inscrivent dans le cadre des études coloniales qui « construisent leur objet [...] et le déprécient » (*ibidem* : 51).

conte tachelhite, retient ces mêmes catégories, avec une appellation différente pour deux d'entre elles : contes merveilleux, d'animaux, religieux et « à rire » (1992).

Nous allons évoquer ces différents ensembles en nous référant à la classification internationale de AARNE & THOMPSON¹⁶⁶ (1961/1981) et à celle de DELARUE & TENEZE (1997/2002). La classification AaTh établit une liste de contes-types titrés et numérotés, auxquels sont adjoints une sorte de résumé du conte établi à partir de ses éléments récurrents et des sous-types qui en sont diverses réalisations locales. Le catalogage réalisé par DELARUE & TENEZE (1997/2002) reprend la base de cette classification, en l'adaptant au « conte populaire » de langue française. Le titrage et la numérotation des contes-types s'accompagnent d'une version choisie qui les exemplifie, des différents éléments narratifs du conte et de leurs variantes et des références des principales versions européennes.

Ces catalogages posent un certain nombre de problèmes à leurs utilisateurs dans la mesure où les réalisations effectives ne rentrent pas nécessairement dans les cadres préétablis¹⁶⁷. ADAM & HEIDMANN, dans leur approche des contes écrits mettent en évidence la limite des approches folkloristes des contes, en arguant notamment de la décontextualisation des récits et de leur « réduction » à un conte-type, fondé sur le recensement de motifs qui « écrase les différences » de sens réalisées effectivement par la mise en discours des contes (2003 : 31). Pour les auteurs, le principe même de recherche d'universaux thématiques ou génériques est problématique dans la mesure où elle établit « “le sens” considéré comme universel d'un mythe ou le prototype d'un conte avant de l'appliquer aux textes qui ne sont considérés que comme de simples variantes de ce sens universel » (2010 : 219-220). En outre, la mention d'une version en particulier – dans le cas du recensement effectué par Delarue & Tenèze – induit une vision hiérarchisante des différentes réalisations textuelles, dans la mesure où les contes-types abstraits sont « exemplairement attestés dans des spécimens valorisés » (2003 : 31). La rupture méthodologique des auteurs avec les approches folkloristes apparaît reposer sur une conception différente du genre et des textes – qui n'est pas réellement pensée en tant que telle tout au moins dans les premières entreprises de recensement des folkloristes. RASTIER distingue à propos du genre deux conceptions¹⁶⁸ : le « type » et la « lignée » (in RASTIER & PINCEMIN, 1999). La conception typologique caractérise le rapport entre type et occurrences, les secondes faisant sens en instanciant le type tout en s'écartant, par contraste avec une conception qui considère le texte comme une « génération » dans une lignée de réécritures, reprises et variations par rapport à une tradition (*ibidem*). Dans le second cas, « un thème littéraire n'est pas un type (au sens onto-logique), mais une famille de

¹⁶⁶ - Nous l'écrivons désormais en abrégé comme suit : « AaTh ». Signalons par ailleurs que les réserves que nous avons relevées à propos de la catégorisation proposée par Basset ont été émises par PROPP (1928 :1972) à l'encontre de la catégorisation opérée par les folkloristes.

¹⁶⁷ - Voir ANGELOPOULOS & *alii*, 2005.

¹⁶⁸ - Il distingue en réalité trois conceptions : « la classe », « le type » et « la lignée » (RASTIER, in RASTIER & PINCEMIN, 1999).

transformations » (*ibid.*). L'approche que ADAM & HEIDMANN proposent des contes¹⁶⁹ relève de cette seconde conception et doit être pensée dans le cadre d'une philologie des textes qui rompt avec la recherche archéologique du texte original, c'est-à-dire de l'« *Urtext* archétype » (ADAM, 2005 b : 80). Elle est philologique au sens où elle rappelle la non évidence et la non naturalité des textes, par la réflexion sur les « procédures médiatrices » qui inscrivent les textes dans des formes et des dispositifs de communication et sur ses conditions d'« établissement » (*ibidem* : 71-72).

Nous avons vu que nous souscrivions à cette seconde orientation, puisque nous rendons compte de la contextualité du sens des contes, des procédures de médiation des textes qui en font des événements de discours. Nous verrons dans la suite du chapitre que nous envisageons les textes-contes en tant que reprises/transmutations d'autres textes (contage qui reprend une ou plusieurs interprétations mémorisées, traduction, traduction/écriture).

Pour autant, si la conception variationnelle des textes permet de penser de manière adéquate les différentes réalisations effectives du texte de littérature orale, une approche génétique – entendue comme comparaison des différents états successifs d'un texte – ne permet pas de rendre compte de la variation orale en synchronie d'un « texte » *in absentia*. L'approche de ADAM & HEIDMANN (2003 et 2010, notamment) porte en effet sur les états successifs d'un texte (réécritures ou traductions) à partir d'un texte donné. Dans le cas de la littérature orale, il est tout à fait possible de comparer différentes performances successives : celle d'un même conteur qui redit le conte qu'il a déjà raconté – même si le rapport entre les différentes versions n'y est pas forcément de l'ordre de la diachronie, si peu de temps sépare les interprétations, les deux performances pouvant être envisagées comme deux interprétations différentes du même conte-type en synchronie – ou celle d'un interprète qui reprend explicitement la performance d'un autre interprète ou la dit dans une autre langue. Mais si l'on veut comparer les différentes interprétations synchroniques d'un « même » conte par des individus différents, la relation entre ces deux interprétations, si elle est intertextuelle, n'est pas de l'ordre de la reprise de l'une par l'autre, même si toutes deux sont des reprises d'un « texte » de tradition. Les auteurs signalent à cet égard, que lorsque « le lien entre deux textes n'est pas de réécriture, de greffe sur la structure d'un hypotexte » (texte source), les textes sont dans un simple rapport d'intertextualité, ainsi la reprise d'un conte à l'autre de « configurations de motifs communs » (2003 : 46).

Nous reviendrons sur ce point dans la troisième section de ce chapitre mais soulignerons ici que le concept de conte-type, en tant que construction abstraite à partir des différentes réalisations effectives, s'il n'est pas considéré en tant qu'origine ou norme¹⁷⁰ dans l'absolu, permet de penser ce texte *in absentia* et de le représenter. Il a une dimension normative, dans la mesure où il représente un schème commun aux différentes réalisations et peut être vu comme une sorte de contrainte exercée par la tradition – ou les traditions –, une sorte de permanence qui transcende les différentes

¹⁶⁹ - Voir section I.2.4.

¹⁷⁰ - Voir DROUET, 2009.

réalisations dans le temps et l'espace, mais celle-ci doit être envisagée de manière non fixe comme contraignant dans une certaine mesure seulement les productions effectives, c'est-à-dire les pratiques. Il a également à voir avec l'origine, mais ne doit pas être pensé comme « la version originale », c'est-à-dire comme un point fixe à partir duquel des réalisations successives auraient vu le jour, mais plutôt comme un processus de génération des productions textuelles.

Nous considérons que les catalogages de conte-types constituent des outils précieux, qui permettent de situer et de répertorier les contes. Nous pouvons ainsi rendre compte de la parenté des productions que nous avons recueillies avec les productions d'autres ensembles culturels et les inscrire dans un intertexte plus large que la tradition littéraire berbère, sans pour autant chercher à rendre compte d'une origine des contes et du processus d'emprunt des uns aux autres. L'élargissement de l'intertexte est pertinent dans le cadre de notre recherche puisque les contes sont amenés à signifier dans un contexte interculturel et interlingue. Il convient cependant de souligner avec un certain nombre de continuateurs de cette entreprise de recensement, le fait que la classification internationale AaTh puis ATU est « centrée sur les peuples indo-européens » (ANGELOPOULOS & *alii*, 2005 : 15).

Dans le tableau suivant, nous présentons les grands ensembles de la classification internationale AaTh, que nous mettons en parallèle avec sa révision plus récente, développée et enrichie par UTHER et publiée en 2004 (AARNE, THOMPSON & UTHER, 2004). Elle est identifiable sous l'abréviation ATU. Dans l'ATU, la numérotation est respectée, les types supplémentaires sont insérés à l'aide d'un codage plus complexe que dans l'AaTh.

Tableau 3 : Les grands ensembles de la classification AaTh/ATU

AaTh (1961/1981)	ATU (2004)
<p>I. Ordinary Folk-Tales (Contes proprement dits) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Animal Tales (T.1-T.299) 2. Tales of Magic (T.300-T.749) 3. Religious Tales (T.750-T.849) 4. Nouvelle (romantic Tales) (T.850-T.999) 5. Tales of the Stupid ogre (T.1000-T.1199) <p>II. Jokes and Anecdotes (T.1200-T.1999)</p> <p>III. Formula Tales (T.2000- T.2399)</p> <p>IV. Unclassified Tales (T.2400-2499)</p>	<p>I. Animal Tales (T1-T299)</p> <p>II. Tales of Magic (T.300-T.749)</p> <p>III. Religious Tales (T.750-T.849)</p> <p>IV. Realistic Tales or Nouvelles (T.850-T.999)</p> <p>V. Tales of the Stupid Ogre (Giant, Devil) (T.1000-T.1199)</p> <p>VI. Anecdotes and Jokes (T.1200-T.1999)</p> <p>VII. Formula Tales (T.2000-T.2399)</p>

L'encadré qui suit rend compte de la classification proposée dans le catalogue DELARUE & TENEZE (1997/2002). Signalons qu'en préalable au classement et recensement des contes, la démarche de classification est précisée et réorientée dans une réflexion théorique sensible à ce que TENEZE nomme l'« organisation interne » du corpus et à la définition de ses différents sous-ensembles. Nous rendons compte ici des sous-sections proposées, qui sont également présentes dans AaTh/ATU, avec quelques variations.

Encadré 1 : Ensembles et sous-ensembles de la classification DELARUE & TENEZE**I. Contes proprement dits :**

1. Contes merveilleux : Adversaires surnaturels ; Epoux (épouse) ou autres parents surnaturels ou enchantés ; Femmes ; Maris ; Frères, soeurs, enfants ; Tâches surnaturelles ; Aides surnaturels ; Mort reconnaissant ; Secours des animaux ; Objets magiques ; Remèdes magiques ; Pouvoirs et savoirs surnaturels ; Autres contes surnaturels

2. Contes religieux : Dieu récompense et punit ; La vérité vient au jour ; L'homme dans le ciel ; L'homme promis au diable

3. Nouvelles (contes réalistes) : Le héros obtient la main de la princesse ; L'héroïne épouse le prince ; Fidélité et innocence ; La mégère est apprivoisée ; Les bons préceptes ; Actions et paroles rusées ; Contes du destin ; Voleurs et assassins ; Autres contes-nouvelles

4. Histoire d'ogres stupides : Contrat de travail ; Contrat entre l'homme et le diable ; Pari entre l'homme et le diable ; Tentatives de tuer le héros ; L'ogre est effrayé ou intimidé ; Un homme vend son âme au Diable

II. Contes facétieux :

Histoires d'idiots ; Histoires de couples ; L'idiote et sa femme ; Le couple fou ; Histoires d'une femme (fille) ; La recherche d'une femme ; Railleries sur les vieilles filles ; Autres anecdotes sur les femmes ; Le mariage comme punition ; Histoires au sujet d'un homme (garçon) ; Le garçon habile ; Accidents heureux ; L'homme stupide ; Clergé et ordres religieux ; Le prêtre est trompé ; Le prêtre et le sacristain ; Autres plaisanteries sur le clergé ; Confessions ; Sermons cocasses ou facétieux ; Autres plaisanteries sur les prêtres ; Incompréhension de phrases rituelles de l'église ; Anecdotes au sujet d'autres groupes ; Menteries (vantardises) ; Contes de chasse ; Concours de souhaits

III. Contes énumératifs et randonnées :

Chaînes incluant un mariage ; Chaînes incluant une mort ; Chaînes incluant l'absorption d'un objet ; Les éléments de la chaîne ne sont pas reliés entre eux ; Contes-Attrappe ; Autres contes formulaires

IV. Contes animaux :

Animaux sauvages ; Le renard considéré comme animal adroit ; Animaux sauvages autres que le renard ; Animaux sauvages et animaux domestiques ; L'homme et les animaux sauvages ; L'homme et les animaux domestiques ; Animaux domestiques ; Oiseaux ; Poissons ; Autres animaux et objets

Outre ces deux répertoires, il faut signaler le catalogage effectué par EL-SHAMY (2004) dans le monde arabe qui inclut les différents groupes ethniques et notamment les groupes berbères : *The Folktale in the Arab World, A Demographically-Oriented Tale-Type Index*, DOTTI-A en abrégé. La démarche de l'auteur – et c'est ce que suggère le sous-titre – consiste à élaborer une typologie en replaçant le conte « dans le contexte socioculturel qui lui est propre » et en prenant en compte « les éléments spécifiques » du récit pour que soient « déterminés, de façon appropriée, les véritables “types” de contes à l'intérieur de l'aire culturelle arabe » (GALLEY, 2006). La typologie reprend dans les grandes lignes le système de classification de l'AaTh, notamment la répartition en grandes catégories mais à la place du résumé descriptif des contes-types, il fournit ce qu'il appelle le « spectre des motifs », interprétable comme « la suite des motifs à variations, susceptibles d'entrer dans la composition du récit » et dans laquelle apparaissent les traits particuliers au contexte socio-culturel (*ibidem*)¹⁷¹.

¹⁷¹ - Nous n'avons eu connaissance de l'existence de cet ouvrage que tout récemment et n'avons pu en consulter que des extraits, c'est pourquoi nous renverrons à la classification AaTh lorsque nous présenterons les versions de notre corpus et non à celle-ci. Signalons en outre avec GALLEY, que le « Maghreb y est peut-être moins généreusement représenté que d'autres régions », ce qui peut s'expliquer selon l'auteure par le fait « qu'un certain nombre des publications récentes dites de “Contes arabes traditionnels” ne sont pas toujours

Nous allons dans les sections suivantes développer brièvement les catégories des contes merveilleux, religieux, facétieux, énumératifs et d'animaux, conformément à celles qui ont été retenues par BASSET (1920), LAOUST (1949) et MOUHSINE-AJJOUL (1992), par rapport auxquelles nous ajoutons la catégorie des « contes énumératifs » qui se base non plus sur un critère thématique mais formel. Nous évoquerons des critères d'ordre généraux – thématiques et formels – et un certain nombre d'éléments plus proprement berbères, qui montreront notamment l'impropriété de cette catégorisation.

1.1.1. Les contes merveilleux

Les contes de cette catégorie font appel à des éléments surnaturels ou d'ordre magique : adversaires surnaturels, époux enchantés, tâches surhumaines, aides surnaturels, objets magiques, pouvoir ou connaissance surnaturels. D'après BRU (1999), les contes merveilleux retracent de manière générale des itinéraires : les héros franchissent avec l'aide d'adjuvants surnaturels des « épreuves qualifiées à juste titre d'initiatrices marquant les divers moments de passage de l'enfance et de la jeunesse jusqu'à l'adulte accompli ». Pour l'auteure, « la ressemblance profonde immédiatement perceptible entre les contes merveilleux, leur unité de sens et de style, induit et autorise chez les conteurs des permutations, des libertés en tout point conformes à l'esprit de la tradition orale », liberté de variation plus limitée dans les autres catégories (2005). BELMONT signale en outre, qu'il s'agirait de contes qui s'adresseraient de manière préférentielle aux enfants, par contraste avec les autres ensembles destinés à un public adulte (1999 : 133-156).

TENEZE montre du point de vue de la composition, que le déroulement qui passe par un nombre plus ou moins grand d'étapes, s'établit « toujours entre une disjonction et une conjonction », le conte merveilleux est, pour cette raison, qualifié de « dynamique » (DELARUE & TENEZE, 1997/2002 : 55, vol. 3). L'auteure opère, en outre, une distinction entre deux types possibles de combinaison, les seules qu'on puisse trouver dans le genre du conte : les contes « ouverts » ou « fermés ». Les premiers sont « prêts à repartir » alors que les seconds sont ressentis comme « pleinement achevés » (*ibidem* : 56-57). Le conte merveilleux relève du second ensemble, dans la mesure où il s'agit d'un conte « en deux mouvements¹⁷², type fondamental de tous les contes merveilleux [...]. Chaque mouvement peut avoir une existence autonome, mais seule leur réunion forme un conte réellement complet » (PROPP, 1928/1970 : 173).

MOUHSINE-AJJOUL signale que dans le domaine berbère, il est impropre de parler de « contes de fées » et elle fait remarquer la présence d'éléments religieux dans les contes merveilleux, sans pour autant qu'on puisse parler de contes religieux (1992 : 16).

fiables et ce, pour des raisons diverses : traduction approximative privée de l'original, texte adapté à ce que l'on croit être le goût du lecteur, voire amputé de motifs qui appartiennent au terroir » (2006 : 251).

¹⁷² - Le premier mouvement se réalise par le couple-noyau de fonctions Lutte/Victoire et le second par le couple-noyau Imposition de la tâche/Accomplissement de celle-ci (DELARUE & TENEZE, 1997/2002 : 56).

1.1.2. Les contes religieux

Les contes religieux sont de manière générale « le lieu de la littérature orale où s'expriment les représentations populaires de l'au-delà » (BRU, 1999). Dans le domaine berbère, ils relatent la vie de saints, parfois sur le mode parodique. Les récits hagiographiques sont actuellement étudiés par les historiens berbérissants comme des documents éclairant sur l'imaginaire social mais aussi sur les faits historiques. L'hagiographie tend donc à trouver « son autonomie hors du conte puisqu'elle concerne les personnages historiques » et « ce qu'on appelle "conte hagiographique" est, en réalité une biographie impliquée dans un contexte traditionnel et scripturaire codé » (BOUNFOUR, 1994 b : 2082). Ce dernier met en évidence néanmoins la difficulté de cerner la frontière entre le merveilleux des contes et le miraculeux, qui relèvent tous deux du surnaturel, ce dont rend compte également MOUHSINE-AJJOUL (1992 : 21).

1.1.3. Les contes facétieux

Cette catégorie est celle des contes qui prêtent à rire : contes à anti-héros, contes licencieux et anecdotiques. Les protagonistes principaux en sont les niais (garçons, filles, homme, femme ou couples) qui font rire à leurs dépens ou les dégourdis (fins voleurs ou interlocuteurs rusés) qui font rire aux dépens de leurs congénères, plus stupides ou socialement supérieurs. Notons que cette catégorie est particulièrement difficile à penser comme un ensemble en raison des différences entre les récits qu'elle regroupe : différences thématiques (personnages, situations) et structurelles (conte étoffé, chaîne, anecdote). Dans le domaine berbère, les portraits et les faits des religieux (clercs décrits comme servants de la mosquée, maître d'école, étudiant, gourmand, paillard, facétieux, etc.), du simple d'esprit, du faux naïf, du négociant juif, du personnage malicieux de Si Djoha, bien connu au Maghreb et de la femme se retrouvent le plus souvent tracés de manière satirique. Pour BASSET, qui donne une place de choix dans son ouvrage à ce type de contes, ils seraient réservés aux hommes (1920 : 151). GALAND-PERNET souligne qu'ils ne s'adressent pas de façon exclusive à des auditoires masculins, ce peut être le mari berné qu'on brocarde. Cela dit, la femme y est souvent stigmatisée : dans le conte, elle est « la grincheuse, la sotte, l'obstinée, la frivole, l'infidèle ou la gourmande » (1998 : 156). L'auteure souligne aussi qu'elle inclurait dans ce groupe, outre les contes licencieux, un certain nombre de fables animales¹⁷³.

1.1.4. Les contes énumératifs

Dans la classification AaTh., ils sont appelés contes formulaires. Pour BRU, ils se distinguent par la « fixité totale ou partielle de leur forme » (1999). Nous mentionnerons le cas des randonnées,

¹⁷³ - Nous avons de fait recueilli un conte, que nos informateurs nous ont dit être « un petit conte pour rire », qui met en scène de manière grivoise un loup et un hérisson, le premier se retrouvant piégé en raison de sa gourmandise.

dites également « contes en chaîne » ou « récits cumulatifs », qui sont des « enchaînements à la fois rigides et poétiques [...], d'une série d'actions ou de paroles dans lesquels sont impliqués aussi bien des êtres humains que des animaux, des objets ou des éléments » (BRU, 1999) à partir d'un dysfonctionnement (la désobéissance est un point de départ classique). La plus connue des randonnées est vraisemblablement le T.2031 dans le AaTh. « *De plus en plus fort ou La Fourmiguette* » où la fourmi qui se casse la jambe sur une plaque de glace en partant en pèlerinage à Jérusalem invoque la gelée qui l'a blessée, la gelée invoque le soleil qui la fait fondre, le soleil, etc. Ils peuvent apparaître intégrés à d'autres types de contes (facétieux, merveilleux ou d'animaux). Dans le domaine berbère, ils ne sont pas mentionnés comme une catégorie à part, cette dernière étant d'ordre structurel, alors que les autres ensembles sont définis principalement par des critères relatifs au contenu. Les contes formulaires prennent place chez BASSET, dans la catégorie des contes facétieux, il en relève deux types principaux : le premier est constitué par un enchaînement d'actions jusqu'à ce que la situation initiale soit restaurée et le second met en scène un personnage, en possession de quelque chose de valeur qui par échanges successifs et désavantageux se retrouve les mains vides ou au contraire un personnage astucieux qui en partant de rien, acquiert, par le processus inverse un objet de valeur (1920 : 189-193). Le chercheur signale que ce dernier type est le plus fréquent dans la littérature orale berbère.

1.1.5. Les contes d'animaux

Pour TENEZE, nombre de contes que l'on qualifierait spontanément de contes d'animaux ne méritent pas cette qualification (DELARUE et TENEZE, 1997/2002 : 46). Elle délimite cette catégorie de l'extérieur, excluant légendes, mimologismes, récits étiologiques, anecdotes ou récits réalistes sur les animaux. Pour parler de contes animaux, ces derniers en doivent être des acteurs au sens plein du terme, ce qui signifie que les contes où les animaux interviennent en tant que personnages subordonnés à l'action de protagonistes humains ne sont pas intégrés dans cette catégorie.

Cette dernière est définie par une description interne du triple point de vue de la composition (conte « statique » et « ouvert », par opposition aux contes merveilleux : la cellule de base part d'une disjonction et aboutit à une disjonction, la structure énumérative combine des cellules « structurellement » équivalentes), de l'organisation sémantique (oppositions binaires inférieur/supérieur, sauvage/domestique et leurs combinaisons) et de l'expression (le conte d'animaux peut se cristalliser dans des expressions proverbiales, des formulettes, des motifs stylistiques qui s'opposent aux motifs de contenu) (*ibidem* : 53-88). La réflexion menée par Tenèze à propos de la définition de cette catégorie n'est pas anodine. Elle lui donne l'occasion de s'interroger sur la question de la spécificité du genre narratif particulier qu'est le conte de

transmission orale, question que la spécificité évidente du conte merveilleux et les travaux de Propp avaient permis d'éluder jusque-là.

Dans le domaine berbère, le protagoniste principal des contes animaliers est le chacal. Il présente certains traits du renard des contes européens, mais est plus fort et plus féroce. Il tient donc ses caractéristiques à la fois du renard et du loup, il est tour à tour « trompeur et trompé, rusé et ridicule, astucieux et bafoué » (BASSET, 1920 : 209). On rencontre une autre figure animale populaire, celle du hérisson, adversaire victorieux du chacal, connu sous le nom de *Bou Mohand*. Selon BASSET, toujours, les contes animaliers se différencient des contes merveilleux par la simplicité de leur structure et l'évidence de la morale qu'ils enseignent, ce qui facilite leur transmission et leur diffusion (*ibidem*). Notons encore qu'on relève des ensembles de contes cohérents, tels celui du chacal cordonnier, ou du chacal taleb.

1.2. De quelques traits saillants du conte berbère

Nous allons interroger l'originalité du conte berbère au sein de l'ensemble du Maghreb et évoquer de façon succincte ses traits les plus caractéristiques aux niveaux de la structure, de la thématique et du style. GALAND-PERNET relève notamment que les structures entre un conte kabyle et chleuh sont les mêmes, c'est-à-dire que les ouvertures, les fermetures et les articulations fonctionnent de façon similaire, mais elle précise que cette unité structurale se retrouve également dans les contes maghrébins en arabe (2006 : 38).

Pour BOUNFOUR (1994 b), suite à LAOUST (1949) du point de vue génétique, on peut douter d'une spécificité du conte berbère :

Il n'y a cependant pas lieu, pour une question d'expression, de distinguer le folklore arabe du berbère : celui-ci développe dans une langue barbare des thèmes communs à une aire folklorique nord-africaine dont les sources orientales sont non moins contestables que les réminiscences méditerranéennes du monde gréco-latin (LAOUST, 1949, cité par BOUNFOUR, 1994 b : 2082).

De fait, les convergences de personnages et de thèmes avec d'autres traditions méditerranéennes sont nombreuses. La présence des *Mille et une Nuits* est incontestable y compris dans le conte de « Hammu u Unamir », considéré comme un des récits cardinaux de la culture berbère (BOUNFOUR, 1986 : 98). La mythologie grecque y est également présente (BOUNFOUR, 1994 b : 2082).

LACOSTE-DUJARDIN, dans son étude consacrée au conte kabyle, tente d'en montrer néanmoins l'originalité. Elle évoque des combinaisons originales, à la fois par rapport aux contes européens et au reste de l'Afrique du Nord, de contes types ou de séries de séquences répertoriées dans la classification internationale, qui se caractérisent par leur fixité dans l'ensemble kabyle (1970/1982 :

28-31). Elle relève également des différences de style et de contenu, et notamment dans la version kabyle d'un conte des *Mille et Une Nuits*, un style plus « rude » : c'est la pauvreté qui est le déclencheur originel des aventures, les actions et les paysages sont moins aimables, le luxe moins raffiné, moins détaillé, la magie moins perfectionnée, l'ensemble paraît « plus simple, plus rural et se place dans un contexte social plus restreint où les rapports familiaux occupent la première place » (*ibidem* : 35).

BOUNFOUR reconnaît également certaines spécificités thématiques, narratives et éthiques mais considère que l'originalité berbère n'est pas « dans la singularité de ses thèmes mais dans sa valeur suprême qu'est la performance » : « le savoir-dire, telle est l'essence de toute parole berbère surtout quand elle investit les formes codées de la société » (1994 b : 2082).

Au plan thématique, les chercheurs ont mis en évidence la récurrence d'un certain nombre de personnages : outre, le chacal et le hérisson, qui semblent « camper de manière grossissante » le « réalisme berbère » (BOUNFOUR, *ibidem* : 2082), celui de l'ogresse, omniprésente dans les récits, sous toutes les formes, et celui de *Si Djoha* dans les contes plaisants. Notons avec BOUNFOUR, encore, que dans les formes actuelles du conte, le personnage de l'ogresse tend à prendre moins de place au profit des personnages positifs, tels que les enfants (*ibid.* : 2083).

Sur le plan structural, MOUHSINE-AJJOUL (1992) relève que la morphologie des contes merveilleux berbères est équivalente à celle dégagée par PROPP (1928 /1970) dans les contes russes. On signalera aussi, suite à KOSSMANN (2000 : 39-51), l'équilibre de la composition qui se caractérise par un enchaînement successif de scènes en épisodes et d'épisodes en actes ainsi que par l'intégration fréquente de deux récits en un seul. Le chercheur met en évidence également l'importance des formes d'introductions et des épilogues, déjà signalée par l'ensemble des autres chercheurs berbérissants, comme permettant le passage à un « espace-temps narratif différent de l'espace quotidien », c'est-à-dire un passé généralement indéterminé et un espace qui ne nécessite pas de spécification (d'après MEROLLA, 1994 : 2084). Nous avons vu, avec GALAND-PERNET, leurs « fonctions mnémotechnique et démarcative » (1998 : 183), en tant qu'éléments du réseau des « signaux démarcatifs ».

BOUNFOUR signale, en outre, que les collecteurs de contes ont été frappés par le « caractère décousu sinon déroutant de la logique narrative », phénomène qu'il explique par « un processus de déplacement métaphorique et/ou métonymique de certains éléments narratifs » ou un refoulement de certains thèmes dans une situation de discours atypique – informateurs qui s'adressent à des collecteurs – du point de vue berbère (1994 b : 2083).

Concernant le style, nous évoquerons suite à KOSSMANN (2000 : 52-73), la sobriété de l'expression et le rôle de la répétition (déjà mentionnés), l'importance accordée aux dialogues, le rôle joué par la gestuelle et les mimiques dans le conte oral – auxquelles il faut ajouter les variations vocales –, les cas de communication avec le public et enfin l'absence de description. Ce dernier point est souligné, en contraste avec les formes actuelles, notamment par MOUHSINE-

AJJOUL (1992) dans l'étude du passage du conte à la nouvelle écrite ou par BOUKOUS (1995) à propos de la production moderne en prose, où l'on observe une apparition de la description et un développement du commentaire.

2. Les versions et les observables du corpus

Nous allons présenter dans cette section l'ensemble des textes-contes de notre corpus. Nous reviendrons dans la section suivante sur la manière dont les textes sont établis, notamment pour les productions orales qui doivent d'abord être transcrites. Nous allons présenter différents états et sous-groupes de corpus, la constitution de ce dernier se faisant progressivement en fonction d'un cadrage de plus en plus précis de l'objet de recherche – voire de sa redéfinition – qui permet d'aboutir à la délimitation des « observables » de l'analyse (MOIRAND, 2007), c'est-à-dire des entrées qui permettent de caractériser l'objet. Nous distinguerons avec MOIRAND (2007) et PINCEMIN (in RASTIER & PINCEMIN, 1999) différents ensembles et niveaux de corpus¹⁷⁴ qui se distinguent « non pas tant par leur (constitution) interne que par leur rôle, leur position respective dans l'analyse » (PINCEMIN, *ibidem*).

2.1. La constitution d'un « corpus de référence »

Le premier moment de la recherche que nous dirons exploratoire correspond à un premier cadrage de l'objet de recherche en fonction d'une problématique de départ et d'une hypothèse. A partir du postulat que la pertinence du texte de littérature orale, c'est-à-dire son sens, ne réside pas seulement dans le texte transmis, mais surtout dans la relation dynamique qui unit ce texte à son contexte culturel, social et discursif de transmission, nous voulions interroger la manière dont le changement de contexte de transmission affecte le conte et pointer des variations textuelles en fonction du changement de contexte¹⁷⁵. Nous avons choisi de travailler sur différentes productions textuelles du genre « conte » d'un ensemble berbère, spécifique, l'aire tachelhite sur la base de versions de première main. Il s'agissait pour nous de constituer un corpus de différentes versions de plusieurs « conte-type » recueillies dans l'aire tachelhite au Maroc et auprès de locuteurs berbérophones de cet ensemble en France, dans le but de les comparer entre elles. Nous avons l'intention de

¹⁷⁴ - Les distinctions que chacune d'elles opèrent ne se recouvrent pas totalement. PINCEMIN, dans le cadre des études de statistiques textuelles relève les ensembles suivants : « corpus existant », « corpus de référence », « corpus de travail » et le cas échéant « corpus d'élection » (in RASTIER & PINCEMIN, 1999). MOIRAND distingue, pour les corpus médiatiques les « corpus existant », « corpus exploratoire », « corpus de référence », « corpus de travail » et « sous-corpus de travail » (2007). Nous emprunterons à l'une et à l'autre. La distinction entre « corpus exploratoire » et « corpus de référence » chez Moirand, n'étant ne nous semble-t-il pas toujours tranchée, nous retiendrons que le « corpus de référence » se constitue dans une phase exploratoire de la recherche. Nous choisirons de parler de « sous-corpus de travail » et d'« observables de l'analyse » suite à MOIRAND (*ibidem*).

¹⁷⁵ - Voir section IV.1.

comparer trois ensembles de versions : (1) versions de contes traditionnels « anciens » recueillis entre 1890 et 1950, (2) versions supposées traditionnelles données au Maroc en berbère et que nous aurions fait traduire ensuite, (3) versions recueillies en France auprès d’immigrés ou de conteurs. Nous pensions centrer notre analyse sur les ensembles (2) et (3) et montrer que le conte fait l’objet d’un certain nombre d’adaptation lorsque change le contexte de transmission : variation/adaptation liée à l’évolution du contexte socio-culturel et au changement de contexte, de langue et de destinataires pour l’ensemble (3). Un certain nombre de ces versions relèvent d’un « corpus existant » – entendu comme « les textes accessibles dont [on] peut disposer » (PINCEMIN, 1999) – puisqu’elles ont été recueillies au préalable : c’est le cas de l’ensemble (1) et d’une petite partie de l’ensemble (3), dans la mesure où nous avons réuni des versions écrites et recueilli quelques versions orales en contexte d’immigration dans le cadre de notre D.E.A. L’enquête de terrain au Maroc puis en France avait pour objectif de recueillir des productions orales pour constituer l’ensemble (2) et compléter l’ensemble (3). Signalons que le corpus existant est alors ensuite à réévaluer, selon la composition des autres ensembles, c’est-à-dire selon les productions orales effectivement recueillies en fonction desquelles il s’agira de sélectionner les versions écrites et orales qui réalisent un même conte-type, et à compléter éventuellement.

L’encadré suivant rend compte de l’ensemble des versions que nous avons effectivement recueillies sur le terrain marocain puis dans la seconde phase du recueil¹⁷⁶. Nous avons attribué à chacune d’elles un numéro, lorsque nous avons procédé au recensement des versions de notre collecte, à son terme¹⁷⁷ et les avons classées à la fois selon le lieu et le moment du recueil, l’identité de l’interprète, les modalités de narration (contage/traduction, langue) et de consignation. Cet ensemble de versions constitue une partie du « corpus de référence », que PINCEMIN définit comme « constituant le contexte global de l’analyse, ayant le statut de référentiel représentatif » (1999). Dans notre cas, il convient d’ajouter aux versions que nous avons collectées, les versions du « corpus existant », avant le début de notre enquête de terrain et les versions écrites recueillies par d’autres que nous avons intégrées à notre corpus lors de l’enquête de terrain au Maroc, c’est-à-dire les versions collectées par Amahou et Stroomer que nous évoquerons par la suite. Le « corpus de référence » permet en effet, selon MOIRAND, de définir de manière plus précise les « contours de l’objet d’étude » (2007). C’est l’ensemble des versions, celles que nous dirons de « première main » et celles que nous avons réunies au début de l’enquête de terrain qui a donné lieu à la réorientation de notre objet de recherche et que nous avons exposée dans le chapitre IV¹⁷⁸.

¹⁷⁶ - Voir section IV.2.

¹⁷⁷ - C’est-à-dire au moment où le nombre de versions recueillies et leur pertinence apparaissent « suffisants » pour mener à bien l’analyse, ce qui ne signifie pas que la collecte soit « close » pour autant.

¹⁷⁸ - Nous allons préciser *infra*, cette redéfinition.

Encadré 2 : Le corpus de référence de « première main »

I • Contages oraux enregistrés à Taghazout

- **Contes enregistrés auprès de Hassan E., en berbère (2001) :**

- n° 1 - Les enfants abandonnés et l'ogresse
- n° 2 - Ahmed Ahram
- n° 3 - Le hérisson et le lion
- n° 4 - Celui qui a la tête noire
- n° 5 - Les deux frères bergers
- n° 6 - Belaâdim
- n° 7 - Demi d'homme
- n° 8 - Le hérisson et le loup

- **Conte enregistré auprès de Hicham C., en français (2001) :**

- n° 9 - L'homme à la bague magique

- **Contes enregistrés auprès de Salem A. et Hicham C., en français (2001) :**

- n° 10 - Hmadounamir
- n° 11 - Le hérisson et le loup
- n° 12 - Le crâne qui a trop parlé

- **Contes enregistrés auprès de Laoussine A., en berbère puis en français (2001) :**

- n° 13 - Le serpent, la souris, l'éléphant et l'homme (en berbère) (Celui qui a la tête noire)
- n° 14 - Le serpent, la souris, l'éléphant et l'homme (en français)
- n° 15 - Le chien, génie noir (en berbère)
- n° 16 - Le chien, génie noir (en français)

II • Traductions orales enregistrées en France

- **Traduction orale par Hamid B. (Champagnole, 2002) :**

- n° 17 - La sorcière suivi de Ahmed (traduction conte n°2)

- **Traductions orales par Zayane A. (Paris, 2003) :**

- n° 18 - Les enfants abandonnés et l'ogresse (traduction conte n°1)
- n° 19 - Ahmed (traduction conte n°2)
- n° 20 - Le hérisson et le lion (traduction conte n°3)
- n° 21 - L'homme, le serpent, le rat et le sanglier (traduction conte n°4)
- n° 22 - Les deux frères bergers (traduction conte n°5)
- n° 23 - Belaâdim (traduction conte n°6)

- **Traductions orales par Rabah H. (Besançon, 2003) :**

- n° 24 - Les enfants abandonnés et l'ogresse (traduction conte n°1)
- n° 25 - Ahmed Ahram (traduction conte n°2)
- n° 26 - Le hérisson et le lion (traduction conte n°3)
- n° 27 - Les deux frères bergers (traduction conte n°5)
- n° 28 - Belaâdim (traduction conte n°6)
- n° 29 - Demi d'homme (traduction conte n°7)
- n° 30 - Le hérisson et le loup (traduction conte n° 8)
- n° 31 - Celui qui a la tête noire (traduction conte n°4)

III • Contage oral à Taghazout, non enregistré, pris en notes

- **Conte donné par Hassan E. et traduit/raconté par Hicham C. (Taghazout, 2001)**

- n° 32 - Hmadounamir

IV • Traductions orales à Taghazout, non enregistrées, prises en notes

- **Traduction par Salem A. et Hicham C. (2001)**

- n° 33 - Les enfants abandonnés et l'ogresse (traduction conte n°1)

- **Traductions par Sofia B. (2001)**

- n° 34 - Le hérisson et le lion (traduction conte n°3)
- n° 35 - Colombe noire, un éléphant, une souris et un serpent (traduction conte n°4)

V • Traductions écrites des contes oraux de Hassan E. - Par Hamid B. (Champagnole, 2002)

- n° 36 - L'homme noir, le sanglier, le rat et le serpent (traduction conte n°4)
- n° 37 - Le hérisson et le lion (traduction conte n°3), transcrit par Marion B.

VI • Traduction écrite d'un conte écrit publié sur internet - Par Salem A. (Taghazout, 2001)

- n° 38 - Le roi de la forêt

VII • Contages oraux enregistrés à Agadir - Contes enregistrés auprès de Saana T., en français (Agadir, 2006)

- n° 39 - Hmadounamir
- n° 40 - L'homme à la tête noire
- n° 41 - Ahmed Ahram (conte qui diffère de celui rencontré jusqu'alors)

VIII • Contage oral en France, retranscrit de mémoire - Donné par Rabah H. (Besançon, Juin 2003)

- n° 42 - Les enfants abandonnés et l'ogresse

IX • Représentation théâtrale - Par *Le Septentrion* (Besançon, Juin 2003)

- n° 43 - La vache des orphelins

Les sous-ensembles de versions I, III, IV et VI – constituant de (2) – rendent compte de manière référentielle des productions auxquelles nous avons eu accès sur notre terrain marocain. Outre le fait que nous n'avons pas recueilli de contes dans des situations de transmission traditionnelles et de textes en fonction, l'hétérogénéité des modalités de transmission et de consignation introduisent de nouvelles variables dans notre analyse, que nous n'avions pas envisagées et qui s'ajoutaient aux variables date, lieu et interprète. Signalons que les versions recueillies par Amahou et Stroomer dans les années 1990 en berbère s'intégraient également à l'ensemble (2). Les sous-ensembles II, V, VIII et IX rendent compte d'une partie des productions que nous avons recueillies en France et qui devaient constituer l'ensemble (3) (nous ne mentionnons pas les recueils effectués avant l'enquête entamée en 2001). On y relève une moindre hétérogénéité, dans la mesure où toutes sont données en français et qu'il s'agit dans leur grande majorité de traductions, mais pour cette raison nous ne pouvons plus différencier un ensemble (2) d'un ensemble (3) puisque les modalités de transmission se recouvrent pour un certain nombre de versions – celles que nous avons qualifiées de traductions. La différenciation entre les traductions des ensembles (2) et (3) ne repose plus que sur la variable lieu qui à l'examen des textes ne se révèle pas suffisamment pertinente. La comparaison entre un ensemble (1) – contes traditionnels recueillis avant 1950 – et un nouvel ensemble constitué de (2) et (3) – contes recueillis récemment, dans des situations plus ou moins interculturelles, ne se révélait guère plus pertinente, puisque si dans le premier cas, les contes étaient en fonction et dans le second non, les conditions de transmission n'étaient pas si éloignées de celle de notre corpus – de par leur dimension interculturelle – et surtout nous avons affaire à des versions recueillies dans des conditions non spécifiées, transcrites et traduites – voire retraduites.

Notre problématique de départ aboutissait donc à une impasse et ce sont les données de terrain qui nous ont amenée à redéfinir notre objet de recherche. La démarche qui, dans un premier temps, était hypothético-déductive s'inversait en quelque sorte en une démarche hypothético-inductive puisque le terrain et l'examen des productions que nous avons recueillies nous amenaient à la formulation d'une nouvelle problématique et hypothèse élaborées en relation avec des lectures théoriques. Les narrations que nous avons recueillies – nous nous centrons sur les narrations données en français, c'est-à-dire les contages et traductions, puisque nous n'avons accès aux versions en berbère que par l'intermédiaire de leurs traductions – se caractérisent par de nombreuses interruptions et des zones récurrentes de commentaires et d'échange avec l'interlocuteur qui mettent l'accent sur une dynamique énonciative et que nous supposons liées au moins en partie aux conditions de la transmission interculturelle et interlingue. Dès lors notre intérêt se portait sur le processus de transmission, c'est-à-dire la manière dont les textes-contes sont construits progressivement dans leur ajustement à un destinataire étranger à la culture des contes et la manière dont les conditions de transmission, non seulement déterminent la nature des productions mais s'y inscrivent.

2.2. Le corpus de travail et les observables de l'analyse

Nous avons redéfini notre objet de recherche – l'objet d'analyse, « le conte berbère » restant le même mais l'angle d'analyse changeant – en nous focalisant sur l'activité processuelle de contage et de traduction, en raison de la présence de nombreuses interruptions, de commentaires et d'échanges avec l'interlocuteur dans les productions orales recueillies. Nous supposons que ces phénomènes énonciatifs et discursifs – dont nous allons rendre compte de manière plus précise *infra* – peuvent être considérés comme symptomatiques de la situation de transmission interculturelle et interlingue et de la nature orale et performantielle des transmissions. Ces paramètres définitoires de la situation et de la modalité des transmissions doivent être affinés compte tenu du fait que les énonciateurs ne sont dans leur majorité ni des experts du contage ni de la traduction, que les textes de tradition transmis doivent faire l'objet d'une réactivation/(ré)appropriation, que les énonciateurs maîtrisent à des degrés divers la langue d'arrivée et que la transmission s'opère dans des cadres spatio-temporels divers à notre intention et dans le contexte d'une recherche universitaire. Il s'agit donc pour nous de rendre compte de la manière dont s'opère la transmission orale de contes de tradition berbère en situation interculturelle et interlingue, en rupture avec les modes traditionnels de transmission par des locuteurs non experts et dans le cadre d'une interaction située. Les énonciateurs doivent assumer une double tâche : raconter et traduire, c'est-à-dire faire « passer » un récit d'événements et le faire signifier dans ces conditions, sans pour autant lui faire perdre sa spécificité, sa dimension « ethnotextuelle ».

Nous allons présenter les versions retenues pour l'analyse, en tant que constituant le « corpus de travail », c'est-à-dire celles que nous soumettons à une analyse textuelle, énonciative et discursive plus ou moins complète et celles qui sans être analysées, opèrent dans le processus de transmission. Il s'agit pour les secondes, des versions données en berbère qui sont signifiantes dans l'activité de contage/traduction, dans la mesure où elles sont les versions sources qui font l'objet d'une reprise/traduction à notre intention¹⁷⁹. Nous avons choisi d'axer notre analyse sur cinq ensembles de versions comme actualisant les mêmes contes-types. Si nous avons renoncé à pointer dans les textes les variations liées à l'évolution des contextes de transmission, c'est-à-dire à comparer les différents « états » successifs d'un texte-conté dans une situation traditionnelle, semi-traditionnelle et interculturelle, la mise en regard des différentes réalisations d'un même conte-type nous permet de rendre compte de la récurrence d'un certain nombre de phénomènes énonciatifs et de leur différence de traitement selon les énonciateurs et les modalités de transmission.

Notre corpus de travail, établi sur la base de différents ensembles de versions du même conte-type, reprend un certain nombre des versions du corpus de référence de première main, présenté *supra*. A

¹⁷⁹ - Nous allons revenir sur cette dimension dans la troisième section de ce chapitre, *infra*.

ces versions de première main, quasiment toutes orales, s’ajoutent les versions écrites « collectées » sur le terrain marocain, un certain nombre des versions écrites du corpus existant et elles sont complétées par d’autres versions écrites réunies ensuite. Les critères de choix des contes retenus pour l’analyse, c’est-à-dire des cinq ensembles de conte-type sélectionnés – que nous allons exposer *infra* – sont les suivants :

- l’existence d’une version donnée en berbère et en situation intraculturelle : il s’agit en quelque sorte d’une version source, qui a fait l’objet de traductions orales et écrite par différents locuteurs. Cette version est à la base de la constitution de chaque ensemble de contes.

- la présence de plusieurs versions orales qui reprennent cette version source ou actualisent le conte-type : traductions ou contages par d’autres informateurs. Pour les ensembles A, B, C et D, nous avons réuni différentes traductions de la version source enregistrée. Pour l’ensemble E, la version source n’a pas été enregistrée, mais elle a été retenue dans la mesure où nous avons réuni un contage/traduction de cette version source et deux contages oraux du conte-type. La comparaison des différentes réalisations textuelles d’un même conte-type à notre intention et en situation interculturelle nous permet de rendre compte de phénomènes énonciatifs et discursifs dans leur permanence et leur variation. La comparaison entre les traductions par différents énonciateurs de la version source enregistrée est privilégiée.

- la présence de plusieurs versions écrites qui nous permet de « vérifier » la conformité – ce que permet également la mise en regard des différentes productions orales – et d’interroger la manière dont s’opère le passage par l’écrit du conte entre deux ensembles culturels et linguistiques. Nous allons voir que, comme pour les versions orales, nous avons affaire à des modalités de recueil et de « transmission » qui diffèrent. L’élargissement du panel des modalités de transmission à la diffusion écrite, nous permet notamment d’éclairer de manière contrastive et sur la base des phénomènes pointés dans les versions orales – interruption au même point du récit dans les différentes versions par exemple – comment s’opère la traduction à l’oral et à l’écrit et l’ajustement au destinataire. Signalons que dans l’ensemble des versions écrites, nous avons intégré des versions qui « sortent » du cadre que nous nous sommes fixé – versions recueillies hors de l’aire tachelhite et pour quelques-unes données en arabe dialectal – dans la mesure où nous n’avons pas eu accès à des versions écrites recueillies dans l’aire tachelhite (c’est le cas de l’ensemble C). Elles sont précédées d’un astérisque. Nous les convoquons pour rendre compte notamment des manières de traduire et d’écrire dans leur dimension adaptative à un destinataire étranger.

- le nombre « suffisant » de versions recueillies : le nombre de versions écrites et orales ainsi que leur répartition différent pour chaque ensemble, mais nous avons cherché à couvrir le panel des différentes modalités à l’échelle de chaque ensemble et du corpus de travail dans sa totalité – avec une prédilection pour les productions orales qui constituent l’objet de notre recherche. Nous renvoyons pour une vue d’ensemble du corpus au tableau récapitulatif qui figure en annexe II.

Nous avons attribué à chaque ensemble de versions une lettre et à chacune des versions, un numéro, ce qui nous permettra d’y référer aisément dans la suite de la thèse. Au terme de cette présentation, nous exposerons les différents sous-corpus de travail et rendrons compte des « observables » (MOIRAND, 2007) de ces sous-ensembles. Signalons encore que l’ordre de présentation et la numérotation des versions suivent une partition entre versions orales (de première main) et versions écrites (recueillies par d’autres, à l’exception d’une d’entre elles). Il obéit également pour les versions orales à une organisation entre, d’une part, une version recueillie en berbère (version source) suivie de ses différentes traductions présentées dans l’ordre de leur recueil et, d’autre part, un second ensemble qui regroupe des autres narrations de ce même conte données en français, et en berbère éventuellement, par d’autres personnes – ensemble absent pour les contes B et D. L’ordre de présentation des versions écrites obéit à une double organisation : d’abord les versions bilingues et issues de l’aire tachelhite, ensuite les versions unilingues et recueillies au Maroc ou en Algérie, hors aire tachelhite ou en arabe dialectal. Pour les versions écrites de l’ensemble E, la présentation diffère pour rendre compte du fait que E9 est une réécriture/traduction de E10.

2.2.1. Les ensembles de versions du corpus de travail

2.2.1.1. Conte A : « Les enfants abandonnés et l’ogresse »

Par convention, nous attribuons la lettre A à ce conte. Si l’on se réfère aux classifications internationales, la version recueillie auprès de Hassan E. (A1) est constituée en réalité de deux conte-type articulés l’un à l’autre : « Les enfants abandonnés et l’ogresse » et « Le Roi aux cornes », répertoriés de façon isolée dans AaTh¹⁸⁰, ainsi que dans celle de Delarue et Tenèze¹⁸¹. Le premier se rattache au conte-type n° 327 A, « Hansel and Gretel » (AaTh : 116-117) et aux n° 327 A et B¹⁸², regroupés sous le titre commun de « Le petit poucet ou les enfants abandonnés dans la forêt » (DELARUE & T.: 306, tome 1). Le second récit est identifié à l’entrée n° T 782 des catalogues (AaTh : 270 et DELARUE & T. : 222, tome 4) et porte le titre de « Midas aux oreilles d’âne ». Dans la mesure où nous avons une autre version, recueillie par Stroomer (A6) dans la région d’Agadir, dans laquelle on retrouve un enchaînement similaire entre ces deux récits, nous considérons qu’il s’agit d’un seul et même conte. Il s’agirait d’une sorte de conte-type que nous établissons par rapport à notre corpus de référence. L’encadré suivant rend compte des versions réunies pour ce conte.

¹⁸⁰ - Nous référerons pour l’ensemble des contes-types mentionnés à la numérotation et à la pagination de AaTh : AARNE & THOMPSON, 1961/1981.

¹⁸¹ - Nous écrivons en abrégé DELARUE & T. pour référer à DELARUE & TENÈZE, 1997/2002.

¹⁸² - Le AaTh relève deux formes, le 327 A (« Hansel and Gretel ») et le 327 B (« The dwarf and the giant », c’est-à-dire « Le nain et le géant ») (AaTh : 116-118). Pour Tenèze, les deux formes sont à un tel point mélangées, qu’elle ne les sépare pas en deux groupes distincts (DELARUE & T.: 306, tome 1).

Encadré 3 : Conte A « Les enfants abandonnés et l’ogresse »

- Version A1 : « Les enfants abandonnés et l’ogresse »

Contage oral enregistré, donné en berbère par Hassan E. à Taghazout en 2001 (conte recueilli n° 1, d’après l’encadré 2).

- Version A2 : « Les enfants abandonnés et l’ogresse », traduction de la narration A1

Traduction orale prise en notes, réalisée par Salem A. et Hicham C., à Taghazout en 2001 (conte recueilli n° 33).

- Version A3 : « Les enfants abandonnés et l’ogresse », traduction de la narration A1

Traduction orale enregistrée, réalisée par Zayane A., à Paris en 2003 (conte recueilli n° 18).

- Version A4 : « Les enfants abandonnés et l’ogresse », traduction de la narration A1

Traduction orale enregistrée, réalisée par Rabah H., à Besançon en 2003 (conte recueilli n° 24).

- Version A5 : « Les enfants abandonnés et l’ogresse »

Contage oral du début du récit en français par Rabah H., à Besançon en 2003 (conte recueilli n° 42), transcrit de mémoire.

- Version A6 : « Les deux enfants » (Conte 1 de STROOMER, 1998 : 116-122)

Version recueillie par H. Stroomer en 1992, à Agadir, auprès de Fadna BOUTIZI, transcrite en berbère tachelhite et traduite en français par Stroomer.

Extraite de STROOMER, H., 1998, « Onze contes berbères en tachelhiyt d’Agadir », in *Etudes et documents berbères*, n°15-16, pages 115-139

- Version A7 : « L’histoire de l’homme et de ses enfants » (Texte 29 de AMARD, 1997 : 118-133)

Version recueillie par P. Amard entre 1944 et 1956, dans la région de Ouarzazate, transcrite en berbère tachelhite et traduite par P. Amard (transcription et traduction légèrement modifiée par Stroomer en 1997).

Extraite de AMARD, P., 1997, *Textes berbères des Aït Ouaouzguite. Ouarzazate*, Maroc, Aix-en-Provence : Edisud « bilingues » (Seule la première partie du récit est commune avec les autres versions. Nous ne retenons que les pages 118 à 121)

- *Version A8 : « Le chat enrichi » (conte n° 4 de OUCIF & KHALLOUK, 1994 : 45-56)

Version recueillie par G. Oucif et A. Khallouk, dans la région d’Azizal, auprès de la mère de A. Khallouk en berbère tamazighte, traduite par les auteurs et présentée en français.

Extraite de OUCIF, G. & KHALLOUK, A., 1994, *Contes berbères N’tifa du Maroc, Le chat enrichi*, Paris : Publisud (Version qui diffère des versions A1 à A6, en un certain nombre de points)

2.2.1.2. Conte B : « Ahmed Ahram »

Par convention, ce conte sera désigné par la lettre B. Dans la version recueillie auprès de Hassan E., ce conte, comme le précédent est constitué de deux récits articulés l’un à l’autre. Nous considérons, là encore, qu’il s’agit d’un seul et même conte, dans la mesure où nous avons une autre version recueillie par Stroomer à Agadir, dans laquelle on retrouve un enchaînement similaire. La première partie du conte est répertoriée dans les catalogues de contes sous l’entrée n° 327 C et porte le titre de « The devil (witch) carries the hero home in a sack »¹⁸³ (AaTh : 118) ou « L’enfant dans le sac » (DELARUE & T. : 328, tome 1). La seconde partie se rattache au conte-

¹⁸³ - « Le diable (la sorcière) emporte le héros jusque chez elle dans un sac ».

type T 1525, « The clever Man »¹⁸⁴ (AaTh : 431). L'encadré suivant rend compte de l'ensemble des versions (narrations et traductions) que nous avons réunies pour ce conte. Il faut préciser que seules les versions B1 à B5 correspondent à l'enchaînement que nous venons de relever. Les autres versions reprennent généralement le premier récit, seul ou articulé à un autre récit.

Encadré 4 : Conte B « Ahmed Ahram »

- Version B1 : « Ahmed Ahram »

Contage oral enregistré, donné en berbère par Hassan E. à Taghazout en 2001 (conte recueilli n° 2).

- Version B2 : « La sorcière suivi de Ahmed », traduction de la narration B1

Traduction orale enregistrée, réalisée par Hamid B., à Champagnole en 2002 (conte recueilli n° 17).

- Version B3 : « Ahmed », traduction de la narration B1

Traduction orale enregistrée, réalisée par Zayane A., à Paris en 2003 (conte recueilli n° 19).

- Version B4 : « Ahmed Ahram », traduction de la narration B1

Traduction orale enregistrée, réalisée par Rabah H., à Besançon en 2003 (conte recueilli n° 25).

- Version B5 : « Ali Boutkoutit » (Conte 9 de STROOMER, 1998 : 133-135)

Version recueillie par H. Stroomer en 1992, à Agadir, auprès de Latifa LBOUZID, transcrite en berbère tachelhite et traduite en français par Stroomer.

Extraite de STROOMER, H., 1998, « Onze contes berbères en tachelhiyt d'Agadir », in *Etudes et documents berbères*, n°15-16, pages 115-139

- *Version B6 : « Hamerqejjoud » (Texte 24 de LAOUST, 1918 : 396- 398)

Version recueillie par E. Laoust, entre 1910 et 1920 à Tasemsit (au nord-est de Marrakech), transcrite en berbère tamazighte et traduite en français par Laoust.

Extraite de LAOUST, E., 1918, *Étude sur le dialecte berbère des Ntifa, Grammaire. -Textes*, Thèse pour le doctorat de l'Université d'Alger (mention lettres), Paris : Ernest Leroux.

- *Version B7 : « De comment trouver des moutons au fond des mers, se débarrasser d'une ogresse et faire pousser les figuiers dans l'instant » (Conte 19 de HAMADI, 1998 : 197-211)

Version recueillie par Hamadi en berbère tarifite dans la tribu des Aït Touzine (dans le Rif, au nord-est du Maroc), traduite par l'auteur et écrite en français.

Extraite de HAMADI, 1998, *Récits des hommes libres, Contes berbères*, Paris : Seuil

- *Version B8 : « Histoire de Velajoudh et de l'ogresse tseriel » » (Texte 20 de TAOS-AMROUCHE, 1966/1976 : 203-207)

Version recueillie par M. Taos-Amrouche, auprès de sa mère Marguerite Fadhma Aïth Mansour, en Grande Kabylie dans les années 1960, traduite par l'auteur et écrite en français.

Extraite de TAOS-AMROUCHE, M., 1966/1976, *Le grain magique. Contes, poèmes, proverbes berbères de Kabylie*, Paris : Maspero

- *Version B9 : « Hadidouane le déluré et l'ogresse stupide » (Conte 10 de BELAMRI, 1982, 100-106)

Version recueillie par R. Belmari, auprès de sa tante, dans le village de Bougaâ dans la vallée du Guergour (limite de la Petite Kabylie et des Hauts Plateaux) en 1980, traduite par l'auteur et écrite en français.

¹⁸⁴ - « L'homme ingénieux »

2.2.1.3. Conte C : « Celui qui a la tête noire »

Nous attribuons la lettre C à ce troisième conte. Il se rattache au conte-type T 160 dans la classification AaTh, intitulé « Grateful animals ; Ungrateful man »¹⁸⁵ (AaTh : 58).

Encadré 5 : Conte C « Celui qui a la tête noire »

- Version C1 : « Celui qui a la tête noire »

Contage oral enregistré, donné en berbère par Hassan E. à Taghazout en 2001 (conte recueilli n° 4).

- Version C2 : « Colombe noire, un éléphant, une souris et un serpent », traduction de la narration C1

Traduction orale non enregistrée prise en notes, réalisée par Sofia B. à Taghazout en 2001 (conte recueilli n° 35).

- Version C3 : « L'homme, le serpent, le rat et le sanglier », traduction de la narration C1

Traduction orale enregistrée, réalisée par Zayane A., à Paris en 2003 (conte recueilli n° 21).

- Version C4 : « Celui qui a la tête noire », traduction de la narration C1

Traduction orale enregistrée, réalisée par Rabah H., à Besançon en 2003 (conte recueilli n° 31).

- Version C5 : « L'homme noir, le sanglier, le rat et le serpent », traduction de la narration C1

Traduction écrite par Hamid B., à Champagnole en 2002 (conte recueilli n° 36).

- Version C6 : « Le serpent, la souris, l'éléphant et l'homme »

Contage oral enregistré donné en berbère par Laoussine A. à Taghazout en 2001 (conte recueilli n° 13).

- Version C7 : « Le serpent, la souris, l'éléphant et l'homme »

Contage oral enregistré donné en français par Laoussine A. à Taghazout en 2001 (conte recueilli n° 14).

- Version C8 : « L'homme à la tête noire »

Contage oral enregistré donné en français par Saana T. à Agadir en 2006 (conte recueilli n° 40).

- *Version C9 : « Où il est question d'un puits, d'un homme, d'un lièvre, d'un rat, d'un serpent et de Tête noire » (Conte 14 de HAMADI, 1998 : 156-160)

Version recueillie par Hamadi en berbère tarifite dans la tribu des Aït Touzine (dans le Rif, au nord-est du Maroc), traduite par l'auteur et écrite en français.

Extrait de HAMADI, 1998, *Récits des hommes libres, Contes berbères*, Paris : Seuil

- *Version C10 : « Celui dont la tête est noire » (Conte 8 de BOURAYOU, 2003 : 121-123)

Version recueillie par A. Bourayou, en arabe dialectal à Sidi Hâlad, dans la région de Biskra (est algérien), traduite par l'auteur et présentée en français.

Extrait de BOURAYOU, A., 2003, *Les contes populaires algériens d'expression arabe*, Alger : Office des publications universitaires (Contes présentés en annexes au travail de recherche : 89-138)

2.2.1.4. Conte D : « Belaâdim »

Nous attribuons la lettre D à ce quatrième conte. Il est difficile de le rattacher à un conte-type déterminé. Comme le soulignent DECOURT & LOUALI-RAYNAL, qui en ont recueilli plusieurs versions, ce conte « comme beaucoup de contes facétieux emprunte [...] plusieurs de [ses] séquences à des types différents » (1995 : 145). Les auteures signalent qu'il peut être rattaché au T 1012, intitulé « Cleaning the child »¹⁸⁶ (AaTh : 349), au T 1681 B, « Fool as Custodian of Home

¹⁸⁵ - « Les animaux reconnaissants, l'homme ingrat »

¹⁸⁶ - « Toilette de l'enfant/soins à l'enfant »

and Animals »¹⁸⁷ (AaTh : 476), au T 1690, « The fool gets everything backward and loses everything »¹⁸⁸ (AaTh : 479), ainsi qu'au T 1696, intitulé « What should I have said (done) ? »¹⁸⁹ (AaTh : 480), qu'on retrouve dans les versions françaises dans le cycle de « Jean le sot » (DECOURT & LOUALI-RAYNAL, 1995 : 145). Nous relèverons également le T 1016 « Cleaning the horse »¹⁹⁰ (AaTh : 350), certains motifs présents dans les versions de notre corpus autorisant ce rattachement.

Encadré 6 : Conte D « Belaâdim »

- **Version D1 : « Belaâdim »**
Contage oral enregistré donné en berbère par Hassan E. à Taghazout en 2001 (conte recueilli n° 6, d'après l'encadré 2).
- **Version D2 : « « Belaâdim »**, traduction de la narration D1
Traduction orale enregistrée, réalisée par Zayane A., à Paris en 2003 (conte recueilli n° 23).
- **Version D3 : « « Belaâdim »**, traduction de la narration D1
Traduction orale enregistrée, réalisée par Rabah H., à Besançon en 2003 (conte recueilli n° 28).
- **Version D4 : « Belaâdim et sa femme »** (Conte 7 de STROOMER, 1998 : 130-131)
Version recueillie par H. Stroomer en 1992, à Agadir, auprès de Latifa LBOUZID, transcrite en berbère tachelhite et traduite en français par Stroomer.
Extraite de STROOMER, H., 1998, "Onze contes berbères en tachelhiyt d'Agadir", in *Etudes et documents berbères*, n°15-16, pages 115-139
- ***Version D5 : « Haïta et Baïta »** (Conte recueilli par DELHEURE, 1989 : 112-117)
Version recueillie par J. Delheure, à Ouargala (dans l'est algérien), auprès d'un garçon âgé de 14 ans (H.) en 1950, transcrite en berbère et traduite en français par Delheure.
Extraite de DELHEURE, J., 1989, *Contes et légendes berbères de Ouargala. Tinfusin*, Paris : La boîte à documents
- ***Version D6 : « Mars le Long »** (Conte recueilli par DECOURT et LAOULI-RAYNAL, 1995 : 69-75)
Version recueillie par N. Decourt et N. Louali-Raynal, à Lyon, auprès de Koukha Nasri (originaire des Aurès) écrite en français par les chercheuses suite à diverses performances en langues berbère ou française.
Extraite de DECOURT, N., & LOUALI-RAYNAL, N., 1995, *Contes maghrébins en situation interculturelle*, Paris : Karthala
- ***Version D7 : « La grand-mère maboule »** (Conte recueilli par DECOURT et LAOULI-RAYNAL, 1995 : 75-77)
Version recueillie par N. Decourt et N. Louali-Raynal, à Lyon, auprès de Fatima Mekki (originaire de Biskra en Algérie) écrite en français par les chercheuses suite à diverses performances en arabe dialectal ou français.
Extraite de DECOURT, N., LOUALI-RAYNAL, N., 1995
- ***Version D8 : « Viens Tatou »** (Conte recueilli par DECOURT et LAOULI-RAYNAL, 1995 : 79-80)
Version recueillie par N. Decourt et N. Louali-Raynal, à Lyon, auprès de Djohra Chefai (originaire de Kabylie), écrite en français par les auteures suite à diverses performances en berbère ou en français.
Extraite de DECOURT, N., LOUALI-RAYNAL, N., 1995, *Contes maghrébins en situation interculturelle*, Paris : Karthala

¹⁸⁷ - « Imbécile comme gardien de maison et d'animaux »

¹⁸⁸ - « L'imbécile fait tout de travers et perd tout »

¹⁸⁹ - « Qu'aurais-je dû dire (faire) ? »

¹⁹⁰ - « Toilettage/soins au cheval »

2.2.1.5. Conte E : « Hmadounamir »

Nous attribuons la lettre E à ce cinquième conte. Ce conte n'est pas répertorié dans le AaTh, ni dans le DELARUE-T.¹⁹¹. Le conte de « Hmadounamir » fait partie selon BOUNFOUR des « récits cardinaux » de la culture berbère, il est répandu dans l'aire berbère, connu par tous et fortement apprécié (1986 : 98). Les versions que nous avons réunies pour ce conte sont consignées dans les encadrés qui suivent.

Encadré 7 : Conte E « Hmadounamir »

- Version E1 : « Hmadounamir »

Contage oral enregistré donné en berbère par Hassan E. à Taghazout en 2001.

- Version E2 : « Hmadounamir »

Traduction/contage suite à la narration E1, réalisé en français par Hicham C., pris en notes (conte recueilli n° 32, d'après l'encadré 2).

- Version E3 : « Hmadounamir »

Contage oral enregistré donné en berbère par Salem A. et Hicham C., à Taghazout en 2001 (conte recueilli n° 10, d'après l'encadré 2).

- Version E4 : « Hmadounamir »

Contage oral enregistré donné en français par Saana T. à Agadir en 2006 (conte recueilli n° 39).

- Version E5 : « L'histoire de Ahmad Ounamir » (texte 2 de MOUHSINE-AJJOUL : 506-514)

Version recueillie dans le Tazerwalt au Maroc (sud-ouest, région de Tiznit) et publiée par STUMME (1895) en berbère tachelhite, retranscrite en berbère et traduite en français par K. Mouhsine-Ajjoul.

Extrait de MOUHSINE-AJJOUL, K., 1992, *Le conte berbère marocain : analyse sémio-pragmatique*, Thèse de doctorat, sous la direction de G. Maurand, Université de Toulouse le Mirail

- *Version E6 : « Histoire d'une femme et de son fils Hamou agnaou » (Texte 23 de LAOUST, 1918 : 388-396)

Version recueillie par E. Laoust, entre 1910 et 1920 à Tasemsit (au nord-est de Marrakech), transcrite en berbère tamazighte et traduite en français par Laoust.

Extrait de LAOUST, E., 1918, *Étude sur le dialecte berbère des Ntifa, Grammaire. -Textes*, Thèse pour le doctorat de l'Université d'Alger (mention lettres), Paris : Ernest Leroux

- Version E7 : « Ahmed u Namir » (<http://www.mondeberbere.com/>)

Version recueillie par A. Bouras en 1991, dans la Province de Taroudant au Maroc, publiée en arabe, transcrite en berbère à partir de la version arabe modifiée par K. Aguenau et traduite en français par A. Gaboune et K. Boulmedarat.

Consultable en berbère et en français sur le site *mondeberbere.com*, disponible à <http://www.mondeberbere.com/> [consulté le 28/05/2010]

¹⁹¹ - Il s'agirait de voir s'il est répertorié dans le DOTTI-A.

- Version E8 : « Hmadunamir » (Conte 2 de AMAHOU, 1993 : 6-11, en annexes)

Version recueillie par Z. Amahou en 1992, à Taroudant, auprès de Hafsa Taleb et Hamid a Amnach, transcrite en berbère tachelhite et traduite en français par Amahou.

Extraite de AMAHOU, Z., 1993, *Le réel dans le conte merveilleux berbère de Taroudant*, Mémoire de licence, sous la direction de A. Aboutarik, Université Ibnou Zohr, Faculté des lettres et sciences humaines d'Agadir (contes présentés en annexe au travail de recherche)

- Version E9 : « Hmad Unamir » (Version 1 reprise par BOUNFOUR, 1996 : 130-131 : il s'agit de la reprise de la version E8)

Version recueillie par Z. Amahou en 1992, à Taroudant au Maroc, en berbère tachelhite, traduite en français et « remaniée » par Bounfour.

Extraite de BOUNFOUR, A., 1996, « Hemmu u Namir ou l'oedipe berbère », in *Etudes et documents berbères*, n° 14, 119-141 (Textes présentés en annexes)

- Version E10 : « La colombe jaune » (Version 2 reprise par BOUNFOUR, 1996 : 132-133)

Version recueillie en berbère par M. El Mardili, en 1992, dans la région de Kélaa M'Gouna au Maroc (vallée du Dadès), auprès d'un instituteur, M. Ouzaouite, traduite en français et « remaniée » par Bounfour.

Extraite de BOUNFOUR, A., 1996, « Hemmu u Namir ou l'oedipe berbère », in *Etudes et documents berbères*, n° 14, 119-141 (Textes présentés en annexes)

- Version E11 : « Mhnd ou Namir » (Version 3 reprise par BOUNFOUR, 1996 : 133-137)

Version recueillie en berbère tachelhite, par A. Lissigui en 1987, dans la région d'Igherm au sud d'Agadir, traduite en français et « remaniée » par Bounfour.

Extraite de BOUNFOUR, A., 1996, « Hemmu u Namir ou l'oedipe berbère », in *Etudes et documents berbères*, n° 14, 119-141 (Textes présentés en annexes)

- Version E12* : « L'écolier et l'ange » (Version 4 reprise par BOUNFOUR, 1996 : 137-139)

Version recueillie en arabe dialectal par S. El Giaad, en 1992, dans la région de Tekna (Goulmine, est marocain), auprès de Kh. El Giaad, traduite en français et « remaniée » par Bounfour.

Extraite de BOUNFOUR, A., 1996, « Hemmu u Namir ou l'oedipe berbère », in *Etudes et documents berbères*, n° 14, 119-141 (Textes présentés en annexes)

- Version E13 : « Ahmed Ounamir » (Version 5 reprise par BOUNFOUR, 1996 : 140-141)

Version recueillie en berbère tachelhite par M. Eddaoudi, en 1992, dans la région de Agadir, auprès de Z. Abdellah, traduite en français et « remaniée » par Bounfour.

Extraite de BOUNFOUR, A., 1996, « Hemmu u Namir ou l'oedipe berbère », in *Etudes et documents berbères*, n° 14, 119-141 (Textes présentés en annexes)

2.2.2. Les sous-corpus de travail et les observables

Le parcours de l'ensemble des versions révèle l'hétérogénéité du corpus. L'identification de sous-corpus, des axes de différenciation qui les traversent et des entrées privilégiés pour ceux-ci va nous permettre de cerner plus précisément cette hétérogénéité et de montrer comment elle opère comme un ensemble de variables qui déterminent à la fois la nature de l'analyse et les différentes réalisations textuelles effectives. Nous isolerons deux sous-corpus principaux de travail dont la différenciation repose sur le paramètre oralité/scripturalité des versions et qui correspond *grosso*

modo à l'opposition entre versions de première et de seconde main (seule une version écrite est de première main) : sous-corpus de travail oral et sous-corpus de travail écrit.

2.2.2.1. Du sous-corpus oral au « corpus d'élection »

• Paramètres de différenciation des versions orales

Le sous-corpus oral est traversé par un certain nombre de paramètres de différenciation qui sont les suivants¹⁹² :

- (1) - la langue du contage : berbère/français
- (2) - l'interculturalité de la situation de transmission : versions données en situation intra- ou interculturelle
- (3) - l'énonciateur et les données identitaires le concernant : pour les traductions d'une même version source ou les différents contages d'un même conte par différents énonciateurs
- (4) - le « contrat » de communication à l'ouverture : modalité de transmission (contage/traduction), version annoncée comme « résumé », sa dimension plus ou moins institutionnelle
- (5) - le cadre de la transmission et du recueil : lieu, moment, temps imparti, auditoire
- (6) - les modalités de traduction de la version source en termes de temps écoulé entre l'énonciation de la première et sa traduction : quasi-simultanéité/consécution de mémoire ou à partir d'une version enregistrée
- (7) - le mode de consignation des versions orales : versions enregistrées/non enregistrées

Nous retenons comme critères pertinents de différenciation, c'est-à-dire que nous nous interrogeons sur l'influence de ces paramètres sur le déroulement effectif des transmissions, les paramètres : (3) énonciateurs, (4) contrat et surtout modalité de transmission, (5) cadre, (6) simultanéité/consécution, (7) mode de consignation. Les paramètres (1) et (2) ne sont pas retenus comme opérateurs de différenciation dans l'analyse, puisque nous ne travaillons que sur les versions en français, données en situation interculturelle. Ces paramètres sont néanmoins constitutifs de notre analyse, puisque toutes les versions analysées relèvent du passage d'une langue à l'autre (traduction) et de la transposition du conte en une situation interculturelle. L'opposition entre situation intra- et interculturelle – qui n'est pas tranchée dans le cas de la version E1– rend compte notamment du passage progressif du conte dans le cas des versions données par Hassan, d'une situation de transmission intraculturelle et d'un contage en berbère, avant d'être traduites en situation interculturelle. Sur la base du critère (7), le mode de consignation, qui est à la fois un déterminant de la nature de la transmission et une modalité du recueil des données, nous isolons deux sous-corpus dans l'ensemble des versions orales, qui ne sont pas convoqués au même titre dans l'analyse : versions enregistrées et non enregistrées.

¹⁹² - Nous rendrons compte de manière précise de ces différents paramètres dans la section VII.4.

• **Le sous-corpus oral enregistré comme « corpus d'élection »**

Le sous-corpus des versions orales enregistrées correspond selon les termes de PINCEMIN à notre « corpus d'élection » (in RASTIER & PINCEMIN, 1999). Nous explorons en effet ce sous-corpus de manière privilégiée, puisqu'il nous permet de rendre compte d'une dynamique d'élaboration énonciative et discursive, en termes de continuité et de ruptures, dans son émergence et dans sa dimension performantielle et interactionnelle. Les traits d'oralité que nous avons pointés dans le chapitre précédent ne sont présents que dans les transcriptions des versions enregistrées. Les entrées que nous explorons dans les chapitres VIII et IX, consacrés à l'analyse des textes, sont élaborées à partir de ce sous-corpus d'élection et ce sont les versions de cet ensemble qui sont analysées soit exclusivement, soit préférentiellement. Des versions des autres sous-corpus sont convoquées mais de manière comparative, c'est-à-dire pour éclairer par contraste les phénomènes que nous pointons. Les entrées d'analyse, autrement dit les « observables » de ce sous-corpus sont les suivants :

(a) - les mentions de guidage en tant que traces spécifiquement orales, de la conduite de la narration (section VIII.1.)

(b) - les décrochages énonciatifs comme signaux d'une énonciation problématique ou qui « ne va pas de soi » et comme marqueurs des zones d'émergence de la subjectivité du narrateur : interruptions, hésitations, mots de la langue source, mentions méta-énonciatives, adresses à l'interlocuteur, séquences dialoguées (sections VIII.2 et VIII.3.), modalisations et commentaires (sections VIII.4 et VIII.5). Signalons que les commentaires et certaines modalisations ne sont pas des entrées spécifiques à ce sous-corpus.

(c) - les indices d'élaboration conjointe du discours et de négociation : degré d'interlocution, régulateurs, ruptures, reprises, achèvements interactifs, séquences dialoguées, adresses à l'interlocuteur, changement d'orientation argumentative, marques d'accord, de désaccord (section IX.2.)

Les observables (a) et (b) sont étudiés dans leur permanence dans les différentes versions ce qui nous permet de rendre compte de caractéristiques propres à la narration orale, à la transmission en situation interculturelle et aux activités de traduction et contage. La comparaison des différentes versions orales du même conte permet de pointer des « lieux sensibles » du discours et des zones d'exigence spécifiques, que nous rattachons aux contraintes génériques et à divers ordres de non-coïncidence et notamment à l'altérité culturelle et linguistique. La variabilité des réalisations effectives et des formes rend compte de différentes manifestations du même phénomène (par exemple le manque de mots) et leur absence/présence ou fréquence sont corrélées à un certain nombre des paramètres de différenciation relevés *supra* : contage/traduction, énonciateurs (conditions psychologiques, maîtrise de la langue d'arrivée, style propre, choix de développer/condenser, etc.), mode de consignation, traduction différée/simultanée, présence d'un auditoire, temps imparti, lieu bruyant/calme, etc.

Les observables (c), en tant qu'éléments proprement interactionnels mettent l'accent sur des versions plus interlocutives que d'autres, en fonction du contrat, du cadre et des modalités (traduction/contage) et rendent compte spécifiquement d'une dynamique de co-construction narrative.

Aux observables spécifiques à ce corpus, s'ajoutent des observables pertinents pour ce sous-corpus mais qui sont également des entrées d'analyse pour un ou des autres sous-corpus.

• **Les observables communs aux sous-corpus oraux enregistré et non enregistré**

Le sous-corpus des versions orales prises en notes ou retranscrites de mémoire (l'une d'elle) ne nous permet pas de rendre compte des phénomènes énonciatifs proprement oraux pointés *supra*, en tout cas de manière trop aléatoire, mais nous les convoquons pour nous interroger sur ce qu'est traduire et raconter, rendre compte d'un espace de variabilité des contes, pointer des lieux sensibles du discours et étudier la manière dont s'opère la médiation.

Nous mentionnerons ici des observables qui ont été identifiés dans le sous-corpus oral, classés en fonction de celui-ci et pointés de manière préférentielle dans ce sous-corpus – dans la mesure où ce sont les transmissions orales que nous cherchons à caractériser – mais qui constitueront pour certains des entrées d'analyse communes à l'ensemble du corpus de travail.

(a')¹⁹³ - les éléments organisateurs et mentions de guidage du récit oral, notamment les titres et modes d'entrées dans le conte (section VIII.1.)

(b') - les décrochages énonciatifs : irruption de mots de la langue source, présence de commentaires et de modalisations. Si les versions non enregistrées ne nous permettent pas de rendre compte de manière exacte des formes, l'apparition des décrochages est significative puisqu'elle signale une énonciation qui ne va pas de soi (sections VIII.2.2., VIII.4.3.1., VIII.4.3.2. et VIII.5.)

(d) - le développement ou la condensation des versions et les choix de narration, pointés des points de vue de la présence/absence de certaines séquences et du « tempo » du récit (section VIII.1.)

(e) - les opérations discursives de médiation qui relèvent de l'ajout ou de la facilitation. Les différentes catégories de cet ensemble, sont néanmoins pour certaines spécifiques au sous-corpus d'élection. Voici les entrées de cet ensemble : sollicitation, transcodage, description préalable, gloses d'explicitation, reformulation non paraphrastique (spécifiques aux versions enregistrées) ; reformulation paraphrastique, simplification de la formulation (non spécifiques) (sections IX.1.2. et IX.1.3.)

¹⁹³ - Les codages (a') et (b') signalent que ces entrées reprennent un certain nombre des éléments de (a) et (b), puisqu'il s'agit non plus seulement des observables des versions enregistrées mais de ceux qui sont communs aux versions enregistrées et non enregistrées. En passant de (a) à (a'), on augmente la portée de l'analyse, mais on ne pointe plus le même type de mentions. De (b) à (b'), on élargit également la portée de l'analyse, mais on s'attache à relever des lieux d'interruption plutôt que leurs formes.

2.2.2.2. Du sous-corpus écrit aux observables du corpus de travail

• Paramètres de différenciation des versions écrites

Nous relèverons comme paramètres de différenciation de ce sous-corpus¹⁹⁴ :

- (1) - la langue dans laquelle les contes ont été collectés
- (2) - les lieu et date du recueil
- (3) - le contexte du recueil : privé/institutionnel, intra/interculturalité
- (4) - l'identité du conteur
- (5) - l'identité du collecteur, du transcripateur, du traducteur, de l'écrivain
- (6) - le mode de publication : bilingue/unilingue
- (7) - les support, diffusion et destinataires

Nous nous intéresserons à l'ensemble de ces paramètres comme déterminants la nature de la transmission/écriture des contes mais plus particulièrement à l'opposition entre versions bilingue et unilingue qui semble être une différenciation de base assez marquée. Voici les entrées que nous observerons de manière privilégiée pour le sous-corpus écrit, mais sans traiter les versions écrites pour elles-mêmes, c'est-à-dire qu'elles sont toujours mises en regard avec les versions orales :

(b'')¹⁹⁵ - les commentaires en tant qu'indices d'émergence de la voix du narrateur avec effet de décrochages plus ou moins marqués et les ajouts du traducteur et commentaires de traduction : notes de bas de page, commentaires entre parenthèses. Cette entrée recoupe en partie (e) puisqu'un certain nombre des commentaires relèvent à la fois d'une stratégie d'ajout et constituent des décrochages.

(d') - les développement/condensation, la présence de « liant » entre les propositions narratives comme caractéristiques de « styles » de narration

Les deux entrées suivantes enfin, sont des observables communs à l'ensemble du corpus de travail. Leur identification et catégorisation reposent là encore sur les versions orales, mais pour ces deux ensembles, la comparaison avec les versions écrites est quasi systématique. Nous les identifions par une lettre à la suite du dernier ensemble mis en évidence pour les versions orales.

(f) - les procédés de traduction : emprunt simple, avec ajout incrusté, avec ajout et arrêt de la narration ; traduction littérale ; transposition, adaptation et omission (section IX.1.5.). Cette entrée croise en partie l'entrée (e) puisque les procédés de traduction assurent la médiation et relèvent pour certain de l'ajout ou de la facilitation.

¹⁹⁴ - Ces paramètres seront définis de manière précise dans la section VII.4.

¹⁹⁵ - Les codages (b'') et (d') visent à montrer que les entrées sont en partie les mêmes avec (b), (b') d'une part et (d) d'autre part. Entre (b), (b') et (b''), les formes relevées divergent en partie. De (d) à (d'), les angles et la visée de l'analyse diffèrent : structure et « tempo » du récit pour rendre compte d'un développement et de choix de narration (d) et développement/condensation, présence de « liant » pour mettre en évidence des « styles » de narration (d').

(g) - les principes et visées de transmission : condensation/développement, fidélité à la version source, reformulation explicative/imitative, visée plus ou moins initiatrice. Cette entrée explore les principes qui animent les différents énonciateurs dans leur entreprise de médiation et ceux des traducteurs, scripteurs et écrivains des différentes versions écrites.

2.2.2.3. Corpus « intra-conte » et « inter-contes »

Il convient de préciser encore que les sous-corpus convoqués et explorés sont selon les entrées de l'analyse limités à un conte donné (A, B, C, D ou E) ou à l'ensemble des contes, ainsi le sous-corpus de travail écrit pourra concerner soit toutes les versions écrites, soit les versions écrites de A, par exemple, c'est-à-dire A6, A7 et A8. Il convient donc de distinguer selon les cas, des corpus « intra-conte » ou « inter-contes ».

De manière générale, la convocation d'un corpus intra-conte (et de manière plus ciblée d'un sous-corpus intra-conte) visera à rendre compte de phénomènes communs aux différentes versions et sous-corpus de versions et de leur variabilité en fonction d'un certain nombre des paramètres de différenciation évoqués *supra* : modalités de transmission (oral/écrit, contage/traduction notamment), énonciateurs, cadre de la transmission et contexte plus ou moins institutionnalisé, bilinguisme/unilinguisme des versions et destinataires. L'exploration d'un corpus intra-conte (ou d'un sous-corpus intra-conte) mettra ainsi en évidence la permanence d'une structure, c'est-à-dire la conformité des versions à un même conte-type¹⁹⁶ et de leur variabilité notamment en termes de développement/réduction – observables (d), (d') –, de lieux de tension dans le conte, c'est-à-dire des moments d'exigence spécifique communs ou non aux versions orales et écrites, de la variabilité des formes de leur manifestation – observables (a), (a'), (b), (b'), (b'') –, et des manières communes ou différentes de traduire le même terme, par exemple, et d'assurer la médiation en ces points précis – observables (e) et (f). Ainsi on relèvera, par exemple, des mentions de guidage (a) et (a') présentes dans l'ensemble des versions orales et écrites du même conte, en des mêmes lieux (à l'ouverture du conte) et réalisées différemment selon que les versions soient orales ou écrites. On pourra également pointer des décrochages (b), (b') et (b'') dans l'ensemble des versions orales et dans un certain nombre de versions écrites, au même lieu (un terme donné difficile à traduire par exemple), avec des signaux de difficulté présents ou non et des formes de décrochages diverses selon que les versions soient orales ou écrites (mot donné en langue source avec arrêt de la narration à l'oral, mention méta-énonciative qui commente la difficulté/présence de parenthèses ou note de bas de page à l'écrit) et une manière différente ou similaire de remédier à la difficulté, selon que les versions soient orales ou écrites, selon les énonciateurs, les traducteurs/auteurs (solicitation de l'interlocuteur ou reformulation explicative accompagnée ou non d'une traduction

¹⁹⁶ - Nous rappelons que le conte-type est ici « défini » par rapport à notre propre corpus. En réalité, nous ne cherchons pas à l'établir.

du terme en français/reformulation explicative entre parenthèses, commentaires sur le pourquoi de la difficulté, traduction ou non notamment).

Le corpus « inter-contes » (c'est-à-dire le corpus de travail dans sa totalité) et les sous-corpus inter-contes et leur croisement avec un certain nombre des paramètres de différenciation (l'ensemble des versions orales, les contages oraux et traductions par un même énonciateur, les versions écrites bilingues, etc.) permettront de mettre en évidence des phénomènes caractéristiques de la narration orale, des « styles » propres aux énonciateurs, des procédés préférentiels de traduction et du traitement de la spécificité culturelle selon que la transmission soit orale ou écrite, que les versions soient bilingues ou non, qu'elles s'adressent au grand public ou non, etc. Pour le cas des décrochages relatifs à une difficulté à traduire, on relèvera par exemple leur plus grande fréquence chez certains énonciateurs ou selon que l'on ait affaire à des traductions ou des contages (encore que cette différenciation doit être relativisée), selon que l'interprétation soit condensée ou développée et leur présence dans les versions bilingues, plutôt que dans les versions unilingues (il s'agit d'une tendance, nous le verrons dans le chapitre IX).

L'exploration de corpus intra-contes (et des sous-corpus) montrerait pour un conte donné, la variabilité de ses formes et des moyens de le dire et traduire en fonction des contraintes de sa structure, des systèmes de la langue source et de la langue d'arrivée, des ressources orales et écrites et de la liaison du conte à un ensemble culturel spécifique et à une tradition située. Les corpus intra-contes mettraient ainsi en évidence la malléabilité du conte et la plasticité de ses formes et permettraient de cerner un « espace de variabilité du conte » dans les situations interlingue et interculturelle de notre corpus – c'est-à-dire transmissions qui nous sont adressées et transmissions écrites. Cet « espace de variabilité » est limité par les normes (celle du fonctionnement du conte, d'une exigence de fidélité à la tradition) et les contraintes des systèmes et des codes. Le parcours transversal des corpus inter-contes (et les sous-corpus) mettrait plutôt l'accent sur les modalités de transmission, sur les manières de transmettre propres à l'oral ou à l'écrit, aux différents énonciateurs, aux types de publication. Il rendrait compte de la transmission du conte en situation interculturelle et interlingue, par la mise en évidence d'un certain nombre de pratiques de transmission, de différentes manières d'opérer cette transmission, voire d'instaurer une relation entre énonciateur et destinataire. C'est une variabilité et une latitude dans les modes de transmission, une sorte d'« espace de la transmission » du conte en situation interculturelle et interlingue qui serait explorée.

Le croisement de ces deux dimensions permettrait de délimiter un « espace de transmissibilité du conte » en situation interlingue et interculturelle et de répondre aux questions suivantes : Quels éléments contextuels et situationnels cadrent et limitent la transmission ? Quelles ressources linguistiques permettent mais également contraignent la transmission ? Quelles sont les différentes formes de transmission ? Qu'est-ce qui est transmis, autrement dit qu'est-ce qui peut l'être et ne peut pas l'être ? Interroger l'espace de transmissibilité du conte en situation interculturelle et

interlingue reviendrait en somme à rendre compte de la manière dont s'opère la transmission du conte dans la diversité d'un certain nombre de ses réalisations et de comprendre ce que veut dire transmettre le conte en situation interculturelle et interlingue.

Dans le chapitre suivant, nous nous intéresserons aux dimensions interculturelle et interlingue des transmissions et aux différents cadres et modalités de transmission, en tant que définissant un « espace de la transmissibilité » du conte. Dans la section suivante, nous allons tenter de cerner plus précisément la dimension variationnelle qui opère dans notre corpus en tant que principe d'actualisation différentielle d'un conte-type dans différentes situations et dans la perspective discursive de la variation conçue comme altération.

3. L'espace discursif de la variation et de l'altération

Dans notre corpus, la variation « affecte » d'abord le conte dans ses différentes réalisations textuelles/discursives. Les ensembles de versions que nous avons présentés, c'est-à-dire les différents corpus intra-conte rendent compte de diverses mises en texte et discours du « même » conte, autorisées par la « malléabilité » des contes de littérature orale, ce que l'on pourrait appeler avec CERQUIGLINI, leur « variance intrinsèque » (1989 : 101). Cette variation du texte-conte est corrélée à celle des différentes modalités de transmission, qui nous l'avons vu se caractérisent par leur hétérogénéité et que nous avons définies comme différents paramètres de variabilité.

Nous allons, dans un premier temps, opérer une sorte de cadrage théorique de la variation dans la perspective discursive d'une « sémiotique différentielle » (PEYTARD, 1993 a), selon laquelle la production du sens se définit en termes de mouvance et de variance et telle qu'elle est envisagée dans la littérature orale, en tant que principe d'actualisation différentielle des œuvres de littérature orale. Chemin faisant, nous tâcherons de rendre compte de la manière dont la variation opère dans notre corpus et dans notre mode d'analyse.

Dans un second temps, nous nous intéresserons à ce que PEYTARD appelle l'« altération » (*ibidem*), entendue comme reprise différentielle d'un discours ou d'un fragment de discours par un autre discours. Nous suivons l'auteur dans son balisage du champ de l'altération entre deux formes différentes : la reformulation et le transcodage. Nous nous intéresserons à la reformulation et plus particulièrement à la reformulation intertextuelle qui permet d'envisager les productions que nous avons recueillies et réunies comme des reprises/transformations de textes sources. Nous verrons que si le concept de reformulation permet de rendre compte des performances orales et des versions écrites, comme s'inscrivant dans la continuité d'une chaîne de transmission, nous ne rendons pas compte des variations entre un texte source et un texte cible, mais nous nous intéressons à différentes médiations arrêtées qui sont en relation d'intertextualité les unes avec les autres. Nous rendrons compte ensuite d'une seconde forme d'altération, qui consiste à fixer par écrit les

transmissions orales et qui opère dans notre recherche en tant que modalité d'établissement de textes analysables.

3.1. Variance, variation et variabilité

3.1.1. La variance comme dynamique de production du sens

Dans le prolongement de la théorie bakhtinienne, PEYTARD (1992, 1993 a, 1993 b) accorde une attention toute particulière à la variation comme permettant d'envisager la production du sens de manière différentielle :

C'est « là où ça varie », là « où ça se différencie » que se construit le sens (variable et variant) à inter-échanger ; [...] ce n'est pas une analyse du « cohésif/cohérent » qui permet de fonder une sémantique. Mais peut-être plutôt, la prise en compte du « différentiel » en variance, où s'enracinerait une « sémiotique de l'altération », une « sémiotique différentielle ». A élaborer (1993 a : 147).

L'auteur s'intéresse à la part de « réélaboration » discursive, que le locuteur/scripteur met en œuvre dans la mesure où « il construit son discours par rétroaction sur le discours dit antérieurement, que ce soit le sien propre ou celui d'autrui » (1993 a : 173-174). La production du sens – et c'est la raison pour laquelle cette approche nous intéresse – y est envisagée de manière foncièrement dynamique :

Les variantes qui signalent le doute, par rejets, retours, reprises, ajouts, donc les possibles entre lesquels l'écrivain hésite, ne valent que d'être plurielles. Moins m'importe l'élément finalement sélectionné, que le jeu parmi la multiplicité. Car c'est en ce jeu, que le mouvement (le procès) de l'écriture se dévoile, que le « fraying sémantique » transparait ; que l'on aperçoit, dans une opacité translucide, l'invention de l'écriture. Inventer, entendu comme « avancée dans la découverte ». Admettons alors que les variantes sont essentielles, et non pas déchets avant la réussite, parce que seules elles laissent – encore que dans le flou – apercevoir ce nucleus où le sens s'élabore, par éclats, par diffractions, et disséminations (PEYTARD, 1993 b : 82).

Dans l'optique d'une « sémiotique différentielle » qui est celle d'un « sens [qui] se trace et se traque dans la mouvance et dans la variance » (CHAUVIN & MIGEOT, 1999), l'élaboration du discours, qu'il soit littéraire ou non, est envisagée dans son émergence et dans son rapport aux autres discours. PEYTARD s'intéresse tout particulièrement aux « entailles » comme « points de fracture dans les discours ou entre les discours » (in PEYTARD & MOIRAND, 1992 : 148), comme « lieux de variance » où se manifestent les différences (1999), que l'on rapprochera des lieux d'émergence des mentions méta-énonciatives analysées par AUTHIER-REVUZ comme

signalant « un dire qui ne va pas de soi » (1995) et « dessinant en chaque dire comme une cartographie de ses “points sensibles” » (2003 : 95). Pour notre part, nous aborderons ces « béance, fracture, faille, excès, manque, saillance, déviance » comme manifestant « le dialogue intime d'un texte avec ses autres » (CHAUVIN & MIGEOT, 1999) sous l'angle des décrochages énonciatifs. Nous nous intéresserons ici à la variance d'ordre intertextuel et plus spécifiquement hypertextuel comme reprise/altération d'un discours ou fragment de discours par un autre discours ou fragment de discours. Nous en rendrons compte plus précisément *infra*, en abordant deux formes d'altération, le transcodage et la reformulation.

Nous soulignerons ici encore le fait que, pour l'auteur, les variantes – modifications lexicale, syntaxique et rhétorique – manifestes d'une formulation à l'autre, que la reprise s'opère à l'oral ou à l'écrit sont des « procédés discursifs qui ressortissent à la rhétorique d'adaptation » (PEYTARD, 1992 : 111). Il importe donc de rendre compte de la situation à partir de laquelle la variation opère et notamment par qui elle est produite et à l'intention de qui, autrement dit d'ancrer les pratiques langagières et discursives dans le social, « principe » que Peytard a emprunté à la fois à Bakhtine et à la sociolinguistique variationnelle de Labov. Pour l'auteur, les actes de reformulation et de transcodage dépendent de la conscience qu'ont les locuteurs de la disparité de ce que Bourdieu appelle le « capital langagier » des individus :

C'est sur cette conscience de la disparité des situations parolières, que s'instaurent les actes de reformulation ou de transcodage. C'est, en effet, parce que la parole doit se diversifier selon la situation des locuteurs, qu'il devient nécessaire de changer, de modifier, en l'adaptant, l'énoncé opportun. Sans cette conscience des strates de discursivité, nul mouvement d'altération n'est concevable. Un discours vaut pour un public ciblé, mais doit devenir autre pour un public différent. De là, aussi, dans un même discours, ces retours de reformulation sur tel mot ou ces variations syntaxiques sur telle phrase (PEYTARD, 1992 : 109)

On retrouve ici, d'une part la contextualité essentielle des discours – qui gouverne à la fois les approches discursives mais également, dans une perspective plus culturelle, l'ethnolinguistique des textes de littérature orale, – et d'autre part la dimension dialogique interlocutive, que nous avons traitée sous l'angle de la non-coïncidence interlocutive et de la prise en compte des compétences et savoirs supposés du destinataire¹⁹⁷. Nous avons vu que nous considérons cette rhétorique comme un ajustement qui crée les conditions d'une coïncidence interlocutive. Dans cette optique, le sens n'est pas considéré comme préexistant à sa « transmission », mais comme s'élaborant au moment même de son énonciation dans le variationnel et le différentiel. La variation en tant que « mécanisme générateur » consisterait dans les situations de transmissions qui nous intéressent à transposer le conte, le faire signifier autrement. Nous allons nous intéresser dans la section suivante, aux variations « admises » par le conte lorsqu'il est actualisé de manière différentielle et mettre en évidence les paramètres socio-culturels et situationnels à l'origine de cette variabilité.

¹⁹⁷ - Voir respectivement les sections II.2.3.1. et III.2.2.

3.1.2. Le conte en variation et l'espace de la variabilité dans notre corpus

ZUMTHOR définit les variantes, en tant que produits du processus de variation, comme des « différences de toute espèce et de toute ampleur par où se manifeste, dans l'action performatrice, la mouvance de l'œuvre » (1983 : 255). Nous allons nous intéresser premièrement à la nature des variations qui peuvent affecter le texte-conte et rendent compte de sa malléabilité, puis aux facteurs à l'origine de cette variabilité. Nous rendrons compte, chemin faisant, des variations que nous pointons lors de l'analyse et des facteurs de variabilité que nous retenons.

3.1.2.1. Des variations textuelles aux observables de l'analyse

La variation peut affecter la structure du conte, celle-ci se manifestera par la modification d'une fonction, l'ajout, la suppression ou le déplacement d'une proposition noyau (proposition purement narrative responsable de la progression de l'intrigue, d'après BARTHES, 1966) ou de propositions narratives secondaires (qui ont pour rôle de combler l'espace narratif entre deux propositions), le développement plus ou moins important des épisodes, le redoublement ou triplement éventuel de certains épisodes. GALAND-PERNET fait remarquer que la liberté de variation au niveau de la structure est assez réduite :

Pour ce qui est des fonctions, la structure narrative impose plus de contraintes au conte, dans la mesure où c'est le déroulement de l'action, avec la place réservée aux actants, qui mène au châtement ou à la récompense, donc à la conclusion morale prescrite par la société. Les transformations profondes du conte, les variantes structurelles, n'apparaîtront que lorsque la société, dans son évolution, n'aura plus besoin du conte moralisateur ou du mythe justificateur et cette forme narrative ainsi libérée et autrement modelée trouvera une autre place dans l'ensemble littéraire (1998 : 208-209).

Dans les différentes versions que nous analysons, on observe une permanence de la structure des contes et c'est sur cette base que nous les avons rapprochées comme actualisant le même conte-type, même si nous l'avons vu un certain nombre des versions écrites intégrées au corpus, différent structurellement, en ce que une seule partie du récit soit commune. Seule cette partie commune fait alors l'objet d'une analyse comparative. Le fait que nous relevons dans les différentes versions, une structure, ainsi que des motifs similaires nous autorise à rattacher les réalisations textuelles que nous avons recueillies à une tradition. Nous rendrons compte de variations structurelles, notamment du point de vue de la réduction/expansion de la structure des contes, les réalisations textuelles résumées, opérant comme une sorte de sélection des propositions narratives indispensables au conte. Signalons que si ces variations structurelles nous intéressent pour rendre compte d'une fidélité des versions que nous avons réunies à un récit de tradition et de différentes visées de transmission, elles ne sont pas étudiées pour elles-mêmes, c'est la raison pour laquelle nous

n'établissons pas une structure commune aux différentes versions, à partir de laquelle, nous pointons l'ensemble des variations.

La variation peut concerner également la nature et l'identité des acteurs (les « informants », BARTHES, 1966), la motivation des personnages (par le biais des « indices », c'est-à-dire les informations sur les caractères ou sentiments des personnages, ou les épisodes à l'origine de l'action en cours) ou encore la nature des processus, c'est-à-dire la manifestation figurative des fonctions ou « motifs » (ainsi la fonction « méfait » pourra s'actualiser par le motif « le diable enlève la fille du paysan » ou encore « le dragon enlève la princesse »). Elle peut affecter, en outre le patron mélodique et rythmique, la distribution de l'énoncé, dans les effets phoniques, dans le choix et la disposition des figures, dans le détail des formules d'agencement, dans les formules d'ouverture et de clôture du texte, dans le degré d'explicitation, le développement de passages descriptifs, etc.

Nous pointons un certain nombre de ces éléments textuels et tout particulièrement ce que BARTHES (1966) appelle les « informants » et les « indices » et la présence d'explicitation et de description que nous supposons plus précis pour les premiers et accrue pour les secondes, en raison de la dimension interculturelle des transmissions. Si la manière de présenter ces éléments et le degré d'explicitation et de description peuvent être corrélés à un changement dans les conditions de transmission (passage d'un système de la convenance à une transmission pour laquelle les références culturelles et intertextuelles des partenaires ne se recouvrent pas), nous ne les pointons pas par la comparaison d'un texte source donné dans un système de la convenance avec des textes donnés dans de nouvelles conditions de transmission. Notre démarche consiste d'abord à pointer ces phénomènes (les observables) par une vue d'ensemble des corpus et sur la base des hypothèses formulées par Boukous et Moushine-Ajjoul, notamment, d'un développement de la description et du commentaire dans les formes nouvelles, dans leur récurrence puis à observer la variabilité de leur réalisation effective selon les sous-corpus oraux et écrits, les énonciateurs, les auteurs, les destinataires, etc. Si certaines versions peuvent être considérées comme plus traditionnelles que d'autres, par leur ancienneté et les modalités de leur recueil, l'analyse ne consiste pas à les établir comme des sortes de versions sources, traditionnelles, à partir desquelles on relèverait une variation ou un écart dans les autres réalisations textuelles.

Notons également que la signification de certains éléments invariants, c'est-à-dire communs à diverses réalisations textuelles, variera en liaison avec le contexte socio-culturel de transmission : « certains éléments narratifs réapparaissent récurrents à travers le temps et l'espace socio-culturel, toutefois ils reçoivent dans les différentes cultures des traitements particuliers et sont investis de significations spécifiques » (CALAME-GRIAULE & *alii*, 1984 : 205-206). Tout choix opéré dans le mécanisme subtil de la variation peut être significatif et la diversité des options révélatrices de la diversité des cultures : ainsi les changements observés lors de la comparaison de diverses versions du même conte actualisées dans différents ensembles socio-culturels seront significatives de la

spécificité d'une culture à traiter et interpréter telle ou telle situation. Pour notre part, nous n'analysons pas de manière comparative comment tel conte-type répertorié dans les classifications internationales (par exemple le conte-type n° 327 A, « Hansel and Gretel ») est actualisé de manière différentielle d'un côté et de l'autre de la Méditerranée, en ce sens notre approche n'est pas folkloriste. Ce type de variation nous intéresse, cependant, en ce que les conteurs et traducteurs en donnant le conte, outre le fait que tel ou tel élément traduit sans difficulté ne renverra pas forcément aux mêmes représentations de part et d'autre, vont l'accompagner de commentaires explicatifs, que nous interpréterons, en raison de leur présence en un lieu plutôt qu'un autre, comme révélateurs d'une spécificité culturelle éventuelle. En certains lieux textuels et dans un certain nombre de versions, la transposition consistera à adapter les éléments, c'est-à-dire à les faire résonner en adéquation avec l'ensemble-cible, au risque de leur faire perdre leur spécificité culturelle.

GÖRÖG-KARADY & SEYDOU signalent en outre, que la liberté de variation peut également rendre compte à l'intérieur d'une même culture, de « la diversité des niveaux ou des projets de signification » (1982 : 24). En effet, le sens du conte ne peut être saisi que dans ses relations avec les versions qui ont précédé sa performance présente et celles qui suivront, c'est-à-dire, l'ensemble des versions qui constituent son intertexte. Les variations observées d'une performance à l'autre pourront révéler divers phénomènes. Pour GÖRÖG-KARADY & SEYDOU,

La variabilité d'un conte n'est pas seulement l'exploitation par chaque conteur de la marge de liberté à lui consentie par la malléabilité, la maniabilité du genre ; elle traduit surtout la diversité des états et des sens possibles d'une même situation, telle que peut les admettre une société donnée [...]. Tout se passant comme si le conte tendait, à travers la multiplicité de ses émissions et la variété de ses versions, vers un sens total idéal [...] toute tentative [...] d'appréhender ce « sens total » doit passer par une analyse comparative graduelle : entre les différentes versions d'un même conte et entre les divers contes gravitant autour du même thème et dont on s'aperçoit généralement qu'ils forment système ; chaque conte ne devient dès lors pleinement signifiant qu'à travers l'ensemble de ses versions mais aussi, restitué dans la combinatoire générale constitutive de ce système, par rapport à celui-ci (1982 : 25-26).

Dans les productions qui nous intéressent, la variabilité des réalisations textuelles est autre, dès lors que les contes sont amenés à résonner hors de leur communauté d'origine – on peut simplement supposer que plus la transposition se veut fidèle à la version source donnée, moins elle s'éloigne des significations admises par l'ensemble source. La variabilité à laquelle nous nous intéressons est celle des manières de dire un conte berbère en français, de le faire signifier dans un ensemble cible. Le fait que nous ayons réuni diverses versions du même conte, nous permet, à nous destinataire étranger, de référer à cet ensemble, comme une somme de versions qui éclairent l'interprétation de chacune des versions effectives.

Nous soulignerons encore le fait que le changement de langue constitue une reprise/variation du conte qui ne peut que l'affecter. Nous nous intéresserons au processus de traduction dans le chapitre suivant. Selon les ethnolinguistes, les variations n'affectent pas toutes la signification du conte au même degré. Un premier type de variabilité consiste à remplacer un élément par un autre sensiblement équivalent. Dans ce cas, le sens du conte ne serait affecté que superficiellement. Le deuxième type de variabilité concerne la commutation d'éléments traduisant des sens différents, la même histoire pouvant alors être conduite vers des orientations multiples, voire divergentes. Nous interrogerons le processus de traduction, en tant que reprise différentielle dans sa tension vers la recherche d'une équivalence.

3.1.2.2. Les facteurs de variabilité

En fonction des facteurs à l'origine de la variation, nous distinguons différents types de variabilité. Nous avons évoqué un certain nombre de ces facteurs dans les sections 2.2.2.1. et 2.2.2.2. comme autant de paramètres de différenciation des différentes versions. Nous les regrouperons ici comme manifestant différents grands ensembles de variabilité, en conformité ou non avec ceux qui opèrent dans l'actualisation traditionnelle des textes littéraires oraux.

En premier lieu, la variabilité d'ordre individuel correspond à la façon dont le narrateur va interpréter le conte selon sa personnalité (âge, sexe, statut social, trajectoire personnelle, connaissance des textes, formation à l'art de conter, etc.). Cette dernière va déterminer la créativité propre à l'interprète qui se manifeste par un style oral, des intonations particulières, mais aussi par la propension à s'adapter à un auditoire particulier, en ajoutant tel ou tel motif, en développant ou en écourtant le récit. Dans le cas qui nous intéresse, il faut ajouter la plus ou moins grande maîtrise de la langue cible et une créativité dans la propension à dire le conte dans une langue étrangère, en fonction des ressources propres des différents énonciateurs. Cette variabilité d'ordre individuel, qui correspond à une appropriation/interprétation des contes doit être envisagée pour un certain nombre des versions comme plurielle, dans la mesure où certaines sont données en langue source, puis réinterprétées/traduites à notre intention. La créativité est alors à la fois celle du conteur en langue source et du traducteur. C'est le cas également des versions écrites, puisque le texte est traduit par une personne qui n'est pas le conteur – voire traduit successivement – ou écrit. Nous rendrons compte de ces éléments de manière précise dans la quatrième section du chapitre VII.

En deuxième lieu, s'observe une variabilité que nous qualifierons de « performantielle », pour les transmissions orales, qui recoupe en partie la variabilité d'ordre individuel mais est corrélée plus particulièrement aux circonstances particulières de la situation de narration des récits : cadre des transmissions (temps imparti, moment particulier, lieu de contage, nature de l'auditoire), relation avec l'auditoire, réactions de ce dernier. Pour les versions orales qui nous intéressent, il faut ajouter l'immédiateté de la reprise ou non, des paramètres psychologiques liés au fait que les transmissions sont ou non enregistrées. Nous mentionnerons également dans cet ensemble, le contrat de

communication et plus spécifiquement les modalités de transmissions, c'est-à-dire le fait qu'il s'agit de contages ou de traductions. Pour les versions écrites, ce type de variabilité sera défini par la situation d'interprétation des contes (c'est-à-dire les circonstances de leur performance), mais également leurs modalités de « transmission » (traduction/écriture et diffusion) et les destinataires supposés.

En troisième lieu, la variabilité d'ordre contextuel est liée à la nature du contexte, défini par des paramètres culturel, social, géographique, historique, linguistique et discursif. Le contexte culturel, linguistique et discursif va déterminer l'utilisation d'une langue de contage et la mobilisation de ses ressources particulières, la présence et la compréhension de tel ou tel motif, une explicitation éventuelle, un degré accru de description, une recontextualisation éventuelle des récits, etc. Il faut ajouter également dans cet ensemble, le contexte de recueil des récits et sa dimension plus ou moins institutionnelle. Nous avons vu que le contexte peut être éclairant pour rendre compte d'un certain nombre de variations non seulement en tant que contexte spatial mais aussi en tant que contexte historique. Signalons que nous parlerons de « situation interculturelle » et non de contexte interculturel pour mettre l'accent sur le fait que c'est l'interaction de deux individus donnés qui est interculturelle. Ainsi nous dirons d'un certain nombre des observables que nous pointons (décrochages énonciatifs, explicitations notamment) qu'ils sont liés à la situation interculturelle et interlingue, qui est elle-même déterminée par des paramètres linguistique, discursif et culturel d'ordre contextuel.

Si notre corpus se définit par sa dimension variationnelle à la fois au niveau des réalisations textuelles qui actualisent le même conte de manière différente et au niveau des modes de transmissions (individus, modalités, cadre, etc.), notre approche ne consiste pas pour autant à pointer les variations textuelles du conte entre les différentes versions. Nous nous intéressons à la dynamique d'élaboration des contes, dans ses sutures, ses ruptures, dans son « frayage sémantique » (PEYTARD, 1993 b : 82) dans une situation donnée et à l'intention d'un destinataire précis, lors d'une médiation arrêtée, sur la base d'une ou plusieurs version(s) qu'elle reprend, mais à laquelle ou auxquelles nous n'avons pas accès. Nous ne pouvons pas rendre compte des variations entre une version source et sa reprise. Nous cherchons à voir, par contre, si les ruptures – nous les envisagerons ici comme une difficulté – que nous relevons, apparaissent dans les différentes versions et aux mêmes points et comment les différents énonciateurs/transcripteurs/traducteurs/écrivains font acte de cette difficulté et y remédient – les suturent – de manières semblable ou différente. A ce moment là, c'est-à-dire dans un second temps, notre approche est variationnelle et met en regard les différents segments textuels concernés. Elle vise à étudier la récurrence des phénomènes, que nous rattachons à une variation d'ordre contextuel – changement de langue, recontextualisation des récits – et la diversité de leur réalisation que nous relierons alors aux différents paramètres de différenciation, c'est-à-dire aux différents facteurs de

variabilité évoqués *supra*, en nous intéressant tout particulièrement aux paramètres individuels et performantiels, comme rendant compte d'une variabilité dans les modes de transmission. En somme, nous ne nous intéressons pas au « là où ça varie », mais d'abord au « là où ça fracture et suture » puis au « comment ça varie dans la fracture et la suture ».

Nous allons rendre compte dans la section suivante de la reprise/altération d'un discours par un autre discours, en tant que reformulation puis d'une forme de transcodage, la transcription, en tant qu'altération du fait de l'analyste pour les versions orales et du collecteur/scripteur/écrivain dans le cas des versions écrites.

3.2. Deux formes du « dire autrement »

3.2.1. Balisage du champ sémio-linguistique de l'altération : reformulation et transcodage

PEYTARD opère une distinction entre deux formes d'altération : la « reformulation » et le « transcodage » (1992, 1993 a). La « reformulation » opère dans un code¹⁹⁸ donné, c'est-à-dire que le message d'arrivée est reformulé dans le même code que le message de départ. La traduction, la réécriture, la reformulation pédagogique, le discours relaté ou encore la paraphrase sont des procédés de reformulation. Le « transcodage » se caractérise par un changement de code, de système sémiotique, lorsqu'on passe du message de départ au message d'arrivée. Ainsi la transcription à l'écrit d'un message oral relève d'une opération de transcodage. Il faut noter que le transcodage ne se limite pas au domaine linguistique. PEYTARD (1993 a) distingue entre domaines linguistique (codes oral et scriptural), non linguistique (musique, peinture, dessin, sculpture, gestuelle, etc.) et mixte (c'est-à-dire pluricodé : bande dessinée, cinéma, télévision, théâtre, etc.). Le transcodage peut opérer par changement de code à l'intérieur d'un domaine, mais aussi d'un domaine à l'autre, ainsi un texte oral ou écrit peut être transcodé en dessin.

Il faut préciser que l'auteur opère une autre distinction selon l'agent qui reformule ou transcode. Lorsque la personne qui formule le message d'arrivée est la même que celle qui a formulé le message de départ, on parlera d'« auto-reformulation » et d'« auto-transcodage ». Si le message source est reformulé par une tierce personne, on parlera d'« hétéro-reformulation » et d'« hétéro-transcodage ». Dans le deuxième cas, il importe évidemment de « définir et situer le sujet-agent de l'altération » (PEYTARD, 1992 : 106).

¹⁹⁸ - Le code est un système de signaux, de signes ou de symboles qui par convention préalable est destiné à transmettre l'information. Selon la nature des signaux qui forment le système, on distinguera entre code oral, code scriptural, code musical, code iconique, etc. Certains messages peuvent être pluricodés, c'est-à-dire qu'ils sont formés de deux ou plusieurs types de signaux. Ainsi le message de la bande dessinée relève à la fois des codes scriptural et iconique.

Nous allons nous intéresser en premier lieu à la reformulation et plus spécifiquement à la reformulation intertextuelle et nous rendrons compte ensuite de la transcription en tant qu'opération de transcodage.

3.2.2. La reformulation

Nous distinguons entre reformulation intratextuelle et intertextuelle¹⁹⁹, selon que celle-ci soit interne à un texte ou un discours ou qu'elle consiste à reformuler un autre texte/discours. La reformulation intratextuelle opère au sein d'une même unité textuelle ou discursive, considérée dans son unité et définie par ses conditions d'énonciation propres. Nous traiterons de manière spécifique de la reformulation intratextuelle dans la section VII.2.2.2.2., en tant que stratégie de résolution des difficultés locales mise en œuvre notamment dans le cadre de la communication interlingue. Nous mentionnerons différents types de reformulation intratextuelle (paraphrastique et non paraphrastique), leurs fonctions dans le discours (rectification, récapitulation et explicitation notamment) et un certain nombre de marqueurs linguistiques qui la manifestent. Nous allons nous intéresser ici à la reformulation intertextuelle pour laquelle l'opération de reformulation est envisagée non pas « sur tel ou tel moment d'un seul discours » mais « quand elle embrasse dans son ampleur l'ensemble d'un discours reformulé en un autre discours » (PEYTARD, 1993 a : 154).

3.2.2.1. La reformulation intertextuelle

Dans l'optique de rendre compte de la reformulation comme altération d'un texte source, on observe comment le dire se fait autre, notamment par le fait que la reprise s'affiche comme telle ou non (hétérogénéité montrée ou non), le repérage de l'invariant et du variant et on cherche à expliquer le pourquoi de la variation. La citation, la parodie, le pastiche, la réécriture d'auteur, l'exégèse de textes religieux, la reformulation didactique, la vulgarisation scientifique ou encore la traduction relèvent de la reformulation intertextuelle.

Dans notre corpus, nous pouvons considérer que l'ensemble des versions que nous analysons sont des reformulations intertextuelles. Elles s'inscrivent de fait toutes dans la lignée d'une chaîne de transmission et consistent à reformuler en français un texte-conte dit initialement en berbère.

¹⁹⁹ - Signalons que PEYTARD parle de reformulation « intradiscursive » et « interdiscursive » (1993 a). Dans le chapitre suivant, nous verrons que DE GAULMYN, distingue deux niveaux de fonction des reformulations – pour les reformulations que nous appelons intratextuelles – : fonction « intradiscursive » et fonction « interdiscursive » (1987/1991 : 173). Pour éviter la confusion entre ces deux distinctions qui ne recouvrent pas les mêmes phénomènes, nous choisissons de parler de reformulation intratextuelle et intertextuelle. S'il conviendrait de parler plus justement de reformulation intradiscursive, pour rendre compte de la reformulation intratextuelle, en tant qu'assurant la structuration et l'élaboration d'un discours donné, le syntagme « reformulation intertextuelle » convient bien à notre objet d'analyse puisqu'il rend compte de la relation entre deux versions du même conte, que nous avons en quelque sorte établies en tant que textes.

Dans le cas des versions écrites, nous relèverons trois modalités principales de « transmission », que nous affinerons dans le chapitre suivant (signalons que l'écriture relève à la fois du transcodage et de la reformulation) :

- reformulation en français par un écrivain/conteur d'une version source performée oralement – ou de plusieurs versions orales sources – en berbère (et pour deux des versions en arabe), qui elle-même reformule une ou des versions antérieurement performée(s), qui elles-mêmes sont des reformulations, etc. Dans ce cas, la reformulation en français est à la fois de l'ordre de l'écriture et de la traduction.

- transcription (transcodage) d'une version performée oralement en berbère qui elle-même s'inscrit à la suite d'une chaîne de transmission qui fait l'objet d'une reformulation, en tant que traduction et qui dans certains cas, fait l'objet d'une retraduction

- reformulations orales²⁰⁰ en français inscrites dans la lignée d'une chaîne de transmission qui sont des performances orales (des reprises orales différentielles, c'est-à-dire des contages) et des traductions. Ces performances ont fait l'objet d'une transcription/écriture, donc à la fois d'un transcodage et d'une reformulation²⁰¹.

Dans le cas des versions orales, nous avons affaire à deux modalités principales de transmission (nous ne nous intéressons pas pour le moment au transcodage, puisqu'il est ici isolable en un moment ultérieur à la transmission et n'est pas considéré, à la différence de la modalité précédente comme une écriture) :

- reformulation orale en français à partir d'une version source orale berbère enregistrée et identifiée – un texte-conte donné – elle-même inscrite dans la lignée d'une chaîne de transmission, et qui relève de la traduction

- reformulation orale en français d'un conte berbère (reprise différentielle, c'est-à-dire contage), inscrite dans une chaîne de transmission (versions sources non enregistrées) qui est également une traduction, mais se différencie de la précédente en ce que sa visée n'est pas la traduction mais le contage. Cela signifie que la reprise ne consiste pas seulement à traduire – à rendre le conte berbère consigné sur cassette en français – mais aussi à donner sa propre interprétation du conte.

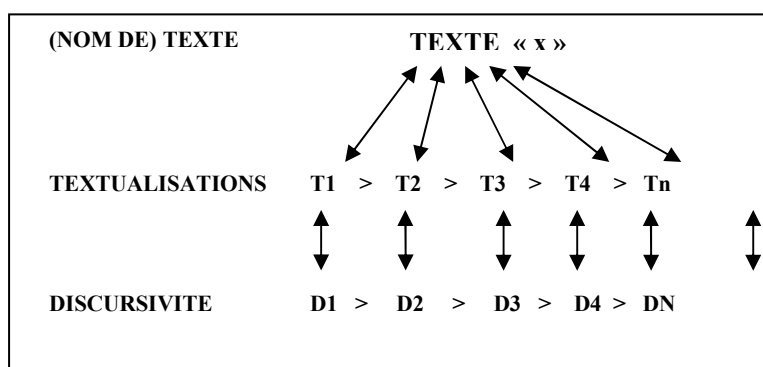
Le fait que les versions sont toutes des reformulations intertextuelles à partir d'une ou plusieurs versions sources les inscrit de manière diachronique dans une lignée de reprises et dans une tradition littéraire berbère ou plus exactement dans un « espace littéraire » berbère (MEROLLA, 1995, 2006). Les différentes productions textuelles que nous analysons sont des événements discursifs, des « textualisations » entendues comme « modalités de la mise en discours et de la construction du sens », ces modalités étant « tributaires de paramètres linguistiques, individuels,

²⁰⁰ - Nous utilisons le pluriel ici, parce que les versions sont écrites/transcrites à partir de plusieurs performances orales. Voir *infra*, section VII.4.2.5.

²⁰¹ - Cette troisième modalité diffère des deux premières, en ce que la traduction est réalisée par les interprètes, alors que dans les précédentes, la traduction est le fait du scripteur ou de l'écrivain. En ce sens, ces versions écrites – elles le sont parce que nous n'avons accès qu'à la forme écrite des performances – sont proches des modalités de transmission des versions orales.

socio-historiques et culturels » (ADAM, 2003 : 35). Selon ADAM, chacune des textualisations est « prise dans un interdiscours changeant qui transforme chaque nouvelle textualisation en un fait de discours singulier » (2006 a). Les productions que nous analysons sont bien des faits de discours singuliers qui font sens dans un contexte donné et celui-ci détermine les modalités spécifiques de leur mise en langue et en discours. Le schéma suivant, emprunté à ADAM & HEIDMANN (2010), rend compte des différentes textualisations (T1, T2, etc.) en liaison avec l'évolution du contexte discursif (D1, D2, etc.).

Figure 12 : Textualisations et discursivité²⁰²



Pour les auteurs, le « texte » est à envisager dans son épaisseur temporelle et variationnelle : « Au concept de texte conçu comme version définitive, on substitue [...] un concept de texte en variation et considéré comme la somme différentielle de ses états (reformulations, reprises) successifs » (ADAM, 2006 a). Ce schéma représente les reformulations intertextuelles successives et en ce sens il s'applique à l'analyse des réécritures d'un texte par un auteur donné, aux éditions successives d'un texte et notamment des contes²⁰³ et permet de rendre compte également de la traduction comme s'articulant à un contexte socio-culturel et linguistique donné et de la fixation par écrit d'un texte issu de la littérature orale. Dans ces différents cas, les textes sont en relation hypertextuelle, c'est-à-dire qu'un texte 1 (hypotexte) est repris par un texte 2 (hypertexte) sous la forme d'une imitation, d'une continuation ou d'une traduction (ADAM & HEIDMANN, 2003, d'après GENETTE, 1982).

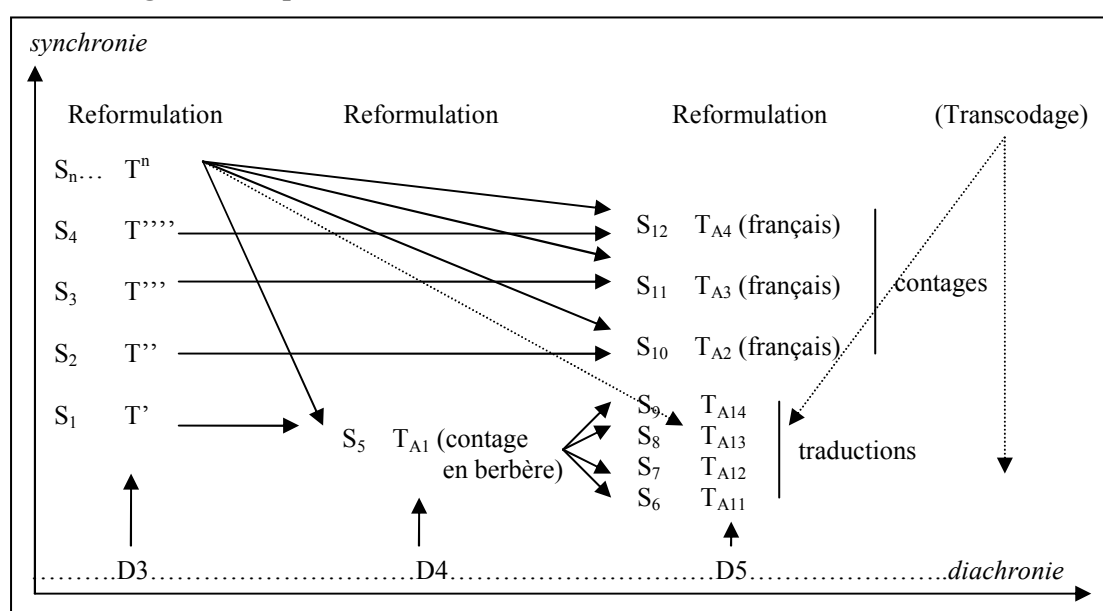
Nous avons vu que le texte de littérature orale devait être envisagé dans la diversité de ces réalisations. Cependant, il nous semble que pour rendre compte de la dimension variationnelle des textes de littérature orale, il conviendrait d'ajouter un second axe de variation, pour montrer que celle-ci opère à la fois dans la diachronie et dans la synchronie et substituer au concept de « texte », celui de « conte-type ».

²⁰² - Source : ADAM & HEIDMANN, 2010 : 229

²⁰³ - VELAY-VALLENTIN a montré que les variations opérées d'une édition à l'autre des contes de Perrault « déplacent la destination et le statut des œuvres dont la signification n'est jamais donnée une fois pour toutes, dans la stabilité supposée de leur texte » (1987 : 54).

Si nous voulons situer les productions textuelles que nous analysons par rapport au schéma précédent, nous nous intéressons aux reformulations – nous nous centrerons ici sur les versions orales – d'un texte source performé oralement en berbère en un texte donné en français à notre intention, ce qui signifie que nous nous intéressons à une textualisation dans un contexte discursif que nous appellerons de manière arbitraire D5, en le situant au terme d'une chaîne de transmission. Le schéma suivant rend compte des reformulations successives des versions que nous analysons. S_n , S_1 , S_2 désignent différentes situations de transmission, S_n et T^n étant entendus comme un ensemble de situations et de textualisations (T) non définies. L'ensemble des T^n peut être à l'origine des différents contages, dans la mesure où ils sont élaborés généralement à partir de différentes versions sources. T^n peut également influencer dans une certaine mesure les traductions.

Figure 13 : Aperçu des reformulations successives des versions orales



Notre analyse porte sur les reformulations qui ont lieu en D5, défini par une unité de temps (l'enquête de terrain), une unité de contexte discursif (passage des contes d'un ensemble culturel et linguistique à un autre) et différentes situations effectives de transmission (S_6 , S_7 , S_8 , etc.). Ce schéma vise à montrer que notre analyse s'intéresse aux processus de reformulation en D5, c'est-à-dire à des textualisations données, à des médiations arrêtées. Les textualisations qui ont eu lieu en D3 déterminent les transmissions que nous analysons, mais celles-ci n'ont pas fait l'objet d'un recueil. Le contage en berbère recueilli en D4 (contage intraculturel et intralingue, communauté de réception) fait partie des productions que nous avons recueillies, nous disposons matériellement de la version source, mais nous n'en avons pas fait établir une transcription et une traduction littérale, ce qui fait que nous n'avons pas accès « à la lettre » de cette version. Notre analyse ne peut donc consister à pointer la manière dont les reformulations (contages, traductions) altèrent les versions sources par le pointage des variations entre une version source et sa reprise.

Elle consiste à analyser les différentes textualisations en synchronie, en les envisageant comme reprises/altérations de versions sources que nous supposons être plus ou moins fidèles et contraintes, notamment dans le cas des traductions de la version donnée en berbère, mais cette fidélité n'est pas appréhendée par la mise en regard d'une version source et de sa reformulation. Nous nous intéressons au processus d'élaboration discursive des narrations dans son ajustement à un destinataire donné et dans sa manière de dire autrement, dans une autre langue et selon les connaissances supposées de l'interlocuteur un texte source qu'il s'agit de rendre accessible. Nous appréhendons bien le processus de reformulation intertextuelle, mais de manière synchronique.

Nous rendons compte de phénomènes que nous supposons spécifiques à la situation de transmission interculturelle et interlingue, donc d'une variation des textes d'ordre contextuel, mais celle-ci est pointée non en tant que variation par rapport à une version source, mais par le biais de phénomènes énonciatifs appréhendés dans leur récurrence et leur latitude de réalisation – leur variabilité – selon diverses modalités de transmission. Signalons encore que la relation entre les différentes versions que nous comparons n'est pas d'ordre hypertextuel mais intertextuel. Les productions textuelles se ressemblent et font écho les unes aux autres, elles actualisent un conte-type qui doit être entendu comme un schème d'éléments narratifs et sémiqes, stabilisé par une mémoire collective, qui tout en préexistant aux actualisations est déterminé par elles.

3.2.2.2. Reformulation à visée imitative/explicative

Avant de nous intéresser au processus de transcription des performances orales, nous allons nous arrêter sur les travaux que FUCHS (1994) a consacrés à la paraphrase, pour rendre compte avec elle de deux types de reformulations intertextuelles. Si, comme nous l'avons vu, nous ne pouvons pas cerner ce qui varie entre un texte et sa reprise, que nous appellerons avec FUCHS « texte-source » et « texte-cible » (*ibidem*), nous pouvons néanmoins tenter de rendre compte de la nature de la reformulation, par l'examen du texte-cible (c'est-à-dire la textualisation qui a lieu en D5, sur le schéma *supra*). L'auteure distingue entre deux types de reformulation paraphrastique : la reformulation à visée explicative et la reformulation à visée imitative, la première trouvant son origine dans l'exégèse biblique et la seconde dans la rhétorique. Alors que la paraphrase explicative est centrée sur l'interprétation du texte source et qu'elle « entend en restituer et en expliciter le sens pour un interlocuteur », la paraphrase imitative se centre sur la production du texte cible, dont « elle cherche à construire les formes d'expression à partir du sens du texte source » (*ibid.* : 7).

La reformulation explicative – qu'elle soit intratextuelle ou intertextuelle – opère « du moins connu au plus connu (des termes techniques ou inconnus aux termes familiers), et du moins clair au plus clair (levée d'ambiguïtés, explicitation d'implicites, détection de significations cachées, dévoilement de significations allégoriques, etc.) » (FUCHS, 1994 : 8-9). La reformulation intertextuelle de type explicative se rencontre dans différents types de situations discursives où un « spécialiste » de textes sources (textes anciens, scientifiques, techniques, poétiques, etc.), dont le

sens n'est pas immédiatement accessible à un public « non-spécialisé », produit un texte T' (texte-cible) visant à expliciter un texte T (texte-source) (*ibid.* : 8). L'agent qui reformule occupe une position de médiateur entre deux situations d'énonciation :

Le sujet producteur de T' se présente comme détenant la clé du message contenu dans T et comme capable de restituer ce message sous une forme intelligible par ses interlocuteurs ; il se fait « l'interprète » du T-source et de son producteur d'origine, auprès des récepteurs du nouveau T' qu'il produit comme « traduction » de T – il maîtrise en quelque sorte deux codes, celui du producteur de T et celui des récepteurs de T', à la manière d'un traducteur qui maîtrise deux langues, et il assure le passage entre deux situations d'énonciation, celle de T et celle de T' (*ibid.*).

On le voit, pour l'auteur, la reformulation explicative peut être comparée à la traduction, c'est-à-dire à la reformulation interlingue. Dans les textualisations qui nous intéressent, la reformulation est interlingue²⁰⁴. Dans la reformulation explicative, on relève des allusions et des références au texte-source, voire des citations et un ensemble de marqueurs explicites de reformulation (tel que « c'est-à-dire ») sur lesquels nous reviendrons *infra*²⁰⁵, à propos de la reformulation intratextuelle.

Pour AUTHIER, le vulgarisateur,

se représente dans les textes comme allant physiquement d'un lieu à l'autre, et jetant des ponts, médiateur ou « simple intermédiaire », fonction donnée comme ambiguë : [il] n'est énonciateur qu'en réponse à une demande [...], pour remplir un « devoir » ou une « mission » ; il se donne – entre l'originalité de l'auteur et la transparence du scripteur – un statut ambigu de commentateur-compiler, s'évertuant [...] à mettre les deux pôles en contact (1982 : 39).

FUCHS note que cette présentation du vulgarisateur peut être étendue à tout sujet, effectuant une reformulation à visée explicative (1994). Elle s'avère pour nous particulièrement pertinente, dans la mesure où nous envisageons le processus de transmission comme une activité de médiation interculturelle. Signalons avec LUGRIN que « la paraphrase explicative s'apparente très clairement à la catégorie genettienne du métatexte critique » (2006 : 208), c'est-à-dire au commentaire du texte source par le texte cible. Nous verrons que dans le cas des reformulations qui nous intéressent, on ne peut pas considérer l'ensemble du texte-cible, c'est-à-dire de la transmission comme un commentaire, mais que celui-ci se révèle très présent et qu'il porte à la fois sur le texte-source et sur l'activité même de transmission et de traduction qui se donne à voir comme médiation.

FUCHS montre, d'autre part, que la reformulation intertextuelle peut procéder par expansion ou par condensation dans le cas du résumé. Dans ce dernier cas, l'agent reformulateur sélectionne les informations jugées essentielles, à partir de l'interprétation qu'il fait du texte source et produit une

²⁰⁴ - Nous allons nous intéresser à la reformulation interlingue, c'est-à-dire à l'activité de traduction dans la section VII.3.

²⁰⁵ - Section VII.2.2.2.2.

version condensée de ce dernier. Comme dans le cas de la reformulation intratextuelle que nous traiterons *infra*, il y a évaluation, appropriation par le locuteur et transposition du texte source : le « résumeur » agit, à la manière d'un traducteur, dans la mesure où il joue le rôle d'un « entre-deux » – selon l'expression anglaise « go-between » désignant le messager (*ibid.* : 10-11). Pour AGNOLETTI & DEFFERARD,

Il s'approprie la pensée de l'auteur en vue de la soumettre à un tiers dont il connaît ou postule les capacités d'entendement [...]. On comprend alors que l'activité de résumé soit une adaptation [...], une véritable transposition c'est-à-dire le passage d'un langage dans un autre. Il faut avouer [...] qu'on connaît mal les processus qui sont en jeu à ce niveau précis d'adaptation d'une pensée à une autre ainsi que le rôle joué par l'adaptateur. N'est-il qu'un simple réducteur ou ne profite-t-il pas de la pensée d'autrui pour subrepticement imposer la sienne ? (1992 : 246).

Dans le cas de la paraphrase imitative, dont l'exemple extrême est le pastiche, le sujet qui produit le texte cible « s'efface en tant que producteur d'un nouveau texte T' et se re-situe fictivement dans la situation même de production de T, prenant pour ainsi dire la place de son producteur » (FUCHS, 1994 : 12).

La reformulation imitative fonctionne non plus comme une relation syntagmatisable ordonnée (« dans la situation d'énonciation de T', T veut dire “ ” »), mais comme une relation paradigmatique non orientée (« dans la situation d'énonciation de T, une multitude d'autres formulations, parmi lesquelles T', auraient été possibles à la place de T ») – à ceci près que le T-source conserve le statut privilégié de texte d'origine, modèle et original tout à la fois (*ibidem*).

L'auteure évoque par ailleurs le cas des réécritures successives de son texte par un auteur, pour laquelle plusieurs auto-reformulations se font suite. Les situations de production des textes-sources et cibles y sont les mêmes et « il n'existe pas de T-source tout constitué au départ : chaque nouvelle formulation peut être vue comme un T'_i reformulant une formulation antérieure T_i qui elle-même était un T'_{i-1} reformulant un T_{i-1}, etc. » (1994 : 17). La mise en évidence de ces moments successifs de reformulation permet de rendre compte des reprises successives des textes de littérature orale, à la différence qu'il ne s'agit pas forcément d'auto-reformulation, que les situations de production et de réception varient d'une reformulation à l'autre et que nous l'avons vu, le processus de reformulation est complexe dans la mesure où il peut reprendre plusieurs reformulations antérieures, énoncées parallèlement. L'auteure souligne que dans le cas des auto-reformulations d'écrivain « la visée imitative semble indissociable d'une visée explicative – ou plutôt explicite » (*ibid.*).

La distinction entre reformulation explicative et imitative doit être vue, en effet, selon l'auteure comme « deux pôles extrêmes de l'activité de reformulation qui, bien souvent, mêle dans une proportion d'ailleurs variable ces deux types d'objectifs » (*ibid.* : 19). Dans les transmissions que

nous analysons, ces deux visées sont présentes. Nous verrons que selon les modalités de transmission, l'activité de reprise – qui caractérise l'ensemble des productions – se donne plus ou moins à voir comme telle et se révèle, selon les cas, plus ou moins explicative. Pour les versions orales, que nous avons distinguées comme étant des contages ou des traductions, les contages, c'est-à-dire les narrations données en berbère seraient d'après le développement exposé *supra* plutôt de l'ordre de la reformulation imitative. Même s'ils comportent, une part d'explicitation, on peut voir l'activité de reformulation comme se « re-situant fictivement » dans une situation similaire au texte-source, il s'agit d'une interprétation/exécution d'un texte-source, qui aurait pu être autre. Les traductions, qui oscillent entre le développement et la condensation sembleraient davantage relever de la reformulation de type explicative. Nous verrons par le pointage des décrochages et des opérations discursives si ces hypothèses se révèlent exactes.

Signalons encore avec l'auteure la problématique « reproduction/altération » inhérente à la notion même de reformulation paraphrastique et qui amène à s'interroger sur les questions de reproductibilité du texte-source, de la fidélité au texte-source et par là-même à envisager l'activité de reformulation en termes d'admissibilité (*ibid.* : 29). Une reformulation serait admissible « lorsqu'elle peut être considérée comme restant dans les limites de la déformabilité acceptable », qu'elle ne dépasse pas ce que l'auteure appelle « un seuil de distorsion » (*ibid.*), lui-même variable selon les situations effectives de production et de réception. Ces interrogations nous ramènent à celles de la transmissibilité du conte dans une situation interculturelle dans la variabilité de ses réalisations et dans ses limites, de la plasticité du conte de littérature orale en fonction d'un noyau structurel et sémique – une sorte de noyau dur du conte – et dans la variabilité qu'admet une tradition, une collectivité. Le seuil de distorsion est variable au sein même d'une collectivité donnée, puisque les formes et les significations du conte évoluent temporellement. Dès lors que le conte est amené à circuler dans des espaces élargis, qu'il « échappe » à un contexte de transmission, qui est celui de la convenance, ce seuil de distorsion, c'est-à-dire les limites de la déformabilité du conte sont à envisager selon des conditions nouvelles, celles de leur production et réception effective. C'est en somme la question de l'inscription de textes de tradition dans des contextes élargis et dans le cas qui nous intéresse dans des situations interculturelles qu'il s'agit d'interroger en termes de fidélité, de continuité et de rupture. Nous ne chercherons pas à rendre compte d'un seuil à partir duquel l'interprétation donnée ferait basculer le récit dans des significations qui sont radicalement autres, mais rendrons compte d'un espace de variabilité du conte en situation interculturelle qui donne à voir différentes manières de reformuler le conte de manière plus ou moins fidèle à un texte-source. La manière de reformuler un texte, d'autant plus lorsque plusieurs reprises peuvent être comparées, pose également la question de la légitimité de la reprise. Nous ne jugerons pas de la légitimité de telle ou telle reformulation, mais nous verrons que cette dimension opère, notamment par la construction d'une image de soi, énonciateur-reformulateur, plus ou moins autorisé dans la reprise/continuation d'une version-source.

3.2.3. La transcription : comment, pourquoi, pour qui ?

3.2.3.1. Fixation et « réduction » des performances orales

Pour les versions orales, la fixation des performances en une forme arrêtée s'opère par l'enregistrement et la mise par écrit, c'est-à-dire son transcodage. Les contages sont enregistrés, fixés sur une bande sonore, puis nous en établissons une version écrite, nous les transcrivons. Dans le cas des traductions qui font suite aux narrations de Hassan en berbère, la fixation sur une bande sonore est dans la majorité des cas double. Les contages en berbère sont d'abord enregistrés puis ils font l'objet d'une écoute par différents interprètes qui vont traduire les versions telles qu'elles sont consignées sur cassette. Les traductions sont alors selon les cas enregistrées puis transcrites ultérieurement ou prises en notes, c'est-à-dire mises par écrit lors de leur exécution.

L'enregistrement permet de « fixer » de manière fidèle les performances orales et de les conserver. Les transcriptions sont réalisées à partir de ces enregistrements, sortes de « clichés » de la performance orale. Dans notre enquête, l'enregistrement peut être considéré, outre son rôle de conservation/mémorisation, comme permettant la continuation d'une chaîne de transmission – en rupture avec des conditions traditionnelles – puisque les versions consignées sur cassette font l'objet d'une reformulation à notre intention, une traduction. Au lieu d'être reformulé à notre intention par un énonciateur suite à une ou plusieurs performances orales auxquelles il a assisté et à partir desquelles il a mémorisé le conte (dans le cas des contages), le conte passe par le relais de l'enregistrement qui en assure la mise en mémoire et permet sa reprise ultérieure, sous formes de traductions. On a affaire d'une part à une « communication orale "immédiate" » et d'autre part à une « oralité seconde médiatisée » (DERIVE, 2008). Nous voyons dans ce relais assuré par l'enregistrement, outre le passage à des formes de circulation nouvelles – comme dans le cas des chants enregistrés par des professionnels – le passage progressif du conte d'une situation de transmission intraculturelle à une situation de transmission interculturelle, l'enregistrement permettant leur reformulation à notre intention, de manière différée. Nous avons évoqué cette dimension à propos du contage/traduction que nous fera Hicham à la suite de la narration donnée par Hassan en berbère à la terrasse du café. Dans ce dernier cas, la reformulation intervient également dans un second temps, mais le laps de temps est très réduit et l'interprétation repose sur la mémorisation qu'en fait Hicham qui est également être considérée comme remémoration.

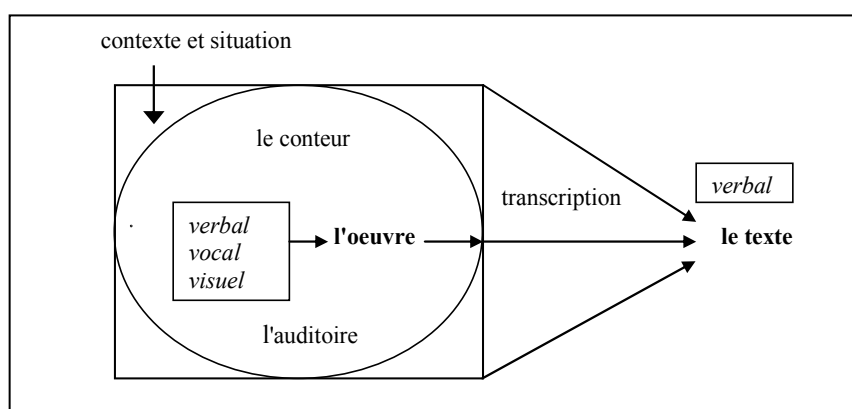
La transcription intervient pour les versions enregistrées dans un temps ultérieur et pour ce que nous avons appelé « la prise de notes » au cours même de la transmission. La fixation à l'écrit permet d'établir les versions en tant que textes consultables et analysables de manière plus ou moins fidèle à la version source selon que l'on ait affaire à une transcription ou à une prise de notes.

La performance se caractérise par sa dimension multi-sémiotique : les éléments verbaux, vocaux et visuels concourent par leur combinaison au sens de l'énoncé. L'enregistrement sonore opère une

première réduction en ne rendant pas compte de la dimension visuelle de la performance : mise en espace, gestuelle, mimiques, postures, vêtements, recours à des objets, etc. Lors de la transcription écrite, le message se voit limité à la sémiotique verbale. ZUMTHOR (1983) distingue, à cet égard, le « texte » de littérature orale, réduit aux seuls signes écrits, et « l'œuvre » ou texte performé, c'est-à-dire proféré, mis en geste et en espace. Les éléments vocaux (intonations, timbre, hauteur, intensité, accents, rythmes, hésitations ou encore rires) et visuels (gestuelle, mimiques, postures, vêtements, recours à des objets, etc.) sont impossibles à rendre tels quels par écrit. Le texte écrit est privé de sa mise en voix et en espace, mais il est aussi coupé des circonstances qui président à sa performance (moment, lieu, auditoire et contexte culturel) et participent au sens du conte.

DEMERS & GAUVIN (1982) figurent l'écart existant entre l'œuvre de littérature orale et le texte qui résulte de la transcription par le schéma suivant. Signalons que nous y apportons quelques modifications.

Figure 14 : La « réduction » du texte de littérature orale lors de sa transcription²⁰⁶



Pour pallier cette perte d'informations, le transcritteur a à sa disposition un certain nombre de moyens. Nous avons mentionné les procédés de recontextualisation qui consiste à l'écrit à évoquer dans le corps des textes ou dans les péri-textes, le contexte d'énonciation des contes, les personnes qui les ont dits et recueillis (dans les préfaces, avant-propos), à faire voir au lecteur le contexte culturel et à commenter le sens des textes (notes explicatives, iconographie, glossaires, etc.) DEMERS & GAUVIN qualifient ce procédé de recontextualisation de « sur-écriture » (1982 : 10) et s'expliqueraient par « l'obligation pour le texte qui se veut conte, de reformer le cercle conteur/auditoire, de retrouver le contexte, de recréer en quelque sorte la parole actualisée du conteur » (1982 : 10). Le terme de « sur-écriture » met l'accent sur la dimension d'ajout de ces descriptions et commentaires et sur la position « méta » qu'elles impliquent – les images, préfaces, notes racontent le conte – qu'elles soient le fait du transcritteur ou de l'éditeur. Dans le cas des transcriptions que nous avons réalisées, nous avons opéré une recontextualisation des textes par la description de leur collecte, de leur contexte d'origine, de la tradition littéraire dans laquelle ils

²⁰⁶ - Source : DEMERS & GAUVIN, 1982 : 9

s'inscrivent et des informateurs qui nous les ont racontés (chapitres IV et V). Les situations de transmission effectives – le cercle conteur/auditoire – seront décrites de manière précise dans le chapitre VII et elles ont fait l'objet d'une « représentation » lors du recueil, sous formes de fiches de description²⁰⁷. En outre, les conteurs et traducteurs, nous le verrons recontextualisent les contes par les explicitations qui émaillent la narration.

Les éléments paralinguistiques peuvent être également mentionnés même s'il est difficile d'en rendre compte de façon complète : l'intonation sera rendue par des courbes mélodiques, les pauses seront matérialisées dans la transcription, les gestes signalés par des descriptions ou montrés par des photographies, les déplacements du conteur pourront être filmés. Reste qu'il est impossible de s'intéresser simultanément à l'ensemble de ces informations qui pourtant sont reçues en bloc lors de la performance.

3.2.3.2. Entre fidélité et lisibilité

Les modalités et les choix de rendre tel ou tel élément lors de la transcription dépendent du scripteur et de son objectif et obéissent à des exigences de lisibilité qui diffèrent selon le public visé. Si la collecte est réalisée dans le cadre d'un travail de recherche, la transcription mettra l'accent sur une dimension spécifique en fonction de ce que cherche à montrer l'analyste. CALAME-GRIAULE (1977), par exemple, qui s'intéresse, dans une de ses études, à la gestuelle d'un conteur touareg, accompagne la transcription des contes qu'elle a recueillis de nombreuses photographies et d'indications sur le débit de parole du conteur. Lorsque les recueils de contes sont destinés au grand public, les informations relatives à la gestuelle ou à l'oralité seront la plupart du temps passées sous silence parce que le travail qu'exige leur rendu est considérable, parce que l'auteur de la collecte ne s'inscrit pas le plus souvent dans une démarche scientifique mais aussi parce que les notations auraient pour effet de surcharger les textes et d'en gêner la lecture. Il faut noter cependant que ces éléments, parce qu'ils participent lors de la performance, à la réception et à la compréhension du récit, vont avoir une influence sur la mise par écrit des textes.

La transcription doit répondre à deux exigences : la fidélité au texte oral et la lisibilité de son rendu par écrit. La transcription mot à mot paraît à première vue le meilleur moyen de mettre par écrit le texte oral, de façon fidèle. Le scripteur optera pour une transcription phonétique ou orthographique, selon sa visée. Certains arguent que la transcription phonétique est illisible, auxquels les partisans d'une transcription phonétique répondent que la seconde masque la spécificité de l'oralité (d'après BLANCHE-BENVENISTE & JEANJEAN, 1987 : 120-141). Les transcriptions orthographiques telles que « t'as vu » ou « y avait », qui sont fidèles à la manière dont ont été énoncés les textes, vont dénoter, par exemple, une utilisation populaire et relâchée, ainsi que LABRIE l'explique : « la façon d'écrire les pronoms détermine beaucoup le ton de la transcription qui prend ou ne prend pas alors un caractère populaire » (1982 : 124). Ces choix de transcription vont participer ainsi à une

²⁰⁷ - Voir annexe IV.

orientation de lecture, à une recontextualisation des textes. La transcription phonétique serait ainsi la seule à pouvoir rendre la performance source de manière neutre. Pour autant, les transcriptions phonétiques seront adoptées de manière générale lorsque que l'analyse est d'ordre phonétique, ce qui n'empêche pas que les transcriptions orthographiques soient accompagnées de notations d'ordre prosodique ou relatives à la gestuelle de manière plus ou moins systématique.

Pour notre part, nous avons fait le choix d'adopter une transcription orthographique, de l'ordre du mot à mot. Les transcriptions reprennent l'ensemble des informations transmises verbalement, c'est-à-dire le « texte », au sens de ZUMTHOR (1987) et un certain nombre d'éléments visuels et vocaux : informations relatives à la prosodie (intonations, marques d'intensité, pauses, variations du rythme), silences, manifestations vocales de l'accord ou de l'hésitation (« hum, hum », « euh... »), rires et gestes. Si le relevé des hésitations, des rires et des manifestations vocales est systématique²⁰⁸, les indications relatives à la prosodie et à la gestuelle ne le sont pas, ce qui tient pour les secondes au mode de consignation. Les gestes ont été consignés lors des performances et décrits plus précisément immédiatement après, mais bien évidemment tous n'ont pas été consignés et nous nous sommes centrée sur les gestes explicatifs sur lesquels nous reviendrons dans le chapitre suivant. Ils sont mentionnés dans les textes des transcriptions, en notes de bas de pages. Pour les indications des pauses, des intonations et des marques d'intensité, nous avons relevé les pauses particulièrement longues et les marques prosodiques que nous avons jugées les plus significatives, ce qui relève d'une interprétation subjective. Les gestes, les postures, les déplacements éventuels sont mentionnés par ailleurs sur les « fiches descriptives des situations de transmission » reproduites en annexe IV. Celles-ci ont été réalisées au terme des performances sur la base des notes prises lors de leur déroulement. Nous n'avons pas rectifié les erreurs morphosyntaxiques, hormis lorsque à l'écoute nous avons hésité entre les pronoms « il » et « elle », nous avons opté pour le pronom « correct » en nous appuyant sur le sens de la phrase.

Signalons que pour les performances qui n'ont pas été enregistrées, la prise de notes ne peut être considérée comme un rendu fidèle des « textes ». La réduction et l'altération qui accompagnent la mise par écrit sont plus marquées dans le sens où le transcripteur doit noter le maximum d'éléments au fil de leur énonciation. Bien que les énonciateurs ralentissent leur débit de parole et que nous intervenions à certains moments pour qu'ils se répètent, la transcription opère des sélections. Nous reviendrons sur le déroulement des prises de notes, en évoquant dans le chapitre suivant les situations effectives de transmission, mais nous signalerons encore que les « scories » propres à l'oral, ainsi que la gestuelle et les intonations ne sont pas relevées.

Etant donné l'objectif de notre travail, une transcription phonétique ne nous a pas paru indispensable – même si les éléments prosodiques sont essentiels à la production et la réception du sens. Notre choix pour une transcription orthographique obéit en outre à une exigence de lisibilité.

²⁰⁸ - Il est parfois difficile lors de la transcription et des écoutes et réécoutes successives de cerner le moment exact de l'hésitation ou des manifestations vocales. C'est le cas des rires par exemple qui parfois accompagnent la verbalisation.

Les transcriptions sont pour nous des documents de travail, mais nous les mettons à disposition d'un public universitaire essentiellement, intéressé par ce type de productions (en raison de leur oralité, du genre qui est convoqué, de la culture qui en est à l'origine ou encore de leur dimension interculturelle) et nous en opérons un retour aux conteurs et traducteurs qui nous ont donné ces versions. La transcription des contes et leur diffusion participe d'une entreprise de collecte/sauvegarde des littératures orales et de la volonté de les faire connaître à un plus vaste public. Ce sont généralement les visées qui animent les recueils de type ethnologique dont la diffusion est généralement plus restreinte et les publications de recueil de contes à destination du grand public. Nous verrons ce qui différencie ces deux ensembles mais dans tous les cas, la transcription doit être lisible.

Signalons que les transcriptions que nous proposons en annexes ne sauraient être isolées du travail de recherche qui les accompagne et a « institué » leur existence dans des modalités de transmission spécifiques – conteurs/traducteurs non experts, reconstitution d'une pratique culturelle. En outre, DERIVE (1975) montre, que transcrit mot à mot, le texte d'arrivée peut donner une image déformée du texte-source. Cet effet inattendu tient à la particularité du style oral, qui ne correspond pas à nos habitudes de lecture. Le discours oral se caractérise en effet par une syntaxe qui lui est propre, nous l'avons vu, les phénomènes de répétitions, les pauses, les hésitations, les corrections, les recherches de mots, les incomplétudes, les redites, les reprises de phrases, les anticipations sont fréquents à l'oral. Pour DERIVE, l'ensemble de ces phénomènes, s'ils sont transcrits fidèlement, vont rendre la lecture du texte difficile, alors qu'ils ne gênaient pas l'écoute :

A l'oral, les répétitions de mots, de membres de phrases, voire de phrases entières sont fréquentes et perçues par l'auditeur comme tout à fait normales [...]. Dans le récit parlé, ce qui permet à ces répétitions de ne pas être gênantes, c'est le rythme donné par le narrateur à l'ensemble de son énoncé, dont la variété permet aux mots ou aux phrases répétés d'apparaître différemment dans leur contexte. Mais à l'écrit la plupart de ces répétitions ne sont pas acceptables et les conserver intégralement, c'est proposer au lecteur un texte très pénible à lire, alors que le récit d'origine était agréable à écouter (DERIVE, 1975 : 84).

En reproduisant ces phénomènes, le risque est grand de « proposer à la lecture un grand nombre de gaucheries qui n'apparaissent pas comme telles en écoutant l'histoire » (*ibidem* : 53). D'autre part, dans le cas où l'on présente des textes d'une autre culture, la reproduction fidèle de ces phénomènes peut déboucher sur des malentendus culturels. Ces phénomènes risquent en effet « d'être mis au compte de l'exotisme. Une répétition ou une hésitation, typiques (de tous les discours oraux), le lecteur français en fera une particularité (de la culture productrice des textes) » (*ibid.*). Le choix de reproduire ces phénomènes caractéristiques de l'oral, que BLANCHE-BENVENISTE & JEANJEAN (1987), à la suite de BELLEMIN-NOEL (1972), qualifient d'« avant-textes de l'oral », va donc dépendre du public visé. Si le texte transcrit s'adresse au grand public, c'est la facilité de lecture qui va primer. Par contre, dans le cas où le texte est destiné

aux spécialistes, on privilégiera la fidélité au texte oral, en produisant un « document linguistique » qui « conserve tous les phénomènes de l'avant-texte » (BLANCHE-BENVENISTE & JEANJEAN, 1987 : 165). Dans notre cas, ces phénomènes sont déterminants puisque nous rendons compte de l'élaboration dynamique de la narration dans ses aléas et ses ruptures.

Un certain nombre de chercheurs optent pour différentes versions successives de transcription. LABRIE prône la publication d'un « document initial bien établi » (fidèle aux paroles prononcées) ainsi que toute une gamme d'éditions de vulgarisation à l'intention de publics non spécialisés (1982 : 207-209). De même, pour DERIVE, l'édition critique de type scientifique (ou « document linguistique ») est un départ nécessaire à toute étude, mais celle-ci nous l'avons vu présente l'inconvénient de défigurer la production littéraire. Pour le chercheur, il est indispensable de faire « des adaptations et des transpositions, en consultant les locuteurs et le public des contes. L'avant-texte doit devenir un texte²⁰⁹ » (cité par BLANCHE-BENVENISTE & JEANJEAN, 1987 : 164). Il propose ainsi au lecteur une première version, dans laquelle il traduit – son entreprise relève à la fois de la transcription et de la traduction – simplement les paroles. Il y joint un commentaire sur les gestes, les intonations significatives. Il se base sur ces éléments pour établir une deuxième version, qui est une reformulation littéraire de la première. Ce travail d'adaptation, tel que le réalise, DERIVE présente l'avantage de pouvoir être contrôlé par le lecteur :

Le lecteur qui le désire doit pouvoir se rendre compte exactement du cheminement suivi, afin de contrôler la démarche. Pour cela il faut qu'il puisse toujours avoir quelque part accès au texte en langue-source avec un mot-à-mot, ainsi qu'aux résultats des enquêtes qui peuvent expliquer certains partis pris de traduction (1975 : 249).

Dans ce cas, la transcription/traduction procède d'une véritable réécriture littéraire, d'une « transposition créatrice » (*ibidem*) mais le cheminement du texte-source au texte-cible peut être suivi, ce qui n'est pas toujours le cas, loin s'en faut.

Bien souvent, en effet la transcription donne lieu à de fortes distorsions entre le texte oral et écrit. DECOURT (1992), qui a eu l'occasion de comparer une version orale qu'elle a elle-même enregistrée et transcrite et une seconde version du même récit qui a fait l'objet d'une publication dans S.A.H.Y.K.O.D. (1987), toutes deux racontées par la même informatrice²¹⁰ a constaté de nombreuses modifications entre les deux versions. Elle a relevé dans la version publiée, une tendance au résumé, une modification du style, du rythme, du registre du conte, voire de la signification du récit. Nous reproduisons, avec elle, les *incipit* des deux versions :

²⁰⁹ - La question de l'établissement d'un « texte » qui ferait suite à ce que Derive appelle « l'avant-texte » supposerait pour les versions que nous avons recueillies un travail de réécriture, mais qui ne nous semblerait dans tous les cas que difficilement isolable des modalités de l'enquête ou/et un retour aux versions enregistrées en berbère.

²¹⁰ - DECOURT note une permanence dans les différentes performances de l'informatrice qui laisse supposer que la version qu'elle a enregistrée et celle qui a été produite à l'origine de la publication sont très proches (1992).

« Y a un bonhomme que sa femme elle est morte. Elle lui a dit : “Il faut pas te marier jusqu’à ce que les gosses soient grands”. Cette voisine elle aussi a une fille. Elle a amené une fille avec elle. Le garçon et la fille gardaient une vache. Et puis la fille...qu’elle est à sa mère reste à la maison. Mais eux... Alors ils vont prendre du lait. Pourquoi ? Parce qu’ils mangent pas assez à la maison. Elle ne donne pas assez à la maison. Elle donne juste des trucs comme ça, mais y en a pas assez pour eux. Tout pour sa fille » (DECOURT, 1992 : 136).

« Il était une fois un homme auquel sa femme avait fait promettre, avant de mourir, de ne pas se remarier tant que ses deux enfants seraient encore jeunes. L’homme ne tint pas sa promesse et pris une nouvelle épouse, mère d’une petite Aïcha. Ils vécurent ensemble. Cette seconde femme se révéla méchante envers les deux orphelins. Elle ne les tenait pas propres et les nourrissait mal. Les deux enfants, Lundja et son frère, possédaient une vache, héritée de leur mère. La marâtre décida que ce seraient eux qui iraient aux champs, tandis que sa fille resterait à la maison » (S.A.H.Y.K.O.D., 1987 : 68).

L’opposition entre les enfants d’un premier et deuxième lit, bien mise en évidence dans la première version, semble atténuée dans la deuxième. D’autre part, les personnages sont nommés immédiatement dans la deuxième version, la vache est attribuée aux orphelins de façon univoque. On ne retrouve pas dans la version source une telle délimitation des personnages, que l’on peut supposer être davantage suggérée qu’affirmée. Il faut remarquer également que l’ordre du récit est rétabli. Ce que donne à lire le transcripteur, c’est une version aseptisée de la version originale.

DECOURT (1992) attire d’autre part l’attention sur la façon dont le transcripteur, en projetant ses propres modèles culturels, va expliciter des enchaînements ou encore des motivations, qui sont naturels, et par conséquent sous-entendus dans la version source. L’exemple suivant est particulièrement significatif : « La mère d’Aïcha, convaincue de la mort de Lundja, espérait hériter du royaume en éliminant son frère. Elle avait demandé à sa fille : -“Que l’on m’apporte sa chair, comme preuve de sa mort ! » (S.A.H.Y.K.O.D., 1987 : 77). DECOURT montre que la motivation – à savoir l’espoir d’héritage – exposée ici n’apparaît pas dans la version originale, ce qui fait dire à l’auteure que « le transcripteur cède ici à quelque réminiscence des contes de son enfance et plus particulièrement de “Blanche-Neige”. La marâtre n’y exige-t-elle pas que le chasseur lui rapporte après l’avoir tuée, le cœur de sa jeune rivale? » (1992 : 139).

Les distorsions révèlent ici que le récit publié, destiné au grand public a fait l’objet d’une adaptation à des normes de lecture et au savoir culturel supposé du lectorat. Sans recourir à la méthodologie d’analyse – nous ne comparons pas une version source à celle qui a fait l’objet d’une écriture – nous pointerons un certain nombre phénomènes dans les versions écrites issues de recueils à plus large diffusion révélateurs d’un processus d’adaptation, notamment du point de vue du processus de traduction des *realia*. Ces phénomènes de prise en compte des savoirs culturels supposés des destinataires sont en outre à l’œuvre dans les transmissions orales que nous avons recueillies. Nous noterons encore que nous différencions pour les versions écrites, le processus de transcription qui consiste à établir un « document linguistique », c’est-à-dire, dans les éditions

bilingues, à produire le texte en version source – nous considérons qu’il s’agit d’un transcodage au même titre que nos propres transcriptions – du processus de traduction qui donne lieu à la production de la version en français – il s’agit d’une reformulation interlingue qui est retravaillée au moins de manière minimale, dans la mesure où la traduction ne peut être strictement littérale – et du processus d’écriture dans les contes que nous dirons d’auteurs qui est à la fois mise par écrit et traduction et relève de la « transposition créatrice », de la réécriture littéraire (DERIVE, 1975).

Nous terminerons ce développement consacré à la transcription par des considérations plus « anthropologiques », avec ZUMTHOR, pour qui

la mise en archive [de l’œuvre], par l’écrit ou l’enregistrement électronique [...] a pour effet de fixer tout ou partie des éléments de l’oeuvre : verbaux, sonores, visuels. [...] [Elle] stoppe le courant de l’oralité, l’arrête au niveau d’une performance. Celle-ci, stabilisée, perd ce qui fait le mouvement de la vie, mais conserve du moins son aptitude à susciter d’autres performances (1983 : 245).

L’auteur rappelle d’autre part la différence qui existe entre la réception d’un message oral et celle d’un message écrit. Le texte écrit appelle une réception qui passe par des retours en arrière, des relectures partielles, alors que le texte oral se comprend au fur et à mesure de sa diction, sa réception est « progressive » et linéaire (*ibidem* : 40-41). Il ressort de la différence de réception entre texte oral et écrit que le second semble plus facilement appropriable que le premier dans le sens où le lecteur dispose du texte à son gré. Le passage de l’oral à l’écrit tend ainsi à réduire la dimension collective de la réception alors que dans un contexte traditionnel, le texte de littérature orale « constitue un bien commun dans le groupe social au sein duquel il est produit [...], les fragments discursifs préfabriqués qu’il véhicule sont à la fois plus nombreux et sémantiquement plus stables » (*ibid.* : 246). En outre, la survie et la diffusion du texte écrit ne dépendent plus de la communauté de réception. Il semble ainsi que le texte mis par écrit va tendre à une certaine personnalisation, de la part du récepteur mais aussi du producteur ou transcripteur, dans la mesure où ce dernier peut laisser libre cours à sa créativité, sans crainte de la censure collective. Paradoxalement le message transmis par l’écrit va tendre davantage vers l’universel :

L’oralité ne fonctionne qu’au sein d’un groupe socioculturel limité, le besoin qui le sous-tend ne vise pas spontanément l’universalité [...] tandis que l’écriture, atomisée entre tant de lecteurs individuels, acculée à l’abstraction, ne se meut sans peine qu’au niveau du général, sinon de l’universel (*ibid.*: 40).

Dans ce chapitre, nous avons « posé » l'objet « conte berbère », d'abord, de manière décontextualisée. Nous avons montré que si les différentes catégories des répertoires internationaux sont impropres à classer les contes berbères, elles nous permettent de les approcher par le biais de leur thématique et surtout de les situer dans un intertexte plus large, notamment par leur parenté avec les contes européens. Les quelques traits que nous avons évoqués, concernant notamment la sobriété du style et l'absence d'éléments descriptifs et de commentaires dans les productions traditionnelles, nous permettent de tracer la voie à un certain nombre d'observables que nous analysons. L'exploration des différentes strates de constitution du corpus a montré que le corpus de référence nous a amenée à redéfinir notre objet et notre problématique de départ en nous focalisant sur les processus de transmission et en intégrant comme variable dans l'analyse l'hétérogénéité des modalités de transmission. Nous avons mis en évidence différents ensembles de productions textuelles – que nous avons codées et identifiées par un titre et leurs circonstances d'énonciation ou par les ouvrages et travaux dont elles sont issues – qui actualisent de manière différente les mêmes contes-types et constituent différents corpus intra-conte. Nous avons délimité des sous-corpus de travail selon les modalités de transmission et de consignation – versions orales enregistrées/non enregistrées/versions écrites –, eux-mêmes traversés par différents axes de différenciation plus précis qui nous permettent de rendre compte de différents paramètres de variabilité à l'œuvre dans les transmissions orales et les versions écrites. Sur la base de ces sous-corpus, nous avons mis en évidence des observables de l'analyse qui sont pour certains des entrées spécifiques aux sous-corpus oraux : mentions de guidage, décrochages énonciatifs, indices d'élaboration conjointe du discours et de négociation, développement/condensation des versions, opérations discursives de médiation, procédés de traduction et principes et visées de transmission.

Nous avons proposé, selon que l'étude se centre sur les corpus intra-conte ou inter-conte, d'envisager notre analyse selon deux « sphères » d'exploration : un « espace de variabilité » du conte en situation interculturelle et interlingue qui correspondrait à une malléabilité du conte et de ses formes dans différentes situations et selon diverses modalités, contrainte par la structure du conte, les systèmes des langues sources et cibles, par le type de ressources disponibles et la liaison du conte à une mémoire collective et un « espace de la transmission » qui mettrait l'accent sur une variabilité et une latitude dans les manières de transmettre et rendrait compte de « styles » de transmission, propres aux énonciateurs, à l'oral, au type de publication, etc.

Nous avons ensuite interrogé la variation qui opère dans notre corpus, d'un point de vue discursif. Nous avons montré que nous nous inscrivions dans une sémiotique différentielle, en nous intéressant aux « entailles » des textes et des discours mais en déplaçant en partie la méthode qui consisterait à faire saillir des lieux de variation par la comparaison d'un discours source et de celui qui le reprend. Nous pointons, dans un premier temps, des lieux d'altération, entendus comme des zones d'exigence spécifiques dans le discours, des lieux discursifs traversés par une hétérogénéité,

avant de comparer les différentes productions pour rendre compte de la manière dont les énonciateurs les signalent et y répondent, mais dans des textes qui ne sont pas en relation de reprise les uns par rapport aux autres. En ce sens, notre méthodologie d'analyse emprunte à la fois à la sémiotique différentielle que PEYTARD a impulsée et à la théorisation de la non-coïncidence de AUTHIER-REVUZ (1995). Nous avons montré, d'autre part, que nos productions actualisaient la dimension variationnelle du conte mais que celle-ci n'était pas étudiée pour elle-même mais pour rendre compte de choix de narration et que la « latitude » de variation devait être réévaluée en fonction des situations effectives de production et de réception de notre corpus qui en opèrent un déplacement. De même, les facteurs de variabilité doivent être réévalués dès lors que les textes font l'objet d'une traduction, par des énonciateurs qui n'en sont pas forcément experts et que les contes sont donnés hors d'un système de la convenance. L'approche des « textualisations » de notre corpus en termes de reformulations intertextuelles les inscrit dans la lignée d'une tradition, dans une chaîne de transmission et permet d'interroger notamment la continuité culturelle qu'elles instaurent. Nous avons montré que nous n'interrogeons pas la reprise/altération par la mise en regard d'une exécution et de sa reprise mais que nous nous intéressons à des médiations arrêtées – dans leur dynamique d'élaboration – qui sont dans un rapport d'intertextualité les unes par rapport aux autres, en ce qu'elles actualisent de manière synchronique un même conte-type, envisagé comme un texte *in absentia*, une sorte de « préconstruit culturel » schématisé (DEREMETZ, 1994 : 31)²¹¹. Nous avons vu que la distinction entre deux visées de reformulation explicative et imitative pouvait nous permettre de rendre compte de différentes manières de transmettre, notamment en représentant de manière plus ou moins sensible l'activité de reformulation/médiation. Nous avons montré enfin que la transcription constituait une forme d'altération dans la mesure où elle fixe la performance originale dans une certaine forme, la réduit à sa dimension verbale, s'accompagne de procédés de « sur-écriture » et relève de choix propres au scripteur, guidés par une double exigence de fidélité et de lisibilité. Dans le chapitre suivant, nous allons nous intéresser à la dimension interculturelle et interlingue des transmissions, en tant que paramètre définitoire commun aux différentes situations et modalités et comme pouvant rendre compte d'un certain nombre de spécificités. Nous aborderons cette double dimension dans une perspective interactionnelle, d'abord, comme mise en relation située de deux individus, qui « représentent » chacun une communauté linguistique et culturelle donnée puis sous l'angle de la traduction en tant que reformulation interlingue et interculturelle, visant à faire passer des textes ou des discours d'un ensemble à un autre, à en opérer une médiation. Nous rendrons compte également des différentes situations effectives de transmission, que nous aborderons pour les versions transmises oralement, comme des unités interactionnelles et pour les versions écrites, à la fois selon un certain nombre

²¹¹ - Signalons que cet élément de définition ne s'applique pas sous la plume de l'auteur au conte-type mais au mythe littéraire.

des paramètres de leur situation de transmission et comme extraites d'un ensemble de textes (contes ou autres) qui forment également une unité.

Pour une ethnolinguistique discursive du conte berbère à la croisée des cultures : relation orale et « méta-médiation »

Résumé

Notre thèse interroge le processus de transmission orale de contes berbères tachelhites marocains, recueillis au Maroc et en France en situation interculturelle et interlingue. Nous mettons l'accent sur la dimension négociée de la transmission, c'est-à-dire sur l'activité médiatrice qui réinterprète le conte pour l'autre – étranger à la culture d'origine du conte – et dans sa langue. Nous analysons cette activité, dans son émergence, dans ses ruptures et dans son ajustement à l'autre par le biais des « traces » qu'elle laisse à la surface des textes. Ces traces révèlent des lieux « sensibles » du discours qui le font apparaître comme traversé par différents ordres d'altérité : linguistique, culturelle, interdiscursive et interlocutive. Nous relevons un ensemble de procédures de (re)médiation, qui assurent la poursuite de la narration, l'intercompréhension par l'explicitation de spécificités et révèlent la nature co-construite des narrations et de la relation interculturelle. Notre analyse met en évidence un niveau « méta » de la médiation qui inscrit le « contage » dans le cœur du conte et donne à voir la manière dont les énonciateurs élaborent le conte, se font les porte-parole, plus ou moins autorisés et distanciés, de leur communauté, se disent dans la relation à l'autre, font état de l'interculturalité et se décentrent pour occuper une position médiane, à partir de laquelle ils déplacent le conte. La mise en regard de diverses modalités de transmission révèle différentes manières d'opérer cette médiation et rend compte d'une variabilité du conte en situation interculturelle, dans sa continuité avec une tradition orale.

Mots clés

Transmission orale, Interculturel, Ethnotexte, Altérité, Opérations discursives, Variabilité

For a discursive ethnolinguistics of the Berber Moroccan tale in cultural interaction : oral relation and « meta-mediation »

Abstract

Our thesis questions the oral transmission process of Berber tashelhiyt Moroccan tales, collected in Morocco and France in an intercultural and interlingual situation. We focus on the negotiated dimension of the process of transmission, that is to say the activity of mediation which reinterprets the tale for the other – foreigner to the tale's origin culture – and into his language. We analyse this activity through its emergence, its failure, and its adjustment to the other via the marks left on the surface of texts. These marks highlight some « sensitive » discourse parts that are impacted on by various levels of otherness : linguistic, cultural, interdiscursive and interlocutive. We point out a set of procedures of (re)mediation that assures the narrative continuation, the mutual understanding based on specific added details and expose the co-constructed nature of the narration and of the intercultural relation. Our analysis reveals a « meta » level of mediation that registers the « tale telling » in the tale, revealing how enunciators elaborate storytelling, become the representative of their own community, with more or less personal authority and involvement, how they tell and show themselves, how they evaluate the state of the intercultural relation and occupy a median position from which they shift the tale. The observation of various forms of transmission reveals different ways to make this mediation and reports a tale variation in intercultural situation, in continuity with an oral tradition.

Key-words

Oral transmission, Intercultural, Ethno-text, Otherness, Discursive operations, Variability

Université de Franche-Comté

Laboratoire de Sémiotique, Linguistique, Didactique et Informatique (LASELDI)

30, rue Mégevand

25030 Besançon Cedex

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ
ÉCOLE DOCTORALE « LANGAGES, ESPACES, TEMPS, SOCIÉTÉS »

Thèse en vue de l'obtention du titre de docteur en
SCIENCES DU LANGAGE

**POUR UNE ETHNOLINGUISTIQUE DISCURSIVE DU
CONTE BERBÈRE À LA CROISÉE DES CULTURES :
RELATION ORALE ET « MÉTA-MÉDIATION »**

Volume 2

Présentée et soutenue publiquement par

Fabienne TISSOT

Le 15 janvier 2011

Sous la direction de

Madame le Professeur **Andrée CHAUVIN-VILENO**

Membres du Jury :

Andrée CHAUVIN-VILENO, Professeur à l'université de Franche-Comté, Directeur
Jean-François JEANDILLOU, Professeur à l'université de Paris X, Rapporteur
Mongi MADINI, Maître de conférences à l'université de Franche-Comté, Co-directeur
Musanji NGALASSO-MWATHA, Professeur à l'université de Bordeaux 3, Rapporteur
Marion PERREFORT, Professeur à l'université de Franche-Comté, Examineur
Miloud TAÏFI, Professeur à l'université de Fès, Examineur

Sommaire

VOLUME 1	1-358
VOLUME 2	359-777
Chapitre VII	365
L'espace interculturel et interlingue de la médiation et les situations de transmission	365
1. Interactions interculturelles.....	366
1.1. L'interaction comme « lieu » de la relation interculturelle.....	367
1.2. La rencontre interculturelle.....	372
1.3. Obstacles et (re)médiations à la communication interculturelle.....	375
1.4. La médiation (inter)culturelle du conte : quelques éléments de cadrage.....	385
2. La communication interlingue : une dynamique interactionnelle et coopérative.....	388
2.1. Communication exolingue, interlingue.....	388
2.2. Coopération dans le déroulement de l'interaction.....	390
2.3. Spécificité de la communication interlingue ?.....	400
3. L'activité de traduction.....	401
3.1. Eléments théoriques.....	403
3.2. Limites au traduire et « stratégies » de traduction.....	413
4. Les différentes situations de transmission.....	417
4.1. Les versions orales.....	419
4.2. Les versions écrites.....	448
Chapitre VIII	469
Sutures et ruptures de la « ligne » narrative : vers des lieux sensibles	469
1. Guidage de la narration et « tempo » du récit.....	472
1.1. Mentions de guidage et marquage de l'organisation du récit.....	473
1.2. Mise en perspective temporelle.....	487
2. Signaux de difficulté à dire et poursuivre.....	493
2.1. Manque de l'énonciateur.....	494
2.2. Défaillance de la langue : traduction problématique ou inadéquate.....	510
3. Signaux de difficulté à comprendre.....	534
3.1. De la part de l'énonciateur.....	535
3.2. De la part du destinataire.....	543
4. Figures de distanciation.....	547
4.1. Distanciation par rapport à d'autres discours.....	547
4.2. Distanciation par rapport à un univers de références.....	552
4.3. Distanciation du narrateur par rapport à son propre discours.....	556
5. Commentaires, dire en plus et signaux de connivences.....	561
5.1. Commentaires explicatifs et descriptifs locaux.....	561
5.2. Commentaires à valeur de (re)configuration globale.....	569
5.3. Signaux de connivence.....	571
6. Synthèse.....	574
Chapitre IX	579
Opérations discursives de médiation et remédiation : une relation négociée	579
1. Stratégies de mise en continuité, opérations discursives et procédés de traduction.....	580
1.1. Mise au point conceptuelle : stratégies, procédés de traduction et opérations discursives.....	580

1.2. Stratégies de facilitation.....	584
1.3. Stratégies d'ajout	602
1.4. Stratégies privilégiées, types de décrochages et fonctions discursives	623
1.5. Procédés de traduction	629
1.6. Énonciateurs/traducteurs et principes de traduction et de transmission	646
1.7. Synthèse : visées de reformulation et de transmission	663
2. Coopération, co-construction et négociation	668
2.1. Elaboration conjointe du discours	669
2.2. Négociation des activités discursives,	692
des nominations, de l'intercompréhension et des représentations.....	692
Conclusion générale.....	713
Bibliographie.....	731
Index des notions	757
Index des auteurs.....	763
Table des illustrations	767
Table des matières	769

Chapitre VII

L'espace interculturel et interlingue de la médiation et les situations de transmission

Alors que dans le chapitre précédent, nous avons mis en évidence l'hétérogénéité constitutive de notre corpus, nous allons commencer par rendre compte ici de la dimension interculturelle et interlingue qui caractérise l'ensemble des situations de transmission, bien que celle-ci opère de manière différente selon que les versions soient orales ou écrites et selon les conditions effectives de transmission. Nous allons nous intéresser d'abord à l'interculturel comme fait relationnel et discursif qui s'élabore dans le cadre d'une interaction donnée. Nous mettrons l'accent sur une dynamique de co-construction et sur la spécificité des interactions interculturelles en ce qu'elles se caractérisent par un certain nombre d'obstacles qui peuvent entraver l'intercompréhension et un effort d'ajustement à l'autre plus marqué en raison notamment du non recouvrement des répertoires culturels de chacun. Dans un second temps, nous nous centrerons sur la dimension plus linguistique des interactions que nous dirons interlingues, en ce que l'énonciateur (conteur ou traducteur) communique et donne le conte dans la langue de l'autre. Les recherches sur ce type de d'échange ont montré qu'elles sont plus propices aux « accidents discursifs » (COLETTA, 2000 : 100) et qu'elles supposent une collaboration accrue des partenaires. Nous relèverons un certain nombre de

marques de synchronisation, de signaux qui révèlent une difficulté dans la production et la réception du discours et des stratégies qui visent à faciliter l'élaboration discursive ou assurer l'intercompréhension. Les éléments que nous traiterons dans ces deux premières sections, dans la mesure où ils intéressent plus spécifiquement les interactions orales, seront réinvestis de manière privilégiée lors de l'analyse des versions orales de notre corpus et notamment de celles qui sont enregistrées. Dans un troisième temps, nous nous intéresserons à l'activité de traduction, en tant que « moyen » de médiation entre deux ensembles culturels et linguistiques et, en ce sens, elle concernera à la fois les versions orales et écrites, dans la mesure où toutes sont reformulées dans une autre langue que celle dans laquelle elles ont été dites initialement. Nous rendrons compte de la dimension éthique de la traduction, de son caractère situé, de ses modalités et de ses visées. Nous mettrons en évidence un certain nombre de butées et de limites de l'opération traductive et rendrons compte de différents procédés de traduction. Nous nous intéresserons dans un quatrième temps, aux situations effectives de transmission des contes de notre corpus. Nous rendrons compte, pour les versions orales, de différents cadres d'interaction qui impliquent un contrat de communication fixé à l'ouverture de l'interaction, un déroulement plus ou moins contraint et des rôles attribués à chacun des partenaires. Nous décrirons de manière précise les différentes modalités de transmission (contage, traduction, passage de l'un à l'autre, transmission à deux voix, etc.) et le mode de consignation. Pour les versions écrites, nous nous intéresserons, quand ces informations sont disponibles, au cadre du recueil, c'est-à-dire de la transmission orale, à la relation entre le conteur et le collecteur et au type de publication, au public visé mais aussi à la nature de la reformulation ou des reformulations dont les versions sources ont fait l'objet : agent(s) de la reformulation, transcription, traduction plus ou moins fidèle, écriture.

1. Interactions interculturelles

ALBER & DE PIETRO distinguent trois points de vue principaux parmi les diverses approches interculturelles. Le premier est comparatif. Il revient à confronter des systèmes culturels différents et à en « définir projectivement les modalités de la rencontre » (1985 : 509). L'approche consiste à recenser les principales différences et similitudes, sur la base de descriptions préalables d'un certain nombre de domaines (éducation, parenté, langue, etc.) afin de prévoir les problèmes qui pourraient surgir au cours des contacts mais également les conditions de leur réussite et d'un enrichissement mutuel. Dans cette optique, les cultures sont considérées comme des « systèmes constitués, clairement délimités et séparés les uns des autres » (*ibidem*). Selon CLANET, dans ce mode d'approche, c'est le chercheur qui « établit des relations entre les cultures », c'est donc lui « qui se trouve en situation interculturelle » (1990/1993 : 22).

La seconde approche insiste sur l'individu considéré « comme la pierre de touche » de l'interculturel, afin d'étudier chez ce dernier « l'intégration des éléments hétérogènes auxquels il

est confronté » et « l'évolution respective des systèmes en présence », évolution qui peut mener selon les cas à une acculturation extrême, mais aussi à un biculturalisme parfaitement intégré (ALBER & DE PIETRO, 1985 : 509). Relèvent de cette approche les études portant sur les personnes appartenant à des minorités culturelles et confrontées à deux ou plusieurs systèmes culturels et linguistiques en présence (les Tsiganes par exemple) et celles qui étudient le cas des personnes immigrées, qui porteuses d'une culture se voient contraintes de « s'intégrer à une autre » : il y a alors « rupture, interaction de deux systèmes de significations... qui vont entraîner des rééquilibres, des compensations, des restructurations à différents niveaux » (CLANET, 1990/1993 : 23).

Le troisième type d'approche prend pour objet d'étude les « occasions diverses et concrètes qui mettent en contact les systèmes tels qu'ils sont intériorisés par les individus » (ALBER & DE PIETRO, *ibidem*). Il s'agit d'observer les interactions pour

expliquer ensuite les comportements spécifiquement interculturels des individus, leurs stratégies communicatives destinées à réduire les différences, à assurer une certaine convergence des systèmes en présence ou, au contraire à accroître ces différences afin de maintenir, voire de renforcer la séparation des cultures en contact (*ibidem* : 310).

Cette dernière approche focalise son attention sur les lieux, où se constitue et se vit l'interculturel, c'est-à-dire sur les acteurs et leur manière spécifique de « percevoir, d'interpréter et d'aménager le réel » et sur les interactions (*ibidem*). C'est le point de vue choisi par ces derniers, c'est également dans cette optique que nous abordons l'interculturel. Nous allons par conséquent nous arrêter sur ce qu'implique l'appréhension de l'interculturel en termes de situation et d'interaction.

1.1. L'interaction comme « lieu » de la relation interculturelle

Nous postulons à la suite de ALBER & DE PIETRO que « l'interculturel n'est pas fondamentalement le contact entre deux unités distinctes et constituées, mais une construction originale effectuée par les acteurs sociaux eux-mêmes lorsqu'ils se trouvent dans des situations interculturelles » et que c'est dans l'interaction que

se manifestent, sous forme d'observables sémiotiques (gestuels, vestimentaires, linguistiques,...) des comportements *spécifiquement interculturels* qui découlent de stratégies et attitudes sous-jacentes des interactants, mais qui sont aussi, d'une certaine manière, à la source de leurs représentations et attitudes interculturelles (1985 : 510, l'auteur souligne).

Ce sont les individus qui médiatisent le rapport entre cultures et la communication interculturelle désigne en premier lieu la relation qui s'établit entre des individus. Il faut donc s'intéresser au fait relationnel en tenant compte du fait qu'il véhicule « tout un arrière plan de représentations, de valeurs, de codes, des styles de vie, de modes de penser propres à chaque culture (LADMIRAL &

LIPIANSKY, 1989 : 11). En ce sens, l'interculturel peut être défini comme un « champ interactif, où l'on s'interroge sur les relations qui s'instaurent entre groupes culturellement identifiés » (*ibidem* : 10), par le biais d'individus qui les « représentent », au sens d'« exhibition » et de « présentification » (MARIN, 1993)²¹².

Nous renvoyons à la troisième section du chapitre III dans laquelle nous avons opéré une délimitation du champ du culturel et notamment à la section III.3.2. dans laquelle nous avons montré que l'imprégnation culturelle oriente l'interprétation et l'action en opérant une sorte de précodage du monde et comment un certain nombre d'indicateurs sociaux et culturels renvoient à des entités culturelles sans que leurs contours puissent être vraiment définis. Nous avons mis l'accent sur le fait que l'identification de ces traits ne suffisait pas pour autant à rendre compte de la dynamique propre à la production d'identité mais que les individus manipulent et actualisent la matière culturelle en situation et dans le cadre d'une relation donnée. Pour tenter d'appréhender cette dynamique, il importe de rendre compte du cadre et de la nature de l'interaction, de la façon dont elle prend place dans un contexte plus large (social, culturel, institutionnel et contexte discursif), de la personnalité et du vécu de chacun des individus en présence (caractéristiques individuelles, sociales et psychologiques et nature de leur relation sociale et affective).

Nous allons nous arrêter sur la notion d'interaction. Les approches qu'on qualifie d'interactionnistes se nourrissent de divers courants relevant principalement de la psychologie (Bateson et école de Palo Alto), de la sociologie (interactionnisme symbolique développé par Goffman, ethnométhodologie de Sacks et Schegloff), de l'ethnographie de la communication (Hymes et Gumperz), de la sociolinguistique interactionnelle (Gumperz), de la philosophie du langage (Austin et Searle), de l'analyse du discours (Bakhtine notamment) et de l'analyse conversationnelle et de la pragmatique (Grice, écoles de Birmingham et de Genève). Nous n'allons pas développer chacun de ces courants mais allons exposer un certain nombre de leurs apports et ce qu'implique l'appréhension de la communication en termes d'interaction.

Nous retiendrons, en premier lieu, l'importance de prendre en compte les éléments non verbaux et paraverbaux comme éléments de communication à part entière et comme indices permettant d'interpréter le sens des discours ainsi que la nécessité de replacer la parole dans son contexte (les recherches menées par Bateson, l'école de Palo Alto et par Hymes et Gumperz l'ont largement démontré).

Les travaux menés sur la conversation (par les ethnométhodologues et les conversationnalistes) ont permis de dégager un système de la conversation et de mettre en évidence comment une interaction verbale se « construit par l'adaptation progressive des interlocuteurs impliqués ensemble dans une élaboration collective du sens » (VASSEUR, 2005 : 57). Le sens est élaboré localement et conjointement dans la durée, c'est la raison pour laquelle on parle de « co-construction » du discours :

²¹² - Voir section III.3.2.2.

si l'adaptation aux savoirs supposés des destinataires est un phénomène commun à toutes les formes de discours, ce qui apparaît très spécifique du discours-en-interaction c'est le fait que les locuteurs sont en permanence contraints de façon *opportuniste* (CLARK, 1996 : 319), de réorienter en cours de route l'énoncé programmé afin de le rendre mieux adapté à la situation nouvelle créée de façon contingente et largement imprévisible par le comportement de leurs partenaires (KERBRAT-ORECCHIONI, 2005 : 20-21).

Cette dimension apparaît particulièrement importante dans le cas des interactions interculturelles et interlingues, dans la mesure où elles se caractérisent par une divergence plus importante entre les répertoires linguistiques et les références culturelles de chacun et le non partage des implicites culturels. Nous allons revenir sur ce point mais nous soulignerons ici que plus la différenciation entre partenaires apparaît marquée, plus la nécessité de collaborer ensemble à l'élaboration du discours et à l'intercompréhension semble nécessaire. Dans cette perspective, on s'intéressera aux procédés qui permettent les constructions progressives et collectives du discours (tels que reformulations, reprises, inachèvements, rectifications, soufflages, régulateurs et phatiques, etc.). Ces procédés révèlent que le discours résulte d'un « bricolage interactif » et la façon dont les interlocuteurs « collaborent à l'interprétation des énoncés produits de part et d'autre et négocient en permanence le sens qu'ils leur attribuent » (KERBRAT-ORECCHIONI, 1998 : 61). Nous précisons ces procédés locaux *infra* dans la section VII.2.2.

Envisager les interactions comme co-constructions suppose que celles-ci soient de nature processuelle. Nous avons abordé cette dimension dans le chapitre III, en montrant le caractère construit et processuel du contexte, notamment par le biais de la « schématisation » (GRIZE, 1993, 1996) et des « indices de contextualisation ». Selon VASSEUR, « ce qui se produit est à la fois la mise en place d'un cadre et la production d'un sens élaboré dans et par ce cadre » (2005 : 161). Par le biais du discours s'opère le travail de contextualisation et de cadrage : « définition de la situation et complémentarité, inférences interprétatives à partir des indices de contextualisation ». Le cadrage fait partie intégrante de la co-construction du discours, il « oriente et structure les démarches locales de co-adaptation : reprises, sollicitations, reformulations, explicitations... » (*ibidem* : 65).

La co-construction discursive s'accompagne d'un travail d'élaboration de la relation. GOFFMAN a mis l'accent sur l'aspect rituel et représentationnel de ce qu'il appelle la « rencontre » (1973 : 23). Pour ce dernier, l'interaction est avant tout « sociale », c'est-à-dire qu'elle est « le lieu et le moment où se fait le travail de définition de la situation et de la relation sociale par les acteurs eux-mêmes » (VASSEUR, 2005 : 57-58). L'acteur se représente dans l'interaction, en jouant son ou ses rôles et en exposant à l'autre son image, sa « face » ou sa « façade », qu'il va chercher à ménager, ce que GOFFMAN appelle « the face work » ou figuration (1973).

Signalons qu'à partir des travaux de Goffman, BROWN & LEVINSON (1987) ont mis en évidence des actes de discours potentiellement menaçants pour l'autre (« Face Threatening Act ») ainsi que deux « faces » : la face négative qui correspond *grosso modo* au « territoire » (GOFFMAN, 1973)

du moi (territoire corporel, spatial ou temporel, biens matériels ou savoirs secrets, etc.) et la face positive qui se rapprochera du « narcissisme » et correspondra à l'ensemble des images valorisantes que les interlocuteurs construisent et tentent d'imposer d'eux-mêmes dans l'interaction. Quatre types d'actes sont menaçants pour les faces négative et positive des individus. Les premiers sont menaçants pour la face négative de celui qui les accomplit, la personne exposant une partie de son territoire spatial, temporel, de ses biens, etc. (offre, promesse de service, par exemple). Les seconds, les actes menaçants pour la face positive de celui qui les accomplit, correspondent au risque que l'image que l'on a de la personne soit ternie (aveu, excuse, autocritique, remerciements, auto-dévalorisation, etc.). Les troisièmes, menaçants pour la face négative de celui qui les subit recouvrent les différents types d'incursions territoriales : contacts corporels indus, agressions visuelles, sonores, olfactives, ordre, requête, interdiction, conseil, etc. Les actes menaçants pour la face positive de celui qui les subit, enfin correspondent aux comportements qui peuvent apparaître comme vexatoires : critique, réfutation, reproche, insulte, injure, moquerie, sarcasme, etc.

VION, pour décrire le positionnement des individus et leur relation dans les interactions verbales convoque la notion de place :

On ne peut parler sans occuper une ou plusieurs places déterminées. Ce faisant, on convoque inévitablement son partenaire à une ou plusieurs places corrélatives. On ne saurait communiquer sans passer par la construction d'une relation sociale, et cette relation s'exprime précisément à partir d'un rapport de places, impliquant un positionnement respectif des images identitaires. [...] L'un des enjeux de la relation qui se construit va consister à accepter ou à négocier ce rapport de places identitaires (1992 : 80-81).

Nous rendrons compte dans la quatrième section de ce chapitre des rapports de places « institués » à l'ouverture des interactions que nous analysons et du jeu de leur variation dans les chapitres VIII et IX. La négociation des places, autrement dit la manière dont les énonciateurs se conforment au rôle proposé par l'autre, s'en écartent ou l'inversent, se manifeste dans le discours notamment par le non verbal et par les activités discursives initiées par chacun (questionner, asserter, répondre, expliquer, raconter, etc.), par la manière de se positionner par rapport à l'objet du discours de manière plus ou moins experte, concernée, intéressée, par rapport à son propre discours (assuré ou non, contrôlé ou non), par rapport à l'activité en cours (familiale ou non, désirée ou non) et plus spécifiquement parce qu'il s'agit d'interactions interlingues et interculturelles par la langue utilisée (plus ou moins connue) et la ou les cultures qui contextualisent l'ensemble (d'après VASSEUR, 2000).

Pour les ethnométhodologues, les participants exercent, en effet, au cours de l'interaction, une influence réciproque sur leurs actions respectives. La subjectivité du sujet se présente alors comme une « subjectivité partagée et négociée » : l'interaction est « le lieu où se construit la relation sociale, à travers le travail de figuration, de confrontation des images de soi et des identités, à travers la distribution et redistribution des rôles et des places » (VASSEUR, 2005 : 63). Dans cette

perspective, on parle d'« intersubjectivité », puisque « ce travail engage les univers de connaissance et les notions subjectives, images ou représentations que les sujets entretiennent à propos du monde, d'eux-mêmes, de leurs partenaires, de la situation » (*ibidem*), ce que montre le modèle de la schématisation élaboré par GRIZE (1993 et 1996)²¹³. Ces constructions sociales et culturelles s'expriment, se confirment ou se modifient au cours de l'interaction, qui possède ainsi une dimension structurante.

MONDADA (1999, notamment) montre à propos des situations bilingues et interlingues que les identités sociales sont construites localement et collectivement dans l'interaction : « c'est par le discours et le jeu des places discursives que s'identifient, se reconnaissent les partenaires et qu'ils se catégorisent » (VASSEUR, 2005 : 64). La « catégorisation », permet, selon PERREFORT (2001 : 16), à « l'individu d'organiser son expérience subjective de l'environnement social et culturel », mais surtout elle est « un processus par lequel l'interaction sociale se structure, différencie et façonne les individus » (*ibidem*, d'après DOISE, 1976 : 146). L'auteure montre que le processus de catégorisation est non seulement un « mécanisme perceptif » (attribution des caractéristiques associées à une catégorie), mais il est à la fois « reconstruction des savoirs importés, des présuppositions et des anticipations sur l'interaction » (PERREFORT, *ibidem*). Les catégorisations, elles-mêmes reposent sur une histoire interactionnelle et sont ancrées socialement, en ce sens le processus « anticipe sur les comportements, reliant ainsi le passé à l'avenir, les conduites individuelles aux conduites collectives » (*ibid.*). La catégorisation est liée à celle de « schémas typificatoires », en fonction desquels « les autres sont appréhendés et "traités" dans des rencontres en face-à-face » (PERREFORT, *ibid.*, citant BERGER & LUCKMANN, 1992 : 47). Pour l'auteure, le processus de catégorisation et de typification se traduit dans les activités langagières, laissant « ainsi des traces à la surface du discours » (2001 : 16). Pour désigner les traces de l'activité conversationnelle, par laquelle l'interactant « se définit lui-même et/ou définit l'autre comme appartenant à une catégorie sociale » (*ibidem*), elle parle, à la suite de LÜDI (1995) de « figures identitaires » – ce qui correspond aux schématisations de soi et de l'autre, selon les termes de Grize. La sélection opérée dans les catégories sociales varie suivant le genre de relations qui tentent ou non de s'établir sur le moment : l'interaction apparaît ainsi comme le lieu où « se reflète la représentation qu'un individu se donne à lui-même et aux autres de son appartenance à un groupe » (PERREFORT, 2001 : 17).

Nous rendrons compte de la manière dont les individus construisent une image d'eux, en se situant par rapport à l'ensemble culturel et linguistique berbère et marocain de manière plus ou moins distanciée, catégorisent l'autre, en le représentant discursivement. Nous verrons que dans les transmissions, ce n'est pas seulement l'image des énonciateurs qui est en jeu, mais également celle de la culture source, d'une tradition littéraire, représentée par le biais du conte et par la mise en

²¹³ - Voir section III.1.3.

évidence des points de contact et de différence entre les ensembles culturels et linguistiques, la possibilité de les faire dialoguer.

Appréhender l'interculturel par le biais des interactions implique que la relation interculturelle est envisagée dans sa dynamique de constitution. Nous avons vu avec ABDALLAH-PRETCEILLE & PORCHER (1996/2001) que l'identité culturelle ne peut se saisir que comme actualisation discursive, dans la mesure où elle est le résultat d'une activité sociale et langagière. Dans cette perspective, la culture et le phénomène identitaire sont avant tout d'ordre situationnel, ils doivent être envisagés comme « réponses stratégiques à des contextes donnés » (ABDALLAH-PRETCEILLE, 1985 : 31). L'interaction interculturelle apparaît comme un lieu d'observation privilégié de la manière dont les individus se représentent de manière dynamique dans le discours, par l'exhibition et la sélection de certains traits culturels et se catégorisent mutuellement par un double processus d'identification/différenciation qui instaure un certain nombre de frontières, les maintient ou les déplace. L'accent doit donc être mis avant tout sur les relations que les individus entretiennent, autrement dit sur l'altérité définie comme « un rapport dynamique entre deux entités qui se donnent mutuellement un sens » (*ibidem*) et ce, dans un temps historique, un lieu géographique et social. Pour mettre l'accent sur ce réseau d'interrelations, on parlera généralement d'interculturalité voire d'« interculturation » (avec DEMORGON, 2000, notamment).

1.2. La rencontre interculturelle

La rencontre interculturelle s'entend comme la rencontre d'individus ou de groupes appartenant à des cultures différentes, culture qui peut être nationale, mais aussi régionale avec laquelle interfèrent d'autres variables socioculturelles telles que l'âge, le sexe, l'origine sociale et la profession et les statuts et rôles qui y sont attachés, les appartenances religieuses et idéologiques, etc. La rencontre interculturelle présente les caractéristiques de toute rencontre interpersonnelle mais s'y ajoute le fait que la communication y est médiatisée par les représentations que les individus se font de la culture des autres. Elle se caractérise aussi par une disparité plus forte entre les individus, relative au code linguistique, aux pratiques communicatives, aux références socioculturelles et une disparité associée aux rôles et statuts sociaux (que l'on retrouve dans toute interaction).

A la base de la rencontre interculturelle se trouve l'identification des personnes en présence, leur catégorisation, en fonction d'indices perceptibles relatifs à l'apparence physique (âge, sexe, couleur de peau, vêture, etc.), au comportement non verbal (démarche, posture, gestuelle, mimiques), paraverbal et verbal. Ces indices qui renvoient à la « façade » de l'individu (GOFFMAN, 1973) donnent des informations sur son identité, son statut socioprofessionnel et son appartenance culturelle. Pour VASSEUR, ces caractéristiques perceptibles à l'ouverture de l'interaction, « cadrent les espaces, les temps et les dispositions de toute rencontre, offrant un horizon minimum

d'attente, même si celui-ci est loin d'être sûr et stable, même si des changements sont toujours susceptibles d'être apportés à ce tableau » (2005 : 87). Elles donnent « une base de communauté, même minimale, d'expérience et de connaissance, une sorte d'arrière-plan pour le discours échangé » (*ibidem* : 86-87), alors même que les caractéristiques individuelles présentent une disparité. CAMILLERI va dans le même sens en affirmant que l'existence de relations interculturelles repose sur l'existence préalable d'un « contrat d'association », qu'elle définit comme « l'acceptation d'un minimum de représentations et de valeurs communes » (1989 : 37).

Dans une perspective plus psychosociale, l'identité culturelle joue dans la rencontre interculturelle, selon LADMIRAL & LIPIANSKY, un rôle sécurisant. Elle permet « de situer l'autre, de s'en faire une certaine image, d'anticiper ses comportements et ses attitudes », en ce sens elle facilite la communication en la cadrant et en la limitant, en permettant d'établir un registre de conversation préétabli et ritualisé et en permettant de « fournir des explications rationalisantes aux incompréhensions et aux difficultés de l'échange » (1989 : 149). Corrélativement, elle révèle sa valeur défensive, en étant le lieu de la projection de stéréotypes²¹⁴ et en renforçant l'identité de soi ou de son groupe en jouant « le rôle d'« identité négative », sur lequel peuvent se projeter et s'évacuer les tensions internes du groupe, les éléments inquiétants ou indésirables » (*ibidem* : 148). Sur cette toile de fond, interviennent aussi les différences attachées au sujet lui-même, à ses caractéristiques individuelles, à sa personnalité, à son histoire. Ces éléments influencent les objectifs immédiats de la participation de l'individu à l'interaction et sous-tendent l'interprétation qu'il fait de la situation et du rôle qu'il va jouer dans l'interaction qui se noue. Pour COSNIER (1987/1991), l'ouverture de l'interaction donne lieu à la définition de la situation ou du contexte d'interaction qui se définit par le cadre (site, proxémique, temporalité, finalités et programmes) et la nature des partenaires (personnes et les indices sociaux et personnels qui les caractérisent, leurs relations et leurs objectifs). La définition de la situation correspond à un cadrage où sont définis les identités et places respectives ainsi que les objectifs et stratégies qui seront mis en œuvre. Ces éléments sont à la base du déroulement de l'interaction et c'est dans

ce contexte statique que se coproduit le texte total (ou « tototexte ») dynamique constitué par la combinaison des événements verbaux, vocaux et mimo-gestuels, texte qui s'appuie, ou littéralement s'articule sur ce contexte (statique) en référence auquel il peut être interprété par le processus de contextualisation (COSNIER, 1987/1991 : 306).

Ainsi, le statut socioprofessionnel de l'individu (par exemple le médecin dans le cadre d'une consultation médicale) lui confère un rôle qui va se traduire par des conduites interactionnelles, un certain mode d'interlocution, un choix des thèmes et du genre en partie prévisibles. Mais cette prévisibilité est variable et fragile et elle est sujette à modification au cours de l'interaction : par

²¹⁴ - La représentation stéréotypée fonctionne selon les mécanismes suivants : « opération de simplification et de généralisation », « opération de qualification qui consiste à décrire un groupe culturel ou un pays selon un nombre fermé d'attributs » et « opération de catégorisation qui signale les particularités symboliques propres au référent décrit sans s'appuyer sur la matérialité effective de ces différences » (ZARATE, 1986 : 62-63).

tout un jeu de positionnement, de confirmation ou de déplacement du statut, par le choix des rôles assumés, par la variation dans les thèmes, c'est dans la relation à l'autre, dans l'interaction que se jouent les rapports de place et la définition permanente de l'identité.

Pour ABDALLAH-PRETCEILLE (1996) et IRISKHANOVA & *alii* (2003) notamment, le succès d'une relation interculturelle repose sur une démarche empathique, représentée par « une intention cognitive, une volonté participatrice, un effort imaginatif, une tentative de prévision ou d'anticipation » (ABDALLAH-PRETCEILLE, 1996 : 139). L'empathie est à la fois une aptitude effective, un sentiment complexe et une composante essentielle de la compétence culturelle. Elle se définit par trois dimensions complémentaires : une dimension cognitive (la personne « adopte la perspective d'une autre personne et s'efforce de voir le monde du point de vue de l'autre »), une dimension affective (elle « ressent les émotions ou sentiments de l'autre ») et une dimension communicative (elle « signale sa compréhension et son intérêt par des moyens verbaux et non verbaux ») auxquelles il faut ajouter la dimension culturelle, qui fait le lien entre les dimensions cognitive et affective d'une part et communicative d'autre part (IRISKHANOVA & *alii*, 2003 : 113-116). L'empathie, et en ce sens, elle se différencie de la sympathie, est un mouvement, un déplacement voire une décentration :

c'est la compréhension depuis un point de vue culturel différent qui caractérise toujours l'empathie et indique simultanément les trois dimensions – cognitive, communicative et culturelle – puisqu'elle implique un changement de perspective culturelle de la part de celui qui parle dans le processus de communication (*ibidem* : 117).

Evidemment, l'empathie s'observe dans des situations de contact que nous qualifierons suite à DE PIETRO de « positives », où les « deux partenaires coopèrent de bonne foi à la bonne réussite de la conversation » en opposition à des situations « négatives », où un des interlocuteurs profite de la situation pour assurer sa domination sans partage sur l'interaction (1988 a : 263). Le caractère asymétrique des relations interculturelles, du point de vue du partage inégal des compétences et notamment linguistique, du savoir-faire, du pouvoir de décision, etc. a été démontré par de nombreux auteurs.

Notre optique est celle d'une situation de contact « positive », dans la mesure où nous voulons mettre ici l'accent sur la « coopération » (GRICE, 1979) entre les interactants afin de mener à bien une activité, la transmission de contes, qui requiert la mise en œuvre d'efforts conjoints de part et d'autre. Les interactions que nous analysons sont envisagées comme révélatrices d'un travail de « co-élaboration » (GÜLICH, 1986 b) de la transmission. Celle-ci passe par une collaboration des partenaires pour mener le récit à son terme et par une volonté d'assurer l'intercompréhension et c'est en ce sens que la situation interculturelle peut être qualifiée de positive, dans la conjonction des visées des partenaires de l'interaction. Il va néanmoins de soi qu'une visée commune, n'abolit pas pour autant toute dimension non consensuelle des interactions : des enjeux de pouvoir sont perceptibles dans la raison d'être même des interactions, dans la mesure où elles sont recueillies

dans le cadre d'une recherche universitaire. Elles répondent de fait à l'imposition unilatérale d'une demande de savoirs amenés à être intégrés dans un circuit institutionnel, qui « exige » la transposition dans une langue étrangère – qui n'est pas également maîtrisée par tous – de récits qui sont des « biens » culturels et communautaires. Toute rencontre est par ailleurs aussi une confrontation d'individualités et de représentations divergentes et parce qu'elles sont interculturelles et interlingues, les interactions exigent *a fortiori* une réévaluation constante des savoirs de l'autre, des savoirs sur sa culture, une négociation avec la langue étrangère et ses propres compétences. Les interactions sont donc aussi le lieu d'une relativisation culturelle et linguistique, d'un positionnement qui passe par la projection d'une identité personnelle et culturelle de soi et de l'autre et d'une différenciation. En ce sens et tout en étant envisagées comme axées vers la convergence et l'empathie, elles sont aussi, obligatoirement, le lieu de négociations, constitutives au travail de décentration. Les énonciateurs se voient « contraints » d'opérer une mise à distance de leur propre système culturel et linguistique, de l'objectiver dans une confrontation à un autre ensemble culturel et linguistique.

1.3. Obstacles et (re)médiations à la communication interculturelle

Nous allons nous intéresser à ce qui peut faire obstacle à la communication interculturelle c'est-à-dire aux difficultés d'expression, de compréhension et aux malentendus, qui relèvent non seulement du non partage du code linguistique mais également du non recouvrement d'un certain nombre de présupposés culturels, butées auxquelles tentent de remédier les interlocuteurs en collaborant à l'élaboration discursive et en construisant ensemble l'intercompréhension. Nous allons revenir dans la seconde section de ce chapitre sur les difficultés plus proprement liées à la communication interlingue. Ce que nous voudrions mettre en évidence ici c'est la façon dont les « microphénomènes discursifs sont [...] articulés à des macrostructures culturelles plus larges » (KILANI-SCHOCH, 1997 : 85).

1.3.1. Divergence des ressources langagières et communicatives

Les recherches initiées dans le cadre de l'ethnographie de communication et prolongées par les études comparatives des interactions ont montré que les pratiques communicatives, même si elles obéissent « à certains mécanismes et principes universels » varient d'un ensemble culturel à l'autre. Nous signalerons suite à KERBRAT-ORECCHIONI (1994) un certain nombre de variations relatives au matériel sémiotique (linguistique, paraverbal et non verbal) ; au système d'alternance des tours de parole (chevauchement, ordre des tours, longueur des tours, technique de prise de

tours, fonctionnement des régulateurs) ; à l'organisation thématique, logique et rhétorique des discours (classification en genres, gestion des thèmes, cohérence du discours) ; aux formes de l'adresse ; à la catégorisation, la formulation, les conditions d'emploi et la valeur des actes de langage et à l'organisation des échanges (séquences d'ouverture, de clôture, séquences rituelles, etc.).

Au niveau linguistique, la connaissance du système de la langue a une incidence évidente sur la production et la compréhension du message. Ainsi si les mots font défaut, si les règles combinatoires sont mal maîtrisées, la désignation des personnes ou des objets, la description des procès, la prédication, la détermination, l'ancrage dans le temps et l'espace peuvent poser problème et font obstacle à la « synchronisation codique » (LÜDI, 1991). Nous reviendrons dans la seconde section de ce chapitre sur les stratégies mises en place pour remédier à ce type de difficulté.

A l'interface du linguistique et du pragmatique (niveau « pragmatique » d'après LEECH, 1983 : 10-11 et THOMAS, 1984 : 226, repris par KERBRAT-ORECCHIONI, 2005 avec réserve²¹⁵), les éléments du système langagier verbal, paraverbal (direction du regard, distance proxémique, rythme kinesthésique, synchronisation interindividuelle des gestes, etc.) et non verbal (voix, hauteur, rythme, etc.) concourent ensemble à l'interprétation du message et à l'attribution d'une intention ou d'un état émotionnel au locuteur²¹⁶. Outre le sens « en plus » que peuvent apporter intonation, sourire, mimique, silence, etc., ces éléments, conventionnalisés et variables d'une culture à une autre, ont un rôle dans la « synchronisation interactive » (GUMPERZ, 1989 : 41) et il apparaît que de mauvaises perception et interprétation – la plupart du temps non conscientisées – de ces signaux peuvent déboucher sur un malaise dans la communication.

Concernant les éléments linguistiques, c'est en référence au contexte socioculturel que la valeur connotative, voire dénotative, des référents peut être interprétée, mais aussi en référence au champ sémantique développé dans l'interaction et en relation avec les caractéristiques de sa situation d'usage. A ce niveau donc les paramètres socioculturels (habitudes culturelles, usages, systèmes symboliques, etc.) entrent en ligne de compte dans l'attribution de la signification, d'où des malentendus et incompréhensions possibles.

DENOUX (1985 : 35-36) donne l'exemple d'un échange entre un informateur d'origine marocaine et un enquêteur autochtone à propos d'un concert de musique marocaine, pour qui la représentation du « bendir » diverge. Pour l'enquêteur, il s'agit d'un tambour, alors que pour l'informateur le bendir et le tambour ont des caractéristiques différentes. L'échange se poursuit jusqu'à ce que

²¹⁵ - La réserve tient au fait qu'il n'est pas toujours évident d'isoler ce niveau plus linguistique du suivant qui serait plus pragmatique, c'est-à-dire d'isoler ce qui relève du système linguistique et ce qui relève des règles socioculturelles d'utilisation du langage, autrement dit « ce qu'il convient d'imputer à la langue et à la culture » (KERBRAT-ORECCHIONI, 2005 : 293-294).

²¹⁶ - Pour GUMPERZ, « les caractéristiques suprasegmentales, ainsi que d'autres caractéristiques superficielles du langage, sont souvent d'une importance considérable pour repérer ce dont il est question dans une interaction [...]. Ces caractéristiques suprasegmentales donnent une note expressive au sens communiqué [...]. Cela confirme l'idée selon laquelle la prosodie joue un rôle essentiel dans l'inférence conversationnelle (1989 : 65).

l'enquêteur accepte la catégorisation de l'informateur, pour qui la petite taille de l'instrument est déterminante. Nous donnerons un autre exemple, emprunté au même auteur (*ibidem* : 37), d'un échange entre une informatrice d'origine marocaine et une enquêtrice française :

Enquêtrice : Vous voyez des amies ?

Informatrice : Heu ?

E. : Vous voyez des amies ?

I. : Voyez des amies ?

E. : Est-ce que vous avez des amies ?

I. : Qu'est ce que c'est des amies ?

E. : Des copines ?

I. : Oui

L'équivoque est due au fait que l'opposition masculin/féminin est neutralisée phonétiquement dans le cas de « ami(e) ». Cette équivoque est à la source du malentendu qui se traduit par la reprise de la question et la formulation de la question « qu'est-ce que c'est des amies ? » et l'intonation de l'informatrice (voix à peine perceptible, puis ton traduisant l'indignation) et tient au fait que la valeur référentielle affectée, au Maroc, au mot « ami » (*sahab*) diverge selon que le mot est prononcé par un homme ou une femme. Si un homme le prononce, il a la même valeur qu'en français, mais prononcé par une femme, il devient l'équivalent de « amant ».

Au niveau pragmatique (« niveau sociopragmatique » d'après LEECH, 1983 et THOMAS, 1984), la formulation des actes de langage, leurs conditions d'emploi, les manifestations linguistiques de la politesse, les systèmes d'adresse, les activités rituelles, la gestion des tours de parole, etc. relèvent de conventions culturelles, de « présupposés culturels » (GUMPERZ, 1989 : 19) et leur méconnaissance débouche fréquemment sur un malentendu. Concernant les conditions d'emploi des actes de langage, KERBRAT-ORECCHIONI (2005 : 295-299) donne l'exemple du remerciement qui, en France, s'emploie, par exemple, dans les transactions commerciales, où il serait dans d'autres sociétés facultatif, voire exclu (dans les sociétés vietnamienne ou coréenne notamment). Elle explique également qu'en Corée, au Japon, au Zaïre, etc., le remerciement explicite est proscrit entre amis ou membres de la même famille, pouvant même être perçu dans ce type de relation comme insultant : les actes d'entraide apparaissant comme parfaitement naturels, exprimer un remerciement serait considéré comme « jeter le doute sur les présupposés relationnels admis par la communauté » et serait associé à une distanciation dans la relation créant un malaise comparable à celui qu'entraînerait chez nous l'emploi soudain d'un vouvoiement entre deux personnes qui normalement se tutoient. Ces conventions communicatives apparaissent éminemment liées à des valeurs culturelles. Notons avec KERBRAT-ORECCHIONI, encore l'implicite de ces conventions et leur nature proprement culturelle qui se cache sous l'apparence du naturel :

Ces conventions n'ayant en effet rien de « naturel », elles font dès la naissance de l'enfant l'objet d'un apprentissage (voire d'un dressage), mais qui prend rarement la forme, quelques

routines exceptées, d'un discours explicite : la durée des regards et des pauses, la fréquence des régulateurs, etc. s'acquièrent par mimétisme, d'où le caractère enfoui et inconscient des compétences ainsi constituées (1994 : 135).

Signalons également comme source de malentendu potentiel, la différence de « scripts » attendus lors de l'interaction. Nous empruntons l'exemple qui suit à nouveau à DENOUX (1985 : 39-40) :

Employé d'une agence de voyages : Monsieur...
 Informateur : Je partir à Casablanca Maroc
 E. : Par quoi vous voulez partir ?
 I. : C'est beaucoup problèmes là-bas, papa malade je partir tout de suite
 E. : Je comprends pas, là qu'est ce que vous voulez, où vous voulez aller ?

A première vue, le malentendu repose sur une mauvaise perception phonétique (« pourquoi ? », au lieu de « par quoi ? »), qui en réalité est guidée par une interprétation sémantique. Pour DENOUX, le malentendu relèverait d'une mauvaise anticipation de l'informateur, qui se demande quelle indication son interlocuteur peut lui réclamer à ce point de l'interaction. La logique d'interaction de l'employé (établissement de la destination, du moyen de transport, date, prix, etc.) est perturbée ici par l'anticipation imprévue de l'informateur. Ce dernier a précisé ultérieurement que : « contrairement à la pratique au Maroc, il trouvait parfaitement à sa place une telle demande de justification, dans une interaction, en France entre un migrant et un natif » (*ibidem* : 39). Ici l'incompréhension est due à la perception que l'informateur a de la situation français/immigré et des scripts qui peuvent en découler. Remarquons avec DEULOFEU & TARANGER (1984 : 102) qui ont analysé ce même exemple qu'ici c'est la situation de migration de l'individu qui est à l'origine du malentendu et non une différence de culture proprement dite.

1.3.2. La construction d'une intercompréhension

1.3.2.1. Contextualisations et inférences

Nous allons nous intéresser ici à l'élaboration conjointe d'un sens et d'une intercompréhension dans le cadre d'une interaction en situation interculturelle. Pour VASSEUR, l'intercompréhension repose sur la « co-création de l'interaction et essentiellement de son contexte qui permet de définir la situation globale et les significations locales de l'action collective à laquelle se livrent les partenaires » (2005 : 156). Cette élaboration se fonde sur un travail d'inférence et sur la « contextualisation »²¹⁷ (GUMPERZ, 1989 notamment).

Nous avons évoqué l'hétérogénéité des ressources linguistiques, communicatives et culturelles. Malgré cela, les interlocuteurs reconnaissent et admettent des principes de fonctionnement communs, ce qui permet la mise en place d'une expérience commune :

²¹⁷ - Voir les sections III.1.4. et III.1.5. sur la contextualisation comme construction dynamique du contexte par les interactants.

Sur la base de cette articulation hétérogénéité/homogénéité, toute expérience interactionnelle avec un nouvel interlocuteur peut être alors considérée comme l'embryon d'une nouvelle communauté de paroles sur la base de la poursuite d'objectifs communs au sein de nouveaux cadres interactionnels (VASSEUR, 2005 : 157).

Nous avons mentionné cette dimension dans la section III.2.2. en mettant en évidence un espace de connivence intra-textuel, comme s'élaborant dans le cadre d'une interaction donnée, qui instaure ainsi ses propres conditions de production et de réception – qui seront valables pour les interactions qui se produiront par la suite²¹⁸.

La gestion de cette expérience commune repose sur ce que GUMPERZ appelle les « inférences », définies comme des « processus mentaux qui permettent aux partenaires d'évoquer l'arrière-plan culturel et les attentes sociales nécessaires pour interpréter le discours » (DURANTI & GOODWIN, 1992)²¹⁹. Les inférences s'ancrent dans la prise en compte des indices prélevés dans le contexte et dans le discours de l'interlocuteur : les indices de contextualisation que nous avons évoqués dans le chapitre III. Ces indices repérés de façon automatique par les locuteurs experts le sont beaucoup moins facilement par des locuteurs moins familiarisés avec ces savoirs et savoir-faire, d'où des flottements et des malentendus plus présents dans les situations où un locuteur se voit confronté à des situations dont il n'a pas l'expérience²²⁰.

« Contextualiser » consiste à « fournir ou repérer/interpréter les indices qui cadrent, c'est-à-dire donnent sur la situation présente des indications pertinentes pour les membres de la communauté où s'insère le discours produit et permettent d'en élaborer un sens » (VASSEUR, 2005 : 159, d'après GUMPERZ, 1989 et AUER, 1992). La contextualisation est accomplie par des éléments non modifiables « déterminés » (l'environnement physique, la profession, le sexe, les caractéristiques ethniques) ou « apportés » (les savoirs, les cadres de participation, les scripts) – éléments du contexte « statique » de COSNIER(1987/1991)²²¹, qui cadrent l'interaction – et par des éléments modifiables et négociables : activité discursive elle-même, toute l'activité ou tout aspect de l'activité, tels que le genre, le thème, les rôles sociaux, les actes de parole, que le jeu des positionnements et des objectifs peut remettre en cause (VASSEUR, 2005 : 159, suite à AUER, 1992). Pour AUER, c'est à ce niveau que le contexte peut être « flexible » et « réflexif » et que les partenaires de l'échange « rendent pertinent, maintiennent, reconsidèrent, annulent... tout aspect du

²¹⁸ - Nous avons évoqué également le fait que la constitution de cet espace était rendue possible par une sorte de connivence préalable, qui autorise les transmissions et s'appuie sur l'existence d'une relation amicale ou des intérêts communs.

²¹⁹ - Signalons que la notion d'« inférences » suppose une maîtrise des locuteurs, que l'on ne retrouve pas chez AUTHIER-REVUZ (1995, 2003 et 2004). Nous allons revenir *infra* sur ce qui différencie ces perspectives.

²²⁰ - Il faut remarquer avec GUMPERZ que « l'acquisition des conventions de contextualisation relève de l'expérience interactive du locuteur; elle résulte de la participation d'un individu à des réseaux déterminés de relations » (1989 : 24) : « le sens des indices de contextualisation est implicite [...]. La portée de ces indices dans la communication dépend de la conscience tacite qu'en ont les participants » (*ibidem* : 29). La maîtrise des indices de contextualisation marque en effet l'appartenance à un groupe particulier et réciproquement la non reconnaissance de ces indices a pour effet d'exclure l'individu de la communauté.

²²¹ - Voir *supra*, section VII.1.2.

contexte » (1992, cité par VASSEUR, 2005 : 159). Dans cette optique, la contextualisation correspond à une construction de la situation à deux. Elle permet de confirmer ou de modifier le but de l'échange, de négocier et renégocier les places discursives et le sens d'un mot ou d'un énoncé, autrement dit elle participe à « la définition et à l'interprétation des activités discursives » (VASSEUR, *ibid.* : 160).

Dans les situations de transmission qui nous intéressent, on peut repérer un certain nombre d'éléments, d'indices de contextualisation – objets d'une représentation – qui assurent un cadrage de l'interaction : identification/catégorisation de l'autre selon des critères objectivables (âge, sexe, pratique linguistique, lieu de vie ou origine – ce qui nous autorise à parler des conteurs et traducteurs en tant que « locuteurs berbères » – profession, etc.) ; représentation des savoirs et des connaissances (savoirs culturels, linguistiques, connaissance du conte, etc.) qui sont schématisées au préalable ou à l'ouverture de l'interaction ; représentation de la relation en cours et des rôles interactionnels de chacun (relation amicale, relation enquêté/enquêteur, conteur/traducteur/auditeur) ; de l'objet et de la visée de l'interaction (le genre du conte, ce qu'est traduire, raconter, ce que vise la recherche, etc.) et de ses modalités (langue, enregistrement, etc.). Ces éléments cadrent le déroulement de l'interaction en ce qu'ils l'orientent préalablement, ils relèvent de l'expérience de chacun, mais sont également préconstruits culturellement (notamment représentations du genre du conte, du contage et de ses conventions, images de l'autre, de sa langue, de sa culture, etc.). Un certain nombre de ces éléments sont flexibles et font l'objet d'une négociation dans le cadre de l'interaction : catégorisation et projection d'une image de soi et de l'autre, des langues, des cultures, savoirs des uns et des autres, activités discursives, rôles de chacun, rapport de places, etc.

Pour les différentes transmissions que nous analysons, les conteurs et traducteurs ont une expérience de la relation interculturelle. Les butées, les malentendus et les négociations éventuels tiennent à la difficulté de dire le conte dans la langue de l'autre, de l'interpréter pour le destinataire, à la nécessité de s'accorder sur le sens des termes, sur les réalités décrites mais également sur les activités discursives et notamment qu'est-ce que pour chacun raconter ou traduire le conte en rapport à une tradition et dans son ajustement à l'autre. La difficulté consiste, outre les manques langagiers propres aux énonciateurs, à faire « passer » le conte, en tant que représentation culturelle élaborée et mise en discours par une collectivité. Cela signifie que les conteurs et traducteurs donnent un certain nombre de clés, afin que la manière dont le conte est reçu et fait sens pour l'énonciateur ne soit pas trop éloignée de la manière dont le destinataire va l'interpréter, autrement dit qu'il n'y ait pas de « rupture » de sens. Il s'agit en somme de transmettre avec le conte, « une vision du monde » propre au groupe d'origine, réinterprétée par un individu donné qui se « reconnaît » au moins en partie dans le texte, autrement dit de faire signifier le conte en tant qu'ethnotexte. La transmission va ainsi être tendue vers une coïncidence des représentations ou en

tous les cas, elle va s'attacher à rendre compte de là où ça varie, là où ça différencie, là où les mots ne peuvent être simplement traduits.

Ce n'est pas tant la confrontation avec l'autre qui est inédite, que l'expérience du contage et de la traduction qui est de manière générale nouvelle pour les énonciateurs, mais également pour l'enquêteur. On peut donc supposer que les traducteurs et conteurs se fondent dans leur propre pratique sur leurs expériences d'auditeurs et de lecteurs, sur un certain nombre de normes et sur la manière dont ils se représentent notre attente.

Le déroulement effectif des transmissions et leur nature co-construite repose sur la plus ou moins grande familiarité de l'individu avec les pratiques culturelles et discursives de l'ensemble culturel et linguistique autre, mais aussi de l'interlocuteur. En ce sens, il importe de tenir compte du passé conversationnel commun des partenaires qui va déterminer la plus ou moins grande facilité avec laquelle ils vont s'accorder et qui repose sur un espace de connivence préconstruit à l'ouverture de l'interaction. Les butées énonciatives, les possibilités de traduire, le degré d'explicitation, le choix de ce qui peut être dit ou non, etc. va donc dépendre de la mise en contact située de deux individus qui représentent des ensembles culturels donnés, autrement dit de « la confrontation » de deux systèmes culturels et linguistiques – dans leur point de convergence et leur différence – mais aussi de la relation qui existe entre les individus et qui va faciliter la circulation des savoirs partagés ou non et instaurer une manière spécifique de dire le conte, mais également de se dire soi dans son rapport à l'autre, aux ensembles culturels, aux langues, aux normes et aux traditions. Si les individus ne se connaissent pas avant les transmissions – ce qui est le cas d'un certain nombre de situations –, la proximité d'âge, de centres d'intérêt, de statuts socioprofessionnels vont, comme dans la communication endolingue, entrer en ligne de compte dans la construction d'une intercompréhension. En ce sens, l'interaction interculturelle et la construction dynamique du discours et de l'intercompréhension ne peuvent être que situées, dans la mesure où c'est la relation particulière entre deux individus donnés qui va instaurer ses propres conditions de transmission.

1.3.2.2. Guidage de l'intercompréhension

Pour DE GAULMYN, il existe deux niveaux de structuration de l'échange discursif : celui des « opérations locales de textualisation qui assurent le contrôle de l'enchaînement des énoncés les uns aux autres, la continuité du tissu discursif » et le niveau des « opérations générales d'organisation de l'interaction qui instituent et corrigent les règles conversationnelles selon les traits propres de la situation et son évolution, et qui planifient à distance l'articulation du discours pour en assurer la cohérence ». Pour chaque niveau, elle dégage deux types d'activité de structuration, interdiscursif et intradiscursif : la première « assure la cohérence des échanges en réglant l'alternance de parole et en contrôlant l'intercompréhension » et la seconde, « la cohésion interne du discours d'un locuteur en développant une argumentation suivie » (1987/1991 : 174).

Au niveau local,

il appartient à l'activité de type interdiscursif de réparer une perturbation dans l'intercompréhension ou de la prévenir en anticipant sur une difficulté potentielle du récepteur : récupérer l'élément soufflé au locuteur, ajouter une explication si le récepteur paraît réticent. Et, il s'agit, pour l'activité de type intradiscursif, de réparer un échec ou d'améliorer une formulation et, par là, de contribuer à la programmation d'une unité thématique et d'un mouvement argumentatif (DE GAULMYN, 1987/1991 : 174).

Nous allons nous intéresser *infra* aux manifestations de la compréhension ou de l'incompréhension (régulateurs, silences, mimiques, demandes de clarification, rire, non prise en compte de l'élément sur lequel porte l'incompréhension, reprise de mots, etc.) et les stratégies de résolution de problèmes (gestes explicatifs, reformulations, traductions, commentaires, explicitations, etc.) qui relèvent du niveau local.

Au niveau général, la structuration interdiscursive est assurée par « des énoncés où se marque l'organisation de la forme de l'interaction et des relations entre les locuteurs » et la structuration intradiscursive par des « énoncés qui assurent la continuité à distance d'un discours développé par le même locuteur » (DE GAULMYN, *ibidem* : 174-175). Ce guidage d'ordre global permet un « encadrement continu de la tâche » par « un discours d'accompagnement du discours de l'autre, constitué de questions, d'annonces, de reformulations, ratifiant, corrigeant, résumant le traitement des thèmes, recentrant sur le genre, le thème principal ou introduisant des sous-thèmes nouveaux » (VASSEUR, 2005 : 180).

Le guidage peut aussi s'effectuer de façon préventive, dans le cadre d'un discours métadiscursif qui contribue à la mise en place des attentes et s'efforce ainsi de prévenir les problèmes d'intercompréhension, en « traçant un cheminement » à l'interlocuteur (ALBER & PY, 1986 : 158). On relèvera, ainsi avec VASSEUR (*ibid.* : 164) certains dispositifs tels que « l'annonce explicite de l'activité et de ses articulations, la justification de certains actes de parole, de certaines paroles, de certaines questions, qui peuvent être ressenties comme agressives ou indiscretes », comme par exemple « je vais vous expliquer comment ça va se passer ». La co-interprétation de l'activité peut être facilitée par la construction explicite du cadre, l'annonce du thème, de l'objectif et du déroulement de l'interaction.

VASSEUR souligne la dimension réflexive d'un certain nombre de ces formes de planification, de contrôle, en ce que l'énonciateur opère un retour sur son propre discours et son organisation, notamment (2000). Elle relève en outre un ensemble d'activités réflexives définies comme des « activités spontanées de retour sur les dires insérées dans le dialogue en cours [...] et qui contribuent à revoir, modifier, corriger et faire avancer le discours collectif en train de s'élaborer » : réparations, reprises, commentaires, évaluations, explications, sollicitations, hésitations ou approximations (2005 : 227) – autant de phénomènes énonciatifs que nous pointerons.

Ces activités sont à rapprocher des gloses méta-énonciatives analysée par AUTHIER-REVUZ, en tant que « boucles réflexives » (1995). Cependant chez cette dernière, ces phénomènes ne sont envisagés ni dans la perspective d'un guidage, ni dans celle d'une collaboration entre interlocuteurs

dans le cadre d'une interaction. Nous avons vu que certaines gloses peuvent être analysées comme visant une coïncidence avec l'interlocuteur. Pour autant chez l'auteure, l'énonciateur ne peut être considéré comme gérant efficacement une interaction et c'est en ce sens, que AUTHIER-REVUZ s'inscrit en faux contre les approches communicationnelles – celles de la « scorie » et des « stratégies »²²² – dans la mesure où pour elle, le « sujet [est] structurellement divisé, décentré, dont le moi est une instance, non moins structurelle, occupée à restaurer, dans l'imaginaire, l'illusion de l'unité et du centre » (2004 : 89).

Pour l'auteure, les retours réflexifs sur le dire ne peuvent être analysés dans leur seule fonction qui consisterait à éviter les ambiguïtés ou les malentendus, à faire accepter à l'autre une formulation non attendue ou encore à ménager la face de l'autre. Il importe d'écouter ce qu'ont à dire les formes méta-énonciatives et les mots non « comme transparents, vecteurs de communication », mais dans leur « matérialité – consistance et résistance » qui charge chacun des mots « de son équivoque propre, inscrite dans le jeu du signifiant, et de son histoire, non moins singulière, dans le déjà dit » (2003 : 79).

Dans les approches interactionnistes, ces phénomènes sont vus comme des « activités », orientées vers une fonctionnalité, celle d'une intercompréhension et d'une poursuite de l'échange. Pour Authier-Revuz, il est question de non transparence, d'opacité, d'une résistance, qui n'est pas uniquement celle de l'interlocuteur et de la situation, mais aussi celle de la langue. L'auteure, à l'inverse des approches « en “prise directe” sur les fonctionnements discursifs », ancre son analyse « dans le système de la langue pour rendre compte des faits de discours » (*ibidem* : 81). C'est selon elle, « au plan de la langue [...] sur la base de ces formes de langue abstraites, générales [...], que l'on peut rendre compte de façon pertinente de l'inépuisable richesse des fonctionnements et des effets de sens tels qu'on peut les rencontrer, concrètement, en discours » (*ibid.*).

Ces divergences théoriques étant posées, nous avons mentionné le fait que l'approche de Authier-Revuz, en termes de non-coïncidence et d'opacité nous permettait de mettre l'accent sur divers ordres d'altérité qui traversent notre corpus : la non-coïncidence des mots de la langue étrangère aux « choses » de l'ensemble source, l'équivocité des mots de la langue source mais aussi de la langue cible, l'altérité interindividuelle qui est « renforcée » par une altérité culturelle et langagière et l'altérité dialogique, c'est-à-dire interdiscursive. La prise en compte d'une dimension actionnelle et du discours nous est également « nécessaire » puisque les transmissions que nous analysons n'ont de raison d'être que dans leur ajustement à un destinataire donné et que leur nature même est déterminée par la situation dans laquelle elles prennent place. Les failles discursives nous renseignent sur les circonstances mêmes de la situation d'énonciation : la transmission d'un conte en situation interculturelle et interlingue.

Nous appréhendons les transmissions dans leurs butées, leurs ruptures, que nous envisageons dans leur matérialité et comme relevant des différents ordres d'altérité mentionnés – dans ce qu'elles ont

²²² - Voir section V.1.1.2.

à dire sur les langues, les cultures, les énonciateurs, la transmission même – et dans les remédiations que les interlocuteurs mettent en place en vue de « parvenir » à la tâche qui leur est confiée. Ce succès passe par un soutien à la poursuite de la narration et une orientation vers la convergence des représentations. La transmission apparaît comme une activité de (re)médiation, dans la mesure où les locuteurs préviennent ou cautérisent les ruptures de sens. Elle s'opère par la mise en œuvre de stratégies qui concourent à permettre l'élaboration du discours et l'intercompréhension et dont le succès repose sur la collaboration des énonciateurs. Les opérations discursives que nous relevons sont orientées stratégiquement mais sont également révélatrices d'une non évidence, celle de la transmission même et des positionnements, des décentrements que celle-ci implique.

Un certain nombre d'approches interactionnistes et en particulier celle de VASSEUR (2005) et ARDITTY & VASSEUR (1999)²²³ sur laquelle nous nous appuyons assez largement – même si nous ne nous intéressons pas aux interactions interlingues dans une perspective d'acquisition de la langue étrangère – nous semblent pouvoir être articulées avec certains éléments de la théorisation de Authier-Revuz, compte tenu du déplacement que nous en opérons²²⁴. Pour les auteures, le discours est « négociation permanente du sens, par et sur la langue et les autres sémiotiques [...] indissociable de l'interprétation dynamique des situations et des positionnements sociaux » (ARDITTY & VASSEUR, 1999). VASSEUR montre que le discours n'est pas « un prêt-à-parler » et que les activités réflexives mettent l'accent sur « un dire qui est travaillé “*on line*” » (2005 : 227). L'auteure signale qu'elle ne se place pas « sur le plan de l'intentionnalité » mais s'interroge sur les effets de ces « mouvements réflexifs ». Elle les évoque notamment comme des actes qui « crée[nt] la continuité après une rupture de continuité » ou qui ont pour effet d'instaurer « de la discontinuité [...] par rapport à l'autre et à son discours, d'interroger ce discours, ou de s'interroger sur son discours à soi et sa réception par l'autre » (*ibidem* : 228-229). Elle précise en outre, ce qu'elle entend par intercompréhension et élaboration d'un sens partagé en termes de « mouvements de convergence dialogique face à des problèmes de divergence des discours, l'effet obtenu consistant à rendre les discours mutuellement intelligibles et de permettre le suivi du dialogue » (*ibid.* : 229).

Pour VASSEUR, encore les activités réflexives, « lors desquelles le locuteur prend son discours, ou le discours de son partenaire, comme objet d'attention, reflète la position complexe des interactants et plus précisément cet aspect circulaire des places et déplacements de chacun tout au long du discours collectif » (*ibid.* : 65). Cette remarque nous intéresse tout particulièrement, en ce que la dimension réflexive que nous pointons par le biais des mentions méta-énonciatives, nous amène à

²²³ - Les auteures s'inscrivent notamment dans la lignée des travaux de Hymes, Gumperz, Goffman et Vion mais également de Grize.

²²⁴ - Voir à cet égard, la section introductive de la section II.3. Signalons outre les différences évoquées *supra*, relatives à la prise en compte des faits de langue chez Authier-Revuz, un ancrage sur le social qui n'est pas présent chez cette dernière et un intérêt, dans les approches interactionnistes, pour la relation interlocutive au détriment, nous semble-t-il de la dimension interdiscursive.

rendre compte de positionnements variables des interlocuteurs l'un par rapport à l'autre, mais également de postures énonciatives plus ou moins distancées ou assurées et d'un déplacement que l'activité même de médiation supposerait à l'œuvre chez les conteurs et traducteurs. L'intérêt pour le niveau méta-énonciatif et les formes langagières qui le manifestent nous permet d'observer, en outre, par la mise en regard des différentes versions de notre corpus, les différentes manières pour les énonciateurs de prendre acte ou non de la difficulté et d'en opérer une remédiation. En ce sens, la théorisation que propose AUTHIER-REVUZ permet d'aller « en deçà de la réalité des stratégies intentionnelles » et d'appréhender la « façon singulière de s'inscrire dans le langage » (2004 : 89) :

Si aucun dire n'échappe au fait des diverses non-coïncidences dans lesquelles il se produit – manque à communiquer et à nommer, excès du déjà-dit et de l'équivoque – les images que chacun en donne, au fil de « l'accompagnement » méta-énonciatif dont il se double, sont remarquablement diverses, témoignant d'un mode de « se poser » dans le langage et ses non-coïncidences, propre à un genre, à un type de situation ou à la singularité d'un sujet (*ibidem* : 90).

1.4. La médiation (inter)culturelle du conte : quelques éléments de cadrage

Le terme de médiation, du latin « *mediare* » a deux sens : « L'un renvoie au don, au sens de procurer, fournir, donner, etc. et l'autre à l'interposition, au sens de poser entre, d'interposer, d'intercéder. Les deux sens se complètent pour arriver à la définition de la médiation au sens de transmettre par le moyen de... » (ZARATE, GOHARD-RADENKOVIC & *alii*, 2003 : 181).

Les auteures soulignent que dans le champ du droit et de la jurisprudence, où le terme a été utilisé initialement, la médiation présuppose un conflit et implique l'intervention d'une personne neutre. A partir de cet usage, il a été transposé dans le champ du culturel et du social, dès lors qu'« il y a un conflit ouvert provoqué par des divergences de représentations culturelles » (*ibidem*). Ces dernières étant souvent de l'ordre de l'implicite, la médiation opère en tant que donnant à voir les systèmes de représentation, en en facilitant « la compréhension, la reconnaissance par l'autre » (*ibid.*). La médiation, en ce sens, a une fonction sociale, elle met en relation des individus mais aussi des systèmes, des états et ZARATE met l'accent, non seulement sur une personne tierce, mais sur l'existence d'un « espace tiers » : la mise en relation entre états, langues et cultures « présuppose le recours à un lieu tiers, en réponse à une dualité plus ou moins conflictuelle » (2003 : 98).

ZARATE propose trois conceptions de la médiation :

- la médiation comme espace de mise en relation de partenaires en situation de découverte. Initiateurs qui rendent intelligibles pour des nouveaux venus les contextes culturels et linguistiques que ces derniers inaugurent

- la médiation en situation de conflit ou de tension, quand langue et repères culturels produisent de l'exclusion et de la violence sociale. Différentes situations de remédiation seront présentées, dans un processus où est d'abord explicité l'objet du conflit ou ensuite est mis en place un dispositif qui aboutit ou non à une résolution
- la médiation insufflant des dynamiques propres aux espaces tiers, alternatives aux affrontements linguistiques et culturels. La différence y est nommée, négociée, réaménagée (2003 : 99).

KAËS définit de manière générale toute médiation comme « un pontage sur les discontinuités », le médiateur étant celui qui doit pouvoir « construire [...] des représentations capables de faire lien et sens entre des éléments disjoints et séparés » (KAËS, 2002, cité par ZARATE, GOHARD-RADENKOVIC & *alii*, 2003, 181). Dans cette optique, l'activité de médiation « élabore et met en place des dispositifs qui permettent de rétablir le sens là où il y a rupture de sens, c'est-à-dire de donner à celui qui ne comprend pas les moyens de comprendre. [...] Il rend intelligibles les ruptures de sens » (ZARATE, GOHARD-RADENKOVIC & *alii*, 2003 : 230).

Nous retiendrions de ces définitions que la médiation, et plus particulièrement dans le champ de l'interculturel, suppose l'idée d'abord de ruptures, de failles qu'il s'agit de suturer, en tâchant de mettre à jour les représentations à l'origine d'une incompréhension éventuelle ou effective. Nous n'envisageons pas les interactions que nous analysons comme conflictuelles, au sens propre du terme, mais comme traversées par différents ordres d'altérité qui instaurent de la discontinuité et à partir desquelles la médiation opère. Nous appréhendons la médiation, comme une activité, un processus qui en se situant dans un entre-deux (au milieu de) a à la fois pour fonction de séparer et de relier, en ce qu'en quête du consensus interprétatif, il met l'accent sur la différence. L'activité de médiation explore donc les limites et les frontières, s'inscrit dans un écart entre soi et l'autre, entre sa culture, sa langue et celles de l'autre mais aussi entre soi et sa culture. Elle prend place dans un espace interculturel et interlingue. Elle suppose une mise à distance par rapport à l'ensemble source, une confrontation avec l'ensemble cible et une négociation pour instaurer dans cet espace des points de convergence, de passage.

La médiation qui nous intéresse est celle de textes, de contes : elle consiste à reformuler un texte source pour le « donner » à entendre/comprendre au destinataire. Cette activité suppose une interprétation du texte-source – au sens de compréhension et de mise en discours, son appropriation en somme – par les conteurs/traducteurs qui sont des représentants et des porte-parole de la culture source et l'adressent à un individu, représentant de l'ensemble cible (dans le cas des narrations orales). La reformulation qu'ils proposent, autrement dit son interprétation à notre intention consiste à opérer une médiation de ce texte-source à l'intention d'un individu cible, étranger à l'ensemble source, « en situation de découverte » du texte. Les conteurs/traducteurs mettent en relation le texte et le destinataire, ils donnent au destinataire accès au texte, par leur entremise, leur intermédiaire.

Cette activité de reformulation/médiation suppose une mise en relation préalable entre les individus, dans le cadre d'une interaction donnée. Celle-ci s'inscrit dans un espace interculturel et interlingue, en ce que sont mobilisées des ressources et des représentations afférentes à plusieurs ensembles différenciés – cette différenciation étant à relativiser dans la mesure où le contact n'est pas inédit et que les conteurs et traducteurs maîtrisent au moins partiellement les codes culturels et linguistiques du destinataire – et en ce que les textes-contes sont des représentations culturelles mises en textes/discours, des ethnotextes qui sont amenés à signifier pour un individu étranger à l'ensemble cible à l'origine du texte. Le conte met en relation deux individus et par leur biais deux ensembles culturels et linguistiques, en ce sens il est un médium de la relation. En tant que cristallisant des représentations culturelles et identitaires, le conte doit, pour faire sens pour le destinataire, faire l'objet d'une médiation et suppose un travail de mise à distance, de comparaison et d'accordage des représentations culturelles véhiculées par le conte à celles du destinataire. Les conteurs/traducteurs, parce qu'ils maîtrisent à la fois les codes culturels et linguistiques de l'ensemble source et ceux de l'ensemble cible – même si c'est à des degrés divers – vont prendre la mesure de l'altérité, la négocier de manière plus ou moins aisée, la signaler de manière discursive par un certain nombre de ruptures et mettre en œuvre des procédures de remédiation. En ce sens, ils sont des intermédiaires actifs, des médiateurs (inter)culturels. Nous envisagerons la médiation, à la fois comme une activité « préventive », qui en mettant en place des conditions d'interprétation permet qu'une continuité s'instaure et comme activité de résolution des difficultés, des obstacles, c'est-à-dire comme remédiation.

Les énonciateurs reformulent un texte-source plus ou moins fixé – selon qu'il ait fait l'objet d'un enregistrement ou non et selon la manière dont il est « conservé » dans la mémoire des individus – initialement donné en langue berbère. Ils vont inscrire leur propre discours dans la continuité de celui qu'ils reprennent, tout en s'en démarquant – parce qu'ils en donnent leur interprétation personnelle, mais aussi parce qu'ils sont « forcés » de le déplacer. Le dire en train de se faire – que nous analysons – va donc négocier aussi, en même temps, avec le discours autre auquel il se relie tout en s'en distanciant, avec les contraintes des langues source et cible et avec celles d'une tradition qu'il continue tout en la transformant.

Nous soulignerons encore le fait que la médiation est située au sens où ce sont les paramètres circonstanciés qui instaurent des ruptures et des continuités spécifiques. Dans le cadre de notre recherche, l'espace dans lequel opère la médiation doit donc être décrit de manière précise selon les modalités de mises en texte/discours des contes. Nous nous attacherons à rendre compte dans la quatrième section de ce chapitre de différentes situations de transmission, comme instaurant des conditions spécifiques de la transmission/médiation. Nous nous intéresserons dans les chapitres VIII et IX, à la manière dont l'activité médiatrice se montre plus ou moins en tant que telle. Nous verrons que si la médiation – en tant qu'interprétation, intercession et négociation – peut tendre à se faire oublier, donnant ainsi l'illusion d'une immédiateté et d'une transparence de la

communication, elle fait l'objet, dans un certain nombre de cas, d'une focalisation et s'inscrit alors de manière réflexive dans le cœur des narrations.

Nous signalerons encore que si toutes les transmissions que nous analysons relèvent d'une procédure de médiation, nous continuerons de manière générale à parler de transmissions, pour désigner les contages et traductions, pour référer au processus dynamique de leur mise en discours et nous nous intéresserons dans la quatrième section de ce chapitre aux différentes situations de transmission, à leurs modalités et à leurs cadres. Nous parlerons de médiation de manière plus spécifique pour mettre l'accent sur la manière dont les énonciateurs s'approprient les textes, les interprètent en les déplaçant et en les ajustant au destinataire et sur la dimension négociatrice qui accompagne ce processus. Nous allons nous attacher à rendre compte dans la section suivante, de la communication interlingue, en ce que les contes sont donnés dans la langue de l'autre, dans le cadre d'une interaction donnée. Nous mettrons l'accent sur les ruptures qui caractérisent ce type de communication et la manière dont les partenaires collaborent à l'élaboration discursive et à l'intercompréhension. Nous allons nous intéresser à une dynamique interactionnelle, à la conjonction des efforts de part et d'autre pour permettre que le dire se poursuive et qu'une compréhension soit effective. En ce sens, nous nous intéressons aux traces linguistiques et à un certain nombre d'activités discursives qui participent à une médiation orale et interactionnelle, négociée et co-construite par les partenaires.

2. La communication interlingue : une dynamique interactionnelle et coopérative

2.1. Communication exolingue, interlingue

A la suite de PORQUIER (1984), la « communication exolingue » ou « conversation exolingue » est définie comme « toute interaction verbale en face à face caractérisée par des divergences particulièrement significatives entre les répertoires linguistiques respectifs des participants » (ALBER & PY, 1986 : 153).

VASSEUR (2005) préfère parler de « communication interlingue » – syntagme que nous utiliserons²²⁵ avec elle – pour mettre l'accent sur le continuum qui existe entre la communication exolingue et la communication bilingue. Nous définirons le bilinguisme avec GROSJEAN, comme « la capacité de produire des énoncés significatifs dans deux (ou plusieurs) langues, la maîtrise d'au moins une compétence linguistique (lire, écrire, parler, écouter) dans une autre langue, l'usage alterné de plusieurs langues » (1993 : 70-71). Pour l'auteur, les personnes bilingues sont celles « qui se servent de deux ou plusieurs langues (ou dialectes) dans la vie de tous les jours » (*ibidem* :

²²⁵ - Cela dit nous utiliserons le terme d'exolingue pour exposer les recherches qui s'y rattachent.

71). VASSEUR souligne le fait que les individus dans la maîtrise progressive de la langue étrangère tendent à faire converger leurs répertoires plutôt que remplacer celui de la première langue par celui de la seconde, c'est pourquoi elle préfère le terme d'interlingue qui s'inscrit dans une perspective « bilinguistique » à celui d'exolingue qui s'inscrit dans une « conception monolinguisque et dichotomique d'une substitution d'un répertoire à un autre » (2005 : 22)²²⁶.

La notion de communication interlingue fait référence à celle d'interlangue qui correspond à un état de langue transitoire :

l'apprenant cherche des moyens dans une sorte de centre de ressources (celui des acquis et compétences), dont il dispose à un moment donné, pour élaborer « son système d'expression transitoire » en recomposition au fur et à mesure que l'apprentissage avance, dans ses expériences langagières et en fonction d'une intériorisation consciente et inconsciente à la fois, des règles de la langue seconde (MARTINEZ, 1996 : 33).

Notre perspective n'est pas celle du processus d'acquisition de la langue étrangère, mais nous retiendrons que la notion d'interlangue met l'accent sur les stratégies dont fait preuve l'alloglotte (PY : 1993), c'est-à-dire toute personne en situation d'utiliser une langue qui n'est pas la sienne, pour « communiquer dans la langue de l'autre » (NOYAU & PORQUIER, 1984).

Nos informateurs marocains maîtrisent de manière générale bien voire très bien le français, qui ne peut pas être considéré comme une langue étrangère, mais plutôt comme une langue seconde, dans la mesure où il a une fonction véhiculaire et est une langue de scolarisation²²⁷. Dans le contexte du village de Taghazout, le français est utilisé de manière très fréquente, en raison de la forte fréquentation touristique. Pour les informateurs qui ont effectué des tâches de traduction en France, le français est une langue pratiquée quotidiennement. Ces derniers ont en outre une formation universitaire effectuée au moins en partie en langue française.

Pour autant, nous relevons dans les transmissions que nous avons recueillies de nombreux arrêts sur mots, que la difficulté tiende à un manque propre à l'énonciateur ou à une non coïncidence des systèmes linguistiques et culturels. Il s'agit pour les conteurs et traducteurs de reformuler le conte initialement donné en langue berbère, mémorisé ou fixé sur cassette en français. Si la communication entre les énonciateurs peut être considérée dans un certain nombre de cas, comme bilingue, c'est alors le conte qui serait en situation de transmission exolingue ou interlingue. Pour mettre l'accent sur la situation d'entre-deux linguistique – et culturel – qui caractérise les transmissions que nous analysons et mettre l'accent sur le fait que les énonciateurs maîtrisent à des degrés divers la langue cible – celle dans laquelle est dit le conte – et dans tous les cas à un degré moindre que le destinataire, dont le français est la langue maternelle, nous choisirons de parler de transmission en situation interlingue. Les recherches menées sur les conversations interlingues ont

²²⁶ - Cette option terminologique ne remet pas en cause les recherches très importantes menées sur la conversation exolingue.

²²⁷ - Nous renvoyons à la section 1.3. de l'annexe V, relative aux statuts des langues au Maroc et aux pratiques sociolinguistiques effectives.

mis l'accent sur un certain nombre de phénomènes que nous retrouvons dans les productions que nous avons recueillies.

Pour DE PIETRO (1988 a : 254-255), la conversation exolingue se caractérise par une collaboration accrue, une exploitation maximale des secteurs du code partagés ou en apparence partagés par les interlocuteurs, par un recours fréquent à des répertoires non verbaux et à la langue de l'alloglotte et par des stratégies convergentes d'ajustement de leurs codes respectifs, telles que la simplification, la reformulation paraphrastique, la correction, etc., ces divers éléments étant révélateurs du « bricolage interactif » à l'oeuvre dans ce type de communication. Derrière ce bricolage, on trouve une « importante activité d'anticipation et de contrôle consistant – sur la base de représentations socioculturelles et linguistiques généralement implicites – à prévenir les obstacles potentiels, à les contourner, ou repérer ces obstacles, les thématiser et les surmonter » (*ibidem*).

2.2. Coopération dans le déroulement de l'interaction

VASSEUR souligne la nécessité d'une conjonction des stratégies des interlocuteurs dans la mise en place du travail d'intercompréhension : « il ne s'agit pas seulement de repérer des stratégies ou plus souvent des tactiques déployées par l'un ou l'autre des partenaires mais aussi mettre en lumière la convergence ou la divergence des procédés ou mouvements discursifs utilisés pour mener à bien la tâche entreprise collectivement » (*ibid.* : 170). Nous allons voir la façon dont les interactants gèrent de façon commune le déroulement de l'interaction : en régulant le cours du discours par l'usage de feedbacks, en signifiant leur compréhension ou incompréhension par divers procédés, en mettant en oeuvre des stratégies de facilitation, de réparation, d'explication, d'évaluation, etc. qui laissent, à la surface des textes que nous analysons, un certain nombre de traces. Les signaux de difficultés mettent l'accent sur des butées des partenaires. Ceux-ci révèlent un certain nombre de ruptures dans l'activité de transmission/médiation. Les différentes stratégies mises en place ont pour but de faciliter l'expression et l'intercompréhension, elles visent à s'accorder sur les représentations de chacun et en ce sens, elles participent de l'activité de (re)médiation. Elles révèlent également le travail de figuration (ménagement de sa propre face et de celle de l'autre) à l'oeuvre dans la relation.

2.2.1. Pilotage conversationnel et manifestations de la difficulté

2.2.1.1. Le système régulateur

Le « système régulateur » ou « synchronisateur » (COSNIER, 1987/1991) recouvre à la fois les émissions du locuteur/émetteur destinées à s'assurer de l'attention du destinataire, que nous appellerons suite à KERBRAT-ORECCHIONI (1990/1998) et COSNIER (1987/1991), les « phatiques », et les signaux émis par le récepteur, les « régulateurs » (appelés aussi « signaux d'écoute », procédés de « feed-back » ou de « back-channel », « continuers »).

Les phatiques et les régulateurs ont des réalisations diverses : verbales, vocales, et non verbales. Nous relèverons pour les phatiques, des manifestations :

- verbales : l'ensemble des formes d'adresse²²⁸ explicites à l'allocutaire que KERBRAT-ORECCHIONI (1990/1998 : 18) appelle les « captateurs » (« hein ? », « tu sais ? », « tu vois ? », « n'est-ce pas ? », « je vais te dire », « mm ? » etc.) et les séquences de reprise, de reformulation, d'explicitation, etc.

- vocales : variation de l'intensité vocale (accents d'insistance, ton ascendant à valeur d'appel) et du rythme, pauses, etc.

- non verbales : orientation du corps, direction du regard, éventuellement toucher, haussement des sourcils, sourire, gestuelle rythmique, etc.

Pour les régulateurs, nous mentionnerons :

- des manifestations verbales plus ou moins élaborées : morphème exclamatif ou séquences verbales à valeur d'approbation, d'étonnement, ou d'appel (« oui », « ok », « ha ! / ? », « pardon ? », « c'est vrai ? / . », « je suis d'accord », etc.)

- des manifestations vocales et non verbales : « mm ? », « mm » (dont la valeur dépend de l'intonation qui les accompagne), « hum » (souffle émis par le nez), murmure, soupir, hochement et mouvements de tête, mimiques faciales (haussement, froncement de sourcils, sourire, rire, moue, etc.), changement de postures, gestes autocentrés, etc.

Les régulateurs et phatiques assument diverses valeurs et fonctions dans le pilotage (COSNIER, 1987/1991) ou le « contrôle » (DE GAULMYN, 1987/1991) de l'interaction, plus ou moins positives qui sont les suivantes (d'après KERBRAT-ORECCHIONI, 1990/1998 : 19 et DE GAULMYN, 1987/1991 : 212-220) :

- assurer à l'interlocuteur que son message passe, le « ratifier » en quelque sorte en marquant son accord ou son approbation et l'encourager à continuer

- faire acte de présence

- signaler son intention de prendre la parole

²²⁸ - Voir section III.2.1.2.

- signaler un problème communicatif (« hein ? » « quoi ? », demandes de répétition ou d'éclaircissement)
- marquer son doute, sa réticence ou son désaccord
- signaler son désengagement de la conversation (par la production de régulateurs négatifs comme un regard erratique, une posture ou par l'absence de signal d'écoute)

Notons à la suite de COSNIER (1987/1991 : 314) que les diverses réalisations verbales et paraverbales fonctionnent en réseau. Ainsi un régulateur verbal est généralement associé à une manifestation non verbale. D'autre part, les activités phatiques et régulatrices sont solidaires les unes des autres. Les signaux régulateurs apparaissent ainsi souvent en réponse à une sollicitation de l'interlocuteur par un regard, un léger mouvement de tête, un geste de la main, une formule phatique ou une simple pause, laquelle « fonctionne alors comme une sorte d'appel de régulateur et comme une tentative de la part du locuteur en place L1, de construire L2, en co-énonciateur, sans pour autant lui abandonner la parole » (KERBRAT-ORECCHIONI, *ibid.* : 20). On observe ainsi fréquemment qu'en cas de défaillance du récepteur (qui produit des signes de détachement), le locuteur multiplie les phatiques et en cas de défaillance de ce dernier (manifestation de son embarras dans l'élocution), le récepteur multiplie les régulateurs.

Ces phénomènes ainsi que le fonctionnement des tours de parole révèlent les mécanismes de synchronisation interactionnelle, que l'on retrouve dans le comportement général (mouvements corporels qui s'accordent, phénomènes d'imitation vocale, mise « au diapason » des états émotionnels), qui font que les interactionnistes recourent souvent à une métaphore chorégraphique en termes de « ballet orchestré » ou de « danse » (HALL, 1984) pour décrire les comportements observés lors de l'interaction (KERBRAT-ORECCHIONI, *ibid.* : 21-22).

2.2.1.2. Signaux de difficultés à dire/comprendre : des traces de l'activité médiatrice ?

Nous allons aborder les signaux, plus spécifiquement marqueurs d'une perturbation dans l'activité d'élaboration discursive de l'énonciateur ou dans l'activité d'interprétation de l'interlocuteur. Nous commencerons par l'activité de formulation. On relève fréquemment ce que GÜLICH (1986 a) et LÜDI (1987) appellent des « trous dans la formulation » ou des « lacunes », qui sont le signe de la difficulté à dire. Ces signaux peuvent être plus ou moins explicites : phénomènes d'hésitation, signalements explicites de la difficulté et demandes d'aide.

Concernant les phénomènes d'hésitation – qui relèvent de ce que KERBRAT-ORECCHIONI (1990/1998) nomme des « scories » – nous mentionnerons suite à DUEZ & LE DOUARON, (1991) :

- la répétition de syllabes, de mots et de syntagmes

- les faux départs ou inachèvements, c'est-à-dire les séquences incomplètes ou interrompues reprises de façon correcte ou non
- les pauses remplies : pauses dans le discours dans laquelle on inclut « heu » par exemple
- l'allongement inhabituel de syllabes

Ces différents signaux peuvent être combinés (par exemple pause et allongement de syllabe). Les hésitations permettent au locuteur de s'aménager un temps d'accès à l'information, leur présence coïncidant, selon LEBRE-PEYTARD (1990), avec l'activité cognitive de recherche de mots. Pour ARDITTY (1987), les phénomènes d'hésitation, tout en signalant la difficulté, constituent de véritables stratégies de « gain de temps » et donnent lieu selon les cas, à un enchaînement de la part du locuteur ou à une intervention de l'interlocuteur.

Nous ne développerons pas les mentions explicites de la difficulté (par exemple « Je ne trouve pas le mot »), dans la mesure où nous les avons abordées sous l'angle des mentions méta-énonciatives, dans la section II.3.3.3. et plus spécifiquement dans les sections II.3.3.3.2. et II.3.3.3.3. qui traitent de la non-coïncidence entre les mots et les choses. Nous avons vu que la perspective de Authier-Revuz est différente en ce que pour l'auteure les mentions méta-énonciatives ne se réduisent pas à leur fonction, ici de signal d'une butée, d'une difficulté²²⁹, comme marques d'une transmission qui se gripperait. Pour notre part, nous envisageons les marques d'hésitations et un certain nombre de mentions méta-énonciatives comme signalant une butée de l'énonciateur aux prises avec une énonciation qui ne va pas de soi. Nous les considérons donc dans leur « fonction » interactive, en tant que révélant une difficulté pour l'énonciateur, qui va déclencher, dans un certain nombre de cas, une réponse de la part de l'interlocuteur et comme mettant l'accent sur des points sensibles du discours et sur le processus de transmission en tant qu'activité médiatrice.

Le signalement de la difficulté peut être assorti d'une demande explicite d'aide à l'adresse de l'interlocuteur (« Comment dit-on en français ? », par exemple). Signalons que ces moments d'hésitation, de difficulté peuvent donner lieu à une séquence latérale de recherche de mot à deux, où se donne à voir de façon très claire le processus de coopération.

Du point de vue de la réception, les difficultés de compréhension se matérialisent par l'ensemble des régulateurs que nous avons relevés *supra* (morphèmes ou séquences verbales et manifestations vocales et non verbales à valeur d'étonnement, d'appel, de doute, de réticence et marques de désengagement) tels que « mm ? », « hein ? », moue, froncement de sourcils, regard interrogateur, diminution du nombre de signaux d'écoute, etc. Notons que l'incompréhension peut se manifester après coup, dans la mesure où les interlocuteurs ne s'aperçoivent pas forcément de leur divergence d'interprétation ou ne pas se manifester du tout, même si elle est réelle. Elle peut se manifester ainsi par un enchaînement conversationnel inadéquat. VASSEUR signale que l'on peut observer parfois chez l'alloglotte une préférence pour l'usage du feed back minimal et le non signalement de

²²⁹ - Voir section V.1.1.2.

l'incompréhension (2005 : 169). Quand la non compréhension est verbalisée, elle peut se manifester par une demande de répétition ou de clarification.

2.2.2. Stratégies de résolution des difficultés locales : des procédures de (re)médiation ?

Nous allons nous intéresser ici à un certain nombre de stratégies que nous aborderons dans l'analyse des transmissions pour un certain nombre d'entre elles, comme des opérations discursives qui participent à la médiation ou la remédiation. Nous présenterons ici les stratégies de résolution des difficultés, c'est-à-dire l'ensemble des « facilitations » (ALBER & PY, 1986) en deux grands ensembles principaux, selon la distinction opérée par DE PIETRO (1988 a) : la simplification et la reformulation²³⁰. Notons que les stratégies peuvent relever de l'« autofacilitation », c'est-à-dire que le locuteur se simplifie la tâche ou de l'« hétérofacilitation », c'est-à-dire qu'il la simplifie à son partenaire (*ibidem* : 157).

2.2.2.1. Simplification

La divergence codique entraîne des processus de simplification qui opèrent dans deux sens : simplification du code de la part du locuteur natif face à l'alloglotte et simplification inévitable du code de la part de l'alloglotte (d'après ALBER & PY, 1986). La simplification recouvre divers phénomènes : décomposition des prédicats complexes, élision de certains éléments, simplification des systèmes verbaux et pronominaux, préférence pour les phrases simples, fréquence des questions fermées, recours à l'exemplification (d'après DE PIETRO, 1988 a : 256). Nous relèverons également, avec COLLETTA (1991 : 100), des stratégies que l'on observe chez le natif tels que le ralentissement du débit verbal, l'évitement des formes élidées, la production de formes interrogatives particulières (formes à compléter comme « Tu viens de... ?) et de propositions lexicales face à l'hésitation de l'interlocuteur.

Du côté de l'alloglotte, signalons, suite à ALBER & PY, le cas de la mention qui consiste à « se contente[r] de poser un sous-ensemble très restreint des composantes du message » (1986 : 156). Il peut s'agir de la mention d'un syntagme nominal, verbal ou d'une conjonction. Le simple énoncé d'un mot a pour effet de déclencher chez le locuteur natif une série de processus d'interprétation qui vise à reconstituer ou compléter sa formulation, que ce dernier soumettra généralement à l'assentiment explicite ou tacite de son interlocuteur. Cette stratégie permet de réaliser des actes conversationnels de façon « économique » (*ibidem* : 157) mais son efficacité et sa réussite, dans la mesure où elle laisse un important travail d'inférence à l'interlocuteur, dépend de la volonté de coopération de ce dernier et des savoirs effectivement partagés.

²³⁰ - Le classement que nous proposerons des différentes stratégies dans le chapitre IX ne sera pas celui-ci, même s'il s'en inspire.

Du même ordre que la mention, nous relèverons l'utilisation des mots « hyper-génériques » ou « mots-jokers » (VASSEUR, 2005 : 124) tels que « le truc », le machin », « faire », qui laisse là aussi à l'interlocuteur un travail de reconstitution du mot manquant. Notons que le mot manquant, le trou de formulation, peut s'expliquer par un déficit ponctuel d'origine mémorielle ou compétentielle mais peut aussi venir du fait que le mot n'existe pas dans la langue d'arrivée ou qu'il ne convient pas et que nous rattacherons à ce que AUTHIER-REVUZ appelle la « défaillance de la langue » (1995 : 641).

Lié à ces procédés de simplification, nous mentionnerons également « l'évitement », en tant que une forme d'autofacilitation, qui consiste à changer de thème, à ignorer le mot ou l'énoncé qui pose problème. Il faut remarquer que les procédés de simplification, de mention ou d'évitement peuvent relever d'une impossibilité à recourir à des mots, à des constructions compliquées ou difficilement prononçables (dans ce cas, la difficulté est liée à la convocation du code des points de vue de sa réalisation lexicale, syntaxique ou phonétique) mais peuvent être révélatrices aussi d'un sujet qu'on préfère éviter, qu'il soit de l'ordre du tabou ou du difficile à dire, parce que chargé émotionnellement ou sujet à polémique, par exemple, ou parce qu'il convoque des connaissances encyclopédiques non partagées, qu'il serait coûteux d'explicitier.

2.2.2.2. Reformulation

Pour DE GAULMYN, la reformulation – de type intratextuel – peut être définie « comme une technique formelle de la conversation, comme un processus d'organisation discursive et comme une activité plus ou moins complexe à laquelle coopèrent les interlocuteurs » (1987/1991 : 168). Pour DE PIETRO, la reformulation apparaît dans l'interaction exolingue, soit pour prévenir un obstacle, soit en réaction à une marque d'incompréhension ou d'incertitude de la part de l'interlocuteur (1988 a : 258-259).

Formellement, elle se marque par la « reprise explicite d'une même structure d'énoncé, reprise lexicale, morphosyntaxique et/ou sémantique » (*ibidem*). Il peut s'agir d'une auto-reformulation ou d'une hétéro-reformulation : dans le premier cas, l'énonciateur se reprend, dans le second, il reprend les propos tenus par l'interlocuteur lors d'un échange. En ce sens, elle joue un rôle dans la continuité séquentielle (la « connexion » au sens de ADAM, 2005 a²³¹), mais a également à voir avec l'élaboration progressive et négociée du discours par rapport au « vouloir dire » de l'énonciateur et dans son ajustement à l'interlocuteur.

Les reformulations peuvent être signalées par des marqueurs de reformulation – connecteurs de paraphrases internes à un mouvement discursif tels que *en d'autres termes, par exemple* ou marqueurs conclusifs comme *en somme, en résumé, en fait* ou des commentaires explicites de la forme de l'énoncé ou de l'acte d'énonciation, c'est-à-dire par des gloses méta-énonciatives. Dans le

²³¹ - Nous renvoyons au schéma de ADAM (2005 a) sur les différentes opérations de liage assurant la continuité textuelle : figure 6, section II.1.3.

cas de reformulation immédiate, ces marqueurs ne sont pas toujours nécessaires, la reformulation est alors signalée par une marque verbale faible (*bon, ben, alors, etc.*) ou une marque intonative.

Selon qu'une équivalence sémantique est posée ou non entre l'énoncé source et l'énoncé qui le reprend (d'après GÜLICH & KOTSCHI, 1983 et FUCHS, 1994), on distinguera des reformulations paraphrastiques ou non paraphrastiques. En fonction de cette opposition, deux sous-classes de marqueurs de reformulation sont dégagées : la première portant le nom de « marqueurs de reformulation paraphrastique » (par exemple : *c'est-à-dire, autrement dit, etc.*) en opposition à la classe des « marqueurs de reformulation non paraphrastique » (tels que *en somme, après tout, en tout cas, enfin, etc.*) (FUCHS, 1994 : 36).

On peut relever, en outre, différentes fonctions discursives de la reformulation, qui opère de manière croisée avec la distinction précédente et notamment la correction/précision d'un dire antérieur, sa validation ou son invalidation et son explicitation. Les deux premières relèvent de la reformulation non paraphrastique, les reformulations à visée explicative relèvent soit de la reformulation paraphrastique, soit non paraphrastique. Signalons que ces diverses fonctions ne sont pas toujours clairement identifiables hormis la correction, pour laquelle le dire est annulé et remplacé. Une reformulation donnée peut porter diverses fonctions. En réalité, la description des différentes opérations de reformulation, et en particulier des reformulations non paraphrastiques et de leur portée sémantique ne peut se faire que par l'analyse des marqueurs de reformulations ou des gloses qui les introduisent (ROULET, 1987 et ROSSARI, 1990).

2.2.2.2.1. Fonctions discursives des reformulations

• Correction/précision

La reformulation peut permettre, premièrement, la correction ou la précision d'un dire antérieur. Elle substitue un syntagme ou un énoncé à la formulation précédente, jugée non satisfaisante qu'elle annule ou rectifie. On distinguera notamment, selon que le dire est annulé ou non, la correction et la retouche. Dans le cas de la correction, il s'agit d'un retour sur le dire précédent pour l'annuler et le remplacer (cette reformulation a pour équivalent la rature à l'écrit). La « retouche » (BLANCHE-BENVENISTE, 1984) est constituée par la reprise d'un élément précédent à laquelle est ajouté un élément qui précise le sens. Dans ce cas, la reformulation n'annule pas la précédente.

Ce type de reformulation peut se produire au terme d'une hésitation ou être introduite par une glose méta-énonciative du type « X, non Y » (correction) ou « X, non plutôt Y » (retouche)²³². BLANCHE-BENVENISTE fait remarquer que retouche et correction créent un effet de « piétinement » dans la mesure où elles donnent lieu à un listage des éléments qui pourraient intervenir à cet emplacement syntaxique (1984 : 113). Ce piétinement peut se traduire en outre par des séquences méta-énonciatives de « questionnement sur le lexique » (*ibidem* : 127) comme « comment ça s'appelle ? », « je ne sais pas », qui tiennent lieu de remplissage lexical provisoire.

²³² - Pour le détail des différentes gloses méta-énonciatives, se reporter à la section II.3. et en particulier à la section II.3.3, qui traite de la non-coïncidence entre les mots et les choses.

REY-DEBOVE signale à cet égard que corrections et retouches nécessitent un discours métalinguistique autorégulateur : « Le discours parlé ne peut rien faire vers l'arrière sinon commenter métalinguistiquement ses erreurs ou imprécisions en les corrigeant par un nouveau discours vers l'avant » (1998 : 18).

Notons encore que les corrections et retouches relèvent du point de vue interactionnel, de ce que SCHEGLOFF, JEFFERSON & SACKS (1977) appellent la « réparation ». Ces derniers montrent qu'il importe de distinguer entre « auto-réparation » et « hétéro-réparation », suivant que c'est l'auteur d'un énoncé lui-même qui le reprend ou son interlocuteur et le fait que la première est souvent préférée à la seconde, en termes de figuration.

• Validation/invalidation

La reformulation peut avoir une fonction de validation à valeur conclusive perceptible dans les reformulations introduites par les « marqueurs de reformulation non paraphrastiques » tels que *en somme, après tout, en tout cas, enfin, en fait*, par des gloses du type « X, Y, en un mot Z » et relever de ce que ROSSARI appelle la « récapitulation » (1990)²³³. La répétition lexicale – d'un mot ou d'un syntagme –, qu'il ait été prononcé par le locuteur ou l'interlocuteur, peut être modalisée par une intonation particulière ou l'ajout d'un marqueur qui a pour fonction d'évaluer positivement, de renforcer ce qui vient d'être dit, de signaler une prise de distance ou d'invalidier l'énoncé antérieur.

• Explication

Le locuteur reformule son dire de manière à le rendre plus accessible à l'interlocuteur, autrement dit en le réajustant. Pour ce type de reformulation, on parlera de paraphrase dans le cas où l'énonciateur propose une reformulation qui pose une équivalence de contenu entre les deux énoncés. ADAM & HERMAN (2000) et FUCHS (1982) soulignent que dans le cas de la reformulation paraphrastique, l'équivalence entre les énoncés est instituée par le locuteur, qu'elle n'est pas donnée « comme fondée sur une équivalence de signification en langue » (ADAM & HERMAN, 2000) : « la paraphrase est un phénomène langagier (c'est-à-dire une activité de langage menée par des sujets dans des situations de discours données), qui n'est que partiellement linguistique » (FUCHS, 1982 : 176). Nous verrons que nous distinguerons, pour notre part, des reformulations explicatives paraphrastiques et non paraphrastiques, dans la mesure où nous relevons des reformulations qui sans qu'une équivalence de contenu soit posée entre l'énoncé reformulateur et l'énoncé reformulé procèdent à une explicitation.

La reformulation explicative constitue pour ALBER & PY « la stratégie de clarification primordiale en conversation exolingue » (1986 : 161) et dans l'activité de médiation en ce qu'elle vise à cautériser les ruptures de sens, instaurer de la continuité, faire coïncider les représentations.

²³³ - ROSSARI (1990) propose de distinguer les reformulations non paraphrastiques en différentes opérations de reformulation : récapitulation, reconsidération, distanciation, invalidation. Sa classification ne nous satisfait pas entièrement, c'est pourquoi nous proposons la nôtre.

Rappelons avec FUCHS (1994 : 8-9)²³⁴ que la reformulation explicative opère « du moins connu au plus connu », qu'elle traduit en des mots accessibles à l'interlocuteur des termes techniques ou inconnus (notons dans ce sens qu'elle pourrait être intégrée dans les stratégies de simplification) et qu'elle explicite des énoncés non suffisamment clairs : levée d'ambiguïtés, explicitation d'implicites, détection de significations cachées, dévoilement de significations allégoriques, etc. Elle peut recourir à la définition (par la mention d'un terme générique, d'un synonyme, d'un antonyme etc.), à l'exemplification, à la description, à la comparaison, etc.

2.2.2.2.2. La reprise/reformulation comme procédé interactionnel fondamental

Le phénomène général de la reprise (de ses propres mots ou énoncés ou de ceux de l'autre, qu'elle soit à l'initiative du locuteur ou à celle de l'interlocuteur) peut être considéré comme un « mouvement discursif fondamental » (2005 : 189). Elle a, ainsi que le signale DE GAULMYN, une double fonction dynamique et organisatrice :

Le locuteur dans un dialogue exerce constamment une double tâche : assurer la continuité de l'interaction engagée avec l'autre de manière satisfaisante pour les deux partenaires et assurer la continuité de son propre discours en dépit des – et grâce aux – interventions de l'autre. Les reformulations assurent donc une double fonction dynamique et organisatrice, du point de vue des relations avec le récepteur, fonction interdiscursive, et du point de vue du locuteur, fonction intradiscursive (1987/1991 : 173).

Si l'on se réfère à l'organisation des différents traits d'oralité que nous avons relevés avec Lebre-Peytard, la reprise a à la fois une fonction textuelle, énonciative et interlocutive²³⁵. Elle permet de « co-référer » en utilisant les mots de l'autre, elle assure la structuration d'un discours cohérent et tout en servant l'intercompréhension, elle sert aussi l'établissement de la relation, de la connivence et l'implication (d'après VION & MITTNER, 1986, notamment). Ainsi, la réinsertion dans son propre discours d'un terme donné par l'interlocuteur en réponse à la sollicitation permet d'avancer ensemble dans l'interaction, tout en marquant l'implication du locuteur, sa capacité d'adaptation à l'autre et sa volonté de renforcer la relation.

La reformulation intratextuelle témoigne, en tant qu'activité de structuration du discours, de la tâche organisatrice du discours et d'un travail conjointement mené par les interlocuteurs d'ajustement de l'un à l'autre. La dimension coopérative apparaît avec d'autant plus de force lorsque l'activité de reformulation ou de paraphrase est menée conjointement par les deux interlocuteurs dans des séquences latérales. On relève en effet fréquemment dans les échanges interlingues des séquences latérales de négociation, qui portent sur le sens à accorder à un terme ou à une pratique, donc sur sa définition et sa description ou à l'inverse sur la recherche du lexème adéquat, du mot « juste », à partir de la description de ses qualités ou attributs, de ce à quoi il peut

²³⁴ - Voir la section VI.3.2.2.2.

²³⁵ - Voir section V.1.1.2.

être comparé ou de ce dont il doit être distingué. Nous relèverons ce type de séquences et nous verrons la façon dont les conteurs/traducteurs focalisent leur attention sur la formulation exacte en français et sur l'explicitation d'une pratique ou de ce qu'un terme berbère, difficilement traduisible, recouvre, de ses valeurs et de ses effets de sens, l'explicitation étant l'occasion d'opérer une initiation culturelle. Pour GÜLICH (1986 b) et KOTSCHI (1986), ces séquences font partie des « procédés d'évaluation et de commentaires métadiscursifs » qui sont autant de « traces » du « travail coopératif de formulation et d'intercompréhension ». Pendant ces séquences, « les interlocuteurs détournent leur attention du développement thématique pour la diriger sur la production discursive elle-même » (GÜLICH, 1986 b : 245).

Signalons encore avec DE GAULMYN, que si la reprise instaure une continuité, celle-ci témoigne d'une dynamique : « Par continuité, il faut entendre progression et non stagnation : les reformulations sont des répétitions partielles et des reprises modifiées qui ont à la fois valeur de rappel et valeur d'invention » (1987/1991 : 173). De fait, si la reformulation se caractérise par la reprise d'un énoncé antérieur, ce dernier n'est pas repris tel quel, il subit une modification. Pour ROULET, la reformulation s'accompagne d'un changement de point de vue : « La reformulation vise souvent davantage à marquer un changement de perspective énonciative par rapport au discours antérieur qu'à reformuler (au sens étroit du terme) un constituant déterminé de celui-ci » (1987 : 116). L'énoncé au moment de sa reformulation pourra être ainsi condensé, réorienté voire remis en question.

2.2.2.2.3. Reformulation interlingue et transcodage

Nous terminerons cet exposé des principales stratégies mises en oeuvre dans le cadre de la communication interlingue par la reformation interlingue ponctuelle qui désigne le recours à la langue maternelle de l'alloglotte ou à une autre langue – changement de langue local par opposition aux reformulations interlingues d'ordre intertextuel – et que nous désignerons dans les chapitres suivants comme un procédé d'emprunt et la convocation d'un autre code sémiotique, c'est-à-dire le transcodage au sens de PEYTARD (1992, 1993 a).

Le terme en langue maternelle peut être énoncé et faire l'objet d'une reformulation explicative, donner lieu à une traduction plus ou moins approximative ou ne pas être traduit. Il peut être donné en outre au cours d'une reformulation. Le recours à la langue maternelle apparaît le plus souvent lors des difficultés de nomination relatives à des valeurs culturelles, des croyances spécifiques, des objets du quotidien ou pour mentionner des formules ou expressions figées par exemple. Nous relèverons suite à PINCONNAT (2000) divers effets de l'insertion de la langue autre : rythmique, poétique, humoristique, initiatique ou opacifiant.

Le recours à la gestuelle, au mime et éventuellement au dessin (schéma, croquis) permet d'accompagner le discours, de le faciliter ou de suppléer un mot manquant : gestes déictiques (geste de pointage d'un objet, désignation d'une direction), gestes illustratifs (schématisation d'une structure spatiale par exemple), gestes emblématiques (gestes de formes et d'utilisation

conventionnelle, qui peuvent remplacer un mot), croquis sur papier du référent qu'on cherche à désigner, etc. Nous avons vu que l'ensemble des gestes et mimiques (il faudrait donc ajouter à la liste précédente les gestes autocentrés, les phatiques et les rythmiques) facilitent la mise en forme du discours et sa compréhension mais ce sont les déictiques, les illustratifs et les emblématiques qui peuvent suppléer à l'information signifiante transmise par le code linguistique, qui fait dans ce cas défaut.

2.3. Spécificité de la communication interlingue ?

COLLETTA, sur la base de l'analyse de trois conversations exolingues relève qu'elles sont « plus propices aux accidents discursifs » (reprises, reformulations, hésitations, oublis et emplois erronés des constituants des syntagmes nominaux ou verbaux, etc.) et qu'elles sont davantage « tendues » (2000 : 100).

Cette tension se laisse observer dans les caractéristiques linguistiques et discursives (recherche de la correction linguistique et nombre élevé de reprises chez les alloglottes, formulation plus soignée de la part des natifs qui évitent les élisions et les énoncés inachevés fréquents en communication endolingue, régulation plus explicite et orientée vers l'intercompréhension) et dans les caractéristiques interactionnelles et extra-langagières (évitement des temps morts, attitude active et coopérative du natif, aide à l'allolotte). A propos des régulateurs métadiscursifs et interactionnels, COLLETTA (2000 : 99) montre qu'ils sont plus nombreux en conversation interlingue et qu'ils sont le fait principalement des natifs. En outre, en conversation interlingue, il relève une fréquence accrue des régulateurs explicites et des interventions verbales qui signalent l'adhésion, la compréhension et l'étonnement ou encore l'appel alors que les régulateurs voco-verbaux sont plus fréquemment utilisés en conversation endolingue (*ibidem*). Nous formulons l'hypothèse que c'est l'ensemble du métadiscours qui est plus développé en communication interlingue, dans la mesure où elle exige une collaboration accrue des partenaires.

Reste, comme le souligne KERBRAT-ORECCHIONI (1990/1998 : 123), que toute conversation est « peu ou prou exolingue » et que les particularités de fonctionnement que nous avons relevées peuvent caractériser certains types d'interactions endolingues (telles que l'interaction adulte/enfant, spécialiste/profane, médecin/patient, etc.). En réalité, les différences observées entre les interactions endolingues et interlingues se traduisent davantage en termes de variation dans la fréquence d'apparition des phénomènes qu'en termes de leur présence ou absence. Nous dirons donc avec COLLETTA que la communication interlingue apparaît comme « la version amplifiée voire enrichie de particularités existant déjà dans toute conversation (tels la répartition des rôles des interactants et le soutien linguistique et discursif) » (2000 : 101).

3. L'activité de traduction

Nous allons nous intéresser dans cette section à l'activité de traduction, en tant que modalité de la transmission des versions de notre corpus. La section précédente a été consacrée à la communication interlingue, dans la mesure où les transmissions sont des reformulations interlingues, que nous envisageons pour les versions orales dans leur dynamique d'élaboration dans le cadre d'une interaction, par le biais du système de synchronisation, des signaux de difficultés et d'un certain nombre des stratégies mises en œuvre par les interlocuteurs. Dans cette section, nous allons rendre compte de l'activité traductive, en tant que reformulation d'un texte donné initialement dans une langue vers une autre langue. L'activité traductive concerne en ce sens à la fois les versions orales et les versions écrites de notre corpus.

Dans le cas des versions orales, la reformulation est interlingue, en ce que le texte source consigné sur cassette a été donné en berbère tachelhite ou mémorisé dans cette langue et nous l'appréhendons dans son élaboration même. Pour ce qui concerne les contages, l'interprétation – au sens d'appropriation personnelle et variationnelle du conte de tradition orale – et la reformulation interlingue sont confondues. Dans le cas des traductions, l'interprétation du conte est distincte de sa traduction/médiation, qui intervient dans un temps ultérieur et est réalisée par une autre personne, elle relève en ce sens de l'hétéro-reformulation. On a affaire à un intermédiaire entre l'interprète de la version source racontée en berbère et le destinataire, dont le rôle – qui ne se limite pas à cela – est de traduire. L'activité de traduction peut être en ce sens « isolée » comme telle, même si elle suppose une interprétation. Signalons que dans les cas des contages comme des traductions, les interprètes sont novices dans l'exercice de contage/traduction.

Dans le cas des versions écrites, il convient de distinguer, en première approche, les versions bilingues, qui donnent à voir en quelque sorte l'activité traductive, en ce que nous avons accès à la version en berbère et à sa reformulation en français, autrement dit à un texte source et à sa traduction. Pour les versions unilingues, nous verrons que nous avons affaire à des contes qui ont été écrits en français par des auteurs à partir d'une version source qu'ils ont eux-mêmes recueillie, ou transcrits/traduits par des individus qui n'ont pas le statut d'écrivain. Dans le cas des versions bilingues, l'activité traductive est identifiable comme pour les traductions orales, alors que pour les contes d'écrivain, celle-ci est difficilement isolable du processus d'écriture. Si pour les traductions orales et les contes publiés en version bilingue, on peut parler véritablement de traduction, pour les contages et les versions écrites unilingues – que nous différencierons de manière précise dans la section suivante – la transmission passe par la traduction, mais nous ne savons pas vraiment comme elle opère. A l'oral, elle relève de l'interprétation orale, mais il est difficile de dire si le texte est élaboré mentalement en berbère avant d'être dit/traduit en français ou si le texte l'est directement en français. A l'écrit, en tout cas pour les contes d'écrivains, nous ignorons si le texte passe par une

fixation écrite en berbère, à partir de laquelle le conte serait traduit ou non – ce qui diffère sans doute selon chacun.

La traduction apparaît fondamentalement comme une activité de médiation interlinguistique et interculturelle. Pour BENSIMON, elle est un des moyens essentiels de la communication interculturelle et l'« un des modes majeurs du croisement des cultures » : elle doit permettre de « franchir l'écart culturel », et de « jeter un pont entre deux systèmes culturels hétérogènes » (BENSIMON, 1998 : 10). Toute médiation ne passe pas par la traduction, mais dès lors que l'espace de médiation est interlingue, celle-ci devient en effet un moyen essentiel de la médiation. En tant qu'activité écrite ou orale, elle permet de produire à l'intention d'un tiers, une reformulation accessible d'un texte/discours source auquel il n'a pas accès.

De manière générale, on peut dire avec LADMIRAL que « la traduction fait passer un message d'une langue de départ (LD) ou langue-*source* dans une langue d'arrivée (LA) ou langue-*cible* » (1979/1994 : 11). Il faut ajouter d'emblée à cette définition que la traduction est sensée respecter, ou du moins tendre à une équivalence de sens entre les deux énoncés. On dégage ainsi généralement deux phases dans l'activité de traduction : une première phase de compréhension et d'interprétation de la forme et du contenu du texte et une seconde phase de restitution la plus objective possible qui doit rendre compte de la polysémie du texte source, de ses lectures possibles. Pour LADMIRAL, la traduction doit être

conceptuellement recentrée sur son sens-noyau, c'est-à-dire redéfinie comme une opération de transfert linguistique, sous-jacente à l'interaction plurilingue qui est un jeu. Du même coup on verra s'estomper la frontière classiquement établie entre la traduction (*stricto sensu*), qui est censée ne concerner que les textes écrits, et ladite « traduction orale », comme il arrive qu'on appelle parfois le travail de l'interprète (1998 : 17).

En ce qu'elle parle de « transfert linguistique », cette définition occulte la dimension transformatrice qui accompagne ce processus de reformulation. CANON-ROGER considère à cet égard que la traduction relève d'une « réélaboration interprétative » (2009) et c'est ainsi que nous l'envisagerons. La question de la traduction convoque celle que l'on a évoquée à propos de la reformulation/altération, c'est-à-dire la question de la fidélité au texte-source et des limites acceptables de la distorsion qu'elle fait « subir » au texte-source. Nous allons aborder cette dimension par le biais d'une « éthique » de la traduction. Nous ne traiterons pas ici des compétences linguistiques que cette activité suppose, mais nous allons nous intéresser à la traduction comme activité située par le biais des agents de la traduction, de leur visée, de ses différentes modalités et du contexte dans lequel elle s'inscrit, autant d'éléments qui déterminent et orientent le processus de traduction de textes qui sont à « envisager comme des objets culturels, historiquement et socialement ancrés » (CANON-ROGER, 2009). Nous montrerons que la traduction ne peut être pensée comme opérant sur des unités syntaxico-sémantiques définies mais sur des ensembles textuels. La traduction, en tant qu'activité de médiation se heurte à un certain

nombre d'obstacles que nous évoquerons en tant que limites au traduire puis nous rendrons compte de différents procédés locaux de traduction qui visent à faire le lien, à « jeter des ponts » entre les ensembles, autrement dit à permettre que s'instaure une continuité de sens.

3.1. Éléments théoriques

3.1.1. Pour une éthique de la traduction : entre « ciblistes » et « sourciers »

Il existe deux conceptions de l'activité traduisante, deux modes généraux de traduire, mis en évidence par MOUNIN (1955) et LADMIRAL (1979/1994). MOUNIN opère une distinction entre deux classes de traduction, les « verres transparents » et les « verres colorés », différenciation que l'on retrouve chez LADMIRAL sous la forme d'une dichotomie entre « ciblistes » et « sourciers ».

La première classe de traduction revient, dans le cas de la traduction vers le français, à « traduire de telle sorte que le texte, littéralement francisé, sans une étrangeté de langue, ait [...] l'air d'avoir été directement pensé puis rédigé en français » (MOUNIN, 1955 : 109). Cette option correspond, selon les termes de LADMIRAL, à un parti-pris de « cibliste » et l'accent y est mis non pas « sur le signifiant, ni même sur le signifié mais sur le sens, non pas de la langue mais de la parole ou du discours, qu'il s'agira de traduire en mettant en œuvre les moyens propres de la langue-cible » (1979/1994 : 15).

La seconde classe de traduction consiste à « traduire mot à mot » de façon que le destinataire « ait toujours l'impression dépayante » d'avoir accès au texte « dans les formes originales (sémantiques, morphologiques, stylistiques) de la langue étrangère », de façon qu'il n'oublie pas un seul instant que le texte « a d'abord été pensé puis écrit dans telle ou telle langue étrangère » (MOUNIN, *ibidem* : 110). Les traductions alors sont assimilables à des « verres colorés » (*ibid.*) et sont le résultat d'un parti pris de « sourcier », qui s'attache « au signifiant de la langue » et « privilégie la langue-source » (LADMIRAL, *ibid.*).

BERMAN, pour sa part, condamne une « traduction du sens », envisagée négativement en tant qu'elle annexe et déforme le sens, « ramenant tout à sa propre culture, à ses normes et valeurs » (1985 : 35). Il qualifie cette dernière d'« ethnocentrique » et propose une visée éthique de la traduction qui consiste « à amener sur les rives de la langue traduisante l'oeuvre étrangère dans sa pure étrangeté » (*ibidem* : 58).

A l'opposé et du côté des ciblistes, on trouve la position de NIDA & TABER (1971) qui prônent l'« équivalence dynamique », c'est-à-dire l'équivalence en termes de réception au détriment de l'« équivalence formelle » : « c'est le contenu qui doit être conservé à tout prix : la forme excepté dans des cas spéciaux, comme la poésie, est largement secondaire » (cités par MESCHONNIC, 1973 : 332). MESCHONNIC, à l'inverse, défend que « le sens est lié à la forme du sens » (1999 :

88) et que la traduction qui se limite au sens, qui ne tient pas compte de la structure linguistique comme valeur, relève de l'« annexion » c'est-à-dire qu'elle est l'« effacement de ce rapport, l'illusion du naturel, le comme-si, comme si un texte en langue de départ était écrit en langue d'arrivée, abstraction faite des différences de culture, d'époque, de structure linguistique » (MESCHONNIC, 1973 : 308).

De même, pour CORDONNIER, traduire, en faisant en sorte que la compréhension et la réaction soient les mêmes que pour le texte original relève de l'annexionnisme (1995). Il faut au contraire traduire la « signifiante » du texte original, c'est-à-dire

le résultat du travail de différenciation qui se fait dans la langue, par le biais du discours [...].
La signifiante se voit au niveau du travail d'écriture, sur les mots, sur la syntaxe, sur l'organisation générale du discours [...]. Ce qui veut dire que l'organisation du texte à traduire, doit se retrouver, sous une forme ou sous une autre, dans le texte traduit (1995 : 131).

Selon MESCHONNIC, « les conditions mêmes de l'énonciation transforment la signification (non le sens) de l'énoncé. C'est tout cela qui doit passer dans la traduction ». Il s'agit de prendre le langage dans son effet global, « où tout fait sens, rythme et prosodie autant que lexique et syntaxe » (1999 : 104), c'est la raison pour laquelle il prône une « poétique du traduire ».

Pour LADMIRAL, qui se positionne du côté des ciblistes, ce qu'il convient de traduire, « ce ne sont pas tant les signifiés que les effets de sens au niveau du discours, de la parole (au sens saussurien du terme) » (2002 : 341). Selon ce dernier, penser la traduction en termes « d'effets » revient à envisager la façon dont le texte est reçu, c'est-à-dire son mode de réception. Dans cette optique, « traduire un texte (texte-source), ce sera donc écrire un autre texte (texte-cible) qui tendra à produire les mêmes effets que le premier » (*ibidem*). Pour LADMIRAL, les « effets de sens » recouvrent au-delà de leur sens strico-sensu aussi les effets de style, les effets littéraires et poétiques, les effets rhétoriques voire comiques (*ibid.*). L'auteur précise que « l'effet de sens » ne peut être conçu comme « objectivement mesurable » (*ibid.* : 342).

LADMIRAL défend sa position de « cibliste » par un certain nombre de critiques adressées aux « sourciers ». Ces derniers par la volonté de « mettre l'accent sur l'altérité culturelle du texte-source », « vont dissimiler la spécificité culturelle du texte-source qui se voit du coup reconnaître une importance décisive dans l'économie du texte » (1998 : 24-25). On se trouve alors face au risque de faire passer pour étranges (retenant par conséquent l'attention du lecteur) certains traits, qui dans la langue et la culture d'origine, n'étaient pas considérés comme pertinents, mais comme automatiques et non intentionnels. D'autre part, une traduction sourcière, qui se veut littéraliste « tend à réduire [le] texte original à n'être plus qu'un document-cible ». Il distingue deux variantes : selon que l'accent aura été mis sur le versant linguistique ou sur le versant ethnolinguistique de la « langue-culture », il y aura dans le premier cas « philologisation » et dans le second cas « ethnologisation » du texte-source (*ibidem* : 26).

Revenant sur le concept créé par MESCHONNIC de « langue-culture » ou de « culture-langue » (1973), il propose, plutôt que de globaliser deux instances, de les distinguer et de les considérer, comme les deux termes d'un « couple articulant d'une part un *état de langue* déterminé et d'autre part des éléments qu'y a sédimentés la *socioculture* », ce dernier terme s'entendant au sens de « ce que peut véhiculer la langue et qui va du social au culturel, c'est-à-dire autant les pratiques sociales plus ou moins passagères d'une époque que la culture qui tend à faire tradition » (*ibid.* : 27-28). Pour LADMIRAL, s'attacher à traduire la langue-culture dans sa totalité ne peut être qu'un mot d'ordre théorique, tout bonnement « intenable dans la pratique traduisante » (*ibid.* : 28).

Nous ne prendrons partie pour ni l'une ni l'autre de ces deux positions entre un courant plutôt critique et philosophique qui reste préoccupé par la création littéraire et notamment poétique et une position traductologique plus pratique. La polémique qui oppose ciblistes et sourciers et notamment LADMIRAL et Meschonnic²³⁶ permet de pointer les principaux problèmes théoriques liés à la traduction : l'articulation entre langue et culture, le rôle joué par le traducteur, guidé par une éthique à respecter, les options qui s'offrent à lui et les choix nécessaires qu'il opère en fonction d'une visée traductive – que BERMAN appelle un « projet de traduction » (1995 : 74-75) – et sur la nature même de la traduction qui relève parfois d'avantage de l'adaptation.

BERMAN, en insistant sur l'importance du projet du sujet traduisant, s'affranchit en quelque sorte de la polémique opposant ciblistes et sourciers. De fait, il affirme que la « traducteur a tous les droits dès qu'il joue franc jeu » (2005 : 93). L'éthique de la traduction n'est plus à chercher dans une obligation déterminée vis-à-vis du texte mais dans la transparence et la cohérence de la position adoptée. Il s'agit alors de s'interroger sur l'identité du traducteur, sur son degré de familiarité avec les langue et culture en présence, sur sa visée traductive, sur la nature et la fonction du texte dans son contexte d'origine, sur les modalités de la traduction, le contrat de communication qui lie traducteur et récepteur et sur la réception et la lisibilité de la traduction, en fonction d'un contexte social, culturel et littéraire donné.

3.1.2. Modalités et « projet de traduction »

Nous distinguerons avec HUTRADO ALBIR (1996 : 370) un certain nombre de catégories visant à décrire la traduction interlinguistique : le fonctionnement textuel de l'original (le type de texte, le mode oral ou écrit, le registre, le champ thématique – auxquels il conviendrait d'ajouter le genre), la modalité de traduction (traduction écrite, interprétation simultanée, à vue, etc.), la fonction de la traduction (la traduction est-elle une fin en soi ?), la direction du processus traducteur (vers la langue maternelle ou vers la langue étrangère), ainsi que la méthode employée pour traduire le texte (méthode littérale ou libre). Nous rendrons compte de ces différents éléments, à propos des versions de notre corpus, dans la quatrième section de ce chapitre.

²³⁶ - Voir à ce sujet LADMIRAL & MESCHONNIC, 1981.

La modalité de traduction est définie à partir du code dans lequel sont formulés l'original et la traduction (oral, scriptural, mixte) et de la situation dans laquelle intervient la traduction. L'auteur (*ibidem* : 375) relève différentes modalités de traduction, parmi lesquelles nous ne retiendrons que celles qui intéressent notre travail²³⁷, à savoir : la traduction écrite (traduction écrite d'un texte écrit), l'interprétation simultanée (traduction orale d'une séquence orale, qui intervient simultanément à la tenue du discours ou immédiatement après, dans le cadre de conférences, de discours ou de débats), l'interprétation consécutive (traduction orale consécutive à la tenue d'un discours oral, là aussi dans le cadre d'une conférence, d'un discours ou d'un débat dans un laps de temps plus ou moins long et qui peut passer éventuellement par la prise de notes) et l'interprétation de liaison (traduction orale d'un discours oral spontané, simultanée ou très légèrement différée dans le cadre de conversations politiques, d'affaire, etc.).

Concernant la fonction, l'auteur montre que la traduction peut n'avoir d'autre but que sa réalisation – c'est le cas de la traduction écrite d'un ouvrage réalisé par un professionnel à destination d'un public étranger – ou bien être d'ordre utilitaire et remplir « une fonction médiatrice pour une autre fin » – l'interprétariat dans le cadre d'une conférence scientifique par exemple (*ibid.* : 370-371).

Quant à la méthode de traduction, elle dépend des objectifs de la traduction. Le chercheur propose de distinguer entre « méthode littérale » et « libre », mais il ne considère pas ces méthodes comme des formes opposées et inconciliables. Il définit la « méthode littérale » comme « le simple décodage linguistique de l'original » et la « méthode libre (avec ses variantes fondamentales de traduction-adaptation²³⁸ et version libre » comme relevant d'un « changement d'époque, de milieu socio-culturel, de genre, de registre... qui parcourt tout le texte » (*ibid.* : 373).

Notons que pour ce qui concerne la méthode littérale, la traduction ne peut être définie comme opération de type exclusivement linguistique. De fait, elle ne peut, selon LE BEL « se fonder sur un noyau dur objectif, correspondant suivant les auteurs au contenu informationnel, au sens cognitif ou logique, par-delà les variations dites subjectives jugées mineures (et qualifiées selon les cas de “stylistiques”, d’“emphatiques” ou de “connotatives”) » (1997 : 494). Selon l'auteure encore, c'est la « phrase actualisée en discours, devenue énoncé, qui constitue le seul objet de l'activité reformulatrice du traducteur », dans la mesure où son sens n'est valable que dans un contexte et une situation particuliers (*ibidem*). La traduction ne peut être strictement linguistique que « dans le cadre de la traduction en situation pédagogique et à travers l'exercice restreint du thème grammatical », où elle est conçue « comme simple correspondance formelle ou comme synonymie de phrases – donc hors contexte » (*ibid.* : 495). Ces précisions effectuées, nous maintiendrons la

²³⁷ - Le chercheur s'intéresse à un large panel de modalités de traduction qui vont de la traduction écrite au sous-titrage musical, en passant par l'interprétation, la traduction théâtrale, le doublage, le sous-titrage, la traduction de bandes dessinées, etc. (1996 : 375).

²³⁸ - HURTADO ALBIR signale que « la traduction-adaptation, résultat d'une méthode libre délibérée, justifiée et qui parcourt tout le texte » doit être distinguée des « adaptations ponctuelles » utilisées pour « produire le même effet chez le destinataire » (1996 : 376).

distinction opérée entre méthode littérale et libre, que nous considérerons comme les deux extrêmes d'un continuum, se caractérisant par un degré plus ou moins élevé de fidélité au texte source.

Nous évoquerons avec LEDERER, la visée traductive, qui ne recouvre pas ce que HURTADO ALBIR appelle la « fonction » de la traduction (1996). LEDERER montre que les traductions tendent vers deux objectifs principaux : le premier étant de faire connaître une oeuvre ou un auteur à un public étranger (l'explicitation tend alors à être minimale, ne comblant les lacunes supposées du destinataire que lorsque celles-ci risquent de diminuer l'intelligibilité du récit) et le second étant plus « ethnologique », il vise à « faire apprécier l'oeuvre ou l'auteur » tout en fournissant un « maximum d'informations sur la civilisation qui a engendré cette oeuvre et sur la langue dans laquelle elle a été écrite » (1998 : 168). Cette distinction qui concerne les oeuvres littéraires écrites peut être appliquée aux textes de littérature orale « sans auteur » et nous rendrons compte dans le chapitre IX, de différentes visées que nous ne dirons pas de traduction mais de médiation. De fait, si l'on peut parler de traduction littéraire pour les versions écrites bilingues – le texte en français est bien une traduction –, si l'on peut également dire des reformulations interlingues orales réalisées à partir des versions enregistrées qu'elles sont des traductions, l'activité traductive, si elle est pour toutes les versions de notre corpus une modalité de la transmission, au sens où elle fait passer le conte d'une langue à l'autre ne peut pas forcément être isolable comme telle. Nous parlerons pour cette raison de visée de transmission/médiation plutôt ethnologique ou non.

Notons également avec LADMIRAL & LIPIANSKY que la traduction fonctionne généralement aux antipodes de « l'illusion de la transparence traductive » mais au contraire comme « un filtre » à travers lequel le traducteur sélectionne les informations à traduire et la façon dont il va les traduire (1989 : 66-68). Cette sélection est évidemment conditionnée par les contraintes des langues et des cultures en présence. Nous verrons dans quelle mesure l'activité traductive s'affiche comme telle dans les versions de notre corpus.

Concernant la réception des textes en liaison avec un contexte social, culturel et littéraire donné, MESCHONNIC montre que la traduction est située : elle se caractérise par son « historicité », en ce qu'elle est « la description du lisible d'une époque et d'une société » (1999 : 176). Elle est une énonciation singulière « qui construit ses effets de sens en se liant de façon significative à son propre contexte socioculturel et linguistique » (HEIDMANN, 2005 : 109). La comparaison des différentes traductions d'un même texte, considérées comme autant de « textualisations » (ADAM, 2006 a) montre comment les textes se lient de façon dynamique à leur contexte (par l'inscription dans un genre, par une mise en relation avec un interdiscours qui crée des effets de sens particuliers). La réception de la traduction, comme celle du texte source, est conditionnée par ce que JAUSS appelle l'« horizon d'attente » (1978) des destinataires, c'est-à-dire les savoirs acquis sur les genres, sur les fonctionnements des textes, sur les scénarios conventionnellement répartis dans les oeuvres et mémorisés en tant que modèles.

Pour BRISSET, « le lieu premier du sens est moins le texte à traduire que le lieu culturel qui en suscite la traduction, qui exprime la nécessité de cette traduction et en établit la pertinence, une pertinence que reflète alors la chaîne des choix ponctuels » (1998 : 34). Le lieu culturel fournit le « méta-code », c'est-à-dire « l'ensemble des instructions ou des conventions qui rendent pertinents l'acte linguistique qui s'y réalise », en d'autres termes, il oriente et contraint l'interprétation des textes en imposant « ses propres critères de pertinence, et corrélativement ses résistances et ses censures à l'interprétation des sens potentiels aussi bien qu'à l'interprétation des sens explicites » (*ibidem* : 36-37). Dans le cas qui nous intéresse, ce « méta-code » est défini par la situation de transmission interculturelle des contes, qui a été instaurée dans le cadre de notre recherche. Il se définit également dans ce que nous avons appelé avec MEROLLA (1995 et 2006), un « espace littéraire » plurilingue et pluriculturel.

L'individu qui remplit une tâche de traduction, en tant que médiateur entre deux systèmes culturels et linguistiques doit non seulement connaître intimement les deux systèmes mais aussi être capable, selon CORDONNIER, de « faire état de l'intertextualité » c'est-à-dire qu'il doit connaître les clés dont dispose sa propre culture pour accéder au texte de l'autre (1989 : 339). Dans les situations de traduction qui nous intéressent, il doit pouvoir évaluer les clés dont dispose la culture de l'autre pour accéder à son propre texte. Pour BENSIMON, « l'un de ses instruments essentiels » est son « biculturalisme » (1998 : 12), que l'on appellera également avec LUSSIER (2003), la « compétence interculturelle ». Il s'attachera donc

à repérer, à identifier, à élucider les allusions [...] plus ou moins fines, plus ou moins claires, plus ou moins voilées, en jugeant, précisément leur degré d'implicite. Mais il lui appartient, en outre, d'apprécier le bagage culturel du destinataire de la traduction [...]. Les ajustements traductifs auxquels il procède reposent, à cet égard, sur sa capacité à évaluer l'état des échanges entre les deux cultures dans l'espace-temps qui est le sien, sa perception active de ce qu'on pourrait appeler l'interculturalité (BENSIMON, *ibidem*).

CORDONNIER remarque que la traduction s'inscrit dans une large intertextualité qui ne se limite pas aux textes qui l'entourent immédiatement mais aussi avec l'ensemble des textes, des discours, des images qui circulent autour du texte : autres écrits du même auteur, écrits d'autres écrivains présents et passés, « somme des articles, biographies, commentaires et critiques parus sur l'auteur et le sujet » et informations qui circulent par les médias audio-visuels (1995 : 184). C'est en rapport avec l'appréciation de l'intertextualité qui est évolutive, que le traducteur décide du degré d'explicitation et toujours selon CORDONNIER, « il n'y a pas à reprocher à la traduction son caractère d'inachèvement, mais à la situer bien à sa place dans la chaîne intertextuelle » (*ibidem*). BERMAN, au terme de son analyse du rapport entre commentaire et traduction parvient à la conclusion suivante :

On le sait, l'intraduisible n'est pas une notion absolue : c'est simplement ce qu'un traducteur et sa langue ne peuvent traduire *hic et nunc*. La temporalité du traduire est une temporalité finie :

on ne traduit jamais que *rechtzeitig* « au bon moment ». C'est dans cette finitude du traduire que le commentaire vient se loger, en manifestant le pouvoir fondamental qu'a sa langue d'éclairer ce qui ne peut encore être traduit. Eclaircissement qui prépare la « traduction à venir ». Il n'y a là aucun pis aller, mais une structure d'entre-appartenance. Témoignage certes de sa finitude, le commentaire est pour la traduction son Autre et la Figure discursive de son achèvement (1986 : 106, cité par CORDONNIER, 1995 : 184).

3.1.3. Traduction, recréation et commentaire

Pour RASTIER, la question de la traduction spécifie une « question générale qui concerne non les rapports de langue à langue, mais les rapports de textes à textes » (2006). Le problème des relations qui unissent deux textes, que ce soient « les versions successives d'un même texte, le rapport entre un texte, ses sources, la lignée des textes qui dérivent de lui, ses commentaires, enfin ses traductions » peut être pensé en termes de transformations qui intéressent tant le plan du contenu que celui de l'expression (*ibidem*). RASTIER (1995, 2006) propose d'utiliser le concept de « translation » pour désigner les « modes de transmission qui supposent une réélaboration interprétative : successivement, le commentaire, la traduction, et la tradition » (1995 : 175). BERMAN (1995) utilise également le concept de « translation » pour référer aux formes de transformations textuelles (ou même non textuelles telles que critiques, analyses, commentaires, films, adaptations) d'un texte source mais, à la différence de Rastier, il n'y inclut pas la traduction. Pour BERMAN, la « translation d'une œuvre » étaye et entoure la traduction proprement dite. A partir de la distinction entre quatre niveaux hiérarchiques supérieurs aux textes, à savoir, les « discours » (juridique vs littéraire vs essayiste vs scientifique), les « champs génériques » (théâtre, poésies, genres narratifs, etc.), les genres proprement dits (comédies, romans policiers, contes, nouvelles, etc.) et les sous-genres (roman par lettres par exemple), et selon que l'on change le genre, le champ générique, le discours ou la langue lors du passage d'un texte à l'autre, RASTIER (2006) propose une typologie sommaire entre « commentaire », « traduction » et « recréation » (ou « réécriture créatrice »). Nous reproduisons le tableau qu'il propose pour rendre compte de ces transformations (le signe - indiquant que le changement l'emporte sur la conservation, et le signe + l'inverse) :

Tableau 4 : Types de translation et degré de normativité²³⁹

	Genre	Champ générique	Discours	Langue
Commentaire	-	-	+ -	+ -
Traduction	+	+	+	-
Recréation	+ -	+ -	+ -	+ -

²³⁹ - Source : RASTIER, 2006

Notons avec RASTIER (*ibidem*) que le commentaire, par rapport aux autres types de translation, change en général de genre dès lors qu'il a une fonction métalinguistique. La mise en évidence de ces différents types de translation nous intéresse en ce qu'elle permet d'envisager l'activité de traduction dans son rapport au commentaire et à la recréation.

Elle peut, en ce sens, être corrélée à la distinction que nous avons opérée avec FUCHS entre reformulation hypertextuelle à visée explicative et imitative (1994). Il semblerait en effet que plus le commentaire est présent au sein même d'une narration orale, plus la reformulation tend vers une visée explicative. La reformulation, en ce qu'elle est commentative instaure alors une reconfiguration générique, non seulement au niveau local, puisque nous le verrons, dans la majorité des cas, le commentaire explicatif rompt le fil du discours de type narratif, mais également au niveau global en faisant bouger les frontières du conte. La reformulation à visée imitative, en ce qu'elle se « re-situe fictivement dans la situation même de production de T, prenant pour ainsi dire la place de son producteur » (FUCHS, 1994 : 12) ne se donne pas à voir comme commentant le texte qu'elle reprend, ce qui n'exclut pas la présence de commentaires. Elle serait en ce sens, plus proche de la recréation. Nous verrons que selon les versions que nous analysons, certaines se veulent plus créatives que d'autres mais que dans tous les cas, la reprise est recréation.

Pour LE BEL (1997), la traduction écrite littéraire ne relèverait pas de la reformulation explicative mais imitative : « l'acte de traduction change les circonstances d'énonciation et il se peut que le traducteur-réénonciateur ne projette pas sur son destinataire de T' les mêmes connaissances partagées que l'auteur de T avait prévu sur son destinataire » (1997 : 497-498), ce qui rend compte des procédés d'explicitation, des compléments d'information pour combler une lacune supposée chez le destinataire ou au contraire des procédés d'implication si les informations sont jugées évidentes pour le destinataire. Selon l'auteure, la traduction écrite littéraire serait d'ordre imitative, dans la mesure où elle ne s'afficherait pas comme une reprise explicite. L'auteure argue en effet qu'on ne rencontre pas dans le corps du texte de la traduction de marqueurs de référence au texte source (comme « on veut dire en réalité » ou « je reprends cette phrase ») et que rarement des marqueurs de reformulation du type « c'est-à-dire ». Ainsi dans la traduction, la distanciation opérée par le traducteur par rapport à l'auteur du texte source ne se ferait « jamais de façon linguistiquement explicite comme dans la reformulation explicative », il ne ferait ainsi jamais entendre sa voix (*ibidem* : 498). Pour l'auteure, s'il est explicateur, ce n'est que de façon cachée, la responsabilité énonciative restant attribuée à l'auteur du texte source, hormis dans les notes de bas de page, où il prend la responsabilité de l'énonciation. La question de l'inscription plus ou moins visible de la « voix » du traducteur, nous intéresse en ce que plus l'instance reformulative/traductive se donne à voir ou entendre, moins l'activité de traduction/médiation semble aller de soi.

Le commentaire apparaît intimement lié à l'activité de médiation, puisqu'elle instaure les conditions d'interprétation, donne à voir ou non la différence et l'explique. Selon BERMAN, la

présence du commentaire marquerait la limite de la traduction (1986). Dans les versions orales que nous avons recueillies, l'activité médiatrice et traductive s'opère de manière directe et dynamique. Nous verrons qu'en se déployant, l'activité traductive explore ses propres limites – qu'elles soient le fait de l'énonciateur ou non –, les énonciateurs s'arrêtent en expliquant qu'ils ne savent ou ne peuvent pas traduire, traduisent effectivement ou non, accompagnent leur formulation d'une explicitation éventuelle ou commentent leur traduction comme sujette à caution.

Nous serons attentive à ces moments où l'activité de « médiation interlinguistique » « se met à occuper le premier plan au lieu de rester un moyen, c'est-à-dire d'assurer les échanges d'un contenu avec lequel elle ne se confond pas » (LADMIRAL, 1989 : 49-50), qui peut révéler le difficile à traduire linguistiquement, qui pose des difficultés de l'ordre du dicible (tabou, contenu conflictuel par exemple) ou peut être révélateur d'un travail sur le « non-dit », d'une différenciation à l'œuvre.

A l'écrit, le commentaire proprement dit apparaît dans le hors-texte. Nous avons vu que les préfaces, les illustrations opéraient à la manière du commentaire en recontextualisant les textes. La note du traducteur apparaît être un lieu privilégié de l'irruption de la voix du traducteur (également parfois de celle de l'éditeur) et ainsi que l'explique SARDIN, elle signale par sa présence même que « la frontière qui sépare traduction et commentaire est floue, instable, et que le commentaire est toujours à la tangente du texte » (2007). L'auteure montre que la note de bas de page, en instaurant une rupture, met l'accent sur l'activité même de traduction et est, pour cette raison, décriée par certains :

en rompant l'unité du texte et en le décentrant, elle lui fait violence, et manifeste une crise de la traduction à être homologique, identique à soi [...]. La note signale un hiatus, le jeu différentiel qui affecte tout texte traduit. Lieu de surgissement de la voix propre du traducteur [...], la note est scandaleuse car elle révèle au grand jour [...] que le traducteur ne s'efface jamais derrière l'auteur, mais qu'il imprime au contraire le texte de sa subjectivité et des présupposés du contexte socioculturel dans lequel il évolue (2007).

Selon l'auteure, la note de bas de page assume une fonction exégétique, en tant que « bref éclaircissement nécessaire à l'intelligence d'un texte » : « sa tâche consiste alors à élucider une notion culturelle ou civilisationnelle ; elle intervient lorsqu'une lacune contextuelle, marque d'une différence, se fait sentir, et permet de la réduire, de façon visible et objective, par l'appel en bas de page ou le renvoi en fin de volume » (*ibidem*). Le traducteur fait référence au « hors-texte pour éclairer le texte », en produisant la connaissance nécessaire à l'établissement du sens (*ibid.*).

Pour CORDONNIER, la note doit être envisagée comme « complémentation », en ce qu'elle montre « le non-dit et l'inconnu de l'autre » : « son rôle est d'informer sur la culture de l'Étranger [...]. Elle répond à l'incomplétude du langage et à l'insuffisance des échanges culturels » (1989 : 339-340). Selon l'auteur, l'usage de la note de bas de page doit être limité afin de ne pas faire écran au texte. Le traducteur à l'écrit, mais c'est également valable pour les interprétations orales, devra

juger de ce qu'il convient d'explicitier. Selon que les éléments sont nécessaires à la compréhension du sens (au déroulement de l'intrigue dans le cas d'un récit par exemple ou bien encore informants quant à la valeur symbolique) ou non, il conviendra dans le premier cas « d'en délivrer la clé » et dans le second cas, le traducteur se contentera de « donner à voir la différence, en espérant exciter la curiosité et donner l'envie de l'expérience » (*ibidem* : 341). Les commentaires explicatifs assument en ce sens une fonction explicative mais aussi initiatrice en ce qu'ils donnent à voir les mœurs et pratiques culturelles de la culture étrangère, mais incitent le destinataire à en savoir plus. L'individu qui traduit remplit alors pleinement son rôle de médiateur culturel.

Pour FLAMANT, le problème de ces explicitations, de ces procédés de complémentation est le suivant : ils peuvent « expliciter un non-dit, que l'auteur à traduire aurait pu – et peut-être plus d'une fois dû – expliciter pour les lecteurs de l'original, mais qu'il n'a pas tenu à ajouter » (citée par TOURATIER, 1993 : 12). LEDERER (1998 : 165) va dans le même sens en soulignant que parfois l'explicitation est superflue et peut avoir pour effet de détourner le lecteur du texte. BENSIMON résume bien le problème de l'explicitation du culturel :

L'allusion culturelle enferme le traducteur dans un dilemme. Qu'il l'explicitie, et il la dénature : le fonctionnement discursif s'en trouve altéré. Qu'il laisse l'allusion intacte, et elle risque d'échapper à l'« honnête lecteur », qui n'aura alors du passage concerné qu'une compréhension imparfaite (1998 : 12).

Signalons par ailleurs que la complémentation peut être assurée dans le péri-texte par les glossaires qui ont une fonction de « relais » (CORDONNIER, 1989) ou par ce que BACCHERETTI (1993 : 210-211) appelle les incrustations, qui consistent à intégrer ces explicitations au cours de la narration, dans la mesure où selon lui les lecteurs sautent les notes de bas de page.

Nous évoquerons avec SARDIN, une autre fonction de la note du traducteur, qui apparaît en filigrane chez les auteurs que nous avons cités, mais qui nous intéresse tout particulièrement dans la manière dont elle est exposée par cette auteure. Elle parle en effet d'une « fonction méta- », en ce qu'elle se focalise de « façon plus directe sur la traduction » :

Avec cette deuxième fonction, la N. D. T. renseigne davantage sur les manques à traduire des traducteurs, dont le plus courant est certainement le fameux « jeu de mots intraduisible ». Elle devient une mise en abyme marginale et paratextuée des difficultés rencontrées. Par le dispositif d'émargement, le traducteur assume l'incapacité *de son propre discours* à s'effectuer. En soulignant un défaut ou une impossibilité, la note s'applique à dénoncer ce qui lui échappe. Elle rompt toujours l'unité du texte : mais avec cette autre fonction, elle le fait de façon encore plus ostentatoire. La N. D. T. fait toucher du doigt une partie de ce qui résiste au traduire et qui est de l'ordre de la praxis, ce qui est susceptible d'entraîner une perte [...]. Le traducteur fait l'épreuve des limites du traduire, de l'imperfection essentielle de cette dernière et de la nécessité de la retraduction. La note fait surgir cette loi refoulée de la traduction, et ce faisant, dé-fait ce qu'elle soutient (2007, l'auteure souligne).

L'auteure montre en outre qu'indirectement, la note, dans sa fonction « méta- », « interroge aussi le fonctionnement des langues et du langage » : en ce qu'en commentant sa traduction comme non immédiate, le traducteur propose une « leçon sur la polysémie du signe et sur la non-concordance des signifiants d'une langue à l'autre » (*ibidem*). Cette double fonction explicative et réflexive sur l'activité même de traduction dans sa non immédiateté et ses limitations que la note du traducteur rend sensible se retrouve dans les commentaires que nous relèverons dans nos propres versions orales. En tant que « hors-texte », la note du traducteur instaure une rupture et met l'accent sur des lieux de différenciation. Les décrochages que nous relèverons dans le chapitre suivant rompent l'unité textuelle, de manière d'autant plus ostentatoire lorsque nous avons affaire à des commentaires réflexifs – des mentions méta-énonciatives – sur l'activité de traduction, de contage, de médiation. Ils rendent sensibles, comme les notes du traducteur, des lieux où une différenciation, une non-coïncidence opèrent.

Nous allons nous intéresser dans les sections suivantes à ces limites, aux obstacles à l'activité de traduction et nous intéresser à un certain nombre de procédés, en tant que stratégies de traduction.

3.2. Limites au traduire et « stratégies » de traduction

3.2.1. Les principaux obstacles à la traduction

La première raison qui peut expliquer la difficulté de traduire tient à la différence de fonctionnement des langues : syntaxe, morphosyntaxe et découpage lexical différents. Concernant les catégorisations grammaticales, JAKOBSON (1963) montre que la difficulté varie selon que la catégorie grammaticale est présente en langue source ou en langue cible :

L'absence de certains procédés grammaticaux dans le langage de sortie ne rend jamais impossible la traduction littérale de la totalité de l'information conceptuelle contenue dans l'original. [...]. Si telle catégorie grammaticale n'existe pas dans une langue donnée [langue de sortie ou langue cible], son sens peut se traduire dans cette langue à l'aide de moyens lexicaux [...]. Il est plus difficile de rester fidèle à l'original quand il s'agit de traduire, dans une langue pourvue d'une certaine catégorie grammaticale, à partir d'une langue qui ignore cette catégorie [ainsi si l'on traduit le français : « elle a deux frères » dans une langue qui distingue le duel et le pluriel] (1963 : 82-83).

Pour ce qui est du découpage lexical, différents problèmes se posent : une même notion peut être rendue par un nombre de mots différents d'une langue à l'autre (par exemple la notion que nous désignons par le seul mot « neige » en français est rendue en eskimo par un lexique très diversifié), un même mot peut référer à diverses notions (polysémie), en outre des mots jugés interchangeables peuvent correspondre en fait à diverses réalités.

Signalons également, comme sources de difficulté, les particularités lexicales, morphologiques et syntaxiques non pas liées au système de la langue, mais au style d'un auteur, au niveau de langue (populaire, voire argotique, littéraire, etc.) ou encore à un état de langue (archaïsmes, néologismes, emprunts, particularités régionales), qui donnent déjà dans le texte à traduire un effet d'étrangeté.

Liées à la fois à la signification donnée aux lexèmes par un groupe culturel et par les individus, les connotations posent un véritable problème dans le transfert linguistique et culturel. Les connotations sont en effet révélatrices de l'« idéologie » (BARTHES, 1964 : 131) et s'incorporent à la signification de ce mot dans une langue donnée en leur conférant une valeur supplémentaire (émotionnelle, axiologique) mais elles sont aussi largement dépendantes des individus, de leur personnalité, de leur groupe d'appartenance, de leur état psychologique au moment de l'énoncé, bref elle relèvent du « rapport entre chaque signe et chaque locuteur » (MOUNIN : 1963 : 167) dans un contexte bien particulier qui correspond à l'entour linguistique immédiat, au texte dans sa globalité et à la situation de son énonciation. Pour ce dernier, le problème de la traduction des connotations rejoint celui de la limite de la communication intersubjective. De fait, elles mettent en cause « non seulement la possibilité de transfert de civilisation à civilisation, de “vision du monde” à “vision du monde”, de langue à langue, mais, finalement, d'individu à individu même à l'intérieur d'une civilisation, d'une “vision du monde”, d'une langue qui leur sont communes » (1963 : 168).

La difficulté s'accroît encore lorsque le texte à traduire est dominé par ce que JAKOBSON (1963) appelle « la fonction poétique », ce qui est le cas pour la poésie, mais aussi pour les jeux de mots, les refrains, les formules, les expressions figées, les onomatopées, les proverbes, etc. Voyons ce que pense l'auteur de la traductibilité de ces éléments :

En poésie, les équations verbales sont promues au rang de principe constructif du texte. Les catégories syntaxiques et morphologiques, les racines, les affixes, les phonèmes et leurs composants [...] bref, tous les constituants du code linguistique sont confrontés, juxtaposés, mis en relation de contiguïté selon le principe de similarité et de contraste, et véhiculent ainsi une signification propre. La similitude phonologique est sentie comme une parenté sémantique. Le jeu de mots [...] règne sur l'art poétique; que cette dénomination soit absolue ou limitée, la poésie par définition est intraduisible. Seule est possible la transposition créatrice (1963 : 86).

Nous relèverons enfin, une dernière catégorie d'obstacles à la traduction qui relève à part entière du culturel. La difficulté tient dans ce cas à l'évocation de spécificités culturelles ou de référents inexistant dans la culture cible, on parlera alors de *realia*. Pour NOBLE, il s'agit

des allusions plus ou moins précises à des lieux, des types d'habitat, des vêtements, des aliments [...]. Mais aussi de multiples références à des institutions religieuses, sociales et politiques, des codes de comportement entre les groupes sociaux ou les sexes, des allusions à l'histoire politique ou culturelle, etc. (1999: 131).

Citons comme exemples de *realia* : les éléments relatifs à la faune et à la flore (plantes, animaux, types de végétation, etc.) ; à la culture matérielle (nourriture, plats, vêtements, habitats, meubles, moyens de transport) ; aux organisations politiques, administratives, religieuses, artistiques ; les systèmes de mesure et d'échange (longueur, monnaie) ; les traditions, coutumes et habitudes, etc. Notons aussi le cas des noms propres qui ne sont pas à proprement parler des *realia* mais posent des problèmes équivalents de traduction.

3.2.2. Stratégies possibles face aux difficultés de traduction

VINAY & DARBELNET (1958/1977 : 46-55) ont distingué sept procédés techniques, regroupés en deux catégories, la traduction directe ou littérale d'un côté et la traduction oblique de l'autre. L'emprunt, le calque et la traduction littérale relèvent de la traduction directe, alors que la transposition, la modulation, l'équivalence et l'adaptation relèvent de la traduction oblique. Nous allons définir brièvement ces divers procédés techniques :

- l'emprunt : conservation pure et simple du terme étranger
- le calque/la traduction littérale²⁴⁰ : emprunt du syntagme à la langue étrangère dont on traduit littéralement (mot à mot) les éléments qui le composent
- la transposition : remplacement d'un mot d'une catégorie grammaticale par un mot d'une autre catégorie grammaticale sans changer le sens du message
- la modulation : variation dans le message, obtenue en changeant de point de vue, d'éclairage. Elle se justifie quand on s'aperçoit que la traduction littérale ou même transposée aboutit à un énoncé grammaticalement correct, mais qui se heurte au « génie » de la langue d'arrivée. On distingue des modulations libres ou facultatives (« It is not difficult to show » contre « Il est facile de démontrer ») et figées ou obligatoires (« The time when » contre « le moment où »).
- l'équivalence : remplacement par un mot qui indique la même chose en langue source et langue cible (« ouch » substitué à « aie » quand on passe du français à l'anglais, par exemple)
- l'adaptation : cas particulier de l'équivalence qui s'applique à des cas où la situation à laquelle le message réfère n'existe pas dans la langue d'arrivée et doit être créée par rapport à une autre situation, que l'on juge équivalente

Outre ces procédés techniques, les auteurs relèvent des procédés tels que l'explicitation ou l'implicitation, qui coïncident dans certains cas avec les premiers.

Cette classification a été reprise et modifiée par DESLILE (1993) notamment. Ce que VINAY & DARBELNET (1958/1977) appellent les procédés techniques correspondent chez DESLILE aux « procédés de transfert » qui recouvrent les manipulations textuelles, parmi lesquelles on retrouve la modulation, la transposition et l'explicitation (1993). DESLILE utilise le concept de « stratégies

²⁴⁰ - Pour Vinay & Darbelnet, il s'agit de deux procédés différents. Nous avons du mal à saisir ce qui les différencie, c'est pourquoi nous les subsumons dans la même catégorie.

de traduction » pour désigner le résultat de l'opération de traduction (*ibidem*). Il en relève deux types : la traduction littérale et la traduction libre. Cette division rejoint la distinction faite par Vinay & Darbelnet entre traduction directe et traduction oblique, tout en évitant la confusion de la hiérarchie des notions.

Nous relèverons une troisième catégorisation proposée par NIDA (1964 : 184-192) pour distinguer les différents types de changement qui interviennent lors du transfert du texte de départ en langue d'arrivée : changements au niveau de l'ordre, omissions, changements structurels et ajouts. L'auteur distingue par ailleurs entre deux types d'équivalence : l'« équivalence formelle » et l'« équivalence dynamique ». La première vise à reproduire le plus littéralement possible le contenu et la forme du texte de départ de façon à ce que les récepteurs de la traduction reçoivent le même message, dans son contenu comme dans sa forme. L'équivalence formelle est tournée vers le texte source. L'équivalence dynamique, quant à elle cherche à exprimer le plus naturellement possible le message en prenant en compte la culture du destinataire du message. Elle tend à produire chez le destinataire du texte source un « effet équivalent » à celui produit chez le destinataire du texte source (NIDA, 1969). Nida prône ce second type d'équivalence dans la visée de traduction, mais celui apparaît, ainsi que le signale, notamment YODA, comme problématique, en raison du « décalage culturel, historique et même parfois géographique entre culture du texte cible et celle du texte source » (2005 : 116)

S'inspirant des travaux de Vinay & Darbelnet et de Nida notamment, CHESTERMAN (1997) propose de distinguer trois groupes de stratégies, qui réfèrent à des formes explicites de manipulations textuelles :

- les stratégies syntaxico-grammaticales, qui reposent principalement sur des manipulations au niveau de la forme : la traduction littérale ou la transposition, par exemple
- les stratégies sémantiques qui relèvent de manipulations au niveau du sens : la paraphrase, la concentration ou la dilution, par exemple
- les stratégies pragmatiques, qui ont à voir avec la sélection de l'information à inclure dans le texte d'arrivée et qui sont déterminées par ce que le traducteur pense être les besoins et les attentes des récepteurs : l'explicitation ou l'implicitation, l'ajout ou l'omission

CHESTERMAN met en évidence le fait que ces groupes de stratégies peuvent se recouvrir et qu'une manipulation textuelle peut relever de plusieurs stratégies (*ibidem*).

Cette classification nous paraît intéressante, dans la mesure où elle permet de rendre compte de stratégies textuelles de divers ordres, tout en révélant l'enchevêtrement des phénomènes. Selon KÜNZLI, l'intérêt de cette taxinomie tient également au fait que Chesterman « voit l'analyse des stratégies textuelles utilisées par un traducteur comme la première étape nécessaire vers une mise en évidence des raisons sous-jacentes à la décision de tel traducteur de choisir telle stratégie dans telle condition » (2003 : 13). KÜNZLI souligne l'intérêt qu'il y aurait à « conduire une analyse

combinée des stratégies textuelles et des motifs sous-jacents à ces stratégies » (*ibidem* : 15). Pour CHESTERMAN, « les mobiles dérivent de normes qui, à leur tour, sont déterminées par les valeurs auxquelles adhère le traducteur » (1997 : 113, cité par KÜNZLI, *ibid.*), d'où l'intérêt de s'intéresser aux facteurs qui incitent un traducteur à choisir telle ou telle stratégie.

Nous proposerons dans le chapitre IX notre propre classification des procédés et stratégies de traduction. Pour les raisons évoquées, nous nous inspirerons de la taxinomie proposée par CHESTERMAN (1997) mais maintiendrons certaines catégories proposées par VINAY & DARBELNET (1958/1977).

4. Les différentes situations de transmission

Nous allons nous intéresser dans cette quatrième section, aux différentes situations de transmission effectives des productions orales et écrites que nous analyserons dans les deux chapitres à venir. Elles s'inscrivent dans un espace de transmission interculturel et interlingue qui instaure des conditions spécifiques – la médiation d'un texte d'une culture donnée pour des individus d'une culture autre, la reformulation interlingue, des ordres de non-coïncidence qui opèrent, un ajustement supposé, etc. – mais ces dimensions sont actualisées de manière différente selon les paramètres des situations de transmission. Nous avons isolé différents sous-ensembles de versions, en tant que sous-corpus d'analyse sur la base d'une différenciation entre versions orales et écrites. Cette distinction de base sera maintenue, en ce qu'elle instaure deux grandes modalités différentes de transmission : une transmission performantielle orale, réalisée par des individus non experts dans le cadre d'une interaction donnée et une transmission écrite distancée, par des énonciateurs plus experts. Ces deux modalités instaurent deux sous-espaces de la transmission interlingue et interculturelle²⁴¹, deux manières différentes de transmettre le conte : un espace de la transmission orale et un espace de la transmission écrite.

Ces sous-espaces sont traversés par des facteurs de différenciation circonstanciels : les textualisations sont situées, elles sont réalisées dans des conditions particulières, par des énonciateurs identifiables, elles sont adressées, elles ont des visées spécifiques, etc. Les productions textuelles que nous analysons rendent compte de différentes manières de « gérer » la différence culturelle et linguistique – par un signalement plus ou moins sensible, des stratégies de remédiation et des procédés de traduction plus ou moins spécifiques –, le rapport à l'autre, de s'inscrire dans la lignée d'une chaîne de transmission, etc. Pour comprendre la manière dont la médiation opère à la fois dans ses constantes et ses variables, des facteurs de variabilité doivent être identifiés de manière précise. Les différents paramètres des situations de transmission sont autant de facteurs de variabilité qui opèrent dans la manière de dire le conte à l'autre et dans sa langue. Il

²⁴¹ - Ces deux sous-espaces qui sont définis par rapport à notre corpus de référence, ne couvrent pas tout le champ des possibles, notamment les performances orales de conteurs professionnels ou assimilés, le contage dans un cadre familial, etc.

s'agit donc d'interroger outre la modalité orale et écrite, les points suivants : Qui transmet le conte et pour qui ? L'énonciateur a-t-il l'habitude de dire/traduire le conte ? Quelles sont les conditions de son énonciation ? Dans quel cadre prend place la transmission ? Quel statut l'énonciateur mobilise-t-il ? Quelles sont les différentes étapes du processus de transmission ? La transmission est-elle en même temps traduction ? Les transmetteurs sont-ils des conteurs, des passeurs, des traducteurs ? Quelle est la relation entre celui qui transmet le conte et celui qui le reçoit ? Quel est le positionnement de celui qui dit/écrit le conte dans les ensembles sources et cibles ? Quelle est la visée de la transmission ? etc. Ces différents paramètres opèrent dans la pratique de transmission effective et concourent à l'instauration de différents « styles de transmission », c'est-à-dire de différentes manières de dire le conte en situation interculturelle et interlingue, d'en opérer une médiation pour l'autre. Le croisement de ces différents paramètres nous permettra de rapprocher un certain nombre de versions comme étant données dans des conditions similaires et de délimiter différents sous-ensembles selon les besoins de l'analyse – par exemple les traductions orales longues enregistrées – et d'observer si la manière de transmettre est similaire ou non à l'intérieur de cet ensemble et de les mettre en regard avec d'autres ensembles.

Dans le cas des versions orales en français, auxquelles nous nous intéresserons dans un premier temps, on a affaire à des textes – les transcriptions – qui sont des instantanés de reformulations interlingues orales « prises sur le vif » lors d'une rencontre interculturelle. « Tout » (se) passe dans une interaction donnée, la transmission est d'emblée interlingue, que le passage d'une langue à l'autre soit le moyen de la transmission (contages) ou qu'elle ait pour objet de traduire une version source (traductions). Le destinataire est identifié, l'ajustement se fait dans l'instant, au moment de la transmission. L'interaction orale instaure les conditions de la transmission et celles-ci sont retravaillées – par le biais d'une contextualisation dynamique – au cours même de son déroulement. Chacune des interactions est spécifique en ce qu'elle crée ses propres conditions. Nous allons nous intéresser au cadre et au déroulement effectif de l'interaction (son ouverture, sa fermeture, ses moments, son caractère plus ou moins formel), à la relation instaurée entre les interlocuteurs, aux statuts et rôles de chacun, au contrat de communication qui détermine la finalité de l'échange, fixe les modalités de transmission à l'ouverture et aux modalités effectives de transmission (traduction/contage, reformulation simultanée/différée, résumé/développement, auto-reformulation/hétéro-reformulation, présence ou non lors de la narration en langue source, etc.). Nous évoquerons également la façon dont ont été consignés les récits. Nous renvoyons par ailleurs à la troisième section du chapitre IV, dans laquelle nous avons présenté nos informateurs et qui éclaire leur « mode d'être » par rapport aux cultures en présence, leur « légitimité » en tant que conteur et traducteur et la nature de la relation que nous entretenons avec eux.

Dans le cas des versions écrites, que nous aborderons dans un deuxième temps, les textes auxquels nous avons accès sont le « résultat » d'un processus de reformulation. Les versions que nous analysons ont été données d'abord en langue source – comme les versions orales racontées par

Hassan et les versions à l'origine des contages – recueillies par un individu qui les a reformulées en français. Cette reformulation interlingue est soit une traduction réalisée à partir d'une version recueillie et transcrite – dans ce cas, le transcripteur/traducteur n'imprime sa marque personnelle au texte que de manière réduite, il se « contente » de traduire – soit une reformulation à partir d'une ou plusieurs versions sources qui tout en racontant dans une langue autre, réinterprète le conte. Selon les versions, les conditions de recueil, les modalités du traduire, les visées de transmission divergent. Il s'agit d'appréhender les versions comme résultantes d'un processus de transmission dans lequel différentes personnes sont intervenues, en tant que conteur, collecteur, transcripteur, traducteur et écrivain. Pour ce faire, nous allons nous intéresser aux ensembles textuels dans lesquels les contes prennent place et aux informations présentes dans les péri-textes (titres, noms d'auteurs, éditeurs, couverture, préface, annexes, avant-propos, notes explicatives, iconographie, glossaires, etc.) qui en recontextualisant les récits – en les « remplaçant » dans leur contexte d'origine – nous donnent des informations sur les conditions de mises en texte/discours des contes auxquels nous avons accès.

4.1. Les versions orales

Pour rendre compte des situations effectives de transmission des versions orales, nous allons regrouper les versions non comme actualisant le même conte-type mais comme étant produites par un énonciateur donné dans une même situation de transmission, définie par une unité de lieu, de temps et de participants, autrement dit dans le cadre d'une seule et même interaction²⁴². On considérera suite à KERBRAT-ORECCHIONI, que pour que « l'on ait affaire à une seule et même interaction, il faut et il suffit que l'on ait un groupe de participants modifiable mais sans rupture qui dans un cadre spatio-temporel modifiable mais sans rupture parle d'un objet modifiable mais sans rupture » (1990/1998 : 216). Signalons que nous nous intéresserons dans les sections 4.1.1. et 4.2.2. aux situations de transmission des versions données par Hassan, qui sans faire l'objet d'une analyse sont nécessaires à la compréhension d'un certain nombre des autres situations, en ce que les versions qui y sont racontées sont à l'origine des reprises traductives.

L'ensemble des interactions que nous allons décrire ont la particularité de répondre à un objectif bien précis : la narration ou la traduction orale de contes berbères. Les interactions ont, selon la terminologie de VION (1992), une finalité externe : elles visent la production de savoirs de type culturel et littéraire, qui feront l'objet d'une analyse scientifique. L'ensemble des interactions sont à dominante coopérative, en ce qu'elles ont pour objet la transmission d'un récit. Elles le sont

²⁴² - Nous dérogerons à cette règle pour la situation de transmission n° 9 (section 4.1.9.) pour laquelle, nous avons en réalité trois interactions différentes, mais pour lesquelles, on retrouve une unité de participants et des modalités de transmission similaires, en tous cas pour les deuxième et troisième interactions qui retiendront le plus longuement notre attention.

d'autant plus que l'interaction relève d'une situation interculturelle et interlingue et que les savoirs culturels, idéologiques et linguistiques ne sont pas partagés.

Les discours relèvent à divers degrés du genre du conte²⁴³ : les versions écrites en relèvent pleinement, les narrations orales et surtout les traductions orales sous leurs différentes formes tout en obéissant à certaines règles du genre, s'en éloignent par certains aspects. Notons que pour une situation de transmission donnée, dans le cadre d'une même interaction, plusieurs récits peuvent être donnés les uns suite aux autres, sans d'ailleurs que la modalité de transmission soit forcément la même (ainsi un contage peut succéder à une traduction). Pour chacune des situations, nous allons d'abord décrire le cadre de la transmission – lieu, moment, individus, cadre interactionnel comme mobilisant des statuts et instaurant des rôles, une certaine formalité, etc. –, les modalités de transmission et enfin le mode de consignation.

4.1.1 Contage de Hassan E. enregistrés : versions A1, B1, C1, D1

• Cadre de la transmission

Les narrations enregistrées (versions A1, B1, C1, D1) auprès de Hassan E. ont été réalisées dans une maison particulière, située derrière le café Florida, dans la partie haute du village de Taghazout²⁴⁴. La séance de narration a eu lieu le 2/03/2001, elle a débuté à la tombée de la nuit, soit vers 18h, et a duré trois heures environ. Elle s'est déroulée à l'intérieur de la maison, dans un petit salon, porte ouverte²⁴⁵. Les personnes présentes étaient Hassan E., Hicham C. et Yassine T.²⁴⁶.

Si l'on s'intéresse, avec VION (1992), aux statuts et rôles²⁴⁷ des différents participants, nous dirons de Hassan E., que le statut principal qui est mobilisé lors de l'interaction est celui de « conteur ». Même si sa pratique du conte est occasionnelle, on peut dire que ce statut est quasiment institutionnalisé. Il apparaît en tout cas comme un « expert », un référent quant à la mémoire des contes oraux. Le fait qu'il soit « traditionaliste », qu'il ait peu de contact avec les touristes, vive à la montagne et soit peu exposé aux médias accroît cette légitimité. Dans le cadre de notre enquête de

²⁴³ - Nous définirons le conte comme un texte/discours de type narratif plutôt court et à caractère fictionnel. En tant qu'ensemble textuel clos, il est délimité par un incipit qui rompt avec le système de références du monde ordinaire et par une fermeture qui réinstalle les conditions d'interprétation du monde ordinaire. On considère généralement qu'il s'agit d'un récit atemporel, qui met en scène des personnages aux contours flous. Formellement, il se caractérise par une certaine fixité, en ce qu'il actualise un schème narratif préconstruit culturellement.

²⁴⁴ - L'ensemble de ces informations nous ont été rapportées par Yassine et Hicham.

²⁴⁵ - Voir « fiche descriptive de la situation de transmission n°1 », en annexe IV, notamment en ce qui concerne la proxémique des participants, dont nous ne traitons pas ici.

²⁴⁶ - Comme nous l'avons évoqué dans le compte-rendu du déroulement de l'enquête, nous n'étions pas présente lors de cette séance de narration. Nous avons confié notre dictaphone à Hicham C. et Yassine T.

²⁴⁷ - Le statut renvoie à l'ensemble des positions sociales occupées par un individu, au niveau institutionnel (médecin, magistrat, enseignant, etc.) et au niveau de la sphère privée (père, ami, aîné, femme, adulte, etc.). Le rôle désigne l'ensemble des modèles culturels associé à un statut donné, il est l'aspect dynamique du statut, et résulte d'un positionnement interne à l'interaction. Le rôle peut être institutionnalisé en relation avec le statut ou occasionnel, en fonction d'une position interactionnelle particulière (rôle de conseiller, de séducteur, de médiateur, etc.) (d'après VION, 1992 : 78-83).

terrain, Hassan est investi du statut d'informateur, que nous qualifierons d'« informateur source », puisque ce sont ses narrations qui sont à l'origine des traductions que nous avons recueillies par la suite. Hicham et Yassine, ont quant à eux, toujours dans le cadre de notre enquête, le statut d'informateurs, d'« experts » de la culture berbère. Ils sont des acteurs à part entière de notre recherche, d'autant plus que dans cette situation particulière, ils sont investis du statut d'« enquêteurs », statut qu'ils occupent à notre place.

Hassan va assumer le rôle interactionnel de conteur : il va raconter des contes en berbère à Hicham et Yassine qui vont constituer l'auditoire de la narration. Ces derniers occupent en outre le rôle d'observateurs, dans la mesure où ils enregistrent les narrations de Hassan. L'interaction a été provoquée à l'initiative de Hicham, suite à notre propre demande, dont il se fait le relais. Nous avons exposé à Hicham l'objet de notre recherche, nous ignorons cependant la façon dont Hicham a relayé notre demande à Hassan.

L'interaction se caractérise par un certain degré de formalité, dans la mesure où elle a pour objet la narration de contes, le genre de discours instaurant des contraintes au déroulement de l'interaction. On peut distinguer deux « modules interactionnels » (VION, 1992). De fait, Hassan a produit avant chaque enregistrement de conte, une première narration non enregistrée. Cette « prénarration » a donné lieu à des interventions ponctuelles de la part de Salem ou de Hicham, suivies d'échanges éventuels, au cours de la narration ou au terme de celle-ci. Cette première narration est donc moins formalisée que la narration enregistrée, qui constitue le second module. La présence même de cette prénarration est intéressante – nous la retrouverons dans une autre des situations de transmission – en ce qu'elle témoigne que le conte doit être reconnu pour être reçu et par là-même du fait que les contes ne sont plus en fonction. On peut en outre y voir, une certaine forme de médiation, en ce que le conteur prépare le terrain à la narration à venir et explicite certaines particularités linguistiques ou rhétoriques, que nous supposons liées à l'usage de la langue littéraire²⁴⁸.

Dans la narration enregistrée, seule la voix de Hassan est présente, l'auditoire n'intervient pas. Les narrations enregistrées obéissent davantage au déroulement d'une performance traditionnelle²⁴⁹, même si évidemment dans le cas qui nous intéresse, la dimension collective est absente et la performance ne prend pas place dans un lieu ni dans un temps socialement et culturellement marqués.

Les participants se connaissent bien, voire très bien : Hassan est le cousin de Hicham et il est ami avec Yassine. Le degré de complicité entre eux est très fort, notamment entre Hassan et Hicham, les savoirs partagés (culturels et idéologique) sont nombreux, l'« histoire conversationnelle » commune riche (KERBRAT-ORECCHIONI : 1980/1998). On peut parler d'une communauté de production et de réception, les contes que Hassan donne au cours de l'interaction sont connus par

²⁴⁸ - Sur les particularités d'une langue littéraire dans le champ berbère, se référer à la section V.2.1.2. Nos informateurs nous ont dit qu'ils n'avaient pas compris certains mots parce que non usités.

²⁴⁹ - La performance n'exclut pas les interventions de l'auditoire, mais celles-ci sont limitées et sont intégrées au déroulement de la narration.

les auditeurs, d'autant plus par Hicham, à qui Hassan a raconté ces mêmes contes lorsqu'ils étaient plus jeunes.

Si l'on suit les paramètres que propose VION (1992), en vue d'établir une typologie des interactions, l'interaction qui nous intéresse ici est plutôt de type complémentaire²⁵⁰, en tous cas pour ce qui concerne les narrations enregistrées. Elle est complémentaire, dans la mesure où l'échange est spécialisé et obéit à une contrainte de genre, où un des participants raconte alors que les autres sont en position d'écoute, même si ces derniers manifestent leur engagement dans l'interaction par des signaux d'intérêt. Les interactions complémentaires reposent la plupart du temps sur un rapport de place appréhendé en termes d'inégalités, l'un des participants occupant une position haute, alors que l'autre occupe une position basse, sans que le fait d'occuper cette position basse soit vécue sur le mode vexatoire, étant donné que le rapport de place est plus ou moins institutionnalisé (comme dans le rapport mère/enfant, ou médecin/patient). Cela dit, VION montre que cette notion de complémentarité ne doit pas être réduite au « seul axe vertical de hiérarchie » (*ibidem* : 129). De fait, dans l'interaction qui nous intéresse, il n'est pas aisé de déterminer qui des participants occupe la position haute. Différents paramètres, afférents au contexte de l'enquête, induisent un rapport hiérarchique : l'interaction est à l'initiative de l'enquêteur, ce dernier fixe, de par sa demande, la finalité de l'interaction et représente, de par son statut, une certaine forme d'autorité. Ici, la dimension hiérarchique de l'enquête est fortement atténuée par le fait que ce sont Hicham et Salem qui enregistrent, même si elle reste présente en arrière-plan ou en amont de l'interaction. Dans le contexte général de l'enquête, le demandeur, tout en étant porteur d'un statut social fort s'en remet au bon vouloir de ses informateurs. Ce sont ces derniers qui disposent du savoir auquel l'enquêteur tente d'accéder. Dans le cas de cette interaction, la proximité sociale et culturelle des interactants atténue cet aspect, même si Hassan reste le référent en la matière des contes, il est celui qui apparaît le plus à même de transmettre les récits, du moins les récits tels que enfants, les auditeurs les ont reçus. Notons que lors des séquences de narration non enregistrées, des échanges ont eu lieu entre les participants, l'interaction relève alors plutôt de la symétrie, ces échanges pouvant être assimilés au genre de la discussion.

Signalons par ailleurs que si notre recherche ne vise pas à dégager un modèle d'interaction, ces réflexions sont importantes dans la mesure où elles nous permettent de réfléchir par contraste avec les interactions que nous allons présenter par la suite, notamment en termes de genre, de nous interroger sur la plasticité du conte et sur les différentes manières de raconter en situation interculturelle. La plus ou moins grande formalité rend compte d'un déroulement plus ou moins

²⁵⁰ - VION, 1992, suite aux travaux de l'école de Palo Alto, distingue les interactions symétriques des interactions complémentaires : « Dans le premier cas, les partenaires ont tendance à adopter un comportement en miroir, leur interaction peut donc être dite *symétrique*. [...] Dans le second cas, le comportement de l'un des partenaires complète celui de l'autre pour former une "Gestalt" de type différent : on l'appellera *complémentaire* » (WATZLAWICK, BEAVIN & JACKSON, 1972 : 66-67, les auteurs soulignent).

« canonique » des transmissions et nous supposons que plus l'interaction est formelle, plus elle obéit à un déroulement traditionnel.

• **Modalités de transmission et mode de consignation**

Signalons que nous nous intéressons ici uniquement aux narrations enregistrées. Nous avons affaire à ce que nous avons appelé un « contage ». Les contes entendus et conservés en mémoire sont performés oralement. La performance se déroule en langue berbère. Conteur et auditoire partagent des représentations culturelles, qui permettent que le conte soit transmis, reçu et interprété dans le moment même de cette performance. La narration relève d'après la distinction de FUCHS (1994 : 12)²⁵¹ de la « reformulation intertextuelle à visée imitative ». Elle fait suite à un ensemble de reformulations qui l'ont précédée et s'inscrit dans une chaîne de transmission, même si le conte ne fait plus partie intégrante des pratiques sociales. On peut considérer dans le cadre de notre enquête, qu'en fixant cette performance, nous la situons au terme d'une chaîne de transmission. La performance a été consignée sur cassette, suite à une prénarration, qui a permis de (re)familiariser les auditeurs avec le récit et d'expliquer certains points. L'ensemble des narrations enregistrées sur cassette a ensuite fait l'objet d'une traduction orale réalisée par différents locuteurs. Les traductions ont été réalisées à partir de cette forme fixée oralement. Les contes donnés oralement en berbère n'ont en effet pas fait l'objet d'une transcription. Notons que l'enregistrement n'est pas d'excellente qualité.

4.1.2 Contage de Hassan E. non enregistré : version E1

• **Cadre de la transmission**

Cette narration (version E1) a été réalisée par Hassan E., le 23/03/2001, un peu après midi, à la terrasse du café « Colorado ». Ce café est situé en bord de route, dans la partie haute du village de Taghazout. Depuis la terrasse, on peut voir l'animation du village, la place est située pratiquement en face, de l'autre côté de la route²⁵². Les personnes présentes étaient Hassan E., Hicham C., deux amis de Hassan et Hicham, dont l'un est serveur dans le café voisin et nous-même. Nous étions attablés tous les cinq et buvions un thé à la menthe. Il n'était pas prévu, en tout cas, nous ignorions que Hassan allait se mettre à raconter. Hicham était venu nous chercher, afin que nous rencontrions son cousin, dont nous n'avions pas encore fait la connaissance.

Nous sommes arrivée en compagnie de Hicham, les autres personnes étaient déjà installées. Hicham nous a présenté son cousin et les deux autres personnes attablées. Nous avons échangé avec Hassan les salutations d'usage et l'avons remercié pour les narrations enregistrées. Nous nous sommes assis avec Hicham et durant un quart d'heure, environ, les quatre amis ont conversé en berbère. Nous prenions part ponctuellement à la conversation, lorsque Hicham nous sollicitait. A

²⁵¹ - Sur la nature de la reformulation intertextuelle à visée imitative, voir section VI.3.2.2.2.

²⁵² - Voir « fiche descriptive de la situation de transmission n° 2 », en annexe IV.

un moment donné, Hassan s'est mis à raconter, le silence s'est alors installé autour de la table. La narration s'est interrompue, suite à l'intervention de son ami serveur et a donné lieu à une discussion sur le fait que le héros « coupe un morceau de son bras »²⁵³. Hassan a ensuite repris la narration jusqu'à son terme puis la conversation a repris environ cinq minutes avant que nous nous séparions.

Nous dégagerons un module interactif principal dans lequel s'insère un second module. Le cadre interactif est défini à son ouverture comme celui de la conversation, le lieu se prêtant à ce type d'interaction. Celle-ci est de type symétrique, le rapport de places n'est pas, selon VION, « préétabli en termes de positions sociales institutionnelles » (1992 : 110) et se caractérise par son caractère spontané et l'absence de buts explicites. Lorsque Hassan entame sa narration, il mobilise son statut de conteur et nous avons affaire à un module de type complémentaire, beaucoup plus formalisé. Comme pour l'interaction précédente, le narrateur jouit alors d'une certaine autorité, d'un prestige lié à ce statut. Nous sommes cette fois-ci dans le rôle de l'observateur, mais ce n'est à aucun moment nous qui guidons l'interaction, dans la mesure où nous ne sommes pas avertie du fait que Hassan va raconter. Nous ignorons même à quel moment exact débute la narration. Il est hors de question que nous enregistrons. Dans ce cas précis, c'est Hassan qui est à l'initiative de la narration et il en instaure les règles du jeu, il décide du lieu, du moment et de la modalité. Cela dit, évidemment, il satisfait à la finalité de notre enquête de terrain et nous permet d'assister à l'une de ses narrations.

La narration se rapproche d'une performance traditionnelle, dans la mesure où le conte est donné en langue berbère et qu'il existe une communauté de réception. Les auditeurs – ensemble dont nous nous excluons/sommes exclue dans la mesure où nous ne pouvons pas suivre et comprendre le récit donné en berbère – partagent des références culturelles et idéologiques communes. Le conte est déjà connu par les auditeurs. Cela dit, comme dans le cas de la situation de transmission précédente, le contage ne s'inscrit pas dans un temps ni dans un lieu socialement et culturellement marqué et le conte n'est plus « en fonction », c'est-à-dire qu'il ne circule plus de manière régulière, il ne fait plus forcément partie intégrante du système de représentations des individus.

• **Modalités de transmission et mode de consignation**

Nous avons affaire, comme pour l'interaction précédente à un contage en langue berbère. Le conte raconté a été entendu à plusieurs reprises et mémorisé par Hassan et il en propose ici une interprétation. La performance en berbère relève d'une reformulation intertextuelle à visée imitative. Pour ce qui est du mode de consignation, la performance n'a pas été enregistrée. Nous avons réalisé une fiche de description de la situation de transmission. Hicham, le cousin de Hassan le reformulera à notre intention en français. Nous allons nous intéresser à cette situation dans la section qui suit.

²⁵³ - D'après les informations de Hicham. Nous renvoyons à la « fiche descriptive de la situation de transmission n° 2 », ainsi qu'à la narration réalisée par Hicham (version E2) et à l'ensemble des autres versions de ce conte (E3 à E13), en annexes.

4.1.3. Traduction/contage de Hicham C. pris en notes : version E2

• Cadre de la transmission

Cette narration a été réalisée par Hicham C., le 23/03/2001, en début d'après-midi, dans la chambre que nous avons louée pour une semaine avec notre ami français, à Taghazout. Après avoir quitté le café où nous avons assisté à la narration de Hassan, Hicham nous a proposé de nous redire en français le conte donné par Hassan. Nous nous sommes donc rendus dans la chambre que nous louions, dans la partie haute du village. Nous avons préparé un thé puis nous sommes installés dans la pièce, porte ouverte sur le couloir²⁵⁴. Hicham n'a pas voulu que nous enregistrions sa narration. De fait, il était conscient que le rendu qu'il allait nous faire du conte donné par Hassan ne serait pas fidèle à la version qu'il venait d'entendre. L'exercice est en effet difficile, il s'agit de transposer le récit d'une langue à l'autre, tout en se basant sur la narration à laquelle il vient d'assister, il doit donc respecter la structure du récit tel qu'il vient d'être dit²⁵⁵. Nous avons donc pris sa narration en notes. Hicham s'est interrompu à de nombreuses reprises afin que nous ayons le temps de prendre des notes.

Dans cette interaction, Hicham est investi du statut d'informateur. Son rôle est de nous raconter en français le conte que son cousin vient de dire en berbère, il est à la fois narrateur et traducteur. Quant à nous, nous sommes à la fois le destinataire de la narration et l'observateur. L'interaction, ici, est dans son ensemble plutôt de type complémentaire, Hicham raconte, nous écoutons et écrivons. Par rapport aux deux interactions précédentes, ici, les savoirs partagés, qu'ils soient culturels ou idéologiques sont beaucoup plus restreints. La situation de transmission se caractérise par sa dimension interculturelle et interlingue. Remarquons au passage que dans la situation précédente, cette dimension interculturelle et interlingue est déjà présente, mais elle n'influence que dans une moindre mesure la nature de l'interaction, étant donné que nous ne jouons pas de rôle actif, nous sommes témoin de la narration.

Dans cette interaction, le fait que nous ne parlions pas la langue berbère et qu'il existe une disparité relative aux références socioculturelles va déterminer la nature de la transmission. Le narrateur va transposer le récit dans notre langue et moduler sa narration en fonction des savoirs qu'il suppose connus de notre part. On voit par la continuité de cette situation de transmission avec la précédente, comment ce conte intitulé « Hmadounamir » circule dans un espace de transmission envisagé comme un continuum entre d'une part une situation de transmission « déjà » interculturelle et potentiellement interlingue en raison de notre présence mais dans laquelle, la reformulation est intralingue et d'autre part une situation de transmission de type interculturel et interlingue, dans laquelle le conte est dit en français et à notre intention. Hicham apparaît ici vraiment dans un rôle

²⁵⁴ - Voir « fiche descriptive de la situation de transmission n° 3 », en annexe IV.

²⁵⁵ - Nous allons tenter de rendre compte de façon plus fine du statut de cette transmission dans la section suivante.

de médiateur, en ce qu'il assure la circulation du conte dans cet espace, en étant à la fois auditeur de la narration de Hassan et interprète de cette narration à notre intention. On peut dire pour la situation de transmission que nous avons évoquée dans la section 4.1.1. que cet espace de transmission interculturel et interlingue opère comme contextualisant les narrations, en ce que Yassine et Hicham nous représentent, nous enquêteur, mais sans que soit actualisé le passage d'une langue à l'autre.

Il existe entre Hicham et nous une « histoire conversationnelle », en fonction de laquelle Hicham va évaluer nos connaissances. Hicham sait que nous nous rendons depuis un certain nombre d'années au Maroc, que nous nous intéressons à la culture berbère et que nous connaissons un certain nombre de contes berbères pour en avoir lu et entendu²⁵⁶.

• Modalités de transmission et mode de consignation

La définition de la modalité de transmission est ici plus problématique que pour les autres situations. La transmission relève du contage, dans la mesure où comme dans le cas précédent, Hicham, à partir d'une narration source, qu'il a mémorisée, donne à son tour le récit, obéissant en cela aux règles du genre du conte, qu'il présente comme une suite d'événements reliés chronologiquement entre eux et relevant d'une mise en intrigue. Cela dit, par contraste avec les situations précédentes, ce qu'il restitue dans sa narration est davantage axé sur le contenu du texte plutôt que sur sa mise en forme. La narration qu'il nous fait est de l'ordre du résumé, en ce sens elle est différente des contages relevés dans les situations précédentes. Elle intervient en outre dans un laps de temps relativement court après la narration source. L'autre différence non négligeable est le fait que la narration est une reformulation interlingue, dans la mesure où le conte entendu en berbère est raconté en français. Ici le texte entendu subit une double transformation : réduction et traduction. Il y a évaluation, appropriation par le locuteur et médiation du texte source à notre intention, de manière à ce qu'il nous soit intelligible. Nous verrons si cette reformulation a davantage une visée explicative ou imitative (FUCHS, 1994) dans le chapitre IX.

Nous dirons de cette version qu'elle est à la fois de l'ordre du contage et de la traduction. Nous verrons dans les situations suivantes, que les contages en français passent forcément par le processus de traduction, en ce que la traduction est un moyen du contage. Pour les contages proprement dits, l'objectif est de raconter. Ici, il nous semble difficile de décider laquelle des deux visées domine : Hicham traduit mais non à partir d'une version fixée, il opère une restitution du contage initial. Signalons que selon ses propres termes, Hicham nous a dit qu'il allait nous « raconter en français ».

Le mode de consignation, la prise de notes, ne nous a pas permis de noter fidèlement ce qui a été effectivement dit par Hicham. Les scories propres à l'oral, ainsi que la gestuelle et les intonations n'ont pas été relevées. La transcription effectuée simultanément à la narration, dans la mesure où

²⁵⁶ - Hicham nous a lui-même raconté un conte en français environ trois semaines auparavant. Nous n'avons pas retenu ce conte dans notre corpus d'analyse parce que nous n'avons pas recueilli d'autres versions de ce conte.

elle ne permet pas de réécouter ce qui a été dit, opère à son tour une transformation de la narration effective de Hicham. Même si nous nous sommes efforcée à noter le maximum de choses, la transcription omet un certain nombre de détails et est le résultat de notre propre interprétation de la narration de Hicham. Le texte auquel nous pouvons nous référer est donc un rendu infidèle de la narration. Il va sans dire qu'il est peu conforme à la narration source donnée par Hassan. Par rapport à cette narration source, le texte a été reformulé/traduit et condensé par un premier locuteur, puis transcodé par l'enquêteur de manière incomplète. Cela dit, nous intégrons cette version dans notre corpus d'analyse. Nous ne l'exploiterons pas au même titre que les versions enregistrées, notamment en ce qui concerne le pointage des décrochages énonciatifs et des difficultés à dire, qui ne seront pas étudiés dans leur manifestation, mais comme signalant des lieux d'énonciation problématique. Elle sera convoquée pour rendre compte de la façon dont le narrateur/traducteur met en place des stratégies de médiation et nous nous intéresserons aux procédés de traduction auxquels il recourt, pour les difficultés qui sont mises en exergue dans les autres versions enregistrées. En raison de sa forme condensée, elle nous intéresse, en ce qu'elle est « une réduction » du conte-type, qu'elle en fait ressortir l'essentiel et se réalise par la mise en place d'un certain nombre de mentions de guidage et qu'elle rend compte de la malléabilité du conte. Elle nous permettra de nous interroger sur ce que veut dire reformuler/traduire le conte de manière condensée, en ce sens, au même titre que les autres versions, elle donne à voir ce qui « passe » effectivement, comment « ça passe », en ce qu'elle donne à voir l'espace de variabilité du conte et une manière de le transmettre.

4.1.4. Traduction et contage de Salem A. et Hicham C. : versions A2 et E3

• Cadre de la transmission

La traduction du premier conte donné par Hassan (conte enregistré n° 1, version A2 : traduction de la version A1) suivie de la narration en français de contes (version E3)²⁵⁷ s'est déroulée le 24/03/2001 au domicile de Salem A., vers 22H30. Les personnes présentes étaient, outre Salem A. et Hicham C., Yassine T. et nous-même. Il était convenu que nous nous retrouvions chez Salem afin qu'il nous traduise avec Hicham un certain nombre des récits donnés par Hassan. Nous étions auparavant en compagnie de Hicham et Yassine et nous nous sommes donc rendus ensemble chez Salem. Nous nous sommes installés dans la chambre de ce dernier, assis tous quatre sur le tapis qui recouvrait le sol²⁵⁸. Après avoir discuté de choses et d'autres, Salem A., avec l'aide de Hicham a entrepris de nous traduire le premier des contes donné par Hassan. Ils n'ont pas voulu être enregistrés pour cette traduction, son objectif étant, et nous en avons convenu ensemble, de nous

²⁵⁷ - Nous n'avons retenu que le premier des contes dans notre corpus d'analyse, dans la mesure où n'avons recueilli d'autres versions que de ce premier récit.

²⁵⁸ - Voir « fiche descriptive de la situation de transmission n° 4 » en annexe IV.

faire connaître le contenu du récit donné par Hassan. La traduction omet donc un certain nombre de détails et relève en ce sens plutôt du résumé. Cette dernière a été réalisée suite à l'écoute de l'enregistrement séquence par séquence²⁵⁹. A l'écoute d'une séquence enregistrée en berbère, succède la traduction, puis l'écoute de la séquence suivante et sa traduction, etc.

Le locuteur principal en est Salem, c'est lui qui initie la traduction. Hicham prend la parole à son tour, à certains moments, pour des laps de temps plus ou moins longs. Des échanges entre les traducteurs interviennent au cours de la traduction, en majorité en berbère, mais aussi en français. Il arrive que Yassine T., qui a, rappelons le, assisté à la narration source, intervienne également lors de ces échanges. Pour notre part, nous prenons la traduction en notes et n'intervenons pratiquement pas.

Pour ce qui concerne, ce premier module interactionnel²⁶⁰ – le second étant la narration de contes en français, à laquelle nous allons nous intéresser ensuite –, Salem, avec le concours de Hicham, a pour rôle de traduire en français le conte consigné en berbère à notre intention. Ils sont tous deux investis du rôle de traducteurs, à l'occasion de cette interaction. « Appartenant » tous deux à la communauté culturelle et linguistique dans laquelle les contes « signifient », ils possèdent les savoirs qui leur permettent d'interpréter les récits, savoirs qui nous font défaut. Ils se font donc les interprètes de ces récits, qu'ils reformulent dans notre langue, ce qui suppose qu'ils maîtrisent à la fois les codes culturels et linguistiques de leur communauté et tout ou partie des codes culturels et linguistiques du destinataire. On voit, pour cette traduction que si Salem en prend la responsabilité énonciative, Hicham – mais aussi Yassine de manière très ponctuelle – participe à la reformulation, il mobilise ses compétences en langue cible, mais surtout en discutant des points qui ne se traduisent pas de manière évidente, commente le sens du texte, des mots du texte. Yassine et Hicham ont assisté à la narration source et les prénarrations, nous l'avons vu, on permis d'explicitier certains points. Ainsi la responsabilité énonciative apparaît, à certains moments, partagée en ce que le pôle énonciatif est collectif. Nous y voyons une sorte de « garantie de la tradition », non dans le respect de la facture du texte puisqu'il s'agit d'une traduction résumée mais du point de vue du rapport du texte à une communauté donnée, de la manière dont il signifie dans cette communauté et peut continuer à véhiculer des représentations culturelles dès lors qu'il est dit à l'autre et dans une autre langue. Yassine, étant donné qu'il intervient peu, occuperait plutôt un rôle de témoin-garant. Quant à nous, nous sommes le destinataire principal de la traduction, nous avons le statut d'observateur et de scripteur.

Le module interactionnel est plus ou moins formalisé dans la mesure où au cours de la traduction s'insèrent des échanges entre les traducteurs et Yassine, relatifs au « comment traduire », « comment faire passer le conte ». Les locuteurs berbères se connaissent très bien. Pour notre part, nous sommes moins proche de Salem que de Hicham et Yassine. Nous n'avons pas eu l'occasion

²⁵⁹ - Les coupures dans l'écoute ne correspondent pas parfaitement à la fin d'une séquence narrative (au sens de ADAM, 2005 a) et au début d'une suivante.

²⁶⁰ - Nous ne tenons pas compte ici de la conversation qui a précédé la traduction.

de rencontrer le premier souvent. Salem est cependant au fait de notre recherche. Il nous semble que le caractère scientifique de la démarche, ajouté au fait que nous ne nous connaissons que peu avec Salem, génère une certaine forme de pression chez ce dernier. Nous n'avons pu jusqu'à alors trouver personne qui ait accepté de traduire les contes donnés par Hassan, c'est la raison pour laquelle Salem a accepté de se plier à l'exercice. Il est investi d'un rôle qu'il va prendre au sérieux et s'efforcer de remplir au mieux. Il ne se sent cependant pas à l'aise dans le rôle de traducteur, nous souhaitons de notre côté réduire au maximum « la violence symbolique » (BOURDIEU, 1993) qui peut s'exercer lors de la relation d'enquête. Nous convenons donc ensemble de la modalité de la traduction, qui consiste à rendre compte de façon résumée du contenu de la narration source et nous n'enregistrons pas, ce qui permet que la parole soit plus libre. La dimension dissymétrique inhérente à la situation d'enquête est ainsi atténuée²⁶¹. Signalons cependant – et cette réflexion vaut pour l'ensemble des situations de recueil des contes de notre corpus – avec CALAME, que même si la pratique ethnographique actuelle tend à concevoir la relation instaurée entre enquêteur et informateurs en termes d'« échange communicationnel », qui serait propre à réconcilier les points de vue « étique » et « émique », elle reste constitutivement asymétrique :

Dans une optique qui tend à devenir normative et idéalisante, deux visions du monde seraient adaptées et négociées dans l'échange dialogique d'une ethnographie équilibrée pour composer un tout d'ordre dialectique et interprétatif visant en quelque sorte à éclairer et intégrer l'opacité de l'« Autre ». C'est néanmoins sans compter avec l'asymétrie constitutive du regard et de l'intention dialogique de l'ethnologue mû en particulier par des intérêts érudits dont l'origine et les enjeux académiques orientent et focalisent l'interaction communicative tout en échappant à l'« informateur ». [...] A quelques rares exceptions, l'enquête ethnographique et le travail de terrain sont traversés par la perspective du retour, et de l'intégration dans l'institution universitaire [...] : rapatriement d'un savoir par l'intermédiaire des institutions universitaires de tradition européenne et diffusion du savoir suivant les canaux de l'édition académique [...], organisation [du texte] en chapitres, son appareil technique, sa table des matières, son index, sa bibliographie, et surtout ses références aux travaux d'érudition des maîtres et des collègues ; ces procédures permettant au savoir indigène remodelé par l'expérience de vie de l'anthropologue de s'insérer [...] à l'intérieur d'une tradition savante précise (CALAME, 2002).

Au terme de la traduction qui s'est révélée plus longue que prévue, Salem nous a proposé de nous raconter quelques contes. Lors de notre première rencontre, il nous avait dit se souvenir de contes mais pas suffisamment bien, pour nous les raconter. Conscient du fait, que notre recherche n'a guère été fructueuse jusqu'à alors et manifestant une réelle volonté de nous aider, tout comme Hicham d'ailleurs qui nous a également raconté un conte, il passe outre le fait de ne pas se sentir suffisamment à l'aise dans le rôle de narrateur et s'improvise conteur pour la nécessité de l'enquête. Il lui en coûte d'autant plus que Salem est de nature timide. Il faut noter, en outre, que

²⁶¹ - Voir section IV.3.1.

par rapport à notre première demande, que nous lui avons formulée peu de temps après notre arrivée, nous avons réévalué nos objectifs : nous ne cherchions plus à recueillir des contes traditionnels mais à les collecter tels qu'ils étaient sauvegardés dans les mémoires. Salem accepte d'être enregistré mais il demande auparavant à Hicham de lui venir en aide si sa mémoire est défaillante ou s'il a des difficultés à rendre le conte en français. On retrouve comme pour la traduction précédente, une responsabilité énonciative partagée, une sorte de « censure » exercée par la tradition, en ce que le récit se veut fidèle à une mémoire collective.

Ce second module interactionnel est à son ouverture plus formalisé que le premier. Il s'agit pour Salem de raconter des contes en français, ce qui suppose que nous relevions moins de coupure dans le discours, en comparaison avec le premier module interactionnel. Or c'est compter sans les rires de Hicham qui ponctuent la narration de Salem et le déconcentrent²⁶².

Concernant le premier des récits racontés²⁶³, Salem interrompt sa narration une première fois, parle à Hicham en berbère, lui expliquant que s'il ne se calme pas, il ne pourra pas poursuivre. Salem reprend la narration. Hicham, lorsque Salem évoque « le septième ciel » vers lequel doit se rendre le héros, se remet à rire. Salem s'interrompt alors à nouveau. Après quelques échanges entre les deux amis, Salem reprend la narration mais en berbère à l'intention de Hicham, qui ensuite nous reformule en français ce que Salem vient de lui raconter. Ce dernier intervient de façon ponctuelle en français ou en berbère dans la narration pour corriger ou préciser une formulation de Hicham. Ce dernier s'interrompt de son côté à certains moments pour demander des précisions à Salem en berbère. Salem reprend ensuite la narration et la mène à son terme. On le voit, le conte qui nous est donné ici – qui est celui que Hassan a raconté la veille à la terrasse du café et que Hicham nous a dit ensuite en français, version par rapport à laquelle on relève des variantes – est dit à deux voix. Il s'agit de la version que connaît Salem. Hicham intervient à certains moments, pour traduire/narrer ce que vient de raconter Salem en berbère. Hicham occupe un rôle similaire à celui de la situation précédente, à la différence que dans ce cas, la reformulation suit de façon immédiate ce qui vient d'être dit et Salem est présent pour s'assurer de la fidélité de la narration/traduction de Hicham à son propre vouloir-dire. Dans cette narration, non seulement les voix des locuteurs se mêlent, mais aussi les langues, on passe du français au berbère et du berbère au français au cours de la même narration. Il s'ensuit que la narration qui s'annonçait comme formalisée n'obéit en réalité à aucune règle préétablie en ce qui concerne les prises de parole des locuteurs. Malgré ces aléas, la finalité de l'interaction, c'est-à-dire la transmission des récits est respectée, le déroulement de la narration, même s'il connaît des pauses et que les locuteurs en négocient au coup par coup la modalité, se

²⁶² - Hicham était ce soir là d'humeur particulièrement enjouée. Ces rires sont à certains moments tellement communicatifs qu'ils gagnent l'ensemble des personnes présentes, le narrateur compris. Le rire est encore plus présent dans le second conte que nous donnons Salem et Hicham, dans la mesure où il s'agit d'un conte facétieux.

²⁶³ - Notre description se limite à ce premier conte, les deux autres récits donnés n'ayant pas été retenus pour l'analyse.

poursuit jusqu'à son terme. Le conte se transmet mais sous une forme et dans des modalités inédites. Notons encore que nous n'intervenons que très peu verbalement.

• Modalités de transmission et mode de consignation

Pour ce qui concerne le premier module interactionnel (version A2), la transmission relève de la traduction à part entière. Les locuteurs, à partir de la version consignée en berbère sur cassette, en opèrent une reformulation en français.

L'original à partir duquel est réalisée la traduction relève, comme pour l'ensemble des traductions, du genre du conte performé oralement. Ici, il est consigné sur un support audio. La traduction va, et ceci est valable pour l'ensemble des traductions du berbère au français. La fonction²⁶⁴ de la traduction, au sens de HURTADO ALBIR (1996)²⁶⁵ est de nous rendre accessible le conte ou tout au moins l'essentiel du conte, en le transposant du berbère au français. Nous considérerons que la traduction est une fin en soi, dans la mesure où elle peut être rapprochée, au niveau de sa fonction, de la traduction écrite d'une œuvre littéraire réalisée par un professionnel, ce qui n'empêche pas qu'elle puisse provoquer le dialogue, la réflexion ou tout autre effet à plus ou moins long terme. Elle est de l'ordre de l'interprétation consécutive. Du point de vue de la méthode de traduction, en liaison avec les objectifs de la traduction (HURTADO ALBIR, *ibidem*), la traduction est plutôt libre. Elle est annoncée à l'ouverture du module comme résumée. Elle l'est à un degré moindre que le contage/traduction réalisé par Hicham (version E2) dans la mesure où le texte source est écouté séquence par séquence et que les locuteurs peuvent s'y référer. La consignation sur cassette permet que l'activité mémorielle soit moins sollicitée au profit du détail. Cela dit, la traduction relève bien de la condensation, en comparaison avec les autres traductions plus développées qui nous ont été faites de ce conte. Nous rendrons compte dans le chapitre IX, de la visée plutôt imitative ou explicative de cette traduction, qui n'est pas ici de l'ordre du contage ainsi que de la visée de la médiation (au sens de LEDERER, 1998) entre faire connaître un texte et faire connaître également l'environnement civilisationnel du texte. Selon la méthode et la visée médiatrice, le traducteur va mettre en œuvre un certain nombre de stratégies pour résoudre les problèmes de traduction au niveau microtextuel. Nous nous attacherons à en rendre compte dans la suite de notre travail.

Pour ce qui concerne le mode de consignation, nous avons transcrit la traduction au fur et à mesure de sa formulation. Même si les locuteurs ont volontairement ralenti le débit de parole et que nous avons fait en sorte de noter chacun des mots prononcés – hormis un certain nombre d'articles et de

²⁶⁴ - Ce que HURTADO ALBIR appelle la « fonction » de la traduction ne recouvre pas ce que LEDERER (1998 : 168) nomme la « visée traductive », qui oscille entre deux objectifs : le premier visant à faire connaître un texte ou un ensemble de textes à un public étranger (l'explicitation étant alors réduite au minimum) et le second plus « ethnologique » se caractérisant *a contrario* par une explicitation relative aux éléments civilisationnels beaucoup plus présente (voir *supra* section IV.3.1.2.).

Pour HURTADO ALBIR (1996 : 370-371), la traduction peut n'avoir d'autre but que sa réalisation (c'est le cas de la traduction écrite d'un ouvrage réalisé par un professionnel à destination d'un public étranger) ou bien être d'ordre utilitaire et remplir « une fonction médiatrice pour une autre fin » (l'interprétariat dans le cadre d'une conférence scientifique par exemple).

²⁶⁵ - Voir section VII.3.1.2. *supra*.

pronoms personnels – la transcription ne rend pas fidèlement ce qui a été effectivement dit. Nous avons réécrit cette première transcription manuscrite, en ajoutant les mots (articles et pronoms) que nous n'avions pas notés lors de la transcription simultanée et en rétablissant la forme standard des termes que nous avions écrits en abrégé.

Le mode de consignation ne nous a pas permis de rendre compte des moments auxquels chacun des traducteurs intervient. Le texte de la transcription est donc le résultat du transcodage du processus de traduction réalisée à deux voix. Il faut noter par ailleurs que le mode de consignation influe sur le déroulement de la narration. Le fait que nous soyons occupée à écrire, nous laisse bien moins de liberté pour intervenir dans la narration. Nous verrons que pour les autres traductions et les contages enregistrés, nous intervenons au cours de la narration à certains moments à la demande du locuteur mais aussi de notre propre initiative. Nous exploiterons cette version au même titre que la version précédente (version E2), en mettant l'accent sur la présence d'une double voix énonciative. Concernant le second module interactionnel (version E3), la transmission relève dans son ensemble du contage en français. Le conte entendu et mémorisé par Salem est ici performé oralement à notre intention. La performance se déroule majoritairement en langue française. Le narrateur a donc une double tâche à remplir, il traduit et raconte. Nous considérons qu'il s'agit d'un contage dans la mesure où la fonction de ce second module interactionnel est de nous raconter un conte. Nous faisons l'hypothèse que ce contage relève à fois de la paraphrase imitative et explicative. Le contage passe par le processus de traduction. Ce dernier, antérieur ou simultané au processus de narration, est un moyen par lequel se réalise le contage.

A l'intérieur de ce module interactionnel, du contage en français, nous l'avons vu, s'insèrent des passages où le narrateur raconte en berbère. Suite à ce contage en berbère, Hicham reformule en français ce que Salem vient de raconter. Lorsque Hicham intervient en français, la transmission relève alors, nous semble-t-il comme pour la version E2 à la fois du contage et de la traduction. Nous pourrions considérer que ces interventions relèvent uniquement de la traduction et plus précisément de la traduction quasi simultanée, mais nous verrons ultérieurement dans le détail du déroulement de la narration, que Hicham ne se limite pas à la traduction, il reformule à certains moments ce que Salem a déjà énoncé en français.

Concernant le mode de consignation, la narration a été enregistrée puis nous en avons réalisé la transcription à notre retour en France. L'ensemble des transcriptions des narrations enregistrées sont de l'ordre du mot à mot. Notons par ailleurs que – et nous l'avons déjà évoqué avec DERIVE²⁶⁶ – la transcription mot à mot, dans la mesure où elle fait apparaître les phénomènes propres à l'oral (répétitions, pauses, hésitations, corrections, recherches de mots, incomplétudes, redites, reprises de phrases, anticipations), peut ralentir la lecture et donner l'impression d'une narration laborieuse, alors qu'en réalité à l'écoute, ces phénomènes ne présentent pas une gêne. Il faut garder à l'esprit que ces phénomènes sur lesquels nous mettons justement l'accent dans notre

²⁶⁶ - Voir la section VI.3.2.3.2. concernant nos options de transcription et la « distorsion » que celle-ci fait subir à la performance source.

travail, sont le propre de toute narration orale, même s'ils sont plus ou moins présents en fonction d'un certain nombre de facteurs (aisance du locuteur à l'oral, situation de transmission, improvisation ou non, etc.).

4.1.5. Traduction de Sofia B. : version C2

• Cadre de la transmission

Sofia nous a traduit les troisième et quatrième contes recueillis auprès de Hassan (contes enregistrés n° 3 et n° 4)²⁶⁷. Les traductions de Sofia se sont déroulées dans la maison d'une de nos connaissances dans la partie basse du village de Taghazout²⁶⁸. Elles ont eu lieu le 26/03/2001, vers 15 heures, dans un salon, porte ouverte sur un petit patio. Nous nous étions rendue dans cette maison avec notre ami. Celui-ci était à l'extérieur avec le propriétaire de la maison, nous étions donc seule avec Sofia. Nous n'avions rencontré Sofia qu'une seule fois auparavant. Elle nous a demandé où nous en étions de notre collecte et nous lui avons parlé des contes recueillis auprès de Hassan qu'il nous fallait faire traduire. Sofia s'est proposé d'« essayer » de traduire. Nous lui avons expliqué qu'il s'agissait pour nous surtout de connaître le contenu des récits. Nous ignorions jusqu'alors, hormis pour le premier des récits – traduit par Salem et Hicham – quels contes avaient été consignés sur cassette.

Sofia, dans le cadre de notre enquête et à l'occasion de cette interaction particulière, est investie du statut de traductrice. Dans la mesure où elle n'en est pas experte, nous convenons ensemble que nous prendrons sa traduction en notes. Comme pour la traduction précédente, réalisée par Hicham et Salem, la traductrice va se faire l'interprète des textes dits par Hassan et en opérer une médiation à notre intention. Pour notre part, nous sommes le destinataire de la traduction et nous transcrivons sa traduction simultanément. C'est Sofia qui a le dictaphone en mains, elle est donc libre de stopper l'écoute lorsqu'elle le désire, de revenir en arrière, etc. Sofia commence par écouter le début du second des contes donnés par Hassan, puis elle stoppe l'écoute et avance l'enregistrement, jusqu'au récit suivant. Elle nous indique le sujet de ce second récit : il s'agit d'« une histoire avec une sorcière »²⁶⁹. Elle écoute ensuite le début du conte suivant puis rembobine l'enregistrement, réécoute le début, stoppe le défilement de la cassette puis se met à traduire. Elle écoute ensuite une seconde séquence puis nous la traduit, puis une troisième, etc. Elle traduit le premier récit en six séquences et le second, sensiblement plus court, en quatre séquences²⁷⁰.

L'interaction²⁷¹ est assez formalisée dans la mesure où Sofia écoute et traduit et nous écrivons. Nous n'intervenons pratiquement pas verbalement, hormis pour signifier notre compréhension. Nous ne nous connaissons que peu avec Sofia, mais le courant passe relativement bien. La pression

²⁶⁷ - Nous n'avons retenu dans notre corpus d'analyse que la traduction du quatrième conte, pour les mêmes raisons qu'évoquées précédemment.

²⁶⁸ - Voir « fiche descriptive de la situation de transmission n° 5 », en annexe IV.

²⁶⁹ - Il s'agit du conte B, « Ahmed Ahram », qui nous sera traduit à notre retour en France.

²⁷⁰ - C'est la traduction de ce second récit que nous avons retenue dans notre corpus d'analyse (version C2).

²⁷¹ - Nous ne nous intéressons qu'au module interactionnel de la traduction.

due à la situation d'enquête que nous avons relevée dans l'interaction précédente, est peu perceptible ici. La traduction a été improvisée, à sa propre initiative, même si évidemment nous avons provoqué les choses d'une certaine manière. Sofia remplit le rôle qui lui a été confié de façon assez détendue. Elle connaît par ailleurs ces récits pour les avoir déjà entendus. La traduction dure environ une heure.

• Modalités de transmission et mode de consignation

La transmission relève de la traduction. Plus précisément, il s'agit comme pour la traduction précédente d'une interprétation consécutive, suite à l'écoute d'une narration consignée sur cassette. La méthode de traduction est plutôt libre. Nous verrons comme pour les autres traductions, si celle-ci est plutôt dominée par une visée imitative ou explicative. Par contraste avec les autres traductions qui nous ont été faites de la narration source, elle en opère une condensation.

Concernant le mode de consignation, nous avons transcrit la traduction simultanément à son déroulement. La transcription est de l'ordre de la prise de notes. Sofia s'est efforcée de ralentir son débit de parole pour nous permettre de transcrire. Nous avons omis, comme pour les transcriptions des versions A2 et E2, réalisées dans des conditions similaires (prise de notes d'une traduction condensée), un certain nombre d'articles et de déterminants et abrégé certaines formes. Nous avons rétabli la forme des mots et la syntaxe des phrases lorsque nous avons remis au propre le texte. La transcription ne rend pas compte des scories propres à l'oral ni des éléments vocaux et visuels qui participent à la compréhension de la traduction. Cette version sera convoquée lors de l'analyse au même titre que les versions A2 et E2.

4.1.6. Contage de Laoussine A. : versions C6 et C7

• Cadre de la transmission

Nous avons recueilli des contes²⁷² auprès de Laoussine A. le 28/03/2001 dans la maison de la mère de Laoussine, où ce dernier est domicilié lorsqu'il vit à Taghazout. Les narrations se sont déroulées dans le salon, en présence de notre ami français et de nous-même. Dans le couloir attendant, se trouvait également une petite fille de la famille, originaire de la montagne que la mère de Laoussine a recueillie, parce qu'elle est asthmatique. Cette dernière, tout en jouant, a suivi la narration de Laoussine en berbère avec intérêt. Dans la cuisine, desservie par le couloir, se trouvait également la mère de Laoussine, occupée à cuisiner. Nous ne la voyions pas d'où nous étions mais l'entendions, ce qui nous laisse supposer qu'elle a entendu les narrations de Laoussine²⁷³.

Nous nous étions vus avec Laoussine plus tôt dans la soirée dans la maison familiale de Yassine T. et Laoussine nous avait dit qu'il repasserait un peu plus tard et que nous pourrions enregistrer ses narrations, voire enregistrer sa mère ou sa soeur. Lorsqu'il est revenu plus tard dans la soirée, nous

²⁷² - Laoussine a raconté deux récits, en berbère puis en français. Nous n'avons retenu dans notre corpus d'analyse que le premier des récits.

²⁷³ - Voir « fiche descriptive de la situation de transmission n° 6 ».

nous sommes mis d'accord pour nous rendre chez lui, dans la mesure où ne serions plus au calme. Laoussine craignait de ne pas pouvoir nous raconter suffisamment bien en français. Il a demandé à l'un des frères de Yassine T., s'il pouvait nous accompagner afin de raconter en français, les contes que Laoussine donnerait en berbère. L'échange a eu lieu en berbère mais nous avons saisi que ce dernier a refusé de venir. Il a expliqué – comme beaucoup des personnes à qui nous avons demandé de nous traduire des contes ou de nous les raconter en français – ne pas se sentir assez à l'aise pour traduire. Nous nous sommes donc rendus chez Laoussine, en compagnie de notre ami français. Au préalable à la narration, nous avons discuté de la langue du contage. En raison des difficultés que nous avons à faire traduire les récits donnés par Hassan, nous souhaitions que Laoussine nous donne le conte en français. Face à ses réticences, nous lui avons expliqué que le fait que son contage en français ne rende pas la totalité du conte qu'il connaissait en berbère ne posait aucun problème. Nous avons donc convenu que Laoussine donne le conte en berbère puis en français. La première narration en berbère, lui permettait de se remettre le conte en bouche et d'exprimer son talent d'orateur dans sa langue maternelle. Ici, ce n'est pas tant le cadre institutionnel de l'enquête et le fait que nous enregistrions la narration qui gêne le narrateur, même s'ils opèrent évidemment, mais bien le fait de raconter en français. Il faut préciser que, des informateurs qui nous ont traduit ou raconté les contes en français, Laoussine est celui qui maîtrise le moins bien notre langue. Le fait que nous ayons discuté de la modalité de narration et que nous ayons rassuré Laoussine sur la narration en français a permis qu'il ait pris plaisir à raconter. Laoussine s'est improvisé conteur pour notre enquête, il nous a dit par ailleurs connaître de nombreuses blagues, qu'il raconte à ses amis. Il est donc relativement à l'aise dans le rôle de narrateur. Notons à ce propos que sa narration en berbère est d'une extrême fluidité. Sa narration en français l'est également, même si c'est à un degré moindre, en raison de difficultés langagières. Laoussine pour remédier aux difficultés de traduction recourt notamment à la gestuelle.

L'interaction est dans son ensemble assez formalisée, Laoussine occupe le rôle de conteur. Nous sommes, avec notre ami français, les personnes à qui sont destinées les narrations. Pour ce qui concerne le premier module interactionnel²⁷⁴, la narration en berbère, nous ne sommes pas en mesure de comprendre le récit. Laoussine, pour cette raison et étant donné qu'il n'y a pas dans son champ de vision de destinataire qui comprenne la langue berbère, garde son regard dirigé vers le bas tout au long de sa narration. La petite fille et la mère de Laoussine peuvent être considérées comme les destinataires indirects de cette première narration (selon KERBRAT-ORECCHIONI, 1980/2002 : 27). Comme pour les traductions et contages évoqués précédemment, on peut dire que la performance est « contrôlée » par un tiers, « garant » de la mémoire collective, ici silencieux, dans la mesure où la mère de Laoussine n'intervient pas, elle reste extérieure à l'interaction. On

²⁷⁴ - Nous ne nous intéressons qu'à la narration du premier des récits. Si l'on voulait rendre compte de façon exacte de l'interaction, il faudrait dégager un premier module interactionnel à l'ouverture, au cours duquel nous fixons les modalités de la narration, puis deux modules principaux (la narration du premier récit puis du second), eux-mêmes composés de deux modules (la narration en berbère et la narration en français).

peut voir dans cette interaction du point de vue de l'organisation spatiale, une séparation symbolique d'avec la sphère traditionnelle. Laoussine fait « sortir » le conte de cette sphère traditionnelle. Ce passage se fait progressivement, en ce qu'il raconte d'abord en berbère puis en français, à notre intention. Pour notre part, nous enregistrons la narration, écoutons attentivement le conte et n'intervenons pas. Nous sommes dans le rôle de l'observateur. Ce module interactionnel est de type complémentaire.

Au terme de la narration en berbère, Laoussine raconte à nouveau le récit en français. Lors de ce second module de narration, son regard se porte à l'horizontale et oscille entre notre ami et nous. Nous intervenons à certains moments pour suppléer aux difficultés de formulation du conteur. Notre rôle ne se limite plus à celui d'observateur, nous participons, même si c'est de façon très ponctuelle, à la narration. Cela dit, la narration reste assez formelle, nos interventions se limitent à quelques mots et ne donnent pas lieu à une interruption du cours du récit, hormis au tout début²⁷⁵. La narration s'interrompt néanmoins lorsque le plus jeune des frères de Laoussine rentre dans la maison. Il nous salue, échange quelques mots avec Laoussine puis repart. Laoussine reprend alors le fil de la narration. Ce second module, même si c'est à un degré moindre que le premier est également de type complémentaire. Notons que la durée de la narration en français est un peu inférieure à celle qui l'a précédée en berbère. Au terme de la narration, Laoussine est allé s'entretenir avec sa mère, afin de lui demander si elle se souvenait de contes, cette dernière a répondu par la négative.

Laoussine fait partie du cercle de personnes que notre ami français a côtoyées depuis son premier séjour au Maroc. Pour notre part, nous le connaissons depuis cinq ans. Nous ne nous sommes que peu vus durant notre séjour sur le terrain mais nous avons partagé un certain nombre de moments, au fil des années (soirées, balades), qui font que nous avons une « histoire conversationnelle » commune. En fonction de ce passé conversationnel, Laoussine va faire des hypothèses sur notre connaissance de la culture berbère, supposer que tel ou tel élément nous est connu ou non et adapter sa narration en fonction de ces éléments. Laoussine, contrairement à Hicham et Salem n'a pas suivi le déroulement de notre enquête, il ne sait pas quels récits nous avons déjà recueillis sur le terrain marocain. Au début de la narration, il se rend compte du fait que nous connaissons l'histoire qu'il est en train de raconter. Nous l'avons entendue deux jours auparavant de la bouche de Sofia.

• Modalités de transmission et mode de consignation

La narration en berbère relève du conte. Il s'agit de la performance orale d'un conte conservé en mémoire, suite à une ou plusieurs narrations dont Laoussine a été l'auditeur. Elle s'inscrit en ce sens, dans la lignée d'une chaîne de transmission. La reformulation intertextuelle est « à visée imitative », au sens de FUCHS (1994 : 12). La narration a été consignée sur cassette, elle n'a pas fait l'objet d'une transcription.

²⁷⁵ - Se référer à la transcription du conte « Le serpent, la souris, l'éléphant et l'homme » (version C7) en annexe III.

Pour ce qui concerne le second module interactionnel – la narration en français – elle procède d'une auto-reformulation (PEYTARD, J., 1992 : 106) : Laoussine reformule en français le conte qu'il vient de donner en berbère. En ce sens, on peut considérer que sa narration relève de la traduction. Cela dit, sa narration, est aussi, au même titre que la narration en français donnée par Salem (version E 3), de l'ordre du contage, ce dernier passant par le processus de traduction, considérée comme un moyen du contage. Nous avons dit de la narration de Hicham, racontant/traduisant en français à la suite de la performance de Hassan (version E2), qu'elle relevait à la fois du contage et de la traduction. Ici, le mode de narration diffère sensiblement dans la mesure où il nous semble que Laoussine, lorsqu'il raconte en français ne se base pas sur la narration qu'il vient de donner en berbère, comme c'est le cas de Hicham reformulant Hassan, mais qu'il raconte directement en français la version qu'il a intégrée en berbère. Nous sommes donc tentée de considérer que la transmission relève davantage du contage.

Nous nous intéresserons à la visée plutôt imitative ou explicative de cette transmission dans le chapitre IX, en supposant ici qu'elle relève des deux ordres comme le contage réalisé par Salem et Hicham. Ici, le contage opère une condensation : nous avons mentionné le fait que la version en français était plus courte que la version en berbère et nous avons convenu avec Laoussine au préalable que la narration en berbère serait de l'ordre du résumé. La narration en français a été enregistrée puis transcrite.

4.1.7. Traduction de Hamid B. : version B2

• Cadre de la transmission

Hamid nous a traduit un des contes enregistrés auprès de Hassan oralement²⁷⁶. La traduction s'est déroulée le 20/11/2002 au domicile de Hamid, à Champagnole en France, où il s'est installé avec sa femme. La traduction a eu lieu en fin d'après-midi vers 17 heures, dans la cuisine de l'appartement. Les personnes présentes, à l'ouverture de l'interaction sont Hamid, sa femme, notre ami français, frère de cette dernière et nous-même²⁷⁷. Nous avons convenu de nous retrouver au domicile du couple pour manger et pour que Hamid nous traduise un certain nombre des contes enregistrés sur cassette. Nous lui avons fait passer une copie de la cassette une petite semaine auparavant. Il était intéressant pour nous que Hamid nous traduise ces récits, dans la mesure où étant lui-même de Taghazout, les récits lui seraient parfaitement intelligibles.

Après avoir échangé à quatre sur divers sujets, nous avons parlé avec Hamid des contes. Ce dernier avait pris les devants en traduisant à l'écrit deux des contes, dont l'un avec l'aide de sa femme. Hamid, comme un certain nombre des personnes nous ayant traduit les contes en français était plutôt réticent à l'idée que sa traduction soit enregistrée. Nous avons rassuré Hamid sur ce que nous

²⁷⁶ - Hamid nous a également traduit deux contes à l'écrit. Nous avons retenu un de ces contes dans notre corpus d'analyse. Nous évoquerons la situation de transmission de cette version écrite dans la section VII.4.2.1., *infra*.

²⁷⁷ - Voir la « fiche descriptive de la situation de transmission n° 7 », en annexe IV.

attendions de lui et lui avons expliqué – ce sur quoi nous n'avions pas suffisamment insisté – que nous souhaitions enregistrer des narrations orales, que la façon de traduire et ses difficultés éventuelles nous intéressaient tout autant que le conte en lui-même. Nous lui avons dit aussi que nous savions que la traduction était de toute façon un exercice difficile. Nous nous sommes mis d'accord pour que Hamid nous traduise un conte à l'oral, celui de son choix. Hamid a alors réécouté le premier récit à l'aide de son walkman, nous expliquant que la compréhension du premier des contes était difficile, à cause de la mauvaise qualité de l'enregistrement. Nous ayant traduit les troisième et quatrième récits à l'écrit, Hamid a entrepris de nous traduire le second des contes consignés sur cassette. Il a d'abord réécouté le récit dans son entier puis une première séquence de deux à trois minutes, écoute à la suite de laquelle il a traduit, puis une seconde, etc. jusqu'au terme de la narration enregistrée.

Hamid s'improvise traducteur dans le cadre de notre enquête. Originaire du lieu où le conte a été donné, il possède les savoirs culturels et linguistiques lui permettant d'interpréter les récits. Vivant en France depuis trois années, il maîtrise très bien la langue française, ainsi que les codes culturels du pays d'accueil. Il est donc investi du rôle de médiateur, reformulant à notre intention et en français, le récit consigné sur cassette, qu'il a par ailleurs déjà entendu de vive voix dans son enfance. Quant à nous, nous sommes le destinataire de la traduction, nous écoutons la narration, intervenons ponctuellement dans la traduction de Hamid, soit pour signifier notre compréhension, soit suite à la demande de Hamid à propos de certains termes qui lui échappent. Nous sommes donc à la fois dans le rôle de l'observateur et de l'auditeur de la traduction, même si ponctuellement les rôles interlocutifs s'inversent et que nous prenons la parole, en tant qu'expert linguistique en français. Signalons que les deux autres personnes présentes au début de l'interaction quittent la cuisine pour rejoindre la chambre voisine peu de temps après le début de la traduction. Elles n'interviennent pas dans la traduction en cours. Le module interactionnel de la traduction est plutôt de type complémentaire. La traduction se veut dans son ensemble assez formalisée, même si au sein de la narration s'insèrent quelques échanges entre Hamid et nous-même. Le caractère institutionnel et hiérarchique lié à la situation d'enquête est atténué par le fait que nous nous connaissons bien avec Hamid. Il est le beau frère de notre ami, nous nous sommes côtoyés à de nombreuses reprises. Cela dit, Hamid assume son rôle de traducteur avec beaucoup de sérieux, il a conscience de l'importance de notre recherche. Nous avons évoqué le fait que Hamid était plutôt fatigué et préoccupé au moment où nous avons enregistré sa traduction. Il s'est cependant plié à l'exercice avec bonne humeur, bien qu'étant par ailleurs très occupé. Nous ne savons pas de quelle façon Hamid a vécu cet exercice de traduction : peut-être a-t-il pris un certain plaisir à évoquer des récits entendus dans l'enfance, au-delà de la contrainte imposée par notre demande.

• **Modalités de transmission et mode de consignation**

La transmission relève comme pour la situation précédente de la traduction, elle est réalisée suite à l'écoute de la narration consignée sur cassette, elle est donc de l'ordre de l'interprétation

consécutives. La méthode de traduction est plutôt libre, même si Hamid écoute de plus petites séquences que Sofia dans la situation précédente, ce qui peut laisser supposer qu'il reste au plus près du texte source²⁷⁸. Nous verrons ce qu'il en est dans les chapitres suivants. Nous supposons ici que la traduction relève plutôt de la reformulation explicative. Pour ce qui est du mode de consignation, la traduction orale a été enregistrée puis nous en avons réalisé la transcription mot à mot en mentionnant un certain nombre d'éléments qui nous semblent significatifs (gestuelle, changement d'intonation, de rythme, rires, etc.).

4.1.8. Traductions de Zayane A. : versions A3, B3, C3 et D2

• Cadre de la transmission

Zayane nous a traduit six des contes enregistrés auprès de Hassan le 25/04/2003 à son domicile à Paris. La séance de traduction s'est déroulée sur un après-midi, de 14h à 16h puis de 17h à 18h30, dans la chambre/salon de son deux pièces. Son ami est passé à deux reprises, mais nous étions seules lors de l'enregistrement des traductions. Nous avons envoyé une copie de la cassette sur laquelle les narrations de Hassan sont enregistrées environ trois mois auparavant, ainsi que la transcription du conte de « Le serpent, la souris, l'éléphant et l'homme », raconté par Laoussine. Zayane a donc eu l'occasion d'écouter les récits.

Après avoir discuté un moment et bu un café, nous nous sommes installées dans la chambre/salon de Zayane, à côté de la chaîne hi-fi, afin que Zayane puisse à loisir écouter, interrompre le défilement de la cassette et réécouter les narrations de Hassan. Elle a écouté le premier des récits dans sa totalité, a pris quelques notes, puis a rembobiné la cassette et entamé la traduction, en réécoutant puis traduisant des passages de longueur variable. Pour les cinq autres récits, elle n'a pas réécouté les narrations dans leur totalité avant de traduire mais a procédé de la même façon, traduisant des séquences plus ou moins longues de la narration suite à leur écoute. Au terme de la traduction du troisième récit, nous avons fait une pause et nous nous sommes rendues dans la cuisine pour manger un tagine. Zayane ne nous a pas traduit les deux derniers récits enregistrés auprès de Hassan. Nous reprenions un train le soir-même et nous avons déjà largement sollicité Zayane durant tout l'après-midi.

Les traductions se sont donc déroulées en deux modules interactionnels, présentant des caractéristiques similaires. Le caractère asymétrique lié à la situation d'enquête est atténué par le fait que Zayane est elle-même en doctorat, elle saisit parfaitement les enjeux liés à notre recherche. Nous avons fait appel à elle en tant que locutrice berbère de l'aire tachelhite et auditrice de contes dans son enfance. Elle maîtrise les codes culturels et linguistiques du groupe duquel émanent les récits et de la société d'accueil lui permettant de se faire la médiatrice de ces récits. Ceci étant dit,

²⁷⁸ - Le conte traduit n'est pas le même, mais nous pouvons voir différentes pratiques d'écoute/ interprétation de la version source et de « mise en mémoire » qui déterminent la manière de traduire.

par contraste avec les traductions mentionnées précédemment, Zayane se trouve confrontée non seulement à des problèmes de formulation du berbère au français (difficultés de traduction des *realia* notamment), mais aussi à des difficultés de compréhension de la narration source, celle-ci étant parfois difficilement audible mais surtout parce que le lieu dont elle est originaire au Maroc est éloigné de celui dans lequel les contes ont été recueillis. Le fait qu'un certain nombre de termes lui posent problème a une incidence sur ses traductions et leur confère un caractère singulier, dans la mesure où les interruptions sont révélatrices non seulement de la médiation que Zayane opère à notre intention, mais aussi de sa difficulté à interpréter le conte. Signalons que, comme les autres personnes qui ont bien voulu traduire les récits, Zayane s'improvise traductrice dans le cadre de notre enquête.

Le cadre interactif est d'ordre complémentaire : Zayane traduit les contes à notre intention. Cela dit, les deux modules interactionnels durant lesquels se déroulent les traductions sont moins formalisés que ceux décrits précédemment. Zayane occupe en majorité le rôle interlocutif de locutrice, mais nous intervenons fréquemment. Le fil de la narration est interrompu à de nombreuses reprises et donne lieu à des échanges entre les deux interlocutrices. De nombreux commentaires sur la façon dont le conte est raconté, sur ses difficultés d'interprétation/compréhension du texte source et sur le « comment traduire » émaillent la narration. Nous verrons dans les chapitres suivants la nature de ces commentaires. Le fait que de nombreux échanges interviennent au cours de la traduction, donne à l'interaction un caractère plus symétrique que les traductions précédentes, d'autant plus qu'à certains moments, nous intervenons, non seulement en tant qu'experte – pas toujours efficace – à trouver le terme adéquat en français, mais également en tant qu'auditrice de contes berbères (traduits).

Nous ne nous connaissions que peu avec Zayane, c'est la première fois que nous nous rencontrons. Notre histoire conversationnelle est assez limitée, nous avons parlé à deux reprises au téléphone. Zayane suppose connus de notre part un certain nombre d'éléments et au fur et à mesure du déroulement des traductions, elle réajuste la représentation qu'elle s'en fait. Il est à noter que nous sommes toutes deux dans un état de fatigue assez avancé, au préalable des enregistrements, ce qui peut rendre compte de certaines interruptions dues à une recherche de mot, sans difficulté apparente, mais également d'une certaine forme de détente dans la réalisation des traductions.

• **Modalités de transmission et mode de consignation**

La transmission relève de la traduction, elle s'affiche davantage que les traductions précédentes comme telle. Elle est de l'ordre de l'interprétation consécutive. Nous définirons la méthode de traduction comme plutôt libre, même si Zayane écoute des séquences relativement courtes, qu'elle nous traduit ensuite. Nous faisons l'hypothèse que la traduction relève d'une reformulation intertextuelle à visée explicative. Signalons que Zayane, lors de la conversation téléphonique qui a précédé notre entrevue nous a dit qu'elle était d'accord pour « essayer de traduire ». Ici la

traduction opère un développement de la narration source. Les traductions ont été enregistrées sur cassette, puis transcrites mot à mot.

4.1.9. Contage et traductions de Rabah B. : versions A4, A5, B4, C4 et D3

• Cadre de la transmission

Lors de notre toute première entrevue, le 5/06/2003 dans un café à Besançon, Rabah nous a raconté le début de la version qu'il connaissait du premier des contes enregistrés auprès de Hassan²⁷⁹. Par la suite, Rabah nous a traduit l'ensemble des contes racontés par Hassan lors de deux rencontres successives. La première séance de traduction a eu lieu le 4/12/2003 au domicile d'une amie bisontine, durant un après-midi et la seconde, dans l'appartement de Rabah à Besançon, le 17/12/2003.

Lorsque nous nous sommes rencontrés la première fois, nous avons discuté avec Rabah des contes que nous avons recueillis et nous avons échangé sur la pratique du conte au Maroc et en France. Ce dernier nous a indiqué ne pas se sentir capable de raconter, il ne se rappelait pas suffisamment bien les contes entendus de la bouche de sa grand-mère. Il était cependant d'accord pour traduire les récits enregistrés. Lorsque nous avons évoqué le premier des récits donné par Hassan et que nous en avons fait un résumé succinct à Rabah, ce dernier nous a dit connaître ce récit et nous a raconté le début de la version qu'il avait en mémoire (version A5). Cette narration visait à vérifier si le conte que Rabah avait en mémoire était bien celui – avec quelques variations – que Hassan nous avait raconté. Outre cette finalité première, le contage, spontané et à l'initiative de Rabah opère un peu à la manière d'une validation du statut de ce dernier en tant qu'informateur qualifié dans le cadre de notre enquête. Ici, il nous semble que la dimension institutionnelle liée à la situation d'enquête influe de manière assez prononcée sur le déroulement de cette interaction et des suivantes, d'autant plus que Rabah sera rémunéré pour les traductions. Rabah est investi du rôle de traducteur et il va remplir cette mission très consciencieusement.

Pour la première séance de traduction (versions A4 et B4 du corpus d'analyse), nous nous étions donné rendez-vous dans le quartier battant à Besançon et nous nous sommes rendus chez une amie, celle-ci nous ayant laissé les clés de son appartement pendant son absence. Nous avons préparé un café et nous nous sommes installés dans le salon²⁸⁰. Nous avons fait passer à Rabah l'enregistrement des contes de Hassan lors de notre première entrevue. Nous étions placée à côté de la platine à cassettes, c'est donc nous qui étions chargée de faire défiler l'enregistrement, de l'arrêter ou de rembobiner, selon les indications de Rabah. Ce dernier a réécouté le premier des récits dans sa totalité (conte enregistré n°1), il a écouté ensuite à nouveau une longue séquence du

²⁷⁹ - Nous n'avons pas réalisé de fiche de description de cette situation, dans la mesure où le conte donné par Rabah n'a pas été raconté dans sa totalité et que nous l'avons transcrit de mémoire après notre entrevue.

²⁸⁰ - Voir « fiche descriptive de la situation de transmission n° 9 », en annexe IV.

récit, puis s'est mis à traduire. Il a procédé de même pour la suite du récit, écoutant des séquences relativement longues puis les traduisant. A certains moments, il traduit avant de réécouter le passage en question, ce qui fait qu'après la réécoute, il revient sur des passages antérieurs pour mentionner des informations qu'il avait oublié de préciser. Il nous a traduit ensuite les deux contes suivants (contes enregistrés n° 2 et n° 3), par séquences plus courtes que pour le premier, sans écouter les contes dans leur totalité au préalable. Rabah nous a demandé une feuille de papier et un stylo avant de commencer la traduction. Il a eu recours à plusieurs reprises au transcodage (PEYTARD, 1992), pour tenter de résoudre un certain nombre de difficultés de traduction : il a dessiné les objets, dont la nomination en français s'est révélée problématique sur une feuille de papier au cours de la traduction. Il a par ailleurs écrit un terme que nous lui avons indiqué et qu'il avait des difficultés à prononcer²⁸¹. Signalons en outre que la tenue du stylo tout au long de la traduction, ainsi que l'application aléatoire de petits points ou la réalisation de petites formes géographiques abstraites (notamment lorsque Rabah écoute la narration source) donne une contenance à Rabah et lui permet à certains moments de se « recentrer ». La séance de traduction a duré presque trois heures. Nous avons fait une pause, entre chacune des trois traductions. Il faisait froid dans l'appartement où nous étions, nous avons fait du café puis du thé à plusieurs reprises pour nous réchauffer.

Durant cette interaction, Rabah est investi du rôle de traducteur, nous sommes pour notre part à la fois le destinataire de la traduction et l'observateur de l'interaction en cours. Comme lors des traductions réalisées par Zayane, nous intervenons à de nombreuses reprises au cours de la traduction, même si Rabah reste le locuteur principal. De nombreux échanges s'insèrent au sein de la narration, à l'initiative de Rabah ou de notre propre initiative. Même si le déroulement de l'interaction obéit au « contrat de communication » (CHARAUDEAU, 1994) établi au départ, le déroulement des traductions est assez libre. A l'intérieur du cadre interactif d'ordre complémentaire, s'insèrent des moments où l'interaction fonctionne – nous ne parlons pas des moments de conversation avant, entre et après les traductions – sur un mode symétrique. Nous verrons que ces traductions, peuvent être assimilées en ce sens à celles de Zayane, même s'il nous semble que le caractère symétrique est plus marqué dans les traductions de cette dernière. Nous verrons également que les traductions de Zayane et de Rabah réalisées dans des conditions proches (plusieurs traductions orales enregistrées en France, suite à l'écoute de la narration source) diffèrent également de par la façon dont les traducteurs remplissent leur rôle, se mettent en scène, etc.

La seconde séance de traduction s'est déroulée au domicile de Rabah de 15h à 19h30 environ²⁸², une bonne dizaine de jours plus tard. Rabah nous a traduit les cinq autres contes enregistrés auprès de Hassan (versions D3 et C4 de notre corpus d'analyse). Nous nous sommes installés dans le salon, le colocataire de Rabah étant sorti. Nous avons parlé un moment, bu un jus de fruit puis nous

²⁸¹ - Il s'agit du terme d' « ogresse » et surtout de la forme masculine, « ogre ». Voir la transcription du conte en question (version A4) en annexe III. Nous reviendrons sur cette difficulté.

²⁸² - Voir « fiche descriptive de la situation de transmission n° 9 ».

sommes mis au travail. Rabah a écouté environ la moitié du premier des récits, puis il s'est mis à traduire. Il a traduit le reste du récit séquence par séquence. Il a procédé de même pour les autres récits. Il faut noter qu'en comparaison avec les autres traductions que nous avons recueillies, la traduction procède ici – et c'est le cas également pour la première séance de traduction – par longs mouvements : les interruptions dues à l'écoute du récit source sont beaucoup moins nombreuses que celles relevées dans les autres traductions, et notamment celles de Zayane.

Au cours de la traduction du second récit, le colocataire de Rabah est arrivé. Il nous a salués et a échangé quelques mots avec Rabah. Un ami devait lui rendre visite, Rabah nous a donc proposé de poursuivre l'enregistrement des traductions dans sa chambre. Notons par ailleurs que les récits n'ont pas été traduits dans le même ordre que dans lequel ils ont été racontés. Lors de cette seconde séance de traduction, Rabah a commencé par nous traduire le cinquième des contes donnés par Hassan, puis le sixième et le septième (contes enregistrés n° 5, 6 et 7). Après avoir achevé la traduction du septième conte, Rabah s'est absenté pour faire sa prière. Nous en avons profité pour sortir fumer une cigarette.

A son retour, alors que Rabah allait nous traduire le dernier des récits racontés par Hassan, qu'il nous avait annoncé être l'histoire du hérisson et du loup, nous nous sommes inquiétée de ne pas avoir entendu la traduction du conte intitulé « Celui qui a la tête noire » (conte enregistré n° 4). Rabah a rembobiné la cassette et nous a dit avoir effectivement passé involontairement ce conte. Il était déjà tard, nous avons demandé à Rabah s'il était possible qu'il nous traduise ce récit plutôt que « Le hérisson et le loup », dans la mesure où ce dernier conte ne nous avait pas été traduit par Zayane, alors que nous avions recueilli deux traductions et une version orale du quatrième récit. Rabah nous a donc traduit le quatrième récit et au terme de cette traduction, il a tenu ensuite à nous traduire encore le dernier conte. Nous sommes partie de chez Rabah vers 19H30, nous lui avons proposé de nous retrouver un autre jour pour terminer mais celui-ci a préféré que l'on finisse ce jour-là. Le cadre interactif de cette seconde séance de traduction, qui s'est déroulée dans deux lieux successifs, est de type complémentaire, même si comme pour la séance précédente, des échanges de type symétrique s'insèrent au sein de l'activité de traduction proprement dite.

Nous ne nous connaissons que peu avec Rabah. Nous nous sommes rencontrés à deux reprises avant l'enregistrement des traductions : une première fois au café et une seconde fois, lorsque Rabah est venu nous rendre visite à l'hôpital. Nous avons en outre échangé à deux reprises par téléphone. Notre histoire conversationnelle est donc relativement limitée mais elle a permis à Rabah de se faire une idée sur notre savoir concernant la culture berbère et sa littérature orale. Nous avons évoqué le fait que Rabah est de nature réservée, il s'est montré relativement à l'aise lors des traductions.

• Modalités de transmission et mode de consignation

Lors de notre première rencontre, la transmission relève du contage. Le conte n'a pas été raconté dans sa totalité. Nous n'avons pas pris de notes lors de cette narration et avons noté l'essentiel de

cette narration de mémoire, le soir de cette entrevue, de retour à notre domicile. Il va sans dire que la transcription que nous en avons effectuée n'est pas fidèle à la narration qui a été donnée. Cette version est donc difficilement exploitable en soi. Nous avons cependant intégré cette version dans notre corpus d'analyse, à titre comparatif en ce qu'elle donne l'essentiel du début du conte et nous permet d'interpréter le conte comme la « somme » de ses différentes interprétations et permet d'éclairer en ce sens le « vouloir dire » de l'énonciateur. Elle met à jour en outre des stratégies de médiation en des lieux sensibles et des procédés de traduction.

Pour ce qui est des deux séances de traduction, la transmission est définie à l'ouverture de l'interaction comme traduction des narrations consignées sur cassette. Elle s'affiche comme telle, à de nombreuses reprises, nous le verrons. Elle est de l'ordre de l'interprétation consécutive et opère un développement de la narration source, plus important que dans les traductions recueillies auprès de Zayane.

La méthode de traduction apparaît également comme plus libre que celle relevée précédemment chez Zayane, dans la mesure où elle est réalisée par segments relativement longs, ce qui nous laisse supposer que Rabah se détache parfois de la narration source. A certains moments, notamment dans le premier des contes traduits (version A4) – celui qu'il nous a raconté en partie – Rabah semble ne plus traduire mais raconter la version qu'il a en mémoire. L'analyse de cette version nous permettra de voir dans quelle mesure la traduction est mise entre parenthèse pour devenir contage. Dans un autre des récits (version D3), Rabah insère au sein de la traduction la version qu'il connaît de l'épisode qu'il vient de nous traduire, mais à ce moment là, il l'annonce. La transmission relève dans son ensemble et la plupart du temps de la traduction, conformément à ce qui a été convenu, mais à l'intérieur de ce cadre, Rabah cesse de traduire pour devenir conteur²⁸³.

Cette manière de moduler le rôle qui a été alloué au départ à Rabah est très intéressante. Tout en affirmant ne pas se sentir capable de raconter, Rabah conte tout de même mais de manière incidente ou non affichée, ce qui tient, nous semble-t-il, à une certaine modestie de sa part et une précaution liée au cadre institutionnel de l'enquête. Si Rabah n'a pas souhaité raconter, c'est sans doute parce qu'il a jugé que la narration qu'il ferait dénaturerait les contes tels qu'on les lui avait racontés et qu'il ne parviendrait pas à rendre la pleine mesure de ces contes issus d'un patrimoine littéraire oral transmis de génération en génération. Il nous semble que, derrière ce refus, qui nous a été opposé à plusieurs reprises par un certain nombre de personnes, il y a une certaine vision de la littérature orale et de sa transmission, la conscience d'un savoir lié à ces récits qui paraît difficilement transmissible à quelqu'un d'étranger à l'ensemble culturel dans lequel les récits sont habituellement transmis, circulent et font sens. La traduction des récits est une façon de faire passer le conte, de le transmettre mais l'opération de traduction engage la responsabilité de l'informateur à un degré moindre que celle de raconter. Insérer dans la traduction des moments de contage permet

²⁸³ - Il faut préciser que Zayane lors de nos conversations téléphoniques s'est elle aussi improvisée conteuse, en nous racontant incidemment un ou plusieurs passages des contes que nous avons par ailleurs recueillis ou qu'elle nous avait traduits.

à Rabah de se risquer à certains moments à raconter plutôt qu'à traduire, sans pour autant s'exposer sur la totalité d'un récit. Lorsque Rabah nous donne sa propre version, il se distancie de la narration source et rend compte de la richesse des variantes possibles, d'un espace de variation qui opère et fait sens dans un contexte traditionnel. Il adopte parfois une posture critique à l'égard de la version source – ce que font également Zayane et Hamid –, ce qui est une manière de montrer que la version que nous avons recueillie est une version du conte, parmi un ensemble d'autres versions. Il nous apparaît par ailleurs que la tâche de traducteur – et nous l'avons relevé pour les transmissions recueillies auprès de Salem et de Hicham – peut avoir une dimension ingrate et moins valorisante que le contage en lui-même, dans la mesure où le traducteur doit rendre en français le conte entendu en berbère, tout en se conformant à la version donnée par un autre. Il s'agit alors de transmettre le conte, sans pouvoir jouer de la liberté de variation propre au contage, c'est un peu comme œuvrer en tant qu'artisan sans pour autant accéder au statut d'artiste.

Dans son ensemble, le mode de transmission semble relever de la reformulation à visée explicative. Nous verrons ce qu'il en est précisément dans le chapitre IX. Nous verrons comment l'énonciateur passe de la traduction au contage et se distancie en ce sens de la version source. Pour ce qui est du mode de consignation, les traductions ont été enregistrées et transcrites mot à mot.

4.1.10. Contages de Saana T. : versions C8 et E4

• Cadre de la transmission

Saana nous a raconté trois contes à Agadir le 25/09/2006, dans le hall de l'hôtel où nous séjournions pour deux semaines. La séance de contage a lieu en début d'après-midi, elle a duré environ trois heures. Nous avons pris contact avec Saana par téléphone, celle-ci était d'accord pour raconter, elle connaissait trois des contes que nous avons mentionnés sur notre annonce.

Nous avons échangé sur la littérature orale berbère et sur le travail de recherche qu'elle a effectué sur le poète amazighe Ali Sedki Azaykou, sur son implication dans la vie associative berbère, etc. puis en sommes venues à l'objet de notre rencontre. Nous avons demandé à Saana si elle était toujours d'accord pour que nous enregistrions ses narrations. Celle-ci nous a répondu affirmativement, mais elle souhaitait raconter une première fois sans être enregistrée. Saana s'est donc mise à raconter le premier des récits, le conte de « Hmadounamir » (conte enregistré n° 39, version E4). Nous avons commencé par prendre des notes de cette préversion. Nous rendant compte que c'est lors de cette préversion que les phénomènes qui nous intéressaient (recherches de mots, arrêts sur les difficultés de traduction, explicitations, etc.) seraient le plus présents, nous avons lancé l'enregistrement. Saana s'en est rendu compte au bout d'un moment et nous a demandé si nous enregistrions. Nous lui avons dit que oui et lui avons expliqué la raison pour laquelle nous l'avions fait. Elle nous a demandé à nouveau de ne pas enregistrer, nous n'avons pas relancé l'enregistrement. Saana ne semble pas nous en avoir tenu rigueur et poursuit sa narration. Nous prenons alors le maximum de notes. La prénarration permet à la narratrice de se mettre le récit en

bouche, elle vise également à nous faire entendre le récit une première fois, nous initier en quelque sorte au conte et à permettre que la narration qui sera enregistrée par la suite, soit plus fluide. En ce sens, elle remplit une fonction équivalente à celle réalisée par Hassan, mais le conte est ici donné hors du cadre de la convenance. Les interruptions et explicitations qui accompagnent cette pré-narration relèvent d'un ajustement interculturel et interlingue et non d'un rappel, d'une réactivation. A la suite de cette préversion, Saana raconte à nouveau le conte, que cette fois nous enregistrons. Le fait que le conte soit donné en deux étapes successives, qu'une auto-reformulation succède à une première reformulation rend compte non du passage du conte d'une situation intralingue et intraculturel à une situation interlingue et interculturelle, puisqu'il est d'emblée donné dans la langue de l'autre. Nous pouvons voir dans cette prénarration une première médiation qui explore la manière dont le conte peut être dit et reçu, les limites et les difficultés de ce passage. Elle permet à la narratrice de sonder nos représentations afférentes à la culture source et peut être envisagée, en ce sens, comme un accordage préalable des représentations, qui a pu se faire en amont de l'interaction pour les situations dans lesquelles nous avons une histoire conversationnelle préalable avec l'énonciateur. La reformulation enregistrée peut être vue comme plus créatrice et plus libre, en ce qu'un certain nombre d'obstacles ont été signalés et gérés dans la prénarration. Ici c'est la médiation qui peut être considérée comme réalisée en deux étapes successives, comme s'inscrivant dans un continuum en ce que la première prépare et instaure les conditions de la seconde.

Saana raconte ensuite la « préversion » d'un second récit²⁸⁴ puis la version que nous enregistrons. Au terme de ces deux narrations, Saana nous donne la préversion du troisième récit, « L'homme à la tête noire » (version C8). Nous prenons des notes lors de cette préversion. Au terme de la narration, Saana nous demande si c'est le même récit que nous avons recueilli et nous demande de quelle façon on nous l'a raconté. Nous lui faisons un résumé de la version donnée par Hassan et traduite par Zayane et Rabah et nous lui indiquons que seule la fin diffère, ce qui est le cas également de la version donnée par Laoussine. Nous allons ensuite fermer une des fenêtres donnant sur la rue puis discutons durant environ vingt minutes de sujets plus personnels. Saana nous raconte ensuite à nouveau la version de « L'homme à la tête noire », version que nous enregistrons. Notons que pour chacun des trois récits, Saana a sous les yeux, posée sur la table, une feuille sur laquelle elle a pris des notes en arabe préalablement à notre entrevue. Cette feuille lui sert d'aide mémoire, de support à la narration, elle la regarde de temps en temps. La transmission ici passe par un recours à l'écrit qui garantit que la trame narrative soit respectée.

Le cadre physique ne se prête pas idéalement à l'enregistrement des narrations. Nous sommes assises dans une pièce en retrait, située à côté du hall de l'hôtel, notre chambre n'étant pas disponible. Nous sommes isolées et protégées des allers et venues des clients, par un mur, mais la

²⁸⁴ - Ce conte s'intitule « Ahmed Ahram », mais il ne s'agit pas du conte-type dont nous avons recueilli des versions. Nous ne l'avons donc pas retenu dans le cadre de notre analyse.

pièce est ouverte, ce qui fait que nous entendons parfois des éclats de voix²⁸⁵. Nous entendons également les bruits venant de l'extérieur, c'est la raison pour laquelle nous fermons les fenêtres à un moment donné. La narratrice nous dit ne pas être gênée par les bruits extérieurs. Saana ne parle pas fort, nous avons placé le dictaphone tout près d'elle. L'enregistrement est tout à fait compréhensible. Signalons également que nous étions malade ce jour-là.

Le cadre interactif est plutôt de type complémentaire, dans la mesure où la visée de l'interaction est le contage. Saana occupe le rôle de conteuse et nous sommes pour notre part l'auditrice de la narration et l'observatrice de l'interaction en cours. Celle-ci est dans son ensemble assez formalisée. Nous distinguerons – outre les modules conversationnels à l'ouverture de l'interaction et ceux qui s'insèrent entre les narrations – deux types de modules : ceux où Saana raconte une première fois, sans être enregistrée, que nous qualifierons de narrations préparatoires et ceux où elle raconte à nouveau pour l'enregistrement. Dans le premier type de module, des échanges entre la narratrice et nous-même s'insèrent au sein de la narration. Elle nous demande des informations concernant des termes qui lui échappent et s'assure de notre compréhension, en demandant au préalable si tel élément culturel nous est connu et l'explique au besoin. Nous intervenons donc assez fréquemment. Elle mentionne aussi à un moment la personne qui lui a raconté cette version récemment²⁸⁶. Celle-ci s'inscrit en ce sens dans la lignée d'une chaîne de transmission. Les contes ont été réactivés au préalable, « vérifiés » en quelque sorte, avant de nous être dits. Le second type de module est davantage axé sur le récit d'événements, les seconds modules sont donc dans leur ensemble plus formalisés que les premiers. Quelques échanges s'insèrent cependant au sein de la narration, nous intervenons notamment pour que Saana explicite à nouveau un certain nombre d'éléments sur lesquels elle s'était arrêtée lors de la première narration.

La dimension dissymétrique, liée au cadre de l'enquête est atténuée par le fait que Saana, connaît le milieu universitaire, qu'elle a elle-même mené une recherche dans le domaine de la littérature berbère. Elle saisit donc les enjeux de notre recherche. Nous avons donné la consigne de raconter, mais c'est elle qui en choisit les modalités, même si à un moment donné nous allons à l'encontre de ce qui a été convenu. Saana raconte de manière assez détendue et le courant passe relativement bien entre nous. Elle veut en savoir plus sur notre recherche. Nous la rémunérons au terme de la narration comme convenu.

• **Modalités de transmission et mode de consignation**

La transmission relève du contage. Saana performe à notre intention en français des contes que sa mère lui a racontés lorsqu'elle était enfant et que sa tante lui a dits à nouveau peu de temps auparavant. Le contage passe par le processus de traduction, la traduction étant un moyen de la narration. Nous faisons l'hypothèse pour ce contage en français, comme ceux réalisés par Salem et Hicham, d'une part, et par Laoussine, d'autre part, qu'il relève à la fois de la reformulation intertextuelle à visée imitative et à visée explicative. Il nous semble cependant que les narrations

²⁸⁵ - Voir « fiche descriptive de la situation de transmission n° 10 ».

²⁸⁶ - Elle tient les récits de sa mère et sa tante lui a raconté à nouveau peu de temps avant notre entrevue.

préparatoires relèvent davantage de la reformulation explicative et les narrations enregistrées de la reformulation à visée imitative, dans la mesure où dans les secondes, l'activité de traduction tend à se faire plus discrète au profit de l'activité de narration.

Pour ce qui concerne le mode de consignation, les narrations préparatoires ont été prises en notes et la première a été enregistrée en partie. Nous n'avons pas pu prendre en notes l'ensemble du conte, la transcription que nous avons réalisée donne des bribes de la narration avec un certain nombre de blancs. Nous avons été sollicitée en tant que locutrice durant ces narrations préparatoires et le débit de paroles de Saana ne nous a pas permis de noter l'ensemble de ses propos. Dans la mesure où ces « prénarrations » ne sont pas consignées dans leur totalité, nous ne les avons pas retenues en tant que versions des contes dans notre corpus d'analyse. Nous indiquons sous la forme de notes, dans la version enregistrée et transcrite, pour un certain nombre d'éléments qui apparaissent dans la version enregistrée et dans la préversion, la façon dont Saana les a formulés dans la narration préparatoire et nous mentionnons en outre un certain nombre de points sur lesquels Saana s'est arrêtée lors de la première narration et qui n'apparaissent pas dans la version enregistrée.

4.2. Les versions écrites

Nous allons commencer par rendre compte des versions écrites recueillies auprès de Hamid puis nous nous intéresserons aux autres versions. Nous allons regrouper ces dernières, en tant qu'issues d'un même ensemble de textes : recueil de contes, article de revue ou travail de recherche. Suivant en cela l'ordre de présentation des différentes versions composant notre corpus d'analyse, nous commencerons par évoquer les recueils de contes qui émanent de l'aire tachelhite puis de l'aire berbère en général, et les contes présentés en version bilingue, avant d'évoquer les versions unilingues.

4.2.1. Traduction recueillie auprès de Hamid : version C5

Nous commencerons par évoquer le cadre de transmission puis les modalités de traduction et de consignation. Hamid a traduit pour nous à l'écrit deux des contes enregistrés sur cassette auprès de Hassan en novembre 2002²⁸⁷. Nous avons convenu avec Hamid que nous nous rencontrions pour enregistrer ses traductions, c'est donc à sa propre initiative que les contes ont été traduits par écrit. Il nous a en effet expliqué se sentir d'avantage à l'aise à l'écrit qu'à l'oral, la traduction écrite ne se réalisant en effet pas dans l'instantanéité de la rencontre et permettant au scripteur un « contrôle » plus important sur sa production dans la mesure où il peut revenir à loisir sur le texte produit et le

²⁸⁷ - Nous n'avons retenu qu'une des deux traductions dans notre corpus d'analyse.

corriger si besoin. Nous avons évoqué le fait que nous nous connaissons relativement bien avec Hamid²⁸⁸, ce qui atténue le caractère institutionnel et hiérarchique lié à la situation d'enquête, d'autant plus que c'est lui qui fixe ici la modalité de traduction. Nous sommes le destinataire de la traduction et Hamid est investi ici, dans le cadre de notre enquête du rôle de traducteur.

La transmission relève ici de la traduction écrite. La traduction est réalisée à partir de l'écoute des versions sources enregistrées. Nous avons donc affaire à la traduction écrite d'un conte oral. La reformulation interlingue passe par le transcodage. La méthode de traduction apparaît comme relativement libre, nous ignorons cependant la manière dont Hamid a procédé pour traduire. Ici la traduction n'opère pas un développement de la narration source, contrairement aux autres traductions qui nous ont été faites de la même version source. Pour autant, il est difficile d'affirmer que la traduction en opère une condensation. La transcription/traduction a été réalisée par Hamid de façon manuscrite. Nous avons dactylographié cette transcription en respectant la mise en forme (ponctuation et alinéas) du texte écrit par Hamid. Nous avons corrigé un certain nombre d'erreurs orthographiques. Cette version ne fera évidemment pas l'objet d'un relevé des décrochages énonciatifs mais elle sera convoquée lors du pointage des opérations mises en œuvre par les énonciateurs pour faire « passer » le conte.

4.2.2. Versions écrites bilingues recueillies dans l'aire tachelhite

4.2.2.1. Versions recueillies par Stroomer : A6, B5 et D4

Les versions recueillies par Harry Stroomer et publiées dans la revue *Etudes et documents berbères*, sous l'intitulé « Onze contes berbères en tachelhiyt d'Agadir »²⁸⁹ sont accompagnées d'une introduction et de notes qui mentionnent un certain nombre d'éléments relatifs au cadre de la transmission (identité des informatrices, date et lieu de recueil, notamment). Les contes ont été recueillis et enregistrés à Agadir dans le quartier Bouargane, entre mai et juin 1992. Les contes ont été donnés en berbère tachelhite, dans un cadre familial, au domicile de la famille Lbouzid. Le chercheur néerlandais maîtrise la langue berbère, et plus particulièrement le tachelhite, dont il est spécialiste. La situation de recueil, n'implique pas le passage d'une langue à l'autre, elle n'est donc pas interlingue mais est interculturelle. Nous supposons que la dimension hiérarchique liée à la dimension d'enquête agit dans la mesure où un chercheur, spécialiste de lexicographie tachelhite et de littérature orale berbère recueille les récits, amenés à être diffusés. Cela dit, il nous semble aussi qu'elle est atténuée par le fait que les contes ont été donnés au sein de la famille, ce qui laisse penser qu'une relation de confiance a pu être instaurée avec les informatrices. Nous ignorons

²⁸⁸ - Nous renvoyons à la section VII.3.1.7.1, *supra*, pour ce qui concerne la « légitimité » de cet informateur en tant que traducteur et la nature de la relation que nous entretenons avec lui.

²⁸⁹ - STROOMER, H., 1998, « Onze contes berbères en tachelhiyt d'Agadir », in *Etudes et documents berbères*, n°15-16 : 115-139

cependant le lien qui unit le chercheur aux conteuses. La version A6 (conte n° 1 de STROOMER, 1998 : 116-122) a été enregistrée auprès de Fadna Boutizi, amie de l'une des femmes de la famille, le 22 mai 1992. L'informatrice est née en 1968, dans un village proche de Agadir, dans la région de Mesguina²⁹⁰. Les versions D4 et B5 (contes n° 7 et n° 9 de STROOMER, 1998 : 130-131 et 133-135) et D4 ont été racontés par Latifa Lbouzid, respectivement les 26 et 27 mai 1992. L'informatrice est née en 1972, à Agadir.

Stroomer signale que les narrations ont été accompagnées d'explications pour résoudre les « problèmes textuels » (1998 : 115). Il mentionne également, nous l'avons souligné dans le chapitre IV, l'« intérêt littéraire » de ces contes en ce qu'ils montrent « la permanence d'une tradition orale parmi les locuteurs citadins contemporains de tachelhiyt » (*ibidem* : 116)²⁹¹. Pour rendre compte de cette permanence, le chercheur argue de la présence de traits communs avec les textes des autres groupes berbérophones : la présence d'ogre et d'ogresse, le thème des enfants intelligents, les contes comportant des animaux, la logique d'un idiot, « le plaisir dans la descriptions des cruautés excessives », le mélange des motifs, l'absence de motivation psychologique pour les actions des personnages et les fins abruptes (*ibid.*).

Les contes sont présentés en version bilingue : le texte est d'abord transcrit en berbère, version à laquelle succède sa traduction écrite en français. Nous verrons si cette traduction est de l'ordre de la reformulation intertextuelle à visée explicative ou imitative. Elle tend, contrairement aux traductions que nous avons recueillies plutôt vers la littérarité. La disposition des deux versions en berbère et français (l'une à la suite immédiate de l'autre) permet d'observer la méthode de traduction et celle-ci apparaît comme fidèle à la version en berbère. Notons au passage – et cela est valable pour l'ensemble des textes présentés en version bilingue auxquels nous allons faire référence par la suite – que le texte de traduction en français est systématiquement plus long que le texte en berbère, ce qui ne veut pas dire que la traduction en opère un développement, cette différence de « longueur » tient aux particularités morphologiques et syntaxiques de chacune des langues. On relève quelques notes de bas de pages dans les versions berbères pour signaler des termes qui sortent de l'usage ordinaire, ainsi que dans les traductions pour notifier les jeux de mots ou onomatopées, ainsi que le sens d'un mot employé dans le titre de l'un des contes.

Ces versions seront convoquées à titre privilégié dans la démarche comparative avec les versions orales pour plusieurs raisons : la date de la collecte est assez proche de la nôtre, le lieu de recueil est le même (Agadir et sa proximité immédiate) et la morphologie des contes (entendue comme l'enchaînement des événements) est très proche des versions que nous avons recueillies²⁹². Elles nous permettront d'observer si les difficultés de transmission et notamment les problèmes de traduction que nous relevons dans les versions orales sont signalés ou non, comment ils le sont et si

²⁹⁰ - A l'est d'Agadir.

²⁹¹ - Voir la section IV.2.1.2.

²⁹² - Pour la version D4, on retrouve comme pour les versions que nous avons recueillies un enchaînement des visites des parents à leurs trois filles successives. Les actions des personnages diffèrent à certains moments, mais on retrouve un certain nombre d'épisodes communs.

on relève des stratégies de (re)médiation (commentaires explicatifs notamment) et des procédés de traduction similaires ou non. Elles seront convoquées en outre pour comparer les styles de narration, les manières de raconter et de traduire à l'écrit et la manière dont est prise en compte la spécificité culturelle ou/et linguistique. Elles seront comparées aux versions orales, aux autres versions bilingues et aux versions unilingues, à la fois dans le cadre d'un corpus intra-conte et des corpus inter-contes. En ce que ces versions sont des « contes de tradition », elles nous serviront d'« étalon » pour évaluer les versions orales et les versions écrites, en terme de continuité à une tradition. Elles nous permettront en outre d'éclairer certains points qui peuvent paraître obscurs dans les versions orales.

4.2.2.2. Version recueillie par Amahou : E8

Cette version, recueillie par Zohra Amahou en 1992, est extraite d'un mémoire de licence, présenté à l'Université d'Agadir et intitulé *Le réel dans le conte merveilleux berbère de Taroudant*. Les contes (au nombre de trois) collectés par la jeune femme sont présentés en annexe au mémoire. Ils ont été enregistrés auprès de deux autres jeunes femmes étudiantes, Hafsa Taleb et Hamida Amnach, toutes deux originaires de Taroudant²⁹³. Nous ne savons pas auprès de laquelle des deux informatrices la version qui nous intéresse a été collectée²⁹⁴. Amahou donne des informations relatives à l'identité des conteuses et au cadre de transmission des récits. Les jeunes femmes sont âgées respectivement de 22 et 26 ans. Elles maîtrisent toutes deux le berbère, l'arabe et le français et la seconde l'anglais. Toutes deux se sont improvisées conteuses dans le cadre de la collecte, elles tiennent les récits de leur grand-mère, « spécialistes » du contage (AMAHOU, 1993 : 12). L'une des vieilles femmes encore en vie a refusé d'être enregistrée²⁹⁵, c'est donc à sa petite-fille qu'elle a confié la tâche de conter. La première des informatrices a conté en comité restreint dans une maison particulière, la seconde dans une cité universitaire, en présence d'un auditoire d'étudiantes. Ici la dimension hiérarchique de l'enquête et le fait que les contes vont être consignés et devenir l'objet d'un discours scientifique, sont atténués par le fait que les informatrices sont elles-mêmes étudiantes et qu'elles font partie du réseau amical ou familial de la personne qui recueille. D'autre part, les contes sont destinés à une personne qui connaît les récits pour les avoir déjà entendus, la situation de transmission n'est ni interculturelle, ni interlingue et la diffusion des récits reste limitée par le cadre même de la recherche effectuée pour un mémoire de licence²⁹⁶.

²⁹³ - Dans le Souss marocain, à l'est d'Agadir, se référer à la carte de l'aire tachelhite en annexe I.

²⁹⁴ - Cette information n'est pas indiquée sur les textes des transcriptions. Nous avons consulté ce mémoire assez rapidement à l'Université d'Agadir, cette information a pu nous échapper.

²⁹⁵ - AMAHOU signale avoir rencontré des difficultés lors de la collecte des contes en raison d'une forte présence des contes arabes par rapport aux contes berbères – la ville de Taroudant se situant pourtant en pleine zone berbère tachelhite –, mais également en raison du refus qu'elle a essuyé de la part des lettrés. C'est par son réseau familial et amical qu'elle a pu recueillir les contes (1993 : 10).

²⁹⁶ - Le mémoire que nous avons pu consulter est conservé dans les archives de l'Université d'Agadir. Ce n'est que dans un second temps que cette version, ainsi qu'un ensemble de versions recueillies par d'autres étudiants seront publiées par Bounfour. Voir *infra*, section 4.2.4.1.

Les contes ainsi enregistrés ont été transcrits par Amahou en berbère tachelhite, puis traduits²⁹⁷. A une page, où on peut lire le texte transcrit en berbère et organisé en paragraphes numérotés, succède une page où est consignée la traduction en français, réalisée par Amahou et organisée également en paragraphes numérotés. Cette présentation permet de suivre le processus de traduction, qui tend vers la littéralité comme les versions précédentes.

Dans la mesure où elle émane de l'aire tachelhite et qu'elle a été recueillie relativement récemment dans le cadre d'une recherche universitaire en langue berbère, elle peut être rapprochée des versions précédentes dans la perspective d'une comparaison des corpus inter-contes. Elle sera convoquée dans la mise en regard avec les versions orales que nous avons recueillies au même titre que les versions précédentes, en tenant compte du fait que le lieu du recueil et la structure du conte diffèrent partiellement et que le conte est recueilli ici en situation intraculturelle. Cette version nous intéresse en ce qu'elle n'a pas été retravaillée pour sa publication et sera comparée en ce sens avec d'autres versions de ce même conte à plus large diffusion ou qui ont été retravaillées ou retraduites.

4.2.2.3. Version recueillie par Amard : A7

La version A7, extraite de l'ouvrage *Textes berbères des Aït Ouaouzguite. Ouarzazate, Maroc*²⁹⁸ (texte n° 29 : 118-133), a été recueillie par Pierre Amard, entre 1944 et 1956, dans la région de Ouarzazate²⁹⁹. Il n'est pas indiqué auprès de qui les textes ont été recueillis, ni dans quelle circonstance, ce silence sur les modalités de recueil s'expliquant par la date déjà ancienne du recueil. Les textes sont précédés d'une description ethnographique sur la confédération des Aït Ouaouzguite, qui reste, selon Stroomer (in AMARD, 1997 : 7) intéressante malgré une vision et une terminologie datée (« races », « indigènes », etc.) et un manque évident d'objectivité. La description et les textes sont issus à l'origine d'un mémoire³⁰⁰ de fin d'études présenté par Amard à l'Institut des Hautes études marocaines et ont fait l'objet d'une publication par Stroomer en 1997. Ce dernier indique en avant-propos que Amard maîtrisait la langue autochtone, il n'a donc pas eu recours à un interprète et c'est lui qui a réalisé la transcription des textes et procédé à leur traduction. Cela dit, tout en étant intralingue, la situation de recueil est, contrairement à la précédente, interculturelle. Ici la dimension hiérarchique liée à la situation d'enquête est beaucoup plus prégnante dans le contexte de la colonisation, Amard étant lieutenant de l'armée française. Stroomer indique dans sa préface que la volonté de connaissance et de compréhension des

²⁹⁷ - AMAHOU, 1993, annexe au mémoire : 6-11.

²⁹⁸ - AMARD, P., 1997, *Textes berbères des Aït Ouaouzguite. Ouarzazate, Maroc*, Aix-en-Provence : Edisud « bilingues »

²⁹⁹ - Voir carte de l'aire tachelhite au Maroc, en annexe I.

³⁰⁰ - Le mémoire était composé de cinq parties : la première constituée des « textes », la seconde consacrée à la « phonétique », la troisième à la « grammaire », la quatrième étant constituée d'un « glossaire » et la cinquième des « notes sur la confédération des Aït Ouaouzguite ». Seules la première et la dernière parties sont publiées dans l'édition de 1997. La partie glossaire et les notes relatives au lexique disséminées dans le mémoire sont réinvesties par Stroomer dans une annexe, intitulée « Vocabulaire » (AMARD, 1997 : 195-216). Le mémoire original est consultable dans le fonds « A. Roux », à l'IREMAM à Aix-en Provence.

populations berbères qui animait Amard, n'était pas dictée par un objectif de contrôle et de surveillance (*ibidem* : 7), ce qui n'empêche que son entreprise de collecte peut être perçue comme telle. La durée de sa présence sur le terrain de plus de dix années a cependant certainement permis que soit réduite la distance avec les populations.

Pour la présente édition (AMARD, 1997), la transcription des textes a été modernisée et harmonisée par Stroomer, avec le concours d'un locuteur du berbère ouaouzguite. Pour ce qui concerne la traduction, celle-ci a été retouchée tout en prenant soin de rester « aussi près que possible du mémoire original » (STROOMER, in AMARD, 1997 : 8). Les modifications ont consisté en l'ajout de phrases qui font défaut dans l'original et dans la réécriture de certains passages pour en « améliorer la compréhension » et dans l'ajout de notes explicatives (*ibidem*). Les textes en français ont été ensuite retravaillés avec le concours d'une locutrice française. La traduction, comme celle mentionnée dans la section précédente, tend vers la littéralité, la mise en regard des deux textes (le texte berbère sur la page de gauche et le texte français sur la page de droite) permet au locuteur bilingue de se rendre compte de la façon dont le texte a été traduit. Signalons encore que dans l'ensemble des textes, suivis d'un ensemble de devinettes et poèmes et d'un glossaire, on ne relève qu'un texte intitulé « lqışt »³⁰¹, celui que nous avons intégré dans notre corpus d'analyse. L'ensemble formé par les textes (sur les pratiques de la vie quotidienne, les rites et croyances, les fêtes, sur l'histoire de chefs qui ont marqué la confédération, etc.) les poèmes, les devinettes et la description ethnographique qui précède les textes a pour objectif de « fournir des matériaux de base à l'étude de la langue et de la culture berbère tachelhyt » (*ibidem*).

Nous avons signalé ne retenir qu'une partie du texte n° 29 (pages 118 à 121), en tant que version du conte A, « Les enfants abandonnés et l'ogresse ». Nous ne relevons pas de notes de bas de page dans cette première partie du récit.

Cette version sera convoquée pour rendre compte des procédés de traduction, de commentaires explicatif éventuels, d'un style de narration. Elle émane de l'aire tachelhite et la traduction se veut fidèle au texte source, elle peut être en ce sens mise en regard avec les autres versions orales et écrites de l'aire tachelhite pour rendre compte d'un espace de variabilité du conte dans l'aire tachelhite ici considérée dans ses frontières orientales. Si la date de son recueil est ancienne et peut expliquer un certain nombre de variations – dont nous ne rendrons pas compte – on peut considérer qu'elle s'inscrit « déjà », si l'on peut dire dans un espace de transmission interculturel et institutionnel, comme c'est le cas des versions recueillies par Stroomer à Agadir, mais dans un contexte historique et une démarche scientifique qui ont considérablement changé entre les deux situations. Cette version doit être appréhendée comme ayant été doublement transcrite et traduite, le deuxième agent de reformulation n'étant ni berbère, ni français et ayant retravaillé la traduction originale pour la rendre compréhensible, c'est-à-dire qu'elle relève d'un ajustement aux

³⁰¹ - Voir section V.2.1.3.2.

destinataires actuels. La seconde reformulation interlingue a été ensuite retravaillée avec une locutrice française.

4.2.2.4. Version recueillie par Stumme/Mouhsine-Ajjoul: E5

Cette version, recueillie par Hans Stumme dans le Tazerwalt (région de Tiznit au Sud d'Agadir³⁰²) et publiée en 1895 dans le recueil *Märchen der Schluḥ von Tazerwalt* (STUMME, 1895 : 17-18), est extraite du corpus d'analyse du doctorat de MOUHSINE-AJJOUL (1992 : 506-514), consacré à une analyse sémio-pragmatique du conte berbère marocain. La version, dans la transcription originale en berbère réalisée par Stumme, étant « illisible » comme telle (MOUHSINE-AJJOUL, 1992 : 9), cette dernière en a réalisé une nouvelle transcription et a l'a traduite en français³⁰³. Aucune information relative au cadre de la transmission n'est indiquée. Les textes ayant été transcrits par Stumme, nous supposons que les contes ont été recueillis sans interprète. La situation de recueil est interculturelle et la collecte s'inscrit comme la précédente dans le contexte général de la colonisation, à la différence que Stumme est de nationalité allemande et qu'il se trouve sur un terrain colonisé par la France. Il nous semble cependant, que là aussi, la relation hiérarchique liée à la situation d'enquête agit fortement.

La traduction, comme celles relevées précédemment tend vers la littéralité. Au texte en berbère tachelhite, succède la traduction en français. La transcription et la traduction sont présentées sous la forme de vingt-trois paragraphes numérotés, ce qui permet de suivre pas à pas, le texte en berbère et sa traduction. Nous ne relevons pas de notes de bas de page ni dans le texte de transcription en berbère, ni dans la traduction française.

Cette version, dans la mesure où elle émane de l'aire tachelhite et qu'elle propose une traduction fidèle du texte source sera convoquée au même titre que la précédente, en ce qu'elle rend compte d'un espace de variabilité du conte, avec des variations qui peuvent tenir au lieu de recueil sensiblement éloigné des versions orales et de la version recueillie par Amahou mais surtout à la datation ancienne du recueil. La traduction réalisée par Mouhsine-Ajjoul est, cela dit, tout à fait récente. Elle peut donc nous permettre d'interroger des procédés de traductions et un style de narration actuel et inscrit dans un espace interculturel et interlingue. Elle sera ainsi convoquée comme pouvant rendre compte d'une traduction, qui tout en étant au plus près de la transcription source, n'empêche pas que celle-ci ait une coloration plus « actuelle ». Il est à signaler que pour cette version, le conte est transcrit/traduit par Stumme du berbère à l'allemand. La traduction de Mouhsine-Ajjoul se base sur le texte berbère, elle n'est pas réalisée à partir de la traduction allemande. Notons encore qu'ici la traduction est réalisée par une personne de langue et de culture berbère, ce qui n'est pas le cas des autres versions écrites, hormis celle recueillie et traduite par

³⁰² - Voir carte de l'aire tachelhite en annexe I.

³⁰³ - Les contes dans le recueil de Stumme ne sont pas traduits.

Amahou. Il s'agira pour nous de voir si certaines spécificités culturelles sont maintenues, explicitées et de rendre compte d'une visée de transmission.

4.2.2.5. Version recueillie par Bouras : E7

Cette version a été recueillie par Abdelaziz Bouras en 1991 dans la Province de Taroudant. Publiée à l'origine en caractères arabes³⁰⁴, elle a été transcrite en berbère en caractères latins par Karim Aguenau avec un certain nombre de modifications et publiée sur le site *mondeberbere.com*³⁰⁵. Un lien sur la page renvoie à la traduction française de cette version, réalisée par A. Gaboune et K. Boulmedarat. Dans la version en berbère, on relève en notes de bas de pages, la traduction française d'un certain nombre de termes.

Pour ce qui est de la traduction, nous ignorons dans quelle mesure elle est fidèle à la version en berbère. Contrairement aux traductions mentionnées jusqu'alors, la partition du texte traduit n'est pas la même que celle du texte en berbère. On relève sept paragraphes dans la version en berbère et vingt-sept paragraphes dans la version en français.

La version berbère a été modifiée lors de sa retranscription, la traduction est visiblement moins littérale que les précédentes, le texte auquel nous avons accès en français a été recueilli, transcrit et traduit par trois entités différentes. Cette version apparaît donc à avoir subi une distorsion plus importante que les précédentes par rapport au texte-source donné à l'origine. Le fait qu'elle soit donnée en version bilingue ne garantit pas une fidélité au texte source original, dans la mesure où ce n'est pas « le » texte-source auquel nous avons accès. Elle sera convoquée pour rendre compte de procédés de traductions, d'un style de narration que nous supposons plus retravaillé et d'une visée de transmission/médiation que nous évaluerons en fonction du public auquel cette version s'adresse.

4.2.3. Versions écrites bilingues recueillies en zone berbérophone

4.2.3.1. Versions recueillies par Laoust : B6 et E6

Ces versions ont été recueillies par Emile Laoust vers 1910, sur les contreforts du Haut Atlas au nord est de Marrakech, chez les Ntifa et les Infedouaq et publiées en 1918, dans *Étude sur le dialecte berbère des Ntifa, Grammaire. Textes*. L'ouvrage est constitué d'une étude linguistique sur le parler des Ntifa, à la suite de laquelle sont présentés vingt-deux textes (contes, légendes et textes ethnographiques) pris sous la dictée d'informateurs, transcrits en berbère puis traduits en français

³⁰⁴ - Nous n'avons pas pu avoir accès aux références de l'édition originale.

³⁰⁵ - Disponible à l'adresse <http://www.mondeberbere.com/>, rubrique littérature [consulté le 28/05/2010].

par l'auteur³⁰⁶. La situation de recueil comme pour les collectes réalisées par Amard et Stumme est interculturelle et s'inscrit dans le contexte de la colonisation, ce qui laisse penser que la relation dissymétrique entre l'enquêteur et les informateurs agit assez fortement dans la relation instaurée entre les partenaires et sur le processus de transmission.

Pour ce qui concerne la version B6 (texte 24 de LAOUST, 1918 : 396-398), l'auteur indique que la version lui a été dictée par Aomar Hamadi, du village de Tasemsit, de la tribu des Infedouaq³⁰⁷. La version E6 (texte 23 de LAOUST : 388-396) a, quant à elle, été donnée par un locuteur de la tribu des Ntifa, mais l'auteur ne précise pas son identité.

A la question de savoir si le parler des Ntifa et des tribus alentours relève de la zone dialectale tachelhite ou tamazighte, LAOUST ne se prononce pas de façon tranchée en raison des connaissances limitées au sujet des différents parlers berbères marocains. Cela dit pour l'auteur, un Ntifi est compris sans difficulté par un locuteur tachelhite et semble l'être à un degré moindre par un locuteur tamazighte (1918 : 8) et l'auteur avance l'hypothèse suivante : « Nos informations et la pratique du dialecte nous autoriseraient même à fixer chez les Ntifa l'extrême pointe du domaine de la tachelhit » (*ibidem*). Cette information est contradictoire avec celle donnée par CHAKER, dans sa bibliographie berbère interrogeable en ligne, accessible à partir du site du centre de recherche berbère de l'INALCO³⁰⁸. Il indique en effet pour cet ouvrage que le dialecte et les textes étudiés relèvent du domaine tamazighte.

Comme pour les versions précédentes, la traduction tend vers la littéralité, le texte de traduction succède à la transcription du conte en berbère. Ces versions seront convoquées, au même titre que les versions recueillies par Amard et Stumme, pour rendre compte de zones de commentaires éventuels de la part du transcripteur/traducteur, des procédés de traduction, d'un style de narration et seront mises en regard avec les autres versions orales et écrites de ces contes-types. Même, si elle n'a pas été recueillie dans l'aire tachelhite, la date ancienne et les conditions de son recueil sont proches des versions recueillies par Amard et Stumme. Ici une différenciation tient au fait que la traduction est ancienne et n'a donc pas été ajustée à un destinataire contemporain.

4.2.3.2. Version recueillie par Delheure : D5

Cette version est extraite d'un recueil publié par Jean Delheure et intitulé *Contes et légendes berbères de Ouargala. Tinfusin* (1989). Elle a été recueillie dans la région de Ouargala³⁰⁹, en 1950, auprès d'un garçon âgé de 14 ans (H.). Les contes réunis par Delheure émanent de deux collections : celle de Alain Romey qui a enregistré un certain nombre de récits pour un travail de

³⁰⁶ - L'étude porte sur les Ntifa. Les textes présentés ont été majoritairement recueillis auprès de ces derniers. Le chercheur présente également un certain nombre de textes recueillis dans les dialectes voisins à « titre documentaire » (LAOUST, 1918 : 9).

³⁰⁷ - La tribu Infedouaq est une tribu voisine des Ntifa. Le parler des Infedouaq diffère du parler des Ntifa (LAOUST : 1918 : 8).

³⁰⁸ - Bibliographie consultable en ligne : http://www.inalco.fr/crb/pages_html/biblio.htm [consulté le 28/05/2010]

³⁰⁹ - Est algérien, dans le Sahara oriental.

thèse et celle de Delheure et de sa collaboratrice, Bernadette Savelli, qui ont également procédé à l'enregistrement de récits. A ces récits consignés sur bande magnétique s'ajoutent des récits transcrits sous la dictée d'informateurs, à la suite d'écoutes successives du conte auprès du locuteur en question ou auprès d'autres informateurs, ce qui permet d'avoir une connaissance préalable des récits. La situation de recueil se caractérise là encore par son interculturelité. A la différence des situations de transmission interculturelle relevées précédemment, la collecte ne s'inscrit pas dans un contexte de colonisation et même si on peut parler de dissymétrie en raison de la situation d'enquête, celle-ci est moins marquée, d'autant plus que on relève une période de présence relativement longue sur le terrain, ce qui laisse supposer qu'une relation de confiance a pu s'instaurer avec les informateurs.

Nous ne savons cependant pas par qui a été recueillie la version qui nous intéresse ni si elle a fait l'objet d'un enregistrement. Quoiqu'il en soit, la version a été traduite par Delheure et l'ensemble des récits publiés s'intègrent à une recherche menée par ailleurs sur le parler berbère de Ouargala, le recueil étant un « appoint » aux autres textes ouarglis publiés par l'auteur et à son dictionnaire ouargli-français (1987). Le recueil de Delheure a une valeur documentaire évidente et se caractérise par la scientificité de la démarche de collecte. Nous convoquerons cette version à titre comparatif pour observer la manière dont sont traitées les difficultés qui émergent dans les versions que nous avons recueillies, notamment du point de vue des procédés de traduction et des commentaires qui les accompagnent éventuellement. Elle sera mise en regard en outre avec les autres versions écrites de ce même conte.

4.2.4. Versions unilingues recueillies en zone berbérophone ou arabophone

4.2.4.1. Versions publiées par Bounfour : E9, E10, E11, E12 et E13

Ces versions sont issues des collectes d'un groupe d'étudiants de l'Université d'Agadir et mises à la disposition de Bounfour suite à la tenue d'une de ses conférences à Agadir. Ces versions ont servi de base documentaire à une étude consacrée au conte de *Hmadounamir* en tant que fonctionnant sur le complexe oedipien³¹⁰. Les versions qui sont proposées, en annexes à cette étude, le sont dans leur traduction française uniquement et elles ont fait l'objet, selon l'auteur, d'un « remaniement assez important » (BOUNFOUR, 1996 : 130).

La première de ces versions est celle que Amahou a recueillie et que nous avons présentée *supra*. Les modifications apportées par Bounfour au texte de traduction initial sont à notre sens minimales. Elles portent essentiellement sur la syntaxe de certaines phrases qui a été améliorée et les erreurs

³¹⁰ - Le personnage principal s'inscrit dans un rapport quasi incestueux avec sa mère, accompagné d'un « défaut » du père. La trame du récit repose sur la rivalité qui s'instaure entre la mère et l'épouse du héros. Voir BOUNFOUR, 1996 : 119-129 et les versions de ce conte en annexes.

d'orthographe ou d'accords morphosyntaxiques qui ont été rectifiées. La comparaison des deux versions (la traduction initiale de Amahou et la version publiée par Bounfour) nous laisse supposer que ce dernier n'a pas réalisé une nouvelle traduction du texte transcrit en berbère mais qu'il s'est basé sur le texte de traduction dont il a amélioré le style.

Les versions E11 et E13 ont été recueillies également dans l'aire tachelhite : la version E11, dans la région d'Igherm, au sud-est d'Agadir a été recueillie en 1987³¹¹ et la version E13 a été collectée dans la région d'Agadir en 1992³¹² auprès de Z. Abdellah. Cette dernière est âgée de trente ans, est sans profession et ne parle que sa langue maternelle, le berbère tachelhite.

Les deux autres versions ont été recueillies en 1992 dans des régions diverses au Maroc et dans des aires dialectales différentes : la version E10 a été recueillie³¹³ dans l'aire dialectale tamazighte dans la vallée du Dadès auprès d'un instituteur nommé Si M. Ouzaouite, et la version E12 se différencie des autres dans la mesure où elle a été collectée en arabe dialectal³¹⁴ dans la région de Goulmine³¹⁵, auprès de Kh. El Giaad, âgée de 41 ans.

Nous ignorons pour ces quatre versions dans quelle mesure les textes transcrits et traduits ont été remaniés par Bounfour. Les versions publiées par Bounfour divergent par la structure, notamment par la présence ou non d'une partie « prologue » qui décrit l'origine de la femme aimée par le héros alors que les autres versions (E9, E12 et E13) attribuent une origine surnaturelle à la femme. Les deux versions que nous avons recueillies et les versions écrites que nous avons mentionnées jusqu'alors relèvent de ces deux ensembles. Pour cette raison, nous convoquerons l'ensemble des versions publiées par Bounfour pour rendre compte de la façon dont sont traitées les difficultés de traduction et pour éclairer des points obscurs dans nos propres versions.

4.2.4.2. Version recueillie par Bourayou : C10

Cette version a été recueillie en arabe dialectal par Abdelhamid Bourayou, en 1976 auprès d'un conteur professionnel Ahmad Gahrri, surnommé Lahmidi, à Sidi Hâlad, dans la région de Biskra³¹⁶. La version est publiée en annexe à une étude sur les contes populaires algériens (BOURAYOU, 2003). L'ouvrage intitulé *Les contes populaires algériens d'expression arabe* propose une description de la situation de performance des contages traditionnels, à laquelle succède une analyse structurale et sémiotique d'un certain nombre de récits. La version que nous avons retenue dans notre corpus ne fait pas l'objet d'une telle analyse et les circonstances de sa narration ne sont pas exposées, hormis l'identité du conteur. La version a été traduite par l'auteur et seul le texte de la traduction est publié.

³¹¹ - Il n'est donné aucune information concernant l'identité de l'informateur. La version a été recueillie et transcrite par A. Lissigui.

³¹² - Version recueillie et transcrite par M. Eddaoudi.

³¹³ - Version recueillie et transcrite par M. El Mardili.

³¹⁴ - Version recueillie et transcrite par S. El Giaad.

³¹⁵ - Est marocain, à côté d'Errachidia.

³¹⁶ - Est algérien.

Bien qu'émanant d'un lieu éloigné du lieu de notre recueil et qui plus est recueillie en arabe dialectal, cette version a été retenue dans notre corpus d'analyse dans la mesure où n'avons pas rencontré de versions écrites bilingues du conte C, « Celui qui a la tête noire ». Cette version est moins littérisée que les versions qui suivent et étant donné qu'elle émane d'un travail de recherche, elle est destinée davantage à un public spécialisé et a une valeur que l'on peut qualifier de documentaire. Nous faisons donc l'hypothèse que la traduction se veut relativement fidèle au texte source et relativise de ce point de vue l'opposition versions bilingue/unilingue – tout comme la version E7. Cette version sera convoquée pour rendre compte de la façon dont affleurent certaines difficultés ou commentaires en comparaison avec nos propres versions et la version écrite de ce même conte, à quels procédés de traduction l'énonciateur recourt et nous permettra d'éclairer la signification des versions que nous avons recueillies.

4.2.4.3. Versions recueillies/écrites par Hamadi : B7 et C9

Ces versions ont été recueillies par Hamadi, entre 1980 et 1986, auprès de conteuses dans le Rif marocain de la tribu des Aït Touzine³¹⁷ en berbère tarifite. Les versions sont présentées uniquement en français. Elles sont extraites d'un recueil de contes, intitulé *Récit des hommes libres, Contes berbères* (1988). Dans le cas de ces versions, les contes ne sont pas seulement traduits mais écrits, c'est-à-dire qu'ils obéissent à une exigence de style, ils sont des contes d'écrivain, ce qui passe par une transformation beaucoup plus importante des versions sources que toutes les versions relevées *supra*. Les versions publiées sont issues d'une collecte de contes, de proverbes, de devinettes et de chants traditionnels réalisée au départ pour un mémoire de fin d'études en traduction-interprétation³¹⁸.

Un certain nombre de ces textes ont été publiés puis Hamadi s'est mis à les raconter, en tant que comédien-conteur. Hamadi, à propos de son travail de conteur, explique que son travail est avant tout artistique et que raconter se fait dans l'instant d'une rencontre entre un public et une personne qui dit « à travers une mémoire, ce qu'elle est ». Il mentionne en outre que ce qui l'intéresse dans cette démarche consiste à comprendre « ce qui fait qu'une histoire berbère, racontée depuis des siècles peut toucher, aujourd'hui, des enfants, des adultes d'ici », aujourd'hui³¹⁹.

Ces informations nous laissent supposer que les versions publiées par Hamadi procèdent d'un travail d'ajustement à un public étranger au lieu d'origine des récits. Ces versions seront convoquées pour analyser la manière dont des commentaires éventuels émergent, de la façon dont le conteur traduit et fait passer le conte, par la comparaison avec les versions que nous avons recueillies, les versions bilingues et les autres versions d'auteurs, ce qui nous permettra de mettre en évidence une manière de transmettre propre à Hamadi ou aux écrivains-conteurs.

³¹⁷ - Nord-est marocain.

³¹⁸ - En espagnol.

³¹⁹ - Hamadi vit en Belgique. Propos extraits d'une interview réalisée en 1995 [en ligne] <http://www.magic.be/InterieurNuit/SiteOct/Hamadi.html> [consulté le 28/05/2010].

4.2.4.4. Version recueillie/écrite par Oucif et Khallouk : A8

Cette version est extraite d'un recueil de contes, publiés par Georges Oucif et Abdellah Khallouk et intitulé *Contes berbères N'tifa du Maroc, Le chat enrichi* (1994). Elle a été recueillie auprès de la mère de A. Khallouk. Cette dernière est N'tifa. Les auteurs précisent que les contes ont été donnés dans la région d'Azizal³²⁰, ce qui nous laisse supposer que les contes émanent plutôt de l'aire tamazighte. Le texte a été traduit par les auteurs et présenté en français. Comme pour les contes publiés par Hamadi, les contes sont littérisés et sont à destination d'un large public francophone, ce qui nous laisse supposer que les récits ont été sensiblement adaptés au public cible – ce que l'analyse confirmera ou non. Notons par ailleurs que la facture du recueil (format, grosseur des caractères) et la présence d'illustrations laisse supposer que l'ouvrage s'adresse davantage à un public jeune, par contraste avec le recueil d'Hamadi qui semble plutôt destiné à des adultes. Cette version sera convoquée au même titre que la version précédente. Signalons que nous nous limiterons aux épisodes qui sont communs avec les autres versions réunies de ce conte.

4.2.4.5. Version recueillie/écrite par Belamri : B9

Cette version est extraite du recueil de contes de Rabah Belamri, *Les graines de la douleur. Contes de l'Est algérien I* (1982). Elle a été enregistrée en arabe dialectal, auprès de sa tante Zouïna, dans le village algérien de Bougaâ³²¹ en 1980. Le conte a été traduit par l'auteur et est publié dans sa version française. Comme les versions publiées par Hamadi et Oucif et Khallouk, les contes ont été réécrits pour leur publication. La collecte et la publication s'inscrivent dans une démarche de sauvegarde d'un patrimoine littéraire en voie de disparition.

Nous faisons l'hypothèse comme pour les deux recueils précédents, que cette version procède d'un travail d'écriture adressé à un public étranger, que l'écrivain se fait médiateur/interprète des récits de sa propre culture afin qu'ils soient reçus ailleurs, mais sans que cette activité médiatrice ne soit signalée forcément comme telle. Cela dit, ces contes, ainsi que ceux issus des recueils mentionnés précédemment, ne s'adressent pas spécifiquement au public français, ils sont destinés également aux personnes originaires des pays du Maghreb, immigrées en France, mais aussi aux Algériens, Tunisiens et Marocains (de langue maternelle berbère ou arabe) qui ont la possibilité d'accéder à ces recueils dans leur pays. Il faut noter par ailleurs que le recueil de Belamri semble s'adresser à un public plutôt jeune, même si cela apparaît moins évident que pour le recueil de Oucif et Khallouk, en raison notamment de la date plus ancienne d'édition.

Cette version sera convoquée au même titre que celles extraites des deux recueils précédents, pour rendre compte de zones d'émergence de commentaires du narrateur/écrivain, de la manière dont sont traitées les difficultés de traduction qui sont signalées dans les versions orales et

³²⁰ - Nord-est de Marrakech, voir carte de l'aire tachelhite en annexe I.

³²¹ - Ex-Lafayette, situé dans la vallée du Guergour à la limite de la Petite Kabylie et des Hauts Plateaux (wilaya de Sétif) en Algérie.

éventuellement écrites et pour observer la manière dont la spécificité culturelle et linguistique du texte-source est rendue.

4.2.4.6. Version recueillie/écrite par Taos Amrouche : B8

Cette version, extraite du recueil intitulé *Le grain magique. Contes, poèmes, proverbes berbères de Kabylie* (1966/1981) a été recueillie par Marguerite Taos Amrouche, auprès de sa mère Marguerite Fadhma Aïth Mansour, en Grande Kabylie dans les années 1960. La version a été racontée en berbère puis traduite et réécrite par Taos Amrouche. Comme pour les versions précédentes, nous sommes en présence de ce que nous avons appelé *supra* un conte d'écrivain. Dans le recueil, on peut lire, outre les contes, des proverbes et des poèmes destinés à être chantés. L'auteur signale avoir procédé à une collecte de ces pièces de littérature orale auprès de différents narrateurs et avoir choisi de fixer les versions de sa mère. Ces textes se veulent fidèles à une tradition orale. Cela dit l'auteur les considère « moins comme des documents que comme des œuvres d'art bien vivantes » (1966/1976 : 10), dans le sens où la personne qui donne le conte en fait une œuvre personnelle dans l'instant de sa performance (en termes de beauté, de composition et d'authenticité).

Notons par ailleurs – et c'est le cas pour les recueils de Oucif et Khallouk et de Belamri – qu'il existe un lien affectif très fort entre la conteuse et la personne qui collecte les contes. La transmission s'est faite dans un lieu familial, à différents moments, la conteuse a pu réentendre ses récits, ces derniers étant déjà connus des auditeurs/collecteurs pour les avoir entendus enfants de ces mêmes personnes. Les récits se veulent marqués du sceau d'une filiation affichée, les transcripteurs/écrivains transmettant à leur tour les récits donnés dans le « berceau » familial et se faisant l'écho d'une voix chère.

Signalons encore que la famille Amrouche est une famille kabyle christianisée, nourrie de culture française. La conteuse, mère de l'auteure, a été instruite en français et elle a elle-même publié une autobiographie en langue française³²². Ainsi, par rapport aux autres recueils « d'auteurs » relevés jusqu'à alors, on peut penser que la narratrice a pu être influencée par la culture française, tout au moins dans sa manière de dire. Cette version sera convoquée au même titre que les versions précédentes.

4.2.4.6. Versions recueillies auprès de femmes immigrées par Decourt et Louali-Raynal : D6, D7 et D8

Ces versions sont extraites d'un recueil de contes intitulé *Contes maghrébins en situation interculturelle* (1995) et accompagnées d'une analyse succincte des récits. Elles ont été recueillies par Nadine Decourt et Naïma Louali-Raynal, dans le cadre d'une formation intitulée « contes et récits de vie quotidienne » organisée à Lyon en 1992 et 1993. La formation consistait en une réunion hebdomadaire de femmes originaires du Maghreb et du Laos dans le local d'une

³²² - FADHMA AÏTH MANSOUR AMROUCHE, M., 1968, *Histoire de ma vie*, Paris : F. Maspéro

association au centre de Lyon, en une journée de stage et au suivi en parallèle de cours d'alphabétisation.

Le contage a été initié dans le local d'une association au centre de Lyon (lieu de réunion hebdomadaire), en présence des autres femmes, de deux animatrices, d'une étudiante et des chercheuses. Au cours des réunions successives, un climat de confiance s'est instauré entre les personnes présentes, permettant ainsi la libération de la parole et de l'imaginaire. Dans ce cadre, les contes ont été remémorés, avec l'aide des autres femmes présentes, des maris, des voisins, mais aussi par la consultation éventuelle de recueils de contes disponibles sur le lieu de réunion. Le contage qui a suivi ce processus de remémoration a donné lieu à des échanges et à une expérimentation de la variation, une version en évoquant une autre, proche mais en même temps singulière. Les versions ainsi racontées ont été progressivement enregistrées.

Un certain nombre de ces femmes a souhaité prolonger l'expérience. Leur répertoire s'est « affirmé et étoffé » (DECOURT & LOUALI-RAYNAL, 1995 : 9), à l'occasion de rencontres diverses autour du conte et les contes ont été donnés dans un second temps dans des lieux divers (écoles, haltes-garderies, bibliothèques, centres sociaux, Université) en présence d'un public diversifié (enfants, adultes de passage, étudiants, enseignants et chercheurs). Les versions publiées émanent des contages réalisés au sein du local associatif et dans ces différentes situations. Les auteures signalent que bien que la langue véhiculaire ait été le français, la collecte rassemble des contes enregistrés en langue maternelle et en langue française (*ibidem* : 20).

Pour ce qui est de l'identité des conteuses, nous relevons les informations mentionnées par les auteurs et collectrices (*ibid.* : 31). Les trois conteuses auprès de qui ont été recueillies les versions qui nous intéressent sont originaires d'Algérie. Aucune d'entre elles n'a été scolarisée. La première, Koukkha Nasri, auprès de qui a été collectée la version D6, est née en 1951, à Kaïs dans les Aurès³²³. De langue maternelle berbère (dialecte chaouïa), elle parle l'arabe et suit des cours de français. Elle tient les contes qu'elle a en mémoire de son père et de sa tante. La conteuse auprès de qui a été recueillie la version D7 se nomme Fatima Mekki. Elle est née en 1943 à Ouled Djellal, dans la région de Biskra³²⁴. Elle est de langue maternelle arabe, parle français et suit des cours de français pour écrire ses contes. Ces derniers lui viennent de sa grand-mère. La version D8 a été recueillie auprès de Djohra Chefai. Cette dernière, arrivée en France en 1959, est née en 1935 à Akbou³²⁵ en Kabylie. Elle est de langue maternelle kabyle, parle l'arabe et le français. Les contes lui viennent de sa grand-mère.

³²³ - Nord-est algérien.

³²⁴ - Est algérien.

³²⁵ - Sud-est de Béjaïa.

Concernant le mode de consignation des récits, les versions ont été transcrites à partir des différentes performances réalisées par les conteuses en langue française³²⁶, dans différentes situations de transmission. La transcription obéit à des principes méthodologiques établis selon une « carte linguistique » dégagée pour chaque conteuse en fonction des « éléments récurrents du corpus en langue française : temps du récit, constructions syntaxiques, lexique, procédés narratifs (gloses, signaux démarcatifs) » (*ibid.* : 25) et permettant aux chercheuses de mettre en place « des styles de réécriture spécifiques » (*ibid.* : 20). Outre la volonté de respecter le style oral propre à chaque conteuse, les auteures mentionnent avoir été fidèles autant que possible aux constructions syntaxiques fréquemment relevées à l'oral et notamment la présence de « phrases courtes [...], sans emploi de connecteurs, portées par un débit rapide » (*ibid.* : 26). Elles mentionnent par contre avoir apporté une correction systématique aux « erreurs syntaxiques et morphosyntaxiques propres à tout apprenant du français langue étrangère », tels que les emplois erronés de l'interrogation indirecte, les erreurs liées à la concordance des temps, aux formes composées et formes pronominales des verbes, aux accords en genre et en nombre, l'emploi erroné des prépositions et des déterminants (défini et indéfini en particulier), ainsi que l'oubli de la particule de négation « ne » (*ibid.* : 27).

Pour ce qui est des expressions employées, les auteures ont tenu à garder celles qui ressortissent à ce qu'elles appellent la « créativité de l'interlangue »³²⁷ (*ibid.*). De même, un certain nombre de termes ou expressions en vertu de leur teneur poétique ou sémantique spécifique – c'est le cas notamment des *realia* et des chansons – ont été transcrits en langue maternelle et accompagnés éventuellement d'une traduction ou d'un commentaire. Signalons encore suite aux auteures, le cas des commentaires des conteuses (gloses explicatives notamment) qui ont été conservés et signalés par des parenthèses et celui des signaux démarcatifs, dont un certain nombre a été élagué – verbes introducteurs de discours (il/elle dit), notamment – lorsqu'ils n'ont pas été jugés nécessaires à la compréhension du récit et à l'enchaînement des séquences. Signalons encore, la condensation de certains passages, jugés alourdis par les redites.

La transcription donne ainsi à lire une sorte de « supra-version », entendue comme la somme de toutes les versions entendues du même conte donné par une même personne, avec un certain nombre d'améliorations et de corrections. Il est difficile de juger du degré de fidélité aux narrations sources, la transcription ne tendant pas vers cet objectif, mais voulant rendre compte d'un style de narration orale propre à la situation interculturelle et d'une manière personnelle de raconter.

Ces versions, bien que n'émanant pas de l'aire tachelhite, nous intéressent dans la mesure où des versions écrites que nous avons mentionnées jusqu'à alors, ce sont celles qui se veulent le plus proches du mode de narration orale des versions que nous avons recueillies. La situation de recueil,

³²⁶ - Les auteures ont eu néanmoins recours aux versions en langue maternelle, pour « lever des ambiguïtés d'ordre lexical », « vérifier les refrains et autres paroles formulaires qui font irruption dans les versions en langue française et que la conteuse entreprend de traduire » et « préserver les traits culturels qui affleurent dans les versions de la langue véhiculaire (noms propres, *realia*...)» (DECOURT & LOUALI-RAYNAL, 1995 : 21).

³²⁷ - Par exemple : « il était *fou d'amoureux d'elle* »

sans être la même, comporte des similitudes avec les cadres de transmission d'un certain nombre de nos propres versions : les contes sont donnés en situation interculturelle (les premières narrations le sont à un degré moindre dans la mesure où les femmes sont en présence d'autres femmes algériennes qui connaissent la plupart des récits) et racontés majoritairement en langue française. La narration est donc aussi traduction, cette dernière étant un moyen du contage. Dans la mesure où les narrations ont été collectées auprès de personnes qui ne sont ni expertes du contage, ni de la traduction, que le français est maîtrisé à des degrés divers, que le transcripteur n'est intervenu que de manière incidente pour résoudre les difficultés de formulation, elles nous permettront d'observer comment sont gérées les difficultés de formulation, qui tiennent non seulement aux difficultés de transposition des réalités culturelles mais aussi aux manques linguistiques des narrateurs. En outre, ces transcriptions seront convoquées pour rendre compte de la nature des commentaires des narratrices et des moments où ils apparaissent.

Dans ce chapitre, nous avons rendu compte des contraintes spécifiques qui opèrent dans la transmission du conte en situation interculturelle et interlingue et instaurent des conditions à la variabilité du conte, dans la mesure où celui-ci est amené à signifier à la jonction de deux ensembles culturels et qu'il doit se mouler dans une langue autre. Il nous a permis en ce sens d'explorer l'espace interculturel et interlingue de la médiation. Nous avons mis l'accent sur la dimension située des interactions interculturelles, sur la spécificité de la communication interculturelle, en ce qu'elle nécessite un effort d'accordage plus marqué en raison du non recouvrement des répertoires et des pratiques linguistiques et culturels de chacun et qu'elle suppose dans le cas des interactions positives une démarche empathique. Nous avons montré la dynamique de co-élaboration du discours dans le cadre de l'interaction qui s'accompagne d'une construction négociée de la relation sociale et des représentations. Les interactions qui nous intéressent, en ayant pour objet la transmission du conte, mettent en jeu dans ce processus des représentations de soi, de l'autre, de sa communauté, de sa langue, du conte qui se construisent dans le rapport à l'autre. La relation particulière entre deux individus réunis pour la transmission va instaurer ses propres conditions de transmission de manière dynamique. Nous avons montré que nous convoquons la théorisation de Authier-Revuz, en ce qu'elle nous permet de mettre l'accent sur divers ordres d'altérité qui traversent l'énonciation des contes dans un espace interculturel et interlingue et sur une non transparence, une non immédiateté du discours. Les failles discursives que nous pointons peuvent ainsi faire émerger des lieux sensibles du discours, où opère une différenciation, une non coïncidence entre les représentations de soi et de l'autre, et notamment celles qui sont préconstruites culturellement, entre les systèmes langagiers, mais aussi entre son dire et celui qui est repris, entre son vouloir-dire et ce que peut entendre l'autre, etc. Les failles discursives nous renseignent sur les circonstances et les conditions mêmes de la transmission du conte : (ré)appropriation du conte par l'énonciateur et interprétation adressée au destinataire dans ses butées et dans son ajustement nécessaire à l'autre langue, l'autre individu, en ce qu'il reprend le conte, tout en le déplaçant. Ce sont donc sur des lieux de (re)médiation que nous mettons l'accent. Nous envisageons les réponses que l'énonciateur met en place face à la difficulté, à l'obstacle ou simplement au « ce qui ne va pas de soi » comme des stratégies orientées vers le succès d'une tâche – la narration du conte dans la langue autre et son intercompréhension – c'est-à-dire comme des opérations discursives qui concourent à la transmission du conte. Lorsque les énonciateurs signalent un obstacle, une différenciation à l'œuvre – ou non –, en expliquent la nature et mettent en place un certain nombre de stratégies pour que le conte passe malgré tout ou semble pouvoir passer sans accroche, ils construisent et renvoient une image d'eux-mêmes, de leur langue, de leur culture, de la relation à l'autre – à la fois individuelle, mais aussi à l'échelle des langues et des codes culturels – du conte de tradition, de sa narration plus ou moins aisée ou non, etc. Les procédés interactionnels de synchronisation, le signalement des difficultés et les stratégies de

facilitation et de reformulation sont ainsi envisagés comme orientés vers la poursuite du discours et l'intercompréhension, mais aussi comme marques d'une différenciation, en ce qu'ils signalent « la faille par la reprise » (AUTHIER-REVUZ, 2004). En ce sens, la définition que propose KAËS de la médiation en tant que « pontage sur la discontinuité » (2002) nous paraît très intéressante. Cela suppose en effet que l'activité de (re)médiation – en tant que prévenant, signalant la faille et la cautérisant – se donne à voir comme telle et signale ses propres limites. Pour cette raison, nous avons mis l'accent à propos de l'activité de traduction, notamment, sur une éthique de la traduction qui oscille entre adaptation et signalement de la spécificité, sur le caractère situé de toute traduction, qui est limitée par l'interculturalité qui l'autorise en en instaurant les conditions – en même temps que l'activité traductive redéfinit cette interculturalité – et sur la part du commentaire qui, en recontextualisant les textes et en donnant les moyens de l'interpréter donne à voir en même temps, la limite de la traduction et de ce qui lui résiste, autrement dit la différenciation à l'œuvre.

Dans la dernière section du chapitre, nous avons exploré la manière dont les versions de notre corpus s'inscrivent dans un espace interlingue et interculturel de la transmission/médiation. La prise en compte des conditions de mises en discours spécifiques des différentes versions – performances orales dans le cadre d'interactions situées que nous appréhendons en tant que processus en cours de réalisation et textualisations écrites qui résultent de processus de (re)formulations successives – est nécessaire à la compréhension des différentes manières de transmettre le conte pour l'autre et dans sa langue. La manière dont les productions ethnotextuelles sont dites/écrites à la fois dans ses constantes et ses variables ne peut être analysée qu'en fonction des conditions et des modalités de leur actualisation : paramètres de la situation d'énonciation – lieu, temps, énonciateur(s), destinataire – ; relation sociale et visée de transmission ; positionnement de l'énonciateur par rapport à la communauté culturelle qu'il représente et par rapport à la tradition qu'il continue tout en la transformant ; statut social ; ressources dont l'énonciateur dispose et compétences – maîtrise des langues, des codes culturels, habitude de raconter, de traduire – ; normes de traduction ; modalités de transmission – medium oral/écrit, traduction, contage, reprise, retraduction, écriture, etc. – ; contexte du recueil et de la transmission, etc. Les paramètres que nous cernons rendent compte des modalités de la mise en texte/discours des différentes versions : procédures successives de médiation qui ont abouti à la production des versions écrites et dont la mise à jour met l'accent sur la non immédiateté des textes, sur les conditions de leur établissement, de leur circulation et de leur mise en discours située et procédure de médiation que nous envisageons dans l'ici et maintenant, en tant que processus en train de se faire dans le cadre d'une rencontre interculturelle, d'une interaction orale. En ce sens, notre approche est philologique, puisqu'elle réfléchit aux « procédures médiatrices » qui inscrivent les textes dans des formes et des dispositifs de communication (ADAM, 2005 a : 71-72).

Ces différents paramètres instaurent des conditions de production et de réception du conte et déterminent des manières de dire le conte en situation interculturelle et interlingue, des manières

d'en opérer une médiation, ce que nous avons appelé des « styles de transmission ». Ceux-ci correspondent à différentes manières de dire le conte et de se dire dans la relation à l'autre, en ce qu'en ajustant le conte à l'autre, en opérant une médiation, ils signalent de manière plus ou moins sensible la différenciation qu'ils négocient.

Les deux chapitres qui vont suivre seront consacrés à l'analyse des productions textuelles proprement dites. Dans le huitième chapitre, nous allons nous axer sur les versions orales et sur la manière dont se construit et s'élabore la narration orale à la fois dans ses sutures – la continuité et la cohérence qu'elle souligne ou instaure – et dans ses ruptures – interruptions, retours sur le dire, changement dans le plan d'énonciation – qui font apparaître l'activité narrative comme une mise en récit dynamique, tendue vers un achèvement, en même temps que s'élaborant par « étapes » successives et comme étant arrêtée, ralentie par un certain nombre d'aléas et de butées qui révèlent qu'elle ne va pas de soi. L'activité de narration se donne à voir ainsi comme une sorte de ligne indépendante du récit sur le mode de la maîtrise du temps, de la défaillance, sur un mode explicite ou implicite, triomphal ou pénitent. Pour mettre à jour les « ressorts » de la conduite de la narration, nous relèverons un ensemble de phénomènes énonciatifs qui mettent l'accent sur des lieux sensibles du discours, des zones d'exigence. Nous opérerons un classement des différents phénomènes selon qu'ils signalent les frontières du récit, qu'ils assurent et mettent l'accent sur le liage des différentes propositions narratives, qu'ils révèlent des choix possibles de narration, une dynamique narrative, qu'ils rompent le fil de la narration pour rendre compte d'une difficulté à dire, à traduire ou à comprendre, qu'ils marquent une distanciation du narrateur par rapport à son activité de narration ou le récit qu'il reprend ou encore qu'ils constituent des direns en plus à l'intention du destinataire et signalent des références partagées. Nous rendrons compte des différentes formes rencontrées dans notre corpus oral et tenterons de mettre à jour un certain nombre de facteurs qui peuvent en être à l'origine et notamment ceux qui sont spécifiques à la situation de transmission interculturelle et interlingue. Nous nous intéressons aux phénomènes relevés à la fois dans leur permanence – ce qui nous permet de les considérer comme symptomatiques de la narration orale interlingue en situation interculturelle –, dans la diversité des formes qui les manifestent et en ce qu'elles rendent compte des diverses modalités de transmission, de différentes manières de raconter et de signaler un manque ou une différenciation.

Dans le neuvième chapitre, nous nous intéresserons à un ensemble de procédures de (re)médiation, par le pointage de différentes opérations discursives qui relèvent de deux ensembles de stratégies principales : la facilitation et l'ajout. Nous envisagerons ces opérations discursives en tant que réponses aux difficultés, aux manques, à la non-coïncidence que nous avons mis en évidence dans le huitième chapitre. A partir du balisage effectué, dans le chapitre VIII, des lieux sensibles du discours et notamment de ceux qui révèlent une difficulté à traduire, nous nous intéresserons à différents procédés de traduction, dans les versions orales et écrites, qui sont autant de manières de traiter la complexité à traduire, notamment entre occultation et commentaires réflexifs sur l'acte de

traduction. Nous rendrons compte ensuite de différents principes de transmission – condensation/développement, degré d'explicitation, fidélité à une version source, narration plus ou moins maîtrisée – dans les différentes versions écrites et orales. Nous tenterons ensuite d'opérer une synthèse en nous intéressant à la dimension plus ou moins imitative ou explicative des reformulations et à leur visée plus ou moins ethnologique, ce qui nous permettra de rendre compte de différentes manières de transmettre le conte, de s'inscrire dans une chaîne de transmission, de réfléchir l'activité traductive et notamment ses limites et de communiquer la spécificité culturelle et linguistique. Nous nous intéressons pour terminer à la nature interactionnelle des transmissions, à leur élaboration dynamique et collaborative – notamment du point de vue de la synchronisation des activités discursives, des reprises et reformulations, des achèvements interactifs, des séquences dialoguées – mais également à la dimension de négociation à l'œuvre – définition des activités discursives et du rôle de chacun, choix des termes et des formulations, représentations de chacun – qui révèlent de façon significative la relation entre les partenaires et sa réélaboration au cours des transmissions.

Chapitre VIII

Sutures et ruptures de la « ligne » narrative : vers des lieux sensibles

Nous allons nous intéresser dans ce chapitre à l'activité de narration, à la fois, du point de vue des éléments qui en assurent la cohésion textuelle et la font apparaître comme un ensemble cohérent et interprétable par le destinataire, dans les choix de narration effectués par les différents énonciateurs, mais aussi dans ses interruptions et ses aléas.

Nous aborderons cette activité de narration d'abord sous l'angle des mentions de guidage, qui instaurent des liens entre les différentes parties textuelles, une dynamique de narration et indiquent des moments particulièrement importants du récit. Ce sont en quelque sorte des « balises » du récit, qui révèlent à la fois son interprétation par un énonciateur, son élaboration progressive, sa structuration et en facilitent la réception par le destinataire. Nous nous intéresserons également au « tempo » du récit, en ce que les narrateurs peuvent faire varier la vitesse de la narration, opérer des retours en arrière, omettre certains épisodes ou encore choisir de redire au non un événement ou une séquence. Ces phénomènes seront considérés comme révélateurs d'une liberté de variation dans la conduite de la narration, contrainte par l'exigence de fidélité à un « conte-type », mais aussi par le contrat de communication instauré à l'ouverture de l'interaction – narration résumée ou non.

Certaines de ces « manipulations » sont énoncées comme telles ou elles peuvent être mises à jour par la comparaison des différentes versions. Ces éléments – mentions de guidage et « choix » de narration – relèvent à la fois de la suture et pour certains de la rupture.

Nous parlerons de décrochages énonciatifs pour mettre l'accent sur des lieux de rupture plus ou moins sensibles qui apparaissent clairement en tant que tels, lorsque la narration s'interrompt, mais également sur des zones d'émergence de la subjectivité du narrateur, qui sans rompre le fil de la narration, instaurent un changement dans « le plan d'expression du sujet modal » (RABATEL, 2005 : 118), par l'irruption d'une énonciation subjectivante. En somme, nous envisagerons les décrochages énonciatifs à la fois, selon la distinction de RABATEL (*ibidem*), sur « le plan d'énonciation » et sur « le plan d'expression du sujet modal » : d'une part, énoncés embrayés qui instaurent une rupture, un décrochage par rapport aux énoncés désembrayés – ce qui est valable aussi pour l'inverse quoique que le décrochage ne soit pas abrupt – autrement dit irruption du discours dans la narration ou réintroduction de la narration suite à un arrêt et d'autre part, « énonciations subjectivantes » qui émergent au sein d'énonciations objectivantes. Les mentions de guidage relèvent pour certaines d'un décrochage énonciatif dans la mesure où elles rompent le fil de la narration et donnent à entendre de manière sensible la voix du narrateur/interprète. Les manipulations relatives à l'ordre, la fréquence ou la durée des événements ne relèvent pas d'un décrochage, à moins qu'elles soient signalées comme telles. Les mentions de guidage sont pour certaines de l'ordre du décrochage, c'est le cas des mentions métanarratives et de certains organisateurs intégrés à la narration. En réalité, pour ces derniers éléments, il n'est pas toujours évident de décider s'ils sont des décrochages ou non, c'est pourquoi il conviendrait de parler d'effet de décrochage plus ou moins sensible.

Si les éléments de cette première catégorie relèvent plus ou moins du décrochage, les autres ensembles que nous aborderons – signaux de difficulté à dire ou poursuivre ; signaux de difficulté à comprendre ; figures de distanciation ; commentaires, dire en plus et signaux de connivence – et qui signalent une conduite de la narration accidentée, distanciée ou commentative, instaurent tous une rupture, mais là encore de différentes manières. Nous avons dit *supra* que le décrochage rompait avec le mode énonciatif par l'irruption d'énoncés embrayés ou subjectivants. Nous devons affiner cette première approche, dans la mesure où les décrochages ne sont pas matérialisés seulement par l'irruption d'énoncés subjectivants, mais aussi par des hésitations, des rires, l'irruption de la langue maternelle ou encore une double nomination. En ce sens, les décrochages sont envisagés non seulement comme des interruptions du fil de la narration, l'irruption de la subjectivité du narrateur par des évaluatifs par exemple, mais aussi comme des marques diverses qui signalent que la narration ne va pas de soi.

Nous allons procéder à une « mise en ordre » des phénomènes énonciatifs selon différents ensembles et qui sont pour (1) de l'ordre du décrochage ou non et pour (2), (3), (4), (5) de l'ordre du décrochage : (1) guidage de la narration et tempo du récit, (2) signaux d'une difficulté à dire ou

à poursuivre, (3) signaux de difficulté à comprendre, (4) figures de distanciation, (5) commentaires, dire en plus et signaux de connivence. Les ensembles (2), (3), (4), (5) correspondent à différents types de décrochages. Pour chacun de ces ensembles, nous opérerons une classification interne en différents sous-types de mentions de guidage, de signaux de difficultés, de figures de distanciation, eux-mêmes diffractés éventuellement en différents sous-ensembles – voire « sous sous-ensembles » – pour lesquels nous relèverons les différentes formes verbales ou/et paraverbales qui les manifestent et mentionnerons des exemples qui en sont significatifs.

Le principe de classification est interne et propre aux différents ensembles (mentions de guidage, tempo et différents types de décrochages) et sous-ensembles. Pour l'ensemble (1), par exemple, nous avons affaire en réalité à deux types différents – mentions de guidage et tempo – et nous nous intéressons pour les premières (1.1.) à deux ensembles de manifestations formelles différentes de l'ordre du métadiscursif (1.1.1.) ou non (1.1.2.), puis à un troisième niveau pour les mentions méta-énonciatives, à des « fonctions » dans la narration (1.1.1.1./2./3./4./5./6.) et à un quatrième niveau à des formes textuelles. Pour les décrochages, la classification part de manière générale et pour simplifier de la cause ou de l'effet – fonction textuelle, énonciative ou pragmatique, ordre de difficulté ou de non-coïncidence manifestés – pour aller vers les formes. Ce sont donc au niveau du principe de classification des facteurs plutôt situationnels, individuels, génériques, systémiques qui se dégagent et aux niveaux des formes, différentes manifestations textuelles des phénomènes.

Nous rappelons qu'en raison du mode de consignation des contages et traductions, seules les versions A3, A4, B2, B3, B4, C3, C4, C7, C8, D2, D3, E3 et E4 font l'objet d'une analyse énonciative.

Nous supposons qu'un certain nombre des mentions de guidages et de décrochages manifestent la spécificité de la situation de transmission, c'est-à-dire la narration orale de contes en situation interculturelle et interlingue réalisée par des locuteurs non experts, soit par leur présence, par leur récurrence ou par les formes particulières que nous relevons. La spécificité de la situation de transmission se laisse appréhender de façon plus précise par différents paramètres : une narration qui est aussi ou avant tout traduction (selon que l'on ait affaire à la traduction d'une narration consignée sur cassette ou à un contage) et implique le passage d'un code linguistique à un autre, le caractère provoqué et non habituel de l'exercice pour les personnes (qui a pour corollaire des lacunes dans la langue cible, des gênes diverses liées à la situation d'enregistrement, des oublis éventuels), la décontextualisation des récits et le non recouvrement des références culturelles des partenaires de l'interaction. Par la conjugaison de ces différents paramètres, la transmission se voit, tout en étant axée sur le déploiement narratif du conte, ouverte, malgré elle, si l'on peut dire, sur un espace de discours et d'interlocution qui prend à certains moments la place principale.

Nous veillerons en outre à rattacher les différents types de mentions et de décrochages aux deux modes principaux de transmission, à savoir traduction et contage.

1. Guidage de la narration et « tempo » du récit

Nous relèverons deux types de phénomènes énonciatifs dans cet ensemble : les mentions de guidage qui marquent l'organisation interne du récit et guident en ce sens l'interprétation et la mise en perspective temporelle.

Les premières relèvent de ce que GENETTE appelle la « fonction de régie », entendue comme la référence du narrateur au texte narratif, dans un discours métalinguistique pour « en marquer les articulations, les connexions, les inter-relations, bref l'organisation interne » (1972 : 261-262). Ces éléments, marqueurs de l'organisation du récit, indicateurs de ses différentes parties, ADAM les qualifie d'« organisateurs textuels » (2005 a : 118 et s.)³²⁸ et GALAND-PERNET, de « signaux démarcatifs » (1998 : 183)³²⁹. Pour notre part, nous distinguerons les mentions que nous appellerons « métanarratives » qui réfèrent à l'acte de narration en cours, en marquant les articulations et supposent un arrêt de la narration et un embrayage énonciatif, des autres organisateurs qui sont intégrés à la narration.

Les phénomènes de mise en perspective temporelle relèvent plus particulièrement de l'indication du « temps du récit »³³⁰ (GENETTE, 1972). Elles n'ont pas pour fonction explicite d'indiquer les différentes parties du récit mais participent à son organisation et à son guidage, en soulignant son organisation temporelle. Elles se rapportent soit à l'ordre du récit (entendu comme le rapport entre la succession des événements dans l'histoire et leur disposition dans le récit), soit à la vitesse narrative (accélération ou ralentissement de la narration en regard des événements racontés), soit à la fréquence événementielle (la relation entre le nombre d'occurrences d'un événement dans l'histoire et le nombre de fois qu'il se trouve mentionné dans le récit).

Si les mentions relatives au guidage de la narration se retrouvent de manière générale dans toute narration, qu'elle soit orale ou écrite, et ce de façon plus ou moins affichée, leur récurrence et les formes qui les manifestent rendent compte de la spécificité de la situation de transmission.

³²⁸ - Voir *supra*, section II.1.3.4.

³²⁹ - Se référer notamment à la section V.2.2.4.

³³⁰ - Sur la distinction « histoire », « récit » et « narration » établie par Genette, se référer à la section I.1.1.3.

1.1. Mentions de guidage et marquage de l'organisation du récit

1.1.1. Mentions métanarratives

1.1.1.1. Signaux d'ouverture du conte

Nous relèverons en premier lieu les mentions indicatrices du début du conte, qui ont pour fonction d'introduire le récit d'événements, de signaler le genre conte et d'agir comme un « opérateur de construction du monde » en ouvrant un espace sémantique propre au récit fictionnel en suspendant par là-même « les conditions habituelles de validité des propositions » (ADAM, 1994 : 66). Elles réalisent un guidage de la narration en fournissant des « instructions locales d'orientation sémantico-référentielle, énonciative et séquentielle (ceci est un récit) » (*ibidem*), permettant une anticipation concernant la cohérence globale du texte à venir et facilitant le traitement des séquences ultérieures. Ces mentions permettent d'opérer un embrayage de la narration, un « accrochage », autrement dit un « décrochage de la situation d'énonciation » (BRES, 1994 : 80). Elles opèrent en quelque sorte à l'inverse des décrochages que nous relevons dans le cœur des narrations, mais le font à notre sens de manière moins abrupte, dans la mesure où celle-ci est préparée, annoncée, installée même. Signalons par ailleurs que les mentions de guidage dont nous traitons ici peuvent être également considérées comme des stratégies de médiation orientées vers la compréhension du destinataire et en ce sens être analysées dans le chapitre suivant. Cela dit, nous pointons dans ce chapitre un certain nombre de lieux sensibles du discours et les signaux d'entrée et de fermeture du conte peuvent être considérés comme relevant des zones d'exigence particulière dans le conte.

Nous relevons dans trois des textes de nos versions orales, des formulations proches de la mention canonique « Il était une fois ». Celle-ci est énoncée telle que dans une des traductions de Rabah (« Bon, il était une fois un homme qui avait deux enfants avec son ex-femme et puis il s'est remarié avec une autre femme » version A4) et avec le remplacement du verbe « être » par « avoir » dans les contages de Saana : « Heu... bon il y avait euh... une fois, une souris, un serpent et un être humain et un sanglier » (version C8) et « Bon, le conte Hmadounamir []³³¹ Bon, ils disent c'est... qu'il y avait autrefois un... un petit garçon » (version E4). La présence de « bon » que ADAM qualifie de « marqueur de structuration de la conversation » (2005 a : 122), accentue la dimension structurante de la phrase initiale, l'élément pouvant être glosé par « Bon, cette fois-ci je commence », « Bon, tu es prête ? ».

³³¹ - Les crochets en italique entourant un espace vide ([]) signalent que nous ne citons pas le texte du conte dans sa totalité. Nous leur attribuons cette mise en forme pour les différencier de ceux qui apparaissent dans les transcriptions ([]) et qui réfèrent à un passage non transcrit, parce que inaudible.

Les mentions d'entrée dans le genre narratif du conte se retrouvent dans toute narration de contes. Ici la présence du marqueur « bon » signale la nature orale de la transmission. Dans l'exemple qui suit, extrait de la version E3, racontée par Salem et Hicham, le locuteur – ici Salem – énonce de façon explicite, par le biais d'une question, qu'il va entamer la narration : « C'est parti ? - Oui, tu peux y aller. - C'est l'histoire d'un garçon très intelligent, chaque... chaque matin, il... il part pour l'école... pour l'école coranique, tu m'entends ? »³³². La présence de la question, « tu m'entends ? », tient ici au fait que le locuteur s'improvise conteur. Il s'assure par ce biais de notre écoute avant d'enchaîner sur la suite de la narration. Les énoncés « C'est parti ? » et « tu m'entends ? » peuvent être considérés avec BRES comme marqueur d'un « protocole d'accord » (1994), en ce qu'ils préparent la mise en récit.

L'introduction de la narration et l'annonce du genre du conte peuvent être d'autre part signalées par la mention du titre du conte. Ce procédé apparaît dans la version E4 et précède la mention « Il y avait autrefois », que nous avons relevée *supra* (« Bon le conte Hmounamir, Hmadounamir ou bien Hmounamir »³³³) mais également dans deux des traductions de Rabah : « Donc le titre du conte, il s'appelle [irdam], ça veut dire... [ikka irdam] ça veut dire “ celui qui a la tête noire ” » (C4³³⁴) et « Ce sont deux hommes, ils s'app... on peut les appeler Belaâdim, parce qu'ils font des bêtises. C'est pourquoi le conte s'appelle déjà Belaâdim » (D3), où le titre est indiqué après l'énoncé initial. Dans les autres versions, les narrateurs ou traducteurs énoncent les éléments de base du récit à venir, à savoir qu'ils mentionnent généralement le protagoniste principal, donnent des « indices informants » – selon la terminologie de BARTHES (1966)³³⁵ – notamment le sexe, l'état civil et toute autre information nécessaire à la poursuite de la narration, par exemple : « Un homme était marié, il avait deux enfants et les enfants n'étaient pas ceux de sa femme » (A3), « C'est un mec qui était parti à la... il a deux enfants » (C7) », « Il s'appelle Belaâdim, il avait trois filles, toutes mariées » (D2).

Signalons que dans les narrations dites traditionnelles, une formule énoncée en prologue à la narration assure la partition et le passage entre l'ici et maintenant de la narration et le monde fictif, voire dangereux du conte, caractérisé par un temps passé et un lieu non spécifié. On relève une telle formule dans la version D5, recueillie par DELHEURE : « Il advint que... Dieu donne créance au bien et non au mal ; le bien pour moi, le mal pour lui ; ou bien il a emporté son bien et son mal » (1989 : 113) et le premier énoncé du conte est le suivant « Il y avait autrefois un homme du nom de Haïta » (*ibidem*). Dans les contes en version bilingue que nous avons pu consulter, l'énoncé introducteur du conte prend des formes diverses telles que, « Il y avait autrefois/il y a

³³² - Les tirets qui apparaissent dans les citations que nous faisons des extraits de récits indiquent les prises de parole des interlocuteurs.

³³³ - Signalons que pour ce récit, la narratrice nous indique dans sa préversion qu'il s'agit d'un mythe. Nous avons signalé la non étanchéité des frontières entre les différentes formes narratives mais aussi la difficulté d'appliquer nos propres classifications au domaine berbère. Voir à ce propos la section VI.1.3.

³³⁴ - Nous indiquerons dorénavant seulement la lettre et le chiffre de la version en question, pour éviter les redites de « version ».

³³⁵ - Voir section I.1.1.3.

longtemps/une fois », « C'est l'histoire de », « On raconte », « On raconte qu'il y a longtemps », « Ils racontent que », etc. – mentions que l'on retrouve dans les deux narrations de Saana – ou embraye directement sur le personnage, ses attributs ou son action.

Les formules d'ouverture, bien que non systématiques dans l'ensemble des versions ne présentent dans leur majorité pas de spécificité, hormis les mentions qui réfèrent à la bonne réception de la narration par le destinataire. Nous ne retrouvons pas la présence de formules à valeur « prophylactique » (MEROLLA, 2006), ce qui s'explique aisément par la situation de transmission. Nul besoin en effet de se prémunir contre un risque éventuel lié au monde du récit, la narration étant détachée d'un contexte traditionnel d'exécution et formulée dans le cadre d'une recherche universitaire, elle est en quelque sorte une « reconstitution ». Peut-être peut-on voir dans le « Il était une fois » énoncé par Rabah la volonté de se conformer à la formule d'introduction qu'on retrouve dans les contes français, alors que Saana resterait plus conforme aux formules introductives en contexte berbère, notamment par le recours au verbe de parole (« ils disent »), qui met en scène la narration comme redite ou reprise d'un dire antérieur. Notons encore nous ne relevons pas de différence notable dans les formules introductives selon que le conte est traduit ou raconté.

1.1.1.2. Signaux d'interruption de la narration

Outre ces mentions introductives du récit, nous relevons un certain nombre de formes métanarratives, qui par contraste avec les précédentes, constituent un décrochage énonciatif de la narration vers le discours, dans le sens où elles interrompent le fil de la narration et se caractérisent par une intrusion du mode embrayé.

Nous relèverons, en premier lieu, les mentions qui indiquent que le narrateur interrompt sa narration afin d'écouter la suite de la version source ou réécouter un passage. Ces mentions sont spécifiques à la situation de transmission et n'apparaissent que dans les traductions, dans la mesure où elles réfèrent explicitement à l'acte d'écoute de la version source ou à l'acte de traduction en cours. Nous les rencontrons dans les traductions pour lesquelles c'est nous qui sommes chargée de faire défiler la bande source c'est-à-dire dans les versions A4 et B4 recueillies auprès de Rabah³³⁶. Les demandes d'interruption sont alors accompagnées d'une adresse explicite au destinataire, lui demandant de stopper l'enregistrement de la traduction et de faire défiler la bande source : « tu peux remettre » (A4). Nous relevons en outre dans les autres traductions un ensemble de mentions qui réfèrent soit à l'écoute de la narration source, en signalant l'endroit où le traducteur a stoppé son écoute (« C'est là qu'on est arrivés/qu'on s'est arrêtés/que nous sommes arrivés » A4, B4 et D3 ; « C'est là que nous nous sommes arrêtés sur la cassette » D3 ; « C'est là que je me suis

³³⁶ - Pour les deux autres traductions recueillies auprès de ce même locuteur, c'est ce dernier qui fait défiler l'enregistrement source, ce qui fait que nous ne retrouvons pas les mêmes formes de demande d'interruption. Notons que l'ensemble de ces demandes n'apparaît pas dans le texte transcrit, certaines nous ont été signalées par la gestuelle.

arrêté » C4, Rabah)³³⁷ soit à l'acte de traduction qui s'interrompt momentanément pour permettre l'écoute (« Alors, après », « Alors, on arrête là » B2, Hamid). Notons que pour ce qui est des mentions métanarratives qui réfèrent à l'acte d'écoute, elles se distinguent selon que l'on ait affaire à un « on/nous » inclusif ou à un « je » exclusif, avec une très forte prédominance des formes inclusives, soit six de ces formes contre deux formes de la première personne. La préférence pour les formes inclusives inscrit la transmission non comme un acte de réinterprétation personnelle mais comme ouverte sur un espace d'interlocution, la transmission, nous le verrons dans le chapitre suivant, se révélant de fait comme co-construite. Nous relevons également une forme d'adresse explicite au destinataire, accompagnée d'une de ces mentions (« Donc, c'est là que nous sommes arrivés et tu peux... » D3), alors que c'est le traducteur qui fait défiler la version source. Le traducteur nous demande en réalité de stopper l'enregistrement de la traduction, ce que font par ailleurs tous les autres de façon non explicite. Nous relevons tout de même une demande explicite dans la traduction de Hamid (« Attends », B2), qui apparaît alors que nous venons de relancer l'enregistrement en raison d'une contradiction que Hamid souligne dans la narration source. Notons encore que nous ne relevons pas de telles mentions chez Zayane, ce qui s'explique par le nombre très élevé d'interruptions dans les traductions de cette dernière – elles ne sont donc pas signalées linguistiquement – en comparaison avec celles de Rabah et de Hamid qui traduisent par longues séquences.

Nous relevons par ailleurs dans les traductions de Rabah des mentions qui, comme les précédentes, marquent un arrêt de la narration en cours mais réfèrent explicitement à l'acte de traduction. Elles apparaissent à trois reprises lorsque celui-ci veut traduire des paroles formulaires (chanson et formule) : « tu peux le mettre, juste pour que je traduise la chanson », « Oui, il a une formule. Tu peux la mettre comme ça... » (A4), « [] dans la chanson qu'il a fait » (B4). Ces mentions, comme les précédentes, signalent une interruption de la narration, mais indiquent surtout que Rabah s'apprête à traduire une parole formulaire, cette dernière passant généralement par une traduction littérale et nécessitant donc une réécoute.

1.1.1.3. Signaux de reprise ou de poursuite de la narration

Symétriques à celles qui signalent une interruption de la narration en cours, nous relevons des mentions qui invitent à une reprise ou à une poursuite des traduction et narration. Elles ferment la séquence discursive pour « réembrayer » la narration qui a été interrompue. Celles-ci apparaissent dans différentes versions avec la mention du verbe « continuer ». Dans la première occurrence (« Donc euh... on continue ? », A4, Rabah), elle prend place suite à la traduction d'une chanson, qui a donné lieu à un arrêt de la narration. Il faut noter que cette mention ne s'accompagne pas

³³⁷ - Il est à noter qu'à la suite de la première occurrence de cette mention (version C4), le traducteur poursuit sa narration en utilisant la modalisation « je crois », qui est une façon de signaler que la traduction qu'il fait à partir de ce moment là n'est peut-être pas fidèle à la version source. Nous reviendrons sur ce cas dans la section VIII.4, intitulée « Figures de distanciation ».

d'une poursuite immédiate mais au contraire d'une demande de précision de notre part (« C'est ça la chanson ? ») qui donne lieu à la reprise mot par mot de la traduction³³⁸.

Les deux occurrences suivantes ont quant à elles pour effet la poursuite de la narration. La présence de la seconde mention (« On continue quand même ? » C3, Zayane) s'explique par le fait que la traduction pose problème à Zayane, elle s'assure donc à plusieurs reprises que ses propos sont conformes aux autres versions que nous connaissons par ailleurs (« C'est la même ?/C'est la même version que tu as ?). Suite à notre réponse affirmative, elle veut s'assurer que nous souhaitons bien qu'elle poursuive, jugeant peut-être qu'étant donné que nous connaissons déjà le récit, il n'est pas forcément nécessaire qu'elle le traduise à son tour. La présence de cette mention s'explique par le cadre de la transmission instauré pour la recherche et vient du fait que nos objectifs n'ont pas été toujours été exposés avec suffisamment de clarté³³⁹. La troisième occurrence que nous relevons dans la narration de Laoussine s'explique pratiquement de la même façon. Le locuteur se rend compte que nous connaissons déjà l'histoire et juge donc qu'il n'est peut-être pas nécessaire qu'il poursuive (« Tu connais l'histoire peut-être ? [*Acquiescement et rires*] Ah, et voilà ! », C7). C'est nous qui l'invitons à poursuivre : « Mais continue ! » (C7). Signalons que l'ensemble des formes qui marquent notre compréhension ont également pour fonction d'inviter le locuteur à poursuivre sa narration, mais dans la mesure où elles ne sont pas relatives à la structuration du récit, nous les aborderons dans le chapitre suivant en tant que procédés interactionnels.

1.1.1.4. Indications sur la nature de l'activité discursive globale ou locale : traduire/raconter, expliquer

Ces mentions, comme les précédentes sont spécifiques à la situation de transmission et signalent de façon plus ou moins explicite l'activité discursive en cours : expliquer, raconter de façon résumée, cesser de traduire pour raconter.

Celles-ci réfèrent à des segments de plus ou moins longue portée. Nous relèverons d'abord une forme dans le contage de Laoussine qui fournit une instruction sur la nature de l'acte de narration dans sa globalité. Celle-ci apparaît au moment où le locuteur entame la narration en français : « C'est un mec qui est parti... tu veux que je te parle... en berbère c'est mieux, en français [] » (C7) et c'est nous interlocuteur qui énonçons la modalité de la transmission en français (« Oui, bien sûr, bien sûr, tu me fais un résumé »).

Par contraste avec ce type de mention qui réfère à l'ensemble de l'acte de narration, nous relevons des mentions de guidage relatives à un point local de la narration et qui informe sur la nature de l'activité discursive à un point donné de la chaîne de discours. C'est le cas de la mention de guidage qui apparaît sous la tournure interrogative dans une des narrations de Saana : « Je vais expliquer la pièce ? » (C8). Cette dernière indique de façon explicite l'activité discursive qu'elle

³³⁸ - Nous reviendrons sur ce point, dans le chapitre suivant.

³³⁹ - Voir à ce propos la section IV.2.1.2.

s'apprête à réaliser tout en demandant à l'interlocuteur des instructions sur le développement de la narration, en référence à la prénarration où les points problématiques ont été explicités.

Dans cet ensemble, nous relèverons également les mentions qui réfèrent au fait que le locuteur cesse de remplir son rôle de traducteur pour devenir conteur. Elles ne signalent pas explicitement que l'acte de parole cesse d'être traduction pour devenir contage mais le laissent entendre par des énoncés qui balisent les passages lors desquels le traducteur raconte en son nom propre. Nous relevons ainsi les mentions suivantes qui encadrent les contages : « D'après la version que je connaissais, elle a des chameaux [*contage*] Mais dans cette version, il a dit seulement » (D3) et

« Ca c'est la version qui est là. - Oui - Mais celle que je connaissais avant moi, c'est pas comme ça, c'est que [*contage*]. La voisine avait pitié [] elle va les faire entrer chez elle, c'est ce que... c'est ce qu'il a dit sur la cassette aussi - D'accord - C'est là, c'est pareil » (D3).

D'après cette dernière mention, c'est à ce moment là de la narration que les deux versions coïncident, point à partir duquel on s'attend à ce que Rabah reprenne la traduction de la version enregistrée sur cassette, or il revient à nouveau sur la version qu'il connaît pour nous signaler que le point pour lequel il a souligné la similarité des versions est en réalité un point sur lequel elles diffèrent : « Parce que la version que je connais, c'est que la fille avait aussi une maison comme ça []. Une belle maison []. Donc là sur la cassette, il dit que c'est la maison d'une voisine, donc c'est pas... ». Il enchaîne ensuite sur la « voisine », ce qui signifie qu'il reprend la traduction. Les mentions que nous avons relevées successivement, tout en marquant les limites du contage indiquent aussi que ses frontières sont assez floues, même si à ce moment là et d'après les indications du narrateur nous pouvons identifier *grosso modo* à partir de quel moment il reprend la traduction, apparemment lorsqu'il parle de « la voisine ».

Nous retrouvons dans la traduction de Zayane de ce même conte une mention similaire à celles relevées précédemment et signalant qu'elle nous donne sa propre version : « Par contre moi la version que je connaissais, c'est-à-dire que en fait ». Elle a recours au même procédé que celui relevé précédemment pour souligner le moment où sa version et la narration source se rejoignent : « mais dans les deux cas, elle tue le bébé » (D2). Nous noterons cependant que l'épisode que nous raconte Zayane est très court par rapport à la séquence racontée par Rabah et vise surtout à éclairer le sens de ce qu'elle nous a traduit auparavant et qui peut effectivement paraître surprenant, même dans l'univers fictif du conte. Si Rabah se met à raconter sa propre version, c'est aussi parce que celle consignée sur cassette ne le satisfait pas et la séquence qu'il nous donne est effectivement truculente. Mais au-delà de la prise en compte de la compréhension de l'auditeur, d'une satisfaction à la fois personnelle et partagée dans le plaisir du contage, les traducteurs, qui pour l'occasion se font conteurs donnent à voir la liberté et la richesse de variation du conte, tout en pointant les moments où « c'est pareil » ou non.

Notons que ce conte, intitulé *Belaâdim* permet d'autant plus cette mise en place du jeu de la variation qu'il s'agit d'un conte « en chaîne », selon la terminologie de BRU (1999)³⁴⁰. Soulignons encore que dans la version C3 (Zayane), la locutrice s'assure à plusieurs reprises que sa traduction coïncide avec les versions que nous avons rencontrées par ailleurs : « C'est la même ? ». Nous avons mentionné *supra* le fait qu'il s'agissait pour elle d'un procédé de vérification de la justesse de sa traduction, or il apparaît à la lumière des traductions que nous venons d'évoquer que nous retrouvons une même volonté – nous sommes tentée de dire ici, un « même souci », il nous semble en effet que le plaisir de la variation est moins présent dans la mesure où elle ne connaît pas ce conte – de souligner la liberté de variation du conte oral, notamment par la dernière occurrence de cette mention qui apparaît à la fin de la traduction : « C'est la même version que tu as ? » (C3).

La présence des différentes mentions indicatrices de l'activité tient bien à la nature de la situation de transmission où les activités discursives mises en place par les locuteurs sont diverses. Elles révèlent en premier lieu, la nature des différents « contrat de communication », c'est-à-dire la tâche allouée au locuteur : raconter en français en restant fidèle à une narration source identifiée ou non, raconter sous forme condensée et traduire. Elles montrent également que le « contrat » n'est pas fixé une fois pour toute, mais que les conteurs et traducteurs, mettent en place d'autres activités discursives à leur propre initiative : cesser de raconter pour expliquer un point problématique, cesser de traduire pour raconter sa propre version. Ce que mettent en évidence en outre les derniers exemples cités, c'est la liberté variationnelle du conte, en tant que trait définitoire du fonctionnement de la littérature orale. Les versions transmises s'inscrivent dans cet espace de variabilité.

1.1.1.5. Indications relatives à l'enchaînement des épisodes : omission et recherche de cohérence

Nous relevons d'abord un ensemble de mentions métanarratives qui opèrent un guidage du récit en signalant soit qu'un épisode ou un indice « informant » (BARTHES, 1966) n'a pas été mentionné au moment opportun, soit que le traducteur a renoncé à traduire un épisode dans sa narration.

Pour cet ensemble, les mentions signalent d'une part que le traducteur a oublié de dire un élément nécessaire à la compréhension du récit : « Ils ont attaché... ils ont fabriqué déjà la corde, j'ai pas dit qu'ils ont... c'est eux qui l'ont fabriquée » (D3), « Ah, j'ai pas dit que l'autre elle est aveugle », « Elle leur a demandé d'aller chercher le bois, ça tu le rajoutes après parce que... elle va les envoyer chez leurs parents » (A4, Rabah). Dans le deuxième cas, plutôt qu'un oubli, il s'agit d'une rectification, d'un retour sur un dire erroné (« tout à l'heure, je t'ai dit que c'était pour le repas », A4). Nous relevons cette forme dans cette section, dans la mesure où le traducteur nous donne des instructions sur ce que nous devons faire de cet épisode, c'est-à-dire l'insérer après coup dans la narration qui a été faite jusque là.

³⁴⁰ - Voir section VI.1.1.4.

Nous relevons pour cet ensemble un second sous-ensemble de mentions dans les traductions de Zayane et qui réfèrent au fait qu'un épisode n'est pas traduit et donc omis dans l'enchaînement narratif en raison de difficultés de compréhension : « Mais, là j'ai bien compris ce qu'elle... ce qu'elle fait. Heu... mais apparemment, il est monté quelque part » et « Non, j'ai rien compris du tout » (B3) qui diffèrent des autres formes que nous relèverons par la suite, où Zayane, tout en signalant ses problèmes de compréhension, traduit tout de même.

Nous relèverons par ailleurs dans les traductions de Zayane des mentions métanarratives relatives à l'enchaînement des épisodes du récit, qui apparaissent problématiques à la traductrice : « Et puis il a fait... en fait... il y a pas de transition » (A3), « Là, ça ressemble en fait à un autre conte » (B3). Notons que pour la seconde occurrence, Hamid, nous signale également au même endroit que l'enchaînement n'est pas satisfaisant, que pour lui, il s'agit en réalité de deux contes différents³⁴¹. Nous relevons dans les traductions de Zayane de nombreux passages où celle-ci cherche à établir une cohérence dans la narration qu'elle écoute et interprète à certains moments très difficilement et elle cherche ainsi à rendre compte d'un enchaînement logique dans sa traduction. Nous supposons donc que la présence de ces mentions, qui visent à signaler que si la traductrice lie les épisodes entre eux, c'est pour rester en conformité à la narration source, est liée à cette recherche de cohérence.

Ces différentes mentions sont liées à des degrés divers à la situation de transmission des contes. Celles qui signalent un oubli, que le locuteur répare, peuvent très bien apparaître dans tout type de narration orale, surtout si l'énonciateur n'est pas coutumier du fait de raconter. Cela dit, ici le locuteur réfère à une narration source et c'est à partir de sa réécoute qu'il pointe ses oublis, qui s'expliquent par la longueur des mouvements de traduction. Ici le locuteur suit le déroulement de la narration source à laquelle il se conforme. Pour ce qui est des mentions qui signalent qu'un épisode n'a pas été traduit et des commentaires relatifs à l'enchaînement des épisodes, celles-ci sont spécifiques au mode de transmission : celui de la traduction d'une version source enregistrée. Les locuteurs apparaissent ici à la fois en tant que narrateurs et auditeurs/interprètes d'une version source. Leur narration repose sur une recherche de cohérence, sur l'identification d'une isotopie, d'autant plus problématique que certains épisodes sont difficilement compréhensibles. Ici la transmission se donne à voir d'abord, comme interprétation, voire interprétation « reconstructive », lorsque l'auditeur comble les lacunes éventuelles, puis comme réénonciation, reformulation de la version enregistrée, à laquelle elle se veut fidèle. Signaler les enchaînements non cohérents aux yeux du traducteur, mais les rendre tels quels, c'est faire gage de fidélité à la narration source.

1.1.1.6. Signaux de fermeture du conte

Pour terminer ce relevé des différentes mentions métanarratives, nous allons nous intéresser aux signaux de clôture des traductions et narrations. Nous relevons d'abord une mention qui ne clôture

³⁴¹ - Voir la transcription de la version B2 en annexe III.

pas à proprement parler le récit mais annonce sa fin et signale de façon explicite un guidage de la narration à l'intention du destinataire. Celle-ci apparaît dans la traduction de Hamid, suite à une interruption de l'enregistrement et introduit la narration, de ce que Hamid considère être la dernière séquence du premier des deux contes³⁴² : « Pour finir l'histoire, euh... la sorcière euh... pousse le palmier, le secoue dans tous les sens pour le faire tomber » (B2). Cette mention relève selon la terminologie de ADAM de la classe des « marqueurs d'intégration linéaires » (2005 a : 119).

Dans certaines traductions, le locuteur ne mentionne pas que le récit est arrivé à son terme, ceci étant sous-entendu par la dernière phrase énoncée qui a pour fonction de clôturer le récit, par exemple « Et le bon homme est bien récompensé par le roi » (C4). Dans certains cas, c'est nous qui soulignons la fermeture du récit par une question adressée au narrateur : « C'est la fin » (B3), « c'est fini ? » (B2). Cela dit, dans la majorité des traductions et dans l'ensemble des contages, le locuteur utilise une mention – un « marqueur d'intégration linéaire » (ADAM, 2005 a) – pour signifier que le récit se termine. Nous relevons dans les traductions de Zayane, « Voilà, c'est tout » (A3) et « C'est ce qu'il a dit la dernière phrase » (C3) ; dans celles de Rabah, « Ca y est c'est la fin » (A4), « Et c'est là que le... que ça se termine » (B4), « c'est comme ça que ça se termine » (D3) et dans la narration de Salem et Hicham, « C'est la fin de l'histoire » (E3). Les narrations de Saana présentent la particularité d'exposer, après le signal de fin du récit par une mention métanarrative (« Ca y est c'est le conte » E4) ou par l'évocation de la dernière action du protagoniste (C8), ce que ADAM (1994) appelle une « évaluation finale ». Elle mentionne en effet la morale du récit, c'est-à-dire, l'interprétation à donner au récit : « Dans ce conte, [/] Il faut se méfier des êtres humains. Mais on trouve toujours heu... bon on trouve toujours des animaux sont... reconnaissants que... des êtres humains. [/] C'est ça le... - Le sens de l'histoire - Le sens, voilà. » (C8) et « il est déchiré entre deux mondes, deux univers [/]. Voilà ce qu'elles disent les vieilles femmes, elles disent : “- Voilà, celui qui poursuit les femmes, c'est sa fin” » (E4). Nous évoquerons, pour terminer, la narration de Laoussine, dans laquelle nous relevons une indication de fin également particulière. De fait celui-ci a recours à la gestuelle : il frappe dans ses mains à deux reprises, puis les écarte et accompagne ce dernier geste d'un rire. C'est cet ensemble gestuel et vocal qui signale la fin du récit qu'il renforce par l'énoncé « Ca marche ? » (C7) que l'on pourrait gloser par « Tu as compris ? » ou bien « Ai-je rempli de façon satisfaisante le rôle qui m'a été alloué ? ».

Les signaux indicateurs de la clôture du récit ne sont pas propres à la situation de transmission. Leur relevé permet d'éclairer les contraintes du genre du conte et mettent en évidence comme les mentions d'entrée dans le conte, des zones d'exigence spécifiques du conte. Elles opèrent à l'inverse des *incipits* en embrayant sur la situation d'énonciation, non comme parenthèse dans le récit, par contraste avec les signaux d'interruptions, mais comme sortie de la narration.

³⁴² - Nous avons mentionné le fait que pour Hamid, comme pour Zayane, le conte que nous avons appelé « Ahmed Ahram » est constitué en fait de deux contes différents que le conteur a articulés l'un à l'autre.

1.1.2. Organismes intégrés à la narration

Dans cette section, nous allons nous attacher à relever des marqueurs qui, là encore réfèrent à la structuration de la narration, mais qui, contrairement aux mentions précédentes, ne supposent pas un arrêt de la narration en cours, ni un embrayage sur la situation d'énonciation, c'est-à-dire que nous ne relevons pas de marques formelles de l'appareil d'énonciation, de déictiques qui renvoient à la situation d'énonciation. Signalons encore que nous ne nous intéressons pas à l'ensemble de ce que GALAND-PERNET (1998, notamment) appelle les signaux démarcatifs : lexèmes de mouvement ou de position, locutions de temps ou de lieu, démonstratifs de proximité ou d'éloignement, procédés de désignation, délimitation prosodique, usage de la répétition, etc. Nous nous limitons ici aux marques qui réfèrent à l'organisation logique de la narration, en signalent les différentes parties, les articulations et la font avancer.

1.1.2.1. Les marqueurs de structuration de la conversation et les connecteurs

Nous relèverons en premier lieu, ce que ADAM appelle les « marqueurs de structuration de la conversation »³⁴³ (2005 a : 122), qui structurent le texte en le ponctuant et qui relèvent pour certains de la classe des connecteurs argumentatifs. Les formes les plus présentes sont les conjonctions et mots du discours « donc », « alors », « ben », « bon » et « voilà ». Il est intéressant de noter que la nature du mot utilisé le plus fréquemment dépend du locuteur.

1.1.2.1.1. « Donc »

« Donc » est utilisé de façon très fréquente par Zayane et Rabah. La mention de la conjonction de coordination apparaît notamment lorsque le locuteur reprend sa narration, suite à une interruption de l'enregistrement : « Donc elle leur a demandé d'allumer le feu » (A3), « Donc, elle l'a fait tomber la deuxième fois » (B4). On la rencontre également suite à un échange sur un terme dont la formulation est problématique et qui a donné lieu à une suspension de la narration : « Il a pris une... [] Comment on appelle le petit... c'est pas une épée mais... mais c'est petit ? [] Voilà, poignard, oui. Donc il a pris un poignard » (D2) et « Donc l'autre était blessé lui aussi parce qu'il y avait des... des... [longue pause] celui du palmier comment on appelle ça ? [] L'épi qui lui a traversé son pied. - Oui - Donc il était blessé » (B4). La conjonction introduit alors un énoncé qui reformule la proposition de départ et permet la poursuite de la narration. La conjonction « donc » apparaît à de très nombreuses reprises et de manière plus fréquente dans les traductions de Rabah, non seulement comme embrayeur narratif mais aussi comme marqueur d'entrée de tour de parole suite à une intervention de notre part (« L... leurs fruits doivent mûrir. - Oui - Donc il lui a trouvé

³⁴³ - Ces marqueurs relèvent de la classe des « marqueurs de la portée d'une prise en charge énonciative », aux côtés des marqueurs de cadre médiatifs et de reformulation (ADAM, 2005 a : 122-123). Se référer à la section II.1.3.4.

ça mûrir », B4) ou dans le cœur de la narration. Dans ce dernier cas, le mot a la plupart du temps une valeur argumentative de conséquence, par exemple dans « Alors il les a trouvées bien... comme il veut, donc il est... il est monté dans l'arbre » (B4), il relève alors à part entière de la classe de ce que ADAM appelle les « connecteurs argumentatifs marqueurs de conclusion » (2005 a : 124). Cela dit, il peut aussi simplement indiquer la succession temporelle comme dans le passage suivant : « il regardait la maison, qu'est-ce qui se passe en bas. Donc taruzent est rentrée avec sa sœur » (B4). L'utilisation de la conjonction contribue également à la progression de la narration.

Signalons que dans les traductions de Zayane, la conjonction est précédée à certains moments du marqueur « voilà » ou du régulateur « Hum, hum », lorsque la traductrice reprend sa narration suite à une interruption de l'enregistrement, par exemple dans « Donc, elle a trouvé une fourmilière [*interruption et écoute de la narration source*] - Voilà, donc euh... quand elle a trouvé des fourmis, elle s'est dit » (D2) ou dans « Le miel, oui [*interruption*] - Hum, hum. Donc le... en fait les abeilles » (D2). Le marqueur « voilà » et l'élément vocal sont alors utilisés pour marquer la compréhension de la narration source et valider en quelque sorte la poursuite de la traduction.

Ce marqueur peut être de l'ordre du décrochage – de la situation d'énonciation – dans la mesure où il permet un réamorçage de la narration ou signale le début d'un tour de parole ou l'activité interprétative de l'énonciateur. Lorsqu'il est intégré dans la narration et que sa fonction se « limite » à la connexion argumentative ou au liage des propositions en termes de succession, on ne peut pas vraiment parler d'effet de décrochage.

1.1.2.1.2. « Alors »

Dans la traduction de Hamid (B2), nous relevons la mention régulière de l'adverbe « alors », là où les traducteurs précédents utilisent « donc ». L'adverbe apparaît suite à une interruption de l'enregistrement (« Elle l'a mis dans son sac. [*Interruption*] - Alors le paysan, il a demandé », B2)³⁴⁴, suite à une difficulté de formulation qui donne lieu à une suspension de la narration (« Comment ça s'appelle [] tu sais les gens qui gardent les troupeaux ? - Les bergers ? - Les bergers, voilà ! Alors ») ou suite à la manifestation de notre compréhension (« J'vous coupe ! - Okay. - Alors. Euh... deux mois plus tard »). Il est dans ces différents cas de l'ordre du décrochage. Nous retrouvons également la mention de l'adverbe dans le cours de la narration. Il peut avoir une valeur argumentative, par exemple dans : « Il invite tout le monde à... à manger des figues et euh... alors la... la sorcière, elle entendait parler de... euh... de ce paysan qui a [] des figues ». Cette dimension argumentative est cela dit plus ou moins présente et dans certaines occurrences, l'adverbe indique plutôt l'organisation temporelle de l'action : « Il pense euh... à trouver une solution. Alors euh... il a profité que la sorcière soit partie pour euh... déchirer le... le sac ». Signalons que la successivité est également marquée par les adverbes « puis » et « après » et la

³⁴⁴ - Nous relevons également la mention de l'adverbe « après », lors de l'une des reprises de la narration (B2).

conjonction « et » : « pour euh... déchirer le... le sac et pis euh... il a réussi à... à casser la porte, pis euh... il a chopé [/] les trois filles de la sorcière [/] et il les a couvert avec une couverture » et « Après la sorcière est de retour et pis euh... de loin, elle sent à manger » (B2). Notons au passage que les hésitations qui se matérialisent ici par la forme « heu » jouent un rôle dans l'élaboration du discours et dans sa progression.

L'utilisation que font les locuteurs des mots « donc » et « alors » obéit aux deux types de textualisation mis en évidence par ADAM (2005 a)³⁴⁵, elle permet à la fois le « liage » des énoncés en marquant leur enchaînement logique ou temporel et la « segmentation » du texte en identifiant ses différentes parties et notamment les reprises de la narration et en signalant l'ouverture des tours de parole. Dans leur fonction de liage, ils sont de l'ordre de la suture et même s'ils indiquent l'activité interprétative qui relie deux énoncés, on ne les considérera pas comme marqueurs d'un décrochage. Dans leur fonction de segmentation, par contre, on peut les considérer comme des décrochages de la situation d'énonciation. L'usage de ces mots n'est évidemment pas spécifique à la situation de transmission. Ce que l'on peut relever cependant, c'est leur fonction en tant qu'embrayeurs narratifs, cette fonction et ses effets de décrochages sont manifestes d'une narration interrompue. On peut pointer également leur fréquence relativement élevée et leur présence quasi exclusive dans les traductions, ce qui peut tenir à une volonté de la part des traducteurs d'afficher la cohérence du récit, par une mise en exergue des articulations logiques du récit, par ailleurs suspendu à maintes reprises. De fait, en raison de nombreuses interruptions et coupures, le récit lorsqu'il se déploie doit apparaître comme lié.

1.1.2.1.3. « Bon », « ben » et « voilà »

Nous mentionnerons encore, cette fois-ci dans les narrations de Saana, l'usage que cette dernière fait des mots « bon », « ben » et « voilà », en tant que marqueurs de l'organisation du récit et de son guidage à l'intention de l'interlocuteur. Les interruptions dans la narration de Saana sont beaucoup moins nombreuses que dans les traductions évoquées dans les paragraphes précédents, parce qu'il s'agit d'une narration mais aussi parce qu'un certain nombre des problèmes de formulation ont été évoqués lors de la prénarration. On relève néanmoins deux coupures significatives (explicitation de la pièce où on engrange la nourriture et arrêt sur le verbe « prah ») au terme desquelles la narratrice reprend sa narration par l'interjection « bon » : « Il s'appelle [tahanut] parce qu'on cache toute la nourriture de... de l'année. - Oui - Bon, il lui a dit » (C8) et « Ca veut dire mettre les poils dans... dans le feu pour qu'ils se transforment en fumée. Bon euh... la même chose pour euh... le sanglier » (C8).

Nous relevons par ailleurs à de nombreuses reprises la mention de « bon » au cours de la narration et plus particulièrement dans la version C8. Ce mot du discours remplit plusieurs fonctions. Il

³⁴⁵ - Se référer à la section II.1.3.

permet d'abord de baliser les différentes parties du texte. Il peut être mentionné pour marquer la fin d'une séquence et le début d'une autre par exemple dans cet énoncé : « Et l'être humain, il lui a rien donné [*rires*]. - Oui. - Bon, un jour l... l'homme, il n'a plus rien à manger, ses enfants ont plus rien ». Signalons que dans cet exemple, l'interjection marque aussi le début du tour de parole de la narratrice suite à une manifestation verbale de compréhension de l'interlocuteur. « Bon » a aussi à certains moments une valeur conclusive, voire elliptique notamment dans les énoncés suivants : « il a fait sortir tout le monde du trou de euh... bon. Qu'est-ce qu'elle a fait la souris ? » (C8) et « Ca y est, il... il trouve tanirt. Bon, il vit avec elle dans son grand château » (E4). Saana l'utilise d'autre part en tant que marque oratoire et il a dans ce cas pour fonction de faire avancer la narration tout en lui donnant lui une tonalité particulière, par exemple dans « Qu'est-ce qu'il a fait ? Il a... bon, il a acheté tout ce qu'il voulait » (C8). Dans cette occurrence et dans un certain nombre d'autres, le mot remplit également une fonction comparable aux marques d'hésitation, lors desquelles le narrateur se ménage un temps dans sa formulation. Signalons que nous relevons dans les traductions de Zayane un certain nombre d'occurrences du marqueur « bon » avec cette fonction démarcative du discours oral.

Quant au mot « ben », il a une fonction de liaison des énoncés, en ayant la particularité d'être un marqueur propre à l'oral. Nous le retrouvons à diverses reprises, par exemple dans « Alors l'être humain [*pause*] l'être humain [*pause*], ben il est au courant de... de la souris, qu'est-ce qu'elle a fait tout ça, parce que lui... il lui a raconté » (C8). Nous relèverons encore la mention de « voilà » qui apparaît de façon quasi systématique dans les narrations de Saana pour marquer, en plus des mentions introductrices de discours rapporté « il/elle dit/a dit/lui a dit », la prise de parole des personnages du conte, ainsi dans l'exemple suivant : « Il lui a dit : - “Voilà. Tu m'enfermes ici pendant sept jours ” » (C8).

La présence de ces marqueurs n'est pas spécifique à la situation de transmission. Ils présentent la particularité de marquer la dimension orale de la transmission, « bon », ayant une fonction structurante et démarcative et alors que « ben » permet plutôt de lier les énoncés entre eux. Si l'effet de décrochage de « ben » n'est pas évident, il nous semble que l'irruption du marqueur « bon » instaure un décrochage énonciatif. L'usage que fait Saana de « voilà », comme indicateur de discours rapporté, lui semble personnel.

1.1.2.2. Questions rhétoriques

Outre ces marqueurs de structuration de la conversation et connecteurs, nous relevons ce que l'on peut appeler des questions rhétoriques, qui ne sont pas propres à la situation de transmission, mais sont liées à la dimension orale de la narration. Elles apparaissent à la fois dans les contages et traductions et ont pour fonction de faciliter l'enchaînement narratif, tout en dynamisant la narration et en suscitant l'attention de l'interlocuteur, par la focalisation sur l'action du ou des personnages. Nous les retrouvons à la fois dans les narrations de Saana – et c'est dans celles-ci qu'elles sont le

plus présentes – et dans les traductions de Rabah : « Il était très content et tout ça, reconnaissant. Bon. Qu'est-ce qu'il a fait ? Il a... bon, il a acheté tout ce qu'il voulait » (C8) et « Donc, là où il y a des abeilles, ça veut dire, il y a du miel. Ils ont dit qu'il y a du miel. Alors, qu'est-ce qu'ils vont faire ? Belaâdim doit descendre pour le chercher » (D3). Ces questions rhétoriques sont présentes de telle façon dans les narrations de Saana qu'elles sont caractéristiques de sa façon de raconter. Elles instaurent à notre sens un effet de décrochage, dans la mesure où la voix du narrateur s'y affiche de manière sensible.

1.1.2.3. Connecteurs argumentatifs et marqueurs de la portée d'une prise en charge énonciative

Nous relevons pour terminer un ensemble de connecteurs argumentatifs et de « marqueurs de la portée d'une prise en charge énonciative » (ADAM, 2005 a). Pour les premiers, nous mentionnerons de façon indifférente selon les versions, outre « donc » « ben » et « alors » déjà relevés : « mais », que ADAM qualifie de « connecteur contre-argumentatif marqueur d'un argument fort » (*ibidem*) et un ensemble de connecteurs argumentatifs « marqueurs de l'argument » : « parce que », « puisque », « pour que », « soit vous... sinon vous », « si tu ... soit tu ... , soit tu », « c'est pour ça », « comme ça », « et voilà », « c'est là pourquoi »³⁴⁶. Ces marqueurs ne sont pas spécifiques à la situation de transmission dans la mesure où ils se retrouvent dans toute narration, avec une dimension plus proprement orale de certains due à la présence du pronom « ça ». Signalons que les connecteurs que nous avons relevés à la fin de la liste peuvent être considérés comme instaurant un décrochage.

Pour ce qui est des mentions relatives à la prise en charge énonciative, nous rencontrons des marqueurs de reformulation (« ça veut dire », « c'est », « c'est pas », « c'est comme », « ça peut être », etc.) et des marqueurs qui tout en signalant une reprise ou non, y associent une dimension conclusive ou rectificative : « en fait », « en tout cas », « (de) toute façon », « toute façon ». Nous aurons l'occasion de revenir sur les marqueurs de reformulation dans le chapitre suivant. Pour ce qui est des marqueurs à valeur éventuelle de reprise et de conclusion ou rectification, certains introduisent un commentaire du locuteur et donnent lieu bien souvent à un embrayage énonciatif, nous les traiterons donc dans la section VIII.1.5.

Nous relevons des occurrences où ces marqueurs tout en permettant que la narration se poursuive, signalent une discontinuité. C'est le cas notamment du marqueur « (de) toute façon » dans l'énoncé suivant : « Donc il doit les amen... les emmener à la forêt et les laisser là-bas, comme ça il y a le... l'ogresse qui va les prendre et... de toute façon ils doivent s'en débarrasser » (A4). Le marqueur indique que le locuteur pourrait développer le fait que l'ogresse va les attraper – qui constitue une anticipation sur une séquence à venir – mais fait le choix de ne pas en dire plus et de se concentrer

³⁴⁶ - D'autres connecteurs argumentatifs apparaissent mais ils ne sont pas intégrés dans la narration par exemple dans « Tu vois, c'est pourquoi on l'appelle l'homme à... à la tête noire » (C4).

sur l'action en cours qu'il reformule et à partir de laquelle il peut enchaîner la suite. Nous relèverons une autre occurrence où le marqueur indique la fin d'une énumération qui pourrait se poursuivre, avec là aussi une valeur de reprise récapitulative : « La baratte elle est déjà... [/] déchirée. Le lait est t... est dans toute... toute la maison maintenant est sale. [] il a tout cassé de... Toute façon, ils ont plus rien à la maison » (D3). Pour terminer, nous mentionnerons encore les marqueurs « tout ça », « c'est ça, c'est ça », « et tout » et « nanana... », qui sans reformuler les informations données, signalent la fin d'une énumération qui là encore pourrait se poursuivre ou d'un développement que le locuteur choisit de ne pas faire. Ces marqueurs peuvent correspondre à l'*etc.* et aux points de suspension que l'on rencontre à l'écrit, ainsi dans les énoncés « Lui, il a dit : - Moi je connais pas de souris [*ton amusé*], j'ai vu rien, j'ai vu personne et tout ça » (C8) et dans « Donc, taruzent est rentrée avec sa sœur, elles ont commencé à manger, elles ont tout mangé et elles ont... et elles disent, en parlant, elles disent qu'elles sont... que c'est bien de manger Ahmed Ahram, c'est bon, c'est ça, c'est ça... » (B4). Ils peuvent aussi signaler que le locuteur ne reformule pas ce qui a été déjà dit avant, par exemple dans les énoncés suivants : « Alors l'être humain [*pause*] l'être humain [*pause*], ben il est au courant de... de la souris, qu'est-ce qu'elle a fait tout ça, parce que lui... il lui a raconté » (C8) et « Il y ava... il y a un serpent entouré de la fille de... du roi et tout ça. Qui va la sauver ? Nanana... » (C8). Ces marqueurs peuvent être à notre sens considérés comme des décrochages dans la mesure où ils signalent que la narration relève de choix, ici celui d'abrèger une description, qu'en quelque sorte une non-coïncidence la traverse, celle de la ligne narrative par rapport au récit.

1.2. Mise en perspective temporelle

1.2.1. Ordre du récit

Nous commencerons par évoquer les mentions qui réfèrent à l'ordre du récit. Le narrateur peut en effet raconter les événements du récit dans l'ordre dans lequel ils se sont déroulés ou les raconter dans le désordre. GENETTE parle d'« anachronie narrative » (1972) pour désigner ce brouillage de l'ordre des événements. Nous mentionnerons suite à l'auteur, deux types principaux d'anachronie : l'analepse qui se caractérise par le fait que le narrateur raconte après coup un événement survenu avant le moment présent de l'histoire principale et la prolepse qui est une anticipation des événements qui se sont déroulés après le moment présent de l'histoire. Dans notre corpus, nous relevons des procédés que l'on peut rapprocher de ces deux types de « désordre narratif ».

1.2.1.1. Formes d'analepse

Nous avons mentionné *supra* un énoncé dans lequel on relève un procédé qui s'apparente à une analepse, le locuteur racontant après coup une séquence qui s'est déroulée avant et le signalant par la mention métanarrative « ça tu le rajoutes après » (A4). Nous relevons deux autres exemples de la mention après coup d'un épisode survenu avant, le désordre narratif étant signalé de différentes manières. Dans la version B4, le locuteur revient sur son dire (« Euh... non ») et opère un retour en arrière par la mention de l'adverbe temporel « d'abord » :

« Donc, elle l'a fait tomber la deuxième fois. Euh... non, elle lui a demandé d'abord [*pause*] de le mettre dans sa main, il lui a demandé de lui donner sa parole comme quoi, elle va pas le faire tomber cette fois-ci [/]. Donc, mais taruzent n'a pas tenu sa parole, dès qu'il lui a tendu sa main, elle l'a fait tomber et l'a remis dans le sac et l'a placé à son dos et s'en va. » (B4).

Les procédés mentionnés ici présentent la particularité, par rapport notamment aux analepses relevées par GENETTE dans des narrations écrites, de ne pas relever d'une préméditation de la part du narrateur. Si le locuteur opère des retours en arrière, c'est parce qu'il a fait des oublis ou des erreurs, ce qui tient au fait que le locuteur – ici Rabah – traduit par de longues séquences la narration source. Nous relevons dans une des narrations de Saana, une forme d'analepse notifiée par la présence de l'adverbe « déjà » : « Il lui dit : - C'est pas ici, je vais le tuer, mais ailleurs. Je vais le ramener à la forêt et je vais le tuer. - Parce que... eux, ils ont... bon, ils ont déjà dit qu'il va pas le tuer parce que c'est... c'est son copain, c'est son ami » (C8). La mention de l'épisode a une valeur explicative – ce qui est le cas également des formes d'analepses présentes dans les traductions de Rabah – dans la mesure où il permet de justifier narrativement l'action en cours. Ici, le procédé permet de combler un manque éventuel entre deux propositions narratives, qui aurait pu déclencher une difficulté de compréhension du destinataire, la distorsion dans l'ordre de présentation des événements ne semble pas là non plus relever d'un procédé intentionnel.

1.2.1.2. Formes de prolepse

Nous mentionnerons d'autre part des procédés que nous pouvons rapprocher de ce que GENETTE (1972) appelle les prolepses, dans la mesure où le locuteur dévoile partiellement des faits ou des actions qui surviendront ultérieurement dans l'histoire. Nous relevons ainsi dans les traductions de Rabah un énoncé déjà mentionné *supra* : « Donc il doit les [*les enfants*] amen... les emmener à la forêt et les laisser là-bas, comme ça il y a le... l'ogresse qui va les prendre et... de toute façon ils doivent s'en débarrasser » (A4). Le locuteur mentionne ce qui risque d'arriver aux enfants, cette anticipation sur la suite du récit ayant également une valeur explicative. Dans l'extrait suivant, nous retrouvons une anticipation sur la suite du récit, le locuteur mentionnant le fait que si le protagoniste agit de telle sorte, c'est dans une visée particulière, un but qu'il s'est fixé et qui ne sera relevé que par la suite :

« Ahmed Ahram il a commencé à avoir faim, il lui a dit : - Il faut que tu dises “Inch'Allah”. - Parce que lui il est... il a déjà... il a déjà une stratégie pour la fai... pour la tuer. - Hum, hum. - Donc, il a une stratégie pour la tuer donc il lui a dit que... de dire “Inch'Allah” » (B4).

Nous relèverons encore un extrait, pour lequel le rapprochement avec une prolepse peut paraître sujet à caution, mais où nous retrouvons la valeur d'anticipation commune à l'ensemble des énoncés que nous avons cités : « Il est [r]entré et il est bien récompensé par... Amjjoud, comme on dit, parce qu'il est chauve l'autre. [/] - Le... le garçon ? - Le garçon. Il est chauve, on l'appelle le chauve. Ca va...tu vas... ça va venir dans le récit de toute façon. » (A4). Ici le locuteur annonce que la caractérisation du personnage en tant que « chauve » importe ici dans la mesure où cet élément va jouer un rôle narratif dans la suite du récit. En ce sens, il anticipe sur la suite sans pour autant nous dévoiler le rôle joué par cet élément.

Ces procédés contrairement aux précédents paraissent bien relever d'une stratégie mise en place par le locuteur. Comme les questions rhétoriques, ils permettent de susciter l'intérêt du destinataire, de ménager une forme de suspense, tout en guidant l'interprétation en découvrant partiellement la visée des actions ou des personnages. Ils instaurent en outre un effet de décrochage.

1.2.2. Vitesse du récit

Le second ensemble de mentions relatives à la mise en perspective temporelle concerne ce que GENETTE appelle la « vitesse » de narration (1972). Le narratologue répertorie quatre mouvements narratifs : la « pause » (interruption de l'histoire événementielle au profit du développement du discours du narrateur), la « scène » (le temps du récit coïncide avec celui de la l'histoire, dans le cas des dialogues rapportés par exemple), le « sommaire » (une partie de l'histoire événementielle est résumée dans le récit) et l'« ellipse » (une partie de l'histoire événementielle est gardée sous silence dans le récit) (*ibid.* : 129-144). Nous nous intéresserons plus particulièrement au dernier ensemble dans la mesure où nous abordons par ailleurs les autres mouvements et notamment ceux de pauses, qui concernent l'ensemble des interruptions du récit (descriptions, commentaires et explicitations) et parce que ce sont les phénomènes d'ellipse qui apparaissent de manière la plus tranchée, en général par des signaux que donne le locuteur.

1.2.2.1. Ellipses

Pour ce qui concerne les ellipses, nous relèverons en premier lieu les indicateurs explicites de la durée de l'histoire non rendue par la narration – à effet de décrochage – ainsi dans la version de Laoussine : « La première chose, quand il est parti à sa maison, ça se passe deux ans comme ça, [il a] besoin de creuser la terre » et « le lendemain, c'est tout prêt [*pause*]. C'est six mois passés, il a besoin... le blé... il [/] pousse. Il a besoin de l'argent » (C7). Notons que dans la seconde occurrence, l'ellipse est notifiée à la fois par l'indicateur temporel et par la pause qui le précède, la pause occupant, dans cet exemple, une fonction démarcative et coïncidant selon les travaux de

FILLOL et MOUCHON (1977)³⁴⁷ avec la clôture de la séquence narrative précédente et l'ouverture d'une nouvelle. Nous relevons d'autres indicateurs temporels explicites du fait qu'un laps de temps s'est écoulé dans l'histoire, mais qui ne précisent pas la durée de ce laps de temps, par exemple dans la narration de Salem et Hicham (« Avec le temps, un jour, il a oublié, il a oublié la clé. », E3) ou dans celle de Saana (Et l'être humain, il lui a rien donné []. Bon, un jour l... l'homme, il n'a plus rien à manger », C8), le marqueur « bon » remplissant une fonction de démarcation entre deux séquences narratives. Nous avons mentionné *supra* le fait que Zayane nous signale par l'énoncé « Non, j'ai rien compris du tout » ne pas raconter une séquence de l'histoire parce qu'elle n'a pas compris suffisamment d'éléments et nous l'invitons à continuer par « C'est pas grave » (B3).

Nous relevons dans la traduction que nous fait Hamid de ce même conte une ellipse, c'est-à-dire qu'un épisode est omis par le locuteur. Celui ne le signale pas et c'est la comparaison avec les traductions réalisées par les autres locuteurs qui nous permet de l'affirmer. L'épisode qui est mentionné par Zayane et Rabah, mais omis par Hamid est le suivant : alors que l'ogresse a capturé le héros et qu'elle le transporte dans un sac, il l'exhorte à faire sa prière, ce qui fait qu'il peut s'échapper pendant qu'elle est agenouillée sur le sol. Cet épisode donne lieu ensuite à une nouvelle scène auprès du figuier : elle le capture à nouveau et l'emmène cette fois-ci jusqu'à sa demeure, où elle l'enferme. Le fait que Hamid ne mentionne pas cet épisode n'enlève rien à la cohérence du récit, dans la mesure où la capture du personnage sous le figuier se répète. La possibilité d'omettre un épisode plutôt qu'un autre s'explique par le fait qu'il existe une importance relative de certaines propositions narratives par rapport à d'autres. Si l'on reprend la distinction de BARTHES (1966) entre propositions narratives « cardinales » (responsables de la progression de l'intrigue) et des propositions narratives « catalyses » (comblant l'espace entre deux propositions cardinales), l'épisode omis ici relève du second type de propositions.

1.2.2.2. Sommaires

Nous relèverons encore un exemple où apparaît un procédé que nous pouvons rattacher au sommaire. Celui-ci est extrait de la narration de Laoussine : « Le serpent, pffsch, il vient. Il dise [dit] : - Qu'est-ce que t'as toi ? - La même histoire. Il dit au serpent, qu'est-ce qu'il a fait le surveillant, [] l'éléphant, et tout ça » (C7). Le locuteur plutôt que de redire l'ensemble des événements survenus et qui expliquent que l'homme est dans cette situation, les condense en ne citant que quelques éléments, les mentions « la même histoire » et « tout ça » qui apparaissent en début et en fin d'énoncé marquant ce choix narratif. Signalons encore à propos de cette version, que l'ensemble de la narration en français est présenté comme un sommaire de la version en berbère, la mention « Oui, bien sûr, bien sûr, tu me fais un résumé », le signalant et prescrivant en quelque sorte de fait les ellipses.

³⁴⁷ - Voir section V.2.2.4.

La présence d'ellipses et de sommaires dans notre corpus met en évidence les procédés de narration qui permettent aux narrateurs de passer plus rapidement sur certains événements ou de les laisser sous silence et met en évidence l'articulation de noyaux narratifs cardinaux, c'est-à-dire indispensables à la bonne formation du récit et de noyaux secondaires qui peuvent au contraire être omis. Elle relève la malléabilité du conte en même temps que l'existence d'un « noyau dur » du conte. La présence de sommaires dans la narration de Laoussine vient en outre corroborer le fait que sa narration se présente comme une reformulation condensée de la version berbère qu'il a racontée auparavant, ce qui est conforme à ce qui est annoncé à l'entrée du conte. Pour ce qui est de la version donnée par Hamid, la présence d'ellipses, associée à la longueur de la traduction – moins développée que celles réalisées par les autres traducteurs – nous laisse supposer que l'ensemble de sa traduction est également une condensation de la version source³⁴⁸. Cette modalité de traduction n'est pas annoncée comme telle au départ et révèle des choix de traduction différents selon les locuteurs : une traduction qui apparaît de l'ordre du résumé d'une part et du développement d'autre part.

1.2.3. Fréquence événementielle

Le troisième et dernier ensemble relève de ce que GENETTE appelle la fréquence événementielle et correspond à la capacité de répétition d'un événement dans l'histoire et d'un énoncé dans le récit. GENETTE (1972 : 145-149) distingue trois modes principaux pour rendre compte des relations entre fréquence événementielle et répétition dans le récit : le mode singulatif (on raconte une fois ce qui s'est passé une fois, ou plusieurs fois, ce qui s'est passé plusieurs fois), le mode répétitif (on raconte plus d'une fois ce qui s'est passé une fois) et le mode itératif (on ne raconte qu'une fois ce qui s'est passé plusieurs fois). Nous allons nous limiter à relever des énoncés dans lesquels on rencontre un signal explicite du fait qu'un événement ou énoncé se répète et qui instaurent autrement dit un effet de décrochage. La majorité des extraits que nous mentionnerons relèvent du mode itératif, mais nous relèverons une forme de mode singulatif.

1.2.3.1. Mode itératif

Nous relevons un premier exemple, dans lequel une action se répète à plusieurs reprises, suivie d'une prise de parole des protagonistes : « A chaque fois, ils... dès que ça bouge, ils disent : - Notre père vient. Il arrive tout de suite, il arrive tout de suite ! » (A4). Le locuteur mentionne une unique fois une action et des paroles qui se déroulent à plusieurs reprises, la répétition dans l'histoire étant indiquée par la locution adverbiale « à chaque fois ». Nous relevons dans les traductions de Zayane une mention similaire pour signifier que l'action et les paroles de l'ogresse se renouvellent

³⁴⁸ - Ce qui est également le cas de l'ensemble des versions (E2, A2 et C2) que nous avons identifiées comme opérant une condensation de la version source. Voir le tableau récapitulatif des cadres interactionnels, les modalités de transmission et du mode de consignation des versions orales, en annexe II.

plusieurs soirs d'affilée, ainsi dans : « Et à chaque fois, lorsque... quand la nuit tombe, elle disait à chaque fois : - Demain, je continuerai » (B3). Nous donnerons encore un exemple, dans lequel, seule l'action se reproduit : « Donc, le garçon, à chaque... chaque soir, dès que sa soeur dort, dans... sur l'arbre-là, il, le garçon, il part, il fait une tournée mais sa soeur ne sait jamais où il va » (A4). La répétition de l'action est ici signalée à la fois par l'adjectif indéfini « chaque » et la permanence de la situation du personnage féminin par l'adverbe temporel « jamais ». Notons que la valeur itérative est également marquée par les formes verbales, au présent et à l'imparfait. Nous mentionnerons un autre exemple, dans lequel la série qui n'est pas répétée se décompose en plusieurs propositions (précipitation du chien dans le trou, mort de l'animal, demande adressée à l'animal, attente de la femme) :

« Donc, le... son mari est tombé et il est resté longtemps en bas. Elle, elle lui disait donc : - T'as trouvé le miel, tu es en train de manger, tu m'a laissée toute seule. Voilà, donc lui, il est mort, elle a... elle a jeté l'échelle pour voir... pour heu... pour qu'elle aille voir ce qu'il faisait en bas. Il est pas revenu, elle, elle a jeté le chien dans le... il dit la chienne.- Heu... pareil » (D2).

1.2.3.2. Mode singulatif

Pour terminer ce relevé des mentions relatives à la fréquence événementielle, nous mentionnerons un extrait dans lequel le traducteur – ici Zayane – use du mode singulatif, c'est-à-dire qu'il énonce à nouveau un événement qui se répète :

« Il est retourné vers ses figuiers, il en mangeait et quand il a bien mangé, il appelait encore les gens : - Qui est-ce qui veut des figues ? Et l'ogresse est revenue. [/] Donc, elle lui a encore redemandé de lui donner les figues à la main directement. Il lui a dit : - Non, parce que tu vas encore m'a... m'attraper [/]. Elle l'a attrapé.» (B3).

La répétition est signalée à plusieurs reprises par les verbes « retourner », « revenir » et l'adverbe « encore ». Si l'épisode est dit à nouveau ici, c'est parce qu'il fait suite à celui mentionné *supra*, en tant qu'ayant fait l'objet d'une ellipse par Hamid : le héros s'étant échappé une première fois, la scène doit se reproduire pour que l'ogresse le capture à nouveau. Hamid ne raconte pas cet épisode à nouveau, dans la mesure où il n'a pas mentionné le fait que le héros s'est échappé. Dans la traduction de Rabah, l'épisode est énoncé également une seconde fois, par le biais d'une analepse, relevée *supra* : « Euh... non, elle lui a demandé d'abord [pause] de le mettre dans sa main, il lui a demandé de lui donner sa parole comme quoi, elle va pas le faire tomber cette fois-ci ». La présence de l'analepse atteste du fait que l'épisode doit être mentionné à nouveau dans la narration, afin de satisfaire à la cohérence narrative de l'ensemble du récit.

Ces procédés relatifs à la fréquence événementielle sont révélateurs comme ceux qui permettent de jouer sur l'ordre des événements et la vitesse du récit du fonctionnement de l'énonciation narrative. Les mentions relevées ici donnent à voir des choix énonciatifs dans le mode de narration, différents

selon les traducteurs : une traduction/narration plus développée chez Zayane et Rabah et plus fidèle à la narration source et plus condensée chez Hamid, ce qui n'exclut pas chez les premiers le recours à des mentions itératives.

2. Signaux de difficulté à dire et poursuivre

Nous allons nous intéresser dans cette section aux formes qui signalent de façon plus ou moins explicite que l'énonciation pose problème au locuteur. Nous distinguerons deux sous-types dans cette section, selon que la difficulté relève d'un manque propre à l'énonciateur ou d'une « défaillance » propre à la langue, selon la distinction de AUTHIER-REVUZ (1995 : 640-641).

Pour la première catégorie, qui se caractérise par le fait que l'énonciateur éprouve des difficultés « à utiliser les ressources de la langue » (*ibidem* : 640), nous relèverons, en premier lieu, ce que nous appellerons les manques d'ordre lexical, le locuteur éprouvant de la difficulté à énoncer un terme, disponible dans la langue d'arrivée, mais lui échappant, parce qu'il ne fait pas partie de son répertoire ou parce qu'il ne se le rappelle pas. Nous évoquerons ensuite les cas où nous relevons une formulation problématique, toujours d'ordre personnel, qui ne concerne pas un manque lexical mais plutôt une difficulté syntaxique ou de prononciation.

Pour la seconde catégorie, nous nous attacherons à relever les formes qui signalent une traduction problématique ou inadéquate – et qui seront organisées selon deux ordres de non-coïncidence qu'elles révèlent – en raison d'une difficulté voire d'une impossibilité à faire coïncider les codes linguistique et culturel de la langue source et de la langue d'arrivée. Ici c'est la langue d'arrivée et non l'énonciateur utilisant ses ressources qui peut être taxée de défaillante, dans la mesure où elle ne permet pas de rendre de manière adéquate le récit en langue source. La difficulté peut être plus ou moins importante et provoquer selon les cas une interruption momentanée de la narration ou une poursuite de la narration, dans le second cas, le locuteur signalant simplement que son énonciation présente un défaut. Nous reviendrons, dans la section VIII.4., consacrée aux figures de distanciation, sur les mentions qui réfèrent à une traduction inadéquate, mais qui ne posent pas de problème particulier à l'énonciateur, dans la mesure où le locuteur prend acte de l'inadéquation de sa nomination, sans pour autant s'y arrêter.

La présence de ces décrochages énonciatifs opère comme révélateur de la situation de transmission, de l'inscription des récits dans un espace interlingue et interculturel. Pour ce qui est des manques de l'énonciateur, ils sont par définition individuels et s'expliquent par le fait que les conteurs et traducteurs ne sont pas experts de ce type d'exercice. Les difficultés viennent d'une part du fait que la narration est aussi traduction, les locuteurs ont une maîtrise imparfaite de la langue d'arrivée, ces lacunes se traduisent alors par des manques lexicaux ou des difficultés syntaxiques. Elles tiennent d'autre part à des facteurs que nous dirons plus psychologiques, liés au fait que les locuteurs s'improvisent conteurs ou traducteurs dans le cadre de notre enquête, ce qui peut provoquer oublis,

hésitations, gêne, timidité, etc. Pour ce qui est de la seconde catégorie de difficultés, dues à une défaillance de la langue, elles sont inhérentes à toute traduction, mais la nature orale et spontanée des contages et traductions – dans le sens où le traducteur ne « gère » pas préalablement à l'énonciation les difficultés de traduction et que les narrations sont enregistrées « sur le vif » – donne à voir ici l'irruption des difficultés et leur traitement, c'est-à-dire un « bricolage traductif ». Les difficultés, qu'elles soient d'ordre individuel ou liées à la non coïncidence des codes linguistiques et culturels sont ici mises en exergue et deviennent à certains moments le centre de l'activité discursive.

2.1. Manque de l'énonciateur

2.1.1. Manques « provisoires » d'ordre lexical

Pour ce qui est des manques d'ordre lexical, l'acte de nomination se révèle problématique pour le locuteur. Nous relèverons, en premier lieu, des manques lexicaux que nous pouvons qualifier de « provisoires ». De fait, l'énonciateur éprouve de la difficulté à énoncer un terme qui fait partie de son répertoire mais qu'il ne parvient pas à convoquer de façon immédiate. Les hésitations et les mentions de la difficulté correspondent au temps de remémoration du ou des mots, laps de temps, au terme duquel le locuteur énonce le ou les mots qui lui échappaient. Même si dans un certain nombre de cas, le narrateur ou le traducteur nous sollicite, c'est lui qui réalise l'acte de nomination, en formulant le terme manquant jusqu'alors.

2.1.1.1. Signaux de perturbation : mentions méta-énonciatives, hésitations et sollicitation éventuelle de l'interlocuteur

Ce type de manque se matérialise dans notre corpus par la présence systématique d'une mention méta-énonciative qui réfère à la recherche de mots. Nous relevons les quatre mentions suivantes : « comment on appelle » « comment on dit », « je sais plus comment on dit déjà » et « comment dire ». Ces mentions relèvent selon AUTHIER-REVUZ (1994) d'une non-coïncidence entre les mots et les choses qu'ils désignent et plus particulièrement de la modalisation entre dire et ne pas dire, la nomination y étant représentée comme un procès³⁴⁹. Outre ces mentions référant à l'acte de nomination, nous relevons également des « trous dans la formulation » ou des « lacunes » (GÜLICH, 1986 a et LÜDI, 1987) qui sont également le signe d'une difficulté à dire. Les mentions explicites de difficulté s'accompagnent en effet de phénomènes d'hésitation, qui précèdent la mention méta-énonciative, lui succèdent ou l'encadrent. Nous avons évoqué avec LEBRE-

³⁴⁹ - Voir section II.3.3.2.

PEYTARD (1990) que les hésitations pouvaient être interprétées comme le signal d'une recherche de mots et avec ARDITTY (1987), comme des stratégies de « gain de temps »³⁵⁰.

Nous relevons par ailleurs, outre ces signaux de perturbation, dans un certain nombre de cas une demande d'aide adressée à l'interlocuteur, que nous appellerons une sollicitation. Nous nous intéresserons en premier lieu aux défauts d'ordre mémoriel et en second lieu aux incertitudes dans la nomination.

2.1.1.2. Manque d'ordre mémoriel

Pour un certain nombre de ce type de manque, le locuteur signale sa difficulté par des hésitations et une mention méta-énonciative à la forme interrogative, mais c'est lui-même qui enchaîne à la suite de la mention, ce qui est révélateur de la dimension d'auto-dialogisme (AUTHIER-REVUZ, 1995) inhérente à ces gloses. Nous donnerons deux exemples de ce type de mentions. Les hésitations y apparaissent de manière combinée, à la fois sous la forme d'un inachèvement, de pauses dans la formulation accompagnées du marqueur oral « heu » (« Il a pris heu... comment on dit, ah... je sais plus comment on dit déjà, euh... un lézard », A4) ou encore par un inachèvement, un allongement et une répétition de syllabes et la répétition du mot qui précède dans la chaîne parlée le terme ou les termes que le locuteur ne retrouve pas (« Elle avait un grand troupeau de... de... comment on appelle... de boucs et de chèvres aussi » D3). Dans les deux cas, la mention méta-énonciative peut apparaître comme une sollicitation de l'interlocuteur, mais dans la mesure où l'énonciateur ne donne aucun élément d'information qui pourrait mettre le destinataire sur la piste du mot recherché, la demande n'en est pas une et permet de s'aménager un laps de temps propice à la remémoration. Dans d'autres exemples, la recherche de mots et le questionnement appellent une réponse de l'interlocuteur ce qui est le cas, notamment, dans « il dit..., attends, comment on dit [] - Pour ? - La fille, c'est quelqu'un qui est... juste timide non, parce qu'il fait... - Fou ? - Non, c'est pas fou - Non ? - Non, il y a un mot que... naïf » (A4). L'interlocuteur propose ici un terme qui est refusé par le locuteur, celui-ci reprend la parole ce qui donne lieu à une nouvelle glose dont la formulation est inachevée (« il y a un mot que.. ») à la suite de laquelle la nomination a lieu. Dans l'exemple qui suit, nous relevons encore une mention méta-énonciative, accompagnée d'une formulation inachevée, mais suite à laquelle le locuteur ne poursuit pas, ce qui est une façon d'inviter l'interlocuteur à le faire à sa place : « Comment on dit, il a... - Il a... - Ca a... Ah ! Donné des fruits » (B2). Ce dernier reprend les termes déjà énoncés sans cependant résoudre la difficulté de nomination, qui ne l'est que dans la prise de parole suivante, par le traducteur et au terme d'une nouvelle hésitation.

³⁵⁰ - Voir section VII.2.2.2.1.2.

2.1.1.3. Nomination incertaine

La difficulté de nomination relève, dans les exemples que nous avons relevés *supra*, du trou de mémoire. La mention de la difficulté à nommer peut par ailleurs s'apparenter davantage à une incertitude de la part du locuteur, le terme semble être disponible mais il est soumis à vérification, ainsi dans « le... le garçon, comment on appelle... comment on appelle... c'est la mule ? - Oui, la mule » (A3). Ici, et pour l'ensemble des difficultés de ce type, la nomination appelle une validation de la part de l'interlocuteur, la sollicitation est bien réelle. Nous retrouvons le même procédé de mise en scène d'un procès de nomination incertaine et de sollicitation de l'interlocuteur dans les exemples suivants : « Elle les a mis dans des sortes de... comment on appelle les trucs là... des jarres, non ? - Oui » (A3) et « Heu... ils lui ont mis quelque chose euh... comment on dit quelque chose qui a... allumé comme du charbon, allumé en braise, non ? - Oui, oui, des braises, oui » (A3). Dans le premier exemple, le procès de nomination apparaît véritablement comme une progression, il débute par une mention de flouification (« des sortes de... ») que le locuteur suspend, puis par une mention méta-énonciative accompagnée d'un mot hyper-générique (« comment on appelle les trucs là... ») et enfin par la nomination elle-même que le locuteur soumet à vérification par une question (« Non ? »). Dans le second exemple, on retrouve la présence à deux reprises d'un mot hyper-générique (« quelque chose ») que le locuteur utilise pour proposer une définition du syntagme problématique, définition suite à laquelle il nous propose une formulation, là aussi soumise à l'approbation de l'interlocuteur.

Nous donnerons encore un exemple, dans lequel nous retrouvons les signaux de difficulté déjà mentionnés (gloses et hésitations) mais pour lequel il n'est pas aisé de dire si le signal est réellement celui d'un manque, qui appellerait une complétion de la part de l'interlocuteur : « Elle s'est... bon, comment dire... elle... se... elle se met en larmes. - Oui. Elle se met à pleurer, hum. - Elle se met à pleurer et tout ça et... et... quand il... il est venu, ben les pièces sont plein [*accentué et lent*] d'eau. Ses larmes c'est... ce sont ses larmes » (E4). La formulation que nous proposons ensuite « elle se met à pleurer », n'est pas celle que la locutrice cherchait, ce qui apparaît à la fin de l'exemple cité. Il nous semble que la conteuse voulait que le terme « larmes » soit présent, de façon à ce que l'on comprenne bien que ce sont les larmes de la jeune femme qui ont rempli la pièce d'eau. Et en ce sens la formulation qu'elle propose correspond à cette volonté, mais le syntagme « se mettre en larmes » n'est pas d'usage courant, c'est pourquoi elle le fait précéder de la mention « comment dire » qui marque une mise à distance de la nomination – ce qui n'empêche pas que l'on ait affaire à une véritable recherche d'une formulation la plus adéquate possible de la part de la locutrice et c'est en ce sens qu'il y a difficulté. Pour GÜLICH, une mention comme « comment dire » qui relève d'une forme stéréotypée de ce que l'auteure appelle les « EEC » (énoncés évaluatifs/commentatifs) témoigne d'un niveau élevé de compétence linguistique du locuteur dans la langue cible : en effet, « plus on maîtrise la langue, plus on est capable de faire des évaluations et des commentaires métadiscursifs » (1986 b : 236). LÜDI signale quant à lui, que ces formes sont

des « trace[s] précieuse[s] du contrôle exercé par le locuteur sur sa production » (1982 : 37). Pour ce dernier, il s'agit d' « opérations préventives » qui « visent ouvertement à amener l'interlocuteur à ne pas se formaliser des violations de normes quelconques » (*ibidem* : 38). Dans ce sens, des mentions telles que « comment dire ? » ou « comment dirais-je » seraient bien les marques d'une connaissance de la norme et du degré d'acceptabilité de certains énoncés et bien que nous relevions des indicateurs d'une formulation perturbée, cette séquence n'apparaît pas comme le signal d'un défaut de compétence de l'énonciateur mais de la volonté de trouver une formulation adéquate, qui respecterait ce que nous pourrions appeler la « poéticité » ou le « rythme » au sens de MESCHONNIC (1999) du texte à transmettre.

Nous évoquerons encore le fait que pour l'ensemble des mentions relevées *supra* la recherche de mots donne lieu à une suspension provisoire de la narration et à un embrayage sur la situation d'énonciation particulièrement perceptibles dans les mentions méta-énonciatives et les autres signaux de difficulté dans lesquels on relève des pronoms qui renvoient soit au locuteur (« je sais plus »), soit à l'ensemble des locuteurs francophones (« comment on appelle », « comment on dit »), des adresses explicites à l'interlocuteur (« attends », « non ? ») et le passage au présent, alors que la narration est au passé dans un certain nombre de cas. Notons encore que pour le dernier exemple cité et la mention de la forme « comment dire », l'embrayage sur la situation d'énonciation est d'un ordre différent, dans la mesure où il témoigne d'une négociation du locuteur avec une norme et avec un texte porteur d'une « poéticité ».

2.1.2. Manques d'ordre lexical « persistants »

Nous relèverons dans cette section les difficultés de nomination que nous pouvons qualifier de « persistantes » par opposition aux précédentes, que nous avons appelées « provisoires ». Cette qualification vise à décrire des procès de nomination problématiques pour le locuteur, qui contrairement aux précédents, le restent jusqu'à ce que l'interlocuteur propose une nomination qui se trouve être celle que le premier visait. Signalons que l'adjectif de « persistant » peut paraître indu dans la mesure où dans bien des cas, le terme proposé par l'interlocuteur est repris ensuite par le traducteur ou conteur. Ici la difficulté ne relève ni du « trou de mémoire », ni de ce que le terme que le locuteur a en mémoire nécessite une validation, mais de ce que le terme recherché ne fait pas partie du répertoire mobilisable par le locuteur – que le terme ne fasse pas partie du vocabulaire actif du locuteur ou qu'il soit absent de son répertoire.

2.1.2.1. Signaux de perturbation : mentions méta-énonciatives, hésitations et sollicitation de l'interlocuteur

Pour la majorité de ces manques, nous retrouvons comme pour les précédents la présence de mentions méta-énonciatives, sous la forme de questions (« comment ça s'appelle », « comment on

appelle », « ça s'appelle comment ? », « comment tu dis déjà [+ mention du terme en berbère] ? »), d'affirmations d'un défaut de mot (« je sais pas comment dire », « je sais pas... », « je sais pas comment on dit ça en français » et « je trouve pas le mot ») ou du constat du manque d'ordre mémoriel (« j'ai oublié le nom », « je connais le mot mais j'ai oublié »). La particularité de ces manques par rapport aux précédents vient du fait que pour la plupart, le traducteur ou conteur va donner des indications sur le référent désigné par le terme qu'il recherche et que l'interlocuteur va intervenir de façon systématique pour remédier au manque du locuteur. Dans un certain nombre de cas, l'interlocuteur ne formule pas le terme ou les termes manquants de manière immédiate, ce qui donne lieu à un dialogue entre les participants et la durée de suspension de la narration s'en trouve allongée.

2.1.2.2. Sollicitation explicite et éléments de définition du terme

Nous relèverons d'abord des formes dans lesquelles le traducteur ou conteur sollicite de manière explicite notre aide, ce qui est le cas dans le passage suivant :

« Ahmed est parti euh... se promener dans... dans la forêt et euh... sur lui, il a un pain et pis euh... tout à coup il a vu euh... les... les... les... [pause] comment ça s'appelle [pause], attends euh... dans euh... tu sais les gens qui gardent les troupeaux ? - Les bergers ? - Les bergers, voilà ! Alors... » (B2).

Hamid signale son manque à la fois par des hésitations (« euh », répétition à trois reprises du déterminant « des » et pauses dans la formulation), par une mention méta-énonciative (« comment ça s'appelle ») et par la mention relative à la suspension de la narration (« attends ») et il énonce une définition du terme « bergers », à la manière des définitions lexicographiques : « les gens qui gardent les troupeaux ». Le locuteur nous invite à répondre, à la fois par la modalité du questionnement et par le syntagme « tu sais ». En réponse à la sollicitation du locuteur, nous proposons le terme de « bergers » qui est validé par le locuteur par la reprise du terme et la mention de « voilà ».

La sollicitation peut n'être effective, c'est-à-dire comprise comme telle par le locuteur que de manière différée, ainsi dans l'extrait suivant issu d'une des traductions de Zayane :

« Ils arrivent chez... chez l'ogresse [] elle était en train de... [] C'est... je sais pas comment on dit ça en français, mais l'opération heu... pour extraire quelque chose du... du lait. - D'accord - Que ça soit du beurre ou... C'est un mouvement comme ça, je sais pas comment... - Oui, le barattage - Oui, je pense - Je pense. C'est plutôt pour faire le beurre. » (A3).

Bien que dès le premier énoncé, la locutrice signale sa difficulté par la mention « je ne sais pas comment on dit ça en français », nous intervenons simplement pour signaler notre compréhension. Ce n'est qu'au terme du second énoncé qui relève de manière plus explicite de la sollicitation, par la non complétude syntaxique, que nous proposons le terme « de barattage ». Notons par ailleurs

que la définition du terme que le locuteur ne retrouve pas se développe ici sur plusieurs interventions. La seconde partie de la définition apporte des précisions à la fois par la mention de ce qui est extrait du lait lors de l'opération en question et par le recours au transcodage, la locutrice agitant sa main de façon rapide en effectuant des petits cercles. Le mot que nous proposons est validé par la traductrice quoique de manière incertaine par « je pense », intervention au terme de laquelle nous précisons que l'opération vise à extraire du beurre. Cet enchaînement correspond à une « séquence latérale » – d'après la terminologie de SACKS, SCHEGLOFF & JEFFERSON (1974) – qui met entre parenthèse la narration et donne lieu à une coopération entre interlocuteurs pour la recherche du terme adéquat. Nous reviendrons, dans le chapitre IX, sur d'autres exemples de ce type de séquences, que nous appellerons des séquences dialoguées, en analysant notamment comment s'opère la coopération entre interlocuteurs. Nous nous intéresserons par ailleurs, dans ce même chapitre, à la manière dont les traducteurs et conteurs définissent le terme manquant, la définition pouvant comme dans les exemples précédents, relever de la définition lexicographique, mais aussi d'une définition substantielle, par catégorisation et caractérisation, d'une définition relationnelle, par description ou par référence à une situation.

Nous mentionnerons un autre exemple dans lequel le manque peut être qualifié à part entière de « persistant » chez le locuteur, celui-ci se trouvant à deux reprises confronté à la même difficulté de nomination, bien que nous lui ayons proposé un terme, qu'il a validé par sa reprise immédiate :

« “On va manger Ahmed Ahram, on va le mettre dans... dans le... comment on appelle ça... - Le four ? - Non, c'est pas le four, chez nous [] une grande ba...³⁵¹ [c'est comme ça] - Une marmite. - Elle leur a dit qu' “On va le mettre dans un... dans cette grande marmite, on va le manger”. Alors, lui, il les a entendues dire ça [] Et il a attendu le moment [/] il leur a dit... taruzent [/] a... appelé sa sœur [/]. Et Ahmed Ahram a c... a profité de ce temps là. [/] Donc, il les a égorgées. Toutes ces filles là, il les a égorgées, il les a mis dans... dans la... - Dans la marmite. - Dans la marmite » (B4).

Nous proposons, suite à la sollicitation du traducteur, un premier terme non accepté. Le locuteur spécifie alors le référent par la mention verbale de sa taille, par la présence d'une « amorce de lexique » (BLANCHE-BENVENISTE, 1985) – la syllabe « ba », qui nous laisse entendre que le référent en question peut ressembler à une « bassine » – et par le recours à la gestuelle qui spécifie la taille et la forme du récipient. Nous proposons le terme de bassine qui est validé puisque repris par le traducteur dans la narration. La formulation du terme lui pose à nouveau problème un peu plus loin dans le récit. Il ne nous sollicite pas une seconde fois, mais produit à nouveau des marques d'hésitations et n'achève pas sa formulation. Il est intéressant d'observer que le terme pose également problème à Zayane. Dans une première formulation, elle mentionne le récipient en question par le biais d'un opérateur de flouification (« Elle l'a amené chez elle et elle a préparé un... comme une sorte... un grand récipient et avec de l'eau dedans pour le cuire », B3) mais sans

³⁵¹ - Le traducteur écarte et arrondit ses mains matérialisant un récipient d'environ cinquante centimètres de diamètre.

que ceci ne donne lieu à une interruption. Lorsqu'elle évoque à nouveau le récipient, plus loin dans sa narration (« Il leur a coupé la tête, il a découpé les corps et il a mis la viande dans la... - Dans la casserole, dans la marmite. - Voilà »), cette fois-ci la difficulté est plus manifeste, dans la mesure où la locutrice ne va pas au terme de sa phrase. Notons que dans sa traduction, Hamid parle de « marmite » (B2) et nous retrouvons le terme dans un certain nombre des versions écrites (B5, B8 et B9).

2.1.2.3. Sollicitation explicite, mention du terme en berbère et éléments de description

La mention du manque lexical et la sollicitation de l'interlocuteur peuvent apparaître en outre après la mention du terme en berbère, accompagnée là encore d'une définition du terme, par exemple dans : « Chez nous [tefesam], c'est... tu vois les... l'arbre, des fois t'as des sécrétions sur... sur l'arbre, heu... comment ça s'appelle ? - La sève ? - Oui » (D2). La locutrice fait ici précéder la mention du terme en berbère qu'elle cherche à traduire, par l'énoncé « chez nous ». Cette mention relève de la catégorie ce que AUTHIER-REVUZ (1995) appelle la non-coïncidence interlocutive et vise à souligner une non-coïncidence entre les manières de dire des interlocuteurs³⁵². La mention, par l'utilisation du pronom personnel « nous », a pour effet de marquer une « frontière » (BARTH, 1969/1995), entre, d'une part, ici « les locuteurs berbérophones de sa région » (en supposant que le terme est bien berbère et non arabe), ensemble dans lequel elle s'inclut et dont elle est ici une représentante et, d'autre part, les locuteurs francophones, dont l'interlocuteur fait partie et dont ici elle s'exclut. Notons par ailleurs que l'irruption de la langue étrangère relève, selon AUTHIER-REVUZ, d'un autre type de non-coïncidence, celle du discours à lui-même, l'emprunt du mot à la langue source référant de fait à un autre ensemble discursif³⁵³, auquel la locutrice emprunte le terme. L'irruption de la langue étrangère agit ici également comme marqueur d'appartenance linguistique et culturelle. A la suite de la mention du mot en berbère, la traductrice commence par énoncer une relation d'équivalence par l'opérateur métalinguistique « c'est » qu'elle suspend, pour nous proposer une définition du terme, suite à laquelle elle sollicite de façon explicite notre intervention par la mention « Comment ça s'appelle ? ».

2.1.2.4. Sollicitation explicite, éléments de description et manque de l'interlocuteur

Nous relèverons encore des formes, où le signal de la difficulté et la demande d'aide sont explicites mais l'interlocuteur se trouve être également confronté à une lacune lexicale, qui selon les cas peut être provisoire ou persistante.

³⁵² - Voir section II.3.1.2.1.

³⁵³ - Voir section II.3.2.2.

2.1.2.4.1. Manque provisoire

Le manque peut être qualifié de « provisoire » comme dans l'exemple suivant : « Il y avait la place où ils mangent les... les animaux. - Hum hum - Je sais pas comment ça s'appelle. Ce sont comme ça des...³⁵⁴ . - Oui, je vois. Euh... la... - Là où on met le... - Le..., la mangeoire ? - La mangeoire des animaux » (A4). Le signal de la difficulté du locuteur est marqué à la fois par la mention méta-énonciative et l'inachèvement de la formulation, qui n'en est pas vraiment un puisque le locuteur poursuit son énoncé en dessinant sur une feuille de papier, d'abord une forme rectangulaire puis carrée. Nous accusons réception de la demande et signifions par « je vois » que nous avons identifié le référent du terme qui pose problème au locuteur, mais produisons à notre tour hésitations et inachèvement de la formulation, à la suite de quoi Rabah entame une nouvelle définition et c'est seulement à ce moment là, après une nouvelle hésitation que nous formulons le terme attendu par le locuteur. Le manque ici ne s'explique pas par un trou de mémoire mais plutôt parce que nous cherchons durant ce temps un autre terme, celui-ci ne nous paraissant pas être le bon. Rabah valide cependant le terme en le reprenant par un pléonasme involontaire : « la mangeoire des animaux ».

Nous relèverons encore la séquence suivante, dans laquelle le manque lexical est comblé par l'interlocuteur et le terme validé par le traducteur mais de façon incertaine, ce qui déclenche la formulation d'un nouveau mot par l'interlocuteur, accompagné d'une définition :

« Donc, le garçon [] il a pris le.... c'est [pause] le machin avec le... on laboure. C'est un machin euh... - Ouais, euh... - Il est comme ça³⁵⁵, c'est artisanal. - Une herse, une charrue ? - Oui, c'est herse, je crois. Il entre dans le sol. - Pour labourer, oui. Une pioche ? C... c'est un gros ou... - Oui, on l'utilise... non, on le tire avec... - C'est juste un bâton et puis un truc en fer, comme... - Oui, c'est le truc en fer comme tu... - Pour retourner la terre ? - Oui, c'est... on le tire avec la vache ou le...l'âne. - Oui, je vois, oui. - C'est donc le truc là en fer, on l'appelle [tagurst] en berbère. - Heu... je crois que c'est le soc. - Toute façon, je... . Tu vois, on la tire avec l'âne, on attache l'âne ici. Puis on la tire ici, c'est ça, c'est le fer qui est là³⁵⁶. - Oui, oui. - On la tient d'ici, on la tient d'ici et ça entre dans la terre. Ça entre dans le sol, c'est avec ça. Donc, ce machin, là, qui est là devant en fer, ils l'ont mis... le garçon l'a mis dans le feu » (A4).

Rabah signale son manque par des hésitations, il propose une définition du terme en recourant au mot joker « machin » et termine sa phrase par la marque d'hésitation « heu... ». Nous accusons réception de la difficulté et des explications du traducteur, par une marque affirmative suivie d'une hésitation. Rabah donne de nouvelles indications (« c'est artisanal ») et recourt encore une fois au transcodage, en dessinant sur la feuille de papier un schéma qui nous laisse supposer qu'il s'agit

³⁵⁴ - Le traducteur dessine sur la feuille une forme rectangulaire puis carrée.

³⁵⁵ - Le traducteur dessine un appareil formé d'un long manche qui forme presque un angle droit terminé par un morceau de métal oblique qui permet de rentrer dans le sol et à l'autre extrémité par une petite barre horizontale qui permet la prise en main ou l'attelage.

³⁵⁶ - Le traducteur s'aide à nouveau du croquis qu'il a réalisé pour nous montrer qu'il s'agit uniquement de l'extrémité en fer.

d'une herse ou d'une charrue, deux termes que nous énonçons l'un à la suite, le second visant à éclairer le sens du premier, dans le cas où il serait inconnu du traducteur. Ce dernier valide le premier terme mais avec une part d'incertitude. Nous proposons alors un autre terme, celui de « pioche », en interrogeant Rabah sur la taille de l'objet en question. Celui-ci ne répond pas à cette question mais nous donne des indications relatives à l'usage de l'objet. Nous poursuivons sur le terme de « pioche » en en proposant une description et c'est en réaction à cette dernière qu'il nous indique qu'il s'agit de l'extrémité en fer, indication verbale qui fait suite à la mention du terme en berbère. Notons que cette dernière est évoquée par le biais de l'énoncé « on l'appelle [tagurst] en berbère », qui marque là encore une double non-coïncidence, à la fois interlocutive – la manière de dire étant celle des locuteurs berbères et non celle du destinataire – et du discours à lui-même, le traducteur empruntant un discours extérieur, le mot en français lui faisant défaut. Le terme en berbère est ensuite repris une seconde fois et corroboré par une monstration de la partie concernée sur le schéma qu'il a réalisé. Nous finissons par proposer le terme de « soc » qui est visiblement le terme adéquat mais l'énonçons également sur le mode hypothétique « je crois que c'est le soc ». Le terme n'est pas validé par le traducteur, il enchaîne par de nouvelles indications relatives à l'usage de l'objet, à sa délimitation précise et à sa matière. Le terme n'est pas non plus repris par la suite, Rabah lorsqu'il reprend sa narration parle de « ce machin, là, qui est là devant en fer », ce qui constitue une stratégie de simplification, sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir dans le chapitre suivant.

2.1.2.4.2. Manque persistant

Le manque peut être qualifié de « persistant » chez l'interlocuteur également, dans la mesure où au terme de la séquence latérale de recherche de mots à deux, il n'est pas comblé :

« Donc il... lui il dit que... quand... le bébé n'arrêtait pas de pleurer, elle a fait heu... comment on appelle, c'est le truc où on met les... les brochettes, ça s'appelle comment ? - Le... le bâton. -Voilà, mais c'est en fer, c'est... - Oui, oui, mais je sais pas comment ça s'appelle. - C'est... c'est en fer, parce que t'as des brochettes en bois mais... - Une broche ? - Voilà, non. - Heu... non. - Elle a mis sur le feu et après elle lui a... elle lui a mis sur la tête » (D2).

Nous retrouvons comme dans les autres exemples des signaux explicites marqueurs d'une nomination perturbée (hésitations, mentions méta-énonciatives), une définition du terme recherché avec le recours à un terme hyper-générique (« c'est le truc où on met les... les brochettes ») et une sollicitation sous la forme interrogative. Nous proposons en réponse le terme de « bâton » faute de mieux. La traductrice valide partiellement notre réponse en précisant la matière de l'objet. Nous produisons alors à notre tour une mention méta-énonciative qui indique notre incapacité à trouver le terme exact, puis proposons un autre terme, celui de « broche » que la traductrice valide avant de se rétracter (« Voilà. Non »). Le terme qu'elle cherchait et que nous supposons être « pique » n'a été énoncé par aucune des deux interlocutrices. Notons que dans la traduction que nous fait Rabah

du même récit, celui-ci parle de « bout de fer » (D3). Dans les versions écrites qui mentionnent cet épisode, il est question d'un « clou » (D4 et D6).

2.1.2.5. Sollicitation non explicite de l'interlocuteur

Les exemples relevés *supra* concernent des formes pour lesquelles l'indication de la difficulté s'accompagne d'une sollicitation explicite de l'interlocuteur. Nous allons mentionner encore des exemples de formes dans lesquelles la difficulté à dire est bien présente et est signalée par des marques d'hésitation et un inachèvement de la formulation mais ne donne pas lieu à une sollicitation explicite de l'interlocuteur.

Dans l'extrait suivant, nous relevons deux manques lexicaux qui apparaissent à la suite l'un de l'autre : « C'est six mois passés, il a besoin... le blé... il est bien euh... - Il pousse. - Pousse. Il a besoin de l'argent pour euh... - Couper - Pour couper le blé. (C7) ». Nous intervenons spontanément à deux reprises pour proposer un syntagme puis un verbe que le conteur reprend ensuite. Cette séquence est exemplaire de ce que GÜLICH (1986 a) notamment appelle un « achèvement interactif ». Ici nous remédions au manque de mots de façon immédiate, la difficulté de formulation ne donne pas lieu au développement d'une séquence latérale.

Dans l'exemple qui suit, la difficulté est également simplement signalée par un inachèvement de la formulation : « Le... le roi lui a demandé de... qu'elle peut juste mouiller sa... ses cheveux et lui ramener et lui il va les...³⁵⁷ - [Rires] Les essorer ? - Oui » (A4). Dans ce cas, la gestuelle du narrateur vient combler le manque lexical, nous proposons la formulation « les essorer » qui est validée, bien que nous ne soyons pas sûre que ce soit celle attendue par le traducteur. Le recours à la gestuelle, dans ce cas, est à la fois un signal du défaut de mot et une solution mise en place pour pallier le manque.

Notons que dans la traduction que Zayane nous a faite de ce même conte, cet épisode, formulé de manière pratiquement équivalente (« Donc il lui a demandé de mouiller ses cheveux puis []³⁵⁸ - D'accord », A3) donne lieu à la même gestuelle, que celle effectuée par Rabah. La difficulté de formulation est moins évidente à cerner dans la mesure où le syntagme énoncé à la fin n'est pas compréhensible, la locutrice parlant beaucoup moins fort qu'auparavant. Le fait que les deux traducteurs ne mentionnent pas le terme « essorer », ni un autre et aient recours tous les deux à la gestuelle s'explique nous semble-t-il par la difficulté à trouver un terme qui rende compte de façon exacte de l'action du roi, « tordre les cheveux pour en extraire/enlever l'eau » aurait paru peut-être trop long et l'application de l'action d'« essorer » pour les cheveux peut paraître incongrue.

Nous relèverons encore différentes nominations problématiques, extraites des narrations et traductions de « Celui qui a la tête noire » et relatives à ce que les animaux donnent à l'homme pour le remercier de les avoir fait sortir du trou dans lequel ils sont tombés. La difficulté se

³⁵⁷ - Le traducteur, les coudes pliés et les deux mains poings fermés à hauteur de buste, tourne chacun de ses poignets en sens inverse.

³⁵⁸ - La traductrice fait le geste que nous avons décrit *supra*, dans la note précédente.

matérialise dans le contage de Laoussine par un inachèvement de la formulation, précédé de marques d'hésitations : « Ah, ben oui, il donne un coup de main pour sortir... tous les quatre. Chacun lui donne un p'tit... un p'tit truc de heu... s...³⁵⁹ - Sa peau ? - De sa peau » (C7). Il a alors recours à la gestuelle, qui vise à donner des informations sur le terme manquant. Cette difficulté de nomination présente la particularité de ne pas relever à part entière d'un manque personnel. Pour cette première mention, la difficulté tient à la fois à un défaut de l'énonciateur mais aussi à une défaillance de la langue, dans la mesure où il n'existe pas de terme pour désigner à la fois le pelage de la souris et de l'éléphant et la robe ou la peau du serpent. Dans la suite de la narration, Laoussine met en place des stratégies d'évitement qui lui permettent de se faire comprendre sans avoir à mentionner le terme problématique :

« Voilà ! Quand... chacun a donne [donné] un petit bout, il le garde, chacun ils disent : - “Si t'en as besoin, brûle ça et après je suis, je suis avec toi”. La première chose, quand il est parti à sa maison, ça se passe deux ans comme ça, [il a] besoin de creuser la terre [] il brûle l'éléphant, l'éléphant pschitt direct, il vient. » (C7).

Il omet le terme dans le syntagme « un petit bout », le reprend ensuite par le pronom « ça », puis par une sorte de métonymie inversée, il emploie le lexème « éléphant » pour désigner une partie de son pelage. Plus loin dans le récit, il utilise le mot « peau » à la fois pour référer au pelage de la souris (« Il brûle la peau de la souris ») et à la robe du serpent, la mention étant précédée d'une hésitation (« Il a un seul truc, pour le... la peau de serpent »). Pour référer à ce que l'homme à la tête noire lui a donné – nous ignorons de quelle partie du corps il s'agit – il a recours à une nouvelle stratégie d'évitement : « Mais il a besoin de quelqu'un qui donne un coup de main pour ramener des matériels, des camions... [pause]. Et le mec, quand il brûle celui-là, le mec, il vient » (C8).

Il est intéressant de signaler que nous retrouvons cette difficulté de nomination à des degrés divers dans les autres contages et traductions de ce conte, ce qui corrobore le fait que le manque n'est pas seulement d'ordre individuel. Dans les traductions de Rabah et de Zayane, on retrouve une même difficulté à trouver un terme adéquat pour désigner à la fois le pelage des animaux et la peau de serpent. Dans la version traduite par Zayane, on relève des hésitations pour chaque mention et une formulation inachevée (« Et le rat... lui a donné une partie de... de... »), mais qui ne donne pas lieu à une intervention de l'interlocuteur dans la mesure où elle réécoute ensuite le début de la séquence, l'identification des différents animaux lui posant problème :

« le serpent lui... lui a donné une partie de... de sa peau³⁶⁰ et lui... lui dit : “- Si t'as besoin de quelque chose, tu brûles heu... la peau”. - Hum, hum. - Et le rat... lui a donné une partie de... de... []. Donc, le rat lui a donné un peu de... de ses poils, il lui a dit pareil, si il a besoin de

³⁵⁹ - Laoussine ne trouve pas le mot, il palpe sa main et son bras.

³⁶⁰ - Zayane frotte rapidement l'intérieur de son avant-bras.

quelque chose, il... il les brûle. Et le... l'autre lui a donné aussi une partie de... donc ça doit être le sanglier » (C3).

Plus loin dans la narration, elle recourt à une formule qui permet de désigner les différents éléments prélevés : « Donc, il a pensé à brûler le... ce qu'il avait pris des... des animaux » (C3). Dans la traduction de Rabah, nous relevons également des hésitations dans la formulation :

« Chacun a pris sa... quelque chose de sa... qui le concerne. Le rat a pris sa... sa... un bout de sa peau, le... quelqu'un a pris de ses cheveux, chacun a pris un morceau de ce qui le... le concerne. Il a dit à l'homme qui les a... qui les a sauvés : “- Si tu as besoin de nous, tu... soit tu touches à cette... à cette peau là, soit tu brûles ça... on sera à côté de toi.” - Hum, hum. - Donc... l'homme, il est parti avec tous ces... un peu de chacun de... de ces animaux » (C4).

Comme Zayane, Rabah recourt à des formulations qui lui permettent de désigner à la fois la peau du serpent et les poils des animaux, par le truchement de mots génériques ou indéfinis : « quelque chose de sa... qui le concerne », « un morceau de ce qui le... le concerne » et « un peu de chacun de... de ces animaux ». Plus loin dans sa narration, il marque une nouvelle hésitation, lorsqu'il est amené à évoquer le pelage du sanglier, le défaut étant ici plutôt le fait du locuteur que de la langue : « - Comment je vais faire ? Je vais brûler la... les... les cheveux de...d' [ilf]... ». De même, il produit de nouvelles hésitations et n'achève pas son énoncé lorsqu'il parle du pelage du rat : « Il a brûlé le... on peut dire... - La peau ? - Non, c'est pas la peau, c'est plutôt le... les cheveux du rat... les poils du rat. - Les poils, oui. » (C4). Ici le locuteur cherche une formulation admissible, ce que marque la mention « on peut dire », nous proposons le terme de « peau » qu'il refuse puis propose une première formulation « les cheveux » qu'il annule par un second terme « les poils ». Dans la narration de Saana, la mention problématique apparaît lors de sa prénarration et concerne la nomination de la robe du serpent, qu'elle rend pas le mot joker « truc », ce qui est une manière implicite de solliciter l'interlocuteur : « Tu me ramènes une allumette et le tissu, le truc du serpent » (C8, préversion).

Dans les occurrences successives relevées dans les différentes versions, la nomination se révèle problématique en certains points en raison d'un manque personnel, mais même lorsque les termes de « peau » ou de « poils » sont disponibles, les locuteurs doivent user de formulations particulières pour rendre compte de l'ensemble formé par le pelage du rat et du sanglier et par la robe du serpent. Dans ce cas, c'est la langue en tant que ne permettant pas la nomination de la chose qui apparaît comme déficiente³⁶¹.

2.1.3. Autres difficultés d'ordre individuel

Nous relèverons dans cette section les difficultés de formulation, autres que de nomination.

³⁶¹ - Un tel mot générique n'existe apparemment pas non plus dans la langue source.

2.1.3.1. Difficultés d'ordre syntaxique

Nous commencerons par évoquer les difficultés d'ordre syntaxique. Pour ces décrochages, le lexique est disponible mais c'est son agencement qui pose problème au locuteur. Dans l'exemple suivant, le narrateur verbalise tant bien que mal, l'emboîtement des pièces les unes dans les autres :

« Tu me prends pour... pour mari, à condition que tu me fermes dans... d... dans une chambre qui est elle aussi fermée dans une maison³⁶², qui est sept..., qui doit ê... cette chambre, elle est la sep.... la septième, c'est la septième heu... chambre dans la... dans la maison » (E3).

La difficulté est bien présente et se manifeste sous la forme d'hésitations et d'« amorces de lexique » (« ê... », « sept/sep... »). Elle ne donne pas pour autant lieu à une interruption de la narration, dans la mesure où une séquence latérale ne s'ouvre pas entre les interlocuteurs, mais elle provoque un ralentissement de la narration, lors duquel le procès de formulation se laisse appréhender comme tel. Nous relèverons un second exemple dans lequel nous rectifions une formulation du locuteur, que nous jugeons incorrecte : « Donc, il lui a suggéré [/] d'entrer dans le palais du roi et d'entourer sa fille. - Hum, hum, de s'enrouler autour... - De s'enrouler autour de sa petite fille. Donc il s'est entouré autour de sa petite... » (C4). Le locuteur reprend la tournure que nous lui indiquons, avant de formuler dans la suite de l'énoncé un tour syntaxique dans lequel il amalgame celui que nous avons indiqué et le verbe « entourer » qu'il avait mentionné au départ. Lorsque le traducteur se trouve amené à réutiliser cette tournure dans la suite de la narration, il produit des signaux de difficulté (hésitation et incomplétude syntaxique), et nous lui venons en aide en reprenant d'abord sa propre formulation puis celle que nous jugeons adéquate et c'est cette dernière qu'il reprend : « Il lui a dit que c'est un serpent qui... est entouré...de... heu... de... - Qui s'est entouré, qui s'est enroulé... - Qui s'est enroulé autour de la fille » (C4). Notons que dans la narration que nous fait Laoussine de ce récit, la formulation se révèle également problématique, mais le locuteur recourt rapidement à la gestuelle pour remédier à la difficulté : « Quand le petit garçon du roi, il était venu, il se dirige vers lui, et après il l'accroche pour lui..., il fait comme ça autour de sa tête³⁶³ ».

Nous devons préciser également que si nous intervenons pour rectifier la formulation de Rabah et non celle de Laoussine, c'est parce que dans le premier cas, nous avons affaire de façon répétée à la recherche de la formulation adéquate, que nous réglons à maintes reprises à deux – Rabah traduisant le récit consigné sur cassette – et dans le second cas, Laoussine raconte la version française du conte qu'il connaît en berbère, il produit un certain nombre d'erreurs de français que

³⁶² - Pour expliquer que la chambre dans laquelle sera enfermée l'ange est la septième chambre, d'un ensemble de pièces qui sont les unes à l'intérieur des autres, Salem, les mains repliées à hauteur de buste, paumes vers l'intérieur, matérialise des cercles concentriques, en rapprochant en plusieurs fois ses deux mains de façon symétrique. Ici la gestuelle permet d'apporter une information que Salem n'arrive pas à verbaliser.

³⁶³ - Le narrateur enroule ses deux bras autour de son cou, figurant le serpent autour du cou du garçon.

nous ne rectifions pas, l'objectif étant de raconter, ce qu'il parvient à faire de manière étonnante en ayant recours à des formulations parfois « bancales » mais compréhensibles pour le destinataire.

Dans l'exemple suivant, nous relevons encore une difficulté d'ordre syntaxique, pour laquelle le locuteur propose plusieurs formulations, recourt au transcodage et nous demande explicitement si sa formulation est compréhensible : « Il a attrapé une lorsqu'elle était en train de faire le dessin, de henné. Il a fait... il a pris une³⁶⁴, tu comprends ? - Oui » (E3). Cette adresse explicite peut être rapprochée des gloses de non-coïncidence interlocutive, et plus particulièrement des gloses visant à conjurer la non-coïncidence et à prévenir un risque de non transmission du sens³⁶⁵, le locuteur, produisant un jugement qualitatif sur sa production et veillant à ce que l'interlocuteur comprenne bien ce qu'il cherche à transmettre.

Nous relèverons encore un exemple de ce type de décrochage, dans lequel le locuteur signale la difficulté, non seulement par des hésitations mais aussi par une mention méta-énonciative : « Alors, elle est... ça y est, elle... comme ça, elle est... comment dirais-je ? Elle peut se contenter de penser à c... de penser au loup - Oui. - Ca y est, elle est bien reposée, elle peut bien s'asseoir » (D3). Dans cet exemple, comme pour l'exemple évoqué *supra* à propos des « larmes », la mention méta-énonciative peut être considérée, outre le signal d'une formulation perturbée, comme notifiant la conscience qu'a le locuteur du décalage de l'énoncé qu'il va produire par rapport à la norme et en tant que stratégie de prévention.

2.1.3.2. Difficultés de prononciation/non familiarité avec le terme

Hormis ces difficultés liées à l'agencement des mots, nous relevons dans les deux traductions que nous a faites Rabah des contes qui mettent en scène le personnage d'une ogresse, une difficulté à prononcer ce terme ainsi que celui d'ogre. Cette difficulté donne lieu dans la version B4, à une suspension de la narration et au développement d'une séquence consacrée à la façon dont s'écrit le terme : « [R. :] - Donc alors qu'il y avait un ogresse... une ogresse. [F. T. :] - Une ogresse ? [R. :] - Une ogresse. Comment ça s'écrit ? - O.G.R.E. deux S. E. Et puis l'ogre. ». Dans la suite de la traduction, Rabah reprend le terme à deux reprises puis utilisera le mot en berbère « taruzent » de façon pratiquement continue jusqu'à la fin du récit. Notons que dans la version A4, il nous sollicite pour que nous lui indiquions le terme « ogre » (« ils attendaient le retour de... de l'ogresse, donc le mari de l'ogresse ? - L'ogre»), ce qui lui permet d'éviter de répéter le syntagme « le mari de l'ogresse » mentionné déjà à plusieurs reprises dans la narration qui vient avant ce passage.

³⁶⁴ - Le narrateur tend le bras droit, la main repliée, la paume vers l'intérieur puis ramène brusquement la main vers lui.

³⁶⁵ - Voir section II.3.1.1.

2.1.3.3. Difficultés de convocation d'une connaissance encyclopédique

Nous mentionnerons ici une difficulté de formulation qui s'explique par un trou de mémoire ou une incertitude liée à une connaissance de type encyclopédique. Dans l'exemple suivant, le traducteur indique la saison à laquelle il fait référence par la mention de l'activité agricole qui s'y déroule, avant de nous demander quelle est la saison en question : « Puis... c'est la saison de... des labours. La saison, c'est... c'est laquelle ? - L'automne ? - C'est l'automne » (C4).

2.1.3.4. Difficultés d'énonciation d'un mot « tabou »

Nous évoquerons encore une difficulté relative à l'énonciation d'un mot utilisé dans une formulation qui le rend porteur d'une connotation sexuelle. Le mot en question est le « pis » et la perturbation apparaît dans une des traductions de Rabah. Ce dernier s'assure en premier lieu de l'exactitude du terme qu'il propose, le reprend puis dans la suite de la narration évite sa mention :

« Les filles, qu'est-ce qu'elles utilisent pour prendre de l'eau ? Elles utilisent juste...heh... le pis des animaux, de... des vaches. Comment s'appelle le bas de la vache, les petites couronnes là ?
- Oui, le pis, ouais. - Le pis. - Oui. - Donc, c'est le pis, là, elles le remplissent avec de l'eau. - Hum, hum. - Ca elles le font descendre et elles le font monter [] quelque chose [] attaché à une corde. - Oui, oui, je vois. - Donc, elles le retirent et elles boivent de l'eau []. - Hum, hum.
- Alors il a ... il leur a demandé de leur... de lui donner encore, celle qui va lui donner... pour chercher de l'eau, pour boire. - Hum, hum. - Aucune de ces filles n'a voulu, lui donner, comme d'habitude, elles ont toutes refusé [] elles veulent pas lui donner. [] alors qu'il y a une qui a pris l'initiative, qui lui a donné son... sa... c... celle-là c... elle travaillait chez le roi. []
Donc, elle lui a donné, dès qu... qu'il a essayé de prendre de l'eau, il l'a fait tomber. []
Donc euh... les filles commencent à... à se moquer de lu... de l'autre de la fille là qui lui a prêté. Donc euh... puisqu'elles se... se... moquaient de lui, d'elle et de lui en même temps, lui, il a pris [] le seau qu'il a fabriqué, il lui a donné. Et elle, elle va chercher de l'eau bien... confortablement [rire]. Donc, puisqu'elle a reçu ça de... elle est bien récompensée elle aussi. - Hum. - Les autres filles veulent aussi lui donner leur... - Leur pis [rire]. - Leur pis [rire]. Donc, mais lui, il a refusé » (A4).

C'est lorsque le terme fait suite au pronom possessif, qui se rapporte aux jeunes filles, que celui-ci devient « tabou ». Rabah, lors de la première occurrence ne prononce pas le terme : « qui lui a donné son... sa... c... celle-là c... elle travaillait chez le roi » et lors de la seconde, il n'achève pas sa formulation. Nous prononçons le mot, accompagné d'un rire, qui a pour effet de dédramatiser l'énoncé, ce dernier étant repris par le traducteur avec un rire.

Pour ce premier ensemble de difficultés d'ordre individuel, nous relevons différents types de signaux plus ou moins explicites et selon les cas, une sollicitation du destinataire, qui ont pour effet

de ralentir le déroulement de la narration ou d'en suspendre le fil, au profit de recherches lexicales ou de formulation. La centration de l'activité sur l'accès à un élément lexical ou à une tournure syntaxique et sur son énonciation s'explique par le caractère interlingue de la situation de transmission et par un certain nombre de lacunes dans le répertoire linguistique du locuteur non natif. Ce type d'activités est en effet caractéristique des interactions interlingues, dont l'« asymétrie linguistique » entendue comme l'hétérogénéité des niveaux de compétences linguistiques dans la langue cible est un « paramètre constitutif » (DE PIETRO, 1988 b) et dans lesquelles on observe « une collaboration accrue entre des interlocuteurs » (DE PIETRO : 1988 a : 298-299) pour une élaboration conjointe du discours. Les paramètres de la situation de transmission sont à l'origine également d'un certain nombre de difficultés. Pour les manques lexicaux provisoires – qui relèvent d'une difficulté de remémoration –, les difficultés de prononciation, de convocation de connaissances et de l'énonciation des mots tabous, ce sont les facteurs psychologiques qui semblent jouer le rôle le plus important : déstabilisation due à la situation d'enregistrement, non habitude de traduire, fatigue éventuelle, gêne en raison d'un contenu suggestif, etc. Il faut souligner, en outre, que pour les difficultés lexicales provisoires, les énonciateurs se mettent en scène certes comme défailants, par le jeu des mentions méta-énonciatives, mais c'est la plupart du temps pour se ménager un temps de réflexion, au terme duquel ils se révèlent compétents, ce qui, en termes de « face » est plus valorisant. Pour les demandes de vérification, l'énonciateur apparaît comme compétent, mais affiche un souci d'exactitude, en convoquant l'interlocuteur dans le rôle d'expert linguistique. Les manques persistants s'accompagnent d'une sollicitation explicite ou non de l'interlocuteur, qui est là aussi convoqué en tant qu'expert linguistique – rôle qu'il remplit avec plus ou moins d'efficacité –, éventuellement de la mention du terme en berbère et d'éléments de description qui permettent l'accès au terme qui fait défaut. Dans certains cas, la nomination reste dans une indétermination partielle, ce qui n'empêche pas que la narration se poursuive, dans la mesure où un consensus sur la réalité à désigner a été mis en place.

Signalons en outre avec GÜLICH et LÜDI que le signal des difficultés de formulation assure une fonction au niveau de la constitution de la relation. Pour GÜLICH, les non natifs en soulignant leur manque de compétence par la verbalisation des difficultés de formulation préviennent ainsi une « critique ou un refus de la part du LN » (locuteur natif), en « se présentant comme quelqu'un qui se rend compte de ses insuffisances » (1986 b : 250) : « avouer son ignorance, c'est-à-dire afficher une position de non savoir et donc d'infériorité, peut indirectement servir de moyen pour s'attirer la bienveillance d'un interlocuteur » (LÜDI, 1982 : 40). Nous adhérons à cette affirmation, mais nous devons préciser que dans les situations de transmission que nous analysons, notre « bienveillance » à l'égard du non natif peut être considérée comme acquise, dans la mesure où les interactions sont provoquées à notre demande et qu'elles convoquent les différentes personnes à la place du

« traducteur », qui nous le savons n'est pas une tâche facile d'autant plus lorsque le locuteur ne maîtrise pas parfaitement la langue cible.

Du point de vue du natif, GÜLICH montre que lorsqu'il manifeste des difficultés dans sa formulation, il renvoie l'image de quelqu'un « qui réfléchit sur sa langue et est capable de se mettre à la place d'un étranger » (*ibidem*). Les « opérations préventives » du locuteur non natif apparaissent ainsi motivées par le souci de ne pas « perdre la face » et les « activités correspondantes du LN contribuent également à protéger la face du LNN et servent en même temps à faire bonne figure », afin d'éviter de perdre l'« équilibre rituel » (GOFFMAN, 1974 b) « particulièrement fragile dans une situation de communication difficile » (*ibidem* : 250).

Il faut ajouter également, ainsi que nous l'avons souligné *supra* qu'un certain nombre de signaux d'énonciation problématique ne sont pas à voir comme un signe d'incompétence mais au contraire comme la preuve d'une maîtrise du code linguistique d'arrivée de par la conscience des divergences par rapport à une norme.

2.2. Défaillance de la langue : traduction problématique ou inadéquate

Nous allons nous intéresser aux décrochages pour lesquels nous relevons une difficulté qui tient non plus à des facteurs individuels mais à l'opération traductive, c'est-à-dire au fait de rendre dans la langue d'arrivée (le français) ce qui est dit dans la langue source (le berbère). Les lieux discursifs où la traduction ne va pas de soi sont révélateurs de l'écart entre les deux ensembles linguistiques et culturels, la difficulté à faire coïncider les deux ensembles étant inhérente aux systèmes linguistiques et culturels. Il est possible de cerner plus précisément les causes explicatives des difficultés en les diffractant en divers ensembles, qui sont les suivants :

- *realia* : dans ce cas la difficulté tient au fait qu'il existe des référents dans la culture d'origine qui sont inexistantes dans la culture cible. Ces référents, que l'on appelle les *realia* sont des éléments relatifs à la faune et à la flore, à la culture matérielle, aux organisations politiques, administratives, religieuses ou artistiques et aux traditions, coutumes et habitudes.

- sens en contexte et connotations : les difficultés relèvent à la fois des domaines linguistique et culturel. Cet ensemble désigne les effets de sens qui s'incorporent à la signification d'un mot ou d'une expression en leur conférant une « valeur supplémentaire » par l'usage qu'en font les individus dans une situation donnée. Il s'agit d'un sens, en situation, parfois inhabituel que l'on peut qualifier de « pragmatique ». Ces effets de sens peuvent être liés à une spécificité culturelle.

- « découpage linguistique » : dans ce cas les difficultés tiennent aux différences de structuration des systèmes lexicaux. Une même notion peut être rendue par un nombre de mots différents d'une langue à l'autre, un même terme référer à diverses notions (c'est le cas de la polysémie), et des mots apparemment interchangeables correspondre en fait à diverses réalités.

- « charge poétique et style formulaire » : cet ensemble réfère aux difficultés qui apparaissent lorsque le texte est dominé par la fonction poétique (JAKOBSON, 1963), c'est-à-dire dans les textes poétiques, mais aussi les jeux de mots, les expressions métaphoriques, les formules, les expressions figées, les proverbes, etc.

Ces différents ensembles peuvent être articulés aux types de non-coïncidence dégagés par AUTHIER-REVUZ (1995)³⁶⁶. Sans entrer ici dans le détail des formes mises en jeu, il nous semble que les différentes catégories de difficulté que nous avons relevées s'inscrivent dans deux types de non-coïncidence : d'une part la non-coïncidence du mot à la chose et d'autre part la non-coïncidence des mots à eux-mêmes³⁶⁷. Dans le premier type, c'est la difficulté à associer un signe linguistique à un élément du monde qui est en jeu et en ce sens, les *realia* relèvent de cet ensemble. Pour le second type de non-coïncidence, celle des mots à eux-mêmes, c'est l'équivocité de la langue qui est en jeu, c'est-à-dire l'association non « automatique » d'un signifiant et d'un signifié et les sens en plus, autres, auxquels cette association peut donner lieu. Les ensembles que nous avons intitulés « sens en contexte et connotations », « découpage linguistique » et « charge poétique et style formulaire » relèvent de la non-coïncidence des mots à eux-mêmes.

Ces différents types de non-coïncidence nous permettent de rendre compte d'une façon plus fine des facteurs qui expliquent l'apparition de la difficulté. Pour autant dans la manifestation de la difficulté et dans la mise en place des opérations linguistiques qui permettent de surmonter la non-coïncidence affichée, c'est l'ensemble de l'hétérogénéité de la langue qui est en jeu, non seulement dans la tension entre les mots et les choses, dans la non transparence des signifiés mais aussi dans le rapport à l'interlocuteur (non-coïncidence interlocutive) et dans le rapport du discours avec les dires extérieurs (non-coïncidence du discours à lui-même).

Nous allons nous intéresser aux formes qui relèvent d'une défaillance de la langue, en les classant selon les deux types de non-coïncidence que nous avons relevés *supra*. Dans la mesure, où les facteurs à l'origine de ce manque ne sont pas d'ordre individuel, nous devrions être amenée à relever des décrochages dans les différentes versions recueillies et ainsi être à même d'identifier des lieux discursifs révélateurs de l'écart entre les systèmes linguistiques et culturels. Il arrive que la difficulté n'apparaisse comme telle que dans l'une des versions, les autres traducteurs ou conteurs choisissant de contourner la difficulté par des formes d'évitement. Dans ce cas, nous nous intéressons aux versions où la difficulté est marquée et signalons ce qu'il en est pour les autres versions. La difficulté peut aussi plus prosaïquement n'être présente que dans une des versions, parce que les autres ne mentionnent pas cet épisode.

³⁶⁶ - Sur l'articulation des cadres théoriques et du déplacement que nous opérons de la théorisation de AUTHIER-REVUZ (1995), voir respectivement les sections V.1.1.2. et l'introduction de la section II.3.

³⁶⁷ - Voir sections II.3.3. et II.3.4.

2.2.1. Non-coïncidence du mot à la chose : le cas des *realia*

Pour cette catégorie, comme pour les lacunes lexicales d'ordre personnel, le locuteur se trouve confronté à une difficulté de nomination. Nous évoquerons différents types de formes, selon que l'on relève des mentions méta-énonciatives relatives à la difficulté ou non, la mention du terme en berbère et le développement d'une séquence dialoguée ou non.

2.2.1.1. Mentions méta-énonciatives, hésitations, inachèvement, mention du terme en berbère et séquence dialoguée

• « Quedran »

La première forme que nous relèverons concerne la mention du « quedran ». Dans la traduction de Zayane, la difficulté à dire se matérialise par la mention du terme en berbère, la présence d'une mention méta-énonciative et un inachèvement de la formulation : « Et... ils l'ont jetée dans... dans le feu. Heu... la fille lui mettait de l'eau et le garçon mettait de... quedran. Je sais pas c'est... - Du goudron ? - Ouais, ouais. - Hum ? - C'est une sorte de goudron [/] » (A3). L'irruption de la langue étrangère relève ici à la fois de la non-coïncidence du mot à la chose et de la non-coïncidence du discours à lui-même, l'emprunt du mot à la langue source référant de fait à un autre ensemble discursif. Ici l'emprunt s'explique, non plus comme pour les mentions en berbère que nous avons relevées concernant les manques de l'énonciateur, par un défaut mémoriel mais par la perte de sens que constituerait la traduction de ce mot dans la langue d'arrivée. Signalons ici, comme nous l'avons relevé par ailleurs, la mention du terme en berbère en tant que marqueur de différenciation et indicateur d'appartenance culturelle.

La mention de la difficulté provoque une interruption de la narration et le développement d'une séquence dialoguée. Nous reviendrons sur la façon dont la difficulté de traduction donne lieu à une description du référent inexistant dans la culture et la langue cible, sur le caractère dialogué de l'explicitation et la mise en place progressive de l'intercompréhension. Nous nous contenterons de mentionner ici le fait qu'en réponse à la difficulté de la locutrice, nous proposons le terme de goudron, le terme de « quedran » ne nous étant pas inconnu, parce que rencontré dans un autre conte et ayant fait l'objet d'une explicitation de la part de la conteuse. La traductrice ici valide partiellement notre proposition en soulignant la non adéquation du terme à la chose par la modalisation de flouification « c'est une sorte de goudron ». Dans la traduction de Rabah, nous retrouvons la mention du terme en berbère, suite à laquelle s'ouvre comme dans celle de Zayane une séquence dialoguée à propos de la réalité dont le locuteur cherche à rendre compte, dont nous ne reproduisons que l'ouverture et la fermeture :

« Alors, ils l'ont jetée dans l'eau dans le feu, elle leur demande de l'eau, alors les enfants, ils... ils ramènent quedran. - Du goudron ? C'est comme du goudron, c'est... - Ouais - C'est noir... - Ouais - Mais c'est pas tellement du goudron [/] - On peut dire du goudron parce que je sais pas comment expliquer, de l'huile et du goudron » (A4).

Suite à notre intervention pour proposer le terme de « goudron », le traducteur reprend ce dernier terme en soulignant en quoi le « quedran » peut être assimilé à du goudron (par sa couleur), mais en soulignant explicitement son inadéquation par une reformulation à valeur de rectification : « Mais c'est pas tellement du goudron ». A la fermeture de la séquence, nous relevons une mention méta-énonciative qui souligne l'impossibilité à donner la traduction exacte et le choix fait par le locuteur d'utiliser le terme de « goudron » à défaut d'un autre mot, le « on peut dire », inscrivant la nomination « à l'intérieur des bornes délimitant l'espace du recevable » (AUTHIER-REVUZ, 1995 : 556) : « On peut dire du goudron parce que je sais pas comment expliquer ». Signalons également l'usage du pronom « on », qui invite l'interlocuteur à accepter la formulation proposée et peut être considéré comme une invitation au dire d'une seule voix. L'inadéquation du mot à la chose est réaffirmée par une seconde nomination « huile et goudron », qui n'annule pas pour autant la précédente, mais met en évidence le « work in progress de la nomination » (AUTHIER-REVUZ, 1995), la nomination restant ici entre deux mots³⁶⁸.

• « Tanotfi »

Nous relèverons par ailleurs la mention de « tanotfi », que l'on retrouve dans deux contes différents, « Les enfants abandonnés et l'ogresse » et « Celui qui a la tête noire ». Pour le premier des contes, la traduction de cette *realia* pose problème aux deux traducteurs. La mention du terme apparaît à la fin du conte, lorsque les traducteurs entreprennent de traduire le chant dit par le héros, concernant le fait que le « roi a des cornes ». Dans sa traduction, Zayane mentionne le terme en berbère : « Donc il chantait une chanson : - La [tanotfi, tanotfi], c'est... c'est... c'est comme une sorte de... de... de bassin qui servait à... à... à garder l'eau. - A garder l'eau ? - Oui, oui. Donc il chantait à côté et donc ce bassin ça s'appelle "Tanotfi" » (A3). Nous ne relevons pas de mention méta-énonciative relative à la difficulté, celle-ci étant signalée par les hésitations et répétitions et par la mention du terme en berbère, qui indique comme dans le cas de « quedran » le recours nécessaire à la langue maternelle, en réaction à la perte de sens que constituerait la traduction en français du mot. La mention en berbère s'accompagne d'une explicitation du sens du terme introduite par le marqueur de reformulation « c'est... ». Ici nous avons une forme qui met en évidence également une non-coïncidence interlocutive, bien que nous ne relevions pas de mention du type « comme on dit chez nous » ou « ce que nous appelons », celle-ci relevant plus précisément de ce que AUTHIER-REVUZ (1995) appelle les « couplages différentiels de mots (pas) à moi/

³⁶⁸ - Voir section II.3.3.2.

(pas) à vous »³⁶⁹, l'énonciateur énonçant d'abord la réalité avec ses mots, ceux qui permettent de circonscrire parfaitement la réalité puis tente d'énoncer cette même réalité avec les mots de l'interlocuteur.

Ces formes sont selon l'auteure des « figures classiques du discours de vulgarisation “ directe ”, c'est-à-dire dont l'énonciateur n'est pas un médiateur entre “ les savants ” et le public, mais fait partie de la communauté productrice du discours source » (1995 : 207). Ici la « vulgarisation » se donne à voir comme imparfaite par le jeu des formes qui affirment la non-coïncidence du mot à la chose. La traductrice propose de fait le mot « bassin » qu'elle souligne comme approximatif par l'emploi du modalisateur de flouification, « une sorte de » et le comparatif « comme ». Elle indique en outre la fonction du référent (« garder l'eau ») et réaffirme la non-coïncidence du mot « bassin », en indiquant la spécificité du bassin en question par la répétition du mot berbère, celui-ci n'ayant définitivement pas d'équivalent exact en français.

Rabah, quant à lui, procède par un mouvement inverse. Il propose d'abord un équivalent français « le puits », avant de souligner son inadéquation à la réalité désignée par la mention rectificative « c'est pas tellement le puits » :

« Il dit... il dit au puits, il parle au puits, il lui a dit : - Le puits de la... C'est pas...c'est pas tellement le puits parce qu'on... on met des [], on creuse des..., c'est un genre de puits mais c'est pas de... source, il n'y a pas l'eau de source, c'est nous qu'on remplisse..., des réserves... - Oui. Comme une citerne, un bassin. - Oui, mais euh... on l'a... on creuse... - Oui, souterrain. - Oui, souterrain. Comme une citerne, je sais pas comment on appelle en français, de toute façon, on creuse et on remplit tout, c'est nous qui mettons l'eau dedans. - Je comprends, oui. - Sinon, on attend la pluie qu'elle tombe et... - Oui, c'est un bassin. - C'est un bassin, mais cette forme là, comme un... comme une citerne³⁷⁰. - Oui, une citerne. On la remplit d'eau. Donc il est arrivé sur tanotfi, comme il a dit lui, c'est... on peut dire le puits, c'est plus pratique. - Oui » (A4).

On assiste ici au développement d'une longue séquence dialoguée, le locuteur énonçant explicitement son incapacité à dire le mot juste (« je sais pas comment on appelle ça en français ») et spécifiant l'écart du terme « puits » à la réalité qu'il cherche à circonscrire. Cette spécification relève de ce que AUTHIER-REVUZ (*ibidem*) appelle, parmi les figures de non-coïncidence du mot à la chose, « l'inadéquation à écart spécifié »³⁷¹, le locuteur se servant du terme « puits » comme appui pour cibler ce que recouvre « tanotfi ». Il énonce les propriétés du référent qui entrent en conflit avec celles que le terme de « puits » suggère : l'eau n'est pas de source, mais elle est amenée par l'action de l'homme et la forme est rectangulaire, cette indication étant fournie par le recours au dessin. Ce n'est qu'au terme du dialogue que Rabah indique le terme en berbère, l'accompagnant de la mention « comme il dit lui », le pronom référant au conteur Hassan. Cette

³⁶⁹ - Voir section II.3.1.2.1.

³⁷⁰ - Le traducteur dessine un volume de forme rectangulaire, chapeauté par un large conduit rejoignant la surface.

³⁷¹ - Voir *supra*, section II.3.3.3.2.

mention souligne la non-coïncidence du discours à lui-même et c'est par contraste avec le mode de dire du conteur, porteur d'un ailleurs discursif que Rabah utilise le terme de puits, pour une question de facilité voire d'efficacité : « c'est... on peut dire le puits, c'est plus pratique ». La mention « on peut dire » accompagnant le terme relève de ce que AUTHIER-REVUZ appelle un « dire en accord avec les lois du dire »³⁷² et plus particulièrement de la nomination assumée comme acte personnel. Elle permet, alors que le locuteur a montré l'inadéquation du mot, d'affirmer son choix comme emprunt d'une certaine légitimité – invitant par le recours au pronom « on » l'interlocuteur à accepter ce choix – la mention « c'est plus pratique » soulignant le défaut du dire comme simplificateur.

Dans la version que Saana nous raconte de « Celui qui a la tête noire », on relève au tout du début du récit la mention de « tanotfi », pour désigner l'endroit dans lequel sont tombés les animaux et l'homme à la tête noire : « Ben ils ont tombé dans un... ils ont... un trou, on dit tanotfi. Tanotfi, c'est... c'est comme un... une sorte de puits mais il n'est pas profond. On met de l'eau et tout ça et... - Hum hum. - Parfois il peut être sèche, vide. Bon ils sont tombés dans ce trou là » (C8). La narratrice produit des marques d'hésitations, parle de « trou » avant d'énoncer le terme en berbère par la mention « on dit » qui relève, là encore, à la fois d'une non-coïncidence du discours à lui-même – le « on » désignant ici les locuteurs berbérophones, ensemble dans lequel la locutrice s'inclut – et d'une non-coïncidence interlocutive, la locutrice prenant acte d'une façon de dire différente et tentant d'explicitier avec les mots de l'interlocuteur le référent en question. Comme Rabah, elle propose le terme approximatif de « puits », en en soulignant l'inadéquation par la mention des propriétés de « tanotfi » non compatibles avec celles du puits : non profondeur, remplissage humain, possibilité d'assèchement.

• « Swak »

Nous relèverons encore la difficulté d'évocation du référent « swak » qui n'est présente que dans les traductions de Rabah. Zayane ayant des difficultés à comprendre l'épisode dans lequel le terme apparaît, ne le traduit pas, elle ne se trouve donc pas confrontée au problème de sa formulation. L'extrait dans lequel le traducteur évoque cette *realia* est le suivant :

« A ce moment là, il y avait la ch... la femme. Chez nous les... les femmes au lieu de manger des chewing-gums, elles mangent... elle mettent dans leur bouche... euh... [swak] des choses avec lesquelles on [] - Je... - C'est... c'est une... comment on appelle déjà ça ? [Swak], on appelle [swak] en arabe. - Oui. - [Swak], donc elles le mettent dans leur bouche, elles le mâchent et elle donne une couleur à... à la langue et... aux lèvres. - Qui. Oui. Je vois ce que c'est. - Ca s'appelle [swak]³⁷³ au Maroc. - Okay. » (D3).

³⁷² - Voir section II.3.3.1.

³⁷³ - Il s'agit de l'écorce de branche de noyer. Le « swak » est traditionnellement mâché ou frotté sur les dents pour les blanchir et il a une action antiseptique et astringente tout en colorant les gencives et l'intérieur des lèvres.

Ici la difficulté de traduction se matérialise par de nombreuses hésitations, la mention méta-énonciative « comment on appelle ça déjà ? » et la mention du terme en berbère qui apparaît très vite dans le discours par rapport aux autres exemples relevés dans les traductions de Rabah. Une séquence latérale s'ouvre et donne lieu à la description de la *realia*, nos interventions se limitant à des accusés de réception, hormis la dernière qui signale que nous identifions ce à quoi réfère le traducteur. Dans cet extrait, contrairement aux précédents, le traducteur renonce à traduire, il ne propose pas de terme qui pourrait faire office d'équivalent, même inadéquatement. La séquence se ferme par la mention « ça s'appelle [swak] au Maroc » qui reprend celle de « [Swak], on appelle [swak] en arabe », la première délimitant le lieu d'usage discursif du terme et la seconde la langue d'emprunt, ces deux énoncés signalant la non-coïncidence du discours à lui-même, l'emprunt à un autre ensemble discursif apparaissant ici comme définitivement nécessaire. Signalons que la non-coïncidence interlocutive opère également – ce qui est le cas pour l'ensemble des formes qui mentionnent le terme problématique en berbère ou en arabe, en le présentant comme d'usage dans un groupe ou une communauté, dans lequel le locuteur s'inclut – le locuteur visant à rendre intelligible à l'interlocuteur le sens du terme, ce qui est une façon de réduire la non-coïncidence interlocutive, tout en circonscrivant deux espaces discursifs différenciés et ici identifiés pour le second, celui des locuteurs francophones par opposition aux locuteurs marocains.

2.2.1.2. Hésitations, mention du terme en berbère et séquence dialoguée

Nous relèverons pour cette catégorie l'évocation problématique de « essaoui », pour laquelle on retrouve des signaux de difficultés à dire, la mention du terme en berbère et le développement d'une séquence dialoguée. La difficulté apparaît de façon plus marquée dans la traduction de Zayane. Cette dernière signale sa difficulté par des hésitations et la mention du terme en berbère :

« “ - Je peux peut-être faire quelque chose parce que heu... je suis un... un [Essaoui]”. C'est heu... c'est euh... c'est les personnes en fait qui... euh...qui jouent avec les... les... les... serpents. - Oui. Les montreurs de serpents ? - Hum, hum. Il peut être montreur de serpents ou les gens qui..., en fait quand il y a un certain... comme une sorte d'élevage de serpents » (C3).

Elle propose une définition du terme puis en réaction à notre formulation qu'elle juge inadéquate, parce que réductrice elle décrit les différentes fonctions de l'« essaoui » : montreur et éleveur de serpents. Dans la traduction de Rabah, on retrouve un déroulement pratiquement similaire à ce que nous avons relevé pour « tanotfi », c'est-à-dire que la particularité de la réalité désignée par « essaoui » et la mention du terme en berbère n'apparaissent que dans un second temps :

« - Je peux sauver la petite fille, j'ai des pouvoirs, j'ai... je suis... quelqu'un qui parle aux serpents, qui peut essayer de... - Qui parle aux serpents ? - Qui sait y faire avec les serpents de toute façon, c'est pas vraiment un [] mais qui a des pouvoirs sur les serpents. - Oui. - Un dresseur de serpents ou... - Oui. - On dit un [essaoui], quelqu'un qui dresse les serpents. - Oui,

hum. - Donc : “Je suis... je m'occupe des serpents, je les dresse. [Comme quoi] je sais comment réagir avec eux seulement que le roi m.... m'invite dans son palais et je vais sauver sa fille” » (C4).

Le traducteur, bien qu'on relève des hésitations dans la formulation, commence par rendre compte du rôle narratif de la fonction de « essaoui » du personnage, en ne signalant pas explicitement la spécificité du référent et c'est nous, qui provoquons l'échange par notre question, en référence à la traduction de Zayane.

2.2.1.3. Hésitations, mentions méta-énonciatives, sollicitation et séquence dialoguée

Nous relèverons encore la mention des « noix d'argan », en tant que *realia* dont l'évocation pose problème au locuteur. Cette difficulté n'est présente que dans la traduction de Rabah, pour les mêmes raisons que celles évoquées pour la mention de « swak ». La difficulté apparaît dans l'extrait suivant :

« Un jour, elle a commencé à casser le... c'est pas les noix, c'est... c'est... comment ça s'appelle ça déjà ? - Heu... des petites noix ? - Non, c'est argan. - Heu... - Des noix d'argan, on peut dire... - Oui... - [] chercher le mot, c'est pas dans le... - Je crois pas qu'il y a un mot qui correspond. - Argan - Oui, hum. - C'est le... les fruits d'argan. - Oui. Non, y a pas de... - On peut dire les noix d... d'argan. - Voilà, hum. - Ce sont les fruits d'argan. - D'accord. Hum » (D3).

Rabah signale sa difficulté à poursuivre par des hésitations et une mention méta-énonciative « comment ça s'appelle déjà ? », par laquelle il sollicite notre aide. La difficulté donne lieu au développement d'une séquence dialoguée, consacrée non à la description du référent en question, mais plutôt à la difficulté de le nommer, la séquence se caractérisant ici par une réflexion métalinguistique. Le traducteur mentionne le terme de « noix » pour marquer son inadéquation au référent qu'il cherche à désigner avant de reprendre ce même terme avec le complément de nom « argan », qui spécifie le terme de « noix » et en l'accompagnant de la mention « on peut dire », qui marque la décision prise par l'énonciateur de référer à la *realia* par ce syntagme, cette nomination étant « admissible »³⁷⁴. On relève trois mentions, deux de notre part (« je crois pas qu'il y a un mot qui correspond », « Non, y a pas de... ») et une de la part du traducteur (« chercher le mot, c'est pas dans le... »)³⁷⁵ qui témoignent d'une prise de distance des interlocuteurs par rapport aux systèmes des langues en jeu, d'une opération comparative pour aboutir au constat formulé de façon explicite de la défaillance de la langue d'arrivée à nommer le référent. GÜLICH (1986 b : 239) signale qu'un certain nombre de commentaires métalinguistiques présentent la particularité de contenir « un élément de généralisation » : « par exemple un pronom impersonnel (*on*), des formes

³⁷⁴ - Voir section II.3.3.1.

³⁷⁵ - Signalons que l'énoncé de Rabah réfère à un petit lexique tamazight-français que nous avons apporté et que le traducteur a consulté rapidement avant d'entamer les traductions.

pronominales de sens passif » (*ça se dit*) ou un article indéfini (*un mot, un sens péjoratif, etc.*). Pour l’auteur, dans ces cas, « l’énoncé-source n’est pas évalué dans sa “mise en fonctionnement et dans son usage” dans le discours actuel mais il est considéré comme un élément du “code” et pris “hors contexte dans sa réalité linguistique” » (1986 b : 239, selon la distinction de BORILLO, (1985 : 50). L’auteur montre que les formules impersonnelles sont utilisées par les locuteurs natifs, dans la mesure où il semble que ce soit « plutôt au LN d’évaluer sa langue maternelle en présence d’un LNN qu’au LNN d’évaluer la langue étrangère » (*ibidem* : 240). Les non natifs, même s’ils produisent des énoncés commentatifs, utiliseraient plutôt la « forme personnelle », la portée du commentaire se limitant alors « au discours en cours de production et ne concern[ant] pas des aspects de langue en général » (*ibid.*). Ici, on peut voir en effet que la réflexion est plus généralisante de la part du natif que du non natif, le traducteur référant à un lexique qui peut être lacunaire, alors que nous nous basons sur notre savoir sur la langue, pour énoncer une évaluation d’abord hypothétique puis définitive. Rabah propose ensuite une seconde nomination « fruits d’argan » qui vise à spécifier les noix en question, la préférence du traducteur restant pour le syntagme « noix d’argan ».

2.2.1.4. Hésitations et séquence dialoguée

Nous relèverons pour terminer la mention problématique d’une *realia*, en tant qu’élément de la culture matérielle, celle de l’objet que nous appelons la « baratte ». La difficulté de nomination est plus tangible dans la traduction de Rabah et donne lieu à la description du processus de fabrication de l’objet en question :

« Belaâdim, lui aussi, dans... dans la maison, il s'occupait de... du lait, il va le faire monter. Qu'est-ce qu'il a fait, lui aussi, il a rempli le... - La baratte ? - La baratte, mais la baratte, c'est en cuir. - Oui - Tu l'as déjà vue ? - Non, mais heu... j'imagine, oui. - Oui, de toute façon, c'est la peau de... - Oui comme une outre un peu heu... un récipient, quelque chose comme ça ? - C'est la peau de... de... de la chèvre. - Oui, oui. - Voilà. Bon comme on fait chez nous, on prend les pieds, on les attache, on attache l'autre, on attache tous les pieds et le... le cou se... se sert pour remplir, c'est celle là, c'est avec ça qu'on fait la baratte en cuir. - Oui. Oui. D'accord. Ok, je comprends. - Donc, qu'est-ce qu'il a fait ? [/] Il a pris son couteau, son... couteau il a fait comme ça, comme ça puis d'un seul coup, il a troué la [*rires*]... la baratte et tout le lait... - Est parti. » (D3).

La difficulté à dire est signalée par un non achèvement de la formulation. Nous proposons le terme de « baratte » que Rabah reprend mais en soulignant son inadéquation à la réalité à laquelle il réfère, en indiquant le fait qu’elle est en cuir, cette propriété étant incompatible avec ce qui est normalement désigné par le terme de « baratte ». En réaction à notre réponse qui le laisse penser que les représentations du référent en question ne sont pas partagées, il spécifie alors la matière de la baratte, en « peau de chèvre » et décrit son mode de fabrication, en précisant que cette façon de

faire s'observe dans un ailleurs culturel dans lequel il s'inscrit par la mention « comme on fait chez nous ». Dans la suite de la narration, il reprend le terme après une hésitation cependant. Lorsqu'il est amené à réemployer le terme, plus loin dans la narration, il est confronté à une nouvelle difficulté marquée par des hésitations. Il nous sollicite par une mention interrogative et énonce le terme en berbère : « Tabelaâdim est rentrée à la maison. Belaâdim il a tout cassé. Toute façon lui a plus rien. La... la... comment tu dis déjà [tagššult] ? - La baratte. - La baratte, elle est déjà... » (D3). Dans cette seconde occurrence, la difficulté à dire peut relever du trou de mémoire mais il nous semble que la mention du terme en berbère a pour effet de réaffirmer la non-coïncidence du terme que nous avons proposé.

De fait, dans la version du conte « Les enfants abandonnés et l'ogresse » recueillie par STROOMER (1998 : 120), nous relevons en note de bas de page le syntagme « outre à baratter » donné comme équivalent du terme de « tagššult »³⁷⁶ et dans le lexique qui clôture le recueil de contes de AMARD, l'équivalent en français est « outre à lait » (1997 : 211). Dans la traduction que fait Rabah du conte « Les enfants abandonnés et l'ogresse » et plus précisément lors de l'évocation des paroles de la chanson de l'ogresse qui accompagne le barattage, Rabah mentionne également le terme en berbère et a recours à un mot hyper-générique, un mot que l'on peut qualifier de « joker » : « [tagššult], ça veut dire le machin dans lequel on fait monter le lait » (A4).

Signalons encore que Zayane, dans la traduction du conte de « Belaâdim », parle quant à elle lors de sa première formulation, d'une « peau de chèvre ». La mention du syntagme s'accompagne d'une hésitation mais ne donne pas lieu à une interruption de la narration :

« Donc, lui il préparait le... le lait. Comme le lait... c'est du lait fermenté en fait. - Oui. - Dans la peau de... de chèvre. - Hum, hum - Et comme elle lui a dit de... de ne pas laisser les mouches se mettre dessus, il a pris une... qu'est-ce qu'il a dit ? Comment on appelle le petit... c'est pas une épée mais... mais c'est petit ? - Heu... comme un couteau ? [/] Un poignard ? - Voilà, poignard, oui. Donc, il a pris un poignard pour heu... pour tuer la mouche, donc il a... il a... coupé le... le truc... - Oui. - La peau de... où... où était le... le lait. - Oui » (D2).

Dans la seconde occurrence par contre, la difficulté est plus marquée et se matérialise par des hésitations, et le recours au mot joker « truc ». Cependant la difficulté ne donne pas lieu à une interruption de la narration ce qui peut s'expliquer par le fait que la difficulté survient après un manque de la traductrice, relatif au terme « poignard », qui a déjà donné lieu à la mise en place d'une séquence dialoguée.

2.2.2. Non-coïncidence du mot à lui-même

Pour cette seconde catégorie, les locuteurs ne se trouvent pas confrontés à proprement parler à une difficulté de nomination, le terme ou l'expression de fait existe dans la langue d'arrivée, mais c'est

³⁷⁶ - Dans la version du conte « Belaâdim » recueilli par Stroomer cette séquence n'apparaît pas.

la non unilatéralité du sens associé aux signes qui est en jeu. La difficulté va consister à rendre compte de la signification du terme. Les formes que nous relevons vont donc viser à signaler que le terme a une signification particulière, la spécificité tenant soit au contexte d'utilisation du terme (qu'il soit linguistique ou extra-linguistique) et aux connotations qui y sont associées, soit au découpage linguistique spécifique d'une langue à l'autre, soit à une mise en forme particulière.

2.2.2.1. Sens pragmatique et connotations

• « Tasa nu »

Nous commencerons par évoquer une expression qui est énoncée en berbère dans les traductions de Zayane et de Rabah et qui donne lieu à une interruption de la narration, pour rendre compte de sa signification. Nous relevons en premier lieu sa mention dans la traduction de Zayane :

« Elle en fait, elle lui dit : - “ [Ahmed tasa nu]”. Bon, si tu traduits, tasa, c'est le foie, heu... mais par exemple la... la maman peut dire à son bébé : - “ [Tasa nu] ? ” C'est en fait le... le symbole de la tendresse ou... - Oui. - De ce qui est en fait plus cher, de plus cher. - Oui. - Ca peut être le cœur ou euh... chez les Berbères, il y a [] pas seulement chez les Berbères, même chez les Arabes, mais au Maroc. » (B3).

La traductrice commence par traduire littéralement l'expression en énonçant l'équivalent français de « tasa », « le foie », elle marque une hésitation puis souligne que les valeurs attachées au mot « foie » ne sont pas les mêmes dans la culture source et dans la culture d'arrivée, le « connecteur contre-argumentatif » (ADAM, 2005 a : 124) « mais » agissant ici comme opérateur de différenciation. Pour mettre à jour le symbolisme associé au mot dans la culture source, elle rend compte d'un autre contexte discursif d'usage possible du mot (la relation mère à enfant) puis décontextualise l'expression par une généralisation au niveau du code et énonce le sens symbolique associé au terme qu'elle introduit par le marqueur de reformulation « en fait », à valeur conclusive : celui de la tendresse et de ce qui est le plus cher. La traductrice procède ici à une réflexion métalinguistique et « métaculturelle », en mettant en évidence les « investissements axiologiques » (BOUKOUS, 1977 : 334) dont le terme est porteur dans l'ensemble source. Elle développe l'explicitation en rendant compte du symbolisme associé au « foie » au Maroc en donnant son équivalent dans la culture française, « le cœur », en tant que « siège des émotions ». Elle procède ici à une nouvelle « traduction » de « tasa » par le mot « cœur » qui est basée sur le « signifié de connotation » (BARTHES, 1964). La traduction ne peut se faire ici que par l'explicitation d'une valeur implicite, d'un présupposé culturel, partagée par les membres d'une culture. Signalons en outre que la traductrice définit ici les frontières de la communauté dans laquelle l'association symbolique est efficiente : le mot dont la traduction est problématique est un mot berbère, mais le signifié de connotation associé au mot « foie » est partagé par les « Berbères » et les « Arabes », c'est-à-dire par l'ensemble des Marocains. L'identification du groupe en question n'est pas toujours aussi claire, ainsi les pronoms personnels « nous » et « on » par lesquels les locuteurs

désignent l'ensemble que nous appelons source et dans lequel ils s'incluent désigne tantôt l'ensemble des berbérophones, parfois restreint à l'ensemble des locuteurs d'une variété dialectale ou des Marocains.

Rabah s'arrête également sur cette formulation, il donne d'abord l'expression en berbère, commence à traduire avant de s'interrompre : « Elle lui dit " - Ahmed tasa nu". Mon Ahmed qu... Ca veut dire si je t'aime, je vais te dire heu... "Fabienne tasa nu", ça veut dire "je t'aime à te... à mordre beaucoup". - Hum, hum - C'est ça le "Ahmed tasa nu", ça veut dire que "je t'aime beaucoup". - Oui, hum, hum. » (B4). Comme Zayane l'a fait en référant à la relation mère/nourrisson, Rabah transpose l'expression dans un autre contexte de discours, ici la situation de traduction dans laquelle nous nous trouvons en nous adressant la formule, ce qui n'est pas sans provoquer une certaine gêne de notre part. En comparaison de l'explicitation donnée par Zayane, celle-ci se veut moins généralisante et ne rend pas compte du fonctionnement du code. Le traducteur donne ensuite un équivalent en français « je t'aime à te... à mordre » reformulé ensuite en tant que traduction de « Ahmed tasa nu » par « Je t'aime beaucoup ».

Nous mentionnerons, concernant, encore la mention du terme de « foie », l'explicitation d'une autre signification symbolique associée, celle de purification. Celle-ci apparaît dans l'extrait suivant d'une des traductions de Zayane :

« - Il faut le... le foie de l'homme à la tête verte. [/] Heu le foie, en fait pour euh... [], c'est-à-dire euh...c'est... bon c'est une pratique... je sais pas si... c'est heu... quand on met comme de l'encens.- Oui. Pour purifier ? - Hum... Voilà. - Oui, d'accord, hum, hum. » (C3).

La non-coïncidence du mot à lui-même, se marque ici par la répétition du mot en français assorti du marqueur de reformulation « en fait » qui porte ici une valeur de retour sur le dire, visant à expliciter le sens associé au terme. Cette inadéquation du mot à lui-même se double d'un manque lexical, la locutrice mentionnant un terme en berbère pour référer à une pratique culturelle qui consiste à purifier par le feu. Nous ignorons dans quelle mesure le « foie » joue un rôle dans cette pratique de purification, c'est-à-dire que nous ne savons pas si c'est le fait que le foie soit brûlé qui est l'élément déterminant quant à la pratique de purification. D'après la traduction de Zayane, c'est le cas. Rabah dans sa traduction ne parle pas du fait que le foie soit brûlé, il est seulement amené à proximité du serpent. Hamid ne mentionne pas non plus cet épisode dans sa traduction écrite³⁷⁷. Dans les autres versions (C7, C8, C9 et C10), soit le prélèvement symbolique d'un organe du traître n'est pas mentionné (C8 et C10), soit c'est la cervelle qui est prélevée et engloutie par le serpent (C7 et C9). Ce n'est que dans la traduction réalisée par Sofia, qu'il est mentionné que le serpent desserre son étreinte, au moment où le foie est consommé dans sa totalité (C2).

³⁷⁷ - La traduction écrite que nous fait Hamid du conte de « L'homme a la tête noire », si on la compare aux traductions de Zayane, de Rabah et de Sofia ne respecte par certains moments pas la trame narrative que l'on retrouve dans les autres traductions.

• **Le « sel de la maison »**

Nous allons évoquer une autre expression, que nous relevons dans une des traductions de Rabah et dont le rôle est d'explicitier la manière dont l'ogresse a fait prisonniers les enfants et va les garder emprisonnés :

« Euh... l'ogresse l'a entendu, elle a demandé euh... parce que chez nous on dit "le sel de la maison", le sel, du sel. Elle a demandé au sel de la maison de... de les retenir ici. Ca veut dire qu'ils doivent pas... qu'ils pourront pas quitter la maison - D'accord. - Tant que... parce que l'ogresse l'a demandé. - Okay. - Ils peuvent pas sortir. Ca c'est... on peut dire c'est un pouvoir magique. - Oui, je comprends. - De toute façon, on dit chez nous, c'est... on dit soit déjà le [lait], soit le sel qui te tient chez nous. - Qui te retient ? - Oui, un lien, quelque chose qui te dit rester, ça veut dire le sel, c'est le sel. - Mais, parce que... parce qu'ils ont mangé ? - Oui, parce qu'ils ont mangé - Ils ont mangé le sel ? - Mais de toute façon, il suffit juste que tu entendes la... la maison et c'est la maison qui va te... - Qui te retient ? - Qui te retient donc puisqu'ils sont là, la sorcière ou l'ogresse a demandé à la... à sa maison de les retenir. - D'accord. » (A4).

La difficulté se marque par des hésitations et un inachèvement de la formulation. Le locuteur propose une traduction d'une expression berbère (« le sel de la maison ») précédée de la mention « parce que chez nous on dit », qui marque la non-coïncidence interlocutive et peut être glosée de la manière suivante : « j'énonce ici une formulation en usage dans l'ensemble berbérophone (tachelhite ?) ou marocain mais qui n'est pas usitée par des locuteurs francophones »³⁷⁸. Le connecteur « parce que » signale ici que le narrateur s'interrompt en raison d'une particularité linguistique et culturelle. Le locuteur reprend ensuite la narration, en y intégrant l'expression « Elle a demandé au sel de la maison de... de les retenir ici » et explicite à notre intention son sens en recourant à la mention de reformulation « Ca veut dire », qui permet de rendre compte de la fonction narrative de l'expression : retenir les enfants. Le locuteur pourrait se contenter de cette explicitation mais donne d'autres éléments d'explicitation d'abord sous la forme du commentaire³⁷⁹, lors duquel il se distancie de la suite événementielle (« Ca c'est... on peut dire c'est un pouvoir magique »), où nous relevons une mention qui vise à affirmer la coïncidence du mot à la chose et qui relève du « dire en accord avec les lois du dire »³⁸⁰, et plus particulièrement d'un dire admissible (AUTHIER-REVUZ, 1995). On assiste ensuite au développement d'une séquence dialoguée, lors de laquelle le traducteur circonscrit plus précisément l'efficacité magique de la formule en donnant une variante possible de la mention du sel et en mettant en évidence l'importance de son énonciation par une triple référence à la situation d'interlocution : « on dit », « quelque chose qui te dit » et « il suffit juste que tu entendes ». Le recours aux pronoms

³⁷⁸ - Dans la version que le locuteur nous a racontée lors de notre première entrevue (A5), il a énoncé le syntagme en berbère, nous avons en effet relevé la mention des termes « tissent » et « tigma », qui signifient respectivement « sel » et « maison ».

³⁷⁹ - Nous relèverons d'autres formes de commentaires, de « dire en plus », qui n'apparaissent pas comme liés à une difficulté à dire, dans la dernière section de ce chapitre.

³⁸⁰ - Voir section II.3.3.1.

impersonnels d'une part et la transposition de la formule à la situation d'énonciation donne à l'explicitation une visée généralisante, le « tu » ayant ici valeur de « on ». Le traducteur adopte ici une posture réflexive sur l'usage de la formule et explicite outre sa fonction, les conditions de sa formulation. Il rend compte ainsi des paramètres socioculturels (habitudes culturelles, usages, systèmes symboliques, etc.) qui concourent à la signification de l'énoncé. Nos interventions, par contraste, concernent le sens de l'expression dans l'histoire, ce que montre l'usage des pronoms personnels « ils », ce qui peut s'expliquer par le fait que l'intercompréhension n'est ici pas totale. De fait, nous comprenons d'abord que l'efficacité magique tient à la consommation d'un aliment contenant le sel (« Mais, parce que... parce qu'ils ont mangé ? [/] Ils ont mangé le sel ?), les enfants ayant effectivement mangé la « tagulla », la purée de farine que l'ogresse préparait. Le traducteur confirme ce fait avant de dire que l'efficacité tient surtout à la prononciation de la formule : « Mais de toute façon, il suffit juste que tu entendes la... la maison et c'est la maison qui [/] te retient »³⁸¹.

• « L'oncle de l'oncle »

Nous donnerons encore un exemple, pour lequel le locuteur explicite le sens associé à un syntagme, celui de « l'oncle de son oncle » – la formulation pouvant apparaître de fait surprenante –, explicitation qu'il accompagne d'une demande de « bonne réception », de compréhension :

« Il demande toujours heu... que... à l'arbre de ce qu'il veut et la menace si il n'a pas poussé ou s'il n'a pas fait ce qu'il lui d... demande, il va le couper et le donner à... aux... à le bétail de son oncle, heu... l'oncle de son oncle, ça veut dire les anciens, ça veut dire ils sont lointains, les oncles lointains, tu heu... - D'accord. - Donc à chaque fois, il le menace de ça. Chaque jour, si il ne fait pas ce qu'il lui dit, il doit le couper [/] et il doit le donner au bétail de son oncle... de son oncle lointain. - A l'oncle de son oncle. Oui. - Oui. L'oncle de son oncle » (B4).

La première formulation « le bétail de son oncle » est reprise par une seconde mention à valeur de rectification « l'oncle de son oncle » qu'il assortit d'une reformulation à notre intention, le but étant de réduire la non-coïncidence interlocutive : « ça veut dire ils sont lointains ». Il y a ici en effet de décrochage, qui signale que la traduction n'est pas immédiate : le syntagme nécessite ici une explicitation. Rabah termine sa formulation par « tu heu... », à valeur de demande de validation, de signal de compréhension de notre part, que nous produisons par la mention « d'accord ». Lorsqu'il évoque à nouveau le syntagme, il reprend la toute première formulation suivie d'une hésitation qu'il remplit par l'expression explicative et que nous complétons en même temps par celle qu'il a donnée comme étant la formulation énoncée dans le conte. Dans sa traduction, Zayane passe plus rapidement sur le terme, mais l'énonce en berbère, ce qui montre que la traduction ne va pas de soi. Elle fait succéder le terme en berbère de son équivalent français avec une petite hésitation : « Donc

³⁸¹ - Cette efficacité « magique » est sans doute liée au fait de « partager le sel », c'est-à-dire de partager le repas avec quelqu'un, ce partage liant les individus entre eux et les engageant dans une relation de confiance.

il leur dit : «- Si vous poussez pas très vite, je vais vous donner aux bœufs de [khali], c'est l'oncle... maternel". - D'accord » (B3). A l'entrée « xali/khali » de plusieurs dictionnaires, l'équivalent donné en français est effectivement l'oncle maternel. Zayane nous expliquera par la suite, que la formule « khali u khali » est une « expression », une « tournure » utilisée dans les contes, ce qui explique les arrêts des narrateurs sur l'énoncé.

2.2.2.2. Découpage linguistique

2.2.2.2.1. La structuration du champ lexical diffère

Nous commencerons par évoquer une mention, pour laquelle la traduction est problématique, en raison d'une structuration différente des champs lexicaux selon la langue. Le champ lexical en question est celui des « bovins » et la difficulté donne lieu à une interruption de la narration et au développement d'une séquence dialoguée, au cours de laquelle le locuteur, en adoptant une posture métalinguistique, décrit partiellement l'organisation du champ lexical en berbère. La difficulté apparaît dans la traduction que fait Zayane du conte « Ahmed Ahram » :

« Je vais euh... j'veais vous couper et vous donner aux... [izgaren], [izgaren], ça peut être les vaches heu... non les vaches euh... c'est [] [pause]. Bon en fait [izgaren], c'est heu... ça euh... ça comprend et... les vaches et heu... les [boeufs]. - Oui, heu... les... le bétail, les bovins - Hum, hum, parce que ça peut être que... que les... que le mâle en fait pas la femelle. - D'accord, hum hum. Donc les bœufs, oui. - Hum, hum. Parce que si tu parles que des vaches, ça a un autre nom, par contre un... un... si ça comprend et les bœufs et les vaches, ça peut être l... les bœufs et si c'est que les bœufs, ben c'est [izgaren]. - D'accord. Hum, hum.» (B3).

Il est intéressant de signaler en premier lieu que ce passage est celui évoqué dans la section précédente, à propos de « l'oncle de l'oncle ». Rabah dans ce passage s'arrête sur cette dernière nomination et non sur celle sur laquelle s'interrompt ici Zayane, celle-ci étant en contrepartie passée rapidement sur la mention de « l'oncle maternel ». La narration est interrompue à de nombreuses reprises, mais le temps disponible pour les arrêts sur les difficultés n'est pas extensible à l'infini. Les traducteurs, tout en s'arrêtant sur un certain nombre de particularités, ne rendent pas pour autant compte de toutes les spécificités et ceci en raison de la tâche mise en œuvre, la traduction du conte, qui suppose que le récit soit mené à son terme.

Dans cet extrait, ponctué de nombreuses hésitations, la traductrice commence par évoquer le terme en berbère, « izgaren », à deux reprises, en l'accompagnant d'un équivalent possible, énoncé par une modalité de type épistémique (« ça peut être les vaches »). Elle opère un retour sur son dire, le rectifie (« non les vaches, c'est euh... [] ») en indiquant que le terme est inapproprié puisqu'il existe un lexème en berbère pour désigner les vaches. Elle explicite le sens du terme en mentionnant qu'il réfère à la fois aux vaches et à ce que nous supposons être les « boeufs » – la transcription étant incertaine –, puis spécifie l'usage du terme en le caractérisant en termes de traits différentiels mâle/femelle, cette mention relevant des figures de non-coïncidence, que AUTHIER-

REVUZ (1995) caractérise comme fixant le sens comme « un », en spécifiant le sens requis³⁸². La dernière intervention, dont la signification nous échappe en partie, semble indiquer que « izgaren » peut être traduit par « bœufs » bien que non exclusivement. Ceci peut tenir au fait que la spécification peut être affinée en termes de « adultes/ non adultes » et « castré/non castré ». Dans sa traduction, Rabah parle de « bétail », la mention du terme étant précédée d'une hésitation (« à... aux... à le bétail de son oncle », B4) qui peut être relative au choix du déterminant qui précède le mot « bétail » ou à un autre terme qui pourrait apparaître sur la chaîne syntagmatique à la place de « bétail ». Signalons encore que Laoust, dans sa traduction, rend « izgaren » par bœufs (B6, 1918 : 396-397)³⁸³ et que dans le lexique compilé par BOUNFOUR & BOUMALEK, nous relevons à l'entrée « azger » – « izgaren » étant la forme plurielle – les équivalents français « bœuf » et « taureau » (2001 : 44). TAIFI, dans son dictionnaire, traduit le pluriel « izgaren » par bovins (bœufs et vaches) (1991 : 797).

2.2.2.2.2. Le terme en français est « extensif »

Nous relevons un certain nombre de mentions, qui visent à circonscrire de façon plus précise le sens d'un terme, l'équivalent donné en français couvrant un champ de signification trop large, par rapport au sens que veut faire passer l'énonciateur.

La première mention, extraite d'une des traductions de Zayane est la suivante : « je laisse lui qui est... qui est m... mon frère, bon il dit [u-ma], c'est mon frère, au sens heu... religieux musulman, c'est-à-dire que tous les hommes sont... - Sont frères, hum, hum » (C3). La traductrice mentionne d'abord le syntagme « mon frère », après des hésitations puis donne le mot en berbère tel qu'il a été énoncé par le conteur, marquant ainsi la non évidence de la signification du syntagme. Elle reprend ensuite le syntagme « mon frère », qu'elle accompagne d'une explicitation visant à délimiter plus précisément son sens. Celle-ci relève, selon la classification de AUTHIER-REVUZ (*ibidem*) d'une glose de non-coïncidence du mot à lui-même qui vise à fixer le sens par une « spécification positive du sens requis », en le caractérisant en termes de « domaines »³⁸⁴, ici le champ de référence concerné étant celui du religieux : « au sens religieux musulman ». Signalons que la référence particularisante à la religion musulmane n'est pas ici nécessaire dans la mesure où le terme « frère » est porteur de cette signification dans la langue et la culture d'arrivée, ce que met en évidence le fait que nous complétons sa formulation. La glose donne ici à voir une similitude d'usage du terme dans les deux ensembles. Dans sa narration, Saana utilise également le terme « frère », en spécifiant son sens, non par une glose, mais par une reprise syntaxique – répétition à valeur de « liage » (ADAM, 2005 a) – qui fait apparaître une équivalence entre « frère » et « être humain », en mettant en avant le sème de « semblable » : « Ce sont des ennemis pour toi. Tu me sauves moi parce que moi je suis ton frère, moi, je suis un être humain comme toi, et tout ça. »

³⁸² - Voir section II.3.4.2.1.

³⁸³ - Dans la version en berbère recueillie par Stroomer, le mot « izgaren » n'est pas mentionné. Nous relevons le mot « ikrwan », traduit par « chèvres » (B6)

³⁸⁴ - Voir section II.3.4.2.1.

(C8). Dans la traduction de Rabah, nous retrouvons la présence du syntagme « mon frère », donné comme équivalent à « un homme » par le biais du connecteur « donc » : « - C'est... c'est un homme, je dois pas le laisser, en plus c'est un homme, donc [avec] c'est mon frère, je peux pas seulement sauver les animaux » (C4).

Nous relevons une autre mention relative au domaine du religieux dans l'extrait suivant, tiré d'une traduction de Zayane : « il lui a dit, comme une prière celui qui ne fait pas de prière... de prière... de prière des Musulmans - Oui. - Il... il sera puni. Donc, elle s'est mise à... à faire la prière et lui s'est échappé. Parce que tu sais comment la prière comment ça se fait ? - Oui. » (B3). La spécification qui accompagne l'évocation de la « prière », en termes de référence à la religion musulmane, est ici contrairement à la mention précédente nécessaire pour celui qui ignore la façon de prier des Musulmans. Zayane signale donc cette particularité en s'assurant ensuite que l'interlocuteur est en mesure d'identifier cette spécificité : « Parce que tu sais comment la prière comment ça se fait ? ». Rabah dans sa traduction suppose cette connaissance acquise et énonce simplement : « [elle] se met à faire ses prières et l'autre, Ahmed Ahram s'est sauvé. » (B4).

Dans l'extrait suivant, tiré d'une des traductions de Rabah, on relève un autre exemple de spécification du sens associé au terme « chevaliers » : « Sur le... sur sa route, il a trouvé encore des chevaliers. Des chevaliers qui font la... tu connais bien la fantasia au Maroc ? - Oui. - C'est dans ce sens là. Donc, il a trouvé des chevaliers » (B4). La progression se fait ici de manière inverse à celle relevée pour la « prière ». Rabah commence par spécifier le terme, s'interrompt pour nous demander si nous connaissons la pratique culturelle de la « fantasia » et c'est parce qu'il a l'assurance de notre compréhension qu'il donne le sens associé au terme. Dans les deux cas, que ce soit la référence à la pratique de la prière ou à la fantasia, les traducteurs s'assurent de nos connaissances encyclopédiques pour rendre compte du sens précis associé au terme.

Notons que dans les traductions de Zayane et de Hamid, nous ne relevons pas de gloses de spécification du sens mais une difficulté à rendre compte du référent. Celle-ci est explicite chez Zayane (« Il a rencontré des gens, des... je sais pas comment on dit, des... des gens qui élèvent des chevaux », B3), la traductrice ne mentionne pas de le terme, ni en français, ni en berbère, mais donne une définition, qui ne rend pas compte de la spécificité culturelle. Lors de sa traduction, Hamid nous demande, lors d'une interruption de l'enregistrement, comment s'appellent les « gens qui montent à cheval et participent à une fantasia » (B2), nous lui proposons le terme de « cavaliers » faute de mieux. Le terme ne rend pas compte de la spécificité culturelle, mais ceci n'est pas gênant, dans la mesure où la spécificité du terme et le sens ont été explicités lors de sa définition.

2.2.2.2.3. Le terme en français est limitatif

Pour ces mentions, l'association automatique du signifiant au signifié est suspendue en raison d'une limitation qu'impose la nomination en français, celle-ci apparaît comme réductrice par rapport à la signification du terme en berbère. Pour cette raison, les traducteurs vont indiquer de

façon systématique le terme en berbère, en première formulation ou en complément de la formulation en français.

Le premier exemple que nous relèverons apparaît à la fois dans les traductions de Zayane et de Rabah. Dans la première, la locutrice commence par donner le mot en berbère, « ichouan », qu'elle explicite par les différents sens associés au terme :

« Elle lui a demandé : -“Viens voir tes mains si elles sont [ichouan]”, donc ça peut être beau - Oui. - Ou belles, donc heu... bon... oui en fait la main ça peut être masculin ou féminin ça dépend des... ça peut être beau, ça peut être en forme, ça peut être... voilà ça a pas mal de sens. - Oui, oui. Ca peut être aussi les mains qui ont travaillé ? - Non, [ichouan], non. [Ichouan], en fait chez nous ça a le sens de quelque chose... de... de beau ou de bien ou.... voilà ça a les deux sens, en fait. - Oui » (B3).

Dans sa traduction, Rabah commence par donner l'équivalent français « belles », puis énonce le terme en berbère, « ichouan », sans pour autant signaler la polysémie du terme :

« - “Je veux bien les avoir alors dans tes belles mains, tes belles mains qui sont belles, trop belles, tu me donnes dans tes mains”. "Ichouan", ça veut dire belles. - Hum, hum. - On dit “ifoulki”ou “ichouan”. - Ichouan - Ichouan, ifoulki. Donc, elle lui a demandé de lui donner dans ses mains. » (B4).

Alors que Zayane explicite les divers sens associés au terme, Rabah donne un autre terme en berbère, celui de « ifoulki », qui a également le sens de « belles », ce qui laisse supposer que le rapport entre « ichouan » et l'adjectif « beau » n'est pas univoque, mais Rabah n'en dit pas plus. Signalons que dans la version publiée par Stroomer (B5), ce dernier parle dans sa traduction de « mains bien dessinées », mais sans que ni la mention de « ifoulki », ni celle de « ichouan » n'apparaissent dans le texte en berbère.

Nous donnerons un second exemple pour lequel le mot d'abord donné en français apparaît comme réducteur par rapport à la formulation en berbère. L'exemple est extrait du même conte de « Ahmed Ahram », traduit par Zayane : « - Non, je te promets de... de... - De pas t'attraper. - De pas t'attraper. Mais en fait, je te promets en berbère ça se dit [laoued rbbi], [laoued], c'est comme la promesse - Oui. - Au nom de Dieu. - Oui » (B3). La traductrice énonce d'abord le syntagme en français (« je te promets ») avant de revenir sur sa mention en berbère par le biais du connecteur contre-argumentatif « mais » et du marqueur de reformulation « en fait », qui marque que le verbe « promettre » est impropre pour rendre compte du sens de la formulation en langue berbère, parce que limitatif dans la mesure où il ne rend pas compte de la valeur religieuse associée en langue source. Signalons que Rabah ne s'arrête pas sur cette formulation, qu'il rend en français par « donner sa parole » : « il lui a demandé de lui donner sa parole comme quoi, elle va pas le faire tomber cette fois-ci parce qu... parce qu'il a déjà su comment elle lui a fait » (B4).

Nous relèverons encore un exemple, extrait de la prénarration de Saana, dans lequel la conteuse donne le verbe en berbère pour référer au geste qui permet de faire venir les animaux que l'homme a sauvés du puits : « Parce que le verbe, c'est [prah]. C'est pas brûler les poils, il lui a dit [prah] ce que tu peux dire c'est mettre les poils dans le feu » (C8, prénarration). Les autres personnes ayant traduit ou raconté ce récit ont eu recours au verbe « brûler ». Ici la conteuse souligne l'impropriété de ce verbe (« c'est pas brûler ») parce que ne rendant pas compte de la signification du mot berbère « prah ». Elle propose un équivalent français, « mettre les poils dans le feu », accompagné d'une mention qui réfère à un dire admissible (« ce que tu peux dire »). Dans sa seconde narration, c'est nous qui déclenchons le développement d'une séquence dialoguée en lui demandant d'indiquer à nouveau le terme en berbère, de façon à ce que la spécificité du terme mentionnée dans la prénarration soit rendue :

« - “Si t'as besoin de moi, tu mets les poils dans le feu, comme ça, je vais venir”. - Hum, hum. - “Quand, je vois la fumée, je vais venir pour euh... pour te f... pour te... te rendre un service, si t'as besoin de moi”. - Hum, hum. Comment tu disais le mot euh... ? - Euh... [proh] ? - Hum, hum. - Voilà, [prah], c'est le verbe [prah]. - Hum, hum - On met le... les trucs dans le feu pour qu'ils se... transforment en fumée. - D'accord. - Ca on le met dans les maisons, tu sais euh... el [proh], les bonnes odeurs et tout ça - C'est un peu l'encens ? - odeurs et tout ça. - Un peu comme de l'encens. - Comme ? - Heu... oui, tu fais brûler heu... oui tu le fais brûler, ça... oui ça donne des odeurs heu... - Des odeurs voilà. - purifier, un peu... ça... - Oui purifier, tout ça. Voilà, c'est... c'est parce qu'il y a [prah] [] - Hum hum ? - Prah [...] [rires]. Ca veut dire mettre les poils dans... dans le feu pour qu'ils se transforment en fumée. » (C8).

Saana redonne le verbe en berbère (« prah »), qu'elle accompagne d'une formulation équivalente en français puis opère une décontextualisation en rendant compte de l'usage qui est fait de la matière qu'on met dans le feu (« proh »). La pratique décrite par la conteuse nous suggère le terme de « encens », que nous proposons comme quelque chose qui peut s'approcher de la réalité décrite par « proh » : « c'est un peu l'encens ? », que nous reformulons par « c'est un peu comme de l'encens ? ». La conteuse ne connaît visiblement pas le terme ce qu'elle signale par sa question « comme ? ». Nous décrivons alors à notre tour l'usage qui est fait de l'encens et indiquons ses fonctions : parfumer l'atmosphère et « purifier ». La conteuse valide ce rapprochement et redonne le verbe « prah » qu'elle fait suivre d'un autre mot berbère qui nous échappe. Elle reprend ensuite la formulation en français déjà proposée en l'intégrant dans le récit événementiel, ce qui a pour effet de clore la séquence dialoguée : « Ca veut dire mettre les poils dans... dans le feu pour qu'ils se transforment en fumée ».

2.2.2.3. Charge poétique et style formulaire

Pour ces formes la difficulté vient d'une mise en forme particulière dans le texte source, que ceci vienne d'une formulation avec un degré de figement plus ou moins important ou d'une valeur

métaphorique attachée à la formulation. Nous évoquerons trois exemples pour cette catégorie, les deux premiers concernant l'évocation d'un proverbe et d'une expression et le troisième celle d'une expression à valeur métaphorique.

Le premier exemple est extrait d'une des traductions de Rabah :

« Puis il a pris ses enfants jusqu'à la... à la forêt, il leur a dit : “- Si vous voyez que... si vous entendez ce lézard bouger dans... dans le machin-là [/], sa.... sachez que je viens”. - [/], D'accord. - Donc euh... c'est un de nos... c'est un proverbe qui est très connu chez nous. C'est, si quelqu'un, il veut te faire attendre, il fait comme ça, il te dit : - “[/]” en berbère. Donc, “tu m'as laissé attendre heu... comme ça”. On le... il le met et leur dit : “- Si vous sentez que ça bouge, ça veut dire : “C'est moi qui viens” » (A4).

Le traducteur commence par décontextualiser l'énoncé, en évoquant la nature de l'expression formulaire (« un proverbe »), le cadre (« chez nous ») et la fréquence de son usage (« très connu »), ces deux dernières mentions soulignant la non-coïncidence interlocutive et rendant compte d'une pratique discursive propre au contexte berbère ou marocain. Signalons ici la présence du pronom personnel « nous » qui, tout en établissant une frontière avec « les autres », reste dans une indétermination. Le traducteur mentionne ensuite la fonction du proverbe, qui est celle de « faire patienter quelqu'un », puis l'énonce en langue berbère. Il propose une formulation en français, qui n'est semble-t-il pas une traduction du proverbe mais la réponse ou le constat de la personne à qui il a été adressé, cette relation de cause à effet étant marquée par le connecteur « donc ». L'explicitation du sens du proverbe prend fin par une réintégration de l'expression dans le contexte du récit qui permet de réaffirmer son rôle narratif. Signalons que ce passage n'apparaît pas dans la traduction de Zayane (A3), celle-ci ayant des difficultés à le comprendre.

Pour ce qui est de la difficulté d'évocation d'une expression, nous relèverons un exemple qui apparaît à la fois dans les traductions de Zayane et de Rabah. Le passage suivant est extrait de la traduction de Zayane :

« Donc il est rentré et elle lui a demandé de se cacher quelque part parce que le roi ne supporte pas de voir quelqu'un chez lui. - Hum, hum. [*Interruption, c'est la fin de la bande d'enregistrement*]- Et en fait, c'est une expression, elle lui a dit que le roi ne supportait pas l'odeur des... [/], c'est l'être humain. - Oui. [/] - Hum, hum. Il est rentré, il a senti... il a senti l'odeur de... de.... - De l'homme ? -Voilà » (A3).

La traductrice réfère par une mention métalinguistique à la nature de l'expression problématique, qu'elle introduit par le marqueur « en fait », à valeur de changement de prise en charge énonciative. Zayane indique un terme en berbère, non transcrit ici, qu'elle traduit par « être humain ». Lorsqu'elle veut à nouveau évoquer l'expression, elle marque une première hésitation, sous la forme d'une répétition (« il a senti... il a senti ») et une seconde hésitation (« l'odeur de... de... ») pour évoquer le complément de nom « homme » ou « être humain », qu'elle n'énonce pas. Nous

achevons sa formulation par le syntagme « homme ». Le marquage de la difficulté est plus visible ici pour la formulation du complément de nom (mention en berbère, hésitation et inachèvement), mais le fait que la traductrice spécifie qu'il s'agit d'une expression, nous fait supposer que c'est la totalité de la formulation « sentir l'odeur humaine » qui est spécifique, ce que corrobore l'hésitation sur le verbe « sentir ». Nous supposons que l'on retrouve en berbère une formulation particulière au fait que l'ogre « sent » la présence humaine, expression peut-être similaire à celle que l'on retrouve dans un certain nombre de contes occidentaux sous la forme « Ca sent la chair fraîche ! ». En tout cas que ce soit dans sa formulation française ou berbère, elle ne peut être rendue telle que dans une autre langue, sans en dénaturer la teneur sémantique. Dans la traduction de Rabah, la difficulté se focalise à la fois sur l'énonciation du terme « odeur » (« le... l'odeur... l'odeur ») et de son complément :

« Dès qu'il... qu'il est entré chez elle, alors elle... qui a peur du roi, elle sait bien que le roi sent le... l'odeur ... l'odeur humain, donc elle... elle a essayé de le cacher. - Hum, hum. - Parce que le... le roi n'aime pas les hommes, il n'aime pas les gens comme ça. Il va le manger lui aussi, le roi. Lui, aussi, il mange des gens. [/] Elle... elle l'a caché [/]. Mais le roi, dès qu'il est entré, il a senti l'odeur de... - De l'homme ? - L'odeur humaine toute façon, de quelqu'un... d'une personne qui est là. Il lui a dit - "Il y a quelqu'un ici, il faut le faire sortir. Il faut me dire qui est là". » (A4).

Comme Zayane, le traducteur n'achève pas sa formulation (« l'odeur de... ») que nous complétons là encore par le syntagme « de l'homme ». Rabah contrairement à Zayane ne valide que partiellement la formulation en la reformulant à sa manière : « l'odeur humaine toute façon [/] d'une personne qui est là ». Signalons que dans la version recueillie par Stroomer (A6), ce motif n'apparaît pas dans la mesure où le mari de la jeune femme n'est pas un ogre.

Nous relèverons pour finir une expression métaphorique que mentionnent Zayane et Rabah dans leur traduction du conte « Belaâdim ». Nous commencerons par relever l'extrait de la traduction de Rabah, la difficulté d'évocation liée à la non-coïncidence du mot à lui-même se doublant chez Zayane, d'une compréhension problématique de la version source. Le passage extrait de la traduction de Rabah est le suivant :

« Donc, le belaâdim lui a d... a demandé à sa femme : - Non, je ne vais pas te confier mes moutons, mon troupeau parce que j'ai peur, il y a le loup dans la forêt et il est comme des fourmis dans la forêt, il est comme des fourmis parce qu'il y en a beaucoup. - D'accord. - Ça veut dire le loup est comme des fourmis à la ... dans la forêt. - Oui. - Tabelaâdim, après l'expression là [*rires*] littérale comme ça, elle a dit : - Puisqu'il est comme des fourmis, ça... ça veut dire, je sais... je pourrai le capturer. - Oui. - Donc, elle, elle a pris le sens figurant, je peux dire comme ça. - Oui, oui. » (D3).

La non-coïncidence des mots à eux-mêmes opère ici en tant que ressort narratif dans la mesure où le malentendu entre les protagonistes, qui déclenche l'ignorance de l'avertissement donné et la dévoration du troupeau par les loups, repose sur la double interprétation de l'expression dans son sens figuré et dans son sens littéral. Rabah commence par énoncer l'expression en français : « [le loup] est comme des fourmis dans la forêt » et il l'accompagne de l'explicitation de son sens métaphorique : « parce qu'il y en a beaucoup ». Il donne ensuite l'interprétation qu'en a faite la femme : « Puisqu'il est comme des fourmis, ça... ça veut dire, je sais... je pourrai le capturer. ». Il explicite la façon dont agit ici la non-coïncidence des mots à eux-mêmes par « elle, elle a pris le sens figurant », qu'il accompagne d'un second commentaire « je peux dire comme ça », qui vise à affirmer la coïncidence du mot à la chose, en tant que conforme à ce qui peut être dit ou en tant que « un dire effectif en accord avec une intention de dire ». Rabah, tout en étant précautionneux dans son dire, rend ici très finement compte du fonctionnement de la figure de discours, à une réserve près venant du fait qu'il intervertit « figuré » et « littéral », la femme prenant de fait plutôt l'expression dans son sens littéral et l'homme dans son sens figuré. Dans la traduction de Zayane, la formulation en français de l'expression est très proche de celle donnée par Rabah : « les loups c'est comme des...des [toutfin] », le dernier terme étant donné en berbère, parce que Zayane ne comprend pas à ce moment là son sens en langue berbère. Nous reproduisons l'extrait en question :

« Je ne sais pas ce que ça veut dire [toutfin]. [] Parce que... qu'il lui dit en fait les loups c'est comme des...des [toutfin]. - Hum, hum. - Donc, elle, elle n'a pas compris. - Ah, oui. - C'est pour ça qu'elle lui a dit : “- Ne t'inquiète pas, si c'est que des [toutfin], il y a pas de problème.” - Oui. Donc, c'est un mot qui doit avoir deux sens peut-être ? - Ah ! C'est pas... [aoutouf] ! [Aoutouf], c'est... c'est la fourmi ! [] Donc, c'est... c'est le pluriel. - Oui. Et donc si il lui dit les fourmis, elle, elle dit forcément, c'est pas grave, quoi. - Hum, hum. Oui, en fait parce qu'il lui a dit les loups dans la forêt sont comme des fourmis. - Oui. - Ca doit être par le nombre. - Oui, je pense, oui. - Donc, elle, elle a... - Oui, ça doit être ça. - Hum » (D2).

Nous ne relèverons pas les difficultés de compréhension et de formulation qui apparaissent ici mais nous contenterons de remarquer que la traductrice énonce les deux interprétations possibles : la signification que la femme attribue à l'expression (« Ne t'inquiète pas, si c'est que des [toutfin], il y a pas de problème ») et le sens métaphorique associé à la formulation par l'homme (« Oui, en fait parce qu'il lui a dit les loups dans la forêt sont comme des fourmis »), que la traductrice explicite (« Ca doit être par le nombre »). Signalons que nous participons à la réflexion métalinguistique mise en œuvre par la traductrice en mettant en évidence la non-coïncidence des mots à eux-mêmes (« un mot qui doit avoir deux sens peut-être »), à propos du terme de fourmis, celle-ci s'appliquant en réalité à la totalité de l'expression.

Pour ce second ensemble de difficultés qui relèvent d'une défaillance de la langue d'arrivée à rendre compte de ce qui est énoncé dans la langue source, nous avons affaire, comme pour les

manques d'ordre individuel, à une intense activité discursive qui passe au premier plan et interrompt le fil de la narration. L'activité discursive se concentre, d'une part, sur l'activité de formulation, c'est-à-dire la recherche de termes ou d'énoncés les plus adéquats pour traduire des mots ou des réalités et, d'autre part, par sur la mise en évidence et l'explicitation des particularités linguistiques et culturelles. La difficulté de formulation tient ici au non recouvrement des codes linguistiques et culturels des deux ensembles, en ce sens l'activité qui se développe apparaît spécifique à la situation de transmission, interlingue et interculturelle. Les conteurs et traducteurs prennent acte de la différenciation, en signalent la nature et tentent de trouver une formulation qui rendent compte de la spécificité.

Pour le premier type de non-coïncidence relevé – les *realia* – la difficulté va consister à formuler dans la langue d'arrivée une réalité spécifique à l'ensemble culturel source. Le signal de ce type de difficultés s'accompagne, dans la majorité des cas, d'un emprunt à la langue source qui marque la perte que représente une traduction en français. Le signalement de la difficulté donne lieu soit à la formulation d'un mot ou d'un syntagme en français que le locuteur fait à défaut et présente comme inadéquate – en explicitant la nature de cet écart – soit à une impossibilité de traduire et à une description de la réalité à rendre. Pour le second type de non-coïncidence – celle des mots à eux-mêmes –, le locuteur s'attache à rendre compte du sens associé à la formulation en berbère, en explicitant les connotations qui y sont associées, en spécifiant le sens des mots ou des expressions, en rendant compte des différents effets de sens, qu'un mot ou un groupe de mots donnés comme équivalents en français ne permettent pas de rendre. Dans tous les cas, le locuteur se fait le médiateur de la réalité ou des mots à traduire en les explicitant dans la langue du destinataire et en balisant l'interprétation. Ces deux types de non-coïncidence – des mots aux choses et des mots à eux-mêmes – donnent lieu à ce que l'on pourrait appeler, d'une part, une « leçon de choses », les traducteurs et conteurs décrivant des réalités spécifiques à la culture source, et d'autre part, à une « leçon de mots », lors de laquelle ils décrivent le fonctionnement du système linguistique ou des unités de leur langue. Signalons en outre, notamment pour les expressions formulaires, la description du contexte d'usage des expressions, ce que l'on peut considérer être de l'ordre des pratiques discursives, ainsi que l'explicitation de pratiques culturelles. Les conteurs et traducteurs donnent ainsi à entendre et à voir, des énoncés, des objets de la culture matérielle, des pratiques culturelles et discursives, ils « recontextualisent » ainsi le texte conte. La confrontation à une autre langue et à un individu qui ne partage pas les mêmes présupposés culturels, a pour conséquence un décentrement de la part de l'énonciateur, une position réflexive sur sa langue, sa culture et « la connaissance essentiellement implicite du réseau de connotations, de significations, de valeurs affectives et sociales rattachées aux signes observables et le partage d'opérations interprétatives » (PERREFORT, 2001 : 19). Les décrochages relevés, lorsqu'ils apparaissent dans plusieurs versions, nous permettent ainsi de pointer différents lieux discursifs problématiques comme autant de points révélateurs de spécificités culturelles ou de fonctionnements linguistiques différents – ou

supposés différents – qui sont quelques-uns des éléments sur lesquels achoppe tout traducteur. La situation de transmission en tant que « croisement de deux altérités » (*ibidem*) met ainsi en exergue le « ce qui va de soi » au sein d'un ensemble culturel et linguistique.

Le relevé de ces décrochages énonciatifs nous a permis en outre de pointer les deux autres ordres de non-coïncidence, mis en évidence par AUTHIER-REVUZ (1995), qui traversent l'énonciation : la non-coïncidence interlocutive et celle du discours à lui-même. La non-coïncidence interlocutive se matérialise par les emprunts à la langue source, qui opèrent en tant que marqueurs de différenciation et le soulignement de manières de dire différentes. La volonté de réduire cette non-coïncidence passe par la production de mentions visant à s'assurer de la compréhension du destinataire, celle de séquences explicatives et la mise en parallèle de deux manières de dire, celle de l'ensemble source et celle de l'ensemble cible, qui opèrent en tant que figures de vulgarisation directe. La non-coïncidence du discours à lui-même se manifeste par les emprunts de mots et de manières de dire spécifiques à un ensemble discursif et par le signal de reprise des mots du narrateur source. La mise en évidence de la différenciation et le balisage des frontières passe d'une part par la caractérisation, variable, en termes d'ensembles d'individus ou de langues (« Les berbères », « Les Arabes », « en berbère », « en arabe », « en français ») mais aussi et essentiellement par le jeu des pronoms qui « placent les partenaires les uns par rapport aux autres et dessinent une topographie générale de leurs rapports », fonctionnant ainsi comme « marqueurs de position » (PERREFORT, 2001 : 93). Les pronoms, ainsi que nous l'avons mentionné *supra*, tout en étant des indicateurs de positionnement du locuteur par rapport à l'ensemble dont il parle (par le jeu des inclusions ou exclusions) et par rapport à l'interlocuteur, contrairement aux caractérisations nominales, ne balisent pas précisément les frontières de l'ensemble source.

Ce qui apparaît d'autre part, au terme de ce relevé, c'est une image des énonciateurs, perceptible dans les mentions méta-énonciatives, qui révèlent un souci d'exactitude dans la recherche de la meilleure nomination ou formulation possibles et la description précise des réalités culturelles et des sens associés aux mots ou expressions. Des styles spécifiques se dessinent, ainsi que des représentations de l'attente des destinataires et des « langue-culture » dans leur altérité. Les recherches de mots et les descriptions donnent lieu à de nombreuses interruptions, lors desquelles les énonciateurs prennent leur dire pour objet et le commentent en montrant leurs difficultés. Les arrêts sur un dire problématique sont les plus nombreux dans les traductions de Rabah et Zayane, ce qui est conforme à l'activité principale mise en œuvre, la traduction. Dans les transmissions de ces deux locuteurs, le temps consacré aux arrêts sur la difficulté est élevé et nous relevons davantage de moments d'interlocution, lors desquels ils butent, s'arrêtent sur la difficulté, prennent à témoin l'interlocuteur ou le sollicitent et mettent en place une solution de remédiation. Le fait que la tâche confiée aux deux locuteurs cités est la traduction d'une narration source implique une activité réflexive sur ce processus de transposition et explique qu'ils consacrent du temps aux problèmes posés par cette activité médiatrice. Signalons, cependant, que nous relevons une sorte

d'équilibrage entre l'activité de narration proprement dite et les moments où les traducteurs prennent leur dire pour objet, le temps disponible n'étant pas extensible indéfiniment et le récit d'événements devant être mené à son terme. L'activité discursive qu'on observe lors des décrochages, peut être rapprochée des discours de type didactique que l'on rencontre dans une classe de langue ou dans une interaction exolingue, où les participants s'interrogent sur le fonctionnement des codes en présence et les décrivent.

Lors de ces moments où les locuteurs prennent leur dire comme objet et le commentent comme problématique, la transmission du conte laisse place à un métadiscours consacré aux problèmes posés par cette transmission même. Les mentions méta-énonciatives, en mettant l'accent sur une transmission négociée, donnent à voir une image des énonciateurs aux prises avec leurs propres lacunes, mais aussi avec les limitations imposées par la non coïncidence des codes en présence. Par contraste avec les traductions écrites, dans lesquelles le traducteur est « sommé » de s'effacer, ici l'activité traductive s'affiche, ainsi que les agents de ce processus, dans leur manière singulière de signaler telle ou telle difficulté et de la contourner. Les transmissions donnent ainsi à voir le processus négocié d'un passage possible du conte et les individus qui tentent d'opérer ce passage.

Nous retrouvons dans les autres transmissions des moments de discours consacrés aux difficultés, mais à un degré moindre. Dans sa traduction, Hamid axe sa transmission sur la narration d'événements, qui est, nous l'avons souligné, de l'ordre de la condensation, ce qui laisse supposer qu'il a évité d'avoir à formuler des termes ou passages problématiques. Pour ce qui est des contages proprement dits, les narrateurs n'ont pas à suivre le déroulement d'une narration enregistrée. Ils ont pour tâche de faire « passer » un récit cohérent, ce qui leur laisse une certaine liberté dans le choix des événements racontés. Des difficultés sont inhérentes à l'opération de transposition, mais elles sont moins mises en exergue. La transmission est davantage axée sur le récit d'événements, ce qui apparaît notamment dans les contages réalisés par Laoussine et par Hicham et Salem. Il faut remarquer aussi que le déroulement se veut plus formel, dans le sens où il ne laisse que peu de place aux moments d'interlocution, ce qui s'explique notamment pour le cas du contage réalisé par Hicham et Salem par le fait que les échanges se concentrent entre les deux narrateurs. Pour ce qui est des narrations réalisées par Saana, enfin, la majorité des difficultés ont été signalées et traitées lors de la prénarration, ce qui explique la plus grande fluidité des narrations enregistrées.

3. Signaux de difficulté à comprendre

Dans cette section, nous allons nous attacher à relever les signaux de non compréhension de la part des auditeurs, que ce soit ceux du traducteur éprouvant de la difficulté à interpréter la narration source ou ceux du destinataire des traductions et contage. Alors que dans la section précédente,

c'est l'acte d'énonciation qui se donne à voir comme problématique, ici c'est la dimension interprétative qui est en jeu. Les traductions apparaissent ici – comme nous l'avons signalé pour certaines mentions de guidage – non plus seulement comme reformulation interlingue mais aussi comme audition d'une version source. Le traducteur se retrouve parfois dans une position d'étrangeté par rapport à la langue berbère, d'où ses difficultés d'interprétation, mais aussi de formulation qui viennent dans un second temps. Quant au destinataire des traductions, il se retrouve dans une position inédite venant en aide au traducteur, non plus pour proposer un mot ou une formulation en français mais pour participer à la résolution des problèmes d'interprétation de la version source. Il signale d'autre part à certains moments sa non compréhension par des questions qui ont pour effet d'en faire dire plus à l'énonciateur.

3.1. De la part de l'énonciateur

Les difficultés à saisir ce qui est dit dans la narration source n'apparaissent que dans les traductions de Zayane. Celles-ci s'expliquent par le lieu d'origine de la traductrice, la région de Ouarzazate, qui bien que faisant partie de la zone tachelhite se trouve éloignée du lieu de recueil des contes enregistrés auprès de Hassan E. La traductrice signale également à certains moments la mauvaise qualité de l'enregistrement. Celle-ci ne pose pas de problème aux autres traducteurs, dans la mesure où la gêne occasionnée par les bruits de fond ne se double pas d'une difficulté de reconnaissance des unités lexicales. La difficulté est signalée systématiquement par la traductrice et s'accompagne d'une énonciation problématique, explicitée comme telle ou non. Dans tous les cas, la difficulté d'interprétation donne lieu à une interruption de la narration plus ou moins longue, qui s'accompagne dans certains cas du développement d'une séquence dialoguée. Nous commencerons par évoquer les difficultés que nous qualifions de passagères, parce que résolues dans la suite de la traduction, soit par l'énonciateur, soit avec l'aide de l'interlocuteur. Nous mentionnerons ensuite les difficultés qui sont signalées et pour lesquelles l'énonciateur propose une interprétation qu'il énonce sur un mode hypothétique. Nous évoquerons enfin les difficultés de compréhension qui ne sont pas résolues, ce qui n'empêche pas que la traduction se poursuive.

3.1.1. Difficultés passagères

3.1.1.1. Résolues par l'énonciateur

La difficulté de compréhension peut concerner des unités lexicales ou des segments plus ou moins longs (macro-propositions ou séquences), l'activité de l'énonciateur étant alors dans le second cas davantage centrée sur la recherche d'une cohérence d'ordre macrostructurel. Nous donnerons un exemple pour les deux cas : non compréhension d'un terme et d'une séquence.

Pour ce qui concerne la difficulté locale de compréhension d'un terme, nous donnerons l'exemple, relevé *supra*, à propos de la non-coïncidence des mots à eux-mêmes et qui concerne le terme de « toutfin ». La locutrice signale par une mention méta-énonciative qu'elle a identifié le mot en berbère, mais qu'elle ne connaît pas son sens :

« Je ne sais pas ce que ça veut dire [toutfin] - Ca me dit rien [*pause*]. Toutfin ? - [Toutfin]. Parce que... qu'il lui dit en fait les loups c'est comme des...des [toutfin]. - Hum, hum. - Donc, elle, elle n'a pas compris. - Ah, oui [/]. Donc, c'est un mot qui doit avoir deux sens peut-être ? - Ah ! C'est pas... [aoutouf] ! [Aoutouf], c'est... c'est la fourmi. - Ah, oui, peut-être. - Chez nous, [aoutouf], c'est la fourmi. Donc, c'est... c'est le pluriel » (D2).

La mention de la difficulté donne lieu au développement d'une séquence dialoguée, lors de laquelle les interlocuteurs prennent le terme comme objet de la discussion, le mentionnant en berbère, à plusieurs reprises. Zayane réemploie le terme dans le contexte de la phrase, sans pour autant rendre compte de son sens. Elle retrouve ensuite la signification du mot, l'accès au sens étant notifié par l'interjection « Ah ! », dont elle connaît la forme au singulier et propose une traduction : « Chez nous, [aoutouf], c'est la fourmi ».

Dans l'extrait suivant, la traductrice signale sa difficulté en réécoutant à plusieurs reprises un passage de la version enregistrée. Bien que la difficulté à comprendre soit présente, elle procède à la traduction de certaines propositions, on apprend ainsi que l'ogresse veut manger Ahmed, qu'elle lui demande d'approcher ses mains, qu'il lui donne sa main puis qu'elle l'attrape :

« Donc, elle en a mangé, mais elle voulait le manger lui aussi. Mais elle savait pas comment faire. - Oui. [*Interruption, Zayane écoute la suite du récit à plusieurs reprises puis reprend la traduction.*] Elle lui a demandé : -Viens voir tes mains si elles sont [ichouan], donc ça peut être beau [/] ça peut être en forme [/]. Il lui a donné la main, elle l'a mis dans... dans ... dans... [*Interruption, Zayane réécoute cette portion du récit qu'elle a des difficultés à comprendre*] » (B3).

La traductrice interrompt ensuite sa traduction et réécoute la séquence qui lui pose problème. Elle signale sa compréhension par la mention « Ah oui, j'ai compris ! » puis reprend en partie les propositions déjà énoncées en les éclairant par la mention d'éléments qu'elle n'avait pas mentionnés jusqu'à alors :

« Ah oui, j'ai compris ! En fait parce que au... au début, il était... il était sur... en haut du figuier et il lui jetait des figues. A un certain moment, elle lui a demandé de... de lui en donner... - Dans la main ? - Oui, voilà, directement. - D'accord. - Pour voir si c'était mieux que... que jetées. - Que jetées, d'accord. - Donc, lui il n'a pas compris que... donc il lui a donné les figues et elle l'a attrapé... - Elle l'a attrapé, d'accord. » (B3).

Ces éléments permettent d'éclairer après coup le rôle narratif de la macro-proposition relative à la beauté des mains (« Viens voir tes mains si elles sont ichouan ») explicité ici par « elle lui a

demandé de... de lui en donner... - Dans la main ? - Oui, voilà, directement ». La demande de l'ogresse de voir de plus près les mains du jeune homme a pour conséquence le fait que les figues soient données de main à main et non plus jetées et permet la capture du protagoniste. Le processus de compréhension apparaît ici comme une procédure de reconstruction de la cohérence des différentes propositions narratives, afin que celles-ci forment une série isotopique.

3.1.1.2. Résolues avec le concours de l'interlocuteur

Nous évoquerons deux exemples relatifs à la difficulté de compréhension d'unités lexicales d'abord puis à celle d'une proposition narrative, ensuite.

Le premier est extrait de « Celui qui a la tête noire » et la difficulté relative à deux des animaux tombés dans le puits. La difficulté est signalée dès le début par la mention « je ne sais pas ». La traductrice parle d'abord d'un rat et d'un chameau, et mentionne le terme en berbère « ilf », qui visiblement ne fait pas partie de son répertoire :

« Je ne sais pas [] les animaux. Il y a le chameau, le rat et deux autres en fait... ils sont tombés... ils sont tombés... dans un puits. [/] - Oui, celui-là, je le connais, oui. - Hum, hum. Et c'est quoi, c'est... je crois qu'il a dit [ilf] - Il y a... dans l'histoire que je connais, il y a un san... un sanglier, un rat... euh... un serpent. - Hum, hum. - Et un homme, noir. [/] - Oui, hum, hum. En tout cas, ils étaient quatre mais le troisième animal, j'ai... - Donc, toi tu as entendu heu... le rat - Hum, hum. - Le chameau... - Hum, hum. - Le serpent ? - Non, il a pas dit le serpent. - Pas le serpent ? Ca peut être euh... [Zayane réécoute le début du récit] Donc, là il parle... il y a l'homme, et le rat mais il parle en fait de... deux... des deux autres... - Oui. - Il a dit deux noms que j'ai pas bien compris... - Hum, hum. - Mais après il va parler de... de... du chameau. - D'accord. - Donc, je pense qu'il y a un autre nom de... de chameau. - Oui. - Qu'il dit au début. - Oui. - Un autre nom que je sais pas. » (C3).

Etant donné que ce conte nous a été traduit à l'oral par Sofia et qu'une autre version nous a été racontée par Laoussine, Zayane nous demande à quoi peut correspondre le terme de « ilf ». En guise de réponse, nous énumérons les différents animaux évoqués dans les autres versions³⁸⁵ et revenons sur ce que la traductrice a entendu, celle-ci nous signalant que le conteur n'a pas parlé de serpent. Après réécoute, elle réaffirme son problème de compréhension pour deux des termes (« Il a dit deux noms que j'ai pas bien compris »), mais maintenant le terme de « chameau », qu'elle a entendu dans la suite du récit et qu'elle suppose avoir été énoncé par un autre mot synonyme au début du récit (« Donc, je pense qu'il y a un autre nom de... de chameau [/] Un autre nom que je sais pas »). La difficulté et la lacune étant signalées, elle poursuit la narration avant de s'arrêter à nouveau sur les termes pour rendre compte du fait qu'elle a identifié un autre des animaux, le serpent, et énumère à nouveau sur le mode hypothétique les trois animaux sortis du puits : « Donc,

³⁸⁵ - Les autres locuteurs (Sofia et Laoussine) nous ont parlé d'un rat, d'un serpent et d'un éléphant. Nous avons déjà entendu le terme de « ilf », qui nous semblait désigner « le sanglier », c'est pourquoi nous avons mentionné ici, outre le rat et le serpent, le sanglier.

il a sorti le rat. [Alegmaḍ], [alegmaḍ], c'est... c'est le serpent. Hum, hum ? Donc, ça doit être le serpent, le... le rat et le... chameau ». Elle poursuit ensuite la traduction avant de revenir sur son dire en le rectifiant et en signalant qu'elle a fait une erreur d'identification, en raison d'une sonorité proche entre « alegmaḍ » et « aṛeem » :

« Donc, en fait, non c'est [alegmaḍ] et je l'ai... et je croyais que c'était [aṛeem], donc c'est pas le chameau. - Oui, donc... - [Alegmaḍ], [alegmaḍ], c'est... c'est le serpent. - Oui. - Le [agherda], c'est le rat. - Oui. - Et il y a ilf. - Pas le sanglier ? Peut-être. - Oui. - Je sais pas. - Ilf, ouais, ça doit être le sanglier, oui. - Dans l'autre histoire, c'était un sanglier, mais... - Oui, je crois que c'est... c'est la même chose. - Peut-être. / / Et le... l'autre lui a donné aussi une partie de... donc ça doit être le sanglier, puisque... - Oui. » (C3).

Elle redonne chacun des termes en berbère, accompagné de leur traduction, la difficulté étant à ce moment là résolue. Reste le terme de « ilf » qu'elle énonce tel que et nous lui proposons la traduction de « sanglier » qui tout en nous semblant être la traduction exacte est énoncée sur un mode hypothétique mais est validée par la traductrice, sur la base de la connaissance que nous avons de ce conte.

Dans l'extrait suivant, la traductrice, après s'être assurée que sa traduction est conforme aux versions que nous connaissons, s'interrompt à nouveau pour signaler un autre problème de compréhension : « Mais le problème, c'est que là je... ». Elle ne saisit pas la totalité des éléments de la proposition et nous sollicite :

« Mais le problème, c'est que là je... / / -Il lui a dit de faire quelque chose au fille... à la fille du roi ?- Oui. De s'enrouler autour du cou. - Hum, hum. En tout cas, parce que là j'ai entendu la fille du roi, mais euh... - Hum, hum. Je crois qu'il demande au serpent de s'enrouler autour de son cou. - Hum, hum. Oui, ça doit être ça » (C3).

Par rapport à l'exemple précédent, dans lequel l'interlocuteur participe à la résolution du problème par un guidage et des indications sur ce qu'il connaît du conte, ici c'est directement qu'il permet de résoudre la difficulté, en formulant à la place de la traductrice l'énoncé problématique.

3.1.2. Difficultés partiellement résolues par la proposition d'une interprétation

3.1.2.1. Proposition de la part de la traductrice

Nous donnerons trois exemples. Le premier concerne la difficulté de compréhension d'un terme pour lequel la traductrice propose une interprétation possible, le deuxième, la difficulté d'identification d'une action et le troisième d'un personnage.

Pour la difficulté de compréhension et d'évocation d'une unité lexicale, la traductrice indique le terme en berbère, qu'elle fait précéder d'une mention méta-énonciative indiquant que le mot en

berbère ne fait pas partie de son répertoire : « Donc il y a... il y avait... je sais pas ce que ça veut dire [] mais ça doit être quelqu'un soit de... un nain ou quelqu'un de très maigre qui... qui a pu ouvrir la porte» (A3). Ici la difficulté tient aux particularités locales du berbère. La traductrice propose ici deux interprétations possibles, sur le mode hypothétique (« ça doit être ») : « un nain » ou « quelqu'un de très maigre », le sème de petite dimension étant commun aux deux syntagmes. Ici l'interprétation est donnée en fonction du contexte d'emploi du terme et des propositions narratives qui viennent avant et après. Signalons que Rabah dans sa traduction parle d'« un mouton qui est tout maigre » (A4).

Pour le second extrait, la traductrice mentionne son incompréhension par la mention méta-énonciative « je ne sais pas », puis énonce par une modalité épistémique de l'ordre du probable deux propositions possibles quant au devenir des enfants : « il dit que la fille reste à la maison et lui... il... mais je sais pas. Apparemment ils sont pas encore partis chez leurs parents. - Oui. - Peut-être qu'ils sont restés dans la maison de l'ogresse ou... Donc lui, il est devenu berger. » (A3).

Pour le troisième passage, extrait du même conte, la difficulté principale tient à l'identification du personnage que le conteur, dans sa narration source appelle « le chauve » :

« Donc, les enfants jouaient avec et puis un jour il y avait un berger qui passait... à côté. Donc, j'ai pas bien compris, ils jouaient tous ensemble. - Oui ? - Il dit "le chauve", je pense que le chauve c'est... c'est celui qui a... qui a pu ouvrir la porte. - Oui. - Et puis, il y a le berger. Et le berger, il travaille en même temps pour... pour le roi qui a... qui a pris...- La fille, la sœur ? - La fille. *[Interruption, Zayane écoute la suite du récit et reprend la traduction.]* - En fait, je sais pas si le chauve, si c'est pas le frère. - Donc, ce serait lui qui aurait ouvert la porte ? - Non. - Non ? - Non. - Ah, tu veux dire, oui, ce serait reparti sur le frère qui serait le chauve.- [] Comme j'ai compris, en fait, le chauve, ça doit être son frère. Soit, il s'est déguisé en... en chauve. - Oui. - Il fait semblant d'être chauve pour chercher... - Sa sœur, oui. - Sa sœur. Etant donné qu'il a rencontré le berger qui travaillait pour... pour le roi. - Pour le roi. - Donc, parce qu'en fait là, il dit que le... le chauve est parti, il voulait donner à boire à son... à son cheval. - Hum, hum. - Il a demandé à... à une fille qui travaillait pour... chez le roi de lui donner quelque chose pour... pour prendre l'eau du... du puits. Avant, elle voulait pas, mais à... à la fin, comme si elle a eu pitié de lui, elle... elle l'a aidé. - Oui, je pense que c'est ça. - Ca doit être ça » (A3).

La traductrice propose une première interprétation énoncée par une modalité épistémique (« je pense ») qui voudrait que le chauve soit celui qui a réussi à ouvrir la porte. Ici c'est l'écoute de la suite de la narration source et la recherche d'une cohérence qui fait revenir la traductrice sur cette première interprétation, qu'elle corrige en proposant une seconde interprétation là aussi énoncée sur le mode de l'hypothèse (« en fait, je sais pas si le chauve, si c'est pas le frère »). Cette proposition est réaffirmée par la suite (« comme j'ai compris, en fait, le chauve, ça doit être son

frère ») par une modalité épistémique de l'ordre du probable, mais le degré de certitude est renforcé et la traductrice avance une motivation probable (« il s'est déguisé », « il fait semblant d'être chauve »). La proposition est ensuite corroborée par la mention d'une proposition narrative à valeur d'argument, déjà mentionnée dans la traduction : « Etant donné qu'il a rencontré le berger qui travaillait pour... pour le roi ». Zayane reprend ensuite le fil de la traduction mais continue à présenter les événements comme arguments en faveur du fait que le personnage chauve est bien le frère : « Donc, parce qu'en fait là, il dit que le... le chauve est parti ». Un peu plus loin dans la traduction, l'équivalence est énoncée clairement et ne fait plus aucun doute : « Donc le chauve c'est lui » (A3).

3.1.2.2. Proposition de la part de l'interlocuteur

Pour cet exemple, la traductrice signale son problème de compréhension par l'énoncé « Là, j'ai... j'ai pas bien compris », mentionne l'élément dont il est question (« la citrouille ») puis énonce à nouveau sa difficulté à comprendre et à rendre compte de l'action du père :

« Là, j'ai ... j'ai pas bien compris. *[Pause]* Parce qu'il s'agit du... *[axsayt]*, c'est... c'est la citrouille. - Oui. - Mais je sais pas qu'est ce qu'il a fait avec. Il les... il les a laissés à côté... - Il y a pas une histoire de... enfin moi j'ai déjà lu une autre version avec un lézard. - Hum, hum. - Et je... je sais pas comment on peut expliquer, en fait il a... il a laissé la citrouille ou le lézard pour faire croire qu'il était encore là. - Hum, hum. - Donc je sais pas comment concrètement. Et les enfants en voyant heu... la citrouille croient que le père est encore là alors qu'il est parti. - Voilà. Heu... mais le problème c'est qu'ils... ils disent à la citrouille de monter et de descendre et ça bougeait. - Heu... oui, tant qu'il y a le mouvement, ça veut dire que le père est là. - Hum, hum, d'accord. - Mais je sais pas comment avec la citrouille et le lézard, enfin... - Oui. » (A4).

Nous venons en aide à la traductrice, en mentionnant sur la base de versions lues et entendues, l'usage que fait le père de la citrouille et d'un lézard, pour signaler aux enfants sa présence. Nous nous limitons à rendre compte du rôle narratif de ces deux éléments, avouant notre incapacité à en dire en plus (« je sais pas comment expliquer » et « je sais pas comment concrètement »). La traductrice valide notre intervention par « voilà », mais mentionne un autre élément qu'elle a compris dans la narration source et dont ne rend pas compte notre intervention, c'est pourquoi elle le présente comme un « problème ». Son intervention permet en fait de préciser la nôtre, dans la mesure où c'est la présence du mouvement qui indique aux enfants la présence de leur père. Nous réaffirmons au terme de la séquence dialoguée notre incapacité à expliciter cette séquence, celle-ci n'étant pas très claire dans notre esprit, pour des raisons mémorielles mais aussi parce que, dans la traduction que nous ont faite Salem et Hicham (A2) et dans la version écrite consultée (celle de Stroomer, A6), l'épisode n'est guère explicité davantage.

3.1.3. Difficultés persistantes

Nous évoquerons ici les difficultés de compréhension que nous appelons « persistantes » dans la mesure où elles ne sont pas résolues. Nous donnerons d’abord un exemple qui concerne la non compréhension d’un terme, puis relèverons un passage où le problème d’interprétation porte sur une séquence plus longue.

Pour le premier exemple le problème de compréhension est signalé d’abord par une hésitation puis une double mention méta-énonciative, la première proposant une interprétation possible et la seconde indiquant que Zayane n’a pas compris le terme évoqué dans la narration source :

« Ils ont rencontré en fait heu... je sais pas si c'est un oiseau, en tout cas c'est un mot que j'ai pas bien compris. - D'accord. - Heu... il leur a demandé qu'est ce qu'ils faisaient dans le désert, ils leur ont raconté toute l'histoire, donc euh... bon elle ou il, en fait je sais pas euh... qu'est ce que c'est... leur a expliqué que... donc logiquement que l'ogresse allait... allait les manger » (A3).

La difficulté de compréhension donne lieu à une difficulté récurrente de nomination du personnage, qui s’affirme comme telle dans le passage que nous venons de citer, l’hésitation concernant le pronom personnel à utiliser (« bon, elle ou il, en fait euh... je sais pas qu’est-ce que c’est »). Un peu plus loin dans la traduction, elle s’arrête à nouveau sur la difficulté en indiquant que le conteur parle du personnage en utilisant le genre féminin, mais réaffirme ne pas pouvoir l’identifier : « Déjà là, il parle l'autre... qu'ils ont ren... qu'ils ont rencontré en fait, c'est... il parle de lui au féminin, mais je sais pas ce que c'est. Hum, hum. Tu penses que c'est un oiseau ? - Je sais pas si c'est un oiseau ou... [] dans ce genre d'histoire ». Bien qu’elle ait indiqué le genre, l’utilisation des pronoms personnels reste hésitante entre féminin et masculin : « Elle leur a dit : - “Bon, je vous... je vais vous dire ce que vous allez faire pour vous débarrasser de l'ogresse.” Et il leur a donné des... comme des bols à remplir par... leur larmes. » (A3). La difficulté de nomination est à nouveau mise en exergue dans la suite de la traduction, la traductrice optant ensuite pour le genre féminin : « Bon, le problème, c'est que je sais pas comment parler de...de... le troisième personnage. - Oui. - Donc, elle a dit à la fille, si elle était tout... toute seule, elle l'aurait envoyée à... à l'ogresse au lieu de la sauver. » (A3). Dans la suite de la traduction, la traductrice réaffirme à nouveau sa difficulté de compréhension, qui relève ici d’une non identification d’une suite sonore : « Ils sont repartis chez l'ogresse. Parce qu'en fait il dit le nom de... mais j'ai pas bien entendu. ». Zayane bute une dernière fois sur la difficulté lorsqu’elle évoque la reprise par les enfants des réponses que le personnage leur a conseillé de donner : « Donc, elle leur a demandé d'allumer le feu. Le garçon a répondu tel que... donc ils ont répondu tel que le... le... [rire], l'autre leur a... en tout cas c'est là, c'est... il parle en son nom, leur a... leur a demandé. - D'accord » (A3). La difficulté se matérialise ici par des hésitations, une manifestation vocale (le rire) et le recours à un indéfini (« l’autre »), la traductrice signalant à quel moment dans la traduction les enfants

rappellent ses paroles. La difficulté de compréhension donne lieu ici à une évocation problématique qui court sur une longue partie de la traduction et occupe à maintes reprises l'activité discursive de l'énonciateur, l'avancement du récit d'événements s'en trouvant ralenti. Signalons que Rabah dans sa narration parle d'un « corbeau » pour désigner le personnage mais sa nomination se présente également comme teintée d'incertitude :

« Ils ont trouvé un oiseau. C'est je crois le corbeau. - Hum, hum - [Agaouart], le corbeau. Le corbeau, c'est le corbeau. Toute façon, cet oiseau, il est noir, toute façon, on appelle [agaouart] en berbère, mmh... parce que les... il mange aussi la viande. Le corbeau mange pas la viande ? - Heu.... oui, ça mange la viande » (A4).

Le second exemple est extrait du conte de « Belaâdim » et le problème de compréhension concerne la globalité de la séquence, pour laquelle la traductrice cherche à rétablir une cohérence. Elle signale sa difficulté par une mention méta-énonciative, la difficulté d'interprétation venant du fait que les personnages prennent des « raisins verts » pour des insectes. La traductrice mentionne dans la narration source le point qui pose problème (« Déjà quand il parle des raisins »). Nous relevons l'extrait en question :

« J'ai pas bien compris qu'est-ce qu'ils ont fait chez la voisine. Déjà quand il parle des... des raisins. En fait les... les raisins, c'est quand... les raisins c'est le fruit. [/] Donc, lui, il dit qu'ils étaient, que les raisins c'étaient... heu... [pause] le fruit a... a mûri. Mais il dit que c'était vert. - Oui. - Euh... - Il y a des raisins verts - Hum ? - Il y a des raisins verts. - Oui, mais après, après eux ils ont en fait tout enlevé parce qu'ils croyaient que c'étaient des insectes. - Ah, oui. - Heu... un insecte, je sais pas comment ça s'appelle. [/] Tu vois comme la forme de la coccinelle, mais en plus gros et noir ? [/] Donc, je crois qu... qu'ils croyaient que c'était ça. Donc, ils les ont... il les tue tous, les... les insectes et finalement c'étaient des raisins. » (D2).

La difficulté est signalée à plusieurs reprises par la traductrice par la mise en évidence d'éléments contradictoires, à savoir que le conteur affirme que les raisins ont mûri mais ils restent verts : « Donc, lui, il dit [/] le fruit a... a mûri. Mais il dit que c'était vert. ». Notre intervention (« Il y a des raisins verts ») vise à montrer que les deux propositions peuvent ne pas être contradictoires à condition que les raisins soient de couleur claire. Zayane prend acte de l'argument, mais souligne qu'il ne permet pas de rendre compte de la méprise des protagonistes : « Oui, mais après, après eux ils ont en fait tout enlevé parce qu'ils croyaient que c'étaient des insectes », la traductrice précisant ensuite que les insectes sont de couleur noire. Zayane, sur la base de la « méta-règle de non-contradiction » (CHAROLLES, 1978) qui veut que le contenu posé par une proposition (ici « les insectes sont de couleur noire ») et le contenu posé par inférence à partir de la proposition « ils ont pris les raisins pour des insectes », c'est-à-dire « les raisins ressemblent ou sont de même couleur que les insectes », ne peut établir une cohérence à l'enchaînement narratif. La difficulté, non résolue ici, tient en réalité à une méprise, autrement dit à une mauvaise interprétation de la part de

la traductrice de l'adjectif de couleur. Celle-ci apparaît dans le conte de « Celui qui a la tête noire », Zayane nous indiquant que l'homme tombé dans le puits et qui trahira ensuite celui qui l'a sauvé est non pas « noir » comme nous le disent les autres traducteurs et conteurs mais « vert ». Ici, on retrouve le même phénomène, l'adjectif de couleur est mal interprété. L'explication est sans doute la suivante : l'adjectif qui désigne la couleur noire dans la région d'Agadir sert à référer à la couleur verte dans la région de Ouarzazate, à moins que la traductrice ne confonde les deux couleurs, ce qui paraît tout de même étonnant.

Le problème de non compréhension est caractéristique des traductions de Zayane et donne à voir l'activité d'interprétation de la locutrice de la narration source, qui n'est que très peu mise en avant dans les autres traductions. Le signal et le réglage éventuel de ce type de difficulté occupent une part non négligeable du temps de discours de la locutrice. Lorsque nous venons en aide à la locutrice, ce n'est plus en tant qu'expert de la langue française, mais en tant qu'auditeur/lecteur de contes berbères.

3.2. De la part du destinataire

Il n'y a que peu de cas où nous signalons notre incompréhension. Celle-ci, bien qu'effective à certains moments ne donne pas pour autant lieu à une demande d'éclaircissement de notre part. Nous donnerons deux premiers exemples, qui relèvent d'une incompréhension partielle. Nous mentionnerons un autre extrait où nos interventions signalent un véritable problème de compréhension.

3.2.1. Incompréhension partielle

Nous donnerons un premier exemple extrait de la traduction par Rabah du conte de « Celui qui a la tête noire ». Le premier concerne la mention du « fquih » : « ils ont recours aux charlatans, aux fquihs [] pour lui demander de se... - Aux fquihs ? - Au fquih, oui, parce qu'il a des pouvoirs pour... agir sur le... sur le serpent. - Oui » (C4). Nous reprenons le terme donné par Rabah en berbère, sur le mode interrogatif. Rabah sait ce terme connu de notre part, parce que nous avons eu au préalable de la traduction de ce conte, une discussion sur le sens attribué respectivement à « fquih » et à « taleb ». Rabah nous a alors expliqué le rôle du personnage du « fquih » qui consiste à résoudre des problèmes, mais sans avoir recours aux remèdes profanes (boire le sang par exemple) qui est l'apanage des guérisseurs et magiciens. Notre demande vise ici plutôt à faire préciser ici le rôle joué par le personnage.

Nous évoquerons encore l'extrait suivant tiré d'une des traductions de Rabah, où nous intervenons pour nous assurer de notre bonne compréhension :

« Le roseau ? [/] - Oui, donc il a grandi. Et tous les... les bergers [/] A chaque fois, qu'ils prennent le... qu'ils fabriquent la flûte, chacun qui prend ce bois là, il en fait la... une flûte, à lui de... dès qu'il souffle, la flûte commence à chanter toute seule... - A chanter, oui. - Et elle chante la chanson que l'autre... [/]. - Mais, le roseau, il a poussé dedans ? - Oui, dedans. Il a poussé de... dedans la... - Oui, oui. Okay. - [/] Quand elle est tombée là, elle a poussé, donc elle est devenue le... le roseau, comme tu a dis et chacun qui coupe un morceau là, cette flûte ça chante à elle seule, dès qu'elle chante, elle dit que le roi a des cornes. » (A4).

Rabah confirme notre dire, puis dans la suite de la narration, il reformule de façon plus développée le passage qui nous a semblé problématique.

3.2.2. Non compréhension

La difficulté apparaît dans la traduction que fait Rabah du conte « Les enfants abandonnés et l'ogresse ». L'énonciateur mentionne d'abord la particularité d'un jeu, proche du golf, dans la mesure où il se joue avec un ballon et des baguettes, sans indiquer le terme en berbère :

« Sur son chemin, il a trouvé des [/] petits garçons qui étaient en train de jouer heu... au... au ballon, à des ballons mais ils le jouaient avec des baguettes, ils prennent des baguettes, comme le golf - Oui, oui. - Ils frappent avec des baguettes. [/] Quelqu'un... lui p... il leur demande si quelqu'un peut lui prêter pour jouer. Alors tous les enf... les garçons se moquent de lui, ils veulent pas jouer avec lui, ils vont pas d..., ils ont dit - "On va pas donner à Amjjoud". Ca veut dire - Chauve - Au chauve - "... notre baguette et notre ballon pour jouer". - Ca lui, il l'appelle llɛeb, j'ai jamais entendu le mot mais parce que ça on l'utilise pas chez nous [/] pas comme il dit mais on g... - Ca veut dire chauve aussi ? - Non, llɛeb - Non - llɛeb non, ça veut dire le jeu. - D'accord - Le jeu, ils appellent llɛeb. C'est le jeu. - Ok. Eux, les... les enfants l'appellent comme ça ? - Non. Dans la région, celui qui t'a raconté... - Ok, je comprends. - Le jeu s'appelle chez eux llɛeb. - Hum. - Moi, je... ça... j'ai jamais entendu llɛeb, parce que d'une région à l'autre ça diffère » (A4).

Notre incompréhension tient ici au fait que Rabah ne mentionne qu'ensuite le terme en berbère pour désigner le jeu. Il le mentionne par le biais d'un anaphorique démonstratif : « Ca lui, il l'appelle llɛeb », alors qu'il vient de parler du « chauve », le mot étant d'abord mentionné en berbère. Nous supposons alors que le terme peut être un autre nom pour désigner le personnage du chauve, ce que laisse entendre notre question : « Ca veut dire chauve aussi ? ». Rabah reprend alors le terme en berbère auquel il adjoint un équivalent français « le jeu ». Nous marquons alors notre compréhension mais interprétons à nouveau de façon erronée la reformulation que fait Rabah ensuite (« Le jeu, ils appellent llɛeb »), la forme plurielle du pronom et du verbe, identifiée par la liaison entre les deux éléments, nous laissant penser qu'il s'agit des protagonistes de l'histoire. Le traducteur reformule alors son énoncé en rétablissant l'élément repris d'abord par une anaphore pronominale : « Non. Dans la région, celui qui t'a raconté [/] Le jeu s'appelle chez eux llɛeb ». Ici

le malentendu repose sur une mauvaise identification du cadre de référence, nous interprétons le pronom « ils » par rapport à l'histoire, alors que Rabah parle des locuteurs berbères du lieu où le conte a été enregistré.

Ces types de décrochages relatifs à des problèmes de compréhension apparaissent spécifiques à la situation de transmission. Pour les décrochages, qui signalent les difficultés d'interprétation de la traductrice, la transmission apparaît comme un processus de réinterprétation, de reconstitution du sens par un sujet et donne à voir le « sens » comme faisant l'objet d'un travail d'élucidation et de négociation. La traductrice se montre en difficulté en tant qu'interprète de la langue berbère. L'interprétation problématique s'explique pour l'essentiel par sa non appartenance à la région dans laquelle le conte a été produit, des variations linguistiques étant observables au sein de l'ensemble tachelhite, en second lieu par une pratique moindre de la langue berbère et une altération possible de son répertoire lexical, en troisième lieu par le fait que certains récits ne lui sont pas familiers et accessoirement par la mauvaise qualité de l'enregistrement. La difficulté d'interprétation peut tenir à la non reconnaissance d'unités lexicales, à une mauvaise identification de ces unités, à la difficulté d'associer un sens à ces unités ou encore à une association qui se révèle inexacte. Les difficultés de compréhension donnent systématiquement lieu à une interruption de la narration. Dans la mesure où elles s'ajoutent aux difficultés à dire relevées *supra*, elles confèrent aux traductions de Zayane un caractère plus découpé encore que les traductions de Rabah. Dans un certain nombre de cas, elles sont résolues, c'est-à-dire que la traductrice à force d'écoutes successives et par le recours au contexte linguistique finit par comprendre le sens d'un terme ou d'un épisode et en donne l'interprétation. Celle-ci opère alors par à-coup, la traductrice fournissant un certain nombre d'éléments, avant d'opérer un retour sur le dire, qui reconfigure les différents éléments énoncés en un tout cohérent. Ces processus ont pour effet de faire piétiner la narration et d'éclairer après coup le sens des événements par une boucle rétroactive. Pour quelques autres cas, l'interprétation reste en suspens. Pour un certain nombre de cas, encore, la traductrice propose une interprétation sur le mode de l'hypothèse, ce qui permet de poursuivre la narration, ces interprétations lorsqu'elles portent sur un ensemble narratif (séquence notamment) se révélant dans la majorité des cas exactes. Comme les mentions méta-énonciatives qui signalent une difficulté à dire, les mentions relatives à la difficulté à comprendre peuvent être considérées comme des actes menaçants la « face positive » (BROWN & LEVINSON, 1987) de l'énonciateur. Cela dit, elles consistent en même temps en une préservation de cette même face, dans la mesure où la traductrice, s'attire ainsi la « bienveillance » de l'interlocuteur, d'autant plus que les passages problématiques sont écoutés à plusieurs reprises. La traductrice explicite en outre, dans la majorité des cas, les raisons de son incompréhension, elle délimite précisément les zones qui restent dans le flou et revient sur son dire pour le modifier. Elle apparaît ainsi comme remplissant au mieux et de

façon honnête, la tâche qui lui est confiée quitte à risquer de paraître à certains moments non compétente.

C'est à certains moments avec l'aide de l'interlocuteur que les difficultés sont résolues – de façon partielles ou hypothétiques –, nous intervenons alors non en tant qu'expert linguistique de la langue source, mais en tant que lecteur et auditeur de contes berbères. Les transmissions de Zayane apparaissent à ce moment là comme très spécifiques, dans le sens où les savoirs que nous apportons sont relatifs au contenu à transmettre. Signalons que les contenus que nous énonçons le sont de façon non assertive, ce qui constitue une façon de préserver la face de l'autre. Les échanges qui se développent, apparaissent alors comme le lieu d'une circulation de savoirs sur le conte, non orienté unilatéralement en direction du destinataire de la traduction comme dans le cas des autres transmissions mais bilatéralement, même si c'est à la traductrice que revient le rôle de rétablir la cohérence de l'ensemble. Nous avons mentionné la dimension symétrique que prennent les interactions à certains moments, en raison des moments d'interlocution entre les participants – de façon plus marquée dans les traductions de Rabah et de Zayane – ici le caractère symétrique se trouve accentué non seulement en raison des moments d'interlocution plus nombreux mais aussi par le contenu échangé relatif à des savoirs sur l'histoire. Cette symétrie est par ailleurs renforcée par les rires qui accompagnent les choix de formulation (« l'autre », « le beurre ») et à certains moments les interlocutrices semblent ainsi partager le statut d'étrangéité, réservé normalement au destinataire.

Pour ce qui concerne les difficultés signalées par le destinataire, elles sont dues, d'une part, à la spécificité des réalités culturelles décrites et invitent l'énonciateur à en dire plus et, d'autre part, à des formulations qui peuvent prêter à confusion ou ne nous paraissent pas suffisamment explicites. Nos demandes d'éclaircissement permettent de pointer les malentendus potentiels ou effectifs et provoquent généralement une reformulation de la part de l'énonciateur. Les risques d'incompréhension et de malentendu se retrouvent dans tout type d'interaction. Ils sont simplement ici accrus en raison de la situation interculturelle et de la non-coïncidence des références culturelles, ainsi que l'indiquent ALBER & PY, « le degré de partage des présupposés culturels semble inversement proportionnel à la nécessité de collaborer à l'établissement d'un soubassement sur lequel les interlocuteurs pourraient s'appuyer » (1986 : 155). Les énonciateurs font ainsi en sorte de parer à ce type d'incompréhension en prenant la précaution d'explicitier des références qui pourraient être inconnues du destinataire. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point dans la section VIII.5. consacrée aux commentaires et dans le chapitre suivant. Signalons encore, ainsi que nous l'avons indiqué, que l'ensemble des incompréhensions du destinataire ne sont pas mentionnées. Ceci tient d'une part à une préservation de la face de ce dernier – et également par retour de celle de l'énonciateur – et d'autre part au fait que les interlocuteurs sont réunis pour la transmission d'un récit d'événements, ce qui suppose que les interruptions déjà nombreuses ne prennent pas la place du temps alloué à la narration.

4. Figures de distanciation

Les figures auxquelles nous nous intéressons ici concernent, premièrement, les prises de distance de l'énonciateur par rapport autres discours : celui du narrateur source, et celui de l'interlocuteur. L'énonciateur de fait se positionne à certains moments en surplomb de sa narration signalant que les mots qu'il emploie ne sont pas les siens et que le récit d'événements qu'il fait est celui du narrateur source, par rapport auquel il adopte une posture critique. Le recours à la langue berbère, en tant qu'emprunt à un autre ensemble discursif, différent de celui de l'interlocuteur marque également une posture énonciative particulière, dans la mesure où le locuteur recourt par choix à sa langue maternelle. Nous nous intéressons, en second lieu, au positionnement de l'énonciateur par rapport aux univers de sens convoqués, celui du conte d'abord qu'il identifie à certains moments comme tel et par rapport aux ensembles linguistiques et culturels berbères et français d'autre part, le positionnement diffère selon les locuteurs et est variable à certains moments. Nous relèverons, en troisième lieu, les figures par lesquelles l'énonciateur met à distance son propre discours, par des modalisations qui révèlent une prise en charge non assertive du discours. Nous avons déjà rencontré ces figures de distanciation, lors des passages où l'énonciation ou la compréhension se sont révélées problématiques, l'énonciateur mettant alors son propre discours à distance, référant à d'autres discours pour traduire et raconter. Ici la prise de distance ne s'explique pas par une difficulté, elle relève alors davantage d'un choix de positionnement délibéré de l'énonciateur et concourt ainsi à construire une image de soi et de son propre discours dans leur singularité :

Spécifier en soi, réflexivement, tels autres discours, différents, qu'il rencontre, et les rapports qui le lient à eux – accord, appui, divergence, conflit... c'est pour un discours se doter, au-delà de son existence singulière, d'une image de soi, se construire différenciellement une identité, dans la caractérisation explicite de « ses autres » (AUTHIER-REVUZ, 1995 : 270).

4.1. Distanciation par rapport à d'autres discours

Ces figures de distanciation relèvent de deux ensembles de non-coïncidence mis en évidence par AUTHIER-REVUZ (1995) : la non-coïncidence du discours à lui-même et la non-coïncidence interlocutive³⁸⁶. Pour les figures relatives au premier ensemble, le discours de l'énonciateur est d'abord traversé par le discours du conteur source, le traducteur ou conteur reformulant une narration source. La plupart du temps, cette dimension bien qu'inhérente à la situation de contage et de traduction n'est pas mise en exergue. Nous allons relever ici des moments où le conteur ou traducteur met l'accent sur l'écart de son discours avec celui du conteur source. La convocation de la langue étrangère relève des deux types de non-coïncidence : de la non-coïncidence du discours à lui-même d'abord dans la mesure où le locuteur fait appel aux mots en usage dans un autre

³⁸⁶ - Voir sections II.3.1. et II.3.2.

ensemble discursif et de la non-coïncidence interlocutive ensuite, le locuteur utilisant les mots de sa langue maternelle, inconnus pour la plupart du destinataire. La différenciation s’affiche alors comme telle, par l’irruption des mots de la langue étrangère. D’autre part, l’énonciateur souligne à certains moments la reprise qu’il fait des mots de l’interlocuteur, il opère alors une distanciation en soulignant que les mots qu’il utilise ne sont pas les siens et met l’accent sur la non-coïncidence interlocutive.

4.1.1. Par rapport au discours du conteur source

4.1.1.1. Par rapport à ses mots

Pour ces figures, une mention méta-énonciative relative aux mots du discours du ou des conteur(s) source(s) est présente avec l’utilisation du verbe « dire ». L’énonciateur opère une mise à distance par le marquage de « cadres médiatifs » (ADAM, 2005 a : 122), qui signalent que l’énonciateur ne prend pas en charge une portion de texte, mais qu’il reprend les mots du narrateur source, l’inscrivant à la « source du savoir » (*ibidem*).

Nous relèverons en premier lieu, trois figures de distanciation qui réfèrent à une nomination propre au narrateur source, ce sont donc les mots du conteur qui sont mis à distance. La première, extraite d’une des traductions de Rabah est la suivante : « Donc, il leur a dit que vous allez me remplir euh..., il a fait deux petits trous dans le sable, comme il appelle le narrateur [*ton amusé*] » (A4). La distanciation est ici renforcée par l’intonation qui accompagne l’énoncé et s’explique par la « bizarrerie » de l’action évoquée. La seconde forme, tirée de la même version est la suivante : « Donc, ils ont... il l’a suspendu dans un arbre. - Oui. - Arbre d’argan - Hum, hum - On dit dans le texte. Dans un arbre, il l’a laissé » (A4). Ici la reprise des mots du narrateur tient à un souci d’exactitude. La distanciation opérée par le traducteur semble relever ici d’une volonté de fidélité au discours source, tout en signalant que pour l’énonciateur, la mention de l’espèce arboricole, n’est pas nécessaire à la poursuite du récit. Dans l’exemple suivant, extrait d’une des traductions de Zayane, la distanciation est relative à l’imprécision du dire du conteur source : « Non, il a dit quelque chose de... d’en bas, une partie de... mais il n’a pas précisé où. » (D2). La présence de cette mention s’explique là encore par la difficulté générale d’interprétation à laquelle la traductrice doit faire face. Ici la reprise exacte des mots du locuteur source a pour visée de montrer que l’imprécision incombe au conteur et non à la traductrice.

Dans les passages suivants extraits d’un des contages de Saana, la locutrice réfère à un discours source, mais non identifié comme étant celui d’un locuteur particulier. Dans la mention suivante, la narratrice inscrit l’ensemble de son récit comme la reformulation intertextuelle de narrations successives : « Heu... Bon, ils disent c’est... qu’il y avait autrefois un... un petit garçon, un beau garçon » (E4). En inscrivant son propre discours dans une relation intertextuelle aux récits d’autres conteurs, elle se met en scène en tant que « passeur » de contes, elle prête sa voix à un récit dit et

entendu et s'inscrit pleinement dans une chaîne de conteurs et dans une tradition orale. La distanciation opère dans la mesure où elle informe de la source non personnelle de ce qu'elle va raconter, le récit qu'elle s'apprête à donner est celui qui se raconte, que les gens disent. A la fin du récit, on retrouve une mention relative aux paroles des « vieilles femmes », qui vise à étayer l'interprétation à donner au conte de « Hmadounamir » : « il est déchiré entre deux mondes, deux univers []. Voilà ce qu'elles disent les vieilles femmes, elles disent : “- Voilà, celui qui poursuit les femmes, c'est sa fin” [rires] » (E4). Les paroles citées apparaissent ici comme les garantes d'une mémoire et d'une sagesse collective. Cela dit, la narratrice les assortit d'un rire et la mention de la « source du savoir » montre qu'elle n'en assume pas la responsabilité énonciative, ce qui laisse penser qu'elle n'adhère pas totalement à ces propos, les jugeant peut-être excessifs.

4.1.1.2. Par rapport à son récit

Ces figures marquent une distanciation du traducteur par rapport au récit consigné sur cassette. La réserve concerne soit le contenu de la narration, c'est-à-dire les événements et motifs racontés, soit sa mise en forme et son agencement.

Le premier exemple que nous donnerons laisse apparaître un positionnement critique du traducteur par rapport au contenu de la version source. Nous avons relevé dans la section 1.1.1.4. de ce chapitre des passages où le traducteur raconte une autre version des événements, adoptant alors une posture critique par rapport à la narration source. Ici le traducteur rend uniquement la version source, mais en signalant qu'il s'agit des dires du conteur et que la façon de raconter n'est qu'une version parmi d'autres. Le passage concerne la traduction de la chanson de l'ogresse lorsqu'elle bat le lait :

« On le fait monter, et en le faire montant on f... on fait des chansons ah, comme ça. J... j'ai oublié la chanson, tu peux le mettre, juste pour que je traduise la chanson. [*Interruption de l'enregistrement. Rabah réécoute la chanson. Il traduit les paroles de la chanson, mais en précisant que “de toute façon ça ne veut rien dire”*]. Il dit “tamudit []”, ça veut dire le beurre de... mon fils Ahmed qui est venu de Taroudant. C'est ça là qu'il dit []. - Ca, ça se dit pas dans toutes les... dans tous les contes, comme moi je l'ai appris moi, ça on le dit pas, mais toute façon je me rappelle plus de la chanson, il y en a une autre que je me rappelle plus. » (A4).

Il fait précéder sa traduction par un énoncé qui marque un jugement de valeur (« de toute façon, ça ne veut rien dire ») et mentionne à plusieurs reprises le fait que ce sont les mots du conteur : « il dit », « c'est ça là qu'il dit ».

Les exemples qui suivent rendent compte également d'une posture critique du traducteur par rapport à la narration source mais celle-ci porte sur sa mise en forme. Hamid met en évidence une contradiction dans la version source, en sous-entendant que le conteur manque de précision : « Soit y'a, il s'est planté mais au début i... il a parlé de trois, pis euh... après il a..., c'était sept. - C'était sept ? - Euh... sept euh... sept filles, oui. - Euh ouais, donc c'est soit trois, soit sept. - Ouais, il est

pas euh... là j'entends que... j'entends que... il a parlé de sept » (B2). Zayane dans une de ses traductions mentionne également des erreurs de la part du conteur, ce qui est d'autant plus ennuyeux qu'elle a des difficultés d'interprétation :

« En fait parce que... il... il se trompe. Par exemple, tout à l'heure, quand ils sont... partis chercher... chercher du bois, ils ont rencontré quelqu'un d'autre. - Oui. - Quand il parlait de... de l'autre, des fois il disait l'ogresse. - Ah oui. - Donc, en fait c'est lui qui se trompe un peu de... - Oui. » (A3).

La traductrice met explicitement en cause le narrateur (« c'est lui qui ») mais en atténuant sa formulation par la locution adverbiale « un peu ». Nous avons relevé dans la section 1.4. de ce chapitre des mentions qui signalent une distanciation du traducteur par rapport à l'enchaînement des séquences. Dans la version A3, l'enchaînement est jugé abrupt par Zayane (« Donc ils sont restés comme ça un certain moment. Et puis il a fait... en fait... il y a pas de transition ») et dans les traductions du conte de « Ahmed Ahram », Zayane et Hamid signalent que le conteur réunit en un seul conte deux récits, qu'ils estiment être indépendants : « Là, ça ressemble en fait à un autre conte » (B3).

4.1.2. Par rapport aux mots de l'interlocuteur

4.1.2.1. Par rapport aux mots qu'il a utilisés

Nous relèverons deux exemples dans lesquels apparaît une distanciation de l'énonciateur par rapport aux mots de l'interlocuteur. Ces derniers sont repris mais le locuteur souligne que ce ne sont pas ses propres mots, ce qui revient à mettre en exergue l'écart entre deux manières de dire.

Le premier exemple concerne la mention du terme « ogresse » : « Donc, il ch..., il va dans la... dans la forêt, il y a la maison d'une ogresse, comme tu l'as appelée » (A4). La distanciation s'explique ici par la non évidence de la désignation du personnage par le terme de « ogresse ». Nous avons eu en effet au sujet du mot une discussion préalable à l'enregistrement, le traducteur parlant d'une « sorcière »³⁸⁷. C'est nous qui avons mentionné le terme de « ogresse », qui nous semblait plus approprié au personnage du conte. Si le traducteur utilise ce terme, c'est donc parce que nous lui avons indiqué, ce qu'il met en évidence par cette mention méta-énonciative, signalant qu'il n'en assume pas la responsabilité énonciative.

Le second exemple concerne la reprise du mot « aiguille » en référence à la difficulté de nomination de « l'aiguille/l'épine du palmier » dans la narration. La recherche du mot a en effet donné lieu à une séquence dialoguée au terme de laquelle, le locuteur a choisi la nomination suivante : « l'épi qui lui a traversé son pied » (B4). Plus loin alors que Rabah a repris la narration, nous intervenons pour proposer le terme « aiguille », que le traducteur valide partiellement (« L'épi ou l'aiguille, comme tu veux, ça revient au même »), en soulignant que la bonne nomination

³⁸⁷ - Voir le texte de transcription de la version A4, en annexe III.

importe peu. Lorsqu'il évoque l'élément en question dans la chanson de Ahmed, il énonce le terme en berbère, en l'accompagnant d'une double traduction, la seconde étant faite en référence à notre proposition : « Donc, Donc, il remerciait l' [] donc ça veut dire l'épingle ou l'aiguille comme tu peux l'appeler. »

4.1.2.2. Par rapport à sa langue

L'irruption de la langue maternelle de l'énonciateur opère une distanciation, dans la mesure où au lieu d'utiliser les mots de la langue cible, il utilise ceux de sa propre langue. A la différence des formes relevées *supra*, dans la section 2, l'emprunt semble relever davantage d'un choix délibéré de la part de l'énonciateur.

Nous donnerons quelques exemples que nous relevons indifféremment dans les traductions et contages. Le premier est tiré des traductions de Rabah (A4 et surtout B4) et s'inscrit en continuité avec la mention relevée dans la section précédente, concernant l' « ogresse ». L'énonciateur, au lieu d'utiliser le terme « ogresse » va mentionner à de multiples reprises le mot berbère « taruzent », sans l'assortir d'un équivalent français. Nous relevons un cas où les narrateurs et traducteurs mentionnent une expression, ici arabe, sans mentionner sa traduction exacte, son sens étant évident en fonction du contexte linguistique et son usage relativement répandu en France. La mention apparaît dans le contage de Salem et Hicham : « Sur la terre, y avaient des gens, y avaient plein de gens qui... qui égorgaient des moutons... des moutons, ils faisaient la fête, la fête de... de l' Eid El Kebir » (E3), le syntagme référant à la fête étant ici énoncé à trois reprises, deux fois en français et une fois en arabe. Nous relevons également cette mention dans le contage de Saana : « Et c'était le... le jour de l' Eid du mouton (E4) », la locutrice ne traduisant pas le mot « Eid », qu'elle considère comme connu. Ici l'irruption de langue source s'impose à la fois comme la seule à même de rendre compte de la spécificité de cette fête religieuse et comme choix assumé de l'énonciateur d'une formulation qui ne se plie pas totalement aux contraintes de la langue d'arrivée. Nous relevons un certain nombre d'autres exemples, où les énonciateurs donnent d'abord le terme ou la formulation en berbère, avant de traduire en français. Dans le passage qui suit, extrait d'une des traductions de Zayane, le passage par la langue berbère semble tenir comme dans l'exemple précédent à une spécificité liée à la formule berbère, d'usage très répandu et par ailleurs connue des locuteurs non berbérophones ou arabophones : « Elle disait pas “Inch'Allah, Inch'Allah” qui veut dire “si Dieu le veut” » (A3). Il est intéressant de relever que l'on retrouve le même procédé dans la traduction de Rabah : « Elle n'arrive pas et elle dit pas qu'il... à la fin de sa mission, elle dit pas “Inch'Allah”, ça veut dire “si Dieu le veut bien”. » (A4). Dans son contage, Laoussine mentionne le terme de « fquih », avant de donner une définition du terme : « Et voilà le roi il ramène des fquih, des gens qui sont, qui... qui s'amuse avec des... des serpents pour... pour sort... pour partir » (C7). Ici la mention du terme en berbère tient également à une spécificité culturelle – il s'agit ici d'une

realia, mais qui ne donne pas lieu à un arrêt de la narration et au développement d'une séquence dialoguée – qu'une traduction en français ne saurait rendre.

Dans les exemples qui suivent, l'irruption de la langue étrangère semble plus jubilatoire, ainsi dans « Donc, comment ils vont faire pour chercher tament, pour chercher du miel » (D3) ou encore dans « Elle, elle lui dit : - “Ahmed [urlan]”. [Urlan], voilà donc [urlan] c'est fou » (D2).

4.2. Distanciation par rapport à un univers de références

Pour cet ensemble, la distanciation ne concerne plus des mots ou des discours, dont le locuteur se démarque, mais un ensemble de connaissances par rapport auquel se fait l'interprétation. Nous nous intéresserons en premier lieu à l'univers fictif du conte, que l'énonciateur prend à certains moments comme objet de son discours, puis nous relèverons des figures qui indiquent un positionnement de l'énonciateur par rapport aux deux ensembles linguistiques et culturels en jeu dans les contages et traductions, berbère marocain d'une part et français d'autre part.

4.2.1. Par rapport au monde du conte

Les formules d'entrée dans le genre du conte et de clôture du récit signalent que les structures de croyance convoquées entre ces deux frontières sont celles du monde de la fiction et que c'est à partir de celles-ci que la mise en cohérence se fait. Nous relevons au sein du récit des figures où l'énonciateur se distancie du monde de l'imaginaire, pour en marquer la spécificité. Cette distanciation peut tenir nous semble-t-il à une précaution, le destinataire des contes, pourrait de fait juger que les « étrangetés » relèvent d'une particularité culturelle. Rappeler que c'est l'univers de sens du conte qui doit être activé peut ainsi être une façon de prévenir un jugement erroné relatif à un ensemble culturel. Nous relèverons quatre exemples de ces figures de distanciation.

Le premier est extrait d'une des traductions de Rabah déjà relevée *supra* :

« Euh... l'ogresse l'a entendu, elle a demandé euh... parce que chez nous on dit “le sel de la maison”, le sel, du sel. Elle a demandé au sel de la maison de... de les retenir ici. Ca veut dire qu'ils doivent pas... qu'ils pourront pas quitter la maison - D'accord. - Tant que... parce que l'ogresse l'a demandé. - Okay. - Ils peuvent pas sortir. Ca c'est... on peut dire c'est un pouvoir magique » (A4).

Ici c'est l'énoncé « Ca c'est... on peut dire c'est un pouvoir magique » qui marque la distanciation et rappelle que l'interprétation doit se faire conformément à l'univers du conte où les formules et attributs magiques sont usuels. Nous relevons une seconde mention méta-énonciative dans cette même traduction qui réfère explicitement au genre narratif du conte, en le différenciant de l'univers

d'interprétation quotidien et rappelle que l'identification de l'isotopie se fait relativement à l'univers fictif du conte :

« Alors, ils leur prés... ils prés... le garçon, le garçon et la fille, les enfants, ils met... ils présentent le... l'aiguille, elle la touche : “- Ah, vous êtes encore maigres, je peux pas vous manger !” [*rires de F.T.*]. Donc, euh... ça c'est dans le conte, c'est pas dans la réalité [*rires*]. » (A4).

Ici la figure de distanciation apparaît en réponse aux rires que nous produisons et opère en tant que signal de connivence adressé à l'interlocuteur. Signalons que dans la suite immédiate, Rabah mentionne que l'ogresse est aveugle : « Ah, j'ai pas dit que l'autre elle est aveugle. - Non. L'ogresse, elle est aveugle. - Elle est aveugle. Donc, c'est pour ça. » (A4). Cette indication permet de rationaliser le fait que la ruse imaginée par les enfants soit efficace, elle la « crédibilise » en quelque sorte.

Dans l'exemple suivant, extrait d'une des traductions de Zayane, la figure vise essentiellement à souligner que le personnage qu'elle a du mal à désigner pourrait être un oiseau mais tout aussi bien un être féerique, le genre narratif autorisant de nombreuses possibilités ainsi qu'une indétermination possible du personnage. La dernière mention qui marque la distanciation pourrait être glosée par « Dans ce genre d'histoire, tout est possible » :

« Donc ils sont partis chercher du bois, mais ils ont rencontré en fait heu... je sais pas si c'est un oiseau, en tout cas c'est un mot que j'ai pas bien compris. [/] Déjà là, il parle l'autre... qu'ils ont ren... qu'ils ont rencontré en fait, c'est... il parle de lui au féminin mais je sais pas ce que c'est. - Hum, hum. Tu penses que c'est un oiseau ? - Je sais pas si c'est un oiseau ou... [] dans ce genre d'histoire. » (A3).

Nous relèverons un dernier exemple, pour lequel la distanciation est marquée à la fois par un rire, par la mention méta-énonciative « on dit » et par des hésitations. Le passage concerne la mention du « septième ciel », lieu où s'enfuit la femme ange après avoir été découverte par la mère de Hmadounamir : « Avec le temps, un jour, il a oublié, il a oublié la clé. La mère, elle a... elle a ouvert, les portes, les sept portes, lorsqu'elle est rentrée, l'autre, elle a filé, elle est partie dans euh... [*rires de Salem*], on dit, le septième ciel. » (E3). L'évocation du « septième ciel » s'accompagne d'une mise à distance qui marque que l'énoncé doit être là aussi interprété dans l'univers de référence du conte merveilleux.

4.2.2. Par rapport à un système de références culturelle

Nous avons relevé, notamment lors du pointage des décrochages énonciatifs concernant des difficultés à dire ou à poursuivre, des figures qui opèrent une partition entre les univers de référence berbère marocain (et parfois arabe) et français, les locuteurs décrivant des réalités et des pratiques propres au domaine berbère, arabe marocain ou marocain. Dans la majorité des cas, les

énonciateurs s'inscrivent dans ce système de références, marquant ainsi une distanciation avec celui du destinataire.

Nous n'allons pas mentionner à nouveau les différents extraits dans lesquels ces figures apparaissent, mais relever les mentions qui indiquent l'inclusion du locuteur à l'ensemble mentionné par le jeu des pronoms personnels possessifs :

- « Chez nous [tefesam], c'est... tu vois les... l'arbre » (D2, Zayane)
- « [Ichouan], en fait chez nous ça a le sens de quelque chose... de... de beau ou de bien ou... voilà ça a les deux sens, en fait. » (B3, Zayane)
- « On dit "ifoulki" ou "ichouan" » (B4, Rabah)
- « C'est pas...c'est pas tellement le puits parce qu'on... on met des [], on creuse des..., [] c'est nous qu'on remplisse..., des réserves » (A4, Rabah)
- « Ben ils ont tombé dans un... ils ont... un trou, on dit tanoffi. [] On met de l'eau et tout ça et... » (C8, Saana)
- « Il y a la pièce... [] qu'on met la nourriture [] toute la nourriture de l'année. Il s'appelle [tahanut], parce qu'on cache toute la nourriture de... de l'année » (C8)
- « Bon comme on fait chez nous, on prend les pieds, on les attache, on attache l'autre, on attache tous les pieds et le... le cou se... se sert pour remplir, c'est celle là, c'est avec ça qu'on fait la baratte en cuir » (D3, Rabah)
- « De toute façon, on dit chez nous, c'est... on dit soit déjà le [lait], soit le sel qui te tient chez nous » (A4, Rabah)
- « Donc euh... c'est un de nos... c'est un proverbe qui est très connu chez nous » (A4)
- « on l'appelle [tagurst] en berbère []. Tu vois, on la tire avec l'âne, on attache l'âne ici. Puis on la tire ici []. On la tient d'ici, on la tient d'ici et ça entre dans la terre » (A4)
- « On dit un [essaoui], quelqu'un qui dresse les serpents » (C4, Rabah)

Les formulations de ce type, qui ont pour effet d'inclure l'énonciateur dans l'ensemble source – le « je » énonciateur se confondant alors avec un « nous », « Berbères », « berbérophones » ou « Marocains » – se retrouvent de façon constante chez Rabah. C'est d'ailleurs dans ses traductions, qu'elles sont le plus nombreuses. Nous relevons un autre exemple, que nous n'avons pas encore mentionné, parce que ne relevant pas d'une difficulté à dire, dans lequel Rabah met en parallèle deux pratiques et oppose les deux ensembles culturels, par le jeu des pronoms « on/nous » et « vous » : « Il lui mène la purée qu'on fait avec la farine. Vous vous la faites avec les fruits... avec les légumes. - Oui. - Nous, on la fait avec la farine » (A4).

Comparativement, pour la mention de cette particularité culinaire, qui porte le nom de « tagulla » en berbère, Zayane tente d'abord de la décrire : « le garçon a amené... [tagulla] c'est comme... on peut la comparer en fait soit à la crème fraîche... [] ou sinon du fromage blanc » (A3). Lorsqu'elle est amenée à en reparler, elle propose une formulation possible : « Donc, c'est toi qui volais le... bon si tu peux dire le beurre ». Lorsque nous lui redemandons le terme en berbère, elle

le mentionne en expliquant qu'elle ne sait finalement pas bien à quoi cela correspond et rectifie son dire en précisant qu'en réalité il ne s'agit pas de la « tagulla » :

« Comment tu disais en berbère ? - Tagulla. Parce que en fait, moi non plus je connais pas très bien, mais euh... non, en fait c'est pas tagulla, c'est quelque chose un peu... [pause], ça doit être comme la crème fraîche ou... le yaourt. - Oui. - Oui. Parce qu'en fait on laisse le lait à un certain moment... - C'est un peu du lait caillé ? » (A3).

Signalons que la méprise à propos de la « tagulla » tient au fait que cette bouillie est mangée avec du petit lait ou du beurre. Il faut noter en outre que le nom de la préparation est susceptible de variation d'une région à l'autre et qu'il s'agit d'un met traditionnel. Ce qui ressort cependant ici, c'est le fait que l'énonciatrice apparaît ici comme se distanciant de l'ensemble berbère marocain, elle en est originaire mais certaines connaissances encyclopédiques – ici de nature traditionnelle – lui échappent. Le « je, énonciateur » ne se confond ici pas avec le « nous, Berbères », la narratrice adopte une position d'extériorité.

Nous relevons un autre moment, où la locutrice apparaît être en difficulté par rapport à la langue berbère : « Heu... quatre plutôt, quatre. - Oui. - Voilà, en fait parce que je confonds les... il dit heu... les chiffres en berbère » (A4), ce qui s'explique par l'usage que font les berbérophones dans leurs échanges courants de la numérotation arabe. Ces deux moments, où l'énonciatrice se distancie des savoirs linguistiques et culturels du monde berbère ne remettent pas en cause sa légitimité en tant que traductrice et médiatrice entre les deux ensembles culturels et linguistiques. Il nous semble simplement qu'on relève chez elle, comparativement à Rabah, une tendance à ne pas s'inclure systématiquement dans l'ensemble berbère ou marocain, ainsi que le laissent supposer les formulations suivantes : « il lui a dit, comme une prière celui qui ne fait pas de prière... de prière... de prière des Musulmans [/]. Parce que tu sais comment la prière comment ça se fait ? » (B3) et

« Elle en fait, elle lui dit : - “ [Ahmed tasa nu]”. Bon, si tu traduits, tasa, c'est le foie, heu... mais par exemple la... la maman peut dire à son bébé : - “ [Tasa nu] ? ” C'est en fait le... le symbole de la tendresse ou... - Oui. - De ce qui est en fait plus cher, de plus cher. - Oui. - Ça peut être le cœur ou euh... chez les Berbères, il y a [/] pas seulement chez les Berbères, même chez les Arabes, mais au Maroc. » (B3).

Dans la formulation de Rabah, l'explicitation passe par la mention d'un usage discursif en fonction dans le groupe, dans lequel le locuteur s'inclut, par le biais du pronom « on » : « On dit “ Ahmed tasa nu ”, ça veut dire si on aime quelqu'un, on le rapproche de tasa, c'est le foie » (B4). Zayane par contraste adopte un point de vue étique. La formulation est plus généralisante et met en évidence outre une distanciation par rapport aux divers ensembles mentionnés, une posture métalinguistique et métaculturelle plus accusée dans la mesure où le code culturel est ici objectivé. Elle apparaît davantage se situer dans un entre-deux. On pourrait considérer son rendu comme plus anthropologique, par rapport à celui de Rabah qui serait plus ethnologique.

4.3. Distanciation du narrateur par rapport à son propre discours

Ce type de distanciation concerne la mise à distance par l'énonciateur de son propre discours. Elle peut conférer à la nomination, un caractère flou, approximatif, qui relève d'une non-coïncidence du mot à la chose et témoigne d'une négociation de l'énonciateur avec son dire. Ici le caractère non définitif de la nomination ne donne pas lieu de façon systématique à un arrêt de la narration et lorsque c'est le cas, celui-ci est bref. Elle relève en second lieu de figures de modalisation, qui confèrent à l'énoncé une dimension non assertive. Nous relèverons d'autre part des figures qui marquent que l'énonciateur utilise des mots d'un niveau de langue non attendu ou des mots qui relèvent de la néologie.

4.3.1. Nomination entre deux mots

Nous donnerons quatre exemples de ce type de nomination, qui se caractérise par des direns successifs.

Le premier exemple, extrait d'une des traductions de Rabah est le suivant : « Chaque soir, il vient, il euh... en arrivant vers la maison, il attend juste devant la porte []. Parce qu'elle fait de grands pains. Heu... du bon pain, on peut dire du pain » (A4). Cette nomination relève de ce que AUTHIER-REVUZ appelle une « nomination avec alternative hiérarchisée » (1995) et qui prend la forme suivante : « X ou mieux/plutôt Y »³⁸⁸. Les nominations successives rectifient légèrement les nominations précédentes, mais tout en les laissant admissibles. Le locuteur opte pour la troisième nomination, mais elle reste porteuse de la dimension de grandeur et de la qualité gustative mentionnée avant.

Le second exemple relève de ce que AUTHIER-REVUZ appelle une « nomination avec remplacement » (*ibidem*), du type « X, non, Y ». La seconde nomination rectifie la première en l'annulant : « - Dès que l'ogresse, elle fait à manger, elle fait à manger dans la tour... dans la tour, la tour ? Dans le... la cour. - La cour [rires]. » (A4).

Les deux autres exemples que nous donnerons relèvent, selon la terminologie de AUTHIER-REVUZ, du « dire d'un mot et/ou d'un autre ». Dans ce cas, la nomination « balance » entre deux mots, sans que soit indiquée une préférence pour l'un ou l'autre mot (1995 : 629). Dans le passage suivant, l'énonciateur ne fixe son choix sur aucun des deux termes, soit par refus, soit par impossibilité de décider : « Elle lui a dit qu'elle n'avait pas de... de verres ou... de gobelet pour lui donner de l'eau » (A3). Dans l'exemple suivant, l'énonciateur avance un premier terme, avant de proposer une double nomination : « Il a continué son chemin, puis il est arrivé dans un... dans un campagne, dans un village ou un campagne, on peut dire » (A4). Ici le flottement de la nomination

³⁸⁸ - Voir section II.3.3.1.

semble s'expliquer par l'imprécision soit de la narration source, soit du terme employé, ce que nous laisse supposer la formulation de Zayane pour ce même passage : « il va aller quelque part » (A3).

4.3.2. Mentions de flouification et modalisations

Les nominations peuvent se relever approximatives par le biais de mentions de flouification, ainsi dans « c'est comme une sorte de brochette » (B3) ou encore dans « elle lui a attaché une sorte d'aiguille au bout du doigt » (A3), les objets désignés étant plus ou moins proches d'une « brochette » ou d'une « aiguille », sans se confondre avec elles. Ici la nomination pourrait être plus précise, dans le sens où l'énonciateur pourrait décrire en quoi l'objet se rapproche ou se différencie de la désignation choisie. Nous relevons un autre exemple, extrait également d'une des traductions de Zayane, dans lequel la locutrice énonce d'abord un terme, avant d'indiquer son approximation : « elle les a mis chacun dans un... dans une cage ou quelque chose comme ça » (A4). Ici davantage encore que dans les exemples précédents, la traductrice fait le choix de garder cette nomination dans le flou. Elle opère ainsi une distanciation par rapport à son dire, par contraste avec une désignation précise et univoque.

Alors que dans les exemples que nous venons de citer, l'approximation concerne le degré d'appropriation de la nomination à l'objet, celle-ci peut passer en outre par une représentation méta-énonciative de l'acte de nomination qui se révèle plus ou moins précis ou exact, ce qui est le cas dans l'énoncé qui suit, extrait d'une des traductions de Rabah : « La première était [] on peut dire dans l'agriculture » (D3). Ici c'est l'acte de nomination qui apparaît comme sujet à caution, comme « possible », au même titre peut-être que d'autres formulations. Signalons que la mention méta-énonciative apparaît ici comme la trace d'un « contrôle » de l'énonciateur sur son dire (LÜDI, 1982).

Nous relèverons encore des figures de distanciation de l'énonciateur par rapport à son dire, par l'usage de modalisations. Celles-ci apparaissent en majorité dans les traductions de Zayane, cette dernière, en raison des difficultés de compréhension mentionnées *supra*, formule un certain nombre d'énoncés par une modalité non assertive. Les énoncés sont donnés à titre d'hypothèses, ainsi dans « - “Donc, tu viens avec moi, mais à condition que tu rigoles pas devant... devant l'ogresse”. Parce que sachant que l'ogresse, je pense est... était... non voyante » (A3) ou dans « Mais après il est devenu, je sais pas, je pense qu'il est devenu le plus riche du village » (C3). Dans l'exemple qui suit, le dire est également énoncé par le biais d'une modalité épistémique de l'ordre du probable, mais ici la distanciation semble également venir de la particularité du terme en berbère, dont la traduction n'est pas évidente : « Je sais pas, ils sont arrivés dans un endroit un peu désert. - Oui. - Où il y a [], ça peut être des pierres ou des rochers, donc euh... mais je sais pas en fait » (B3). Rabah de fait marque une hésitation au moment de nommer le lieu en question : « Et puis, ils sont arrivés dans un dés..., dans un désert » (B4).

Il faut remarquer que bien que plus fréquentes dans les traductions de Zayane, nous relevons également deux mentions qui indiquent une incertitude dans les traductions de Rabah. La première est la suivante : « Je crois, il... il tue tous les bergers qui ont des flûtes. » (A4). La modalisation qui apparaît à la fin du conte « Les enfants abandonnés et l'ogresse » s'explique ici visiblement par le fait que le traducteur traduit ce conte par de longues séquences. Nous supposons donc que la modalisation tient à une remémoration non assurée. Dans l'extrait suivant, le traducteur signale le moment où il a arrêté l'écoute de la narration source : « Il lui reste encore le... les autres animaux, il va servir... se servir de ses... de leurs services. C'est là que je me suis arrêté. » (C4). Il enchaîne cependant la narration en l'introduisant par le verbe « je crois », qui marque la non certitude du dire : « Donc, je crois, il... donc il est en prison, il y avait un surveillant présent. Il lui a demandé des a... des... des cigarettes pour fumer » (C4). Ici la modalité épistémique signale soit que le traducteur raconte sa propre version, soit qu'il raconte de mémoire suite à une écoute antérieure à l'enregistrement. Lorsqu'il procède à la réécoute de la suite de la narration enregistrée, il vérifie si ses propos ont été conformes à la version source. Le fait qu'il n'opère pas de retour en arrière laisse supposer qu'ils l'ont été.

4.3.3. Signaux de mots ou de niveaux de langue non attendus

Ici la distanciation se marque principalement par le rire du locuteur. Nous donnerons deux exemples, le premier référant à un usage de langue familier et le second à un néologisme créé par le narrateur.

Dans l'exemple qui suit, l'énonciateur recourt à un mot d'usage familier, qu'il fait précéder d'hésitations et qu'il accompagne d'un rire : « - Si j'... si j'avais... si j'avais mon fils ici, je serais pas dans... dans cette merde [*rires*]. Et le garçon, il voyait, il voyait, il voyait, il... il...et finalement, il s'est aperçu que c'est... c'est... c'est sa maman » (E3). Signalons que cet énoncé est extrait de la narration menée à deux locuteurs par Salem et Hicham. Ici c'est Salem qui en est l'énonciateur. Il faut remarquer que dans la narration de ces derniers, on relève un style plus familier que dans les autres narrations et traductions, notamment lorsque c'est Hicham qui raconte, ce qui s'explique d'une part par le fait que nous connaissons bien ce dernier et par le climat enjoué de la narration, d'autre part. Ici le recours à ce mot, à la fin de la narration, dans la bouche de Salem – par ailleurs d'un naturel plutôt timide –, marque une certaine forme de « relâchement » de la part du narrateur.

Dans l'extrait suivant, Rabah forge un mot dérivé sur le modèle des adjectifs qui se terminent par le suffixe « ant » : « Donc euh... Il lui a fait, il lui a dit qu'elle doit jurer que... comme quoi elle va pas rire, comme quoi, elle va pas faire de bruit, comme ça. - D'accord. - Mais la fille qui est toujours rigolante [*rires*], elle cesse pas de rire, [alors qu'ils] arrivent là-bas chez euh... à la maison de...

ogresse » (A4). Le rire et la reformulation qui accompagnent le mot signalent que le néologisme est utilisé de manière contrôlée. Le locuteur forge ce mot par souci d'économie mais aussi par jeu.

Les rires apparaissent comme des signaux d'une rupture, d'une non-coïncidence entre le dire de l'énonciateur et celui qui peut être attendu. Ils signalent en ce sens une conscience de la norme, mais aussi un jeu volontaire par rapport à cette dernière. Ils instaurent une connivence entre les interlocuteurs, par la reconnaissance et l'acceptation d'un jeu et concourent à la construction d'une communauté de production et de réception propre à l'interaction et qui conditionne de cette manière les narrations qui suivront.

Ces décrochages énonciatifs donnent à voir l'énonciation à la fois traversée par des mots et des discours autres, des manières de dire particulières et des systèmes de références différents. Ils mettent en évidence le positionnement du locuteur par rapport à la narration qu'il traduit, par rapport aux mots qu'il reprend et qu'il signale comme empruntés à d'autres, par rapport à un ensemble de références qu'il prend pour objet de son discours et enfin par rapport à ses propres mots ou son énonciation. Les différentes figures de distanciation relevées ne sont pas toutes symptomatiques de la spécificité de la situation de transmission.

Pour le premier ensemble de figures de distanciation mentionnées, les narrations et traductions s'affirment comme la reprise d'un discours antérieur. Cette relation intertextuelle est propre au fonctionnement de la littérature orale, les narrateurs sont de fait des interprètes d'un récit qui circule de bouche en bouche. On relève ainsi dans une des narrations de Saana l'inscription de sa narration dans une chaîne de transmission. Ce qui apparaît lié ici à la situation de transmission, c'est la référence à une narration particulière dans les traductions premièrement, où il est fait référence au discours du conteur source mais également dans une des narrations de Saana, qui signale de façon ponctuelle qu'elle reprend la narration de sa tante³⁸⁹. Saana réfère en outre au discours des « vieilles femmes » qui permet d'étayer l'interprétation à donner au conte. Le signal de reprise du discours source vise à indiquer que la responsabilité du dire n'incombe pas au narrateur/traducteur. Les figures par lesquelles les énonciateurs adoptent une posture critique par rapport à la narration source ne se retrouvent que dans les traductions. Elles donnent à voir la narration enregistrée comme une version possible parmi d'autres et le conteur source comme faillible à certains moments. Par ces figures de distanciation, le traducteur s'affirme dans sa singularité, comme une entité propre différente du conteur source, que ce soit par les mots employés ou par les faits racontés. Les signaux de reprise et de mise à distanciation des mots de l'interlocuteur et les emprunts faits à la langue source mettent l'accent, d'une part, sur une nomination propre à l'interlocuteur et dont l'énonciateur ne prend pas la responsabilité et, d'autre

³⁸⁹ - Ce signal de reprise apparaît dans la narration préparatoire de « Celui qui a la tête noire » : « Parce que Kh... bon ma tante, elle m'a dit : "Ce sont pas des animaux, ce sont des diables, comme des diables" - Des djinns ? - Des djinns, voilà. » (C8, prénarration). Cet extrait ne relève pas d'une distanciation proprement dite, mais permet d'appuyer un commentaire explicatif, sur lequel nous reviendrons dans la section suivante.

part, sur un choix assumé de recourir à langue maternelle, non comme dans le cas des difficultés de traduction par nécessité, mais par souci de précision ou par plaisir. Ces figures ont pour effet de donner une image de maîtrise de l'énonciateur sur son propre discours, en le signalant comme différencié de celui de l'interlocuteur et des mots qu'il emploie. Elles sont en outre centrées sur la transmission en tant qu'espace d'interlocution.

Pour le second ensemble de figures relevées, le locuteur se distancie, en premier lieu, du système de références activé dans le genre narratif du conte en réinscrivant les événements racontés dans un univers fictif où les conditions de réalisation sont particulières. Ces mentions, plus présentes dans les traductions, participent d'un guidage de l'interprétation. Il nous semble que nous ne retrouverions pas ce type de mentions dans une narration où les partenaires parlent la même langue et partagent des références culturelles communes, les formules introductives du genre narratif suffisant à orienter l'interprétation par rapport à un univers imaginaire. Ici l'étrangeté des événements et personnages du conte s'ajoute à celle des références culturelles, c'est pourquoi nous supposons la mise en place d'un guidage préventif et interprétatif maximal. Pour les figures de distanciation relatives aux ensembles culturels et linguistiques, elles circonscrivent deux univers de références et plus particulièrement l'ensemble berbère marocain que les énonciateurs décrivent. Nous avons vu que se dessinaient deux figurations différentes : une inclusion systématique très marquée chez Rabah et une inclusion/exclusion chez Zayane. Alors que chez Rabah, la distanciation opère relativement au système de références du destinataire, chez Zayane, elle est plus complexe, elle est à la fois marquée par rapport au système de références cible mais aussi à certains moments avec l'ensemble culturel et linguistique source. En ce sens, Zayane occupe une position plus médiane, sans aller jusqu'à se situer à la frontière des deux ensembles, elle se met en scène par le jeu des figures d'inclusion et de distanciation, comme détachée de l'ensemble berbère, qu'elle objective de manière plus distanciée. Ces figures apparaissent comme spécifiques à la situation de narration, puisqu'elles inscrivent résolument la transmission comme une opération de médiation entre deux ensembles différenciés.

Pour les figures qui signalent une distanciation de l'énonciateur par rapport à son propre discours – nomination non univoque ou incertaine, prise en charge non assertive du récit et mots et registres spécifiques –, celle-ci tient selon les cas à une remémoration incertaine, à un savoir hypothétique sur l'histoire, une imprécision dans la narration source et à un décalage ressenti lors de la formulation. Alors que pour les figures précédentes, les narrateurs et traducteurs donnent l'impression d'un balisage maximal de l'interprétation, ces figures laissent au contraire apparaître une sorte de flottement qui traverse les narrations et traductions. Cela dit, ces zones d'incertitude sont mises en évidence par les énonciateurs. Nous sommes tentée de dire, qu'elles font également l'objet d'un balisage précis, que les locuteurs tout en laissant certaines zones dans l'incertitude, en délimitent les frontières de façon marquée, grâce aux métadiscours qui accompagnent leur formulation. Ce que donnent à voir en outre, ces figures, c'est le fait que certains éléments peuvent

rester dans une indétermination partielle, sans que le sens du texte n'en soit affecté. Ce dernier ensemble de figures n'est nous semble-t-il pas spécifique à la situation de transmission.

5. Commentaires, dire en plus et signaux de connivences

Dans cette section, nous allons nous intéresser aux commentaires que donnent les traducteurs et narrateurs pour éclairer la signification d'un motif ou d'un épisode du récit ou la globalité de l'histoire. Ceux-ci sont soit descriptifs, soit explicatifs, par la mention d'un savoir sur la motivation des personnages, d'une particularité culturelle ou historique ou de toute information que le narrateur juge pertinente dans le but de parvenir à une compréhension maximale de la part de l'interlocuteur. Les commentaires constituent un décrochage énonciatif, dans la mesure où ils impliquent un changement de voix, par l'implication de l'énonciateur, sans pour autant que l'énonciation ne soit forcément embrayée sur la situation d'énonciation. Ils relèvent ainsi de ce que RABATEL (2005) appelle une énonciation subjectivante³⁹⁰. Ces éléments explicatifs et descriptifs, qui s'accompagnent dans certains cas d'une dimension évaluative relèvent d'une prise en compte des savoirs supposés du destinataire. Nous avons déjà rencontré de tels commentaires, relatifs notamment à la mention d'une spécificité culturelle, lors du pointage des difficultés à dire. Ici les explicitations et descriptions ne viennent pas accompagner un terme ou une réalité sur lesquels les narrateurs ou traducteurs achoppent, c'est pourquoi nous parlons de « dire en plus ». Nous relèverons par ailleurs des mentions qui signalent des connaissances partagées et renvoient à un dire antérieur du locuteur ou une connaissance supposée du destinataire et qui ont pour effet de signaler ou de renforcer une connivence entre les partenaires de l'interaction.

5.1. Commentaires explicatifs et descriptifs locaux

5.1.1. Commentaires sur la motivation, les pensées et les sentiments des personnages

Par le biais de ce type de commentaires, les conteurs et traducteurs apparaissent en tant que narrateurs omniscients (GENETTE, 1972), en explicitant les pensées, les motivations des différents personnages.

Ces explicitations sont introduites, dans les traductions de Zayane et de Hamid, par le marqueur de reformulation à valeur de rectification « en fait ». Dans les trois exemples suivants, les traducteurs

³⁹⁰ - Voir section II.2.1.2.

énoncent d'abord les faits de manière objective, avant d'énoncer la véritable motivation du personnage : « Donc elle avait besoin du bois pour... pour... pour faire du... pour le feu, en fait pour les cuire » (A3), « Le paysan a accepté de montrer à la sorcière comment il fait pousser, et pis euh..., en fait le... la sorcière, c'est pas les figues qui l'intéressent, c'est euh..., c'est plutôt euh... manger l'... - l'homme ? - l'homme » (B2) et

« - Ouais, tu coupes avec tes dents, tu... t'arraches le... pour faire... pour faire tomber euh... - Ouais - Et en fait, c'est pour la piéger qu'il a dit ça et euh... le moment où... elle, elle en train de... de... d'arracher à côté du... du palmier, lui, il est descendu de l'autre côté et pis il a poussé le palmier, il l'a fait tombé sur la sorcière. » (B2).

Dans la traduction de ce même passage par Rabah, nous relevons un commentaire du traducteur, relatif également aux pensées du personnage : « elle commence à couper encore, elle continue son travail, elle est arrivée à un certain point, puisque l'autre a senti que l'arbre va tomber. Il lui a dit de se mettre à l'ombre de... de l'arbre, il sait bien le côté vers lequel l'arbre... le palmier va tomber » (B4), la dimension explicative et commentative étant indiquée ici par l'adverbe « bien ». Signalons que pour ce passage que nous retrouvons dans la version publiée par Stroomer, la narratrice ne signale pas sous la forme d'un commentaire le but du personnage, voici ce qui y est mentionné : « Elle tourna l'arbre vers la direction qu'il lui avait dite et le palmier tomba sur elle » (B5).

Dans l'extrait suivant, le traducteur nous fait part de la visée et des pensées du personnage, ce qui a pour effet de donner à l'action décrite un rôle narratif dans une séquence orientée vers une situation finale, qui est exposée, là aussi, après le marqueur « en fait » :

« Bon, tout à coup, il a vu euh... des bergers dans le coin, il est allé les voir, et pis euh... en fait euh... lui, il voulait..., en fait il veut leur piquer une... un mouton, une chèvre. Et il pense à trouver comment il... comment il va faire euh... dans sa tête, enfin, il essaye de trouver, euh..., euh... de trouver comment euh... il peut leur piquer. » (B2).

Dans les exemples suivants extraits d'un des contages de Saana, la narratrice expose l'action ou les paroles des personnages avant de rendre compte de leurs sentiments, de leurs pensées pour justifier l'action décrite, ainsi dans « Voilà il..., lui, il a égorgé son cheval, il l'a coupé. Il a... il... il aime bien son cheval mais à cause de tanirt tout ça, il voulait partir » (E4) ou encore dans « Il l'attrape. Il lui a dit : “- Voilà. Je... j' vais t'... t'épouser”. Parce qu'il tombe amoureux d'elle. Parce qu'elle est belle et tout ça. » (E4). Notons que dans le second exemple, l'acte de parole est explicité par les sentiments du personnage, eux-mêmes justifiés par la caractérisation physique de la jeune femme. Nous relèverons par ailleurs deux autres passages, extraits d'une traduction réalisée par Rabah et dans lesquels le narrateur rend compte de la façon dont les personnages interprètent la situation, par contraste avec son propre savoir dans l'histoire. Dans l'extrait suivant, le narrateur met en parallèle la vision des personnages et sa propre interprétation des événements, en les opposant en premier lieu par l'adverbe « évidemment » qui lui permet de rendre compte de la réalité par un commentaire explicatif puis par le marqueur oppositif « mais » : « Et le petit se tait, il pleurait plus,

évidemment parce qu'il est mort. Donc : «- Oh là là, le petit se taisait, donc, il pleurait plus.» Et ils sont con... contents de ce qu'ils ont fait. Le petit ne pleure plus, c'est ça l'essentiel pour eux, mais ils savent pas qu'il est mort » (D3). Dans l'énoncé suivant, il rend compte des propos du personnage, avant de les commenter par une mention à valeur récapitulative, dans laquelle il souligne la bonne foi du personnage : « Elle lui a dit que : «- Je l'ai perdu, je sais pas []». Toute façon, elle sait pas » (D3).

Nous relèverons encore un passage, extrait d'un des contages de « Celui qui a la tête noire » dans lequel la narratrice explicite la véritable nature des animaux sauvés du puits, pour rendre compte de leur capacité à apparaître lorsque l'homme les appelle :

« Il a pris heu... les poils de... de la souris, il a mis dans le feu, la souris vient. Parce que ce sont pas des... des vrais animaux mais ce sont des gé... des génies. Pas des génies... des... qui sont... mis dans... - Qui ont pris l'apparence des... des animaux. - L'apparence des animaux. » (C8).

L'explicitation fait écho à celle mise en place dans la préversion qu'elle introduit également par le marqueur d'argument « parce que » et qui reprend celle donnée par la conteuse source : « Parce que Kh... bon ma tante, elle m'a dit : «Ce sont pas des... des animaux, ce sont des... des diables, comme des diables» - Des djinns ? - Des djinns, voilà. Ce sont [] comme des animaux, ils se mettent dans... - Ils se donnent l'apparence des animaux » (C8). L'explicitation prend ici la forme d'une description, qui oscille entre la caractérisation de « diables » et de « djinns » dans la première narration et de « génies » dans la seconde narration, ceux-ci prenant une forme animale. Signalons que Saana est la seule à commenter ce point, ce qui tient à la présence d'un commentaire dans la version source, pour lequel nous ignorons s'il a été produit spontanément ou à la demande de la destinataire de la narration.

5.1.2. Commentaires relatifs à une particularité culturelle ou historique

Nous relèverons trois exemples de ce type de commentaires, les deux premiers explicitant une pratique culturelle et le troisième une réalité historique.

Dans l'extrait suivant, la conteuse, pour motiver l'action du maître du jeune garçon, rend compte du fait que le henné est réservé aux femmes :

« Il remarque toujours qu'il a heu... le henné dans sa main, au creux de sa main. - Oui. - Et ça c'est pour les femmes, c'est... c'est interdit pour les hommes - Oui. - Surtout... surtout heu... quelqu'un qui poursuit les études coraniques. - Oui. - Alors heu... il le frappe toujours et il l'engueule » (E4).

La présence de ce type de commentaires peut s'expliquer par le fait que le destinataire, étranger à la culture du conte, ignore cette donnée culturelle et relever en ce sens d'un ajustement. Le conteur va

donc expliciter la raison pour laquelle le jeune homme est puni afin que le destinataire puisse mettre en rapport les deux propositions narratives – le henné sur les mains et la réaction du maître – comme étant en relation de causalité en vertu de cette pratique culturelle, autrement dit reconstituer la « réaction complexe » (JOHNSON & MANDLER, 1984)³⁹¹ entre les deux propositions.

Signalons que le motif de la punition du jeune homme par son maître en raison de la teinte de ses mains apparaît dans cinq des versions écrites que nous avons réunies. Dans les versions E12 et E13, le jeune homme est bien puni parce qu’il a les mains teintes avec le henné mais il n’est pas fait mention de la « réaction complexe », c’est-à-dire que le henné est réservé aux femmes : « Le maître le punissait cruellement même s’il n’y était pour rien » (E12) et « Son maître le frappa » (E13). Dans les versions E7, E8 et E9, le jeune garçon est puni et la réaction du maître est motivée, comme dans la version E4, mais non par l’ajout d’un commentaire mais dans le discours du maître, dont les paroles sont rapportées : « Il lui dit : “Montre tes mains ! Comment oses-tu faire cela ? Tu n’es pas une fille ou une femme, je suppose ?” » (E7) et « le taleb vit le henné dans ses mains et lui dit : “Ce ne sont que les filles qui mettent le henné.” » (E8 et E9). Bien que nous ayons signalé que pour la version E7, la traduction n’était pas fidèle en tous points à l’original, cette mention se retrouve dans la version berbère. Le fait que nous retrouvions énoncée la « relation complexe » (*ibidem*) qui unit les deux propositions, dans les versions écrites, et notamment dans les versions E8 et E9 qui ne s’adressent pas spécifiquement à un destinataire étranger, ne nous permet pas d’affirmer que sa présence dans la version orale s’explique par une spécificité culturelle formulée exclusivement à notre intention.

La comparaison entre la version orale que nous avons recueillie et les versions écrites mentionnées nous permet cela dit d’observer la possibilité de traitement d’un contenu explicatif dans les deux types de narration orale et écrite. Dans la version orale, le contenu, qui apparaît ici, sous la forme du commentaire explicatif aurait pu être mentionné par le biais du discours rapporté. Or par ce dernier biais, la portée explicative du contenu n’est pas mise en exergue. Ici, il nous semble que l’irruption du commentaire, dans la mesure où il donne lieu à une interruption du fil de la narration, met l’accent sur l’explicitation qui l’accompagne et sur la non-coïncidence interlocutive qui le déclenche. A l’écrit, ce type de commentaire n’apparaîtra que difficilement, à moins d’être relégué en notes de bas de page. Ces commentaires, qui signalent une prise en charge énonciative propre au narrateur peuvent apparaître dans le cours de la narration, sous la forme d’« incrustations » (BACHERETTI, 1993) mais avec une forme différente, qui veut que le fil de la narration ne soit pas interrompu. Nous aurons l’occasion de revenir sur ce type de commentaires dans le chapitre suivant.

Le second exemple de commentaire descriptif d’une particularité culturelle est extrait d’une des traductions de Zayane. Celle-ci explicite une pratique culturelle, qui vise à opérer une remotivation de l’épisode, là aussi par la mention d’une réaction complexe, introduite par le connecteur

³⁹¹ - Voir section III.2.2.

marqueur d'arguments, « parce que » : « Donc, la fille est rentrée. Sa mère lui a dit que le bébé n'arrêtait pas de pleurer, qu'elle lui a mis un truc chaud sur... la tête. Parce qu'en fait, il y a des gens qui... il y a des guérisseurs en fait qui utilisent le feu. - Hum, hum. » (D2). Le marqueur de reformulation « en fait » permet d'introduire l'énoncé à valeur d'explicitation, en lui conférant une dimension rectificative, par l'ajout d'un dire en plus qui vise à éclairer l'action du personnage. Signalons que nous ne relevons de commentaires relatifs à cette pratique que dans cette version.

Dans le troisième exemple, extrait du conte de Laoussine, nous retrouvons la mention d'un élément explicatif, en tant que « réaction complexe » (*ibid.*) : « Dans le trou là, il reste plusieurs jours, il frappe... euh... parce que il y a longtemps, il y a pas les prisons dans les chambres avec les fers et tout ça, il frappe euh... ça et le gardien, il ouvre » (C7). Ici le narrateur rend compte d'une particularité liée au contexte historique et qui vise à expliquer que le prisonnier frappe durant plusieurs jours avant d'être entendu.

5.1.3. Commentaires à valeur évaluative

Par ce type de commentaires, le locuteur accompagne son énoncé d'un jugement porteur d'une modalité appréciative ou affective, qui a la plupart du temps une fonction explicative.

Nous relèverons en premier lieu des modalités appréciatives par le biais d'adjectifs qui caractérisent les personnages. Ces caractérisations relèvent de ce que BARTHES (1966) appelle les « indices » et visent à décrire l'« être-avoir » des personnages. Les indications relatives à ces derniers peuvent viser à expliquer leur comportement. Dans l'exemple suivant, la mention de l'ingéniosité du garçon par l'adjectif axiologique (KERBRAT-ORECCHIONI, 1980/2002)³⁹² « malin » donne à voir le jugement que le locuteur porte sur l'attitude du garçon, tout en permettant de justifier son comportement :

« A chaque fois, le... le garçon, qui est malin, il a des épingles avec lui, des aiguilles. [/] à chaque fois que l'ogresse vient le voir, elle lui demande ses doigts, elle demande au garçon son doigt et à la fille, son doigt. Alors, ils leur prés... ils prés... le garçon, le garçon et la fille, les enfants, ils met... ils présentent le... l'aiguille, elle la touche » (A4).

Dans l'exemple suivant, extrait du même conte, la sœur du personnage masculin est jugée « un peu maligne » : « Donc, puisqu'il a... puisqu'il lui a dit non, la fille qui est un peu maligne, elle a pris une... une bague, elle a attaché ses vêtements avec ceux de son frère. Donc, le soir quand euh... son frère veut y aller... aller chercher à manger, en bougeant il a fait réveiller sa soeur ! » (A4). Ici la caractérisation par l'adjectif évaluatif vise à expliquer l'action ponctuelle du personnage, qui par ailleurs fait plutôt preuve de bêtise. Celle-ci est d'ailleurs qualifiée par les adjectifs « dingue » et « naïve » plus loin dans le récit. Nous relevons une autre caractérisation axiologique dans la traduction de Hamid, qui concerne cette fois-ci le personnage de l'ogresse/sorcière, qui est

³⁹² - Voir la section II.2.2.2. sur le classement des adjectifs évaluatifs.

qualifiée de « bête » : « Et comme la sorcière euh... elle est bête, trop bête donc euh... elle a tout de suite oublié que euh... qu'il y a ses filles qui sont mortes » (B2). Le jugement de valeur négatif porté par l'énonciateur vise là aussi à justifier le comportement du personnage, que le destinataire ne se représente pas forcément de cette façon.

La modalité appréciative dévalorisante peut d'autre part être portée par un nom, ainsi dans « Ils s'entendent plus de toute façon, alors connaissant les belaâdim [*rires*], ils sont des débiles comme ça, qu'est-ce qu'ils vont dire ? Ils se... ils se réconcilient très vite et ils ont pris la décision d'aller chez leurs filles » (D3). La caractérisation négative vise comme dans les exemples précédents à expliquer le comportement des personnages et semble témoigner d'un ajustement aux connaissances supposées du destinataire.

Dans les exemples suivants, la mention évaluative ne porte pas sur un personnage mais sur le caractère attendu ou adéquat d'une action. Dans l'extrait suivant, Rabah par le biais des axiologiques « vrai » et « normalement » souligne la non adéquation de l'action du personnage :

« Son foulard ou son voile. Elle l'a posé sur la fourmilière, elle a dit : “- C'est bien, maintenant je vais m'occuper des loups”. - Oui. - Parce qu'elle a cru que ce sont des loups, la fourmilière. - Oui. - Donc le loup peut plus manger son... - Son troupeau. []- Oui, elle n'a plus à s'en occuper. C'est ce qu'elle a fait. Mais c'est pas [*rires*]... c'est pas la vraie solution qu'elle doit faire normalement, c'est pas la vraie chose qu'elle... la vraie chose qu'elle doit faire. » (D3).

Dans l'énoncé suivant, extrait du contage de Saana, la narratrice, par le biais de l'adjectif « normal », évalue le caractère attendu, « normal » de la non réaction du personnage de la mère suite à l'appel de Hmadounamir, qu'elle justifie par le rappel du lieu où se trouve ce dernier : « Il lui appelle. Il lui appelle, elle, elle entend pas, c'est normal parce que lui, il est au septième ciel » (E4). Il est intéressant de voir que dans la narration que font Salem et Hicham de ce même passage, le narrateur – ici Salem – accompagne cette mention d'une posture visant à rendre compte de l'action du personnage, qu'il explique par l'énoncé comportant un adjectif évaluatif, relatif à la distance, « c'est loin le septième ciel » : « Puis, il a... il a regardé, il regardait comme ça³⁹³, il voyait la terre, parce que c'est... c'est loin le septième ciel [*rires*] » (E3). Ce qui chez Saana est rendu par un appel vocal qui reste sans réponse en raison de l'éloignement du personnage – et c'est bien la mise en exergue de la trop grande distance que vise son commentaire – est mis en scène par Salem par une posture visuelle. Le personnage se penche de fait en raison également d'une trop grande distance. Les commentaires des narrateurs visent donc dans les deux cas à souligner la distance irréductible qui sépare les deux univers et par extension les deux femmes (la mère sur terre et l'ange au septième ciel) et le conte s'achève sur l'impossibilité du personnage à opérer une fusion entre les deux espaces, il se trouve de fait « déchiré entre heu... le ciel et la terre » (E4) et disparaît. Ces commentaires tout en ayant une valeur explicative locale ont donc également une portée globale puisqu'ils visent à éclairer la signification de la totalité du récit.

³⁹³ - Salem penche le buste en avant et tourne la tête légèrement sur le côté.

Nous relevons deux autres commentaires dans la traduction que fait Rabah du conte « Celui qui a la tête noire » qui ont à la fois une portée locale et globale. Ceux-ci portent sur la caractérisation des deux personnages principaux : l'homme qui a sauvé les animaux du puits et celui qui l'a trahit. Nous relevons une première mention de l'adjectif évaluatif « bon » accompagné d'une justification de son emploi : « Le [bonhomme/le bon homme], on peut l'appeler le bon homme, parce qu'il a fait du bien, alors [] on peut l'appeler le bon homme » (C4). A la fin du récit, Rabah caractérise à l'inverse l' « homme à la tête noire » par l'adjectif axiologique « mauvais » et met en évidence par ce biais l'opposition entre les deux valorisations attachées aux deux hommes, positive d'une part et négative d'autre part :

« Donc, il a envoyé à la recherche de... de l'homme qui l'a dénoncé, ça veut dire le mauvais homme [*rires*]- Oui [*rires*]- On peut utiliser le mot. Il l'a ramené, ils l'a... ils l'ont tué, ils ont pris son foie et le... l'homme, le bonhomme, le bon homme, il le met vers le serpent et le serpent se... se lâcha » (C4).

5.1.4. Autres commentaires explicatifs ou descriptifs

Nous mentionnerons dans cette section les commentaires qui n'explicitent pas une réalité culturelle ou historique, ni les pensées ou caractères des personnages et qui n'ont pas une valeur évaluative, mais sont porteurs d'une explicitation ou d'une description, d'un dire en plus à l'intention du destinataire et en fonction de ses connaissances supposées.

Les premiers ont valeur de rappel d'une réalité naturelle. Les commentaires suivants que l'on relève à la fois dans les traductions de Rabah et de Zayane explicitent le caractère calorique des amandes utilisées dans le but d'engraisser les enfants pour que l'ogresse les mange ensuite. Zayane souligne dans son commentaire l'évidence de la relation de cause à effet : « elle leur donnait des amandes. - Hum, hum. - Bien sûr pour que... pour qu'ils grossissent pour... pour qu'elle les mange. » (A3). Rabah, quant à lui accompagne son dire d'un rire, qui marque à la fois l'évidence et la distance qu'il opère par rapport à l'univers de référence du conte : « Et elle leur donne à manger. Elle leur donne des amandes. - Des amandes. - Oui, des amandes, parce que les amandes, elles sont... - Ça fait grossir [*rires*]. - Ça fait grossir [*rires*] » (A4). Signalons que le commentaire du locuteur est sans doute déclenché par notre intervention « - Des amandes. », qui n'est pourtant pas formulée sur le mode interrogatif mais a valeur de bonne réception de son dire. Dans l'exemple suivant, Zayane énonce également une réalité qu'elle juge possiblement inconnue du destinataire : « - Si vous faites pas la deuxième... En fait parce que les figues il y a... il y a... - Deux pousses ? - Oui, deux pousses. » (B3). Le commentaire vise ici à justifier les propos du personnage.

Dans ce même conte de « Ahmed Ahram », nous relevons un autre commentaire que nous retrouvons là aussi à la fois chez Zayane et chez Rabah et qui concerne le fait que les figues poussent hors saison. Dans la traduction de Zayane, le commentaire est formulé à deux et vise à expliciter le fait que le personnage propose des figues aux gens alentours : « Donc, il demandait

aux gens : “- Qui veut... qui veut des figes ?” A une saison où... - C'était pas la saison des figes. - Voilà. » (B3). Dans la traduction de Rabah, la portée et la signification du commentaire est la même, bien que celui-ci soit énoncé plus laborieusement, d'abord par « ça n'a plus de temps », puis de façon plus claire par « elles ont poussé sans la... saison » :

« Il mangea jusqu'à ce qu'il en a marre et à ce moment là il a... il a dit, il demande si il y a des bergers qui veulent bien man... manger sans... alors que ça n'a plus de temps, parce que les figes, elles ont poussé quand... lorsqu'il leur a demandé. - Oui. - Et les... son... ils peuvent manger comme ils veulent. -Oui. - Ca ils peuvent le manger parce qu'il y en a beaucoup donc ils peuvent bien manger. Elles ont poussé sans la... saison sans rien » (B4).

Signalons que nous ne relevons pas la présence de ce commentaire dans les autres versions orales et écrites – ceci peut tenir au fait que cet épisode n'apparaît pas dans toutes les versions, ce qui est le cas pour la version B9 – mais l'élément est signalé explicitement dans la version B8, dans les paroles rapportés du personnage (« - Qui veut manger des figes hors de saison ? ») (TAOS AMROUCHE, 1976 : 203) et de façon sous-entendue par l'indication de la saison dans les propos du personnage de l'ogresse (« le soleil en plein hiver ? ») (HAMADI, 1998 : 206). Comme pour la mention du henné réservé aux femmes, nous relevons un même contenu, mais présenté comme un commentaire à valeur explicative dans les traductions orales, alors qu'il apparaît comme un « indice informant » (au sens de BARTHES, 1966), un élément de description – mais pas sous la forme du commentaire – dans les versions écrites.

Pour étayer la différenciation que nous opérons entre description et explication, qui n'est pas toujours étanche, nous relèverons deux exemples. Le premier se présente comme un commentaire descriptif, il vise à donner des informations plus précises sur un objet, mais a également une valeur explicative, dans la mesure où il rend compte du fait que la bague est remarquée par une des jeunes femmes qui transmettra l'information et permettra à Hmadounamir de retrouver sa femme :

« Il a trouvé un puits. Il y avait des filles, plein de filles qui étaient en train de laver le linge, qui rigolaient. Et l'une de ces... ces filles a vu qu'il avait une bague. La bague était spéciale, elle avait quelque chose de terrestre. La fille, elle a transmis ça à tous les filles. La femme, qui était là, a entendu ce qu'elle disait. La femme, elle a compris que c'était son mari, elle est partie le chercher » (E3).

Par contraste, dans l'extrait suivant le commentaire n'a qu'une visée descriptive, il ne permet pas de relier une situation ou une action à une autre action qui en serait la cause ou la conséquence : « Le garçon, il est au septième ciel maintenant. Le garçon, il se baladait dans les forêts, il y avait des arbres, c'est comme... c'est le paradis » (E3).

5.2. Commentaires à valeur de (re)configuration globale

Alors que les commentaires relevés précédemment visent à donner le point de vue du narrateur, à guider l'interprétation de façon locale, les commentaires qui nous intéressent ici visent à configurer l'ensemble de la narration en une signification déterminée.

Les énoncés qui relèvent de ce que nous avons appelé suite à ADAM, une « évaluation finale » (1994) visent bien par un ou plusieurs énoncés à valeur de résumé à formuler le sens à attribuer au texte. Ceux-ci par définition apparaissent au terme du récit et ont une portée morale évidente. Nous relevons dans deux des récits de notre corpus, la formulation d'évaluations finales toutes deux énoncées par Saana, pour le conte de « Celui qui a la tête noire » :

« Dans ce conte, il f... se f... heu... il faut se méfier des... [*ton amusé*] des gens comme on dit [khalaram], l'homme à la tête noire. - Oui, oui, oui. - Il faut se méfier des êtres humains. Mais on trouve toujours heu... bon on trouve toujours des animaux sont... reconnaissants que... des êtres humains. - Oui. - C'est ça le... [*interjection*] - Le sens de l'histoire. - Le sens, voilà. » (C8).

Et pour le conte de « Hmadounamir » : « Oui, c'est fini parce qu'il est déchiré entre deux mondes, deux univers. - Oui. - Il n'est plus dans son univers ni l'univers de... de sa femme. - Hum, hum. - Voilà ce qu'elles disent les vieilles femmes, elles disent : “-Voilà, celui qui poursuit les femmes, c'est sa fin” [*rires*] » (E4). La formulation de l'évaluation finale se double ici d'une explicitation par le biais de la citation des paroles des vieilles femmes, déjà mentionnée *supra*³⁹⁴. Pour ce type d'évaluation, la portée s'inscrit explicitement comme globale, notamment dans le premier extrait où il est fait référence à l'ensemble de la narration par les mentions « dans ce conte » et « le sens de l'histoire » (C8).

Nous ne relevons que dans les narrations de Saana ce type d'évaluation. Dans les autres versions recueillies à l'oral, des évaluations à portée globale sont bien présentes mais ne se situent pas au terme du récit, mais dès l'ouverture de la narration ou au cours de celle-ci. Nous relevons ainsi, dans le conte de Laoussine de « Celui qui a la tête noire », une évaluation énoncée sous la forme d'un discours rapporté, à valeur de maxime : « C'est un mec qui était parti à la..., il a deux enfants, il était parti s'ballader pour chercher un petit peu à manger pour ses enf... ses garçons, quand, il a retrouvé un gros puits. On disait ça : un homme tu ne fais jamais confiance ! » (C7). Cet énoncé vise à baliser la signification à attribuer au conte en configurant le sens des différents épisodes dans l'optique de cette interprétation. Dans cette même narration, l'évaluation est reformulée au moment où les événements racontés corroborent cette interprétation, c'est-à-dire lors du passage où l'homme à la tête noire trahit celui qui l'a sauvé :

³⁹⁴ - Voir section VIII.4.1.1.1.

« Et le mec, quand il brûle celui-là, le mec, il vient, il dit : “- Ah, où tu trouves cet argent, comment tu fais, comment tu creuses ta terre, toi qui es pauvre avant ?” Voilà ! [Pause]. Donc les gens pas de confiance. Alors l’autre il a écouté, où il a été volé la banque pour le roi et tout ça et il est parti direct au roi. » (C7).

Dans la traduction que Rabah nous fait de ce même conte, l’évaluation est énoncée au même moment, lors du récit de l’acte de trahison :

« Alors le... l'homme qui avait... que le... bonhomme avait sauvé, il leur a dit : “- Peut-être je saurai qui vous a... qui vous vole”. Tu vois, c'est pourquoi, on l'appelle l'homme à... à la tête noire. - Oui. - L'homme, il peut avoir confiance à tous... à tous les animaux, mais pas à l'homme. - Oui, je comprends. - Parce que l'homme, il peut toujours te trahir. » (C4).

Signalons que cet énoncé fait écho à l’introduction que nous a faite Rabah du conte, et lors de laquelle il donne le titre et le traduit :

« Donc, le titre du conte il s'appelle [] [irdam], ça veut dire... [ikka irdam] ça veut dire "celui qui a la tête noire", euh... un homme, ça veut dire l'homme, c'est un homme, quelqu'un qui a la tête noire. - Hum, hum, l'homme qui a la tête noire. - Ca veut dire l'homme. Si tu... si on parle de quelqu'un qui a la tête noire, ça veut dire l'homme, directement. - D'accord. » (C4).

Cette entrée en matière par l’énonciation du titre du conte, qui peut faire office de « résumé » a pour effet d’orienter l’interprétation du destinataire, sur le personnage « à la tête noire ». L’attention du destinataire est portée sur les actions à venir de ce personnage et sa curiosité aiguës par cette étrange formulation, qui ne prend que son plein sens au moment où l’énonciateur formule l’évaluation. Signalons que nous relevons également dans la traduction que nous fait Sofia de ce récit, la formulation de cette évaluation au cœur de la narration, qu’elle énonce en tant que « morale » du conte : « Un homme dit au roi qu’il trouvera l’homme qui le vole. Le roi promet de l’argent, il dit que c’est les voisins qui le volent. C’est l’homme qui a été sauvé. C’est la morale, il y a problème avec l’homme qui a été sauvé mais pas avec les animaux, c’est l’homme qui a été sauvé qui dénonce l’autre. » (C2)³⁹⁵.

Nous relèverons encore, pour le conte de « Belaâdim », cette fois, la formule d’entrée énoncée par Rabah : « Ce sont deux hommes, ils s'app... on peut les appeler belaâdim, parce qu'ils font des bêtises. C’est pourquoi le conte s’appelle déjà Belaâdim. » (D3). Rabah présentent les personnages principaux et les caractérisent par le surnom qui leur est attribué et par une formule à valeur d’annonce (« ils font des bêtises »). Cette dernière mention qui est la traduction de la valeur associée au titre (« C’est pourquoi le conte s’appelle déjà Belaâdim ») opère en tant que configurateur du récit à venir, en résumant en une formule le propos du conte.

³⁹⁵ - Le mode de consignation de cette version – la prise de notes – ne rend pas compte avec exactitude de la forme exacte des propos tenus par la traductrice mais nous permet d’affirmer la présence du commentaire présenté comme une « morale ».

5.3. Signaux de connivence

Ce type de commentaires et de signaux relève comme les précédents d'un dire en plus énoncé à l'intention du destinataire, mais il s'appuie sur des connaissances partagées entre les interlocuteurs. Les commentaires ont donc ici valeur de rappel d'un savoir et les rires fonctionnent comme reconnaissance d'une allusion partagée, d'une communauté de réception instaurée dans l'espace de connivence recréé par les transmissions.

La procédure de rappel peut opérer dans le stock des connaissances encyclopédiques de l'interlocuteur ou en référence à un dire antérieur du locuteur, soit présent dans l'ensemble textuel du récit, soit dans l'ensemble formé par les différentes situations de narration – c'est-à-dire le « contexte » oral du texte, les autres versions racontées.

Dans les deux premiers exemples que nous évoquerons, extraits tous deux d'une des traductions de Rabah, le commentaire vise à ce que le destinataire puise dans son stock de connaissances encyclopédiques : « Des femmes qui étaient en train de faire le... du pain, dans le four, tu sais le four... en terre. » (B4) et « les bergers, ils mangent pas beaucoup, tu sais bien comme... leur état... ils mangent pas bien dans la maison et tout ça. Donc ils passent leur temps dans la forêt et ils mangent après » (B4). La forme introductrice du commentaire, « tu sais », qui réfère explicitement au destinataire et à son savoir et qui peut être glosée par « comme tu le sais » agit véritablement comme signal de connivence, dans la mesure où le savoir apparaît comme partagé, il n'est donc pas nécessaire que le locuteur l'explique.

Les deux exemples qui suivent relèvent quant à eux d'une référenciation intratextuelle. Le premier, sans apparaître de façon explicite comme adressé au destinataire, convoque néanmoins l'interlocuteur en tant qu'auditeur attentif des épisodes antérieurs de la narration : « Les belaâdim qui sont toujours dingues, ils ont dit : - Comment ça, grâce à nos chameaux ? » (D3). L'énoncé réfère aux épisodes antérieurs par le biais de l'adverbe « toujours », mais c'est surtout l'énoncé du terme en berbère qui agit en tant que signal de connivence. Ici le locuteur réfère à un savoir linguistique qu'il estime acquis par le destinataire et donc partagé. Notons que toutes les occurrences de termes énoncés en berbère, sans être assortis de leur équivalent français peuvent être qualifiés de signaux de connivence, sans toutefois relever du commentaire. C'est le cas de la mention des termes de « taruzent » et « aruzen » dans les traductions de Rabah (A4 et B4), de celle de « tanirt » (l'ange) dans le contage de Saana (E4) ou de « l'Ëid El Kebir » dans les contages de Salem et Hicham et de Saana, partiellement expliqué chez les premiers.

Le second exemple de référence intratextuelle concerne la mention, également en berbère de la caractérisation de l'héroïne du conte « Belaâdim » : « Elle a fait comme ça, puis qu'est-ce qu'elle a fait ? Elle a envoyé l'â... l'âne aussi, elle l'a jeté dans le puits et puisque personne ne voulait répondre, tandis qu'elle est vraiment débile, elle estabelaâdim, tu comprends ? - [rires] » (B3). Ici Rabah fait référence à la fois à l'entrée du conte, à l'ensemble des événements précédemment

exposés et à un énoncé antérieur, dans lequel il établit une équivalence entre le terme en berbère, qu'il se contentera d'utiliser à partir de ce moment là et son équivalent français : « Alors la *tabelaâdim*, qu'est-ce qu'elle a fait ? Ca veut dire la femme de *belaâdim*, si je te dis *tabelaâdim*, tu... ça veut dire la femme de *belaâdim*. - Oui » (D3). Par la question « tu comprends ? », le locuteur nous invite à charger la formulation « *tabelaâdim* » de l'ensemble des savoirs partagés sur l'histoire, en ce sens, elle apparaît comme un renforcement de la connivence instaurée entre les locuteurs.

Nous relèverons par ailleurs une référence d'ordre « co-textuel » qui renvoie à une autre des traductions réalisées par le même locuteur. Celle-ci concerne la mention de « *tanotfi* » énoncée en berbère que le locuteur n'explicite pas à nouveau. Il renvoie à une autre de ses traductions, lors de laquelle il a explicité le terme : « Alors, qu'est-ce qu'ils vont faire ? *Belaâdim* doit descendre pour le chercher. C'est un lieu de... c'est une descente. Normalement... on peut dire c'est [*tanotfi*] comme l'autre jour. - Hum, hum. - C'est comme *tanotfi*, c'est la même, on peut dire la même chose » (D3). Ici le locuteur, en convoquant le passé conversationnel qu'il entretient avec l'interlocuteur, signale là encore un réseau de connaissances partagées.

Notons encore que dans l'ensemble des traductions et contages, les rires partagés apparaissent comme des signaux supra-segmentaux de connivence, ainsi dans la traduction de *Zayane*, le trou de formulation accompagné d'un rire des deux interlocutrices fait référence aux passages antérieurs lors desquels la traductrice ne sait pas comment nommer le personnage : « Donc, elle leur a demandé d'allumer le feu. Le garçon a répondu tel que... donc ils ont répondu tel que le... le... [*rires de Zayane et de nous-même*], l'autre leur a... en tout cas c'est là, c'est... il parle en son nom, leur a... leur a demandé » (A3). C'est également le cas dans l'exemple suivant : « Et un jour, il est en train de se balader, le garçon et il y a un petit heu... un petit z-oiseau [*rires des personnes en présence*], le bébé du corbeau [*pause, Hicham demande s'il s'agit bien d'un corbeau*], le petit... il est tombé du nid, de son nid sur la terre et il y a le garçon qui vient, il le soigne, il lui donne à boire et tout. Et quand le petit, il est guéri, son... le corbeau, le grand corbeau, il était content » (E3).

Les commentaires, en tant que dires en plus, ont dans leur grande majorité une visée explicative. Ils cherchent à réduire les risques d'incompréhension ou de mauvaise compréhension, en réalisant un guidage de l'interprétation. Ils ont donc pour fonction de réduire la non-coïncidence interlocutive par la prise en compte des savoirs supposés de l'interlocuteur et relèvent d'un ajustement à ce dernier. Par ce type de commentaires, les traducteurs et narrateurs font preuve d'« empathie » au sens où l'entendent notamment ABALLAH-PRETCEILLE (1996) et IRISKHANOVA & *alii.* (2003)³⁹⁶, dans la mesure où ils opèrent un décentrement et adoptent la perspective du destinataire. La présence de commentaires, qu'ils aient une portée évaluative ou non, n'est pas spécifique à la situation de transmission des contes que nous avons recueillis. Dans toute narration, on peut relever

³⁹⁶ - Voir section VII.1.2.

la présence de commentaires plus ou moins nombreux et un ajustement à un destinataire ou à un ensemble de destinataires identifiés ou non. Ce qui cependant apparaît lié à la situation de transmission, c'est le nombre relativement élevé de commentaires et leur contenu, à visée explicative, le risque de malentendus étant ici accru en raison de la situation interculturelle. Les commentaires relatifs à une spécificité culturelle ont dans cet ensemble un statut particulier. Leur présence est liée au non recouvrement des représentations culturelles et des connaissances encyclopédiques, ils relèvent donc ici de la situation de transmission interculturelle et interlingue³⁹⁷. Nous retrouvons ce type de commentaires dans les traductions écrites mais ils prennent alors une forme différente, celle de l'incrustation ou de la note de bas de page. Nous avons vu par ailleurs que le contenu mentionné par ce type de commentaires peut apparaître en situation intraculturelle, mais que la mention de ces informations sous la forme du commentaire semblait spécifique à la situation qui nous intéresse, les contenus étant rendus dans les versions écrites dans les propos des personnages ou sous la forme d'indices informants.

Signalons encore que les commentaires portent ici plutôt sur le dit, c'est-à-dire sur le contenu énoncé, que les locuteurs développent et explicitent, mais nous relevons quelques mentions méta-énonciatives, lors desquelles le commentaire porte sur le dire, le locuteur prenant alors ce dernier comme objet de discours. Par ces commentaires, le locuteur insère ici ou là des mentions explicatives, qui permettent d'établir un réseau serré d'instructions d'interprétation. C'est dans les traductions de Rabah et de Zayane que l'on relève le plus grand nombre de commentaires locaux, que le guidage interprétatif est le plus présent, ce qui semblerait arguer de la visée plus explicative de leur transmission.

Pour ce qui est des signaux de connivence, ils ne sont pas spécifiques à la situation de transmission qui nous intéresse. Ils visent à souligner des connaissances partagées entre les partenaires de l'interaction, celles-ci pouvant être des préalables à l'interaction ou construites au cours de son déroulement ou de celles qui l'ont précédée. Les transmissions ont pour effet d'initier l'interlocuteur à un ensemble de connaissances culturelles et linguistiques et à un savoir sur le conte, la part des savoirs partagés se trouve donc élargie au fil de la narration en cours et des différentes narrations. Notons encore que ces signaux opèrent le plus souvent sur le mode d'un plaisir partagé en réaction à la possibilité de se comprendre par simple allusion, la présence des rires des partenaires en témoigne. Peut-être peut-on voir une mise en exergue du reconnu, de l'entendu, de la concordance dans une situation caractérisée par ailleurs par la distance ?

³⁹⁷ - Signalons que ce type d'explicitations peut se relever ailleurs que dans une situation interculturelle. Elles apparaîtront de fait dans tout type de situation qui se caractérise par une asymétrie entre les connaissances des uns et des autres, notamment dans une interaction didactique ou dans un échange entre adultes et enfants.

6. Synthèse

A l'issu de ce relevé, qui a fait apparaître la diversité des formes, des types de décrochages énonciatifs et des mentions de guidage et de tempo du récit, nous allons tenter de redistribuer les différents phénomènes observés, selon la nature des facteurs qui expliquent leur présence à savoir des facteurs d'ordre individuel, codique, interlocutif, générique, situationnel et interdiscursif.

Un premier ensemble de décrochages liés à des facteurs individuels et situationnels se dessine et regroupe les mentions qui signalent une difficulté de l'énonciateur ou du destinataire à mobiliser les ressources de la langue existantes, un savoir sur la langue, des connaissances encyclopédiques ou son savoir sur le conte. Ils apparaissent révélateurs de la non expertise des énonciateurs et de la situation de transmission, en tant que pratique culturelle « reconstituée ». Celui-ci recouvre donc le premier type de difficultés à dire (sections VIII.2.1.), les difficultés à comprendre de l'énonciateur (section VIII.3.1.) et les mentions de guidage qui signalent des omissions de la part de l'énonciateur (section VIII.1.1.5.).

Un second ensemble de décrochages apparaît comme lié de façon intrinsèque aux codes en présence, à leur spécificité et à la difficulté à les faire converger et révèlent des contraintes que l'on dira plus systémiques. De ce second ensemble relèvent : les mentions relatives à la difficulté de transposer dans la langue cible des termes, des réalités ou des effets de sens spécifiques à la langue source et les explicitations les accompagnant (section VIII.2.2.), les explicitations relatives à une particularité linguistique ou culturelle qui apparaissent spontanément sous la forme de commentaires (section VIII.5.2 et autres), les figures de mise à distance des mots de la langue cible pour adopter ceux de la langue source (sections VIII.4.1.2.2) et les figures de distanciation relatives aux deux ensembles de référence berbère marocain et français (section VIII.4.2.2.).

Le troisième ensemble de décrochages recouvre en partie le second ensemble et est relatif à une non-coïncidence interlocutive. Celle-ci tient non seulement à la non-coïncidence des codes en présence (les deux interlocuteurs sont chacun experts d'un des codes, l'énonciateur maîtrisant en grande partie le code du destinataire), mais aussi à des connaissances spécifiques à l'un et à l'autre et des manières de dire différentes. Dans cet ensemble nous mentionnerons : les explicitations qui visent à réduire la non-coïncidence interlocutive (à la fois les explicitations suite à une difficulté, celles sous forme de commentaires et l'ensemble des mentions qui ont une visée explicative : les prolepses par exemple), un certain nombre de mentions de guidage (section VIII.1., notamment les signaux d'ouverture et de fermeture, les indications sur l'activité discursive et les connecteurs), les signaux de difficulté à comprendre produits par le destinataire (section VIII.3.2.), les figures qui marquent une distanciation par rapport à la langue ou aux mots de l'interlocuteur (section VIII.4.1.2.), celles qui marquent la distanciation ou l'inclusion de l'énonciateur par rapport aux deux ensembles culturels (section VIII.4.2.2.) et les signaux de connivence (section VIII.5.3.).

Le quatrième ensemble de mentions de guidage et d'indications relatives au tempo du récit – qu'elles soient ou non de l'ordre du décrochage – révèle des contraintes génériques, en même temps que la variabilité autorisée par le genre du conte de littérature orale et son oralité, autrement dit les ressources spécifiques du code oral. Nous relèverons un certain nombre des mentions de guidage, c'est-à-dire les marqueurs de structuration du récit (sections VIII.1.1.1.1, VIII.1.1.1.6., VIII.1.1.2. : signaux d'ouverture et de fermeture du récit, marqueurs oraux et connecteurs argumentatifs, questions rhétoriques) et les phénomènes de mise en perspective temporelle (section 1.2.), les figures de distanciation par rapport au monde du conte (section VIII.4.2.1.), un certain nombre de commentaires explicatifs et évaluatifs (notamment VIII.5.1.3.), les commentaires à reconfiguration globale (section VIII.5.2.) et certaines des figures de distanciation de l'énonciateur par rapport à son dire (section VIII.4.3.).

Le cinquième et dernier ensemble de décrochages tient à la nature de la transmission, en tant que reformulation intertextuelle d'un discours source identifié, auquel les traducteurs restent plus ou moins en conformité. Pour cet ensemble, nous relèverons, parmi les mentions de guidage, les signaux d'interruption de la narration et de reprise ou de poursuite de la narration, les indications sur la nature de l'activité discursive et celles relatives à l'enchaînement des épisodes (sections VIII.1.1.1.2., VIII.1.1.1.3., VIII.1.1.1.4., VIII.1.1.1.5.), les signaux de difficultés à comprendre de la part de l'énonciateur (section VIII.3.1.), les figures de distanciation par rapport au discours du narrateur source (section VIII.4.1.1.) et certaines figures de distanciation du narrateur par rapport à son dire (mentions de flouification et modalisations, section VIII.4.3.2.).

Nous pouvons au terme de cette partition identifier les ensembles de décrochages liés à la situation de transmission. Le premier ensemble tient à la situation de transmission, au contrat de communication établi et à la non expertise des énonciateurs et dépend de la compétence linguistique des énonciateurs, de leur capacité à convoquer des connaissances encyclopédiques et à raconter. Les décrochages relevés dans le deuxième ensemble apparaissent révélateurs de la dimension interculturelle et interlingue de la transmission et du contrat de communication qui implique que les énonciateurs transposent un récit donné dans une langue source dans une autre langue. Les phénomènes du troisième ensemble se retrouvent dans toute communication, qui se caractérise par une divergence entre les codes des interlocuteurs. Celle-ci est accrue en raison de la situation interculturelle et interlingue. Ce n'est donc pas tant la présence des phénomènes qui est spécifique à la situation – bien que certains le soient, comme les figures de distanciation relatives aux ensembles culturels et linguistiques – mais leur nombre élevé et l'accent qui est mis sur l'espace d'interlocution et l'activité de médiation qui s'y déploie. Les phénomènes relevés dans le quatrième ensemble ne sont pas révélateurs de la situation de transmission, mais plutôt de l'activité de narration orale et du genre du conte. Pour le cinquième ensemble, les phénomènes mettent l'accent sur l'activité de reformulation, que l'on retrouve dans toute reprise d'un texte de littérature orale, ce qui apparaît spécifique ici c'est la référence faite à une narration source donnée.

A la lumière de ce relevé, on peut en outre décrire plus finement les caractéristiques des deux modalités principales de transmission – et plus particulièrement celles de la traduction – et dresser une première ébauche des profils des narrateurs/traducteurs. Les traductions, par contraste avec les contages, se caractérisent de manière générale par un plus grand nombre de décrochages énonciatifs et par des mentions que l'on ne relève que pour ce mode de transmission. Pour ce qui concerne les mentions de guidage, les signaux d'interruption et de reprise, ils apparaissent essentiellement dans les traductions (seuls les signaux de poursuite se retrouvent également dans les contages). Il en est de même pour les indications relatives à l'enchaînement des épisodes. Les marqueurs de structuration et les connecteurs apparaissent plus fréquemment dans les traductions, ce qui correspond à une mise en exergue de la cohésion du récit, par ailleurs interrompu à de nombreuses reprises. Pour ce qui est des signaux de difficultés à dire, qui provoquent une interruption de la narration, ils sont également plus nombreux dans les traductions et le temps qui leur est consacré plus long. Les difficultés de compréhension de l'énonciateur ne se retrouvent que dans les traductions de Zayane et la traduction apparaît alors avec force comme une activité d'interprétation. Les figures par lesquelles les énonciateurs signalent leur posture critique par rapport à la narration source, apparaissent également symptomatiques des traductions. Pour ce qui concerne enfin les commentaires explicatifs locaux, ils sont plus nombreux dans les traductions de Zayane et Rabah. Les traductions apparaissent donc comme sujettes à de plus nombreuses interruptions et à une activité de guidage accrue, que ce soit par les mentions métanarratives, les connecteurs intégrés à la narration et les explicitations qui permettent d'orienter l'interprétation. Elles se donnent à voir en outre comme l'interprétation et la reformulation plus ou moins fidèle d'une narration source, par rapport à laquelle les traducteurs adoptent une posture critique.

Cela dit, cette modalité de transmission, fixée à l'ouverture de l'interaction, donne lieu à des prises en charge différentes selon les locuteurs, ce qui nous permet de dresser les contours de différents profils de traducteurs. Une première opposition se fait jour entre Hamid d'une part et Zayane et Rabah d'autre part. Alors que ces derniers opèrent un développement de la narration source, interrompent la narration à maintes reprises pour signaler une difficulté et la résoudre par le dialogue avec l'interlocuteur et explicitent de nombreux éléments, Hamid n'interrompt que rarement le fil de la narration et opère une condensation du récit source, en omettant un certain nombre de propositions narratives secondaires. On a donc affaire d'une part à des traducteurs fidèles à une narration source, soucieux du détail et de montrer les spécificités linguistiques et culturelles et d'autre part à un traducteur qui axe sa narration sur le récit événementiel et se veut plus « efficace ».

Des particularités apparaissent cependant chez Zayane d'une part et Rabah d'autre part. La traduction de Zayane est spécifique en raison des difficultés de compréhension qui donnent lieu à des interruptions plus nombreuses. Elle traduit en outre par de très courtes séquences et émaille ci et là sa narration de modalisateurs ce qui donne un caractère haché et parfois incertain à ses

traductions, par contraste avec celles de Rabah réalisées en segments relativement longs et sur un mode assertif. Les traductions de Zayane se caractérisent en outre par une dimension plus symétrique, liée aux interventions du destinataire à propos du récit et au nombre plus élevé de moments d'interlocution. Nous avons mis en évidence par ailleurs des marquages identitaires et des figurations diverses. Nous avons vu que Zayane ne s'incluait pas de façon systématique dans l'ensemble berbère, ce qui la différencie des autres traducteurs et conteurs, notamment Rabah et Saana, pour qui l'on relève des mentions inclusives systématiques. Pour ce qui est des personnes qui réalisent les contages, une partition semble s'opérer entre Saana, d'une part, qui tout en racontant de manière assez fluide, met l'accent sur l'articulation logique du récit, produit un certain nombre de mentions méta-énonciatives et procède à des explicitations par contraste avec Laoussine et Salem et Hicham, d'autre part, qui, bien que fournissant certains éléments d'explicitation, semblent s'impliquer de façon moins affichée dans la narration, dans le sens où le processus de traduction/médiation y est moins visible. Le chapitre suivant nous permettra d'affiner la description de ces profils de narrateurs et conteurs et de rendre compte de styles de transmission notamment par le pointage des stratégies de (re)médiation mises en place pour résoudre les problèmes de traduction et réduire la non-coïncidence interlocutive.

Nous voudrions encore mettre l'accent sur la dimension proprement métadiscursive d'un certain nombre des décrochages énonciatifs relevés. Par les mentions que nous avons appelées métanarratives et plus particulièrement, celles qui réfèrent aux interruptions et aux reprises de la narration, celles qui indiquent la nature de l'activité discursive (expliquer, traduire, raconter) et celles qui signalent une omission dans la narration, les énonciateurs réfèrent à l'activité narrative qu'ils sont en train d'effectuer, la prennent pour objet du discours et l'inscrivent ainsi dans le corps de la narration. De même, par les mentions méta-énonciatives qui signalent une difficulté à traduire, une inadéquation de la traduction ou une hésitation dans la nomination et les signaux d'emprunts de mots non à soi, les énonciateurs commentent leur dire et le montrent comme problématique, inadéquat, emprunté à d'autres. Le méta-discours qui accompagne la transmission donne à voir la formulation comme une négociation des énonciateurs avec d'une part leurs propres dires qu'ils interrogent, corrigent, précisent, annulent ou confirment, avec les dires des autres qu'ils empruntent et mettent à distance, avec les systèmes culturels et linguistiques qu'ils comparent, objectivent et tentent de concilier, avec leurs représentations des connaissances du destinataire, du dicible, du compréhensible et avec l'objet conte hérité d'une tradition orale, en tant que véhicule de contenus culturels et didactiques et en tant que texte. Ils renvoient ainsi une image de traducteur/narrateur plus ou moins compétent, assuré, fidèle, précis, précautionneux, prévenant, distancié, critique, etc. L'ensemble de ces mentions qui réfèrent au dire des narrateurs et conteurs – à la fois à la nature de leur dire et la manière singulière dont ils le construisent – ont pour effet d'inscrire l'activité de transmission dans le conte. Transmettre le conte n'est donc pas seulement communiquer une suite d'événements, mais c'est aussi référer au processus de sa transmission et le

faire voir comme sujet à des aléas et comme l'objet d'une négociation. Le processus du contage et l'individu singulier, chargé de faire « passer le conte », apparaissent ainsi inscrits dans le conte. Les mentions, particulières aux traductions, qui commentent la narration source en la montrant imprécise, incohérente, non conforme à leur attente ou incompréhensible prennent également cet acte d'énonciation source comme objet de leur discours. Pour les traductions, l'inscription du processus de transmission est donc double, elle concerne à la fois la transmission actuelle et la transmission source.

Ce que donnent à voir les décrochages, ce sont des lieux sensibles : des zones d'exigence particulières du conte – ses frontières, certaines de ses articulations – et des lieux traversés par une différenciation, une non-coïncidence. Les lieux où la narration bute, où l'énonciateur se distancie, ajoute des commentaires, souligne une connivence, révèlent des moments lors desquels la transmission ne va pas de soi. On y relève fréquemment une activité réflexive de l'énonciateur sur la manière de transmettre à l'autre et dans sa langue, un conte, tout en rendant compte de ses effets de sens, ce qui passe par la mise en exergue des spécificités des mots de sa langue, du fonctionnement du système linguistique, par la description des objets de la culture matérielle, des pratiques discursives et culturelles et l'explicitation des présupposés culturels. Les énonciateurs adoptent ainsi un positionnement « méta », ils objectivent avec plus ou moins de distanciation les codes linguistiques et culturels de l'ensemble source lors de la confrontation à une langue étrangère et à un individu d'une autre culture et construisent un objet de passage. Ces lieux sensibles donnent à voir ainsi un positionnement frontière de l'énonciateur, dans une sorte d'entre-deux linguistique et culturel, d'où il va opérer des déplacements pour transmettre le conte, c'est-à-dire opérer une médiation.

Chapitre IX

Opérations discursives de médiation et remédiation : une relation négociée

Le chapitre précédent nous a permis de pointer les différents types de décrochages, comme signalant des lieux de médiation et de rendre compte de transmissions soumises à des aléas et traversées par différents ordres de non-coïncidence. Dans ce chapitre, nous allons nous intéresser à la transmission du conte comme activité de médiation qui prend acte de la différenciation qui opère et de manière plus circonscrite en tant que mise en œuvre de procédures de (re)médiation en réponse à la difficulté, au manque, au ce « qui ne va pas de soi » autrement dit en tant que suture qui répond à la rupture. Nous nous intéresserons en premier lieu à différentes opérations discursives qui relèvent de deux types de stratégies de (re)médiations : facilitation et ajout. Celles-ci consistent d'une part à faciliter la formulation et relèvent d'autre part d'une volonté de réduire la non-coïncidence interlocutive par un guidage de l'interprétation, tout en étant axées sur la réussite de l'activité en cours, la narration du conte. Nous rendrons compte ensuite des stratégies privilégiées selon le type de décrochage – le type de différenciation qui opère – et de leurs fonctions discursives, puis nous nous intéresserons aux différents procédés de traduction, comme réponses à un certain nombre de butées. Au terme de ce parcours, nous tenterons de dégager des

principes de transmission, à la fois dans nos versions orales et dans les versions écrites, avant de rendre compte de visée de transmission/médiation, en distinguant une dimension plutôt explicative ou imitative, d'une part, et une visée plus ou moins ethnologique d'autre part.

Nous rendrons compte dans un second temps de la dimension interactionnelle de la transmission, en tant que co-adaptation à l'autre. Nous mettrons l'accent, en premier lieu, sur la façon dont les interlocuteurs collaborent au succès de la transmission par une synchronisation de leurs rôles interlocutifs, par la mise en place d'un système régulateur et par la co-construction du discours, particulièrement perceptible dans les reprises, les achèvements des énoncés de l'autre et les séquences dialoguées. Nous nous intéresserons ensuite à la part de négociation que nécessitent ces ajustements à l'autre, celle-ci se traduisant par une négociation des activités discursives et se matérialisant dans le discours par des tractations relatives aux mots et aux formulations de l'autre, à ses interprétations ensuite et enfin à ses savoirs qu'ils concernent l'histoire ou qu'ils soient encyclopédiques. C'est une médiation co-construite et négociée de manière interactionnelle que nous mettrons à jour.

1. Stratégies de mise en continuité, opérations discursives et procédés de traduction

1.1. Mise au point conceptuelle : stratégies, procédés de traduction et opérations discursives

Pour rendre compte à la fois des procédures locales de remédiation mise en place par les énonciateurs face à une difficulté de formulation – que celle-ci soit liée aux codes ou à un manque individuel – et des stratégies locales ou globales qui visent à prévenir les difficultés de compréhension, sans que l'on ait affaire à l'irruption d'un problème, nous parlerons à un premier niveau d'analyse de « stratégies » de (re)médiation.

Nous empruntons le concept de « stratégies », à la fois à DE PIETRO (1988 a), en tant que procédure de résolution des difficultés locales dans les interactions interlingues, aux théoriciens de la traduction et notamment à CHESTERMAN (1997), qui distingue entre différents types de stratégies de traduction – syntaxico-grammaticales, sémantiques et pragmatiques – et aux interactionnistes et plus particulièrement à VION (1992), qui met l'accent sur le caractère non totalement conscientisé des stratégies, leur dimension adaptative au partenaire de l'interaction et leur caractère local ou global (1992 : 196). En nous inspirant de ce que recouvre le concept de « stratégies » pour ces auteurs et des typologies plus ou moins développées qu'ils proposent, nous distinguerons pour notre part entre deux types de stratégies : la facilitation et l'ajout.

Pour le premier type, la facilitation, qui correspond ici à une auto-facilitation, l'énonciateur use de différentes opérations discursives pour que sa formulation soit plus aisée. Nous relèverons : la sollicitation, le transcodage, la simplification de la formulation, la modalisation et la formulation d'un mot par défaut. Pour le second type, l'ajout, l'énonciateur procède par complémentation, il en dit plus afin de rendre compte du sens exact des mots, décrire une réalité, lever les ambiguïtés, prévenir les éventuelles incompréhensions, se corriger ou préciser son dire. Cette stratégie correspond aux diverses explicitations du sens des mots, des expressions, aux indications relatives aux caractères des personnages, aux explicitations du rôle narratif d'un objet, d'un personnage ou d'une action et aux rectifications. Pour les opérations discursives de l'ordre de l'ajout, nous distinguerons différentes catégories : la description préalable, la reformulation paraphrastique (dans laquelle on pose une équivalence entre les signifiés des deux énoncés) et la reformulation non paraphrastique.

Les stratégies mises en place ne relèvent pas toujours clairement des deux ensembles – ajout et facilitation – dans la mesure où celles-ci peuvent s'associer, mais nous tâcherons de relever la stratégie principale, à laquelle peut s'associer une autre, que nous dirons secondaire. Signalons que ces stratégies peuvent être mises en place à l'échelle globale de l'acte de transmission, ce qui est le cas notamment de celles de l'ordre de l'ajout. Nous avons vu qu'un certain nombre des traductions apparaissaient comme des développements de la narration source, on peut donc parler pour ces dernières d'une stratégie globale de complémentation. Pour ce qui est des stratégies facilitatrices, l'évitement des éléments problématiques peut de même rendre compte d'une stratégie d'ordre global et révéler des principes de transmission propres aux différents énonciateurs.

Ces stratégies sont couplées, lorsque l'énonciateur se trouve face à un choix de traduction, à ce que nous appelons des « procédés locaux de traduction ». Pour cet ensemble, nous nous inspirons des classifications de NIDA (1964), de CHESTERMAN (1997) et de VINAY & DARBELNET (1958/1977)³⁹⁸. Nous distinguons entre (1) l'emprunt simple, (2) l'emprunt avec ajout incrusté (qui ne donne pas lieu à un arrêt de la narration), (3) l'emprunt avec ajout (arrêt de la narration), (4) la traduction littérale (c'est-à-dire la traduction mot à mot des éléments qui composent le syntagme en langue source, la traduction littérale pouvant être accompagnée d'ajout), (5) la transposition (manipulation de la forme des mots ou du syntagme dans le but de conserver le signifié de départ), adaptation (on ne retient du terme ou du syntagme que son effet pragmatique) et omission. Signalons que dans un certain nombre de cas, les procédés de traduction ne s'accompagnent pas de la mise en œuvre des stratégies que nous avons mentionnées, ce qui est le cas notamment de l'emprunt simple. Parallèlement à ces procédés locaux de traduction, on relèvera des procédés globaux : la traduction qui tend vers la littérarité par opposition à une traduction plus libre.

Le couplage de ces deux ensembles – stratégies (de l'ordre de l'ajout ou de la facilitation) et procédés locaux de traduction – nous permet de rendre compte de l'ensemble des procédures par

³⁹⁸ - Voir section VII.3.2.

lesquelles les énonciateurs opèrent une (re)médiation, non seulement dans la traduction au sens strict, c'est-à-dire la formulation d'un mot, d'un syntagme ou d'une expression de la langue-source vers la langue-cible, mais également des explicitations et commentaires qui apparaissent ici et là et de la façon dont les énonciateurs font face aux difficultés de formulation, notamment quand les termes échappent à l'énonciateur ou que des problèmes de traduction se posent.

A un second niveau d'analyse, nous nous intéressons à ce que nous appelons les « opérations discursives », qui manifestent soit une stratégie d'ajout, soit de facilitation et peuvent accompagner les procédés de traduction. Les opérations auxquelles nous référons ici se retrouvent dans d'autres types de discours. Signalons que les « opérations discursives » peuvent être rapprochées de ce que VION nomme les « activités discursives » (1992), bien que nous ne relevions pas les mêmes éléments, hormis la reformulation. Pour notre part, nous parlons d'« activités discursives », pour désigner les activités globales des énonciateurs, c'est-à-dire pour référer aux contages d'une part et aux traductions d'autre part et pour rendre compte des activités discursives plus générales, comme expliquer, discourir et narrer. Nous relèverons pour les stratégies facilitatrices, les différentes opérations suivantes : (1) la sollicitation (sollicitation explicite et inachèvement), (2) le transcodage (gestuelle, schématisation), (3) la simplification de la formulation (mentions, recours à des génériques et des pronoms, évitement), (4) modalisation et nomination variable, (5) formulation par défaut. Pour le second type, les stratégies de l'ordre de l'ajout, nous relèverons comme opérations discursives qui les mettent en œuvre : (1) la description préalable (définitions lexicographique ; substantielle ; définition par catégorisation et caractérisation ; définition relationnelle ; définition par description du mode de fabrication, de la finalité, de la fonction ou de l'usage ; description par référence à une situation), (2) la reformulation paraphrastique (reformulation par équivalence ; définition lexicographique ; définition substantielle ; définition par caractérisation et catégorisation ; définition par description du mode de fabrication, de la finalité, de la fonction ou de l'usage), (3) la reformulation non paraphrastique, qu'elle ait une valeur rectificative (correction ; retouche) ou qu'elle se matérialise par des gloses d'explicitation (spécification du sens et commentaire sur la nomination). Nous allons, dans les sections suivantes, rendre compte des stratégies et des opérations discursives qui sont mises en œuvre par les conteurs et traducteurs, et des procédés de traduction que nous observons dans les versions orales et les versions écrites. Nous commencerons par traiter des deux types de stratégies mentionnés et des opérations discursives qu'elles convoquent, en commençant par les stratégies de facilitation. Nous montrerons quelles stratégies sont privilégiées en fonction des types de décrochages énonciatifs, mis en évidence dans le chapitre précédent. Nous rendrons compte de l'usage qu'en font les différents traducteurs et conteurs, c'est-à-dire si nous relevons plus fréquemment telles ou telles opérations chez les uns ou les autres et leurs fonctions discursives : poursuite de la narration, orientation de l'interprétation, prévention du malentendu, indication de la causalité narrative, vérification des connaissances, remotivation, signal de la spécificité, recontextualisation des récits et initiation culturelle et

linguistique. Nous nous intéresserons ensuite aux procédés de traduction dans les versions orales et dans les versions écrites et verrons quels sont ceux que l'on retrouve le plus fréquemment chez les différents conteurs et traducteurs. Au terme de ce parcours, nous rendrons compte de principes de transmission propres aux énonciateurs, aux versions orales, aux versions écrites, aux versions bilingues/unilingues, etc., ce qui nous permettra d'explorer un espace de la transmission/médiation en termes de variabilité individuelle mais aussi en termes de modalités de transmission. Nous nous intéresserons ensuite à la dimension plus ou moins imitative ou explicative des reformulations et à leur visée plus ou moins ethnologique, ce qui nous permettra de rendre compte de différentes manières d'opérer la médiation/transmission du conte en situation interculturelle et interlingue, selon la manière dont elles s'inscrivent dans une chaîne de transmission, s'affichent plus ou moins comme reprise/traduction, montrent la difficulté et la non immédiateté de l'activité de médiation et communiquent la spécificité culturelle et linguistique. Le tableau suivant rend compte des différentes stratégies, procédés de traduction et opérations discursives.

Tableau 5 : Stratégies, opérations discursives et procédés de traduction

STRATEGIE DE FACILITATION	STRATEGIE D'AJOUT	(AJOUT/FACILITATION)
OPERATIONS DISCURSIVES		PROCEDES DE TRADUCTION
<p>1. Sollicitation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sollicitation explicite - Inachèvement <p>2. Transcodage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestuelle - Schématisation <p>3. Simplification de la formulation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mentions - Recours à des mots génériques, hyper-génériques et à des pronoms - Evitement <p>4. Modalisation et nomination variable</p> <p>5. Formulation par défaut</p>	<p>1. Description préalable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition lexicographique - Définition substantielle - Définition par catégorisation et caractérisation - Définition relationnelle - Définition par description du mode de fabrication, de la finalité, de la fonction ou de l'usage - Description par référence à une situation <p>2. Reformulation paraphrastique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reformulation par équivalence - Définition lexicographique - Définition substantielle - Définition par caractérisation et catégorisation - Définition par description du mode de fabrication, de la finalité, de la fonction ou de l'usage <p>3. Reformulation non paraphrastique</p> <ul style="list-style-type: none"> - A valeur rectificative <ul style="list-style-type: none"> Correction Retouche - Glose d'explicitation <ul style="list-style-type: none"> Spécification du sens Commentaire sur la nomination 	<p>1. Emprunt simple</p> <p>2. Emprunt avec ajout incrusté</p> <p>3. Emprunt avec ajout (interruption de la narration)</p> <p>4. Traduction littérale</p> <p>5. Transposition, adaptation et omission</p>

1.2. Stratégies de facilitation

Nous allons nous intéresser successivement aux différentes stratégies de facilitation, indiquées dans le tableau *supra* : sollicitation, transcodage, simplification, modalisation et nomination variable et formulation par défaut.

1.2.1. Sollicitation

La stratégie qui consiste à solliciter l'intervention de l'interlocuteur donne lieu à deux types d'opérations distinctes : la sollicitation explicite sous forme de question adressée à l'interlocuteur ou un inachèvement de la formulation qui signale de façon implicite que l'énonciateur compte sur le destinataire pour compléter la formulation. Nous avons mentionné un certain nombre de ces sollicitations dans le chapitre précédent, dans la mesure où celles-ci sont à la fois le signal d'une difficulté à dire et une remédiation à cette difficulté.

1.2.1.1. Sollicitation explicite

La stratégie de sollicitation explicite vise, dans la majorité des cas, à remédier à un manque dans la formulation, ainsi dans les exemples suivants : « Heu... le bois dans lequel on fait la flûte ? - Heu... le roseau ? - Oui. » (A4), « Chez nous [tefesam], c'est... tu vois les... l'arbre, des fois t'as des sécrétions sur... sur l'arbre, heu... comment ça s'appelle ? - La sève ? - Oui. » (A3). La sollicitation s'accompagne, on le voit dans les exemples cités, d'une autre stratégie de l'ordre de l'ajout, la définition. Nous avons donc affaire ici à une stratégie principale de facilitation qui se matérialise par une opération discursive de questionnement, à laquelle est subordonnée une autre opération discursive, la définition qui relève d'une stratégie d'ajout. La sollicitation peut donner également lieu à la mise en œuvre d'une stratégie secondaire de facilitation, également subordonnée à la première, le recours au transcodage, ici la gestuelle, ainsi dans l'exemple suivant : « - Aujourd'hui, on va fêter, on va manger Ahmed Ahram, on va le mettre dans... dans le... comment on appelle ça... - Le four ? - Non, c'est pas le four, chez nous [] une grande ba...³⁹⁹ [c'est comme ça] - Une marmite » (B4). Pour ces exemples, qui relèvent d'une difficulté à convoquer les termes de la langue d'arrivée, la stratégie est « efficace » dans la mesure où l'interlocuteur comble le vide lexical de manière quasi immédiate. Nous avons vu dans le chapitre précédent des exemples dans lesquels le manque n'est comblé que suite à un échange plus ou moins développé ou ne l'est pas au terme de l'échange (section VIII.2.1.2.4.). Nous reviendrons plus particulièrement sur les sollicitations qui donnent lieu au développement d'une séquence dialoguée, dans la section consacrée à la co-construction du récit, les sollicitations étant par nature

³⁹⁹ - Rabah écarte et arrondit ses mains matérialisant un récipient d'environ 50 cm de diamètre.

collaboratives, à un degré encore plus élevé lorsqu'elles donnent lieu à un échange entre les interlocuteurs.

Nous avons mentionné par ailleurs dans le chapitre précédent, des exemples de sollicitations qui interviennent alors que le terme a déjà été indiqué précédemment. C'est le cas, pour le terme « ogresse » dans la traduction de Rabah, lors de laquelle la sollicitation consiste à faire épeler le mot par l'interlocuteur et donne lieu à sa consignation écrite par le traducteur : « donc alors qu'il y avait un ogresse... une ogresse. - Une ogresse ? - Une ogresse. Comment ça s'écrit ? - O.G.R.E. deux S. E. Et puis l'ogre. » (B4). Nous mentionnerons par ailleurs la sollicitation relative à la baratte, qui avait donné lieu dans un passage antérieur à une séquence dialoguée et pour laquelle nous relevons un mode de sollicitation inédit, qui passe par la seule mention du terme en berbère : « La... la... comment tu dis déjà [tagššult] ? - La baratte. - La baratte, elle est déjà... » (D3).

La sollicitation vise également à vérifier que la formulation est exacte, ainsi dans « Je crois qu'il a attaché les enfants, la fille à l'âne et le... le garçon, comment on appelle... comment on appelle... c'est la mule ? - Oui, la mule. » (A3) et dans « Heu... ils lui ont mis quelque chose euh... comment on dit quelque chose qui a... allumé comme du charbon, allumé en braise, non ? - Oui, oui, des braises, oui » (A3). Nous retrouvons pour le second exemple une stratégie de l'ordre de l'ajout sous la forme d'une définition, subordonnée à la stratégie de sollicitation et une troisième opération discursive, de l'ordre de la simplification – la mention d'un terme hyper-générique – qui permet la formulation de la définition.

La sollicitation peut en outre être relative, non plus à un terme ou un syntagme, mais concerner des savoirs encyclopédiques, ce qui est le cas dans l'exemple suivant : « Puis... c'est la saison de... des labours. La saison, c'est... c'est laquelle ? - L'automne ? - C'est l'automne », C4). Elle peut concerner également la suite événementielle, ici l'action d'un personnage mentionnée dans la version source et que la traductrice a du mal à interpréter :

« Mais le problème, c'est que là je... [J]- Il lui a dit de faire quelque chose au fille... à la fille du roi ?- Oui. De s'enrouler autour du cou. - Hum, hum. En tout cas, parce que là j'ai entendu la fille du roi, mais euh... - Hum, hum. Je crois qu'il demande au serpent de s'enrouler autour de son cou. - Hum, hum. Oui, ça doit être ça » (C3).

Ici la traductrice donne des indications qui permettent au destinataire de reconstituer l'action concernée, elle mentionne les protagonistes de l'action et recourt au syntagme hyper-générique « quelque chose ». Nous avons donc ici la mise en œuvre de deux opérations discursives – formulation d'informations sur l'action et recours à un mot hyper-générique – subordonnées à la sollicitation.

Nous relevons des sollicitations explicites dans les traductions de Zayane et de Rabah, dans les narrations préparatoires que fait Saana – alors que nous n'en relevons aucune dans ses contages enregistrés – et quelques-unes dans la traduction orale de Hamid. Signalons encore que dans le contage enregistré auprès de Salem et Hicham, nous relevons deux sollicitations explicites, de la

part de Hicham à l'adresse de Salem, lorsque le premier traduit la version du second. Notons encore que nous relevons un certain nombre de sollicitations de la part de l'interlocuteur, pour résoudre des problèmes d'incompréhension ou pour en faire dire plus à l'énonciateur. Nous reviendrons sur ce type de sollicitation *infra*, dans la section IX.2.

1.2.1.2. Inachèvement

Par ce type de stratégie, les énonciateurs déclenchent l'aide du destinataire qui est invité à compléter la formulation inachevée. Nous avons mentionné un certain nombre d'exemples où l'on relève des inachèvements dans la section VIII.2.1.2.5. du chapitre précédent. Ceux-ci relevaient d'un manque lexical, c'est-à-dire que le terme échappe au locuteur. Nous renvoyons donc à cette section et nous contenterons ici de signaler que cette opération peut apparaître seule par exemple dans « C'est six mois passés, il a besoin... le blé... il est bien euh... - Il pousse. - Pousse. » (C7) ou dans « Après, il leur a demandé que ça doit être plus mûr. - Hum, hum. - Donc, ils ont doivent gran... pousser puis grandir, puis... - mûrir » (A4) ou être couplée avec une autre stratégie, en l'occurrence le transcodage, ainsi dans « Le... le roi lui a demandé de...qu'elle peut juste mouiller sa... ses cheveux et lui ramener et lui il va les...⁴⁰⁰ - [Rires] Les essorer ? - Oui » (A4). Le recours à la gestuelle, comme les éléments de définition dans le cas de la sollicitation explicite, permet de fournir des éléments d'information au destinataire et concourt ainsi à l'achèvement interactif de la proposition.

Nous relevons par ailleurs ce type de stratégie, lorsque bien que le mot ait déjà été formulé par le destinataire et repris par le traducteur ou conteur, il continue à poser des problèmes de formulation à l'énonciateur – ici de prononciation, principalement⁴⁰¹ –, ainsi pour le terme de l'ogresse, mentionné dans le chapitre précédent : « Elle est partie avec lui. Donc, puisqu'il veut aller lui, il a dit à la fille qu'il faut pas rire en arrivant chez... - Chez l'ogresse » (A4). L'énonciateur peut également ne pas achever sa formulation, lorsque le terme, qu'il a proposé auparavant a été énoncé avec distanciation, en tant que reprise des mots du conteur source, ainsi dans l'exemple suivant :

« Donc, il leur a dit que vous allez me remplir euh..., il a fait deux petits trous dans le sable, comme il appelle le narrateur [*ton amusé*] - Oui. - Donc il leur a demandé de lui remplir ces trous là, ces trous. Alors le garçon, il a commencé à pleurer, à pleurer, à pleurer pour essayer de... de remplir ça, alors que la fille ne... ne cesse pas de rire [*ton amusé, rire de notre part*]. A un certain temps, le garçon en a... en a marre et il l'a frappé [*rires des deux interlocuteurs*], la fille. Et elle aussi, elle a commencé à pleurer et vite fait, ils ont rempli les... - Les deux trous. » (A4).

⁴⁰⁰ - Le traducteur, les coudes pliés et les deux mains poings fermés à hauteur de buste, tourne chacun de ses poignets en sens inverse.

⁴⁰¹ - Nous avons souligné le fait que le terme posait des problèmes de prononciation au traducteur, mais que de plus, cet équivalent que nous avons proposé à Rabah pour « taruzent » n'était pas évident pour ce dernier.

Signalons ici que nous relevons une stratégie de simplification, par le recours au pronom « ça », qui n'est ici pas subordonnée à la stratégie d'inachèvement, mais agit de concert avec elle, pour signaler la distanciation opérée par le traducteur. Dans l'exemple suivant, nous relevons également une opération discursive d'inachèvement qui a pour effet de faire compléter la formulation par le destinataire, le terme proposé par la traductrice étant accompagné d'une mention de flouification, ici c'est le destinataire qui prend en charge la responsabilité de la nomination, dont l'énonciateur a montré l'inadéquation :

« Voilà. []⁴⁰², c'est comme une sorte de brochette, mais je ne sais pas où est-ce qu'il a trouvé ça. Il en a fait de l'ogresse, où je sais pas quoi. [] Donc, il est parti et dans un endroit, il y avait des femmes qui... qui... préparaient du... qui faisaient du pain. - Hum, hum. - Il leur a donné heu... - La brochette ? - Voilà, la brochette » (B3).

Il faut remarquer que pour ces exemples, dans lesquels le terme est mis à distance, la dimension de sollicitation apparaît atténuée en comparaison avec les cas où le terme échappe au locuteur. Il semble en effet que si le destinataire n'était pas intervenu, l'énonciateur aurait pu terminer lui-même sa formulation, peut-être en recourant à une nouvelle modalisation. Pour l'exemple qui suit, il est encore plus difficile de décider si l'inachèvement relève d'une stratégie de sollicitation, dans la mesure où l'énonciateur aurait pu trouver une autre formulation : « Puis, il leur a dit qu'il faut que vous me ramenez l'homme qui l'a dénoncé. - Oui. - C'est son foie qui sera... - Le remède. - Le remède pour ça. » (C4). Ici la formulation que nous proposons évite à l'énonciateur d'en chercher une et peut-être d'interrompre le fil de la narration pour consacrer son activité à la recherche de mots.

Nous relevons chez Rabah et Zayane une préférence pour les sollicitations explicites, lorsqu'un mot ou un syntagme ne fait pas partie de leur répertoire ou est avancé comme incertain par Zayane. Les inachèvements que nous relevons chez les deux traducteurs sont plutôt produits lorsque la nomination se révèle inadéquate ou qu'elle est hésitante, mais sans que le ou les termes n'échappe(nt) aux locuteurs. Nous relevons dans les contages de Saana, une seule sollicitation de ce type relative à une difficulté de formulation plutôt d'ordre syntaxique. Dans la traduction de Hamid, nous ne relevons pas d'inachèvement, ce qui est le cas également des narrations de Salem et Hicham. Nous relevons enfin chez Laoussine, à l'inverse de Rabah et Zayane, la mise en place de ce type de sollicitation implicite, lorsqu'un terme lui échappe, alors que nous ne rencontrons aucune sollicitation explicite dans sa narration.

1.2.2. Transcodage

L'opération de transcodage apparaît le plus souvent liée à d'autres stratégies de facilitation ou d'ajout. Les formes de transcodage que nous rencontrons au fil de la narration consistent à

⁴⁰² - Zayane donne le terme en berbère.

transcoder des éléments linguistiques en éléments non linguistiques. Elles sont de deux ordres : le transcodage gestuel et le transcodage iconique, sous forme de dessin ou de croquis. Elles relèvent dans l'ensemble des cas d'un « auto-transcodage », au sens de PEYTARD (1992, notamment)⁴⁰³. Nous allons nous intéresser successivement à ces deux formes.

1.2.2.1. Gestuelle

Signalons d'ores et déjà qu'un certain nombre de gestes, tout en relevant d'une stratégie de facilitation, peuvent également être considérés comme étant de l'ordre de l'ajout, lorsque ceux-ci accompagnent la formulation, ils peuvent ainsi apporter des informations complémentaires à la verbalisation, voire la contredire. Nous pourrions ainsi ne retenir comme gestes relevant d'une stratégie de facilitation, que ceux qui permettent de remédier au manque verbal. Cela dit, il n'est pas toujours aisé de distinguer entre une fonction proprement supplétive et une fonction de complémentation, c'est pourquoi nous traiterons ici de l'ensemble des gestes, en présentant d'abord ceux pour lesquels la fonction supplétive est dominante, puis ceux pour lesquels il est plus difficile de décider. En outre, ils permettent dans tous les cas de réaliser une formulation plus économique du point de vue verbal, c'est pourquoi il nous paraît plus opportun de les faire figurer dans ce premier ensemble de stratégies. Nous distinguons par ailleurs entre différentes catégories de gestes : déictiques (geste de désignation du référent), illustratifs (qui sont soit iconiques, soit idéographiques selon que le référent dont ils représentent « l'image » est concret ou abstrait), argumentatifs (gestes rhétoriques types, par exemple celui de l'objection) et rythmiques (scansion du discours)⁴⁰⁴.

Pour ce qui est des gestes qui ont une fonction supplétive évidente, ils peuvent remplacer un mot qui échappe à l'énonciateur, dans la mesure où la gestuelle intervient en tant qu'achèvement de la formulation, ainsi le geste déictique de Laoussine qui consiste à palper sa main et son bras, mis en place à la suite de l'énoncé inachevé (« Chacun lui donne un p'tit... un p'tit truc de heu... s... - sa peau ? », C7) ou la gestuelle illustrative mise en place par Rabah et Zayane, et qui consiste à tourner les poignets en sens inverse, les coudes pliés et les poings fermés à hauteur de buste et qui est produite à la suite, là aussi, d'un inachèvement : « qu'elle peut juste mouiller sa... ses cheveux et lui ramener et lui il va les... » (A4). La gestuelle peut être dans ces exemples considérée comme une stratégie secondaire qui vise à déclencher la formulation du terme par le destinataire, elle concourt donc au succès d'une opération de sollicitation implicite. La gestuelle vise d'autre part à remplacer un énoncé qui décrirait l'action en cours, ainsi dans : « Alors qu'est ce qu'il a fait ? Il a

⁴⁰³ - Voir section VI.3.2.1.

⁴⁰⁴ - A ces différentes catégories que nous relevons dans notre corpus, il convient d'ajouter les gestes emblématiques (qui se suffisent à eux-mêmes, dans le sens où ils peuvent remplacer un mot, par exemple, le geste de mendicité) et les gestes autocentrés (gestes de confort, manipulation d'objets, etc.). Nous ne relevons pas de gestes emblématiques. Pour ce qui est des gestes autocentrés, nous ne les avons pas consignés, hormis les dessins et pointillés que fait Rabah lors de l'écoute des narrations sources. Nous ne les mentionnons pas ici, dans la mesure où ils ne facilitent pas la formulation, mais lui permettent de se recentrer sur la version enregistrée.

pris son couteau, son... couteau il a fait comme ça, comme ça⁴⁰⁵, puis d'un seul coup, il a troué la [rires]... la baratte » (D3). Nous relèverons encore cet exemple, extrait de la narration de Laoussine, où la gestuelle couplée ici à une onomatopée permet de signifier qu'on se saisit du traître et qu'on s'empare de son cerveau : « Ouais, vas-y ramène le mec ! Phouh⁴⁰⁶ ! Il donne le cerveau au serpent. » (C7).

Dans la majorité des cas, l'énoncé donne un certain nombre d'indications et la gestuelle illustrative vise à préciser les caractéristiques de la réalité désignée, le plus souvent d'ordre concret. Dans les exemples suivants, les gestes permettent de préciser la forme, la hauteur ou la taille des objets auxquels le locuteur réfère : « J'ai oublié le nom, la...le...l'instrument musical...⁴⁰⁷ - La flûte ? » (A3), « des petits seaux, c'est pas tellement des... de grands, mais ce sont juste comme ça⁴⁰⁸ » (A4) et « C'est pas vraiment des jarres mais des petits pots - des petits pots, hum. -Voilà, des petites... comme ça⁴⁰⁹ » (E4). Signalons que dans le premier exemple, la gestuelle permet de solliciter l'aide du destinataire, elle apparaît donc comme une opération subordonnée à celle de la sollicitation, alors que dans les deuxième et troisième exemples, elle apparaît comme principale, en facilitant la formulation de l'énonciateur, sans passer par l'intervention du destinataire.

Nous relevons d'autres exemples, dans lesquels les gestes, toujours illustratifs visent à caractériser une action ou une opération, l'énoncé donnant quelques éléments d'information, ainsi dans : « l'opération heu... pour extraire quelque chose du... du lait. - D'accord. - Que ça soit du beurre ou... C'est un mouvement comme ça⁴¹⁰, je sais pas comment... - Oui, le barattage » (A3) ». Ici, le transcodage est couplé à une seconde opération, la définition, toutes deux venant étayer la sollicitation adressée au destinataire. Dans les deux exemples suivants, la gestuelle permet une réalisation économique de la formulation, sans déclencher l'intervention du destinataire : « Quand le petit garçon du roi, il était venu, il se dirige vers lui, et après il l'accroche pour lui..., il fait comme ça autour de sa tête⁴¹¹ » (C7) et « Puis, il a... il a regardé, il regardait comme ça⁴¹², il voyait la terre » (E3). Pour les trois derniers exemples mentionnés, l'information est transmise à la fois par le verbal et la gestuelle. La fonction de la gestuelle apparaît donc comme à la fois supplétive et complétive, l'énoncé verbal ne peut ici se passer de la gestuelle, ce qui apparaît notamment dans le syntagme « comme ça » qui renvoie explicitement à la gestuelle. Signalons au passage que la mention de ce syntagme, par le recours au pronom « ça » relève d'une autre stratégie de

⁴⁰⁵ - Rabah fait de grands gestes dans tous les sens avec sa main droite, pouce tendu et doigts repliés sur un couteau imaginaire.

⁴⁰⁶ - Laoussine lève le bras droit à hauteur de poitrine, la main repliée, et déplace rapidement sa main vers la gauche. Ce geste désigne à la fois la façon dont l'homme est saisi et dont on s'empare de son cerveau.

⁴⁰⁷ - Zayane figure à l'aide de sa main gauche, dont les doigts forment un arc de cercle un instrument cylindrique. Elle suggère sa forme allongée en écartant d'elle sa main de façon rectiligne.

⁴⁰⁸ - Rabah figure la hauteur du seau par un espace d'environ 20 cm entre ses mains tendues l'une au dessus de l'autre.

⁴⁰⁹ - Saana écarte ses mains horizontalement et les arrondit matérialisant un récipient de dimension réduite.

⁴¹⁰ - Zayane effectue avec sa main des mouvements circulaires et rapides.

⁴¹¹ - Rabah enroule ses deux bras autour de son cou, mimant le serpent autour du cou du garçon.

⁴¹² - Salem penche le buste en avant et tourne la tête légèrement sur le côté comme s'il regardait au loin.

facilitation, la simplification. Nous relèverons encore un exemple, dans lequel la signification de ce qui est verbalisé ne peut se passer du recours à la gestuelle, mais le geste contrairement à ceux que nous venons de relever est un déictique : « Toute façon, je... . Tu vois, on la tire avec l'âne, on attache l'âne ici. Puis on la tire ici, c'est ça, c'est le fer qui est là⁴¹³. » (A4). Ici la stratégie de facilitation passe par un second type de transcodage, l'énonciateur faisant référence au croquis qu'il a réalisé.

Dans les exemples qui vont suivre, les gestes ont une fonction qui relève davantage de la complémentation. Il peut s'agir de gestes illustratifs, qui permettent de faciliter la compréhension en transcodant en gestes ce qui est formulé verbalement, ainsi dans « Elle a mis sur le feu et après elle lui a... elle lui a mis sur la tête⁴¹⁴. Donc, il a... elle l'a tué. » (D2). Le transcodage permet également, tout en donnant une information supplémentaire par le biais des mimiques de donner vie à une scène qui peut se révéler comme ici truculente : « Ils ont pris une corde, ils l'ont entourée autour de la maison, belaâdim d'un côté, la femme, tabelaâdim, d'un autre côté⁴¹⁵, et c'est lui qui a tiré la maison : “- Allez, tire ! - Toi, non, c'est toi qui tires !” » (D3). Ils permettent en outre d'éclairer une formulation qui apparaît comme délicate, ainsi dans :

« “- Oui. Tu me prends pour... pour mari, à condition que tu me fermes dans... d... dans une chambre qui est elle aussi fermée dans une maison⁴¹⁶, qui est sept..., qui doit être... cette chambre, elle est la sept... la septième, c'est la septième heu... chambre dans la... dans la maison”. Et la clé, c'est le... le mari qui doit la garder. » (E3).

Nous relèverons encore un exemple, dans lequel la fonction de complémentation semble dominante, la gestuelle permettant d'appuyer ce qui est verbalisé, le geste étant, non pas comme dans les exemples précédents illustratif mais déictique : « Heu... le serpent lui... lui a donné une partie de... de sa peau⁴¹⁷ et lui... lui dit : “- Si t'as besoin de quelque chose, tu brûles heu... la peau.” » (C3).

Signalons encore que nous relevons dans la narration de Laoussine des gestes à valeurs rythmique et argumentative, pour lesquels il est difficile de dire si la stratégie relève davantage de la facilitation ou de la complémentation, ils participent en tous les cas du guidage de la narration, au même titre que les décrochages relevés dans la section VIII.1. Dans l'exemple qui suit, la gestuelle a pour effet de ponctuer la narration, tout en soulignant à la fois la dimension récapitulative et anticipative du propos, en tant que visant à configurer globalement le récit, elle marque également

⁴¹³ - Rabah s'aide à nouveau du croquis qu'il a réalisé pour nous montrer qu'il s'agit uniquement de l'extrémité en fer.

⁴¹⁴ - La main gauche repliée, la traductrice tend son bras coude légèrement replié, puis dirige sa main vers le haut de sa tête.

⁴¹⁵ - Les deux mains jointes, les bras tendus à l'horizontal du côté droit, Rabah plie ses bras avec une mimique signifiant l'effort du protagoniste. Il recommence le même geste, les bras se tendant du côté gauche.

⁴¹⁶ - Pour expliquer que la chambre dans laquelle sera enfermée l'ange est la septième chambre, d'un ensemble de pièces qui sont les unes à l'intérieur des autres, Salem, les mains repliées à hauteur de buste, paumes vers l'intérieur, matérialise des cercles concentriques, en rapprochant en plusieurs fois ses deux mains de façon symétrique.

⁴¹⁷ - Zayane frotte rapidement l'intérieur de son avant-bras.

un dépit, voire une résignation du narrateur : « Donc les gens pas de confiance⁴¹⁸. Alors l'autre il a écouté, où il a été volé la banque pour le roi et tout ça et il est parti direct au roi. » (C7). Dans l'extrait suivant, la gestuelle a également un rôle ponctuant, en attirant l'attention sur l'action décrite, en tant que noyau déclencheur du dénouement du récit :

« Et le gardien, il était parti à... au général, de... pour... les soldats. Le général, il parle au roi, il dise [*dit*] : “- Le mec qui... le prisonnier va donner un coup de main à ton fils !” Et voilà⁴¹⁹. Le roi, il veut seulement son fils heu... être... ça va. Heu... le prisonnier, il vient.» (C7).

Nous relevons une gestuelle plus présente dans les traductions de Rabah, de Laoussine et de Salem et Hicham. Chez le premier, les gestes permettent dans quelques cas de suppléer à un manque lexical et pour le plus grand nombre ils permettent de soutenir la formulation en donnant des informations relatives à l'objet ou à l'action à laquelle les locuteurs réfèrent, qui ne sont pas par ailleurs données linguistiquement. Nous relevons un cas, où le geste illustre ce qui est verbalisé. Chez Laoussine, ils viennent également suppléer un terme ou un énoncé et permettent la scansion du récit, ainsi que le soutien de la formulation, par l'indication d'informations qui ne sont pas verbalisées par ailleurs. Dans le contage de Hicham et de Salem, les gestes que nous relevons permettent dans la majorité des cas d'étayer et d'éclairer une formulation hésitante, ils apportent des informations non verbalisées et ont également une fonction que nous dirons plus « ornementale », lorsque l'information transmise par la gestuelle opère un doublage de celle qui est donnée verbalement.

Dans les traductions de Zayane, la gestuelle est présente, mais relativement moins en comparaison des précédentes. Nous relevons deux cas où les gestes permettent de suppléer à un manque lexical, une majorité d'exemples où la gestuelle est convoquée pour soutenir la formulation et un cas où la gestuelle a une fonction ornementale. Chez Saana, la gestuelle est assez limitée et permet soit d'étayer la formulation en donnant des indications relatives aux caractéristiques du référent, soit de la rendre plus vivante, en communiquant par la gestuelle l'information transmise verbalement. Chez Hamid, enfin, nous n'avons pas relevé de gestes significatifs.

1.2.2.2. Schématisation

Nous serons plus succincte pour cette seconde forme de transcodage, dans la mesure où nous ne la relevons que dans la première des traductions de Rabah, la version A4. Lors de cette traduction, il nous avait demandé une feuille de papier pour noter les éléments problématiques à traduire. Nous distinguerons entre les schématisations qui assurent une fonction supplétive et celles qui, comme mentionnées pour la gestuelle, relèvent d'une double fonction à la fois supplétive et complétive. Nous ne relevons pas de schématisation qui relèverait uniquement de la complémentation, comme les gestes mentionnés *supra* qui fournissent une information quasi redondante avec celle qui est

⁴¹⁸ - Laoussine frappe ses mains l'une contre l'autre puis les laisse retomber.

⁴¹⁹ - Laoussine frappe ses mains l'une contre l'autre.

formulée. L'ensemble des schématisations que nous relevons apparaissent comme des opérations secondaires de facilitation, la principale étant la sollicitation.

Dans l'exemple qui suit, c'est uniquement le dessin qui apporte l'information et permet de déclencher la formulation du terme qui fait défaut à l'énonciateur, en ce sens le transcodage assure la fonction supplétive : « Des petits seaux, tu passes avec un...⁴²⁰ - Une anse, hum, hum - pour le prendre [] en acier » (A4). Dans les autres cas relevés, la schématisation fonctionne de concert avec la verbalisation pour informer le destinataire des caractéristiques du référent. Dans l'exemple suivant, l'énonciateur donne d'abord une définition du référent, puis il réfère à l'objet en question par un énoncé qui renvoie à sa schématisation : « Là où il y a les animaux, il y avait la place où ils mangent les... les animaux - Hum hum - Je sais pas comment ça s'appelle. Ce sont comme ça des...⁴²¹ - Oui, je vois. Euh... la... - Là où on met le... - Le..., la mangeoire ? » (A4). Nous avons donc affaire ici à une opération discursive, la définition qui relève d'une stratégie d'ajout, couplée à une opération qui relève de la facilitation, le transcodage qui indique la forme du référent et vient étayer l'énoncé verbal – dans lequel on relève une autre stratégie de facilitation, la simplification par le biais du pronom « ça » –, toutes deux mises en œuvre pour permettre la sollicitation. La schématisation peut se révéler par ailleurs plus complexe, dans la mesure où le locuteur ne se contente pas de donner des indications relatives à la forme ou à la dimension du référent, mais représente de façon figurative l'objet référé. C'est le cas, pour le transcodage réalisé pour le référent « charrue » à partir duquel dans un second temps, il nous désignera de façon plus précise l'extrémité en fer, le soc, par la monstration sous forme graphique (il entoure le segment en question) puis par un geste déictique. La schématisation de l'objet est précédée là aussi d'une définition par le biais du mot joker « machin » :

« Donc, le garçon qui est trop/très malin, il a pris le... c'est [pause] le machin avec le... on laboure. C'est un machin euh... - Ouais, euh... - Il est comme ça [pause]⁴²², c'est artisanal.- Une herse, une charrue ? - Oui, c'est herse, je crois. Il entre dans le sol. [] C'est donc le truc là en fer⁴²³, on l'appelle [tagurst] en berbère. - Heu... je crois que c'est le soc. - Toute façon, je... Tu vois, on la tire avec l'âne, on attache l'âne ici. Puis on la tire ici, c'est ça, c'est le fer qui est là⁴²⁴ » (A4).

Les opérations de transcodage et de définition sont subordonnées à une stratégie de sollicitation, qui fonctionne ici par étape et consiste d'abord à référer à une « charrue » ou une « herse », avant d'identifier plus précisément une de ses parties.

⁴²⁰ - Rabah dessine une ligne courbe.

⁴²¹ - Le traducteur dessine sur la feuille une forme rectangulaire puis carrée.

⁴²² - Rabah dessine un appareil formé d'un long manche représenté par un long trait horizontal, au bout duquel il dessine un second trait, qui forme avec le premier un angle d'environ 100°, terminé dans sa partie basse, par un segment oblique épais et à l'autre extrémité par un segment horizontal, ce dernier figurant la partie qui permet la prise en main ou l'attelage.

⁴²³ - Rabah entoure le segment oblique

⁴²⁴ - Rabah désigne à nouveau le segment entouré.

Signalons que nous relevons comme singulière aux traductions de Rabah, une autre stratégie, que nous pourrions qualifier de « mise en attente », qui consiste à nous informer qu'il nous indiquera par la suite le terme recherché. Cette stratégie apparaît ici dans l'énoncé inachevé « Toute façon, je... » et nous en relevons d'autres exemples dans cette même version, ainsi dans « De toute façon je te dirai après la... je connais le mot mais j'ai oublié [*ton amusé*] » et plus loin « je vais dire oiseaux en attendant de te dire la vraie traduction » (A4), pour la formulation problématique de l'espèce d'oiseau que ramène l'homme chaque jour à la maison.

1.2.3. Simplification de la formulation

Ce type de stratégie de facilitation opère par simplification, c'est-à-dire que les énonciateurs cherchent à contourner la difficulté en proposant une formulation la moins coûteuse possible en termes de nombre de mots, d'effort cognitif et de temps, ce qui passe par une préférence pour les formes non complexes et les formulations courtes, l'usage de mots génériques plutôt que spécifiques et l'évitement des mots ou sujets problématiques. Nous relevons pour cet ensemble, différentes opérations discursives, à savoir les mentions, l'usage de pronoms et de mots génériques et l'évitement. Ces diverses opérations apparaissent rarement de façon isolée et se trouvent dans la majorité des cas, associées les unes aux autres ou couplées à d'autres stratégies de facilitation ou d'ajout. Nous allons néanmoins dans un souci de clarté les exposer de façon isolée.

1.2.3.1. Mention

Nous empruntons ce concept à ALBER & PY, qui le définissent comme le fait de poser « un sous-ensemble très restreint des composantes du message » (1986 : 156), que ce soit un syntagme nominal ou verbal ou une conjonction. Pour ces auteurs, cette opération recouvre les phénomènes que nous avons mentionnés en tant qu'inachèvements. Pour notre part, nous distinguons les deux opérations : les inachèvements ayant pour effet de déclencher l'intervention de l'interlocuteur et appelant une complétude syntaxique, ce qui n'est pas le cas de la mention qui déclenche un processus d'interprétation chez le destinataire mais qui n'est pas verbalisé.

Nous relevons ce type de mentions, lorsque les énonciateurs signalent leur non compréhension et leur difficulté de formulation ou nous informent qu'ils nous indiqueront le terme ultérieurement : « Mais le problème, c'est que là je... - Tu... » (C3) et « - Heu... je crois que c'est le soc. - Toute façon, je... Tu vois, on la tire avec l'âne, on attache l'âne ici. » (A4). Outre ces mentions qui sont relatives à l'acte de narration, nous relevons des exemples dans lesquels les énonciateurs ne formulent que le début d'une suite d'actions, d'éléments ou de paroles : « Ca y est, elle est bien reposée, elle peut bien s'asseoir et... - Oui. » (D3), « Parce qu'en fait la maison était fermée donc il a... il a demandé aux gens de... de l'aider et celui qui va arriver à... à ouvrir la porte, c'est ... il allait lui donner du... blé ou... » (A3) et « - Voilà. Il y ava... il y a un serpent entouré de la fille de... du roi et tout ça. Qui va la sauver ? Nanana... » (C8).

Nous relevons par ailleurs des mentions dont la présence tient à une difficulté de formulation syntaxique, ainsi dans l'exemple qui suit, extrait d'une des narrations de Saana, dans laquelle cette dernière ne mentionne d'abord que les syntagmes nominaux :

« Elle lui a dit : “-Voilà. Si... tu...tu peux m'épouser, mais à condition que tu me construis sept pièces”. - Oui. - “Sept pièces et dans une seule porte... une seule porte” - Oui -“ Et un seul clé, une seule clé. Heu... cette clé, elle s'... elle ouvre et referme en même temps”. - Oui. - “C'est ça pour... pour t'épouser”. - Oui » (E4).

La narration par mention apparaît comme la plus présente dans le contage réalisé par Laoussine et lui donne un caractère particulier. Nous relevons ainsi notamment la seule mention de la locution adverbiale « rien du tout » pour référer à l'insuccès de l'ensemble des personnes présentes et d'une suite d'actions mises en œuvre dans « Ouah, les gens, parce que les gens partout, les fquih, les mecs qui frappent sa peau, n'import..., rien du tout. » (C8) ou encore celle du participe passé « finie » pour signifier que l'allumette n'a pas pris feu : « Le mec, il [fait] l'allumette, pschitt⁴²⁵ elle s'éteint, elle fait pas la flamme. Le lendemain, il frappe, l'allumette, finie. Le troisième jour, l'allumette, ça va, ça marche.» (C8). L'ensemble du contage de Laoussine apparaît comme exemplaire d'une stratégie de simplification globale qui consiste à raconter à l'aide d'un répertoire de mots et de structures syntaxiques plus limité que chez les autres énonciateurs. Cela dit, ce manque n'enlève rien à la qualité de la narration et l'énonciateur nous paraît au contraire être très inventif dans le maniement des ressources dont il dispose. Dans le second exemple cité, le recours à la mention permet la mise en place d'un rythme quaternaire que nous retrouvons dans les trois énoncés. La stratégie de simplification assure donc ici une fonction esthétique. Nous relevons par ailleurs, de nombreuses tournures propres à l'énonciateur, que nous appellerons à la suite de DECOURT & LOUALI-RAYNAL, les « trouvailles de l'interlangue » (1995), ainsi par exemple : « Les fquih qui vient à le monde entier », « Donc les gens pas de confiance », « Il était parti à... au général de... pour... les soldats », « Ils le prennent et ils le ramènent et ils le vont mettre dans un trou ». Ce que nous pourrions considérer comme des erreurs syntaxiques participent pour nous plutôt d'une esthétique d'une narration qui fait usage d'un « code restreint » (BERSTEIN, 1975) et la simplification présente l'avantage indéniable de transmettre l'essentiel. Il faut noter que nous relevons ce type de créativité dans certains autres des traductions et contages mais qu'elles sont ici les plus présentes.

⁴²⁵ - Laoussine frappe ses mains l'une contre l'autre brièvement, en signe d'échec et pour marquer la rapidité de l'action.

1.2.3.2. Recours à des mots génériques, hyper-génériques et à des pronoms

Nous avons mentionné le recours à des pronoms ou à des mots génériques, en tant que subordonné à une autre stratégie de facilitation, la sollicitation notamment ou à une stratégie d'ajout telle que la définition.

Les traducteurs et conteurs peuvent par ailleurs faire appel à un terme hyper-générique lorsqu'ils jugent qu'il n'est pas nécessaire de désigner de façon précise un référent. Nous relevons un usage de ce type dans l'exemple suivant : « Alors, l'homme qu'est-ce qu'il a fait ? Il a commencé à lire... il fait semblant de lire... de lire des choses, des [] comme ça. - Hum, hum. » (C4). Il est intéressant de relever que dans sa traduction, Zayane a recours au même type de stratégie : « Donc il est parti justement voir la fille, il a fait semblant de lire quelque chose sur le serpent » (C3).

Dans la majorité des cas, les énonciateurs font usage d'un mot hyper-générique, suite à une formulation qui s'est révélée problématique. C'est le cas, par exemple, dans l'extrait suivant qui fait suite à une longue interruption et à la recherche du terme pour désigner le légume dans lequel le père va mettre le lézard et pour lequel une nomination même inadéquate n'a pu être trouvée :

« Alors, il a pris... il a pris... comment on peut dire ? C'est [pause]. C'est une... c'est un légume qui a cette forme-là []. Donc. Il a pris heu... comment on dit, ah... je sais plus comment on dit déjà, euh... un lézard. - Oui. - un lézard, il l'a mis dedans. - Hum, hum - Puis il a pris ses enfants jusqu'à la... à la forêt, il leur a dit : “- Si vous voyez que... si vous entendez ce lézard bouger dans... dans le machin-là [ton amusé], sa.... sachez que je viens.” » (A4).

Le recours au mot hyper-générique « machin » permet la reprise du terme problématique et la poursuite de la narration. Nous relevons un usage similaire, bien que plus rare, de termes génériques – ici l'hyperonyme « oiseau » – pour référer de façon simplifiée à une réalité qui n'a pu être nommée, ainsi dans :

« C... cet homme est un chasseur, à chaque fois, il chasse euh.... il chasse deux.... deux oiseaux, hum... je sais pas...- Les perdrix ?- Hum ? - Des perdrix ? - Non, c'est pas ça. Heu... c'est une sorte d'oiseaux qui sont... qui a presque la taille de la poule [] Je trouve pas le mot. [] Donc, à chaque fois il chasse, soit il chasse quatre, quatre de ces oiseaux, soit il chasse deux. [] Je vais dire oiseaux en attendant de te dire la vraie traduction. » (A4).

Les énonciateurs, outre convoquer un mot générique ou hyper-générique, font volontiers appel à des pronoms qui permettent également la reprise d'un terme qui n'a pu être formulé. Nous relevons de nombreux exemples de ce type de stratégie. Dans l'exemple qui suit, le problème de formulation tient à un problème de compréhension de la part de la traductrice : « Donc, elle leur a demandé d'allumer le feu. Le garçon a répondu tel que... donc ils ont répondu tel que le... le... [rires de Zayane et de nous-même], l'autre leur a... en tout cas c'est là, c'est... il parle en son nom, leur a... leur a demandé. » (A3). Dans l'extrait suivant, l'énonciatrice cherche à traduire le terme berbère

« tagulla » qui désigne une *realia*. Elle énonce à quoi cette dernière peut être comparée (crème fraîche ou fromage blanc), le groupe d'aliments dont elle fait partie (un produit laitier) mais n'en propose pas un équivalent en français. Lorsqu'elle fait à nouveau référence à celle-ci, elle utilise des pronoms à deux reprises :

« Heu... l'homme... le garçon a amené... [tagulla] c'est comme... on peut la comparer en fait soit à la crème fraîche... - Hum, hum. - Ou sinon du fromage blanc. - D'accord. - C'est quelque chose qui ressemble à la... soit à la crème, en tout cas c'est du... du lait. - Entre les deux ? D'accord. - Donc, il en ramenait et sa sœur ne savait pas d'où... où est-ce qu'il trouvait ça. [] Voilà. Donc il l'a volé à l'ogresse. » (A3).

Les pronoms permettent de reprendre le terme problématique, sans avoir à faire le choix d'une nomination.

Signalons encore dans la narration de Laoussine, l'usage fréquent qui est fait de verbes que nous pouvons considérer comme génériques, avec une prédominance des verbes « donner » (douze occurrences), « faire » (onze occurrences), « venir » (dix occurrences) et à un degré plus faible « partir » (sept mentions) et qui apparaît comme symptomatique d'une simplification du code.

1.2.3.3. Evitement

L'évitement consiste à ne pas mentionner un élément ou à ne pas réutiliser un terme dont la formulation s'est révélée problématique. Il apparaît à la fois comme opération locale et comme une stratégie de portée plus globale de l'ordre de la facilitation, dans la mesure où elle peut se développer sur un segment assez long et use d'opérations discursives diverses mentionnées *supra* (le recours à la pronominalisation et éventuellement à des mots génériques) mais également d'autres opérations, telles que les trous dans la formulation. Dans l'extrait suivant, le terme a été donné par l'interlocuteur, suite à une sollicitation explicite, mais il n'est pas repris :

« Heu... le bois dans lequel on fait la flûte ? - Heu... le roseau ? - Oui. - Oui ? - Oui, donc il a grandi. Et tous les... les bergers qui passent par là, ils prennent... ils prennent un morceau et ils fabriquent des flûtes. - D'accord, oui. - A chaque fois, qu'ils prennent le... qu'ils fabriquent la flûte, chacun qui prend ce bois là, il en fait la... une flûte, à lui de... dès qu'il souffle, la flûte commence à chanter toute seule... » (A4).

Nous relevons ici diverses formes d'évitement. Le locuteur parle d'« un morceau » sans spécifier le complément du nom, ce qui peut être rapproché d'une figure de synecdoque et s'apparente à l'opération discursive de la « mention » relevée *supra*. Par la suite, nous relevons un trou dans la formulation, à la place du terme de roseau (« A chaque fois qu'ils prennent le... qu'ils fabriquent la flûte »), le locuteur réorientant ensuite son énoncé par la mention d'un nouveau syntagme verbal qui réfère à la fabrication de la flûte. Il utilise ensuite le générique bois, associé à un pronom démonstratif renforcé par l'adverbe là (« ce bois là »). Nous avons mentionné la mise en place de ce type de stratégie, dans la section VIII.2.1.3.4., relative à la difficulté d'énonciation d'un mot

tabou. Nous ne citerons pas à nouveau l'extrait en question, mais relevons les différentes opérations d'évitement : pronominalisation (« Ca elles le font descendre et elles le font monter », « elles le retirent », trou dans la formulation (« alors qu'il y a une qui a pris l'initiative, qui lui a donné son... sa... c... celle-là c... elle travaillait chez le roi »), non mention du complément (« Aucune de ces filles n'a voulu, lui donner, comme d'habitude, elles ont toutes refusé [] elles veulent pas lui donner », « Donc, elle lui a donné ») et inachèvement (« Les autres filles veulent aussi lui donner leur...- Leur pis [*rire*] ») (A4). Nous renvoyons par ailleurs à la section VIII.2.1.2.5. dans laquelle nous avons relevé des extraits des différentes versions de « Celui qui a la tête noire » et où nous avons mentionné les stratégies de facilitation mises en place par les locuteurs et notamment Laoussine (pronominalisation, mention, métonymie inversée) pour ne pas avoir à formuler les termes référant au pelage des animaux. Notons encore que l'omission de certains épisodes que nous avons signalée dans la traduction de Hamid peut être considérée comme une stratégie d'évitement.

Nous relevons une plus forte présence des mentions et des termes à forte expansion polysémique chez Laoussine, en raison d'une maîtrise plus limitée de la langue d'arrivée, mais il faut signaler qu'aucun terme hyper-générique n'apparaît. L'utilisation des mots génériques, hyper-génériques et des pronoms se retrouve de façon plus marquée chez Zayane et Rabah, dans la mesure où ils sont intégrés dans des définitions, et qu'ils permettent la reprise de termes problématiques. Leur présence est donc liée dans la majorité des cas à une difficulté de formulation ou de traduction, signalée comme telle et dans quelques cas, pour les termes génériques, à une formulation qui peut rester vague, sans que l'intercompréhension ne s'en trouve menacée. Pour ce qui est des évitements nous les relevons là aussi majoritairement chez Zayane et Rabah, suite à une recherche de mots qui a abouti ou non, en raison d'une énonciation gênante ou inadéquate. Nous avons relevé par ailleurs la mise en place de ce type de stratégies dans la narration de Laoussine, qui se déroule sur une longue portion du récit et donne lieu à diverses formes. Nous ne relevons pas de mot générique, de mention et de pronominalisation ni chez Hamid, ni chez Hicham et Salem, ce qui s'explique par le fait que nous n'avons que très peu de signaux de difficultés à dire. Signalons tout de même un usage de mots et de structures syntaxiques relativement simples chez Salem et Hicham. Chez Saana, enfin, nous relevons quelques mentions dues d'une part à une difficulté de formulation syntaxique et d'autre part à des énumérations non terminées et la présence de quelques mots hyper-génériques lors d'explicitations.

1.2.4. Autres stratégies de facilitation

Nous mentionnerons ici les modalisations et les doubles nominations qui nous paraissent pouvoir être intégrées dans cet ensemble, bien que de façon moins évidente que les opérations mentionnées *supra*. Nous mentionnerons également le recours que font les énonciateurs à des mots signalés comme inadéquats.

1.2.4.1. Modalisation et nomination variable

Les modalisations que nous avons relevées de façon accrue chez Zayane et qui apparaissent dans la formulation hypothétique d'une action ou des caractéristiques d'un personnage peuvent, nous semble-t-il, être considérées comme un type de stratégie de facilitation, dans la mesure où elles permettent que la suite événementielle de l'histoire se développe, ainsi dans l'extrait suivant :

« Donc, il partait, chaque fois il volait... il... il... il prenait de l'argent du roi... de chez le roi et le roi trouvait chaque fois un peu d'argent qui manquait. Donc il y avait un homme, donc ça... ça doit être quelqu'un qui travaille pour le roi, euh... il lui a demandé de... de trouver le... le... le vo... le voleur » (C3).

Nous renvoyons aux sections VIII.3.1.2. et VIII.4.3.2., où nous avons mentionné d'autres exemples de ce type. Nous relevons par ailleurs quelques passages dans lesquels l'énonciateur, pour désigner le même référent recourt à des termes différents, ce qui permet là aussi la poursuite de la narration, en évitant un arrêt sur la formulation, qui apparaît à la lumière des différentes nominations successives, comme problématique mais n'est pas traitée comme telle :

« Alors, ils leur prés... ils prés... le garçon, le garçon et la fille, les enfants, ils met... ils présentent le... l'aiguille⁴²⁶, elle la touche - "Ah, vous êtes encore maigres, je peux pas vous manger !" [/] Elle leur donne à manger, comme ça. Un jour, la fille a perdu son aiguille. Alors euh..., l'ogresse est venue, elle est passée. Chez le garçon, elle a trouvé, il lui présente toujours son... son épingle alors que l'autre, la fille, elle peut rien lui présenter. Elle lui a présenté son doigt. » (A4).

1.2.4.2. Formulation d'un mot par défaut

Nous relevons de nombreux cas, dans lesquels le locuteur, suite à une recherche de mots plus ou moins longue, fait le choix d'une nomination qu'il souligne comme inadéquate, mais pour laquelle il opte afin de pouvoir réutiliser le terme et poursuivre la narration. Nous reviendrions sur un certain nombre de ces choix, qui relèvent à certains moments d'un procédé de traduction et font suite à une recherche de mots parfois sous la forme d'une séquence dialoguée, lors de laquelle sont mises en place des stratégies d'ajout. Nous voudrions mettre l'accent ici sur le caractère stratégique et facilitateur du choix qui est opéré, même si celui-ci vient au terme d'une longue interruption, qui apparaît à l'inverse d'une stratégie de facilitation. Dans l'extrait suivant, la narratrice explicite la particularité de la réalité recouverte par « tanotfi » et choisit au terme de cette explicitation de parler de « trou » :

« Heu... bon il y avait euh... une fois, une souris, un serpent et un être humain et un sanglier, un sanglier. Ben ils ont tombé dans un... ils ont... un trou, on dit tanotfi. Tanotfi, c'est... c'est comme un... une sorte de puits mais il n'est pas profond. On met de l'eau et tout ça et... - Hum

⁴²⁶ - Rabah figure l'aiguille en question et le geste des enfants à l'aide d'un crayon qu'il pointe vers l'avant.

hum - Parfois il peut être sèche, vide. Bon ils sont tombés dans ce trou là, alors ils... ils demandent l'aide [pause]. Un homme est passé [] Ils l.. lui demandent de... de les faire sortir d... de ce trou. » (C8).

Dans un certain nombre de cas, le choix du terme et sa formulation s'accompagnent d'une mention méta-énonciative qui indique l'approximation de la nomination, tout en la présentant comme admissible, ainsi dans « Des noix d'argan, on peut dire » (D3).

Nous relevons par ailleurs des passages, lors desquels les énonciateurs optent pour une nomination, sans que celle-ci ait donné lieu à une recherche de mots et qu'ils accompagnent d'une mention de flouification, qui souligne l'inadéquation de la nomination à l'objet, ainsi dans « Elle a fait une sorte de corde par son foulard et ses vêtements et... c'était pas assez... assez solide » (D2) ou encore dans « elle lui a attaché une sorte d'aiguille au bout du doigt » (A3), soit d'une mention méta-énonciative, par exemple dans « elle est sortie dans la forêt et pour du... avec son troupeau. En arrivant dans la forêt, en arrivant au pâturage, on peut dire » (D3).

1.2.5. Synthèse

Les stratégies de facilitation (sollicitation, transcodage, simplification, modalisation et nomination variable et formulation par défaut) sont orientées vers un frayage de l'élaboration discursive. La sollicitation explicite, qui est à la fois un signal de difficulté et une remédiation à celle-ci est mise en place lorsque l'énonciateur se trouve en « panne de mot », qu'il veut s'assurer de l'exactitude de sa nomination ou d'une connaissance encyclopédique et dans les traductions de Zayane, pour interroger l'interlocuteur sur une action ou un épisode narratif, difficile à interpréter et à formuler. Leur mise en place répond à un certain nombre des décrochages relevés – en tant que remédiation face à une difficulté ou un doute manifesté – dans la seconde section du chapitre VIII (« difficultés à dire et poursuivre »), à savoir, les sections VIII.2.1.1.3. (nomination incertaine), VIII.2.2. (manques d'ordre lexical « persistants », hormis section VIII.2.1.2.5), VIII.2.1.3.2 (difficultés de prononciation) et VIII.2.1.3.3. (difficultés de convocation d'une connaissance encyclopédique) et dans la troisième section (difficultés à comprendre) : VIII.3.1.1.2. (difficultés passagères résolues avec le concours de l'interlocuteur) et VIII.3.1.2.2. (difficultés partiellement résolues par la proposition d'une interprétation de la part de l'interlocuteur). Pour ce type de stratégie, l'interlocuteur apparaît convoqué en tant qu'expert linguistique et de façon incidente, dans les traductions de Zayane en tant qu'auditeur, lecteur de contes berbères. Nous avons vu que la sollicitation explicite, apparaissait en tant que stratégie de premier plan, à laquelle sont subordonnées d'autres stratégies de facilitation (transcodage) ou d'ajouts (définitions), ces dernières pouvant passer par une autre stratégie de facilitation, la simplification (le recours à des mots génériques notamment). Nous avons mentionné par ailleurs le cas des sollicitations (section VIII.2.1. : manques d'ordre lexical « provisoires »), qui bien que nous y relevions des mentions méta-énonciatives du type « comment on dit » ou « comment on appelle », relèvent d'une auto-

sollicitation et permettent à l'énonciateur de s'aménager un temps de réflexion dans l'élaboration discursive. Elles apparaissent bien comme des stratégies de « gain de temps » (ARDITTY, 1987) dans la mesure où l'énonciateur ne donne pas d'informations relatives au terme recherché et sembleraient en outre témoigner d'une compétence de l'énonciateur dans la langue cible, dans la mesure où selon GÜLICH (1986 b), les « commentaires méta-discursifs » ne peuvent être produits que si l'on a une bonne maîtrise de la langue. Cette hypothèse semble corroborée par le fait que dans les narrations de Laoussine, qui est le locuteur le moins compétent en langue cible, nous ne relevons pas d'auto-sollicitation de ce type. Les sollicitations de la part de l'interlocuteur qui répondent aux décrochages relevés dans la section VIII.3.2. (difficultés de compréhension du destinataire) occupent au sein de cet ensemble un statut particulier, dans la mesure où elles ne sont pas facilitatrices de l'élaboration discursive et ne sont pas axées sur la poursuite de la narration mais visent à régler des problèmes de compréhension.

Pour ce qui est des inachèvements, qui fonctionnent à la fois en tant que signaux de difficultés et en tant que stratégies de remédiation, ils apparaissent comme tels, suite à un manque lexical, qui se répète éventuellement (section VIII.2.1.2.5. : manques lexicaux persistants), ou de façon plus spécifique, suite à une perturbation de la formulation d'ordre syntaxique, à une difficulté de prononciation ou d'énonciation d'un mot tabou (sections VIII.2.1.3.1., VIII.2.1.3.2 et VIII.2.1.3.4.). Nous avons vu en outre, qu'un certain nombre d'entre eux étaient produits lors de la reprise d'une formulation marquée comme distanciée lors de sa première énonciation, dans ce cas c'est le destinataire qui assume la responsabilité du choix de la formulation. Les inachèvements ne peuvent pas être considérés, contrairement aux sollicitations explicites, comme une demande d'aide systématique, dans la mesure où dans un certain nombre de cas, la formulation semble pouvoir être achevée par l'énonciateur. Leur fonction discursive dépend des énonciateurs : les inachèvements sont produits par Laoussine au même titre que les sollicitations explicites relevées chez les autres énonciateurs, en tant que remédiations à un manque lexical, alors qu'ils apparaissent chez Zayane et Rabah, lors d'une nomination hésitante ou en tant que reprise d'une première nomination signalée comme inadéquate. Nous avons vu par ailleurs que l'inachèvement pouvait s'accompagner de la mise en place d'une opération de transcodage, qui apparaît subordonnée à la sollicitation.

L'opération de transcodage est convoquée en lieu et place de la verbalisation ou vient l'étayer. La gestuelle assure ainsi une fonction plutôt supplétive ou de l'ordre de la complémentation. Elle apparaît comme supplétive lorsque les informations transmises par la gestuelle ne sont pas verbalisées, elle est mise en place alors à la suite d'un énoncé inachevé, en « remplacement » d'une formulation ou permet d'informer de certaines caractéristiques d'un objet ou d'une action, non verbalisées. Elle a à la fois une fonction supplétive et complétive, dans les cas où l'information est transmise à la fois verbalement et gestuellement, le verbal renvoyant au gestuel notamment par le biais de l'énoncé « comme ça ». La gestuelle permet, ainsi selon les cas, la transmission du sens ou concourt à cette dernière en tant que permettant la description d'une action ou d'un référent. Elle a

une fonction plus complétive et ornementale, lorsque l'information transmise gestuellement apparaît comme quasiment redondante avec celle qui est transmise verbalement, mais elle soutient la formulation, en la rendant plus vivante, plus expressive ou plus concrète. Nous avons mentionné par ailleurs la fonction rythmique et argumentative de la gestuelle, notamment chez Laoussine, mise en place à une échelle globale. La seconde opération de transcodage, la schématisation propre à Rabah, apparaît de façon systématique en tant que stratégie secondaire, c'est-à-dire comme concourant à la réussite d'une opération principale de sollicitation. Elle a une fonction supplétive, en venant à la place de la verbalisation ou l'étaye en fournissant des informations relatives aux caractéristiques d'un référent. Nous avons mentionné par ailleurs, la fonction proprement figurative de cette opération, lorsque l'énonciateur représente par le dessin le référent qu'il cherche à nommer.

Les opérations que nous avons regroupées en tant que stratégies de « simplification », la mention, le recours à des mots génériques, hyper-génériques et à des pronoms et l'évitement, consistent à réaliser une formulation la plus économique en termes de nombre de mots, d'effort cognitif et de temps. Les énonciateurs recourent à la mention pour référer à l'activité de traduction ou d'interprétation (signal de « mise en attente » ou d'incompréhension), pour indiquer le début d'une suite d'actions ou de paroles ou lorsqu'ils sont face à une difficulté d'élaboration syntaxique. Dans ces différents cas, l'interlocuteur est amené à reconstituer mentalement les éléments non formulés par l'énonciateur. Nous avons vu en outre que la narration de Laoussine se caractérisait de façon globale par le recours à la mention, qui permet non seulement une élaboration économique mais assume également une fonction esthétique, au même titre que les « trouvailles de l'interlangue » qui témoignent d'une inventivité dans la mise en œuvre de ressources langagières restreintes. Le recours aux mots génériques et hyper-génériques se retrouve de façon fréquente dans l'élaboration des définitions, ceux-ci permettent la référenciation et la catégorisation plus ou moins précise (« truc », « machin », « insecte », « instrument », « récipient », etc.) du terme ou de la réalité à nommer et apparaissent ainsi en tant que stratégie d'arrière plan, permettant la réalisation d'une stratégie d'ajout (la définition), elle-même orientée éventuellement vers le succès d'une stratégie de sollicitation. L'usage des génériques ou des mots jokers a en outre un rôle facilitateur, dans la mesure où leur usage maintient la nomination dans l'indétermination, notamment lorsque les énonciateurs sont amenés à référer à nouveau à un objet ou une réalité dont la nomination s'est révélée problématique. Signalons encore que nous relevons chez Laoussine de nombreuses occurrences de termes à forte expansion polysémique, dont la présence relève d'un « code restreint ». L'évitement, qui nous l'avons vu peut relever d'une stratégie d'ordre global (chez Hamid) apparaît au niveau local en tant que remédiation à une énonciation gênante ou à une nomination problématique parce que inadéquate. Pour le dernier ensemble des stratégies de facilitation que nous avons mentionnées, la modalisation et la nomination variable, celles-ci permettent d'avancer des faits ou des caractérisations de façon hypothétique ou d'opérer des

nomination de façon non arrêtée, en ce sens elles concourent à la facilitation de la formulation et permettent la poursuite de la narration, tout en balisant des zones d'incertitudes, mais sans que l'énonciateur s'arrête sur la difficulté. La formulation d'un mot par défaut relève également d'une stratégie de continuation. Elle permet de « réembrayer » la narration, lorsqu'elle intervient suite à une interruption consacrée à la recherche d'un terme ou permet, comme les mentions de flouification et les modalisations, de signaler une nomination inadéquate, mais sans s'arrêter sur la nature de l'inadéquation.

1.3. Stratégies d'ajout

Les stratégies d'ajout, qui consistent à formuler ou évoquer un élément, en l'accompagnant d'un dire en plus, peuvent être caractérisées à partir de différents paramètres distinctifs : l'élément sur lequel l'ajout porte (terme, syntagme, expression ou référent), leur place dans la chaîne syntagmatique (les ajouts peuvent précéder la formulation des termes ou l'évocation des référents, ce qui est le cas des explicitations qui accompagnent les sollicitations, ou être postposés à la formulation), le fait que les ajouts interviennent en tant que remédiation à une difficulté sur laquelle achoppent les énonciateurs ou qu'ils apparaissent de manière « spontanée » – pour le second cas, nous avons parlé de « commentaires »⁴²⁷ –, leur visée (explicitation, rectification ou récapitulation), à laquelle est liée une relation sémantique entre l'élément ou les éléments qu'on explicite, rectifie ou récapitule et les dires qu'on ajoute, qui sera de nature paraphrastique ou non.

Nous distinguerons entre trois types principaux de stratégies d'ajout. Nous parlerons de « description préalable » pour désigner les énoncés qui visent à décrire un élément afin de déclencher sa formulation, que celle-ci soit réalisée ou non⁴²⁸ et utiliserons le concept de « reformulation » – au sens de reformulation intratextuelle – pour référer aux énoncés qui explicitent, rectifient ou récapitulent un énoncé ou un élément, formulé antérieurement. Pour les reformulations, nous distinguerons avec GÜLICH & KOTSCHI (1987) et FUCHS (1994) notamment, entre reformulations de type paraphrastique et non paraphrastique selon qu'une équivalence sémantique entre l'énoncé source et l'énoncé qui le reformule est posée ou non. Pour ces trois catégories de figures d'ajout, nous relèverons différentes opérations discursives, telles que reformulation par équivalence ; définition lexicographique ; définition substantielle ; définition par catégorisation et caractérisation ; définition relationnelle ; définition par description du mode de fabrication, de la finalité, de la fonction ou de l'usage ; description par référence à une situation ; glose d'explicitation ; correction et retouche. Certaines de ces opérations apparaîtront de manière préférentielle couplées les unes aux autres. Signalons encore que la majorité des stratégies d'ajout que nous allons évoquer ont une visée explicative, ce qui est le cas des descriptions préalables, des

⁴²⁷ - Voir la section VIII.5. Signalons que dans notre corpus, la majorité des ajouts interviennent en tant que remédiation à une difficulté de formulation.

⁴²⁸ - Elle ne l'est pas dans le cas des manques que nous avons qualifiés de persistants.

reformulations paraphrastiques et d'un certain nombre des reformulations non paraphrastiques (les gloses d'explicitation et les reformulations par mise en situation).

1.3.1. Description préalable

Pour ce type d'explicitation, la stratégie d'ajout est subordonnée à une stratégie de facilitation, la sollicitation. La recherche de mots passe par une description du référent que les énonciateurs cherchent à nommer. Nous relevons différents types d'opérations discursives, que nous appellerons des définitions, dans la mesure où les énoncés préalables rendent compte de la signification du terme recherché, à l'exception de la dernière opération que nous appelons « description par mise en situation », pour laquelle l'explicitation ne pourrait apparaître à la place du terme recherché. Voici les différentes opérations que nous distinguons :

- la définition lexicographique : sa structure est conforme aux définitions que l'on retrouve dans les dictionnaires et elle recourt à des opérateurs métalinguistiques tels que « objet », « action », « personne », « lieu », etc.
- la définition substantielle : elle passe par l'évocation d'un terme dont la signification est proche de celui qui est défini et par la spécification éventuelle des éléments de distinction entre les deux termes.
- la définition par catégorisation et caractérisation : elle consiste à indiquer un hyperonyme qui permet la catégorisation du mot et à décrire les caractéristiques du terme ou du référent.
- la définition relationnelle : indication d'un mot dérivé ou d'un référent avec lequel le terme peut être mis en relation
- la définition par description de son mode de fabrication, de sa finalité, de sa fonction ou de son usage
- la description par référence à une situation : exemplification, évocation d'une situation causale ou de conséquence

Nous allons donner des exemples pour ces diverses opérations. Celles-ci apparaissant bien souvent articulées les unes aux autres, c'est pourquoi certains exemples illustreront plusieurs de ces opérations.

1.3.1.1. Définition lexicographique

Nous relèverons deux exemples de ce type de définition. Le premier est extrait d'une des traductions de Rabah, la définition s'accompagnant d'une stratégie de facilitation, le transcodage :

« Tu connais l'étable ? - Oui, oui. - Là où il y a les animaux, il y avait la place où ils mangent les... les animaux. - Hum hum. - Je sais pas comment ça s'appelle. Ce sont comme ça

des...⁴²⁹ - Oui, je vois. Euh... la... - Là où on met le... - Le..., la mangeoire ? - La mangeoire des animaux» (A4).

Dans le second exemple, extrait d'une des traductions de Zayane, nous relevons une définition lexicographique (« l'opération heu... pour extraire quelque chose... du lait »), complétée par une seconde intervention qui vise à préciser le mot hyper-générique « quelque chose ». A la définition succède ensuite une caractérisation du mouvement par le transcodage :

« [L'ogresse] était en train de... [] c'est... je sais pas comment on dit ça en français, mais l'opération heu... pour extraire quelque chose du... du lait. - D'accord. - Que ça soit du beurre ou... C'est un mouvement comme ça⁴³⁰, je sais pas comment... - Oui, le barattage. - Oui, je pense - Je pense. C'est plutôt pour faire le beurre » (A3).

Nous relevons donc pour cet extrait une stratégie de premier plan de l'ordre de la sollicitation, à laquelle sont subordonnées deux stratégies successives : une stratégie d'ajout qui passe par une opération discursive de définition qui elle-même recourt à une sous stratégie de simplification et une stratégie de facilitation, le transcodage. L'interlocuteur formule le terme correspondant à la définition et à la gestuelle puis apporte une précision, en signalant que l'opération permet l'obtention de beurre, qui relève également d'une stratégie d'ajout.

1.3.1.2. Définition substantielle

Nous donnerons deux exemples de ce type d'opération discursive. Le premier est extrait d'une des traductions de Zayane :

« Et comme elle lui a dit de... de ne pas laisser les mouches se mettre dessus, il a pris une... qu'est-ce qu'il a dit ? Comment on appelle le petit... c'est pas une épée mais... mais c'est petit ? - Heu... comme un couteau ? - Oui, comme un couteau. - Un petit... - Un petit, ça a la f... - Un poignard ? - Voilà, poignard, oui. » (D2).

La définition s'appuie ici sur l'évocation d'un terme dont le signifié est proche, une « épée » puis par une caractérisation en termes de taille, qui permet de le différencier du mot recherché. Nous énonçons à notre tour un mot proche, le « couteau », la formulation procédant ici du même type de définition. La traductrice reformule ensuite ses caractéristiques (petite taille et forme que nous supposons être celle de l'épée). Nous énonçons au terme de l'échange le mot recherché par la traductrice, à la suite de quoi elle produit une reformulation de notre énoncé avec une valeur récapitulative, signifiée par les termes « voilà » et « oui ».

Dans le second exemple, extrait d'une des narrations préparatoires de Saana, l'énonciatrice évoque un adjectif proche « honnête », puis un énoncé dont le signifié est voisin du terme recherché :

⁴²⁹ - Le traducteur dessine une forme rectangulaire puis carrée.

⁴³⁰ - Zayane agite sa main de façon rapide en effectuant des petits cercles.

« Je vais voir si les... si les amis que j'ai sauvés, ils sont vraiment heu... honnêtes, ou bien si ils font vraiment... ce qu'ils disent. Si vraiment, je sais pas comment dire. Heu... [*longue pause*]. Comme honnêtes et tout ça. - reconnaissants ? - Reconnaissants, voilà. » (C8, préversion).

Nous proposons le terme « reconnaissants », que la narratrice valide par une reformulation à valeur de récapitulation.

1.3.1.3. Définition par catégorisation et caractérisation

Nous donnerons un exemple de ce type de définition, extrait d'une des traductions de Zayane :

« Heu... un insecte, je sais pas comment ça s'appelle. C'est noir, ça se trouve en fait dans le désert. - Heu... - Je sais pas comment ça s'appelle, parce qu'en tout cas, ici, je pense qu'il y en a pas. C'est un insecte assez... assez gros. - Ca vole ou euh... - Non [*pause*]. Tu vois comme la forme de la coccinelle, mais en plus gros et noir ? - C'est pas des hannetons ? - Je sais pas. Ca... ça rampe par terre ? - Oui. - Oui, ben je crois que je vois ce que c'est. - Hum, hum. Donc, je crois qu... qu'ils croyaient que c'était ça. » (D2).

La locutrice commence par énoncer un terme hyperonyme, « insecte », qui permet de catégoriser le référent puis elle le caractérise par sa couleur, son lieu de vie et sa taille. Nous posons une question qui permet de caractériser l'insecte comme volant ou rampant puis la traductrice procède à une reformulation de sa définition par une nouvelle définition du type relevé *supra*, c'est-à-dire substantielle, par une comparaison avec la coccinelle, en le spécifiant comme « plus gros » et de couleur noire. Nous proposons un terme qui n'est pas validé par la traductrice et indiquons que nous pensons savoir à quoi elle réfère, ce qui clôt la séquence latérale consacrée à la recherche du terme. Ici la nomination ne se fait pas, la locutrice recourant alors à une stratégie de facilitation pour désigner le référent en question. La poursuite de la narration n'est en rien compromise dans la mesure où l'essentiel a été énoncé, c'est-à-dire les caractéristiques de l'insecte (gros, noir et de forme arrondie) qui expliquent que celui-ci puisse être assimilé à un grain de raisin.

Signalons que la définition peut ne pas mentionner de terme hyperonyme et décrire simplement un certain nombre de caractéristiques du référent, ainsi dans l'exemple suivant, extrait d'une des traductions de Zayane : « ça se met dans un truc... que ça soit en métal maintenant c'est devenu en métal, mais avant c'était dans la peau... ça se mettait dans la peau de... - De chèvre.... - De chèvre ou.... - De chameau... -Voilà. - Dans une outre ? - Hum, hum » (A3).

1.3.1.4. Définition relationnelle

Nous donnerons trois exemples de ce type de définition. Le premier est extrait d'une des traductions de Zayane : « J'ai pas bien compris qu'est-ce qu'ils ont fait chez la voisine. Déjà quand il parle des... des raisins. En fait les... les raisins, c'est quand... les raisins c'est le fruit. - Oui. - Mais comment on appelle... - La vigne ? - La vigne. » (D2). La définition s'appuie ici sur une

première nomination, à partir de laquelle elle évoque un second terme avec lequel il est en relation, celle-ci étant de l'ordre de la méronymie (le fruit), holonymie (la plante qui le porte).

Dans le second exemple, la définition ne donne pas lieu à une sollicitation directe et ce n'est qu'après coup que l'énoncé apparaît comme une opération définitoire : « Après, il leur a demandé que ça doit être plus mûr. - Hum, hum. - Donc, ils ont doivent gran... pousser puis grandir, puis... - mûrir - mûrir. L... leurs fruits doivent mûrir. » (D2). L'énonciateur reformule ensuite l'énoncé en appliquant le terme « mûrir » aux fruits du figuier.

Pour le troisième exemple, la sollicitation passe d'abord par une opération de transcodage, la gestuelle, puis à partir de ces informations, c'est nous qui formulons la définition « un ensemble de fourmis », celle-ci constituant une reformulation verbale de la gestuelle : « Comment on appelle le... un... ⁴³¹ - Un... - Comme... - Un ensemble de fourmis ? - Oui, mais ça a un nom, comme... - Oui, je sais. - Non, c'est pas comme les abeilles. - Les essaims d'abeilles et les fourmis, c'est... une fourmière [*rires*].- Oui, oui [*rires*]. » (D2). Signalons que la définition pourrait être ici qualifiée également de lexicographique. Elle s'appuie cependant ici sur un premier substantif « fourmis », qui a été énoncé antérieurement et à partir duquel est dérivé un second nom, la « fourmière ».

1.3.1.5. Définition par description du mode de fabrication, de la finalité, de la fonction ou de l'usage

Nous donnerons un exemple de ce type de définition, extrait d'une des traductions de Rabah. La définition – nous portons ici notre attention sur le premier des termes recherchés, la « charrue » ou la « herse » – consiste ici à décrire la fonction du référent et son usage. La définition court ici sur plusieurs interventions :

« Donc, le garçon qui est trop/très malin, il a pris le... c'est [*pause*] le machin avec le... on laboure. C'est un machin euh... - Ouais, euh... - Il est comme ça [*pause*]. C'est artisanal. - Une herse, une charrue ? - Oui, c'est herse, je crois. Il entre dans le sol. - Pour labourer, oui. Une pioche ? C... c'est un gros ou... - Oui, on l'utilise... non, on le tire avec... - C'est juste un bâton et puis un truc en fer, comme ça... - Oui, c'est le truc en fer comme tu... - Pour retourner la terre ? - Oui, c'est... on le tire avec la vache ou le...l'âne. - Oui, je vois, oui. - C'est donc le truc là en fer, on l'appelle [*tagurst*] en berbère. - Heu... je crois que c'est le soc. -Toute façon, je... . Tu vois, on la tire avec l'âne, on attache l'âne ici. Puis on la tire ici, c'est ça, c'est le fer qui est là. - Oui, oui. - On la tient d'ici, on la tient d'ici et ça entre dans la terre. Ça entre dans le sol, c'est avec ça. Donc, ce machin, là, qui est là devant en fer, ils l'ont mis... le garçon l'a mis dans le feu » (A4).

Le locuteur évoque d'abord la fonction du référent (« labourer ») et l'usage qui en est fait (attelage avec des animaux). Cette définition s'accompagne ici de la mention d'une de ces caractéristiques (« artisanal ») et de la mise en place d'une opération de transcodage. Nous proposons à un moment

⁴³¹ - Zayane, les mains écartées formant un cercle, figure un ensemble.

donné le terme de « pioche », pour lequel nous énonçons une définition par l'évocation des éléments qui le composent (« un bâton » et « un truc en fer »). C'est à partir des définitions de la charrue et incidemment de la pioche, que le second terme, le « soc » est évoqué, la définition de ce dernier relevant d'une définition par relation, le « soc » étant la partie à l'extrémité de la « charrue ».

1.3.1.6. Description par référence à une situation

Ce type d'explicitation passe par la référence à une situation virtuelle que l'énonciateur évoque pour déclencher la formulation du mot recherché. Nous donnerons un exemple de ce type d'explicitation, extrait d'une des narrations préparatoires de Saana. Cette dernière nous parle alors du sanglier : « Quand tu cultives les champs et tout ça, il vient toujours pour je sais pas... - endommager ? - endommager, comme ça ? - Oui » (C8, préversion). La narratrice imagine ici une situation qui peut être qualifiée de causale, la culture des champs dans laquelle le sanglier intervient.

Les définitions préalables se relèvent en grande majorité dans les traductions de Zayane et de Rabah, lors desquelles les recherches de mots sont fréquentes. Nous en relevons également un certain nombre dans les narrations préparatoires de Saana et une dans la traduction orale de Hamid.

1.3.2. Reformulation paraphrastique

Alors que dans le cas des définitions préalables, les définitions sont mises en place afin de parvenir à une nomination, pour les reformulations paraphrastiques, on observe un mouvement inverse : à une nomination succède une explicitation. Pour ce type de reformulations, une équivalence de contenu est posée par l'énonciateur entre deux énoncés. Les reformulations paraphrastiques visent à expliciter des termes énoncés en langue source et inconnus du destinataire, décrire des référents non connus ou rendre compte d'une signification non immédiatement accessible au destinataire. Nous relèverons différentes opérations discursives, relevant de ce type de reformulation : la reformulation par équivalence et un certain nombre des définitions mentionnées *supra*, à savoir la définition lexicographique, substantielle, par catégorisation et caractérisation et la définition par description du mode de fabrication, de la finalité, de la fonction ou de l'usage.

1.3.2.1. Reformulation par équivalence

La reformulation n'opère pas ici par définition. Elle consiste à formuler un terme ou un syntagme dont le signifié est équivalent au premier terme ou syntagme énoncé, la reformulation procède alors par équivalence paradigmatique. La relation d'équivalence peut être sous-entendue ou explicitée par un marqueur de reformulation. Elle peut apparaître suite à la mention d'un terme en berbère,

elle relève alors pleinement de la traduction. Nous relevons de nombreuses reformulations par équivalence dans notre corpus.

Dans les exemples qui suivent, la reformulation relève de la traduction par emprunt d'un mot ou d'un syntagme à la langue source, que le locuteur reformule par un terme jugé équivalent en langue d'arrivée. Dans un certain nombre de cas, la relation d'équivalence est explicitée par les marqueurs de reformulation, « c'est » et « ou bien », ainsi dans : « Voilà tanirt vient. C'est l'ange. » (E4), « “Ahmed [urlan]”. [Urlan], voilà donc [urlan] c'est fou. » (D2) ou encore « Chaque jour, alors quand il vient, heu... son fquih, ou bien son maître » (E4). Signalons que pour le dernier exemple, la narratrice dans sa narration préparatoire explicite le terme de « fquih » de la façon suivante :

« on dit ici “taleb fquih”, “fquih”, c'est un saint, celui qui prie à la mosquée. Tu vois... t'as déjà vu les gens quand ils font la prière, celui comme le saint, c'est comme... c'est pas comme le pape [*rires*], c'est comme le saint, celui qui s'intéresse à tout ça, la religion, tout ça. » (E4, prénarration).

L'équivalent qu'elle propose dans sa seconde narration ne rend pas compte du sens évoqué dans la préversion mais plutôt de la relation entretenue avec le jeune garçon. Nous relèverons un autre exemple, dans lequel le locuteur formule un énoncé qui comporte un terme en berbère, puis le reprend avec le terme équivalent en français : « Donc, comment ils vont faire pour chercher tament, pour chercher du miel. » (D3). La relation d'équivalence est ici sous-entendue par la reprise du syntagme « pour chercher » auquel est adjoint le terme berbère puis français.

Dans un certain nombre d'autres cas, les locuteurs reprennent un syntagme ou un terme énoncé en français, en le reformulant à l'aide d'un ou plusieurs termes ou d'un syntagme jugé équivalent dans le contexte de la phrase. Dans l'exemple qui suit, nous ne relevons de fait pas de mot ou de syntagme énoncés en berbère. La reformulation vise à expliciter la connotation associée au syntagme « l'oncle de l'oncle » : « il va le couper et le donner à... aux... à le bétail de son oncle heu... l'oncle de son oncle, ça veut dire les anciens, ça veut dire ils sont lointains, les oncles lointains » (B4).

La reformulation peut consister à proposer une seconde nomination qui permet d'appuyer le sens de la première : « Il était unique de sa mère, seul. » (E4), « chaque ciel, à chaque é... partie, à chaque étape, il lui donne un morceau de viande et du sang » (C8) et « l'allumette, pschitt⁴³² elle s'éteint, elle fait pas la flamme » (C7). Dans ces différents exemples, l'équivalence n'est pas marquée explicitement, les termes ou syntagmes sont juxtaposés les uns à la suite des autres. Notons que dans le dernier exemple, la gestuelle transmet également le contenu verbalisé à deux reprises.

⁴³² - Laoussine frappe ses mains l'une contre l'autre brièvement, en signe d'échec et pour marquer la rapidité de l'action.

Dans l'exemple qui suit enfin, la reformulation permet de spécifier le sens à accorder au terme « homme » : « C'est... c'est un homme, je dois pas le laisser, en plus c'est un homme, donc [] c'est mon frère, je peux pas seulement sauver les animaux » (C4). La relation d'équivalence est ici signalée par le connecteur logique « donc ». Nous relevons une même relation d'équivalence énoncée entre les termes « frère » et « être humain », dans la narration de Saana, celle-ci énonçant d'abord le syntagme « mon frère », avant de le reformuler par « un être humain comme toi », l'équivalence étant signalée par l'identité de construction des deux énoncés : « Tu vas pas les sauver, parce que ce sont pas tes... tes amis... Ce sont des ennemis pour toi. Tu me sauves moi parce que moi je suis ton frère, moi, je suis un être humain comme toi, et tout ça. » (C8). Signalons en outre, que la narratrice procède à une autre reformulation dans le début de l'extrait, là aussi par équivalence entre un énoncé à la forme négative « ce sont pas tes amis » reformulé par « Ce sont tes ennemis ».

Ce type de reformulations apparaît en majorité dans les narrations de Saana, mais nous en relevons également un certain nombre dans les traductions de Rabah et à un degré moindre dans celles de Zayane et de Laoussine. Celles-ci permettent soit de renforcer le sens d'un élément énoncé en français, en lui adjoignant un terme qui apparaît dans le contexte de l'énoncé comme un synonyme, soit de traduire un terme préalablement énoncé en berbère, ce qui permet son éventuelle reprise, soit d'explicitier le sens à accorder à un syntagme ou à un terme.

1.3.2.2. Définition lexicographique

Alors que ce type de définition apparaît de manière très fréquente lors de la sollicitation de mots, en tant que définition préalable à la formulation, nous n'en relevons que très peu d'exemples en tant que procédé explicatif mis en place suite à une formulation. Nous relèverons deux exemples de ce type de définition qui accompagnent tous deux la mention du terme de « fquih », le premier étant extrait du conte de Laoussine et le second de la traduction de Rabah de « Celui qui a la tête noire » : « Et voilà le roi il ramène des fquih, des gens qui sont, qui... qui s'amuse avec des... des serpents pour... pour sort... pour partir. » (C7) et « Au fquih, oui, parce qu'il a des pouvoirs pour... agir sur le... sur le serpent. » (C4). Dans le second exemple, la reformulation est déclenchée par la question que nous posons au traducteur suite à l'énoncé suivant : « ils ont recours aux charlatans, aux fquih [] pour lui demander de se... - Aux fquih ? » (C4). Notre question fait suite à une discussion que nous avons eue au préalable à la traduction et lors de laquelle il nous a expliqué le sens attribué au terme de « fquih ».

1.3.2.3. Définition substantielle

Ce type de définition apparaît rarement de manière isolée en tant que reformulation paraphrastique. Nous relèverons ici trois exemples de ce type d'opération et évoquerons d'autres cas, *infra*, dans

lesquelles cette opération est couplée à d'autres types de définition. Dans les deux exemples qui suivent, les énonciateurs mentionnent un terme en berbère, matérialisé par les crochets et l'accompagnent d'une paraphrase définitionnelle en mentionnant un terme dont le signifié est proche : « [] , c'est comme une sorte de brochette, mais je ne sais pas où est-ce qu'il a trouvé ça. » (B3) et « La souris [] elle creuse sous... sous terre comme ça, elle a fait un tunnel entre la maison du... du roi, [] c'est comme un coffre-fort. C'est une grande pièce plein de... de pièces d'or et tout ça, de l'argent, de l'or, tout ça. » (C8). La formulation du terme proche s'accompagne du comparatif « comme » et d'une mention de flouification « une sorte de » dans le premier exemple. Dans ce dernier, la traductrice ne précise pas en quoi le référent se différencie de la réalité désignée par le terme mentionné, et dans le second exemple, la reformulation donne lieu à une seconde reformulation qui mentionne une des caractéristiques du référent (« une grande pièce »), cette information pouvant être considérée comme élément distinctif et indique ce qu'elle contient, de l'« or » et de l'« argent ».

Dans l'exemple suivant, la traductrice mentionne le terme en berbère « tagulla » et le définit par rapport à deux autres référents, « la crème » ou le « fromage blanc », auxquels la *realia* peut être comparée :

« le garçon a amené... [tagulla] c'est comme... on peut la comparer en fait soit à la crème fraîche... - Hum, hum. - Ou sinon du fromage blanc. - D'accord. - C'est quelque chose qui ressemble à la... soit à la crème, en tout cas c'est du... du lait. - Entre les deux ? D'accord. » (A3).

Notons que la définition procède ensuite par mention de la catégorie de l'élément : un produit laitier. Signalons encore que plus loin dans sa narration, la traductrice s'arrêtera à nouveau sur ce même référent en revenant sur ses dires précédents et en mentionnant qu'il ne s'agit en réalité pas de la « tagulla ». Elle proposera alors une nouvelle définition du référent, très proche de celle que nous venons de mentionner : « Parce que en fait, moi non plus je connais pas très bien, mais euh... non, en fait c'est pas tagulla, c'est quelque chose un peu... [pause], ça doit être comme la crème fraîche ou... le yaourt. » (A4). Elle mentionnera ensuite son mode d'obtention (« Parce qu'en fait on laisse le lait à un certain moment... », A4), à la suite de quoi nous proposerons une formulation, que la traductrice considérera comme possible : « - C'est un peu du lait caillé ? - Heu... ouais. - Ouais ? - Ouais. Ouais, ça peut être ça. » (A4).

Ce type de reformulation apparaît le plus présent dans les traductions de Zayane, ainsi que dans les narrations de Saana. Nous relevons néanmoins quelques exemples dans les traductions de Rabah.

1.3.2.4. Définition par catégorisation et caractérisation

Ce type de définition, comme les précédents se relève rarement de manière isolée. Nous en relèverons un exemple, extrait d'une des traductions de Rabah :

« Donc, ils sont partis dans... dans la forêt pour chercher le bois, et là ils ont trouvé un oiseau. C'est je crois le corbeau. - Hum, hum - [Agaouart], le corbeau. Le corbeau, c'est le corbeau. Toute façon, cet oiseau, il est noir, toute façon, on appelle [agaouart] en berbère, mmh... parce que les... il mange aussi la viande. Le corbeau mange pas la viande ? - Heu... oui, ça mange la viande. Je crois. » (A4).

Dans cet extrait, le traducteur commence par énoncer le terme en français de manière incertaine. Il mentionne le mot en berbère, en le reformulant par équivalence en français à trois reprises, la formulation devenant alors assertive. Il propose ensuite une définition du terme, en la catégorisant à nouveau (« cet oiseau »), puis en énonçant deux de ses caractéristiques, sa couleur et son régime alimentaire, cette dernière caractérisation étant soumise à vérification.

1.3.2.5. Définition par description du mode de fabrication, de la finalité, de la fonction ou de l'usage

Nous donnerons deux exemples de ce type de définition. Le premier est extrait d'une des traductions de Zayane : « - Il faut le... le foie de l'homme à la tête verte. [] - Heu le foie, en fait pour euh... [], c'est-à-dire euh...c'est... bon c'est une pratique... je sais pas si... c'est heu... quand on met comme de l'encens. - Oui. Pour purifier ? - Hum... Voilà. » (C3). Zayane indique un terme en berbère, signalé par les crochets, qu'elle reformule par le biais du marqueur « c'est » en explicitant qu'il s'agit d'une pratique, en ce sens la définition mentionne qu'il s'agit d'une action orientée vers une finalité. Celle-ci est décrite par le biais d'une définition de type substantiel (« quand on met comme de l'encens ») et c'est nous qui reformulons la finalité en question, c'est-à-dire la purification.

Dans le second exemple, nous relevons en premier lieu une définition préalable à la formulation, qui consiste à décrire l'usage qui est fait du référent « swak ». Le locuteur ne nous sollicite pas ici, la question relevant d'une auto-sollicitation. Il reprend ensuite le terme en berbère, pour lequel il ne propose pas d'équivalent en français et le définit à nouveau par l'usage qui en est fait et son action :

« Chez nous les... les femmes au lieu de manger des chewing-gums, elles mangent... elle mettent dans leur bouche... euh... [swak] des choses avec lesquelles on [] - Je... - C'est... c'est une... comment on appelle déjà ça ? [Swak], on appelle [swak] en arabe. - Oui. - [Swak], donc elles le mettent dans leur bouche, elles le mâchent et elle donne une couleur à... à la langue et... aux lèvres. - Oui. Oui. Je vois ce que c'est. - Ca s'appelle [swak] au Maroc. - Okay. - Donc, elle était en train de mâcher ça. » (D3).

C'est dans les traductions de Rabah que nous relevons ce type de reformulation le plus fréquemment, notamment dans les gloses d'explicitation que nous allons aborder ensuite.

1.3.3. Reformulation non paraphrastique

Nous allons nous intéresser ici aux reformulations qui ne posent pas une équivalence sémantique entre l'élément reformulé et celui qui le reformule. Nous traiterons en premier lieu des reformulations à fonction rectificative, celles-ci recouvrent d'une part la correction et la retouche et consistent en un retour sur le dire pour l'annuler ou le préciser. Nous nous intéresserons ensuite à ce que nous appelons les « gloses d'explicitation », qui tout en étant axées vers une fonction d'explicitation comportent la plupart du temps, une dimension rectificative et orientent l'interprétation mais de façon ouverte.

1.3.3.1. Reformulation à valeur rectificative

Nous traiterons d'abord de la correction qui annule le dire précédent et le remplace par une seconde formulation puis de la retouche, qui consiste à reprendre un élément en en précisant le sens, mais sans que l'énoncé précédent ne soit pour autant annulé.

1.3.3.1.1. La correction

Nous relevons quelques cas de ce type de reformulation rectificative dans notre corpus. La correction peut porter soit sur un terme, soit sur un énoncé et relever d'une reformulation immédiate ou différée.

Dans l'exemple qui suit extrait d'une des traductions de Zayane, celle-ci porte sur un adjectif numéral, que la traductrice rectifie de façon immédiate, par le biais de l'adverbe « plutôt » :

« Ils leur a demandé de l'attendre et puis il est parti. Et juste après il a réussi à... à chasser trois cailles. - Hum, hum. - Heu... quatre plutôt, quatre⁴³³. - Oui. - Voilà, en fait parce que je confonds les... il dit heu... les chiffres en berbère. - D'accord. - Mais [*mention du chiffre en berbère*] c'est quatre. » (A3).

La reformulation s'accompagne ici d'une stratégie de facilitation, le transcodage et de la mention de la raison pour laquelle, la traductrice revient sur son dire. Elle fait ici une première traduction erronée, ce qui tient sans doute au fait que dans les échanges courants, les berbérophones recourent à la numérotation arabe. Elle indique ensuite le terme en berbère qu'elle accompagne de son équivalent français.

Dans l'exemple suivant, la reformulation, qui intervient là aussi immédiatement après le premier énoncé, permet de mettre fin à une formulation qui se révèle laborieuse et l'annule, par le biais de l'interjection « non » : « Elle a tout de suite compris que... qui se passe quelque chose. - Oui. - Que...qu'y a... que finalement c... ce qui était, c..., ce qu'elle a fait euh... Non ! Elle a compris que... l'homme a tué les filles » (B2).

⁴³³ - La traductrice élève sa main gauche, les quatre doigts tendus et le pouce replié à l'intérieur de la main.

Nous relèverons un autre extrait dans lequel nous relevons ce type d'opération discursive, mais dans lequel la reformulation corrective apparaît de manière différée : « Donc, en fait, non c'est [alegmað] et je l'ai... et je croyais que c'était [aɾæem], donc c'est pas le chameau. - Oui, donc... - [Alegmað], [alegmað], c'est... c'est le serpent. - Oui. - Le [agherda], c'est le rat. » (C3). La correction intervient suite à une erreur d'interprétation d'une suite phonétique, qui a donné lieu à une nomination inexacte et sur laquelle l'énonciatrice revient ici. Elle commence par énoncer la suite phonétique exacte l'introduisant par l'opérateur de reformulation « en fait » accompagné de « non », reformule sa première interprétation et le mot qu'elle nous avait donné comme équivalent, formulation qu'elle présente comme erronée, avant de reprendre le mot berbère, qu'elle fait suivre de son équivalent en français.

Nous donnerons un dernier exemple extrait de la narration réalisée à deux voix par Salem et Hicham, et dans lequel la correction procède d'une hétéro-reformulation. Salem intervient pour rectifier la nomination effectuée par Hicham : « - Il y a la princesse qui est partie au septième ciel. - Non, c'est l'ange. » (E3). Signalons que la traduction du terme, qui n'est pas mentionné ici en langue source apparaît comme n'allant pas de soi, Saana dans sa narration a recours de fait au mot berbère « tanirt ».

1.3.3.1.2. La retouche

Nous donnerons cinq exemples de ce type d'opération discursive.

La retouche peut consister à revenir sur une première nomination, pour la préciser en en proposant une seconde. C'est donc la nomination qui procède par retouche. Dans l'exemple suivant, la nomination se révèle comme hésitante et se termine par un inachèvement. Nous proposons le terme « peau » que l'énonciateur refuse avant de proposer une première nomination, qu'il reformule ensuite : « Donc. Il a brûlé le... on peut dire... - La peau ? - Non, c'est pas la peau, c'est plutôt le... les cheveux du rat... les poils du rat. - Les poils, oui. » (C4). Dans l'extrait suivant, nous relevons de même une première nomination « sept petites jarres », que l'énonciatrice reformule par une seconde nomination « des petits pots » : « - Voilà. Tu... tu... tu me ramènes sept grands morceaux de viande, sept petites jarres ». C'est pas vraiment des jarres mais des petits pots. - Des petits pots, hum. -Voilà, des petites... comme ça⁴³⁴ » (E4). La seconde nomination n'apparaît pas comme une annulation de la première, elle ne l'efface pas dans la mesure où l'énonciatrice recourt à la forme « c'est pas vraiment » et que dans sa dernière intervention – qui relève de la définition par caractérisation – elle utilise la forme féminine du pronom ce qui tend à le faire apparaître comme une reprise anaphorique du terme « jarres », plutôt que de celui de « pots ».

Dans l'exemple qui suit, ce n'est pas l'acte de nomination qui apparaît comme un procès et se réalise par retouche mais la réalité désignée par le terme qui fait l'objet d'une précision :

⁴³⁴ - Saana écarte ses mains horizontalement et les arrondit matérialisant un récipient de dimension réduite.

« Il a pensé à... ces... à... ces animaux. [/] Il a pris heu... les poils de... de la souris, il a mis dans le feu, la souris vient. Parce que ce sont pas des... des vrais animaux mais ce sont des gé... des génies. Pas des génies... des... qui sont... mis dans... - Qui ont pris l'apparence des... des animaux. - L'apparence des animaux. » (C8).

La reformulation procède par étape. La narratrice met en évidence d'abord le fait que ce ne « sont pas des vrais animaux », elle les qualifie ensuite de « génies ». Elle revient ensuite sur le terme de « génies » pour aboutir à une nouvelle formulation énoncée à deux, « des génies [/] qui ont pris l'apparence des animaux », cette dernière reprenant les deux nominations précédentes.

La retouche peut également consister à reformuler à distance une séquence précédemment énoncée de manière incomplète en raison de difficulté de compréhension, la reformulation combinant dans l'extrait suivant une valeur rectificative et récapitulative :

« Ah oui, j'ai compris ! En fait parce que au... au début, il était... il était sur... en haut du figuier et il lui jetait des figes. A un certain moment, elle lui a demandé de... de lui en donner... - Dans la main ? - Oui, voilà, directement. - D'accord. - Pour voir si c'était mieux que... que jetées. - Que jetées, d'accord. - Donc, lui il n'a pas compris que... donc il lui a donné les figes et elle l'a attrapé... - Elle l'a attrapé, d'accord. » (B3).

Dans l'extrait suivant, l'énonciateur revient sur un épisode raconté précédemment en reformulant l'argument donné par l'ogresse pour envoyer les enfants chercher du bois : « Donc, elle leur a demandé d'aller chercher le bois, ça tu le rajoutes après parce que... - Oui, oui, je... - S'ils vont chercher le bois, elle va les envoyer chez leurs parents. - D'accord. - C'est ça le sens de [/], tout à l'heure je t'ai dit que c'était pour le repas. - Oui, oui, eux ils croient que c'est parce qu'ils vont rentrer. » (A4).

1.3.3.2. Gloses d'explicitation

Nous parlons de « gloses d'explicitation » pour désigner les énoncés qui tout en reformulant et explicitant le dit comportent une dimension autonymique, c'est-à-dire une « auto-représentation du dire en train de se faire » et opèrent une suspension de la transparence de l'énonciation. Nous avons mentionné dans le chapitre VIII un certain nombre de figures par lesquelles les énonciateurs commentent leurs dire, par le biais de mentions méta-énonciatives, qui signalent des hésitations et difficultés relatives à l'acte de nomination, des formulations inadéquates ou empruntées à d'autres. Ici les figures qui nous intéressent commentent le sens d'un terme ou d'un énoncé, en en spécifiant l'interprétation et en explicitant en quoi la nomination est inadéquate. Parmi les divers ensembles de non-coïncidence mis en évidence par AUTHIER-REVUZ (1995), ce type de gloses se retrouve dans trois de ces ensembles : la non-coïncidence du discours à lui-même (le sens du mot est caractérisé en tant que relatif à un ensemble discursif), la non-coïncidence du mot à la chose (la nomination s'accompagne d'un jugement d'adéquation sur le dire plus ou moins précis ou sur le terme évalué dans son adéquation à la chose), et la non-coïncidence du mot à lui-même (le sens est

spécifié en raison d'une ambiguïté lexicale). Le concept de « glose » suppose en outre que l'explicitation ne s'opère pas « sur le mode autonome d'une description où s'achèverait le sens [de l'élément glosé], mais débouche sur un travail interprétatif » (AUTHIER-REVUZ, 1994 : 102). JULIA, dans l'analyse qu'elle consacre aux gloses de spécification du sens montre que ces dernières jouent un rôle « d'orienteurs » de l'interprétation, en fournissant une instruction d'interprétation. Mais elles ne mettent pas pour autant un terme à celle-ci, mais la complexifie, par la « richesse de la description sémantique qu'elles effectuent » (2001 : 112). Nous traiterons d'abord des gloses d'explicitation qui orientent l'interprétation en fixant un sens ou au contraire en explicitant la latitude. Nous nous intéresserons ensuite aux gloses qui explicitent une réalité ou le sens d'un terme, en mettant l'accent sur l'adéquation ou l'inadéquation de la nomination.

1.3.3.2.1. Spécification du sens d'un terme ou d'une expression

Nous commencerons par évoquer des gloses qui ont pour effet de fixer le sens d'un terme ou d'un énoncé, en écartant les autres sens de l'élément ou d'un énoncé puis nous traiterons des gloses qui à l'inverse explicitent le « non-un » du sens, en le faisant apparaître comme non univoque ou non immédiat.

1.3.3.2.1.1. Affirmation du « un » du sens

Pour le premier type de ces gloses, les énonciateurs sélectionnent un des sens du terme énoncé, en écartant ainsi les autres sens, mais ceux-ci restent disponibles en tant que potentialité sémique et c'est pourquoi l'interprétation se trouve complexifiée. Signalons que les exemples que nous évoquerons ici relèvent du champ de la non-coïncidence du mot à lui-même et plus spécifiquement de l'assignation d'un sens jugé extensif⁴³⁵.

Le premier extrait que nous citerons est exemplaire des gloses de spécification du sens analysées par JULIA. L'énonciateur mentionne un terme, puis procède à sa reformulation en sélectionnant un sens « au sein de la polysémie virtuelle » du mot (JULIA, 2001 : 12), par le biais de la mention méta-énonciative « c'est dans ce sens là » :

« Sur le... sur sa route, il a trouvé encore des chevaliers. Des chevaliers qui font la... tu connais bien la fantasia au Maroc ? - Oui. - C'est dans ce sens là. Donc, il a trouvé des chevaliers, il leur a proposé si ils veulent un bœuf pour le fêter pour faire le... pour bien manger. » (B4).

Signalons que la mise en oeuvre de l'opération discursive passe ici par le recours à une autre stratégie, que nous n'avons pas mentionnée jusqu'ici, la vérification des connaissances de l'interlocuteur.

Nous relevons un autre exemple de ce type de glose de spécification du sens, par affirmation du « un » du sens, qui est extrait d'une des traductions de Zayane : « Donc il a dit : “- Comment ça se fait que je vous aide vous et je laisse lui qui est... qui est m... mon frère”, bon il dit [u-ma], c'est

⁴³⁵ - Voir section VIII.2.2.2.2.2.

mon frère, au sens heu... religieux musulman, c'est-à-dire que tous les hommes sont... - Sont frères, hum, hum. -Voilà. » (C3). Ici l'explicitation passe par la mention du terme en berbère, accompagnée d'une spécification positive du sens requis, ici en termes de domaine, suivie d'une reformulation à valeur paraphrastique, énoncée à deux. Si ce type de reformulation apparaît comme une glose d'explicitation, par contraste avec les passages que nous avons relevés dans les traductions et contage de Rabah et Saana (respectivement : « C'est... c'est un homme, je dois pas le laisser, en plus c'est un homme, donc [] c'est mon frère, je peux pas seulement sauver les animaux » et « Tu me sauves moi parce que moi je suis ton frère, moi, je suis un être humain comme toi, et tout ça. »), c'est parce que dans le cas de la glose, l'énonciateur sélectionne et spécifie le sens du mot « frère » alors que dans les autres passages, une équivalence est posée entre les termes « frère » et « être humain » ou « homme ». L'opération discursive relève dans le second cas d'une identification, alors que pour les gloses d'explicitation, elle procède par sélection et spécification d'un sens.

Nous donnerons un dernier exemple, dans lequel nous relevons d'abord une reformulation par équivalence, celle-ci étant signalée par le marqueur de reformulation (ADAM, 2005 a : 122), « ça veut dire », puis une spécification du sens à accorder au syntagme :

« Donc, le titre du conte il s'appelle [] [irdam], ça veut dire... [ikka irdam] ça veut dire "celui qui a la tête noire", euh... un homme, ça veut dire l'homme, c'est un homme, quelqu'un qui a la tête noire. - Hum, hum, l'homme qui a la tête noire. - Ca veut dire l'homme. Si tu... si on parle de quelqu'un qui a la tête noire, ça veut dire l'homme, directement. » (C4).

1.3.3.2.1.2. Explicitation du non « un » du sens

Nous donnerons trois exemples de ce type de gloses. Dans le premier, extrait d'une des traductions de Zayane, la locutrice rend compte des différents sens associés à un terme berbère :

« Elle lui a demandé : “-Viens voir tes mains si elles sont [ichouan]”, donc ça peut être beau. - Oui. - Ou belles, donc heu... bon... oui en fait la main ça peut être masculin ou féminin ça dépend des... ça peut être beau, ça peut être en forme, ça peut être... voilà ça a pas mal de sens. - Oui, oui. Ca peut être aussi les mains qui ont travaillé ? - Non, [ichouan], non. [Ichouan], en fait chez nous ça a le sens de quelque chose... de... de beau ou de bien ou... voilà ça a les deux sens, en fait. » (B3).

Ici la glose d'explicitation met en évidence la polysémie associée au terme, sans orienter l'interprétation vers un sens plutôt qu'un autre, le terme est donc à interpréter à la fois comme porteurs des signifiés « beau », « bien » ou « en forme ».

Dans les deux exemples suivants, c'est sur la non immédiateté du sens d'une expression que porte la glose d'explicitation. Dans l'extrait suivant, la locutrice propose d'abord une traduction de l'expression, avant de reformuler son premier énoncé par le biais du marqueur « en fait », qui a ici une valeur rectificative. Elle mentionne l'expression en berbère, en signalant que son sens diffère du terme français « promettre » par la référence religieuse qu'elle véhicule et met en quelque sorte

en garde contre une interprétation hâtive : « Elle lui a dit : “- Non, je te promets de... de... - De pas t'attraper. - De pas t'attraper. Mais en fait, je te promets en berbère ça se dit [laoued rbbi], [laoued], c'est comme la promesse. - Oui. - Au nom de Dieu. » (B3). La glose d'explicitation recourt ici à une opération de définition substantielle.

Dans l'exemple qui suit, extrait d'une des traductions de Zayane, cette dernière commence par énoncer l'expression en berbère et donne l'équivalent français d'un des termes de l'expression (« tasa » traduit par « foie »). Elle signale ensuite que l'équivalence n'est pas totale par la conjonction contre-argumentative « mais », autrement dit que le sens véhiculé par le terme « foie » ne peut rendre compte de la complexité de la signification de l'expression :

« Elle en fait, elle lui dit : - “[Ahmed tasa nu].” Bon, si tu traduits, tasa, c'est le foie, heu... mais par exemple la... la maman peut dire à son bébé : - “[tasa nu] ? ” C'est en fait le... le symbole de la tendresse ou... - Oui. - De ce qui est en fait plus cher, de plus cher. - Oui. - Ça peut être le cœur ou euh... chez les Berbères, il y a [] pas seulement chez les berbères, même chez les Arabes, mais au Maroc. » (B3).

Pour expliciter le sens de l'expression, elle procède d'abord à une exemplification, par la référence à une autre situation discursive, la relation de la mère à son bébé. Elle indique ensuite le sens symbolique associé à l'expression puis rend compte d'un autre équivalent possible du sens associé au terme berbère « tasa », le cœur. L'explicitation apparaît ici de l'ordre de la glose et non de la paraphrase explicative, dans la mesure où la traduction apparaît comme suspendue à l'assignation d'un sens qui n'a rien d'évident. Dans sa traduction, Rabah s'arrête également sur cette expression. Il l'énonce d'abord en berbère, puis rend compte de son sens, en procédant comme Zayane, à une décontextualisation de l'expression par une description en référence à une autre situation de discours :

« Elle lui dit "- Ahmed tasa nu". Mon Ahmed qu.... Ca veut dire si je t'aime, je vais te dire heu... "Fabienne tasa nu", ça veut dire "je t'aime à te... à mordre beaucoup". - Hum, hum - C'est ça le "Ahmed tasa nu", ça veut dire que "je t'aime beaucoup". - Oui, hum, hum. » (B4).

L'énonciateur donne ensuite deux équivalents français à l'expression : « je t'aime à te... à mordre », « Je t'aime beaucoup ». Il nous semble que l'explicitation mise en place par Rabah, même si, dans la mesure où le locuteur s'arrête sur le sens à donner à l'expression, elle signale la non évidence de la traduction, n'apparaît pas ou en tout cas à un degré bien moindre comme une glose d'explicitation mais plutôt comme une reformulation d'ordre paraphrastique.

1.3.3.2.2. Gloses d'explicitation avec commentaires sur la nomination ou/et la spécificité du référent

Nous relèverons un premier exemple dans lequel l'énonciateur fait le choix d'une nomination et réfère à ce choix, en explicitant en quoi l'adjectif « bon » peut être affecté au substantif « homme » : « Le [bonhomme/le bon homme], on peut l'appeler le bon homme, parce qu'il a fait du bien, alors [

] on peut l'appeler le bon homme » (C4). L'énoncé apparaît ici comme une glose d'explicitation, dans la mesure où le locuteur commente son dire comme admissible en vertu du sens associé à l'adjectif, qu'il explicite ici (« parce qu'il a fait du bien »), la mention méta-énonciative « on peut l'appeler » permettant selon AUTHIER-REVUZ (1995) d'éloigner la non-coïncidence, en expliquant la nomination par la ou les propriété(s) du référent⁴³⁶. Signalons que cette nomination a une fonction narrative très nette, en permettant de caractériser l'homme en question par opposition à l'homme « à la tête noire » qui sera qualifié de « mauvais homme », mais sans le truchement d'une glose d'explicitation : « Donc, il a envoyé à la recherche de... de l'homme qui l'a dénoncé, ça veut dire le mauvais homme » (C4).

Dans les exemples que nous allons évoquer maintenant, la nomination apparaît comme problématique et les gloses que nous relevons, tout en donnant des explicitations sur le référent en tant qu'entité spécifique rendent compte du degré d'adéquation de la nomination au référent. Dans l'extrait suivant, c'est nous qui proposons un terme suite à une formulation inachevée du locuteur. Le locuteur reprend la nomination que nous avons proposée mais la spécifie, par l'indication de sa matière, la reformulation étant introduite par le contre-argumentatif « mais » qui signale la réserve de l'énonciateur quant à cette nomination :

« Belaâdim, lui aussi, dans... dans la maison, il s'occupait de... du lait, il va le faire monter. Qu'est-ce qu'il a fait, lui aussi, il a rempli le... - La baratte ? - La baratte, mais la baratte, c'est en cuir. - Oui. - Tu l'as déjà vue ? - Non, mais heu... j'imagine, oui. - Oui, de toute façon, c'est la peau de... - Oui comme une outre un peu heu... un récipient, quelque chose comme ça ? - C'est la peau de... de... de la chèvre. - Oui, oui. - Voilà. Bon comme on fait chez nous, on prend les pieds, on les attache, on attache l'autre, on attache tous les pieds et le... le cou se... se sert pour remplir, c'est celle là, c'est avec ça qu'on fait la baratte en cuir. - Oui. Oui. D'accord. Ok, je comprends. » (A3).

Le locuteur procède ensuite à une description du référent par sa caractérisation et la description de son mode de fabrication. De notre côté nous proposons un autre terme, « une outre » que le traducteur ne retient pas. Cet extrait diffère de la reformulation par retouche, dans la mesure où le locuteur explicite en quoi la première nomination est inadéquate.

Dans l'exemple suivant, qui est consacré à l'explicitation de la *realia* « tanotfi », le locuteur propose une première nomination « le puits », qu'il rectifie ensuite par une reformulation : « c'est pas tellement le puits » :

« Il dit... il dit au puits, il parle au puits, il lui a dit : - Le puits de la... C'est pas...c'est pas tellement le puits parce qu'on... on met des [], on creuse des..., c'est un genre de puits mais c'est pas de... source, il n'y a pas l'eau de source, c'est nous qu'on remplisse..., des réserves... - Oui. Comme une citerne, un bassin. - Oui, mais euh... on l'a... on creuse... - Oui, souterrain. - Oui, souterrain. Comme une citerne, je sais pas comment on appelle en français, de toute façon,

⁴³⁶ - Voir section II.3.3.1.2.

on creuse et on remplit tout, c'est nous qui mettons l'eau dedans. - Je comprends, oui. - Sinon, on attend la pluie qu'elle tombe et... - Oui, c'est un bassin. - C'est un bassin, mais cette forme là, comme un... comme une citerne⁴³⁷. - Oui, une citerne. On la remplit d'eau. Donc il est arrivé sur tanotfi, comme il a dit lui, c'est... on peut dire le puits, c'est plus pratique. - Oui » (A4).

Le locuteur procède ensuite à une description du référent « tanotfi » par une définition de type substantiel par rapport au référent proche le « puits », dont il énonce les caractéristiques spécifiques : une eau qui est amenée par l'homme et sa forme rectangulaire, cette dernière information étant indiquée par la mise en œuvre d'une stratégie de facilitation secondaire, la gestuelle. Le traducteur mentionne également sa finalité, une réserve d'eau disponible et son mode de fabrication et d'utilisation : creusée par la main de l'homme, remplie d'eau de pluie ou d'eau acheminée par l'homme. Rabah propose par ailleurs d'autres nominations approchantes : « des réserves », « un bassin » de forme particulière, « comme une citerne ». L'explicitation est ici de l'ordre de la glose, dans la mesure où elle apparaît comme complexe et est axée sur la singularité du référent, pour lequel on relève quatre nominations différentes, toutes caractérisées en tant qu'inadéquates. La présence de la glose donne à voir un dire qui s'affiche comme particulièrement précautionneux.

Signalons au passage que nous relevons dans les interventions du destinataire une volonté d'opérer une nomination davantage que dans celles du traducteur. La séquence glosée s'achève par un choix de nomination de la part du traducteur introduit par une mention méta-énonciative (« on peut dire le puits ») accompagné d'un commentaire qui justifie ce choix : « c'est plus pratique ». Par contraste, l'explicitation que nous propose Zayane de cette *realia*, ne relève nous semble-t-il non de la glose mais plutôt de la reformulation paraphrastique. Cette dernière mentionne le terme en berbère et le reformule par une définition substantielle proche d'une définition de type lexicographique : « - La [tanotfi, tanotfi], c'est... c'est... c'est comme une sorte de... de... de bassin qui servait à... à... à garder l'eau. - A garder l'eau ? - Oui, oui. Donc il chantait à côté et donc ce bassin ça s'appelle "Tanotfi". » (A3). Ici la spécificité du référent est soulignée à la fois par le comparatif « comme » et la mention de flouification « une sorte de » et la reprise du terme berbère, mais l'explicitation vise à définir le terme plutôt que de mettre l'accent sur la spécificité du référent.

Nous mentionnerons encore comme exemples de ce type de gloses les extraits, issus des traductions de Rabah et de Zayane, dans lesquels les énonciateurs s'arrêtent sur une autre *realia*, le « quedran ». Nous relevons dans la traduction de Rabah un enchaînement proche de celui mentionné pour la « tanotfi », à savoir la mention du terme en langue source, la proposition d'un équivalent français de notre part, l'indication de la non adéquation de la nomination et la description de la spécificité du référent :

⁴³⁷ - Le traducteur dessine un volume de forme rectangulaire, chapeauté par un large conduit rejoignant la surface.

« Elle leur demande de l'eau. Alors, ils l'ont jetée dans l'eau dans le feu, elle leur demande de l'eau, alors les enfants, ils... ils ramènent quedran. - Du goudron ? - C'est comme du goudron, c'est... - Ouais - C'est noir... - Ouais - ...Mais c'est pas tellement du goudron - Ouais, du... du pétrole ? - Non, c'est... - Non ? - Non. On l'extrait de... de l'arbre, d'un arbre, il est noir lui aussi comme du goudron, mais c'e... on l'utilise heu... - Comme..., oui, pour aviver le feu, quoi. - Oui, oui. - Ouais. - [] donc eux, ils..., lorsque l'autre demande de l'eau, les enfants lui rajoutent... quedran. - Quedran, oui. - Quedran. On peut dire du goudron parce que je sais pas comment expliquer, de l'huile et du goudron. - Oui, d'accord. » (A4).

Le locuteur ici commence à énoncer en quoi le référent peut être rapproché du « goudron », c'est-à-dire par sa couleur, mais il marque la non adéquation de la nomination d'une part par le connecteur contre-argumentatif « mais » et par une reformulation à valeur rectificative, « c'est pas tellement du goudron ». Nous proposons une autre nomination, le « pétrole » que le locuteur rejette en mentionnant l'origine végétale du produit. La fonction du référent est ensuite énoncée avec le concours de l'interlocuteur : « aviver le feu ». Le traducteur reprend ensuite le récit en mentionnant comme à l'ouverture de la glose le terme en berbère et en proposant un premier équivalent choisi à défaut (« on peut dire du goudron, parce que je sais pas comment expliquer »), qu'il reformule ensuite par « de l'huile et du goudron ».

Dans sa traduction, Zayane, comme Rabah, mentionne en premier lieu le terme en berbère et suite à son inachèvement, nous proposons là aussi le terme de « goudron » :

« Et... ils l'ont jetée dans... dans le feu. Heu... la fille lui mettait de l'eau et le garçon mettait de... quedran. Je sais pas c'est... - Du goudron ? - Ouais, ouais. - Hum ? - C'est une sorte de goudron... - Quelque chose qui brûle... - Oui, voilà. C'est extrait d'arbre en fait mais je sais pas quel arbre exactement - Oui. - Mais ça ressemble au goudron. Je pense d'où le nom même en berbère, ça vient... - J'ai déjà entendu le nom quedran pour - Hum, hum. Non, tu parles de quel goudron ? - Heu... je sais pas [*rires*]. Quelque chose de noir... de noir et d'amer. - Voilà. Je pense c'est du bois brûlé. - Oui, comme du charbon de bois ? - Non, non, c'est liquide, c'est extrait... c'est un liquide extrait de... de... - D'un arbre ? - Voilà. - Hum, hum. D'accord. [] Donc le garçon mettait du goudron jusque... jusque... jusqu'à ce que l'ogresse a complètement brûlé. » (A3).

La locutrice reprend la nomination proposée en indiquant que le référent en question peut être rapproché de ce que l'on appelle le « goudron » (« c'est une sorte de goudron »). Nous mentionnons une des propriétés que le « quedran » et le « goudron » ont en commun, leur caractère inflammable et la traductrice énonce, comme Rabah, son extraction à partir d'un arbre, en tant que caractère distinctif. Zayane souligne à nouveau sa ressemblance avec le goudron, en mentionnant la parenté morphologique des termes français et berbère, le mot français étant de fait emprunté comme le mot berbère à l'arabe – « quedran » étant une forme « berbérisée » de l'arabe « qatran ». La traductrice nous invite ensuite à préciser à quel type de goudron nous faisons référence. Nous ignorions au moment de l'enregistrement de cette traduction que le terme « goudron » peut

désigner une matière végétale. Nous ne répondons donc pas vraiment à la question posée, mais caractérisons le référent comme « noir » et « amer ». Zayane valide ces informations puis propose une reformulation : « du bois brûlé », à la suite de quoi nous proposons une comparaison (« comme du charbon de bois ») qu'elle rejette et énonce une des ses propriétés physiques : liquide et non solide. Au terme de l'explicitation, elle fait le choix de parler de « goudron ». Ici l'explicitation apparaît bien comme une glose dans la mesure où la traductrice met en évidence la spécificité du référent, tout en interrogeant l'assignation d'un terme à une réalité (« Je pense d'où le nom même en berbère, ça vient... » « tu parles de quel goudron ? »). Signalons que les deux extraits que nous venons de mentionner permettent de décrire les contours de la réalité désignée par « quedran » grâce à la mention de ce à quoi on peut le comparer (le goudron), sa couleur noire, ce qu'il n'est pas (ni pétrole, ni charbon de bois), par ses propriétés physiques (liquide et non pas solide), par son origine végétale (extrait d'un arbre) et par son usage (aviver le feu). La glose d'explicitation donne lieu ici à une description du référent inexistant dans la culture et la langue cible, un peu à la manière de l'ethnologue ou de l'article d'encyclopédie, tout en témoignant d'une réflexion métacodique, l'énonciateur mettant l'accent sur la non immédiateté de l'assignation d'un sens et d'un terme à une réalité spécifique.

Les gloses d'explicitation sont caractéristiques des traductions de Zayane et de Rabah. Nous en relevons néanmoins quelques-unes dans les narrations de Saana et notamment dans ses narrations préparatoires.

1.3.4. Synthèse

Les stratégies d'ajout sont axées principalement vers l'intercompréhension. Elles se caractérisent par deux visées principales : l'explicitation et la rectification. Les descriptions préalables sont mises en place lors d'une difficulté de nomination, qui relève dans la grande majorité des cas d'un manque de l'énonciateur, ce qui suppose que le terme recherché est bien disponible dans le code d'arrivée. L'interlocuteur est alors convoqué dans le rôle d'expert linguistique et est amené suite à l'explicitation fournie à énoncer le ou les termes manquants à l'énonciateur. Nous avons relevé différents types de descriptions préalables : la description lexicographique dont la forme rappelle celles des dictionnaires et dans lesquels on relève des opérateurs métalinguistiques ; la définition substantielle qui consiste à évoquer un terme approchant (mot dont la signification est proche ou évocation d'un référent qui partage un certain nombre de caractéristiques avec celui que l'on cherche à désigner), l'énonciateur spécifiant éventuellement en quoi les signifiés ou les référents diffèrent ; la définition par caractérisation (description en termes de taille, forme, couleur, etc.) ou/et catégorisation (mention d'un hyperonyme), la définition relationnelle qui passe par la mention d'un terme avec lequel le mot recherché est en relation soit au niveau morphologique (relation de dérivation), soit au niveau sémantique (relation méronyme/holonyme, notamment) ; la définition par description du mode de fabrication, de la finalité, de la fonction ou de l'usage et la

description par référence à une situation, l'énonciateur évoquant un exemple ou une situation causale ou de conséquence. On relève ce type de définition dans les traductions et dans les narrations préparatoires de Saana. Dans la majorité des cas, leur mise en œuvre déclenche la nomination, mais nous relevons quelques cas, où l'interlocuteur se révèle non « compétent » soit parce que le terme lui échappe également, soit plus rarement parce que le référent évoqué est spécifique à l'ensemble source. La formulation des définitions, nous l'avons vu, passe par la mobilisation de stratégies de facilitation : simplification (mots génériques, mots jokers et pronoms) et transcodage (gestuelle et schématisation).

Les deux autres catégories de stratégies d'ajout que nous avons mentionnées ici relèvent de la reformulation intratextuelle. Les reformulations paraphrastiques, qui se caractérisent par une équivalence de contenu entre l'énoncé reformulé et reformulant, visent à traduire ou expliciter des termes énoncés en langue source, décrire des référents ou rendre compte d'une signification non immédiatement accessible au destinataire. Elles sont donc axées vers l'intercompréhension, en permettant un partage des représentations. Nous avons relevé différents types de reformulations paraphrastiques. La reformulation par équivalence consiste à formuler deux termes ou deux énoncés, qui peuvent occuper une même place dans la chaîne syntagmatique, l'équivalence explicitée ou non est d'ordre paradigmatique. L'équivalence peut être posée entre un terme donné en langue source et un terme énoncé en langue source, ou entre deux termes ou énoncés en français, le second expliquant ou renforçant le sens du premier. Nous retrouvons en outre un certain nombre des définitions mentionnées en tant que descriptions préalables, qui interviennent dans la majorité des cas, à la suite de la mention d'un terme ou d'un syntagme mentionné en langue source. Elles sont mises en place le plus souvent, en tant que solution de remédiation à une difficulté liée à une « défaillance de la langue » d'arrivée, à la différence des descriptions préalables qui interviennent plutôt suite à une difficulté d'ordre individuel. La définition lexicographique, alors qu'elle est mise en œuvre de façon fréquente en tant que permettant le déclenchement de la formulation, n'apparaît que rarement en tant que reformulation paraphrastique. Nous avons relevé par ailleurs quelques exemples de définition substantielle, de définition par catégorisation et caractérisation et par description du mode de fabrication, de la finalité, de la fonction ou de l'usage. Alors que pour les reformulations par équivalence, un équivalent en français est énoncé, la nomination en français n'est généralement pas réalisée. Les définitions, en décrivant de manière plus ou moins précise les référents, en mentionnant leur fonction et leur usage ou en décrivant des pratiques opèrent une recontextualisation des récits, donnent « à voir » les réalités du milieu source. Celles-ci, à défaut de pouvoir être nommées, sont donc définies, décrites et explicitées.

Pour le second type de reformulation, on ne relève pas d'équivalence sémantique entre les deux énoncés. Nous avons mentionné en premier lieu les reformulations à valeur rectificative, à savoir la correction et la retouche. La correction qui consiste à opérer un retour sur le dire pour l'annuler, peut être produite de manière immédiate ou différée et concerner un terme ou un énoncé. Lorsque

l'énonciateur revient sur son dire pour le préciser, nous avons parlé de retouche. Celle-ci peut concerner la nomination, c'est-à-dire qu'à une première nomination succède une seconde, elle peut viser à affiner une description ou encore consister en un retour sur une séquence narrative évoquée antérieurement, pour la compléter. Le second type de reformulations non paraphrastiques, les gloses d'explicitation se rapprochent des définitions qui explicitent le sens d'un terme ou visent à décrire un référent dont la nomination ne va pas de soi, mais l'explicitation opère par complexification. Celle-ci est particulièrement perceptible dans les gloses de spécification qui affirment le « non un » du sens par la mention des différentes acceptions d'un terme en langue source, par la mise en évidence de la spécificité d'une expression et des connotations qui y sont associées, dont une traduction littérale n'est pas à même de rendre compte. Même dans les gloses qui affirment le « un » du sens et orientent l'interprétation par l'identification du sens, le terme ou l'énoncé reste porteur des autres acceptions, que la glose met en évidence, en les écartant. Le second type de gloses d'explicitation qui opère un commentaire sur l'adéquation de la nomination et le plus souvent sur son inadéquation et rend compte de la spécificité du référent qui fait l'objet d'une description, l'explicitation, tout en guidant l'interlocuteur met l'accent sur la non immédiateté de l'assignation d'une nomination et d'un sens. Les gloses d'explicitation, comme les reformulations paraphrastiques et les descriptions préalables décrivent des référents, des pratiques et rendent compte du sens des mots et des expressions en langue source. En ce sens, elles assurent l'intercompréhension et tendent ainsi à cautériser la perte de sens inhérente à la transmission interlingue et interculturelle. Elles se distinguent cependant des reformulations paraphrastiques et des définitions préalables par la mise en évidence de l'opération réflexive, qu'opèrent les traducteurs pour opérer cette médiation. Lors de ces gloses, l'énonciateur met en évidence l'écart existant entre les choses et *a fortiori* celle du milieu source et les mots de la langue cible et rend compte de l'équivocité des mots, ceux de la langue source et de la langue cible, par une représentation de l'activité de nomination et de celle de l'assignation du sens qui se trouvent comme « suspendues » (d'après AUTHIER-REVUZ, 1995, notamment).

1.4. Stratégies privilégiées, types de décrochages et fonctions discursives

Nous allons articuler les stratégies que nous venons de relever aux divers types de décrochages relevés dans le chapitre précédent, c'est-à-dire que nous allons rendre compte des stratégies que l'on rencontre de façon préférentielle selon le type de décrochage. Nous mettrons par ailleurs en évidence la ou les fonction(s) discursive(s) des diverses stratégies. Nous nous intéresserons en premier lieu aux stratégies qui apparaissent en tant que réponses à une difficulté.

1.4.1. Stratégies de remédiation face à une difficulté

La majorité des stratégies que nous avons relevées dans les sections précédentes sont mises en œuvre en tant que remédiation à une difficulté sur laquelle achoppent les traducteurs ou conteurs. Leur présence est donc liée en majorité aux décrochages relevés dans la section VIII.2, les « difficultés à dire ou à poursuivre » et dans la section VIII.3, les « difficultés à comprendre ». Elles ne sont pas exclusives de ces deux ensembles, mais se laissent appréhender pour ce type de décrochages en tant qu'activités de résolution de problèmes.

1.4.1.1. Manques individuels

Les manques individuels (section VIII.2.1.) donnent lieu de manière générale à des stratégies de facilitation, avec la mise en œuvre dans la plupart des cas d'une opération de sollicitation, soit explicite soit implicite par le biais d'un inachèvement. Parmi le premier ensemble de difficultés que nous avons relevés, les manques lexicaux que nous avons qualifiés de provisoires (section VIII.2.1.1.), les difficultés d'ordre mémoriel (section VIII.2.1.1.2.) occupent un statut à part, dans la mesure où les énonciateurs se ménagent un temps de recherche, qui leur permet d'accéder à une nomination. Cette stratégie de facilitation apparaît bien comme une stratégie de « gain de temps » (ARDITTY, 1987), qui passe par le recours éventuel à des mots hyper-génériques, occupant la place dans la chaîne syntaxique du terme recherché.

Pour les autres types de manques individuels (sections VIII.2.1.1.3., VIII.2.1.2 et VIII.2.1.3.), les énonciateurs mettent en œuvre de façon systématique une stratégie de sollicitation. Pour les manques individuels de type lexical, nous avons affaire à la mise en œuvre de stratégies qui permettent d'évoquer le référent que les énonciateurs cherchent à désigner. L'évocation se fait de manière préférentielle par la mise en œuvre de stratégies de l'ordre de l'ajout, à savoir une définition préalable, qui prend la forme d'une définition lexicographique, substantielle, par catégorisation et caractérisation, par description de l'usage, de la fonction ou de la finalité du référent ou par la mise en situation. L'élaboration de la définition peut s'accompagner de stratégies de facilitation de la formulation : simplification (recours à des mots génériques et jokers) et transcodage (gestuelle ou schématisation). Nous relevons par ailleurs quelques cas, où la sollicitation ne passe pas par une définition verbale du référent mais par le recours à une stratégie de facilitation, le transcodage ou simplement par la mention, qui permet à l'interlocuteur en fonction du contexte de terminer la formulation. Signalons par ailleurs que pour les manques de type lexical, qui donnent lieu à la mise en place d'une définition préalable, on relève une préférence pour les définitions plutôt courtes du moins en comparaison des reformulations qui accompagnent la mention des *realia* par exemple, ce qui n'augure rien de leur simplicité ou complexité, en termes

du nombre d'opérations discursives qui sont mises en œuvre⁴³⁸. Les énonciateurs, lorsqu'ils sont amenés à reprendre des termes pour lesquels une nomination adéquate n'a pu être trouvée, mettent en place des stratégies de facilitation (recours à des mots jokers ou à des pronoms) ou en évitent la mention. Notons encore une stratégie que l'on relève dans les traductions de Rabah et qui consiste à annoncer qu'il reviendra sur le terme qui lui échappe ultérieurement, stratégie que nous avons qualifiée de « mise en attente ».

Pour les manques individuels, autres que lexicaux, nous relevons pour les difficultés syntaxiques et de prononciation des stratégies de l'ordre de la facilitation : mentions, transcodage et inachèvements éventuels pour les difficultés syntaxiques et évitement ou sollicitation explicite pour les difficultés de prononciation. Pour les difficultés de convocation de connaissances encyclopédiques et l'énonciation de mots tabous, nous retrouvons l'opération de sollicitation accompagnée d'une définition préalable, avec en outre des évitements pour les secondes.

1.4.1.2. Défaillance de la langue

Pour les difficultés à dire qui relèvent d'une défaillance de la langue et de deux ordres principaux de non-coïncidence, celle des mots à la chose et du discours à lui-même, nous relevons pour l'évocation des *realia*, la mise en œuvre systématique d'une stratégie d'ajout, la reformulation qui a pour objet de décrire le référent en question. La reformulation apparaît comme paraphrastique ou non et procède de l'explicitation. Nous ne relevons que de façon incidente des reformulations par équivalence pour les *realia*, celles-ci pouvant être difficilement rendues par un seul terme ou un seul énoncé équivalent. Le choix entre une définition de type paraphrastique ou d'une glose d'explicitation ne paraît pas pouvoir être déterminé de façon prévisible, d'autant que celui-ci diffère selon les locuteurs. Un certain nombre de *realia* peuvent être définies plus facilement que d'autres : ainsi la réalité désignée par « fquih » qui est explicitée par une définition de type lexicographique, par opposition au « quedran » dont la mention donne lieu à une glose d'explicitation développée. Lorsque les énonciateurs décrivent le référent par une glose d'explicitation, l'accent est mis sur la difficulté à nommer une réalité spécifique et la glose rend compte de l'écart de nominations possibles par rapport à la réalité à nommer. Signalons que nous ne relevons pratiquement aucune sollicitation pour les difficultés de nomination des *realia*, le terme étant dans la plupart des cas énoncé en langue source et la réalité ne pouvant par définition être nommée par l'interlocuteur suite à une définition préalable. Pour ce type de difficultés, c'est à l'énonciateur que revient la tâche de nommer une réalité dont il connaît et explique la spécificité. Pour le second type de non-coïncidence, celle du discours à lui-même, les énonciateurs explicitent le sens d'une expression en mentionnant sa signification symbolique et rendent compte de la non univocité du sens d'un terme. Nous relevons une majorité de gloses d'explicitation, qui mettent

⁴³⁸ - Signalons cependant la longue description relative à la charrue puis au soc, qui peut apparaître comme contre-exemple. Cela dit la longueur de la description peut s'expliquer par une difficulté à nommer qui est double : le locuteur doit d'abord évoquer le référent « charrue » avant de référer au « soc ».

l'accent sur la spécificité du sens du mot ou de l'énoncé ou sélectionnent un sens plutôt qu'un autre. Nous relevons en tant que stratégie subordonnée à l'explicitation, quelques gestes et schématisations qui viennent appuyer ou suppléer la formulation, mais de manière bien moins présente que dans le cas des définitions préalables. Signalons encore que comme pour la catégorie des manques personnels, les locuteurs lorsqu'ils sont amenés à évoquer à nouveau une *realia* décrite ou un sens explicité antérieurement, peuvent recourir à des stratégies de facilitation, l'usage de pronoms notamment. Ils peuvent par ailleurs reprendre le terme en langue source ou opter pour une nomination en français.

1.4.1.3. Difficultés à comprendre

Pour les difficultés de compréhension, nous relevons en premier lieu la mise en place de stratégies d'ajout, les reformulations à valeur de correction, qui permettent à la locutrice de revenir sur un point qu'elle avait mal interprété. Nous relevons par ailleurs des reformulations à valeur de retouche, lors desquelles la narratrice opère un retour sur une séquence qu'elle reformule en précisant un certain nombre d'éléments. La formulation est facilitée en outre par des modalisations notamment qui permettent d'énoncer sur le mode de l'hypothèse des faits et par le recours à des mots hyper-génériques ou des pronoms qui permettent la reprise d'éléments qui n'ont pu être traduits.

1.4.2. Autres stratégies

Les autres stratégies que nous mentionnerons ici, ont été abordées pour certaines dans les sections IX.1.2. et IX.1.3. de ce chapitre mais nous en indiquerons un certain nombre d'autres, en rapport avec les décrochages relevés dans le chapitre précédent.

1.4.2.1. Stratégies de guidage

Nous mentionnerons en premier lieu, les formes de guidage de la narration, elles sont à la fois pour un certain nombre d'entre elles des signaux de décrochages, dans la mesure où elles laissent apparaître la posture énonciative du narrateur par rapport au récit, mais peuvent être également envisagées en tant que stratégies que nous appellerons de guidage. De fait, elles signalent de façon explicite les frontières et les articulations du récit (section VIII.1.1.) et mettent l'accent sur sa cohérence et sa cohésion logique (section VIII.1.2.), elles permettent donc une mise en forme du récit qui participe de la facture de l'ensemble et concourt à sa recevabilité.

1.4.2.2. Stratégies de positionnement

Nous avons relevé dans le chapitre précédent un certain nombre de figures de distanciation, en tant que signaux de décrochage. Celles-ci peuvent être considérées comme des stratégies dans la mesure

où elles permettent à l'énonciateur d'adopter une posture distanciée par rapport à la narration source, par rapport à des termes qui sont ceux du conteur source ou de l'interlocuteur, par rapport à la langue cible, par rapport à l'univers imaginaire du récit, par rapport à un système de références culturelles et par rapport à son propre discours. Ces différentes postures relèvent d'une stratégie de positionnement. Elles permettent à l'énonciateur d'adopter une posture critique par rapport au récit d'événements consignés sur cassette et de reprendre des mots ou des énoncés sans en assumer la responsabilité, dans la mesure où ils sont signalés comme empruntés à d'autres. Les emprunts à la langue source peuvent être assimilés à une stratégie de facilitation mais relèvent également d'un positionnement de l'énonciateur comme utilisant sciemment les mots de sa langue. Nous avons relevé un certain nombre d'exemples de reformulation par équivalence, d'un mot d'abord énoncé en langue source avant d'être reformulé en français. Pour les distanciations relatives à l'univers de référence du conte, elles peuvent être considérées comme des stratégies explicatives, dans la mesure où elles spécifient que l'interprétation à donner aux événements doit se faire relativement à l'univers de référence du conte. Les distanciations relatives aux systèmes de références culturels apparaissent bien comme des stratégies de positionnement, même si celles-ci ne sont certainement pas toujours conscientes. Les reformulations que nous avons relevées dans la section IX.1.3. et en particulier les gloses d'explicitation qui rendent compte de la difficulté à faire coïncider les codes linguistiques et culturels source et cible, tout en visant la compréhension de l'interlocuteur, participent de cette stratégie de positionnement. Pour les distanciations du narrateur par rapport à son propre discours, elles relèvent d'une part de stratégies de facilitation, dans la mesure où elles permettent à certains moments d'énoncer des faits de manière incertaine ou de réaliser une nomination qui reste dans le flou mais également d'un positionnement dans la mesure où le locuteur choisit de rester dans le vague. Pour les signaux de mots non attendus enfin, les énonciateurs se positionnent comme assumant le choix d'un style familier par exemple, c'est-à-dire d'une liberté qu'ils s'autorisent par rapport à une norme.

1.4.2.3. Commentaires

Les commentaires que nous avons relevés dans la section 5 du chapitre VIII ont pour but d'éclairer la motivation des personnages, la signification d'un motif, d'un épisode du récit ou de la globalité de l'histoire. Ils relèvent donc d'une stratégie d'ajout, dans la mesure où les locuteurs développent leur énoncé. Nous avons indiqué que nous parlions de commentaires pour signaler les dires en plus qui apparaissent sans que le terme ou l'énoncé mentionnés ne donnent lieu à une difficulté de formulation. Un certain nombre des commentaires relevés nous paraissent pouvoir être envisagés en tant que reformulations dans la mesure où ils reprennent un motif et l'explicitent en tant que particularité historique ou culturelle (section VIII.5.1.2.), visent à définir la nature des protagonistes ou énoncent la fonction ou les caractéristiques d'un élément, qu'ils explicitent afin d'assurer une intercompréhension maximale. Les autres commentaires, que nous dirons explicatifs,

par opposition aux premiers que nous qualifierons de commentaires d'explicitation visent plutôt à expliquer le rôle narratif d'un motif et la relation du commentaire à l'élément commenté n'est pas de l'ordre de la définition ou de l'explicitation du sens à assigner à l'élément en tant que sens caché ou non univoque, mais de l'ordre de la relation de cause à conséquence, ce qui revient à expliciter son sens mais du point de vue de la causalité narrative. Signalons cependant que les commentaires d'explicitation peuvent permettre de rendre compte d'une relation causale entre deux événements. Les commentaires à valeur de reconfiguration globale relèvent clairement de cette stratégie : relier les événements entre eux comme orientés en fonction d'une signification globale. Pour ce qui est des signaux de connivence, ils relèvent d'une stratégie de rappel et de marquage des connaissances partagées, en jouant sur des réseaux de signification partagés entre les interlocuteurs.

Signalons en outre que les reformulations par équivalence, que nous avons relevées notamment chez Saana (« Il était unique de sa mère, seul. » (E4), par exemple) peuvent être assimilées aux commentaires avec reformulation.

Notons encore que nous ne mentionnons pas des stratégies que l'on peut qualifier de plus proprement interactionnelles, par exemple la production de signaux régulateurs de la part du destinataire ou encore des questions qui invitent l'énonciateur à en dire plus. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces éléments dans la seconde section de ce chapitre, consacrée à l'élaboration conjointe et négociée du discours.

1.4.3. Fonctions discursives

Nous voudrions tenter de rendre compte des fonctions discursives d'un certain nombre des stratégies relevées *supra*. En fonction de deux visées principales des traductions et contages sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir, nous relèverons, pour les stratégies mentionnées des fonctions discursives plutôt orientées vers l'une de ces deux visées principales, l'une axée sur la narration du conte de façon à assurer le récit événementiel et l'autre davantage axée sur une explicitation maximale en fournissant un maximum d'informations sur la culture et la langue source.

Nous relèverons différentes fonctions discursives qui ne sont pas exclusives les unes des autres : la poursuite de la narration, l'orientation de l'interprétation, la prévention du malentendu, l'indication de la causalité narrative, la vérification des connaissances, la remotivation, le signal de la spécificité, la recontextualisation des récits et l'initiation culturelle et linguistique.

Les stratégies de facilitation ont par définition une fonction globale axée vers la poursuite de la narration en rendant la formulation plus aisée et en permettant à l'énonciateur de poursuivre. Les sollicitations en tant que signaux d'un dire difficile peuvent néanmoins, bien que rarement marquer une spécificité culturelle ou linguistique. Dans le cas des manques lexicaux, les opérations discursives qui permettent de décrire un référent à nommer ont pour effet essentiel d'orienter l'interprétation et de déclencher la nomination. Les sollicitations qui ont pour rôle de s'assurer

d'une nomination adéquate de la part de l'énonciateur sont axées vers la vérification des connaissances. Pour les difficultés d'énonciation liées à une défaillance de la langue, les stratégies d'ajout qui visent à décrire ou définir un référent spécifique ou à expliciter le sens d'un mot ou d'une expression ont à la fois pour rôle d'orienter l'interprétation, mais aussi, ce qui est particulièrement marqué pour les gloses d'explicitation de signaler la spécificité culturelle ou linguistique. Les explicitations ont alors pour effet de recontextualiser les récits, par la description des *realia*, par la mention de pratiques culturelles ou la description du contexte d'usage des expressions notamment. Elles procèdent par ce biais non seulement à une initiation culturelle du destinataire, mais aussi à son initiation linguistique, par le biais des emprunts à la langue source.

Les commentaires que nous avons qualifiés d'explicatifs visent à orienter l'interprétation, tout en soulignant la relation entre deux événements ou en faisant apparaître par exemple le caractère d'un personnage comme explicatif d'une action, ils permettent donc de souligner la causalité narrative. Les commentaires d'explicitation, tout en orientant l'interprétation et prévenant un malentendu éventuel ont pour fonction principale d'opérer une « remotivation », en rendant compte d'une « réaction complexe » (JOHNSON & MANDLER, 1984), sous entendue dans le cas où les références culturelles sont partagées mais qui est ici explicitée. Signalons par ailleurs que les définitions qui rendent compte de la signification d'un référent, par l'indication de sa fonction ou de sa finalité sont axées vers la mise en évidence de la causalité narrative.

Un certain nombre de ces fonctions sont plutôt axées vers la narration du récit : poursuite de la narration, orientation de l'interprétation, évitement de malentendu, indication de la causalité narrative, vérification des connaissances et remotivation. Nous pouvons donc relever des stratégies qui peuvent être orientées vers cette visée, bien qu'elles n'en soient pas exclusives : les stratégies de facilitation (sollicitation, simplification et évitement), un certain nombre de stratégies d'ajout (définitions préalables, certaines reformulations paraphrastiques telles que la reformulation par équivalence et la définition par mention de la finalité ou de la fonction, les commentaires explicatifs et d'explicitation). Pour la seconde visée principale, que nous pouvons qualifier d'explicitation maximale, nous pouvons relever l'orientation de l'interprétation, l'évitement de malentendu, l'indication de la causalité narrative, la vérification des connaissances, mais surtout le signal de la spécificité, la recontextualisation des récits et l'initiation culturelle et linguistique. Un certain nombre de reformulations paraphrastiques, mais surtout les gloses et commentaires d'explicitation semblent caractéristiques de cette visée.

1.5. Procédés de traduction

Nous nous intéressons ici à la façon dont l'énonciateur fait passer en langue cible un mot ou une expression de la langue source. Il s'agit ici d'observer les options de traduction, c'est-à-dire que nous rendons compte de la façon dont les énonciateurs, face à une traduction qui ne va pas de soi

en raison d'une non coïncidence des codes en présence, recourent à tel ou tel procédé de traduction. Nous allons nous intéresser successivement aux différents procédés locaux de traduction mentionnés *supra* : l'emprunt simple, l'emprunt avec ajout incrusté (qui ne donne pas lieu à un arrêt de la narration), l'emprunt avec ajout (arrêt de la narration), la traduction littérale (c'est-à-dire la traduction mot à mot des éléments qui composent le syntagme en langue source, la traduction littérale pouvant être accompagnée d'ajout), la transposition (manipulation de la forme des mots ou du syntagme dans le but de conserver le signifié de départ), l'adaptation (on ne retient du terme ou du syntagme que son effet pragmatique) et l'omission.

1.5.1. Emprunt simple

Le procédé consiste à mentionner un terme ou un syntagme en berbère, sans l'assortir d'une explication. Ce procédé apparaît comme un degré zéro de la traduction, mais sans que soit masquée la spécificité du terme ou de la réalité à traduire. Au contraire, l'emprunt, en tant que figure de distanciation de l'énonciateur par rapport à la langue cible, apparaît bien comme une volonté de l'énonciateur de sauvegarder la teneur sémantique du terme en langue source, mais sans pour autant réduire l'intelligibilité du récit. Nous avons déjà mentionné quelques exemples de ce type de procédé.

Dans un certain nombre de cas, le terme a été traduit antérieurement et les énonciateurs le reprennent en le considérant comme connu par le destinataire. C'est le cas dans les traductions de Rabah pour « taruzent » (« l'ogresse ») et « aruzen » (« l'ogre », A4 et B4), « amjoud » (« le chauve », A4), « Belaâdim » et « Tabelaâdim » (« l'homme qui fait des bêtises » et « la femme de Belaâdim », D3), « Inch'Allah » (« Si Dieu le veut », B3) et dans l'une des narrations de Saana pour « tanirt » (« l'ange », E4). Nous relevons par ailleurs quelques emprunts ponctuels, pour lesquels nous ne relevons pas d'explication préalable dans les narrations, ainsi les mentions de la fête du sacrifice du mouton dans les narrations de Salem et Hicham (« l'Éid El Kebir », E3) et de Saana (« le jour de l'Éid du mouton », E4), du « tagine » (B3), du « taleb » (C4), de « l'arbre d'argan » (A4 et D3) chez Rabah et du « henné » dans l'ensemble des versions de *Hmadounamir*. Les énonciateurs considèrent ces termes, qui réfèrent à des *realia* comme étant compréhensibles tels que par le destinataire, dans la mesure où la réalité qu'ils désignent fait partie d'un ensemble de connaissances diffus dans la culture cible. Signalons que le terme de « taleb » a été défini par Rabah au préalable de la narration, lors d'une question de notre part relative à la différenciation entre « taleb » et « fqih ». Le procédé d'emprunt, en s'appuyant sur les connaissances supposées du destinataire, permet d'activer un réseau de savoirs linguistiques partagés et a pour effet de recontextualiser la narration. Notons que nous relevons dans une des narrations de Saana, un emprunt que nous avons transcrit de manière incertaine, « rhasid » (C8), dont nous ignorons le sens mais qui renvoie à un autre terme qu'elle a explicité au début de la narration et qui désigne la pièce qui permet d'enranger les récoltes. Ici l'interprétation procède par renvoi à un passage antérieur.

Signalons que nous relevons dans les traductions écrites un certain nombre d'emprunts. Nous donnerons quelques exemples sans que le relevé ne soit exhaustif : « haïk » (B6, version LAOUST, 1918 : 397), « tafaska », « ssohor » (E6, LAOUST, 1918 : 393 et 396), « le repas de *oudi* » (E11, LISSIGUI/BOUNFOUR, 1996 : 135), « “chachya” » (C10, BOURAYOU, 2003 : 122). Dans la version E8, recueillie par AMAHOU, on rencontre les termes « rzza » et « Eid m̄qqurn » (1993 : 10-11), que BOUNFOUR rend dans la version qu'il publie par « turban » et « fête sacrifice » (E9, 1996 : 131). Notons que dans les autres versions de Hmadounamir publiées par BOUNFOUR, dans lesquelles ce dernier motif est présent, nous ne retrouvons pas d'emprunt, mais la mention de l'équivalent en français la « fête du sacrifice » (E11 et E13). Dans les autres versions écrites, nous relevons de même les équivalents français « la grande fête du sacrifice » (E5, MOUHSINE-AJJOUL/STUMME, 1992 : 513) et « la fête du sacrifice » (E7, version publiée sur le site *mondeberbere.com*), à l'exception de la version recueillie et publiée par LAOUST, où il est fait mention de l'« aid elkebir » (E6, LAOUST, 1918 : 396).

Nous évoquerons également la mention de « taleb » que nous relevons dans un certain nombre des versions écrites : E5 (MOUHSINE-AJJOUL/STUMME, 1992 : 510), E6 (LAOUST, 1918 : 392), E8 (AMAHOU, 1993 : 7). Dans la version E7 (BOURAS), les traducteurs recourent également à un emprunt pour référer à ce même personnage, mais il est question d'un « fqqih » dans la version française alors que la version berbère parle de « ttállb ». Dans les versions publiées par BOUNFOUR, nous ne relevons pas d'emprunt, comme pour le cas de la fête, mais un équivalent en français : le « maître » (E9, E12 et E13). Nous donnerons encore un exemple sur lequel nous aurons l'occasion de revenir. Il s'agit, dans la version A7 recueillie par AMARD, de la mention de deux interjections : « Kerchch ! burchch ! O enfants du pêché ! » (1997 : 121), ces mots étant prononcés par l'ogresse pour chasser ce qu'elle croit être des poules et qui ont pour effet de faire rire l'un des enfants et de déclencher leur capture.

1.5.2. Emprunt avec ajout incrusté

Pour ce type de procédé, l'emprunt est accompagné d'une stratégie d'ajout, qui ne donne pas lieu à une interruption de la narration. Nous nous inspirons pour la description de ce procédé d'une pratique de traduction mentionnée et utilisée par BACCHERETTI et qu'il appelle « la technique de l'incrustation » (1993 : 210). Celle-ci consiste à intégrer dans le fil de la narration un commentaire le plus bref possible qui informe du sens d'un terme ou des connotations qui y sont liées.

L'ajout peut prendre la forme dans notre corpus d'une reformulation par équivalence ou d'une définition. Pour les emprunts avec reformulation par équivalence, nous en avons relevé un certain nombre dans la section IX.1.3.2.1., *supra*, ainsi par exemple : « Chaque jour, alors quand il vient, heu... son fquih, ou bien son maître » (E4) ou encore « Donc, comment ils vont faire pour chercher tament, pour chercher du miel. » (D3). Pour ce même terme de « fquih », un autre emprunt avec ajout apparaît dans la version E2, du conte de « Hmadounamir » : « un fquih, un magicien-

guérisseur » (E2)⁴³⁹. Le terme emprunté peut désigner une *realia*, comme dans le cas du « fquih » ou un terme dont la traduction ne semble pas poser de problème particulier, comme pour le terme « tament ». Dans le second cas, l'emprunt marque une intrusion de la langue source, mais non parce qu'elle est la seule à pouvoir désigner le référent de manière adéquate, mais plutôt en tant qu'affirmant un rapport affectif ou jubilatoire de l'énonciateur avec sa langue. Dans les deux cas, l'énonciateur donne le terme en berbère, qu'il accompagne d'un mot en français, qui en est la traduction. Celle-ci apparaît cependant comme non immédiate dans le cas des *realia* notamment. L'emprunt a pour effet d'initier linguistiquement l'interlocuteur.

Pour les emprunts avec définition, cette dernière, dans la mesure où le fil de la narration n'est pas interrompu, est brève. Nous ne relevons dans notre corpus qu'un exemple de ce type de procédé⁴⁴⁰, déjà mentionné en tant que reformulation paraphrastique par définition lexicographique, si nous admettons que la définition s'applique bien aux « fquihs »⁴⁴¹ : « Et voilà le roi il ramène des fquihs, des gens qui sont, qui... qui s'amuse avec des... des serpents pour... pour sort... pour partir. » (C7). Signalons que dans les versions écrites de ce conte, il n'est pas fait mention du « fquih ». Dans la version recueillie et publiée par BOURAYOU (2003, version C10), cela tient au fait que le conte ne mentionne pas l'appel fait à des personnes extérieures. Dans la version de HAMADI, il est question de cet épisode, mais nous ne relevons pas la mention de cette *realia* : « [Le serpent] s'enroule autour de son cou. [] Aussitôt, dans tout le pays, des appels sont lancés. Sorciers, savants, médecins viennent au chevet du roi, tentent de le délivrer. Aucun n'y réussit » (C9, 1998 : 159). Le conteur ne met pas en évidence la spécificité culturelle associée au terme de « fquihs », mais la formulation permet de rendre compte de ses différentes fonctions, en parlant de « sorciers, savants, médecins », même s'ils désignent dans le conte des personnages différents, relevant des diverses « corporations » mentionnées. Signalons que nous relevons dans la traduction de Sofia, le deuxième terme de cette formulation : « Tous les hommes sont réunis, tous les savants, ils trouvent pas de solution » (C2). Dans la traduction écrite rédigée par Hamid enfin, le fait que toutes les personnes susceptibles de dégager l'étreinte du serpent ont été réunies n'est pas mentionné mais nous relevons le passage suivant, dans lequel il semble plutôt être question du « essaoui » : « Le serpent eut une meilleure idée et propose : “- Je vais m'enrouler autour du cou de la fille du roi, et toi tu dis au gardien que tu es un chasseur de serpent et que tu peux sauver la fille”. » (C5).

⁴³⁹ - Le mode de consignation ne nous permet pas d'affirmer que l'énonciateur n'a pas rajouté une copule par exemple entre « fquih » et « magicien-guérisseur ». Signalons en outre, que le terme apparaît à la fin du récit. Il ne réfère pas au même personnage que celui dont parle Saana.

⁴⁴⁰ - L'exemple suivant peut peut-être être intégré dans cet ensemble, si l'on ne tient pas compte du fait que l'emprunt intervient suite à l'ajout : « La maman, qui est tellement dingue, tabelaâdim, elle est partie, qu'est-ce qu'elle a fait ? » (D3).

⁴⁴¹ - Nous avons mentionné *supra* la mention de la fonction de « essaoui » qui pourrait également être définie de cette façon. Voir section VIII.2.2.1.2. et les versions C3 et C4.

1.5.3. Emprunt avec ajout et arrêt de la narration

Pour ce procédé, l'emprunt s'accompagne d'une interruption du fil de la narration. Ce procédé est mis en place là aussi pour la traduction des *realia*, mais également pour celle d'un certain nombre de termes ou référents traversés par une non-coïncidence des mots à eux-mêmes ainsi que des mots qui sans poser de difficulté de traduction sont maintenus en langue source. L'ajout peut se matérialiser par une glose d'explicitation ou par les différentes opérations de reformulation paraphrastique que nous avons mentionnées *supra*, à l'exception de la reformulation par équivalence qui ne donne pas lieu à un arrêt sur le terme. Nous allons nous intéresser aux différentes catégories – *realia*, non-coïncidence des mots à eux-mêmes et termes maintenus en langue source par choix – et rendrons compte de la mise en oeuvre de ce procédé de traduction dans les versions écrites.

1.5.3.1. Les *realia*

Pour la catégorie des *realia*, nous renvoyons aux gloses d'explicitation et définitions mises en oeuvre par les énonciateurs pour les mentions de « tanotfi », « quedran » et « swak », que nous avons déjà relevées et reviendrons sur les deux premières pour rendre compte du choix de traduction qui est fait par les énonciateurs dans nos versions orales en comparaison avec les versions écrites. Nous mentionnerons ici le cas de « tagulla », qui donne lieu dans la traduction de Zayane à un emprunt, avec ajout et interruption de la narration. Dans l'extrait suivant, l'ajout prend d'abord la forme d'une définition substantielle, la traductrice mentionne ensuite la catégorie « produit laitier », puis lorsqu'elle revient sur le terme, l'ajout est de l'ordre de la glose d'explicitation dialoguée :

« Donc ils sont restés comme ça un certain moment. [] Heu... l'homme... le garçon a amené... [tagulla] c'est comme... on peut la comparer en fait soit à la crème fraîche... - Hum, hum. - Ou sinon du fromage blanc. - D'accord. - C'est quelque chose qui ressemble à la... soit à la crème, en tout cas c'est du... du lait. - Entre les deux ? D'accord. - Donc, il en ramenait et sa sœur ne savait pas d'où... où est-ce qu'il trouvait ça. Et l'... l'autre a entendu leur voix. Elle a fermé vite sa porte. Et donc... elle lui a dit : - "Donc, c'est toi qui volait le... bon si tu peux dire le beurre." - Oui. Oui. - Comment tu disais en berbère ? - Tagulla. Parce que en fait, moi non plus je connais pas très bien, mais euh... non, en fait c'est pas tagulla, c'est quelque chose un peu... [pause], ça doit être comme la crème fraîche ou... le yaourt. - Oui. - Oui. Parce qu'en fait on laisse le lait à un certain moment... - C'est un peu du lait caillé ? - Heu... ouais. - Ouais ? - Ouais. Ouais, ça peut être ça. [] Donc elle a découvert que c'était lui qui volait le... le lait [rire]. » (A3).

Rabah, dans sa traduction, ne procède pas à un emprunt, il traduit la *realia* en mentionnant un référent proche « purée » qu'il spécifie comme étant réalisée avec de la farine : « - D'où ça vient ? D'où tu mènes ça chaque soir ? Tu mènes toujours à manger. » Il lui mène la purée qu'on fait avec

la farine. Vous vous la faites avec les fruits... avec les légumes. - Oui - Nous, on la fait avec la farine » (A4). Il rend bien compte de la spécificité du référent, mais sans pour autant mentionner le terme en langue source.

Pour ce qui est des versions écrites, nous relevons dans la version recueillie par STROOMER, un procédé qui peut être rapproché de l'emprunt avec ajout et arrêt de la narration. Le mot en berbère est mentionné en italique et une définition entre parenthèses lui succède : « Elle avait préparé une marmite de *tagulla* (une bouillie épaisse de céréales) et était en train de battre le lait. Les enfants s'approchèrent, le garçon mit une quantité de bouillie dans sa chemise et sortit » (version A6, 1998 : 120). La forme de la définition se rapproche des emprunts avec ajout incrusté, mais les italiques et la mise entre parenthèses ont pour effet de suspendre la narration, ce qui n'aurait pas été le cas, si la définition avait été apposée à l'emprunt, avec une virgule par exemple. Si nous nous intéressons à la mention de la « tagulla » dans les autres versions écrites, celle-ci n'apparaît pas dans la version de AMARD, la fille (qui occupe dans cette version, ainsi que dans la version A8, le rôle du garçon) vole du couscous à l'ogresse (version A7, 1997 : 121). Dans la version de OUCIF & KHALLOUK, la fille vole d'abord du pain à l'ogresse puis il est ensuite question de la « tagulla » que l'ogresse prépare avec du lait, lorsque les enfants sont entrés au sein de sa maison. Il est fait mention dans cette version de « bouillie », le terme étant transcrit entre guillemets :

« Elle feignait de traire ses chèvres. Mais en réalité c'était ses seins qu'elle trayait en disant : “ - Patiente, ma belle noire ! Patiente ma belle blanche !” Avec ce lait elle prépara une “ bouillie” tout en se disant et en se répétant que dès qu'ils auraient mangé, grâce au lait, ils seraient retenus chez elle et ne pourraient plus s'enfuir » (version A8, 1994 : 48).

Ici, les guillemets opèrent en tant que signaux de décrochage mais sans en indiquer la raison. La traduction procède ici plutôt par transposition avec simplification. Nous reviendrons plus précisément sur ce procédé de traduction *infra*.

1.5.3.2. Non-coïncidence des mots à eux-mêmes

Pour les traductions problématiques en raison d'une non-coïncidence des mots à eux-mêmes et pour laquelle les énonciateurs ont recours à un emprunt avec ajout et interruption de la narration, nous mentionnerons le cas déjà évoqué *supra* d'un proverbe, en tant que porteur d'une charge poétique ou métaphorique et celle d'un syntagme traduit et explicité en raison d'une non univocité de son sens. Nous nous intéresserons ensuite à la mention d'une chanson composée à partir d'onomatopées dans une des versions écrites.

Le premier exemple est extrait d'une des traductions de Rabah et concerne la description d'une suite d'actions dans laquelle intervient un proverbe :

« Donc. Il a pris heu... comment on dit, ah... je sais plus comment on dit déjà, euh... un lézard - Oui - un lézard, il l'a mis dedans. - Hum, hum. - Puis il a pris ses enfants jusqu'à la... à la forêt, il leur a dit : “- Si vous voyez que... si vous entendez ce lézard bouger dans... dans le machin-là

[*ton amusé*], sa... sachez que je viens.” - [*Rires*]. D’accord - Donc euh... c’est un de nos... c’est un proverbe qui est très connu chez nous. C’est, si quelqu’un, il veut te faire attendre, il fait comme ça, il te dit : “- []”⁴⁴² en berbère. Donc, tu m’as laissé attendre heu... comme ça. On le... il le met et leur dit : “- Si vous sentez que ça bouge, ça veut dire : "C’est moi qui viens"”. - D’accord. - Donc, ils ont... il l’a suspendu dans un arbre - Oui -Arbre d’argan - Hum, hum - On dit dans le texte. Dans un arbre, il l’a laissé. Les enfants sont... sont en bas, ils attendent leur père. - D’accord. - A chaque fois, ils... dès que ça bouge, ils disent : “- Notre père vient. Il arrive tout de suite, il arrive tout de suite !” Mais, il n’arrive pas. Il arrive jamais, il est rentré chez lui, ça y est. Alors [*pause*], ils sont restés là quelques jours. » (A4).

Le traducteur énonce d’abord une suite d’actions puis rapporte les propos du père et explicite leur signification : le mouvement du lézard dans la courge signifie que le père n’est pas loin. Il mentionne ensuite le fait que ses propos correspondent à un proverbe, qu’il énonce en berbère, avant d’en proposer une traduction, « Donc tu m’as laissé attendre heu... comme ça » qui ne semble pas être littérale. Il reformule ensuite la signification de l’expression en tant qu’orientée dans une logique narrative : le lézard dans la courge a pour rôle de leurrer les enfants, en leur faisant croire que le père est présent.

Dans la traduction que Salem et Hicham nous ont faite de ce conte, ils signalent également qu’il s’agit d’une expression et rendent compte de son rôle narratif, mais sans la mentionner en berbère, avec une particularité qui veut que le lézard soit mort, ce que ne mentionne pas Rabah : « Les parents disent que quand le lézard bougera, ils reviendront (c’est une expression berbère). Mais le lézard est mort donc ils ne reviendront pas. » (A2). La mention de la mort du lézard peut apparaître ici en tant que justification de son rôle dans l’action, l’expression n’étant pas ici explicitée.

Dans la traduction réalisée par Zayane, celle-ci indique d’abord qu’elle n’a pas compris le passage en question puis indique un certain nombre d’éléments : il s’agit d’une citrouille en mouvement. Nous indiquons le rôle narratif de la citrouille et du lézard, tel qu’il a été indiqué par Rabah⁴⁴³:

« - Là, j’ai ... j’ai pas bien compris. [*Pause*] Parce qu’il s’agit du... [*axsayt*], c’est... c’est la citrouille. - Oui - Mais je sais pas qu’est ce qu’il a fait avec. Il les... il les a laissés à côté... - Il y a pas une histoire de... enfin moi j’ai déjà lu une autre version avec un lézard. - Hum, hum. - Et je... je sais pas comment on peut expliquer, en fait il a... il a laissé la citrouille ou le lézard pour faire croire qu’il était encore là. - Hum, hum. - Donc je sais pas comment concrètement. Et les enfants en voyant heu... la citrouille croient que le père est encore là alors qu’il est parti. - Voilà. Heu... mais le problème c’est qu’ils... ils disent à la citrouille de monter et de descendre et ça bougeait. - Heu... oui, tant qu’il y a le mouvement, ça veut dire que le père est là. - Hum, hum, d’accord. - Mais je sais pas comment avec la citrouille et le lézard, enfin... - Oui. - Oui. » (A3).

⁴⁴² - Rabah énonce le proverbe en berbère.

⁴⁴³ - La traduction de Rabah étant intervenue après celle de Zayane, c’est d’après les versions que nous avons lues que nous reconstituons la signification partielle du passage.

Dans la version publiée par STROOMER, nous retrouvons le même déroulement d’actions que celui indiqué par Rabah, ainsi que la mention des propos du père et des enfants très proches de ceux rapportés par ce dernier, mais sans qu’il ne soit mentionné le fait qu’il s’agit d’un proverbe ou d’une expression :

« Il les amena dans une forêt et les abandonna sur un rocher. Il accrocha pour eux un lézard dans une citrouille. Il leur dit : “Quand le lézard bouge, vous saurez que je viens.” Les enfants restèrent là-bas, attendant, longtemps. Chaque fois que le lézard bougeait ils disaient : “Voilà, papa va venir !” Quelques jours s’écoulèrent. Vient la nuit, vient le jour, jusqu’à ce qu’ils fussent affamés » (A6, 1998 : 119).

La présence du « lézard » peut ici surprendre. Le fait que Rabah mentionne qu’il s’agit d’une expression opère en tant que justification du rôle joué par l’animal. C’est la connaissance du proverbe qui donne apparemment tout son sens à l’action et aux choix de la courge et du lézard. Signalons que dans la version recueillie par AMARD, nous retrouvons une série d’actions proches : l’arrivée dans la forêt et la suspension d’une outre à un arbre, mais ici il n’est pas question d’un lézard qui déclencherait le mouvement :

« Quand ils atteignirent la forêt, leur père leur dit à nouveau : “Dormez ici jusqu’à ce que j’aie fini de couper le bois. Je passerai vous prendre.” Il suspendit à leur intention une courge à un arbre. Le vent frappait cette courge. Eux, ils ne l’avaient pas vue. Ils dormirent et quand ils se réveillèrent, ils entendirent (le bruit fait par) la courge que le vent heurtait. Ils pensèrent que c’était leur père qui coupait du bois et la nuit vint » (A7, 1997 : 120-121).

C’est le vent qui remplit ici le rôle occupé par le lézard dans les versions recueillies par Stroomer et auprès de Hassan, la présence du père étant signalée par le bruit fait par l’action du vent sur la courge suspendue. Dans la version recueillie par OUCIF & KHALLOUK enfin, nous relevons un motif proche. Le père suspend une outre et un bâton de bois, que le vent met en mouvement :

« Arrivés au milieu du bois, loin, très loin de la maison, le père leur demanda d’attendre son retour. Il s’éloigna un peu, puis il monta à un arbre pour y accrocher une outre qu’il avait gonflée et un gros bâton. Ensuite il redescendit, se glissa dans le bois et rentra à la maison. Pendant ce temps, chaque fois que le vent soufflait, le gros bâton percutait l’outre qui faisait du bruit au contact des branches. Ce bruit à son tour faisait crier de joie les enfants » (A8, 1994 : 45-46).

Nous mentionnerons un autre exemple d’emprunt avec ajout et suspension de la narration, déjà relevé *supra*, extrait de la traduction de Zayane de « Celui qui a la tête noire » : « je laisse lui qui est... qui est m... mon frère, bon il dit [u-ma], c’est mon frère, au sens heu... religieux musulman, c’est-à-dire que tous les hommes sont... - Sont frères, hum, hum » (C3). L’ajout prend ici la forme d’une glose de spécification du sens, en raison de la non univocité du sens du terme « frère ». Rabah et Saana, dans leurs traductions explicitent également la relation d’équivalence entre « homme » et « frère », mais sans mentionner le syntagme en berbère et sans qu’il y ait

interruption de la narration. Nous relevons ainsi, respectivement, dans les traductions de Rabah et de Saana : « - C'est... c'est un homme, je dois pas le laisser, en plus c'est un homme, donc [avec] c'est mon frère, je peux pas seulement sauver les animaux » (C4) et « Ce sont des ennemis pour toi. Tu me sauves moi parce que moi je suis ton frère, moi, je suis un être humain comme toi, et tout ça. » (C8). Nous relevons dans la traduction de Sofia, la mention de cette même équivalence : « L'homme dit que c'est son frère, qu'il doit le remonter » (C2). Hamid dans sa traduction écrite omet ce passage. Laoussine dans sa version ne mentionne pas non plus la mise en garde des animaux faite à l'homme de ne pas sauver « celui qui a la tête noire ». Dans la version de HAMADI, le conteur joue sur l'opposition entre l'homme et les animaux, entre d'une part « l'ami », qui peut être ici glosé en « mon semblable » et la désignation « bêtes » appliquées aux animaux⁴⁴⁴. Celle-ci apparaît dans les propos rapportés de l'homme à la tête noire : « - Eh l'ami ! N'as-tu pas quelques remords à abandonner un homme à son triste sort alors que tu as sauvé des bêtes ? » (C9, 1998 : 157).

Dans la version recueillie par BOURAYOU, nous relevons, sous la forme d'un commentaire rapportant les pensées de l'homme, une explicitation proche de celles relevées dans les versions orales, « l'homme a la tête noire » étant qualifié d'être humain avec une spécification relative à son appartenance communautaire :

« Une voix humaine lui demanda de le sauver. Il hésita, en se rappelant le conseil qui lui a été donné par les trois animaux puis, disant en soi-même que cet homme n'était qu'un pauvre malheureux et en plus c'était un être humain, de sa race, un arabe. Il décida de lui jeter la corde » (C10, 2003 : 121).

Nous relèverons encore dans la version du conte « Les enfants abandonnés et l'ogresse » recueillie par STROOMER, un emprunt relatif aux paroles prononcées par l'ogresse lorsqu'elle bat le lait : « La fille entendit l'ogresse dire : “*dugšul ddueaniz, dugšul duyndiz*, la peau d'âne dans laquelle je bats le lait, qu'elle sèche, qu'elle devienne totalement beurre.” La fille se mit à rire » (A6, 1998 : 120). L'emprunt est accompagné d'une note de bas de page qui indique ceci : « Ces mots sont des onomatopées qui imitent le son de l'outre à baratter, la *tagššult* » (*ibidem*). La note de bas de page occupe ici une fonction proche de celle relevée par l'explicitation entre parenthèses mentionnée *supra* à propos de « tagulla », mais le décrochage est de nature sensiblement différente, le lecteur pouvant ici se dispenser de se reporter à la note. L'explicitation apparaît ici en notes de bas de pages, dans la mesure où une explicitation entre parenthèses aurait été ressentie comme trop intrusive. Cette dernière porte sur la valeur poétique des termes ce dont ne rend pas compte les paroles transcrites en français, à la suite de l'emprunt. La note de bas de page apparaît ici comme un « signe d'intraduisibilité » (ZAREMBA, 1993 : 46), de la même façon que les énonciateurs dans

⁴⁴⁴ - Notons que dans les propos des animaux adressés à l'homme nous relevons systématiquement cette appellation, ainsi par exemple : « Merci, l'ami. Si un jour tu as besoin de moi, brûle un morceau de ma robe que voici et je serai près de toi dans l'instant. Mais avant de te quitter, permets moi de te dire ceci : ne sauve pas Tête Noire, laisse le dans le trou » (HAMADI, 1998 : 57).

les traductions orales achoppent sur une difficulté. Signalons que les paroles prononcées par l’ogresse ont pour fonction narrative de faire rire la fille et de déclencher la capture des enfants. Dans l’ensemble des versions, les narrateurs signalent que les paroles de l’ogresse déclenchent le rire d’un des enfants, en vertu de leur teneur comique. Dans la traduction de Rabah, elles sont, comme c’est le cas ici, mentionnées et accompagnées d’une explicitation :

« il a dit à la fille qu’il faut pas rire en arrivant chez... - Chez l’ogresse. - Oui. Donc euh... Il lui a fait, il lui a dit qu’elle doit jurer que... comme quoi elle va pas rire, comme quoi, elle va pas faire de bruit, comme ça [/] [alors qu’ils] arrivent là-bas chez euh... à la maison de... ogresse [/] Il est arrivé là-bas, il a entendu que l... l’ogresse était en train de chanter et elle était en train de faire euh... de faire monter le lait. - D’accord. - On le fait monter, et en le faire montant on f... on fait des chansons ah, comme ça. J... j’ai oublié la chanson, tu peux le mettre, juste pour que je traduise la chanson. [interruption de l’enregistrement] - Il dit “tamudit [/]”, ça veut dire le beurre de... mon fils Ahmed qui est venu de Taroudant. C’est ça là qu’il dit. Donc euh... on continue ? - C’est la chanson ? - Oui, c’est ça la chanson. - D’accord.- [tagššult], ça veut dire le machin dans lequel on fait monter le lait - Oui. - tamudit, ça veut dire heu... du beurre - Oui. - de mon fils Ahmed, “Ahmed [/]”, ça veut dire mon fils Ahmed qui est venu de Taroudant. - D’accord. - Ca, ça se dit pas dans toutes les... dans tous les contes, comme moi je l’ai appris moi, ça on le dit pas, mais toute façon je me rappelle plus de la chanson, il y en a une autre que je me rappelle plus. - D’accord. - Donc euh... la fille l’a entendu dire cela. Elle a commencé à rire. » (A4).

L’explicitation porte ici sur le fait qu’une chanson accompagne le barattage et sur l’ineptie de cette dernière, l’emprunt s’accompagnant ici d’un procédé de traduction auquel nous allons nous intéresser *infra*, la traduction littérale. Nous avons vu que dans la version recueillie par AMARD, les paroles sont mentionnées, mais sans explicitation : « Kerchch ! burchch ! O enfants du pêché ! » (A7, 1997 : 121). Dans la version recueillie par OUCIF & KHALLOUK, les paroles de l’ogresse sont également mentionnées. Elles n’ont contrairement aux autres versions pas pour effet de déclencher le rire d’un des enfants, mais une prise de parole et sont provoquées par la présence de l’enfant :

« Il approchait avec toute la prudence possible et, pourtant, il attira son attention. L’ogresse poussa alors un « ourch » et ajouta : - Ourch ! Va-ten ! Quand mon fils Ahmad viendra, il t’égorgera. Mais Simplet lui répondit : - Mais non mère-ogresse ! Je ne suis pas la poule ! C’est moi ! » (A8, 1994 : 47).

Zayane dans sa traduction, signale qu’elle ne comprend pas les paroles de la chanson tout en indiquant que celles-ci déclenchent le rire de la fillette. Notons que l’attention du locuteur se concentre ici sur une recherche de mots qui donne lieu à la description de l’opération de barattage :

« - Donc, tu viens avec moi, mais à condition que tu rigoles pas devant... devant l’ogresse. Parce que sachant que l’ogresse, je pense est... était... non voyante. [/] - Ils arrivent chez... chez l’ogresse, par contre la chanson, là je comprends pas ce qu’il dit. Mais elle était en train

de... [] c'est... je sais pas comment on dit ça en français, mais l'opération heu... pour extraire quelque chose du... du lait. [/] Euh... donc l'ogresse chantait, c'est ce qui a fait rigoler la... la fille. » (A3).

Dans leur traduction, enfin Salem et Hicham mentionnent le fait que la chanson est susceptible de faire rire la fillette et c'est ce qui se passe effectivement, mais sans rapporter les mots qu'elle a prononcés : « Le garçon lui dit qu'elle ne doit pas rire si l'ogresse chante car les mots sont rigolos. Ils ont marché toute la nuit. Ils sont rentrés chez l'ogresse en cachette. Elle fait du beurre et chante une chanson. La fille a rigolé » (A2).

Signalons encore que nous relevons dans une des versions écrites recueillie par DELHEURE, un procédé proche de celui mentionné pour la « tagulla », et qui concerne ici la traduction d'un terme porteur d'un signifié spécifique au personnage qui l'utilise dans le conte. Nous avons affaire à un emprunt, suivie d'une explicitation de son sens : « “- Mais que fait donc ce khoukhou (mot fabriqué par Haïta signifiant pour lui : machin, chose) chez notre fille ?” » (D5, 1989 : 113). Le terme est ensuite repris accompagné là encore d'un ajout (« “-Voilà, nous t'avons débarrassée du khoukhou” », *ibidem*) puis dans la suite de la narration, nous le rencontrons à plusieurs reprises énoncé seul.

1.5.3.3. Emprunts « affectifs » ou « jubilatoires »

Nous relevons dans une des traductions de Rabah l'emprunt d'une interjection, suivie d'un ajout avec interruption du fil de la narration : « Dès que le chameau se... s'assoit, la femme le pique et il se met debout, et belaâdim qui est dessus, il frappe au contraire, il lui dit : “- Ouch !” Parce que il dit "ouch", ça veut dire pour que le chameau s'assoit. - Oui. » (D3). Nous mentionnerons par ailleurs l'emprunt avec ajout et explicitation lors de la mention de « tabelaâdim » : « Alors la tabelaâdim, qu'est-ce qu'elle a fait ? Ca veut dire la femme de belaâdim, si je te dis tabelaâdim, tu... ça veut dire la femme de belaâdim. - Oui. » (D3).

Dans une des versions recueillies par DECOURT & LOUALI-RAYNAL, nous relevons également ce type d'emprunt transcrit en italique et accompagné d'un ajout entre parenthèses : « elle garde le *lebçour* (les abats), elle garde *lakercha* (comme on dit les tripes) » (D7, 1995 : 77).

1.5.4. Traduction littérale

Nous donnerons deux exemples extraits de notre corpus oral et observerons le cas échéant les procédés de traduction mis en place dans les versions écrites pour ces derniers. Nous relèverons en outre la mise en œuvre de ce procédé dans une des versions écrites.

Le premier exemple est extrait du conte « Belaâdim » et concerne la mention d'une expression métaphorique dont la mauvaise interprétation par l'un des personnages entraîne l'ignorance de l'avertissement donné et la dévoration du troupeau par les loups. La formulation exacte doit être rendue afin de mettre à jour les deux interprétations possibles. Les deux traducteurs optent donc

pour une traduction littérale quasi similaire: « le loup est comme des fourmis dans la forêt » (D3) pour Rabah et « les loups dans la forêt sont comme des fourmis » (D2) pour Zayane. La traduction littérale s'accompagne chez Rabah d'une explicitation qui met en évidence le sens métaphorique qu'y investit l'homme (« il est comme des fourmis parce qu'il y en a beaucoup », D3) par contraste avec l'interprétation qu'en fait la femme :

« Tabelaâdim, après l'expression là [*rires*] littérale comme ça, elle a dit : “- Puisqu'il est comme des fourmis, ça... ça veut dire, je sais... je pourrai le capturer”. - Oui. - Donc, elle, elle a pris le sens figurant, je peux dire comme ça. Elle a pris la formule directement, comme il lui a dit l'autre [*ton amusé*] » (D3).

Zayane rend compte également du sens métaphorique de l'expression et fait allusion au fait que la femme a pris celle-ci au pied de la lettre : « Oui, en fait parce qu'il lui a dit les loups dans la forêt sont comme des fourmis. - Oui. - Ca doit être par le nombre. - Oui, je pense, oui. - Donc, elle, elle a... - Oui, ça doit être ça. » (D2). Dans les versions écrites, cet épisode n'apparaît pas.

Le second exemple est extrait de la fin du conte « Les enfants abandonnés et l'ogresse » et concerne le chant entamé au bord du puits. Dans sa traduction, Zayane traduit le début de la chanson mot à mot, en mentionnant les deux premiers termes en berbère, donnant tous deux lieu à un développement spécifique :

« Voilà. Donc il chantait une chanson : - La [*tanotfi*, *tanotfi*], c'est... c'est... c'est comme une sorte de... de... de bassin qui servait à... à... à garder l'eau. - A garder l'eau ? - Oui, oui. Donc il chantait à côté et donc ce bassin ça s'appelle "Tanotfi". Donc il lui disait : “- Tanotfi []”. - Là, c'est... ça peut être le désert ou un endroit... - Désert. - Voilà. Pas vraiment, le désert. - Oui. - Heu donc il chantait, il disait : “- Le... le bassin du désert, le... le roi a des cornes !” » (A3).

Rabah dans sa traduction, s'arrête longuement sur le premier terme et le mentionne ensuite en berbère, avant d'en proposer une traduction « le puits » (nous reviendrons dans la section suivante sur ce choix de traduction). Il propose ensuite une traduction littérale des paroles de la chanson avec une double nomination pour le second terme, celui que Zayane a traduit par « désert » mais en montrant auparavant son inadéquation, avant de mentionner l'ensemble des paroles en berbère, puis énonce le dernier terme en berbère accompagné de son équivalent français :

« Donc il est arrivé sur *tanotfi*, comme il a dit lui, c'est... on peut dire le puits, c'est plus pratique. - Oui. - Donc il est arrivé sur le puits, il commença... à souffler de... dans sa flûte, en disant, que le roi... il t... il parle au puits, il dit : “- Le puits de la forêt, du bois, le roi a des cornes.” Il dit ça dans sa chanson là : “- *uguellid* [] *tanotfi* [] *uguellid* [] *askil*”. *Askil*, ce sont des cornes. » (A4)⁴⁴⁵.

⁴⁴⁵ - Nous ne reproduisons pas la longue glose d'explicitation consacrée à « *tanotfi* », que nous avons relevée *supra*. « *Aguellid* » signifie « roi ».

Dans la version écrite recueillie par STROOMER, qui est la seule dans laquelle nous retrouvons ce même épisode final, nous avons également affaire à une traduction littérale, mais sans que la spécificité de « tanotfi » qui apparaît bien dans la version en berbère ne soit signalée : « Il alla au désert et trouva une citerne ancienne dont il puisa de l'eau. Il dit : " O citerne du désert, ô citerne du désert, le roi a des cornes" » (A6, 1998 : 122). Notons que dans leur traduction, Salem et Hicham traduisent également les paroles chantées à côté de « tanotfi », mais la traduction n'est plus littérale : « Il crie dans le puits : "- Le roi de ce pays a des cornes !" Le puits résonne, toute la ville entend. »

Le dernier exemple que nous donnerons est extrait d'une des versions écrites de « Belaâdim », recueillie par DECOURT & LOUALI-RAYNAL pour lequel à la transcription en berbère d'un énoncé à valeur métaphorique, succède une traduction que nous supposons être littérale, puis un énoncé qui reformule la traduction, en en explicitant le sens :

« Il la frappe, il la frappe, elle est morte (vous savez, enfin, nous on lave les morts, il faut qu'ils soient propres). Il commence à laver sa femme pour l'enterrer puis il pète. " - Oh là ! là ! ana hazen ɣla zajnat ləxraʃ wənti təɣanni fi ləɣras sətannaj hənaja. *Moi, je suis triste à cause de la belle aux boucles d'oreilles et toi, tu chantes dans les mariages. Attends ici.* Moi, je suis triste pour ma chère femme à la belle toilette et toi (il parle à son derrière), tu fais le youyou, tu fais la fête » (D7, 1995 : 77).⁴⁴⁶

Signalons par ailleurs la présence d'un premier commentaire entre parenthèses dans le début de l'extrait, qui explicite une pratique culturelle et vise à « remotiver » la toilette de la femme. Nous relevons en outre un second commentaire explicatif également entre parenthèses (« il parle à son derrière ») qui vise à une désambiguïsation maximale de l'énoncé. Ces commentaires sont du même ordre que ceux relevés dans les versions orales.

1.5.5. Transposition, adaptation et omission

Nous nous inspirons ici des procédés et stratégies décrits par VINAY & DARBELNET (1958/1977) et CHESTERMAN (1997) et du concept d'équivalence dynamique développée par NIDA (1969). Le procédé de transposition consiste à rendre compte du « signifié » du terme ou de l'énoncé de la langue source par une manipulation du code (transformation syntaxique, ajout, etc.), elle procède alors par équivalence du signifié. Pour le procédé d'adaptation, la traduction va viser à maintenir un effet de sens équivalent en langue source et en langue cible, c'est-à-dire qu'elle va procéder par équivalence dynamique, au sens de Nida, par la recherche d'une expression naturelle dans la langue d'arrivée et dépourvue de toute interférence étrangère. Pour le troisième procédé, l'omission, le traducteur ne mentionne pas, volontairement ou, non un élément qui apparaît en langue source. Nous traiterons de ces trois procédés parallèlement. Signalons que ces procédés de

⁴⁴⁶ - Il est fait référence ici aux abats dont la femme s'est parée dans un passage antérieur.

traduction peuvent être couplés à des stratégies d'ajout ou de facilitation, sans pour autant qu'on puisse les considérer comme des stratégies à eux seuls.

Nous allons commencer par nous intéresser aux procédés de traduction mis en place dans les différentes versions pour deux des *realia*, mentionnées *supra* : « quedran » et « tanotfi ». Pour la traduction du *quedran*, celle-ci donne lieu dans les traductions de Rabah et Zayane à la mise en place d'un emprunt avec ajout de l'ordre d'une séquence dialoguée. Nous n'allons pas revenir sur le développement de l'explicitation mais rendre compte de quel procédé de traduction relève le choix d'un mot au terme de l'explicitation. Dans sa traduction, Zayane choisit de parler de « goudron » :

« Et... ils l'ont jetée dans... dans le feu. Heu... la fille lui mettait de l'eau et le garçon mettait de... quedran. Je sais pas c'est... [/] C'est une sorte de goudron... [/] Donc le garçon mettait du goudron jusque... jusque... jusqu'à ce que l'ogresse a complètement brûlé. » (A3).

Quant à Rabah, il recourt à nouveau à un emprunt, avant de proposer une première traduction « goudron », puis une seconde à valeur rectificative, de « l'huile et du goudron » :

« Alors, ils l'ont jetée dans l'eau dans le feu, elle leur demande de l'eau, alors les enfants, ils... ils ramènent quedran. - Du goudron ? - C'est comme du goudron, c'est... [/] donc eux, ils..., lorsque l'autre demande de l'eau, les enfants lui rajoutent... quedran. - Quedran, oui. - Quedran. On peut dire du goudron parce que je sais pas comment expliquer, de l'huile et du goudron. » (A4).

STROOMER, dans la version qu'il a recueillie traduit le terme « lg^wdran » (A6, 1998 : 118) qui apparaît dans la version en berbère par « goudron » : « La fille se précipita pour prendre une outre d'eau et voulait la verser sur l'ogresse. Son frère lui arracha des mains et la versa sur sa sœur. Il versa du goudron sur l'ogresse pour la faire brûler totalement » (*ibidem* : 121).

Nous parlerons dans les trois cas d'un procédé de transposition, avec une différence selon les versions, selon que la spécificité du terme en berbère est rendue ou non. Dans la version de Stroomer, celle-ci n'apparaît pas et la traduction mentionne le rôle narratif du « quedran ». Dans la traduction de Zayane, la glose d'explicitation a permis de rendre compte de la spécificité du référent et de l'inadéquation de la traduction, mais c'est le terme de « goudron » qui est choisi avec, comme dans la version A6, la mention de son rôle dans la narration. C'est dans la traduction de Rabah que le signifié rendu apparaît le plus fidèle à celui de la langue source, puisqu'il propose une double nomination : « de l'huile et du goudron ». Ici, nous avons donc affaire à un même procédé de traduction, la transposition mais qui selon les stratégies qui l'accompagnent rend compte de façon plus ou moins fidèle du signifié en langue source. La traduction de Rabah apparaît la plus fidèle, en raison de la présence de la glose d'explicitation, que l'on retrouve également chez Zayane, mais aussi des figures de distanciation : recours à la langue source – qui correspond à un autre procédé de traduction, l'emprunt – et double nomination. Pour rendre compte de ces

différents procédés de transposition, nous pourrions parler pour le choix du terme à la fin de l'explicitation de « transposition avec fidélité maximale » pour Rabah, de « transposition avec simplification » pour Zayane et « de transposition avec omission » pour le terme retenu par Stroomer. Par contraste avec ses trois versions, Salem et Hicham dans leur traduction parlent d'essence : « La fille met de l'eau, le garçon met de l'essence. En fait, la fille est bête. La sorcière a brûlé » (A2). Nous avons affaire ici à une adaptation, qui ne conserve de la *realia* que sa fonction, qui est énoncée ensuite : « La sorcière a brûlé » (A2). Notons que ce type de procédé, l'« adaptation », dans la mesure où il consiste à ne pas rendre compte du signifié de l'élément en langue source peut être considéré comme une omission. Dans la version recueillie par AMARD, nous relevons le terme « huile », mais la mention du « quedran » n'apparaît pas dans la version en berbère : « [Ils] versèrent sur elle de l'huile jusqu'à ce qu'elle brûlât » (A7, 1997 : 121). Dans la version écrite recueillie par OUCIF & KHALLOUK, cet épisode n'apparaît pas.

Pour ce qui est de la traduction de « tanotfi », nous relevons également dans les traductions de Zayane et Rabah des opérations discursives qui visent à expliciter le sens du terme, de l'ordre de la glose d'explicitation chez Rabah et plutôt de l'ordre de la reformulation paraphrastique chez Zayane. Au terme de ces ajouts, Rabah opte pour le terme « puits » en l'accompagnant d'une mention méta-énonciative et en énonçant à nouveau le terme en berbère : « Donc il est arrivé sur tanotfi, comme il a dit lui, c'est... on peut dire le puits, c'est plus pratique. » (A4). Zayane, quant à elle choisit le terme de « bassin », en le spécifiant par la mention du terme en berbère : « Donc il chantait à côté et donc ce bassin ça s'appelle "Tanotfi". » (A3). Nous avons affaire ici à une transposition qui s'accompagne de stratégies d'ajout et de distanciation par la réitération de l'emprunt. La transposition peut être considérée ici si l'on reprend la distinction proposée *supra* comme relevant d'« une fidélité maximale » chez Zayane et d'une simplification chez Rabah, ce que marque la mention « c'est plus pratique » qui accompagne la formulation du choix de traduction, « à défaut ». Notons par ailleurs que dans la traduction littérale du « chant à tanotfi » qui fait suite à ces choix, Zayane autant que Rabah procèdent par simplification, en optant respectivement pour le terme de « bassin » et de « puits ». Dans la version recueillie par STROOMER, c'est le terme de « citerne » qui est choisi, accompagné d'un adjectif spécifiant : « Il alla au désert où il trouva une citerne ancienne » (A6, 1998 : 122). Nous considérerons que le procédé de traduction choisi est ici également de l'ordre de la transposition, avec un degré de fidélité au signifié source moins important que dans les traductions orales, dans la mesure où nous n'avons pas d'information concernant la perte de sens qui accompagne le choix du terme. Nous considérons qu'elle est donc de l'ordre de la « transposition avec omission ». Dans leur traduction, Salem et Hicham parlent d'un « puits », en le caractérisant comme « très profond » : « Il demande au roi un congé, il a trouvé un puits très profond. Il crie dans le puits : “- Le roi de ce pays a des cornes !” » (A2). Le procédé de traduction apparaît ici être plutôt de l'ordre de la transposition avec omission. Signalons encore que nous relevons dans le tout début de la narration de « Celui qui a la

tête noire » enregistrée auprès de Saana, la mention de « tanotfi », qu'elle désigne d'abord par un trou, avant d'en proposer une définition :

« Ben ils ont tombé dans un... ils ont... un trou, on dit tanotfi. Tanotfi, c'est... c'est comme un... une sorte de puits mais il n'est pas profond. On met de l'eau et tout ça et... - Hum hum.- Parfois il peut être sèche, vide. Bon ils sont tombés dans ce trou là, alors ils... ils demandent l'aide » (C8).

Ici l'énonciatrice ne fait pas véritablement un choix de traduction, à la différence des extraits que nous venons de mentionner, dans lesquels le terme, étant donné qu'il est repris dans le chant, est traduit de façon arrêtée. Dans les traductions orales de la version de ce conte racontée par Hassan, les traducteurs et conteurs parlent d'un « puits » pour cette occurrence (à l'exception de Hamid, qui dans sa version écrite parle d'un « piège de chasseur », C5) : « ils sont tombés dans un puits » (C3) et « Il s'agit de quelques animaux qui sont... avec un homme, qui sont tombés dans un puits » (C4). Nous relevons à la fin de la version D3, la désignation d'un lieu souterrain que Rabah explicite comme pouvant être désigné par « tanotfi » :

« C'est un lieu de... c'est une descente. Normalement... on peut dire c'est [tanotfi] comme l'autre jour.- Hum, hum. - C'est comme tanotfi, c'est la même, on peut dire la même chose. Il a pas bien précisé parce que la place [] si c'était tanotfi. [] Donc, ils ont trouvé qu'il y avait des abeilles dans... dans ce puits là. » (D3).

Le fait que Rabah reprenne ici le terme de « tanotfi » nous laisse supposer que dans le début du conte de « Celui qui a la tête noire », le conteur dans la version source ne parle pas de « tanotfi ». Nous donnerons encore un exemple extrait des traductions du conte de « Ahmed Ahram » et qui concerne la traduction du complément de nom dans le syntagme le « bétail de l'oncle ». Rabah parle de « l'oncle de l'oncle », qu'il accompagne d'une explicitation du sens qui y est associé :

« Il demande toujours heu... que... à l'arbre de ce qu'il veut et la menace si il n'a pas poussé ou s'il n'a pas fait ce qu'il lui d... demande, il va le couper et le donner à... aux... à le bétail de son oncle, heu... l'oncle de son oncle, ça veut dire les anciens, ça veut dire ils sont lointains, les oncles lointains, tu heu... » (A4).

Dans sa traduction, Zayane procède à un emprunt, qu'elle traduit par « l'oncle maternel » : « Donc il leur dit : “- Si vous poussez pas très vite, je vais vous couper et vous donner aux bœufs de [khali], c'est l'oncle... maternel.” » (B3). Nous avons affaire dans les deux cas à une transposition avec « fidélité maximale », même si on le voit la traduction chez l'un et l'autre n'est pas la même, ce qui tient au fait que Zayane ne mentionne le terme de « khali » qu'une seule fois. Dans la version recueillie par STROOMER, le texte en berbère indique « ikrwan n xali u xali », que le traducteur rend par « les chèvres de mon oncle » (B5, 1998 : 133-134), « Xali u xali » signifiant littéralement « oncle de l'oncle » avec une spécificité liée à la formule qui emploie la particule « u ». Ici la particularité du syntagme n'est pas rendue. La traduction apparaît être de l'ordre de la transposition avec omission. Dans la version recueillie par LAOUST, nous relevons la traduction

« bœufs de mon oncle » (B6, 1918 : 396-397), le texte en berbère indiquant « izgaren n-id-ḥali », « id » marquant le pluriel et « n », marquant l'appartenance.

Nous voudrions mentionner encore un procédé que nous relevons pour ce passage dans la traduction de Hamid et que l'on peut rapprocher des stratégies de facilitation et plus particulièrement de l'évitement. Ce dernier ne mentionne pas la menace proférée aux figuiers afin qu'ils poussent. Nous parlerons ici d'un procédé d'omission :

« Alors, c'est un paysan qui a... deux figuiers et pis euh... [pause] il leur... il a dit : “- Si vous donnez pas des fruits, d'ici, la fin, de la saison, je vous coupe tous, et pis, comme ça, y aura plus de... j'vous coupe !” - Okay. - Alors. Euh... deux mois plus tard, il a... le figuier [pause], comment on dit, il a... - il a... - Ca a... ah ! donné des fruits. » (B2).

Nous allons nous intéresser encore à la traduction qui est proposée pour le terme « taleb » dans les diverses versions du conte « Hmadounamir ». Nous laissons de côté les versions E2, E10, E11 dans lesquelles ce motif n'apparaît pas. Nous avons mentionné que les versions E5, E6 et E8 recouraient à l'emprunt de « taleb » pour référer au personnage et que, dans la version E7, il était question du « fqqih ». Saana dans sa narration procède à un emprunt, le mot « fquih », qu'elle accompagne d'un équivalent, le « maître », qu'elle utilise dans la suite de la narration : « Chaque jour, alors quand il vient, heu... son fquih, ou bien son maître » (E4). Signalons que Saana dans sa narration préparatoire explicite le terme de « fquih » de la façon suivante :

« On dit ici “taleb fquih”, “fquih”, c'est un saint, celui qui prie à la mosquée. Tu vois... t'as déjà vu les gens quand ils font la prière, celui comme le saint, c'est comme... c'est pas comme le pape [rires], c'est comme le saint, celui qui s'intéresse à tout ça, la religion, tout ça. » (E4, prénarration).

L'équivalent qu'elle propose dans sa seconde narration ne rend pas compte du sens évoqué dans la préversion, elle restreint ici l'acception du terme à la relation d'enseignement entretenue avec le jeune homme. L'équivalence est alors plutôt ici de l'ordre de la transposition avec simplification. Dans la version recueillie auprès de Salem et Hicham, Salem parle d'un « maître » : « Il part pour l'école coranique. Mais à la classe, le maître, il a découvert qu'il a toujours les mains... heu les mains... les mains heu avec les dessins de he... de henné. » (E3). Le procédé apparaît ici plutôt de l'ordre de la transposition avec omission, comme c'est le cas dans les versions publiées par BOUNFOUR, dans lesquelles il est question du « maître » (E9, E12 et E13). La traduction de Saana apparaît comme plus fidèle à la signification véhiculée par le terme en langue source, dans la mesure où elle procède à un emprunt, avant d'en proposer une traduction et que le terme reste porteur de l'explicitation donnée lors de sa narration préparatoire.

Pour terminer, nous mentionnerons un autre exemple qui nous semble relever d'un procédé d'adaptation. Celui-ci est extrait de la traduction de Sofia et concerne le terme « ilf » qui apparaît dans la narration source et est mentionné lors d'une autre des traductions du conte de « Celui qui a la tête noire » par Zayane : « Et il y a ilf. - Pas le sanglier ? - Ilf, ouais, ça doit être le sanglier,

oui. » (C3). Sofia traduit le terme par le lexème « éléphant » : « Colombe noire, qui veut dire l'homme noir et un éléphant et une souris et un serpent ont sauté dans le puits. [/] Arrive la saison de la culture. [/] Il a brûlé la peau de l'éléphant et lui a dit de ramener d'autres animaux pour brûler la terre. » (C2). Dans les lexiques et dictionnaires que nous avons consultés, le terme « ilf » est traduit par « sanglier » (BOUNFOUR & BOUMALEK, 2001 : 244, par exemple). Ici la traductrice procède donc par « adaptation » pour la traduction de ce terme en choisissant de parler d'un « éléphant », la fonction de l'animal dans le récit pouvant de fait être assumée par un éléphant. Ici l'adaptation ne s'explique pas par une réalité qui n'existe pas dans la culture d'arrivée, mais sans doute parce que la traductrice ne connaît pas le terme français « sanglier ». Signalons que Laoussine dans sa narration parle également d'un « éléphant ». Il nous semble avoir identifié le terme « ilf » dans sa narration en berbère (C6), il procède donc semble-t-il également par « adaptation » pour la même raison que Sofia.

1.6. Énonciateurs/traducteurs et principes de traduction et de transmission

Les principes de traduction correspondent d'une part à une mise en œuvre à l'échelle de l'ensemble de la traduction de procédés globaux, qui passe par le recours à des procédés locaux et d'autre part à la représentation que les traducteurs se font de la tâche qui leur est confiée en fonction d'un « contrat de communication » établi à l'ouverture de l'interaction. Les principes de traduction pourraient être définis comme une sorte d'éthique propre au traducteur, qui peut d'ailleurs faire l'objet de réalisations effectives locales variables. Nous allons nous intéresser aux procédés que nous relevons le plus fréquemment chez chacun des traducteurs et conteurs, ce qui nous permettra de rendre compte de principes et de procédés globaux de traduction. Nous rendrons compte, parallèlement à ces procédés, des stratégies et opérations discursives mises en place par les différents énonciateurs. Signalons que nous nous intéressons à la fois aux contages et aux traductions, les premiers passant par un processus de traduction. Nous rendrons compte d'abord des versions orales avant de nous intéresser aux versions écrites.

1.6.1. Rabah et Zayane : traduction fidèle et explicitation maximale

Dans les traductions de Rabah, nous relevons de nombreux emprunts. Ceux-ci lorsqu'ils sont simples relèvent dans la majorité des cas d'une reprise, c'est-à-dire qu'ils ont été explicités précédemment. Ils fonctionnent alors en tant que signaux de connivence et marquent une connaissance linguistique partagée. Lorsqu'ils sont énoncés une première fois ou apparaissent de manière isolée dans le corpus, ils sont accompagnés selon les cas d'un ajout incrusté ou d'un ajout

avec interruption de la narration. Pour les ajouts incrustés, c'est dans la plupart des cas une reformulation par équivalence qui est proposée. Nous avons signalé que nous relevions dans les traductions de Rabah un recours à l'emprunt d'ordre affectif ou jubilatoire relativement marqué, ce qui peut être le signe d'un plaisir à raconter « malgré » la contrainte de traduction, ainsi qu'une volonté de communiquer la spécificité linguistique et d'initier le destinataire à la langue source.

Pour les emprunts avec interruption de la narration, l'explicitation se matérialise dans la plupart des cas par une glose d'explicitation. Nous relevons en outre un certain nombre de traductions littérales relatives à des syntagmes ou des expressions qui se caractérisent par un style formulaire ou sont porteurs d'une charge poétique.

Pour les procédés de traduction qui interviennent au terme d'une glose d'explicitation, la traduction opère systématiquement par adaptation soit avec fidélité maximale, soit avec simplification, lorsque le terme est repris ensuite. Signalons par ailleurs que certains termes ne sont pas traduits, ce qui est le cas de « swak » par exemple. Notons encore que nous relevons dans les traductions de Rabah de nombreuses figures de distanciation qui ont pour rôle de marquer la responsabilité énonciative des termes énoncés et commentent la traduction proposée par l'énonciateur comme simplificatrice ou acceptable. Les traductions réalisées par Rabah, tout en étant libres, se caractérisent par une fidélité qui se veut maximale par rapport à l'original, ainsi qu'une volonté de précision et d'exhaustivité dans l'énonciation. Les nombreuses opérations relevant de stratégies d'ajout concourent à cette exhaustivité et à cette précision. Les recherches de mots sont accompagnées de définitions des référents, ce qui permet outre la fonction immédiate de « nomination » de décrire des réalités culturelles notamment par la description des usages et des fonctions. Les difficultés de traduction de termes, expressions ou référents donnent lieu également à la mise en place d'opération de définition et le plus souvent, dans la mesure où une reformulation paraphrastique n'est pas à même de montrer la spécificité de l'élément, à des gloses d'explicitation qui rendent compte non seulement des caractères et usages des référents, mais aussi des manières de dire, des sens implicites et de la difficulté à traduire. La volonté de précision se marque en outre par la présence des retouches. La traduction opère un développement de la narration originale, par nombre d'explicitations qui suspendent le fil de la narration et la font basculer vers le discours.

Nous avons relevé par ailleurs des stratégies de facilitation, notamment les sollicitations explicites très présentes qui ont également pour effet d'interrompre le fil de la narration. Rabah recourt en outre de façon fréquente au transcodage qui est chez lui à la fois de l'ordre de la gestuelle et de la schématisation et qui permet dans la majorité des cas d'apporter des informations non verbalisées. Nous avons relevé par ailleurs des stratégies de simplification (mots hyper-génériques notamment) mises en œuvre dans l'élaboration des définitions. Notons par ailleurs le rôle des stratégies de facilitation dans la reprise d'un élément pour lequel une traduction n'a pas été trouvée ou la nomination variable qui permet de parler d'un élément, tout en montrant que la nomination n'est pas adéquate. Les zones d'incertitude sont peu présentes dans les traductions de Rabah et

lorsqu'elles persistent, elles sont signalées comme telles. Rabah apparaît comme un traducteur, soucieux de rendre compte de la narration originale, par rapport à laquelle il adopte à certains moments une posture critique, ce qui explique qu'il conte de façon incidente. Tout en produisant une narration cohérente et articulée qui se matérialise par des marques de guidage relativement présentes, il tient à rendre compte de la culture et de la langue source. Sa traduction est donc axée sur le texte narratif en tant que suite d'actions orientées vers la causalité narrative d'une mise en intrigue, tout en étant un discours d'identité par la mise en évidence du lien qui unit le texte à son contexte culturel et linguistique et par une initiation du destinataire à la culture et à la langue source. La transmission apparaît être celle du conte à la fois en tant que texte et en tant qu'ethnotexte, inscrit dans la continuité avec une tradition orale, cette dimension inhérente au « texte-conte » étant ici mise en avant et occupant une large part de l'activité discursive.

Dans les traductions de Zayane, des principes de traduction proches sont mis en œuvre mais les procédés locaux divergent sensiblement. Nous ne relevons que peu d'emprunts simples et quelques emprunts avec ajout incrusté. La majorité des emprunts qui apparaissent sont accompagnés d'ajouts avec interruption de la narration et donnent lieu soit à une reformulation paraphrastique soit à une glose d'explicitation. Nous relevons comme dans les traductions de Rabah un certain nombre de traductions littérales, pour les termes, expressions ou syntagmes à valeur formulaire ou poétique. Pour les choix de traductions qui interviennent au terme d'une glose d'explicitation ou d'une explicitation paraphrastique, la traductrice procède soit par adaptation avec fidélité maximale, soit par adaptation avec simplification.

Les traductions de Zayane se caractérisent par un certain nombre de moments de flottement, d'incertitudes dus aux difficultés d'interprétation de la traductrice. Celle-ci ne procède pas pour autant par évitement et signale de façon systématique sa difficulté, ce qui apparaît comme un gage de fidélité à la narration source. Nous retrouvons pour cette raison un nombre élevé dans ces traductions de figures de distanciation – différentes de celles relevées chez Rabah dans la mesure où il s'agit ici de modalisations et formulations sur le mode de l'hypothèse – qui permettent à l'énonciatrice de poursuivre, tout en soulignant son incertitude. Nous relevons par ailleurs de manière plus fréquente des reformulations correctives ou à valeur de précision lors desquelles la traductrice revient sur un terme ou un épisode mentionné antérieurement en le rectifiant ou le reformulant de manière plus précise. Les traductions de Zayane, bien que moins assertives, apparaissent comme celles de Rabah fidèles à l'original, dans la mesure où lorsque la traduction se révèle incertaine, la traductrice adopte une posture de distanciation par rapport à sa narration. Les traductions se révèlent par ailleurs, comme celles de Rabah axées vers la description des spécificités linguistiques et culturelles dont le texte se révèle porteur. Nous relevons de nombreuses stratégies d'ajout : descriptions préalables qui permettent de décrire les réalités culturelles, reformulations paraphrastiques et gloses d'explicitation. Par rapport aux traductions de Rabah, il

nous semble que les gloses d'explicitation sont légèrement moins présentes, une explicitation étant néanmoins formulée, ce qui tient au fait que nous relevons dans les traductions de Rabah davantage de mentions méta-énonciatives relatives à l'acte de traduction en lui-même, présenté comme possible ou simplificateur qui renvoient l'image d'une transmission plus contrôlée, plus affirmée. Comme celles de Rabah, les traductions de Zayane opèrent un développement de la narration source par la présence des explicitations et interruptions, lors desquelles les traducteurs « discourent » sur la culture, la langue, leur difficulté, etc. Nous relevons en outre un certain nombre de stratégies de facilitation : d'une part des sollicitations explicites, qui, pour un certain nombre d'entre elles, présentent chez Zayane la particularité de s'assurer d'une nomination conforme à la langue source et d'autre part des simplifications lors des définitions préalables et des reprises. Comme Rabah, Zayane adopte à certains moments une posture critique par rapport à la narration source. Chez Zayane, davantage que chez Rabah apparaît une recherche de cohérence logique ce qui tient à ses difficultés de compréhension et à une volonté de transmettre un récit intelligible et cohérent. Nous retrouvons comme chez Rabah une double orientation de la transmission : la production d'un texte articulé et intelligible et la mise en évidence des spécificités et pratiques culturelles et des particularités linguistiques, bien que la volonté d'initiation linguistique apparaisse moins présente ici. Peut-être peut-on voir dans les transmissions de Rabah par contraste avec celle de Zayane, une traduction qui se veut davantage contage, interprétation d'un texte connu que l'énonciateur nous fait partager. Les transmissions de Zayane, dans la mesure où à certains moments, elle apparaît découvrir le texte et l'interpréter en même temps que nous, la traduction apparaît plus extériorisée et aussi de manière générale plus sujette aux interruptions. Il est significatif, à cet égard, que Zayane nous ait dit qu'elle « essaierait de traduire », alors que la personne qui nous a mis en contact avec Rabah, nous a indiqué nous donner les coordonnées de quelqu'un qui « allait nous traduire » les contes.

1.6.2. Hamid: traduction condensée orientée vers le récit d'événements

Dans la traduction orale de Hamid, nous ne relevons pas d'emprunt, ni de traduction littérale. Celle-ci se révèle être de l'ordre de la condensation et nous avons mentionné un certain nombre d'omission de traduction, c'est-à-dire que certains passages ne sont pas traduits, et d'ellipses qui consistent à ne pas rendre les propositions narratives secondaires. Nous pourrions dire de la traduction de Hamid qu'elle se caractérise de manière globale par l'évitement. Néanmoins, le récit que produit Hamid est tout à fait cohérent et la signification globale du conte est rendue. Cette traduction apparaît donc, par contraste avec les précédentes, orientée vers la transmission du texte conte, ce en quoi Hamid respecte le contrat de communication qui gouverne l'enregistrement. Nous voyons ici que la consigne énoncée au départ peut donner lieu à des principes de traduction et de transmission différents. Nous évoquerons très rapidement la traduction écrite de Hamid. Celle-ci

tout en étant cohérente, ne respecte pas la signification de la narration source, dans la mesure où l'homme qui sauve les animaux du puits se trouve être « l'homme noir » (C5). La traduction tout en étant acceptable du point de vue des critères de bonne formation d'un texte narratif n'est pas fidèle à la narration source. Elle « sort » en ce sens de l'espace de variabilité du conte et s'éloigne du texte de tradition orale. Il invente en quelque sorte un conte, mais qui ne correspond pas à ce que peut admettre la tradition, même si elle est déplacée, réactualisée dans un espace interlingue et interculturel.

1.6.3. Sofia : traduction condensée et fidèle

La traduction de Sofia est de l'ordre de la condensation et cette modalité relève d'une convention établie au préalable à la traduction. Pour ce qui est des procédés de traduction, nous ne relevons pas d'emprunt, ni de traduction littérale dans cette version. Nous avons mentionné la présence d'un procédé d'adaptation, que nous pourrions qualifier de « transposition avec simplification » (pour la mention des personnes convoquées pour sauver la fille du roi : « Tous les hommes sont réunis, tous les savants, ils trouvent pas de solution », C2). Dans cette version, nous relevons quelques procédés de facilitation (mot hyper-générique notamment) et ellipses qui tiennent à la nature condensée de la reformulation. Par ailleurs, un certain nombre de commentaires explicatifs apparaissent, ainsi la mention de l'équivalence « être humain »-« frère » relevée dans les autres versions, la formulation de la morale notamment et la mention des caractéristiques de la fonction de « essaoui », sans que le terme en berbère n'apparaisse. La traductrice ne met pas l'accent sur la spécificité culturelle ou linguistique des éléments mais rend compte de façon serrée des différents éléments de signification du conte. Cette traduction se révèle donc assez complète et fidèle à la narration source, tout en étant de l'ordre de la condensation, le guidage de la compréhension étant assuré par un certain nombre de commentaires explicatifs. Nous dirons donc de cette traduction qu'elle est axée sur la transmission du texte narratif consigné sur cassette, tout en rendant compte de façon fine de sa signification. Cette traduction n'a pas pour effet d'initier culturellement et linguistiquement le destinataire mais elle ne masque pas pour autant les spécificités.

1.6.4. Salem et Hicham : traduction condensée et fidèle et narration à deux voix

Nous allons nous intéresser d'abord à la traduction enregistrée auprès de ces derniers. Nous ne relevons pas d'emprunt dans celle-ci. Nous avons mentionné la traduction du chant à « tanotfi », proche d'une traduction littérale dans laquelle nous relevons une transposition avec omission, ainsi que la présence d'un procédé d'adaptation (« l'essence » pour le « quedran », A2). Nous relevons par ailleurs dans cette traduction un certain nombre de commentaires explicatifs et d'ajouts : l'explication de l'emprisonnement des enfants par une adresse à la porte pour qu'elle se ferme, la

mention de l'intelligence du garçon, lors de la formulation de la séquence relative à la perte des enfants et à la suspension d'une courge contenant un lézard, la mention du fait qu'il s'agit d'une expression, mais sans l'explicitation de son sens et la précision concernant la nomination « pigeons » comme incertaine et la caractérisation du référent, notamment. Nous relevons par ailleurs quelques simplifications dans la narration de certaines séquences : la fille « a attaché un nœud » à son frère pour être prévenue de son départ, l'indication du fait que les mots prononcés par l'ogresse sont « rigolos » sans que ceux-ci soient mentionnés. Cette traduction se révèle donc relativement complète et fidèle à l'original, même si elle en opère une condensation. Les traducteurs sans expliciter la particularité d'un certain nombre de référents ne masquent pas la spécificité culturelle et linguistique du texte et mentionnent même à un certain moment celle d'une expression. Cette traduction, comme la précédente est axée sur la transmission d'un récit d'événements, dont elle propose un compte-rendu fidèle et précis, tout en fournissant un certain nombre de commentaires explicatifs et d'explicitation qui assurent une intercompréhension maximale.

Pour ce qui est du contage, nous relevons un unique emprunt, simple, et par ailleurs un procédé de transposition avec omission (« le maître »). Ce contage se caractérise en outre du point de vue des stratégies de facilitation par des structures syntaxiques plutôt simples, un transcodage relativement présent qui permet d'étayer la formulation ou assure une fonction « ornementale » et nous relevons quelques sollicitations adressées à Salem lorsque Hicham conte/traduit la version du premier. Un certain nombre d'hétéro-reformulations apparaissent dans la mesure où la narration est à deux voix, l'énonciateur qui prend la parole reprend un certain nombre des éléments formulés. Signalons en outre la présence d'une reformulation à valeur corrective de la part de Salem pour rectifier un des énoncés de Hicham. Nous relevons par ailleurs quelques commentaires descriptifs ou explicatifs et une mention méta-énonciative qui marque la distance du narrateur avec l'univers fictif du conte berbère marocain ainsi dans « on dit le septième ciel » (E3), qui opère à la fois comme prévenant d'un jugement d'incrédulité ou de surprise du destinataire et comme signal d'une conscience d'une différence éventuelle. La transmission apparaît comme soumise à des aléas dans la mesure où les rires de Hicham gênent Salem et ont pour effet de provoquer des interruptions de la narration et d'instaurer une narration à deux voix. La visée première semble donc de mener le récit à son terme. Nous considérerons donc la transmission – parce qu'elle est soumise à interruptions – comme plutôt axée sur le récit événementiel, avec la spécificité qu'elle se réalise à deux voix, cette polyphonie pouvant être envisagée comme une sorte de « contrôle » exercé par une collectivité lors du contage.

Signalons en outre que nous n'avons pratiquement pas évoqué la traduction que Hicham réalise de la narration de ce même conte de « Hmadounamir » donnée par Hassan à la terrasse d'un café et non enregistrée, parce que celle-ci a été prise en notes mais également parce que la première partie

du récit diffère de nos autres versions orales⁴⁴⁷. Cette traduction est de l'ordre de la condensation. Nous relevons un emprunt simple et un emprunt avec commentaire intégré, les stratégies d'ajout se limitant à cette seconde mention. La traduction est conforme pour les séquences communes aux contages de Salem et Hicham et de Saana et est complète. Elle apparaît axée sur le récit événementiel.

1.6.5. Laoussine : narration condensée et éléments d'explicitation

Dans la narration de Laoussine, nous relevons, du point de vue des procédés de traduction, un emprunt avec ajout incrusté et un procédé que nous avons dit relever de l'adaptation. Du point de vue des stratégies et des opérations discursives les plus fréquentes, la narration se caractérise par une simplification du code à l'échelle globale (mentions, mots polysémiques, structures de phrases simples), un certain nombre d'inachèvements, un évitement qui court sur une portion assez longue du récit et se matérialise par différentes opérations discursives (pronominalisation, mention, figure métonymique) et une forte présence de la gestuelle qui permet de suppléer le vocabulaire manquant, de soutenir la formulation et de scander le discours. Nous relevons quelques stratégies d'ajout, ainsi la définition lexicographique qui accompagne la mention du « fquih », la description du lieu où est emprisonné le protagoniste principal et par ailleurs la mention de la morale du conte. La narration est en outre une condensation d'une version source en berbère racontée préalablement. La transmission apparaît ici axée principalement sur le récit événementiel, la maîtrise limitée du code d'arrivée pouvant possiblement compromettre la narration. Cela dit, le narrateur explicite certaines spécificités.

1.6.6. Saana : narration et explicitation

Dans les narrations de Saana, nous relevons par contraste avec les autres contages un nombre d'emprunts relativement élevé : à la fois des emprunts simples qui apparaissent de manière incidente ou en tant que reprise, un emprunt avec ajout incrusté (reformulation par équivalence de l'ordre de la transposition avec simplification) et des emprunts avec ajout et interruption de la narration plus présents dans les narrations préparatoires mais qui apparaissent tout de même à trois reprises dans les contages enregistrés. Pour ce qui est des ajouts, un certain nombre de définitions préparatoires (définition substantielle et par description par référence à une situation) apparaissent mais de façon exclusive dans les prénarrations. Nous relevons en outre des reformulations paraphrastiques (par équivalence ou par définition substantielle), quelques retouches et des gloses d'explicitation mais à un degré moindre que dans les traductions de Rabah et de Zayane. Par ailleurs un certain nombre de commentaires explicatifs et la formulation de la morale du conte sont

⁴⁴⁷ - La première partie du récit se rapproche de celle qui apparaît dans la version E11 (BOUNFOUR, 1996)

présents dans la narration. Pour ce qui est des stratégies de facilitation, quelques simplifications apparaissent (mentions et mots hyper-génériques), ainsi que des sollicitations explicites dans les narrations préparatoires. De l'ensemble des contages, c'est dans ceux-ci que nous relevons le plus d'ajouts et de commentaires. La transmission apparaît donc à la fois orientée vers le récit événementiel, la mise en évidence d'un certain nombre de spécificités et un guidage assez serré de l'intercompréhension. Les narrations préparatoires, du point de vue des opérations discursives mises en œuvre, se rapprochent des traductions de Rabah et de Zayane. Les narrations enregistrées, par contraste avec les narrations préparatoires apparaissent comme davantage orientées vers la narration événementielle, dans la mesure où nous ne relevons que peu d'interruptions. Cela dit elles se caractérisent par un degré relativement élevé d'explicitation, même si celui-ci est moindre en comparaison des traductions de Zayane et Rabah et une mise en évidence des spécificités culturelles et linguistiques.

1.6.7. Les versions écrites

Nous allons rendre compte des principes de traduction et de transmission qui gouvernent les versions écrites. Nous traiterons d'abord des versions bilingues, puis des versions unilingues et nous nous intéresserons pour terminer aux versions recueillies par Decourt & Louali-Raynal.

1.6.7.1. Les versions bilingues

Pour ces versions, la traduction tend de manière générale vers la littéralité. C'est le cas des versions recueillies par Stroomer (A6, B5 et D4), par Amahou (E8), par Amard (A7), par Stumme/Mouhsine-Ajjoul (E5), par Laoust (B6 et E6) et par Delheure (D5). La version recueillie par Bouras (E7) bien que présentée en version bilingue est la seule qui ne semble pas avoir été traduite littéralement. Signalons par ailleurs que pour les versions les plus anciennes (A7, E5, B6 et D6), les traductions des versions recueillies par Amard ont été retravaillées par Stroomer pour leur publication et que la version de Stumme a été traduite de façon récente par Mouhsine-Ajjoul. Seules les traductions qui accompagnent les versions recueillies par Laoust sont donc anciennes (1918). Nous noterons par ailleurs que dans cet ensemble, certains recueils s'adressent au grand public – Amard, Delheure et Bouras – par opposition aux autres – Stroomer, Amahou, Stumme/Mouhsine-Ajjoul et Laoust – qui sont issus de recherches universitaires ou sont d'accès plus difficile.

Nous relevons un certain nombre d'emprunts dans les versions écrites. Ceux-ci apparaissent en très grande majorité dans les versions bilingues. Certains sont des emprunts simples, sans mention explicative, que l'on relève en nombre relativement élevé dans les versions E6 (Laoust), E8 (Amahou) et plus rarement dans les versions A7 (Amard) et E7 (Bouras). D'autres sont des emprunts avec ajouts, qui se matérialisent par la mention d'une définition (à deux reprises dans la version A6, Stroomer), d'une explicitation du sens du terme entre parenthèses (D5, Delheure) ou

d'une explicitation en notes de bas de pages qui porte sur la signification associée en langue source à des onomatopées (A6, Stroomer) ou signale un jeu de mots qui n'est pas rendu dans la traduction (D4, Stroomer). L'explicitation peut également apparaître sous la forme d'une équivalence formulée dans la prise de paroles d'un des personnages (E5, Moushine-Ajjoul/Stumme). Nous relevons par ailleurs un certain nombre d'ajouts de termes dans les versions de Stroomer, signalés par des parenthèses et qui permettent que la formulation soit plus compréhensible (A6, D4, B5, Stroomer), dans la version recueillie par Amard et retraduite par Stroomer (A7) ainsi que dans les versions recueillies par Laoust (B6, E6). Dans la version A7, quelques ajouts ont un rôle spécifiant, ainsi dans « elle se leva, fit chauffer le four (à pain) » et « Mon père ne m'a appris que la planche (d'école coranique) et la pioche » (A7, AMARD, 1997 : 121). Nous avons signalé en outre la mise en oeuvre dans les versions A6 et B5 de procédés de transposition avec omission pour la mention de « tanotfi » rendue par « citerne » (A6) et de « xali u xali » rendu par « mon oncle » (B5) par Stroomer.

Malgré les omissions inévitables qui accompagnent le processus de traduction, c'est dans les traductions que nous proposent Delheure et Stroomer (les versions que ce dernier a recueillies et la traduction retravaillée de la version de Amard) que les explicitations et la mise en évidence des spécificités culturelles et linguistiques sont les plus présentes. Nous signalerons à cet égard un commentaire qui apparaît dans la version recueillie par Delheure du conte « Belaâdim ». Les personnages entendent en chemin des grenouilles qui croassent et croient à la présence d'enfants dans une école coranique, ils décident de précipiter leur fils dans la source. Voici le commentaire de Delheure – matérialisé par les parenthèses – qui vise la remotivation de l'action des parents et n'apparaît pas dans la version en berbère : « En chemin ils trouvent une source dans laquelle croassaient un grand nombre de grenouilles (faisant un bruit semblable au bruit d'un groupe d'enfants répétant leur leçon coranique à tue-tête et tous ensemble dans une grande confusion.) » (D5, DELHEURE, 1989 : 115). La forme du commentaire se rapproche ici de ceux que nous relevons dans nos versions orales.

Dans les autres versions, les spécificités ne sont pas forcément occultées mais elles ne sont pas signalées comme telles, hormis lorsque nous relevons des emprunts. Dans les versions bilingues qui tendent vers la littéralité, les explicitations s'adressent clairement à un destinataire étranger et ne peuvent apparaître que sous ces différentes formes : mise entre parenthèses ou notes de bas de page. Un ajout non signalé comme tel aurait pour effet de rendre la traduction non littérale. Nous relèverons par ailleurs une mention relative au lieu où l'ogresse emmène Ahmed après l'avoir attrapé. STROOMER lorsqu'il traduit reste dans l'indétermination : « Elle le mit dans un sac (et alla quelque part » (B5, 1998 : 134). Dans sa traduction, Zayane fait de même : « Je sais pas, ils sont arrivés dans un endroit un peu désert. - Oui. - Où il y a [], ça peut être des pierres ou des

rochers, donc euh... mais je sais pas en fait. » (B3)⁴⁴⁸. Nous ignorons si la traduction plus qu'incertaine de Zayane relève d'une difficulté de compréhension ou d'une formulation qui reste vague dans la narration source. Pour la version recueillie par Stroomer, la formulation en langue source apparaît bien de l'ordre de l'indétermination, ce dont rend compte la traduction de l'auteur et en ce sens cette dernière se veut fidèle à la narration source, au risque de ne pas baliser de façon totale l'interprétation.

1.6.7.2. Les versions unilingues

Pour les autres versions, celles présentées en version unilingue, nous mentionnerons que certaines sont destinées au grand public – celles publiées par Oucif et Khallouk (A8), par Hamadi (C9), par Taos Amrouche (B8) et par Belamri (B9) – par opposition à celles publiées par Bounfour (E9 à E13) et Bourayou (C10) qui s'adressent à un public spécialisé. Les versions publiées par Decourt et Louali-Raynal (D6, D7 et D8) occupent un statut un peu particulier à mi-chemin entre publication spécialisée et grand public. Nous laissons de côté pour le moment cet ensemble de versions, qui comme nous l'avons souligné *supra*⁴⁴⁹ sont des « supra-versions » d'un ensemble de performances orales.

Dans les versions mentionnées *supra* (A8, C9, B8, B9, C10 et E9-E13) nous ne relevons que peu d'emprunts à l'exception de la version publiée par Oucif & Khallouk. Nous rencontrons ainsi le terme « chachya » dans la version C10 recueillie par BOURAYOU (2003 : 122) et dans la version A8, publiée par OUCIF & KHALLOUK (1994), l'onomatopée « ouch », les termes « fantasia », « youyou », « djellaba » et « attar ». Pour le dernier emprunt, mentionné entre guillemets, une note de bas de page indique son équivalent français : « Attar : colporteur » (*ibidem* : 52). Signalons également que nous relevons dans cette version la présence du terme « bouillie » entre guillemets et qui correspond dans le récit à la « tagulla » mentionnée par Zayane et Stroomer. De l'ensemble des versions qui s'adressent à un large public, c'est la version publiée par Oucif & Khallouk qui apparaît mettre l'accent le plus sur les spécificités culturelles et linguistiques, les emprunts apparaissant comme des signes d'intraduisibilité et les guillemets comme signaux d'une traduction inadéquate. Dans les autres versions les difficultés de traduction ne sont pas signalées et nous ne relevons pas de commentaires relatifs au processus de traduction ni d'indications qu'un dire en plus a été formulé à l'intention du destinataire, par contraste avec les ajouts relevés dans les versions de Stroomer, Amard et Delheure qui sont signalés comme tels.

Dans la mesure où ces contes s'adressent au moins en partie à un lectorat étranger, il est évident que les récits ont été adaptés et ont donc fait l'objet d'un certain nombre d'ajouts, de simplification, d'omission et de transformation, d'autant plus pour les contes destinés au grand public (Hamadi,

⁴⁴⁸ - Signalons que Rabah est plus précis et parle d'un désert : « Dès qu'elle l'a fait tomber de l'arbre, elle l'a mis dans un sac, dans son sac et après elle commence à s'en aller. - Hum, hum. - Et puis, ils sont arrivés dans un dés... dans un désert. » (B4).

⁴⁴⁹ - Voir section VII.4.2.4.6.

Taos Amrouche, Belamri, Oucif & Khallouk). Le conte recueilli par Bouras bien que présenté en version bilingue apparaît dans sa version française proche des contes publiés dans les recueils que nous venons de mentionner. Les contes publiés par Bounfour et Bourayou dans la mesure où ils servent de support à une recherche d'ordre universitaire occupent un statut à part.

Il est difficile de cerner la part d'ajouts, d'adaptation dans ces contes que nous dirons d'auteurs, à moins d'interroger ces derniers. Quelques éléments semblent néanmoins caractériser ces contes. Ils sont évidemment marqués par le sceau des cultures dont ils sont originaires, ce qui apparaît notamment dans les noms des protagonistes et par la présence de motifs marqués culturellement. Nous relevons ainsi et sans être exhaustive : dans la version A8, hormis les emprunts mentionnés *supra*, l'ogresse, des seins qu'elle jetait sur ses épaules, l'outre, le juif, le teigneux, Mama, Azizi (OUCIF & KHALLOUK) ; dans la seconde partie de la version B7, commune avec les autres versions, le figuier, l'ogresse, Hammou, un singe d'Afrique, l'âne, la sauce piquante, les ablutions, la prière, mes gazelles (HAMADI) ; dans la version B8, Velâjoudh, le figuier, le paradis de Dieu, Tseriel, ablutions, prière d'après-midi, l'outre, Vetellis, le poivre rouge, les épices, la marmite des mariages, le couscous, (TAOS AMROUCHE) ; dans la version B9, Hadidouane, l'outre, l'ogresse, l'ânesse, le souk, la prière, le figuier, les dattes (BELMARI) et dans la version E7, outre l'emprunt, Ahmed U Namir, mains ornées de henné, les houris, le septième ciel, la fête du sacrifice (BOURAS).

Nous avons mentionné par ailleurs la présence d'un certain nombre d'informations qui apparaissent dans les versions orales sous forme de commentaires, et qui sont mentionnées en tant qu'indices informants dans les versions écrites, ainsi l'indication dans le conte de « Ahmed Ahram » que les figues ont poussé « hors de saison » dans la version B8 (TAOS AMROUCHE, 1966/1976 : 203) que l'on relève également dans la version B7 par l'indication que la scène se déroule en hiver (« le soleil en plein hiver ? Tu es moqueur ! » HAMADI, 1998 : 205). Hormis la présence de ces indices informants, nous relevons de nombreuses mentions, qui sans interrompre le fil de la narration ont une valeur descriptive ou explicative et peuvent être qualifiées de commentaires. C'est le cas notamment, dans la version A8 (OUCIF & KHALLOUK) de la mention expliquant que les enfants sont retenus par une sorte de « lien magique », ici la dégustation du lait de l'ogresse :

« Elle feignait de traire ses chèvres. Mais en réalité c'était ses seins qu'elle trayait en disant : “ - Patiente, ma belle noire ! Patiente ma belle blanche !” Avec ce lait elle prépara une “ bouillie” tout en se disant et en se répétant que dès qu'ils auraient mangé, grâce au lait, ils seraient retenus chez elle et ne pourraient plus s'enfuir » (version A8, 1994 : 48).

Nous avons bien affaire ici à un commentaire d'explicitation qui vise à opérer une relation de causalité entre la dégustation du lait et le fait que les enfants ne peuvent plus s'enfuir. Dans sa version, Rabah nous signale ce lien par l'expression « le sel de la maison », qui donne lieu à la mise

en place d'une glose d'explicitation par la description du sens de l'expression et de son usage⁴⁵⁰. Dans les deux cas, la fonction de l'ajout se révèle être la même, mais dans la version de Rabah, elle provoque une interruption de la narration et déclenche la mise en évidence d'une spécificité culturelle alors que dans la version écrite, l'ajout est intégré dans le fil de la narration. La version écrite explique le lien de cause à effet entre la dégustation de la bouillie et le fait que les enfants seront retenus par la mention du lait et rend par là-même compte de la spécificité, mais en la suggérant et en invitant en quelque sorte le lecteur à en savoir plus⁴⁵¹.

Ce type de commentaires, comme ceux relevés dans les versions orales, constituent néanmoins des décrochages énonciatifs, dans la mesure où le narrateur se révèle omniscient, mais ils n'apparaissent pas en tant que commentaires sur une traduction problématique, ils ne sont pas de l'ordre du méta-énonciatif. Ces commentaires donnent à entendre la voix du narrateur, mais pas celle du traducteur, à la différence des versions orales et de celles publiées par Stroomer et Delheure. Nous avons signalé le fait que dans la version de Oucif & Khallouk, nous relevions néanmoins par la présence d'emprunts, d'un terme entre guillemets et d'une note de bas de page, qui sont des signaux relatifs à la traduction.

Nous avons relevé par ailleurs dans nos versions orales un certain nombre de commentaires descriptifs et explicatifs qui ne donnent pas lieu à une interruption de la narration, les commentaires relatifs au caractère des personnages, notamment. Les mentions relatives à la psychologie des personnages et les descriptions physiques s'avèrent, dans les versions unilingues écrites, nombreuses et relativement développées. Nous relevons ainsi au sujet du personnage « Ahmed Ahram » les mentions suivantes : « Hadidouane, qui était malin comme un renard, ne se laissait jamais prendre aux pièges que [l'ogresse] lui tendait » (B9, BELAMRI, 1982 : 100), « il était un petit garçon qu'on appelait Velâjoudh et ce Velâjoudh était toujours à la recherche d'une farce qui amuse et mystifie ses semblables » (B8, TAOS AMROUCHE, 1966/1976 : 203), « Le second, le cadet, s'appelait Hammou. Dans ce pays et dans tous les pays où il exporta ses exploits, on le surnommait le Rusé. Son nom, comme celui du célèbre Jeha, était partout connu » (C9, HAMADI, 1998 : 197). Signalons que chez HAMADI, le commentaire explicatif s'accompagne d'une recontextualisation dans l'intertextualité du champ littéraire d'origine, par la mention de « Jeha ». Le personnage de l'ogresse est également décrit, ainsi dans les extraits suivants : « Tsériel était aveugle mais géante ; sa chevelure comme une broussaille, se dressait vers le ciel », « Il vit, alors une femme hirsute, avec des seins qu'elle jetait sur ses épaules. C'était une ogresse ! » (OUCIF & KHALLOUK, 1994 : 47). THAY THAY RHOZALI, dans son ouvrage consacré au personnage de l'ogre dans le conte populaire du Maroc signale que dans la majorité des contes qu'elle a recueillis,

⁴⁵⁰ - Dans la traduction de Salem et Hicham, nous relevons également un commentaire explicatif, le dire de l'ogresse, qui n'est pas rapporté, pouvant être considéré comme à valeur d'incantation magique : « Les enfants sont emprisonnés car l'ogresse a dit à la porte de se fermer. » (A2).

⁴⁵¹ - Boire le lait de l'ogresse permet aux protagonistes des contes de s'en protéger ce dont rend compte le motif « téter le sein de l'ogresse pour s'en rendre invulnérable », dans la mesure où elle ne peut pas manger celui qu'elle a nourri, mais en même temps de cette manière elle le retient.

le personnage ne fait pas l'objet d'une description détaillée, le narrateur se contentant en effet de « souligner leurs actes et rarement leurs traits comme s'il savait que les noms avaient leur répondant imagé dans l'imaginaire de l'auditoire » (2000 : 84). Dans les versions bilingues de notre corpus, les protagonistes ne sont pas décrits et nous ne relevons pas de mentions relatives à l'intelligence ou la bêtise de ces deux personnages. Seules les actions sont exposées et elles ne sont pas justifiées par des mentions évaluatives relatives aux caractères des personnages. La présence des descriptions physiques et morales apparaissent donc être caractéristiques des contes d'auteurs par contraste avec les versions bilingues. Dans nos versions orales, nous relevons quelques mentions relatives au physique des personnages, ainsi la beauté de Hmadounamir et de l'ange (E4), le fait que l'ogresse est aveugle (A3 et A4) mais aucune description élaborée. Par contre, nous relevons de manière fréquente des commentaires évaluatifs sur le caractère des personnages. Nos versions orales se rapprochent donc des contes d'auteurs par la justification des actions des personnages et par la mention de leur caractère, celle-ci étant superflue dans un contexte intraculturel. Par contre, les descriptions élaborées sont caractéristiques des contes d'auteurs. Nous relevons de manière générale un développement de la narration et une littérisation des contes, c'est-à-dire une mise en conformité des récits aux canons des contes écrits occidentaux. Outre les descriptions physiques, nous relevons davantage de « liant » entre les propositions narratives principales, ainsi par exemple dans le passage suivant, extrait d'une des versions de HAMADI :

« Les sept ogresses se précipitent hors de leur antre, embrassent leur mère, tirent le sac au centre de la caverne. Elles sont folles de joie, se trémoussent, se font belles. Elles se calment enfin, défont le nœud du sac. Des pierres et du sable. Elles sont bernées. Elles se révèlent ivres de colère et rouges de honte » (C9, 1998 : 208).

Ou encore dans l'extrait suivant que l'on peut lire dans la version de TAOS AMROUCHE :

« Tseriel se tourna vers elle et lui dit : “- Mouds du blé, prépare de la semoule en quantité, roule le grain du couscous car j'irai au petit jour inviter mes sœurs, mes frères, mes tantes, toute notre famille enfin. Nous reviendrons par la forêt et nous rapporterons du bois. Toi pendant ce temps, allume le feu et mets au-dessus la grande marmite des mariages. Et puis, fais sortir Velâjoudh de la dépense, égorge-le, et jette le dans la marmite après l'avoir découpé en morceaux. N'oublie ni le sel, ni le poivre rouge, ni les épices et les aromates. Et que tout soit prêt pour notre arrivée » (B8, 1966/1976 : 205).

Par contraste, nous relevons, dans la version recueillie par STROOMER, « Elle l'amena chez elle et appela ses filles. Elle leur dit : “Egorgez Ali Boutkouttit”. Quand elle fut partie, Ali Boutkouttit égorgea les filles de l'ogresse » (B5, 1998 : 134) et dans celle de LAOUST :

« Elle repris son sac ; elle dit à sa fille : “- Je vous apporte Hamerqejjoud !” Elle prépara sa marmite (pour le faire cuire) et quand elle y déversa le contenu de son sac, les pierres brisèrent sa marmite. Le lendemain, Hamerqejjoud dit encore : “- Qui aime ? Qui veut des figues, ô bergers ?” “- Moi !” dit l'ogresse. Il lui mit une figue dans la main ; l'ogresse l'attira à elle et

l'emmena à la maison où elle l'enferma. Puis elle dit à sa fille : “- Je vais appeler tes oncles !” » (B6, 1918 : 398).

Les versions bilingues se caractérisent par une sobriété de l'expression et une absence de description qui sont deux caractéristiques mises en évidence par KOSSMANN (2000) à propos des productions traditionnelles. A contrario, les contes d'auteurs semblent se conformer à ce que MOUHSINE-AJJOUL (1992) et BOUKOUS (1995) relèvent dans les productions actuelles : le développement du commentaire et l'apparition de la description. Nos versions orales se caractérisent quant à elles par une expression qui reste assez sobre, malgré l'apparition d'un certain nombre de commentaires explicatifs et bien évidemment l'ensemble des interruptions qui leur confèrent leur spécificité. Nous relevons pour ce passage l'extrait suivant, dans la traduction de Hamid d'abord :

« Après euh..., après heu..., il était enfermé toute la journée dans... dans une cave. Et pis euh... elle a dit à... à ses trois filles euh... “- Ce soir, nous avons un festin, nous allons manger l'homme, un homme. Et pis euh... je veux chercher, je vais chercher chez les voisins, une marmite et pis faites attention, il faut pas qu... qu'il sauve...” - qu'il se sauve ? - qu'il se sauve. » (B2).

Dans la traduction de Zayane, l'extrait en question est le suivant :

« Elle l'a amené chez elle et elle a préparé un... comme une sorte... un grand récipient et avec de l'eau dedans pour le cuire - Hum, hum. - Et l'ogresse avait sept filles. *[Interruption]* Elle a dit à ses filles qu'elle allait préparer Ahmed [] pour... pour qu'elles le mangent. - Hum, hum. *[Interruption]* Il l'a entendu. L'ogresse est partie chercher sa sœur et il est rentré dans la chambre des... des filles et il leur a coupé... des... des filles et il leur a coupé... - La tête ? - La tête » (B3).

Dans la traduction de Rabah, nous relevons un commentaire explicatif relatif au lieu d'habitation de la sœur de l'ogresse, un ajout méta-énonciatif concernant l'appellation donnée à ses filles et une sollicitation de mot :

« Elle l'a ramené jusqu'à chez elle, elle est entrée à la maison, elle avait sept filles chez elle. - Hum, hum. - Ce sont ses... ses petites filles, on peut les appeler aussi taruzent, taruzent parce que ce sont des ta... - Ce sont des petites ogresses, oui. - Donc, [] petites ogresses []. Alors, elle a... elle leur a... elle a mis le feu, taruzent a mis le feu pour... pour manger l... Ahmed Ahram. Puisqu'elle a allumé le feu, elle a demandé à ses filles de... elle est allée chez ses filles, elle leur a dit que : “- Aujourd'hui, on va fêter, on va manger Ahmed Ahram, on va le mettre dans... dans le... comment on appelle ça... - Le four ? - Non, c'est pas le four, chez nous [] une grande ba...⁴⁵² [c'est comme ça] - Une marmite. Elle leur a dit qu' : “- On va le mettre dans un... dans cette grande marmite, on va le manger.” Alors, lui, il les a entendues dire ça, il a entendu taruzent dire ça à ses filles. Et il a attendu le moment, il leur a dit... taruzent est

⁴⁵² - Rabah écarte et arrondit ses mains matérialisant un récipient d'environ 50 cm de diamètre.

partie à/a ... appeler chez... a... appelé sa sœur, parce qu'elle habite en... c'est pas le même village mais elle est partie chez elle. » (B4).

Signalons que parmi l'ensemble de nos versions orales, ce sont les narrations de Saana, qui bien que d'une facture assez sobre, apparaissent les plus proches du style narratif que nous relevons dans les contes d'auteurs, du point de vue des descriptions, ainsi dans l'extrait suivant :

« Elle se met à pleurer et tout ça et... et... quand il... il est venu, ben les pièces sont plein [*accentué et lent*] d'eau. Ses larmes c'est... ce sont ses larmes. - Hum. - Alors il a mis sa.. sa... son pied. Il... il a vu de... de l'eau et comme il... il rentre dans la deuxième pièce, la troisième [*rapide*], l'eau s'augmente. - Oui. - Jusqu'à la septième. - Oui. - Il a trouvé tant en train de pleurer. - Hum. - Ses... ses yeux sont plein de larmes, comme des fleuves - Hum - Comme un fleuve. » (E4).

Pour en revenir aux versions écrites, la version de Bouras publiée sur le site internet, apparaît se rapprocher du point de vue du style narratif des contes d'auteurs, nous relevons ainsi l'extrait suivant, dans lequel nous relevons un commentaire relativement développé sur le cheminement de pensées à l'origine de l'action du personnage : « Il était comblé, jusqu'au jour où il tomba malade, et une grande tristesse le gagna. Son état s'accrut lorsqu'il pensa à sa mère. Elle avait sacrifié sa jeunesse pour l'élever. Son désir de la voir devint si fort qu'il pensa transgresser l'interdit » (E7, BOURAS). Par contraste, nous relevons dans la version E6, recueillie par LAOUST:

« Hamou agnaou continua à demeurer dans le palais du roi. Un jour à l'aide elkebir, il entendit sa mère pleurer et dire : " Qui égorgera ma "tafaska" ?" Hamou agnaou tomba du septième ciel, et chassé d'un vent à un autre, il vint s'abattre sur le cou de la victime que sa mère voulait immoler » (E6, 1918 : 396).

Dans la version recueillie par AMAHOU, la narration n'est guère plus développée que celle que nous relevons dans la version de Laoust. Les pensées du personnage à la vue de sa mère ne sont pas exposées :

« [Sa femme] s'attarda à venir. Lui il s'est fatigué d'attendre. Il dit : " - Il faut que je sache ce qu'il y'a sous cette pierre." Il prit la pierre, enleva la natte et vit sa mère devant dans la maison accompagnée de son père. Sa mère portait le couteau et le père prenait le mouton. Elle disait : "Qui va égorger pour moi le mouton de "l'Éid" ?". Il enleva son tablier et le jeta. Mais il n'est pas arrivé » (E8, 1993 : 11).

Dans cette même version publiée par BOUNFOUR, il est écrit :

« [II] vit sa mère debout devant la maison en compagnie de son père. Sa mère tenait le couteau et le père le mouton. Elle disait : "Qui va égorger pour moi le mouton de la fête du sacrifice ?" Unamir enleva son tablier et le jeta par le trou, mais il n'arriva point sur terre » (E9, 1996 : 131).

Dans les autres versions publiées par BOUNFOUR dont la fin est similaire, nous relevons dans la version E11 :

« Vint la fête du sacrifice. Ce jour-là, le roi, résolu, jura par Dieu de voir à travers la dite fenêtre. En fait M'hnd ou Namir aperçut sa mère se lamenter sur la terre en tenant un mouton. Elle répétait sans cesse : “ OÙ es-tu mon fils, M'hnd ou Namir ? Qui va immoler pour moi mon mouton ?” Le roi l'entendit et pleura abondamment d'avoir quitté sa mère. Dans un premier temps, il lança ses babouches » (E11, BOUNFOUR, 1996 : 137).

Ici la réaction du personnage à la vue de sa mère est exposée mais de façon plus brève et uniquement en termes d'actions. Dans la version E13, les sentiments du personnage sont exposés mais de façon concise : « La fête du sacrifice arriva. Ahmed était curieux de voir sous la pierre. Ainsi, aperçut-il sa mère, un couteau à la main, qui disait : “- Ah ! Si seulement mon fils était là, il pourrait égorger ce mouton !” Ahmed, touché par les propos de sa mère, se jeta du haut du ciel » (E13, *ibidem* : 141). C'est finalement dans la version traduite par MOUHSINE-AJJOUL que les sentiments et pensées du personnage apparaissent le plus développés, mais à un degré moindre que dans la version recueillie par Bouras :

« Un jour, c'était la grande fête du sacrifice, il se dit : “Par Dieu ! Je m'en vais regarder à travers cette porte que cette femme m'a interdit d'ouvrir”. Il l'ouvrit ; alors il vit sa mère là-bas sur terre, tenant son mouton entre les mains, désespérant de ne trouver quelqu'un pour le lui immoler [/]. Il considéra la situation, ce spectacle l'émut, il eut de la compassion pour sa mère, alors il se précipita dans le vide » (E5, MOUHSINE-AJJOUL, 1992 : 513).

A la lumière de ces relevés, la mention qui apparaît dans la traduction de Bouras, « Elle avait sacrifié sa jeunesse pour l'élever » semble incongrue et relever d'un ajout de la part des traducteurs.

Nous mentionnerons encore comme révélateur d'un processus d'adaptation à un lectorat étranger, le motif de la « quenouille » que nous relevons dans la version de BELAMRI et qui puise dans l'intertexte des contes occidentaux : « A la place de son bras, Hadidouane qui était malin, lui montrait une quenouille entourée de chiffon » (B9, 1982 : 105). Dans cette même version, nous relevons par ailleurs le motif du « cellier » dans lequel le personnage est emprisonné.

1.6.7.3. Les versions recueillies par Decourt & Louali-Raynal

Pour terminer, nous allons nous intéresser brièvement aux contes recueillis par Decourt & Louali-Raynal. Dans ces versions et plus particulièrement dans la version D7, apparaissent outre les emprunts mentionnés *supra* et accompagnés d'une reformulation par équivalence et la mention de trois expressions formulaires en langue source et accompagnées d'une traduction qui semble littérale, des commentaires de la part des narratrices signalés entre parenthèses et qui visent à expliciter une pratique culturelle (« vous savez, enfin, nous on lave les morts », D7, DECOURT & LOUALI-RAYNAL, 1995 : 77) ou à rappeler une réalité naturelle ou réactiver une connaissance

encyclopédique : « et vous savez les vautours aiment bien la viande » (*ibidem*), « parce que vous savez... la tête des bébés... la fontanelle », *ibid.* : 76) et « vous savez... le bruit des grenouilles » (*ibid.* : 75). Dans ces quatre exemples, le commentaire vise à souligner le lien de cause à effet entre deux actions par la mise en évidence d'une réaction complexe (JOHNSON & MANDLER, 1984). Le premier commentaire vise à justifier que le personnage lave sa femme avant de l'inhumer, le second explique que les vautours se mettent à l'entourer alors qu'elle porte de la viande sur son dos, le troisième rend compte de la méprise de la femme et explique qu'elle verse un liquide chaud sur le crâne du bébé parce qu'« elle croit qu'il a un gros bouton sur la tête » et le quatrième enfin vise à justifier que l'enfant est envoyé dans la mare sous prétexte d'apprendre le Coran. Pour le dernier exemple, nous avons mentionné la présence d'un commentaire explicatif dans la version de Delheure et nous retrouvons dans une autre des versions recueillies par Decourt & Louali-Raynal une onomatopée en langue source, accompagnée d'un commentaire entre parenthèses et d'une explicitation de la méprise de la femme, mais sous forme de commentaire intégré à la narration : « Elle entend : *Qrou Qrou Qrou* (ce sont des grenouilles). Elle croit que ce sont des élèves, des enfants qui apprennent la langue arabe, le Coran à la mosquée » (D6, *ibid.* : 71). L'ensemble de ces commentaires relèvent d'une adaptation à un destinataire étranger. Ils se rapprochent, dans la mesure où ils sont signalés entre parenthèses, des commentaires que l'on relève dans les versions bilingues et dans nos versions orales et peuvent être considérés comme des ajouts avec interruption de la narration. Ils s'affichent donc comme des direx en plus formulés à l'intention du destinataire. Nous relevons par ailleurs dans ces versions un certain nombre de commentaires relatifs aux caractères des personnages, qui sont intégrés dans le fil de la narration. Du point de vue du contrat de communication, la transmission de ces versions apparaît assez proche des contages que nous avons recueillis en français. Nous observons notamment dans ces versions une narration qui passe par une simplification du code, en raison de la situation d'apprenantes du français des femmes conteuses. Les erreurs syntaxiques et morphosyntaxiques que nous relevons dans nos versions n'apparaissent par contre pas ici, dans la mesure où elles ont été corrigées lors de la transcription. Ces versions se caractérisent en outre par leur style oral, la transcription ayant été faite avec la volonté de respecter l'oralité des versions. Cela dit, un certain nombre de redites ont été supprimées. D'autre part, les hésitations, les recherches de mots et les difficultés de traduction proprement dites, celles sur lesquelles achoppent nos traducteurs et conteurs n'apparaissent pas ici, d'une part parce que les versions transcrites le sont suite à diverses performances et d'autre part, parce que ces versions sont destinées à être publiées. Elles ne sont pas pour autant littérisées comme le sont les contes d'auteurs, mais sont tout de même adaptées lors de leur mise par écrit et « formatées » pour leur bonne réception. En outre, même si un certain nombre d'ajouts sont signalés comme tels, nous n'avons pas le loisir d'observer leur forme.

1.7. Synthèse : visées de reformulation et de transmission

Nous avons, dans la section VII.3.1., décrit les modalités de transmission qui gouvernent les versions orales notamment en termes de reformulation intertextuelle à visée imitative ou explicative selon la distinction opérée par FUCHS (1994). Un certain nombre des versions orales ont été caractérisées de façon hypothétique. Nous allons revenir ici sur celles-ci en fonction des principes de traduction et de transmission mis en évidence dans la section précédente et rendre compte également de la dimension plutôt explicative ou imitative des versions écrites. Nous considérerons, suivant en cela FUCHS (*ibidem* : 19), les reformulations explicative et imitative comme deux pôles extrêmes de l'activité de reformulation et rendrons compte des diverses versions comme plutôt axées vers l'un des deux pôles ou comme mêlant ces deux visées. Dans un second temps, nous tâcherons de rendre compte des différentes visées de transmission des versions de notre corpus et des genres discursifs qui sont mobilisés, en nous basant pour les visées de transmission sur la distinction opérée par LEDERER (1998) entre traductions à visée ethnologique ou traductions axées sur le texte.

1.7.1. Reformulations à visée explicative/imitative

Pour rendre compte des visées plutôt explicative ou imitative des reformulations, nous allons nous intéresser d'une part à la dimension d'explicitation présente dans les transmissions et d'autre part à l'instance de traduction qui apparaît plus ou moins présente dans les reformulations.

Nous avons dit des traductions de Zayane et de Rabah, qu'elles étaient des reformulations intertextuelles à visée explicative. Les deux énonciateurs se font en effet les interprètes d'un texte source consigné sur cassette qu'ils explicitent et commentent à notre intention. Les différents procédés de traduction et les stratégies d'ajout relevés, de par leur nombre et leur nature (emprunts, emprunts avec ajouts incrustés, gloses d'explicitations, commentaires) rendent compte de l'explicitation inhérente au processus de traduction qui opère « du moins connu au plus connu » et « du moins clair au plus clair » (désambiguïsation, explicitation d'implicites, dévoilement de significations cachées ou allégoriques) et de la distanciation des énonciateurs par rapport à la situation de production du texte source (FUCHS, 1994 : 8-9). D'autre part, l'acte de traduction se montre comme tel par le biais des mentions méta-énonciatives relatives à la formulation/traduction et à l'interprétation. Le traducteur fait donc bien entendre sa voix, il apparaît bien comme un explicateur, un commentateur, un exégète. En ce sens ces traductions sont de l'ordre de la reformulation à visée explicative et s'apparentent aux traductions explicatives et amplificatrices que LE BEL considère relever d'un cadre pédagogique – celui-ci incluant les traductions philologiques dans lesquelles le traducteur assume la responsabilité énonciative des notes de bas de

pages notamment et les traductions réalisées dans un contexte didactique (1997). Signalons en outre que les traducteurs montrent les difficultés et les limites de la traduction.

Les contages de Saana apparaissent du point de vue des stratégies d'ajout et des procédés de traduction (emprunts, ajout incrusté, reformulations paraphrastiques et quelques gloses d'explicitation) mis en place comme relevant d'une reformulation à visée explicative. L'énonciatrice se fait l'interprète d'une ou plusieurs versions sources qu'elle reformule en la rendant intelligible, en fonction d'un interlocuteur donné. Cela dit, dans la mesure où nous relevons, par rapport aux transmissions précédentes, moins d'interruptions dans le fil de la narration et de mentions méta-énonciatives relatives au processus de traduction et qu'il n'est fait référence à une transmission et à une situation de transmission source singulière que de manière incidente, nous considérerons que ces reformulations ont également une visée imitative. De fait, le contage se donne à voir comme la performance dans une situation donnée d'un conte de tradition orale, la transmission est au sens où l'entend RASTIER « récréation » (2006). Signalons que les narrations préparatoires apparaîtront davantage comme des reformulations à visée explicative, parce qu'elles donnent à voir le processus de contage/traduction dans son élaboration.

Dans le contage de Laoussine, nous avons relevé un certain nombre d'ajouts (emprunt avec définition lexicographique, commentaire d'explicitation, formulation de la morale) qui font apparaître la transmission comme l'interprétation d'une ou plusieurs transmissions sources (la version en berbère qu'il a préalablement racontée et les performances orales de ce conte réalisées par d'autres) explicitées à notre intention, en ce sens sa reformulation a une visée explicative. Mais cette dernière a également une visée imitative, qui semblerait être dominante. Nous ne relevons de fait qu'une mention méta-énonciative relative au processus de reformulation et à la situation de narration de la version en berbère en début de narration, l'opération de reformulation/traduction tend alors à s'effacer derrière la formulation *hic et nunc* d'un conte original, de sa performance.

La traduction de Sofia apparaît relever à la fois d'une reformulation à visée explicative et imitative. Nous avons relevé de fait un certain nombre de stratégies d'ajout (commentaires explicatifs notamment) dans le cours de la traduction mais l'énonciatrice ne fait pas référence de façon explicite à la narration source. Le processus de traduction ne fait pas l'objet de commentaires, il tend à se faire discret au profit de l'activité narrative, bien que le mode de transcription ne nous permette pas d'en juger de façon totalement assurée. Nous sommes tentée de voir dans cette traduction une activité de récréation au même titre que les contages de Saana et Laoussine.

La traduction de Hicham et Salem apparaît du point de vue des stratégies d'ajout, des procédés de traduction avoir une visée explicative. Nous avons relevé en outre quelques mentions relatives au processus de traduction, signalés à certains moments comme problématique. Cela dit, ces mentions, comparées à celles qui apparaissent dans les traductions de Zayane et Rabah restent discrètes, c'est pourquoi nous considérerons que cette traduction se caractérise également par une visée imitative. Le mode de consignation, comme pour la traduction de Sofia ne nous permet cependant pas d'en

juger précisément. La traduction réalisée par Hicham apparaît quant à elle plutôt se caractériser par son versant imitatif, dans la mesure où nous ne relevons pas de mentions relatives au processus de traduction, une réserve tenant ici également au mode de consignation. Le contage réalisé à deux voix par Salem et Hicham se caractérise, en comparaison de leur traduction d'une part et du contage du même conte réalisé par Saana, par des explicitations, bien que présentes, en nombre plus restreint, ainsi que par l'absence de mentions relatives à la reformulation d'un texte source. Nous considérerons donc que ce contage relève plutôt d'une reformulation à visée imitative.

Pour la traduction enregistrée auprès de Hamid, nous ne relevons que très peu d'ajouts, hormis quelques commentaires sur le caractère et les pensées des personnages. L'acte de traduction ne s'affiche qu'à deux moments en tant que tel (lors d'une recherche de mots et d'une distanciation par rapport à la narration source), nous considérerons que sa reformulation est plutôt imitative. Cette traduction semble pouvoir être considérée comme une récréation, d'autant plus que nous l'avons vu un certain nombre de passages sont gardés sous silence, ce qui relève de choix de narration.

Signalons que les traductions de Zayane et Rabah, bien que ne pouvant être considérées comme récréations, dans la mesure où elles apparaissent comme se conformant explicitement à une narration en langue source singulière, témoignent cela dit d'une négociation créatrice notamment dans le choix des formulations et dans la mise en place des explicitations, il s'agirait alors de traductions créatives.

Nous dirons quelques mots encore de la visée plutôt imitative ou explicative qui gouverne les versions écrites. Pour ces dernières, nous ne nous intéressons qu'au processus de traduction et de mise par écrit, c'est-à-dire que nous ne rendons pas compte de la reformulation par le conteur auprès de qui ces versions ont été recueillies d'une ou plusieurs versions sources. Pour les versions unilingues et notamment les contes d'auteurs, la visée apparaît être plutôt imitative. Les producteurs de ces versions sont à la fois auteurs et traducteurs. Même si les préfaces inscrivent les contes dans une chaîne de transmission et qu'elles indiquent en général auprès de qui les contes ont été recueillis, les narrations ne se donnent dans leur majorité pas à voir en tant que reformulations dans le corps de la narration, ce qui ne veut pas dire que la version source n'a pas fait l'objet d'ajouts, d'omissions ou de transformations lors de l'activité d'écriture. Dans cet ensemble, les versions recueillies par Oucif & Khallouk apparaissent néanmoins avoir également une visée explicative affichée, parce qu'elles réfèrent par les notes de bas de page et les guillemets que nous avons relevés à l'acte de traduction. Les versions publiées par Bounfour ont du point de vue de leur reformulation un statut particulier. Celui-ci les a réécrites/retraduites pour leur publication, suite à une première traduction réalisée par des étudiants. Les versions ne donnent pas à voir le processus de reformulation/traduction dont elles ont été l'objet dans le corps du texte, en ce sens elles ont une visée plutôt imitative. Les contes publiés en version bilingue, dans la mesure où la traduction accompagne le texte en berbère apparaissent davantage avoir une visée explicative, le texte de

traduction se présentant de façon matérielle comme reformulant/traduisant un texte source. Cette dimension est d'autant plus dominante, lorsque des commentaires entre parenthèses dans le corps du texte ou des notes de bas de pages sont présents, le traducteur assumant la responsabilité énonciative de ces ajouts. Nous avons vu avec SARDIN que la fonction exégétique des notes du traducteur en fournissant des explications qui permettent de compléter le sens du texte s'accompagne d'une fonction « méta-», en tant que « mise en abyme marginale et paratextuée des difficultés rencontrées » et en montrant le traduire en tant qu'activité de médiation (2007 : 130-131). Pour ce qui est des versions publiées par Decourt & Louali-Raynal, la visée apparaît être à la fois imitative et explicative. Nous relevons un certain nombre de commentaires à visée explicative, notamment dans la version D7 et ceux-ci sont adressés de façon explicite au destinataire. Cela dit l'activité de traduction ne s'affiche qu'incidemment comme telle, c'est pourquoi, la visée apparaît également être imitative.

1.7.2. Visées de transmission et genres de discours

LEDERER met en évidence deux types de traduction littéraire, en fonction de visées différentes. Les premières ont pour but de :

faire connaître une œuvre ou un auteur à un public étranger [...], l'explicitation pouvant [alors] être minimale, ne comblant les lacunes du lecteur que lorsque celles-ci risquaient de diminuer l'intelligibilité du texte, se gardant d'aller trop loin dans l'apport d'informations non pertinentes dans le cadre du récit (1998 : 168).

Les secondes ont des visées plus « ethnologiques » : « elles tiennent autant à faire apprécier l'œuvre ou l'auteur qu'à fournir au lecteur le maximum d'informations sur la civilisation qui a engendré cette œuvre et sur la langue dans laquelle elle a été écrite » (*ibidem*). A partir de cette distinction de base, nous allons tâcher de rendre compte des visées de transmission des versions orales et écrites, en mettant en évidence la nature des genres de discours. Nous parlerons, pour mettre l'accent sur la nature à la fois culturelle et linguistique des explications, d'une visée « ethnolinguistique ».

Cette seconde visée apparaît clairement dans les traductions réalisées par Rabah et Zayane. Les difficultés de traduction et un certain nombre de commentaires d'explicitation donnent lieu à la description de la culture (pratiques culturelles, *realia*), de la langue source (expressions formulaires, connotations, description du système de la langue) et des pratiques discursives. Ces explications sont déclenchées par des achoppements dans l'activité de traduction, c'est-à-dire des nominations/traductions qui ne vont pas de soi ou prennent la forme de commentaires, d'ajouts jugés nécessaires à la compréhension du destinataire, l'énonciateur anticipant alors le processus interprétatif du récepteur et fournissant les clés d'interprétation, susceptibles de faire défaut au destinataire. Les énonciateurs opèrent un décodage/recodage du texte source initialement formulé en contexte intraculturel et intralingue. La tâche allouée et l'activité discursive mise en place est la

traduction d'une version source et les énonciateurs accomplissent cette activité de façon fidèle et loyale. Le cadre universitaire de l'enquête agit ici pleinement. Les enjeux scientifiques de l'enquête, même s'ils n'ont pas toujours été clairement définis et peut-être parce qu'ils ne l'ont pas été, déterminent ici la nature des traductions et leur confèrent une valeur documentaire indéniable. Les traducteurs rendent compte du texte source, produisent un récit cohérent, mais ils prennent aussi acte des éléments porteurs de « différenciation », les signalent et les explicitent. Ils font donc œuvre d'initiateurs culturels et linguistiques, leur transmission se caractérise par une visée que nous pourrions appeler « ethnolinguistique », elle relève d'un discours d'identité. Du point de vue des genres de discours mobilisés, nous dirons que la transmission tout en étant d'abord un récit d'événements, la narration d'un conte, s'accompagne d'un discours que nous qualifierons de didactique, en vertu de sa volonté d'initiation – cette dimension didactique étant plus présente dans les transmissions réalisées par Rabah.

Les traductions de Sofïa, d'une part, et de Salem et Hicham, d'autre part, peuvent être considérées comme un compte-rendu condensé de la version source consignée sur cassette. Le cadre de l'enquête opère dans la mesure où la traduction/résumé se révèle être fidèle à l'original. Nous pouvons voir dans ces traductions une fonction plus « utilitaire » (HURTADO ALBIR, 1996 : 370-371), dans la mesure où elles visent à nous faire connaître le contenu des contes consignés sur cassette et nous permettent d'« identifier » les récits. Les traductions ne sont pas enregistrées, elles ont donc avant tout une valeur informative. La transmission est ici axée sur la narration du conte, en tant que texte narratif.

Les contages de Saana, Laoussine, Hicham et Salem se caractérisent par une activité discursive qui tout en passant par un processus de traduction est avant tout la transmission d'un conte, en tant que performance originale d'un conte de tradition orale. Ces versions ont donc à la fois une valeur documentaire et une valeur que nous dirons littéraire, dans la mesure où elles font apparaître des procédés de contage, propres à la situation interculturelle et qu'elles révèlent des styles personnels de mises en forme du récit. Les contages de Salem et Hicham et de Laoussine, sont nous l'avons dit davantage axés sur la narration du récit, la transmission se caractérise donc par le genre principal du conte. On relève dans les contages de Saana ainsi que dans ses narrations préparatoires, une volonté d'initiation culturelle, plus marquée et une présence du discours plus accrue. Nous dirons donc de ses contages qu'ils ont une visée ethnolinguistique. Ils relèvent du genre du conte, mais nous retrouvons, bien que celui-ci soit moins présent que dans les traductions de Zayane et Rabah, la présence d'un discours didactique.

La traduction de Hamid, qui a été réalisée dans un cadre de transmission similaire aux traductions de Rabah et de Zayane, tout en relevant d'une même activité principale, la traduction, ne se donne pas à voir comme telle, mais plutôt comme un contage. Elle ne se caractérise pas en outre par contraste avec ces dernières par une volonté d'initiation et est axée sur la transmission du conte, en tant que texte. Le cadre inhérent à sa transmission lui confère une valeur documentaire. Cela dit, de

par la visée imitative dominante de la reformulation, nous dirons de cette transmission qu'elle a également une valeur littéraire.

Les contes présentés en version bilingue se caractérisent essentiellement par leur valeur documentaire. Nous retrouvons par ailleurs dans les commentaires des traducteurs et les notes de bas de page, une volonté d'initiation et une visée ethnologique, qui prend la forme du discours didactique. Soulignons par ailleurs que nous relevons cette visée ethnologique dans les autres éléments paratextuels (préfaces et textes, autres que les contes qui composent les ouvrages). Dans les contes d'auteurs, la visée n'est plus ethnologique mais axée sur la transmission des textes. La valeur de ces textes apparaît clairement être de type littéraire. Cela dit, dans la mesure où ils s'adressent, en partie du moins à un lectorat étranger à la culture d'origine de ces récits, ils fonctionnent en tant que discours d'identité. Les contes recueillis par Decourt & Louali-Raynal, enfin, apparaissent également avoir une valeur littéraire, la réécriture des textes s'affichant comme voulant rendre compte d'un style littéraire propre à la narration interculturelle. Nous relevons également, dans la mesure où ces contes ont été recueillis dans un contexte d'immigration et sans que les textes aient une valeur documentaire, une volonté, par la publication de ces récits, d'une initiation culturelle et d'une circulation dans la société d'accueil de ces récits, les contes fonctionnant alors comme des discours d'identité.

2. Coopération, co-construction et négociation

Nous allons mettre ici l'accent sur la dimension proprement interactionnelle des narrations. Nous allons nous intéresser d'une part à l'élaboration conjointe de celles-ci, qui passe par une coopération, une implication active des participants et la synchronisation de leur contribution, afin que la formulation parfois problématique soit possible et que l'intercompréhension soit effective. D'autre part, nous envisagerons les transmissions comme se déployant dans un espace où se construisent et se négocient les représentations de soi, de l'autre, des langues et cultures en présence et des activités discursives, où les partenaires se construisent des places interactives et où s'élabore une relation, une intersubjectivité particulière à la situation de transmission. Les commentaires relatifs à l'activité discursive et aux opérations discursives, la reprise des mots et des énoncés de l'autre, les différentes activités de complétion et les séquences dialoguées co-construites, apparaissent des lieux discursifs privilégiés, dans la mesure où s'y cristallise de manière particulièrement marquée la double dimension de collaboration et de négociation entre les partenaires.

2.1. Elaboration conjointe du discours

Nous allons nous intéresser à la dimension coopérative de l'interaction, en tant qu'ajustement au partenaire, par la mise en place d'un certain nombre de stratégies et d'actions conjointes, afin de parvenir au succès de la tâche allouée : la traduction ou la transmission d'un récit en langue étrangère, avec une intercompréhension maximale et une perte de sens, inévitable, mais réduite au maximum. Celle-ci passe en premier lieu par une synchronisation des tours de paroles et une activité de contrôle de la part du récepteur. Le discours produit apparaît être le fruit d'une co-construction, ce qui se laisse appréhender d'une part dans les reprises et les reformulations, d'autre part dans les activités de complémentation du discours de l'autre, qui relèvent d'un « achèvement interactif » (GÜLICH, 1986 a) et enfin dans les séquences dialoguées, où les partenaires avancent de concert dans la construction du discours.

2.1.1. Indices de co-adaptation et de synchronisation des activités

Dans nos traductions et contages, nous observons des efforts conjoints de la part des interlocuteurs pour résoudre la difficulté, ainsi qu'un guidage de l'intercompréhension. Un certain nombre des opérations discursives que nous avons relevées *supra* témoignent d'un travail d'ajustement au savoir du destinataire. Les définitions, les gloses d'explicitation, les commentaires explicatifs visent à prévenir les malentendus et à réduire l'incompréhension. Ces ajouts témoignent selon DE GAULMYN d'une activité locale de structuration de type interdiscursif (1987/1991 : 174). Les stratégies de facilitation et les opérations discursives qui les mettent en oeuvre telles que les sollicitations, le transcodage, les simplifications et notamment les mentions ne sont efficaces que dans la mesure où l'interlocuteur répond aux sollicitations explicites et implicites et qu'il opère un travail de complémentation ou de reconstitution du vouloir dire de l'énonciateur. Au niveau global, nous avons mis en évidence des stratégies de guidage narratif et métanarratif qui permettent également le guidage interprétatif par l'indication des activités en cours, le balisage des séquences et leur mise en cohérence ainsi que l'ensemble des éléments qui assurent la cohésion du discours et participent à son interprétation : mentions métanarratives, organisateurs et indications relatives à la mise en perspective temporelle⁴⁵³. Ces éléments relèvent d'un second niveau de structuration, celui des « opérations générales d'organisation de l'interaction » (DE GAULMYN, *ibidem*), qui est à la fois de type interdiscursif et intradiscursif. Nous ne reviendrons pas sur ces diverses stratégies mais allons aborder ici la manière dont s'opère le « réglage » interactif ou « interdiscursif » au sens de

⁴⁵³ - Voir la section VIII.1.

DE GAULMYN (*ibid.*), notamment par l'enchaînement des tours de paroles et le « système régulateur »⁴⁵⁴ (COSNIER, 1987/1991).

2.1.1.1. Transmissions et degré d'interlocution

Nous signalerons en premier lieu que selon les traductions et contages, le degré d'interlocution et le nombre de régulateurs – entendus comme les signaux émis par le récepteur – sont divers. Nous avons montré que c'est dans les traductions recueillies auprès de Zayane et de Rabah que les échanges sont les plus présents, en termes de nombre et de développement et à un degré plus élevé dans celles de la première. La forte présence des échanges tient ici aux difficultés de formulation, de traduction et de compréhension, à la mise en évidence de celles-ci et à leur remédiation éventuelle. Ils sont dans la majorité des cas provoqués par l'énonciateur, sous la forme de sollicitations implicites ou explicites ou interviennent lorsque celui-ci produit des signaux de difficultés (hésitations et mentions méta-énonciatives notamment). Nous avons mis en évidence les diverses formes de signal de la difficulté dans les sections VIII.2. et VIII.3. du chapitre précédent et nous sommes intéressée à la sollicitation en tant que stratégie de facilitation dans ce chapitre. Nous rendrons compte dans la suite de ce développement de séquences dialoguées, dans lesquelles les partenaires coopèrent à la résolution de la difficulté. Quelques échanges sont par ailleurs à l'initiative du destinataire et visent à ce que l'énonciateur remédie à une difficulté de compréhension, développe son explicitation ou indique les raisons de sa difficulté. Nous nous y intéresserons dans la section IX.2.2.

Dans les contages recueillis auprès de Saana, nous intervenons de façon très fréquente et régulière pour manifester notre intérêt et notre compréhension et nous relevons quelques séquences dialoguées. Dans la traduction réalisée par Hamid, quelques échanges sont présents et nous produisons également un certain nombre de régulateurs, quoique moins fréquemment que dans les contages de Saana. Dans les contages de Laoussine et de Salem et Hicham, nous n'intervenons que de façon incidente : à six reprises dans le contage de Laoussine et à trois reprises dans celui réalisé par Salem et Hicham. Le nombre de régulateurs que nous produisons dépend d'un certain nombre des paramètres de la situation de transmission : du degré plus ou moins formel de l'interaction, du nombre de personnes présentes, de la direction du regard de l'énonciateur et de son débit de paroles. Pour les contages de Saana et la traduction de Hamid, il n'y a pas d'autres personnes présentes, les énonciateurs nous regardent et le débit de parole est plutôt lent. Lors du contage de Laoussine, nous sommes en compagnie de notre ami français, le regard du conteur oscille entre ce dernier et nous-même ou se fixe sur un point en face de lui, le débit de parole est plutôt rapide. Il nous semble que c'est ce contage dans l'ensemble des versions orales enregistrées – hormis les versions sources données par Hassan et la version en berbère racontée auparavant par Laoussine – qui se rapproche le plus d'une performance traditionnelle du point de vue du caractère formalisé de

⁴⁵⁴ - Voir section VII.2.2.1.1.

son déroulement, d'autant plus que la mère du conteur, présente dans la maison exerce une sorte de « contrôle » de la conformité du récit à un conte de « tradition ». Lors du contage réalisé par Hicham et Salem, bien que le regard de l'énonciateur soit orienté dans notre direction, l'espace d'interlocution est plutôt entre les deux informateurs, qui nous l'avons vu racontent tour à tour et échangent entre eux au cours de la narration. Nous avons donc affaire d'une part dans les narrations de Saana et la traduction de Hamid à un espace tant concret qu'immatériel dans le flux du discours qui se prête au dialogue avec le destinataire ou du moins à ses manifestations d'attention et de compréhension, d'autre part à une narration qui se développe de façon plus monologuée dans le cas du contage de Laoussine et enfin pour celle de Hicham et Salem à une dimension dialoguée affichée, mais centrée sur l'instance de production.

2.1.1.2. Nature et présence des régulateurs

Nous allons nous intéresser à un certain nombre de régulateurs produits par le destinataire, lors de signaux de difficultés ou de décrochages dans l'énonciation et qui relèvent d'un « système synchronisateur » (COSNIER, 1987/1991, notamment), c'est-à-dire qu'ils apparaissent en tant que réponses à une formulation perturbée de l'énonciateur en marquant son intérêt et sa compréhension ou l'encouragent à poursuivre par l'étayage produit. Les régulateurs que nous produisons en plus grand nombre et qui apparaissent dans les transcriptions sont soit des manifestations verbales/vocales, les « hum hum » et « hum » énoncés dans très grande majorité des cas sur le mode assertif et plus rarement sur un mode interrogatif, soit des énoncés verbaux plus ou moins élaborés : « oui », « ouais », « okay », « d'accord », « je comprends ». Nous avons mentionné par ailleurs dans les transcriptions des rires, sourires ou hochements de tête. Dans les traductions réalisées par Zayane et Rabah, on relève un « pilotage » (COSNIER, 1987/1991), un encadrement continu de l'activité de traduction de la part du destinataire. Nous relevons une majorité de « oui » et à un degré moindre des régulateurs verbo-vocaux. On peut à cet égard remarquer que lors de la traduction du premier des contes par Zayane, nous ne produisons dans sa toute première partie qu'un seul régulateur :

« Un homme était marié, il avait deux enfants et les enfants n'étaient pas ceux de la femme. Il était chasseur, il emmenait ses enfants à la chasse. Chaque fois il ramenait des... des caillles, des fois il en ramenait quatre et des fois deux. A un certain moment, il en ramenait que deux. *[Interruption, Zayane écoute la suite du récit.]* Et à chaque fois qu'il en ramenait deux, sa femme s'énervait, lui disait de... de faire perdre ses enfants sinon ils vont pas s'en sortir. *[Interruption, Zayane écoute la suite du récit puis reprend la traduction.]* Heu... lui, il tenait à ses enfants, mais à un certain moment, il... il... il en assez de ce que disait sa femme. Puis il a décidé de... de les laisser à... à la forêt. - Hum, hum. *[Interruption, Zayane réécoute la portion du récit qu'elle vient d'écouter]* - Par contre là j'ai pas bien compris. Je crois qu'il a attaché les enfants, la fille à l'âne et le... le garçon, comment on appelle... comment on appelle... c'est la mule ? - Oui, la mule. - Il leur a demandé de l'attendre et puis il est parti. Et juste après il a

réussi à... à chasser trois cailles. - Hum, hum. - Heu... quatre plutôt, quatre - Oui. - Voilà, en fait parce que je confonds les... il dit heu... les chiffres en berbère - D'accord. » (A3).

Dès lors qu'un premier décrochage survient, la traductrice nous indiquant qu'elle a des difficultés à interpréter le passage puis nous sollicitant pour s'assurer d'une formulation exacte, nous intervenons pour confirmer qu'il s'agit bien de « la mule », puis produisons par la suite un premier régulateur « hum hum » puis un énoncé verbal « oui », lorsqu'elle revient sur son dit pour le reformuler. Nous relevons ensuite un nouveau décrochage méta-énonciatif, relatif à la narration enregistrée et à la difficulté de la traductrice à identifier les chiffres en berbère, à la suite de quoi nous produisons un régulateur plus élaboré : « d'accord ». Les énoncés verbaux, et d'autant plus lorsqu'ils sont élaborés, marquent une implication du destinataire plus forte que les manifestations verbo-vocales qui ont le plus fréquemment une valeur d'accusé de réception, de « signaux d'écoute », de « *continuers* ». Ainsi dès que la formulation s'avère problématique, hésitante ou complexe, nous relevons systématiquement chez le destinataire la production d'énoncés verbaux ou le redoublement d'une émission vocale par un énoncé verbal.

Nous verrons *infra* d'autres exemples de cette implication du destinataire dans la production de régulateurs, en tant que soutien à la formulation, encouragement à poursuivre et indicateur de compréhension. Ce que nous voulons mettre en évidence ici c'est la dimension d'ajustement à la situation et au partenaire de l'interaction. Il semble qu'à l'ouverture de l'interaction, nous ayons adopté le parti pris, non conscientisé d'avoir une attitude peu interventionniste, d'être à l'écoute plutôt que participante. La suite de cette traduction et celles enregistrées ensuite laissent apparaître au contraire une forte participation de notre part. Nous pouvons parler ici en termes d'« images » (GRIZE, 1996 et ADAM, 1999 a) de la représentation que le destinataire se fait de la situation de discours et de l'activité discursive. Celles-ci sont soumises à une réévaluation en fonction du déroulement de l'activité et le contexte apparaît bien comme modifiable et flexible, en ce sens on peut parler de « contextualisation » (AUER, 1992, VASSEUR, 2005, notamment), de co-construction de la définition de l'activité discursive et des représentations des rôles des partenaires dans l'interaction. Les traductions de Rabah apparaissent à cet égard recontextualiser l'activité et le rôle interlocutif des partenaires dès le début de la première traduction, puisque celle-ci s'ouvre quasiment sur une difficulté de formulation :

« Bon, il était une fois un homme qui avait deux enfants avec son ex-femme et puis il s'est remarié avec une autre femme. C... cet homme est un chasseur, à chaque fois, il chasse euh... il chasse deux... deux oiseaux, hum... je sais pas... - Les perdrix ? - Hum ? - Des perdrix ? - Non, c'est pas ça. Heu... c'est une sorte d'oiseaux qui sont... qui a presque la taille de la poule. - Faisan ? - Non. Non ? - Je trouve pas le mot. - Ça fait rien. - De toute façon je te dirai après la... je connais le mot mais j'ai oublié [*ton amusé*] - Oui. Oui. » (A4).

Signalons au passage que la production de régulateurs n'est pas l'apanage du destinataire. Nous relevons ainsi dans cet extrait la présence d'un régulateur verbo-vocal qui signale un problème de

non compréhension et a pour effet de faire répéter le terme par le partenaire. Nous relevons par ailleurs dans les traductions de Zayane de nombreuses occurrences du régulateur « hum hum » révélatrices de son activité d'interprétation de la version source, non pas en termes de difficultés, qui donnent lieu à des verbalisations mais en termes de compréhension et de bonne réception.

Dans les contages de Saana, le guidage apparaît être continu dans le premier des contes racontés (E4) et dans les deux premiers tiers du second (C8), alors que dans le dernier tiers de celui-ci, nous n'intervenons qu'à la toute fin. Peut-être peut-on voir dans ces contages un cheminement inverse par rapport aux traductions de Rabah et Zayane, les narrations préparatoires nous ayant instaurée en tant que partenaire actif dans l'interaction. Dans la traduction de Hamid, nous produisons un certain nombre de régulateurs mais de façon plus erratique, nous relevons ainsi des passages, plus ou moins longs sans que le destinataire n'intervienne vocalement ou verbalement.

2.1.1.3. « Appels » de régulateurs et fonction des régulateurs

Nous intervenons cela dit lorsque l'énonciateur produit des marques d'hésitation répétées ou que sa formulation se révèle problématique. Nous relèverons ainsi le passage suivant extrait de la traduction de Hamid, la difficulté se matérialisant dans la fin de l'extrait par des ruptures de construction (LEBRE-PEYTARD, 1990) :

« Pour finir l'histoire, euh... la sorcière euh... pousse le palmier, le secoue dans tous les sens pour le faire tomber. Et il lui a dit : “- Ouais, la sorcière ! C'est... si tu veux me... si tu veux me... m'avoir euh..., tu le... tu le coupes plutôt ton palmier, tu le coupes !” Et euh... elle a essayé de... elle a... et pis elle a dit là : “- Je coupe avec quoi ?” Elle a dit... euh... le... le paysan a dit : “- Ouais, tu coupes avec tes dents, tu... t'arraches le... pour faire... pour faire tomber euh...” - Ouais [*accompagné d'un hochement de tête*] - Et en fait, c'est pour la piéger qu'il a dit ça » (B2).

Le régulateur que nous produisons ici vise à signifier notre compréhension, bien que l'énoncé reste inachevé et invite l'énonciateur à poursuivre. Nous relèverons un autre passage extrait de cette même traduction :

« Le... le paysan, il a entendu et pis euh... il a eu peur et pis il pense euh... à trouver une solution. Alors euh... il a profité que... que la sorcière soit partie pour euh... déchirer le... le sac, pis euh... il a réussi à... à casser la porte, pis euh... il a chopé euh... les trois... les trois filles de la sorcière, il les a... il a pris un couteau, il leur a coupé la tête, il a posé la tête, les têtes sur euh... dans la chambre, sur euh... sur le sol... - Ouais - Et il les a couvert avec une couverture jusqu'au cou, pour que la sorcière croit que..., qu'elles sont en train de dormir. - Ouais. - Alors, après. » (B2).

Le premier régulateur fait suite à un retour de l'énonciateur sur son dit à valeur de retouche, dans la mesure où le second énoncé, « sur le sol » vise à préciser le premier « dans la chambre ». Sans qu'il y ait ici véritablement difficulté d'énonciation, l'énonciateur, dans la mesure où il opère un retour

en arrière, met l'accent sur une première formulation jugée incomplète. L'émission brève (COSNIER, 1987/1991) que nous produisons apparaît ici au-delà de l'accusé de réception, elle prend acte de l'activité de retour opérée par l'énonciateur. Signalons par ailleurs, suite à DE GAULMYN, le rôle des régulateurs dans le soulignement des « mouvements argumentatifs du discours du locuteur » (1987/1991 : 209-210). Le second régulateur coïncide en effet avec la fin d'une séquence narrative. Nous donnerons un autre exemple extrait d'une des traductions de Zayane, dans lequel nous produisons un énoncé régulateur, suite à la mise en place d'une stratégie de facilitation, le transcodage : « Hum, hum. Donc il lui a demandé de mouiller ses cheveux puis []⁴⁵⁵. - D'accord. » (A3). La production du régulateur permet ici d'indiquer notre bonne réception de la gestuelle mise en place et invite la locutrice à poursuivre.

Un certain nombre de régulateurs sont par ailleurs produits lorsque l'énonciateur procède à des explicitations sous formes de reformulation ou de commentaire. Nous relevons ainsi par exemple dans une des traductions de Zayane, « De pas t'attraper. Mais en fait, je te promets en berbère ça se dit [laoued rbbi], [laoued], c'est comme la promesse. - Oui. - Au nom de Dieu. - Oui. » (B3) ou encore dans un des contages de Saana : « Il remarque toujours qu'il a heu... le henné dans sa main, au creux de sa main. - Oui. - Et ça c'est pour les femmes, c'est... c'est interdit pour les hommes. - Oui. - Surtout... surtout heu... quelqu'un qui poursuit les études coraniques. - Oui. » (E4). Les explicitations apparaissent ici en tant qu'adressées au destinataire, c'est pourquoi elles déclenchent la production de régulateurs à valeur de bonne réception et de compréhension.

Dans le passage suivant, extrait d'une des traductions de Rabah, les régulateurs sont produits en réaction à la formulation d'un contenu complexe. Nous relevons une première formulation du traducteur accompagnée d'un commentaire sur la poéticité des paroles de la chanson, à la suite de laquelle nous produisons une émission brève, à valeur d'accusé de réception. L'énonciateur reformule ensuite son commentaire en l'explicitant. L'énoncé verbal plus élaboré que nous produisons signale alors de façon explicite notre compréhension, qui apparaît de fait effective à ce moment là, le premier régulateur pouvant être alors considéré comme un signal d'incompréhension :

« Il remercia en chantant, il remercia le... l'épingle, l'aiguille qui a... qui lui a fait venir le plus grand pain et le... mais c'est dans un langage qui est plus douce. - Hum, hum. - Il... il le remerciait dans un langage plus douce parce que pour avoir un rythme dans sa chanson. - Oui. Je comprends » (B4).

Nous relevons par ailleurs dans les traductions de Rabah un certain nombre de mentions méta-énonciatives qui présentent le dire comme admissible ou recevable et peuvent être considérées pour certaines comme une injonction au « dire d'une seule voix » dans le but de prévenir un « refus de co-énonciation d'une manière de dire » (AUTHIER-REVUZ, 1995). Ces mentions apparaissent

⁴⁵⁵ - Les coudes pliés et les deux mains poings fermés à hauteur de buste, elle tourne chacun de ses poignets en sens inverse.

comme telles dans la mesure où nous relevons à leur suite un régulateur, à valeur d’approbation du choix des mots de l’énonciateur, ainsi dans les extraits suivants : « Le [bonhomme/le bon homme], on peut l’appeler le bon homme, parce qu’il a fait du bien, alors [] on peut l’appeler le bon homme. - Oui [*sourire*] » (C4), « On peut dire du goudron parce que je sais pas comment expliquer, de l’huile et du goudron. - Oui, d’accord » (A4), « On peut dire les noix d... d’argan. - Voilà, hum » (D3), « Donc, elle, elle a pris le sens figurant, je peux dire comme ça. - Oui, oui ». Nous relevons dans ces différents exemples une implication relativement marquée de l’interlocuteur. Dans l’exemple qui suit, par contraste, le premier régulateur apparaît comme moins engagé, sa valeur approbative atténuée pouvant éventuellement être à l’origine de la reformulation et de l’explicitation qui suivent : « Normalement... on peut dire c’est [tanotfi] comme l’autre jour. - Hum, hum.- C’est comme tanotfi, c’est la même, on peut dire la même chose. Il a pas bien précisé parce que la place [] si c’était tanotfi. - D’accord. » (D3).

Nous relèverons pour terminer les mentions, outre les sollicitations relevées par ailleurs, qui comportent une forme d’adresse et appellent de façon explicite une réponse du destinataire. La première est extraite du contage de Salem et Hicham : « C’est l’histoire d’un garçon très intelligent, chaque... chaque matin, il... il part pour l’école... pour l’école coranique, tu m’entends ? - Oui » (E3). Cette mention tend à relativiser les remarques que nous avons faites *supra*, et présentant l’espace dialogique de cette narration comme plutôt centré sur la dyade formée par les deux narrateurs. En réalité, il nous semble qu’à son ouverture, le contage se donne comme un espace d’échange entre Salem et nous-même. Le contage est d’ailleurs initié par ce dernier et c’est sa version qui est racontée. Ce sont les rires de Hicham qui opèrent un brouillage de la narration et par conséquent de la relation interlocutive instaurée et qui vont assez rapidement donner lieu à un contage à deux voix. Nous relevons une autre forme d’adresse à notre égard au début de la narration, qui intervient suite à une formulation problématique : « “- Cette fois-ci, tu vas faire cette chose : à minuit, tu fais semblant de dormir, tu attrapes une.” Et le petit garçon, il a fait ce que... ce que le maître a dit. Il a attrapé une lorsqu’elle était en train de faire le dessin, de henné. Il a fait... il a pris une, tu comprends ? - Oui » (E3). Signalons que l’énoncé « oui » s’accompagne d’un hochement de tête de notre part, qui permet de renforcer la valeur affirmative du mot. Après cette mention, l’enregistrement est interrompu en raison des rires de Hicham et nous ne relevons plus de régulateurs de la part du destinataire, hormis à la fin du récit. Nous mentionnerons encore deux exemples qui comprennent des formes d’adresse, extraits des traductions de Rabah. Dans le premier l’énoncé adressé est de l’ordre de la mention :

« Ahmed Ahram, il demande [] à l’arbre de ce qu’il veut et la menace si il n’a pas poussé ou s’il n’a pas fait ce qu’il lui d... demande, il va le couper et le donner à... aux... à le bétail de son oncle heu... l’oncle de son oncle, ça veut dire les anciens, ça veut dire ils sont lointains, les oncles lointains, tu heu... - D’accord. » (B4).

Le second extrait est le suivant : « Tu vois, c'est pourquoi, on l'appelle l'homme à... à la tête noire. - Oui. - L'homme, il peut avoir confiance à tous... à tous les animaux, mais pas à l'homme. - Oui, je comprends. - Parce que l'homme, il peut toujours te trahir. - Oui » (C4). Dans ces deux extraits, les régulateurs sont verbaux et relativement élaborés. Signalons en outre, que ces extraits et plus particulièrement le second laissent apparaître la dimension didactique de la traduction de Rabah, d'une part par la mise en évidence des faits qui visent à étayer la morale de l'histoire et par les reformulations que nous relevons par ailleurs dans d'autres passages et qui visent à orienter l'interprétation par une formulation claire. Pour terminer nous relèverons la production d'un phatique dans la traduction de Hamid, qui appelle comme les formes d'adresse une réponse du destinataire : « Heu... les autres, ils ont pris le mouton et ils l'ont égorgé hein. - Ouais. » (B2).

2.1.2. Co-construction du discours

Nous allons nous intéresser aux énoncés et aux séquences qui rendent compte d'une construction conjointe du discours, c'est-à-dire qui révèlent l'influence réciproque que les énonciateurs exercent sur leurs paroles respectives. Nous rendrons compte des reprises et reformulations des mots et énoncés de l'interlocuteur en tant que signaux d'intercompréhension et en tant qu'opérations discursives co-construites, dans la mesure où elles sont des lieux où s'opère un travail conjoint de recherche de consensus. Nous nous intéresserons ensuite aux différents phénomènes de complétion du discours de l'autre et aux séquences dialoguées, lors desquelles les partenaires contribuent de façon quasi égalitaire à l'élaboration du discours, que les séquences latérales visent à trouver à deux une formulation ou à définir le sens d'un terme ou d'un énoncé.

2.1.2.1. Reprises et reformulations

Nous distinguerons suite à VION (1992) notamment entre « reprises » et « reformulations ». La reprise désigne la reproduction « telle quelle » et « sans aucune modification linguistique » d'une séquence antérieure (*ibidem* : 215) et la reformulation est définie comme « une reprise avec modification(s) de propos tenus antérieurement » (*ibid.* : 219). Cette dernière correspond à la reformulation intratextuelle, que nous avons évoquée dans la section VII.2.2.2.2. Signalons que nous nous intéressons ici aux hétéro-reprises et hétéro-reformulations, par contraste avec les reformulations que nous avons relevées dans les sections IX.1.3.2 et IX.1.3.3.

2.1.2.1.1. Reprise immédiate ou différée suite à une sollicitation

Nous évoquerons d'abord les reprises de la part des conteurs et traducteurs des mots énoncés par l'interlocuteur, à la suite d'une sollicitation, explicite ou non. Celle-ci peut être immédiate suite à une sollicitation, ainsi dans :

« Donc, il est rentré chez lui. Puis... c'est la saison de... des labours. La saison, c'est... c'est laquelle ? - L'automne ? - C'est l'automne. Donc, tout le monde a labouré, il reste, c'est lui qui

reste []. Donc il reste que ses champs qui sont pas encore labourés, lui il est... il est misérable » (C4).

La séquence prend ici la forme, selon la terminologie de ROULET & *alii* (1985), d'un modèle ternaire, la sollicitation étant une intervention initiative, la réponse de l'interlocuteur, une intervention réactive et la reprise effectuée par le traducteur, une intervention évaluative, cette dernière étant explicitement marquée comme positive. La reprise se limite ici à cet échange, ce terme n'est pas réinvesti dans la suite de la narration, parce qu'il n'est plus question de cette saison dans la suite du récit. Nous mentionnerons un autre extrait dans lequel nous relevons deux reprises immédiates, suite à des inachèvements : « C'est six mois passés, il a besoin... le blé... il est bien euh... - Il pousse. - Pousse. Il a besoin de l'argent pour euh... - Couper. - Pour couper le blé. » (C7). Le fait que l'énonciateur reprenne les termes proposés constitue en soit une évaluation positive de la proposition de l'interlocuteur, la reprise validant cette dernière. Dans un certain nombre de cas, le terme proposé par l'interlocuteur est validé puis repris dans la suite de la narration, ainsi dans l'extrait suivant :

« Là où il y a les animaux, il y avait la place où ils mangent les... les animaux - Hum hum - Je sais pas comment ça s'appelle. Ce sont comme ça des... - Oui, je vois. Euh... la... - Là où on met le... - Le..., la mangeoire ? - La mangeoire des animaux. Donc euh... chacun là caché dans un... dans un coin, dans un des mangeoires. » (A4).

La reprise d'un mot énoncé par l'interlocuteur peut intervenir par ailleurs de manière différée et être signalée en tant que telle, ainsi dans « Donc, il ch..., il va dans la... dans la forêt, il y a la maison d'une ogresse, comme tu l'as appelée. Donc, il va là-bas, l'ogresse ne le voit pas, donc qu'est-ce qu'il fait ? » (A4). Ici le traducteur réfère à une formulation que nous avons proposée avant qu'il n'entame sa traduction et qui a donné lieu à une sollicitation antérieurement à ce passage. Nous avons vu que Rabah par le biais des mentions méta-énonciatives signale de façon quasi systématique les reprises qu'il fait des mots de l'interlocuteur. Si le signal de la reprise peut être considéré comme une figure de distanciation, la reprise n'en est pas moins la marque d'une ratification de la formulation de l'autre, d'un consensus sur le sens des mots et d'une volonté de co-référer. Celle-ci apparaît d'autant plus comme une marque de collaboration qu'elle se révèle problématique lors de sa première reprise :

« Mais la fille, [] elle cesse pas de rire, [alors qu'ils] arrivent là-bas chez euh... à la maison de... ogresse, tu as dit ? - L'ogresse. - L'ogresse. - Oui. - Donc, l'ogresse. Il est arrivé là-bas, il a entendu que l... l'ogresse était en train de chanter et elle était en train de faire euh... de faire monter le lait. » (A4).

Le terme est ici énoncé à nouveau par l'interlocuteur puis répété à deux reprises par le traducteur et repris dans la suite de la narration. Nous reviendrons sur la négociation qui accompagne la formulation de ce terme, dans la mesure où il finira par être dans la seconde traduction énoncé en berbère.

A l'inverse, la non reprise des mots proposés par l'interlocuteur signale qu'un consensus sur la formulation n'a pas été établi. Les termes proposés par l'interlocuteur peuvent être explicitement refusés et donner lieu éventuellement à une autre formulation, nous en verrons des exemples *infra*. Dans un certain nombre de cas, la formulation proposée par l'interlocuteur donne lieu à une reprise qui semble pouvoir être considérée comme une évaluation positive implicite or la non reprise du ou des termes dans la suite de la narration où pourtant ils trouveraient leur place apparaît significative, dans l'exemple suivant, d'une non adéquation du terme à la réalité que le conteur cherche à nommer :

« Ah, ben oui, il donne un coup de main pour sortir... tous les quatre. Chacun lui donne un p'tit... un p'tit truc de heu... s... - Sa peau ? - De sa peau. [/] Voilà ! Quand... chacun a donné [donné] un petit bout, il le garde, chacun ils disent : “- Si t'en as besoin, brûle ça et après je suis, je suis avec toi.” La première chose, quand il est parti à sa maison [/] il brûle l'éléphant, l'éléphant pschitt direct, il vient » (C7).

Dans l'exemple qui suit, le terme proposé par l'interlocuteur est validé explicitement par l'énoncé évaluatif « oui » mais n'est pas repris non plus dans la suite de la narration, le traducteur mettant au contraire en place des stratégies d'évitement :

« Heu... le bois dans lequel on fait la flûte ? - Heu... le roseau ? - Oui. - Oui ? - Oui, donc il a grandi. Et tous les... les bergers qui passent par là, ils prennent... ils prennent un morceau et ils fabriquent des flûtes. [/] A chaque fois, qu'ils prennent le... qu'ils fabriquent la flûte, chacun qui prend ce bois là, il en fait la... une flûte, à lui de... dès qu'il souffle, la flûte commence à chanter toute seule... » (A4).

Ce n'est que suite à une auto-reprise du terme de notre part, lors d'une question posée au traducteur, que ce dernier le reprendra, accompagné d'une mention méta-énonciative :

« Mais, le roseau, il a poussé dedans ? - Oui, dedans. Il a poussé de... dedans la... - Oui, oui. Okay. [/] Quand elle est tombée là, elle a poussé, donc elle est devenue le... le roseau, comme tu a dis et chacun qui coupe un morceau là, cette flûte ça chante à elle seule, dès qu'elle chante, elle dit que le roi a des cornes » (A4).

2.1.2.1.2. Reprises de la part de l'interlocuteur

Nous relevons par ailleurs des reprises des termes ou d'énoncés produits par l'énonciateur, qui assument une fonction proche des régulateurs relevés *supra*, en rendant compte d'une implication plus forte du destinataire. Dans la majorité des cas, ce type de reprises fait suite à une énonciation qui ne va pas de soi, ici un retour sur le dire par retouche avec précision : « - Voilà. Tu... tu... tu me ramènes sept grands morceaux de viande, sept petites jarres. C'est pas vraiment des jarres mais des petits pots. - Des petits pots, hum. -Voilà, des petites... comme ça » (E4). La reprise de la seconde formulation a pour fonction de ratifier celle-ci plutôt que la première. Dans l'exemple qui suit, la

reprise opère en tant que signal de compréhension de l'explicitation donnée par le traducteur et reprend le syntagme qui a fait l'objet de celle-ci :

« A chaque fois, le... le Ahmed Ahram, il demande toujours heu... que... à l'arbre de ce qu'il veut et la menace si il n'a pas poussé ou s'il n'a pas fait ce qu'il lui d... demande, il va le couper et le donner à... aux... à le bétail de son oncle heu... l'oncle de son oncle, ça veut dire les anciens, ça veut dire ils sont lointains, les oncles lointains, tu heu... - D'accord. - Donc à chaque fois, il le menace de ça. Chaque jour, si il ne fait pas ce qu'il lui dit, il doit le couper [] et il doit le donner au bétail de son oncle... de son oncle lointain. - A l'oncle de son oncle. Oui. - Oui. L'oncle de son oncle. » (A4).

Notre intervention chevauche ici celle du traducteur qui choisit de parler de « l'oncle lointain », opérant ainsi une traduction par transposition, alors que nous reprenons l'expression littérale.

La reprise d'une nomination formulée par l'énonciateur peut également survenir de manière différée, ainsi dans l'exemple suivant dans lequel nous intervenons suite à une hésitation de la part de l'énonciateur, accompagnée d'une gestuelle déjà mise en place lors d'une formulation précédente : « Elle les voit pas. Donc euh... ils lui présentent l... ⁴⁵⁶ - L'aiguille. - L'aiguille. Dès qu'elle la touche : “- Vous êtes encore maigres, je peux pas vous... vous manger” » (A4). L'hésitation et la mise en place d'une stratégie de facilitation ici tiennent semble-t-il à un passage antérieur dans lequel on relève une désignation qui passe d'abord par une double nomination, puis use d'abord d'un des termes, « épingles », puis de l'autre « aiguille » :

« A chaque fois, le... le garçon, qui est malin, il a des épingles avec lui, des aiguilles. [] chaque jour, l'ogresse vient chez eux et leur demande s'ils sont... comment ils sont, leur taille, s'ils sont grossis, euh... Donc, le garçon qui est malin, il a des épingles avec lui, il a donné une à sa soeur et il garde une pour lui. Donc, à chaque fois que l'ogresse vient le voir, elle lui demande ses doigts, elle demande au garçon son doigt et à la fille, son doigt. Alors, ils leur prés... ils prés... le garçon, le garçon et la fille, les enfants, ils met... ils présentent le... l'aiguille ⁴⁵⁷, elle la touche : “- Ah, vous êtes encore maigres, je peux pas vous manger !” » (A4).

La reprise que nous effectuons est celle du dernier terme énoncé par le traducteur et celui pour lequel la même gestuelle a été mise en place. En complétant la formulation de Rabah, c'est nous qui effectuons ici un choix de nomination. Signalons que dans la suite de la narration, nous relevons d'abord la désignation que nous avons reprise, puis à nouveau la mention de l'« épingle ». Le fait que la double nomination persiste montre que le traducteur décide de ne pas choisir entre l'une ou l'autre.

Les reprises signalent, ainsi que l'indique VION, des « objets discursifs construits » et interviennent en même temps « sur le registre de l'idéal », en manifestant la compréhension et « en délimitant des réseaux de signification » et sur le « relationnel », en « se présentant aussi comme

⁴⁵⁶ - Rabah figure l'aiguille en question et le geste des enfants à l'aide d'un crayon qu'il pointe vers l'avant.

⁴⁵⁷ - Rabah pointe son crayon vers l'avant.

des procédés d'intégration de l'interlocuteur au récit » (1992 : 218). Elles relèvent en outre tout en étant des répétitions mots pour mots des dires de l'interlocuteur, « deux événements énonciatifs distincts » (*ibidem* : 216), notamment du point de vue du positionnement de chacun des partenaires.

2.1.2.1.3. Reformulations correctives de la part de l'interlocuteur

Nous relevons quelques hétéro-reformulations à valeur de correction ou de retouche dans notre corpus. Dans la majorité des cas, elles interviennent lorsque l'énonciateur produit des marques d'hésitations dans sa formulation, ainsi dans l'extrait suivant : « - Ce soir, nous avons un festin, nous allons manger l'homme, un homme. Et pis euh... je veux chercher, je vais chercher chez les voisins, une marmite et pis faites attention, il faut pas qu... qu'il sauve... - qu'il se sauve ? - qu'il se sauve. » (B2). Ici la reformulation est énoncée sur un mode interrogatif et, en même temps qu'elle opère une correction de la séquence antérieure et est un soutien à la formulation, elle permet de s'assurer d'une bonne interprétation. Dans l'exemple suivant, la reformulation que nous produisons est provoquée par la mention méta-énonciative qui accompagne le premier énoncé :

« Elle s'est... bon, comment dire... elle... se... elle se met en larmes. - Oui. Elle se met à pleurer, hum. - Elle se met à pleurer et tout ça et... et... quand il... il est venu, ben les pièces sont plein [*accentué et lent*] d'eau. Ses larmes c'est... ce sont ses larmes. [/] Il... il a vu de... de l'eau et comme il... il rentre dans la deuxième pièce, la troisième [*rapide*], l'eau s'augmente. [/] Il a trouvé tantôt en train de pleurer. [/] Ses... ses yeux sont plein de larmes, comme des fleuves - Hum. - Comme un fleuve [*ton amusé*]. » (E4).

La conteuse opère ici un amalgame entre deux locutions verbales : « fondre en larmes » et « se mettre à pleurer ». La mention méta-énonciative qui l'accompagne, en tant que « trace » du contrôle du locuteur sur son dire (LÜDI, 1982), tout en témoignant d'une maîtrise avancée du code linguistique d'arrivée, vise à prévenir un jugement à caractère normatif de l'interlocuteur, en réaction à la violation d'une norme (*ibidem*). Notre intervention, tout en signalant notre engagement dans l'échange apparaît ici normative et semble relever d'une méprise dans l'identification de la fonction de la mention « comment dire », que nous interprétons comme une sollicitation, alors qu'elle semble davantage liée à une forme d'auto-dialogisme. L'énonciatrice reprend notre formulation à son compte, ce qui opère une validation de la séquence que nous avons produite, mais dans la suite de la narration, le terme « larmes » est repris trois fois, ce qui montre que la première formulation proposée par la conteuse, même si elle relève d'une création néologique – et c'est ce que souligne le commentaire méta-énonciatif – lui permet d'insister sur le fait que si les pièces sont remplies d'eau, c'est parce que ses larmes sont « comme des fleuves ».

Nous mentionnerons encore un exemple, dans lequel une séquence qui fait l'objet d'une auto-reprise, donne lieu lors de ses deux occurrences à une hétéro-reformulation. La première reformulation apparaît avoir une dominante corrective plus affirmée, dans la mesure où nous ne relevons pas de trace d'hésitation dans l'énoncé du traducteur. Cela dit, le fait qu'elle se présente comme un énoncé inachevé atténue cette dimension corrective : « Donc, il lui a suggéré d'aller dans

le palais... d'entrer dans le palais du roi et d'entourer sa fille. - Hum, hum, de s'enrouler autour... - De s'enrouler autour de sa petite fille. Donc il s'est entouré autour de sa petite... de la fille du roi. » (A4). La seconde reformulation apparaît plus être de l'ordre du soutien, de la facilitation, parce que l'énonciateur produit des marques d'hésitations et que son énoncé est inachevé : « Il lui a dit... le surveillant a raconté tout ce qui se passe là-bas. Il lui a dit que c'est un serpent qui... est entouré...de... heu... de... - Qui s'est entouré, qui s'est enroulé... - Qui s'est enroulé autour de la fille. » (C4). D'autre part, si l'on considère que les reformulations correctives sont en termes de « Face Threatening Act » (BROWN & LEVINSON, 1974), des opérations discursives menaçantes pour la face positive⁴⁵⁸ de celui qui est repris, le fait que nous reprenions d'abord la formulation du locuteur « qui s'est entouré », avant d'énoncer la formulation corrective « qui s'est enroulé » et que comme dans la première occurrence, c'est le traducteur qui achève l'énoncé permet que celle-ci soit ménagée. La reformulation apparaît ici dans une double dimension : à la fois corrective et collaborative.

2.1.2.1.4. Reformulations à valeur de récapitulation/expansion

Nous relevons un certain nombre de reformulations, qui par contraste avec les précédentes apparaissent être des contributions plus chargées sémantiquement de la part de l'interlocuteur. Elles permettent de marquer l'intercompréhension de manière plus accentuée que ne le font les régulateurs ou les reprises. L'implication de l'interlocuteur y apparaît plus forte, dans la mesure où il met à jour son interprétation des faits, par une formulation personnelle et s'expose donc à ce que celle-ci soit refusée par l'énonciateur. Nous verrons *infra* de tels cas de figure, en tant que révélateurs d'une négociation entre les partenaires. Nous rendons compte ici de reformulations qui relèvent d'une même orientation argumentative et visent à prolonger ou récapituler les propos de l'énonciateur. La reformulation peut reprendre un ou plusieurs termes mentionnés précédemment par l'interlocuteur, ainsi dans l'exemple suivant :

« “- Donc, je vais m'occuper de cette fourmière, puisque le loup est comme des fourmis dans la...” [/] Elle a dit : “- C'est bien, maintenant je vais m'occuper des loups” - Oui - Parce qu'elle a cru que ce sont des loups, la fourmière. - Oui. - Donc le loup peut plus manger son [/] troupeau. Alors, elle est... ça y est, elle... comme ça, elle est... comment dirais-je ? Elle peut se contenter de penser à c... de penser au loup. - Oui. - Ca y est, elle est bien reposée, elle peut bien s'asseoir et... - Oui. - Et le troupeau, il va manger comme il veut jusqu'au soir et elle va rentrer. - Oui. Elle n'a plus à s'en occuper. Hum, hum. - Oui, elle n'a plus à s'en occuper. C'est ce qu'elle a fait. » (A4).

La reformulation qui a plutôt ici une valeur récapitulative, peut être considérée comme une réponse à une formulation qui apparaît dans les interventions précédentes comme non évidente, sous la forme d'une mention méta-énonciative (« Comment dirais-je ? ») puis d'hésitations. La

⁴⁵⁸ - Voir section VII.1.1. La correction peut être considérée comme un acte vexatoire pour celui qui se fait reprendre.

formulation que nous proposons pourrait s'intégrer à la suite de la mention méta-énonciative ou bien au terme de la formulation inachevée (« elle peut bien s'asseoir et... »). Le régulateur « oui » que nous produisons d'abord a pour fonction de signaler notre compréhension et invite l'énonciateur à poursuivre. Le fait que nous n'intervenons qu'à la suite d'une nouvelle intervention donne à voir non seulement un temps d'élaboration, mais aussi, nous semble-t-il, une volonté de ne pas être intrusive dans le discours de l'autre – ce qui nous le verrons n'est pas toujours le cas. Notre intervention/reformulation apparaît bien comme relevant d'une co-construction. Elle correspond du point de vue sémantique à un résumé de ce qui a été exposé par l'énonciateur, réinterprété par l'interlocuteur. Du point de vue de sa mise en forme, elle est un condensé des mots de l'interlocuteur et du traducteur, notamment par le biais de la reprise du verbe dans sa forme pronominale « s'occuper de » qui a été énoncé à deux reprises par ce dernier avec le complément « fourmilière » d'abord, puis celui de « loups » ensuite, l'identité de la structure verbale renforçant la méprise faite par la femme. Le fait que nous reprenions cette même structure, accompagnée du pronom « en » rend compte de façon fidèle de ce qui a été exposé précédemment. Il nous semble même que cet énoncé aurait pu être formulé tel quel par le traducteur, cette reprise fonctionnant sur le mode de la connivence intra-textuelle par « identité-ressemblance » (AUTIER-REVUZ, 1995 : 298-299).

Dans l'exemple suivant, la reformulation que nous proposons par rapport à l'énoncé de l'interlocuteur met l'accent sur la conséquence de l'indice informant mentionné par le traducteur. La reformulation vise à souligner le fait que la cécité de l'ogresse explique que la ruse imaginée par les enfants soit efficace :

« Un jour, la fille a perdu son aiguille. Alors euh..., l'ogresse est venue, elle est passée. Chez le garçon, elle a trouvé, il lui présente toujours son... son épingle alors que l'autre, la fille, elle peut rien lui présenter. Elle lui a présenté son doigt. Donc, euh... ça c'est dans le conte, c'est pas dans la réalité [rires]. Ah, j'ai pas dit que l'autre elle est aveugle. - Non. L'ogresse, elle est aveugle - Elle est aveugle. Donc, c'est pour ça. - Oui, elle les voit pas. - Elle les voit pas. Donc euh... ils lui présentent l... - L'aiguille » (A4).

Nous avons mentionné *supra*⁴⁵⁹ le fait que la mention de l'indice informant permettait après coup de rationaliser ce que Rabah présente d'abord par le biais d'une figure de distanciation, comme « logique » et cohérent dans l'univers du conte. Notre intervention qui réintègre l'indice informant dans une action qui implique les protagonistes apparaît ici comme explicitant la « réaction complexe » au sens de JOHNSON & MANDLER (1984) et qui veut que la cécité de l'ogresse soit à l'origine de l'efficacité de la ruse des enfants. La reformulation apparaît ici comme une marque d'intercompréhension, mais donne à voir également le travail d'interprétation du destinataire. Elle est révélatrice de la construction conjointe de la narration, dans la mesure où l'interlocuteur collabore à l'explicitation de celle-ci, en injectant son interprétation des faits, le traducteur restant

⁴⁵⁹ - Voir section VIII.4.2.1.

cependant le référent en matière d'interprétation, dans la mesure où c'est lui qui est à la source des faits exposés.

2.1.2.2. Les « achèvements interactifs »

Nous allons nous intéresser ici aux interventions de l'interlocuteur qui ont pour effet de compléter la formulation du locuteur. GÜLICH a forgé le concept d'« achèvement interactif » pour désigner ces phénomènes (1986 a). Les achèvements interactifs que cette dernière étudie sont essentiellement ceux qui sont produits à la suite d'une panne lexicale et elle s'attache à rendre compte de la manière dont le locuteur tente de définir le terme qui lui manque ou de décrire une réalité pour faciliter la tâche d'achèvement par l'interlocuteur. Nous avons abordé cette dimension dans la section IX.1.2.1. en rendant compte d'une part des inachèvements en tant que sollicitation implicite et en tant que stratégie de facilitation. Nous avons mis d'autre part en évidence les stratégies de facilitation (simplification par recours à la mention et aux mots génériques et transcodage notamment, sections IX.1.2.2. et IX.1.2.3) et d'ajout (les définitions que nous avons dites « préalables », section IX.1.3.1.) qui accompagnent ces sollicitations. Nous nous intéresserons ici aux énoncés qui se caractérisent par leur inachèvement mais qui n'apparaissent pas forcément en tant que sollicitation, c'est-à-dire qu'ils n'appellent pas de manière pressante le concours de l'énonciateur. Cette distinction qui peut apparaître tenue tient en réalité à la nature du terme ou de la séquence complétée par l'interlocuteur, qui si elle a été énoncée antérieurement par le locuteur ou qu'elle ne présente pas de difficulté apparente, ne semble pas relever d'un manque de l'énonciateur. L'inachèvement se matérialise alors par des hésitations, une pause dans la formulation mais apparaît pouvoir être complétée par le locuteur lui-même. GÜLICH distingue par ailleurs entre deux types d'achèvements interactifs : ceux qui sont intégrés et ceux qui donnent lieu au développement d'une séquence latérale dans laquelle l'achèvement est thématiqué en tant que tel (1986 b). Nous nous intéressons ici à ce que l'auteur appelle les achèvements intégrés et rendons compte dans la section suivante des séquences dialoguées, lors desquelles les interlocuteurs consacrent plusieurs interventions au réglage de la difficulté de nomination. Nous verrons cependant que ces séquences ne sont pas consacrées uniquement à une recherche de mots. L'utilisation que nous faisons du concept d'« achèvements interactifs » se veut donc restrictive par rapport aux phénomènes qui sont décrits par GÜLICH. Ces complétions correspondent aux phénomènes que JEANNERET décrit comme relevant d'une « coénonciation » et qui désigne « un événement langagier que l'on dira, dans une définition schématique, être constitué de deux tours de paroles dont le second est la continuation syntaxique du premier » (2001 : 81). Nous nous intéresserons à deux types de complétion : le soufflage et l'énonciation simultanée. Signalons que nous empruntons le concept de « soufflage » à KERBRAT-ORECCHIONI qui définit l'« intervention de soufflage » de la manière suivante : « L2 souffle à L1 une expression qu'il

estime appropriée, laquelle peut venir combler un “trou” apparaissant dans le discours de L1, ou bien prendre la forme d’une expansion additive ou corrective. » (1987/1991 : 332).

2.1.2.2.1. Les soufflages

Nous relevons de nombreux achèvements interactifs de ce type dans notre corpus.

Dans un certain nombre de cas, les soufflages apparaissent comme permettant de faciliter la formulation du locuteur, qui se révèle plus ou moins problématique. Dans l’exemple qui suit, celle-ci s’avère délicate pour la locutrice. On relève de fait des hésitations répétées : «Parce que ce sont pas des... des vrais animaux mais ce sont des gé... des génies. Pas des génies... des... qui sont... mis dans... - Qui ont pris l'apparence des... des animaux. - L'apparence des animaux.» (C8). La locutrice achoppe ici sur une formulation, qui s’est révélée déjà être problématique lors sa narration préparatoire : « ce sont pas des animaux, ce sont des diables, comme des diables - Des djinns ? - Des djinns, voilà. Ce sont comme des animaux, ils se mettent dans... - Ils se donnent l'apparence des animaux. » (C8, préversion).

Même si la formulation n’apparaît pas toujours aussi problématique, les inachèvements sont facilitateurs, dans la mesure où ils permettent au locuteur de réaliser une énonciation moins « coûteuse » sur le plan cognitif et en termes de nombre de mots. Dans l’exemple qui suit, la formulation semble ne pas être évidente pour la locutrice, non parce qu’un terme lui échapperait mais parce que le terme de « pousse » en tant que substantif est d’usage moins courant que le verbe « pousser ». Nous relevons de fait deux hésitations successives, la première pouvant être considérée comme une marque de difficulté, mais aussi comme le signal d’une réorientation argumentative : « - Si vous faites pas la deuxième... En fait parce que les figues il y a... il y a... - Deux pousses ? - Oui, deux pousses. » (B3). Le terme que nous énonçons sans constituer une reprise formelle s’appuie sur la formulation du verbe « pousser » énoncé deux fois par la traductrice dans le début de sa traduction : « Donc il leur dit : “- Si vous poussez pas très vite, je vais vous couper” » et « Le lendemain, ils poussent très vite. » (B3).

Dans les deux exemples qui suivent, la complétion que nous proposons s’appuie sur l’énoncé inachevé par la reprise d’un ou plusieurs termes : « Donc, il demandait aux gens : “- Qui veut... qui veut des figues ?” A une saison où... - C’était pas la saison des figues - Voilà » (B3) et « Là, c’est... ça peut être le désert ou un endroit... - Désert. - Voilà. Pas vraiment, le désert. - Oui » (C3). Dans les deux cas, notre intervention est validée explicitement par la locutrice et cette dernière procède à une reformulation dans le second exemple, de l’énoncé co-construit. La complétion que nous proposons dans ces deux exemples n’est pas ici proposée sur le mode interrogatif, ce qui laisse apparaître nous semble-t-il avec plus de force, la dimension co-construite de l’intervention et donne l’impression d’un dire d’une seule voix. C’est dans les traductions de Zayane que nous relevons le plus d’achèvement de ce type. Nous en mentionnerons un autre exemple qui nous apparaît significatif :

« Donc il a dit : “- Comment ça se fait que je vous aide vous et je laisse lui qui est... qui est m... mon frère, bon il dit [u-ma], c'est mon frère, au sens heu... religieux musulman, c'est-à-dire que tous les hommes sont... - Sont frères, hum, hum. -Voilà. » (C3).

Ces interventions co-construites, tout en ayant une fonction facilitatrice rendent compte d'une complicité entre les interlocutrices, par une synchronisation quasi parfaite des direx et par la reprise des mots de l'autre.

Dans l'exemple qui suit, l'achèvement apparaît relever, davantage que d'une stratégie de facilitation, même si cette dimension reste présente, d'une anticipation de la part de l'interlocuteur et d'une vérification de la justesse de celle-ci :

« Ah oui, j'ai compris ! En fait parce que au... au début, il était... il était sur... en haut du figuier et il lui jetait des figues. A un certain moment, elle lui a demandé de... de lui en donner... - Dans la main ? - Oui, voilà, directement. - D'accord. - Pour voir si c'était mieux que... que jetées. » (B3).

Nous signalerons cependant que l'anticipation est possible par la prise en compte des énoncés précédents, où il est déjà question de la main du personnage : « -Viens voir tes mains si elles sont [ichouan], donc ça peut être beau [/]. Il lui a donné la main » (B3).

Nous évoquerons encore deux exemples dans lesquels les inachèvements n'apparaissent pas en tant que reprises ou reformulations des termes ou énoncés précédents ainsi dans le passage suivant, extrait d'un des contages de Saana :

« Dans ce conte, il f... se f... heu... il faut se méfier [/] des êtres humains. Mais on trouve toujours heu... bon on trouve toujours des animaux sont... reconnaissants que... des êtres humains. - Oui. - C'est ça le... [interjection] - Le sens de l'histoire. - Le sens, voilà. » (C8).

L'interjection apparaît ici comme remplissant un vide lexical, qui n'appelle pas nécessairement une complétion. L'achèvement n'est pas seulement ici une aide à la formulation, il donne à voir la façon dont le destinataire reçoit cet énoncé, en tant que reconfiguration du sens à donner à l'histoire et rend compte de la participation active de ce dernier à la transmission. L'exemple suivant, extrait d'une des traductions de Rabah met en évidence également l'implication du destinataire, en tant qu'interprète participant et se révèle intéressant du point de vue du choix du terme qui est proposé :

« Puis, il leur a dit qu'il faut que vous me ramenez l'homme qui l'a dénoncé. - Oui. - C'est son foie qui sera... - Le remède. - Le remède pour ça. - “Il faut que vous me rameniez... il faut tuer l'homme et me ramener son foie. C'est seulement grâce à son foie que votre fille sera libérée.” » (C4).

Le terme que nous proposons, s'il n'apparaît pas dans le corps de la traduction, constitue néanmoins une reprise des mots de l'énonciateur. Le mot est présent en effet dans la traduction du conte « Belaâdim », que Rabah nous a traduit lors de ce même après-midi :

« Quand la fille est entrée, elle leur a demandé où il est le bébé. Il leur a dit : “- Oh là là, il avait des remèdes on avait, toi, tu sais... tu lui fais rien. Toute façon tu vois, dès que je lui ai mis du feu, il s'est... s'est calmé, il pleurait plus”. [/] Elle a dit qu'elle est fière de ce qu'elle a fait là, tabelaâdim. - Oui, oui. - Ils ont fait du bien, ils ont trouvé un remède pour heu... - Pour qu'il pleure plus » (D3).

L'achèvement interactif qu'on relève ici repose sur la mobilisation d' « une mémoire discursive » (ADAM, 2006 b) qui ne se limite pas à au cadre d'une traduction, d'un texte, mais à l'ensemble des textes traduits qui en constituent le « co-texte oral ». La co-construction apparaît donc relever d'une prise en compte du texte dans sa dimension « contextuelle » (*ibidem*)⁴⁶⁰.

Nous mentionnerons un dernier exemple, pour lequel il est difficile de dire si l'achèvement interactif peut être considéré comme une aide à la formulation : « “Je vais brûler la... les... les cheveux de...d' [ilf].” Ca veut dire... - Le sanglier ? - Le... le sanglier. Donc, il a brûlé et le sanglier arriva chez lui. » (C4). Le traducteur mentionne le terme en berbère, puis s'interrompt dans sa traduction et reprend le terme que nous avons indiqué avec une hésitation, en ce sens l'achèvement peut apparaître comme facilitateur. Cela dit, le fait que le terme de « sanglier » soit mentionné par ce dernier au début de la traduction montre qu'il connaît ce terme. Quoi qu'il en soit, l'achèvement relève de notre part d'une volonté de mettre en évidence un savoir linguistique afférant à la langue source.

2.1.2.2.2. Les énonciations simultanées

Nous évoquerons ici brièvement les énonciations simultanées du même terme par les deux interlocuteurs qui peuvent être considérées comme des formes intermédiaires entre le soufflage qui précède le dire de l'interlocuteur et la reprise qui lui fait suite. Nous en relevons quelques-unes dans notre corpus, mais elles sont moins présentes que les soufflages. Elles sont révélatrices d'une coïncidence interlocutive dans la nomination et d'une intercompréhension et apparaissent de façon quasi systématique suite à une hésitation de l'énonciateur.

Ce type d'achèvements se manifeste la plupart du temps en tant que reprise d'un terme formulé par l'énonciateur, ainsi dans l'exemple suivant : « Donc le loup peut plus manger son... - Son troupeau. - Son troupeau. » (D3). Il peut révéler comme dans l'exemple suivant, extrait d'une des traductions de Zayane, le fait que l'interlocuteur connaît le conte traduit : « Donc, il a sorti le rat. [Alegmað] ! [Alegmað], c'est le serpent. - Hum, hum ? - Donc, ça doit être le serpent, le... le rat et le... chameau. Et ils lui ont demandé de ne pas... de... de ne pas... de ne pas sortir le... L'homme. - L'homme. » (C3). Dans cet extrait, l'énonciation simultanée peut apparaître en outre comme le signal d'un consensus, suite à deux nominations divergentes. De fait dans le début de la traduction, nous désignons le protagoniste en question par l'énoncé « un homme, noir », alors que Zayane le qualifie par l'adjectif « vert » : « Et un homme, noir. - Oui, il y a un homme, oui. Noir ? - Oui. - Là,

⁴⁶⁰ - Voir section III.1.6.

il dit... vert. » (C3). Ce signal de consensus doit cependant être nuancé par le fait qu'entre ces deux passages, la traductrice parle d'un « homme » sans autre spécification.

Dans un certain nombre de cas, l'énonciation simultanée donne lieu ensuite à une reformulation de la part de l'énonciateur à valeur de retouche qui vise à spécifier l'énoncé formulé en même temps, ainsi dans « Jusqu'à le septième heu... [pause] ciel. - Ciel -Voilà, septième [rises] » (E4) ou encore dans « Le roi a... a envoyé ses... ses gens et ils ont attrapé le... l'homme... - L'homme. - Le [bonhomme/le bon homme], on peut l'appeler le bon homme, parce qu'il a fait du bien, alors [] on peut l'appeler le bon homme. - Oui [sourire] » (C4). Dans le second exemple, l'hésitation du locuteur qui précède l'énonciation simultanée tient au fait que le conte met en scène deux hommes. La reformulation qui apparaît ensuite sous la forme d'une glose d'explicitation permet donc de préciser la nomination et de marquer la différenciation entre les deux êtres humains.

Nous évoquerons encore des énonciations simultanées à valeur corrective. Elles relèvent de la part du locuteur, d'une auto-correction et de la part de l'interlocuteur d'une hétéro-correction. Cette dernière apparaît dans l'exemple qui suit relever également de la facilitation, de l'aide à la formulation qui survient suite à des hésitations et à une auto-interruption : « il le met vers le serpent et le serpent se... se lâcha de... euh... - Lâcha la fille, oui. - Lâcha la fille » (C4). Dans l'extrait suivant, le locuteur initie une auto-correction puis marque une pause, à la suite de laquelle on relève une énonciation simultanée : « Dès que l'ogresse, elle fait à manger, elle fait à manger dans la tour... dans la tour, la tour ? Dans le... la cour. - La cour [rises]. - La cour, dans la cour [rises] » (A4). L'erreur de l'énonciateur et la correction simultanée qui lui fait suite donnent lieu au déclenchement d'un rire commun, révélateur d'une connivence interlocutive.

Nous évoquerons pour terminer un cas d'achèvement interactif, qui est de l'ordre de la quasi simultanée énonciative : « - On va pas donner à Amjjoud... Ca veut dire - Chauve - au chauve » (A4). Ici notre intervention relève de l'interruption, l'énonciateur ne marque de fait pas de pause. Comme pour le cas de « ilf » mentionné *supra*, nous intervenons pour signaler notre savoir concernant la langue source, le traducteur ayant joué le rôle d'initiateur linguistique dans un énoncé précédent : « Il est [r]entré et il est bien récompensé par... Amjjoud, comme on dit, parce qu'il est chauve l'autre » (A4). La différence des formulations que les deux interlocuteurs proposent tient au fait que nous adoptons une posture méta-langagière alors que le traducteur propose une formulation équivalente qui s'intègre dans la structure syntaxique de l'énoncé complété.

Le fait que nous produisons des achèvements interactifs en nombre relativement élevé et un certain nombre de reprises ou de reformulations expansives, qui relèvent d'interventions spontanées, signale une participation active de notre part à la transmission. Celles-ci sont révélatrices de transmissions que nous dirons « dialoguées », par contraste avec les contages réalisés par Laoussine et Hicham et Salem. Pour ces derniers, dans lesquels nos interventions sont beaucoup

plus rares, nous avons parlé d'un contage plus « monologué » chez Laoussine et d'un contage « dialogué du point de vue des instances émettrices » chez Salem et Hicham.

Dans les transmissions dialoguées, la narration est ouverte de façon constante sur l'échange. Nous avons vu que cette dimension relevait d'une « contextualisation », dans la mesure où le cadre de la transmission ne le détermine pas à l'avance. Cette dimension co-construite révèle une volonté de collaboration dans le réglage des difficultés, qui semble par conséquent, dans les contages de Laoussine et Salem et Hicham, être géré davantage en amont. Le fait que les transmissions soient ouvertes sur l'échange implique une co-gestion de la narration et une implication relativement forte du destinataire, mais celle-ci peut prendre des formes différentes et révéler une posture plus ou moins « interventionniste » du destinataire. Les reformulations et les achèvements interactifs pourraient à cet égard révéler un « interventionnisme » plus marqué et être vécus, de la part des énonciateurs, comme intrusifs. Le fait que nous n'intervenons, lors des achèvements interactifs, dans la grande majorité des cas, que lorsque le locuteur produit des signes d'hésitations, fait apparaître nos prises de parole comme « réactives » suite à un énoncé perturbé et modère nous semble-t-il cette dimension. Cela dit, ces interventions ont pour effet du point de vue de la définition d'un « rapport de place » (VION, 1992 et VASSEUR, 2005, notamment), de convoquer le traducteur ou le conteur dans le rôle du quémendeur (ce qui n'est pas forcément son intention, les « énonciations simultanées » le font apparaître) et de l'assisté, alors que le destinataire y apparaît notamment comme plus compétent du point de vue de la maîtrise langagière et se met en scène comme faisant preuve de générosité. Nous n'avons en outre pas évoqué les cas où nos achèvements sont refusés et en rendrons compte *infra*. Il faut signaler par ailleurs les positionnements énonciatifs distincts des interlocuteurs dans la formulation d'un contenu similaire. Les reprises, reformulations et les achèvements sont consensuels, mais ils ne signifient pas pour autant une fusion des points de vue et des positionnements, ils laissent la place à l'expression de l'altérité. Les reformulations et achèvements à valeur corrective ont également un statut ambivalent. Ils sont à la fois des accusés de réception, des aides à la formulation et relèvent en ce sens du consensus mais ils révèlent des positionnements, en termes de compétence linguistique, différents, même si leur dimension menaçante pour la face de l'autre est, nous l'avons vu, atténuée. Dans la section suivante, nous allons nous intéresser aux séquences dialoguées, lors desquelles l'interlocuteur est sollicité en tant qu'expert linguistique ou en tant que susceptible d'apporter ses connaissances, il est alors convoqué à cette place par l'énonciateur.

2.1.2.3. Les séquences dialoguées

Nous parlons de séquences dialoguées pour désigner les suites d'interventions dialoguées consacrées à la recherche d'une nomination, à l'explicitation d'un terme ou d'un énoncé, à une difficulté de compréhension, etc. Lorsque celles-ci sont consacrées à une recherche de mots, l'achèvement interactif est selon GÜLICH thématisé et il est « exposé » (1986 b : 245). Pour cette

dernière, ces séquences font partie des « procédés d'évaluation et de commentaires méta-discursifs » qui témoignent d'un « travail coopératif de formulation et d'intercompréhension » (*ibidem* : 231) et sont caractéristiques des interactions interlingues, qui mettent en contact des partenaires dont les compétences relatives à la langue dans laquelle se déroule l'interaction sont inégales. Ces séquences sont dites « latérales » et se caractérisent par un décrochage énonciatif : « Pendant de telles séquences, les interlocuteurs détournent leur attention du développement thématique pour la diriger sur la production discursive elle-même. [...] Les mots problématiques en question, font pendant quelques temps, l'objet de la conversation. » (GÜLICH, 1986 b : 245-246). Dans notre corpus, ces séquences donnent lieu à une suspension de l'activité narrative et à l'irruption du discours de façon prolongée et relèvent d'une posture méta-énonciative, dans la mesure où elles témoignent d'une négociation de l'énonciateur avec un dire non immédiat ou non transparent. Nous allons nous intéresser dans cette section aux séquences qui se caractérisent par une même orientation argumentative des contributions des interlocuteurs, c'est-à-dire que nous privilégions la dimension collaborative de ces séquences, alors que nous les envisagerons *infra* plutôt sous l'angle de la négociation. Il est bien évident que ces deux dimensions ne sont pas exclusives l'une de l'autre et qu'elles s'appréhendent plutôt en termes de degré. Ce qui nous intéresse ici c'est de rendre compte de la convergence des contributions qui participe à l'impression d'un dire d'une « seule voix ».

2.1.2.3.1. Co-construction de la nomination

Nous allons nous intéresser d'abord aux séquences déclenchées par une difficulté de nomination et consacrées à la recherche d'un terme. Dans l'exemple suivant, la traductrice procède d'abord à une description préalable du référent par le biais d'une définition substantielle :

« Et comme elle lui a dit de... de ne pas laisser les mouches se mettre dessus, il a pris une... qu'est-ce qu'il a dit ? Comment on appelle le petit... c'est pas une épée mais... mais c'est petit ? - Heu... comme un couteau ? - Oui, comme un couteau. - Un petit... - Un petit, ça a la f.... - Un poignard ? - Voilà, poignard, oui. » (D2).

Nous proposons en réponse un autre terme approchant, qui nous permet de vérifier que le mot recherché n'est pas celui que nous proposons. La traductrice nous encourage à continuer notre recherche par la reprise de notre énoncé. Nous répétons à notre tour la qualification attribuée au départ, que la traductrice reprend ensuite. Elle s'apprête à reformuler sa définition préalable, lorsque nous proposons le terme attendu. Ce dernier est validé triplement par une reprise et par la mention des deux marqueurs confirmatifs, « oui » et « voilà ». La séquence a ici permis de régler le problème de nomination et se caractérise par des reprises constantes des mots de l'autre. Dans l'exemple suivant, le problème de nomination n'est pas réglé mais s'annonce dès l'ouverture comme difficile :

« Heu... un insecte, je sais pas comment ça s'appelle. C'est noir, ça se trouve en fait dans le désert. - Heu... - Je sais pas comment ça s'appelle, parce qu'en tout cas, ici, je pense qu'il y en a pas. C'est un insecte assez... assez gros. - Ca vole ou euh... - Non [pause]. Tu vois comme la forme de la coccinelle, mais en plus gros et noir ? - C'est pas des hannetons ? - Je sais pas. - Ca... ça rampe par terre ? - Oui. - Oui, ben je crois que je vois ce que c'est. - Hum, hum. Donc, je crois qu... qu'ils croyaient que c'était ça. » (D2).

Dans cette séquence, les indications relatives au référent sont données en trois mouvements successifs : sa catégorisation et sa localisation, sa taille et le fait que l'on n'en trouve pas en France ensuite puis sa forme et sa couleur. L'absence de l'espèce dans le contexte français est indiqué comme justifiant le manque lexical de la traductrice. Notons au passage l'adresse explicite (« Tu vois ») qui invite l'interlocuteur à mobiliser ses connaissances encyclopédiques. De notre côté, nous participons à la définition du référent en questionnant la traductrice sur le mode de déplacement de l'insecte. Nous proposons une nomination qui n'est ni refusée ni validée et procédons à une fermeture de la séquence qui apparaît satisfaisante, dans la mesure où celle-ci nous a permis de nous représenter le référent.

Dans l'exemple suivant, la séquence, qui fait suite à une première recherche de mots consacrée au « barattage », donne lieu à la proposition d'un terme de la part du destinataire. L'énonciatrice signale d'abord son manque par le recours au mot joker « truc », elle indique ensuite qu'il existe une distinction entre le référent dans sa forme actuelle et dans sa forme passée, elle mentionne le matériau qui sert à sa fabrication actuelle, puis indique que celui-ci était fait de « peau », à la suite de quoi elle s'interrompt. Nous complétons alors sa formulation, ce qui donne lieu à un enchaînement d'énoncés réactif (« de chèvre... »), évaluatif/initiatif (« de chèvre ou... »), réactif (« de chameau ») et évaluatif (« Voilà »), remarquable de par sa fluidité :

« Oui, en tout cas, ça se met dans un truc... que ça soit en métal maintenant c'est devenu en métal, mais avant c'était dans la peau... ça se mettait dans la peau de...- De chèvre.... - De chèvre ou.... - De chameau... - Voilà. - Dans une outre ? - Hum, hum. » (A3).

Nous proposons suite à cette description dialoguée, que l'on peut considérer comme une séquence latérale enchâssée à la première, le terme « outre » qui est validé sans grande conviction.

Nous donnerons encore un exemple de séquence latérale consacrée à un problème de nomination extrait d'une des traductions de Rabah :

« Donc, l'autre était blessé lui aussi parce que il y avait des... des... [longue pause] celui du palmier comment on appelle ça ? ⁴⁶¹ - Heu... donc heu... le truc du palmier là ? - Oui, le... - L'aig..., l'épine... - Le... l'épi qui lui... - Oui, on va dire l'... - L'épi qui lui a traversé son pied. - Oui. [] Donc il était blessé [] il leur a demandé de lui... de lui... enlever son... cet épi là de son pied parce qu'il lui fait mal. » (B4).

⁴⁶¹ - Rabah matérialise quelque chose de fin et long, le pouce et le majeur de chacune des deux mains en pince se touchant d'abord puis s'écartant l'une de l'autre en un mouvement rectiligne.

Le destinataire, sollicité en tant qu'expert linguistique se révèle défailant à trouver la nomination adéquate. Il propose un premier terme inachevé puis un second. Rabah reprend en partie le second des termes puisqu'il parle d'« épi » alors que nous avons mentionné le terme d'« épine » et le réintègre dans un énoncé qu'il n'achève pas. Nous intervenons alors pour valider le terme proposé par l'interlocuteur par l'affirmatif « oui » et soulignons par le biais d'une mention méta-énonciative « on va dire » le consensus qui caractérise cette nomination, la dimension collaborative étant renforcée par l'achèvement interactif de notre énoncé par Rabah.

2.1.2.3.2. Co-construction de l'interprétation et des séquences narratives

La majorité des séquences dialoguées qui apparaissent dans notre corpus sont consacrées à la recherche conjointe d'une nomination. Elles peuvent néanmoins être le lieu d'une élaboration collective de l'interprétation ou de la reconstitution de la suite événementielle. Dans l'extrait suivant, la collaboration concerne l'explicitation d'un énoncé qui d'une part se caractérise par sa charge poétique et d'autre part pose des problèmes d'interprétation à la traductrice en raison d'un terme qu'elle n'a pas identifié de manière immédiate :

« Ah ! C'est pas... [aoutouf] ! [Aoutouf], c'est... c'est la fourmi ! - Ah, oui, peut-être. - Chez nous, [aoutouf], c'est la fourmi. Donc, c'est... c'est le pluriel. - Oui. Et donc si il lui dit les fourmis, elle, elle dit forcément, c'est pas grave, quoi. - Hum, hum. Oui, en fait parce qu'il lui a dit les loups dans la forêt sont comme des fourmis. - Oui. - Ca doit être par le nombre. - Oui, je pense, oui. - Donc, elle, elle a... - Oui, ça doit être ça. - Hum. » (D2).

En fonction de la traduction proposée par l'énonciatrice, nous énonçons l'interprétation faite par le personnage de « Tabelaâdim » de l'expression métaphorique, le connecteur « donc » et l'adverbe « forcément » indiquant cette relation de cause à effet. L'établissement de la cohérence apparaît ici relever d'une co-construction. La traductrice reformule notre énoncé en rapportant les paroles du personnage de « Belaâdim » et en opérant une traduction littérale de l'énoncé. La suite de la séquence donne à voir la convergence d'interprétation des deux interlocutrices, notamment par le nombre de marques d'accord et de régulateurs confirmatifs.

Nous mentionnerons un dernier extrait qui rend compte de la co-construction du récit d'événements. Cette dernière, nous l'avons vu est spécifique aux traductions de Zayane et notamment aux contes qu'elle ne connaît pas, ce qui est le cas de « Celui qui a la tête noire », dont l'exemple suivant est extrait :

« Il lui a dit de faire quelque chose au fille... à la fille du roi ? - Oui. De s'enrouler autour du cou. - Hum, hum. En tout cas, parce que là j'ai entendu la fille du roi, mais euh... - Hum, hum. Je crois qu'il demande au serpent de s'enrouler autour de son cou. - Hum, hum. Oui, ça doit être ça. » (C3).

A la suite de la sollicitation de la traductrice, nous mentionnons la complétive : « de s'enrouler autour du cou ». Zayane énonce à nouveau les éléments qu'elle a identifiés, à la suite de quoi nous

opérons une reformulation en intégrant le complément que nous avons indiqué dans un énoncé complet du point de vue syntaxique. C'est en ce sens, que nous pouvons parler d'une participation du destinataire à la narration, non seulement dans sa mise en forme, mais aussi dans la suite événementielle qui y est exposée. La source du savoir relative aux événements racontés apparaît dans ces séquences être double.

Signalons encore comme éléments caractéristiques de la dimension co-construite des narrations, les renvois allusifs, les rires partagés, comme signaux d'un « terrain d'entente », d'une communauté d'interprétation instaurée dans l'interaction.

2.2. Négociation des activités discursives, des nominations, de l'intercompréhension et des représentations

Nous allons nous intéresser ici à la dimension négociatrice des transmissions. Ces dernières sont collaboratives et consensuelles, dans la mesure où les visées des deux instances interlocutives convergent : la première cherche à transmettre/traduire un récit intelligible tout en essayant de réduire la perte de signification qui accompagne cette transposition, la seconde encourage cette transmission, la soutient par une aide principalement linguistique et rend compte de sa compréhension et de ses incompréhensions. Il s'agit donc de s'entendre sur la nature de l'activité discursive à laquelle les participants collaborent, sur les rôles de chacun dans cette activité et de choisir des termes et des formulations qui dénaturent le moins possible la signification qui y est associée dans la langue source, tout en s'assurant d'un consensus sur leur interprétation. Or ces ajustements ne vont pas de soi et font l'objet d'une négociation constante de la part des participants. Ces négociations sont fonction de la relation entre les participants et de leurs représentations et en sont révélatrices à certains moments, mais elles participent aussi à leur réélaboration, en ce sens elles apparaissent en tant que vecteurs privilégiés de la médiation/remédiation.

Nous allons nous intéresser à différents ordres de négociation. L'articulation de ces divers ordres étant complexe, les catégorisations que nous allons proposer, si elles tentent de rendre compte de la diversité des réajustements que nous relevons dans notre corpus se caractérisent par la non étanchéité de leur frontière.

2.2.1. Négociation des activités discursives

2.2.1.1. Traduire/raconter, développer/résumer, raconter seul/à deux, raconter de façon préparatoire/raconter

Nous avons relevé dans la section VIII.1.1.1. un certain nombre de mentions qui indiquent l'activité discursive que met en place l'énonciateur, ainsi notamment cesser de traduire pour raconter sa propre version. Ces mentions témoignent d'une négociation de l'énonciateur avec la tâche qui lui a été allouée et révèlent des représentations de la part des traducteurs relatives au contenu qu'ils souhaitent transmettre. Raconter sa propre version d'une séquence parce qu'elle est jugée plus explicite, plus truculente, plus belle, bref plus satisfaisante, outre le fait qu'elle permet à l'énonciateur de se positionner dans un rôle plus « créatif » et sans doute plus valorisant, relève d'une volonté de donner la meilleure image possible d'un conte de littérature orale et ce non seulement pour satisfaire la réception immédiate mais aussi parce que les traductions feront l'objet d'une analyse et qu'elles seront l'enjeu d'un savoir scientifique. Il s'agit donc par le biais d'un récit ou d'un ensemble de récit, de transmettre l'image d'une littérature traditionnelle. Cette dimension qui gouverne nombre de choix de formulation et de traduction est explicitée dans la réflexion que Laoussine émet en prologue à son contage, « en berbère c'est mieux », cet énoncé étant une façon de prévenir des jugements hâtifs relatifs à ce récit, représentatif certes d'une littérature orale, mais qui fait l'objet ici d'une reconstitution. Nous pouvons voir de même dans le choix de développer ou condenser la narration source, pour les traductions qui ne s'annoncent pas à l'ouverture comme résumées, la volonté d'une part d'expliciter les particularités et d'initier l'interlocuteur et d'autre part de faire connaître un récit d'événements, ce qui laisse supposer des représentations différentes de l'attente du destinataire.

Les contages de Saana se caractérisent par une négociation relative au mode de consignation. Le « contrat » de consignation négocié avant le début des narrations se voit rompu par le destinataire parce que sa représentation anticipée de la transmission, établie sur la base du contage réalisé par Laoussine, diffère de celle qui a effectivement lieu. Le refus de Saana d'être enregistrée lors des narrations préparatoires témoigne d'une divergence des représentations afférentes à la visée de la transmission – du moins d'une non entente préalable – et d'une représentation de la manière dont le conte doit être raconté, c'est-à-dire comme « épuré » au maximum des aléas liés à la situation de transmission : réglage des difficultés de langue et d'intercompréhension, non habitude de conter, évaluation des connaissances du destinataire, autant d'éléments qui sont des objets privilégiés de notre analyse. Nous retrouvons ici la volonté de donner une image positive de la littérature orale et une conception du contage comme une pratique artistique qui ne s'improvise pas. Le refus d'être enregistré par les personnes qui nous ont traduit de manière condensée les versions de Hassan témoigne, outre d'une préservation de l'image de soi, d'une représentation du rôle du traducteur et de ses compétences.

Nous avons vu par ailleurs que les rôles interlocutifs des participants font l'objet d'une réélaboration au début des transmissions, ce qui laisse entrevoir la représentation que le destinataire se fait de celles-ci par contraste avec celle des énonciateurs, qui nous instaurent d'emblée ou de manière assez rapide en tant que participant actif dans le processus de traduction/contage. Nous mentionnerons encore pour le contage réalisé par Salem et Hicham, la négociation entre les deux amis de la modalité de transmission. Pour Salem, les meilleures conditions possibles de transmission doivent être réunies afin que le conte puisse passer. Face à l'impossibilité d'obtenir du calme de la part de Hicham, la modalité de transmission se voit modifiée et devient un contage à deux voix, ce dernier donnant lieu à une redéfinition constante des rôles interlocutifs de chacun.

2.2.1.2. Poursuivre/s'interrompre

Les négociations que nous avons relevées *supra* interviennent à un niveau global, dans la mesure où elles sont relatives aux modalités de transmission dans leur ensemble ou dans leur quasi-totalité ou se réfèrent à des modalités globales, ainsi pour l'activité de raconter plutôt que traduire. Nous allons rendre compte ici des négociations que nous dirons plus locales des activités discursives et qui concernent la poursuite ou l'interruption de la narration et le choix ou non de s'arrêter sur des difficultés.

• « On continue ? »

Nous relèverons d'abord des mentions qui apparaissent dans une des traductions de Zayane et dans le contage de Laoussine. Dans ce dernier, nous procédons à un achèvement interactif, suite auquel le conteur nous demande si nous connaissons l'histoire. En réaction à notre réponse affirmative, Laoussine choisit ou feint de s'arrêter : « De sa peau. Tu connais l'histoire peut-être ? [*Nous acquiesçons par un hochement de tête, accompagné de rires*] Ah, et voilà ! - Mais continue ! » (C7). Dans la traduction de ce même conte, Zayane, en raison de difficultés répétées d'interprétation et après avoir vérifié à plusieurs reprises que la version qu'elle est en train de traduire correspond à un conte que nous connaissons par ailleurs nous demande si elle doit poursuivre la traduction : « La peau du serpent, oui. - Et le serpent. Donc c'est la même ? - Oui - On continue quand même ? - Oui, s'il te plaît, oui - Mais le problème, c'est que là je... » (C3). Ces mentions révèlent des représentations non coïncidentes entre les partenaires de l'interaction relatives à la visée de la recherche – visée que nous n'avons pas explicitée de façon précise et qui a par ailleurs fait l'objet de réélaboration de notre part. Elles rendent compte par ailleurs chez Zayane d'une anticipation sur la suite de la traduction qui risque, si elle se conforme au déroulement antérieur, de se révéler coûteuse en termes d'efforts cognitifs et de temps – consacrés à l'écoute, à l'explicitation et au réglage éventuel des difficultés – et également en termes d'images, dans la mesure où elle se révèle ici non compétente.

• « **Ca revient au même** », « **de toute façon** »

Nous mentionnerons par ailleurs des négociations que nous dirons relatives à l'« équilibrage » entre d'une part le temps de discours consacré aux explicitations et le temps consacré au récit d'événements – les mentions relevées *supra* chez Zayane, pouvant également relever de cet ensemble. Nous relevons ainsi dans les traductions de Rabah des moments où le destinataire revient sur une nomination problématique pour la régler après coup ou s'attache à nommer un référent de façon précise, alors que l'énonciateur manifeste une volonté de ne pas (ré)interrompre le cours de la narration. Le premier exemple a été mentionné *supra* comme relevant d'un consensus sur la nomination. Nous revenons après coup sur celle-ci pour proposer un terme qui nous paraît être exact :

« Oui, on va dire l'... - L'épi qui lui a traversé son pied. - Oui. - Donc il était blessé, donc il est sorti de... de là où il était et sur son chemin il a trouvé des femmes. [/] Il a trouvé là, il leur a demandé de lui... de lui... enlever son... cet épi là de son pied parce qu'il lui fait mal. Donc les femmes qui... - Son aiguille. - On peut dire l'aiguille. - Je crois. Enfin ça fait rien. - De toute façon, on peut dire l'aiguille ou l'épi ...- Oui. - L'épi ou l'aiguille, comme tu veux, ça revient au même. - Oui. » (B4).

Signalons ici que notre intervention est une interruption, elle peut être considérée comme intrusive de la part de l'énonciateur. Il est à noter également qu'à la fin de la narration, lorsqu'il est amené à réutiliser le terme, Rabah le mentionne en berbère et l'accompagne d'une double traduction, « l'épingle » puis « l'aiguille », le second terme étant accompagné d'une mention méta-énonciative qui indique qu'il reprend le mot que nous avons suggéré : « Donc, il remerciait l'[] donc ça veut dire l'épingle ou l'aiguille comme tu peux l'appeler. » (B4). La précision qui accompagne le réemploi du terme témoigne ici d'une prise en compte de notre contribution, qui sur le moment est jugée ne pas être nécessaire à la compréhension du récit et à l'avancée de la narration et témoigne de sa capacité à réinvestir nos propres mots dans son discours. On le voit dans cet exemple, la négociation concerne non seulement le temps consacré aux activités de narration et de traduction proprement dites, mais met en question également la nécessité de trouver le mot exact, dès lors que le référent que l'on cherche à désigner a été décrit et que sa fonction dans la narration a été indiquée. Dans l'exemple qui suit, la précision de l'espèce d'insectes n'a manifestement aucune importance :

« Donc, les belaâdim qui connaissaient pas les raisins, ils ont dit qu'il y a beaucoup de... d'insectes, des insectes noirs. - Des hannetons, petits comme ça ? - De toute façon, ce sont des insectes noirs, de toute façon qui... Ils ont cru qu'ils vont dévorer la maison donc ils commençaient à taper sur les raisins. » (D3).

Notre intervention tient ici à la difficulté relevée dans la traduction de Zayane pour ce passage. Nous cherchons à vérifier si cette dernière parlait bien de « hannetons », ce que Rabah ignore, c'est pourquoi il choisit de poursuivre son récit. Si Zayane s'est arrêtée sur la description de l'espèce

d'insectes, c'est nous l'avons vu, parce qu'elle éprouve une difficulté d'interprétation, qui tient semble-t-il au fait qu'elle traduit l'adjectif de couleur « noir » en berbère par l'adjectif « vert ». Ici l'énonciateur peut se contenter de mentionner sa couleur noire pour rendre compte de la méprise des « Belaâdim » alors que Zayane doit expliciter d'autres éléments pour rendre compte d'un enchaînement cohérent.

• **« Je vais expliquer ? »**

Nous mentionnerons encore un extrait issu d'un des contages de Saana. Cette dernière nous demande si nous souhaitons qu'elle décrive et explicite la particularité d'une pièce, la traduction de celle-ci ayant fait l'objet d'une interruption lors de sa narration préparatoire :

« Je vais expliquer la pièce? - Oui, s'il te plaît. - Il y a la pièce... une pièce dans chaque... maison qu'on met la nourriture, le blé, le riz... les jarres et tout, euh... le miel et tout ça, toute la nourriture de l'année. Il s'appelle [tahanut] parce qu'on cache toute la nourriture de... de l'année. » (C8).

Cette demande relève d'une négociation relative d'une part à la représentation de la visée de la transmission et peut être envisagée comme une conséquence du fait que nous ayons commencé par enregistrer sa narration préparatoire. Elle révèle de par notre réponse le choix d'intégrer un certain nombre d'explicitation dans le corps de la narration et a donc pour effet de conférer à son contage une double dimension explicative et imitative et a en ce sens un effet sur la généralité.

2.2.2. Négociation avec les dires de l'autre

2.2.2.1. Avec ses formulations

Les reformulations des énoncés du destinataire par l'énonciateur signalent nous l'avons vu une collaboration des partenaires et permettent d'avancer ensemble dans l'activité de traduction et de contage. Un certain nombre d'entre elles sont, cela dit, révélatrices d'une négociation, dans la mesure où l'énonciateur reformule à sa façon les énoncés du destinataire. Elles en opèrent un recadrage, un recentrement ou un déplacement qui donne à voir l'énonciateur comme étant à la source de l'énonciation et comme le plus à même de choisir la meilleure formulation pour transmettre un contenu dont il se fait l'interprète. Signalons que l'ensemble des reformulations que nous relèverons ici font suite à des achèvements interactifs.

Dans l'extrait suivant, l'achèvement que nous proposons constitue une rupture de construction, par rapport à l'énoncé inachevé : « Elle a trouvé la viande dans la... dans la marmite. Donc, elle a pensé que c'était ses filles qui ont fait... - Qui avaient cuisiné. - Qui ont fait l'homme... - Ahmed. - Ahmed. » (B3). La reformulation que propose l'énonciatrice est une continuation syntaxique de son premier énoncé, c'est la raison pour laquelle elle est préférée. Signalons que notre seconde intervention, « Ahmed », à valeur expansive, est par contraste reprise telle que et donne l'impression d'une séquence dominée par une dimension collaborative.

Dans l'exemple suivant, notre intervention donne lieu à un signal d'incompréhension de la part du traducteur. Au lieu de répéter notre énoncé, nous invitons l'énonciateur à compléter lui-même sa formulation inachevée :

« Alors en allant, en continuant son chemin, il a trouvé s... il est arrivé sur un puits. Il a trouvé des filles qui sont en train de... - Puiser de l'eau - Hein ? - De... oui - De chercher de l'eau, donc euh... prendre de l'eau. Les filles, qu'est-ce qu'elles utilisent pour prendre de l'eau ? » (A4).

Ici nous nous rendons compte d'une part de la redondance du verbe que nous mentionnons avec le terme de « puits » mentionné par le traducteur et d'autre part du caractère peut-être intrusif de notre intervention, l'énoncé ne constituant pas *a priori* de difficulté particulière, c'est pourquoi nous invitons l'énonciateur à poursuivre.

Dans un certain nombre de cas, les reformulations que les énonciateurs produisent suite à nos soufflages rendent compte d'une divergence du point de vue de la précision de la formulation et font apparaître en conséquence nos interventions comme nécessitant une retouche afin d'être validées. Dans l'exemple suivant, l'intervention a pour but de souligner que l'odeur en question n'est pas celle de l'homme qui se trouve là, ce que peut laisser entendre notre énoncé, mais celle que dégage les humains : « Mais le roi, dès qu'il est entré, il a senti l'odeur de... - De l'homme ? - L'odeur humaine toute façon, de quelqu... d'une personne qui est là. Il lui a dit - "Il y a quelqu'un ici, il faut le faire sortir. Il faut me dire qui est là". » (A4). Signalons que nos deux interventions se chevauchent en partie et que le traducteur reprend la formulation qu'il a énoncée auparavant : « Dès qu'il... qu'il est entré chez elle, alors elle... qui a peur du roi, elle sait bien que le roi sent le... l'odeur ... l'odeur humain, donc elle... elle a essayé de le cacher. » (A4). Par contraste, Zayane dans sa version, tout en ayant souligné qu'il s'agit d'une expression formulaire, valide notre intervention : « Et en fait, c'est une expression, elle lui a dit que le roi ne supportait pas l'odeur des... [], c'est l'être humain. -Oui. [Interruption] Hum, hum. Il est rentré, il a senti... il a senti l'odeur de... de... - De l'homme ? - Voilà. » (A3).

Nous mentionnerons un autre exemple, extrait de la traduction de « Ahmed Ahram » par Rabah : « Le pain lui a rapporté... le... - Le mouton - Donc le mouton, le mouton, il a dit par [baba], dans la cassette, il a dit [baba]. Puis il a remercié le mouton qui lui a rapporté le [hamou, hamou], ça veut dire le... la vache ou le bœuf » (B4). Ici notre complétion ne rend pas compte de la valeur poétique du terme, c'est pourquoi Rabah la reformule en y adjoignant le terme tel qu'il est énoncé dans la version source, ainsi que les suivants, dans la mesure où ceux-ci imitent le cri des animaux en question. Le traducteur a signalé auparavant, dans l'extrait qui suit, la valeur poétique de la chanson, sa reformulation reprend en partie un de ses énoncés précédents et le prolonge par la mention du terme qui désigne la vache :

« Donc, il le dit dans un langage plus... plus rythmé, plus douce. Donc, il remerciait l' [] donc ça veut dire l'épingle ou l'aiguille comme tu peux l'appeler. - Oui. - Qui lui a fait apporter

l... le bouc... le mouton. - Oui. - Le mouton, il l'a appelé [baba] parce que... le pain qui... qui a lui a rapporté l... il a remercié le... le pain » (B4).

La formulation du traducteur montre ici l'importance du choix des mots, seul le recours aux emprunts et à l'explicitation lui permettant de rendre compte de l'effet de sens des paroles de la chanson. On retrouve là un souci de précision chez Rabah, déjà mentionné par ailleurs, une fidélité maximale à la version source et la volonté de rendre compte au maximum des effets de sens des formulations, qui participent de la signification du conte. Ne mentionner que l'équivalent français, comme nous le faisons dans notre intervention, c'est dénaturer le conte en partie et ne pas rendre compte de sa richesse. La reprise des énoncés de l'autre, pour les préciser témoigne d'une représentation de la traduction : il s'agit d'être exact, quitte à reprendre l'autre.

2.2.2.2. Avec ses mots

Un certain nombre de mots proposés en complétion à un énoncé inachevé sont refusés par l'énonciateur et apparaissent ainsi comme une mauvaise anticipation de la part du destinataire. Dans l'exemple suivant, le soufflage n'a semble-t-il rien d'intrusif, la traductrice hésite et s'interrompt :

« Voilà. Donc, il dit [erramahn], je sais pas ce que ça veut dire mais arham, c'est... c'est le chameau. [/] Elle... elle préparait à manger donc elle... elle avait que... que des légumes. Ils lui ont dit : "- Comment... pourquoi tu mets pas de viande ?" [/] Mais, j'ai pas bien entendu, mais je pense qu'elle a coupé quand même une partie des... des... elle leur a coupé... - Des pattes ? - Non - Non ? - Non, il a dit quelque chose de... d'en bas, une partie de... mais il n'a pas précisé où. - Oui, hum, hum. » (D2).

Notre intervention complète sa première construction « une partie des... des... ». La traductrice procède à une réorientation argumentative par une rupture de construction, dont notre achèvement ne tient pas compte. Le refus du syntagme que nous proposons est adouci par l'indication relative à l'imprécision de la narration source. Dans l'extrait suivant, le terme que nous proposons est également refusé, la dimension corrective de la reformulation qui accompagne l'évaluation négative étant là aussi atténuée par l'adverbe « plutôt » : « Donc. Il a brûlé le... on peut dire... - La peau ? - Non, c'est pas la peau, c'est plutôt le... les cheveux du rat... les poils du rat - Les poils, oui. » (C4). L'exemple qui suit extrait du contage de Salem et Hicham donne à voir une négociation sur le choix d'un terme entre d'une part Salem qui a raconté en berbère la séquence suivante et Hicham qui la traduit à notre intention :

« Et un jour, il est en train de se balader, le garçon et il y a un petit heu... un petit z-oiseau [rires des personnes en présence], le bébé du corbeau [pause, Hicham demande s'il s'agit bien d'un corbeau], le petit... il est tombé du nid, de son nid sur la terre et il y a le garçon qui vient, il le soigne, il lui donne à boire et tout. Et quand le petit, il est guéri, son... le corbeau, le grand corbeau, il était content » (E3).

Nous ignorons si l'échange concerne la traduction, autrement dit si Hicham vérifie que le terme en français est bien l'équivalent du mot berbère ou porte sur le terme indiqué en berbère dans la narration de Salem. De fait, dans la traduction que Hicham nous a faite d'une autre version de ce conte, celle donnée par Hassan, il parle d'un « aigle » (E2). Le terme est repris ensuite par Hicham, ce qui montre, dans le cas où la question est relative au fait qu'il s'agit bien d'un corbeau et non d'un aigle par exemple, que Salem est bien à la source de l'énonciation, dans la mesure où c'est le terme qu'il a indiqué qui est repris.

Dans l'extrait suivant, la négociation est relative à une nomination/traduction et donne lieu à la mise en place d'une séquence latérale dialoguée, suite à un manque de l'énonciateur :

« Alors, il a pris... il a pris... comment on peut dire ? C'est [pause]. C'est une... c'est un légume qui a cette forme-là. Il est comme... - Une... courge, une courgette ? - C'est comme une courgette, non, c'est pas une courge, parce qu'elle est plus grande - Oui - Je me rappelle pas comment vous l'appellez. - Heu... une aubergine ? Non. - Aubergine, c'est quoi ? - C'est petit, violet. - Non, non, c'est grande, plus que c'est ça - Ouais. Heu... potiron ? - Non, pas euh... Il est comme ça [il reprend la forme dessinée sur le papier]. Je ne sais pas. - Euh... - C'est comme ça grand. - Oui... - C'est vraiment des grands... parce qu'on les utilise dans l'ancien temps pour heu... mettre de l'huile ou du []. C'est censé enlevé tout dedans ce qu'il y a dedans, on mets... - Oui, je comprends oui, mais je... je sais pas comment ça s'appelle. - Moi aussi, je sais pas en français, on l'appelle [slaoui], [taslaouit] - Taslaouit ? - Taslaouit en berbère, slaoui [blaoui] en arabe, on l'appelle slaoui. C'est comme ça, je ne sais pas comment on peut dire. - Une grosse courgette [rises]- Non [rises], c'est pas la courgette, parce que si tu enlèves l'intérieur, ça... - Oui, oui, si tu enlèves, ça... Non, mais je sais pas. - De toute façon [] au Maroc []. - Ca fait rien » (A4).

Nous énonçons quatre termes successifs. Le premier n'est pas refusé de façon explicite, même s'il n'est pas validé, mais permet de s'entendre sur une base commune, le référent à nommer étant « comme une courgette ». Le second (« courge ») et le troisième (« aubergine ») qui donnent lieu à un échange enchâssé consacré à la description du légume qu'il désigne, sont refusés, Rabah arguant que le légume en question est de plus grande taille. Le quatrième enfin « potiron » n'est pas validé en raison de la forme du légume. Rabah entreprend ensuite de décrire son usage et énonce le terme en berbère puis en arabe. Nous mentionnons notre incompetence à nommer le référent, que nous supposons être une courge ou un potiron, mais ces deux termes ne rendent pas compte de la forme, qui est celle de la courgette. Dans la mesure où c'est ce dernier terme qui semble le moins inadéquat, nous proposons une dernière nomination, sur le ton de la plaisanterie, « une grosse courgette », qui est refusé de manière définitive. Nous réitérons notre incapacité à nommer le référent et invitons le traducteur par l'énoncé « Ca fait rien » à clore la séquence de recherche du terme. Signalons que dans sa traduction, Zayane parle de « citrouille », un terme que nous n'avons pas indiqué à Rabah et qui peut-être aurait fait l'objet d'un consensus. Stroomer et Amard parlent respectivement de « citrouille » (A6) et de « courge » (A7).

Nous mentionnerons encore une négociation qui parcourt les deux premières traductions de Rabah et est relative à la nomination du personnage de « taruzent », « l’ogresse ». Nous avons mentionné *supra* le fait que le terme « ogresse » a été ratifié par le traducteur, dans la mesure où il le reprend dans la suite de la traduction du conte « Les enfants abandonnés et l’ogresse ». Cette reprise est quasi systématique. Nous ne relevons que deux occurrences où le terme n’est pas repris ou accompagné d’un autre mot. Ainsi nous relevons un énoncé dans lequel le traducteur mentionne le terme de « sorcière », qui est celui qu’il a indiqué avant le début de la traduction pour désigner le personnage : « Qui te retient donc puisqu’ils sont là, la sorcière ou l’ogresse a demandé à la... à sa maison de les retenir » (A4). Au terme « sorcière », Rabah adjoint celui de « ogresse » laissant apparaître ici la nomination qu’il avait choisie au départ, (« ses propres mots ») et celle du destinataire (« les mots de l’autre »). Lors de la dernière mention des personnages, c’est-à-dire lors de l’épilogue qui fait suite à leur disparition, on relève un affleurement de la langue source : « Donc, ils se sont débarrassés de taruzent et aruzen, les deux. » (A4).

Dans la traduction du conte de « Ahmed Ahram » qui fait immédiatement suite à cette première traduction, le traducteur, lorsqu’il est amené à évoquer la première fois ce même personnage s’arrête sur cette nomination et nous demande d’épeler le terme et le prend en notes. Nous relevons ensuite trois occurrences du mot « ogresse » puis l’irruption de l’emprunt « taruzent » qui ne donne pas lieu à une traduction et sera utilisé jusqu’au terme de la traduction. Le traducteur plutôt qu’utiliser les mots de l’autre, qu’il a décidé du mal à intégrer et qui bien qu’ayant fait l’objet d’un consensus n’emporte semble-t-il pas son adhésion, ou bien ses propres mots, mais qui ne sont pas coïncidents, finit par adopter les mots du conteur source et de sa langue. Nous ne relevons par la suite que deux occurrences du terme « ogresse » dans la bouche de Rabah. La première constitue la reprise d’une de nos interventions, qui apparaît pour le coup relever de l’imposition de nos propres mots, alors que l’énonciateur continue à parler de « taruzent » et qu’il énonce la première syllabe du terme :

« Ce sont ses... ses petites filles, on peut les appeler aussi taruzent, taruzent parce que ce sont des ta... - Ce sont des petites ogresses, oui. - Donc, [] petites ogresses []. Alors, elle a... elle leur a... elle a mis le feu, taruzent a mis le feu pour... pour manger l... Ahmed Ahram. » (B4).

La seconde apparaît à la fin de la narration lorsque ce dernier traduit littéralement le début de l’énoncé de défi lancé par Ahmed au personnage :

« Alors [] il a commencé à lui dire... à lui dire de... à se moquer d’elle [] là au dessus de l’arbre, il a commencé à lui dire : “- Taruzent []” Ca veut dire : “L’ogresse qui a... l’ogresse qui a mangé ses...” - Ses filles ? - Ses filles, qui... je me rappelle plus l’expression. Il se moque d’elle de toute façon, il lui a dit comme taruzent a mangé ses filles - D’accord. » (B4).

2.2.3. Négociation de l'intercompréhension

Dans un certain nombre de cas, les interventions du destinataire lorsque leur contenu est invalidé, reformulé ou qu'elles consistent à demander un éclaircissement, signalent soit des divergences d'interprétation qu'il va s'agir de concilier soit des difficultés d'interprétation qu'il va s'agir d'identifier et s'attacher à résoudre. En ce sens, nous dirons que l'intercompréhension fait l'objet d'une négociation.

2.2.3.1. Interprétations divergentes ou non coïncidentes

Dans l'extrait suivant, l'intervention du destinataire fait suite à la formulation d'un énoncé hypothétique de la traductrice. Elle vise à vérifier une interprétation relative à un flottement du point de vue de l'identification des actants : « En fait, je sais pas si le chauve, si c'est pas le frère. - Donc, ce serait lui qui aurait ouvert la porte ? - Non. - Non ? - Non. - Ah, tu veux dire, oui, ce serait reparti sur le frère qui serait le chauve. - Oui. - Oui, donc c'est possible. » (A3). Notre intervention fait suite à l'hypothèse de la traductrice et se base sur un énoncé antérieur : « Il dit "le chauve", je pense que le chauve c'est... c'est celui qui a... qui a pu ouvrir la porte. » (A4). Nous supposons donc que le frère, qui d'après Zayane serait « le chauve » est celui qui a pu ouvrir la porte. La traductrice invalide notre interprétation mais n'en propose pas d'autre, dans la mesure où elle-même est en train de procéder en fonction de son hypothèse à une réévaluation des actions décrites. Nous procédons de même et en arrivons à une nouvelle interprétation qui est cette fois-ci validée par la traductrice. Elle explique ensuite que le conteur source fait des erreurs à certains moments dans la nomination des personnages, ce qui permet de prévenir un jugement éventuel du destinataire :

« En fait parce que... il... il se trompe. Par exemple, tout à l'heure, quand ils sont... partis chercher... chercher du bois, ils ont rencontré quelqu'un d'autre. - Oui. - Quand il parlait de... de l'autre, des fois il disait l'ogresse. - Ah oui. - Donc, en fait c'est lui qui se trompe un peu de... - Oui. » (A3).

Elle reformule ensuite sa première hypothèse, en permettant ainsi qu'un consensus soit établi sur l'identification du personnage :

« Comme j'ai compris, en fait, le chauve, ça doit être son frère. Soit, il s'est déguisé en... en chauve. - Oui. - Il fait semblant d'être chauve pour chercher [] sa sœur. Etant donné qu'il a rencontré le berger qui travaillait pour... pour le roi. - Pour le roi. - Donc, parce qu'en fait là, il dit que le... le chauve est parti, il voulait donner à boire à son... à son cheval. » (A3).

Dans l'extrait suivant, notre intervention donne à voir, de par la formulation proposée la façon dont nous nous sommes appropriée l'explicitation qui accompagne la mention du titre du conte de « Celui qui a la tête noire » :

« Donc, le titre du conte il s'appelle [] [irdam], ça veut dire... [ikka irdam] ça veut dire "celui qui a la tête noire", euh... un homme, ça veut dire l'homme, c'est un homme, quelqu'un qui a la tête noire. - Hum, hum, l'homme qui a la tête noire - Ca veut dire l'homme. Si tu... si on parle de quelqu'un qui a la tête noire, ça veut dire l'homme, directement. - D'accord. - Ca veut dire, il a les cheveux noirs. - Okay. » (C4).

L'intervention du traducteur qui s'enchaîne à la nôtre et la chevauche partiellement a pour but de recentrer l'interprétation, par la répétition de l'énoncé « ça veut dire l'homme ». Il explicite ensuite le syntagme « tête noire » : « il a les cheveux noirs ». Signalons qu'au terme de sa narration, Saana semble mettre en évidence le fait que le syntagme « tête noire » signifie plus que le fait que sa chevelure soit noire : « Parce qu'il fait toujours de mal. Dans ce conte, il f... se f... heu... il faut se méfier des... [*ton amusé*] des gens comme on dit [*mots en berbère*], l'homme à la tête noire. » (C8). On peut donc imaginer que Rabah procède ici à une simplification, qu'il ne rend pas compte de l'ensemble des effets de sens du syntagme, or la consultation de la version recueillie par BOURAYOU infirme cette supposition, on peut lire en effet en note de bas de page : « Cela signifie tout simplement l'homme. La tête noire désigne au Maghreb l'homme qui souvent a des cheveux noirs » (2003 : 123).

Ce que ces remarques suggèrent en outre, c'est que l'interprétation de l'auditeur ne se fait pas sur la base d'une unique version, hormis lors de la traduction de Sofia, si l'on prend le cas de cette version, qui nous a permis de faire connaissance avec ce récit. L'interprétation de l'auditeur – et *a fortiori* de l'analyste – relève donc non seulement d'une co-construction et d'une négociation dans le cadre d'une transmission donnée, mais aussi d'une réélaboration en fonction de l'intertexte que constitue l'ensemble des auditions et des lectures de ce conte. L'interprétation est donc négociée dans la dyade constituée par le conteur/traducteur et son auditoire mais elle l'est aussi indirectement dans un espace où se mêlent, se recouvrent en partie et s'entrechoquent parfois les différentes voix des conteurs et traducteurs et leur interprétation, en tant que réélaboration individuelle d'un conte de littérature orale.

Dans l'extrait qui suit, notre intervention rend compte d'une interprétation trop étroite de la fonction de « essaoui », à la suite de quoi, la traductrice reformule notre énoncé en le développant :

« Il lui a dit : “- Bon. Je peux peut-être faire quelque chose parce que heu... je suis un... un [Essaoui]”. C'est heu... c'est euh... c'est les personnes en fait qui... euh...qui jouent avec les... les... les... serpents. - Oui. Les montreurs de serpents ? - Hum, hum. Il peut être montreur de serpents ou les gens qui..., en fait quand il y a un certain... comme une sorte d'élevage de serpents. - Oui, je comprends. » (C3).

Dans la traduction que Rabah nous fait de ce même passage, nous interrompons le traducteur et sollicitons une explicitation :

« “- Je peux sauver la petite fille, j'ai des pouvoirs, j'ai... je suis... quelqu'un qui parle aux serpents, qui peut essayer de.... - Qui parle aux serpents ? - Qui sait y faire avec les serpents de

toute façon, c'est pas vraiment un [] mais qui a des pouvoirs sur les serpents. - Oui. - Un dresseur de serpents ou... - Oui. - On dit un [essaoui], quelqu'un qui dresse les serpents.- Oui, hum. » (C4).

Notre intervention déclenche une reformulation qui décrit les aptitudes de l'homme de façon plus générale et plus rationnelle (« qui sait y faire », « qui a des pouvoirs sur »), puis donne lieu à la mention de sa fonction en français (« dresseur de serpent ») et en langue source ensuite. Signalons que pour cet extrait, notre intervention est motivée par le désir d'en savoir plus, de mieux comprendre cette spécificité culturelle. Autant que d'une négociation de l'intercompréhension, cet extrait est révélateur d'une volonté de notre part que le traducteur s'interrompe pour expliciter cette fonction, d'autant plus que Zayane dans sa traduction l'a d'emblée fait apparaître comme spécifique.

2.2.3.1. Négociation des difficultés d'interprétation

Nous renvoyons à la section VIII.3.2. dans laquelle nous avons mentionné un certain nombre d'exemples dans lesquels nous manifestons notre incompréhension, nous mentionnerons cependant encore un exemple pour rendre compte de la façon dont la négociation de l'intercompréhension s'appuie sur les énoncés successifs de chacun :

« Euh... l'ogresse l'a entendu, elle a demandé, euh... parce que chez nous on dit "le sel de la maison", le sel, du sel. Elle a demandé au sel de la maison de... de les retenir ici. Ca veut dire qu'ils doivent pas... qu'ils pourront pas quitter la maison. - D'accord. - Tant que... parce que l'ogresse l'a demandé. - Okay. - Ils peuvent pas sortir. Ca c'est... on peut dire c'est un pouvoir magique. - Oui, je comprends - De toute façon, on dit chez nous, c'est... on dit soit déjà le [lait], soit le sel qui te tient chez nous. - Qui te retient ? - Oui, un lien, quelque chose qui te dit rester, ça veut dire le sel, c'est le sel. - Mais, parce que... parce qu'ils ont mangé ? - Oui, parce qu'ils ont mangé. - Ils ont mangé le sel ? - Mais de toute façon, il suffit juste que tu entendes la... la maison et c'est la maison qui va te... - Qui te retient ? - Qui te retient donc puisqu'ils sont là, la sorcière ou l'ogresse a demandé à la... à sa maison de les retenir. - D'accord. » (A4).

Dans la première partie de la séquence, nous manifestons notre compréhension à trois reprises. Celle-ci est effective, dans la mesure où nous saisissons la fonction narrative de l'expression. Notre première question « Qui te retient ? » vise à nous assurer que pour Rabah « tenir », qu'il mentionne dans l'énoncé précédent, est équivalent à « retenir ». Il confirme cette équivalence en précisant la nature du lien : « quelque chose qui te dit rester, ça veut dire le sel, du sel ». Nous interprétons cet énoncé comme signifiant que « le sel retient les enfants ». La question que nous formulons alors vise à nous assurer que c'est parce qu'ils ont mangé qu'ils sont retenus. Rabah valide cette proposition en la reprenant mots pour mots et nous la reformulons à notre tour de façon plus précise, en supposant que c'est le fait de manger le sel, autrement dit de consommer un mets salé – ce qui est le cas de la « tagulla » – qui les retient. Rabah ne répond pas explicitement à la question

mais semble valider cette interprétation, par le marqueur de reformulation « de toute façon ». Il procède alors à une réorientation du propos en signalant qu' « il suffit juste que tu entendes la maison », ce qui semble signifier que l'ingurgitation de sel n'est pas nécessaire, mais que l'efficacité tient surtout à la prononciation de la formule. Il met ici l'accent sur l'importance de l'énonciation de la formule. Cette dimension a déjà été mentionnée (« elle a demandé », « quelque chose qui te dit » et « il suffit juste que tu entendes ») mais nous avait échappé jusqu'alors. Rabah réembraye ensuite sur les personnages et nous manifestons une marque d' « accord » qui permet à l'énonciateur de poursuivre son récit, même si notre compréhension n'est pas totale.

2.2.4. Négociation de la nomination et de l'intercompréhension

Nous allons nous intéresser dans cette section à des négociations qui d'une part se développent de manière relativement prolongée et qui d'autre part portent à la fois sur la nomination et l'intercompréhension. Les exemples que nous évoquerons ici sont des séquences latérales dialoguées. A la différence des séquences latérales que nous avons analysées dans la section 2.1.2.3., celles que nous mentionnerons ici se caractérisent par des réorientations argumentatives. Ces dernières diffèrent en outre des séquences consacrées à la négociation de la nomination – ce qui est le cas de la séquence évoquée *supra*, consacrée à la nomination « courg(ette) » – dans la mesure où il s'agit ici de s'accorder non seulement sur des choix de nomination et de traduction mais aussi de s'entendre sur le sens des mots et sur les réalités désignées par les référents, qui ne vont pas de soi, parce que relevant d'une non-coïncidence du mot à la chose ou du mot à lui-même. Nous mentionnerons le cas de la *realia* « quedran », dont la difficulté d'évocation et de « réglage » de l'intercompréhension relève de la non-coïncidence du mot à la chose puis celui de « izgaren » qui relève du second ordre de non-coïncidence.

Dans la traduction de Zayane, que nous évoquerons en premier lieu, la séquence latérale consacrée au « quedran » relève dans sa première partie d'une orientation argumentative qui apparaît commune :

« Et... ils l'ont jetée dans... dans le feu. Heu... la fille lui mettait de l'eau et le garçon mettait de... quedran. Je sais pas c'est... - Du goudron ? - Ouais, ouais. - Hum ? - C'est une sorte de goudron... - Quelque chose qui brûle... - Oui, voilà. C'est extrait d'arbre en fait mais je sais pas quel arbre exactement - Oui. - Mais ça ressemble au goudron. Je pense d'où le nom même en berbère, ça vient... - J'ai déjà entendu le nom quedran pour - Hum, hum. Non, tu parles de quel goudron ? - Heu... je sais pas [*rires*]. Quelque chose de noir... de noir et d'amer. - Voilà. Je pense c'est du bois brûlé. - Oui, comme du charbon de bois ? - Non, non, c'est liquide, c'est extrait... c'est un liquide extrait de... de... - D'un arbre ? - Voilà. - Hum, hum. D'accord. [/] - Donc le garçon mettait du goudron jusque... jusque... jusqu'à ce que l'ogresse a complètement brûlé. » (A4).

Nous proposons le terme de « goudron », qui est d'abord validé puis fait l'objet d'une reformulation à valeur de retouche, qui n'annule pas le terme mais rend compte de sa non adéquation au référent. Le terme que nous proposons constitue une base commune, à partir de laquelle la description de la spécificité va s'élaborer et des divergences éventuelles entre les représentations de chacun se manifester. Nous mentionnons ensuite, dans la continuité syntaxique de l'énoncé de la traductrice, le caractère inflammable du référent qui rend compte de sa fonction narrative, cette mention faisant également l'objet d'un consensus. La traductrice souligne ensuite l'origine naturelle du « quedran », en tant qu'élément de différenciation avec le « goudron » mais réaffirme leur proximité, en mettant en évidence la parenté morphologique des deux termes. L'intervention qui suit vise à montrer que le terme de « quedran » ne nous est pas inconnu, ce qui argue en faveur d'un consensus interprétatif : « j'ai déjà entendu le nom de quedran ». La traductrice nous interrompt alors. On peut voir dans le « non » qu'elle formule, une rupture ou du moins une mise en suspens du consensus établi jusqu'alors, dans la mesure où elle signale par sa question (« tu parles de quel goudron ? ») la possibilité d'une divergence de représentation entre les partenaires. Notre réponse consiste à indiquer deux caractéristiques du référent, sa couleur noire et son amertume, la seconde étant basée sur la convocation d'un autre conte, dans lequel le quedran apparaît impropre à la consommation. La traductrice valide cette mention, avant de proposer une nomination possible « du bois brûlé » qui a pour effet de déclencher une nouvelle représentation du référent et que nous soumettons à validation : « comme du charbon de bois ». Celle-ci est rejetée, la traductrice arguant que l'élément est « liquide ». Elle procède ensuite à une reformulation de la définition du référent à valeur récapitulative, que nous complétons. La nomination « bois brûlé » ne sera pas reprise, parce qu'elle a déclenché un malentendu ponctuel quant à la représentation du référent. C'est le terme de « goudron », on l'a vu, qui est choisi au terme de la séquence par la traductrice, comme étant celui sur lequel un consensus a été établi au départ, puis négocié du point de vue de son adéquation au référent et des représentations qu'il convoque chez le destinataire et qui a fait l'objet d'une « redéfinition » par la description d'un certain nombre des caractéristiques du référent. Le réinvestissement du terme de « goudron », en tant que traduction du « quedran », sans perte de sens majeure est permise parce qu'il a fait l'objet de cette redéfinition.

Dans la traduction de Rabah, le terme de « goudron » que nous indiquons également à l'ouverture de la glose n'apparaît par contraste pas faire l'objet d'un consensus. Il fait l'objet d'abord d'une reprise avec signal de sa non-coïncidence et constitue comme dans la traduction précédente une base, le traducteur mentionnant sa couleur, comme permettant le rapprochement des deux référents :

« Elle leur demande de l'eau. Alors, ils l'ont jetée dans l'eau dans le feu, elle leur demande de l'eau, alors les enfants, ils... ils ramènent quedran. - Du goudron ? - C'est comme du goudron, c'est... - Ouais - C'est noir... - Ouais - ...Mais c'est pas tellement du goudron - Ouais, du... du pétrole ? - Non, c'est... - Non ? - Non. On l'extrait de... de l'arbre, d'un arbre, il est noir lui

aussi comme du goudron, mais c'e... on l'utilise heu... - Comme..., oui, pour aviver le feu, quoi. - Oui, oui. - Ouais. - [] donc eux, ils..., lorsque l'autre demande de l'eau, les enfants lui rajoutent... quedran. - Quedran, oui. - Quedran. On peut dire du goudron parce que je sais pas comment expliquer, de l'huile et du goudron. - Oui, d'accord. » (A3).

Nous relevons ensuite une réorientation argumentative, signalée par le contre-argumentatif « mais », qui n'annule pas totalement la nomination, mais la suspend de manière relativement affirmée. Nous proposons alors une nomination alternative qui est refusée, parce qu'elle contredit l'origine naturelle du « quedran ». En mentionnant son extraction à partir d'un arbre, il indique alors, que l'arbre est de couleur noire, « comme du goudron », ce qui pourrait être un argument en faveur de cette nomination, mais celle-ci apparaît être refusée par la mention du contre-argumentatif « mais », suite à quoi il produit un énoncé inachevé. Il procède ensuite à une réorientation de son propos, en s'attachant à décrire l'usage qui en est fait, énoncé que nous achevons. Notre énoncé étant validé, la fonction narrative du référent explicitée et un certain nombre des caractéristiques du « quedran » mentionnées, le traducteur met fin à la séquence latérale, en reprenant la narration. Il reprend d'abord le terme « quedran » puis mentionne celui de « goudron », en soulignant sa non-coïncidence et sa mention à défaut, puis propose une nouvelle nomination « de l'huile et du goudron ». Ici la négociation apparaît davantage axée sur le processus de nomination que dans la traduction de Zayane, même si nous l'avons vu un certain nombre des caractéristiques du référent sont explicitées. Le processus de nomination apparaît relever ici non seulement d'une négociation avec les mots de l'interlocuteur, mais également avec ses propres mots.

Dans l'exemple suivant, extrait d'une des traductions de Zayane, la difficulté à trouver un équivalent français donne lieu à la description partielle d'un champ lexical :

« Je vais euh... j'veis vous couper et vous donner aux... [izgaren], [izgaren], ça peut être les vaches heu... non les vaches euh... c'est [] [*pause*]. Bon en fait [izgaren], c'est heu... ça euh... ça comprend et... les vaches et heu... les [boucs]. - Oui, heu... les... le bétail, les bovins - Hum, hum, parce que ça peut être que... que les... que le mâle en fait pas la femelle. - D'accord, hum hum. Donc les bœufs, oui. - Hum, hum. Parce que si tu parles que des vaches, ça a un autre nom, par contre un... un... si ça comprend et les bœufs et les vaches, ça peut être l... les bœufs et si c'est que les bœufs, ben c'est [izgaren]. - D'accord. Hum, hum. » (B3).

La traductrice commence par mentionner le terme en berbère, puis propose un équivalent, « les vaches » qu'elle corrige ensuite parce qu'il est trop restrictif. Nous proposons une double nomination, « bétail » puis « bovin ». Celle-ci n'est pas invalidée, mais elle n'est pas la nomination recherchée, puisqu'elle donne lieu à une nouvelle précision en termes de traits différentiels mâle/femelle, le terme de « izgaren » étant réservé aux mâles. Nous proposons le terme de « bœufs » qui semble validé à la fin de la séquence. Ce qui nous intéresse ici c'est la façon dont la traductrice rebondit sur chacune de nos interventions, pour délimiter plus précisément

l'ensemble qui correspond au terme berbère « izgaren ». La séquence vise à trouver une nomination adéquate, mais aussi et surtout à montrer la différence d'organisation entre les champs lexicaux berbère et français. Dans sa dernière intervention, la traductrice, tout en optant pour le terme de « bœufs » semble indiquer que la correspondance n'est pas totale. On voit ici comment la traductrice met en parallèle les deux systèmes linguistiques et négocie une correspondance possible entre les deux. Ce qui apparaît également ressortir de cette séquence, dont le déroulement est basé sur une collaboration active entre les partenaires, c'est la mise en évidence de deux postures discursives, d'une part celle du destinataire dont les interventions sont mues par la recherche de la nomination adéquate et la volonté de parvenir à cette nomination et d'autre part celle de la traductrice qui montre, par la description de la non correspondance des deux ensembles, que la nomination ne saurait être simple et ne peut être effective – si l'on considère qu'elle l'est ici – qu'au terme d'un processus de mise en parallèle et de description des systèmes linguistiques. En ce sens, on peut parler d'une négociation, entre d'une part une volonté de nommer, de plaquer des mots sur des réalités et d'autre part une activité préventive qui signale que celle-ci ne peut se faire de façon immédiate.

2.2.5. Négociation avec les savoirs de l'autre

Nous allons rendre compte ici de la négociation de deux types de savoirs, les connaissances encyclopédiques d'une part et qui correspondent aux savoirs du destinataire sur le monde et sur la culture et la langue sources et ceux qui sont relatifs à la suite événementielle ensuite.

2.2.5.1. Ses connaissances encyclopédiques et ses représentations

Nous allons nous intéresser à la façon dont l'énonciateur met à distance sa propre culture et négocie avec le destinataire la représentation qu'il se fait de ses connaissances. Cette négociation va consister à vérifier que le destinataire est bien en possession des clés qui vont lui permettre d'interpréter son discours.

Nous relevons ainsi un certain nombre d'exemples dans lesquels l'énonciateur semble considérer des éléments connus de notre part mais il s'assure que c'est effectivement le cas. Dans les exemples qui suivent, l'énonciateur demande explicitement si tel ou tel élément est connu du destinataire, ce qui le dispense d'une explicitation, ainsi dans : « Et ils ont... on lui a donné le bœuf le plus grand qu'ils ont et il a continué son chemin. Sur le... sur sa route, il a trouvé encore des chevaliers. Des chevaliers qui font la... tu connais bien la fantasia au Maroc ? - Oui - C'est dans ce sens là. » (B4) ou encore dans « Il lui a dit, comme une prière celui qui ne fait pas de prière... de prière... de prière des Musulmans. - Oui. - Il... il sera puni. Donc, elle s'est mise à... à faire la prière et lui s'est échappé. Parce que tu sais comment la prière comment ça se fait ? - Oui. » (B3).

Dans l'extrait qui suit, le destinataire procède à un achèvement de la formulation de l'énonciateur. Celui-ci valide le terme qui est proposé par sa reprise, mais le spécifie en mentionnant qu'il s'agit d'une « baratte en cuir ». Il s'assure ensuite que nous sommes en mesure de nous figurer l'objet en question :

« Belaâdim, lui aussi, dans... dans la maison, il s'occupait de... du lait, il va le faire monter. Qu'est-ce qu'il a fait, lui aussi, il a rempli le... - La baratte ? - La baratte, mais la baratte, c'est en cuir. - Oui - Tu l'as déjà vue ? - Non, mais heu... j'imagine, oui. - Oui, de toute façon, c'est la peau de... - Oui comme une outre un peu heu... un récipient, quelque chose comme ça ? - C'est la peau de... de... de la chèvre. - Oui, oui. - Voilà. Bon comme on fait chez nous, on prend les pieds, on les attache, on attache l'autre, on attache tous les pieds et le... le cou se... se sert pour remplir, c'est celle là, c'est avec ça qu'on fait la baratte en cuir. - Oui. Oui. D'accord. Ok, je comprends. » (D2).

Cette séquence donne à voir le processus de schématisation à l'œuvre dans l'interaction (GRIZE, 1993 et 1996). Par un processus de décentration, il interroge la représentation que nous nous faisons du référent en question en vérifiant la source du savoir à l'origine de celle-ci : « Tu l'as déjà vue ? ». En réaction à notre réponse, qui signale la dimension « imaginaire » de notre représentation, le traducteur estime qu'une explicitation est nécessaire, afin que les représentations soient partagées. Rabah entreprend alors de le décrire précisément, en mentionnant sa matière d'abord puis son processus de fabrication. Nous intervenons à un moment donné pour rendre compte de la façon dont nous voyons l'objet, « comme une outre », « un récipient », énoncé que l'énonciateur ne commente pas.

Nous relèverons pour terminer un échange qui donne à lieu à la mise à jour d'une représentation de la part du destinataire :

« Elle a pris la formule directement, comme il lui a dit l'autre [ton amusé]. Donc elle a... elle a pris son couvert. - Son voile ? - Son voile, on peut dire - Son foulard ? - Son foulard ou son voile. Elle l'a posé sur la fourmière, elle a dit : “- C'est bien, maintenant je vais m'occuper des loups.” - Oui » (D3).

La formulation de l'énonciateur est compréhensible en soi bien que l'utilisation du terme puisse être considérée comme impropre. Nous proposons alors deux nominations qui apparaissent pour le coup relever du déplacement et de l'imposition stéréotypée.

2.2.5.1. Ses savoirs sur l'histoire

Nous avons vu que dans les traductions de Zayane, le destinataire participait à certains moments à l'élaboration du récit événementiel, sur la base des autres versions qu'il a lues ou entendues de ce conte.

Lorsque les savoirs du destinataire sont mobilisés, lors d'une sollicitation ou d'une difficulté prolongée de la traductrice, nous avons affaire à certains moments à une divergence entre

l'interprétation de cette dernière et les données formulées par le destinataire. C'est le cas dans l'extrait qui suit :

« Il y a le chameau, le rat et deux autres en fait... ils sont tombés... ils sont tombés.... dans un puits. [J] - Dans un puits. Oui, celui-là, je le connais, oui. - Hum, hum. Et c'est quoi, c'est... je crois qu'il a dit [ilf] ? - Il y a... dans l'histoire que je connais, il y a un san... un sanglier, un rat... euh... un serpent. - Hum, hum. - Et un homme, noir. - Oui, il y a un homme, oui. Noir ? - Oui. - Là, il dit... vert. - Ah. [rises]. Mais c'est... parce que c'est [Laoussine], c'est un... quelqu'un d'autre qui m'a raconté l'histoire. Donc, je pense que... tu vois, il y a peut-être des variantes. - Oui, hum, hum. En tous cas, ils étaient quatre mais le troisième animal, j'ai... - Donc, toi tu as entendu heu... le rat - Hum, hum. - Le chameau - Hum, hum. - Le serpent ? - Non, il a pas dit le serpent. - Pas le serpent ? Ca peut être euh... » (C3).

Ici la divergence porte en premier lieu sur la qualification d'un des protagonistes humains. Nous indiquons ici qu'il s'agit d'« un homme, noir » alors que Zayane a entendu le qualificatif « vert », c'est pourquoi elle s'assure qu'il s'agit bien dans notre version d'un homme « noir ». Les versions auxquelles nous nous référons ici, sont celles de Laoussine d'une part et d'autre part la traduction résumée que nous a faite Sofia de cette même narration source. Nous évoquons ici la version de Laoussine, alors que ce dernier ne mentionne pas le fait qu'il s'agit d'une « tête noire ». C'est dans la version de Sofia, qu'il est question d'« une colombe noire » qu'elle explique correspondre à un « homme noir » (C2). Notre méprise – qui nous semble réelle⁴⁶² – nous permet de justifier cette divergence par la variation intrinsèque au fonctionnement de la littérature orale. La seconde difficulté concerne l'identification des différents animaux qui se trouvent dans le puits. Nous reprenons les noms des différents animaux que la traductrice a énumérés au début du récit : « le rat » et le « chameau » d'abord. Bien que nous n'ayons rencontré la mention du « chameau » ni dans la version de Sofia, ni dans celle de Laoussine, qui ont tous deux parlé d'un « éléphant », la divergence n'est pas problématique en soi, dans la mesure où le rôle narratif joué par ce dernier (« labourer les champs ») peut être rempli par le chameau. Nous mentionnons ensuite le terme de « serpent », alors que la traductrice ne l'a pas énoncé, ce à quoi elle réagit en signalant qu'il n'a « pas dit le serpent ». Ce point se révèle plus problématique pour le destinataire, ce que montre notre dernière intervention (« - Pas le serpent ? Ca peut être euh... »), étant donné le rôle joué par l'animal dans le récit. Dans la suite de la traduction, Zayane va revenir à plusieurs reprises sur la nomination des différents animaux, en tentant de faire coïncider son interprétation aux données que nous avons indiquées. Après réécoute, elle revient sur les noms des animaux, en signalant que deux termes continuent à lui poser problème, mais qu'elle a identifié le terme qui désigne le chameau :

⁴⁶² - Si elle ne l'est pas, c'est-à-dire que si nous nous rappelons à ce moment-ci de façon précise que c'est dans la traduction de Sofia (ce qui ne nous semble pas être le cas) qu'il est question d'un « homme noir », notre intervention relève alors d'une volonté de consensus. Signaler, de fait, que dans une autre des traductions que l'on nous a faites de la version que Zayane est en train de traduire, il est question d'un homme noir, aurait pu créer un malaise du point de vue relationnel, dans la mesure où c'est reconnaître que l'une des deux traductrices a fait une erreur.

« Donc, là il parle... il y a l'homme, et le rat mais il parle en fait de... deux... des deux autres... - Oui. - Il a dit deux noms que j'ai pas bien compris... - Hum, hum. - Mais après il va parler de... de... du chameau. - D'accord. - Donc, je pense qu'il y a un autre nom de... de chameau. » (C3).

L'extrait signale en outre le consensus établi sur le nombre d'animaux. Un peu plus loin, le problème qui concerne la non identification du serpent est résolu et la traductrice procède à une reformulation à valeur récapitulative : « Ils lui ont demandé de... de... de les faire monter. / J - Donc, il a sorti le rat. [Alegmaḍ] ! [Alegmaḍ], c'est le serpent. - Hum, hum ? - Donc, ça doit être le serpent, le... le rat et le... chameau. » (C3). Une dernière séquence enfin est consacrée à l'identification des animaux, lors de laquelle la traductrice signale une erreur d'interprétation, due à la proximité phonétique de deux des termes. Elle rectifie donc ses dires antérieurs, relatifs à l'identification du « chameau ». Nous produisons un régulateur à valeur de bonne réception et initiations par la mention de « donc » un début de récapitulation que la traductrice va compléter de manière à fixer les choses :

« Et le rat... lui a donné une partie de... de... [Zayane réécoute le début du conte]. Donc, en fait, non c'est [alegmaḍ] et je l'ai... et je croyais que c'était [aṛeem], donc c'est pas le chameau. Oui, donc... - [Alegmaḍ], [alegmaḍ], c'est... c'est le serpent. - Oui. - Le [agherda], c'est le rat. - Oui. - Et il y a ilf. - Pas le sanglier ? Peut-être ? - Oui. - Je sais pas. - Ilf, ouais, ça doit être le sanglier, oui. - Dans l'autre histoire, c'était un sanglier, mais... - Oui, je crois que c'est... c'est la même chose. - Peut-être. - Donc, le rat lui a donné un peu de... de ses poils, il lui a dit pareil, si il a besoin de quelque chose, il... il les brûle. Et le... l'autre lui a donné aussi une partie de... donc ça doit être le sanglier, puisque... - Oui. » (C3).

La traduction du dernier terme, « ilf », qu'elle mentionne d'ailleurs au tout début de la narration reste en suspens. Nous proposons la traduction de « sanglier », que nous disons avoir entendue dans l'autre version. Il se trouve en réalité, que Sofia et Laoussine parlent tous deux, nous l'avons dit, d'un « éléphant ». Notre connaissance du terme relève donc ici non de la connaissance que nous avons d'une autre version, mais d'un savoir linguistique. Nous n'en sommes cependant pas assurée, c'est pourquoi nous opérons une distanciation par rapport à notre proposition, par la formulation interrogative d'abord et par le recours au modalisateur « peut-être » mentionné à deux reprises et enfin par l'affirmation d'un non savoir (« je sais pas »). Ce refus de prendre en charge la responsabilité de la traduction, en l'imputant à un autre énonciateur relève d'une volonté de ne pas assumer ici le rôle de l' « expert », ce qui est une façon de ne pas perdre la face, en cas d'erreur et de préserver celle de l'autre, en n'imposant pas un savoir.

Dans l'exemple suivant, extrait d'une autre des traductions réalisées par Zayane, nous relevons une même posture de la part du destinataire, qui apparaît au début et consiste à ne pas imposer son propre savoir sur l'histoire et faire apparaître ses formulations comme des reprises. Nous relevons ainsi, suite à la sollicitation de la traductrice, une auto-rectification qui fait suite à un premier

énoncé (« Il y a pas une histoire de... ») lors de laquelle le destinataire se dédouane de la responsabilité de l'énonciation (« enfin moi j'ai déjà lu une autre version ») :

« Là, j'ai ... j'ai pas bien compris. [Pause] Parce qu'il s'agit du... [axsayt], c'est... c'est la citrouille. - Oui. - Mais je sais pas qu'est ce qu'il a fait avec. Il les... il les a laissés à côté... - Il y a pas une histoire de... enfin moi j'ai déjà lu une autre version avec un lézard. - Hum, hum. - Et je... je sais pas comment on peut expliquer, en fait il a... il a laissé la citrouille ou le lézard pour faire croire qu'il était encore là. - Hum, hum. - Donc je sais pas comment concrètement. Et les enfants en voyant heu... la citrouille croient que le père est encore là alors qu'il est parti. - Voilà. Heu... mais le problème c'est qu'ils... ils disent à la citrouille de monter et de descendre et ça bougeait. - Heu... oui, tant qu'il y a le mouvement, ça veut dire que le père est là. - Hum, hum, d'accord. - Mais je sais pas comment avec la citrouille et le lézard, enfin... - Oui. » (A3).

Nous relevons dans la suite de l'extrait à trois reprises la mention d'énoncés qui signalent un non savoir du destinataire : « je sais pas comment on peut expliquer », « je sais pas comment concrètement », « mais je sais pas comment ». Nous ne rendons compte de fait que du rôle narratif des éléments, c'est-à-dire que la citrouille et le lézard permettent de leurrer les enfants, la signification de l'action nous échappant en partie. Zayane intervient pour rendre compte du fait que la citrouille est en mouvement, ce qui permet que nous précisions que c'est cet élément qui fait croire aux enfants que leur père est présent.

Dans les extraits mentionnés, nous avons affaire à deux sources de savoir sur l'histoire. Il va s'agir de concilier ou mieux de faire coïncider les interprétations divergentes, nous pourrions dire ici les différentes versions des faits, ce qui revient à prendre de la distance par rapport à sa propre interprétation et la négocier, ce à quoi s'emploie la traductrice dans les extraits de « Celui qui a la tête noire ». La négociation va consister également à pointer les lieux où son propre savoir ne permet pas l'interprétation et à en faire dire plus au partenaire. La négociation va être palpable en outre dans la façon de présenter son savoir sur l'histoire, qui est une manière de préserver son image mais également celle de l'autre.

Conclusion générale

Dans notre thèse, nous nous sommes proposé d'interroger la manière dont le conte, en tant que production textuelle et discursive d'une communauté donnée – la communauté berbère tachelhite au Maroc – peut être donné en situation interculturelle et interlingue et continuer à faire sens en se mouvant de manière plus ou moins aisée dans les contraintes d'une langue – le français – qui n'est pas celle dans laquelle il a été dit initialement et en s'adressant à un destinataire extérieur à cet ensemble. Interroger la manière dont le conte peut continuer à faire sens consiste à se demander ce qui est transmis – une suite événementielle, une symbolique –, par quelles procédures cette transmission opère, ce qui est reçu et ce qui peut l'être. Notre thèse interroge le processus de transmission, ses moyens, ses conditions, la transmissibilité du conte et des représentations culturelles dont il est porteur.

Une ethnolinguistique discursive des productions littéraires orales : retour sur la démarche

Pour répondre à ces questions, nous avons choisi de nous inscrire dans une démarche d'ethnolinguistique discursive, autrement dit d'appréhender les contes à la fois comme étant intrinsèquement liés à un ensemble culturel et linguistique donné et dans leur mise en discours située. Nous avons opté pour une approche ethnolinguistique, dans la mesure où les textes de littérature orale y sont envisagés dans leur contextualisation culturelle et linguistique, dans les conditions de leur actualisation performantielle, dans leur rapport à une tradition et un acquis communautaire que les textes perpétuent par le biais de la transmission culturelle. L'objet conte, dans la perspective ethnolinguistique, n'est pas vu dans son immuabilité mais plutôt dans sa variabilité, à la fois en termes de limites et de plasticité – contraintes structurelles et liberté variationnelle dans le cadre de ce que peut « admettre » une tradition et une collectivité –, dans son mode de circulation et de reproduction orale, dans son inscription dans une chaîne de transmission et dans ses modalités d'interprétation non auctoriale. Le point de vue de l'analyse de discours et de l'analyse textuelle a consisté à focaliser notre attention sur le texte-conte comme ensemble

structuré et signifiant et sur sa mise en discours dans ses déterminations langagières, sociales, culturelles et esthétiques. Par ce biais, nous nous sommes intéressée au processus de transmission des contes, dans son émergence et sa dynamique d'élaboration discursive dans l'ici et maintenant d'une interaction donnée. Nous l'avons envisagé en tant que reprise/transformation différentielle d'une formulation source dans une langue autre, dans son rapport aux pratiques et comme activité interactionnelle négociée et à visée médiatrice. Nous avons appréhendé les productions-contes dans leur matérialité textuelle et dans leur inscription dans des intertextes et des systèmes de genres. La démarche d'ethnolinguistique discursive « appliquée » aux productions orales a fondé l'organisation de la thèse, l'approche des contes en tant que textes/discours selon que les productions sont envisagées dans leur mise en discours ou non – et la méthodologie d'analyse qui a consisté à pointer des phénomènes d'ordres micro-textuel et textuel, comme traces de l'activité discursive, elle-même en relation avec différents paramètres identitaires, situationnels, contextuels et systémiques : individus (caractéristiques psychologiques, statut, positionnement social, culturel, compétences), relation sociale, situation interculturelle et interlingue, contexte institutionnel et visée de la transmission, médium oral, ressources disponibles, normes et pratiques, langues et cultures en présence, etc. L'hypothèse qui a animé cette démarche est la suivante : l'analyse textuelle et discursive permet d'appréhender les conditions socio-culturelles, les contraintes spécifiques qu'elles génèrent en termes de normes langagières, interactionnelles, culturelles, génériques, institutionnelles. Parler de conditions n'implique pas pour autant l'ordre de la détermination et laisse place à des variations individuelles et situationnelles, autrement dit à des pratiques. Les paramètres individuels, situationnels et contextuels cadrent de manière dynamique l'activité discursive et on peut en retrouver des traces au niveau textuel. La mise en texte/discours est inscrite dans une situation d'énonciation et dans des conditions socio-culturelles. En s'y inscrivant, elle les inscrit au cœur même des textes.

Textualité, interprétation, commentaires sur le dire et dynamique discursive

Nous avons mis l'accent sur des éléments qui assurent la cohésion, la progression et la continuité textuelle, tout en segmentant le texte, en délimitant ses frontières et en opérant un balisage de l'interprétation. Ces marqueurs témoignent d'une élaboration du texte narratif comme un ensemble lié, organisé, construit et interprétable. La prise en compte du niveau énonciatif nous a permis de mettre en évidence des marques langagières qui renvoient à l'énonciateur et d'identifier ainsi des zones d'émergence de sa subjectivité et des ruptures du mode d'énonciation dans le jeu entre énonciation embrayée et non embrayée. Nous avons ainsi envisagé certains lieux textuels de « décrochage énonciatif », en ce que l'énonciateur fait entendre sa voix ou émet des jugements, dans une narration qui se veut en général plutôt objective et distanciée de la situation d'énonciation. Les marques énonciatives témoignent d'une appropriation du texte, de son interprétation par un énonciateur identifiable, à l'intention d'un destinataire. La théorisation que propose Authier-Revuz

d'un niveau réflexif de l'énonciation, par le relevé des mentions méta-énonciatives, nous a permis de pointer des zones où non seulement la subjectivité de l'énonciateur émerge, mais où il prend son propre dire comme objet et le commente comme non évident et non transparent. La dimension méta-énonciative et les gloses qui la matérialisent exposent à la surface du texte les butées des énonciateurs aux prises avec divers ordres de non-coïncidence qui traversent l'énonciation des textes et la manière dont ils y répondent. C'est sur une dynamique d'élaboration discursive dans ses ruptures et ses retours sur elle-même que les gloses méta-énonciatives mettent l'accent, sur la manière dont les individus interrompent à un moment donné le fil du discours, parce que quelque chose leur échappe, parce que les mots ne sont pas transparents, parce qu'ils sont empruntés à d'autres, parce qu'ils ne peuvent être énoncés sans être accompagnés d'une réserve, d'une négociation sur leur sens, etc. En commentant leur dire comme incertain, non immédiat, problématique, c'est sur leur propre manière de dire le conte qu'ils discourent, sur leur insuffisance, celle de la langue, la difficulté à traduire, la non transparence des mots qu'ils utilisent, le risque que le destinataire ne comprenne pas, le fait qu'ils reprennent un texte, etc. L'attention portée au niveau méta-énonciatif nous a ainsi permis d'observer la manière dont le conte s'inscrit dans le corps des narrations et dont l'énonciateur s'y représente soi mais aussi l'autre. En même temps, que ces commentaires rompent le fil textuel, ils introduisent dans le texte, mais de manière visible, la manière dont il se dit, peut ou non se dire. Nous avons suivi l'auteure dans son exploration de la non-coïncidence en quatre grands ensembles – non-coïncidence interlocutive, interdiscursive, des mots aux choses et des mots à eux-mêmes – et envisagé l'énonciation des contes de notre corpus comme traversée par différents ordres d'altérité, avec lesquels le narrateur négocie : altérité linguistique (les langues berbère et française), altérité culturelle (non recouvrement des codes et des pratiques culturelles, connotations, etc.), altérité discursive (reprise d'un texte source de tradition orale, mots de soi/mots de l'autre) et altérité individuelle (« confrontation » de deux individualités, des représentations de chacun, etc.). Nous avons retenu en outre l'idée que la faille, la rupture discursive révèle des lieux textuels sensibles, des zones d'exigence particulières – là où une différenciation opère, où l'énonciation ne va pas de soi – et suppose une reprise, une suture.

Nous avons déplacé la théorisation de Authier-Revuz sur deux points principaux. D'une part, nous avons envisagé la rupture discursive sous l'angle des décrochages énonciatifs, ce qui signifie qu'elle peut être manifestée non seulement par les mentions méta-énonciatives, mais également par l'irruption du commentaire, des hésitations, des modalisations qui signalent un changement énonciatif ou une interruption effective du dire. D'autre part, nous avons considéré la cautérisation qui fait suite à la rupture du sens, l'accompagne ou la prévient, comme une procédure de (re)médiation, qui suppose la mise en œuvre de stratégies discursive(s) orientées vers la poursuite de la narration ou/et l'intercompréhension. La rupture et la suture ont donc été envisagées à la fois comme les signaux d'une différenciation et d'un dire qui ne va pas de soi, mais aussi comme des

procédés, interactionnels ou non, orientés vers le succès d'une tâche à accomplir : dire le conte de manière à ce qu'il fasse sens pour le destinataire.

Dire, se dire et dire le conte : une contextualisation essentielle

Nous nous sommes intéressée à la contextualisation des textes comme « nœud » théorique de l'approche ethnodiscursive. Nous avons montré que si un certain nombre de paramètres identitaires, situationnels et contextuels sont identifiables et cadrent le discours – et nous nous sommes attachée à rendre compte de ces paramètres – les représentations de soi, de l'autre, de l'objet du discours, de la réalité sociale et physique, tout en étant déterminées socialement font l'objet d'un réaménagement au cours d'une interaction donnée. Elles sont mises en discours, soumises à une évaluation et pour cette raison, elles sont co-construites et se négocient de manière dynamique dans le cadre d'une interaction donnée et dans la confrontation à l'autre. Nous avons montré que le sens n'est pas un prêt à dire, mais s'élabore de manière dynamique dans un ajustement à l'autre visant à créer les conditions de transmission d'un sens partagé, que l'interaction construit son propre espace de connivence et que c'est dans cet espace que s'élaborent et se négocient les conditions de production et d'interprétation du sens.

L'examen du champ du culturel a montré que si le « modèle culturel » conditionne par le biais d'un précodage une vision du monde et oriente l'interprétation et l'action, il fait l'objet de variations individuelles, notamment par le biais de la référence à des sous-ensembles socio-culturels, qui présentent autant de sortes de visions du monde et de modes d'être. La culture ne peut être appréhendée que par le biais de représentations situées et notamment par la mise en discours qui en est proposée. Elle fait l'objet de manipulations stratégiques, de réaménagements constants dans le rapport à l'autre et dans une situation donnée, par un double processus de différenciation/identification et par la remise en cause, le maintien ou le déplacement de frontières entre « moi/nous » et les autres. Si le conte véhicule un ensemble de représentations collectives, qu'il fait sens pour une communauté donnée en ce qu'elle peut s'y reconnaître et apparaît, pour cette raison, comme vecteur d'une identité culturelle, nous avons montré, par la convocation du concept d'ethnotexte, qu'il est une mise en discours située : il est interprété par un individu à l'intention de destinataires identifiés dans une situation d'énonciation et dans un contexte socio-culturel et discursif déterminé.

Dès lors, le processus d'actualisation des contes peut être envisagé comme un mode d'« exhibition » et en tant que « présentification » (MARIN, 1993) : les individus donnent à voir leur culture par le biais d'une mise en texte/discours – qu'ils élaborent à partir d'un schème préconstruit culturellement – et ils la représentent, en ce qu'ils s'en font porte-parole. Nous avons montré, que lorsque le conte est détaché de son contexte de transmission « originel » – celui-ci suppose que le conte fasse sens dans et pour une communauté de production/réception, que les représentations culturelles schématisées dans le discours-conte soient partagées par le conteur et

l'auditoire – le travail du contage va consister à « maintenir un sens aux contes » (PELEN, 1991). Il s'agit alors de « cautériser la rupture du sens » en restituant le contexte ou en rappelant le lien qui l'unit au texte (*ibidem*). Le contage va raconter aussi le contexte, le donner à voir/entendre et pour cette raison il va tendre à « élever au rang de texte le rappel lui-même du contexte » (*ibid.*). Dès lors, les commentaires, les explicitations, les descriptions que nous avons relevés comme permettant que le conte « hors de son contexte d'origine » continue à faire sens, peuvent être envisagés comme des cautérisations qui donnent à voir l'environnement physique et matériel, à comprendre les pratiques socio-culturelles, le système de valeurs, ainsi qu'à « entendre » les mots de la langue source. Le contage du contexte – la mise à jour des représentations de la communauté source, de ses pratiques, de ce qui fait sens pour elle, de ce que dit le conte du monde dans lequel il a été élaboré – participe ainsi de la médiation du conte, permet qu'il soit reçu et qu'il continue à dire quelque chose de la communauté source. Précisément en ce qu'il est cautérisation, il souligne « la faille par la reprise » (AUTHIER-REVUZ, 2004), autrement dit la médiation qu'il opère met à jour les ruptures du sens, c'est-à-dire le fait qu'il est détaché de son contexte de transmission et les différenciations qui opèrent. Les explicitations qui sont données visent à ce que le conte puisse « passer », elles sont orientées vers l'intercompréhension, en ce qu'elles donnent des clés d'interprétation au destinataire, mais en même temps, elles soulignent qu'un certain nombre de représentations ne sont pas partagées, que le contage ne va pas de soi. En ce sens, elles inscrivent dans le conte les conditions même de sa transmission et la manière dont celle-ci opère : une transmission interculturelle qui implique la décontextualisation des contes et le fait que le conte doit être réaménagé pour être reçu, une transmission qui n'est pas « immédiate », mais contrainte de « compenser », par des explicitations et commentaires, le non recouvrement des présupposés culturels transmis collectivement et incorporés par les individus.

Nous avons vu avec Pelen, que le sens du conte reposait sur l'existence d'une communauté de réception – que l'on peut envisager selon les termes de Bourdieu, comme une « mémoire collective incorporée », un « habitus » culturel hérité et communiqué – mais aussi sur une cohésion dans l'ici et maintenant de l'interaction, sur des données immédiates. C'est, selon nous, sur la possibilité d'aménager un espace de connivence dans le cadre d'une interaction donnée, que repose la possibilité d'une transmission par l'instauration d'une relation entre les interlocuteurs. C'est dans cet espace qu'une dynamique de production et d'interprétation du conte prend forme.

Une transmission dans un entre-deux : rupture et continuité avec la tradition et mise en relation

Nous avons montré que les conditions dans lesquelles nous ont été donnés les contes ne correspondent pas aux modes traditionnels, dans la mesure où le conte n'est pas dit dans le cadre d'un système de la convenance (GALAND-PERNET, 1998), où la relation orale est provoquée par le chercheur, dans le contexte d'une enquête de terrain et où dans bien des cas – hormis pour « le

conteur source » –, les contes ont dû être réactivés en mémoire avant d'être dits. Nous avons parlé en ce sens de « reconstitution » d'une pratique culturelle. Pour autant, nous avons vu que si la modalité de recueil instaure une rupture, d'autant plus marquée, lorsque les contes sont interprétés en français, nous retrouvons certains aspects traditionnels et notamment l'exécution orale des contes en performance, une certaine forme de contrôle exercé par la collectivité en amont – lorsque les contes sont donnés à plusieurs, en présence d'une personne qui peut être considérée comme un garant de la mémoire collective, lorsque le conte a fait l'objet d'une réappropriation préalable par l'écoute d'une performance – et l'inscription effective des énonciateurs dans une chaîne de transmission. La mise en regard des différentes versions a montré qu'elles sont en conformité les unes avec les autres – à l'exception de l'une d'entre elles. La permanence d'une structure commune aux différentes versions, dans des orientations de sens plus ou moins similaires, peut être envisagée comme une contrainte exercée par une tradition, et comme l'actualisation d'une mémoire discursive collective, alors même que modalités de transmission et textualisations s'écartent de celles qui étaient traditionnellement admises. Nous avons montré que le concept d'« espace littéraire » berbère (MEROLLA, 1995, 2006) permettait d'envisager les productions textuelles comme s'inscrivant dans des espaces à la fois plurilingues et pluriculturels et dans leur dimension identitaire. La mise en texte/discours du conte dans une langue autre et dans un contexte qui n'est pas celui de la convenance peut être pensée ainsi dans une continuité avec les formes et contenus traditionnels et la transmission culturelle envisagée avec RASTIER, comme une « réappropriation active » de l'héritage culturel, qui « le transforme inévitablement, l'adapte aux situations [...] nouvelles, et le revalorise ainsi » (2007). Dans le cas des versions que nous avons recueillies et également dans un certain nombre de versions écrites, la réappropriation a été provoquée par la recherche, en instaure les conditions et en quelque sorte la raison d'être. On peut en tous les cas, y voir un travail de déplacement, une transposition créatrice qui retravaille la tradition, la réinvente en la continuant. Les transmissions que nous avons recueillies sont « authentiques » – ce qui ne veut pas dire traditionnelles – en ce qu'elles sont recueillies dans leur émergence. Nous avons montré que dans bien des cas, le « détachement » des contes d'un système de la convenance, autrement dit le passage d'une situation de transmission intraculturelle et intralingue à une situation interlingue et interculturelle s'opère progressivement, par le biais d'interprétations successives qu'elles soient des auto-reformulations ou non et qu'elles s'inscrivent en ce sens dans une sorte de continuum que le concept d'espace permet de représenter de manière pertinente.

Nous avons vu, à cet égard, que le conte ne nous a été raconté de manière directe que par des personnes avec qui a été instaurée une relation préalable ou/et qui sont à même d'identifier les enjeux institutionnels de la recherche et qui dans tous les cas, maîtrisent la relation interculturelle. C'est une des raisons, pour lesquelles nous semble-t-il – hormis le fait que nous ne maîtrisons pas la langue berbère – les contes que nous avons dit être sources, donnés en berbère, ont été effectivement recueillis par des locuteurs berbères – même si la narration à laquelle nous avons

assisté relativise cette interprétation – et qu'un certain nombre de refus nous ont été opposés. Nous avons considéré ces derniers comme le signe d'une frontière symbolique entre une sphère traditionnelle et plus moderniste, qui pour être franchie nécessite que soit instaurée une relation de confiance.

Nous avons montré l'importance de rendre compte d'un certain nombre de paramètres identitaires plus ou moins objectivables – qui font pour certains l'objet de réévaluation au cours même de l'interaction –, du mode d'être des individus à leur culture, leur langue, celles de l'autre, des aspirations individuelles, d'une implication dans la « chose » culturelle – d'autant plus significative si l'on considère que l'« identité berbère » est menacée. Ces éléments identitaires conditionnent, outre la possibilité d'une transmission, sa réalisation effective et la relation instaurée – en même temps que le mode relationnel conditionne leur actualisation dans le discours – avec le destinataire des contes, au même titre que les circonstances effectives des transmissions, ses modalités (contage/traduction, reprise simultanée/différée auto/hétéroreprise, etc.), le contrat de communication, le mode de consignation, etc., que nous nous sommes attachée à décrire. Ces éléments sont nécessaires à la mise à jour de différentes manières de transmettre, ce que nous avons appelé des « styles de transmission » et des manières de se dire, soi, le conte, sa culture, de manière plus ou moins affirmée, distanciée, autorisée. Nous avons montré qu'au cours de la transmission, s'élabore dynamiquement en même temps qu'une relation orale négociée, sujette à des ruptures et des reprises, une image de soi dans sa relation à l'autre, aux cultures, aux langues, etc. Si les butées énonciatives et les procédures de (re)médiations signalent une différenciation qui opère, elles font par là-même notamment état de la relation à l'autre – individu, langue, culture – de ce qui distancie l'autre de soi, de ce qui ne peut être dit qu'avec réserve, difficulté, ajout explicatif, de ce qui nécessite un accordage mais aussi de ce sur quoi les partenaires se sont déjà entendus et des points de convergence. *A contrario* elles révèlent – là où elles n'apparaissent pas – ce qui peut être dit et reçu sans négociation nécessaire. Elles opèrent ainsi une sorte de balisage de la relation à l'autre dans ce qui les rapproche mais aussi de la manière dont les interlocuteurs s'ajustent l'un à l'autre, font dialoguer les codes linguistiques et culturels, en ce qu'ils négocient des points de contact, de passage. Les énonciateurs au cours de l'interaction élaborent de manière dynamique leur relation à l'autre. En tant que représentants de communautés culturelles et linguistiques distinctes, ils retravaillent par là-même la relation interculturelle, ils font état de « l'interculturalité » (BENSIMON, 1998) et réinstaurent dynamiquement les conditions de cette mise en contact. Cette dynamique d'élaboration de la relation à l'autre, de cette mise en contact apparaît ainsi inscrite dans les textes.

Des espaces d'exploration du corpus à un espace tiers de la médiation

Nous avons montré que notre corpus se caractérisait par l'hétérogénéité des modalités de transmission et une dimension variationnelle, dans la mesure où les différentes versions actualisent

de manière différentielle un même conte-type et peuvent être considérées comme des reprises variationnelles d'une version source, identifiable ou non, qu'en reformulant, elles transforment de manière plus ou moins marquée. Nous avons relevé différents paramètres de différenciation (modalités de transmission orale/écrite, modalités de consignation) qui permettent à la fois de dégager des sous-corpus d'analyse et opèrent en tant que conditions effectives de la mise en texte/discours. Nous avons montré que ces paramètres devaient être croisés avec les données identitaires, les informations relatives à la relation instaurée entre les partenaires de l'interaction, les circonstances spatio-temporelles des transmissions, mais également le contrat de communication et les visées de transmission, en tant que conditionnant la mise en discours des contes et le déroulement effectif des transmissions. Ces différents paramètres opèrent en faisceau et confèrent aux différentes transmissions effectives une entité propre.

Pour autant, nous avons vu, que certaines versions peuvent être rapprochées en fonction d'un certain nombre de paramètres – par exemple les traductions orales de l'ordre du résumé ou encore les versions écrites bilingues – ce qui permet de les mettre en regard, de relever un certain nombre de constantes, de les opposer à d'autres ensembles et de dégager ainsi des « styles de transmission », non seulement propres à un énonciateur, mais également aux versions écrites bilingues, par exemple – ce qui n'empêche pas que l'on relève des variations. Nous avons, en ce sens, parlé d'une exploration d'un « espace de la transmission » du conte, autrement dit de différentes pratiques de transmission. Nous avons montré, en outre, que l'analyse de corpus intra-conte permettait d'appréhender un « espace de variabilité » – circonscrit par le corpus – du conte en situation interculturelle et interlingue, c'est-à-dire une malléabilité du conte, contrainte par les ressources du code, les systèmes de langues, une structure narrative et l'inscription dans une tradition que l'actualisation du conte continue tout en la transformant. Cet espace de variabilité du conte, mouvant par définition, et retravaillé par les actualisations du conte est à notre sens « stabilisé » par une sorte de noyau dur du conte qui fait que le conte « reste le même » – voire reste un conte berbère – tout en étant déplacé, ajusté, voire adapté. Nous avons envisagé ce noyau en tant que « conte-type » ou encore sur la base de la définition que propose DEREMETZ (1994) du mythe comme un « préconstruit culturel » schématisé, qu'il conviendrait peut-être plus justement de penser, à la manière de PELEN comme une « matrice de reconnaissance » (2002).

Nous avons voulu montrer que les différentes mises en texte/discours du conte, tout en étant situées, en relevant de pratiques individuelles et en étant des interprétations personnelles, sont contraintes par les normes du genre – qu'il s'agit de réévaluer dès lors que le conte est actualisé dans un entre-deux – les systèmes des langues source et cible, les ressources des codes oral et écrit, les codes culturels qui sont mis en présence, le fait que l'interprétation est une reformulation d'un texte source – qu'elle reprend de manière plus ou moins distanciée –, les normes de transmission et de traduction – qui diffèrent notamment selon le type de publication – mais aussi par la tradition, l'héritage culturel et collectif qu'elles actualisent.

Nous avons envisagé la transmission des contes de notre corpus comme inscrite dans un espace tiers, celui de la médiation. La transmission s'inscrit de fait dans un entre-deux – individuel, linguistique et culturel, intertextuel –, en ce que par le biais du conte, elle met en relation des individus, qui représentent des communautés linguistiques et culturelles différenciées. Elle est elle-même médiation interlingue, en ce qu'elle reformule un texte/discours source donné initialement en berbère dans une langue cible, le français. Cette reformulation interlingue suppose un travail de « réélaboration interprétative » (CANON-ROGER, 2009) de la part de l'énonciateur, de déplacement, d'ajustement du texte source. L'interprétation qui est faite du conte, la transmission consiste à réélaborer interprétativement le texte source, à le dire dans la langue de l'autre et pour l'autre, à faire en sorte qu'il fasse sens et lui donner les moyens de le comprendre. En ce sens, elle est intercession, interprétation pour l'autre, médiation. Cette activité suppose que le conte, en tant que suite événementielle et représentations culturelles et identitaires mises en langue et en discours, fasse l'objet d'un travail de déplacement, que les codes culturels et linguistiques soient mis à distance, comparés, confrontés et que l'énonciateur instaure un certain nombre de points de convergence, de passage. Nous avons montré que l'activité médiatrice pouvait être envisagée avec KAËS comme « un pontage sur les discontinuités » (2002), qu'elle a à la fois pour fonction de séparer et de relier, qu'elle explore les limites et les frontières et qu'en quête du consensus interprétatif, elle met l'accent sur la différence. Dès lors les failles discursives que nous avons appelées des « décrochages énonciatifs » – mentions méta-énonciatives, hésitations, irrptions de la langue étrangère, commentaires, modalisations, etc. – peuvent être envisagées, en tant que signaux d'une différenciation et d'un dire qui ne va pas de soi, comme des traces de l'activité médiatrice. Elles signalent une rupture du sens, une discontinuité, une différenciation, un manque : une différenciation avec l'interlocuteur – subie ou volontaire –, une spécificité culturelle, un mot ou une expression chargé(e) d'une valeur connotative, poétique ou affective, un manque de mots que ce soit le fait de l'énonciateur ou de la langue cible, un conflit interne, une incertitude, un rapport distancié à sa culture ou ses mots, une reprise différentielle, le détachement du conte de son contexte d'origine, etc. Les réponses à la difficulté, les pontages, les reprises, les activités de prévention peuvent être vus comme des procédures de (re)médiations, orientées vers un passage du sens, un ajustement à l'autre, une recontextualisation, une initiation. Elles mettent en tout cas l'accent sur un dire qui ne va pas de soi, tendu vers la médiation.

La distinction que fait la conteuse Nora Aceval entre transmission et médiation, à partir de sa propre expérience du contage, est à cet égard éclairante. Ce sont, selon elle, deux plans différents dans sa manière de conter. Elle dit se placer dans la médiation lorsqu'elle doit expliquer les spécificités culturelles pour que l'autre comprenne, ce qui passe par des explicitations – des « gloses » – mais aussi des exagérations, des insistances. Elle parle d'un « plaisir de la transmission » (2009) qui est moins présent dans la médiation, ce qui tendrait à souligner la dimension négociatrice de cette dernière.

Des traces de l'activité narrative et médiatrice : un balisage des lieux sensibles

Nous avons mis en évidence un certain nombre de traces textuelles que nous avons abordées sous l'angle des décrochages énonciatifs et des mentions de guidage. Nous avons relevé cinq types de phénomènes énonciatifs : (1) mentions de guidage et tempo du récit, (2) signaux de perturbation du dire, (3) signaux de difficulté de compréhension, (4) figures de distanciation, (5) commentaires. Ces types se manifestent par des formes diverses et relèvent de contraintes spécifiques – génériques, situationnelles, systémiques, ressources disponibles pour un énonciateur donné – et pour les décrochages énonciatifs – ensembles (2), (3), (4), (5) et un certain nombre de mentions de guidage – de différents ordres de non-coïncidence.

Nous avons montré que les mentions de guidage et les variations dans le tempo du récit (1) révèlent à la fois des contraintes génériques, la liberté d'interprétation des énonciateurs et pour certaines de ces mentions la situation d'énonciation. Les mentions de guidage signalent, à notre sens, des lieux d'exigence particuliers du conte, notamment son ouverture et sa fermeture et en marquent l'articulation. Elles peuvent être envisagées à la suite de GALAND-PERNET (1998, notamment), comme des « signaux démarcatifs ». La variation dans les formes – des connecteurs spécifiques à chacun par exemple –, les choix de narration (notamment du point de vue du tempo du récit) révèlent la latitude de variation du conte et de la manière de le raconter (réduction/condensation, accélération/ralentissement), autrement dit une appropriation/interprétation personnelle du conte mais contrainte par les règles du genre et l'exigence d'une conformité à une « matrice », un noyau dur du conte. Un certain nombre d'entre elles apparaissent en outre spécifiquement liées à la situation de transmission et au contrat de communication qui a instauré la modalité de transmission : c'est le cas d'un certain nombre de mentions métanarratives (interruptions/reprises, indications relatives à une omission ou à la recherche de cohérence) qui inscrivent de manière réflexive l'activité, qui signalent notamment la reprise différentielle d'une narration source identifiée et à laquelle les énonciateurs se conforment (pour les traductions) et qu'ils doivent interpréter, se réapproprier. C'est donc aussi sur la dimension reconstituée des narrations, sur le fait que les énonciateurs ne sont pas des conteurs que ces phénomènes mettent l'accent, en même temps qu'un guidage accru, d'autant plus nécessaire que le destinataire ne connaît pas les contes et une inscription dans une chaîne de transmission. Les mentions métanarratives inscrivent dans le conte les conditions de son contage.

Les décrochages que nous avons identifiés comme relevant des types (2), (3), (4) et (5) ont été analysés comme opérant de manière plus ou moins sensible une différenciation, dans la diversité des formes et leur récurrence. Les décrochages qui signalent une perturbation du dire, une difficulté à poursuivre apparaissent les plus présents. Nous avons montré, qu'ils se manifestaient par différentes formes – mentions méta-énonciatives, hésitations, sollicitations, mention du terme en berbère, éléments de définition, séquences dialoguées – et qu'ils relevaient soit d'une difficulté à convoquer les ressources de la langue cible – manques personnels –, soit d'une limitation de la

langue cible à dire les réalités de l'ensemble source (*realia*), soit d'une charge sémantique portée par des termes ou des expressions qui, s'ils sont plus ou moins traduisibles, doivent être explicités. Les manques personnels – ainsi que les difficultés d'interprétation qui apparaissent spécifiques aux traductions réalisées par une des énonciatrices parce que le berbère des contes diffère de celui qu'elle connaît – sont révélateurs de la situation de transmission, en ce que les conteurs/traducteurs ne sont pas des « professionnels ». Ils mettent en évidence aussi des ressources langagières plus difficiles à mobiliser que d'autres, une élaboration discursive soumise à des aléas, une différenciation entre le dire, l'à dire et le vouloir dire. Ils montrent, en outre, le fait que les transmissions, parce qu'elles sont interlingues nécessitent à certains moments la participation active de l'interlocuteur, pour permettre que la narration se poursuive, mais aussi pour conforter l'énonciateur dans son rôle de conteur/traducteur. Ils révèlent que l'élaboration discursive ne va pas de soi, que la narration est médiation interlingue, que le sens fait l'objet d'une interprétation de la part de l'énonciateur, voire d'une élucidation et d'une négociation.

Les décrochages relatifs aux *realia* et aux termes et expressions qui nécessitent un accordage des représentations apparaissent les plus symptomatiques d'une non-coïncidence à la fois d'ordre interlocutif, interculturel et interlingue. Ils mettent l'accent sur la spécificité. Par leur permanence dans les différentes versions, ils opèrent comme révélateurs des lieux sensibles dans la mise en relation entre les systèmes des langues et les représentations culturelles de chacun. Ils apparaissent ainsi comme cristallisant de manière particulièrement visible la nécessité de la médiation, des lieux de ruptures qui appellent une suture. Par le signal plus ou moins sensible de la difficulté, les variations affichent un dire précautionneux, assuré ou incertain, qui se veut fidèle ou distancié par rapport à la narration source ou aux mots de l'autre, qui se donne à voir comme initiateur, critique ou encore entendu – et à cet égard les figures de distanciation et les commentaires sont particulièrement significatifs. Ce sont des manières de dire le conte pour l'autre et dans sa langue qui se profilent, mais également des figures d'énonciateurs dans leur rapport au conte, à la tradition orale, aux langues, aux cultures et à autrui. Les conteurs et traducteurs mettent au jour un certain nombre de frontières qu'ils renégocient, opèrent des mises à distance et des rapprochements, ils se donnent à voir comme représentants de leur propre culture, plus ou moins autorisés ou distancés. Ce sont différentes figures d'intermédiaires qu'ils instaurent et retravaillent au cours de la transmission, différentes manières de s'inscrire dans le rôle de médiateur.

Des procédures de (re)médiation en réponse au manque et à la différenciation

Nous avons mis en évidence, dans les versions orales, différentes opérations discursives qui peuvent être considérées comme des stratégies de (re)médiations, en réponse à un manque, une difficulté, une différenciation et qui relèvent de deux ensembles : stratégies de facilitation (1) et d'ajout (2). Relèvent de l'ensemble (1) : la sollicitation (sollicitation explicite, inachèvement), le transcodage (gestuelle, schématisation), la simplification de la formulation (mentions, recours à des

mots génériques, hypergénériques et pronoms), l'évitement, la modalisation et la nomination variable et la formulation par défaut. Pour l'ensemble (2), nous avons mis en évidence : la description préalable (définitions lexicographique, substantielle, par catégorisation et caractérisation, relationnelle, définition par description, du mode de fabrication, de la finalité, de l'usage ou de la fonction et description par référence à une situation), la reformulation paraphrastique (reformulation par équivalence, définitions lexicographique, substantielle, par catégorisation et caractérisation, définition par description, du mode de fabrication, de la finalité, de l'usage ou de la fonction), la reformulation non paraphrastique à valeur rectificative (correction, retouche) et la glose d'explicitation (spécification du sens, commentaires sur la nomination).

Nous avons montré que certaines opérations s'articulent les unes aux autres au sein d'une ou plusieurs stratégies, ainsi la sollicitation explicite, qui passe par une définition substantielle et pour ce faire recourt à des mots génériques. Ces deux ensembles de stratégies ont été corrélés aux différents types de décrochages et envisagés dans leurs fonctions discursives qui ne sont pas exclusives les unes des autres : poursuite de la narration, vérification de ses connaissances linguistiques, orientation de l'interprétation, prévention du malentendu, indication de la causalité narrative, remotivation, signal d'une spécificité, recontextualisation des récits et initiation culturelle et linguistique.

Les stratégies de facilitation opèrent en tant que procédures de médiation – quand elles sont à la fois de l'ordre de la rupture et de la suture ou qu'elles préviennent la rupture – et de remédiation – quand elles sont des réponses suite à la rupture. La remédiation porte sur les perturbations qui sont le fait des énonciateurs (manques lexicaux provisoires ou non, nomination incertaine, perturbation syntaxique, difficulté de prononciation, mot tabou, etc.). Elles sont orientées logiquement vers un frayage de l'élaboration discursive. La sollicitation explicite occupe dans cet ensemble un statut à part, dans la mesure où elle est à la fois un signal de difficulté (le manque de mot ou l'incertitude) et une remédiation, s'accompagne d'une description préalable qui vise à ce que l'interlocuteur expert formule la nomination qui fait défaut à l'énonciateur ou pour laquelle il n'est pas assuré. Elle est de nature interactionnelle. Elle donne lieu dans un certain nombre de cas, à la mise en place de séquences dialoguées, qui rompent le fil de la narration de manière plus ou moins prolongée. La nomination en s'accompagnant de mentions méta-énonciatives qui signalent ou commentent le manque ou l'incertitude apparaît également dans sa dimension co-construite. La difficulté de l'énonciateur s'inscrit dans le texte de manière réflexive, la médiation se donne à voir comme telle, dans ses heurts mais aussi dans la collaboration qu'elle suscite. Il est à noter que les définitions qui sont proposées – que nous avons appelées les descriptions préalables – sont généralement courtes et elles fonctionnent à la manière des devinettes, ce qui suppose que le destinataire est à même de formuler le terme recherché.

Les stratégies d'ajout, quant à elles, sont convoquées de manière systématique pour remédier aux limitations de la langue cible à traduire les réalités de la culture source (culture matérielle,

environnement naturel), ses pratiques culturelles, ses mots, les connotations qui y sont associées, ses expressions formulaires ou pour s'accorder sur les représentations différentes de part et d'autre, que peut véhiculer un mot. Elles révèlent par là même la différenciation, la singularité, la spécificité culturelle et linguistique. Les énonciateurs décrivent les objets, les pratiques, ils donnent à entendre les mots de leur langue, ils explicitent leur sens. Tout en opérant une recontextualisation des récits, en initiant culturellement et linguistiquement le destinataire, en guidant son interprétation, les conteurs/traducteurs signalent que l'opération de traduction/médiation ne va pas de soi, qu'elle exige un décentrement de leur part.

Les définitions et explicitations qui sont données sont plus ou moins évidentes ou opacifiantes. La reformulation par équivalence – qui fait suite éventuellement à un emprunt – apparaît la plus immédiate, ce qui ne veut pas dire qu'elle l'est puisqu'elle affleure à la surface du texte. A l'opposé, on relève les gloses d'explicitation qui s'accompagnent de mentions méta-énonciatives relatives à l'approximation de la nomination/traduction, la sélection d'un sens, la non évidence de l'explicitation. Ces dernières révèlent l'activité de traduction/médiation dans sa dimension négociatrice. Si des passerelles sont instaurées, si un certain nombre de termes et de réalités parviennent à se couler dans la langue cible, c'est bien souvent à défaut que la traduction est réalisée et par un certain nombre de mentions méta-énonciatives, les énonciateurs signalent qu'elle est inexacte, donnée faute de mieux. Pour cette raison, les figures de distanciation apparaissent également comme des stratégies de médiation en ce qu'elle permettent de dire/traduire malgré tout et de poursuivre le fil de la narration, tout en relevant de la méta-médiation, puisqu'elles commentent la médiation en train de se faire comme inadéquate, elles montrent ses propres limites. Lorsque s'ouvre une séquence latérale en réponse à la non-coïncidence des ensembles culturels et linguistiques, celle-ci, davantage que dans le cas des manques de mots propres à l'énonciateur, apparaît comme le lieu d'une négociation interactionnelle, entre le vouloir dire du conteur/traducteur et le dire de l'autre, mais aussi avec son propre dire et avec les représentations que ce dire a suscitées chez l'autre. La narration est interrompue, la séquence latérale donne à voir la médiation dans sa dynamique interactionnelle, sa tractation entre les dire et les représentations de chacun. C'est une médiation négociée, collaborative qui apparaît de manière réflexive, ainsi que les déplacements, les ajustements qu'elle suscite de la part des partenaires.

Nous avons mis l'accent sur la négociation nécessaire, ce qui renvoie l'image d'une transmission difficile, heurtée. Cette dimension ne doit pas oblitérer le fait que le déplacement, s'il est nécessaire est aussi joie, surprise de découvrir que la différenciation n'est parfois que de l'ordre de la représentation, que si elle est réelle, elle peut être comblée au moins partiellement, qu'une concordance est possible, qu'une connivence s'actualise au fil des transmissions. Celles-ci apparaissent en effet foncièrement dans leur dimension collaborative, co-construite, ce qui montre que l'interaction instaure son propre espace du sens, qu'un partage est possible, que le dire peut révéler aussi le déjà dit – par soi ou par l'autre –, le connu, le reconnu.

Les commentaires qui affleurent au fil des narrations, en expliquant le monde source et en recontextualisant le conte, en donnant au destinataire le moyen d'interpréter le conte en même temps qu'ils donnent à voir – selon le point de vue de l'énonciateur – la communauté qui en est à l'origine, commentent la médiation en train de se faire, dans ses déplacements nécessaires, ses approximations, ses limitations mais aussi dans ses réussites, dans les «trouvailles de l'interlangue» (DECOURT & LOUALI-RAYNAL, 1995) qu'elle élabore, dans les passages possibles du sens qu'elle met en place tels des ponts. Les commentaires, en rompant le fil de la narration, installent dans le texte-conte des zones de « hors-texte » – le discours dans la narration – à la manière des gloses des copistes. Ils mettent l'accent sur des « espaces de médiation » (LEFEBVRE, 2004) dans le texte, tels des « sas » (*ibidem*) entre le texte-conte et ce qui n'est pas lui. Dans cet espace de médiation, ce « hors texte dans le texte », ces zones de commentaires, le sens est explicité, la spécificité culturelle et linguistique montrée, les ensembles comparés, confrontés mis en concordance, le conte déplacé. Ces zones de hors-texte inscrivent la manière dont la relation orale et la médiation s'élaborent et révèlent ainsi le contage qui donne et déplace le conte, mais aussi et surtout les énonciateurs en train de raconter, de se distancier de leur dire et de celui qu'ils reprennent, de l'ensemble culturel et linguistique qu'ils représentent. Ils opèrent un décentrement, comparent, font dialoguer les langues et les cultures, instaurent des points de contact dans un espace qui est celui d'une méta-relation, d'une méta-médiation. Les énonciateurs se trouvent métaphoriquement positionnés dans cette zone frontière, cet espace de l'entre-deux, entre le texte et son contexte d'origine, entre son dire et celui qu'il reprend, à la jonction des deux ensembles culturels et linguistiques – « au dessus » de ces ensembles. Loin d'être des « simples » passeurs, ils apparaissent ainsi pleinement dans une posture d'interprète, d'intercesseur, de médiateur.

Des pratiques de médiation du conte : une médiation interculturelle plus ou moins réflexive

La mise en regard des différentes versions nous a permis de rendre compte de différentes manières d'opérer la médiation du conte en situation interculturelle et interlingue. Les transmissions orales sont davantage axées sur la continuité narrative ou sur une visée ethnologique – c'est-à-dire qu'elles mettent plus ou moins l'accent sur la spécificité culturelle, la communauté source –, elles sont dans le cas des traductions, plus ou moins fidèles à la version source, ce qui n'augure en rien de la posture critique et distanciée que peuvent adopter les énonciateurs, elles sont données sur des modes plus ou moins ludiques ou sérieux et révèlent des modes d'être à l'autre, des représentations différentes de la visée de la recherche, de la transmission mais aussi un rapport plus ou moins investi, détaché, affectif à la tradition orale et à l'amazighité.

Nous avons montré que les différentes pratiques de contages et de traductions doivent être examinées, non seulement selon leurs modalités de transmission et de publication – traduction/contage, oral/écrit, versions unilingues/bilingues – mais aussi selon leur visée et les

principes de transmission qui les gouvernent, le public auquel elles s'adressent, les procédures successives d'établissement et de reformulation dont elles ont fait l'objet – transcription, traduction, écriture –, les instances qui en sont à l'origine et selon qu'elles se montrent plus ou moins en tant que reprise différentielle d'un texte source à l'intention d'un destinataire autre, autrement dit dans leur dimension traductive et médiatrice – et que nous avons abordé sous l'angle de la reformulation à visée explicative/imitative.

Les versions bilingues – nous avons vu que cette catégorisation devait être relativisée dans la mesure où nous avons affaire à une version bilingue qui présente plutôt les caractéristiques des contes d'auteurs et vice versa – apparaissent de manière générale plus fidèles au texte-source et s'affichent d'emblée comme traductions/reformulations interlingues d'une version source – ayant fait l'objet d'une procédure de médiation – donnée en regard de la traduction. Elles ont généralement une visée ethnologique et une valeur documentaire, d'autant plus marquée lorsque les contes accompagnent des travaux de recherche. On n'y relève peu d'ajout de la part du traducteur et lorsque c'est le cas, ils sont signalés comme tels, dans les notes du traducteur ou dans des commentaires entre parenthèses – dans le hors-texte – : ils font entendre la voix du traducteur et mettent en évidence en ce sens de manière réflexive l'activité médiatrice, ses limites et la manière de traiter la différenciation qui intervient.

Nous avons vu que dans les versions d'écrivain, on ne relevait généralement pas de notes de bas de page et une tendance à l'explicitation et à la recontextualisation qui peut être perceptible notamment dans les procédés évaluatifs et descriptifs, qui constituent des décrochages énonciatifs plus ou moins sensibles, en ce qu'ils instaurent un changement dans le mode énonciatif – et que nous avons mis au jour plus sûrement par la comparaison avec les autres versions – mais lors desquels la voix du traducteur n'apparaît pas en tant que telle. Autrement dit, s'il y a activité médiatrice, négociation d'une différenciation et ajout, ajustement au destinataire et déplacement du conte, ils ne se donnent pas à voir comme tels. Les prologues inscrivent le conteur/auteur dans une chaîne de transmission, recontextualisent les récits dans une communauté source, mais la transmission/écriture ne s'affiche pas comme une médiation, elle semble aller de soi. C'est bien là que réside le travail de (re)création du conte dans l'interculturel, dans un travail de médiation réalisé en amont et qui ne se montre pas – comme c'est le cas des versions orales qui nous ont été d'abord dites davantage dans la médiation/négociation puis redites de manière plus fluide. Il nous semble que par là-même le conte s'écarte davantage des contenus traditionnels, parce qu'ajusté et déplacé. Mais dans la mesure où la narration apparaît comme passation évidente, elle recrée en quelque sorte les conditions d'une réception qui se rapproche d'un système de la convenance : le conte fait sens de manière immédiate. Le conte est représentation culturelle, il est discours d'identité mais la spécificité culturelle n'est pas donnée à voir comme telle, dans son altérité. Il est, en quelque sorte, suture sans rupture, continuité sans discontinuité. La spécificité y est négociée en amont, comme « digérée » par le conte, littérisée dans l'écriture.

Ce que révèle la mise en regard des différentes versions, c'est une variabilité dans la manière de transmettre le conte, qui si elle suppose des procédures de médiation la montre plus ou moins comme telle. Les versions écrites ont fait l'objet de procédures de médiation, parfois successives, qu'il importe de mettre au jour : le conte tel qu'il nous parvient à une histoire, celle d'une tradition orale mais aussi celles des conditions successives de sa mise en discours, qui la réactualise en la déplaçant. Les conditions de la transmission ont quelque chose à nous dire du sens du conte qui s'élabore ici et maintenant dans le rapport à l'autre, mais aussi dans la rupture/continuité qu'il instaure avec la ou les versions qu'il reprend.

Une « rhétorique interactionnelle » de la narration orale dans l'interculturel et les enjeux de la mise à jour des procédures de médiation

L'analyse des versions orales nous a permis de mettre en évidence la manière dynamique dont les énonciateurs transmettent le conte à la croisée des cultures et dans la langue de l'autre. Elle a montré comment les énonciateurs disent le conte à l'autre et avec l'autre, se disent dans leur rapport à leur langue, leur culture, la tradition orale que le conte continue. Elle a montré les différents ordres d'altérité avec lesquels les énonciateurs négocient et les traces textuelles plus ou moins élaborées qui les signalent et révèlent des lieux sensibles du conte. Par la récurrence de ces traces dans les différentes versions et en des mêmes lieux, elles révèlent outre les contraintes génériques et en deçà d'une non-coïncidence interlocutive, celle des codes culturels et des systèmes linguistiques qui sont mis en dialogue. Elles nous renseignent, en ce sens, sur la relation interculturelle et sur la narration interlingue, dans leur dynamique interactionnelle. L'analyse a mis en évidence des procédures de (re)médiation de l'ordre de la facilitation et de l'ajout, accomplies par des opérations discursives et des procédés de traduction, des stratégies de guidage et de positionnement des énonciateurs. Si celles-ci ne sont, pour certaines, pas spécifiques à la situation interculturelle et interlingue, leur fréquence d'apparition est significative, mais surtout elles se donnent à voir ici dans leur émergence, dans leur immédiateté. Ce sont des procédures de (re)médiation qui s'élaborent dans le présent de la transmission et dans la relation à l'autre. Le fait que les énonciateurs soient novices dans l'exercice de la traduction et du contage, tout en conférant un caractère spécifique aux transmissions, permet de rendre compte de procédures « authentiques », non automatisées, comme elles peuvent l'être chez les traducteurs et conteurs professionnels.

Il s'agirait de voir si la mise au jour de ces ordres d'altérité – interindividuelle, interdiscursive, interculturelle et interlingue –, des marqueurs textuels et microtextuels qui les matérialisent et des procédures de (re)médiations peuvent éclairer d'autres formes de médiation interculturelle (sociale, pédagogique, artistique, ethnologique, reportage documentaire) et de manière plus générale la transmission du culturel et permettre de réfléchir aux formes de médiation futures. Pour ce faire, il

conviendrait de faire la part de ce qui relève précisément des contraintes génériques, mais qu'il s'agit d'évaluer dans leur dynamique de reconfiguration à la croisée des cultures.

Un espace de la transmission/médiation orale du conte limité et une relation interculturelle spécifique

Nous nous sommes intéressée ici à des situations et des modalités de transmission du conte dans l'interculturel qui ne couvrent pas l'ensemble du champ des possibles. Il conviendrait d'explorer de manière plus complète l'espace de la transmission/médiation et celui de la variabilité du conte en s'intéressant notamment aux « contages-spectacles » oraux réalisés par des professionnels, aux contages qu'ils réalisent dans des espaces plus intimes, aux contages réalisés dans les bibliothèques, les écoles, les hôpitaux, etc., qui ne sont pas forcément le fait de professionnels, à ceux qui sont donnés au sein des familles, aux contages radiophoniques, audiovisuels et d'élargir le panel des transmissions écrites, qui n'ont été ici qu'effleurées.

En outre, les narrations orales que nous avons recueillies ont été « provoquées » dans le cadre de notre enquête, ce qui leur confère en quelque sorte d'emblée une valeur documentaire, ethnologique et un enjeu institutionnel et, en ce sens, le regard porté sur l'objet le créé. Pour autant, nous avons vu que ce sont les traductions longues qui ont une visée ethnologique la plus marquée mais aussi celles qui s'éloignent, en raison de la place prise par le commentaire, du genre du conte. Cette modalité de transmission est celle qui apparaît la moins « naturelle », la plus éloignée des conditions de transmission que l'on observe généralement, en somme la plus reconstituée et celle que la démarche d'enquête a instituée. Il convient de souligner encore que la relation interculturelle qui a été observée et dont nous avons dégagé la dynamique d'élaboration en tant qu'inscrite dans le conte reflète une relation interculturelle singulière, la relation que nous avons entretenue avec nos informateurs. C'est de notre relation à l'autre et de la relation de l'autre à nous-même dont nous avons rendu compte. Le point de vue est situé, partiel, partial.

Nous nous sommes en outre posé la question à plusieurs reprises de ce qui nous autorise à parler du conte berbère, car en effet si nous pouvons dire quelque chose de son sens, c'est seulement de la manière dont nous l'avons reçu par l'entremise des conteurs et traducteurs et c'est la raison pour laquelle nous n'avons pas cherché à expliquer la signification des contes, mais seulement à mettre à jour la manière dont les énonciateurs l'explicitent à notre intention. Notre positionnement est celui d'un « extérieur » à la langue et la culture qui amène pour cette raison les conteurs et traducteurs à déplacer le conte, le donner dans notre langue et nous le rendre accessible. Il confère aux traducteurs et conteurs le rôle d'informateurs culturels et les amène à se décentrer, à se définir, dès lors à leur tour, dans un « mode d'extériorité » (RABINOW, 1988 : 137) à leur propre culture, à la tradition orale qu'ils continuent tout en la réinventant. Le conte en tant que médium de la relation et « produit » de cette mise en relation est une forme culturelle inscrite dans un entre-deux, il ne peut

pour cette raison être pensé que dans « les fractures, les écarts, les métissages, les chemins de traverse » (ABDALLAH-PRETCEILLE, 2010) qui le font signifier.

Que l’histoire continue à se dérouler comme un long fil⁴⁶³

Si notre thèse a mis l’accent sur le processus de transmission du conte, les conditions de sa mise en discours et son inscription dans une chaîne de transmission, sur la manière de le redire en le déplaçant, sur l’histoire des individus et celle d’une relation interculturelle et qu’elle a rendu compte, en ce sens, du contage davantage que du conte et de l’histoire de sa transmission davantage que de l’histoire elle-même, nous espérons que les contes berbères, qui figurent en annexes, seront lus – reconnus – avec le même plaisir que nous avons eu à les entendre. Nous faisons le voeu que la chaîne de transmission se continue, que l’histoire de ces contes se poursuive, dans des formes à réinventer, à inventer.

⁴⁶³ - D’après les formules prologues des contes kabyles de TAOS-AMROUCHE (1966/1976) : « Que mon conte soit beau et se déroule comme un long fil ».

Bibliographie

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

- AARNE, A., 1910, « Verzeichnis der Märchentypen », in *Folklore Fellow Communications*, vol. I, n° 3, Helsinki : Academia Scientiarum Fennica
- AARNE, A. & THOMPSON, S. (AaTh), 1961/1981, « The types of the Folktale. A classification and bibliography » (Antti Aarne's Verzeichnis der Märchentypen, FFC, n° 3, translated and enlarged by Stith Thompson, Second revision) », in *Folklore Fellow Communications*, vol. LXXV, n° 184, Helsinki : Academia Scientiarum Fennica
- AARNE, A., THOMPSON, S. & UTHER, H.-J. (ATU), 2004, « The types of International Folktales. A classification and Bibliography », in *Folklore Fellow Communications*, n° 284 (Part I : Animal Tales, Tales of Magic, Religious Tales, and Realistic Tales, with an introduction), n° 285 (Part II : Tales of the Stupid Ogre, Anecdotes and Jokes, and Formulates), n° 286 (Part III : Appendices), Helsinki : Academia Scientiarum Fennica
- ABDALLAH-PRETCEILLE, M., 1985, « Pédagogie interculturelle : bilan et perspectives », in CLANET, C. (dir.), *L'interculturel en éducation et en sciences humaines*, Tome 1, Colloque national, Toulouse, Juin 1985, Toulouse : ERESI & Université de Toulouse le Mirail, 23-32
- ABDALLAH-PRETCEILLE, M., 1996, *Vers une pédagogie interculturelle*, Paris : Anthropos
- ABDALLAH-PRETCEILLE, M., 2010, « L'interculturel comme paradigme pour penser le divers », [En ligne] http://www.uned.es/congreso-inter-educacion-intercultural/pretceille_frances.pdf [consulté le 20/10/2010]
- ABDALLAH-PRETCEILLE, M. & PORCHER, L., 1996/2001, *Education et communication interculturelle*, Paris : P. U. F.
- ACHARD, P., 1993, *Sociologie du langage*, Paris : P.U.F.
- ACHARD-BAYLE, G., 2006, « Textes/Discours et Co(n)textes, Entretien avec Jean-Michel Adam, Bernard Combettes, Dominique Maingueneau et Sophie Moirand », in *Pratiques*, n° 129-130 : *Textes et contextes*, Juin 2006, 20-21
- ACEVAL, N., 2009, « La transmission », Vidéo disponible sur le site *Collectif conte*, [En ligne] http://collectifconte.ish-lyon.cnrs.fr/Corpus/Videos_fr.php?ID=20 [consulté le 10/11/2010]
- ADAM, J.-M., 1987, « Types de séquences textuelles élémentaires », in *Pratiques*, n° 56 : *Les types de textes*, Décembre 1987, 54-79
- ADAM, J.-M., 1994, *Le texte narratif*, Paris : Nathan U.

- ADAM, J.-M., 1999 a, *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris : Nathan
- ADAM, J.-M., 1999 b, « Images de soi et schématisation de l'orateur : Pétain et de Gaulle en juin 1940 », in AMOSSY, R. (dir.), *Images de soi dans le discours, La construction de l'éthos*, Lausanne : Delachaux & Niestlé, 103-127
- ADAM, J.-M., 2005 a, *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris : Armand Colin
- ADAM, J.-M., 2005 b, « Les sciences de l'établissement des textes et la question de la variation », in ADAM, J.-M. & HEIDMANN, U. (dir.), *Sciences du texte et analyse de discours. Enjeux d'une interdisciplinarité*, Lausanne : Université de Lausanne, 69-96
- ADAM, J.-M., 2006 a, « Autour du concept de *texte*. Pour un dialogue des disciplines de l'analyse des données textuelles », Conférence plénière d'ouverture, *Journées internationales d'Analyse des Données Textuelles (JADT)*, Besançon, 19-21 avril 2006, [En ligne] http://www.cavi.univ-paris3.fr/lexicometrica/jadt/JADT2006-PLENIERE/JADT2006_JMA.pdf [consulté le 27/05/2010]
- ADAM, J.-M., 2006 b, « Textes, contexte et discours en questions », in « Textes/Discours et Co(n)textes, Entretiens », in *Pratiques*, n° 129-130 : *Textes et contextes*, Juin 2006, 21-34
- ADAM, J.-M. & HEIDMANN, U., 2002, « Réarranger les motifs, c'est changer le sens. Princesse et petits pois chez Andersen et les Grimm », in PETITAT, A. (dir.), *Contes : l'Universel et le singulier*, Lausanne : Payot, 155-174
- ADAM, J.-M. & HEIDMANN, U., 2003, « Discursivité et (trans)textualité : la comparaison pour méthode. L'exemple du conte », in AMOSSY, R., & MAINGUENEAU, D. (dir.), *L'analyse du discours dans les études littéraires*, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 29-49
- ADAM, J.-M. & HEIDMANN, U., 2004, « Des genres à la généricité. L'exemple des contes (Perrault et les Grimm) », in *Langages*, n° 53 : *Les genres de la parole*, 62-72
- ADAM, J.-M. & HEIDMANN, U., 2005, « Sciences du texte en dialogue. Analyse de discours et interdisciplinarité », in ADAM, J.-M. & HEIDMANN, H. (dir.), *Sciences du texte et analyse de discours. Enjeux d'une interdisciplinarité*, Lausanne : Université de Lausanne, 7-15
- ADAM, J.-M. & HEIDMANN, U., 2010, « Une approche interdisciplinaire des contes écrits », in *Linguistique et littérature. Cluny, 40 ans après*, Actes du colloque, Besançon, 29-31 octobre 2007, Besançon : Presses de l'Université de Franche-Comté, 215-234
- ADAM, J.-M. & HERMAN, T., 2000, « Reformulation, répétition et style périodique dans l'appel du 18 juin 1940 », in *Semen*, n°12 : *Répétition, altération, reformulation dans les textes et discours*, [En ligne] <http://semen.revues.org/document1862.html> [consulté le 27/05/2010]
- AGNOLETTI, M.-F. & DEFERRARD, J., 1992, « L'engagement du sujet dans le résumé de texte », in CHAROLLES, M. & PETITJEAN, A. (dir.), *Le résumé de texte*, Paris : Klincksieck, 237-249
- AIT KAKI, M., 2006, « Les Berbères à la conquête de leur histoire », [En ligne] http://www.afrique-du-nord.com/article.php?id_article=204 [consulté le 27/05/2010]

- ALBER, J.-L. & DE PIETRO, J.-F., 1985, « Approche des phénomènes interculturels à travers l'étude de la communication exolingue », in CLANET, C. (dir.), *L'interculturel en éducation et en sciences humaines*, Tome 2, Colloque national, Toulouse, Juin 1985, Toulouse : ERESI & Université de Toulouse le Mirail, 509-518
- ALBER, J.-L. & PY, B., 1986, « Interlangue et conversation exolingue », in GIACOMI, A. & VERONIQUE, D. (dir.), *Acquisition d'une langue étrangère. Perspectives et recherches*, Tome 1, Actes du 5^e colloque international d'Aix-en-Provence, 1984, Aix-en-Provence : Université de Provence, 147-165
- ALLEAU, R. & PEPIN, J., 1998, « Tradition », in *Encyclopædia Universalis*, [En ligne] <http://www.universalis.fr/encyclopedie/tradition> [consulté le 07/10/2010]
- ALLOUCHE, W., 1991, « Les métamorphoses du conte maghrébin dans l'immigration » (et « discussion » qui fait suite à la communication), in CALAME-GRIAULE, G. (dir.), 1991, *Le renouveau du conte*, Paris : Ed. du CNRS, 402-405 et 408-413
- AMAHAN, A. & GALAND-PERNET, P., 1979, « Le conte dans un village marocain du Haut-Atlas occidental », in *Littérature Orale arabo-Berbère (LOAB)*, n° 10, 77-83
- AMREC, 1997, *Trente ans d'action culturelle amazighe*, Rabat : Publication de l'AMREC (en langue arabe)
- AMREC, 2002, *Pour la reconnaissance constitutionnelle de l'amazighe*, Rabat : Publication de l'AMREC (en langue arabe)
- ANGELOPOULOS, A., BACOU, M., BELMONT, N. & BRU, J., 2005, « Editorial », in *Cahiers de littérature orale*, n° 57-58 : *Nommer/classer les contes populaires*, Paris : Publications Langues'O/INALCO, 9-26
- ARDITTY, J., 1987, « Reprises (répétitions et reformulations) : le jeu des formes et des fonctions », in ARDITTY, J. (dir.), *Paroles en construction*, n° 18-19, 45-68
- ARDITTY, J. & VASSEUR, M.-T., 1999, « Interaction et langue étrangère : Présentation », in *Langages*, n° 134 : *Interaction et langue étrangère*, 3-19, [En ligne] http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726x_1999_num_33_134_2189 [consulté le 15/10/2010]
- AUER, P., 1992, « Introduction : John Gumperz' Approach to Contextualization », in AUER, P. & DI LUZIO, A. (dir.), *The Contextualization of Language*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, 1-39
- AUSTIN, J., 1970 (trad. fra.), *Quand dire c'est faire*, Paris : Seuil
- AUTHIER, J., 1982, « La mise en scène de la communication dans des discours de vulgarisation scientifique », in *Langue française*, n° 53 : *La vulgarisation*, Février 1982, 34-47
- AUTHIER-REVUZ, J., 1990, « La non-coïncidence interlocutive et ses reflets méta-énonciatifs », in BERRENDONNER, A. & PARRET, H. (dir.), *L'interaction communicative*, Berne : Peter Lang, 173-193
- AUTHIER-REVUZ, J., 1994, « L'énonciateur gloseur de ces mots : explicitation et interprétation », in *Langue française*, n° 103 : *Le lexique : construire l'interprétation*, Septembre 1994, 91-102
- AUTHIER-REVUZ, J., 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, 2 vol., Paris : Larousse

- AUTHIER-REVUZ, J., 2003, « Le fait autonymique : langage, langue, discours. Quelques repères » in AUTHIER-REVUZ, J., DOURY, M. & REBOUL-TOURE, S. (dir.), *Parler des mots : le fait autonymique en question*, Paris : Presses de la Sorbonne nouvelle, 67-96
- AUTHIER-REVUZ, J., 2004, « Musiques méta-énonciatives : le dire pris à ses mots », in *Marges linguistiques*, n° 7: *Langue, Langage, Inconscient Linguistique et Psychanalyse (Volume 1)*, Mai 2004, 85-99, [En ligne] <http://www.revue-texto.net/1996-2007/Archives/Archives.html> [consulté le 27/05/2010]
- BACCHERETTI, P., 1993, « Traduire ou interpréter », in CERCLE LINGUISTIQUE D'AIX-EN-PROVENCE, *Travaux*, n° 10 : *La traduction (problèmes théoriques et pratiques)*, Aix-en-Provence: Université de Provence, 207-230
- BAKHTINE, M. M., 1929/1963, *La poétique de Dostoïevski* (1970, trad. fra.), Paris : Seuil et *Problèmes de la poétique de Dostoïevski* (1970, trad. fra.), Lausanne : Ed. de l'Age de l'homme
- BAKHTINE, M. M., 1978 (trad. fra.), *Esthétique et théorie du roman*, Paris : Gallimard
- BAKHTINE, M. M., 1984, *Esthétique de la création verbale*, Paris : Gallimard
- BAKHTINE, M. M. & VOLOCHINOV, V.-N., 1977 (trad. fra.), *Le Marxisme et la philosophie du langage*, Paris : Minuit
- BALTA, P., 2002, « Les particularités de l'Islam au Maghreb », in *CLIO*, [En ligne] http://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/les_particularites_de_l_islam_au_maghreb.asp [consulté le 27/05/2010]
- BARTH, F., 1969/1995, « Les groupes ethniques et leurs frontières », in POUTIGNAT, P. & STREIFFENART, J. (dir.), *Théories de l'ethnicité*, Paris : PUF, 203-249
- BARTHES, R., 1964, « Eléments de sémiologie », in *Communications*, n° 4 : *Recherches sémiologiques*, Paris : Seuil, 91-135
- BARTHES, R., 1966/1981, « Introduction à l'analyse structurale du récit », in *Communications*, n° 8 : *L'analyse structurale du récit*, Paris : Seuil, 7-33
- BASSET, A., 1955, « Notules berbères Ayt Sadden », in *Compte Rendus du GLECS*, VII (1954-1957), 16-17
- BASSET, A., 1957, *Articles de dialectologie berbère*, Paris : Klincksieck
- BASSET, A., 1963, *Textes berbères du Maroc (Parler des Aït Sadden)*, Paris : Geuthner
- BASSET, H., 1920, *Essai sur la littérature des Berbères*, Alger : Carbonel
- BASTIDE, R., 2008, « Acculturation », in *Encyclopaedia Universalis*, [En ligne], <http://www.universalis.fr/corpus2encyclopedie/117/0/A910431/encyclopedie/ACCULTURATION.htm> [consulté le 27/05/2010]
- BAUMAN, R., 1977/1984, *Verbal Art as Performance*, Prospect Heights, Illinois : Waveland Press
- BAUMAN, R., 1986, *Story, Performance and Event : Contextual Studies in Oral Narrative*, Cambridge : Cambridge University Press
- BAUMAN, R. & BRIGGS, C., 1990, « Poetics and Performance », in *Annual Review of Anthropology*, vol. 19, 59-88

- BEKOMBO, M., 1980, « Le paradoxe de l'anthropologue », in *Recherches, pédagogie et culture*, vol. 8, n° 46, Mars-avril 1980, 13-16
- BELLEMIN-NOEL, J., 1972, *Le texte et l'avant-texte, les brouillons d'un poème de Milosz*, Paris : Larousse
- BELMONT, N., 1999, *Poétique du conte*. Paris : Gallimard
- BELMONT, N., 2008, « Folklore », in *Encyclopædia Universalis*, [en ligne] <http://www.universalis.fr/encyclopedie/folklore> [consulté le 27/05/2010]
- BELMONT, N. & BRU, J., 2005, « Entretien avec Marie-Louise Tenèze », in *Cahiers de littérature orale*, n° 57-58 : *Nommer/classer les contes populaires*, Paris : Publications Langues'O/INALCO, 207-218
- BEN-AMOS, D., 1972, « Toward a Definition of Folklore in Context », in PARADES, A. & BAUMAN, R. (dir.), *Toward New Perspectives in Folklore*, Austin : University of Texas Press, 3-15.
- BENEDICT, R., 1950 (trad. fra.), *Echantillons de civilisations*, Paris : Gallimard
- BENSIMON, P., 1998, « Présentation », in BENSIMON, P. & COUPAYE, D. (dir.), *Palimpsestes*, n° 11 : *Traduire la culture*, Paris : Presses de la Sorbonne nouvelle, 9-14
- BENVENISTE, E., 1966, *Problèmes de linguistique générale*, Paris : Gallimard
- BENVENISTE, E., 1970, « L'appareil formel de l'énonciation », in *Langages*, n° 17 : *L'énonciation*, Mars 1970, 12-18
- BENVENISTE, E., 1974, *Problèmes de linguistique générale II*, Paris : Gallimard
- BERGER, P. & LUCKMANN, T., 1992, *La construction sociale de la réalité*, Paris : Méridiens Klincksieck
- BERMAN, A., 1984, *L'épreuve de l'étranger. Culture et traduction dans l'Allemagne romantique*, Paris : Gallimard
- BERMAN, A., 1985, « La traduction comme épreuve de l'étranger », in *Texte*, n° 4, 7-81
- BERMAN, A., 1986, « Critique, commentaire et traduction (Quelques réflexions à partir de Benjamin et de Blanchot) », in *Poésie*, n° 37, 88-106
- BERMAN, A., 1995, *Pour une critique des traductions : John Donne*, Paris : Gallimard
- BERRENDONNER, A., 1983, « Connecteurs pragmatiques et anaphores », in *Cahiers de linguistique française*, n° 5 : *Connecteurs pragmatiques et structure du discours*, 215-246
- BERSTEIN, B., 1975, *Langages et classes sociales*, Paris : Minuit
- BETTELHEIM, B., 1976 (trad. fra.), *Psychanalyse des contes de fées*, Paris : Robert Laffont
- BLANCHE-BENVENISTE, C., 1984, « La dénomination dans le français parlé : une interprétation pour les "répétitions" et les "hésitations" », in G.A.R.S, *Recherches sur le français parlé*, n° 6, Aix-en-Provence : Université de Provence, 109-130
- BLANCHE-BENVENISTE, C. & JEANJEAN, C., 1987, *Le français parlé. Transcription et Édition*, Paris : Didier Érudition
- BONNEFOY, Y., 1998, « Paul Zumthor : errance et transgressions dans une destinée d'historien », in CERQUIGLINI-TOULET, J. & LUCKEN, C. (dir.), *Recherches et rencontres*, n° 9 : *Paul Zumthor ou l'invention permanente : critique, histoire, poésie*, 15-26
- BORILLO, A., 1985, « Discours ou métadiscours », in DRLAV, n° 32, *Métalangue, métadiscours, métacommunication*, 47-61

- BOUDON, R., BESNAD, P., CHERKAOUI, M. & LECUYER, B.-P., 1993/1997, *Dictionnaire de la sociologie*, Paris : Larousse
- BOUJHAR, A., 1994, *Compétence langagière en langue maternelle et migration. Le cas de jeunes filles marocaines à Bruxelles*, Mémoire de D.E.S., non publié, Rabat : Faculté des Lettres
- BOUKOUS, A., 1977, *Langages et culture populaires au Maroc, essai de sociolinguistique*, Casablanca : Dar El kitab
- BOUKOUS, A., 1994, « Le champ culturel au Maroc. De quelques contradictions », in G.E.M. (Groupe d'Etudes Maghrébines), *L'interculturel au Maroc, arts, langues, littératures et traditions populaires*, Casablanca : Afrique Orient, 83-99
- BOUKOUS, A., 1995, *Société, langues et cultures au Maroc, Enjeux symboliques*, Rabat : Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
- BOUMALK, A., 2002, « L'enseignement du berbère : de l'oralité à l'écriture », in *Passerelles*, n° 24 : *Peuples, identités et langues berbères. Tamazight face à son avenir*, Printemps-Eté 2002, Thionville : PASSERELLES-ONG, 71-79
- BOUNFOUR, A., 1986, « La parole coupée. Remarques sur l'éthique du conte », in *AWAL, Cahiers d'études berbères*, n° 2, 98-110
- BOUNFOUR, A., 1994 a, *Le noeud de la langue. Langue, littérature et société au Maghreb*, Aix-en-Provence : Edisud
- BOUNFOUR, A., 1994 b, « Conte », in *Encyclopédie berbère*, n° XIV, Aix-en-Provence : Edisud, 2081-2084
- BOUNFOUR, A., 1996, « Hemmu u Namir ou l'oedipe berbère », in *Etudes et documents berbères*, n° 14, 119-141
- BOUNFOUR, A., 1999, *Introduction à la littérature berbère, 1. La poésie*, Louvain-la-Neuve/Paris : Peeters
- BOUNFOUR, A., 2003, « La situation actuelle du berbère au Maroc », Conférence organisée par Tamazgha, Paris, 28 juin 2003, [En ligne] http://www.tamazgha.fr/article.php3?id_article=172 [consulté le 27/05/2010]
- BOUNFOUR, A., 2009, « La littérature berbère traditionnelle est-elle orale ? », in *Centre de recherche berbère*, [En ligne] <http://centrederechercheberbere.fr/la-litterature-berbere-traditionnelle-est-elle-orale-.html> [consulté le 03/10/2010]
- BOURDIEU, P., 1977, « L'économie des échanges linguistiques », in *Langue française*, n° 34 : *Linguistique et socio-linguistique*, Mai 1977, 17-34
- BOURDIEU, P., 1980 a, *Le sens pratique*, Paris : Minuit
- BOURDIEU, P., 1980 b, « L'identité et la représentation », in *Actes de recherche en Sciences Sociales*, n° 35, Novembre 1980, 63-72
- BOURDIEU, P., 1993, « Comprendre », in BOURDIEU, P. (dir.), *La misère du monde*, Paris : Seuil, 903-925
- BOUVIER, J.-C., 1992, « La notion d'ethnotexte », in PELEN, J.-N. & MARTEL, C. (dir.), *Les voies de la parole, ethnotexte et littérature orale, approches critiques*, Les cahiers de Salagon 1, Mane : Alpes de Lumière/Aix-en-Provence : Université de Provence, 12-21

- BOYER, P., 2008, « Orale (tradition) », in *Encyclopædia Universalis*, [en ligne] <http://www.universalis.fr/encyclopedie/tradition-orale/> [consulté le 1/10/2010]
- BREMOND, C., 1973, *La logique du récit*, Paris : Seuil
- BRES, J., 1994, *La Narrativité*, Louvain-la-Neuve : Duculot
- BRICOURT, B., 1992, « Pour une étude ethno littéraire du motif », in *Le Savoir et la saveur. H. Pourrat et le Trésor des contes*, Paris : Gallimard, 239-259
- BRISSET, A., 1998, « L'identité culturelle de la traduction », in BENSIMON, P. & COUPAYE, D. (dir.), *Palimpsestes*, n° 11 : *Traduire la culture*, Paris : Presses de la Sorbonne nouvelle, 31-51
- BRONCKART, J.-P., 1996, *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionnisme socio-discursif*, Paris/Lausanne : Delachaux et Niestlé
- BROWN, P. & LEVINSON, S., 1987, *Politeness. Some universals in language use*, Cambridge : CUP
- BRU, J., 1999, « Le repérage et la typologie des contes populaires : Pourquoi ? Comment ? », *Bulletin des adhérents de l'AFAS*, n°14, Automne 1999, [En ligne] <http://afas.imageson.org/document319.html> [consulté le 27/05/2010]
- CALAME, C., 2002, « Interprétation et traduction des cultures », in *L'Homme*, n° 163 : *De la légende au mythe. Parole, langue et pensée*, Juillet-septembre 2002, [En ligne] <http://lhomme.revues.org/index172.html> [consulté le 27/05/2010]
- CALAME-GRIAULE, G., 1965/1987, *Ethnologie et langage. La parole chez les Dogons*, Paris : Institut d'ethnologie
- CALAME-GRIAULE, G., 1970, « Pour une étude ethno linguistique des littératures orales africaines », in *Langages*, n° 18 : *L'ethnolinguistique*, Juin 1970, 22-44
- CALAME-GRIAULE, G., 1977, *Langages et cultures africaines, essais d'ethnolinguistique*, Paris: F. Maspero
- CALAME-GRIAULE, G., 1990, « La recherche du sens en littérature orale », in *Terrain*, n° 14 : *L'incroyable et ses preuves*, Mars 1990, [En ligne] <http://terrain.revues.org/index2975.html> [consulté le 27/05/2010]
- CALAME-GRIAULE, G., GÖRÖG-KARADY, V., PLATIEL, S., REY-HULMAN, D. & SEYDOU, C., 1984, « De la variabilité du sens et du sens de la variabilité », in CALAME-GRIAULE, G., GÖRÖG-KARADY, V. & CHICHE, M. (dir.), Groupe de recherche en littérature orale, *Le conte. Pourquoi? Comment?*, Actes des journées d'étude en littérature orale, *Analyse des contes. Problèmes de méthode*, Paris, 23-26 mars 1982, Paris : Ed. du CNRS, 201-229
- CALVET, J.-L., 1984, *La tradition orale*, Paris : PUF
- CAMILLERI, C., 1980/1986, « Identité et changements sociaux : point de vue d'ensemble », in TAP, P. (dir.), *Identités collectives et changements sociaux*, Toulouse : Privat, 331-342
- CAMILLERI, C., 1989, « La culture et l'identité culturelle : champ notionnel et devenir », in CAMILLERI, C. & COHEN-EMERIQUE, M. (dir.), *Chocs de culture : Concepts et enjeux pratiques de l'interculturel*, Paris : L'Harmattan, 21-73
- CAMPS, G., 1987, *Berbères. Mémoire et identité*, Paris : Errances

- CAMPS, G., 1996, *Des rives de la Méditerranée aux marges méridionales du Sahara : les Berbères*, Encyclopédie de la Méditerranée, Tunis : Alif-Les Editions de la Méditerranée/Aix-en-Provence : Edisud/Casablanca : EditionsToubkal
- CANAUD, N., 2003, *Etude des relations touristes autochtones dans un village du sud marocain : rencontre interculturelle ou tentative de domination symbolique*, Mémoire de D.E.A. en socio-ethnologie (non soutenu)
- CANON-ROGER, F., 2009, « Traduction et réélaboration interprétative », in *Revue française de linguistique appliquée*, Vol. XIV, 1/2009 : *Linguistique et traduction*, 25-38, [En ligne] www.cairn.info/revue-francaise-de-linguistique-appliquee-2009-1-page-25.htm [consulté le 22/10/2010]
- CASTELLS, M., 1998, « Paraísos comunales : identidad y sentido en la sociedad red », in *La era de la información. Economía, sociedad y cultura*, vol. 2 : *El poder de la indentidad*, Madrid : Alianza, 27-90
- CERCLE LINGUISTIQUE D'AIX-EN-PROVENCE, 1993, *Travaux 10 : « La traduction » (Problèmes théoriques et pratiques)*, Aix-en-Provence, Centre des Sciences du langage : Université de Provence
- CERQUIGLINI, B., 1989, *Eloge de la variante. Histoire critique de la philologie*, Paris : Seuil
- CHABROL, C., 1973, « De quelques problèmes de grammaire narrative et textuelle », in CHABROL, C. (dir.), *Sémiotique narrative et textuelle*, Paris : Larousse, 7-28
- CHABROL, C., 2002, « Script », in CHARAUDEAU, P. & MAINGUENEAU, D. (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil, 520-523
- CHAFIK, M., 1984, « Le substrat berbère de la culture maghrébine », in MOATASSIME, A. (dir.), *Französisch Heute*, n° 15 : *Langue française et pluralité au Maghreb*, Juin 1984, 184-196, [En ligne] <http://www.mondeberbere.com/culture/chafik/maghreb/substratberbere.htm> [consulté le 27/05/2010]
- CHAFIK, M., 2000, *Pour un Maghreb d'abord maghrébin*, Rabat : Centre Tarik Ibn Ziyad
- CHAKER, S., 1984, *Textes en linguistique berbère (Introduction au domaine berbère)*, Paris : CNRS
- CHAKER, S., 1987, « Amazigh, "(le/un) Berbère" », in *Encyclopédie berbère*, n° IV, Aix-en-Provence : Edisud, 562-568
- CHAKER, S., 1995, « Dialecte », in *Encyclopédie berbère*, n° XV, Aix-en-Provence : Edisud, 2291-2295
- CHAKER, S., 1998 a (éd. revue et corrigée), *Berbères aujourd'hui*, Paris : L'Harmattan
- CHAKER, S., 1998 b, « Orientations générales pour l'aménagement de la langue berbère : urgence et réalisme », in INALCO-Centre de recherche berbère, *Aménagement linguistique de la langue berbère (Atelier de recherche du 5 au 9 octobre 1998)*, [En ligne] http://www.inalco.fr/crb/docs_pdf/amenage1998.pdf [consulté le 26/05/2010, indisponible au 15/11/2010]
- CHAKER, S., 2002, « Tamazight (berbère) face à son avenir », in *Passerelles*, n° 24 : *Peuples, identités et langues berbères. Tamazight face à son avenir*, Printemps-Eté 2002, Thionville : PASSERELLES-ONG, 109-115
- CHAKER, S., 2003, « La question berbère dans le Maghreb contemporain : éléments de compréhension et de prospective », in *Diplomatie-Magazine*, n° 3, Mai-juin 2003, 75-77
- CHAKER, S., 2004, « Langue et littérature berbères », in *CLIO*, [En ligne], http://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/langue_et_litterature_berberes.asp [consulté le 27/05/2010]

- CHAKER, S., 2005, « Le berbère : de la perspective linguistique à l'enseignement d'une langue maternelle », in RISPAIL, M. & TIGZIRI, N. (dir.), *Langues maternelles : contacts, variations et enseignement. Le cas de la langue amazighe*, Paris : L'Harmattan : 167-175
- CHAKER, S., 2008 a, « Parenté et origine de la langue berbère », in *Centre de recherche berbère*, [En ligne] <http://www.centrederechercheberbere.fr/origine.html> [consulté le 03/09/2010]
- CHAKER, S., 2008 b, « Le culturalisme à lui seul ne suffit plus à sauvegarder l'identité et la culture », in *El Watan*, 30/04/2008, [En ligne] <http://www.tamazgha.fr/Le-Mouvement-culturel-berbere-est-devant-une-impasse-selon-Salem-Chaker,2262.html> [consulté le 27/05/2010]
- CHAKER, S., 2008 c, « Le statut (institutionnel et réel) de la langue berbère », in *Centre de recherche berbère*, [En ligne] <http://www.centrederechercheberbere.fr/statut.html> [consulté le 02/09/2010]
- CHARAUDEAU, P., 1982, « Eléments de sémiolinguistique : d'une théorie de langage à une analyse de discours », in *Connexions*, n° 38 : *Langage en situation. Pratiques sociales et interaction*, 77-110
- CHARAUDEAU, P., 1992, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris : Hachette
- CHARAUDEAU, P., 1994, « L'acte narratif dans les interlocutions », in BRES, J. (dir.), *Le Récit oral* suivi de *Questions de narrativité*, Montpellier III : Praxiling, 23-35
- CHARAUDEAU, P., 2002, « Contrat de communication », in CHARAUDEAU, P. & MAINGUENEAU, D. (dir.), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil, 138-141
- CHARAUDEAU, P., 2002, « Contexte », in CHARAUDEAU, P. & MAINGUENEAU, D. (dir.), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil : 134-136
- CHARAUDEAU, P., 2002, « Représentation sociale », in CHARAUDEAU, P. & MAINGUENEAU, D. (dir.), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil, 502-505
- CHARAUDEAU, P., 2002, « Situation de communication », in CHARAUDEAU, P. & MAINGUENEAU, D. (dir.), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil, 533-536
- CHAROLLES, M., 1978, « Introduction aux problèmes de la cohérence des textes », in *Langue française*, n° 38 : *Enseignement du récit et cohérence du texte*, Mai 1978, 7-41
- CHAROLLES, M., 1987, « Spécialisation des marqueurs et spécificité des opérations de reformulation, de dénomination et de rectification », in BANGE, P. (dir.), *L'analyse des interactions verbales. La dame de Caluire : une consultation*, Berne : Peter Lang, 99-122
- CHAUVIN, A. & MIGEOT, F., 1999, « Présentation », in *Semen*, n° 11 : *Vers une sémiotique différentielle*, [En ligne] <http://semen.revues.org/2850> [consulté le 20/09/2010]
- CHERCHI, L., 1978, « L'ellipse comme facteur de cohérence », in *Langue française*, n° 39 : *Études de syntaxe française*, Septembre 1978, 18-128
- CHESTERMAN, A., 1997, *Memes of translation : The spread of ideas in translation theory*, Amsterdam : Benjamins
- CHICK, J. K., 1985, « The interactional accomplishment of discrimination in South Africa », in *Language in society*, n° 14, 3, 299-326
- CLANET, C., 1990/1993, *L'interculturel : introduction aux approches interculturelles en éducation et en sciences humaines*, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail
- CLARK, H.- H., 1996, *Using Language*, Cambridge : CUP

- COHEN-EMERIQUE, M., 1986, « La formation des praticiens en situations interculturelles. Le choc culturel : Méthode de formation et outil de recherche », in CLANET, C. (dir.), *L'interculturel en éducation et sciences humaines*, tome 1, Toulouse : Université de Toulouse-le-Mirail, 279-294
- COLLETTA, J.-M., 1991, « La conversation "exolingue" : Quel objet ? Quelles spécificités ? Quelles compétences en jeu ? », in RUSSIER, C., STOFFEL, H. & VERONIQUE, D. (dir.), *Interactions en langue étrangère*, Aix-en-Provence : Université de Provence, 95-106
- COPANS, J., 1998, *L'Enquête ethnologique de terrain*, Paris : Nathan
- CORDONNIER, J.-L., 1989, *L'homme décentré. Culture et traduction, traduction et culture*, Thèse de doctorat de troisième cycle sous la direction de A. Derozier, Besançon : Université de Franche-Comté
- CORDONNIER, J.-L., 1995, *Traduction et culture*, Paris : CREDIF/Hatier-Didier
- COSNIER, J., 1984, « La psychanalyse, le langage et la communication », in *Psychothérapies*, n°4, 215-221
- COSNIER, J., 1987/1991, « Ethologie du dialogue », in COSNIER, J. & KERBRAT-ORECCHIONI, C. (dir.), *Décrire la conversation*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 291-315
- COSSUTA, F., 2004, « Catégories descriptives et catégories interprétatives en analyse du discours », in ADAM, J.-M., GRIZE, J.-B. & ALI BOUACHA, M. (dir.), *Textes et discours : catégories pour l'analyse*, Dijon : Editions Universitaires de Dijon, 189-213
- COSTE, D., 1986, « « Auto-interruptions et reprises », in *DRLAV*, n°34-35 : *Paroles inachevées*, 127-139
- COURTES, J., 1986, *Le conte populaire : poétique et mythologie*, Paris : P. U. F.
- COURTES, J., 1993, *Sémiotique Narrative et Discursive*, Paris : Hachette
- CUCHE, D., 1996/2001, *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris : La Découverte
- CULIOLI, A., 1973, « Sur quelques contradictions en linguistique », in *Communications*, n° 20 : *Le sociologique et le linguistique*, 83-91
- CULIOLI, A., 1984, *Notes du séminaire de D.E.A., 1983-84*, Paris : Université Paris 7
- DALLET, J.-M., 1982, *Dictionnaire kabyle-français. Parlers des At Mangellat*, Paris : Selaf
- D'ANS, A.-M., 1999, « Contes et identités culturelles », in *La revue des livres pour enfants*, n° 187, Juin 1999, 84-88
- DECOURT, N., 1992, *La vache des orphelins, conte et immigration*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon
- DECOURT, N., 1993, « Les contes immigrés : apports et limites de la pédagogie interculturelle », in *Littérature et oralité au Maghreb : hommage à Mouloud Mammeri*, Paris : L'Harmattan, 156-162
- DECOURT, N. & LOUALI-RAYNAL, N., 1990, « Les procédés du contage. Du conte traditionnel au néocontage », in *LOAB*, n° 21, 121-152
- DECOURT, N. & LOUALI-RAYNAL, N., 1995, *Contes maghrébins en situation interculturelle*, Paris : Karthala
- DECOURT, N. & RAYNAUD, M., 1999, *Conte et diversité des cultures. Le jeu du même et de l'autre*, Lyon : CRDP de l'académie de Lyon
- DE FOUCAULD, C., 1951, *Dictionnaire touareg-français, dialecte de l'Ahaggar*, 4 tomes, Alger : Imprimerie nationale

- DE GAULMYN, M.-M., 1987/1991, « Reformulation et planifications métadiscursives », in COSNIER, J. & KERBRAT-ORECCHIONI, C. (dir.), *Décrire la conversation*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 168-198
- DELARUE, P. & TENEZE, M.-T., 1997/2002 (nouvelle éd. en un seul vol. des 4 vol. parus entre 1976 et 1985), *Le conte populaire français, Catalogue raisonné des versions de France*, Paris : Maisonneuve et Larose
- DELHEURE, J., 1987, *Dictionnaire ouargli-français*, Paris : Selaf
- DEMERS, J., GAUVIN, L. & CAMBRON, M., 1982, « Quand le conte se constitue en objet », in *Littérature*, n° 45 : *Les contes, oral/écrit, théorie/pratique*, Février 1982, 79-113
- DEMORGON, J., 1989, *L'exploration interculturelle, pour une pédagogie internationale*, Paris : Armand Colin
- DEMORGON, J., 2000, *L'interculturalisation du monde*, Paris : Economica
- DENOUEX, P., 1985, « La rencontre interculturelle. De la téléonomie historique à la téléotopie culturelle », in CLANET, C., (dir.), *L'interculturel en éducation et en sciences humaines*, Tome 1, Colloque national, Toulouse, Juin 1985, Toulouse : ERESI & Université de Toulouse le Mirail, 33-41
- DE PIETRO, A., 1988 a, « Conversations exolingues. Une approche linguistique des interactions interculturelles », in COSNIER, J., GELAS, N. & KERBRAT-OERCHIONI, C. (dir.), *Echanges sur la conversation*, Paris : CNRS, 251-267
- DE PIETRO, A., 1988 b, « Vers une typologie des situations de contact interlinguistique », in *Langages et société*, n° 43, Mars 1988, 65-87
- DEREMETZ, A., 1994, « Petite histoire des définitions du mythe », in CAZIER, P. (dir.), *Mythe et création*, Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires de Lille, 15-32
- DERIVE, J., 1975, *Collecte et traduction des littératures orales. Un exemple négro-africain : les contes ngbaka-ma bo de R.C.A.*, Paris : Selaf
- DERIVE, J., 2008, « Synchronie et diachronie en littérature orale : l'exemple des cultures négro-africaines » [En ligne] http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/34/70/79/PDF/synchronie_et_reconstruction_diachronique_en_litterature_orale.pdf [consulté le 26/09/2010]
- DEULOFEU, J. & TARANGER, M.-C., 1984, « Relations entre le linguistique et le culturel : microscopie de trois malentendus dans des interactions natif/apprenants en milieu naturel », in NOYAU, C. & PORQUIER, R. (dir.), *Communiquer dans la langue de l'autre*, Paris : Presses Universitaires de Vincennes, 99-129
- DEVEREUX, G., 1967/1977, *Essais d'ethnopsychiatrie générale*, Paris : Gallimard
- DOISE, W., 1976, *L'articulation psychosociologique et les relations entre groupes*, Bruxelles : Ed. A. de Boeck
- DOUGLAS WILLIAM, A. & LYMAN, S., 1976, « L'ethnie : structure, processus et saillance », in *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 61 : *Ethnies : Revendications et conflits*, Juillet-décembre 1976, 197-220

- DROUET, J., 2009, « *Collectif conte un contexte numérique pour l'étude de la variation* », [En ligne] http://publ.je.univ-lemans.fr/pdf/3.2.Drouet_09.pdf [consulté le 5/10/2010]
- DROUIN, J., 1973-1974, « Un poème chanté Beraber : Célébration de la femme », in *LOAB*, n°6-7, 139-183
- DUCROT, O. & al., 1980, *Les mots du discours*, Paris : Minuit
- DUCROT, O., 1984, *Le Dire et le dit*, Paris : Minuit
- DUCROT, O. & SCHÄEFFER, J.- M., 1995, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris : Seuil
- DUCROT, O. & TODOROV, T., 1972, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris : Seuil
- DUEZ, D. & LE DOUARON, M., 1991, « Structure pausale et apprentissage linguistique », in RUSSIER, C., STOFFEL, H. & VERONIQUE, D. (dir.), *Interactions en langue étrangère*, Aix-en-Provence : Université de Provence, 107-118
- DUNDES, A., 1964, « Texture, Text and Context », in *Southern Folklore Quartely*, n° 28, 251-265
- DUNDES, A. (dir.), 1965, *The study of folklore*, Englewood Cliffs, N.-J. : Prentice-Hall
- DURAND, G., 1960/1995, *Les Structures anthropologiques de l'imaginaire : introduction à l'archétypologie générale*, Paris : Dunod
- DURANTI, A. & GOODWIN, C. (dir.), 1992, *Rethinking context : language as an interactive phenomenon*, Cambridge : Cambridge University Press
- DURANTI, A., 1997, *Linguistic anthropology*, New York : Cambridge University Press
- DURKHEIM, E., 1912/1990, *Les Formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris : PUF
- ECO, U., 1979/1985, *Lector in Fabula*, Paris : Grasset et Fasquelle
- ECO, U., 1992, *La production des signes*, Paris : Librairie générale française
- EL MOUJAHID, E. H., 1995, « Littérature orale, compétence culturelle et récupération de la langue maternelle », in *Le Maroc et la Hollande. Une approche comparative des grands intérêts communs*, Rabat : Faculté des Lettres et des Sciences humaines, 89-103
- EL MOUNTASSIR, A., 1999, *Initiation au tachelhit, langue berbère du sud du Maroc*, Paris : Langues et Mondes – L'Asiathèque
- EL MOUNTASSIR, A., 2003, *Dictionnaire des verbes Tachelhit-Français (parler berbère du sud du Maroc)*, Paris : L'Harmattan
- EL MOUNTASSIR, A., 2004, *Amarg : chants et poésie amazighs (sud-ouest du Maroc)*, Paris : L'Harmattan
- EL-SHAMY, H. (DOTTI-A), 2004, *Types of the Folktale in the Arab World. A Demographically-Oriented Tale-Type Index*, Bloomington : Indiana University Press
- FAIVRE-SAADA, J., 2004, « Glissements de terrains », Entretien avec J. Faivre-Saada, in *Vacarmes*, n° 28, Été 2004, [En ligne] <http://www.vacarme.org/article449.html> [consulté le 27/05/2010]
- FAKIHANI, A., 2008, « Les célèbres conteurs de la place Jemâa El Fna en voie d'extinction », in *Marrakech news*, 5 Juin 2008, [En ligne] http://www.marrakechnews.net/Les-celebres-conteurs-de-la-place-Jemaa-El-Fna-en-voie-d-extinction_a1754.html [consulté le 27/05/2010]
- FENOGLIO, I., 1994, « Oral, parole, discours, récit », in BRES, J. (dir.), *Le Récit oral suivi de Questions de narrativité*, Montpellier III : Praxiling, 58-70

- FERKAL, M., 2002, « Le mouvement amazigh (berbère) », in *Passerelles*, n° 24 : *Peuples, identités et langues berbères. Tamazight face à son avenir*, Printemps-Été 2002, Thionville : PASSERELLES-ONG, 53-60
- FILLOL, F. & MOUCHON, J., 1977, « Alors cet événement s'est passé... Les éléments organisateurs du récit oral », in *Pratiques*, n° 17 : *L'oral*, Octobre 1977, 100-126
- FLAMANT, F., 1993, « Pour en venir au texte lui-même », in CERCLE LINGUISTIQUE D'AIX-EN-PROVENCE, *Travaux*, n° 10 : *La traduction (problèmes théoriques et pratiques)*, Aix-en-Provence : Université de Provence, 231-239
- FONTANIER, P., 1968, *Les figures du discours*, Paris : Flammarion
- FRIBOURG, J., 1981, « Deux ethnolinguistiques », in *Ethnolinguistique, Contributions théoriques et méthodologique*, Actes de la réunion internationale, *Théories en Ethnolinguistique*, Ivry, 29 Mai-1^{er} Juin 1979, Paris : Sela et LACITO, 19-33
- FUCHS, C., 1982, *La Paraphrase*, Paris : P.U.F.
- FUCHS, C., 1994, *Paraphrase et énonciation*, Paris/Gap : Ophrys
- GALAND, L., 1972, « Observations sur l'enchaînement du récit en berbère », in *Actes du Premier Congrès d'Etudes des cultures méditerranéennes d'influence arabo-berbère*, Congrès de Malte, 3-6 avril 1972, Alger : SNED, 91-97
- GALAND-PERNET, P., 1969/2002, « Les littératures berbères », in « Berbères », *Encyclopaedia Universalis*, Paris : Larousse, 1011-1012
- GALAND-PERNET, P., 1972, *Recueil de poèmes chleuhs, I : Chants de trouveurs*, Paris : Klincksieck
- GALAND-PERNET, P., 1973-1974, « Signaux démarcatifs, dans La fille-gazelle, conte berbère du Tazerwalt (Maroc) », in *LOAB*, n° 6-7, Paris : CNRS/EHESS, 53-98
- GALAND-PERNET, P., 1998, *Littératures berbères. Des voix, des lettres*, Paris : P.U.F.
- GALAND-PERNET, P., 2006, « Littératures berbères. Des voix aux lettres. Entretien », in *TIFIN*, n° 1 : *Ecrire et résister*, Paris : Tifin/Ibis Press, 14-40
- GALLEY, M., 2006, « Notes de lecture. Hasan M. EL-SHAMY, Types of the Folktale in the Arab World. A Demographically-Oriented Tale-Type Index », in *Diogène*, n° 213 : *Rumeurs et légendes urbaines*, 2006/1, 250-251
- GARDET, L., 2002 (éd. revue et corrigée), *L'Islam : religion et communauté*, Paris : Desclée de Brouwer
- GAY-PARA, P., 1991, « Le répertoire du conteur », in CALAME-GRIAULE, G. (dir.), *Le renouveau du conte*, Paris : CNRS, 116-122
- GENETTE, G., 1972, *Figures III*, Paris : Seuil
- GENETTE, G., 1982, *Palimpsestes*, Paris : Seuil
- GENETTE, G., 1987, *Seuils*, Paris : Seuil
- GODELIER, M., 1978, « La part idéelle du réel. Essai sur l'idéologique », in *L'homme*, n° 18 (3-4) : *De l'idéologie*, Juillet-décembre 1978, 155-188
- GOFFMAN, E., 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne, Tome 2, Les relations en public*, Paris : Minuit
- GOFFMAN, E., 1974 a, *Frame Analysis*, New-York : Harper and Row

- GOFFMAN, E., 1974 b, *Les rites d'interaction*, Paris : Minuit
- GOFFMAN, E., 1986, « La condition de félicité », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 64 : *De quel droit ?*, Septembre 1986, 63-78
- GOODMAN, N., 1968/1990 (trad. fra.), *Langages de l'art : une approche de la théorie des symboles*, Nîmes : J. Chambon
- GOODWIN, C., 1981, *Conversational organization: interaction between speakers and hearers*, New York : Academic Press
- GÖRÖG-KARADY, V. (dir.), 1990, *D'un conte à l'autre, la variabilité dans la littérature orale*, Paris : CNRS
- GÖRÖG-KARADY, V. & SEYDOU, C., 1982, « Conte, mon beau conte, de tous tes sens dis-nous quel est le vrai ? », in *Littérature*, n° 45 : *Les contes, oral/écrit, théorie/pratique*, Février 1982, 24-34
- GREIMAS, A.-J., 1966, *Sémantique structurale : recherche et méthode*, Paris : Larousse
- GRICE, P., 1979, « Logique et conversation », in *Communications*, n° 30 : *La conversation*, 57-72
- GRILLOT, C., 2001, « L'impact de la folklorisation dans l'expression identitaire. La fête de Guzang chez les Miao de Xijiang », in *Ateliers*, n° 24, 69-86, [En ligne] <http://www.mae.u-paris10.fr/ateliers/pdf/Grillot-Miao24.pdf> [consulté le 27/05/2010]
- GRIZE, J.-B., 1993, « Logique naturelle et représentations sociales », in *Papers on Social Representations*, n° 2, 151-159, [En ligne] http://www.psych.lse.ac.uk/psr/PSR1993/2_1993Grize.pdf [consulté le 27/05/2010]
- GRIZE, J.-B., 1996, *Logique naturelle et communication*, Paris : PUF
- GROSJEAN, F., 1993, « La personne bilingue et biculturelle dans le monde des entendants et des sourds », in *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 6, n° 1, 69-82, [En ligne], <http://www.erudit.org/revue/nps/1993/v6/n1/301197ar> [consulté le 15/10/2010]
- GUILHAUMOU, J., 2002, « Le corpus en analyse de discours : perspective historique », in *Corpus*, n° 1 : *Corpus et recherches linguistiques*, 21-49
- GÜLICH, E., 1986 a, « L'organisation conversationnelle des énoncés inachevés et de leur achèvement interactif en situation de contact », in *DRLAV*, n° 34-35 : *Paroles inachevées*, 161-182
- GÜLICH, E., 1986 b, « “Souïl c'est pas un mot très français”. Procédés d'évaluation et de commentaires métadiscursifs dans un corpus de conversations en “situations de contact” », in *Cahiers de Linguistique Française*, n° 7 : *Stratégies interactives et interprétatives dans le discours*, 231-258
- GÜLICH, E. & KOTSCHI, T., 1983, « Les marqueurs de le reformulation paraphrastique », in *Cahiers de linguistique française*, n° 5 : *Connecteurs pragmatiques et structure du discours*, 305-346
- GÜLICH, E. & KOTSCHI, T., 1987, « Les actes de reformulation dans la consultation “La dame de Caluire” », in BANGE, P. (dir.), *Analyse des interactions verbales ; La Dame de Caluire : une consultation*, Berne : Peter Lang, 15-81
- GUMPERZ, J., 1989 (trad. fra.), *Engager la conversation. Introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, Paris : Minuit
- HACHID, M., 2000, *Les premiers Berbères, entre Méditerranée, Tassili et Nil*, Alger : Ina-yas éditions / Aix-en-Provence : Edisud

- HALL, E. T., 1971 (trad. fra.), *La dimension cachée*, Paris : Seuil
- HALL, E. T., 1984 (trad. fra.), *La danse de la vie. Temps culturel, temps vécu*, Paris : Seuil
- HEIDMANN, U., 2005, « Comparatisme et analyse de discours. La comparaison différentielle comme méthode », in ADAM, J.-M. & HEIDMANN, U. (dir.), *Sciences du texte et analyse de discours. Enjeux d'une interdisciplinarité*, Lausanne : Université de Lausanne, 99-118
- HEIDMANN, U. & ADAM, J.-M., 2010, *Textualité et intertextualité des contes. Perrault, Apulée, La Fontaine, Lhéritier...*, Paris : Classiques Garnier
- HELL, B., 1999, *Possession et chamanisme. Les maîtres du désordre*, Paris : Flammarion
- HURTADO ALBIR, A., 1996, « La traduction : classification et éléments d'analyse », in *Meta : Journal des traducteurs*, vol. XLI, n° 3, 366-377
- HYMES, D. H. (dir.), 1964, *Language in Society and Culture*, New York : Harper and Row
- HYMES, D. H., 1972, « Models of the Interaction of Language and Social life », in GUMPERZ, J. & HYMES, D. H. (dir.), *Directions in Sociolinguistics. The Ethnography of Communication*, New York : Holt Rinehart and Winston, 35-71
- HYMES, D. H., 1975, « Breakthrough into performance », in BEN AMOS, D., GOLDSTEIN, KENNETH, S. (dir.), *Folklore : Performance and communication*, La Hague : Mouton, 11-74
- HYMES, D. H., 1984/1991, *Vers la compétence de communication*, Paris : Hatier/Didier
- IRISKHANOVA, K., RÖCKLINSBERG, C., OZOLINA, O. & ZAHARIA, I.-A., 2003, « L'empathie comme élément de la médiation culturelle », in ZARATE, G. & alii, *Médiation culturelle et didactique des langues*, Strasbourg : Editions du Conseil de l'Europe, 109-142
- JAKOBSON, R., 1963 (trad. fra.), *Essais de linguistique générale*, Paris : Minuit
- JAKOBSON, R., 1973, *Questions de poétique*, Paris : Seuil
- JAKOBSON, R. & BOGATYREV, P., 1973 « Le folklore, forme spécifique de création » (1929), in JAKOBSON, R., *Questions de poétique*, Paris : Seuil, 59-72
- JAUSS, H.-R., 1978, *Pour une herméneutique littéraire*, Paris : Gallimard
- JEANNERET, T., 2001, « Vers une respécification de la notion de coénonciation : pertinence de la notion de genre », in *Marges linguistiques*, n° 2 : *Approches interactives des faits de langue*, Novembre 2001, 81-94, [En ligne] <http://www.revue-texto.net/1996-2007/Archives/Archives.html> [consulté le 27/05/2010]
- JODELET, D. (dir.), 1989, *Les représentations sociales*, Paris : PUF
- JOHNSON, N.-S. & MANDLER, J.-M., 1984, « Un conte a deux structures : structure sous-jacente et structure de surface des récits », in DENHIÈRE, G. (dir.), *Il était une fois... Compréhension et souvenir de récits*, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires de Lille, 231- 294
- JOURDAN, C. & LEFEBVRE, C., 1999, « Présentation : L'ethnolinguistique aujourd'hui, Etat des lieux », in *Anthropologie et Sociétés*, volume 23, n° 3 : *L'Ethnolinguistique* [En ligne] <http://www.ant.ulaval.ca/anthropologieetsocietes/1999-3-3-presentation> [consulté le 27/05/2010]
- JULIA, C., 2002, *Fixer le sens ? La sémantique spontanée des gloses de spécification du sens*, Paris : La Sorbonne nouvelle

- KAËS, R., 2002, « Médiation, analyse transitionnelle et formations intermédiaires », in CHOUVIER, B. (dir.), *Processus psychiques de la médiation*, Paris : Dunod, 11-28
- KAÏDI, L., 1995, *L'islam*, Paris : Hachette
- KARDINER, A., 1969 (trad. fra.), *L'individu dans la société*, Paris : Gallimard
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., 1980/2002, *L'énonciation. De la subjectivité dans la langage*, Paris : Armand Colin
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., 1987/1991, « La mise en place », in COSNIER, J. & KERBRAT-ORECCHIONI, C. (dir.), *Décrire la conversation*, Lyon : P.U. de Lyon, 319-354
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., 1990/1998, *Les interactions verbales. Approches interactionnelle et structure des conversations*, Tome 1, Paris : Armand Colin
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., 1994, *Les interactions verbales. Variations culturelles et échanges rituels*, Tome 3, Paris : Armand Colin
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., 1998, « La notion d'interaction en linguistique : origine, apports, bilan », in *Langue française*, n° 117 : *La linguistique comme discipline en France*, Février 1998, 51-67
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., 2002, « Contexte », in CHARAUDEAU, P. & MAINGUENEAU, D. (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil, 134-136
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., 2005, *Le discours en interaction*, Paris : Armand Colin
- KILANI-SCHOCH, M., 1997, « La communication interculturelle : malentendus linguistiques et malentendus théoriques », in *Bulletin suisse de linguistique appliquée*, n° 65 : *Communication et pragmatique interculturelles*, 83-101
- KLEIBER, G., 1994, « Contexte, interprétation et mémoire : approche standard vs approche cognitive », in *Langue Française*, n° 103 : *Le lexique : construire l'interprétation*, Septembre 1994, 9-22
- KOSSMANN, M., 2000, *A Study of Eastern Moroccan Fairy Tales*, Helsinki : Suomalainen Tiedeakatemia
- KOTSCHI, T., 1986, « Procédés d'évaluation et de commentaires métadiscursifs comme stratégies interactives », in *Cahiers de Linguistique Française*, n° 7, 207-230.
- KROEBER, A.-L. & KLUCKHOHN, C., 1952, *Culture : a critical review of concepts and definitions*, Cambridge, Mass. : The Museum
- KÜNZLI, A., 2003, « Quelques stratégies et principes en traduction technique français-allemand et français-suédois », Thèse pour le doctorat, Université de Stockholm, in *Forskningsrapporter, Cahiers de la recherche*, n° 21, [En ligne] www.diva-portal.org/diva/getDocument?urn_nbn_se_su_diva-745-2_fulltext.pdf [consulté le 27/05/2010]
- LABOV, J., 1976, *Sociolinguistique*, Paris : Minuit
- LABRIE, V., 1982, *Précis de transcription de documents d'archives orales*, Québec : Institut québécois de recherche sur la Culture
- LACOSTE-DUJARDIN, C., 1970/1982, *Le conte kabyle. Étude ethnologique*, Paris : F. Maspéro
- LACOSTE-DUJARDIN, C., 1998, « Problèmes posés par un répertoire des motifs dans les contes merveilleux maghrébins - premiers résultats », Conférence prononcée le 2 juillet 1998 à Lyon, dans le cadre du XII^e Congrès de l'AFEMAM

- LADMIRAL, J.-R., 1979/1994, *Traduire : théorèmes pour la traduction*, Paris : Gallimard
- LADMIRAL, J.-R., 1998, « Le prisme interculturel de la traduction », in BENSIMON, P. & COUPAYE, D. (dir.), *Palimpsestes*, n° 11 : *Traduire la culture*, Paris : Presses de la Sorbonne nouvelle, 15-30
- LADMIRAL, J.-R., 2002, « De la linguistique à la littérature : la traduction », in ANIS, J., ESKENAZI, A. & JEANDILLOU, J.-F. (dir.), *Le signe et la lettre. Hommage à Michel Arrivé*, Paris : L'Harmattan, 337-347
- LADMIRAL, J.-R. & LIPIANSKY, E.-M., 1989, *La communication interculturelle*, Paris : Armand Colin
- LADMIRAL, J.-R. & MESCHONNIC, H., 1981 : « Poétique de.../Théorèmes pour... la traduction », in *Langue française*, n° 51 : *La traduction*, Septembre 1981, 3-18
- LAGARDE, D., 2005, « Le réveil berbère », in *L'Express*, 27/06/2005 (mis à jour le 4/03/2008), [En ligne] http://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/le-r-eacute-veil-berb-egrave-re_485441.html [consulté le 27/05/2010]
- LAMIZET, B., 1999, *La médiation culturelle*, Paris : L'Harmattan
- LAOUST, E., 1918, *Etude sur le dialecte berbère des Ntifa*, Paris : Leroux
- LAOUST, E., 1928, *Cours de berbère marocain, Dialecte(s) du Maroc central*, Paris : Geuthner
- LAOUST, E., 1949, *Contes berbères du Maroc : textes berbères du groupe Beraber-Chleuh (Maroc central, Haut et Anti-Atlas)*, Paris : Larose
- LAOUST-CHANTREAUX, G., 1990, *Kabylie côté femmes, la vie féminine à Aït Hichem 1937-1939*, Aix-en-Provence : Edisud
- LAPLANTINE, F., 1987/1995, *L'anthropologie*, Paris : Payot
- LBOUZIANI, M., 1993, *La séquence du mariage dans le conte populaire : région de Zagora*, Mémoire de Licence sous la direction de A. Aboutarik, Agadir : Université Ibnou Zohr
- LE BEL, E., 1997, « La paraphrase dans la pratique et l'enseignement de la traduction », in *Thélème : Revista complutense de estudios franceses*, n° 11, 491-502, [En ligne] <http://revistas.ucm.es/fil/11399368/articulos/THEL9797120491A.PDF> [consulté le 27/05/2010]
- LEBRE-PEYTARD, M., 1990, *Situations d'oral : documents authentiques, analyse et utilisation*, Paris : Clé international
- LEBRE-PEYTARD, M., 2003, « Analyse de discours et didactique de l'oral - De l'analyse de discours aux pratiques de classe », in *Didactiques de l'oral*, Actes du colloque, La Grande Motte, 14-15 juin 2002, Caen : CRDP de Basse-Normandie, [En ligne] <http://eduscol.education.fr/cid46405/analyse-de-discours-et-didactique-de-l-oral-de-l-analyse-de-discours-aux-pratiques-de-classe.html> [consulté le 27/05/2010]
- LECOINTRE, S. & LE GALLIOT, J., 1972, « L'appareil de l'énonciation dans Jacques le Fataliste », in *Le Français moderne*, 221-232
- LEDERER, M., 1980, *La traduction simultanée. Fondements théoriques*, Texte remanié de thèse de l'Université de Paris IV, sous la direction de M. Gravier, Lille : Université de Lille
- LEDERER, M., 1998, « Traduire le culturel : la problématique de l'explicitation », in BENSIMON, P. & COUPAYE, D. (dir.), *Palimpsestes*, n° 11 : *Traduire la culture*, Paris : Presses de la Sorbonne nouvelle, 161-171

- LEECH, G.-N., 1983, *Principles of Pragmatics*, London : Longman
- LEFEBVRE, J., 2004, « La note de bas de page comme espace de médiation dialogique », in DELAMOTTE-LEGRAND, R., *Les médiations langagières. Des faits de langue aux discours*, Vol. 1, 390-401
- LEVI-STRAUSS, C., 1958, *Anthropologie structurale*, Paris : Plon
- LEVI-STRAUSS, C., 1973, *Anthropologie structurale 2*, Paris : Plon
- LEVI-STRAUSS, C., 1975, *La voie des masques 1*, Paris : A. Skira
- LINTON, R., 1967 (trad. fra.), *Le fondement culturel de la personnalité*, Paris : Dunod
- LÜDI, G., 1982, « Comment on dit ça ? » Prolégomènes à une étude de la composante sémantique du langage des migrants », in *Travaux neuchâtelois de linguistique*, n° 4, Actes du colloque sur le bilinguisme, Université de Neuchâtel, 14-15 septembre 1981, 21-46
- LÜDI, G., 1987, « Travail lexical explicite en situation exolingue », in LÜDI, G. (dir.), *Devenir bilingue – parler bilingue*, Tübingen : Nimeyer, 1-21
- LÜDI, G., 1991, « Construire ensemble les mots pour le dire. A propos des origines discursives des connaissances lexicales », in GÜLICH, E., DAUSENDSCHÖHN-GAY, U. & KRAFT, U. (dir.), *Linguistische Intraaktionsanalysen*, Tübingen : Max Nimeyer Verlag, 193-224
- LÜDI, G., 1995, « L'identité linguistique des migrants en question : perdre, maintenir, changer », in LÜDI, G., PY, B. & alii (dir.), *Changement de langage et langage du changement. Aspects linguistiques de la migration interne en Suisse*, Lausanne : Ed. L'Age d'Homme, 203-292
- LUGRIN, G., 2006, *Généricité et intertextualité dans le discours publicitaire de presse écrite*, Berne, Peter Lang, 2006
- LUQUE, F.-M., 2002, « Entre l'identité et l'identification : un problème complexe de la recherche sociologique dans le domaine de l'interculturalité », in *Sociétés : Revues des sciences humaines et sociales*, n° 76 : *Temporalités sociales*, 59-70
- LUSSIER, D. & alii, 2003, « Les représentations des autres et des autres cultures dans le contexte de la formation initiale et continue des enseignants », in ZARATE, G., GOHARD-RADENKOVIC, A., LUSSIER, D. & PENZ, H., *Médiation culturelle et didactique des langues*, Strasbourg : Editions du Conseil de l'Europe, 191-223
- MAESTRI, R., 1979, « Particularisme et identité culturelle », Communication au Colloque International, *Production et affirmation de l'identité*, Toulouse, Septembre 1979
- MAINGUENEAU, D., 1991, *L'Analyse du Discours, introduction aux lectures de l'archive*, Paris : Hachette
- MAINGUENEAU, D., 1993, *Le Contexte de l'oeuvre littéraire. Énonciation, écrivain, société*, Paris : Dunod
- MAINGUENEAU, D., 1996, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris : Seuil
- MAINGUENEAU, D., 1986/2003 (4^e éd. revue et augmentée), *Linguistique pour le texte littéraire*, Paris : Nathan
- MAINGUENEAU, D., 2002 a, « Analyse du discours », in CHARAUDEAU, P. & MAINGUENEAU, D. (dir.), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil, 41-45
- MAINGUENEAU, D., 2002 b, « Enonciation », in CHARAUDEAU, P. & MAINGUENEAU, D. (dir.), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil, 228-231

- MAINGUENEAU, D., 1992, « Le tour ethnolinguistique de l'analyse du discours », in *Langages* n° 105 : *Ethnolinguistique de l'écrit*, 114-125
- MAINGUENEAU, D., 2005, « L'analyse de discours et ses frontières », in *Marges linguistiques*, n° 9 : *Analyse du discours - Etat de l'art et perspectives*, Mai 2005, 64-75, [En ligne] <http://www.revue-texto.net/1996-2007/Archives/Archives.html> [consulté le 27/05/2010]
- MALINOVSKI, B., 1963 (trad. fra.), *Les Argonautes du Pacifique occidental*, Paris : Gallimard
- MAMMERI, M., 1969, *Les isefra. Poèmes de Si-Mohand-ou-Mhand. Texte berbère et traduction*, Paris : F. Maspéro
- MAMMERI, M., 1980, *Poèmes kabyles anciens*, Paris : F. Maspéro
- Marges linguistiques*, n° 9 : *Analyse du discours - Etat de l'art et perspectives*, Mai 2005, [En ligne] <http://www.revue-texto.net/1996-2007/Archives/Archives.html> [consulté le 27/05/2010]
- MARIN, L., 1993, *Des pouvoirs de l'image. Gloses*, Paris : Seuil
- MARIOTTI, M., 1992, « Une conteuse en Champsaur, Marie Nicolas », in PELEN, J.-N. & MARTEL, C. (dir.), *Les voies de la parole, ethnotexte et littérature orale, approches critiques*, Les cahiers de Salagon 1, Mane : Alpes de Lumière/Aix-en-Provence : Université de Provence, 22-28
- MARTINEZ, P., 1996, *La didactique des langues étrangères*, Paris : PUF
- MASQUELIER, B., 2000, « Ethnographie de la parole et interlocution », in MASQUELIER, B. & SIRAN, J.-L. (dir.), *Pour une anthropologie de l'interlocution. Rhétoriques du quotidien*, Paris/Montréal : L'Harmattan, 23-56
- MASQUELIER, B., 2005, « Anthropologie sociale et analyse du discours », in *Langage et société*, n° 114 : *Approches interdisciplinaires des pratiques langagières et discursives*, Septembre 2005, 73-89, [En ligne] www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2005-4-page-73.html [consulté le 27/05/2010]
- MATORE, G., 1953, *La méthode en lexicologie*, Paris : M. Didier
- MAUSS, M., 1950/1989, *Sociologie et anthropologie*, Paris : PUF
- MAZIERE, F., 2005, *L'analyse du discours*, Paris : P.U.F.
- MEAD, M., 1963 (trad. fra.), *Moeurs et sexualité en Océanie*, Paris : Plon
- MEROLLA, D., 1994, « Le conte kabyle », in *Encyclopédie berbère*, n° XIV, Aix-en-Provence : Edisud, 2084-2088
- MEROLLA, D., 1995, « Peut-on parler d'un espace littéraire kabyle ? », in *Etudes et Documents Berbères*, n° 13 : 5-25
- MEROLLA, D., 2006, *De l'art de la narration tamazight (berbère). 200 ans d'études : Etat des lieux et perspectives*, Paris/Louvain : Peeters
- MEROLLA, D., 2010, « Existe-t-il un système littéraire berbère ? Des genres oraux à l'espace Internet : le champ de la recherche aujourd'hui », in *Centre de recherche berbère*, [En ligne] <http://centrederechercheberbere.fr/existe-t-il-un-systeme-litteraire-berbere-des-genres-oraux-a-lespace-internet-le-champ-de-la-recherche-aujourd'hui.html> [consulté le 02/10/2010]
- MESCHONNIC, H., 1973, *Pour la poésie II*, Paris : Gallimard
- MESCHONNIC, H., 1999, *Poétique du traduire*, Paris : Verdier

- MICHELI, R., 2006, « Contexte et contextualisation en analyse du discours : regard sur les travaux de T. Van Dijk », in *Semen*, n° 21 : *Catégories pour l'analyse du discours politique*, Avril 2006, [En ligne] <http://semen.revues.org/document1971.html> [consulté le 27/05/2010]
- MIGEOT, F., 1997, « Le conte comme espace potentiel. Conte de FLE », in *Le conte dans la pédagogie. La pédagogie dans le conte*, Actes du séminaire organisé par le CIEF de l'Université de Bourgogne et l'ANELFE, 22 mars 1997, 22-32
- MOCHET, M.-A., 1989, « Aise/malaise en situation d'entretien. Approche sociolinguistique », in *L'interaction*, Paris : Association des Sciences du langage, 178-195
- MOIRAND, S., 1982, *Enseigner à communiquer en langue étrangère*, Paris, Hachette
- MOIRAND, S., 2002, « Dialogisme », in CHARAUDEAU, P. & MAINGUENEAU, D. (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil, 175-178
- MOIRAND, S., 2007, *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*, Paris : PUF
- MOLINO, J., 1981, « Ethnolinguistique et sémiologie : pour une ethnosémiologie » in *Ethnolinguistique, Contributions théoriques et méthodologiques*, Actes de la réunion internationale, *Théories en Ethnolinguistique*, Ivry, 29 mai-1^{er} juin 1979, Paris : Selaf et laboratoire des langues et civilisations à tradition orale (LACITO), 237-256
- MOLINO, J., 1994, « La tradition orale au Maroc », entretien réalisé par A. MADRHRI ALAOUI, in G.E.M. (Groupe d'études Maghrébines), *L'interculturel au Maroc. Arts, langues, littératures et traditions populaires*, Casablanca : Afrique Orient, 129-145
- MONDADA, L., 1998, « Variations sur le contexte en linguistique », in *Cahiers de l'Institut de Linguistique et des Sciences du Langage*, n°11 : *Mélanges offerts en hommage à Mortéza Mahmoudian*, 243-266
- MONDADA, L., 1999, « L'accomplissement de l'étrangeté dans et par l'interaction, procédures de catégorisation des locuteurs », in *Langages*, n° 134 : *Interaction et langue étrangère*, 20-34
- MOÑINO, Y., 1991, « Linguistique et anthropologie », in BONTE, P. & IZARD, M. (dir.), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris : P.U.F, 422-423
- MOÑINO, Y. & REY-HULMAN, D., 1994, « Entretien avec Geneviève Calame-Griaule », in REY-HULMAN, D. & KABAKOVA, G. (dir.), *Journal des anthropologues*, n° 57-58 : *L'anthropologie face à la langue*, 15-27
- MOSCOVICI, S., 1976, *Social influence and Social change*, New York : Academic Press
- MOUHSINE-AJJOUL, K., 1992, *Le conte berbère marocain : analyse sémio-pragmatique*, Thèse de doctorat, sous la direction de G. Maurand, Université de Toulouse le Mirail
- MOUNIN, G., 1955, *Les belles infidèles*, Paris : Cahiers du Sud
- MOUNIN, G., 1962, *Poésie et société*, Paris : PUF
- MOUNIN, G., 1963, *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris : Gallimard
- NAÏT ZERRAD, K., 2006, « Ecrire en berbère, oui mais comment ? », in *Tifn, Revue des Littératures berbères*, n° 1 : *Ecrire et résister*, Année 2006, Paris : Tifn/Ibis Press, 112-128
- NIDA, E. A., 1964, *Towards a science of translating*, Leiden : Brill.
- NIDA, E. A., 1969, *The theory and practice of translation*, Leiden : Brill.

- NIDA, E. A. & TABER C. R., 1971, *La traduction : théorie et méthode*, Londres : Alliance biblique universelle
- NOBLE, P., 1999, « Différences culturelles et traduction. Réflexions à l'occasion de la traduction française de *De ontdekking van de hemel* de Harry Mulisch », in *Rapports/Het Franse Boek*, Vol. LXIX, n° 3, 130-142
- NOYAU, C. & PORQUIER, R., 1984 (dir.), *Communiquer dans la langue de l'autre*, Paris : Presses Universitaires de Vincennes
- ORTURAY, G., 1972, « Principes of oral transmission in folk culture », in *Hungarian Folklore Essays*, Budapest : Akademiai Kiadó, 132-167
- PÊCHEUX, M., 1975, *Les Vérités de La Palice*, Paris : F. Maspéro
- PELEN, J.-N., 1991, « Du conte traditionnel au néocontage. Etapes d'une évolution (exemples méridionaux) », in CALAME-GRIAULE, G. (dir.), *Le renouveau du conte*, Paris : Ed. du CNRS, 123-139
- PELEN, J.-N., 2002, « Le simple fait de raconter toujours la même histoire : Réflexion sur l'en-deça du sens dans la tradition du conte » in PETITAT, A. (dir.), *Contes : l'universel et le singulier*, Lausanne : Payot, 2002, 197-213
- PERREFORT, M., 2001, *J'aimerais aimer parler allemand*, Paris : Anthropos
- PERRET, D., 1968, « Termes d'adresse et injures. A propos d'un dictionnaire des injures », in *Cahiers de lexicologie*, n° 12, 3-14
- PEYTARD, J., 1970, « Oral et scriptural : deux ordres de situations et de descriptions linguistiques », in *Langue française*, n° 6 : *Apprentissage du français langue maternelle*, Mai 1970, 35-47
- PEYTARD, J., 1992, *Syntagmes 4 : de l'évaluation et de l'altération des discours*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, Besançon/Paris : Les Belles lettres
- PEYTARD, J., 1993 a, « D'une sémiotique de l'altération », in *Semen*, n° 8 : *Configurations discursives*, 145-177
- PEYTARD, J., 1993 b, « Variations sémiotiques sur variantes épigraphiques dans la naissance du jour », in *Les Cahiers du CRELEF*, n° 36 : *Souvent textes varient...*, 81- 93
- PEYTARD, J., 1999, « Écriture et pointillés de sens : lecture-analyse de deux pages de Proust (*La Fin de la jalousie*) », in *Semen*, n° 11 : *Vers une sémiotique différentielle*, [En ligne] <http://semen.revues.org/2911> [consulté le 20/09/2010]
- PEYTARD, J. & MOIRAND, S., 1992, *Discours et enseignement du français*, Paris : Hachette
- PINCONNAT, C., 2000, « Le bilinguisme à travers deux littératures émergentes : les cas du roman chicano et du roman beur », in FELICI, I. (dir.), *Bilinguisme. Enrichissements et conflits*, Actes de colloque, Faculté des Lettres et sciences humaines de Toulon, 26-28 mars 1999, Paris : Champion, 247-262
- PORQUIER, R., 1984, « Communication exolingue et apprentissage des langues », in *Acquisition d'une langue étrangère III, Encrages*, Université Paris-VIII/Centre de linguistique appliquée de l'Université de Neuchâtel, 17-47
- POTTIER, B., 1970, « Le domaine de l'ethnolinguistique », in *Langages*, n° 18 : *L'ethnolinguistique*, Juin 1970, 3-11

- PROPP, V., 1928/1970, *Morphologie du conte*, Paris : Seuil
- PY, B., 1993, « L'apprenant et son territoire : système, norme et tâche », in *AILE (Acquisition et interaction en langue étrangère)*, n° 2, 9-24
- QUENTEL, J.-C., 2007, *Les fondements des sciences humaines*, Toulouse : Erès
- RABATEL, A., 2005, « La part de l'énonciateur dans la construction interactionnelle des points de vue », in *Marges linguistiques*, n° 9 : *Analyse du discours - Etat de l'art et perspectives*, Mai 2005, 115-136, [En ligne] <http://www.revue-texto.net/1996-2007/Archives/Archives.html> [consulté le 27/05/2010]
- RABINOW, P., 1988, *Un ethnologue au Maroc. Réflexions sur une enquête de terrain*, Paris : Hachette
- RACHIK, H., 2006, « Construction de l'identité amazighe », in RACHIK, H. (dir.), *Usages de l'identité amazighe au Maroc*, 13-66
- RASTIER, F., 1995, « Communication ou transmission ? », in *Césures*, n° 8 : « Transmissible » « Intransmissible », 151-195, [En ligne] http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Transmission.html [consulté le 27/05/2010]
- RASTIER, F., 2004, « Poétique et textualité », in *Langages*, n° 153 : *Les genres de la parole*, 120-126
- RASTIER, F., 2006, « La traduction : interprétation et genèse du sens », in LEDERER, M. (dir.), *Le sens en traduction*, Paris : Minard, 37-49, [En ligne] <http://www.revue-texto.net/Lettre/Lettre.html> [consulté le 27/05/2010]
- RASTIER, F., 2007, « Communication, interprétation, transmission », in *Semen*, n° 23 : *Sémiotique et communication. Etat des lieux et perspectives d'un dialogue*, [En ligne] <http://semen.revues.org/5341> [consulté le 5/11/2010]
- RASTIER, F. & PINCEMIN, B., 1999, « Des genres à l'intertexte », in *Cahiers de Praxématique*, n° 33 : *Sémantique de l'intertexte*, 83-111 [En ligne] http://icar.univ-lyon2.fr/membres/bpincemin/biblio/rastier_pincemin_prax99.pdf [consulté le 5/10/2010]
- REY-DEBOVE, J., 1998, *La linguistique du signe, une approche sémiotique du langage*, Paris : Armand Colin
- REY-HULMAN, D. & KABAKOVA, G., 1994, « L'anthropologie et la linguistique : séparation de corps ? » in REY-HULMAN, D. & KABAKOVA, G. (dir.), *Journal des anthropologues*, n° 57-58 : *L'anthropologue face à la langue*, 7-14
- RISPAIL, M., 1995, « Présentation », in RISPAIL, M. & TIGZIRI, N. (dir.), *Langues maternelles : contact, variations et enseignement. Le cas de la langue amazighe*, Paris : L'Harmattan, 7-15
- ROBERGE, M., 2004, « Émergence d'une ethnologie contemporaine plurielle à l'Université Laval, Bilan des terrains, approches et méthodes », in *Ethnologie*, volume 26, n° 2 : *Québec - Ethnologie du proche / Québec - Ethnology At Home*, [En ligne] <http://id.erudit.org/iderudit/013746ar> [consulté le 27/05/2010]
- ROSSARI, C., 1990, « Projet pour une typologie des opérations de reformulation », in *Cahiers de linguistique française*, n° 11 : *Marquage linguistique, inférence et interprétation dans le discours*, 345-359
- ROULET, E., 1987, « Complétude interactive et connecteurs reformulatifs », in *Cahiers de linguistique française*, n° 8 : *Nouvelles approches des connecteurs argumentatifs, temporels et reformulatifs*, 11-140

- ROULET, E., AUCHLIN, A., MOESCHLER, J., RUBATTEL, C. & SCHELLING, M., 1985, *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne : Peter Lang
- SACKS, H., SCHEGLOFF, E. & JEFFERSON, C., 1974, « A simplest systematics for the organisations of turn-taking for conversation », in *Language*, n° 50, 696-735
- SADIQI, F., 2003, « Aperçu socio-linguistique sur l'amazighe au Maroc : une identité plurimillénaire », in *Le Matin*, 29/06/2003, [En ligne] <http://www.bladi.net/apercu-socio-linguistique-sur-l-amazighe-au-maroc-une-identite.html> [consulté le 27/05/2010]
- SAPIR, E., 1967 (trad. fra.), *Le langage, introduction à l'étude de la parole*, Paris : Payot
- SARDIN, P., 2007, « De la note du traducteur comme commentaire, entre texte, paratexte et prétexte », in BOISSEAU, M., (dir.), *Palimpsestes*, n° 20 : *De la traduction comme commentaire au commentaire de la traduction*, Paris : Presses de la Sorbonne nouvelle, 121-135, [En ligne] <http://palimpsestes.revues.org/99> [consulté le 27/05/2010]
- SCHEGLOFF, E., 1992, « In Another Context », in DURANTI, A. & GOODWIN, C. (dir.), *Rethinking context*, Cambridge : Cambridge University Press, 191-229
- SCHEGLOFF, E., JEFFERSON, G. & SACKS, H., 1977, « The preference for self-correction in the organization of repair in conversation », in *Language*, n° 53, 361-382
- SIMON, P.-J., 1999, *La Bretonnité. Une ethnicité problématique*, Rennes : Terres de Brume Editions/Presses universitaires de Rennes
- SIMONIN-GRUMBACH, J., 1975, « Pour une typologie des discours », in KRISTEVA, J. & alii (dir.), *Langue, discours, société*, Paris : Seuil
- SOELBERG, N., 1995, « Jacques Bres : La Narrativité », in *Revue Romane*, n° 30 : 140-144, [En ligne] <http://www.tidsskrift.dk/visning.jsp?markup=&print=no&id=99451> [consulté le 04/09/2010]
- SPERBER, D., 1996, *Explaining Culture, a Naturalistic Approach*, Oxford : Blackwell Publishers
- TAÏFI, M., 1988, « La lexicographie berbère : questions de méthode », in *La culture populaire : spécificités locales et dimension nationale*, Actes de la troisième rencontre de l'Université d'Agadir, 1-6 août 1988, Casablanca : OKAB, 23-29
- TAÏFI, M., 1991, *Dictionnaire tamazight-français (Parlers du Maroc central)*, Paris : L'Harmattan/Awal
- TAP, P. (dir.), 1980, *Identité collective et changements sociaux*, Toulouse : Le Privat
- TAP, P., 1996-1997, « Marquer sa différence » in *Sciences humaines*, n° 15 : *Identité, Identités*, Hors série, Décembre 1996-janvier 1997, 9-10
- TENEZE, M.-L., 1975, *L'Aubrac : étude ethnologique, linguistique, agronomique et économique d'un établissement humain*. Tome V, Ethnologie contemporaine III : littérature orale, musique, danse, Paris : Ed. du CNRS, 105-106
- TENEZE, M.-L., 1978/2005, « Les catalogues de contes : outils pour quelles recherches », in *Cahiers de littérature orale*, n° 57-58 : *Nommer/classer les contes populaires*, Paris : Publications Langues'O/INALCO, 219-223
- THAY THAY RHOZALI, N., 2000, *L'ogre entre le réel et l'imaginaire dans le conte populaire du Maroc*, Paris : L'Harmattan

- THOMAS, J., 1984, « Cross-cultural discourse as unequal encounter : toward a pragmatic analysis », in *Applied Linguistics*, n°5-3, 226-244
- TISSOT, F., 2000, *Permanences et transformations du conte maghrébin en immigration*, Mémoire de D.E.A. en Sciences du langage, didactique et sémiotique, Besançon
- TODOROV, T., 1966/1981, « Les catégories du récit littéraire », in *Communications*, n° 8 : *L'analyse structurale du récit*, Paris : Seuil, 131-157
- TODOROV, T., 1981, *Mikhail Bakhtine, le principe dialogique, Suivi de Ecrits du cercle de Bakhtine*, Paris : Seuil
- TOURATIER, C., 1993, « Traduire ? », in CERCLE LINGUISTIQUE D'AIX-EN-PROVENCE, *Travaux*, n° 10 : *La traduction (problèmes théoriques et pratiques)*, Aix-en-Provence : Université de Provence, 9-14
- VAN DIJK, T. 1997, « Cognitive Context Models and Discourse », in STAMENOW, M. (dir.), *Language Structure, Discourse and the Access to Consciousness*, Amsterdam : Benjamins, 189-226
- VAN DIJK, T., 1999, « Context Models in Discourse Processing », in H. VAN OOSTENDORP, H. & GOLDMAN, S. (dir.), *The Construction of Mental Representations During Reading*, London : Lawrence Erlbaum, 123-148
- VAN DIJK, T., 2004, « Text and Context of Parliamentary debates », in BAYLEY, P. (dir.), *Cross-Cultural Perspectives on Parliamentary Discourse*, London : Benjamins, 339-372
- VASSEUR, M.-T., 2000, « De l'usage de l'inégalité dans l'interaction-acquisition en langue étrangère », in *AILE*, n° 12 : *Approches interactionnistes de l'acquisition des langues étrangères*, 51-76, [En ligne] <http://aile.revues.org/1466> [consulté le 23/09/2010]
- VASSEUR, M.-T., 2005, *Rencontres de langues. Question(s) d'interaction*, Paris : Didier
- VASSEUR, M.-T. & ARDITTY, J., 1996, « Les activités réflexives en situation de communication exolingue : réflexions sur quinze ans de recherche », in *AILE*, n° 8 : *Activités et représentations métalinguistiques dans l'acquisition des langues* : 57-87
- VELAY-VALLENTIN, C., 1987, « Le conteur et les éditeurs : lecture des Contes de Perrault au XVIII^e siècle », in BAREAU, M., BARCHILON, J., STANTON, D. & ALTER, J. (dir.), *Les Contes de Perrault. La contestation et ses limites. Furetière*, Paris/Seattle/Tübingen : Papers on French Seventeenth Century Literature, 53-66
- VINAY, J.-P. & DARBELNET, J.-L., 1958/1977, *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Paris : Didier
- VINCENSINI, J.-J., 1990, « Le motif, forme symbolique », in GÖRÖG-KARADY, V. (dir.), *D'un conte à l'autre, la variabilité dans la littérature orale*, Paris : Ed. du CNRS, 523-539
- VINSONNEAU, G., 2000, « Socialisation et identité », in *Sciences humaines*, n° 110 : *Cultures. La construction des identités*, Novembre 2000, 28-29
- VION, R., 1992, *La communication verbale. Analyse des interactions*, Paris : Hachette
- VION, R., 2001, « Modalités, modalisations et activités langagières », in *Marges linguistiques*, n° 2 : *Approches interactives des faits de langue*, Novembre 2001, 209-231, [En ligne] <http://www.revue-texto.net/1996-2007/Archives/Archives.html> [consulté le 27/05/2010]

- VION, R. & MITTNER, M., 1986, « Activités de reprise et gestion des interactions en communication exolingue », in *Langages*, n° 84 : *L'acquisition du français par des adultes immigrés*, 25-42
- VIROLLE-SOUBES, M. & TITOUH-YACINE, T., 1982, « Initiation et imaginaire social en Kabylie », in *L'Ethnographie*, n° 87-88 : *Voyages chamaniques, II*, 189-225
- WATZLAWICK, P., HELMICK BEAVIN, J. & JACKSON, D. D., 1972 (trad. fra.), *Une logique de la communication*, Paris : Seuil
- YACINE, T., 1987, *Poésie berbère et identité. Qasi Udifella, héraut des At Sidi Braham*, Paris : Maison des Sciences de l'homme
- YACINE, T., 2002, « Réflexions autour des émeutes en Kabylie », in *Awal, Cahiers d'études berbères*, n° 25, 21-30
- YODA, L. A., 2005, *La traduction médicale du français vers le mooré et le bisa. Un cas de communication interculturelle au Burkina Faso*, Rijksuniversiteit Groningen, [En ligne] <http://www.scribd.com/doc/30071091/La-Traduction-Medicale> [consulté le 27/05/2010]
- ZARATE, G., 1986, *Enseigner une culture étrangère*, Paris : Hachette
- ZARATE, G., 2003, « Identités et plurilinguisme : conditions préalables à la reconnaissance des compétences interculturelles », in BYRAM, M., NEUNER, G. & alii, *La compétence interculturelle*, 91-120, Strasbourg : Editions du Conseil de l'Europe
- ZARATE, G., GOHARD-RADENKOVIC, A., LUSSIER, D. & PENZ, H., 2003, *Médiation culturelle et didactique des langues*, Strasbourg : Editions du Conseil de l'Europe
- ZAREMBA, C., 1993, « Traductions, traductions », in CERCLE LINGUISTIQUE D'AIX-EN-PROVENCE, *Travaux*, n° 10 : *La traduction (problèmes théoriques et pratiques)*, Aix-en-Provence: Université de Provence, 29-47
- ZIMMERMANN, F., 2009, « Performance et multimodalités », in *Scénographie de la voix*, programme « Anthropologie et linguistique » de l'EHESS, Compte-rendu de séminaire, [En ligne] <http://ehess.tessitures.org/scenographies/index.php?id=76> [consulté le 5/09/2010]
- ZIMMERMANN, F., 2010, « Les Trois origines du concept de Performance », in *Scénographie de la voix*, programme « Anthropologie et linguistique » de l'EHESS, [En ligne] <http://ehess.tessitures.org/vivavoce/performance/trois-origines.html> [consulté le 5/09/2010]
- ZUMTHOR, P., 1983, *Introduction à la poésie orale*, Paris : Seuil
- ZUMTHOR, P., 1990 a, *Performance, réception, lecture*, Québec : Le Préambule
- ZUMTHOR, P., 1990 b, « Littératures de la voix », in *Le Grand Atlas Universalis des Littératures*, Paris : Encyclopaedia Universalis, 70-71

RECUEILS DE CONTES, TRAVAUX UNIVERSITAIRES ET SITE INTERNET DONT SONT EXTRAITES LES VERSIONS DU CORPUS

- AMAHOU, Z., 1993, *Le réel dans le conte merveilleux berbère de Taroudant*, Mémoire de licence, sous la direction de A. Aboutarik, Agadir : Université Ibnou Zohr (contes présentés en annexes au travail de recherche)

- AMARD, P., 1997, *Textes berbères des Aït Ouaouzguite. Ouarzazate, Maroc*, Aix-en-Provence : Edisud
« bilingues »
- BELAMRI, R., 1982, *Contes de l'Est algérien I, Les graines de la douleur*, Paris : Publisud
- BOUNFOUR, A., 1996, « Hemmu u Namir ou l'oedipe berbère », in *Etudes et documents berbères*, n° 14, 119-141 (textes présentés en annexes)
- BOURAS, A., 1991, « Ahmed U Namir », version publiée en arabe, transcrite en berbère à partir de la version arabe modifiée par K. Aguentaou et traduite en français par A. Gaboune et K. Boulmedarat, [En ligne] <http://www.mondeberbere.com/> [consulté le 27/05/2010]
- BOURAYOU, A., 2003, *Les contes populaires algériens d'expression arabe*, Alger : Office des publications universitaires (contes présentés en annexes au travail de recherche)
- DECOURT, N. & LOUALI-RAYNAL, N., 1995, *Contes maghrébins en situation interculturelle*, Paris : Karthala
- DELHEURE, J., 1989, *Contes et légendes berbères de Ouargala. Tinfusin*, Paris : La boîte à documents
- HAMADI, 1998, *Récits des hommes libres. Contes berbères*, Paris : Seuil
- LAOUST, E., 1918, *Étude sur le dialecte berbère des Ntifa, Grammaire. Textes*, Thèse pour le doctorat de l'Université d'Alger, Paris : Ernest Leroux.
- MOUHSINE-AJJOUL, K., 1992, *Le conte berbère marocain : analyse sémio-pragmatique*, Thèse de doctorat, sous la direction de G. Maurand, Université de Toulouse le Mirail (textes présentés en fin d'analyse)
- OUCIF, G. & KHALLOUK, A., 1994, *Contes berbères N'tifa du Maroc, Le chat enrichi*, Paris : Publisud
- STROOMER, H., 1998, « Onze contes berbères en tachelhiyt d'Agadir », in *Etudes et documents berbères*, n°15-16, 115-139
- STUMME, H., 1895, *Märchen der Schluh von Tazerwalt*, Leipzig : Hinrich
- TAOS AMROUCHE, M., 1966/1976, *Le grain magique. Contes, poèmes, proverbes berbères de Kabylie*, Paris : F. Maspero

AUTRES RECUEILS DE CONTES CITÉS

- LEGUIL, A., 1985, *Contes berbères du Grand Atlas*, Paris : Conseil international de la langue française/EDICEF
- LEGUIL, A., 1988/2000, *Contes berbères de l'Atlas de Marrakech*, Paris : L'Harmattan (bilingue berbère/français)
- MAMMERI, M., 1980/1996, *Tellem chao, Contes berbères de Kabylie*, Paris : Bordas
- PODEUR, J., 1995, *Textes berbères des Aït Souab (Anti-Atlas, Maroc)*, Edisud : La Boîte à Documents
- S.A.H.Y.K.O.D. (initiales d'un groupe de conteuses, centre social de Montferré, Saint-Étienne), 1987, *Lundja, Contes du Maghreb*, Paris : L'Harmattan
- S.A.H.Y.K.O.B.D. (initiales d'un groupe de conteuses, centre social de Montferré, Saint-Étienne), 1990, *Hadidouane et la sorcière*, Paris : L'Harmattan

Index des notions

- Achèvement interactif, 503, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688
- Ajustement interlocutif, 68, 83, 86, 93, 122, 124, 126, 128, 248, 390, 398, 563, 566, 573, 668, 669, 672
- Altération, 330, 331, 332, 338, 339, 346, 350, 355, 402
- Altérité, 81, 83, 84, 87, 133, 134, 141, 143, 204, 372, 383, 465, 533, 688, 727, 728
- Analyse du discours, 47, 48, 49, 50, 52, 61, 62, 104, 110
- Anthropologie, 29, 51, 130, 131, 132, 133, 135, 139, 140, 142, 151
- Berbère/amazighe, 14, 155, 192, 193, 200, 201, 203, 259, 290, Cf. également annexes : 140-192
- Berbérité/Amazighité, 194, 198, 200, 202, 204, Cf. également annexes : 154, 155, 161, 173, 174, 177, 181, 183, 184, 185, 188, 190
- Cadrage, 38, 115, 116, 251, 369, 373, 380
- Cadre interactionnel, 47, 379, 420, Cf. également annexes : 12, 13
- Catégorisation, 148, 371, 372, 380, 583, 601, 603, 605, 610, 621
- Champ littéraire berbère, 172, 240, 252, 259, 260, 263, 272, 296
- Chaîne de transmission, 55, 189, 246, 275, 277, 296, 340, 342, 423, 559, 583, 665
- Co-construction, 110, 368, 369, 668, 672, 676, 681, 682, 689, 690
- Coopération, 86, 247, 248, 374, 390, 393, 394, 499, 668
- Commentaire, 53, 56, 79, 80, 128, 176, 178, 180, 311, 315, 325, 326, 327, 335, 348, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 440, 466, 480, 496, 517, 522, 561, 563, 564, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 573, 575, 578, 617, 619, 623, 627, 628, 629, 631, 655, 657, 658, 659, 663, 664, 665, 666, 669, 714
- Compétence (inter)culturelle, 121, 123, 125, 126, 374, 408
- Communauté, 14, 37, 46, 50, 51, 85, 89, 90, 114, 119, 125, 126, 142, 160, 169, 173, 193, 219, 256, 296, 373, 516, 520, 571, 691, 716, 717, Cf. également annexes : 141, 142, 145, 152, 154, 186, 189
- Conte berbère, 268, 269, 270, 274, 276, 277, 283, 284, 286, 287, 294, 295, 300, 301, 309, 310, 449, 451, 452, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461
- Contexte, 32, 34, 37, 38, 40, 41, 42, 54, 104, 106, 107, 111, 112, 113, 115, 116, 117, 118, 179, 180, 181, 250, 337, 372
- Contexte de transmission, 14, 18, 172, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 187, 188, 250, 284, 296, 334
- Contexte discursif, 88, 164, 165, 239, 240, 287, 341, 376
- Contexte institutionnel, 50, 104, 106, 123, 213, 327, 368, 429, 444
- Contexte linguistique, 75, 106
- Contexte (socio-)culturel, 33, 42, 127, 128, 129, 131, 162, 164, 165, 166, 167, 376
- Contextualisation, 46, 57, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 240, 297, 373, 380, 418, 672, 687, 713, 716
- Complémentarité/symétrie dans l'interaction, 422, 424, 425, 436, 440, 442, 443, 447, 546, 577
- Connivence, 68, 84, 89, 90, 128, 159, 167, 182, 224, 277, 379, 381, 398, 470, 553, 559, 561, 571, 572, 572, 573, 574, 578, 628, 646, 682, 687, 716, 717
- Convenance, 169, 240, 259, 273, 280, 283, 286, 287, 288, 291, 296, 334, 346, 356, 718, 727
- Co-textualité, 53, 54, 56, 119, 572

- Culture/culturel(le), 29, 33, 35, 36, 51, 110, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 152, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 172, 176, 178, 179, 180, 182, 188, 190, 192, 193, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 223, 237, 260, 261, 280, 283, 335, 341, 351, 353, 356, 371, 372, 374, 375, 383, 386, 402, 405, 408, 412, 414, 415, 416, 494, 510, 512, 519, 520, 532, 552, 560, 563, 621, 666, 716, 718, 719, 720, 721, Cf. également annexes : 10, 11, 140, 142, 148, 151, 152, 153, 160, 161, 163, 164, 165, 166, 173, 174, 175, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188
- Culturalité, 157, 158
- Décentrement, 142, 183, 220, 384, 532, 572, 725, 726
- Décrochage, 80, 81, 82, 104, 127, 188, 246, 281, 325, 326, 327, 328, 329, 332, 337, 413, 427, 470, 471, 473, 475, 483, 484, 485, 486, 487, 489, 491, 493, 507, 510, 511, 523, 532, 533, 545, 559, 561, 575, 579, 577, 578, 579, 590, 599, 600, 623, 624, 626, 634, 657, 670, 674, 688, 714, 715, 722, 723, 724
- Décontextualisation, 167, 222, 302, 471, 528, 717
- Dialogisme, 49, 50, 55, 81, 87, 243, 244, 258
- Différenciation, 55, 81, 82, 85, 87, 88, 126, 127, 128, 129, 145, 146, 148, 150, 153, 156, 160, 165, 199, 202, 204, 224, 249, 300, 323, 324, 327, 329, 335, 369, 372, 375, 387, 404, 411, 413, 417, 465, 466, 467, 512, 520, 533, 548, 579, 666, 715, 716, 717, 719, 720, 721, 722, 723, 725, 727
- Distanciation, 50, 159, 204, 246, 284, 410, 467, 470, 471, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 574, 575, 578, 586, 587, 626, 627, 630, 642, 643, 647, 648, 663, 665, 677, 682, 710, 722, 723, 725
- Dynamique identitaire, 105, 128, 144, 145, 146, 160, 177, 368, 719
- Dynamique des représentations, 115, 118, 151, 190, 384, 418, 716
- Dynamique interactionnelle / dynamique de l'élaboration discursive, 16, 19, 20, 51, 52, 58, 72, 82, 105, 120, 128, 144, 145, 146, 160, 176, 177, 258, 326, 331, 352, 368, 352, 372, 388, 398, 399, 467, 469, 668 et s., 714, 725, 728
- Embrayé/non-embrayé, 73, 74, 176, 246, 470, 475, 561, 714
- Emique/étique, 113, 173, 175, 183, 204, 259, 429, 555
- Empathie, 191, 201, 203, 205, 374, 375, 465, 572
- Encyclopédiques (connaissances/savoirs), 66, 116, 123, 125, 239, 241, 395, 508, 526, 555, 571, 573, 575, 585, 599, 625, 661, 707
- Entre-deux, 22, 57, 81, 97, 142, 199, 202, 237, 345, 386, 389, 555, 578, 717, 720, 721, 726, 729
- Epitexte, 53
- Espace de médiation, 23, 385, 386, 387, 402, 454, 465, 466, 466, 493, 650, 668, 702, 721, 726
- Espace de transmission, 296, 417, 425, 426, 328, 355, 417, 453, 583, 720, 729
- Espace de variabilité, 23, 141, 189, 209, 238, 326, 329, 346, 355, 427, 453, 454, 479, 650, 720
- Espace littéraire, 22, 263, 265, 266, 272, 296, 300, 340, 408, 718
- Ethnodiscursive (production/approche), 51, 104, 161, 184, 185, 716
- Ethnographie/ethnographique, 19, 46, 51, 112, 131, 133, 134, 139, 142, 186, 190, 191, 194, 195, 215, 216, 237, 429, 452, 453, 455
- Ethnographie de la communication, 37, 38, 39, 46, 47, 48, 50, 250, 251, 368, 375
- Ethnolinguistique, 18, 19, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 45, 46, 47, 50, 51, 52, 55, 56, 58, 59, 129, 173, 194, 195, 223, 237, 239, 332, 404, 666, 667, 713, 714
- Ethnologie/ethnologique, 32, 33, 35, 37, 39, 41, 45, 51, 52, 105, 106, 129, 130, 132, 133, 134, 141, 182, 186, 190, 194, 195, 237, 254, 291, 351, 407, 468, 553, 583, 666, 667, 726, 727, 728, 729
- Ethnotexte, 22, 51, 105, 106, 161, 172, 173, 174, 183, 195, 239, 251, 296, 380, 387, 648, 716
- Figuration/Face work, 248, 369, 370, 390, 397, 560, 577
- Folklorique (approche), 32, 135, 167, 202, 251
- Fonction discursive, 245, 396, 579, 582, 600, 628, 724
- Fonction(s) sociale(s), 18, 43, 56, 152, 169, 170, 173, 240, 251, 267, 273, 289, 385
- Frontière, 89, 126, 142, 156, 157, 160, 161, 174, 175, 192, 193, 224, 272, 299, 372, 386, 410, 478, 500, 520, 529, 533, 552, 560, 578, 626, 714, 716, 719, 721, 723, 726
- Genre, 31, 39, 43, 44, 49, 50, 52, 53, 54, 56, 57, 66, 92, 108, 117, 119, 142, 240, 245, 250, 302, 306, 308, 335, 373, 379, 380, 385, 405, 409, 420, 421, 422, 426, 473, 474, 481, 552, 553, 560, 575, 666, 667, 720, 722, 729
- Genre littéraire berbère, 266, 267, 268, 269, 271, 272, 278, 281, 284, 292, 294, 295, 296, 300, 301

- Glose d'explicitation, 583, 612, 614, 615, 616, 617, 621, 623, 625, 627, 629, 633, 642, 643, 647, 648, 649, 652, 656, 663, 669, 686, 724, 725
- Guidage, 284, 325, 326, 328, 381, 382, 427, 469, 470, 471, 472, 473, 477, 479, 481, 484, 535, 560, 572, 573, 574, 575, 576, 579, 590, 626, 648, 650, 653, 669, 672, 722, 728
- Hétérogénéité, 79, 81, 87, 272, 314, 323, 355, 378, 379, 509
- Histoire (suite événementielle), 31, 63, 68, 73, 206, 215, 268, 269, 270, 278, 284, 336, 433, 443, 472, 474, 475, 481, 487, 488, 489, 490, 491, 538, 541, 546, 553, 569, 598, 685, 708, 728, 730
- Histoire conversationnelle, 107, 421, 426, 446
- Hors-texte, 411, 413, 726, 727
- Hypertextualité/relation
hypertextuelle, 54, 56, 332, 341, 343, 410
- Identité culturelle, 105, 145, 149, 150, 153, 156, 157, 160, 172, 176, 224, 372, 373, 716, Cf. également annexes : 147, 152, 154, 178, 184, 187
- Implicite, 68, 107, 125, 126, 127, 159, 168, 245, 343, 369, 377, 385, 390, 398, 408, 520, 624, 647
- Indices de contextualisation, 51, 113, 114, 115, 160, 369, 379
- Initiation, 166, 203, 399, 628, 629, 667, 668, 721, 724
- Interaction/interactionnel, 47, 49, 58, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 119, 120, 122, 123, 124, 126, 128, 138, 140, 153, 156, 160, 161, 172, 190, 212, 246, 247, 258, 279, 282, 326, 356, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 375, 378, 379, 380, 384, 388, 390, 398, 419, 420, 465, 668, 716, 717, 724, 725, 728, Cf. également annexes : 12, 13, 186
- Intercompréhension, 125, 193, 205, 264, 288, 369, 374, 378, 381, 382, 383, 384, 390, 399, 400, 465, 466, 621, 622, 623, 627, 668, 669, 681, 686, 688, 692, 700, 702, 703, 715, 717
- Interculturel, 126, 129, 181, 197, 200, 203, 204, 205, 223, 237, 295, 337, 366, 367, 368, 372, 373, 374, 375, 381, 386, 387, 402, 408, 425, 446, 449, 453, 454, 456, 457, 461, 467, 546, 573, 668, 717, 718, 719, 726, 727, 728, 729
- Interculturalité, 198, 203, 226, 227, 324, 372, 408, 466, 719
- Interdiscursif/ (inter)discursif/ relation interdiscursive, 50, 54, 65, 81, 88, 90, 117, 119, 129, 237, 239, 240, 244, 249, 266, 287, 381, 382, 383, 398, 669
- Interlingue (communication), 339, 365, 369, 388, 389, 392, 394, 395, 398, 399, 400, 401, 402, 417, 418, 419, 425, 426, 446, 449, 452, 454, 466, 467, 471, 509, 580, 688, 723, 727
- Interlocution, 46, 51, 71, 83, 85, 325, 373, 471, 476, 533, 546, 560, 575, 669, 670
- Intersubjectivité, 158, 371, 668
- Intertexte, 54, 55, 57, 108, 117, 169, 174, 287, 292, 293, 304, 335, 355, 661, 702, 714
- Intertextualité/relation
intertextuelle, 49, 52, 54, 56, 79, 87, 117, 119, 244, 260, 287, 300, 303, 330, 343, 356, 408, 548, 559, 657, 721
- Lieux textuels/ discursifs
sensibles/ lieux de (re)médiation, 72, 81, 183, 325, 326, 328, 331, 355, 414, 427, 444, 465, 467, 469, 470, 473, 510, 511, 532, 578, 579, 668, 676, 711, 714, 715, 722, 723, 726, 728
- Littérature(s) berbère(s), 259, 263, 264, 265, 266
- Littérature orale/ tradition
orale, 33, 36, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 46, 51, 52, 53, 63, 74, 128, 136, 138, 141, 150, 162, 163, 169, 170, 174, 175, 177, 179, 182, 209, 223, 239, 240, 251, 253, 259, 261, 263, 269, 272, 275, 278, 283, 287, 288, 292, 293, 299, 303, 306, 307, 330, 341, 351, 444, 479, 549, 559, 713, 726, 728, Cf. également annexes : 142, 153, 188
- Marqueur de reformulation, 70, 344, 395, 396, 397, 410, 486, 487, 513, 520, 561, 565, 608, 616, 703
- Marque de subjectivité/ subjectivème, 20, 57, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 104, 116, 176, 246, 270, 283, 327, 411, 470, 485, 486, 714, 715
- Marqueur identitaire, 87, 114, 115, 128, 153, 156, 160, 174, 176, 223, 371, 512, 533
- Médiation, 20, 57, 80, 81, 82, 126, 143, 146, 153, 168, 183, 190, 225, 303, 327, 328, 330, 342, 344, 365, 366, 384, 385, 386, 387, 388, 390, 397, 402, 410, 411, 413, 417, 421, 446, 465, 466, 560, 575, 577, 578, 579, 580, 583, 665, 692, 715, 717, 719, 721, 723, 724, 725, 726, 727, 728
- Mémoire collective, 19, 54, 56, 108, 147, 163, 174, 256, 275, 281, 282, 292, 343, 355, 420, 435, 549, 717
- Mémoire (inter)discursive, 90, 111, 116, 117, 119, 129, 141, 237, 685

- Mention/ glose méta-
 énonciative, 80, 98, 100,
 118, 127, 331, 382, 383,
 384, 393, 395, 396, 494,
 495, 496, 497, 498, 501,
 502, 507, 509, 512, 513,
 516, 517, 529, 533, 534,
 536, 538, 539, 541, 542,
 545, 548, 550, 552, 553,
 573, 577, 599, 614, 615,
 618, 619, 643, 649, 651,
 659, 663, 664, 674, 677,
 678, 680, 681, 690, 695,
 715, 721, 722, 724, 725
- Mention métanarrative, 470,
 471, 472, 473, 475, 476,
 479, 480, 481, 488, 576,
 577, 669, 722
- Méta- (positionnement/
 fonction), 81, 142, 348,
 412, 413, 665, 578
- Métaculturel, 520, 555
- Métadiscours/ métadiscursif/
 méta-discursif 382, 399,
 400, 471, 496, 534, 560,
 577, 577, 600, 688
- Méta-énonciatif/méta-
 énonciation, 59, 62, 70,
 72, 79, 80, 85, 181, 190,
 248, 249, 385, 557, 657,
 671, 688, 715
- Métalinguistique, 397, 517,
 520, 524, 531, 555, 603,
 621
- Méta-médiation, 725, 726
- Métatexte/ métatextualité/
 métatextuel, 15, 53, 56,
 117, 119, 283, 344
- Modalisation, 73, 74, 76, 79,
 176, 251, 325, 512, 547,
 556, 557, 575, 581, 582,
 583, 598, 599, 601, 602,
 626, 648, 715, 721, 724
- Modalisation autonymique, 79,
 80, 99
- Modalités de transmission, 56,
 57, 82, 141, 209, 216, 315,
 316, 324, 328, 329, 330,
 337, 349, 355, 418, 423,
 424, 426, 431, 434, 436,
 439, 440, 444, 447, 466,
 662, 718, 719, 720, 726,
 Cf. également annexes :
 12, 13
- Morphologique (approche), 28,
 44, 63
- Motif, 29, 30, 31, 32, 34, 39,
 41, 63, 163, 165, 166, 167,
 168, 171, 174, 175, 261,
 268, 275, 287, 288, 292,
 302, 303, 305, 308, 321,
 333, 334, 336, 337, 450,
 530, 549, 561, 564, 627,
 628, 631, 636, 645, 656,
 661
- Narratif, 29, 30, 31, 39, 43, 44,
 45, 59, 63, 65, 73, 129,
 165, 174, 175, 245, 254,
 268, 269, 271, 273, 295,
 302, 308, 310, 333, 334,
 343, 409, 471, 474, 480,
 482, 484, 485, 488, 489,
 490, 491, 517, 529, 531,
 536, 540, 542, 545, 552,
 553, 560, 562, 581, 599,
 628, 635, 642, 648, 650,
 659, 667, 669, 709, 710,
 714
- Narration, 30, 31, 44, 71, 74,
 76, 80, 127, 161, 171, 175,
 189, 217, 223, 245, 246,
 255, 256, 258, 270, 271,
 274, 283, 286, 325, 326,
 327, 343, 352, 388, 419,
 420, 421, 423, 447, 456,
 464, 467, 468, 469, 470,
 471, 472, 473, 474, 476,
 477, 478, 479, 480, 481,
 482, 483, 484, 485, 486,
 487, 488, 489, 490, 491,
 492, 493, 499, 506, 509,
 512, 532, 533, 534, 545,
 546, 547, 548, 559, 560,
 572, 575, 576, 577, 578,
 579, 590, 593, 594, 598,
 602, 626, 628, 630, 634,
 647, 648, 650, 668, 670,
 675, 682, 687, 714, 722,
 723, 725, 728
- Narrativité, 245
- Négociation, 80, 93, 118, 124,
 126, 142, 153, 161, 246,
 248, 325, 370, 375, 380,
 384, 386, 387, 468, 497,
 545, 556, 577, 580, 665,
 668, 681, 688, 692, 693,
 694, 695, 696, 698, 699,
 700, 702, 703, 705, 706,
 707, 711, 715, 719, 723,
 725, 727
- Néo-contage, 18, 181
- Non-coïncidence, 79, 80, 81,
 82, 104, 126, 127, 248,
 249, 325, 356, 383, 385,
 471, 487, 511, 559, 578,
 579, 715, 722, 723, 728
- Non-coïncidence interlocutive,
 83, 84, 85, 92, 244, 332,
 500, 502, 507, 513, 515,
 516, 522, 523, 529, 533,
 547, 564, 572, 574, 579
- Non-coïncidence du discours à
 lui-même (interdiscursive)
 86, 87, 89, 92, 244, 500,
 502, 512, 515, 516, 533,
 547, 614, 625
- Non-coïncidence entre les
 mots et les choses, 92, 93,
 95, 97, 98, 99, 100, 247,
 393, 494, 511, 512, 513,
 514, 519, 532, 556, 614,
 618, 625, 704, 705
- Non-coïncidence des mots à
 eux-mêmes ("non-un"),
 100, 101, 102, 103, 511,
 524, 525, 531, 532, 614,
 615, 633, 634, 704
- Note de bas de page/ note du
 traducteur, 411, 412, 413,
 519, 573, 637, 655, 657,
 701, 413
- Objectivante/ subjectivante
 (énonciation), 74, 176,
 470, 561
- Opération(s) discursive(s), 24,
 326, 355, 384, 394, 465,
 467, 579, 580, 581, 582,
 583, 584, 585, 587, 592,
 593, 596, 602, 603, 604,
 607, 613, 615, 616, 625,
 628, 643, 646, 652, 653,
 668, 669, 676, 680, 723,
 728
- Oral/oralité, 39, 40, 45, 50, 70,
 79, 121, 124, 172, 173,
 174, 192, 239, 240, 241,
 242, 243, 244, 245, 246,
 249, 251, 252, 256, 258,
 260, 263, 266, 272, 273,
 274, 278, 294, 295, 296,
 282, 283, 285, 287, 288,
 303, 315, 316, 323, 324,
 325, 328, 329, 338, 340,
 342, 347, 348, 349, 351,
 354, 401, 405, 406, 419,
 423, 463, 467, 474, 485,
 486, 494, 564, 568, 575,
 662, 719, 720, 726, 728
- Oralité primaire/ seconde (ou
 mixte), 252, 257, 347
- Performance orale, 12, 51, 57,
 238, 250, 252, 253, 255,
 291, 347, 436, 768
- Péritexte/péritextualité, 53, 54,
 56, 117, 119, 180, 348,
 412, 419

- Pragmatique, 34, 37, 44, 45, 47, 48, 54, 133, 134, 140, 141, 146, 157, 158, 161, 170, 243, 245, 249, 283, 284, 368, 376, 377, 416, 471, 510, 520, 580, 581
- Pratique culturelle/ socio-culturelle, 52, 56, 57, 142, 147, 151, 158, 160, 162, 165, 168, 173, 174, 180, 187, 201, 202, 205, 217, 258, 262, 288, 351, 381, 405, 412, 423, 465, 521, 526, 528, 532, 564, 574, 578, 621, 623, 641, 661, 666, 714, 717, 718
- Pratique discursive/ linguistique/ communicative, 47, 50, 52, 56, 57, 61, 81, 82, 142, 158, 160, 161, 173, 194, 195, 212, 287, 299, 329, 332, 372, 375, 380, 381, 465, 529, 532, 545, 578, 666, 714
- Pratique de traduction, 405, 631
- Pratique de transmission/ médiation, 329, 418, 714, 720, 726
- Pré-supposés culturels, 178, 375, 377, 520, 532, 546, 578, 717
- Principes de traduction, 646, 648, 649, 650, 651, 653, 654, 655, 657, 661
- Procédé de traduction, 327, 415, 416, 417, 559, 581, 583, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 641, 642, 643, 645, 646
- Projet de traduction, 405, 770
- Récit, 28, 29, 30, 31, 63, 72, 73, 74, 127, 173, 175, 178, 245, 269, 270, 271, 278, 284, 285, 286, 300, 326, 333, 375, 426, 467, 469, 470, 472, 473, 474, 475, 477, 481, 484, 487, 489, 490, 491, 492, 534, 546, 548, 549, 559, 579, 576, 591, 626, 628, 649, 651, 652, 653, 666, 667, 691, 722
- Recontextualisation, 22, 23, 178, 179, 180, 182, 238, 337, 348, 350, 582, 622, 628, 629, 657, 721, 724, 725, 727
- Recréation/création, 138, 159, 168, 252, 253, 262, 266, 279, 281, 283, 287, 288, 292, 378, 409, 410, 664, 665, 727
- Réflexivité/réflexif/réflexive, 62, 79, 80, 81, 93, 104, 159, 202, 204, 247, 250, 379, 382, 383, 384, 388, 413, 467, 523, 532, 533, 547, 578, 623, 715, 722, 724, 725, 726, 727
- Reformulation interlingue/ traduction, 16, 20, 23, 54, 55, 57, 85, 91, 92, 93, 143, 188, 209, 216, 222, 254, 255, 314, 324, 327, 339, 340, 341, 344, 347, 352, 354, 356, 366, 386, 399, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 419, 426, 431, 432, 434, 437, 439, 440, 444, 445, 447, 449, 450, 452, 453, 454, 455, 456, 458, 459, 460, 464, 476, 478, 493, 576, 577, 578, 580, 581, 583, 623, 629, 646, 663, 664, 665, 667, 668, 694, 720, 721, 724, 725, 726
- Reformulation intertextuelle, 23, 330, 339, 343, 344, 423, 424, 436, 441, 448, 450, 548, 575, 663, 664, 665
- Reformulation intratextuelle, 339, 344, 345, 395, 398, 602, 622, 676
- Reformulation paraphrastique, 326, 343, 346, 390, 396, 397, 501, 582, 583, 607, 609, 610, 611, 619, 632, 633, 643, 647, 648, 724
- Reformulation non paraphrastique, 326, 396, 397, 581, 582, 583, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 724
- Régulation/régulateurs, 124, 145, 246, 249, 325, 369, 376, 382, 391, 392, 393, 397, 400, 483, 580, 628, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 681, 691, 709
- Relation d'enquête, 142, 173, 182, 191, 195, 203, 204, 205, 211, 220, 223, 224, 225, 237, 244, 380, 429, 454
- Relativisme culturel, 131, 132, 133, 375
- Remotivation, 128, 564, 582, 628, 629, 654, 724
- Représentation, 20, 42, 69, 87, 92, 95, 97, 98, 99, 108, 109, 110, 111, 115, 118, 123, 125, 128, 132, 136, 144, 146, 147, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 157, 161, 162, 164, 165, 168, 169, 172, 181, 183, 190, 220, 223, 224, 237, 247, 249, 250, 259, 265, 289, 335, 371, 372, 373, 380, 385, 386, 387, 390, 423, 428, 440, 446, 465, 468, 518, 533, 557, 573, 577, 622, 623, 646, 668, 672, 692, 693, 694, 695, 704, 707, 708, 713, 715, 716, 717, 721, 723, 725, 726, 727
- Rhétorique, 28, 30, 44, 63, 158, 166, 169, 170, 250, 255, 263, 283, 288, 292, 293, 332, 343, 421, 485, 489, 728
- Rupture/faillie, 59, 80, 79, 183, 244, 246, 249, 253, 258, 282, 285, 332, 337, 380, 383, 384, 386, 387, 388, 390, 411, 465, 466, 467, 470, 559, 579, 673, 673, 714, 715, 717, 719, 721, 723, 724, 727
- Séquence dialoguée/ séquence latérale, 393, 499, 502, 516, 512, 514, 516, 517, 518, 522, 524, 528, 535, 536, 550, 642, 683, 688, 690, 698, 704, 725
- Schématization, 108, 109, 110, 111, 113, 116, 123, 126, 152, 369, 371, 399, 583, 591, 592, 601, 624, 647, 707, 723
- Scripts, 127, 148, 378, 379
- Signaux démarcatifs, 245, 268, 283, 310, 463, 472, 482, 722

- Situation de transmission, 59, 81, 118, 172, 180, 187, 315, 417, 419, 420, 423, 425, 427, 433, 434, 437, 439, 441, 445, 448, 452, 467, 471, 475, 477, 479, 480, 493, 509, 532, 533, 545, 559, 573, 574, 575, 668, 670, 693, 718, 722, 723
- Sociolinguistique, 35, 38, 124, 192, 193, 368, Cf. également annexes : 146, 148, 150, 151, 162, 164, 189
- Stratégie d'ajout, 326, 327, 579, 581, 582, 583, 584, 585, 587, 588, 592, 593, 595, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 621, 622, 624, 625, 626, 627, 629, 631, 633, 639, 642, 643, 647, 648, 650, 652, 653, 663, 664, 669, 723, 724
- Stratégie/ procédure de (re)médiation, 81, 181, 384, 387, 394, 397, 417, 451, 473, 579, 580, 599, 600, 602, 622, 624, 719
- Stratégie de facilitation, 394, 579, 581, 582, 583, 584, 587, 588, 590, 591, 592, 593, 595, 596, 597, 598, 599, 601, 602, 603, 612, 619, 622, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 642, 645, 647, 649, 650, 651, 652, 669, 670, 673, 679, 680, 683, 687, 723, 724, 728
- Style de narration, 327, 451, 453, 454, 455, 456, 463, 659, 668
- Style de transmission, 329, 355, 418, 467, 533, 577, 719, 720
- Suture, 80, 249, 337, 338, 386, 467, 470, 484, 579, 715, 723, 724, 727
- Synchronisation, 123, 124, 366, 376, 392, 401, 465, 468, 580, 668, 669, 684
- Tachelhite, 13, 14, 163, 192, 193, 208, 232, 262, 264, 266, 268, 269, 270, 271, 300, 449, Cf. également annexes : 6, 7, 141, 144, 145, 162, 163, 172, 189
- Textualisation, 55, 64, 104, 116, 117, 118, 340, 341, 342, 343, 344, 356, 381, 417, 466, 718
- Textualité, 52, 53, 56, 82, 118, 714
- Traces, 15, 20, 59, 71, 72, 74, 82, 104, 120, 187, 248, 325, 374, 388, 390, 392, 399, 497, 557, 714, 722, 728
- Tradition/traditionnel, 32, 42, 134, 141, 145, 148, 149, 150, 162, 164, 167, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 176, 177, 180, 181, 183, 184, 187, 189, 192, 193, 198, 200, 201, 202, 204, 208, 225, 234, 252, 253, 254, 255, 256, 258, 265, 273, 278, 279, 280, 281, 289, 290, 292, 297, 415, 428, 429, 436, 510, 555, 713, 718, Cf. également annexes : 134, 154, 159, 161, 166, 173, 179
- Transcodage, 338, 340, 347, 354, 399, 507, 581, 582, 583, 587, 588, 589, 591, 599, 600, 604, 622, 647, 669, 683, 723
- Transcription, 174, 272, 282, 299, 338, 340, 342, 347, 348, 349, 350, 350, 351, 352, 353, 354, 356, 418, 426, 427, 432, 434, 444, 448, 449, 454, 456, 463, 662, 727
- Transmission (processus de), 13, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 56, 57, 59, 138, 172, 174, 186, 188, 190, 223, 249, 251, 329, 330, 344, 355, 384, 388, 390, 393, 419, 534, 545, 566, 577, 579, 649, 664, 667, 668, 687, 692, 714, 717, 718, 725, 728
- Transmissibilité, 143, 164, 172, 177, 179, 181, 189, 216, 238, 329, 346, 713
- Transposition, 15, 18, 126, 324, 327, 335, 345, 352, 354, 375, 414, 415, 416, 464, 523, 533, 534, 581, 583, 630, 634, 641, 642, 643, 644, 650, 651, 652, 654, 692, 718
- Variabilité, 135, 139, 141, 268, 325, 328, 329, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 346, 354, 417, 427, 453, 454, 465, 575, 713, 728, 729
- Variation, 54, 56, 113, 117, 135, 136, 138, 139, 141, 147, 153, 157, 160, 163, 172, 179, 186, 188, 189, 193, 219, 252, 254, 255, 279, 282, 287, 288, 291, 296, 303, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 337, 341, 355, 375, 478, 479, 709, 713, 714, 716, 720, 722
- Visées de transmission/ médiation, 407, 455, 466, 580
- Visée explicative/imitative, 128, 343, 344, 345, 396, 410, 412, 423, 424, 434, 441, 445, 448, 450, 572, 573, 574, 602, 662, 663, 664, 665, 667, 727

Index des auteurs

- AARNE, A., 32
AARNE, A. & THOMPSON, S. (AaTh), 32, 33, 301, 302, 304, 305, 307, 308, 317, 319, 320, 321, 322
AARNE, A., THOMPSON, S. & UTHER, H.-J., 33, 304
ABDALLAH-PRETCEILLE, M., 144, 151, 154, 157, 158, 159, 372, 374
ACHARD, P., Annexes : 145
ACHARD-BAYLE, G., 107
ACEVAL, N., 721
ADAM, J.-M., 53, 56, 61, 62, 63, 64, 66, 67, 68, 69, 70, 104, 110, 111, 116, 117, 119, 240, 284, 303, 341, 395, 407, 428, 466, 472, 473, 481, 482, 483, 484, 486, 520, 525, 548, 569, 616, 672, 685
ADAM, J.-M. & HEIDMANN, U., 52, 53, 54, 55, 302, 303, 341
ADAM, J.-M. & HERMAN, T., 397
AIT KAKI, M., Annexes : 181
ALBER, J.-L. & DE PIETRO, J.-F., 366, 367
ALBER, J.-L. & PY, B., 382, 388, 394, 397, 546, 593
ALLEAU, R. & PEPIN, J., 292
AMAHAN, A. & GALAND-PERNET, P., 270, 276
AMAHOU, Z., 210, 451, 452, 631, 660
AMARD, P., 452, 453, 519, 631, 634, 636, 638, 643, 654
AMREC, Annexes : 182, 187
ANGELOPOULOS, A., BACOU, M., BELMONT, N. & BRU, J., 32, 302, 304
ARDITTY, J., 384, 393, 495, 600, 624
ARDITTY, J. & VASSEUR, M.-T., 384
AUER, P., 112, 113, 379, 672
AUSTIN, J., 34, 368
AUTHIER-REVUZ, J., 76, 79, 80, 81, 87, 90, 92, 93, 94, 99, 103, 126, 128, 244, 247, 331, 344, 356, 379, 382, 385, 395, 466, 493, 494, 495, 500, 511, 513, 514, 522, 524, 525, 533, 547, 556, 614, 618, 623, 674, 717
BACCHERETTI, P., 412, 631
BAKHTINE, M. M., 49, 50, 87, 182, 187, 244, 258
BALTA, P., Annexes : 158
BARTH, F., 153, 156, 500
BARTHES, R., 30, 333, 334, 414, 474, 479, 490, 520, 565, 568
BASSET, A., 267, 285, Annexes : 162
BASSET, H., 265, 277, 301, 306, 307, 308, 309
BASTIDE, R., 150, 199
BAUMAN, R., 40, 250, 251
BAUMAN, R. & BRIGGS, C., 251
BEKOMBO, M., 151
BELAMRI, R., 180, 657, 661
BELLEMIN-NOEL, J., 351
BELMONT, N., 202, 306
BENEDICT, R., 137
BENSIMON, P., 402, 408, 412, 719
BENVENISTE, E., 71, 73, 75, 349, 352, 396, 499
BERGER, P. & LUCKMANN, T., 371
BERMAN, A., 403, 405, 408, 409, 410
BERRENDONNER, A., 117
BERSTEIN, B., 594
BETTELHEIM, B., 34
BLANCHE-BENVENISTE, C., 396, 499
BLANCHE-BENVENISTE, C. & JEANJEAN, C., 349, 351, 352
BONNEFOY, Y., 252
BORILLO, A., 518
BOUDON, R., BESNAD, P., CHERKAOUI, M. & LECUYER, B.-P., 132, 133
BOUJHAR, A., Annexes : 154
BOUKOUS, A., 14, 163, 167, 182, 193, 194, 197, 198, 200, 260, 276, 289, 311, 520, 658, Annexes : 144, 145, 146, 147, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 185, 187, 188, 189, 191
BOUMALK, A., 263, Annexes : 191
BOUNFOUR, A., 259, 261, 264, 265, 269, 270, 273, 274, 275, 280, 281, 288, 289, 290, 301, 307, 309, 310, 322, 457, 525, 631, 645, 646, 651, 660, Annexes : 153, 180, 182, 183, 190, 191
BOURAS, A., 631, 656, 660
BOURAYOU, A., 458, 631, 632, 637, 655, 701
BOURDIEU, P., 114, 147, 151, 152, 154, 155, 202, 220, 224, 429
BOUVIER, J.-C., 22, 173, 174, 175, 176
BOYER, P., 254
BREMOND, C., 29, 63
BRES, J., 249, 473, 474
BRICOURT, B., 167
BRISSET, A., 408
BRONCKART, J.-P., 67, 68
BROWN, P. & LEVINSON, S., 369, 545, 680
BRU, J., 306, 307, 308, 479
CALAME, C., 140, 429

- CALAME-GRIAULE, G., 14, 19, 39, 41, 42, 43, 44, 165, 170, 177, 240, 253, 273, 334, 349
- CALAME-GRIAULE, G., GÖRÖG-KARADY, V., PLATIEL, S., REY-HULMAN, D. & SEYDOU, C., 334
- CALVET, J.-L., 170, 194
- CAMILLERI, C., 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 373
- CAMPS, G., Annexes : 156, 157, 158, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173
- CANAUD, N., 194, 196, 197, 199, 200, 201, 237
- CANON-ROGER, F., 402, 721
- CASTELLS, M., 150
- CERQUIGLINI, B., 330
- CHABROL, C., 34, 127
- CHAFIK, M., Annexes : 181, 185
- CHAKER, S., 192, 193, 200, 208, 259, 265, 281, 290, 294, 456, Annexes : 141, 142, 144, 145, 146, 148, 154, 155, 159, 161, 162, 163, 164, 165, 173, 174, 175, 176, 178, 179, 183, 188, 190, 191
- CHARAUDEAU, P., 76, 108, 125, 152, 442
- CHAROLLES, M., 65, 247, 542
- CHAUVIN, A. & MIGEOT, F., 331, 332
- CHERCHI, L., 68
- CHESTERMAN, A., 416, 417, 580, 581, 641
- CHICK, J. K., 114
- CLANET, C., 366, 367
- CLARK, H.-H., 369
- COHEN-EMERIQUE, M., 156, 157
- COLLETTA, J.-M., 394, 400
- COPANS, J., 196, 205
- CORDONNIER, J.-L., 404, 408, 409, 411, 412
- COSNIER, J., 107, 373, 379, 391, 392, 669, 670, 673
- COSSUTA, F., 116
- COSTE, D., 247
- COURTES, J., 30
- CUCHE, D., 130, 131, 132, 133, 135, 136, 137, 138, 147, 153, 154, 155, 156, 157, 160
- CULIOLI, A., 72, 76
- DALLET, J.-M., 270
- D'ANS, A.-M., 172
- DECOURT, N., 17, 18, 181, 352, 353
- DECOURT, N. & LOUALI-RAYNAL, N., 17, 18, 166, 181, 294, 320, 321, 461, 462, 594, 639, 641, 653, 661, 726
- DECOURT, N. & RAYNAUD, M., 166, 16
- DE FOUCAULD, C., Annexes : 141
- DE GAULMYN, M.-M., 247, 339, 381, 382, 391, 395, 398, 399, 669, 673
- DELARUE, P. & TENEZE, M.-T., 33, 302, 304, 305, 306, 308, 317, 318, 322
- DELHEURE, J., 180, 474, 639, 654
- DEMERS, J., GAUVIN, L. & CAMBRON, M., 28, 348
- DEMORGON, J., 372
- DENOUX, P., 376, 378
- DE PIETRO, A., 366, 367, 374, 390, 394, 395, 509, 580
- DEREMETZ, A., 356, 720
- DERIVE, J., 347, 351, 352, 354, 432
- DEULOFEU, J. & TARANGER, M.-C., 378
- DEVEREUX, G., 150
- DOISE, W., 371
- DOUGLAS WILLIAM, A. & LYMAN, S., 154
- DROUET, J., 303
- DROUIN, J., 167, 168
- DUCROT, O., 72, 79, 243
- DUCROT, O. & SCHÄEFFER, J.-M., 31
- DUCROT, O. & TODOROV, T., 35
- DUEZ, D. & LE DOUARON, M., 392
- DUNDES, A., 34, 166
- DURAND, G., 29, 166
- DURANTI, A. & GOODWIN, C., 51, 111, 112, 379
- DURKHEIM, E., 132
- ECO, U., 67, 158
- EL MOUJAHID, E. H., 170
- EL MOUNTASSIR, A., 269, Annexes : 145
- EL-SHAMY, H., 305
- FAIVRE-SAADA, J., 215
- FAKIHANI, A., 294
- FENOGLIO, I., 259
- FERKAL, M., Annexes : 140, 181, 186
- FILLOL, F. & MOUCHON, J., 285
- FLAMANT, F., 412
- FONTANIER, P., 68
- FRIBOURG, J., 40
- FUCHS, C., 343, 344, 345, 396, 397, 398, 410, 423, 426, 437, 602, 662, 663
- GAY-PARA, P., 179
- GALAND, L., 285
- GALAND-PERNET, P., 155, 163, 166, 169, 171, 175, 207, 227, 240, 245, 255, 257, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 266, 267, 268, 269, 271, 272, 273, 274, 275, 279, 280, 281, 283, 284, 286, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 307, 309, 310, 333, 472, 482, 717, 722
- GALLEY, M., 305
- GARDET, L., Annexes : 158
- GAY-PARA, P., 179
- GENETTE, G., 31, 53, 54, 341, 472, 487, 488, 489, 491, 561
- GODELIER, M., 152
- GOFFMAN, E., 107, 114, 115, 248, 369, 372, 51
- GOODMAN, N., 254
- GOODWIN, C., 51, 111, 112, 247, 379
- GÖRÖG-KARADY, V., 32
- GÖRÖG-KARADY, V. & SEYDOU, C., 335
- GREIMAS, A.-J., 29
- GRICE, P., 374
- GRILLOT, C., 202
- GRIZE, J.-B., 109, 110, 116, 152, 369, 371, 672, 707
- GROSJEAN, F., 388
- GUILHAUMOU, J., 116
- GÜLICH, E., 374, 392, 399, 494, 496, 503, 509, 510, 517, 600, 602, 669, 682, 683, 688
- GÜLICH, E. & KOTSCHI, T., 396, 602
- GUMPERZ, J., 113, 376, 377, 378, 379
- HACHID, M., Annexes : 155
- HALL, E. T., 140, 392
- HAMADI, 568, 632, 637, 656, 657
- HEIDMANN, U., 52, 54, 302
- HEIDMANN, U. & ADAM, J.-M., 53, 54, 55, 300

- HELL, B., Annexes : 76
HURTADO ALBIR, A., 406, 407, 431, 667
HYMES, D. H., 37, 124, 250
IRISKHANOVA, K.,
RÖCKLINSBERG, C.,
OZOLINA, O. &
ZAHARIA, I.-A., 374, 572
JAKOBSON, R., 121, 254, 256, 413, 414, 511
JAKOBSON, R. &
BOGATYREV, P., 254
JAUSS, H.-R., 407
JEANNERET, T., 683
JODELET, D., 151
JOHNSON, N.-S. &
MANDLER, J.-M., 127, 564, 629, 661, 682
JOURDAN, C. &
LEFEBVRE, C., 36, 45
JULIA, C., 615
KAËS, R., 386, 466, 721
KAÏDI, L., 262
KARDINER, A., 138
KERBRAT-ORECCHIONI, C., 15, 71, 72, 74, 77, 78, 106, 107, 111, 114, 115, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 246, 247, 369, 375, 376, 377, 391, 392, 400, 419, 421, 435, 565, 683
KILANI-SCHOCH, M., 375
KLEIBER, G., 116
KOSSMANN, M., 310, 658
KOTSCHI, T., 396, 399, 602
KROEBER, A.-L. &
KLUCKHOHN, C., 143
KÜNZLI, A., 416
LABOV, J., 38
LABRIE, V., 349, 352
LACOSTE-DUJARDIN, C., 162, 165, 166, 167, 277, 309
LADMIRAL, J.-R., 402, 403, 404, 405, 411
LADMIRAL, J.-R. &
LIPIANSKY, E.-M., 149, 367, 368, 373, 407
LADMIRAL, J.-R. &
MESCHONNIC, H., 405
LAGARDE, D., Annexes : 184
LAMIZET, B., 168
LAOUST, E., 267, 301, 306, 309, 455, 456, 631, 644, 658, 660
LAOUST-CHANTREAUX, G., 270
LAPLANTINE, F., 130, 131, 133, 134, 136, 137, 139, 140, 141, 191, 194, 195, 215
LBOUZIANI, M., 274
LE BEL, E., 406, 410, 663
LEBRE-PEYTARD, M., 241, 242, 243, 244, 245, 393, 495, 673
LECOINTRE, S. & LE
GALLIOT, J., 121
LEDERER, M., 407, 412, 431, 663, 666
LEECH, G.-N., 376, 377
LEFEBVRE, J., 726
LEGUIL, A., 228
LEVI-STRAUSS, C., 29, 36, 140, 141
LINTON, R., 137
LÜDI, G., 371, 376, 392, 494, 496, 509, 557, 680
LUGRIN, G., 344
LUQUE, F.-M., 150
LUSSIER, D. & *alii*, 408
MAESTRI, R., 15
MAINGUENEAU, D., 19, 48, 49, 50, 65, 66, 70, 71, 73, 77
MALINOVSKI, B., 132, 13434, 134
MAMMERI, M., 228, 264, 270, 275
MARIOTTI, M., 175, 176
MARTINEZ, P., 389
MASQUELIER, B., 37, 40, 46, 47, 50, 251
MATORE, G., 290
MAUSS, M., 135
MAZIERE, F., 47, 51
MEAD, M., 137
MEROLLA, D., 32, 259, 265, 270, 271, 278, 284, 295, 300, 301, 310, 340, 408, 475, 718
MESCHONNIC, H., 116, 403, 404, 407, 497
MICHELI, R., 112, 113
MIGEOT, F., 170, 171
MOCHET, M.-A., 247
MOIRAND, S., 49, 117, 244, 311, 312, 317, 331
MOLINO, J., 193, 261, 263
MONDADA, L., 112, 371
MOÑINO, Y. & REY-
HULMAN, D., 39, 41
MOSCOVICI, S., 109, 151
MOUHSINE-AJJOUL, K., 278, 300, 301, 306, 307, 310, 311, 454, 631, 658, 661
MOUNIN, G., 168, 403, 414
NAÏT ZERRAD, K., Annexes : 190
NIDA, E. A., 416, 581, 641
NIDA, E. A. & TABER C. R., 403
NOBLE, P., 414
NOYAU, C. & PORQUIER, R., 389
ORTURAY, G., 32
OUCIF, G. & KHALLOUK, A., 460, 461, 634, 638, 643, 655, 656
PELEN, J.-N., 177, 178, 179, 180, 181, 182, 717, 720
PERREFORT, M., 359, 371, 532, 533
PERRET, D., 120, 121
PEYTARD, J., 241, 242, 243, 244, 245, 300, 330, 331, 332, 337, 338, 339, 356, 393, 399, 437, 442, 495, 588, 673
PEYTARD, J. & MOIRAND, S., 331
PINCONNAT, C., 399
PODEUR, J., 228
PORQUIER, R., 388, 389
PROPP, V., 28, 63, 302, 306, 310
PY, B., 382, 388, 389, 394, 397, 546, 593
QUENTEL, J.-C., 140, 141
RABATEL, A., 73, 75, 470, 561
RABINOW, P., 729
RACHIK, H., Annexes : 180, 181, 184, 185, 186, 187
RASTIER, F., 53, 292, 409, 410, 664, 718
RASTIER, F. & PINCEMIN, B., 302, 311, 325
REY-DEBOVE, J., 397
REY-HULMAN, D. &
KABAKOVA, G., 38, 45
RISPAIL, M., Annexes : 189
ROSSARI, C., 396, 397
ROULET, E., 396, 399, 676
ROULET, E., AUCHLIN, A., MOESCHLER, J., RUBATTEL, C. & SCHELLING, M., 676
SACKS, H., SCHEGLOFF, E. & JEFFERSON, C., 499
SADIQI, F., Annexes : 147, 152
S.A.H.Y.K.O.B.D., 180, 181
S.A.H.Y.K.O.D., 180, 181, 352, 353
SAPIR, E., 136

SARDIN, P., 411, 412, 665
 SCHEGLOFF, E., 112
 SCHEGLOFF, E.,
 JEFFERSON, G. &
 SACKS, H., 397
 SIMON, P.-J., 154
 SIMONIN-GRUMBACH, J.,
 73
 SOELBERG, N., 249
 SPERBER, D., 151, 152
 STUMME, H., 269, 284, 454,
 631, 653
 TAÏFI, M., 267, 270, 359
 Annexes : 163
 TAOS AMROUCHE, M., 461,
 568, 655, 656, 657, 658
 TAP, P., 146, Annexes : 188
 TENEZE, M.-L., 33, 174, 302,
 304, 305, 306, 308, 317
 THAY THAY RHOZALI, N.,
 657
 THOMAS, J., 376, 377
 TISSOT, F., 180, 187
 TODOROV, T., 31, 35, 122
 TOURATIER, C., 412
 VAN DIJK, T., 112, 113
 VASSEUR, M.-T., 19, 122,
 368, 369, 370, 371, 372,
 378, 379, 382, 384, 388,
 390, 393, 395, 672, 688
 VELAY-VALLENTIN, C.,
 341
 VINAY, J.-P. &
 DARBELNET, J.-L., 415,
 417, 581, 641
 VINSONNEAU, G., 149
 VION, R., 76, 79, 370, 419,
 420, 421, 422, 424, 580,
 582, 676, 679, 688
 VION, R. & MITTNER, M.,
 398
 VIROLLE-SOUIBES, M. &
 TITOUH-YACINE, T.,
 277
 YACINE, T., 264, 277,
 Annexes : 178
 YODA, L. A., 416
 ZARATE, G., 125, 126, 151,
 202, 373, 385, 386
 ZAREMBA, C., 637
 ZIMMERMANN, F., 250, 251
 ZUMTHOR, P., 164, 173, 179,
 251, 252, 253, 254, 256,
 258, 333, 348, 350, 354

Table des illustrations

Table des figures

Figure 1 : Schéma de l’ancrage situationnel du texte de littérature orale.....	42
Figure 2 : La textualité comme système de concepts	53
Figure 3 : Pour une ethnolinguistique discursive des textes littéraires oraux.....	58
Figure 4 : Champ de l’analyse de discours et de l’analyse textuelle	62
Figure 5 : Schéma du prototype de la séquence narrative	64
Figure 6 : Les différentes opérations de liage assurant la continuité textuelle	66
Figure 7 : Les différentes catégories d’adjectifs qualificatifs.....	78
Figure 8 : La schématisation selon Grize	109
Figure 9 : Circulation du texte en performance traditionnelle.....	279
Figure 10 : Trajectoire du texte contemporain	281
Figure 11 : Circulation des textes oraux de notre corpus	282
Figure 12 : Textualisations et discursivité.....	341
Figure 13 : Aperçu des reformulations successives des versions orales.....	342
Figure 14 : La « réduction » du texte de littérature orale lors de sa transcription	348

Table des tableaux

Tableau 1 : Les divergences entre les codes oral et scriptural.....	242
Tableau 2 : Traits d’oralité et fonctions discursives.....	245
Tableau 3 : Les grands ensembles de la classification AaTh/ATU	304
Tableau 4 : Types de translation et degré de normativité.....	409
Tableau 5 : Stratégies, opérations discursives et procédés de traduction	583

Table des encadrés

Encadré 1 : Ensembles et sous-ensembles de la classification DELARUE & TENEZE	305
Encadré 2 : Le corpus de référence de « première main ».....	313
Encadré 3 : Conte A « Les enfants abandonnés et l’ogresse »	318
Encadré 4 : Conte B « Ahmed Ahram ».....	319
Encadré 5 : Conte C « Celui qui a la tête noire »	320
Encadré 6 : Conte D « Belaâdim »	321
Encadré 7 : Conte E « Hmadounamir ».....	322

Table des matières

VOLUME 1	1-358
Remerciements	5
Sommaire	11
Introduction générale	13
Chapitre I	27
Des diverses approches du conte à une ethnolinguistique discursive des textes littéraires oraux ...	27
1. Panorama des diverses approches de l'objet conte	27
1.1. Dégager la structure du récit par le biais de la linguistique	28
1.1.1. L'approche morphologique	28
1.1.2. Anthropologie structurale/sémiotique	29
1.1.3. L'approche narratologique/rhétorique	30
1.1.4. L'approche générique.....	31
1.2. Dégager les thématiques du conte en liaison avec leur contexte de production.....	32
1.2.1. L'approche folklorique.....	32
1.2.2. L'approche ethnologique/sociocritique	33
1.3. Réintégrer le conte dans sa situation de production : l'approche pragmatique	34
1.4. L'approche psychanalytique	34
2. Pour une ethnolinguistique discursive des textes littéraires oraux.....	35
2.1. De l'ethnolinguistique.....	35
2.1.1. Les fondations de l'ethnolinguistique	35
2.1.2. Approche ethnolinguistique de la littérature orale	41
2.1.3. L'ethnolinguistique dans le champ scientifique actuellement.....	45
2.2. A l'analyse du discours.....	47
2.2.1. Un champ de recherche interdisciplinaire	48
2.2.2. Pôles d'orientation et présupposés théoriques de l'analyse du discours.....	49
2.3. Des points d'articulation entre l'analyse du discours et l'ethnolinguistique.....	50
2.4. Analyse du discours et textualité.....	52
2.5. Synthèse	56
Chapitre II	61
Texte, énonciation et discours	61
1. Structure compositionnelle et texture	63
1.1. Structure narrative.....	63
1.1.1. Analyse morphologique	63
1.1.2. Le texte de type narratif	63
1.2. Cohérence	65
1.3. Connexion et liage des unités textuelles	66
1.3.1. Liage du signifié : anaphore et isotopie.....	67
1.3.2. Liage du signifiant : répétition	67
1.3.3. Implication	68
1.3.4. Mécanismes de connexion.....	68
2. La dimension énonciative	70
2.1. L'énonciation : théorie générale.....	71
2.1.1. Approches en énonciation	71
2.1.2. Les plans d'énonciation : discours/récit	73
2.2. Marquage de la subjectivité/prise en charge énonciative	74
2.2.1. Les déictiques.....	75

2.2.2. Autres subjectivèmes.....	76
3. La dimension méta-énonciative	79
3.1. Non-coïncidence interlocutive	83
3.1.1. Gloses visant à conjurer la non-coïncidence,	83
à restaurer le un	83
3.1.1.1. Gloses visant à prévenir un refus de co-énonciation d'une manière de dire.....	83
3.1.1.2. Gloses visant à prévenir un risque de non transmission « du » sens	84
3.1.2. Gloses visant à souligner une non-coïncidence entre les manières de dire des interlocuteurs.....	84
3.1.2.1. Les mots utilisés sont ceux du locuteur mais pas ceux de l'interlocuteur : <i>X, comme vous ne dites pas</i>	84
3.1.2.2. Les mots utilisés sont ceux de l'interlocuteur mais pas ceux du locuteur : <i>X, comme vous dites</i>	85
3.2. Non-coïncidence du discours à lui-même	86
3.2.1. L'hétérogénéité du discours	87
3.2.2. Formes de représentation de la non-coïncidence du discours à lui-même.....	87
3.2.2.1. Formes référant à l'usage d'un individu ou d'une collectivité	89
3.2.2.2. Degré de balisage des frontières de l'autre	89
3.2.2.3. Effet et mode de traitement des mots « étrangers »	90
3.3. Non-coïncidence entre les mots et les choses	92
3.3.1. Gloses visant à affirmer le « un » de la nomination	94
3.3.1.1. Coïncidence de l'énonciateur à son dire : <i>Je dis X « pleinement »</i>	94
3.3.1.2. Coïncidence du mot à la chose : <i>X est le mot juste</i>	95
3.3.2. Nomination entre coïncidence et non-coïncidence	95
3.3.2.1. Une nomination X incertaine ou non immédiate	96
3.3.2.2. Le dire d'un mot puis d'un autre : le « work in progress » de la nomination	96
3.3.2.3. Le dire d'un mot et/ou d'un autre	97
3.3.3. Figures de non-coïncidence.....	97
3.3.3.1. Les représentations de l'écart dans le mode du dire	97
3.3.3.2. Les représentations de l'écart entre le mot et la chose.....	99
3.3.3.3. Autres formes de non-coïncidence du mot à la chose.....	99
3.4. Non-coïncidence des mots à eux-mêmes	100
3.4.1. L'équivocité de la langue	100
3.4.2. Le sens « fixé » comme un, contre la menace du non-un.....	101
3.4.2.1. Spécification positive du sens requis	101
3.4.2.2. Spécification négative de « l'autre » écarté	102
3.4.2.3. Double spécification positive et négative du sens de X.....	102
3.4.3. Un mode de dire altéré par le non-un jouant en X.....	102
3.4.4. Le sens déployé dans le non-un.....	103
3.4.5. Un dire renforcé par le non-un jouant en X.....	103
Chapitre III.....	105
Discours et ethnotextes en contexte.....	105
1. Du contexte à la contextualisation	106
1.1. Eléments de définition	106
1.2. Les paramètres constitutifs du contexte.....	107
1.3. Représentations, images et schématisation	108
1.4. Caractère dynamique et processuel du contexte.....	111
1.5. La contextualisation et ses indices	113
1.6. Co-textualisation, mémoire discursive et généricité	116
1.7. Contexte(s) et situations de transmission	118
2. Construction du sens dans l'interaction	119
2.1. Affirmation du pôle de la réception	120
2.1.1. « Nature » du pôle de la réception.....	120
2.1.2. Statut linguistique du destinataire	120
2.2. Ajustement interlocutif et savoirs mobilisables dans l'interaction.....	122
3. Contexte culturel et dynamique identitaire	128
3.1. Pour une « délimitation » du culturel.....	130
3.1.1. L'approche ethnologique/anthropologique et ses pôles constitutifs.....	130
3.1.1.1. L'invention du concept de culture	130
3.1.1.2. Vers une théorisation de l'idée de culture	132

3.1.1.3. Le triomphe du concept de culture au XX ^e siècle :.....	135
entre variations culturelles et variabilité de la culture	135
3.1.1.3.1. L'approche culturaliste	135
3.1.1.3.2. L'approche systémique de la culture	138
3.1.2. Retour réflexif sur la pratique ethno/anthropologique et notre propre démarche.....	140
3.1.3. Le « champ » du culturel.....	143
3.2. Le point de vue des individus : la « production » de l'identité culturelle	145
3.2.1. Aperçu sur la dynamique identitaire.....	145
3.2.2. L'identité culturelle et ses « représentations »	150
3.2.3. L'identité culturelle comme élément stratégique dans la négociation avec autrui	153
3.2.4. L'ethnicité ou l'identité culturelle appréhendée en termes de « frontières ».....	156
3.2.5. Pour une approche pragmatique de la culture : la culturalité	157
3.3. Synthèse	159
4. Du conte en contexte culturel à l'ethnotexte en contexte de transmission.....	161
4.1. Contes et contexte culturel.....	162
4.1.1. Texte et représentation(s) culturelle(s).....	162
4.1.2. Le contexte dans le texte	164
4.1.3. Mise en forme et perpétuation d'un acquis communautaire.....	169
4.2. Ethnotextes et contextes de transmission	172
4.2.1. Dire le texte et se dire.....	172
4.2.1.1. Le concept d'ethnotexte.....	172
4.2.1.2. Le dire identitaire et ses paramètres spécifiques	175
4.2.2. Quand change le contexte de transmission.....	177
4.2.2.1. Sens du conte en contexte.....	177
4.2.2.1. Cautériser la rupture du sens ou raconter le contexte	179
Chapitre IV	185
Le contexte de l'enquête et le recueil de productions ethnodiscursives	185
1. Cheminement de la recherche : des textes au processus de transmission	186
2. Contexte et déroulement de l'enquête.....	190
2.1. Première phase : l'enquête de terrain au Maroc	191
2.1.1. Présentation du « terrain » marocain	191
2.1.2. Les aléas de l'enquête et la difficulté de réunir un corpus	205
2.2. Seconde phase de l'enquête	217
3. Les informateurs	223
3.1. Hassan E.	224
3.2. Hicham C.	226
3.3. Salem A.	227
3.4. Sofia B.	229
3.5. Laoussine A.	229
3.6. Hamid B.	231
3.7. Zayane A.	231
3.8. Rabah H.	233
3.9. Saana T.	234
Chapitre V.....	239
Textes de tradition littéraire berbère « en performance » orale	239
1. L'ordre de l'oralité.....	240
1.1. L'oral comme ordre de réalisation de la langue et du discours	241
1.1.1. Oral vs scriptural	241
1.1.2. De quelques traits caractéristiques de l'oral	243
1.2. La performance orale	250
1.2.1. Le concept de performance	250
1.2.2. De la performance traditionnelle à la dimension.....	252
performantielle des productions orales recueillies	252
2. Le champ des productions littéraires orales berbères	259
2.1. Structuration et définition du champ littéraire	260
2.1.1. Un système d'oppositions à interroger : savant/populaire, oral/écrit	260
2.1.2. Littérature(s) berbère(s) et « espace littéraire ».....	263
2.1.3. Classification générique	266
2.1.3.1. Les divers paramètres de classification générique : l'exemple de l' <i>ahellil</i>	266
2.1.3.2. Critères et variabilité dans la définition générique de la « lqïst ».....	268

2.2. D'une littérature traditionnelle de « la convenance » aux formes modernes	273
2.2.1. Le cadre de la performance : espace, temps et « vocalité »	273
2.2.2. Les pôles de la production et de la réception	275
2.2.3. Circulation des textes	278
2.2.4. Le système des convenances techniques	283
2.2.5. Les fonctions sociales des textes	289
2.2.6. La question de l'interprétation	291
2.2.7. Une littérarité berbère à redéfinir	292
Chapitre VI	299
Le corpus de contes berbères et sa dimension variationnelle	299
1. Les « contes berbères » en tant qu'objets d'étude	300
1.1. Classification « folkloriste » et thématique des contes	301
1.1.1. Les contes merveilleux	306
1.1.2. Les contes religieux	307
1.1.3. Les contes facétieux	307
1.1.4. Les contes énumératifs	307
1.1.5. Les contes d'animaux	308
1.2. De quelques traits saillants du conte berbère	309
2. Les versions et les observables du corpus	311
2.1. La constitution d'un « corpus de référence »	311
2.2. Le corpus de travail et les observables de l'analyse	315
2.2.1. Les ensembles de versions du corpus de travail	317
2.2.1.1. Conte A : « Les enfants abandonnés et l'ogresse »	317
2.2.1.2. Conte B : « Ahmed Ahram »	318
2.2.1.3. Conte C : « Celui qui a la tête noire »	320
2.2.1.4. Conte D : « Belaâdim »	320
2.2.1.5. Conte E : « Hmadounamir »	322
2.2.2. Les sous-corpus de travail et les observables	323
2.2.2.1. Du sous-corpus oral au « corpus d'élection »	324
2.2.2.2. Du sous-corpus écrit aux observables du corpus de travail	327
2.2.2.3. Corpus « intra-conte » et « inter-contes »	328
3. L'espace discursif de la variation et de l'altération	330
3.1. Variance, variation et variabilité	331
3.1.1. La variance comme dynamique de production du sens	331
3.1.2. Le conte en variation et l'espace de la variabilité dans notre corpus	333
3.1.2.1. Des variations textuelles aux observables de l'analyse	333
3.1.2.2. Les facteurs de variabilité	336
3.2. Deux formes du « dire autrement »	338
3.2.1. Balisage du champ sémio-linguistique de l'altération : reformulation et transcodage ...	338
3.2.2. La reformulation	339
3.2.2.1. La reformulation intertextuelle	339
3.2.2.2. Reformulation à visée imitative/explicative	343
3.2.3. La transcription : comment, pourquoi, pour qui ?	347
3.2.3.1. Fixation et « réduction » des performances orales	347
3.2.3.2. Entre fidélité et lisibilité	349
VOLUME 2	359-777
Sommaire	363
Chapitre VII	365
L'espace interculturel et interlingue de la médiation et les situations de transmission	365
1. Interactions interculturelles	366
1.1. L'interaction comme « lieu » de la relation interculturelle	367
1.2. La rencontre interculturelle	372
1.3. Obstacles et (re)médiations à la communication interculturelle	375
1.3.1. Divergence des ressources langagières et communicatives	375
1.3.2. La construction d'une intercompréhension	378
1.3.2.1. Contextualisations et inférences	378
1.3.2.2. Guidage de l'intercompréhension	381
1.4. La médiation (inter)culturelle du conte : quelques éléments de cadrage	385

2. La communication interlingue : une dynamique interactionnelle et coopérative.....	388
2.1. Communication exolingue, interlingue	388
2.2. Coopération dans le déroulement de l'interaction.....	390
2.2.1. Pilotage conversationnel et manifestations de la difficulté	391
2.2.1.1. Le système régulateur.....	391
2.2.1.2. Signaux de difficultés à dire/comprendre : des traces de l'activité médiatrice ?	392
2.2.2. Stratégies de résolution des difficultés locales : des procédures de (re)médiation ?	394
2.2.2.1. Simplification	394
2.2.2.2. Reformulation.....	395
2.2.2.2.1. Fonctions discursives des reformulations	396
2.2.2.2.2. La reprise/reformulation comme procédé interactionnel fondamental	398
2.2.2.2.3. Reformulation interlingue et transcodage	399
2.3. Spécificité de la communication interlingue ?	400
3. L'activité de traduction.....	401
3.1. Eléments théoriques.....	403
3.1.1. Pour une éthique de la traduction : entre « ciblistes » et « sourciers ».....	403
3.1.2. Modalités et « projet de traduction ».....	405
3.1.3. Traduction, recréation et commentaire.....	409
3.2. Limites au traduire et « stratégies » de traduction.....	413
3.2.1. Les principaux obstacles à la traduction.....	413
3.2.2. Stratégies possibles face aux difficultés de traduction	415
4. Les différentes situations de transmission	417
4.1. Les versions orales.....	419
4.1.1. Contage de Hassan E. enregistrés : versions A1, B1, C1, D1	420
4.1.2. Contage de Hassan E. non enregistré : version E1	423
4.1.3. Traduction/contage de Hicham C. pris en notes : version E2.....	425
4.1.4. Traduction et contage de Salem A. et Hicham C. : versions A2 et E3	427
4.1.5. Traduction de Sofia B. : version C2	433
4.1.6. Contage de Laoussine A. : versions C6 et C7	434
4.1.7. Traduction de Hamid B. : version B2.....	437
4.1.8. Traductions de Zayane A. : versions A3, B3, C3 et D2	439
4.1.9. Contage et traductions de Rabah B. : versions A4, A5, B4, C4 et D3	441
4.1.10. Contages de Saana T. : versions C8 et E4	445
4.2. Les versions écrites.....	448
4.2.1. Traduction recueillie auprès de Hamid : version C5	448
4.2.2. Versions écrites bilingues recueillies dans l'aire tachelhite	449
4.2.2.1. Versions recueillies par Stroomer : A6, B5 et D4	449
4.2.2.2. Version recueillie par Amahou : E8	451
4.2.2.3. Version recueillie par Amard : A7.....	452
4.2.2.4. Version recueillie par Stumme/Mouhsine-Ajjoul: E5	454
4.2.2.5. Version recueillie par Bouras : E7.....	455
4.2.3. Versions écrites bilingues recueillies en zone berbérophone	455
4.2.3.1. Versions recueillies par Laoust : B6 et E6.....	455
4.2.3.2. Version recueillie par Delheure : D5	456
4.2.4. Versions unilingues recueillies en zone berbérophone ou arabophone	457
4.2.4.1. Versions publiées par Bounfour : E9, E10, E11, E12 et E13	457
4.2.4.2. Version recueillie par Bourayou : C10	458
4.2.4.3. Versions recueillies/écrites par Hamadi : B7 et C9	459
4.2.4.4. Version recueillie/écrite par Oucif et Khallouk : A8	460
4.2.4.5. Version recueillie/écrite par Belamri : B9	460
4.2.4.6. Version recueillie/écrite par Taos Amrouche : B8	461
4.2.4.6. Versions recueillies auprès de femmes immigrées par Decourt et Louali-Raynal : D6, D7 et D8.....	461
Chapitre VIII	469
Sutures et ruptures de la « ligne » narrative : vers des lieux sensibles	469
1. Guidage de la narration et « tempo » du récit.....	472
1.1. Mentions de guidage et marquage de l'organisation du récit.....	473
1.1.1. Mentions métanarratives	473
1.1.1.1. Signaux d'ouverture du conte.....	473
1.1.1.2. Signaux d'interruption de la narration	475

1.1.1.3. Signaux de reprise ou de poursuite de la narration	476
1.1.1.4. Indications sur la nature de l'activité discursive.....	477
globale ou locale : traduire/raconter, expliquer	477
1.1.1.5. Indications relatives à l'enchaînement des épisodes :	479
omission et recherche de cohérence	479
1.1.1.6. Signaux de fermeture du conte	480
1.1.2. Organismes intégrés à la narration	482
1.1.2.1. Les marqueurs de structuration de la conversation et les connecteurs.....	482
1.1.2.1.1. « Donc ».....	482
1.1.2.1.2. « Alors »	483
1.1.2.1.3. « Bon », « ben » et « voilà »	484
1.1.2.2. Questions rhétoriques	485
1.1.2.3. Connecteurs argumentatifs et marqueurs de la portée	486
d'une prise en charge énonciative	486
1.2. Mise en perspective temporelle.....	487
1.2.1. Ordre du récit	487
1.2.1.1. Formes d'analepse	488
1.2.1.2. Formes de prolepse.....	488
1.2.2. Vitesse du récit	489
1.2.2.1. Ellipses	489
1.2.2.2. Sommaires	490
1.2.3. Fréquence événementielle	491
1.2.3.1. Mode itératif.....	491
1.2.3.2. Mode singulatif.....	492
2. Signaux de difficulté à dire et poursuivre	493
2.1. Manque de l'énonciateur	494
2.1.1. Manques « provisoires » d'ordre lexical	494
2.1.1.1. Signaux de perturbation : mentions méta-énonciatives,	494
hésitations et sollicitation éventuelle de l'interlocuteur	494
2.1.1.2. Manque d'ordre mémoriel.....	495
2.1.1.3. Nomination incertaine	496
2.1.2. Manques d'ordre lexical « persistants »	497
2.1.2.1. Signaux de perturbation : mentions méta-énonciatives,	497
hésitations et sollicitation de l'interlocuteur.....	497
2.1.2.2. Sollicitation explicite et éléments de définition du terme.....	498
2.1.2.3. Sollicitation explicite, mention du terme en berbère	500
et éléments de description	500
2.1.2.4. Sollicitation explicite, éléments de description et manque de l'interlocuteur.....	500
2.1.2.4.1. Manque provisoire	501
2.1.2.4.2. Manque persistant.....	502
2.1.2.5. Sollicitation non explicite de l'interlocuteur	503
2.1.3. Autres difficultés d'ordre individuel	505
2.1.3.1. Difficultés d'ordre syntaxique	506
2.1.3.2. Difficultés de prononciation/non familiarité avec le terme	507
2.1.3.3. Difficultés de convocation d'une connaissance encyclopédique.....	508
2.1.3.4. Difficultés d'énonciation d'un mot « tabou ».....	508
2.2. Défaillance de la langue : traduction problématique ou inadéquate.....	510
2.2.1. Non-coïncidence du mot à la chose : le cas des <i>realia</i>	512
2.2.1.1. Mentions méta-énonciatives, hésitations, inachèvement, mention du	
terme en berbère et séquence dialoguée	512
2.2.1.2. Hésitations, mention du terme en berbère et séquence dialoguée.....	516
2.2.1.3. Hésitations, mentions méta-énonciatives, sollicitation et séquence dialoguée	517
2.2.1.4. Hésitations et séquence dialoguée	518
2.2.2. Non-coïncidence du mot à lui-même	519
2.2.2.1. Sens pragmatique et connotations	520
2.2.2.2. Découpage linguistique	524
2.2.2.2.1. La structuration du champ lexical diffère	524
2.2.2.2.2. Le terme en français est « extensif ».....	525
2.2.2.2.3. Le terme en français est limitatif	526
2.2.2.3. Charge poétique et style formulaire.....	528

3. Signaux de difficulté à comprendre	534
3.1. De la part de l'énonciateur	535
3.1.1. Difficultés passagères	535
3.1.1.1. Résolues par l'énonciateur	535
3.1.1.2. Résolues avec le concours de l'interlocuteur	537
3.1.2. Difficultés partiellement résolues par la proposition d'une interprétation	538
3.1.2.1. Proposition de la part de la traductrice	538
3.1.2.2. Proposition de la part de l'interlocuteur	540
3.1.3. Difficultés persistantes	541
3.2. De la part du destinataire	543
3.2.1. Incompréhension partielle	543
3.2.2. Non compréhension	544
4. Figures de distanciation	547
4.1. Distanciation par rapport à d'autres discours	547
4.1.1. Par rapport au discours du conteur source	548
4.1.1.1. Par rapport à ses mots	548
4.1.1.2. Par rapport à son récit	549
4.1.2. Par rapport aux mots de l'interlocuteur	550
4.1.2.1. Par rapport aux mots qu'il a utilisés	550
4.1.2.2. Par rapport à sa langue	551
4.2. Distanciation par rapport à un univers de références	552
4.2.1. Par rapport au monde du conte	552
4.2.2. Par rapport à un système de références culturelle	553
4.3. Distanciation du narrateur par rapport à son propre discours	556
4.3.1. Nomination entre deux mots	556
4.3.2. Mentions de flouification et modalisations	557
4.3.3. Signaux de mots ou de niveaux de langue non attendus	558
5. Commentaires, dire en plus et signaux de connivences	561
5.1. Commentaires explicatifs et descriptifs locaux	561
5.1.1. Commentaires sur la motivation, les pensées et les sentiments des personnages	561
5.1.2. Commentaires relatifs à une particularité culturelle ou historique	563
5.1.3. Commentaires à valeur évaluative	565
5.1.4. Autres commentaires explicatifs ou descriptifs	567
5.2. Commentaires à valeur de (re)configuration globale	569
5.3. Signaux de connivence	571
6. Synthèse	574
Chapitre IX	579
Opérations discursives de médiation et remédiation : une relation négociée	579
1. Stratégies de mise en continuité, opérations discursives et procédés de traduction	580
1.1. Mise au point conceptuelle : stratégies, procédés de traduction et opérations discursives	580
1.2. Stratégies de facilitation	584
1.2.1. Sollicitation	584
1.2.1.1. Sollicitation explicite	584
1.2.1.2. Inachèvement	586
1.2.2. Transcodage	587
1.2.2.1. Gestuelle	588
1.2.2.2. Schématisation	591
1.2.3. Simplification de la formulation	593
1.2.3.1. Mention	593
1.2.3.2. Recours à des mots génériques, hyper-génériques et à des pronoms	595
1.2.3.3. Evitement	596
1.2.4. Autres stratégies de facilitation	597
1.2.4.1. Modalisation et nomination variable	598
1.2.4.2. Formulation d'un mot par défaut	598
1.2.5. Synthèse	599
1.3. Stratégies d'ajout	602
1.3.1. Description préalable	603
1.3.1.1. Définition lexicographique	603
1.3.1.2. Définition substantielle	604
1.3.1.3. Définition par catégorisation et caractérisation	605

1.3.1.4. Définition relationnelle.....	605
1.3.1.5. Définition par description du mode de fabrication, de la finalité, de la fonction ou de l'usage	606
1.3.1.6. Description par référence à une situation	607
1.3.2. Reformulation paraphrastique	607
1.3.2.1. Reformulation par équivalence.....	607
1.3.2.2. Définition lexicographique	609
1.3.2.3. Définition substantielle.....	609
1.3.2.4. Définition par catégorisation et caractérisation	610
1.3.2.5. Définition par description du mode de fabrication, de la finalité, de la fonction ou de l'usage	611
1.3.3. Reformulation non paraphrastique	612
1.3.3.1. Reformulation à valeur rectificative	612
1.3.3.1.1. La correction.....	612
1.3.3.1.2. La retouche	613
1.3.3.2. Gloses d'explicitation.....	614
1.3.3.2.1. Spécification du sens d'un terme ou d'une expression	615
1.3.3.2.1.1. Affirmation du « un » du sens.....	615
1.3.3.2.1.2. Explicitation du non « un » du sens	616
1.3.3.2.2. Gloses d'explicitation avec commentaires sur la nomination ou/et la spécificité du référent.....	617
1.3.4. Synthèse	621
1.4. Stratégies privilégiées, types de décrochages et fonctions discursives	623
1.4.1. Stratégies de remédiation face à une difficulté.....	624
1.4.1.1. Manques individuels.....	624
1.4.1.2. Défaillance de la langue	625
1.4.1.3. Difficultés à comprendre	626
1.4.2. Autres stratégies	626
1.4.2.1. Stratégies de guidage.....	626
1.4.2.2. Stratégies de positionnement	626
1.4.2.3. Commentaires.....	627
1.4.3. Fonctions discursives	628
1.5. Procédés de traduction	629
1.5.1. Emprunt simple	630
1.5.2. Emprunt avec ajout incrusté	631
1.5.3. Emprunt avec ajout et arrêt de la narration	633
1.5.3.1. Les <i>realia</i>	633
1.5.3.2. Non-coïncidence des mots à eux-mêmes.....	634
1.5.3.3. Emprunts « affectifs » ou « jubilatoires ».....	639
1.5.4. Traduction littérale.....	639
1.5.5. Transposition, adaptation et omission	641
1.6. Enonciateurs/traducteurs et principes de traduction et de transmission	646
1.6.1. Rabah et Zayane : traduction fidèle et explicitation maximale	646
1.6.2. Hamid: traduction condensée orientée vers le récit d'événements.....	649
1.6.3. Sofia : traduction condensée et fidèle.....	650
1.6.4. Salem et Hicham : traduction condensée et fidèle et narration à deux voix	650
1.6.5. Laoussine : narration condensée et éléments d'explicitation	652
1.6.6. Saana : narration et explicitation	652
1.6.7. Les versions écrites	653
1.6.7.1. Les versions bilingues	653
1.6.7.2. Les versions unilingues	655
1.6.7.3. Les versions recueillies par Decourt & Louali-Raynal.....	661
1.7. Synthèse : visées de reformulation et de transmission	663
1.7.1. Reformulations à visée explicative/imitative	663
1.7.2. Visées de transmission et genres de discours	666
2. Coopération, co-construction et négociation	668
2.1. Elaboration conjointe du discours.....	669
2.1.1. Indices de co-adaptation et de synchronisation des activités.....	669
2.1.1.1. Transmissions et degré d'interlocution.....	670
2.1.1.2. Nature et présence des régulateurs	671

2.1.1.3. « Appels » de régulateurs et fonction des régulateurs	673
2.1.2. Co-construction du discours	676
2.1.2.1. Reprises et reformulations	676
2.1.2.1.1. Reprise immédiate ou différée suite à une sollicitation	676
2.1.2.1.2. Reprises de la part de l'interlocuteur	678
2.1.2.1.3. Reformulations correctives de la part de l'interlocuteur	680
2.1.2.1.4. Reformulations à valeur de récapitulation/expansion	681
2.1.2.2. Les « achèvements interactifs »	683
2.1.2.2.1. Les soufflages	684
2.1.2.2.2. Les énonciations simultanées	686
2.1.2.3. Les séquences dialoguées	688
2.1.2.3.1. Co-construction de la nomination	689
2.1.2.3.2. Co-construction de l'interprétation et des séquences narratives	691
2.2. Négociation des activités discursives, des nominations, de l'intercompréhension et des représentations	692
2.2.1. Négociation des activités discursives	693
2.2.1.1. Traduire/raconter, développer/résumer, raconter	693
seul/à deux, raconter de façon préparatoire/raconter	693
2.2.1.2. Poursuivre/s'interrompre	694
2.2.2. Négociation avec les dires de l'autre	696
2.2.2.1. Avec ses formulations	696
2.2.2.2. Avec ses mots	698
2.2.3. Négociation de l'intercompréhension	701
2.2.3.1. Interprétations divergentes ou non coïncidentes	701
2.2.3.1. Négociation des difficultés d'interprétation	703
2.2.4. Négociation de la nomination et de l'intercompréhension	704
2.2.5. Négociation avec les savoirs de l'autre	707
2.2.5.1. Ses connaissances encyclopédiques et ses représentations	707
2.2.5.1. Ses savoirs sur l'histoire	708
Conclusion générale.....	713
Bibliographie.....	731
Index des notions	757
Index des auteurs.....	763
Table des illustrations	767
Table des matières	769
VOLUME 3 : ANNEXES.....	1-194

Pour une ethnolinguistique discursive du conte berbère à la croisée des cultures : relation orale et « méta-médiation »

Résumé

Notre thèse interroge le processus de transmission orale de contes berbères tachelhites marocains, recueillis au Maroc et en France en situation interculturelle et interlingue. Nous mettons l'accent sur la dimension négociée de la transmission, c'est-à-dire sur l'activité médiatrice qui réinterprète le conte pour l'autre – étranger à la culture d'origine du conte – et dans sa langue. Nous analysons cette activité, dans son émergence, dans ses ruptures et dans son ajustement à l'autre par le biais des « traces » qu'elle laisse à la surface des textes. Ces traces révèlent des lieux « sensibles » du discours qui le font apparaître comme traversé par différents ordres d'altérité : linguistique, culturelle, interdiscursive et interlocutive. Nous relevons un ensemble de procédures de (re)médiation, qui assurent la poursuite de la narration, l'intercompréhension par l'explicitation de spécificités et révèlent la nature co-construite des narrations et de la relation interculturelle. Notre analyse met en évidence un niveau « méta » de la médiation qui inscrit le « contage » dans le cœur du conte et donne à voir la manière dont les énonciateurs élaborent le conte, se font les porte-parole, plus ou moins autorisés et distanciés, de leur communauté, se disent dans la relation à l'autre, font état de l'interculturalité et se décentrent pour occuper une position médiane, à partir de laquelle ils déplacent le conte. La mise en regard de diverses modalités de transmission révèle différentes manières d'opérer cette médiation et rend compte d'une variabilité du conte en situation interculturelle, dans sa continuité avec une tradition orale.

Mots clés

Transmission orale, Interculturel, Ethnotexte, Altérité, Opérations discursives, Variabilité

For a discursive ethnolinguistics of the Berber Moroccan tale in cultural interaction : oral relation and « meta-mediation »

Abstract

Our thesis questions the oral transmission process of Berber tashelhiyt Moroccan tales, collected in Morocco and France in an intercultural and interlingual situation. We focus on the negotiated dimension of the process of transmission, that is to say the activity of mediation which reinterprets the tale for the other – foreigner to the tale's origin culture – and into his language. We analyse this activity through its emergence, its failure, and its adjustment to the other via the marks left on the surface of texts. These marks highlight some « sensitive » discourse parts that are impacted on by various levels of otherness : linguistic, cultural, interdiscursive and interlocutive. We point out a set of procedures of (re)mediation that assures the narrative continuation, the mutual understanding based on specific added details and expose the co-constructed nature of the narration and of the intercultural relation. Our analysis reveals a « meta » level of mediation that registers the « tale telling » in the tale, revealing how enunciators elaborate storytelling, become the representative of their own community, with more or less personal authority and involvement, how they tell and show themselves, how they evaluate the state of the intercultural relation and occupy a median position from which they shift the tale. The observation of various forms of transmission reveals different ways to make this mediation and reports a tale variation in intercultural situation, in continuity with an oral tradition.

Key-words

Oral transmission, Intercultural, Ethno-text, Otherness, Discursive operations, Variability

Université de Franche-Comté
Laboratoire de Sémiotique, Linguistique, Didactique et Informatique (LASELDI)
30, rue Mégevand
25030 Besançon Cedex